



UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY







REVUE
DES
DEUX MONDES

LXXIX^e ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE
DES
DEUX MONDES

LXXIX^e ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1909

9796-3-
-9/9/09.

LES UNIS

TROISIÈME PARTIE (1)

X

Albin Gressant à Jeanne-Jeannette.

« Mademoiselle,

« La singularité de notre position respective et la gravité des obstacles qui se dressent entre nous m'excuseront à vos yeux, j'ose y compter, si je me permets de vous écrire. J'espère aussi que vos parens me pardonneront cette démarche qui, pour être insolite, n'a rien d'irrespectueux : car vous voudrez bien leur communiquer ma lettre, et si vous croyez pouvoir y répondre, ce ne sera qu'avec leur assentiment.

« Trois jours après notre dernière rencontre au tennis, je suis rentré dans cette vieille maison de famille qui porte l'empreinte du passé, où les personnes et les objets mêmes semblent imprégnés d'anciennes idées, et comme attachés au sol par les liens invisibles que le temps a tissés. Si vous la voyiez, notre chère *Olivette*, mi-ferme, mi-château, dans son bouquet d'arbres au milieu des vignes, avec les grisailles et les lézardes de ses murs, la gravité de ses toits, l'abondance de son potager et celle de sa basse-cour, vous sentiriez aussitôt qu'elle se dresse comme une espèce d'anachronisme dans le temps pré-

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 février.

sent ! Au premier coup d'œil, on devine qu'elle a été construite, aménagée, réparée, maintenue par une famille prospère et simple, plus désireuse de bien faire que d'augmenter son avoir, accoutumée à vivre de sa vie propre en recourant le moins possible au concours du prochain. Rien de plus différent, n'est-il pas vrai ? qu'une telle conception de l'existence, de celle qui, mélangeant les intérêts, les idées, les croyances en un amalgame inconsistant, place aujourd'hui chacun de nous dans la dépendance d'une foule disparate avec laquelle il faut compter pour toute chose, et dont l'intervention constante nous préserve seule de la misère ou du besoin. Mes ancêtres faisaient leur pain avec leur blé, leur vin avec leurs raisins, leur toile avec leur chanvre, leur laine avec celle de leurs moutons ; ils chassaient sur leurs terres ; ils produisaient eux-mêmes leur nécessaire et leur surplus ; tout ce qui remplissait leur maison, avec ses caves et ses greniers, était leur œuvre ou celle de leurs serviteurs ; c'étaient leurs produits qu'ils distribuaient en largesses aux pauvres dont les chaumières avoisinaient leurs toits d'où descendaient les bienfaits ; et s'ils n'ont jamais porté les titres d'où vient l'orgueil, ils ont toujours accepté et rempli les charges de la noblesse. Mon père, qui était fils unique, mon grand-père étant mort très jeune après quelques mois de mariage, vécut comme eux, autant du moins que l'a permis le changement des mœurs ambiantes. Mes deux sœurs n'ont jamais eu d'autre institutrice que ma mère, qui est Toulousaine et compte dans sa lignée cette Clémence Isaure dont vous savez l'histoire ; mais mon excellente mère n'a pas hérité des talents de cette lointaine aïeule, et mes sœurs, qui savent peu de chose, ne sont guère préparées qu'à devenir de bonnes ménagères. L'aînée joue un peu du piano, ayant pris des leçons d'une maîtresse de musique de Montpellier qui venait deux fois par semaine dans notre voisinage : elle s'en tient aux sonatines de Clementi, à quelques morceaux classiques, aux airs d'opéra qu'elle a retenus pour les avoir entendus de musiciens de passage. C'est tout pour les arts d'agrément. Je ne vous dirai rien du reste, à vous qui parlez trois langues et suivez les cours du Collège de France. Je suis le premier de la lignée qui ait rompu ces traditions, qui se soit émancipé de ce vieux nid patriarcal, qui ait pris ses grades à Paris et osé parler d'y poursuivre une carrière. C'est grâce à l'influence d'un frère

de ma mère, mort aujourd'hui, que mes parens se sont décidés à m'élever de la sorte; encore conservent-ils le secret espoir que je me dégoûterai bien vite du « monde, » c'est-à-dire de tout ce qui s'agite en dehors de l'*Olivette*, et leur plus cher souhait serait que j'y revinsse vivre comme eux, dans le foi huguenote, à laquelle les ancêtres ont fait tant de sacrifices, et qui leur reste sacrée et chère.

Il me fallait d'abord, mademoiselle, vous donner ces détails, pour que vous connussiez un peu cette bonne vieille famille où mon plus doux rêve serait de vous faire entrer, et aussi pour vous faire mieux comprendre comment je conçois mes rapports avec elle. Nous avons causé souvent bien intimement, nous avons traité de bien des sujets graves, autour du tennis ou le long du boulevard Exelmans; pourtant nous ne nous sommes pas tout dit : il y a encore de grandes parties de nos cœurs qui nous restent inexplorées.

« A coup sûr, je suis très différent de mon père, puisqu'il y a entre ma jeunesse et la sienne les trente années les plus actives peut-être de notre histoire. Je juge autrement que lui les évènements de la vie publique, les tendances du siècle, les actes ou les opinions du prochain; je rencontre avec intérêt, parfois avec sympathie, des gens dont il aurait horreur; mon esprit s'est ouvert à des idées qui n'eussent jamais effleuré le sien. J'ai de la vie, des relations humaines, de la marche et de l'avenir de la société, une conception très éloignée de la sienne : ainsi, je comprends mieux que lui que le monde a changé dans ses conditions essentielles, que la France a plus changé que le reste du monde, que les fidèles du passé sont un radeau de naufragés dont les cris se perdent dans l'espace, qu'aucun effort ne pourra ressusciter ce qui n'est plus. J'accepte de bon gré ces données contre lesquelles il se révolte encore : non qu'il soit, certes, un réactionnaire effaré, mais parce qu'il trouve qu'on va beaucoup trop vite. Ouvert à bien des choses, il voudrait seulement qu'on laissât au temps le loisir de cimenter ou de polir l'œuvre accomplie. Républicain de vieille roche, il reste fidèle à la formule de Thiers : il a peur de la République rouge. Il craint de me voir m'y rallier : aussi nous abstenons-nous, par un accord tacite, de certaines questions. Je sens qu'il observe mon développement avec une sorte de méfiance, en regrettant peut-être d'avoir trop écouté les conseils de l'oncle libéral à qui je dois

mon premier essor. Cependant, si loin que je sois de lui, les attaches ne sont pas rompues avec les ancêtres, tant s'en faut ! Je ne songe ni à les renier, ni à les méconnaître : leur passé me remplit de fierté ; je reste de leur souche ; je n'ai plus leurs idées, leurs mœurs, leurs opinions, pas plus que je ne porte l'habit à la française, ou ces gilets à fleurs et ces jabots de dentelles que ma mère conserve avec piété dans ses coffrets parfumés de lavande ; mais j'ose dire que j'ai gardé leur idéal. Les formes seules ont changé dans mon esprit : l'essence en est la même. C'est avec une ardeur égale, bien qu'avec d'autres armes, que je voudrais défendre la foi qui les a soutenus dans leurs luttes, la patrie dont ils ont contribué pour leur modeste part à faire la grandeur, et, si jamais les circonstances le rendaient nécessaire, la cause républicaine à laquelle ils se sont depuis longtemps ralliés. Tel est, mademoiselle, le tableau succinct de mon état d'esprit, dont rien ne doit vous être caché : vous voyez qu'il n'est pas celui d'un « fossile. »

« Vous comprendrez maintenant que je n'aie pas abordé, sans appréhension, mon excellent père. Je craignais que les nuances qui me séparent de lui ne prissent tout à coup des accens exaspérés ; pourtant, son affection pour moi, son humanité, son esprit de justice, que je connais si bien, auraient dû suffire à me rassurer ! Vous raconter notre entretien dans ses détails, je ne le puis : d'abord parce qu'il fut très long, interrompu, abandonné, repris ; ensuite, parce que des paroles pénibles le traversèrent, dont je ne veux déposer aucune trace dans votre mémoire. Je me bornerai donc à vous en indiquer la marche générale et les résultats.

« Une circonstance assez particulière a servi ma cause, — je voudrais tant pouvoir dire « notre cause ! » C'est peut-être à elle que je dois de n'avoir pas vu se creuser, dès les premiers mots, un fossé plus profond entre mon père et moi. Notre médecin de famille, mort il y a trois ou quatre ans, s'est trouvé jadis en relations avec votre grand-oncle, ce docteur Emmanuel dont vous m'avez quelquefois parlé. Tous deux ont servi dans les mêmes ambulances pendant la Commune. Le docteur Valnontey aimait à raconter ses souvenirs de la tragique époque : je n'ai pas besoin de vous dire dans quel esprit il les évoquait. J'ai moi-même entendu dans mon enfance quelques-uns de ces récits : il m'en est resté peu de chose, car

les noms de leurs héros, sur qui l'oubli s'amasse, n'étaient presque tous inconnus. Valnontey, d'ailleurs, ne manquait jamais d'accabler durement les hommes qui, disait-il, avaient fomenté l'émeute sous les canons des Prussiens. Eh bien, quand il les exécutait en bloc, comme dans cette répression dont la sanglante histoire, plus tard, m'a fait frémir, il manquait rarement de faire une exception. « Ces communards et ces pétroleurs, disait-il, étaient du gibier de potence; mais il y avait un juste parmi eux : Rémy Verrès, le frère de mon collègue, le plus brave homme qu'ait jamais éclairé la lumière du soleil ! » Là-dessus, il louait le courage tranquille de votre grand-père, son désintéressement, ses vertus; et mon père de soupirer : « Quel dommage que cet homme se soit fourvoyé dans une telle compagnie !... »

« En ce temps-là, ce nom de Rémy Verrès ne me disait rien : comment me serais-je douté qu'il prendrait un jour, dans ma vie, une pareille importance, et sonnerait pour moi comme un cor magique dans le péril ? J'avais donc oublié les propos du vieux médecin, tandis que mon père, pour qui tout ce qui touche à cette époque reste chose vivante, s'en souvenait très bien. Pendant le début de mon récit enveloppé de précautions oratoires, je vis son front se plisser, sa figure prendre son expression la plus sévère; et des larmes montaient déjà aux yeux de ma mère. Ces larmes me causèrent une telle émotion que je perdis pied : oubliant les phrases graduées que je tenais en préparation, je brusquai les choses; je dis : « La jeune fille dont je vous parle est la petite-fille de Rémy Verrès. » Je m'attendais à voir éclater l'orage. Au lieu de cela, il y eut une détente immédiate, comme si ce nom respecté, même des adversaires, adoucissait ou changeait les dispositions de mon père. C'est que mon père est un homme juste : il lui serait odieux de faire tort à qui que ce fût, même d'une pensée. Il me rappela les propos du docteur Valnontey, et ajouta :

« — S'il se fût agi d'un autre homme appartenant à ce parti, je ne t'aurais pas permis de continuer. Mais celui-ci n'est pas comme les autres. Valnontey l'appelait « un saint laïque. » Je ne sais trop ce que cela veut dire : un saint laïque n'est rien de plus qu'un honnête homme. C'est assez pour que je ne me sente pas le droit de te répondre sans examiner tes raisons.

« Je voulus profiter de cet avantage inespéré pour expliquer

à mon père les arrangemens de votre famille. Son front se rembrunit, tandis que ma mère joignait les mains dans un geste instinctif de prière. Il eut une exclamation de révolte, que vous comprendrez : « Décidément, c'est impossible ! » ou quelque chose d'approchant. Puis il se mit à réfléchir longtemps, le menton dans les mains, accoudé sur un bureau américain dont il a récemment fait l'emplette, et qui détonne parmi nos vieux meubles comme les choses que je venais de dire détonnaient parmi nos idées. Ma mère l'observait, guettant ses pensées, prête à se régler sur lui comme toujours. « Pourtant, reprit-il enfin, Valnontey savait cela et lui gardait son estime ! » C'étaient évidemment les deux termes du problème qui tourmentait sa conscience. J'osai lui rappeler que les hommes de tous les partis rendent justice à Rémy Verrès et à sa famille. J'ajoutai que jamais rien d'anormal ne s'était produit dans les ménages de ses filles, qu'on cite au contraire comme des modèles d'union, de concorde, de fidélité... »

Ce fut à la seconde lecture que Jeanne-Jeannette comprit le sens inquiétant de cette phrase : cet argument de fait, hélas ! que valait-il à cette heure ? depuis l'abandon de Gagnery, le retour de Louise, l'inutile et humiliante démarche de Verrès ? Albin raisonnait dans l'ignorance de ces événemens, sur une base fautive : il faudrait qu'il les apprît ; sa confiance n'en serait-elle pas ébranlée à jamais ?... Et ce fut une sourde angoisse, comme si la jeune fille voyait soudain vaciller leur édifice prêt à crouler sur cette brèche : car, si Albin continuait, contre toute vraisemblance, à ignorer la vérité, leur bonheur se fonderait sur un mensonge ; s'il l'apprenait, à supposer même qu'il l'acceptât, que diraient ses parens ? que penseraient-ils d'une famille que secouent de pareils orages ? des doctrines qui en favorisent l'éclat ?

La lettre poursuivait :

« Mon père ne m'a répondu que par une phrase un peu inquiétante sur l'ordre dans le désordre. Je lui dis encore : « J'ai parfois entendu parler de Verrès dans les maisons que vous m'autorisez à fréquenter : toujours dans le même sentiment de respect. » Et j'ajoutai quelques autres paroles.

« Il suivait le cours de ses pensées plus qu'il ne m'écoutait. Quand je cessai de parler, il me dit qu'il me connaissait assez pour apprécier le sérieux de mes sentimens, la gravité de ma démarche ; que donc, il ne trancherait pas la question par un

coup d'autorité, comme il se sentait porté à le faire par un ensemble de convictions auxquelles, si tolérant qu'il fût pour les autres, il n'avait pas permis jusqu'ici qu'aucun des siens portât la moindre atteinte; que plutôt il désirait réfléchir, sans préventions ni colère, à ce qu'il venait d'entendre. Il ajouta qu'il en discuterait avec ma mère, et m'en reparlerait sitôt sa décision fixée.

« Vous imaginez, mademoiselle, dans quelle angoisse j'attendais la reprise de l'entretien. Les jours passaient; nous vivions comme d'habitude, allant, venant, causant comme toujours; mais moi, il me semblait agir ou parler derrière un voile ou dans un rêve. Nous restions amicaux les uns avec les autres; pourtant, il y avait au fond de nos cœurs comme un germe d'hostilité, qui pouvait croître en un instant jusqu'à y étouffer la bienveillance et la tendresse. Ma mère était affectueuse et triste, mon père restait préoccupé. Mes sœurs ne se doutaient de rien, et continuaient dans nos promenades à me poser mille questions sur toutes choses : elles ont une infinie curiosité du vaste monde, qui est pour elles comme un soleil éloigné dont quelques rayons atténués leur parviennent à peine, et dont je suis parfois le messager. Quant à moi, d'injustes soupçons me hantaient. Je connaissais la rigoureuse loyauté de mon père : eh bien ! je l'ai soupçonné de spéculer sur notre séparation, de vouloir l'exploiter pour me détacher de vous. Comme on devient méliant, quand on souffre ! Comme on prête à d'autres des pensées dont on rougirait ! Maintenant, je me reproche de l'avoir cru capable de tels calculs, qui l'eussent humilié à ses propres yeux.

« Un soir enfin, à l'heure où l'on se sépare pour la nuit, mon père me retint et me dit :

« — Albin, nous avons réfléchi, ta mère et moi, aux questions que tu as soulevées. Nous en avons beaucoup parlé. Voici ce que nous pouvons te répondre.

« Il s'exprimait avec une douceur résolue, qui m'inquiéta, car je connais sa fermeté et le sais inébranlable dans ses décisions :

« — ... On est bien forcé de reconnaître qu'il y a aujourd'hui des gredins et des honnêtes gens dans tous les mondes : tel est le résultat de la confusion des choses, que l'ivraie et le froment croissent partout mélangés. Cela ne signifie pas, à mon sens,

que toutes les opinions soient en elles-mêmes respectables; mais cela signifie qu'on peut jusqu'à un certain point distinguer entre les idées des hommes et leurs actes, et tolérer de regrettables écarts de pensée quand la conduite est irréprochable. Pour des raisons du même ordre, il devient difficile d'étendre la responsabilité de chacun au delà de ses actes personnels. Ce sont là des principes qui vont jusqu'aux extrêmes limites de la tolérance, et j'ai eu certes de la peine à m'y rallier. Mais, comme nous sommes entrés dans la voie des concessions quand nous avons accepté les idées de feu ton oncle sur ton éducation, il y aurait une sorte d'injustice à nous arrêter dans cette voie trop près de notre point de départ. C'est pourquoi, ta mère et moi, nous avons adopté, sur tes projets d'établissement, la conduite que voici. Nous sommes persuadés que la personne que tu as choisie est digne de toi. D'autre part, les renseignemens que nous avons obtenus sur sa famille confirment ce que tu nous en as dit... »

Cette phrase causa à Jeanne-Jeannette la même malaise que celle où Albin disait plus haut la même chose : il lui sembla qu'un voile tissé d'erreurs et d'involontaire dissimulation l'enveloppait avec les siens, cachant aux yeux étrangers les troubles secrets de leurs fragiles ménages, et que, si jamais il se dissipait, rien ne subsisterait de ce respect, de ces jugemens favorables.

«... — En conséquence, si tu persistes dans tes projets après avoir revu cette jeune fille, je suis prêt à demander sa main pour toi... »

« Les difficultés allaient-elles s'aplanir comme dans les romans? Mon père me semblait si différent de moi dans tant de choses! Aussi, je n'aurais jamais supposé que l'accord fût si facile entre nous.

— « Je ne mettrai qu'une seule condition à mon consentement définitif, poursuivit-il : votre mariage sera régulier, tant au point de vue religieux qu'au point de vue civil; et il le sera du consentement de la famille. Tu sais si je respecte les convictions de chacun : comme cette jeune fille et les siens appartiennent à la libre pensée, il m'en coûte de demander cela. Mais toi, tu partages mes croyances : je compte que tu leur resteras fidèle et les transmettras à tes enfans; j'ai peut-être l'espoir que, sans attenter à la conscience de ta femme ni faire aucun prosélytisme, tu réussiras à l'en rapprocher. C'est

pourquoi je désire que la situation soit très franche : nous accueillons celle que tu as choisie ; mais elle entrera chez nous, sans que notre accueil puisse ressembler à une apostasie.

« Je répondis aussitôt à mon père que j'étais entièrement d'accord avec lui pour ce qui nous concerne, vous et moi, que je vous avais déjà expliqué mon point de vue et répondais de votre assentiment, mais qu'en revanche j'ignorais les dispositions de vos parens. Pourquoi, lui demandai-je, exiger d'eux un consentement explicite, qui pourrait aussi leur paraître un désaveu de leur passé, une sorte d'adhésion à des croyances qu'ils détestent ? Il fut inflexible : aujourd'hui, dit-il, la force est de leur côté ; ils disposent de la toute-puissance de l'État ; ils font les lois qu'ils veulent, ils les appliquent comme ils l'entendent ; ils sont nos maîtres. Ce n'est donc pas nous qui pouvons, sans faiblesse, nous montrer par trop concilians. J'ai alors insisté pour qu'il m'autorise à vous informer la première de ces conditions, afin d'éviter une démarche officielle qui, si elle doit être vaine, offenserait peut-être en pure perte ceux que vous respectez. Tels sont donc, mademoiselle, l'objet et l'excuse de cette lettre.

« C'est avec bien de l'angoisse que je vous l'envoie. J'ai la sourde crainte de vous y blesser, malgré tout mon désir de ne rien dire qui puisse vous faire douter de mes sentimens. Si vos dispositions n'ont pas changé, si vous me conservez votre sympathie, je vous demanderai de faire auprès des vôtres ce que j'ai fait auprès des miens, de leur exposer nos communes espérances, de plaider notre cause. C'est le seul moyen de savoir s'il nous reste quelque chose à attendre de l'avenir, ou si nous serons cruellement séparés comme il est arrivé à tant de pauvres êtres entre lesquels se sont dressés, comme une muraille infranchissable, les préjugés ou les croyances des hommes, et qui ont dû sacrifier leur cœur à des idées dont la vérité ou la justice ne leur semblaient pas toujours certaines. Selon la réponse que j'ose espérer que vous voudrez bien me faire, je rentrerai à Paris, après les vacances, rempli d'espoir ou l'âme en détresse.

« Je vous prie, mademoiselle, de recevoir l'expression de mon profond et respectueux dévouement.

La lettre partie, Albin craignit d'avoir trop caché, sous la correction guindée d'une forme si mesurée, l'intensité de son sentiment que l'absence exaltait. Cette crainte s'aiguïsa dans l'attente passionnée de la réponse, qui tardait. Il commençait à désespérer quand elle arriva :

« Monsieur,

« Je suis allée relire votre lettre au tennis, à notre jour habituel. J'étais seule : tous les associés sont en vacances ; dans les tennis voisins, il n'y avait personne, sauf dans celui où vient ce gros monsieur un peu ridicule, vous savez ? En lisant ce que vous me dites de votre maison, de vos parens, de votre famille, je croyais entrer dans un monde inconnu. Je suis sûre que vous comprendrez cela, monsieur, puisque vous avez lu les livres de mon grand-père. Songez dans quelles idées différentes j'ai grandi ! Vous l'avez bien vu, quand vous avez voulu les expliquer à monsieur votre père : c'est comme si l'on parlait deux langues qui ne se ressemblent pas ! Ne trouvez-vous pas qu'il y a quelque chose de bien singulier dans notre rencontre ? Quand j'y pense, il me semble que c'est un peu comme si un jeune homme du Klondyke rencontrait une jeune fille de la Terre de Feu, dans une ville d'Europe où chacun serait venu par hasard passer trois ou quatre jours !

« Il y a pourtant un point où nous sommes près l'un de l'autre, monsieur ! Comme vous en monsieur votre père, j'ai sous les yeux, en mon cher et vénéré grand-père, un magnifique exemple de toutes les vertus. Aussi, jusqu'à présent, je n'ai jamais douté de l'excellence des principes qui ont guidé une telle vie ; non, monsieur, je ne soupçonnais pas qu'on y pût trouver rien à redire, puisqu'ils sont ceux de l'homme le meilleur et le plus digne de respect qu'il y ait au monde ! J'étais très fière de penser que je contribuerais un jour à les répandre par l'exemple, comme mes tantes : cela me semblait une tâche très belle ; je n'aurais jamais supposé que je pusse avoir seulement la tentation de m'y soustraire.

« Je pensais ainsi jusqu'à ces derniers temps. Mais voici qu'un grand malheur vient d'arriver dans notre famille. Vous vous rappelez qu'on a récemment parlé dans les journaux de l'union de ma tante Louise, qui n'a qu'une année de plus que moi ? Eh bien ! elle a été lâchement abandonnée par le misé-

nable à qui elle s'était confiée !... Il faut que vous sachiez cela, monsieur, parce qu'il me semble que, depuis, certains doutes nous sont venus à toutes. Une conversation que j'ai eue avec ma mère à ce propos, m'en a donné la première idée. Je me demande même si j'aurais eu le courage de lui parler de votre lettre sans cette conversation qui m'a fait beaucoup réfléchir. Elle-même, qu'aurait-elle dit, avant toutes ces émotions ? Je crois qu'elle aurait eu trop peur de faire de la peine à grand-père, parce que grand-père... Ah ! monsieur, si vous le connaissiez ! Si monsieur votre père le connaissait ! Le médecin dont vous me parlez n'a rien exagéré, je vous assure : on ne peut pas exagérer quand on parle de mon grand-père !

« Ma mère a lu votre lettre devant moi, monsieur ! Je la regardais pendant sa lecture : je voyais bien qu'elle ne se fâchait pas, et qu'au contraire elle approuvait des passages, et cela me faisait plaisir. J'étais un peu surprise, parce qu'enfin ce ne sont pas nos idées ; mais je sais que maman a les siennes sur tout cela. A la fin, elle me dit :

« — Ce jeune homme a de très nobles sentimens : je crois que tu serais heureuse avec lui, et moi, j'aurais pleine confiance en lui !

« Peut-être ai-je tort de vous répéter ces paroles ; mais ce sont ses propres paroles, monsieur ! Je m'en suis sentie heureuse et très fière ! Et puis, elle a réfléchi un moment, et je la voyais s'attrister ; enfin elle m'a dit ceci :

« — Nous aurons beaucoup d'obstacles à surmonter. N'importe, il faut avoir bon espoir ! »

« Cela aussi, monsieur, c'est exactement ce qu'elle a dit ! Comme vous, jamais je n'aurais cru que tout se passerait aussi simplement, et j'avais un grand poids de moins sur le cœur ! Il est vrai que je me suis toujours entendue avec maman, qui est la meilleure des mamans. Et puis, les femmes n'ont pas des principes à quoi elles tiennent plus qu'à tout, comme les hommes. Je le vois bien chez mes tantes : ma tante Joséphe, par exemple, ne demanderait pas mieux que de se marier comme les autres femmes !

« Voyant maman si bien disposée, je lui ai demandé ce que papa dirait de ce projet, et surtout grand-père, et puis tous ces gens, les amis de grand-père, ces journaux où ils écrivent et qui racontent tout ce qu'on fait, tout ce monde, enfin, parce

que pour eux, vous comprenez, c'est encore pire de se marier à l'église que pour vous et les vôtres de n'y pas aller : c'est une espèce de trahison!

« Maman m'a dit que papa ne ferait probablement pas d'objections, mais qu'avec grand-père, il y aurait plus de difficultés. Elle ne m'a pas expliqué d'où vient cette différence, qui m'a plus étonnée que tout le reste : car papa n'est pas toujours commode, tandis que grand-père est si bon!

« Il y a encore une autre chose que je voulais savoir. Je ne sais trop comment dire, parce que j'ai peur que vous ne compreniez pas très bien! Enfin, voici! Je voudrais savoir si, indépendamment de ce que diraient grand-père ou papa, ce serait vraiment bien de ma part, de faire ce que je souhaite en pensant à mon bonheur personnel plutôt qu'à l'exemple à donner et aux progrès de l'humanité; parce que je ne voudrais pas, même pour être heureuse, faire une chose qui ne serait pas *bien*, et je connais si peu la vie, que je ne parvenais pas à décider cela par moi-même. Et maman m'a dit :

« — Sois tranquille! le véritable exemple utile à donner, c'est d'apprendre que la sagesse de tous les temps et de tous les pays est toujours la meilleure...

« Et puis, elle m'a promis qu'elle parlerait à papa, à grand-père, enfin qu'elle mènerait la campagne!

« C'est aussi avec sa permission que je vous répons, monsieur; seulement, elle dit qu'il lui faudra quelque temps pour arranger tout, si elle réussit, et elle désire que vous ne m'écriviez pas avant votre retour à Paris... Sauf une ou deux petites cartes postales illustrées, si vous avez le temps!... Et quand vous reviendrez cet automne, elle aura fait tout ce qu'elle peut faire!...

« Maintenant, ... maintenant il faut que je vous l'avoue, monsieur, j'ai moins de confiance que maman! Je ne le lui dis pas, parce que je craindrais de la décourager; mais j'ai un peu peur. Je ne sais ni de qui, ni de quoi : d'un ennemi invisible, de l'imprévu, des idées des gens, enfin de tout! Il me semble qu'il y a entre nous deux comme une énorme pyramide, et qu'il s'agit de la déplacer, et qu'elle est trop lourde pour nos forces! Nous n'aurons guère avec nous, maman et moi, que l'oncle Emmanuel : c'est la perle des oncles, et il n'a pas du tout les idées de grand-père, au contraire. Mais voilà, on le trouve arriéré, dans la famille, et on ne l'écoute guère!

« Connaissez-vous, monsieur, des histoires où il y a un jeune homme qui veut épouser une jeune fille d'une famille ennemie ou d'un autre parti? *Roméo et Juliette*, par exemple? Je trouve que cela nous ressemble! Enfin, j'aurai du courage et de la patience! Et vous aussi, monsieur, j'espère!

« Votre dévouée,

J.-J. »

XI

Quand Pierrine voulut aborder avec Pralie la question que soulevait la lettre d'Albin Gressant, elle s'aperçut que la crainte lui fermait la bouche : une crainte physique, puérite, d'être faible et battu, qui sent encore sa chair meurtrie des coups qui l'ont fouaillée. Léonce n'avait pas renouvelé ses violences : pourtant, elle ne pouvait plus le revoir, sans revivre l'horreur de cette heure dont le souvenir évoquait dans son esprit de sinistres histoires de crimes. L'involontaire aveu de cet effroi lui échappa un jour devant sa fille :

— Je n'ai pas encore osé parler à ton père, lui dit-elle.

Le frémissement de la voix, l'inquiétude du regard sou-lignaient involontairement le sens de ces paroles...

Il est rare que les enfans soient renseignés sur la véritable existence de leurs parens : des dissentimens extrêmes, des haines tragiques, des soupçons empoisonnés peuvent s'amasser autour de leur candeur sans qu'ils en soupçonnent les violences. Ainsi Jeanne-Jeannette n'avait jamais rien deviné des scènes jalouses dont Pierrine avait tant souffert. L'imprudente parole éveilla son attention. Hé quoi! sa mère n'osait pas interroger son père sur des projets la concernant, qui pouvaient lui déplaire, non l'offenser? Elle avouait cela en hésitant, avec de l'angoisse dans la voix? Pourquoi? Il lui faisait donc peur? Peur! et que craignait-elle? Autant de questions qui s'enchaînaient, sans que la jeune fille pût remonter jusqu'au premier anneau. Mais dans l'effort même qu'elle accomplissait pour les résoudre, elle se rappelait des paroles surprises au vol, qui lui revenaient avec un autre sens, des impressions qui s'étaient effacées sans se préciser, et ces ombres, ces nuances, ces fantômes s'expliquaient les uns par les autres : en sorte que, peu à peu, cette idée s'em-

para d'elle, qu'il y avait entre son père et sa mère des choses qu'elle ignorait, qui ne devraient pas être, et qui, connues, contribueraient peut-être, comme le malheur de sa tante Louise, à dénoncer les vices ou les périls de leurs arrangemens. Dès lors, sa clairvoyance éveillée guetta les plus légers disparates, s'étonna de l'indifférence qui séparait ses parens, plus encore de n'en avoir jamais été frappée, la surveilla, tâcha de l'interpréter. Partie sur cette piste, son imagination s'égara, en même temps que l'attente et l'incertitude l'énervaient : sa pâleur, ses yeux battus, ses traits tirés, tous ces signes qui transparaissent si vite sur le miroir délicat qu'est un visage de jeune-fille, décelèrent bientôt son trouble intérieur. Jamais Pierrine n'eût supposé qu'une parole emportée aux souffles de l'air pût ouvrir un champ si vaste aux hypothèses d'un cerveau de vingt ans. Sans plus y penser, elle en aggrava la portée en disant, quelques jours plus tard :

— Décidément, il faudra recourir à l'oncle Emmanuel pour arranger cela !

N'avouait-elle pas ainsi que sa crainte, tout autre que la simple appréhension d'une explication délicate, persistait, et que la réflexion l'aiguissait au lieu de la dissiper ?

L'oncle Emmanuel souffrait d'une crise de rhumatismes : l'imagination de sa petite-nièce avait déjà battu bien des buissons lorsqu'il put enfin se prêter à la comédie réglée d'avance pour justifier son intervention.

Un jour que Jeanne-Jeannette devait partir de bonne heure pour joindre les Louson à quelque matinée, il tomba rue Laffitte, à l'heure du déjeuner, comme à l'improviste. Sa verve dérida Léonce, qui s'anima pendant le repas. Par crainte de réveiller les papillons noirs, on évita de parler d'Albrun, quoique l'affaire Vadret, enfin conclue, défrayât depuis plusieurs jours les conversations de la famille. Le vieux médecin était un causeur agréable, quand il le voulait bien : il tira de sa mémoire des historiettes ; il fit des mots, voire des calembours ; ce fut un de ces bavardages à bâtons rompus où l'on rit ensemble, et qui disposent à la bienveillance. On servit le café, on alluma les cigares sans quitter la table. Jeanne-Jeannette, ayant vidé sa tasse bouillante, sortit un instant, revint en chapeau rose, animée, gentille à croquer. Elle embrassa son oncle sur les

deux joues, et disparut en laissant comme une fraîche odeur de violette des bois.

Quand elle eut refermé la porte, l'oncle Emmanuel, qui l'avait suivie des yeux, se retourna vers Léonce et s'écria :

— Dieu ! que cette petite est jolie !... Je suppose que vous n'allez pas la garder longtemps...

Impossible de débiter plus maladroitement : la jalousie de Pralie s'étendait sur tous les êtres qui dépendaient de lui. Les objets en changeaient, non l'essence : toujours elle restait inquiète, morbide, prête à s'exaspérer. Il était jaloux de sa femme avec colère et violence, par âpreté possessive, par imagination sensuelle ; il l'était de sa fille avec tristesse, parce qu'il souffrait de penser qu'un étranger l'emmènerait un jour, et qu'au lieu de l'avoir à toute heure sous les yeux, il vieillirait loin de ce printemps ; surtout, il était jaloux de l'une et de l'autre parce qu'il avait la jalousie dans le sang. Donc, il s'assombrit en répondant :

— Rien ne presse : voyez ce qui est arrivé à Louise !

Pierrine murmura :

— Pauvre Louise !

— Il ne fallait pas la livrer au premier venu, fit le docteur. Ce n'est pas qu'on se soit trop pressé, c'est qu'on a mal choisi. Ce Gagnery porte pourtant sa vilaine âme sur son visage. Que diable voulez-vous que fasse un gaillard pareil, quand on lui offre sans conditions un si fin morceau ? Il le croque et va son chemin. Des parens doivent se renseigner, surtout avec un système comme le vôtre.

— Sans doute, approuva Pralie. On ne regrette jamais d'avoir pris son temps...

Il y eut une pause : l'oncle Emmanuel et Pierrine, mauvais comédiens, échangèrent un regard qu'intercepta Pralie, et qui suffit à le mettre en garde. L'oncle reprit :

— Pour cet animal de Gagnery, on ne peut pas dire que l'occasion s'imposait, non, certes ! Mais il y a des cas où il serait imprudent de la laisser passer : c'est quand elle est bonne !...

Il jeta de nouveau sur sa nièce un regard qui l'invitait à parler et qui fut surpris comme l'autre.

— Eh bien ! commença Pierrine rassemblant son courage puisque nous parlons de cela..

Et elle s'embrouilla, en expliquant que justement une occasion s'offrait d'établir Jeanne-Jeannette, une bonne occasion dont elle se proposait depuis plusieurs jours d'entretenir Léonce. Celui-ci fronçait les sourcils, en jetant au docteur des regards méfiants. Pierrine se hâta d'ajouter que leur excellent oncle n'était pas de trop, d'autant qu'il devait avoir des renseignemens sur la famille. Et elle se mit en devoir de raconter l'idylle de sa fille au tennis d'Auteuil. Léonce interrompit d'un ton sec :

— C'est un étudiant qui veut une maîtresse : qu'il aille la chercher dans les brasseries du quartier !...

Pierrine se récria :

— Comme tu te trompes, mon ami ! Je t'assure que ce jeune homme est très sérieux !

Comme preuve, elle voulut raconter la timide visite d'Albin ; mais Léonce ébranla la table d'un coup de poing :

— Pourquoi ne l'ai-je pas vu ?

A cette question, Pierrine revécut toute la scène de ce jour-là. Elle devint très rouge, et répondit en le regardant en face :

— Tu venais de sortir. C'était peu après l'union de Louise : un jour que tu n'as certainement pas oublié...

Il comprit l'allusion et détourna les yeux ; elle poursuivit, étonnée d'avoir tant osé :

— Au surplus, qu'aurais-je eu à te dire ? Tout restait dans le vague. Moi-même, je ne savais que penser : les vacances pouvaient changer les intentions de ce jeune homme, n'est-ce pas ? Maintenant, les choses se précisent ; il a écrit...

— A toi ?...

— A Jeanne-Jeannette... Oh ! sa lettre est parfaitement honnête : elle s'adresse à nous plutôt qu'à notre fille... Jeanne me l'a remise : la voici... Tu verras que s'il y a des obstacles, ils ne sont pas irréductibles...

Léonce prit la lettre, en parcourut les premières pages, et la repoussa. Pierrine la tendit à l'oncle Emmanuel, qui se mit à la lire avec attention, comme s'il l'ignorait. Pralie avait esquissé le geste de l'intercepter au passage, puis s'était ravisé, avec un haussement d'épaule. Il se versa un verre de cognac, le vida, s'accouda sur la table, la tête dans ses mains ; son visage prenait ce ton de cendre, se marbrait de ces taches livides qui annonçaient les éclats de ses terribles colères ; il gronda sourdement, en se tournant vers Pierrine :

— Tout cela s'est passé derrière moi !... Est-ce qu'on ne me compte plus pour rien ?

Ses regards s'égarèrent ; il continua :

— Pourquoi me tenir à l'écart ?... Suis-je ou non le chef de famille ?... Réponds-moi donc !...

A ce moment, l'oncle l'interrompit avec bonhomie, comme s'il n'avait rien entendu et ne pensait qu'à la lettre, qu'il replia soigneusement tout en parlant.

— Hé ! hé ! l'histoire est assez commune. Un jeune homme rencontre une jolie fille qui lui plaît. C'est un brave garçon, comme on en trouve encore quelques-uns par-ci par-là. Il a une foi, un idéal, de l'honnêteté : il pense que l'amour conduit naturellement au mariage. Un peu vieux jeu pour vous, mais pas mal raisonné ! Après tout, je ne vois pas là ce qui pourrait vous offusquer.

La diversion réussit ; Pralie se retourna contre l'oncle, en prenant au vol le prétexte :

— Mais, sacrebleu ! quand ce ne serait que cette idée du mariage ?... Comment ose-t-il nous en parler, à nous ?... A nous !... Et avec ces façons, comme s'il nous faisait beaucoup d'honneur !... Ignore-t-il nos arrangemens de famille ? nos idées ?... est-ce que tout le monde ne connaît pas les filles de Verrès ?...

Pierrine lui tendit de nouveau la lettre :

— Tu n'as pas tout lu, mon ami... Lis avec attention, je t'en prie !

— C'est trop long : mon siège est fait !

— Non, lis tout, tu le dois !...

A son tour, le docteur insista :

— Vous ne pouvez repousser ce jeune homme sans connaître au moins ses raisons, Pralie !

Pendant que Pralie obéissait en rechignant, il disait à demi-voix :

— Gressant, l'Olivette, Montpellier ?... Il me semble que je connais cela !... Valnontey ?... le docteur Valnontey ?... Oui, oui, nous étions ensemble au second siège... Par exemple, je ne savais pas ce qu'il était devenu, celui-là... Drôle de chose que la vie, hein, Pierrine ?... On se rencontre, on se lie, on se quitte, on se retrouve, on est comme des feuilles au fil de l'eau !... C'est égal, lorsque nous raccommoions ensemble les peaux trouées de tant de braves gens, je n'aurais jamais supposé que

ce collègue pourrait aider à marier ma petite-nièce... qui n'existait pas encore!... Car j'espère bien que vous serez raisonnables, tous!... A commencer par mon frère, dont ce bon jeune homme paraît avoir une peur sacrée...

Un bruit de papier qu'on froisse l'interrompt.

— Elle est bonne! s'écriait Pralie. A le lire, on croirait que nous devrions être très flattés!... Un roi, qui voudrait épouser une bergère, ne s'y prendrait pas autrement... Et il veut que nous consentions à ses simagrées!... Il lui faut un consentement formel... Pourquoi pas sur papier timbré?... Se doute-t-il que ce serait démentir toute notre vie?... Ce garçon est fou à lier, ma parole!...

— Si vous voulez le faire interner, dit posément l'oncle Emmanuel, ce n'est pas à moi que vous demanderez un certificat : je le trouve tout à fait raisonnable!

— Moi aussi, dit Pierrine, surtout après le malheur de Louise.

Pralie se leva vivement, les regarda l'un après l'autre, comme des coupables, et s'écria en croisant les bras :

— Vous êtes d'accord tous les deux?... Ah çà! quelle comédie jouons-nous donc ici?

L'oncle Emmanuel ne se laissa pas effrayer par ces éclats de voix :

— En effet, avoua-t-il, c'est une comédie... Innocente, d'ailleurs : vos violences habituelles nous ont poussés à l'inventer... Elle était mal réglée : tant mieux, j'oublie mon rôle... Jouons franc jeu!... Avec un peu de sang-froid, si possible; car vous n'avez aucune raison pour vous mettre en colère, et personne ne songe à menacer vos droits paternels, encore que vous n'avez rien fait pour vous les assurer. Donc, ne vous échauffez pas pour rien!... Mon grand homme de frère n'a jamais compris que les étoiles; mais vous, qui êtes mêlé à la vie du commun des êtres, n'avez-vous pas encore vu où conduisent vos idéologies?... Pierrine est dans le vrai, en invoquant l'exemple de Louise : quel avertissement pour vous tous!... Et Rhêmes? vous ne sentez rien de louche, autour de lui?... Je crois Josèphe très malheureuse... Il n'y a que le ménage des Albrun qui se tienne... et le vôtre!

En disant cela, le docteur regarda Pralie de telle sorte, que celui-ci détourna les yeux.

— Au surplus, mon cher, reprit-il, si vous avez été révolutionnaire dans votre jeunesse, vous êtes aujourd'hui un bourgeois... Votre femme est une bourgeoise, elle aussi : elle a les vertus de la caste, — peut-être aussi les préjugés... Et votre fille?... Ah! celle-là, elle est plus bourgeoise que vous deux, plus bourgeoise que moi, qui ne le suis pas mal, aussi bourgeoise qu'on peut l'être... Alors, pourquoi vous obstiner à paraître ce que vous n'êtes plus?... Vous n'avez aucune velléité de vous insurger contre la société, avouez-le! Vous vous y êtes fait votre place, elle est bonne, vous le savez, et vous n'y renoncerez pas pour des prunes!... L'occasion s'offre pour votre fille de rentrer dans les cadres : elle ne se présentera pas deux fois. Si j'étais à votre place, Pralie, j'en serais enchanté.

— Moi, je ne le suis pas, riposta Pralie... Je n'ai pas changé d'avis, sur rien! Je ne suis pas de ceux qui changent... D'ailleurs, je ne connais pas ce garçon : je n'admettrai jamais qu'il ait pu se glisser auprès de ma fille, sans que personne me l'ait seulement présenté.

L'oncle Emmanuel éclata de rire :

— Présenté?... Quelle simagrée!... Ah! mon bon ami, vous êtes encore plus bourgeois que je ne l'aurais cru!... Vous êtes presque... un père noble!...

— Mettons!... Jamais je ne donnerai ma fille à ce jeune homme, parce qu'il ne me convient pas... C'est dit, je ne discute plus!

Là-dessus, s'étant versé un nouveau verre de cognac, il le vida d'un trait, et fit mine de s'en aller. Pierrine le rappela du geste :

— Jeanne souffrirait beaucoup, dit-elle d'un ton presque suppliant. La pauvre petite est très éprise...

— Tu ne veux pas que je prenne cette amourette au tragique?

— Je désire que tu la prennes au sérieux.

— Je ne reviens jamais sur une chose dite.

Comme il se dirigeait vers la porte, il y eut deux secondes d'hésitation : un de ces instans où se préparent les paroles décisives, celles qu'il faudrait mûrir longuement et qui tombent si souvent sans calcul, pour changer le cours de la vie. Pierrine regarda l'oncle Emmanuel, qui l'encouragea d'un clignement d'yeux : au moment où Pralie posait la main sur le bouton de la porte, elle lança bravement :

— Tu n'es pas seul à pouvoir disposer de Jeanne : après elle, qu'il faudrait entendre, j'ai mon mot à dire, moi aussi...

Il n'en fallut pas davantage pour déchaîner la tempête. Pralie se retourna violemment, l'afflux du sang gonflant les veines de son cou, de ses tempes ; les yeux injectés, la figure bouleversée, il marcha sur Pierrine, si menaçant que le docteur vint se placer à côté d'elle, prêt à la défendre. Le furieux, à qui les mots manquaient, balbutia :

— Je... ne... suis... pas... Je... ne...

Il râlait presque. L'oncle Emmanuel lui saisit le bras :

— Vous êtes un homme, lui dit-il avec autorité, dominez-vous ! Les explications sont nécessaires : inutile de les rendre plus pénibles par de stériles violences. Pierrine a raison : sa fille est à elle !

Pralie cria :

— Non !

L'homme accoutumé à se posséder a sur les impulsifs l'avantage d'un sang-froid qui l'aide à braver leurs colères. Le docteur ajouta, de sa voix calme :

— Et même, légalement, à elle seule... Dame ! on ne vit pas impunément hors la loi !... Sa mère seule l'a reconnue, et vous n'êtes pas mariés : donc, votre fille ne vous appartient pas.

Comme Pralie le regardait avec des yeux fous, il répéta :

— C'est bien simple : Jeanne n'est qu'à sa mère, parce que sa mère seule l'a reconnue... Comprenez-vous ?... C'est la loi !...

Pralie se mit à arpenter la pièce à grands pas irrités. Ses rancunes imaginaires, ses soupçons injustes, sa jalousie réveillée bouillonnaient au feu de sa colère. Il leva les poings dans le vide, prit sa tête dans les mains, et siffla :

— Alors, je vais la jeter à la rue avec sa garce de mère !...

Pierrine pâlit sous l'injure. L'oncle Emmanuel, indigné, mais toujours maître de lui, étendit le bras vers elle comme pour la protéger ; et il répliqua, de sa voix paisible, qui pourtant commençait à s'échauffer :

— Vous vous faites d'étranges illusions !... Ce serait plutôt Pierrine qui pourrait vous chasser...

Pralie s'arrêta net dans sa course de fauve enfermé. L'oncle poursuivit :

— Rétablissons les faits, voulez-vous ? le commerce est à

elle, les meubles aussi... Quant à l'appartement, le bail est à son nom, — n'est-ce pas, Pierrine?... Je me demande donc ce que vous êtes ici, à quoi se réduit votre seigneurie d'homme, dont vous êtes si fier?... J'ai relu votre contrat d'association, Pralie : je vous assure que rien n'est à vous, sauf la moitié des fonds déposés chez vos banquiers, si vous en avez...

Depuis des années, Pralie exerçait sa prépotence sans s'être une fois demandé sur quels droits elle s'appuyait : jamais il n'eût supposé qu'on la contestât ; aussi reçut-il ce coup inattendu avec une sorte de stupeur. Il balbutia :

— Rien... n'est... à moi?...

L'oncle conclut :

— On vous prend par où l'on peut, mon cher!...

Un instant, on put redouter un de ces flux intérieurs qui terrassent un homme bouleversé, ou l'une de ces impulsions qui le jettent sur son ennemi. Mais le vieux docteur tenait l'adversaire sous son regard ; Léonce reprit sa marche agitée, que scandaient maintenant de petits cris rauques, un souffle haletant, le bruit amorti des talons sur le tapis ; enfin, s'arrêtant devant la table, il saisit une coupe à dessert, l'éleva dans ses deux mains, et la brisa sur le sol.

— Voilà qui est bien ! dit tranquillement le docteur. Rien n'apaise la colère comme de casser quelque chose...

En effet, Pralie se calma presque subitement : sa marche s'interrompit ; il parut réfléchir ; puis il se frappa le front, du geste de celui qui trouve une idée :

— Mais cet homme, fit-il, ce Gressant, ... il veut mon consentement... Irez-vous lui dire que je ne suis pas le père de ma fille?... Vous voyez qu'il me reste une arme... Je répondrai : Je ne veux pas ! Alors, que ferez-vous?...

— Je vais vous le dire, répondit le docteur.

Si indulgent qu'il fût à ces déformations morales dont sa science pressentait les tyranniques origines, il commençait à s'indigner contre un tel égoïsme. Il ajouta donc, de sa voix résolue, en pesant chacune de ses paroles :

— Si Pierrine ne peut pas donner à sa fille le bonheur et la dignité qu'elle désire, s'il vous plaît de vous comporter comme un enfant capricieux, pourquoi voudriez-vous qu'elle supportât plus longtemps vos fureurs, vos soupçons, vos outrages?... Elle est ici chez elle, puisque seule elle possède le peu de force

légale que vous avez introduit dans vos existences... Sa fille lui appartient, le reste aussi... Concluez!...

Léonce écoutait avec la stupeur du malheureux qu'un accident soudain précipite à la ruine, qui le comprend et ne sent que son impuissance. Pierrine eut pitié de sa détresse, et s'avança vers lui, la main tendue dans un geste de paix :

— Rassure-toi, dit-elle, nous ne serons jamais injustes ! Ta part...

L'oncle l'empêcha d'achever :

— Tais-toi ! Ne promets rien !... On ne jette pas ses armes en pleine bataille !... S'il s'agissait de toi seule, tu pourrais être chevaleresque. Mais tu défends ta fille ! Donc, la victoire d'abord ; après, nous verrons :

Puis, se tournant vers Pralie :

— Croyez-moi, ne vous emportez pas !... Vous êtes le plus faible, — et le seul qui songiez à nuire... Nous ne voulons que le bien de Jeannette, — et le vôtre !...

Léonce les regardait tour à tour et les menaçait des mêmes yeux hagards, des mêmes gestes furieux. Comme le docteur haussait les épaules, il s'enfuit : la porte de la chambre, puis presque aussitôt après celle de l'appartement, résonnèrent violemment derrière lui. Pierrine et le docteur se regardèrent un instant en silence. Pierrine murmura :

— Comme vous avez été dur !...

— Bah ! répondit l'oncle Emmanuel, il n'y a rien de tel que la douche pour calmer les furieux. Il en a reçu une bonne. Elle produira l'effet habituel : un peu d'air là-dessus, une petite promenade, ce sera parfait !...

Pierrine restait pensive et pleine de doutes :

— Injuste aussi, reprit-elle plus bas. Il a beaucoup travaillé : notre aisance est son œuvre ; jamais je ne le dépouillerai de ce qui est sien.

L'oncle Emmanuel sentit la vérité de ces paroles : son ardeur à vaincre l'avait entraîné trop loin de la justice, comme il arrive aux meilleurs dans le combat. Mais il n'en convint pas encore :

— Nous verrons cela plus tard, conclut-il. Pour le moment, nous le tenons, serrons l'écrou ! Quand il sera tout à fait inoffensif, nous aurons le temps d'être généreux !

Pierrine gardait une autre crainte, qu'elle n'avouait pas :

elle pensait aux réveils soudains de la brute dans l'homme, à ces impulsions qui résolvent tragiquement les conflits des passions; elle se figurait le retour de Pralie au logis, le repas en commun, la soirée, la nuit, tout ce qui pouvait survenir quand elle se trouverait entre les mains de ce forcené, dans la chambre où elle avait déjà subi ses coups, sans personne pour la protéger; et elle frissonnait comme en ce jour où elle avait senti glisser sur elle une haleine de meurtre...

Il ne se passa rien.

Pralie rentra tard. Elle n'avait pas osé se coucher, et l'attendait dans l'effroi. Il se coucha sans ouvrir la bouche. Il dormit. La journée du lendemain fut pareille aux autres. Il fallut dire à Jeanne que rien n'était encore résolu. La bataille terminée, Léonce conservait une arme, l'inertie : il semblait décidé à s'en servir jusqu'au bout...

XII

L'acte de société pour le rachat de la maison Vadret fut passé chez M^e Lancebranlette, notaire de Rhêmes, entre Charles-Jacques et Albrun, dont il réglait les attributions à la tête de la librairie, puis Hortense, Verrès, Louise et l'oncle Emmanuel, associés à parts inégales. L'oncle Emmanuel en surveilla les termes avec un sens juridique surprenant chez un philanthrope, discutant l'esprit et la lettre de chaque article, ou proposant des clauses que son obstination finissait toujours par imposer. Sa compétence, dans ce milieu d'idéologues et d'ignorans, étonna le notaire : étant seul à connaître les mobiles qui avaient poussé Charles-Jacques dans la combinaison, M^e Lancebranlette possédait seul aussi la clé de l'imbroglio qui réunissait dans son étude ces figures pittoresques, si différentes de son ordinaire clientèle. Aussi ne laissèrent-elles pas d'amuser sa curiosité un peu blasée. Leur candeur, surtout, l'enchantait : tandis que Verrès, solennel et confiant, attribuait aux sentimens les plus généreux le « dévouement » de Charles-Jacques et se reprochait de l'avoir méconnu, le notaire pensait à cette Jehanne d'Arboë, dont l'invisible main tenait les fils de l'intrigue, et sûrement les embrouillait. Il la connaissait bien, l'ayant rencontrée sur quelques points du Tout-Paris aux temps où elle commençait sa carrière

galante. C'était une de ces femmes prévoyantes qui, l'âge approchant, songent à profiter de leurs derniers charmes pour établir, par d'autres moyens, leur règne sur la sottise des hommes. Frottée de gens de lettres, de poètes, de journalistes, elle avait toujours pris des notes ou des croquis, aligné des vers libres ou tourné des « proselettes : » l'ami du jour en retouchait le langage entortillé, les inversions baroques, les mots impropres, les phrases dévertébrées, avant de les porter dans quelque revue bourrée d'esthéticisme où des adolescents et des caillettes les lisaient avec effervescence. Charles-Jacques, qui lui disait tout, lui ayant un jour rapporté les projets d'Albrun, elle y entrevit un avenir pour ses ambitions littéraires, les fit siens, les soutint avec adresse ; en sorte que ce brave Denys, si fidèle à son unie, si incapable de concevoir d'autres joies que celles du foyer, eut pour alliée inconnue cette fille blette, rusée et cupide, lui dut de réussir, — et de servir inconsciemment à désagréger le ménage voisin.

Depuis le début de leur direction, Albrun et Rhèmes travaillaient tous les jours ensemble dans leur bureau commun de la librairie : par un étroit couloir ouvert entre des rayons surchargés, on gagnait une première pièce creusée dans ces galeries de livres comme une caverne dans une mine ; une autre, plus loin, servait de cabinet de réception ; les visiteurs attendaient leur tour dans la galerie, forcés de se lever de leur chaise quand on passait, tant l'espace était mesuré. Dans le bureau, deux tables jumelles s'adossaient l'une à l'autre, garnies de beaux cuivres et datant de la fondation de la maison, qui remontait aux dernières années de Louis XVI. Des fauteuils Empire, des cartonnières, une vitrine réservée aux diverses collections des Vadret, reliées en maroquin rouge, en complétaient l'ameublement. Tout cela avait un air suranné, modeste, honnête et prudent, qui ne rappelait en rien les grandes maisons modernes, confortables parfois jusqu'à l'élégance, laborieuses comme des ruches en activité. Les commis, les comptables, les hommes de peine, dont plusieurs avaient blanchi là, travaillaient sans fièvre, avec la même lenteur, réguliers et taciturnes. Leurs jours s'écoulaient ainsi, tous pareils, depuis l'époque plus ou moins éloignée de leurs commencemens ; aussi ne se doutaient-ils guère qu'un caprice des nouveaux patrons pouvait bouleverser leur tranquille labeur : ceux-ci n'étaient-ils

pas les « gendres » de Rémy Verrès, un des piliers de la maison, qu'ils voyaient depuis tant d'années entrer dans les magasins, de son pas un peu lent, en leur disant bonjour comme à de vieux amis?...

Denys arrivait en même temps que le premier courrier, par l'autobus de l'Odéon : car il attendait avec patience la fin de son bail pour émigrer sur la rive gauche. Il travaillait toute la matinée, déjeunait dans un petit restaurant de la rue de Rennes, se remettait à l'ouvrage, partait après ses employés, et la journée suffisait à peine à son zèle. Marius Vadret, dans ses bons momens, venait l'aider. Ce concours valait peu : le pauvre homme se perdait dans le fouillis des correspondances et des dossiers, où sa longue maladie avait semé le désordre ; sa mémoire vacillait parmi les noms, les œuvres, les contrats ; la parole hésitait sur ses lèvres comme le son dans un instrument fêlé ; d'impuissantes révoltes secouaient l'âme enfermée dans ce corps ravagé : après s'être épuisé en efforts stériles, il partait en traînant ses jambes raidies, les membres tirillés par les spasmes comme ceux de quelque lugubre pantin. Du reste, il gardait l'amour de sa profession, tremblait de voir la maison déchoir, et vouait à ses successeurs un mélange de sollicitude et de rancune que seule l'intelligente bonté d'Hortense savait comprendre.

Souvent celle-ci, qui visitait tous les appartemens du quartier, entraît, en passant, dans la librairie. Parfois, elle amenait le petit Antoine, dont les espiègleries rendaient un sourire aux lèvres du parrain. L'enfant adorait les images. Son père voulait toujours lui retirer les livres où il les cherchait, par crainte qu'il déchirât les feuilles. Vadret, qui le suivait de son regard éteint, ne manquait jamais de prendre sa défense :

— Va, va, mon gros ! On voit que tu as déjà le goût de la librairie ! Tu as raison, c'est un beau métier, on ne l'aime jamais trop tôt!...

Si frêle que fût le lien, c'était celui qui rattachait son effort interrompu au travail de l'avenir. Antoine n'était que son filleul, n'importe ! il gouvernerait un jour la maison, retrouverait partout ses traces, et il faudrait bien qu'il évoquât de temps en temps l'image du parrain disparu...

D'autres fois c'étaient, dans le couloir ou le bureau, de rapides dialogues entre les deux unis, qu'abrégeaient un visiteur à

recevoir, la sonnerie du téléphone, des lettres urgentes à signer. L'intimité du ménage s'affirmait à chaque parole : Denys s'inquiétait tendrement d'Hortense qui, pour monter des étages, oubliait de ménager la nouvelle grossesse qu'elle commençait ; Hortense le plaignait de son travail acharné. Il disait :

— Prends garde, tu en fais trop ! Nous avons six mois devant nous pour trouver cet appartement !

— C'est toi qui te surmènes, répondait-elle. Tu travailles tout le jour ici, et chez nous la moitié de la nuit.

— C'est que j'ai tout à apprendre du métier. Plus tard, quand les choses seront sur un bon pied, j'aurai du loisir.

Lorsqu'elle partait, il l'accompagnait dans le couloir, l'embrassait sous les yeux des commis, et ceux-ci, derrière son dos, échangeaient leurs réflexions :

— Pourquoi ne se sont-ils pas mariés comme tout le monde ? demandait l'un d'entre eux, inconscient interprète de l'opinion moyenne, hostile aux singularités.

Un indépendant de répondre :

— Si ça leur plaît ainsi, c'est leur affaire !...

— Leur exemple montre que Verrès a raison ! affirmait quelque libre penseur. L'essentiel est de bien s'entendre : on n'a besoin pour cela ni du maire, ni du curé !

Il y avait là un vieux comptable, notoirement conservateur, qui avait toujours le dernier mot ; car il levait le nez de son registre et demandait simplement :

— Ceux qui ont des filles, les donneraient-ils comme ça ?

Alors, les pères de famille baissaient la tête et ne disaient plus rien.

Quant à Rhèmes, il arrivait vers onze heures, la cigarette aux lèvres, dans son auto qui l'attendait devant la porte. Il était toujours fringant, pimpant, pressé. Il posait pèle-mêle des questions sans suite, remuait des paperasses sans les regarder, recevait des visiteurs qui l'attendaient depuis longtemps, les écoutait avec distraction, filait sans avoir rien fait. N'étant pas, comme il aimait à le dire, « l'homme des détails, » il abandonnait la besogne courante à son associé ; en revanche, il croyait avoir des idées, et les apportait avec un air de suffisance qui faisait briller ses yeux pâles et s'agiter ses tics. Elles se ramenaient à ceci : moderniser la maison. Tantôt il fallait enjoliver la façade, tantôt quitter la vieille rue où personne ne

passé jamais, ou pour le moins, louer une succursale sur les grands boulevards, et faire flamboyer la firme nouvelle sur des affiches lumineuses, entre deux scènes de cinématographe. Effrayé, Denys objectait le caractère général de la librairie. Charles-Jacques alors s'écriait :

— Eh bien ! renouvelons tout, de fond en comble !...

Son geste de mépris rejetait au pilon le vieux fonds respectable et solide : les historiens que la méthode moderne a vieillissés, mais dont les recherches ont marqué d'importantes étapes ou fixé les jugemens de nos pères sur les grands faits qui gouvernent encore notre vie ; les mémoires et les correspondances, qui offrent aux chercheurs l'inépuisable trésor de leurs renseignemens ; une collection des *classiques français*, dont on appréciait encore, même après l'admirable collection Hachette, les textes soignés, les notes utiles, les beaux caractères ; tant d'autres livres où s'absorbe le labeur d'écrivains patients, qui tracent leur sillage en affirmant sans bruit la sérieuse beauté du travail utile et modeste. Charles-Jacques ne témoignait quelque estime qu'à la collection des ouvrages de sociologie, en raison de leur diffusion et parce que les journaux les citaient souvent : encore eût-il voulu qu'au lieu d'en réserver l'accès à des penseurs désintéressés comme Verrès, on l'ouvrit aux meneurs de la politique, aux orateurs, aux tribuns, aux parlementaires, aux ministrables ; mais la direction en appartenait à Verrès, qui, ferme dans ses desseins, ne l'écoutait même pas. Surtout il réclamait la création d'un rayon nouveau, dont la publicité pût s'emparer. Il répétait :

— On ne s'occupe jamais de nous !

— Qu'importe, si nous vendons nos livres ? répondait Denys : si notre fonds conserve sa valeur ? si nos correspondans sont nombreux et solides ? si la *Semaine* augmente son tirage ?... L'affaire est bonne, nous faisons notre apprentissage, il s'agit avant tout de ne rien compromettre.

Charles-Jacques pinçait les lèvres et répliquait :

— Votre ambition n'est pas bien haute !...

Lui, rêvait d'être un éditeur mondain, qui imposât au siècle ses idées et son nom. Après avoir proposé sans beaucoup de conviction, et abandonné sans insistance un certain nombre de projets incohérens, il risqua celui qui lui tenait à cœur. Le hasard lui fournit l'occasion d'en lancer l'idée avec un air de

spontanéité qui lui enlevait toute apparence de calcul ou de préméditation.

Depuis longtemps, la maison publiait les albums du caricaturiste Romain, vieil ami de Marius Vadret. Au moment où Albrun et Rhèmes la reprirent, il y en avait justement un nouveau à l'impression : un recueil où, sous le titre du *Troisième sexe*, l'artiste avait réuni une série de planches raillant les récents triomphes de la femme. Cette fois, soit que le sujet le touchât davantage pour des raisons secrètes, soit qu'il eût subi l'influence du grand et terrible Forain et voulût mordre à son tour, il s'était départi de son habituel détachement : un défilé de figures grotesques, hargneuses, vulgaires ou stupides promenait le lecteur du cirque à l'atelier, de la réunion publique aux grands magasins, chez les couturiers, dans les coulisses des théâtres ou sur les scènes des *music halls*, tandis que des légendes comiques ou féroces soulignaient comme autant de coups de griffes le sens de ces dessins déjà plus qu'éloquens. Un jour qu'on en feuilletait les épreuves en bavardant, Charles-Jacques s'écria, en se frappant le front :

— Voilà qui me donne une idée!...

Sans s'inquiéter du regard épouvanté de son associé, il continua :

— Pourquoi ne fonderions-nous pas une collection nouvelle, réservée aux œuvres des femmes?... qui s'appellerait, par exemple, le *Panthéon féminin*?... Le goût public est aux femmes : poéesses ou romancières, tout est pour elles, aujourd'hui!...

Inquiet, Albrun objecta :

— Ce n'est qu'un engouement passager...

Romain, au contraire, vint à la rescousse :

— Hélas! j'ai peur que non! C'est plutôt un signe d'universelle décadence. Voyez donc : un ouvrage signé d'un nom du théâtre, de la galanterie ou de la noblesse, est sûr de faire son chemin. Qu'il soit bon, médiocre ou mauvais, la presse le lance, l'opinion le porte, il s'impose, il réussit...

Encouragé, Rhèmes posa son doigt sur une planche où l'on voyait, devant un tribunal de femmes, une avocate plaidant devant des juges femmes, pour un pauvre diable assis au banc des accusés entre deux gendarmes femmes, avec cette légende : « *L'âge de la femme.* »

— Vous l'avez dit, cher maître, nous y sommes.

— C'est regrettable, dit Albrun.

— Parbleu ! approuva Romain, mais qu'y peut-on ?... Jamais leurs histoires, leurs vanités, leurs ambitions, leurs toilettes, leurs âmes, leurs crimes n'ont eu tant d'attrait pour la foule : jamais elles n'ont exercé un pouvoir plus despotique sur tous les compartimens de la société : grandes dames ou faubouriennes, héroïnes des faits divers ou de la charité, actrices, fondatrices d'œuvres utiles, doctoresses, avocates, cochères, hallerines, suffragettes ou clubistes, elles tiennent le haut du pavé et nous éclaboussent en passant. Moi, je proteste : c'est mon métier de vieil ironiste, d'amant grincheux du passé. Encore leur sais-je gré de me fournir des motifs, à ces coquines ! Mais vous, qui êtes jeunes, montez bravement dans leurs barques ! exploitez cette nouvelle mode, pendant qu'elle dure !...

— Elle durera toujours autant que nous, dit Rhèmes.

Comme Albrun restait sceptique, Romain lui tapa sur l'épaule en disant :

— Allez-y comme les autres, mon cher ! Il n'y a plus d'Hercule pour arrêter les Amazones...

Rhèmes voulut profiter de cet appui pour insister :

— Que dites-vous du titre, mon cher maître ?

— Le *Panthéon féminin* ? Excellent ! Tout à fait dans le goût du jour !

Albrun, soucieux, demanda :

— Mais qu'y mettrions-nous, dans ce Panthéon ?

En guise de réponse, Romain poussa vers lui un autre de ses dessins : une armée de femmes, en pantalons, exécutaient tous les travaux du sexe fort, tandis que, dans un coin de la planche, un malheureux, barbu et enjuponné, donnait le biberon à un marmot chétif ; la légende disait :

« *Statistique. — Du 31 décembre 1925 au 31 décembre 1926, le nombre des femmes occupées à des travaux utiles, pour la ville de Paris seulement, a passé de 985987 à 1451728. Dans la même période, le chiffre des naissances est descendu de 295206 à 10908.* »

— Allez ! dit-il en riant, vous n'aurez que l'embaras du choix : elles n'ont jamais été si fécondes, que depuis qu'elles n'ont plus d'enfants !

Charles-Jacques risqua :

— Nous pourrions avoir quelque chose de très bien, pour le lancement : *Dix ans d'amour*, par Jehanne d'Arboë.

— Une fameuse recrue, celle-là ! grogna Romain, qui n'était au courant de rien.

Charles-Jacques ne broncha pas :

— Mais non, fit-il, je la connais un peu. Elle a de l'esprit...

— Possible ! concéda Romain, mais quelle rosse !... J'en sais quelque chose, moi : je l'ai vue débiter... Ce n'était pas hier, par exemple !... Et depuis, je l'ai retrouvée un peu partout, ... partout où il y a du mal à faire, s'entend !...

De sa voix grasse de Montmartrois qui soulignait les termes crus, il se mit à détailler une de ces biographies de coulisses, de trottoir, de maisons louches, que traversent des scandales où se côtoient des noms de financiers marrons, de jockeys, de politiciens compromis, de mondains tarés, en égrenant un chapelet d'anecdotes vraies ou fausses enjolivées par la chronique, déformées par les racontars. La figure de Jehanne d'Arboë s'en détachait comme dans une de ces charges à la plume où il est resté sans rival, qui poussent les traits au grotesque sans perdre le fil de la ressemblance et font éclater sur les visages les écailles des lèvres intimes. Par momens, la figure de Rhèmes se crispait dans un effort d'impassibilité, ses yeux se chargeaient de haine ou de colère sous le voile des paupières à demi baisées. Mais Romain, bavard, continuait étourdiment, puisant à même dans ses inépuisables réserves de potins et de souvenirs, pétrissant ces ordures avec son bon rire de Parisien qui ne s'étonne ni ne s'indigne, et fait siffler l'ironie comme une fine cravache vigoureuse. Comme il s'arrêtait pour reprendre haleine, la voix blanche de Rhèmes lança :

— Eh bien ! mon maître, croyez-vous que le livre où Jehanne d'Arboë racontera tout cela, à sa manière, passerait inaperçu ?

— Comment donc ! s'écria Romain, il aurait cent éditions.

— Possible ! mais nous ne le publierions pas ! déclara nettement Albrun qui s'agitait depuis un moment, gonflé d'indignation.

— Pourquoi donc ? demanda Charles-Jacques.

Denys éclata : plus qu'à la vente, il tenait au bon renom de la maison. Que dirait Vadret, en voyant une telle marchandise passer sous le pavillon qu'il avait honoré ? Est-ce qu'au lieu de

favoriser le succès de pareilles créatures, les honnêtes gens ne devraient pas se liguier pour leur barrer la route ?

— Mon cher, nous en reparlerons, dit froidement Charles-Jacques.

Romain baissait l'oreille : il venait de comprendre, et s'apercevait que les mieux renseignés ignorent toujours quelque chose...

XIII

Vers la fin de septembre, les parties de tennis recommencèrent avec le retour des demoiselles Louson. Elles revenaient hâlées par le vent de mer, éclatantes de santé : Roberte, toujours correcte et froide, conservait ce regard insistant dont elle suivait les gestes d'autrui, cet air ennuyé qui déparait sa figure. Quant à Céline, ayant abondamment flirté dans la liberté des bains et des promenades, elle semblait plus ardente que jamais, toute chargée d'amour avec les yeux brûlans, la chair en fleur, un charme de rose épanouie qui s'offre au papillon. Et c'étaient de longues histoires chuchotées à l'oreille, où vibraient les baisers furtifs d'un bel Argentin aux yeux de flamme : parti à la fin de la saison pour sa lointaine patrie, il avait juré de revenir au printemps ; Céline, de son côté, avait juré de l'attendre ; mais ses nous compliqués amenaient une moue un peu dédaigneuse sur les lèvres de Roberte qui, prudente, se méfiait de ce double serment. Les parties, en petit comité, manquaient d'animation. Parfois Louise accompagnait sa nièce, parce que l'oncle Emmanuel lui recommandait de marcher et de prendre l'air : bonne joueuse autrefois, elle s'isolait maintenant dans sa mélancolie, suivant à peine de ses regards dolens les coups où s'illustraient ses compagnes. Céline l'observait à la dérobée, avec une sympathie attendrie et curieuse, comme pour surprendre dans ses attitudes et derrière son front quelques-uns des secrets de l'amour. Roberte, au contraire, réprimait mal une sorte de répulsion ; M. Louson, qui venait parfois chercher ses filles, éprouvait dans son for intérieur un sentiment pareil : mais il n'aurait eu garde de l'avouer, même à Roberte, par terreur de compromettre sa renommée d'homme sans préjugés.

Ce fut donc au tennis qu'Albin et Jeanne-Jeannette se

revirent, un des premiers jours d'octobre. Sans s'être prévenus, ils s'attendaient : Albin savait que Jeanne serait là ; celle-ci, dès le matin, était certaine qu'il viendrait. Ils arrivèrent presque ensemble, doucement émus de la surprise pourtant escomptée, de cette joie anxieuse qui vous point comme une douleur quand sonnent les heures trop attendues. Jointe à la tiédeur du bel après-midi, cette émotion humectait leurs tempes, précipitait leurs haleines, détendait leurs muscles, leur enlevait toute envie de courir sur le terrain sablé. L'amour montait à leurs yeux, à leurs lèvres, sortait du fond d'eux-mêmes comme un effluve ou comme un parfum, chantait dans leurs moindres paroles, vibrait dans leur atmosphère, et ils s'avançaient l'un vers l'autre poussés par la sourde force invincible qui prépare les générations. Mais Céline et Roberte étaient là, guettant toute deux la minute où ce souffle d'amour passerait sur elles, l'une pour le cueillir comme une caresse, l'autre pour le repousser dans un frisson de révolte ; il y avait aussi Louise, à qui Jeanne-Jeannette n'avait encore rien confié, et même un nouveau joueur, un gros garçon joufflu que les amoureux voyaient pour la première fois. Aussi se saluèrent-ils avec réserve, en échangeant, au lieu du cantique d'amour qui les exaltait, de banales paroles sur l'emploi des vacances ou le temps qui restait au beau fixe. Albin dit :

— J'espère que nous jouerons presque tout l'hiver, comme l'an dernier !

— Oh ! s'écria Céline, nous viendrons par tous les temps !... N'est-ce pas le seul moyen de se voir un peu ?...

Son regard courut d'Albin à Jeannette, comme pour les unir ; elle se mit à rire nerveusement ; puis elle présenta le nouveau venu, M. Jean Liverogne. Il était trop lourd pour bien jouer, et allait paraître un peu ridicule. Ses mains molles maniaient la raquette avec gaucherie. Il manquait sans honte les coups les plus faciles. Il se moquait de sa propre maladresse, et regardait en riant ses balles s'en aller partout, sauf au but. En outre, il bavardait insupportablement, comme un ruisseau coule, à la manière de ces gens qui parlent d'autant plus qu'ils n'ont rien à dire, pour se régaler du son de leur propre voix ; et il transpirait avec une regrettable abondance. Il appartenait à l'administration des finances : M. Louson venait de l'introduire chez lui en pensant que l'une ou l'autre de ses filles ferait sa conquête, car il passait pour un parti avantageux. Mais à cette

heure, à côté d'Albin si svelte, élégant et comme éclairé par une lumière intérieure, le pauvre garçon manquait de toute espèce d'agrément, si bien que Céline, après l'avoir mesuré d'un regard sans complaisance, souffla dans l'oreille de sa sœur :

— A-t-il l'air assez bête, aujourd'hui?...

Celle-ci se réservait : le laisser aller de ce joueur sans prétentions inquiétait ses goûts positifs d'ordre; mais elle n'était pas fille à juger un jeune homme à marier sur sa première impression.

On « tira, » en faisant tourner les raquettes. Leur augure fut malicieux : elles associèrent Céline et Albin contre Jeanne-Jeannette et Liverogne, en éliminant Roberte. Celle-ci, au lieu de se rapprocher de Louise, assise devant la cabane avec un livre qu'elle ne lisait pas, s'installa à côté du filet, sous prétexte de juger les coups, et la partie commença sans entrain. Liverogne servait de travers, incapable de placer normalement ses balles : distrait d'ailleurs par la grâce de sa partenaire, il s'efforçait de nouer la conversation dans l'intervalle des jeux, et il fallait sans cesse le rappeler à l'ordre par d'impatiens « *play?* » De son côté, Céline, sans perdre un coup, posait adroitement à son compagnon mille petites questions à deux sens, avec des airs de sainte-nitouche très avertie qui la rendaient tout à fait piquante :

— Vous avez dû bien vous ennuyer cet été, monsieur Gressant?

— Mais non, mademoiselle. J'aime la campagne, ma famille la maison de mon enfance.

— Ah! la maison de votre enfance!... On ne connaît guère ça, à Paris où l'on déménage tous les trois mois!... Mais le tennis?... Vous qui ne manquez pas une de nos parties!... Comment avez-vous pu vous en passer?... Ou peut-être jouiez-vous avec vos sœurs?...

— Mes sœurs ne jouent pas : le tennis n'a pas encore pénétré jusqu'à l'*Olivette* : c'est une invention trop moderne pour nous.

— Trop moderne?... Oh! monsieur Gressant, vous n'êtes plus dans le train!... Il passe déjà de mode en Angleterre... Oui, oui, je le sais par un jeune homme de la République Argentine, que nous avons rencontré à la mer, et qui venait de Londres...

.

— Où en sommes-nous, monsieur Gressant? Avez-vous compté?

— Trois-deux, je crois, mademoiselle.

— Comment, trois-deux? Nous avons au moins quatre jeux!... Dieu! comme vous êtes distrait, aujourd'hui!... Vous êtes encore à l'*Olivette*... Dites-moi, depuis quand êtes-vous rentré?...

— Depuis ce matin, mademoiselle.

— A la bonne heure! Vous avez pensé à nous dès le premier jour... Gentil ça!

— Cinq-deux, monsieur Gressant, nous allons gagner!... Jeanne-Jeannette a fait des merveilles, là-bas; mais Liverogne est par trop maladroit. C'est une vraie panne, ce garçon; il va nous gâter nos parties!... A propos, vous savez que cette pauvre Jeanne-Jeannette n'a pas quitté Paris de tout l'été?...

— Oui... c'est-à-dire... je crois bien qu'elle me l'a dit tout à l'heure.

Céline, la raquette sous le bras, riait en dedans de le voir s'embarrasser ainsi.

— Elle aussi a dû s'ennuyer, la pauvre fille!... Paris l'été, il paraît que c'est abominable!... Plus d'eau pour arroser les boulevards, des odeurs horribles partout, une chaleur de Sénégal!... Brrrr!... Ne trouvez-vous pas que son père est un barbare, de ne pas l'avoir envoyée à la mer comme tout le monde?... Notez que nous l'avions invitée avec nous, et qu'il ne lui a pas permis de venir... Il est d'une sévérité, ce M. Pralie!... Si notre père lui ressemblait, je ne sais pas ce que je ferais, moi!... Aussi je la plains de tout mon cœur!...

— Vous avez la pitié facile, mademoiselle

— Oh! je suis une très bonne amie, monsieur Gressant!... Je vous assure!... Très fidèle... Complaisante, quand j'ai l'occasion de rendre service... On peut compter sur moi en toutes choses!...

En parlant ainsi, elle plantait dans les yeux du jeune homme ses jolis yeux gris, un peu moqueurs, encore plus tendres, qui précisaient: « Si vous avez besoin d'une confidente ou d'une messagère, eh bien! ne cherchez pas plus loin, je suis là! Et ne craignez pas de trahir un secret, cher monsieur! Je connais le vôtre, vous ne m'apprendrez rien!... » Mais cette complaisance

le gênait : timide, d'une réserve un peu ombrageuse, très discret, il tenait à garder pour soi seul sa peine ou son espoir. Il répondit :

— Oh ! j'en suis sûr, mademoiselle !

et s'empessa de ramasser les balles, en criant son « ready ! »

Deux nouveaux joueurs survinrent, les équipes se succédèrent : les raquettes, consultées chaque fois selon l'usage, s'obstinaient à séparer les amoureux, malgré les manèges de Céline impuissans contre le mauvais sort. Albin passa deux longues parties à côté de Louise : elle l'intéressait par son malheur, et il aurait voulu la connaître, attirer sa confiance ou sa sympathie : mais il s'efforçait en vain de la gagner par la déférence de sa voix et de ses manières : Louise lui répondait à peine, sans un sourire, impuissante à fuir l'obsession qui l'isolait dans sa tristesse. Du reste, Albin ne parvenait pas à lui consacrer toute son attention, que les péripéties du jeu rappelaient sans cesse. Elles devenaient inquiétantes : comme par un fait exprès, c'était toujours Liverogne que les tours de la raquette associaient à Jeanne-Jeannette ; et ce mauvais joueur s'en réjouissait avec indiscrétion. Bavard, empressé, il papillonnait avec des grâces de bombyx autour de sa compagne, dominait sa paresse pour lui ramasser ses balles, en suant à grosses gouttes, en sorte que la jalousie d'Albin s'éveilla : qu'était-ce que cet inconnu ? depuis quand venait-il au tennis ? qu'y faisait-il, avec sa maladresse ? Il essaya d'interroger Louise : elle ne le connaissait pas. Alors il recourut à Céline, dans une pause entre deux parties :

— Mademoiselle, pouvez-vous me dire qui est ce nouveau venu ?

L'espiègle, qui se baissait pour ramasser une balle, se releva vivement, en lui plantant ses yeux dans les yeux :

— Un jeune homme qui voudrait se marier, monsieur !...

Il eut un tel regard d'angoisse qu'elle regretta sa malice, et tâcha de la corriger :

— Rassurez-vous, c'est papa qui l'a amené, — pour Roberte !...

Mais le mal était fait : au lieu de la joie du revoir et de la chère espérance, les vrilles de la jalousie lui lançaient le cœur...

Vers la chute du jour, M. Louison survint. Le jeu cessa, on ramassa les balles, on s'habilla dans la cabane ; puis le groupe

habituel, augmenté de Liverogne, se dirigea vers la gare d'Auteuil. Albin et Jeanne-Jeannette, sans s'être concertés, comp-taient mettre à profit le trajet le long du viaduc, où l'on peut aisément s'isoler à deux, en accélérant ou ralentissant le pas. Céline, complice adroite, s'empara de Louise, qui aurait sans cela cheminé à côté de sa nièce ; mais elle ne put attirer Liverogne. Celui-ci, tenace, ne lâchait pas sa partenaire, et s'obstinait à l'encadrer avec Albin de l'autre côté. Inexorable, inextinguible, il l'étourdissait de son babil, riant de son indis-crétion comme tout à l'heure de sa maladresse, sans s'aperce-voir de la froideur de la jeune fille, ni de l'hostilité de leur compagnon qu'assiégeait la tentation de lui sauter à la gorge. Il fallut une nouvelle manœuvre de Céline pour écarter le fâcheux. Par malheur, on approchait du but, Albin s'était énervé, le temps manquait pour les explications : à peine les amoureux purent-ils échanger quelques paroles, dont aucune n'exprima ce qu'ils sentaient.

— Nous n'avons même pas pu jouer ensemble ! fit Albin, rempli d'amertume.

Jeanne répondit mélancoliquement :

— Non, nous n'avons pas pu !

Il la trouva trop résignée et dit, les lèvres amères :

— Vous aviez M. Liverogne...

Un simple regard lui répondit, si franc, si doux, si pur, que toutes ses pensées s'enfuirent. Il murmura :

— Pardon !...

Puis il reprit :

— Il n'y a rien de changé, n'est-ce pas?...

— Qu'est-ce qui pourrait changer ? fit-elle avec un beau sou-rire.

— Mon père a promis de venir en novembre, pour... ce que vous savez... Puis-je avoir un peu d'espoir?...

Déjà troublée, Jeanne-Jeannette acheva de perdre contenance et balbutia :

— Je ne peux pas savoir encore...

— Pourtant, vous m'avez écrit que votre mère...

— Oui, ma mère s'occupe de nous... Mais c'est très lent ; il y a tant de difficultés!... Je lui dirai que vous êtes de retour, et peut-être que la prochaine fois...

Elle laissa sa phrase en suspens.

— La prochaine fois? dit Albin... quand?... S'il fait mauvais temps, par exemple?...

Ils s'aperçurent tout à coup que l'insupportable Liverogne s'était arrêté, pour les attendre, l'air aimable, la bouche en cœur! Jeanne-Jeannette ne put répondre que par un geste vague : si le temps leur était hostile, comme les raquettes aujourd'hui, ils se reverraient Dieu sait quand, la semaine suivante, ou plus tard!... Le tramway de la Madeleine cornait pour le départ; Louise, debout sur la plate-forme, faisait des gestes inquiets : ils se séparèrent sans adieu, avec le sentiment d'une immense incertitude qui les enveloppait. En serrant la main d'Albin, qui montait avec Liverogne dans le petit tramway de Saint-Sulpice, Céline lui jeta un long regard compatissant, en murmurant tout bas :

— Pauvre monsieur Gressant!...

Il eut l'idée de redescendre, de se confier à cette amie un peu frivole, mais si charitable et si tendre, d'invoquer son aide, de la charger peut-être de quelque message. Mais déjà la voiture s'ébranlait au trot régulier de son unique cheval, Liverogne l'étourdissait de questions sur Jeanne-Jeannette, et M. Louson emmenait ses deux filles dont les fines silhouettes encadraient son large dos noir, un peu arrondi.

Il n'était pas content, M. Louson, Liverogne ne s'étant occupé ni de Roberte ni de Céline; et il mordait rageusement ses moustaches grises, en cherchant à s'expliquer cet échec sans humilier son orgueil paternel. Il n'eut pas besoin de chercher longtemps pour l'imputer à Jeanne-Jeannette. Un moment, il garda pour lui cette mauvaise pensée; puis il céda à la tentation de se soulager en l'exprimant :

— Cette petite Pralie est décidément une effrontée coquette! dit-il. Dès qu'un jeune homme surgit, elle s'en empare et ne le lâche plus. L'an dernier, c'était ce pauvre Gressant; cette année, ce sera Liverogne. Du reste, elle y perdra ses frais: ces jeunes gens sont de bonnes familles bourgeoises; jamais ils n'accepteraient... les idées de Rémy Verrès!

Céline l'écoutait avec un imperceptible sourire gourmand et gouailleur; Roberte semblait prête à l'approuver. Il continua :

— Vous savez ce que je pense des préjugés bourgeois : le temps en est passé, c'est convenu! Mais nous n'entendons pas défendre le dévergondage, ah! non!... Et l'histoire de cette

Louise, par exemple, est vraiment scandaleuse... Rentrée à la maison après dix jours de... Je ne sais que dire, car ce n'est pas de l'union libre... Comment voulez-vous qu'on appelle cela?...

La voix flûtée de Céline murmura :

— Une passade, papa!...

M. Louison leva les bras au ciel :

— Des mots pareils!... C'est sûrement cette petite Pralie qui vous les apprend!... Encore une qui finira mal, j'en suis sûr!...

Mais Céline lui prit le bras, d'un geste câlin, et tâcha de le rassurer :

— Sois tranquille, père!... Jeanne-Jeannette est sérieuse, sérieuse, sérieuse!... Oh! beaucoup plus sérieuse que nous!

— Parle pour toi, je t'en prie! dit sèchement Roberte.

Après avoir observé Liverogne tout l'après-midi, elle jugeait qu'il ferait décidément un mari très sortable. Froissée de l'avoir laissé si évidemment indifférent, elle commençait à soupçonner Jeanne-Jeannette de l'accaparer à tout hasard, comme une poire pour la soif au cas où Gressant abandonnerait la partie; et cette combinaison l'offusquait. Roberte, comme sa sœur le lui disait, serait un jour une petite femme très adroite, mais qui ne comprendrait jamais rien à l'amour!

Cependant, Jeanne-Jeannette était presque heureuse. Ce premier revoir, certes, ne répondait guère à son attente; mais elle se sentait si sûre d'être aimée, avec tant de ferveur! Cette jalousie même, si peu justifiée, si sincère, quel gage précieux et certain! N'était-elle pas plus éloquente que toutes les paroles d'amour? Et son cœur s'ouvrait comme un calice, débordant d'une compassion infinie pour la peine qu'elle avait faite sans le vouloir, tout épanouie dans la tendresse. Le nom du bien-aimé voltigeait dans son cœur et sur ses lèvres: « Albin, Albin, Albin... » Bientôt, la tentation de le prononcer la saisit avec tant de force, qu'elle n'y put résister; et elle interrompit la mélancolique rêverie de sa jeune tante:

— Dis, comment trouves-tu ce M. Liverogne?

Louise eut un geste d'indifférence :

— Oh! quelconque!

Jeanne-Jeannette battit des paupières, et sa voix trembla légèrement :

— Et M. Gressant?... Tu ne l'avais jamais vu, je crois?

Louise la regarda au fond des yeux, et répondit de sa

voix grave, où vibrerait la douleur de sa récente expérience :
 — Oh! très bien, mais prends garde! Dans notre situation, il ne faut se fier à personne...

Toute la joie de Jeanne-Jeanette s'évanouit.

XIV

Il y a des violens qui perdent leur force et leur action en cessant d'effrayer. Tel Pralio: détendu comme un ressort cassé par la révélation de son état véritable, il n'essaya pas de prolonger la résistance. En cessant de se prendre pour un maître, il tombait au rang d'esclave: sans transition, son despotisme brutal se réduisit au désir craintif de conserver une part de l'enfant qui n'était plus sienne, des biens dont un arrêt de justice risquait de le dépouiller. Seule, sa jalousie restait aussi passionnée; mais il s'appliquait à la contenir, il la cachait, il la couvait, dans ses longs silences moroses, qu'on n'osait troubler. Jamais Pierrine n'aurait prévu une victoire si peu disputée: même, elle n'y croyait pas assez pour en jouir, ayant tremblé trop longtemps devant ce vaincu. Du reste, à peine écarté cet obstacle, elle en voyait surgir d'autres, plus irréductibles peut-être: il fallait parler à Verrès, et avec lui, les choses se passeraient autrement qu'avec cet impulsif! Elle ne l'avait jamais craint, dans le sens où elle craignait encore Léonce; mais elle avait une peur extrême de l'affliger ou de lui déplaire. Ce sentiment l'arrêta jusqu'à ce que le retour d'Albin et l'approche de la visite de M. Gressant l'obligeassent à s'expliquer enfin.

On trouvait souvent Verrès inoccupé après le repas du soir, qui était toujours d'une extrême frugalité: un potage, un légume, un fruit. C'était l'heure où il laissait volontiers sa pensée errer à l'aventure ou se dissiper en rêverie: c'était celle aussi qu'il consacrait à Louise, si déprimée depuis son triste retour au foyer. Pour tâcher de la reconforter, il semait devant elle les pensées qui l'avaient aidé lui-même dans ses luttes ou consolé dans ses détresses. Il lui parlait des ressources de l'âme habile à tirer d'elle-même les baumes qui guérissent ses propres blessures, des caprices du destin prompt à restaurer la joie de vivre dans les cœurs que le désespoir a frôlés, de la vitalité des jeunes êtres qui se renouvellent comme ces rosiers

dont les tiges coupées repoussent et re fleurissent de mois en mois, tant que la tiédeur de l'année permet à la sève de remonter dans le tronc, de la noblesse qu'il y a pour l'homme à dominer sa souffrance et de la force qu'il puise dans sa volonté de la braver. A ces propos d'une généralité un peu brumeuse, il mêlait parfois des anecdotes de son passé que la fuite du temps avait embellies, et qui montraient, comme de vivantes enluminures, sa sérénité devant la douleur, sa confiance en la vie réparatrice, son joyeux courage, sa tranquille vaillance. La jeune femme l'écoutait en tâchant de sourire, d'un pauvre sourire désabusé qui semblait le muet démenti de cette sagesse où le naturalisme du savant moderne se mêlait au stoïcisme des vieux penseurs : hélas ! toutes les vies pouvaient reflourir, — non la sienne ; il y a des renouveaux de bonheur pour tous les êtres, — non pour elle ; toutes les âmes blessées conservent un peu de foi, — elle pas ; si le courage est facile aux forts, où sa faiblesse en puiserait-elle la provision nécessaire à son long avenir ? Elle regardait son père de ses yeux tendres, elle se serrait contre lui la main dans la sienne, et elle songeait : « Quand cette chère voix se sera tue, quand ces yeux candides se seront fermés sans avoir aperçu le mal, quand je n'aurai plus cette poitrine bien-aimée où me réfugier, je resterai seule avec le petit être qu'il me faudra nourrir, élever, soutenir, avec ce petit être dénué qui n'aura que moi dans le vaste univers ! Au lieu d'être protégée, il me faudra protéger ; au lieu d'emprunter de la force, il m'en faudra donner : où la prendrai-je ?... Comment répandre la chaleur et la lumière, quand on n'a pas eu son rayon ?... Cependant, d'autres épelleront jusqu'au bout le livre d'amour dont je n'aurai connu qu'une page souillée. Malheureuses ou blessées, elles pourront du moins compter sur le respect qui entoure les douleurs des épouses délaissées, des tristes veuves ; moi, je ne suis ni épouse ni veuve, je suis... » Au terme de ces monologues, le mot cruel de l'oncle Emmanuel revenait lui tirer des larmes de honte : « Je suis une fille-mère... »

Cette soirée d'octobre était douce comme un soir de printemps. Louise et son père respiraient sur le balcon, où M^{me} Monnetier venait de leur apporter des chaises, derrière les pots de géranium-lierre dont les dernières fleurs se fanaient. Silen-

cieux, ils rêvaient dans la nuit que piquaient au loin, à des hauteurs inégales, par delà l'espace noir du cimetière, des points lumineux, dont les uns restaient fixes comme des étoiles, dont les autres couraient çà et là comme des feux follets. Louise pensait à un jeu de son enfance, sur ce même balcon, devant ce même paysage nocturne d'où montait une même clameur confuse et sourde : elle jouait à demander ce que c'était que ces lumières allumées à tous les points de l'horizon. L'une ou l'autre de ses sœurs les lui expliquait : ici, rayonnant, l'Opéra ; là, les réverbères espacés des longues avenues droites qui entourent les Invalides ; puis, montant en gradins, ceux de la butte Montmartre, ou du Trocadéro éclairé pour quelque fête. Son père, quand elle l'interrogeait aussi, ne savait jamais répondre : depuis vingt ans qu'il laissait ses regards planer sur cette immensité, il ne distinguait ni les collines, ni les églises, ni les palais, ni les théâtres. Paris, étendu à ses pieds, c'était la Ville : une masse presque abstraite, un amoncellement presque idéal de maisons, d'édifices, de monumens qu'il distinguait mal les uns des autres, un obscur enchevêtrement de rues, de squares, de boulevards, de places, d'avenues où il se perdait aussitôt qu'il dépassait les limites de son quartier, et qui, d'en haut, se confondaient à ses yeux comme les vagues de la mer. Il est vrai qu'en revanche, il savait les noms des moindres étoiles, de celles mêmes qui ne brillent pas plus que des étincelles ou des vers luisans ; mais l'enfant n'y prenait pas plus d'intérêt que lui-même à ces scintillemens terrestres : ces mondes trop lointains ne l'attiraient que par leurs noms symboliques ; tout ce qu'elle souhaitait, c'eût été de savoir s'ils étaient habités par des êtres pareils aux hommes ; or, son père, qui mesurait les étapes de leur marche séculaire, savait la place où ils seraient le lendemain et celle qu'ils occupaient la veille, et pouvait dessiner le tracé de leur route, son père ignorait cela comme elle !... A cette heure pensive où justement le ciel semblait vide et muet, Louise découvrait un sens singulier à ces souvenirs : ce pauvre illustre père connaissait une foule de choses qui n'aident pas à vivre, tandis qu'il ignorait celles qui guident nos pas ; il marchait comme un voyant par les chemins du ciel, et butait comme un aveugle aux pierres de nos sentiers ; souveraine lorsqu'elle se mouvait dans l'espace, sa pensée perdait tout pouvoir dès qu'elle redescendait sur la terre. En réfléchissant aux

maux que cette ignorance avait attirés sur elle, la crainte la saisit qu'il s'en aperçût quelque jour. « Ah ! se dit-elle, qu'il reste parmi ses étoiles ! que son esprit s'y répande et s'y réjouisse ! qu'elles suffisent à ses rêves ! qu'elles lui cachent nos vérités !... » Et doucement, pour l'y ramener si par hasard il songeait en ce moment aux choses de la terre, elle lui demanda :

— Papa, qu'est-ce que cette étoile qui vient de s'allumer là-bas... juste au-dessus du Trocadéro ?

C'était Vénus. Elle brillait presque seule dans le ciel enténébré. Une randonnée de nuages l'emporta bientôt. Louise murmura :

— Comme elle est belle, ce soir !... Oh ! comme elle est belle !...

L'arrivée de Pierrine fit diversion : allait-on rester dehors ou rentrer ? Pierrine dit :

— Il fait si bon...

Et l'on resta. D'abord, ce fut un bavardage amical, à bâtons rompus : on échangeait des nouvelles les uns des autres. Verrès fit l'éloge d'Albrun, qui se mettait sans peine au courant de la librairie, et travaillait avec un zèle admirable.

— Et Charles-Jacques ? demanda Pierrine.

Verrès dut reconnaître que Rhèmes était un peu paresseux ; il l'en excusa :

— Rien de plus difficile que l'apprentissage du travail, quand on a pris le pli de l'oisiveté. Du moins, il fait ce qu'il peut, il est plein de bon vouloir.

Un temps d'arrêt suivit : sauf Verrès, personne n'était vaincu du bon vouloir de Rhèmes. Pierrine dit, dans le silence :

— Écoute, père !... J'aurais quelque chose de grave à te dire. Aussitôt Louise se leva :

— Je suis de trop, je pense.

Pierrine la retint : Louise n'était-elle pas, elle aussi, une victime du système ? et donc, sans doute, une alliée ?...

— Non, reste ! Tu diras ton avis !

Et elle recommença le récit qu'elle avait déjà fait à Pralie, puis à l'oncle Emmanuel : l'idylle du tennis, la lettre d'Albin, les conditions de M. Gressant. C'étaient souvent les mêmes mots, presque les mêmes phrases ; mais elle parlait sans assurance, comme quand on s'adresse à un auditeur mal disposé. Sans la nuit trop dense, elle aurait vu la figure de son père, toujours si

bienveillante, changer d'expression, se tendre et devenir sévère, presque dure. Quand elle se tut, il ne répondit pas tout de suite. Il avait les jambes croisées, les mains jointes sur son genou, dans une attitude recueillie qui lui était familière. Son visage se rasséréna peu à peu; il dit avec son habituelle douceur énergique et tranquille :

— Tu sais, mon enfant, si je respecte la liberté de chacun. Léonce et toi, certes, vous pouvez faire ce que vous croyez le meilleur : je n'aurai garde de vous gêner. Mais ne me demandez pas mon assentiment, c'est plus que je ne puis donner. J'arrive au terme d'une longue carrière : j'en ai consacré une part à défendre la liberté de l'union, qui sera, j'en ai la conviction profonde, une des assises de l'Humanité nouvelle. Comment changerais-je d'avis, sur une question pareille, en raison d'un fait personnel ?

Louise saisit la main de sa sœur, qui se trouvait assise entre son père et elle, et la serra pour l'encourager. Une bouffée de musique apporta, de très loin peut-être, des notes disjointes. Pierrine, avec un léger frémissement, répondit :

— Ce n'est pas cela, père ! Il ne s'agit pas d'une décision solennelle, d'une sorte de manifeste qui s'adresserait à tout le monde. Non, non ! Il s'agit d'un cas particulier, d'une concession, si tu veux, ... d'une concession sur le principe. Tu la ferais sans bruit, pour assurer le bonheur d'une de tes petites-filles. Voilà tout ! ...

Verrès secoua doucement sa tête obstinée :

— On ne peut pas faire de concession sur les principes, dit-il. Nous moins que d'autres, puisque nous sommes des combattans, et à certains égards des chefs. Songez à la campagne que nous avons menée ! Et bien d'accord, n'est-ce pas ? puisque dès que vous avez pu réfléchir par vous-mêmes, toi et tes sœurs, je vous ai exposé les données du problème, et que vous l'avez résolu en pleine liberté, selon votre raison et votre conscience. Le mariage régulier d'une de mes petites-filles, sanctionné par mon aveu ou seulement par ma présence, ce serait le démenti de toute ma conduite : je ne puis me l'infliger à moi-même !

Il réprimait de son mieux l'émotion qui l'avait saisi des les premières paroles de Pierrine ; pourtant, sa voix s'échauffa quand il poursuivit :

— Suppose que la fille ou la petite-fille d'un des piliers de l'ordre établi veuille s'unir selon nos principes : crois-tu qu'il

lui viendrait à l'esprit de demander l'autorisation de son père? Non, n'est-ce pas? Elle saurait trop bien à l'avance la réponse qui l'attendrait! Devant le fait accompli, le père pardonnerait par faiblesse, amour ou bonté: les pères pardonnent toujours. Mais son autorisation ou son approbation, — comment voudrais-tu qu'il les accordât?

Un silence suivit cette déclaration. Les lèvres de Verrès s'agitèrent comme s'il en répétait mentalement les termes, en les pesant. Il conclut:

— Vous êtes libres, je vous le répète; mais l'exercice de votre liberté serait pour mes vieux jours quelque chose de plus qu'un grand chagrin.

Nul reproche n'eût ému Pierrine autant que cette fermeté qui voilait à peine une douleur si sincère. Elle ne répondit pas tout de suite: quelques paroles, — elle en était certaine, — dessilleraient les yeux de cet aveugle. Qu'elle racontât sa vie, ou ce qu'elle savait de celle de Josèphe, et toute l'utopie s'écroulerait. Mais quelle chute pour le croyant! quelle stupeur devant ces ruines! Et le courage lui manquait.

— Tu sais si nous t'aimons, père, dit-elle enfin, tu sais s'il nous en coûterait de t'affliger!... Tu connais le cœur de Jeanne-Jeannette: blâmée par toi, qu'elle vénère comme un Dieu, crois-tu qu'elle pourrait jamais être heureuse?... C'est pourquoi je voudrais tant obtenir une meilleure réponse!... Écoute! N'as-tu jamais pensé que ce qui convient à certains ne saurait convenir à tous?... Jeanne, vois-tu, a un immense besoin d'ordre, de régularité... Elle est une bourgeoise, — rien de plus! — une bonne petite bourgeoise toute simple... Est-ce son caractère ou son éducation qui l'a faite ainsi? Je ne sais pas... Je crois pourtant que c'est là sa vraie nature: elle est née fourmi, comme d'autres naissent cigales... N'en faut-il tenir aucun compte?... Faut-il l'obliger à régler sa vie sur des idées et des opinions qu'elle ne partage pas?... Mais alors, où est la liberté?... Et puis, il n'y a pas seulement cela, il y a aussi les circonstances: ce jeune homme à qui je la donnerais avec tant de confiance, ce sentiment si beau, si pur qu'elle a inspiré, — et qu'elle partage, père! Car je le vois, son cœur est pris tout entier... Faut-il donc l'empêcher d'être heureuse à sa guise, selon l'idée qu'elle a du bonheur?... Faut-il l'opprimer?... Ne serait-ce pas du fanatisme à rebours?...

Verrès avait gardé jus-ju'alors la même attitude immobile, presque hiératique, écoutant de toute son attention, sans que son expression changeât; il se déplaça légèrement, remua son buste, inclina la tête et la releva; et il se mit à parler, lentement d'abord, puis avec plus de certitude et d'élan :

— Les bonnes raisons abondent : il y en a toujours. Le diable n'est-il pas logicien?... Mais, Pierrine, t'es-tu demandé ce que signifient les conditions imposées ou proposées par M. Gressant?

— Elles m'ont paru très simples, père.

— Moi, il me semble que derrière leur sens propre, elles en ont un autre qui m'inquiéterait pour l'avenir de Jeanne...

Pierrine, surprise, chercha un instant sans trouver :

— Je ne le vois pas, dit-elle.

— Le voici : ta fille et son fils appartiennent à deux mondes si différens; si irréductibles, qu'ils sont destinés à se heurter plutôt qu'à s'unir. M. Gressant, gentilhomme sans titre, descend d'une lignée presque féodale de propriétaires terriens : il a hérité ses principes de ses ancêtres, comme ses biens, comme sa maison. Il a une foi religieuse qui n'est pas la foi catholique, c'est vrai, mais qui peut être aussi oppressive, quand elle renonce au libre examen, son principe et sa raison d'être. Or, il y a renoncé, puisque, comme tant d'autres, il s'est soumis aux absolus de la morale chrétienne, et accepte sans les remettre en question les décrets de la morale sociale. Tout cela est respectable, je ne le nie pas, et forme un *bloc*, puisque ce mot s'applique à toutes les doctrines homogènes... Mais quoi! serais-je moins convaincu que lui? ou moins fervent? ou devrais-je admettre que mes opinions, parce qu'elles datent de moi, sont moins respectables que les siennes, parce qu'elles viennent de ses pères?... Non, non, j'y tiens d'autant plus que je les ai passées au crible de ma raison et de mon expérience. J'y tiens par tout ce que j'ai de vigueur intellectuelle et de force morale! J'y tiens comme le paysan à son champ, comme le marin à sa barque, comme le prêtre à son crucifix!... Et tu veux que je les abandonne, pour répondre à cet homme à peu près en ces termes : « Vous êtes un adversaire, peut-être un ennemi; vos ancêtres, s'ils revenaient, me condamneraient pour ma liberté d'esprit; ils condamneraient mes enfans et petits-enfans au nom de toutes les lois qu'ils avaient forgées, dont

nous avons eu tant de peine à briser le carcan. Vous-même, si vous le pouviez, vous rétabliriez pour nous les peines infamantes dont on frappait jadis ceux qui ne s'unissaient que dans l'amour, comme si l'amour, source de vie et de joie, était en soi-même quelque chose de coupable et de honteux. Eh bien ! oublions ces luttes passées, ces persécutions où nous avons été, vous les bourreaux, nous les victimes : autorisez seulement votre fils à épouser ma petite-fille, selon vos rites, non selon les miens, et je proclame à la face du monde, de toute la force qui me reste, que vous êtes dans la vérité, moi dans l'erreur !... » Non, mon enfant, c'est trop attendre de moi !

Les ondes de sa voix, qui avaient monté peu à peu, s'en allaient à travers l'espace ; sa pensée, ainsi que sa voix, tombait sur la ville allongée à ses pieds ; comme pour lui répondre, une sourde clameur s'élevait de cette étendue, un bourdonnement de ruche sonore, dont le labeur ne s'arrête jamais. Il se tut un instant, sans que Pierrine essayât de lui répondre ; et il reprit, d'un ton plus apaisé :

— Si donc M. Gressant vient me demander l'entretien que tu m'annonces, je lui dirai à peu près ceci : « Je n'entends vous imposer aucune condition, mais je n'en puis accepter moi-même. Discuter, à quoi bon ? Il y a trop de choses entre nous : trop de temps, trop d'injustices, trop de cruautés !... Mes enfans sont libres : je n'exercerai nulle pression sur eux. Toutefois, ils ne peuvent vous suivre qu'en s'éloignant de moi ; c'est sur mes conseils sans doute, mais librement, qu'ils ont choisi leur voie ; l'ayant suivie jusqu'au point où nous sommes, j'estime qu'ils se doivent à eux-mêmes d'y persévérer. » Voilà tout ce que je pourrai lui dire.

A l'entendre parler ainsi, un immense découragement envahissait Pierrine : que pouvaient ses raisons contre cette raison qui s'en allait de déduction en déduction comme un marcheur s'en va d'étape en étape, jusqu'au terme fixé à sa course?... Elle essaya pourtant de se débattre encore :

— Mais, père, que répondra M. Gressant?... Nous-mêmes, comment veux-tu que nous acceptions la situation qui nous serait ainsi faite?... Tu n'es pas un homme ordinaire : nous te regardons comme un guide sûr, nous te vénérons, nous t'admirons, l'idée d'entrer en conflit avec toi nous serait intolérable... Jeanne-Jeannette aimera mieux souffrir !

La main de Verrès se leva lentement, pour retomber sur ses genoux. Il resta pensif un moment, les yeux au ciel où de nouvelles étoiles s'allumaient de place en place, écoutant peut-être la secrète harmonie de la ville pleine de murmures et de l'infini silencieux; il dit :

— De tels conflits sont fréquens et féconds en douleur : il n'est pas en mon pouvoir de vous les épargner, puisqu'ils tiennent aux conditions mêmes de la vie sociale. J'ai tâché de vous armer pour les affronter : que pouvais-je de plus?... Quant à moi, je ne puis changer : aujourd'hui comme hier, dans l'ordre intellectuel, je crois raisonner juste; et dans l'ordre de l'expérience, aucun fait ne s'est produit autour de moi qui puisse ébranler mes convictions.

A son tour, Pierrine serra la main de Louise, qu'elle sentit fiévreuse et toute moite, et qui répondit faiblement à sa pression. La même tentation que tout à l'heure l'assaillit avec plus de force : des paroles irrévocables tremblèrent sur ses lèvres, elle réussit à les refouler encore :

— Vraiment, père? demanda-t-elle en détachant ses mots... Vraiment?... Tu n'as rien vu qui puisse t'inspirer quelques doutes?...

Verrès secoua la tête avec confiance :

— Non, rien...

Au moment où ces deux mots tombèrent dans la nuit, il régna un de ces silences soudains comme il s'en creuse parfois dans le brouhaha de Paris, un de ces silences passagers qui vous donnent pour trois secondes l'idée que la vie est arrêtée, ou pourrait cesser : c'est pourquoi Verrès entendit le bruit imperceptible des larmes que Louise se mit à verser.

— Tu penses peut-être à cette chérie? reprit-il. Oui, son malheur est le chagrin de ma vieillesse... A première vue, en effet, on croirait qu'il tient à notre système par quelque fragile lien. Mais regardes-y de plus près, Pierrine, et raisonne! La pauvre enfant s'est trompée dans son choix : nous avons partagé son erreur, ou nous avons été trompés comme elle. Qu'y a-t-il là qui ne se fût produit dans la plus stricte légalité? Cet homme eût-il été meilleur pour avoir pris devant le maire des engagements solennels? Et voici, Louise a du moins recouvré spontanément sa liberté : les humiliations de la procédure n'ont pas aggravé sa douleur. Elle se rattachera donc plus aisément à

la vie; il y aura du bonheur et du soleil pour elle, comme il y en a pour tous ceux qui cherchent la justice en pensant au bien de tous plutôt qu'à des joies personnelles...

Il attira sa fille contre lui, très tendrement, en lui caressant les cheveux, ces fins cheveux d'un blond charmant qui ne l'avaient pas fait aimer; et Louise sanglota plus fort. Elle présentait à peine les vérités que comprenait déjà l'esprit plus mûri de Pierrine : jamais elle n'aurait trouvé de mots pour exprimer ce qui se passait en elle, mais sa douleur s'aggravait de l'aveuglement paternel; ses sanglots se mêlèrent un instant au bourdonnement de Paris, qui montait de nouveau de l'espace autour d'eux; puis ils s'apaisèrent, et leur léger murmure cessa de se mêler à la clameur lointaine.

— Pauvre petite! reprit Verrès, c'est donc toi qui as tiré le mauvais lot!... Une sur quatre, serait-ce la moyenne du malheur?... Mais Pierrine est heureuse, Hortense est heureuse, Joséphe aussi... Quand je ne serai plus là pour t'aimer, chacune d'elles te donnera une part de son bonheur... Vois, Pierrine, vous êtes trois ménages unis, où règne la concorde, avec des enfans bien venus et prospères. On vous honore. Vos affaires réussissent. Si cruel qu'il soit, le malheur de cette enfant ne parle pas plus haut que vos trois bonheurs réunis.

... Ouvrirait-il jamais les yeux? Et quel réveil, s'il sortait un jour de ce sommeil peuplé de rêves!...

— O père! père! gémit Louise.

Elle n'expliqua pas ce cri où elle mit toute son obscure détresse de femme abandonnée, qui sent frémir dans ses entrailles l'angoisse des obscurs lendemains. Pierrine la devina, et frissonna d'impuissante pitié. Verrès dit encore :

— Puisque M. Gressant doit venir, attendons! Qui sait si nous ne le convaincrions pas? Il ne faut jamais désespérer des gens sincères...

ÉDOUARD ROD.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LES RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS

IX⁽¹⁾

HONORAIRES DES AUTEURS ET ARTISTES
DRAMATIQUES

I

Il n'y a rien de surprenant, pour qui connaît les variations historiques de l'idée de propriété en fait de *biens matériels*, à constater la diversité des conceptions successives de nos aïeux en fait de *propriété littéraire*. D'abord, la pensée n'était-elle point chose trop noble pour être assimilée à une marchandise : lorsque Crébillon se plaignit qu'on eût saisi entre les mains des comédiens ses droits d'auteur de *Catilina* et, entre les mains du libraire Prault, la somme pour laquelle cette pièce lui avait été cédée, il fut rendu un arrêt du Conseil d'État qui déclara que « les productions de l'esprit n'étaient point au rang des effets saisissables. » Aujourd'hui, MM. les agens de la Société des auteurs dramatiques savent combien le contraire est vrai.

Ensuite, si l'œuvre imprimée appartient à son auteur, on ne peut dire que ce soit *de plein droit*, mais par la bonne grâce du pouvoir exécutif et policier ; témoin les « privilèges » accordés

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1908.

par le Roi qui constituent le titre officiel du bénéficiaire et légitiment sa paternité sur l'enfant de son cerveau. Certains de ces privilèges faisaient à l'auteur bonne mesure et, par exemple, celui du *Polexandre* de Gomberville en 1637 défendait aussi bien d'extraire de ce roman « aucunes pièces ou histoires pour les mettre en vers, en faire des dessins de comédies, tragédies ou poèmes, » que « d'en contrefaire les planches, tailles-douces et frontispices, » à peine de 15 000 francs d'amende (1).

D'autres auteurs obtenaient par avance des « privilèges généraux » pour les livres qu'ils pourraient publier à l'avenir; mais toujours la propriété dépendait de ce privilège que l'État octroyait exclusivement à qui bon lui semblait, du moins pour les œuvres des auteurs défunts. Antiques ou récentes, celles-là étaient comme un bien *domanial* dont le souverain adjugeait l'exploitation à l'« amé et féal » libraire, muni des lettres scellées à la chancellerie. C'était du privilège, du don gracieux de l'État, que le libraire tenait son droit et non de la cession faite par l'auteur.

Par les traités conclus avec son éditeur, l'auteur ne pouvait conférer une propriété que lui-même ne possédait pas; non plus qu'un écrivain d'aujourd'hui ne pourrait vendre ses ouvrages à titre perpétuel, puisque nos lois actuelles bornent sa propriété à cinquante ans après sa mort. Passé ce délai, sous le régime contemporain, l'œuvre tombe dans le domaine public; sous l'ancien régime elle demeurait propriété de l'État, s'il jugeait opportun de la revendiquer. Un exemple mémorable, au xviii^e siècle, mit en conflit les deux systèmes opposés : La Fontaine avait vendu ses œuvres au libraire Barbin et, durant soixante-six ans, les héritiers ou les concessionnaires de Barbin demeurèrent en fait les éditeurs du fabuliste. En 1760, le roi accorda aux petites-filles de La Fontaine le droit exclusif de publication des ouvrages de leur aïeul, « qui, disait-on, leur appartenaient naturellement par hérédité. » Malgré l'opposition du syndic de la librairie, un arrêt du Conseil ordonne l'enregistrement de ces lettres patentes au Parlement qui, lui, au contraire, déboute les demoiselles de La Fontaine et donne raison aux libraires.

Mais de ce cas isolé, où se heurtent deux théories hostiles, on ne saurait conclure ni que les descendants d'un auteur eussent,

(1) Dans cet article, comme dans les précédents, tous les chiffres sont traduits en monnaie actuelle.

en vertu du droit commun, des titres imprescriptibles sur ses œuvres, puisque au contraire le souverain, par un exemple unique dans l'histoire, leur en faisait cadeau, ni qu'un libraire pût acquérir une propriété permanente, puisque l'État ne la reconnaissait pas et lui était même si opposé, qu'en 1777, lorsqu'on édicta le principe de la propriété littéraire *indéfinie*, on y mit cette condition que l'auteur et sa postérité directe l'exploiteraient *en personne*. Cette propriété ne durerait que dix ans et prendrait fin au plus tard avec la vie de l'auteur, s'il l'avait cédée à un libraire.

Les inspireurs de la mesure nouvelle faisaient valoir « qu'une jouissance limitée, mais certaine, est préférable à une jouissance indéfinie, mais illusoire. » Assez illusoire en effet était le « privilège; » la contrefaçon était depuis longtemps tolérée, sinon admise, et loin de songer contre elle à des poursuites chimériques pour le passé, on décida que tous les livres contrefaits, existant à cette date (1777), seraient estampillés, pour empêcher qu'il n'en fût imprimé de nouveaux à l'avenir.

La contrefaçon, ainsi officiellement reconnue et sanctionnée, ne s'attaquait pas à tous les livres; à preuve le prix de vente de certains fonds de librairie payés plus ou moins cher, non seulement d'après le nombre des volumes en magasin, mais suivant les profits à attendre de leur réimpression ultérieure: à la mort du premier Didot, sa veuve vendit 230 000 francs le *Manuel Lexique de Prévost*, le *Dictionnaire de Ladvocat* et celui de *Vosgien*. Quand l'auteur était demeuré détenteur de son œuvre, comme Boudot de son *Dictionnaire latin-français* dont il lui restait pour 1200 francs d'exemplaires à sa mort, ses héritiers purent tirer 48 000 francs de la cession de cet ouvrage, trente fois réimprimé depuis son apparition en 1704 jusqu'en 1825. Les livres coûteux à établir, dont l'édition mettait dix ans à s'épuiser, ne tentaient guère la concurrence.

Seul d'ailleurs le libraire s'intéressait réellement à la propriété littéraire. Par suite du système des traités à forfait passés avec les auteurs, ceux-ci demeuraient indifférens à la paisible jouissance de leur acquéreur. Étaient-ils exploités par leur éditeur comme une légende persistante porterait à le croire? « Les libraires, disait Gui Patin, sont la peste des gens de lettres...: le métier de libraire est exercé par de grands menteurs et de grands fripons. » Ces boutades sont injustes et sans fonde-

ment : Scarron se louait fort de ses arrangemens avec son éditeur Quinet; Courbé, confrère du précédent, agent général des auteurs illustres du xvii^e siècle, fut l'exécuteur testamentaire de plusieurs et se chargeait durant leur vie de la poursuite de leurs affaires.

Sous Louis XV, les encyclopédistes et les philosophes savaient très bien presser l'éponge et tirer de leurs livres le maximum de rendement. Si ce rendement n'est pas plus élevé, on en sait la cause, c'est que le débit était restreint et, parmi les libraires eux-mêmes, depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la Révolution, il ne se fit pas de grandes fortunes : les plus chanceux, depuis Ulrich Gering et Mentel de Strasbourg jusqu'à Jean-Baptiste Coignard III et Charles-Joseph Panckoucke, ne dépassèrent pas une large aisance. Encore les profits de ce dernier vinrent-ils surtout du journalisme.

L'achat ferme des manuscrits par les libraires fut seul en usage jusque vers 1850 ; les risques, bons ou mauvais, leur étaient réservés. Quand la vente était assurée, le libraire se montrait généreux : le *Règlement des pensionnaires* et les *Heures* étaient payés au Père Croiset, jésuite du collège de Lyon, 6 000 francs, — beaucoup plus cher que *la Nouvelle Héloïse*, — sans doute parce que l'acquisition de ces manuels était obligatoire pour les élèves. Au commencement du xix^e siècle, l'éditeur de livres scolaires donnait 15 francs la feuille in-12, c'est-à-dire 300 francs au plus des volumes qu'il commandait ; de nos jours, un auteur de géographies, très achalandées dans les écoles, a touché durant un quart de siècle 30 000 francs de droits par an. C'est que depuis soixante ans ces droits sont devenus proportionnels, d'abord au nombre des éditions, puis au chiffre des exemplaires. Ceux-là seuls rapportent donc qui se tirent à gros chiffres, c'est-à-dire qui s'adressent à la foule, et ceux-là ne peuvent être que des livres d'éducation, de récréation ou de dévotion.

A ces derniers appartiennent sans conteste les plus gros succès : il n'y a pas de grammaires ou de romans qui se soient vendus autant que tels ouvrages de piété : *Les pratiques de l'amour envers Jésus-Christ, tirées des paroles de saint Paul*, par saint Alphonse de Liguori, ont eu deux ou trois éditions par an depuis 1831 jusqu'à ce jour ; quant aux *Visites au Saint-Sacrement et à la Sainte Vierge*, du même auteur, traduites en

français sur la 13^e édition italienne en 1777, le nombre des éditions *depuis 1811* varie chaque année de 5 à 10; il n'a jamais été moindre de 5; ce livre occupe 80 colonnes du catalogue de la Bibliothèque Nationale

Le plus curieux, c'est qu'il puisse exister, *en divers genres*, des livres à tirages formidables qui demeurent parfaitement inconnus; leur clientèle anonyme a été capable de les multiplier, mais non de les illustrer. Il n'y a pas eu de démocratisation pour la littérature ni pour la science. Ces aristocraties, ouvertes à tous, restent closes en fait pour le plus grand nombre, parce qu'il n'y a point de nivellement des intelligences. La diffusion de l'instruction semble devoir être sans résultat à cet égard; elle n'augmente pas sensiblement le nombre des gens capables de goûter les chefs-d'œuvre, pas plus qu'elle n'augmente le nombre des gens qui les font.

Bien que la richesse du temps présent soit due tout entière à la science, la science ne donne pas la richesse au savant. Ses leçons restent médiocrement salariées par l'État comme aux temps passés, ses livres sont d'un produit presque nul. Un ouvrage capital de mathématiques ou de physique, signé du nom le plus célèbre, se tire à 2000 exemplaires vendus 15 francs et productifs d'un droit d'auteur de 3 francs. C'est une somme de 6000 francs que gagnera en fin de compte une de nos gloires nationales.

Chacun admet qu'une nouvelle équation intégrée se puisse traduire un jour par un accroissement de bien-être général; nul n'ignore que la géométrie, en étudiant les surfaces coniques, a créé l'astronomie qui a engendré les communications maritimes, en permettant au navigateur de se diriger sur l'Océan; mais, comme le livre de géométrie ou d'algèbre ne répond à aucun besoin immédiat, il reste sans acheteurs. On reproche au savant français de vendre en quelque sorte *sa personne*, lorsqu'il sollicite des places officielles et qu'il perd son temps à faire passer des examens, tandis qu'il répugne par un faux point d'honneur à vendre *sa science*, comme font les Américains ou les Allemands. Mais tout aperçu nouveau ne se formule pas d'abord en un brevet, sur cette route où les inventions s'appellent et s'enchaînent: nul ne prévoyait qu'un mouvement de transmission, trouvé par la bicyclette, servirait aux automobiles qui créeraient le moteur à grande puissance, lequel à son tour

créé l'aviation en lui fournissant la force sous un poids léger.

Les seuls livres de science qui donnent un revenu appréciable sont des manuels de médecine ou de chirurgie d'un prix élevé, réédités à 6 000 ou 7 000 exemplaires tous les deux ans et dont chaque tirage rapporte 30 000 ou 35 000 francs à des praticiens universellement recherchés. Mais ces auteurs, pendant les mois où ils s'absorbent dans la correction et le remaniement périodique de leur ouvrage, doivent renoncer à des consultations et à des opérations bien autrement lucratives. Ils éprouvent par là un préjudice très supérieur à leur gain de librairie et, même ici où elle rapporte plus qu'ailleurs, l'on peut dire que la « science » rapporte beaucoup moins que la « clientèle. »

Seulement, il est des sciences qui mènent à la clientèle, et il en est d'autres qui ne mènent à rien, pas même à la notoriété, parce que le grand public traite d'obscurs les noms qu'il a l'injustice d'ignorer. Qu'il s'agisse d'ailleurs de sciences mathématiques ou morales, d'érudition sous toutes ses formes ou de genres littéraires comme la poésie, l'histoire ou la philosophie, les livres ne sont pas beaucoup plus capables qu'il y a deux cents ans de faire vivre sortablement leurs auteurs. Non pas que leur vente ait décréu ; il serait très inexact de dire que les livres « sérieux » ne se vendent pas autant que jadis. Ils se vendent au contraire bien davantage, dans leur ensemble, puisqu'il en paraît dix ou douze fois plus ; mais chacun d'eux, pris isolément, ne fournit à son auteur que des profits médiocres parce qu'il ne s'adresse pas à la masse.

Si quelques-uns ont pénétré jusqu'à la généralité des lecteurs, ils le doivent à des ambiances tout à fait indépendantes de leur propre mérite : aux passions du moment ou au choix d'un sujet en vogue. Augustin Thierry ou Fustel de Coulanges ont eu, je pense, au XIX^e siècle, un peu plus de génie historique que M. Thiers, mais ils n'ont pas écrit *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, capable de se vendre 500 000 francs à une société de spéculateurs.

Il en est des idées et du style comme de toute autre marchandise. Leur prix ne dépend pas de leur rareté. Il y a des objets rares qui sont néanmoins peu demandés : une très belle fille, vertueuse et pauvre, qui cherche un mari est sans doute aussi rare qu'une beauté légère qui cherche un amant ; celle-ci est pourtant d'un placement plus facile.

11

Le nombre des gens qui veulent se distraire étant infiniment plus grand que celui des gens qui veulent s'instruire, il n'y a rien d'étonnant à ce que les journaux aient conquis depuis cinquante ans plus de lecteurs que les livres, ni à ce que les journaux eux-mêmes, à mesure qu'ils atteignaient par leur bon marché des couches plus vastes, aient substitué de plus en plus l'amusement aux idées. De sorte que les écrivains n'ont pas crû en prix à proportion du développement des imprimés et des gros tirages du journal : la prose que les grands quotidiens paient le plus cher étant celle des télégrammes, qui profitent surtout à l'administration des postes. Pour remplir leurs colonnes, il suffisait d'une denrée littéraire aisée à produire, par suite très offerte et très peu payée en raison de son abondance. Si bien que l'homme de lettres qui prétend vivre des journaux, qui, à cette fin, fauche sa pensée en herbe et livre son âme à des cultures sans valeur, fournissant une grosse récolte de « copie, » doit renoncer à affiner sa langue qui se relâche. C'est un nouveau métier libéral, plus rude et moins doré que beaucoup d'autres, pour la majorité de ceux qui l'exercent.

Cependant les journaux, sous leur masse énorme, écrasent les livres. Ils offrent à la population française une somme de lecture *vingt-cinq fois plus grande* que tous les volumes réunis. De ces volumes, il en paraît annuellement 11 000, dont le tirage moyen ne dépasse pas 2 500 ; soit tout au plus 27 millions d'exemplaires, représentant chacun à peu près 350 pages du format in-18 le plus courant. Or la matière d'un numéro de journal ordinaire équivaut à 100 pages de ce format ; soit, en 365 jours, 36 500 pages ou 100 volumes de 365 pages chacun.

Par conséquent, tel journal, qui tire à plus d'un million de numéros, correspond à plus de 100 millions de volumes, c'est-à-dire qu'à lui tout seul ce périodique distribue une quantité de lecture *quatre fois supérieure* à celle de *tous les livres* publiés dans l'année. À côté de ce colosse de la presse, quatre ou cinq autres organes atteignent ensemble deux millions de numéros chaque jour, soit 200 millions de volumes par an. Joignez-y les quotidiens politiques de Paris et de province, le millier de pe-

tites gazettes hebdomadaires qui se publient dans les chefs-lieux de moindre importance, les illustrés, les magazines, dont quelques-uns passent 100 000 exemplaires, et la foule des journaux spécialistes, le total des feuilles imprimées que vous additionnerez ainsi dépassera quelque 600 millions de volumes de 360 pages, 20 ou 25 fois plus que le total des bouquins sortis de chez tous les éditeurs.

Du moins au point de vue de la quantité des lignes et des lettres, de la « justification. » Quant à la qualité du texte, je crois bien que l'homme qui absorberait 100 volumes in-18 aurait un peu plus d'air dans l'esprit que celui qui, d'un bout à l'autre de l'année, ne lit que de la polémique, des feuilletons ou des faits divers.

Il existe une « Société des gens de lettres » composée de 1500 membres. Combien, sur ces 1500, vivent ou pourraient vivre exclusivement de leur plume? Une centaine environ, à l'estime des personnes les plus compétentes. Bien entendu que ces cent auteurs ont autre chose que leur part dans la somme de 500 000 francs distribuée annuellement par la Société à ses adhérens et provenant des *droits de reproduction* de leurs livres ou de leurs articles. Le plus grand nombre des intéressés touchent là-dessus des sommes inférieures à 100 francs, quelques-uns ne reçoivent que des centimes et un petit groupe de romanciers féconds, dépassent 10 000 francs par an.

Les seuls départemens fructueux dans le royaume des lettres sont en effet le roman et le théâtre. La place que tiennent dans l'attention publique ces deux formes les plus « divertissantes » de la pensée écrite, place évidemment supérieure à celle qu'ils occupent dans la vie intellectuelle d'une nation, vient de ce que la majorité des citoyens, absorbée par le travail ou par les affaires, ne demande à la littérature rien de plus qu'un divertissement. Le romancier, l'auteur dramatique, sont seuls dans la corporation à recueillir, par leurs émolumens accrus, les fruits du développement moderne de l'instruction et de l'aisance, en vertu d'un *phénomène économique* qui tient au genre de leurs travaux et où leur mérite n'a rien à voir.

Ils les ont recueillis dès le dernier tiers du XIX^e siècle. On a maintes fois cité les prix exigés des éditeurs par Victor Hugo. Les œuvres que le grand poète a chèrement vendues sont ses

romans et non ses vers. Les dix tomes des *Misérables*, à 40 000 francs chacun, lui rapportèrent beaucoup plus que toutes ses poésies ensemble. Or ce que payaient ainsi Lacroix et Verboeckhoven, ce n'était pas la glorieuse signature d'Hugo, — Voltaire publiant en 1862 *Candide* ou *l'Ingénu* n'aurait pas été traité sur ce pied; — ce n'étaient pas les perles qui se rencontraient dans l'ouvrage, c'était la forte pâte à feuilleton dont il était pétri et qui devait satisfaire les robustes appétits des simples. Les *Mystères de Paris* ou le *Juif-Errant* n'avaient pas valu moins à Eugène Sue, et *Rocambole* fut plus fructueux encore pour Ponson du Terrail.

Pour être de nos jours la seule espèce de livre susceptible d'un débit prestigieux, il n'en résulte, ni que le roman enrichisse généralement son auteur, puisqu'il en est des milliers qui boudent à l'étalage, ni que les œuvres à gros rendement soient toujours des œuvres sans valeur, — cette consolation est refusée aux plumes coutumières de l'insuccès. — Mais il est clair aussi que, dans ce genre le plus goûté du public parce qu'il lui est le plus accessible, les grands succès d'argent vont à des œuvres surtout populaires; lesquelles, après avoir occupé dignement dans leur fleur le rez-de-chaussée d'une riche gazette, et avoir ensuite paru en volumes à divers prix, sont enfin dévorés, sous forme de livraisons à images, en tranches inépuisables par une foule jamais lassée.

Il se peut d'ailleurs que, commercialement, au point de vue des droits d'auteur, le roman même soit menacé de périr dans son triomphe; il se peut que le bon marché moderne des imprimés, qui fut un des facteurs de sa vogue, aboutisse, par suite de la concurrence, à sacrifier le gain dans l'intérêt de la vente et donne finalement au romancier plus de lecteurs que d'argent. Avec l'in-18 ordinaire de 3 fr. 50, où l'auteur à la mode se taillait une part de 20 ou de 25 pour 100, un gros tirage représentait des honoraires enviables. D'habiles négocians remarquèrent qu'en réduisant à 0 fr. 95 et même à 0 fr. 65 le prix demandé au public, on arriverait à une vente très supérieure. Ils commencèrent par des reproductions d'ouvrages connus et acquirent, pour quelques milliers de francs, le droit de les tirer à 100 000 exemplaires.

L'opération ayant réussi, l'éditeur aborda la publication de romans inédits; pour lancer la collection, il n'hésita pas à payer

tel manuscrit 20 000 francs et tel autre 100 000 à un maître contemporain. Aux écrivains moins connus il propose un droit proportionnel de quelques centimes par exemplaire, avec la garantie d'un tirage minimum à 80 000. La combinaison offrait aux auteurs un bénéfice égal, avec une publicité dix ou quinze fois supérieure à celle qu'ils pouvaient espérer ailleurs. Ils ne se firent donc pas prier pour l'accueillir. Le résultat industriel fut excellent. Certes, l'éditeur sait choisir sa prose; il la lui faut d'une certaine qualité pour bien mordre sur le grand nombre. Mais enfin, sous la formidable compression de ce laminoir qu'est le bon marché, ces livres à 0 fr. 65 et 0 fr. 95 deviennent à peu près pareils.

Sous l'uniformité des prix, les volumes qui revêtent l'uniforme de la maison se vendent uniformément. Il n'y a pas un écart de 20 000 entre le meilleur roman et le moins bon, entre le plus original et le plus banal, et tous passent aisément 100 000. Les maisons qui réalisent cette combinaison ingénieuse de rapprocher sous leurs machines rotatives le romancier du lecteur, comme M. Armour, de Chicago, rapproche dans ses boîtes à conserves l'éleveur de bestiaux du consommateur de viandes, savent limiter sagement leurs publications, pour ne pas créer elles-mêmes à leur détriment une surproduction qui les accablerait.

J'admets que leurs émules, — car elles en auront, — imitent cette prudence; il n'en demeure pas moins que l'acheteur s'habituerait aux nouveaux prix, que cette poussée nouvelle ne permettra plus guère de vendre à nos neveux les romans au taux où nous les payions naguère et que, si l'auteur y gagne en renommée, ses droits seront fort amoindris; parce qu'un livre de 0 fr. 95 et de 0 fr. 65, se tirât-il à 100 000, ne peut pas comporter de gros honoraires.

Il peut donc arriver que la marche du commerce et de l'industrie typographique, après avoir enrichi les romanciers dans son premier essor, les appauvrisse par une nouvelle évolution économique.

III

Pour le livre, les frais d'impression sont une charge; pour la pièce de théâtre, les frais de mise en scène sont un profit. Papier,

elichage, tirage, sont pour le livre la condition même de sa publication, comme la pierre ou le marbre pour l'exécution de la statue. Mais ces frais n'ont rien ajouté à la pensée de l'écrivain, ils ne l'ont point parée; tandis que les frais du théâtre ont amplifié, accru la pensée de l'auteur dramatique. Pour le commun des hommes, la pièce jouée par des acteurs, dans un décor, avec des costumes, gagne quelque chose sur la pièce simplement imprimée. Celle-ci, à vrai dire, ne rapporte presque rien. Beaucoup de gens paient 20 francs pour voir représenter une pièce, qui ne paieraient pas un franc pour la lire.

L'auteur dramatique profite, en tant qu'ouvrier intellectuel, de tout ce qui dans le théâtre n'est pas d'une haute intellectualité: du besoin de divertissement et de toute la dépense d'agencement matériel faite pour satisfaire ce besoin. Ce que l'on paie en lui, c'est le plaisir qu'il donne, bien plus que le mérite qu'il a; à preuve le succès de nombreuses pièces qui n'ont pas beaucoup de mérite, mais qui donnent beaucoup de gros plaisir, du plaisir qu'il faut, et même de mille exhibitions qui n'ont pas de mérite du tout, mais dont les amateurs se régalaient. Ce n'est donc pas surtout avec son talent littéraire que l'auteur dramatique « fait de l'argent. » Sa pure valeur intellectuelle ne le nourrirait pas mieux qu'un philosophe.

Il serait vraiment saugrenu de se demander si cela est « juste » ou « injuste. » A qui estimerait le gain des écrivains de théâtre disproportionné avec celui de leurs confrères, il suffit de montrer que, dans le sein même de cette catégorie privilégiée, le succès pécuniaire ne correspond nullement à la portée de l'œuvre, laquelle peut être très grande, sans fournir un nombre de représentations fructueuses égal à celui d'un mélodrame, d'une farce ou d'une féerie qui réussissent. L'auteur, à son tour, quelque favorisé d'argent qu'il puisse être, ne l'est point autant que l'acteur fameux. Entre les artistes encore, suivant qu'ils parlent ou qu'ils chantent, la hiérarchie du salaire crée une démarcation et, parmi les chanteurs des deux sexes, le registre de leur voix vaut aux sopranos et aux ténors des cachets inconnus aux contraltos et aux basses.

Le profit des dramaturges contemporains tient à des causes simplement économiques: *l'acteur a gagné bien avant l'auteur.* Aux xvii^e et xviii^e siècles, le théâtre vivait en renouvelant souvent les pièces pour le même public, faute de pouvoir renou-

veler le public pour la même pièce. Aucune ne pouvait donc fournir des droits très élevés. Par ce seul fait que les spectateurs capables de payer leur place ont augmenté en nombre, la situation respective des créateurs et des interprètes s'est modifiée; sans qu'il y ait lieu d'ailleurs de rechercher si ce public, décuplé en effectif et en richesses, est celui de la Comédie ou celui de la Foire.

Au temps où les Confrères de la Passion, associés aux Enfans Sans-Souci, constituaient hors la Porte Saint-Denis l'unique troupe parisienne, l'auteur et entrepreneur d'un mystère reçut à Nantes 480 francs (en 1475). Cet impresario, qui touchait ainsi des droits dans son théâtre, au mépris des réglemens actuels de la Société des Auteurs, est le seul dont les honoraires me soient connus. En revanche, j'ai rencontré quelques types d'allocations « à l'ordonnateur des mystères : » 159 francs à Dijon (1473); à Rennes (1485) à trois compagnons nommés les « galans sans souci, » — venaient-ils en tournée de la capitale? — pour une farce jouée devant le duc de Bretagne 634 francs, soit 211 francs chacun; à Amiens (1499), à l'acteur qui a tenu le rôle de Lucifer dans le *Mystère de la Passion*, 70 francs.

Aux gages en espèces s'ajoutaient quelques collations : à Sisteron, au xv^e siècle, parmi les dépenses du « mystère des 10 000 martyrs, » les comptes mentionnent, à côté de la poudre pour charger les coulevrines, bonne quantité de pain et de vin « pour soutenir les forces des martyrs » jusqu'à la fin de la pièce. Au xvi^e siècle, les « joueurs de farces qui ont été aux noces de Mgr de la Trémoille » gagnent 50 francs, le même prix qu'un tambourin, et, quelques années plus tard (1512), il n'est donné que 40 francs « à un passant qui a joué un mystère » devant M^{me} de Talmond. En Flandre, l'archiduchesse payait le double pour un montreur d'ours et le triple pour un « joueur de souplesse. » Mais des « joueurs » capables reçoivent 120 francs en Franche-Comté (1549) pour avoir représenté la « moralité de l'empereur Octavien » et deux comédiens engagés deux jours de suite devant l'ambassadeur d'Espagne sont gratifiés de 128 francs en 1612.

C'étaient là des nomades, héros futurs du *Roman Comique*. La province ne possédait encore aucun théâtre stable : on jouait dans une salle d'auberge au bon plaisir de l'autorité, qui, à son gré, permettait de représenter la comédie et de faire battre le

tambour, « sans que ce pût être pendant le service divin, » on enjoignait aux comédiens de quitter la ville « sous peine de confiscation de leurs hardes et chevaux. » Telle localité, où les recettes annuelles des salles de spectacle dépassent aujourd'hui 250 000 francs, ne connaissait encore, à la fin du règne de Louis XV, d'autres divertissemens profanes que les marionnettes et les saltimbanques.

Que gagnait la troupe sédentaire, dite « de l'hôtel de Bourgogne, » parce qu'elle avait acheté au Marais une espèce de mesure, de 32 mètres de long sur 32 de large, dépendant de l'ancien logis en ruines de Philippe le Bon et de Jean sans Peur? Les comédiens, organisés en société, n'y avaient point de gages fixes; ils se partageaient la recette effectuée trois fois par semaine, de deux à quatre heures et demie, — heure de fermeture obligatoire en hiver. — L'un d'eux recevait l'argent à la porte et jusqu'en 1719, aux Français, l'usage voulut qu'un sociétaire contrôlât ainsi les entrées.

Au début du règne de Louis XIII, les places coûtaient 3 fr. 50 aux loges et galeries et 1 fr. 75 au parterre; les gens de qualité faisaient venir la troupe chez eux, ils allaient rarement l'entendre chez elle. Une honnête femme ne s'y serait pas risquée avant le ministère de Richelieu; sur la scène les actrices ne paraissaient qu'en travesti; M^{lle} Beaupré fut une des premières à jouer en femme. C'était le contraire de la danse, où les rôles de déesses et de bergères étaient tenus, sous Louis XIV, par des hommes en jupes.

Bizarre contraste: le théâtre dut sa place mondaine à deux cardinaux. Richelieu mit la Comédie en honneur, Mazarin fut le premier instaurateur de l'Opéra. De leur temps date la transformation des œuvres et des interprètes: ceux-ci vers 1620, vêtus « infâmement, » louaient des habits à la friperie; ils étaient sans feu ni lieu, presque tous filous et leurs femmes communes à la troupe. Gautier-Garguille le premier commença à vivre un peu plus « réglément; » Gros-Guillaume à son tour meubla proprement une chambre, ne voulut point que sa femme jouât et lui fit visiter le voisinage. Mondory rechercha encore; il ne laissait voir son épouse à personne et répondait à qui lui en parlait: « C'est une innocente qui ne bouge des églises. »

Mondory, comme son camarade Floridor, fils d'un mi-

nistre protestant, était un fils de bourgeois, comme plus tard Molière lui-même, par conséquent un « déclassé » au théâtre, au regard de son temps. Son père était juge ou procureur-fiscal de Thiers, en Auvergne. Il eut la gloire de créer le *Cid*, dont le succès valut une assistance toute nouvelle aux tréteaux où Turlupin « le fourbe » et Jodelet « le vieillard » débitaient leurs parades cyniques, où Gros-Guillaume « le fariné » savait, en remuant les lèvres, blanchir son interlocuteur de la poudre qui lui couvrait le visage. « Avec le *Cid*, écrit Mondory à Balzac, on a vu seoir aux bancs de nos loges ceux qu'on ne voit d'ordinaire que dans la *Chambre Dorée* et sur le siège des fleur de lys. Les recoins du théâtre, qui servaient les autres fois de niches aux pages, ont été des places de faveur pour les cordons bleus et la scène y a été d'ordinaire *parée* de croix de chevaliers de l'ordre. »

La scène, ainsi *parée* de deux rangées de chaises de paille qui se transformèrent plus tard en banquettes et se multiplièrent jusqu'à paralyser toutes les évolutions des personnages, était d'ailleurs, nous dit Tallemant, « d'une incommodité épouvantable. Cela gêne tout et il suffit d'un insolent pour tout troubler. » On ne s'avisa qu'en 1759 de déblayer les premiers plans de ces spectateurs qui les encombraient. Ces places, au temps de Corneille, se payaient 20 francs; c'était une jolie source de recettes, et les comédiens gagnaient beaucoup plus que les auteurs, puisque Bellerose, créateur du rôle de *Cinna*, vendit à Floridor 90 000 francs « sa place à l'hôtel de Bourgogne avec ses habits. » Car les costumes appartenaient en propre au comédien jusque vers la fin de l'ancien régime. Il les payait de ses deniers. La garde-robe de Lekain lui aurait coûté 170 000 fr., d'après un mémoire de 1778, et celle de M^{lle} Clairon 250 000 fr.

Que Béjart en mourant ait laissé dans ses coffres, au dire de Gui Patin, 234 000 francs en or, on peut en douter; il est toutefois certain que l'acteur Villiers et sa femme obtinrent de Richelieu 3 000 francs de pension, autant que Racine après *Andromaque*, et que Mondory touchait 7 000 francs, plus que Corneille ne reçut jamais. Aspirant auteur, en langage actuel « stagiaire » puisqu'il eut pour *Mirame* cinq collaborateurs, le cardinal veillait à ce que ses comédiens fussent payés de leur « ordinaire. »

IV

Le Duc d'Orléans, sous Louis XIV, accordait aussi à Molière et à sa troupe, « qui se donnent à lui, » des pensions de 975 francs par tête; mais La Grange note en marge sur son registre que ces pensions n'ont point été payées. La troupe pouvait s'en passer, ainsi que des 3 250 francs par an pour lesquels « M. de Molière fut couché sur l'état en qualité de bel esprit (1663). »

Dès leurs débuts au Petit-Bourbon (1658), les dix sociétaires, assistés d'un « gagiste, » — nous disons aujourd'hui un « pensionnaire, » — à 6 fr. 50 par jour, gagnèrent de quoi vivre : *L'Étourdi* et le *Dépît amoureux* rapportèrent en cinq mois 4 500 francs par tête. Pour l'année suivante, — du 23 avril 1659 au 12 mars 1660, — le montant de chaque part fut de 10 800 francs. On faisait relâche pendant le carême et, le reste de l'année, on jouait les mardis, vendredis et dimanches; les représentations quotidiennes ne commencèrent qu'en 1680. Les jours où le théâtre chômait, la troupe allait en ville; elle se transportait aux environs de Paris chez des grands seigneurs ou des gens de finance, qui la payaient, en raison inverse de leur dignité : les premiers, de 500 à 900 francs, les seconds de 1 000 à 1 300. Fouquet, toujours magnifique, octroya près de 5 000 francs pour *l'École des Maris*, donnée à Vaux en 1661. Louis XIV, pour un mois et demi de séjour à Saint-Germain (1662), où la compagnie joua 13 fois, la gratifia de 45 600 francs.

Les recettes normales oscillèrent d'abord de 635 francs, pour le *Menteur*, à 195 francs pour *Jodelet, maître-valet* ou *Héraclius*. *Cinna* ou la *Mort de Pompée* faisaient 570 et 440 francs, chiffres bien modestes; mais les frais étaient en rapport : 139 francs par représentation. Les plus gros chapitres sont ceux des chandelles 32 fr. 50, des affiches 24 francs, de 4 violons ensemble à 20 francs. En 1662 vint s'ajouter une dépense nouvelle : 48 francs pour 1 sergent et 12 soldats aux gardes, employés soit à la figuration, soit au maintien de l'ordre.

Depuis son transfert au Palais-Royal, le théâtre avait bien grandi : le maximum, jusqu'à l'hiver de 1659, avait été de 1 040 francs avec « *Sanche Pause*; » le 18 novembre, la première

des *Précieuses ridicules* fit 1 733 francs et la seconde 4 550 francs. Chiffre rarement obtenu depuis, dépassé pourtant en 1667 par la première de *Tartufe*, — 6 140 francs, — et surtout par la seconde, où l'on encaissa 9 400 francs, lorsque l'interdiction fut levée deux ans plus tard. Le théâtre avait augmenté ses tarifs :

Un clerc pour quinze sous, sans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer *Attila*.

Le parterre coûtait en effet 15 sous, soit 2 fr. 50 « à l'ordinaire; » mais « à l'extraordinaire, » le dimanche et durant la prime fleur des pièces nouvelles, il était porté à 5 francs. On demeurait debout à ce parterre turbulent de l'ancien régime, qui s'assagit en s'asseyant lorsqu'on y plaça des banquettes (1794). Au temps de Molière, l'on s'y entassait indéfiniment. Les grandes loges se payaient 110 et 130 francs, et on les enchérissait à volonté.

En 1716, le prix normal fut de 13 fr. 50 aux premières de face comme sur les bancs du théâtre et de 7 francs aux loges de côté; au moment de la Révolution, le parterre se payait 4 fr. 50. La salle où les Comédiens français jouaient *Tartufe* était celle que Richelieu avait fait construire dans son palais pour *Mirame*. Elle ne ressemblait en rien aux jeux de paume désaffectés, dont se contentaient alors le théâtre du Marais et même le premier Opéra de 1672, lorsque l'abbé Perrin en obtint le privilège.

Bien que Molière eût augmenté l'effectif de sa troupe, la part de chaque associé monta à 14 400 francs en 1663 et même à 18 800 francs en 1669. Lorsque la mort vint le saisir, en 1673, le grand homme avait distribué à chacun de ses camarades, durant les quinze années de sa direction, 168 000 francs et comme, d'accord avec eux, il touchait double part, il avait encaissé 336 000 francs. Tel fut le gain de Molière acteur et directeur, indépendamment de ses droits d'auteur.

Ceux-ci, beaucoup moindres, montèrent en bloc à 200 000 fr. ; soit qu'ils aient consisté en sommes fixes, une fois payées, — 3 250 francs pour les *Précieuses*, 4 900 francs pour le *Sganarelle*, 6 500 francs pour les *Fâcheux*, — soit que Molière s'attribuât, pour l'*École des Femmes* et les pièces suivantes, un prélèvement proportionnel qui représentait environ le huitième

de la recette. Ce huitième, — 12 pour 100, — ne portait pas comme celui d'aujourd'hui sur l'encaissement brut, mais seulement sur le bénéfice net, partagé entre les comédiens.

La situation pécuniairement exceptionnelle de Molière ne tint pas du tout à son génie exceptionnel, mais à ce motif d'ordre purement mercantile qu'il l'exploita lui-même. Si Molière n'avait pas cumulé les qualités de directeur et d'acteur, il n'aurait jamais obtenu les mêmes avantages comme auteur; tandis qu'avec cette triple qualité et un talent tout ordinaire, il aurait pu gagner autant. Ce qui lui vaut un rang sans égal dans la postérité, ce n'est pas d'avoir écrit trente pièces en quinze ans, puisque d'autres en ont composé davantage et qu'au xix^e siècle par exemple Scribe en fit représenter 125, d'Ennery 210, et que Clairville enfanta vingt vaudevilles en douze mois.

Mais ce qui valut à Molière de son vivant des profits sans égaux alors, c'est d'avoir alimenté lui-même la scène dont il était le chef et le principal interprète. Malgré tout, il fut moins payé comme auteur que comme artiste, parce qu'il lui fallait donner d'autres pièces que les siennes, sa propre fécondité ne pouvant suffire au renouvellement de son affiche, où les chefs-d'œuvre mêmes ne tenaient pas longtemps. Le cas de Molière fut donc un cas spécial et, ce qui le prouve, c'est qu'après sa mort les auteurs continuèrent à toucher des honoraires assez minces, tandis que les comédiens virent augmenter leurs appointemens. La part de sociétaire, jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, oscillait de 15 000 à 24 000 francs.

Au même temps et jusqu'au milieu du xviii^e siècle, aucune pièce ne rapporta 10 000 francs à son auteur. Voltaire en approcha avec *Mérope* (9 950 francs) et Crébillon avec *Catiline* (9 720 francs). Avec la *Métromanie* (1738) Piron n'avait eu que 8 125 francs et Lesage n'avait tiré que 2 000 francs de *Turcaret*. Entre les auteurs et les comédiens la partie à coup sûr n'était pas égale; ces derniers usaient à leur guise de leur monopole officiel, jusqu'à la Révolution de 1789. Sauf en de courtes périodes où la Comédie-Italienne lui fit quelque concurrence, pour les pièces légères, le Théâtre-Français était le seul débouché de la littérature dramatique.

La situation s'est retournée de nos jours à l'avantage des écrivains: ce sont eux qui, par leur groupement en une société unique, se sont constitué un monopole de fait vis-à-vis des

directeurs isolés. Est-ce à dire qu'ils soient parvenus à se rendre maîtres de leurs salaires? Les lois inéluctables que nous avons vues, dans tout le cours de cette histoire et pour toutes les sortes de chiffres, s'opposer à l'asservissement des prix, aussi bien par ceux qui les encaissent que par ceux qui les payent, cette seule catégorie sociale des dramaturges serait-elle parvenue à s'y soustraire par son adresse ou son énergie? Ce serait, dans la vie réelle, une intrigue plus savante et un dénouement plus imprévu que celui de toutes les fictions théâtrales.

Mais il n'en est rien. L'accroissement du profit que les auteurs contemporains tirent de leur œuvre tient à de tout autres causes. Il tient à l'accroissement de leur clientèle en nombre et en richesse. Ceci n'est pas pour diminuer le mérite de Beaumarchais ni de ses successeurs modernes d'avoir, l'un conçu, les autres constitué et géré la puissante « Société des Auteurs; » mais, si les conditions matérielles de la vie ne différaient pas aujourd'hui de ce qu'elles étaient sous Louis XVI, au lieu des 60 000 ou des 100 000 francs annuels de droits que distribuait la Comédie-Française de 1780 à 1789, elle en distribuerait peut-être le double; et ce serait tout. Ceux qui écrivaient pour la scène n'auraient pu s'imaginer qu'il fût possible un jour de distribuer à leur corporation une somme telle que les 5 millions de droits encaissés en 1907.

Il est souvent question, dans l'histoire du théâtre aux derniers siècles, de ce qu'on nommait les « règles, » c'est-à-dire les recettes minima à la suite desquelles une pièce quittait l'affiche et cessait, si elle venait à être reprise, de produire des droits d'auteur. Une pièce « tombait dans les règles » sous Louis XIV lorsqu'elle ne faisait pas plus de 1 900 francs en hiver et de 1 200 francs en été; sous Louis XV (1757) ces chiffres furent portés à 2 550 et 1 680 francs suivant les saisons. En fait, la dépossession de l'auteur au profit des comédiens ne profitait pas à ceux-ci, puisqu'ils cessaient de représenter l'ouvrage, et ne portait pas préjudice à celui-là, puisqu'il n'existait pas d'autre scène où il pût la faire jouer.

De sorte que cette pénalité, draconienne en apparence, était plutôt une garantie pour les écrivains vis-à-vis de l'administration théâtrale qui, de nos jours, est seule juge du niveau où elle entend maintenir les recettes. Il n'en allait pas de même des artifices de comptabilité grâce auxquels les comédiens dé-

pouillaient passablement les auteurs. Les auteurs malheureux surtout : témoin l'histoire maintes fois citée du sieur Louvay de La Saussaye qui, pour cinq représentations de *La Journée Lucédémonienne*, dont le produit montait à 24 000 francs, loin de toucher quelque chose, se trouvait *devoir à la Comédie* une somme de 202 francs. Cet exemple, dont Beaumarchais tira bon parti dans sa campagne contre les sociétaires, tenait à ce que, pour le calcul des droits, — un neuvième du bénéfice net, — chaque pièce avait son budget séparé et, si des frais de mise en scène un peu lourds cadraient avec une chute, le résultat était déficitaire.

Aujourd'hui une chute à la Comédie-Française rapporte quelque chose ; tel ouvrage, qui disparaissait l'an dernier après cinq soirées dont le total s'élevait à 15 000 francs, procurait néanmoins 4 500 francs à son auteur. Car le temps présent au Théâtre-Français a aussi ses anomalies et, sur les droits de 45 pour 100 afférens à la totalité du spectacle, le « lever de rideau, » s'il en existe, prélève un tiers, soit en moyenne 300 francs ; tandis que, dans toutes les autres salles, il n'a droit qu'à 10 francs au maximum.

Si la petite grivèlerie révélée par Beaumarchais était indigne des sociétaires du xviii^e siècle, le mordant écrivain en a beaucoup exagéré l'importance. J'ai eu la curiosité d'évaluer le dommage réel causé aux auteurs, c'est-à-dire la différence entre ce qui leur était promis et ce qui leur était payé : en neuf ans, de 1780 à 1789, il s'élève à 210 000 francs, soit 23 000 francs par an. Il est vrai que la perception du droit sur le *profit*, et non sur la *recette brute*, imposait une lourde charge aux pièces qui tenaient l'affiche trop peu de temps pour amortir leurs frais ; mais, admis de convention expresse, il avait aussi le résultat contraire d'augmenter beaucoup les droits des pièces à succès.

Si l'on compulse les registres du Théâtre-Français, on s'aperçoit bien vite que les faibles droits d'auteur tenaient, non pas tant à la *quotité* du prélèvement ou à la faiblesse des recettes qu'au *petit nombre* des représentations de chaque ouvrage. Ainsi les droits d'auteur de Destouches pour le *Médisant* (1715) ou la *Force du Naturel* (1750) furent de 315 et de 375 francs par soirée ; chiffre égal ou supérieur à la moyenne actuelle dans la moitié des théâtres parisiens. Pourtant, ces pièces rapportèrent

seulement à l'auteur, l'une 4 083 francs, l'autre 4 852 francs, parce que l'une et l'autre ne furent jouées que treize fois.

Pour un acte en vers libres, *Molière à la nouvelle salle* (1782), La Harpe touchait 460 francs par jour, mais pendant quinze jours, pas davantage. Et peut-être était-ce tout ce qu'un semblable à-propos pouvait prétendre; mais des œuvres qui fournissent 1 000 et 1 100 francs par soirée comme le *Séducteur*, comédie en cinq actes du marquis de Bièvre, ou la traduction du *Roi Lear* par Ducis, ne dépassent pas, la première quatorze, la seconde dix-huit représentations. On les reprend trois ou quatre fois l'année suivante et leur carrière est terminée. Un succès médiocre correspondait à sept représentations pour *Macbeth* ou à trois pour *Roméo et Juliette* (1783-1784), avec des droits de 800 ou de 700 francs par séance. De nos jours un accueil assez tiède aux Français correspond, pour un dramaturge connu, au même taux moyen de 800 francs par séance, mais qui se multiplie quarante ou cinquante fois; parce que le public curieux de nouveautés est dix fois plus nombreux que sous Louis XVI.

Un succès d'argent sans précédent au xviii^e siècle fut celui du *Mariage de Figaro*, donné soixante-treize fois en 1784, qui valut à Beaumarchais 89 000 francs de droits; soit 1 220 francs par représentation, chiffre, même de nos jours, plutôt exceptionnel. Mais aujourd'hui, une vogue équivalente à celle du *Mariage de Figaro* se traduirait par 500 représentations et par plus d'un million de droits, perçus tant à Paris qu'en province et à l'étranger.

V

Ce n'est donc ni à leur groupement syndical, ni à la gestion habile et énergique de leurs intérêts, que les auteurs dramatiques doivent l'accroissement de leurs gains, mais à ce fait que leur clientèle s'est grandement étendue et enrichie depuis cent vingt ans : les abonnés de l'Opéra en 1778 étaient au nombre de 112 et payaient ensemble 280 000 francs, — aujourd'hui 1 700 000; — la somme encaissée en un mois d'hiver de l'année 1783 était de 47 000 francs avec un maximum de 5 200 francs. Le maximum actuel est de 23 000 francs et la moyenne de 16 800. Les recettes annuelles des Français ont peu augmenté, mais à côté d'eux

ont surgi quinze scènes de dimensions diverses, où les places se louent à peu près au même prix.

Le théâtre en effet demeure l'apanage de la classe aisée, il vit de la bourgeoisie comme le journal vit du peuple. Sur 100 000 francs de recettes, dans les salles parisiennes, il n'y a pas 10 000 francs provenant de places à 3 francs et au-dessous, et il y a 80 000 francs provenant de places à 6 francs et au-dessus. Ce sont les riches qui, depuis soixante ans, ont fait passer de 5 millions, en 1848, à 25 millions, en 1908, les recettes des grands théâtres, où l'on constate la disparition progressive des petites places.

Les spectateurs qui les occupaient préférèrent les music-halls, Édens, Folies, Divans, Alcazars et Eldorados de leur quartier, où, moyennant une pièce de vingt sous, ils sont, trois heures durant, aussi divertis qu'un empereur des Mille et une Nuits au comble de la puissance, de la magnificence et de l'oisiveté. Et que peut désirer un homme raisonnable en ce monde, sinon d'être cet empereur, ne fût-ce que par cotisation? Notre démocratie parvenue devait posséder un menu-plaisir à la mesure de ses goûts, de son intelligence et de ses ressources, comme elle a des journaux, des romans, des objets de luxe et des hommes d'État, d'un niveau et d'une valeur limités, mais en abondance.

Où l'on voit à quel point le milieu économique nous domine et comment seul il crée les salaires, c'est dans le partage effectif des droits entre les auteurs dramatiques. Voici une société qui organise l'égalité absolue entre ses membres, puisque débutans ou vétérans, inconnus ou célèbres, touchent le même prorata sur la recette brute, sans égard aux bénéfices ou aux pertes de l'entrepreneur. Cependant l'inégalité a beaucoup augmenté entre les auteurs, *par ce seul fait matériel que la clientèle théâtrale s'étant multipliée*, les pièces à succès se jouent beaucoup plus longtemps que naguère, rapportent par conséquent beaucoup plus; tandis qu'avec le renouvellement rapide des spectacles d'autrefois, un plus grand nombre d'ouvrages avaient forcément accès à la scène et personne n'y pouvait faire de très gros profits.

Les auteurs dramatiques seraient au nombre de 4 500 si l'on comptait comme tels les 4 200 stagiaires, — le « stagiaire » est celui qui n'a pas encore cinq actes à son actif, — auteurs de

vagues revues, pochades, proverbes ou « à-propos, » représentés quelques soirs devant des rampes lointaines et ignorées. Négligent 4 000 d'entre eux qui ne sont proprement que des amateurs et touchent ensemble une centaine de mille francs par an, soit 25 francs par tête, — il en est dont les droits annuels ne s'élèvent qu'à 1 fr. 75, — et voyons comment se répartissent, entre les 300 sociétaires et les 200 aspirans bénéficiaires d'un minimum de 500 francs par an, les millions encaissés par la corporation, déduction faite de la part des veuves, enfans et autres héritiers des membres défunts.

Sur 500 auteurs vivans, 7 ont touché en un an plus de 100 000 francs, 8 ont reçu de 50 000 à 100 000 francs, 27 de 20 000 à 50 000, 28 de 10 000 à 20 000, 40 de 5 000 à 10 000, enfin 390 ont reçu de 500 à 5 000 francs. En résumé, une dizaine d'auteurs se partagent le premier tiers, une trentaine le second, et 460 le troisième tiers.

Aux sommes distribuées par la Société s'ajoute le total inconnu des droits recueillis sur des scènes étrangères avec qui nos compatriotes ont directement traité. On retrouverait chez nos voisins et au delà de l'Océan les bizarres caprices de la foule, qui font la vogue ou la chute des œuvres dramatiques dans leur pays d'origine. Tel drame, à peu près ignoré en France, a produit plus d'un million de droits en Amérique; telle comédie, qui a ravi les Parisiens, échoue en Angleterre et donne 85 000 fr. de droits aux États-Unis. Question de traduction parfois ou d'interprétation; question de mentalité aussi: l'« action » voyage mieux que la « psychologie » ou le « dialogue, » et ceux dont la prose voyage mal ont de quoi se consoler en songeant qu'ici la « valeur d'exportation » ne pèse que... dans la balance du commerce.

Mais nous observons en cette profession libérale le même phénomène que dans les autres, où les temps modernes ont accru l'inégalité et exalté les privilèges d'une élite. Nous le remarquerons encore pour les 7 000 artistes dramatiques ou lyriques. Nous ne comparerons pas les pensionnaires actuels de nos théâtres de musique aux chantres que les seigneurs féodaux entretenaient dans leurs châteaux, ni aux maîtrises des cathédrales gothiques, dont le « ténoriste » gagnait au xv^e siècle de 200 à 650 francs par an, plus le logement. Le premier chantre de chapelle d'Anne de Bretagne avait 2 800 francs d'appointemens (1498) et

l'on donnait, à Bruxelles, 21 francs par tête à des « compagnons » qui chantaient, devant l'archiduchesse-gouvernante des Pays-Bas des « chansons à plaisir » (1527); tandis qu'en 1700 le premier soprano du duc de Savoie était payé 6700 francs par an.

Nous ne savons ce que Richelieu donnait à la « signora Léonor, » une « virtuosa » qu'il avait fait venir d'Italie, ni ce que de Nyert, le chanteur préféré de Louis XIII, honoré de l'état de premier valet de chambre, ou Lambert son élève, se faisaient à la Cour; mais, à la fin du règne de Louis XIV (1713), le premier ténor, — haute-contre, — recevait 6000 francs par an à l'Opéra, et le premier sujet féminin du chant y était payé 18000 francs à l'époque de la Révolution.

Aujourd'hui le premier ténor de l'Opéra gagne 150000 francs et, lorsqu'il atteint un certain niveau de célébrité, ses tournées en Amérique lui rapportent, en six mois, trois fois autant. Aucune scène n'est plus assez riche pour se l'attacher à demeure. Sans sortir de Paris, la concurrence des théâtres de drame et de comédie a fait monter le taux d'engagement des acteurs notoires à des prix inconnus de leurs devanciers, je ne dis pas sous l'ancien régime, mais seulement au milieu du XIX^e siècle. Tel, qui excelle aujourd'hui dans la farce, reçoit 80000 francs par an, tandis que son père, qui n'était pas moins aimé dans cette partie, se contentait de 14000 francs il y a quarante ans. De simples divas d'opérette ont un cachet journalier de 500 francs, et la comédienne la plus favorisée peut recevoir, en neuf mois, 230000 francs de son directeur.

« Je perds 500 francs par jour à rester ici, » disait plaisamment un acteur renommé, en quittant la maison de Molière. En effet, les seuls artistes qui n'aient pas augmenté depuis Louis XVI sont les sociétaires de la Comédie-Française, dont le maximum actuel ne dépasse pas 36000 francs, tant en traitemens fixes et en « feux » qu'en participation aux bénéfices. De 1780 à 1789 le nombre des parts était peu différent d'aujourd'hui, — 23 au lieu de 29, — et la part, qui oscilla pendant ces neuf années de 23000 à 43000 francs, valut en moyenne 34500 francs, non compris les feux et diverses gratifications annuelles. Cette rémunération privilégiée s'expliquait par le monopole dont les « Français » de jadis étaient investis; mais on ne s'expliquerait pas comment les « Français » d'aujourd'hui, avec des appointemens restreints, peuvent conserver des « étoiles, » si l'on ne

tenait compte du prestige moral de cette maison et de la dignité qu'elle procure.

Lei comme ailleurs le « rang » se paie ; il intervient dans la fixation des prix. Or les « rangs » subsistent dans notre démocratie, bien qu'ils aient changé. Dans leur querelle avec les auteurs de 1780, les acteurs, pour justifier leur gain, faisaient valoir que « la profession de comédien est ingrate, exclusive de toute autre, que l'on y est abreuvé de dégoûts. » Cent ans après Molière, l'ostracisme contre les « planches » n'avait pas désarmé : pour avoir épousé la nièce du comédien Fréville, fille d'un danseur de l'Opéra, François (de Neufchâteau), le futur comte de l'Empire et président du Sénat, ne put se faire inscrire en 1769 avocat au Parlement ni au Conseil.

VI

La situation sociale des artistes s'est transformée et même celle de quelques-uns d'entre eux a grandi beaucoup plus, on vient de le voir, que leur salaire. Le travail intellectuel, sous toutes ses formes, s'est élevé à une dignité dont les interprètes de l'œuvre prennent leur part à côté des créateurs. Cette évolution est toute récente. Aux temps féodaux, vis-à-vis de l'homme de puissance et de richesse, l'homme de pensée était dans l'attitude où les miniatures des vieux manuscrits nous le font apercevoir : le premier, assis, debout ou à cheval, recevant l'hommage que le second à genoux, incliné, salutateur, lui fait de son livre.

Sous la monarchie modernisée, les cadres avaient conservé la structure de l'ancienne société, dont les mœurs avaient gardé l'empreinte. Être d'épée, d'église ou de robe, c'était être « quelque chose ; » hors cela, l'on n'était rien et de rien. Ces castes d'ailleurs n'étaient point fermées, l'argent y donnait entrée de plein saut ; le mérite, uni à cette sorte d'adresse que nous nommons l'« arrivisme, » permettait aussi d'y avoir accès, et la faveur du prince pouvait porter aux sommets ceux qu'à raison ou à tort elle avait distingués. Mais à la condition qu'ils rentrassent dans le moule politique de l'État, qu'ils suivissent ses filières, c'est-à-dire qu'ils se fussent engagés dans une des carrières ecclésiastique, militaire, ou judiciaire, ou administrative. S'ils se

contenaient d'être de libres génies, ils resteraient en marge des institutions et n'auraient qu'une place médiocre dans la France officielle, qui était alors toute la France. Ces grands écrivains, d'où le xvii^e siècle tire à nos yeux son principal lustre, n'ont été que d'humbles comparses à la cour de Louis XIV.

Non pas parce qu'ils étaient sans naissance et sans biens; mais parce qu'ils étaient « gens de lettres, » au lieu d'être quelque peu maîtres des requêtes, intendans de finance, conseillers au parlement, capitaines de cheval-légers ou aumôniers de prière, voire écuyers de vénerie ou de volière. Racine en fournit un exemple typique : Louis XIV et M^{me} de Maintenon l'envoyaient chercher « pour être amusés par son entretien; » il a « des privances » avec le Roi qui, afin de l'entendre lire Plutarque à haute voix, le fait coucher dans sa chambre.

Quelle inconvenance! « Un homme venu de rien! » s'écrie un contemporain scandalisé. Or, nombre de subalternes que le caprice royal, depuis Henri IV jusqu'à Louis XVI, a métamorphosés en ministres et en grands seigneurs, n'ont pas été de plus haute extraction que Racine. Mais, pour celui-là, il n'est point d'un métier à pousser sa fortune plus loin que l'honneur de la conversation familière. Encore doit-il prendre garde à ne pas aborder les sujets politiques qui ne le regardent pas. Racine le fit un jour, au péril de sa faveur; il osa coucher par écrit quelques idées justes sur le gouvernement qui déplurent, et il fut sèchement remis à sa place : « Parce qu'il est grand poète, dit Louis XIV, veut-il être ministre! »

Cette ironie prête à rire, dans un sens tout opposé à celui où l'entendait le monarque de 1698 dont les choix, en fait de ministres, sont connus à cette époque pour avoir été assez malheureux. De sorte que ces conseillers patentés ne semblent vraiment avoir eu, sur un esprit tel que Racine, d'autre avantage que le brevet. Le pauvre grand homme pourtant accepta la leçon; il demeura navré de son intrusion dans un domaine interdit et nous le voyons, derrière les charmilles de Versailles, combiner avec M^{me} de Maintenon un recours en grâce qu'interrompt le bruit d'une calèche : « C'est le Roi que se promène, cachez-vous. » Et Racine se sauva dans un bosquet.

L'État contemporain, issu d'un parti, « des favoris encore parmi les gens de lettres; à ceux de « son parti » il réservera les menues distinctions, le panache qui se donne par décret, y

compris le panache de corbillard, les apothéoses d'outre-tombe ; mais du moins parmi nous, sauf les cuistres, personne n'a-t-il plus du roi-peuple cette peur que Racine avait du grand Roi ; et c'est quelque chose.

Les gens de lettres, les savans, les artistes en tout genre ont gagné beaucoup à l'avènement de la démocratie et même à un certain abaissement des fonctions publiques. L'ancien régime ne les avait jamais admis aux premiers rangs ni aux premiers titres et Napoléon I^{er}, sous ce rapport, avait imité l'ancien régime. C'était une tradition encore trop fraîche pour être brisée du premier coup. Lorsque le temps sembla venu de décerner à la littérature des récompenses équivalentes à celles qui avaient été jusque-là réservées à l'armée ou à la politique, ces récompenses ne valaient plus grand'chose pour personne et les galons étaient décidément fanés.

Richelieu avait institué l'Académie Française, « compagnie de gens doctes et recommandables pour la connaissance des belles-lettres. » C'était, comme dit Chamfort, une manière de leur donner un « état ; » état bien modeste au début et qu'un « homme de qualité » n'eût point accepté sans déroger. Richelieu qui fondait la corporation n'y entraît pas ; il en était seulement le « protecteur, » comme après lui le chancelier Séguier. Lorsque fut créé le premier jeton académique (1672), on pensa le fixer à un demi-louis d'or, mais on reconnut qu'eu égard au nombre des séances, cela ferait 2700 francs par an et que « ce bénéfice, les grands de la Cour chercheraient, dit un membre de l'Académie, Charles Perrault, à le faire avoir à leurs aumôniers, aux précepteurs de leurs enfans et même à leurs valets de chambre. »

Ce « bénéfice, » qui ne dépassa pas 480 francs jusqu'à la Révolution, les « grands de la Cour » le briguèrent bientôt après pour eux-mêmes ; cette confraternité avec les premiers gens de lettres, les fils et petit-fils des personnages officiels qui l'eussent repoussée, la sollicitèrent comme un honneur. Non que les membres de la Compagnie fussent tous célèbres ou éminens. Les « utilités » de 1635, les « enfans de la pitié de Bois-Robert » que le jovial abbé avait introduits sur la liste pour faire nombre, avaient été remplacés au xviii^e siècle par d'autres « passe-volans » qui ne les surpassaient guère. Mais le corps s'était revêtu d'autorité et de prestige. L'ombre des génies qui, en

moins de cent années, s'étaient assis à la table académique, pla-
nait sur elle et suffisait à la glorifier. Et depuis Napoléon, sans
que l'uniforme palmé de vert dont l'avait doté l'Empereur y
fût pour rien, l'Académie n'a cessé de grandir; mais les gens
de plume ont grandi plus encore, et assez pour se pouvoir passer
d'elle, s'il plaisait à l'envie démocratique de la supprimer
comme une aristocratie importune.

VII

A la fin de l'histoire des revenus, appointemens, bénéfices et
honoraires, une question se pose, qui ne rentre pas dans l'objet
spécial de cet article, puisqu'elle intéresse l'ensemble des tra-
vailleurs et des capitalistes; mais les lecteurs de la *Revue* me
permettront de la traiter ici, parce qu'elle forme le complément
des études précédemment publiées sur ceux que j'ai qualifiés de
« riches. » Richesse très relative, ai-je dit ¹, puisqu'elle con-
siste à dépenser annuellement plus de 2 500 francs par famille.
Mais puisque l'on admet que les recettes globales des Français
montent à 27 milliards de francs, et qu'il existe sur notre ter-
ritoire 11 millions de feux, « 2 500 francs par an constituent
la moyenne de ce qui reviendrait à chacun de ces ménages si
l'on partageait exactement entre eux la masse des salaires et
des revenus. La plupart des journaliers ruraux ne gagnent pas
moitié de ce chiffre, nombre d'ouvriers parisiens le dépassent;
quel que soit d'ailleurs leur état social, ceux qui disposent d'une
somme supérieure à 2 500 francs ne forment pas plus du cin-
quième de la nation.

Les salaires ayant triplé et quadruplé depuis un siècle, tandis
que le coût de la vie doublait à peine et pour beaucoup le chô-
pitres, tels que le blé, ne haussait pas, nul ne conteste que le
bien-être des salariés ne soit deux fois plus grand. Peu importe,
répondent les dévots de l'égalité, que les ouvriers aient vu
croître leur salaire, si les capitalistes ont vu croître davantage
leur fortune; peu importe que les pauvres soient devenus moins-
pauvres, si en même temps les riches sont devenus plus riches;
si la distance entre eux n'a pas varié, si même l'écart a grandi

¹ Voyez la *Revue* du 1^{er} juin 1906, page 619.

entre ceux qui possèdent le moins et ceux qui possèdent le plus.

A ces détracteurs du présent quelques économistes ont cru faire une réponse péremptoire, en montrant la plus-value de la main-d'œuvre concordant avec la baisse du taux de l'intérêt. Il n'a pas été difficile à leurs adversaires d'observer : que le taux de l'intérêt ne signifiait rien ici, que les capitaux pouvaient grossir dans leur ensemble beaucoup plus que leur loyer ne s'amoindriissait. Si le fait se produit, si, dans les recettes globales des Français, les capitalistes prennent plus et les travailleurs moins qu'il y a un siècle, c'est la preuve, concluent-ils, que le progrès profite aux capitalistes plus qu'aux travailleurs.

Remarquons d'abord que les variations du taux de l'intérêt n'ont rien à démêler avec celles des salaires. Aucune connexité entre ces deux phénomènes; l'histoire fournit des exemples, soit d'une baisse des salaires coïncidant avec une baisse du taux de l'intérêt, — au xvi^e siècle, — soit des prix du travail doublant, pendant que le loyer de l'argent demeure immobile — xiv^e au xv^e siècle. — Sans chercher dans le passé, si nous jetons un regard sur le globe nous voyons aux États-Unis l'intérêt élevé de même que les salaires; en Russie, les salaires bas et l'argent cher; en Belgique, les salaires et l'argent également bon marché.

En France, le taux de l'intérêt, après avoir baissé de 1815 à 1848 jusqu'à 3 pour 100, remonta sous le second Empire à plus de 5, et, de sa baisse récente depuis trente ans, il faut exclure les revenus fixes, dont la capitalisation plus haute accroît *nominalement* la fortune publique. C'est un point important à considérer, puisque le grand argument, pour convaincre le travailleur qu'il est spolié, consiste à lui dire : Pendant que le capital sextuplait, — de 1800 à 1908, — les salaires ont simplement quadruplé.

Il est pourtant indéniable que, dans l'industrie et le commerce, la part du patron a diminué. Pour s'en rendre compte, il ne faut pas, comme on le fait parfois, mettre en parallèle dans une affaire quelconque les salaires avec les dividendes : suivant que l'objet de l'entreprise exige plus ou moins de main-d'œuvre, il semblera que le capital reçoit beaucoup ou très peu, *par rapport au travail*, et ce ne sera peut-être pas plus vrai dans un cas que dans l'autre. Il faut savoir aussi quelle est l'importance

du capital initial et non pas seulement le chiffre d'affaires.

Mais, si l'on ne saurait tirer aucune conclusion de la comparaison du bénéfice avec les salaires, on peut comparer le bénéfice sur le même objet à deux époques successives et l'on se convainc alors que, dans ce domaine immense de la production et de l'échange, la part du capital s'est réduite et la part du travailleur s'est accrue. Lorsqu'on entend dire que l'ouvrier a droit au *produit intégral* de son travail, cela veut dire, je pense, que le travailleur capitaliste, — appelé patron, — devrait cesser de prélever, sur le prix de l'objet fabriqué, le loyer de son argent employé à l'achat des outils et des matières premières. En attendant que les capitaux aient été supprimés par ce qu'on nomme l'« organisation coopérative du crédit, » nous constatons déjà que le capital a été réduit à la portion congrue.

Par rapport à ce que prenaient, pour l'intérêt de leurs avances et de leur matériel rudimentaire, les petits patrons il y a cent ans sur chaque kilo de fer, de charbon, de papier ou de cuir, sur chaque mètre de drap ou de toile, sur chaque tonne de marchandises transportée par terre ou par eau, les gros patrons d'aujourd'hui prennent infiniment moins. La distance entre la journée du « maître » et la journée du « compagnon, » qui constituait le bénéfice patronal sous Napoléon I^{er}, multipliée par les deux ou trois mille « compagnons » qu'emploient les sociétés industrielles de nos jours, représenterait pour elles un bénéfice cinq ou six fois supérieur à tous ceux qu'elles espèrent recueillir. Cependant, l'outillage qu'elles fournissent à ces deux ou trois mille hommes coûte beaucoup plus que tous les outils dont ils se servaient il y a cent ans.

C'est même pour s'être contentée d'un profit inférieur que la grande industrie a supplanté la petite, et non pas seulement pour avoir introduit des procédés mécaniques perfectionnés. La preuve, c'est que dans le commerce, où il n'y a pas de mécanique ni de travail usinier, c'est en réduisant ses ambitions de lucre que le gros commerçant a tué le petit. Et le mouvement ne s'arrête pas : dans toute manufacture dont on peut suivre l'histoire depuis cinquante ans, on constate que, sur chaque unité de marchandise, quels que soient les progrès réalisés dans la fabrication, le gain s'est aminci tandis que la journée de l'ouvrier renchérisait.

Comment donc concilier ces deux faits, en apparence contradictoires : l'accroissement de la fortune des capitalistes, supérieur à la hausse des salaires, et l'extrême réduction du bénéfice patronal? Il est clair, par la coïncidence même de ces deux phénomènes, que la fortune advenue aux capitalistes n'a pas été dérobée aux travailleurs. Au contraire, loin d'en avoir fait les frais, ce sont les travailleurs qui sont les propriétaires de cette fortune; du moins les plus chanceux d'entre eux, car nos capitalistes sont tous de date récente. Le travail, c'est le gain annuel; le capital, c'est le gain accumulé d'un demi-siècle. Et comment interdire au travailleur d'épargner, s'il lui plaît, quelque chose sur son gain de l'an dernier, de le cristalliser en capital et d'en tirer un revenu ?

Les capitaux se forment d'ailleurs et peuvent augmenter par des causes où le travail n'a rien à voir : les propriétaires du sol de Paris, des grandes villes et de quelques localités où le terrain a prodigieusement augmenté; ceux des domaines sis en des provinces reculées dont les voies de communication ont quadruplé la valeur; les porteurs de fonds d'État français et d'obligations de chemins de fer, souscrits à l'émission un tiers plus bas que le cours actuel; ceux-là et bien d'autres, tels que les actionnaires de compagnies d'assurances, de banques ou de commerce, ont gagné, sans qu'on les puisse accuser d'exploiter le travail d'autrui, puisque leur capital ne servait à payer aucun ou presque aucun travail manuel.

Il est aussi beaucoup de capitaux français qui ne correspondent pas à du travail français, puisqu'ils sont placés à l'étranger. Ici les Français encaissent nécessairement plus de revenus que de salaires, à l'inverse des Américains qui reçoivent plus de salaires que de revenus; puisque le prix tout entier du travail reste chez eux et qu'une partie du loyer des capitaux émigre dans le vieux monde.

Cette opposition que l'on veut faire, entre le développement des capitaux et celui des salaires, pour en tirer des argumens contre le temps présent, est si vaine et si fausse que, tout au rebours, l'accroissement des revenus par rapport aux salaires est le critérium des progrès d'un peuple : c'est signe qu'il s'y forme des capitaux. Nous évaluons les salaires actuels en France à 12 milliards et les revenus à 9 milliards; or, sous Henri III ou sous Louis XV, le total des salaires, *comparé à celui des revenus*,

devait être *proportionnellement* supérieur à ce qu'il est aujourd'hui, quoique l'aisance des salariés fût bien moindre que de nos jours. Dans la Russie contemporaine, la somme des salaires est, par rapport à la somme des revenus, bien plus grande qu'en Angleterre; ce qui n'empêche pas le moujik d'être pauvre, tandis que l'ouvrier anglais est riche.

Jusqu'ici nous venons d'appeler « salaire » la rétribution du pur travail manuel et nous l'avons comparée à la rente que l'argent, placé n'importe où et n'importe comment, représenté par des valeurs ou par des immeubles, rapporte sinon sans risque, du moins sans labour. Mais il est d'autres salaires : les appointemens des fonctions privées ou publiques et les honoraires des professions libérales, que l'on peut estimer à deux milliards et demi par an. Il est aussi des revenus mixtes, produits à la fois du travail et du capital : ce sont les bénéfices des commerçans, des industriels, des fermiers ou autres exploitans du sol, que nous avons chiffrés à trois milliards et demi (1). Sur le profit de cette classe on peut admettre que la moitié *au plus* représente l'intérêt de son argent et l'autre moitié son salaire.

Ainsi, dans la répartition proportionnelle des recettes nationales, la part du travail, quelle qu'en soit la nature, depuis la journée du maçon jusqu'à la comédie de l'auteur dramatique, se chiffre annuellement par quelque 16 ou 17 milliards, moitié plus que les 10 ou 11 milliards de revenu des capitaux. Mais n'allez pas croire qu'il y ait un avantage quelconque pour une nation à ce que la part du travail dans les recettes, — qui se trouve ici de 60 pour 100, — surpasse la part du capital, — qui est de 40 pour 100.

C'est un fait sans conséquence : même le contraire serait plus avantageux pour la France : il vaudrait mieux que la part des capitaux égalât celle des salaires, ce qui est probablement le cas en Angleterre. Reprocher aux capitaux d'avoir en cent ans augmenté plus que les salaires, — qui ont quadruplé, — c'est faire le procès de la France moderne sur un chapitre où elle

(1) En Angleterre, les statistiques de l'*Inc one-Tax* donnent pour les appointemens le chiffre de 2 milliards 900 millions de francs et celui de 3 milliards 200 millions pour les bénéfices du commerce, de l'industrie, de l'exploitation agricole et des *professions libérales*. Soit, pour ces diverses catégories, un total de 6 milliards 100 millions, au lieu des 6 milliards que nous leur attribuons en France. Et la différence paraît plus sensible encore, si l'on songe qu'en Angleterre les revenus inférieurs à 4 000 francs ne figurent pas dans les chiffres ci-dessus.

mérite précisément d'être louée : celui de ses économies que les financiers apprécient à 1 800 millions par an.

Il est vrai que ces capitaux, de nouvelle création, ne sont pas distribués à chacun par la destinée, comme le pain béni à la grand'messe, en parcelles uniformes, dans une corbeille où il n'y a qu'à plonger la main. Ils s'agglomèrent et se concentrent chez quelques travailleurs heureux, par le jeu même des forces contemporaines, qui parfois ne laissent pas de milieu entre la ruine et l'extrême opulence, et qui partout, jusqu'au sein des professions libérales, instituent le triomphe pécuniaire d'une élite. A coup sûr les « égalomanes » ne s'attendaient pas à pareille trahison de la démocratie qui se plaît à forger des altesses économiques. Il faut en prendre son parti. Nul système coercitif, qu'il naisse de la colère ou du rêve, n'entravera ces ascensions tant qu'elles sont utiles.

Or elles sont utiles en ceci : les princes de la production, en vulgarisant au profit du plus grand nombre un luxe ordinaire et banal, — il n'y avait de banal autrefois que la misère, — retirent au riche une partie de son privilège et à la richesse une partie de sa valeur. Ils sont ainsi les agens de l'évolution moderne qui, si elle n'a pas pour but d'égaliser les « fortunes, » a pour résultat d'égaliser les « jouissances. »

V^{IE} G. D'AVENEL.

LES MARIONNETTES

DU

DOCTEUR FAUST

C'est sur quelque théâtre de marionnettes, que la légende du docteur Faust ébaucha sa première forme dramatique, vers le même temps qu'apparut le populaire *Faustbuch*.

Elle est bien encore un peu pour marionnettes, cette pièce, d'ailleurs admirable, de l'Anglais Marlowe, qui eut un succès tel, qu'en 1808 l'Allemagne se l'appropriait déjà. Faust cependant devait garder longtemps sa place au répertoire du *Marionnettentheater* : et sans doute, c'est aux marionnettes que Wolfgang Gœthe, qui les aima toujours, prit la première idée de l'ouvrage où se sont résumés sa vie, son génie et sa gloire. De l'orgueilleux et damnable nécromant, il acheva de faire un être magnifiquement humain : et l'âme qu'il lui donna mérita d'être sauvée.

Mais des musiciens sans nombre augmentèrent la « tragique histoire » d'étranges vicissitudes, où ses héros, égarant leur philosophie, se revirent quelquefois marionnettes comme devant. Sans prétendre à être complet, on compterait facilement une trentaine de compositeurs, de toutes races, à qui Faust suggéra des partitions de tous genres (1). Encore bien des projets n'ont-ils pas abouti, et non des moins illustres : Beethoven, Mendelssohn, Meyerbeer, Rossini, ... Boieldieu.

En Allemagne, on trouverait, de Christian Schulz, dès 1810, une ouverture et des danses ; de Joseph Strauss, en 1814, un

(1) Voyez : Adolphe Jullien, *Gœthe et la Musique*.

premier opéra ; de Ludwig Spohr, au même moment, un opéra longtemps célèbre (représenté pour la première fois à Francfort en 1818 suivant Fétis, ou, suivant Riemann, à Prague en 1816). De 1814 à 1817, Franz Schubert avait mis en musique quatre fragmens du texte même de Goethe. En 1815, nouvel opéra, de Georges Lickl ; en 1820, mélodrame de Ignace-Xavier chevalier de Seyfried ; ouvertures, en 1825 de Karl Eberwein, en 1831, de Ferdinand Hiller ; en 1832, opéra, de Lindpaintner ; en 1835, poème musical, du prince Antoine Radziwill ; en 1836, scènes, de Julius Rietz, de Conradin Kreutzer. En 1841, Richard Wagner écrivait une ouverture, à laquelle il devait donner sa forme définitive en 1854, alors que Franz Liszt achevait sa *Faust-Symphonie*. Les *Scènes de Faust* ont été composées par Schumann de 1844 à 1853. Un opéra encore, de Ferdinand von Roda, date de 1872.

Parmi les Français, Théaulon et Gondelier pour les paroles, Béancourt pour la musique, ouvrent la marche, en 1827, avec un « opéra-pastiche. » M^{lle} Bertin, en 1831, donne un *Fausto* au Théâtre-Italien. A Adolphe Adam revient le joyeux honneur d'avoir fait, en 1833, danser le ballet à Faust. — il est vrai que cela se passait à Londres. La *Damnation de Faust* de Berlioz est de 1846 ; le *Faust* de Gounod, de 1859. En 1847, Henry Cohen avait fait jouer au Conservatoire un poème lyrique intitulé : *Marguerite et Faust*.

Voici deux opéras italiens : le premier, de Gordigiani, en 1837 ; le *Mefistofele* d'Arrigo Boïto, en 1868.

Deux opéras anglais : l'un, en 1825, de Bishop, qui n'est qu'un démarquage de celui de Spohr ; en 1853, le *Second Faust* de Hugh Pierson.

Deux opéras belges : du baron de Pellaert, en 1834, sur le livret de Théaulon ; de Joseph Gregoir, en 1847. Ce dernier particulièrement original, par la suppression du personnage de Méphistophélès.

Un « tableau symphonique » du Russe Anton Rubinstein, et les compositions orchestrales et chorales du Danois Édouard Lassen, exécutées à Weimar en 1876, ferment peut-être cette redoutable liste (1).

1. Il faut y ajouter deux partitions de « musique de scène » exécutées cette année même : l'une, de M. Felix Weingartner, à Weimar ; l'autre, de M. Max Schillings, à Munich.

Beaucoup de ces noms sont obscurs. Plus encore de ces œuvres ont disparu. Mais le retentissement de toutes celles qui sont restées fut extraordinaire. Le *Faust* de Spohr connut de longues années de faveur par toute l'Allemagne, et c'est le seul ouvrage, — ou le seul titre d'ouvrage, — qui sauve encore de l'oubli un remarquable musicien. La vogue des *Faust* de Berlioz et de Gounod reste incomparable, et passe de loin celle même de leurs autres partitions. C'est la *Faust-Symphonie* qui nous a contraints de reconnaître en Liszt quelque chose de plus qu'un étonnant virtuose. Et s'il n'est pas un des grands ouvrages de Schumann qu'on ne préfère aux *Scènes de Faust*, entre tous les *lieder* de Schubert *Marguerite au rouet* ne retient pas moins de préférences.

Le poème, trop souvent en dépit de lui-même, a certainement animé et soutenu l'inspiration de ces musiciens. Sous sa lumière ils ont presque tous écrit leur chef-d'œuvre. Mais que tant de chefs-d'œuvre, par un cas unique, se soient rencontrés sur le même sujet; que tant de compositeurs, et parmi les plus grands, et pour ainsi dire tous les compositeurs, aient au moins subi l'attraction de ce sujet; et que ces chefs-d'œuvre aient été précisément de ceux à qui s'attache une popularité unanime, est-ce que cela ne donne pas à penser qu'il existe entre *Faust* et la musique des affinités singulières? Est-ce que l'étude de ces ouvrages au regard de l'œuvre mère, — ouvrages si importants d'ailleurs par leur valeur propre, et leur influence; si caractéristiques des courans qui ont divisé la musique au siècle dernier, — n'aidera pas à déterminer quelques-unes des propriétés essentielles de la musique? Sera-t-il vain de distinguer ce que des musiciens éminens ont compris et retenu à leur usage dans le vaste livre, et le fort et le faible de ce qu'ils en ont su rendre? Et leurs gestes sonores, dont le captivant magicien a tiré les ficelles, ne révéleront-ils pas quelle conception ils se formaient de leur art, et de ses rapports avec la littérature, ou mieux avec la pensée même?

Leurs succès s'expliquent par le prestige ancien du personnage de Faust, à quoi vint s'ajouter le prestige de Goëthe. Même hors de l'Allemagne, et si allemandes qu'elles soient, ses œuvres exercent une séduction dont on ne se défend point. Elles sont à la fois poétiques et réelles, hautes et familières, romanesques et profondes. Des visages y

passent, dont les yeux vivans reflètent un si beau songe, qu'ils hallucinent toutes les mémoires. Les esprits médiocres, cependant, peuvent simplifier en récits attachans ces pages où luit tant de pensée; les cœurs sensibles en retirer une émotion facile; et les uns et les autres se sentir haussés d'en avoir saisi quelque chose. Un Sainte-Beuve était en droit de dire que Gœthe nous resterait toujours un étranger. Il le comprenait assez, pour se préoccuper de ce qu'il voyait en lui d'impénétrable pour le vulgaire, pour l'étranger, surtout, à sa langue et à sa race. Tous ne regardent pas si avant. Il y a dans *Faust*, dans *Werther*, dans *Wilhelm Meister*, un élément accessible aux plus humbles d'entre nous. Si nous avons peine à suivre certains poètes, dont la sensibilité, comme un instrument d'invention nouvelle, enregistre dans la vie des vibrations que nous n'y percevons point, il n'en va pas toujours de même avec Gœthe. Sous l'égoïsme transcendant où l'enfermaient son esprit illimité, sa force, et le goût du beau, il eut la sensibilité de la moyenne des hommes. Il l'appliqua aux événemens de sa vie, et dans ces événemens trouva le point de départ et l'appui de grandes idées et de somptueuses, ou de ravissantes imaginations. Mais ces événemens n'eurent rien d'exceptionnel, en eux-mêmes, ni dans la façon dont il les accueillit. Il fut étudiant; il fut directeur de théâtre; il fut ministre!... Il vit la Suisse et l'Italie. Pas plus que nous il ne s'est tué pour Charlotte; il n'a poussé Marguerite ni au paricide, ni à l'infanticide; cet amour, en quoi pour tant de gens se résument les deux *Faust*, ne lui fut, en réalité, que l'aimable aventure qui traverse toute jeunesse d'homme. Et si nous sommes impuissans à accumuler chacun toutes les ambitions du docteur : science, fortune, plaisir, passion, poésie, gloire, puissance, bienfaisance même, quelque'une d'elles possède assurément chacun de nous : et qui n'en a pas rêvé quelque autre?

Nous admirons Gœthe, parce que son œuvre est un miroir où nous nous voyons admirables nous-mêmes. Irrésistible attrait, qu'elle garde, toutes les splendeurs de la forme abolies, traduite, adaptée, dépecée, décharnée de toute poésie. La partition de *Mignon* ne se distingue de tant d'autres que par plus d'ennui et d'impitoyable platitude. N'est-ce qu'à elle-même qu'elle doit son monstrueux succès, ou bien à *Wilhelm Meister*? On retrouve bien peu de *Wilhelm Meister* dans *Mignon*, et si *Wilhelm Meister* compte encore des lecteurs, ce n'est probable-

ment pas parmi les habitués de *Mignon*. L'exquise créature est à peine reconnaissable sous son déguisement d'opéra-comique; il lui reste, malgré tout, comme une lueur d'aurole.

« Mes ouvrages, disait Goëthe au bon Eckermann, ne peuvent pas devenir populaires: celui qui pense le contraire et qui travaille à les rendre populaires est dans l'erreur. Ils ne sont pas écrits pour la masse, mais seulement pour ces hommes qui, voulant et cherchant ce que j'ai voulu et cherché, marchent dans les mêmes voies que moi. »

Les ouvrages de Goëthe sont devenus populaires; et les musiciens y ont beaucoup travaillé, se voulant et se cherchant eux-mêmes dans ses créations, sans chercher ce qu'il avait voulu; s'acharnant à les dépouiller de toute la signification qu'il y avait déposée; fabriquant à l'usage de notre insuffisance, pour en soutenir l'éclat, de méchants verres bleus. Maîtres pourtant d'un art, le seul apte à dégager de la gangue du verbe la vie essentielle, pour la dresser nue, palpitante et claire, dans l'évidence des sons, ils n'ont su que ramener à l'état brut les choses dont le poète avait fait de la beauté. Qu'ils se soient tant de fois laissés fasciner par *Faust*, cela n'étonne point. Sous un visage colossal, multiple, ami comme celui de la nature même, l'âme humaine y respire en sa totalité. Mais ces musiciens, au rebours de leur devoir et de leur fonction fondamentale, se sont attachés au corps plutôt qu'à l'âme. Comme Hélène disparue ne laisse aux mains de Faust que ses voiles, ils n'ont retenu, du prodigieux poème, qu'un décor de toile peinte et des oripeaux vides.

I

Goëthe ne trouva dans le drame de Marlowe qu'un homme d'esprit assez étroit et de chair faible. Sa faiblesse même intéresse, et surtout l'angoisse de sa fin. Mais ce n'est point encore le savant déçu, qui saigne de sa jeunesse usée dans la manie du livre. Quand il évoque Méphistophélès, il sort à peine de l'état d'étudiant. Il est avide de joies sensuelles, violentes et rares; ambitieux de richesses et d'honneurs; curieux d'étonner les grands par ses tours de magie, et de bernier les petits. Au pape ou au maquignon, il joue presque les mêmes farces de treizeaux. C'est un aventurier, volontiers escroc. Son péché principal est le blasphème; et pour le mieux indiquer, il revêt un surplis

marqué de la croix. Il plaît au diable en disputant de théologie avec lui. Et il ne vit que dans les affres du Jugement. La première damnation de ce mécréant est de croire. Son heure finale, scandée par le chant froid de l'horloge jusqu'au moment où les démons lacéreront ses chairs, tritureront ses os, éparpilleront sa cervelle aux murs de sa chambre, est un combat d'une horreur sans égale : « Mon Dieu, je voudrais pleurer ! mais le démon fait rentrer mes larmes. O mon sang, jaillis au lieu de larmes ! oui, ma vie et mon âme !... Oh ! il arrête ma langue... Je voudrais lever les mains ! mais voyez : ils les retiennent, ils les retiennent ! » Si tragique contrition n'était-elle pas digne du pardon ? Mais l'œuvre d'une époque de foi se doit à sa moralité : « Coupée est la branche qui aurait pu grandir et prospérer. Brûlé est le rameau de laurier d'Apollon, qui poussa quelque temps dans cet homme de science. Regardez son infernale chute, et puisse sa destinée diabolique exhorter le sage à n'avoir que de l'étonnement pour les choses défendues, dont la profondeur entraîne les esprits hardis à aller plus loin que ne le permet le pouvoir céleste (1). »

Gœthe a grandi ce personnage de toute la libre pensée. Son Faust est au-dessus des controverses ecclésiastiques. La religion n'émeut que sa sensibilité, et surtout par le souvenir : quant à l'enfer, il n'en a cure : « Tel que je suis, ne suis-je pas esclave ? Que m'importe de qui ? Toi ou tout autre ! Pour ce qui est de LA-BAS, je ne m'en inquiète guère. »

Il n'a pas mauvais cœur. Les pauvres gens l'honorent, pour les soins charitables qu'il leur a donnés, comme avait fait son père. Mais il a erré sur le sens de la vie. « Trop vieux pour ne songer qu'à s'amuser, trop jeune pour être sans désirs, » il arrive à ce degré de science où l'homme s'aperçoit « qu'après avoir accumulé sur lui tous les trésors de l'esprit humain, nulle force nouvelle ne jaillit de son sein ; il n'est pas d'un cheveu plus grand ; il n'est pas plus près de l'infini. » Son orgueil l'a retranché de la communion naturelle. Dédaigneux de ces vœux dont notre existence autorise la modeste réalisation, il n'a pas connu une minute de détente ni de contentement. Il sent qu'il n'est plus un homme : il ne sait, il n'ose plus être simplement un homme devant la nature. L'ennui le ronge, avec le dégoût et

(1) Couplet final du Chœur. (*Faust* de Marlowe ; traduction Félix Rabbe.)

le regret. Il est acculé au saut le plus désespéré pour atteindre l'inconnu.

On n'a pas la prétention d'expliquer ici le livre qui faisait réfléchir M^{me} de Staël sur tout, et sur quelque chose de plus que tout; mais rien que pour démêler quels droits y peut revendiquer la musique, il faut bien le considérer de l'intérieur, et en raisonner quelque peu. D'ailleurs, Goëthe lui-même ne nous a-t-il pas avertis? « Les Français n'admettent pas que l'imagination ait ses lois, qui puissent et doivent être indépendantes de la raison. »

Faust est l'œuvre d'une vie entière. Le poète a écrit chaque épisode au moment de sa vie qui correspondait au moment de sa pensée. Il n'a conclu qu'après avoir parcouru lui-même le cercle de l'activité humaine.

L'homme distingue en soi des principes toujours en lutte, qu'il classe sous les noms de matière et d'esprit. Méphistophélès, pour qui la matière seule existe, prétend le séduire par la matière. Parce qu'il a entendu Faust s'exclamer amèrement: « Il faut te priver! il le faut: c'est le refrain éternel! » il se persuade qu'il en aura raison par la jouissance: et il ne connaît de jouissance que l'ordure du vice humain. En bon Allemand, c'est à la taverne qu'il pense tout d'abord. Voyant le docteur trop prêt à exiger en ses plaisirs quelque délicatesse, il exaspère ses sens par une dorgue. Le premier sentiment de l'amant de Gretchen est d'un vieillard aphrodisié: « Elle a pourtant plus de quatorze ans!... Si j'avais seulement sept heures devant moi, je n'aurais pas besoin du diable pour séduire une semblable petite créature. »

Comme il change, aussitôt entré dans la chambre candide! Sa pensée, qui loin de tout amour avait délleuré, transmue instantanément l'inférieur désir. Trop inférieure en esprit pour le fixer, cette petite fille le dépasse de tout son cœur: et l'approche de ce cœur suffit à éclairer l'esprit de Faust.

Dès ce moment, Méphistophélès est vaincu. Celui qui nie toujours reste impuissant à concevoir qu'une seule chose, pour l'homme, n'admet point la négation, et que c'est son propre rêve. Il ne saurait comprendre sa noblesse, que ce rêve soit pour lui la réalité première, et que son bonheur tienne tout entier dans le demain qu'il ne verra pas. Dès l'instant où l'âme prend conscience de son humanité, elle échappe au démon: il s'essouffle à la suivre, parmi les tentations qu'elle s'inspire à elle-même désormais. Les yeux s'étant fermés à la matière, elle rencontrera

la joie dans l'éblouissement d'un projet dont la bonne mort lui épargne le décevant accomplissement : jusque-là le démon ne peut que profiter de son adhérence à la matière pour mener au mal ses meilleurs instincts, pour faire déboucher sur le néant sa plus noble intention, et dans l'assouvissement lui faire regretter le désir. Le Faust de Gœthe ne jouit pas comme celui de Marlowe des plaisirs qui sont le prix de son salut. Il les mesure à sa hauteur morale. Et s'il n'est jamais satisfait, c'est que Méphistophélès, — et avec quelle ironie ! — que la matérialité du peu que l'homme atteint, vide de tout effort et de toute illusion les satisfactions qu'il lui procure. Mais l'illusion de Faust renaît de sa propre cendre. Il reste « celui qui toujours va s'efforçant. » Qu'il ne parvienne, dès lors, à rien de mieux qu'être un homme, avec, comme dit Taine, plutôt des vellétés que des volontés, des aspirations que des idées ; que son action n'aboutisse qu'au crime ; que son amour s'achève en un cauchemar de meurtres ; que son œuvre suprême soit souillée par la mort des doux vieillards qui lui opposent une dernière fois l'exemple de la vie normale, il n'importe : rien ne peut faire qu'il ne tende sans cesse à l'existence la plus haute. Et quand, au delà des choses terrestres, son esprit se sera purifié dans le labeur souverain de la contemplation, la petite main plébéienne et très impure de Marguerite lui ouvrira le Paradis : car il est juste que l'amour le plus simple rachète tant de science.

On a dit que la véritable création de Gœthe, dans *Faust*, c'était Gretchen. Ceci n'est exact qu'à la lettre. Gœthe a pris aux légendes ou aux poèmes, où ne paraît pas Marguerite, Faust et Méphistophélès, et la plupart des incidens de leur rencontre, et jusqu'à l'évocation d'Hélène. Mais c'est bien lui qui a créé toute la signification que nous connaissons à ces vieux personnages aujourd'hui, et tout ce qu'enferme leur enveloppe ; et la fin nouvelle qu'il leur a donnée témoigne à quel point il les a transformés. Gœthe s'attachait au sens intérieur de toute chose, de tout être, de toute vie, pour découvrir, sous la multiplicité des formes, l'unité cachée de l'univers et de l'homme. Les mots ne lui en paraissant pas des signes suffisans, il la réincarnait en vivans symboles.

C'est ici le point de contact avec la musique.

A l'égard du monde des apparences, l'art des sons est mani-

festement inférieur aux arts de la couleur et de la ligne. Mais il divulgue l'âme des hommes, l'âme des choses, immédiate, sous une forme mouvante. Tandis que les arts plastiques restent bornés à la représentation corporelle et figée d'un instant; tandis que la poésie, assujettie à l'intermédiaire de la parole, n'atteint notre sensibilité qu'avec notre raison, « la musique n'exprime jamais le phénomène, mais uniquement l'essence intime du phénomène. » Il faut en revenir à Schopenhauer, quand on veut définir cette langue « que la raison ne comprend pas, » mais qui s'impose, si directement intelligible, à notre sensibilité. Où le phénomène seul existe et doit être exprimé, elle n'a que faire. On peut dire qu'elle-même est un phénomène, une apparence de cette essence du monde, de cette « volonté, » qu'il ne faut pas entendre alors dans un sens cosmologique ou métaphysique, mais seulement comme le centre actif et réceptif des émotions humaines. La musique, à l'égal des apparences naturelles, est un symbole. Si, au lieu de substituer son apparence propre à ces apparences, ce n'est que ces apparences qu'elle prétend explorer, elle n'est plus que le symbole d'un symbole : et qu'elle devient impuissante en ce cas ! Qu'elle est vaine et reste au-dessous d'elle-même, lorsque du sentiment elle ne veut connaître que l'acte, ou le cri !

Ainsi que faisait Goëthe, la musique, mieux comprise, retrouve sous le monde phénoménal, infiniment divers, ce monde intérieur où toutes les particularités s'effacent; elle le traduit : elle est le geste de l'âme. N'est-ce pas dans cet esprit généralisateur qu'un Beethoven avait dû lire *Faust*, quand il médita d'en faire un opéra? Sans doute, en l'état où se trouvait à son époque la musique dramatique, n'y eût-il qu'imparfaitement réussi. Mais l'œuvre de Beethoven est comblé de ces mêmes sentimens qui agitent l'âme de Faust. Que serait-il, sinon la manifestation accomplie de la volonté de vivre, au travers des souffrances, des déceptions, des erreurs propres à l'homme, la vie dans sa vérité supérieure et le plus intensément possible : de « vivre mille fois la vie (1.)? » Apre et claire perception de

1. « Vous ne me verrez qu'aussi heureux qu'il m'est donné. Le Fétre n'a pas pas malheureux, — non, je ne pourrais le supporter; je veux saisir le destin à la gorge; sûrement il ne m'abattrà pas tout à fait. Oh! c'est si beau de vivre la vie mille fois! » (*Correspondance de Beethoven*, traduite par M. Jean Chantavigne, lettre à Wegeler, du 16 novembre 1800.)

notre destinée dans le cadre maternel de la nature; effroi de l'éveil au matin d'un beau jour, « qui dans son cours n'exaucera pas un souhait, pas un seul; » effort inlassable et foi certaine, toujours bandés vers la lumière; activité tantôt sombre, brusque, crispée au rocher toujours retombant, tantôt ravie dans la splendeur d'un rêve; élans de piété panthéiste et d'humaine fraternité; gémissemens titaniques; visions d'amour, d'allégresse, de sérénité, si brillantes et si pures, qu'elles ne peuvent être que le jeu avec soi-même d'une imagination extasiée par la douleur et par le dénuement: n'est-ce pas tout le fond des *Symphonies*, des *Sonates*, des *Quatuors*? Gœthe maîtrisait son émotion pour la façonner en belles formes: Beethoven, au prix même, s'il le fallait, de la beauté, laissait crier tout son émoi. Il fut plus grand que Gœthe, parce que son cœur était divin, et non pas seulement son esprit; parce que son vouloir était libre; parce que sa vie était un désert d'affliction, et que, par fortune suprême, il connut l'isolement des hommes. Beethoven sourd sut entendre hors du monde la joie, idéale et formidable: il sut la saisir, et la forcer de prendre un corps pour notre consolation.

Gœthe n'a pas compris Beethoven. Sensible, dans l'arabesque sonore, au dérivatif de la pensée, au stimulant de l'imagination, Gœthe, à vrai dire, était encore trop poète pour acquérir tout le sens de la musique. Il a prononcé sur la musique quelques paroles justes, se préoccupant de celle qui pourrait être composée pour *Faust*. On aimerait à penser que ce fut avec pleine conscience qu'il dit: — et comme cela nous mènerait loin des interprétations romantiques! — « Cette musique devrait être dans le caractère de *Don Juan*... Mozart aurait pu écrire la partition de *Faust*. »

Il fut bizarre d'ajouter: « Meyerbeer le pourrait peut-être! »

II

Deux musiciens seulement se sont mesurés au texte original. Schubert, encore adolescent, en tira quatre *lieder*; Schumann, un choix de grandes scènes résumant beaucoup de l'esprit du livre, ouvrage qui l'occupait, lui aussi, une longue part de sa vie.

Parmi les surcharges que la musique ne lui a pas ménagées,

les courtes compositions de Schubert sont assurément, avec la « scène du jardin » de Schumann, les plus fidèles en même temps que les plus discrètes enluminures du dessin poétique. Elles rappellent, tant elles s'identifient à la pensée de Goethe, cette métaphore de Wagner : la lumière placée derrière une peinture, qui donne aux couleurs la transparence et la vie.

Dans *Faust*, un seul personnage est naïvement humain, et c'est Gretchen. La musique peut s'emparer de cet être tout entier : son amour, sa douleur et sa foi, que rien d'absraït n'embarrasse, s'expriment avec une spontanéité, qui déjà est un chant. C'est à son rôle que Schubert a quatre fois emprunté. Schubert apparaît, comme Mozart, comme Mendelssohn, — toutes proportions entre les trois soient gardées ! — une sorte de miracle. Mais tandis que chez ceux-ci le prodige nous étonne, d'une organisation musicale comme tombée du ciel, d'un art d'écriture et de composition qui, dès leurs essais juvéniles, n'eût pour ainsi dire plus un progrès à faire, la précoce maturité de Schubert, dans un âge où il paraît invraisemblable qu'on connaisse, qu'on devine même le cœur humain, découvre une profondeur omnisciente du sentiment, que nul n'a jamais dépassée : une certitude unique de la sensibilité, avec une beauté unique de l'idée musicale. C'est à dix-sept ans qu'il écrit *Marguerite au rouet* : plainte ardente et résignée de l'amante avertie par une première angoisse avant l'abandon, qui berce au rythme du travail quotidien son remords avec sa volupté furtive.

Si la *Chanson du Roi de Thulé* dispense moins d'émotions, que son accent a de justesse et de douceur ! Et qu'on a tort de méconnaître la *Scène de l'église* et la *Prière à la Vierge*, malheureusement inachevées ! Entre tant de *Scènes de l'église*, celle de Schubert, si modeste, est vraiment la seule où l'on goûte la joie de retrouver les lignes pures du modèle, tout le sens dégagé par une déclamation sobre et forte, toute la beauté du langage transfigurée dans l'atmosphère des harmonies. L'accompagnement au piano est ici quelque chose comme l'art difficile de la gravure. C'est le noir et blanc de la musique : le mouvement et la valeur créés par des moyens limités, dange-reusement précis.

Est-il exact que Schumann ait conçu le projet gigantesque et

fou de mettre en musique les deux *Faust* tout entiers? Plus vraisemblablement, a-t-il voulu de quelques fragmens capitaux élever son monument à Goethe, tel, ou à peu près, que nous le possédons? Ce drame d'élans inachevés, d'amertumes recreusées, de radieux espoirs, cette philosophie nébuleuse, cette rêverie bouillonnante, cette humanité grandiose et misérable devaient éveiller en lui bien des échos. Selon son génie propre, qui n'était pas du tout visuel, il a éliminé le pittoresque et les réalités contingentes, jusqu'en des morceaux purement décoratifs, tels que les merveilleux paysages qui ouvrent la seconde et la troisième partie de son ouvrage. Selon le génie de la musique, il n'a considéré de ces choses que le reflet dans l'âme de Faust : on pourrait dire des épisodes mêmes où Faust chante à peine ou pas du tout, qu'ils se passent au fond de son âme, comme on a dit du *Crépuscule des dieux*, où Wotan ne fait qu'apparaître au dénouement, que le drame tout entier s'agite dans l'âme de Wotan.

Et en vérité, Faust n'est-il pas l'unique personnage du poème de Goethe? Méphistophélès et Marguerite sont-ils des créatures autonomes, ou seulement ses idées et ses sentimens extériorisés, réagissant sur lui? Le drame est-il autre chose qu'une personnification de ces mouvemens qui ballottent le cœur de l'homme, entre l'ardeur et le dégoût de vivre? Et si la musique seule exécute simultanément l'analyse et la synthèse de notre nature, ce sera son rôle de donner une réalité harmonieuse à tant de latentes complexités.

Schumann, instinctif et sensible, ne nous donne que la synthèse. Le regard impuissant à bien mesurer de vastes proportions, il a l'intuition cependant de la nécessité d'une forme personnelle. Son *Faust* se divise en trois livres : le livre humain, le livre philosophique et le livre mystique. Le premier est assurément trop bref : trois fragmens de l'histoire de Gretchen, sans développement, que rien ne prépare ni ne relie. Pour l'*Ouverture*, Schumann avait hésité jusqu'à ses dernières années, « la tâche lui paraissant trop difficile. » Le morceau est noble de pensée, mais il bégaie cette pensée et piétine, sur un rythme ambigu, comme dans une atmosphère ouatée de toiles d'araignées, où luisent sourdement des cuivres poudreux et des cristaux obscurs. Schumann a mieux exprimé la rêverie frénétique d'un Faust dérivé, le triste Manfred, et son déséquilibre, hélas!

En revanche, la « scène du jardin » est toute grâce et fine

lumière. Gounod trouvera des mélodies plus amples et plus rares, de plus sensuelles séductions : autour du couple pâmo sous de molles blancheurs, il conduira le concert des oiseaux, des corolles et des brises. Mais il ignorera cette avenante simplicité, cette affectueuse candeur, cette diction naturelle soulevée par l'orchestre d'élangs contenus. C'est toute la sensible, et facile, et très peu lyrique Gretchen : et de quel transport, soudain, son regard bleu épanouit le cœur de Faust!... Schumann était Allemand.

Il y a déjà du théâtre dans la prière à la Vierge des remparts. Il y en a plus encore dans la « scène de l'Église. » De l'une et de l'autre le sentiment est puissant et vrai ; mais nous en avons plutôt la représentation extérieure, et avec du désordre, avec une violence appuyée, qui ne sont pas de Goethe.

Et voici le *Second Faust*, condensé entre sa première et ses dernières scènes, de manière à n'exprimer que « l'insatiable aspiration » que rien n'apaise jusqu'à la mort. L'erreur de Schumann, qui frappe d'impuissance une partie de son œuvre, fut d'emprunter le texte même du poète, dans ses parties les plus abstraites. Un tempérament si mélodique, — et si tendrement passionné, — s'accorde mieux au vague des sentimens qu'à la précision des pensées. Et pour ce qu'il a des préjugés encore sur l'utilité des formes traditionnelles, pour ce que sa musique cependant n'est pas assez solidement construite, ni assez sûrement fondée, il lutte contre ce texte plutôt qu'il ne le traduit ; et trop souvent il se contente d'une grandiloquence superficielle, un peu fumeuse et un peu lâche. Mais que le sentiment l'emporte : que sa musique serre de plus près la parole, comme dans la scène du Souci, et, aux derniers momens, il touche alors aux sommets de l'émotion, digne et forte.

La troisième partie, de beaucoup la plus étendue, ne contient que l'Assomption de Faust, épilogue qui dans le poème paraît occuper une place bien moins considérable. Il est certain qu'aux yeux de Goethe, cette dernière phase d'évolution morale n'était pas la moins importante ; qu'elle devait non seulement balancer les autres dans l'ensemble, mais encore les dominer, comme la blancheur d'une cime. La poésie était insuffisante à réaliser ce rêve du poète. Si beaux, si mélodieusement groupés qu'ils soient, les mots peuvent à peine indiquer le schéma de telles imaginations : la musique seule les appellera tout entiers

à la vie, comme un symbole du développement suprême de l'âme. Il est remarquable qu'entre tous les musiciens qui ont écrit sur *Faust*, le seul Schumann se soit attaché au seul épisode où la musique fût nécessaire, et qu'il l'ait élu avant tout autre. La *Transfiguration de Faust*, composée en 1844, exécutée en 1849 à l'occasion du centenaire de Gœthe, semble même avoir été l'effort qui lui coûta définitivement la santé, et si vite la vie (1). Elle a plus de clarté que les autres *Scènes de Faust*, qui datent de 1849, 1850 et 1853. Dans cette fresque pas trop bien composée, fragmentaire, et qui se répète un peu, l'invention brille de fraîcheur et de sincérité : majestueux cantique des forêts, des rochers et des eaux; extases qu'enfièvre l'insistante caresse du violoncelle, ou qu'épure le cristal de la harpe et du hautbois; rondes séraphiques rythmées sur des rires d'enfants; parfums de roses angéliques; universelles méditations : tout concourt à l'allégresse du salut.

On ne peut s'empêcher de redouter la comparaison avec cet ouvrage pour celui de Berlioz, dont la forme est analogue, et la destination pareille. Ce n'est pas que la *Damnation de Faust* ne contienne des beautés en plus grand nombre peut-être, et plus fortes, et plus achevées : mais rien qu'au choix des épisodes et au lien de l'ensemble, on connaît la différence des natures, on mesure l'inégale portée des esprits. La *Damnation* est une suite de tableaux étincelans, si vigoureux, si divers, qu'on n'en saurait trouver d'égale : plusieurs atteignent la perfection. Mais cette œuvre, entre toutes celles de Berlioz la favorite, fut aussi de toutes la moins pensée. Il faut le dire à sa décharge : Berlioz n'eut du chef-d'œuvre de Gœthe qu'une révélation très incomplète, puisqu'il ne devait connaître que la traduction de Gérard de Nerval, où le *Second Faust* n'existe pour ainsi dire pas. Dans le premier transport (2), il composa et fit graver à ses frais *Huit scènes de Faust* : ce n'étaient que des hors-d'œuvre du poème, tels que chants de Pâques, concert de Sylphes, chœurs de paysans, chansons du Rat, de la Puce, du Roi de Thulé, etc.

(1) Voyez : *Schumann et ses œuvres*, par Louis Schneider et Marcel Mareschal.

(2) « Le merveilleux livre me fascina de prime abord; je ne le quittai plus; je le lisais sans cesse, à table, au théâtre, dans les rues, partout. » (*Mémoires de Berlioz*.) A la même époque, il voulut aussi composer un ballet sur *Faust*, dont le livret, en trois actes, par Bohain, fut même reçu à l'Opéra.

Mais Berlioz entrevoyait dès lors de plus vastes projets : « J'ai dans la tête, écrivait-il à Humbert Ferrand, une symphonie descriptive de *Faust* qui fermente. Quand je lui donnerai la liberté, je veux qu'elle épouvante le monde musical. »

Elle vint au jour dix-sept ans plus tard, au cours d'une tournée de concerts en Autriche. « J'écrivais quand je pouvais, et où je pouvais : en voiture, en chemin de fer, sur les bateaux à vapeur, et même dans les villes, malgré les soucis divers auxquels m'obligeaient les concerts que j'avais à y donner (1). » A Paris, l'œuvre s'achève dans le même recueillement : « toujours à l'improviste, chez moi, au café, au jardin des Tuileries, et jusque sur une borne du boulevard du Temple (2). »

Des morceaux composés à vingt ans d'intervalle, et quelques-uns pour les circonstances les plus étrangères (3); l'excellent avec le pire; des membres mutilés du texte mêlés à de fantasques interpolations; point de plan, que des contrastes adroitement ménagés; et pour toutes lois, l'effet et l'occasion. Cette partition bâtarde, ni opéra, ni symphonie, ni même oratorio, n'exprime, au hasard du caprice ou de l'intérêt du musicien, qu'un peu de l'extérieur d'un poème feuilleté à l'aventure, dont elle anéantit l'âme. Tant de fragmens, qui sont d'un artiste incomparable, s'amassent en un tout à qui manque la suite et l'unité d'une œuvre d'art.

Berlioz a eu le sentiment, exceptionnel à son époque, de la vérité de la couleur et de l'expression. Il l'a eu très vif, et il l'a violemment introduit dans son art. Mais bien qu'un sentiment tout nouveau l'inspirât, il ne s'est pas émancipé tant qu'il l'a cru des procédés de composition de son temps, ni des formes anciennes, — alors que cette vérité neuve réclamait l'invention de formes toutes neuves. Son geste audacieux, que ne contenaient ni l'éducation ni le respect des convenances, a fait craquer ces formes de toutes parts; mais c'est la dépouille souvent mise

1-2 *Mémoires de Berlioz.*

3) A côté des *Huit scènes* composées en 1828, et simplement revues et corrigées pour prendre place dans la *Damnation*, on y trouve, par exemple, la marche célèbre sur le thème de Rakoczy, qui fut improvisée par Berlioz, à Vienne, en 1833, pour les concerts qu'il allait, quelques jours après, donner en Hongrie. Pourquoi l'auteur a-t-il fait aller son personnage en Hongrie? Parce qu'il avait envie de faire entendre un morceau de musique instrumentale dont le thème est hongrois. — ajoutons : et l'effet sûr. — Il feût même partout ailleurs, s'il eût trouvé la moindre raison musicale de le faire. « Avant propos de la *Damnation de Faust.* »

en pièces, de Beethoven, de Gluck, de Weber, que Berlioz endosse. Quel nouveau personnage il y drape cependant, et de quelle allure, montrant au travers ses muscles puissans !

Il a fait une superbe émeute, dont la musique a profondément retenti. Son influence, pourtant, n'est pas comparable à celle de Wagner, qui accomplit une réforme. Wagner ne nous a pas légué seulement de belles actions, et leur exemple, mais encore des idées nouvelles. Il a découvert certaines lois de la musique, qui vont plus loin que la libération d'un tempérament, la déconfiture de quelques formules, ou la ruine de captieux préjugés. Elles touchent à l'essence même de l'art. Avant même d'éclairer notre avenir, elles nous font mieux comprendre ce que nous admirons chez les vieux maîtres, et pourquoi nous les admirons : elles certifient la nature de la musique, et son pouvoir, et ses limites.

Berlioz continue de considérer la musique comme un art extérieur, dont le théâtre, — quoique ses insuccès l'aient porté à en médire, — reste le suprême aboutissant. Il est vrai que Berlioz exprime, et avec une grande efficace, des sentimens : mais c'est toujours au travers d'une image, et c'est moins le sentiment lui-même que sa manifestation plastique. Il tire de la matière sonore des signes éclatans de si personnelles formations pittoresques ou passionnelles, que toute représentation scénique, même des œuvres qu'il écrivit pour la scène, les diminue, tandis qu'on ne saurait, sans lui nuire, isoler de la représentation la musique de Wagner, qui ne tâche qu'à dégager le sens intime du décor et du geste. Si Wagner a mis la symphonie dans le drame, Berlioz a mis le théâtre dans la symphonie.

A-t-il du moins profité de ce qu'il n'écrivait pas un drame, pour manifester musicalement ce fond de la pensée, qui fait du poème de Goethe, comme disait Wagner, « un drame impossible ? » Tous ou presque tous les épisodes qu'il a choisis, et dès l'heure de sa première impression, sont ou décoratifs ou scéniques. S'il les eût destinés au théâtre, sans doute les eût-il traités autrement, mais non dans un autre caractère, non avec une musique d'une autre espèce. Et c'est bien pour cela que sa *Symphonie de Faust*, loin d'épouvanter le monde musical, l'a séduit. Elle présente le poème sous son aspect le plus facile et le plus flatteur, et forme transition avec les adaptations théâtrales, toutes si superficielles, de *Faust*. Berlioz, il est vrai, nous pré-

vient qu'il n'a cherché « ni à traduire, ni même à imiter le chef-d'œuvre, mais à s'en inspirer seulement, et à en extraire la substance musicale qui y est contenue (1). » C'est au contraire la substance pittoresque seulement qu'il s'est assimilée; et rien ne pourrait mieux, que son illusion même, nous renseigner sur la nature vraie de son art, et sa conception de la musique. Non qu'on ait raison autant qu'il semble, de traiter Berlioz de littérateur ou de peintre. Au point de vue spécialement musical, la technique et le don, — sauf en ce qui concerne l'orchestre, — peuvent paraître contestables chez lui : mais tout son énorme effort ne tend qu'à la musique considérée en elle-même; et il a dans l'imagination et dans la volonté tant de ressources, qu'il y atteint quelquefois. Il erre quant à son essence; et lorsqu'il se sent trop inexpert à lui faire énoncer normalement ce qu'il a conçu, il la torture dans sa forme. Voyez les *livrets* qu'il s'est lui-même composés. Ils ne sont rien qu'une suite d'occasions à beaux morceaux. « Il n'y a que des effets, a-t-il dit quelque part (2), et il faut savoir les employer. »

Ces « effets » de la *Damnation de Faust*, Berlioz pouvait encore les coordonner par les caractères des personnages. Il ne semble point s'être occupé de la « psychologie, » — comme nous disons aujourd'hui, — de son ouvrage : et toute la partie dramatique est particulièrement faible. Qu'y a-t-il de l'âme de Gretchen dans l'affectation fade et contournée de sa *chanson gothique*? dans la gauche mélodie que Faust lui repasse au duo d'amour? même dans cet air de l'abandon, qui se développe autour d'une belle phrase, mais d'une beauté purement instrumentale, et qui, jusqu'à l'émouvant élan final, reste si tourmenté, si apprêté, si froid?

C'est la diablerie surtout qui dans *Faust* attira Berlioz. Son Méphisto existera peut-être davantage? Des chansons spirituellement rythmées; une mélodie d'une beauté charmante; l'éclair fantastique de certaines touches d'orchestre sur les récitatifs; dans le *Ménest des Follets*, quelque chose de l'ironie du sire, de ses prétentions aristocratiques et de sa grossièreté foncière, le sabot sous le manteau : mais où est sa pensée corrosive, où son immonde sensualité?

(1. *Mémoires de Berlioz*,

2. Dans un article du *Correspondant* sur la musique classique et la musique romantique, 22 octobre 1830, cite par M. Adolphe Basset, *Journal de la Jeunesse et du Romantique*, p. 431).

Quelques fragmens du rôle de Faust touchent de plus près, sinon à la philosophie, du moins à l'humanité du personnage. Deux momens fugitifs : l'un dans son cabinet de travail, avant le chœur de Pâques ; l'autre, délicieux, dans la chambre de Marguerite. Et deux grandes scènes, celle du début, et celle de l'*Invocation à la Nature*, qui sont les plus belles de la partition, et peut-être ce que Berlioz a écrit de plus beau. Si Berlioz et Gœthe ont pu se rencontrer, ce n'est que dans la fréquentation de la nature. Il n'en fallait pas moins. L'aigre, l'hypocondre, le satanique Berlioz, qu'a-t-il de commun avec le poète qui tout enfant offrait des sacrifices au soleil, et qui mourut en invoquant la lumière ? avec le critique qui détestait « les abominations, » et tenait le genre classique pour « le genre sain, et le romantique pour le genre malade ? »

Berlioz appelle (1) Shakspeare et Gœthe les muets confidens de ses tourmens, les explicateurs de sa vie. Et d'abord, comment l'eussent-ils été, si différens l'un et l'autre ? Singulière maladie d'un esprit, — le plus fougueux et le plus indiscipliné, — qu'il n'ait pu créer une œuvre qui ne soit étroitement connexe à l'œuvre d'autrui. La *Symphonic Fantastique* et *Lelio* font seuls exception. Encore y reconnaîtrait-on plus d'une influence, et celle même, très directe, de *Faust*. La vie comme l'œuvre de Berlioz semblent un combat furieux, moins pour égaler les génies qui l'ont précédé que pour les astreindre à prendre l'aspect sous lequel il aimait son propre génie. Ceux que le monde tient pour les plus grands, il faut que Berlioz soit en eux. Chose admirable, il n'en apparaît que plus original et que plus sincère. Tout ce dont il s'empare, il le fait péremptoirement sien. Virgile et Shakspeare, Gœthe, Byron et l'Écriture, oui, vous les retrouverez dans son œuvre, comme on retrouve des morceaux d'antiques aux murs d'un palais de la Renaissance.

Il y a pourtant chez ce romantique éperdu quelque chose aussi de classique, comme il y a dans ses enthousiasmes exorbitans quelque chose de cet étonnement bourgeois que les romantiques ont tant souhaité de scandaliser. L'art de cette sensibilité volontairement hypertrophiée et toute cérébrale, mais merveilleusement vivante, est organisé avec une solidité, une logique, un sang-froid qui attestent à quel point Berlioz est imbu du

(1) Lettres à Humbert Ferrand.

classique : presque autant que Goethe, s'il l'a autrement vu et étudié. On lui fait, pour quelques excentricités concertées, une réputation de tapageur : aucun musicien de son temps n'a été si ménager des sonorités de l'orchestre. Dans la *Course à l'abîme*, par exemple, où le sujet pouvait entraîner loin, la concision du trait, la sobriété des moyens, la netteté de la ligne sont dignes du véritable *Faust*. Et Wagner, — qui pourtant a mieux compris et mieux traité Berlioz que Berlioz ne l'a traité et compris, — exagère quelque peu quand il écrit : « Tout sentiment de la beauté lui manque (1). » Le nocturne de *Béatrice et Bénédicte*, le septuor et le duo des *Troyens* seraient dignes de murmurer sous l'éclat immobile de la lune au zénith, la nuit du Sabbat classique.

III

Un musicien de l'intelligence la plus fine et la plus haute, qui ne prit pas le temps d'être des plus grands, s'étant trop dépensé pour les autres, Franz Liszt, devait donner la meilleure leçon à ceux de ses confrères que tenterait l'adaptation musicale d'un ouvrage littéraire. Seul, il eut cette idée simple, qu'il fallait que chaque art eût ses lois, et que la musique, pour noter la pensée contenue dans un poème, s'écartât tout d'abord de ce poème, et refondit cette pensée dans une forme nouvelle. Aussi est-il le seul musicien qui ait dominé ce sujet écrasant; le seul qui l'ait vraiment incorporé à son œuvre.

A l'époque où Liszt écrit sa *Faust-Symphonie* (2), Wagner eut précisément l'idée de remanier son ancienne *Ouverture pour Faust* (3), tout en avouant que ce pouvait être une chose à ne pas publier. Il la publia cependant; et elle a bien son intérêt dans le développement de sa personnalité. Contemporaine de *Rienzi* et du *Vaisseau Fantôme*, elle montre, par sa structure comme par son expression, un esprit plus dégagé, et tout près de prendre pleine possession de soi. Il en est longuement question dans cette admirable *Correspondance* de Wagner et de Liszt.

(1) *Esquisse autobiographique* (Gesammelte Schriften, t. I).

(2) Ses compositions très remarquables d'après Lenau : la *Procession italienne* et les deux *Mephisto-Walzer*, achèvent certains traits de la symphonie, qui garde cependant la première importance.

(3) Dans la liste des œuvres de jeunesse de Wagner figurent *Symphonie composée sur le Faust de Goethe* (1832) sur les mêmes textes à peu près que les *Huit scènes* de Berlioz publiées en 1829.

où l'intelligence et le cœur de l'un apparaissent avec tant de largeur, l'orgueil et l'égoïsme de l'autre avec une magnificence que son génie a justifiée. Comme Liszt critiquait la phrase qui dans cette ouverture semble personnifier Gretchen, — et qui est en effet médiocre, — Wagner lui répondit : « Je voulais écrire autrefois toute une symphonie de *Faust* : la première partie (celle qui est achevée) était : *Faust dans la solitude*, le Faust qui désire, qui désespère, qui maudit; le « féminin » lui apparaît seulement comme l'image née de son désir, mais non dans sa divine réalité; et c'est justement cette image insuffisante de ce qu'il désire qu'il brise dans l'excès de son désespoir. C'était la seconde partie seulement qui devait présenter Marguerite, la femme. » L'explication est spécieuse : on peut la soupçonner de venir après coup. Mais elle convient à ce morceau sombre et véhément, dont le motif principal, avec ses sauts d'octave, indique d'une façon frappante le flux et le reflux de la volonté humaine. Après d'énergiques impulsions, des appels passionnés qui font déjà songer au délire de Tristan, des frissons et des ricanemens, des implorations qui se perdent dans le vide, il s'achève en un geste touchant de mains tendues vers l'instabilité du rêve.

Le plan que Wagner n'avait point réalisé, Liszt l'avait en même temps formé, et pour le mener à bien.

Si merveilleuses qu'aient été chez Liszt l'intuition et la science de l'orchestre, le pianiste en lui demeure indélébile : le Hongrois aussi, avec ses longs cheveux et ses brandebourgs, son panache et ses bottes. Sa composition, généralement assez forte dans le principe, s'abandonne au courant d'une improvisation mal contenue. Son imagination thématique est souvent faible, peu personnelle, médiocrement surveillée. Mais cela mis à part, — qui touche bien, hélas ! au principal, — quelle géniale activité d'invention ! Quelques pages de virtuosité inférieure écartées, pas un, presque, de ses ouvrages qui ne soit gros d'idées novatrices. Aussi, comme on l'a pillé ! Comme on s'est fié à la caducité probable d'un œuvre qui porte les tares de l'époque, de l'homme et de la race ! Qui, de tous les musiciens modernes, ne lui doit quelque chose ? Et combien ont eu, comme M. Saint-Saëns, l'honnêteté d'avouer qu'ils lui devaient beaucoup ? Liszt a fait pour la musique symphonique autant que Wagner pour la musique dramatique ; avec cette différence, qu'il a ouvert des

chemins qu'il n'a pu parcourir lui-même tout entiers. Par la création du poème symphonique, il a préparé une renaissance de la symphonie qui peut-être commence à peine. Il l'a affranchie des formes classiques d'écriture, de composition, d'instrumentation. L'armant de ressources illimitées, il l'a rendue capable d'un contenu plus déterminé. La *Faust-Symphonie* est le chef-d'œuvre de Liszt, et c'est un chef-d'œuvre. Ces fautes de goût et ces faiblesses, qui interdisent à la plupart de ses ouvrages la beauté durable, y sont moins nombreuses et plus légères. Dans sa production inégale, si imposante pourtant, presque seule elle brave le temps, avec la grande *Sonate* dédiée à Schumann.

Celle-ci n'est pas moins régénératrice dans sa forme. Et n'y entendez-vous pas encore l'humanité se soulever de toute sa pensée, de tout son amour et de tout son rêve contre la médiocrité de la vie?

Mais, au contraire de Beethoven, Liszt refuse à son effort la capacité de vaincre. La *Sonate en si mineur* est parmi les très rares grandes œuvres musicales, dont la fin pessimiste résiste à cette impulsion souveraine qui porte la musique à s'achever dans la lumière. La *Faust-Symphonie*, en réalité, arrive aux mêmes conclusions. L'apothéose mystique qui la termine semble postiche. On y peut bien reconnaître la céleste pluie de roses qui bâillonne Méphistophélès, et la glorification de l'*Eternel Féminin* — n'est-il pas, dans Goëthe même, bien loin, bien oublié, à la fin du *Second Faust*? — et l'action de Faust définitivement pacifiée; mais que tout cela est hâtif, et sonore creux! C'est bien au démon que le futur abbé Liszt a laissé le dernier mot.

Des trois parties de sa symphonie, la première, consacrée à *Faust*, est la moins saisissante. Il faut considérer que le personnage se complète dans les deux autres. Et si l'on peut discuter, par endroits, la valeur des idées sur lesquelles le morceau est construit, ce sont du moins de ces idées qui ont comme un visage. Sous l'éclat changeant des rythmes, des harmonies, des sonorités, leurs combinaisons, leurs dislocations, leur évolution évoquent les mouvemens contrastés dont cette âme osée et vil-lasse s'est elle-même constituée, à l'écart de la vie réelle. Quatre de ces thèmes ont une importance capitale. Le premier, en progressions tortueuses d'intervalles difficiles qui attirent les profon-

un thème sentimental affronte les gestes de l'abattement et de l'espoir; puis un thème de lutte, sombre, fébrile, douloureusement vibrant; enfin le thème de l'action décisive, sûre et fière d'elle-même, encore défaite cependant par la pensée du néant.

Les deux autres morceaux de la symphonie sont établis sur une série de transformations plus profondes des mêmes thèmes. Plutôt que *Gretchen* et *Méphistophélès* en tant qu'êtres concrets, ils nous montrent leur pensée agissant sur l'âme de Faust. Cela est d'un homme encore qui a compris Goëthe, et qui comprend la musique, et d'une façon plus sûre, plus lucide que Schumann. Les sentimens et les idées vivent ici comme des êtres, et par la vie évoluant des formes musicales elles-mêmes: et c'est là ce qui devrait interdire que l'on considérât jamais Liszt comme un simple disciple de Berlioz.

Cette vie propre du thème, à laquelle Liszt dans la symphonie et Wagner en même temps dans le drame ont donné une signification psychique si évidente, est bien la découverte qui leur appartient. Quoi qu'on en ait dit, les rappels de motifs qu'on trouve chez de plus anciens compositeurs n'ont avec ce système rien de commun, que de très superficiel. Il est bien plutôt la fleuraison, au travers de la symphonie classique, des vénérables principes de la fugue: et c'est dans ce qu'on appelle la « grande variation » de la dernière époque de Beethoven qu'on en reconnaît le véritable élément.

Gretchen seule aura encore des thèmes personnels. Liszt aborde cette figure avec une délicatesse infinie. Du bavardage puéril des flûtes et des clarinettes il dégage ses premiers sentimens, si naïfs, si timides encore, qu'il faut pour les exprimer la fraîcheur gracieuse des instrumens en *sol*. Ce sera le thème de l'Éternel Féminin. Peu à peu, il s'assure. Un nouveau motif s'enhardit, encore hésitant: et le cœur de la jeune fille s'ouvre à la plainte voluptueuse de Faust. L'attendrissement les pénètre tous deux. Faust alors met en œuvre son pouvoir combatif, devenu séduction. Dans l'extase finale résonne, lointain, adouci, le motif de l'action décisive.

Méphistophélès n'a pas de thème à soi: sa pensée ne vit que de la destruction de la pensée des autres. Étonnant par sa technique, et sans doute unique par sa signification, le *scherzo* qui porte ce titre ne suit plus en son développement la marche de la passion, mais celle de la dialectique; et d'une dialectique bien

serrée, bien persuasive de la vanité des vœux les plus hauts et du ridicule de l'effort. Dès l'abord, l'aigre rire de Méphistophélès fait brutalement table rase de tout idéal. Il attaque Faust par un fragment du thème sentimental. Puis il suit l'ordre de ses idées dans le premier morceau, les reprend une à une, déforme leur sens, en montre l'envers, les tourne en argumens contre elles-mêmes, fouaillant de négations impérieuses l'illusion du docteur. Avec une virulence sans égale, il combat par ces idées mêmes le souvenir intact de Gretchen, premier principe du salut. L'amour de Faust, il l'a bafoué comme le reste ; l'amour de Gretchen est la seule chose qui échappe à son sarcasme.

De tout ce qui est à portée de la musique dans le *Faust* de Gœthe, le *Faust* de Liszt résume l'absolu. Ce peut être une œuvre imparfaite au point de vue musical, de second ordre en bien des endroits : ce n'en est pas moins un modèle de ce que doit être, dans l'état actuel de la musique, une œuvre musicale par rapport à l'œuvre poétique dont elle est issue. Intelligemment fidèle, mais tout indépendante, elle reste la musique dans sa personnalité intégrale. Le musicien dramatique lui-même devrait la prendre comme exemple, et porter sur le théâtre le même esprit.

IV

Mais les opéras dont *Faust* a fourni le sujet appartiennent pour la plupart à une autre sorte de musique, qui ne vise qu'aux sens, et ne recherche que l'agrément, l'amusement, ou une émotion facile et peu relevée. Il est extrêmement fâcheux que cette musique-là soit confondue avec la véritable sous le même nom, dans les mêmes théâtres, quelquefois sur les mêmes programmes de concerts. Si l'élégance ou l'esprit de la forme, la légèreté du style, suffisent à donner du prix à certains ouvrages qui n'ont que les dehors de la musique, mais qui les ont corrects et charmans, il en existe une catégorie, d'un caractère servile et intéressé, qui ne sont pas seulement de la mauvaise musique : ils ne sont pas de la musique du tout. Dans l'ordre de la littérature, on garde soigneusement les distinctions nécessaires, et dans l'ordre de la peinture même, si mêlées que soient certaines expositions. Ces distinctions sont plus tranchées et plus néces-

saires encore dans l'ordre de la musique. Cependant les théâtres de l'Opéra et de l'Opéra-Comique font couramment ce que ferait la Comédie-Française, si elle annexait à son répertoire celui de l'Ambigu ou du Palais-Royal. Le pis est qu'ils le font avec des partitions qui possèdent l'autorité de l'âge et de très longs succès. Et la musique est un art si peu compris, — au fond, si rarement aimé, — que dans l'opinion publique ces formes inférieures prennent le pas, posent l'exemple, et font la loi. Et la musique jouit de cette faveur sans seconde, que les gens quelquefois qui prétendent la régenter du plus haut, publient à son endroit des goûts injurieux, dont l'amateur le moins cultivé rougirait d'avouer l'équivalent dans une exposition ou dans un théâtre littéraire, à l'égard d'un livre ou d'une statue. Ils la ravalent au frivole divertissement d'un sens, qui ne serait, à les en croire, pas plus élevé que ceux de l'odorat ou du goût.

Quand on raisonne de la musique, on ne tient pas assez de compte d'un fait, qui mérite d'être considéré autrement que comme une anecdote douloureuse et singulière. C'est que le plus grand des musiciens fut sourd; c'est que les œuvres que le consentement universel désigne comme le type supérieur, indubitable et complet de l'art musical, ont été composées par un homme qui n'entendait point; c'est que l'art de Beethoven s'est développé, est devenu, si l'on peut dire, plus profondément musical, au fur et à mesure et comme en raison de son infirmité. Si la musique ne devait être rien qu'un jeu de sons plus ou moins délectable; si même on admettait qu'elle peut bien nous affecter d'une impression morale, mais seulement, comme le fait la peinture, par la médiation d'une impression sensuelle, l'hypothèse d'un musicien sourd serait aussi absurde que celle d'un peintre aveugle: il n'importe que le musicien ait la faculté d'entendre mentalement la musique qu'il lit ou qu'il écrit. Or il y a eu des musiciens sourds; il y a plus de musiciens qu'on ne croit, chez qui le sens de l'ouïe n'a ni une finesse spéciale, ni une particularité comparable à ces particularités de la vision, sans quoi il n'est pas de véritable peintre. Il existe donc quelque chose dans la musique qui ne dépend pas des sens. Et si la musique atteignit son apogée par un homme qui était muré dans sa vie intérieure, ce quelque chose ne peut être que l'expression immédiate de la vie intérieure. Et cette vie intérieure exprimée dans la musique se substituera impérieusement à celle

de l'auditeur. La musique insinue en nous, quand nous l'écoutons, une personnalité nouvelle; s'empare de notre pensée et de nos sentimens; les dirige suivant la pensée et les sentimens du compositeur : elle devient notre propre vie intérieure.

Certes il restera toujours impossible d'abstraire la musique de l'esthétisme de ses lignes, de ses contours, de sa construction immatérielles; de tout ce qui fait d'elle, à bien meilleur titre que la poésie, un art. Il restera impossible de soustraire nos sens à l'emprise de sa beauté. Mais il est également impossible de négliger sa signification directe et profonde, qui la place au-dessus des autres arts. Ces deux élémens concourent à sa perfection : le second n'y est pas moins nécessaire que le premier; même il semble qu'il doive le précéder et le conduire.

Beaucoup de personnes se refusent cependant à une conception de la musique qui a été, plus ou moins consciente, celle de tous les compositeurs dont l'œuvre a véritablement vécu. C'est celle d'un avenir pour lequel Beethoven s'imaginait ne laisser que « quelques notes, » en précurseur. Nous y allons d'un pas inégal. Mais c'est un pas qu'on n'arrête point. « Progrès » n'a de sens en art qu'à la condition qu'on ne le prene pas toujours pour synonyme d'amélioration : encore moins, de détachement du passé. Celui qui marche quitte souvent les plus beaux paysages, les chemins les plus doux, pour des passages ingrats. Il peine le long de pentes arides et sans vue; chancelle sur des cailloux roulans; de ténébreux chaos l'égarant; des plaines vides le harassent : mais plus loin, de jeunes eaux sourdent à l'ombre des pins; plus haut, la prairie est comme un ciel de fleurs; et la gorge ardue aspire à des horizons vierges. Quand ils seront conquis, s'ils vous laissent regretter les sites dépassés, qui vous empêchera d'y retourner à tout instant rafraîchir vos espoirs et vos forces? Ils sont toujours à vous.

Quant à une autre conception, trop usuelle, selon laquelle la musique ne serait qu'un excitant du système nerveux, amenant l'hypnose ou des visions, il faut la laisser aux personnes qui n'entendent pas la musique.

Un drame tel que celui de *Faust*, qui n'est, à le bien voir, qu'une personnification de la vie intérieure, ne convient pas seulement à la musique : il l'appelle. Il l'appelle pour donner à tous ses élémens une vie explicite : à ses personnages, que l'art

philosophie entraîne à rester des abstractions, et dont la musique peut équilibrer l'humanité par le sentiment; aux visions parmi lesquelles le poète les promène, si extraordinaires que toute parole leur reste inégale, et que la représentation n'en serait admissible qu'enveloppée de la splendeur significative des sons.

Des personnages, nous ne retrouverions réellement quelque chose, — quelque chose de bien vague et de bien fugace, — que dans le premier de tous les opéras de *Faust*, qui pourtant ne doit presque rien de son intrigue au *Faust* de Gœthe. La partition du vieux Spohr nous ennuerait doucement aujourd'hui. C'est l'œuvre d'un esprit distingué, mais d'une faible imagination; l'expression y est presque toujours juste, elle n'est jamais persuasive; les idées, volontiers chromatiques, ont du charme, mais elles sont ternes et courtes, sans relief et sans accent: le pouvoir représentatif leur manque. La recherche de l'harmonie, du mouvement scénique, de la coupe souvent assez libre des morceaux (1) est intelligente; mais la spontanéité, plus encore que la personnalité, fait défaut. Cette musique estimable s'essaye sans audace à la couleur et à l'action, en même temps qu'elle maintient la tradition morale du classicisme allemand: elle commence d'indiquer la voie où s'avancera Weber. Soutenue par le rythme, — ceci, même dans la période, — elle est intéressante par le rôle de l'orchestre, important et déjà intentionné. Spohr a le pressentiment de l'unité d'une scène, et qu'on en peut établir la trame sur le développement, ou la simple persistance d'un rythme, sinon d'un véritable motif.

Quant au livret, romanesque et puéril, certes la valeur en est mince. Ce Faust, un peu mâtiné de don Juan, est pourtant le seul qui garde sur la scène lyrique quelque caractère. Dès le début, il philosophe assez congrûment avec Méphistophélès. Quand celui-ci lui remet sa puissance: « Je veux te battre, s'écrie-t-il, avec tes propres armes, et les employer au bien. Je veux enrichir le dénuement, je veux que la joie soulage la misère humaine, et que la douleur soit oubliée. » Cela vaut bien:

A moi les plaisirs,
Les jeunes maîtresses!...

(1) Voyez au premier acte le *duo avec chœur* de Faust et de Franz, et surtout le *terzetto*, original et fort joli, de la forêt; au second acte, certains passages de la scène fantastique avec Sycorax, et le *sextuor*.

Ce Faust a des clartés de conscience : il hésite entre des ambitions très hautes, et la passion que lui inspirent tour à tour la tendre Röschén et l'altière Künigunde. Ainsi apparaît, avant même que Goëthe ait publié l'épisode d'Hélène, l'idée indispensable d'une double forme de l'amour, toute cordiale d'une part, de l'autre plus esthétique et plus intellectuelle.

Lorsque Goëthe envisageait la possibilité qu'on mit en musique quelque épisode de son chef-d'œuvre, c'était surtout à celui d'Hélène qu'il pensait : il l'eût volontiers confié à Rossini, disait-il. La musique, — une tout autre musique que celle de Rossini, — pourrait être en effet le véhicule de cet étrange voyage dans le temps, qui fait simultanées les amours de Gretchen et d'Hélène, comme Francfort et Sparte le sont dans l'espace. Elle donnerait un corps à cette déconcertante chimère. Avec moins de symbolisme littéraire, et plus de symbolisme sentimental, elle ferait sentir comment ces deux amours se complètent et s'attirent pour parachever l'âme de Faust, sortie du néant de la science et de l'orgueil.

Un seul compositeur s'est donné l'air de suivre le plan de Goëthe, a prononcé le nom d'Hélène, et ramassé les deux *Faust* en un seul opéra. Pure vanterie. *Mefistofele* ne contient, au vrai, rien d'aucun des deux *Faust* ; et toutes ses prétentions cachent mal les défauts de l'opéra italien moderne. C'est toujours le même art, un peu fardé, tout en façade, courtisan de la foule sous sa mine expansive. Le livret n'est en somme que celui de Jules Barbier et Michel Carré, débarrassé sans doute de ses plus voyantes trahisons, mais poussé à l'extrême du sommaire et du décousu, afin qu'y trouvent place le *Prologue dans le ciel*, et deux scènes du *Second Faust*. Faust s'efforce de retrouver des *andante* de Beethoven ; Marguerite semble préférer Adolphe Adam ; Hélène cultive la *canzonetta napoletana*. Quelques récitatifs, quelques rappels de thèmes ont pu se faire traiter de wagnériens, il y a trente ans : il y a soixante ans, Donizetti eût été jaloux de certains unissons vocaux. Avec de la bonne volonté, on peut reconnaître du mouvement, un peu de couleur aux tableaux de foule : dimanche populaire, ou nuit de Walpürgis. Il ne faudrait point parler de cet ouvrage intelligent, mais d'une intelligence courte, s'il n'avait tenu une place sur de nombreuses scènes, et pré-

tendu jusqu'à celle de notre Opéra, où nous avons assez d'un *Faust*.

Supérieur en tout point au *Mefistofele* qui affecta de le corriger, ce *Faust* est-il bien un *Faust*? Gounod a-t-il pensé vraiment mettre Gœthe même en musique? Ou, très raisonnablement puisqu'il suivait sa nature, et d'une façon qui force la sympathie, tant elle a de sincérité, n'a-t-il voulu considérer qu'un conte d'amour fertile en incidens divers et frappans, un « livret » favorable, bien coupé pour la musique telle qu'il la comprenait?

On préférerait assurément que les personnages portassent des noms moins lourds. Ils le pourraient sans que rien fût changé à leur être, que le prestige. Ils n'ont que cette espèce d'âme que le premier ténor, la basse-chantante ou la chanteuse légère se constituent des vagues traits d'humanité épars dans leurs rôles du répertoire. Mais s'ils ne vivent pas d'une vie conforme à celle de leurs modèles, l'inspiration d'un véritable artiste les a fait vivre cependant. S'ils s'expriment quelquefois sans beaucoup de force ni d'individualité, ils parlent une langue musicale personnelle et châtiée, intimement significative en ses meilleurs momens. Et pour quelques pages du second et du troisième acte, où la grâce et la tendresse touchent à la beauté, et qui sont uniques dans l'art moderne à porter notre pensée jusqu'à Mozart; pour une nuance neuve de l'amour qu'elles nous ont apprise, on peut bien pardonner quelque chose au *Faust* de l'Opéra. Peut-être d'ailleurs cet ouvrage nous apparaît-il un peu déformé aujourd'hui, par les *traditions* qui se sont à la longue introduites dans son interprétation, et par sa popularité même. Il ne faut pas confondre tout à fait Gounod avec ces musiciens qui ne font que « du théâtre, » au sens étroit et bas de l'expression. Il faut penser à l'époque où *Faust* fut représenté; il faut se remémorer les ouvrages qui triomphaient sur la scène française alors qu'il tomba, pour apprécier comme il convient ce qu'il y eut en Gounod d'instinct de la vérité, de délicatesse, d'amour de la bonne musique, et l'originalité de son imagination. Son *Faust* se tient à l'écart des hautes méditations; il ne prétend être qu'une attrayante imagerie scénique, docile un peu trop aux règles de la poétique d'opéra, qui s'insère en regard du chef-d'œuvre sans l'offusquer.

Les monumens qu'édifie la musique prennent tout de suite de si vastes dimensions, qu'elle n'aurait pu songer à mettre le *Faust* de Goëthe à la scène tout entier : à moins d'en faire quelque tétralogie. D'autre part, le théâtre exige un sujet lié : un choix d'épisodes détachés ne lui convient pas comme au concert. On devait donc se trouver amené à isoler un des épisodes de *Faust*, pour le traiter comme une pièce qui se suffit à elle-même ; et c'est ce qu'on a fait communément de l'épisode de Marguerite. On aurait pu, on pourrait encore en choisir d'autres. Quel que fût l'épisode choisi, l'important serait d'y laisser voir comme la pensée du poëte éclate, toujours identique à elle-même, dans chaque fragment de sa création. C'est ce qu'on n'a point tenté. On n'a montré que les formes et les événemens qui sont sujet ou objet de cette pensée, mais vidés de toute pensée.

La musique n'a distingué généralement, dans un si grand poëme, que la féerie rebattue d'un vieillard qui vend son âme au diable pour se rajeunir, et l'anecdote sentimentale. Schumann alla plus au fond, parut comprendre que le vrai pivot de l'action était ce moment où Faust, ayant sondé successivement le néant de la science abstruse et des passions, et comme jeté sa gourme, s'éveille, et se détourne du soleil levant, non plus désormais pour frapper aux funèbres portes, mais pour éviter l'éblouissement de l'inconnaissable, et n'en considérer que le reflet dans l'action humaine supérieure. A quelque ordre de ses idées ou de ses sentimens que s'attache un musicien, il devrait, pour tendre au vrai but, les orienter sur une évolution pareille. Le danger, — et Schumann ne l'a pas évité, — serait d'atteindre aux régions idéologiques qui sont au delà de l'émotion pure, au delà, par conséquent, de la musique. Rien qu'un danger, puisque c'est précisément la philosophie des personnages de *Faust* que Liszt a su, sans même qu'une parole y fût nécessaire, tourner en musique.

Des exemples si probans offrent aux musiciens d'utiles directions. Ils montrent comment on peut se tromper sur la nature d'un sujet, négliger ce qu'il contient d'infimement musical, et s'attacher indûment aux parties pittoresques ou dramatiques, qui ne lui restent essentielles qu'à la condition d'être profondément traitées.

Et ils apprennent qu'il est indispensable de delimitier exacte

ment les domaines respectifs de la musique et de la littérature, puisqu'elles ne peuvent pas toujours exprimer les mêmes choses, et qu'en tout cas elles expriment les choses de façon opposée. La musique est impuissante devant l'idée qui ne s'associe pas à un sentiment : la poésie n'atteint que par de longs détours le sentiment que la musique évoque directement. En dehors de compositions très courtes, telles que le *lied*, où une correspondance parfaite peut se rencontrer, modeler une œuvre musicale sur une œuvre littéraire déjà existante, conçue pour des besoins différens par un esprit différemment construit, c'est une tâche illogique et impossible. On objectera les *Noëes de Figaro...* et *Pelléas* : exceptions qui se produisent une fois tous les deux siècles, et de celles, si on les examine de près, qui confirment vraiment la règle. Et la règle, c'est que de cette alliance apparente, qui n'est qu'un antagonisme, de la musique avec la littérature, l'une au moins sortira diminuée et se renonçant elle-même.

Mais la musique peut exprimer à sa manière, dans une forme qui lui soit propre, la même pensée qu'une œuvre littéraire. Cette pensée se trouvera comme traduite en deux langues différentes. Et s'il faut, dans les cas où la musique ne suffit pas à sa propre clarté, que les deux traductions se superposent, ce n'est pas une raison pour que la musique se fasse servante de la parole, — comme Gluck l'a presque indiqué, — ni d'autre part pour que la parole s'aviilisse devant la musique. Il faut que la parole, se mettant d'accord au fond et dans la forme avec la condition tout entière de la musique, devienne elle-même musique, expression d'une harmonie supérieure, devant laquelle finira probablement par disparaître l'harmonie rudimentaire du vers.

Le cas du musicien qui se fie, pour préparer cette métamorphose, à un littérateur, semblera un jour aussi bizarre que celui d'un peintre qui exécuterait son tableau sur le crayon d'un autre dessinateur. Encore ne trouverait-on pas un dessinateur aussi étranger au sens de la couleur, que certains poètes peuvent l'être au sens de la musique : par conséquent, aux combinaisons spéciales de la parole qui s'adaptent à la musique.

Wagner a laissé l'exemple de ce qu'un homme pouvait créer à lui seul; de l'unité où pouvaient tendre la parole et la musique inséparablement confondues; des formes amples et souples où la musique, par l'art du musicien-poète, se déploierait à l'aise. Cet exemple n'est point parfait, parce qu'il vint le premier, et

que les communes habitudes d'esprit agissent encore sur Wagner, le firent se dédoubler, et quelquefois être lui-même trop littérateur, quelquefois trop musicien. D'ailleurs, l'influence de Wagner n'est féconde que pour le musicien qui a reçu une culture générale, et non pas seulement un étroit enseignement technique : cela se connaît à ses résultats ordinaires.

Mais quand il a emprunté aux légendes, aux chroniques, aux vieux romans, c'est bien la substance musicale que Wagner en a su distiller. Le musicien qui chercherait son bien chez Goethe, n'aurait point comme Wagner à animer d'un nouvel esprit des fables surannées; mais il devrait procéder d'une manière analogue, par éliminations, par interprétations. L'esprit si profond et si humain des deux *Faust*, il devrait le dégager à sa façon et selon son aptitude; l'exposer par des moyens scéniques, trop élémentaires peut-être pour le théâtre parlé, que la musique illuminerait; recomposer un tout autre *Faust*, qui serait cependant tout le *Faust*, avec une éloquence nouvelle, moins abstraite et plus émue, et qui ne ferait pas moins penser.

Sans doute un *Faust* ainsi compris semblerait-il austère au goût moyen des dilettantes de théâtre.

Mais « on ne va pas voir *Faust* pour s'amuser, » disait Berlioz, qui pourtant a fait un *Faust* amusant.

GASTON CARRAUD.

AU CANADA

APRÈS LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Le 20 juillet dernier, la Chambre des communes du Parlement fédéral canadien terminait sa session ordinaire de 1908; les discours rituels, prononcés à cette occasion, se félicitaient de l'enthousiasme unanime du pays à la veille des fêtes du Tricentenaire de Québec; ils saluaient la mémoire de Samuel Champlain, « l'héroïque navigateur français, qui fut le fondateur de la cité, » et remerciaient le roi Édouard d'avoir bien voulu rehausser l'éclat de cette commémoration, en envoyant le prince de Galles pour la présider. Le Tricentenaire fut en effet célébré, du 23 au 31 juillet, par une série de journées tout à fait brillantes; plus de quatre mille figurans s'étaient empressés d'offrir leur concours à M. Frank Lascelles, organisateur des *pageans* ou spectacles historiques qui évoquèrent, en huit tableaux animés, les gloires du vieux Canada français; cent mille personnes, dont beaucoup de langue anglaise, assistèrent aux dix représentations des pageans, données *en français* devant des auditoires constamment attentifs et sympathiques. La politique alors faisait trêve, mais l'accalmie ne dura pas longtemps.

Le bruit courait en effet, depuis quelques mois, que sir Wilfrid Laurier, président du Conseil des ministres, ne tarderait pas à faire appel au pays. Aussi, les dernières fusées des feux d'artifice de Québec étaient à peine éteintes que la presse ouvrait vivement la campagne électorale; la dissolution de la Chambre n'était pas encore officielle, — elle le fut seulement le 16 septembre, — et déjà les leaders des partis commençaient leurs

ournées, définissaient leurs « plates-formes; » sir Wilfrid, sollicité de tous côtés, limitait ses acceptations, pour les provinces de l'Est, à une douzaine de villes; M. Borden, le chef de l'opposition, partait dès la fin d'août pour les provinces maritimes, où il allait prononcer son premier discours; partout s'assemblaient des « nominating conventions, » auxquelles appartient l'usage traditionnel de désigner les candidats aux électeurs. En raison du progrès de la population canadienne, le nombre des députés était porté à 221, au lieu de 214 dans la Chambre précédente; la représentation de Québec, toujours fixée à 65 députés, reste le régulateur d'après lequel les autres provinces arrêtent le nombre de leurs mandataires, au prorata de leur population. La période électorale dura trois mois, août, septembre et octobre; les élections générales ont eu lieu le lundi 26 octobre: sir Wilfrid Laurier l'emporta sur ses adversaires de beaucoup, mais avec une majorité légèrement diminuée.

Pourquoi cette dissolution? Le procédé, qui n'a rien d'anormal en Canada, pas plus qu'en Angleterre, épargne au pays le spectacle peu glorieux des testamens législatifs; il abrège utilement cette période finale, qui a toujours quelque chose de la fièvre et de l'incohérence des agonies. Pour sir Wilfrid, il était nécessaire de donner un coup de fouet à sa majorité, amortie par un trop long exercice du pouvoir; elle souffrait visiblement, si l'on peut ainsi dire, d'anémie et d'indigestion, privée de ces résistances contre lesquelles s'entretient la fraîcheur de l'énergie, gâtée par cette prospérité ambiante qui se traduit chez les individus par plus d'aisance, plus de bonne chère, et quelque ralentissement de la volonté. Sir Wilfrid est le chef des libéraux, il est premier ministre du Dominion depuis 1896, ses adversaires politiques, constamment vaincus depuis douze ans, s'intitulent conservateurs, mais le spectateur impartial est fort embarrassé pour discerner, entre ces deux partis, des différences de programme substantielles; des questions de personnes ont ainsi passé au premier plan.

Les Canadiens, Anglais comme Français, sont fiers de leur *Premier*, et vraiment ils n'ont pas tort. La physionomie de sir Wilfrid Laurier est populaire aujourd'hui dans tout l'Empire, et même en France: descendant d'une famille saintongeoise, compatriote par là du fondateur Champlain, le premier ministre est un homme de belle taille, dont la démarche et la tenue, tou-

jours dignes, correctes sans raideur, commandent une déférente sympathie; la figure fine, entièrement rasée, s'aureole d'une large couronne de cheveux blancs; le regard est vif; de toute la personne se dégage une impression de vigueur intellectuelle, de ténacité réfléchie, de confiance en soi, que tempère une indulgence sans ironie pour autrui. Politiquement, sir Wilfrid est à l'heure présente le grand *Statesman* de l'Empire; quand les Premiers coloniaux se réunissent à Londres, il est toujours le président effectif des réunions mêmes où il n'occupe pas le fauteuil; il s'exprime aussi facilement en anglais qu'en français, toujours clair, persuasif par l'accent autant que par la parole. « Qui donc, disait récemment à Londres un haut personnage politique anglais, pourrait renverser Laurier, cet homme d'État connu dans le monde entier? — Mais lui répondit-on, pareille mésaventure atteignit bien naguère Gladstone, en Angleterre. — Soit, mais montrez-moi donc le Disraëli ou le Salisbury du Canada! »

Telle est bien, en effet, la situation. En face de sir Wilfrid, le leader des conservateurs, M. R. L. Borden, manque de relief; ses traits un peu durs, sa grosse moustache, sa mise sans recherche n'imposent pas à la multitude; c'est un travailleur, un homme instruit, un *debater* opiniâtre à la tribune; il a beaucoup d'amis, son caractère inspire confiance, mais ses qualités ne sont pas d'un entraîneur. Aussi bien, sur quoi aurait-il pu faire porter l'effort de sa campagne, comment intéresser les électeurs contre le cabinet libéral? En matière de tarifs douaniers, sir Wilfrid ne lui a pas laissé la ressource de protester contre des relèvemens de droits, et de rallier contre les industriels protégés la masse des consommateurs; il s'est déclaré opposé, en effet, à tout *readjustment* protectionniste d'un tarif déjà suffisant. En matière de transports, il est bien vrai que la construction du deuxième transeontinental, le Grand Trunk Pacific, coûtera plus cher que les libéraux ne l'avaient prévu, ou du moins ne l'avaient dit; mais le G. T. P. a pour lui qu'on le construit rapidement, et que ses tronçons achevés contribuent, dès cette année, à déverser vers le Saint-Laurent les grains de la Prairie. En matière d'immigration, des contrats mal surveillés ont amené au Canada quelques centaines d'*undesirable*, mais combien d'autres immigrants, et bien plus nombreux, sont établis et en voie de devenir citoyens canadiens!

Faute d'une campagne de principes, on se résigne à une

campagne de personnalités; celle qui vient de finir fut d'autant plus violente qu'il fallut une ardeur plus artificielle pour l'entretenir. Conséquence de la prospérité générale ou, comme voudraient l'insinuer des publicistes canadiens, contagion des États-Unis, des habitudes de gestion par trop intéressée s'étaient glissées dans l'administration; le « pot-de-vin » était devenu d'usage constant; nous savons des financiers d'Europe qui, sur le point de monter diverses entreprises là-bas, furent effrayés des appétits d'intermédiaires qu'il fallait préalablement assouvir; ce sont mœurs courantes, dans les pays neufs, dont le progrès fougueux a quelques caractères de la spéculation. Mais le Cabinet Laurier n'en est pas responsable; autour de plusieurs gouvernements provinciaux, dont les chefs sont des amis politiques de M. Borden, le laisser aller et, pour tout dire, la corruption n'étaient pas moindres qu'autour du gouvernement fédéral; l'un et l'autre des deux leaders sont au-dessus de tout soupçon, mais on les cite, et c'est bien un signe des temps que le Premier ait dû dire un jour, en réunion publique, « qu'il n'avait jamais tiré de profit particulier de l'exercice du pouvoir. »

Libéraux et conservateurs n'avaient donc rien à s'envier. Une caricature du *Montreal Star* l'exprimait plaisamment, en octobre dernier: deux chiffonniers, représentant les deux partis aux prises, fouillent dans deux barils d'ordures, *conservative scandal barrel* et *liberal scandal barrel*. « J'en tiens encore un! s'écrie l'un des deux compères. — Je crois, dit l'autre en écarquillant les yeux, que j'en ai trouvé une bien bonne. » Au lendemain des élections, les journaux lauriéristes ont spécifié que la victoire de sir Wilfrid n'implique nullement l'indifférence du pays pour la corruption démontrée de quelques fonctionnaires ou parlementaires; elle signifie simplement que nul n'a paru mieux qualifié que le leader libéral pour couper court à ces abus. Il n'y manquera pas; dès le début de novembre, huit jours après les élections, M. Brodeur, ministre de la Marine, suspendait vingt-huit employés, convaincus d'avoir touché des pots-de-vin dans plusieurs livraisons de fournitures, à Québec. Mais les publicistes canadiens relèvent avec beaucoup d'aigreur les protestations vertueuses de certains confrères d'Angleterre: « Comme s'ils n'avaient pas connu ces tares, eux aussi! » disent-ils.

La majorité de sir Wilfrid demeure solide; les statistiques attribuent à ses partisans cent trente-cinq sièges, et quatre-vingt-

six à l'opposition; on sait cependant qu'en tout pays cette littérature officielle est empreinte d'un optimisme congénital; les probabilités sont que le ministère possède une avance de trente-cinq à quarante voix sur l'ensemble des opposans et des incertains; c'est beaucoup, après douze ans de pouvoir; c'est assez pour diriger la politique, pas assez pour ne pas gouverner sans vigilance et s'abandonner aux mortelles langueurs des Chambres « introuvables. » Les ministres n'oublieront pas que le très ardent et pourtant très judicieux Henri Bourassa, l'enfant terrible des Canadiens français, n'a voulu se prononcer fermement ni pour l'un ni pour l'autre des deux partis, et qu'il travaille à constituer, de droite et de gauche, un groupe indépendant, dégagé de toutes compromissions, résolu à faire surtout l'éducation du corps électoral. Ils auront prêté l'oreille, aussi, à certains discours de sir Richard Cartwright, réclamant des sessions parlementaires plus courtes pour épargner au pays de tomber entre les mains de politiciens de profession... Tout cela, chuchotent des ministrables de demain, veut dire la fin d'un règne, l'avènement d'industriels et d'hommes d'affaires d'Ontario, dont l'âge serait proche après celui de sir Wilfrid et de Québec... Peut-être; mais alors les hommes seuls changeraient, les directions politiques restant à peu près constantes; pour le présent, sir Wilfrid, dont la santé chancelante inquiétait ses amis, il y a trois ans, est entièrement rétabli, plus alerte que jamais; il n'est pas encore au bout de sa carrière politique.

Sa tâche est lourde et passionnante, dans ce Canada qui est en somme, par l'ancienneté relative de son histoire, le doyen des États américains, et qui joint à un respect religieux de tout son passé un sens aigu des nouveautés les plus modernes. Au cours de la campagne, le principal argument des libéraux contre leurs adversaires était un hymne à la prospérité du Canada: population rapidement accrue, moissons débordantes, chemins de fer en construction de tous côtés. Certes, le mouvement est indéniable, le progrès splendide; peut-être seulement est-on allé un peu vite; les immigrants devront être désormais mieux triés, les moissons ne se reproduisent pas indéfiniment par une culture simplement extensive, les chemins de fer coûtent cher, et l'on sait qu'un vieux pays riche comme la France a mis plus de vingt ans à compléter son réseau, malgré l'ingéniosité financière des Conventions de 1883. Quelques mois de tassement ne

nous surprendraient guère; cette halte ne sera pas inutile aux dirigeans canadiens pour consolider l'avance acquise.

La colonisation s'est d'abord attaquée, le long du chemin de fer Canadien Pacifique, aux vastes plaines de la Prairie, devenue l'un des greniers du monde; elle s'est développée parallèlement au réseau des communications nouvelles, car depuis longtemps les cultivateurs canadiens moissonnent pour l'exportation. Le paysan a toujours été bien accueilli au Canada, d'où qu'il vint; mais pour stimuler l'afflux des immigrants, le gouvernement fédéral, aidé des gouvernemens provinciaux, a organisé une large propagande, avec le concours rémunéré de sociétés, civiles ou religieuses. M. Sifton, qui fut longtemps ministre de l'Intérieur dans le Cabinet Laurier, fit ainsi passer dans l'Ouest, au delà de Winnipeg, des milliers et des milliers de pauvres gens de toutes origines, Anglo-Saxons, Latins, Hongrois, Russes, Syriens; c'était une « ménagerie humaine, » disait-on à Ottawa, dont les croisemens font une race très composite encore et que tend à niveler, depuis trois ou quatre ans, un flot américain roulant du Sud au Nord. Sous nos yeux, le vieux Canada se prend à coloniser, près de ses anciens établissemens du Saint-Laurent; la crise américaine de 1907 lui a renvoyé beaucoup d'ouvriers d'usines, qu'avait attirés l'appât des hauts salaires et dont le gouvernement s'efforce de refaire des paysans, dans l'arrière-pays de Québec et d'Ontario; ceux-là aussi, comme les pionniers de l'Ouest, ont besoin de chemins de fer pour se rendre à pied d'œuvre, pour faire passer au Sud, ensuite, les bois de leurs défrichemens et les grains des clairières conquises. Sir Wilfrid est très favorable à ce mouvement de rapatriement des Canadiens des États-Unis; que ce groupement de langue française devienne compact et se resserre sous l'obédience d'une seule loi, voilà qui n'intéresse pas seulement l'avenir de la race française au Canada, mais l'avenir même du Dominion comme colonie libre, affiliée à l'Angleterre.

S'il y a une distinction à observer, en effet, entre le Canadien français de Québec et le Canadien d'Ontario, c'est que le premier met une coquetterie plus persistante à se différencier de ses voisins des États-Unis. Ontario, par la géographie même, est une presqu'île enfermée entre les Grands Lacs, cernée, sur presque toute sa périphérie, par le territoire de la grande République; quelle que soit la solidité de son loyalisme britannique, elle est

liée au milieu américain par une complexité d'intérêts qu'accuse, de part et d'autre de la frontière, le lacs presque toujours mixte des capitaux et des voies ferrées. Aussi les hommes d'État d'Ontario, pour contre-balancer ces influences, attachent-ils le plus grand prix au maintien de relations cordiales avec les Français de Québec. L'esprit politique étouffe bien vite les excitations maladroites des quelques égarés qui voudraient aviver des désordres de races et de religions entre les deux vieilles provinces; l'une et l'autre se soutiennent et se complètent; elles ont le nombre, quatre millions d'habitans sur les six millions du Dominion, et l'argent; Québec possède la seule race de l'Amérique du Nord, nègres exceptés, qui multiplie vite par ses seules forces prolifiques. Il est donc intéressant de constater que ces provinces prennent conscience de leur solidarité nécessaire, et veulent, de plus en plus, coloniser chez elles; elles enracinent ainsi dans un sol limité l'union sociale et politique sur laquelle repose, croyons-nous, l'avenir britannique du Dominion.

Le Manitoba, étalé à mi-distance entre les deux Océans, puis l'Alberta et la Saskatchewan, qui sont les nouveaux États de l'Ouest, constituent, des Grands Lacs aux Montagnes Rocheuses, la zone par excellence de la colonisation. Une carte générale du Canada fait ressortir que Winnipeg, chef-lieu du Manitoba, est le centre du rayonnement de nombreuses lignes de chemins de fer: le *Canadian Pacific* et le *Great Northern* y ont concentré d'importans services administratifs et techniques, le *Grand Trunk Pacific* vient s'y souder à ces réseaux plus anciens, dont il double déjà les lignes sur plus de 1 000 kilomètres, de part et d'autre de la capitale; on peut donc dire que tout le mouvement de l'Ouest passe par cette ville qui compte aujourd'hui 115 000 habitans: en deux années seulement, 1904 et 1905, plus de cent millions de francs ont été dépensés à Winnipeg en construction d'immeubles. Or, d'où viennent présentement immigrans et capitaux? Surtout des États-Unis. M. Sifton prévoyait-il cette affluence, lorsqu'il faisait appel aux colons disparates qu'il a dispersés dans l'Ouest? C'est possible; mais toujours est-il que les chiffres de l'immigration, pour 1907, sont très caractéristiques: il y a chute profonde dans le contingent des arrivans d'Europe, tandis que l'effectif en provenance des États-Unis se maintient, avec tendance à la hausse; cependant, l'im-

migration européenne est primée, de diverses manières; celle d'Amérique est absolument libre.

A diverses reprises, sir Wilfrid a déclaré qu'il se réjouissait de cette invasion pacifique, parce que tous ces colons ne tardaient pas à devenir de bons citoyens canadiens. Nous ne contestons pas que nul d'entre eux ne songe à revendiquer une nationalité qui ne soit pas la canadienne, mais l'esprit de ces nouveaux venus n'est pas exactement, ne peut pas être, celui du vieux Canada. Ce sont gens plus frustes; pour eux un voyage dans les villes lointaines du Saint-Laurent est un déplacement de luxe, dont beaucoup ne sentent même pas le besoin. L'homme politique de l'Ouest est plus étranger que celui de l'Est aux souplesses de la vie parlementaire, témoin l'hon. Thomas Greenway, récemment décédé après avoir été longtemps Premier du Manitoba; ce rude Écossais, fermier dans la Prairie dès l'enfance, était une manière de puritain, honnête et sectaire; il n'a pas tenu à lui que la question des écoles confessionnelles ne s'exaspérât entre protestans et catholiques, alors que des interventions venues de l'Est, et auxquelles sir Wilfrid ne resta pas indifférent, ont assoupi ces discordes stériles sous d'opportunes transactions. L'Ouest, qui se concentre tout entier dans Winnipeg, demande maintenant une sortie vers l'Europe qui l'affranchisse du Saint-Laurent, un chemin de fer de Winnipeg à la baie d'Hudson; la baie est gelée pendant huit mois; peu importe, tout le reste de l'année, on ne devrait de comptes à personne.

Nous apercevons ici quelques difficultés qui ne font encore que s'estomper à l'horizon du Dominion; il en est d'autres qui naissent sur le littoral du Pacifique, dans la Colombie britannique; par cette province, le Canada tend la main à l'Extrême-Orient de l'Asie; il est le voisin américain le plus proche de la Chine et du Japon; il subit le contre-coup des mouvemens d'opinion anti-asiatiques qui ont provoqué, l'an dernier, des incidens désagréables à Vancouver comme à San Francisco. La diplomatie de M. Lemieux, ministre fédéral des Postes et du Travail, s'est heureusement employée à résoudre, d'accord avec le gouvernement japonais, un différend que les autorités provinciales de Colombie, trop près des électeurs intéressés, ne voyaient certainement pas d'assez haut; mais il est resté, parmi les chefs de l'opinion dans cette province, une certaine amertume contre le Cabinet Laurier; les conservateurs ont gagné plusieurs

sièges aux dernières élections, et notamment battu le seul des ministres de sir Wilfrid qui eût la mauvaise chance d'être à leur merci en Colombie, M. Templeman. En revanche, l'habile transaction ménagée par M. Lemieux au sujet de l'immigration japonaise a rassuré les ouvriers des groupes avancés et sauvé le mandat de M. Ralph Smith, socialiste indépendant d'hier, ami du gouvernement Laurier aujourd'hui.

Naguère sir John Macdonald, le père de la *National policy*, avait voulu cimenter l'union fédérale des provinces par la construction du *Canadian Pacific Railway*; une pensée politique du même ordre a fait de sir Wilfrid le champion résolu du *Grand Trunk Pacific*; le G. T. P. est une réplique du C. P. R., accommodée aux conditions nouvelles du Canada; il sert la colonisation dans l'arrière-pays des vieilles provinces et tout ensemble maintient l'union économique d'Est en Ouest, à travers les territoires que gagne, sur toute la largeur du Dominion, l'émigration rurale qui monte du Sud; il conduira, sur des domaines encore vierges, les colons recrutés en Europe, par une propagande de plus en plus active, mais aussi de plus en plus sévère sur le choix de ses recrues. Organe de plus-value économique, le G. T. P. est aussi un instrument d'équilibre politique. Les adversaires du Cabinet Laurier, alléguant l'énormité de la dépense, se seraient contentés, disaient-ils, d'une nouvelle ligne partant de Winnipeg vers l'Ouest; le premier ministre ne l'a pas voulu; il a personnellement insisté pour que le tronçon oriental, des provinces maritimes à Winnipeg par Québec, fût construit en même temps que l'autre. La *Presse*, qui est le grand journal canadien français de Montréal, a fait plusieurs fois ressortir, au cours de la campagne électorale, que c'était là un souci supérieur à des coteries d'intérêts provinciaux, et vraiment une conception d'homme d'État.

Le second transcontinental fournit actuellement de l'ouvrage à plusieurs milliers d'ouvriers; il apporte ainsi une atténuation à la crise que le Canada subit, inévitablement, comme les États-Unis et la vieille Europe; à ce titre donc, aussi, l'initiative du ministère libéral est opportune. Le Canada, qui n'a guère connu jusqu'ici que la menace des conflits sociaux, n'échappera pas à ce danger, d'autant moins qu'il devient industriel. Il n'existe pas encore de parti socialiste canadien; cependant, des groupes socialistes se dessinent dans plusieurs centres et, dans la Colombie

britannique, on trouve même une organisation, une « machine » rudimentaire : M. Ralph Smith, député du district houiller de Nanaimo, est un ancien mineur qui, combattu par les journaux des intransigeans, a passé comme *independent labour candidate* ; son succès n'a donc rien d'inquiétant pour le gouvernement, tout au contraire ; mais son concurrent « unifié, » M. Hawthorne-waite, l'a serré de près. Dans une des circonscriptions voisines de Montréal (Maisonneuve), M. Verville, socialiste élu en 1904 contre un libéral, retourne au Parlement ; son nom est accompagné, dans les listes officielles, de la mention encore unique : *Labour party*.

Le Cabinet Laurier n'a pas voulu se présenter devant les électeurs ouvriers avec de simples promesses : bien que la législation sociale soit, aux termes de la Constitution de 1867, du ressort des provinces, le dernier Parlement fédéral a voté une loi sur la conciliation et l'arbitrage, d'ailleurs facultatifs seulement, dont l'auteur est M. Lemieux. Lors d'une récente réunion électorale, à Saint-Hyacinthe, M. Dandurand, président du Sénat, parlait de cette loi comme d'un des meilleurs titres du Cabinet Laurier à la reconnaissance publique ; l'Angleterre et l'Italie, ajoutait-il, sont sur le point de nous l'emprunter. Il y a peu d'années aussi, fut ouvert près le ministère des Postes un *Bureau du Travail*, office d'enquêtes et de publications statistiques ; le directeur en était M. Mackenzie King, un spécialiste tout à fait distingué, qui est aujourd'hui député fédéral pour North-Waterloo (Ontario) et prend rang dans le Cabinet comme premier titulaire d'un ministère du Travail. Tout laisse prévoir que, dans une société dont l'évolution est rapide, quelquefois cahotée, ce nouveau portefeuille ne sera pas une sinécure.

Ainsi le Canada, la première période de sa croissance achevée, paraît entrer dans l'âge plus ingrat où l'organisme réagit moins spontanément contre les concurrences extérieures. Colonie fidèle de l'Angleterre, il n'en est pas moins, dans la pratique, le seul maître de ses destinées, les responsabilités pèsent plus lourdes sur la tête de ses dirigeants, à mesure que leur liberté s'affranchit de plus d'entraves. Devant le prince de Galles, pendant les fêtes du Tricentenaire, sir Wilfrid n'a pas à définir l'Angleterre et le Canada comme deux nations reconnaissant un seul roi ; il s'est à peine rencontré deux ou trois

publicistes, sans grande autorité, pour relever ce qu'un tel langage avait de hardi. C'est que ces mots expriment la réalité des choses : de son plein gré, de son seul mouvement, le Canada a inauguré la Préférence douanière avec l'Angleterre ; il a négocié directement une convention de commerce avec la France, traité par un de ses ministres, M. Lemieux, avec le gouvernement du Japon ; il n'y a plus sur terre canadienne un soldat anglais depuis que les garnisons impériales de Halifax et d'Esquimalt ont été relevées par des troupes locales : le Dominion traite d'égal à égal avec toutes les puissances, sans excepter sa propre métropole.

Comment va-t-il, maintenant, orienter sa politique étrangère ? Les questions internationales sont, de nos jours, souvent économiques, et le Dominion, pour se libérer de tout contrôle, a commencé par se donner un régime douanier qui ne fût qu'à lui. Ce régime est nettement protectionniste : un tarif minimum, dit de préférence, est appliqué aux marchandises anglaises ou à celles dont la valeur s'est augmentée d'au moins un quart en passant par des usines du Royaume-Uni ; le tarif intermédiaire, correspondant au tarif minimum français, est en usage pour les importations des pays qui ont un accord avec le Dominion ; enfin le tarif général est une machine de guerre dressée contre les puissances malveillantes ou trop exigeantes. Le tarif de préférence même représente une protection de 20 à 30 pour 100 en faveur des fabricans du Dominion ; de plus, quelques industries bénéficient de primes (*bounties*) ; c'est ainsi que tout dernièrement les hauts fourneaux de Sydney (Nouvelle-Écosse) ont pu livrer à l'administration des chemins de fer de l'Inde un lot considérable de rails. L'industrie canadienne s'est beaucoup développée à l'abri de ces tarifs ; les visiteurs de l'Exposition de Londres (1908) qui se souvenaient de l'*exhibit* du Dominion à Paris, en 1900, s'en seront aisément convaincus. Mais, d'autre part, le prix de la vie a monté ; des consommateurs s'en plaignent. Va-t-on *réajuster* le tarif ? De quels côtés cherchera-t-on à faciliter les échanges ?

Dans les débuts de sa magistrature, sir Wilfrid penchait pour un rapprochement avec les États-Unis. Le tarif de l'Union est, en moyenne, plus élevé encore que celui du Canada ; mais, malgré tout, l'attraction du voisinage immédiat est si forte, que les États-Unis demeurent, de beaucoup, les premiers fournisseurs

d'objets fabriqués du Canada (1). Dans ces conditions, les hommes d'État de la Maison Blanche accueillirent avec une courtoise froideur les avances du gouvernement canadien; ils n'avaient rien à gagner à une convention de « réciprocité. » Les Canadiens, au cours de pourparlers plusieurs fois abandonnés et repris, eurent le temps de s'apercevoir que la grande production américaine était concurrente, plutôt que complémentaire, de la leur; ils entreprirent de devenir industriels, eux aussi, et souvent y furent aidés par la complaisance des capitaux américains, séduits par les moindres exigences de la main-d'œuvre, au Nord de la frontière. Là-dessus éclata (1900-1903) le désaccord relatif aux limites de l'Alaska; les Américains montrèrent dans leurs revendications quelque rudesse, et sans doute n'eurent-ils pas tort, puisque la sentence finale leur donna presque totalement raison; mais on leur en veut encore, au Canada.

On leur pardonne moins encore d'avoir, par le jeu de monopoles, protégés sur le marché national, écoulé à perte en Canada des lots considérables de marchandises de toutes sortes, médiocres, mais si peu chères que le consommateur s'en contentait quand même au détriment des fabricans locaux. Le Parlement s'était ému, le Premier prit l'initiative de proposer des droits spéciaux contre les *dumped goods*, c'est-à-dire les articles vendus de la sorte avec un parfait mépris du *fair play*. En plusieurs réunions, ces temps derniers, les orateurs libéraux félicitèrent le Cabinet d'avoir ainsi combattu le *dumping* en faveur du travail national, et c'était toujours un des couplets les plus applaudis. Aujourd'hui, même dans Ontario, même dans les Provinces maritimes, où l'industrie et la pêche embrouillent tant d'intérêts entre Canadiens et Américains, il règne une certaine défiance, ou tout au moins une indifférence générale, à l'endroit des États-Unis; si des nouveautés douanières doivent intervenir, ce n'est plus le Canada qui les sollicitera; « nous n'irons plus rien demander à Washington, » a déclaré un jour M. Laurier. Toutefois, notons que M. Taft, à la différence de M. Roosevelt qu'il vient de remplacer, connaît personnellement le Canada.

1 D'après le dernier *Canadian Year Book*, les importations du Royaume-Uni au Canada pendant les neuf premiers mois de 1907 ont monté à 63,68 millions de dollars et celles des États-Unis, dans la même période, à 136,29 millions; sur ces totaux, les « produits des manufactures » figurent respectivement pour 54,32 et 88,54.

où il venait souvent en villégiature d'été ; si les États-Unis voulaient reprendre avec Ottawa d'anciennes conversations, on est prêt à leur faire un accueil amical, mais ce sera tout.

Une autre négociation, en revanche, qui pourrait mieux réussir cette fois que jadis, tendrait à réunir Terre-Neuve au Dominion du Canada. La grande île, qui a son Parlement spécial, et dont les dirigeans avaient jusqu'ici lié partie avec des négocians américains, vient, elle aussi, de renouveler sa représentation législative ; le ministère de sir Robert Bond, s'il n'a pas été mis expressément en minorité, est si profondément ébranlé que des changemens de personnes sont inévitables ; après dix ans de magistrature ininterrompue, sir Robert était usé ; son successeur, sir Edward Morris, avait été formé à ses côtés, nous allions dire à son ombre ; il s'est émancipé à un moment où, toute menace de conflit avec la France écartée, par la liquidation complète de nos droits sur l'ancien French Shore, il devient possible de mettre librement en valeur cette côte occidentale de l'île, qui fait face au Saint-Laurent ; la solidarité d'intérêts entre les deux domaines britanniques voisins ressortira mieux, maintenant que l'activité de Terre-Neuve, bien équilibrée, dépendra moins de ses relations avec les États-Unis ; peut-être est-il réservé à sir Wilfrid de réaliser, de ce côté, le « greater Dominion. »

En Europe, si l'on met à part l'Angleterre, deux puissances seulement intéressent présentement le Canada : l'Allemagne et la France. Avec l'Allemagne, le ton des rapports économiques actuels est, officiellement, celui de l'hostilité déclarée. Lorsqu'en 1897 MM. Laurier et Fielding, ce dernier ministre des Finances, voulurent instituer la Préférence pour l'Angleterre, quelques voix s'élevèrent, en Allemagne, pour réclamer le bénéfice des mêmes réductions ; la clause de la nation la plus favorisée étant inscrite dans un traité passé entre l'Allemagne et l'Angleterre (1865), toute concession dont l'Angleterre profitait devait, d'après ces plaignans, profiter du même coup à l'Allemagne. A cette prétention, qui méconnaissait le droit d'une métropole de déterminer un régime purement domestique entre elle et ses colonies, l'Angleterre répondit par la dénonciation du traité qui la liait à l'Allemagne. Un traité anglo-belge, pour la même raison, eut le même sort. Dès lors, le Canada fit librement jouer la Préférence, mais, l'Allemagne s'obstinant dans sa

bouderie, une guerre de tarifs fut engagée; elle dure encore.

Or les Canadiens vendent peu en Allemagne, tandis que les Allemands regrettent une clientèle que les exagérations douanières raréfient de plus en plus; l'exportation allemande a fléchi, laissant le champ plus libre à des concurrences autrichiennes, suisses et françaises. De là, de la part de l'Allemagne, des invites non dissimulées pour reconquérir l'amitié des Canadiens; une brochure signée E. J. Neisser, et intitulée : *Allemagne et Canada, étude de politique commerciale* (1908), réunit et commente les doléances des fabricans de draps, de cotonnades, de rubans, de verrerie, montre le déclin symétrique de l'industrie des fourrures importées du Canada à Leipzig, détaille, avec des argumens précis, les traits de cette décadence économique; l'auteur conclut sur l'espoir que des relations plus amicales seront prochainement rétablies. Ailleurs, c'est une proposition de M. Ballin, directeur de la *Hamburg America Linie*, à de hauts officiers du *Canadian Pacific*, pour la mise en train d'un service hebdomadaire de grands paquebots entre Hambourg, Brème, Rotterdam et le Saint-Laurent; le premier départ aurait lieu dès l'ouverture de la navigation, au printemps de 1909; par cette voie nouvelle, le Canada recevrait plus aisément les émigrans de l'Europe centrale et pourrait ouvrir à ses grains de nouveaux marchés.

Mais il est dans la nature allemande de toujours osciller entre plusieurs orientations: les Allemands recherchent l'amitié canadienne et, dans le même temps, partent en guerre contre la Préférence, qui est un des articles fondamentaux du programme de la *National policy* du Dominion. A la fin de l'été dernier, la Chambre de commerce de Wiesbaden écrivait à l'Association des Chambres de commerce germaniques pour leur signaler le péril d'une extension de la Préférence; il est urgent, disait cette lettre, d'organiser la résistance de toutes les nations atteintes par le développement de ce système différentiel: la France, qui applique aussi un régime de faveurs douanières à ses colonies, serait tenue à l'écart, mais toutes les autres puissances auraient un profit commun à faire bloc, — derrière l'Allemagne, bien entendu, — contre la Préférence impériale britannique... La *Canadian Gazette*, qui est une feuille officielle d'informations hebdomadaires, publiée à Londres, écrivait à ce propos, le 8 octobre dernier: « L'Allemagne aura bientôt, nous le craignons, à reconnaître franchement que l'Angleterre et le

Canada sont membres d'un même corps mieux que la Prusse et la Bavière. »

Pour l'Allemagne comme pour les États-Unis, l'attitude des hommes d'État canadiens est donc l'expectative. La campagne des avances allemandes prend cependant une certaine force, du fait des hésitations du Sénat français à ratifier le traité de commerce franco-canadien, signé déjà depuis plusieurs mois. Les dispositions du Canada pour la France, l'amie de l'entente cordiale, sont présentement excellentes; on désire vivement, de l'autre côté de l'Atlantique, donner une consécration d'ordre pratique aux effusions du Tricentenaire; aussi bien le cabinet Laurier a-t-il fait les premiers pas, puisqu'il subventionne largement un service à vapeur direct de France au Canada; si des subventions françaises étaient accordées, le service serait fait, par moitiés, sous l'un et l'autre pavillon; des ministres canadiens, MM. Fielding et Brodeur, sont venus à Paris négocier le traité, qui doit remplacer une convention de 1893, ridiculement restreinte à l'énumération de quatre ou cinq articles, ils ont consenti des avantages aux spécialités françaises, telles que vins fins, étoffes de prix, etc. La Chambre française a voté le projet de loi, mais des objections se sont élevées au Sénat.

D'abord, un traité anglo-suisse, de 1855, portant la clause de la nation la plus favorisée, les importations suisses, de soie par exemple, seraient traitées aussi avantageusement que les françaises; puis les viticulteurs français réclament des détaxes pour les vins légers en alcool, les fabricans de machines agricoles protestent contre les modérations de droits accordées aux machines canadiennes. Nous n'avons pas qualité pour discuter ces griefs; observons seulement que, dût la Suisse, dût l'Autriche aussi, bénéficier sur le marché canadien d'avantages spécifiquement consentis à la France, la concurrence entre les producteurs de ces trois pays demeure réglée sur le même pied qu'aujourd'hui; d'autre part, il est difficile d'espérer pour les vins ordinaires de France un marché très étendu au Canada; les viticulteurs d'Ontario ne font assurément pas encore des bordeaux « bourgeois, » mais ils étendent leur vignoble et améliorent leur fabrication; ils ne permettront jamais que des rivaux du dehors accaparent leur clientèle; pour les vins chers, au contraire, la France n'a de rivaux à craindre nulle part; dans un pays qui s'enrichit comme le Canada, les débouchés

s'ouvrent surtout pour nos articles de luxe et de haut goût...

Enfin, un traité de commerce est une transaction, et le Canada désire présentement transiger avec la France; il est remarquable que les correspondances d'Europe racontant les épreuves du traité sont envoyées d'Allemagne aux journaux canadiens; certains, dédaignant toute dissimulation, posent nettement la question en ces termes: *France or Germany; which?* Le traité avec la France est souhaité par les hommes d'État d'Ottawa comme un succès moral autant qu'économique; pour la première convention qui sera signée de la sorte par le Dominion, agissant on peut le dire souverainement, il est désirable que le partenaire soit la France; notre pays garde encore un prestige aux yeux des cousins français d'outre-Atlantique; si le catholicisme sincère de quelques-uns s'effarouche des allures de notre politique intérieure, du moins nous considère-t-on comme une nation courageuse, dont les initiatives généreuses sont un honneur pour l'humanité; la légende du Français léger, simple amuseur du monde, cède devant une connaissance plus sérieuse de nos aptitudes et de nos énergies nationales; notre tenue, notre dignité consciente et calme dans l'affaire mercantile nous ont conquis des amitiés solides. Dans le mouvement complexe qui, du côté canadien, conduisit à la signature du traité, il entre assurément un désir d'union plus intime avec les commercans et les capitaux de France, mais aussi un sens affiné de l'opportunité politique et quelque chose d'une sympathie particulière, qui associe les fondateurs du vieux Canada et les champions actuels de l'entente cordiale.

Ardemment canadien, le Canada est aussi profondément britannique; il ne sépare pas un terme de l'autre et, par là, dans l'histoire même de l'Empire, nous croyons que son évolution récente annonce et prépare des nouveautés. La Préférence, les ministres l'ont souvent répété, fut un acte unilatéral; l'octroi de cette faveur à l'Angleterre avait bien probablement pour objet d'obtenir de la métropole des avantages réciproques, mais les deux concessions n'étaient pas liées; aujourd'hui encore, l'électeur britannique ne veut pas de taxes sur les objets de consommation, même si les importations coloniales étaient privilégiées par rapport à celles de l'étranger, et cependant le Canada se tient ferme sur le terrain de la Préférence; on dirait

qu'il est sûr que le temps travaille pour lui, et que sa durable complaisance finira par forcer celle du Royaume-Uni. Là encore sir Wilfrid se montre homme d'État, capable de réserver et de prévoir : il résiste à l'Association des manufacturiers canadiens, puissance économique et même électorale, qui désirerait des droits plus élevés contre les articles anglais.

L'industrie des lainages, celle qui se plaint le plus vivement, est en baisse évidente depuis une quinzaine d'années ; le nombre des usines, de 1891 à 1905, est tombé de 213 à 103, celui des ouvriers employés, de 6 881 à 4 587 ; il faut tenir compte de ce qu'une machinerie plus parfaite permet un travail égal ou supérieur, dans des usines centrales, avec une moindre main-d'œuvre, cependant les manufacturiers sont atteints ; les lainages anglais, les seuls qui leur fassent une concurrence active, sont frappés d'un droit de 30 pour 100 (le droit du tarif intermédiaire est de 35, à peine supérieur à celui de la Préférence), ils demandent davantage. Or sir Wilfrid entend ménager le consommateur, il ose parler aux usiniers du pauvre laboureur qui, dans un pays où l'hiver est froid, a besoin de vêtements chauds à bon marché ; il va jusqu'à les blâmer de ne point vouloir fabriquer des articles économiques pour lesquels ils laissent le champ libre à leurs compétiteurs anglais. Et, comme les manufacturiers insistent, il leur promet gravement... une enquête sur l'industrie textile en Angleterre, en Allemagne et dans plusieurs autres pays.

Donc, pour le moment, pas de nouveau tarif douanier, ce qui équivaut à quelques facilités pour le producteur anglais de garder une clientèle canadienne ; mais de plus en plus, le Dominion est décidé à diversifier, à nuancer son tarif ; le droit préférentiel n'est plus uniformément fixé à 30 pour 100 *ad valorem*, mais varie suivant les rubriques, de manière à concilier, autant que possible, les intérêts britanniques en face de l'étranger et les intérêts canadiens en face de l'Angleterre. C'est là un jeu d'équilibre très délicat, dans lequel le cabinet Laurier devra désormais déployer toute sa souplesse manœuvrière ; il entend élever, au-dessus de toutes contestations, le principe même de la Préférence, car ce système est celui d'un placement à long terme, mais de revenu futur qu'il juge certain. Dans cet esprit, les commissaires du Canada, interprètes fidèles de la pensée ministérielle, ont admirablement planté, à l'Exposition franco-bri-

tannique de Londres le décor somptueux de leur palais : « Comment! dira désormais l'électeur britannique qui aura vu ces monceaux de grains, ces immenses et originales arabesques en épis, le Canada qui est un pays anglais produit tout cela, et notre pain est fait de froment étranger! » Lorsque cette idée se sera imposée à toute l'Angleterre, la Préférence canadienne touchera sa récompense, et la persévérance de sir Wilfrid aura découvert la formule de cet impérialisme économique dont M. Chamberlain n'aura été le prophète que quelques années trop tôt.

Dans cette combinaison, le Canada prend figure de membre autonome de l'organisme impérial; ses communications transcontinentales, améliorées, sont un pont sur la ligne toute britannique, *all red line*, qui relie l'Atlantique au Pacifique, l'Europe occidentale à l'Asie d'Extrême-Orient et au monde australasien. Dès maintenant la politique lauriériste est chaudement approuvée dans toutes les colonies parlementaires; au lendemain des élections, le général Botha télégraphiait à sir Wilfrid: « *My colleagues and I heartily congratulate you on your success;* » l'hiver dernier, des missions d'enquête ont préparé une entente douanière entre les colonies tropicales du Centre-Amérique et le Dominion. Ce ne sont encore là que des symptômes, mais caractéristiques et tous concordans. La fédération économique impériale se prépare, et le Canada peut soutenir qu'il lui a ouvert la voie; le premier ministre le disait sans fausse modestie, l'automne dernier, dans une réunion électorale en plein Ontario: « Nous donnons à tout l'Empire une inspiration et un exemple; déjà la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, l'Australie ont adopté la Préférence, inaugurée par nous en 1897; le jour viendra, prochain sans doute, où le Royaume-Uni fera comme elles. »

Ce jour est-il aussi proche que le souhaitent les coloniaux anglais? Peut-être, car il semble bien que déjà l'aurore s'en annonce. Quoi qu'il en soit, que nous considérons le Dominion en lui-même, ou comme partie de l'Empire britannique, les élections d'hier et le maintien aux affaires de sir Wilfrid Laurier sont tout autre chose que des faits-divers de chronique locale.

LA PUISSANCE MARITIME EN MARCHÉ

Au moment où l'opinion publique a été émue, à juste titre, par une suite trop nombreuse d'accidens douloureux survenus dans notre marine de guerre; où l'on prépare une réorganisation complète de notre établissement naval; où le désir de ne pas accroître outre mesure les charges du pays a déjà fait envisager par les Commissions du Budget la possibilité de la suppression ou de l'amoindrissement de deux de nos ports de guerre de l'Atlantique, Rochefort et Lorient, il importe de poser nettement le problème naval.

Nous le poserons d'une façon aussi large que peuvent le faire certains jeunes officiers de marine qui discutent, paraît-il, de l'opportunité, pour la France, de posséder une marine de guerre. On peut être étonné des idées de ces jeunes officiers; il ne faut pas les dédaigner.

En démontrant *pourquoi* la France doit posséder une marine de guerre, nous aurons beaucoup gagné, car nous aurons établi par là même à *quoi* la marine doit servir et il deviendra aisé de savoir *comment* s'y prendre pour que les sacrifices consentis par le pays, tant en hommes qu'en argent, donnent toute l'efficacité que l'on est en droit d'en attendre.

Sans nous embarrasser de considérations théoriques plus ou moins discutables, commençons par l'examen de ce qui se produit chez les autres nations, au point de vue spécial qui nous occupe.

Nous constatons, dès le premier coup d'œil, que la puissance navale, sur tout le globe, s'est considérablement accrue dans ces dernières années, et qu'elle continue à s'accroître avec rapidité. De nouvelles marines sont nées; d'autres, qui n'étaient qu'embryonnaires, ont pris un développement imprévu.

Bien entendu, cela correspond à un effort financier très important.

Dans les autres pays, on est aussi soucieux qu'en France d'éviter les dépenses superflues. Efforçons-nous de découvrir les raisons graves qui ont poussé les autres peuples à consentir des sacrifices aussi lourds, et, pour cela, étudions quelques cas particuliers.

Les États-Unis d'Amérique, par exemple, ne possédaient autrefois qu'une marine de guerre rudimentaire. Pendant de longues années ils ont vécu repliés en quelque sorte sur eux-mêmes, presque entièrement occupés à mettre en valeur les richesses de leurs immenses territoires. La vie intérieure absorbait le meilleur de la force vive de la nation. Une petite armée représentait leur unique puissance militaire. Après cette période préparatoire, quand leur activité agricole, industrielle et commerciale eut pris une plus large place dans la lutte économique internationale, et quoique aucun ennemi maritime ne parût devoir menacer leur territoire, leur marine de guerre fut développée d'une façon aussi puissante que rapide. Actuellement leur flotte, véritable Armada, vient de faire le tour du monde, montrant sur son passage, à l'Amérique latine et aux peuples d'Extrême-Orient, la valeur de l'amitié américaine, préparant ainsi les esprits aux traités de commerce et aux ententes diplomatiques.

Cette croisière a été un immense succès. Décidée au moment où les difficultés avec le Japon étaient des plus sérieuses, elle se termine par un accord qui ne coûte aux Américains aucune concession : ce qui montre que, sans réaliser la valeur militaire qu'elle contient en elle, sans menaces, la puissance navale peut, même en temps de paix, rendre de signalés services. Dans ce cas, son action lui vient de ce qu'elle est le symbole de l'intérêt que la nation porte à l'épanouissement de sa vie extérieure.

Pour l'Allemagne, aussi longtemps que, soit du côté du Danemark, soit du côté de l'Autriche, soit du côté de la France, elle fut occupée à la réalisation de son unité ou à l'agrandisse-

ment de son territoire, les préoccupations de sa vie intérieure l'absorbent. Son armée lui suffit. Sa marine de guerre reste rudimentaire. Mais bientôt l'intensité de sa production industrielle et l'accroissement de sa population donnent à sa vie extérieure un développement inattendu. En même temps, sa marine est créée. Dans les écoles primaires d'Allemagne des graphiques accrochés aux murailles font ressortir la corrélation existant entre le prodigieux développement du commerce allemand et le développement de la marine. Et cette marine va lui donner sur l'échiquier mondial une place comparable à celle que son armée lui vaut auprès des peuples d'Europe dont elle est limitrophe.

Ces quelques considérations nous montrent que, en Allemagne de même qu'aux États-Unis, l'armée a été considérée comme une force militaire suffisante tant que la vie intérieure a été le facteur prépondérant de l'activité nationale ; et que la puissance navale s'est développée plus tardivement, comme conséquence de l'augmentation de l'importance de la vie extérieure du pays. Cette remarque précise le rôle de l'armée et celui de la marine, car elle nous montre que la puissance militaire ne prend ces deux formes que pour pouvoir s'adapter aux nécessités particulières de la défense de deux manifestations distinctes de l'activité des nations. Ces exemples prouvent aussi que la puissance navale, créée en vue de protéger la vie extérieure déjà existante du pays, remplit en même temps et par surcroît un autre rôle dont on avait jusqu'ici mal apprécié l'importance : elle coopère puissamment, quoique indirectement, à l'augmentation de cette activité qu'elle ne devait que protéger. Le périple des Américains vient d'en fournir une preuve éclatante.

Prenons maintenant le Japon comme sujet de notre étude. Nous aurons à faire des remarques analogues aux précédentes, et cela servira de contrôle à nos premières constatations.

Dans les pays d'ancienne civilisation occidentale, la marine de guerre fait en quelque sorte partie de cet héritage national que les générations successives reçoivent de leurs devancières, sans bien savoir si les avantages surpassent les inconvénients. Au Japon il en va tout autrement. La marine est une création spontanée, qui ne doit rien à la tradition et qui atteindra son complet développement avant que le pays, à peine sorti de son isolement séculaire, ait eu le loisir de se créer une vie exté-

rière importante. Ce peuple se décide, de propos délibéré et en pleine paix, à prodiguer des centaines de millions pour se donner une flotte de guerre. Il s'impose volontairement ces lourdes charges, devant lesquelles les plus riches nations occidentales semblent hésiter. Cependant aucun ennemi ne songe à attaquer ses côtes, et sa navigation commerciale, encore presque inexistante, n'a pas besoin d'une protection particulière. C'est un aspect tout à fait nouveau de la question.

L'alliance du Japon avec l'Angleterre fut le premier résultat de ce prodigieux effort. Puis vinrent les succès maritimes de la guerre russo-japonaise. Et après une expansion industrielle et commerciale qui tient du prodige, les ententes se succèdent avec les grandes puissances occidentales. Le Japon occupe désormais en Extrême-Orient une position prépondérante.

Ainsi la puissance navale n'a pas été pour ce pays seulement une arme dans le domaine militaire, elle a été aussi l'initiatrice de sa vie extérieure, un merveilleux moyen d'action diplomatique et la plus fructueuse des réclames. Après de pareils résultats, je ne pense pas que l'on puisse reprocher au Japon d'avoir gaspillé les millions qu'il a consacrés depuis vingt ans, avec une belle audace, à la création de son établissement naval.

L'examen du développement de la puissance navale chez d'autres nations telles que l'Italie, le Brésil, la République Argentine, etc., amènerait des redites inutiles. Il suffit de faire remarquer que la Turquie n'a pas de marine de guerre. Malgré la valeur incontestable de son armée, elle ne connaît guère, en fait d'influences internationales, que celles qu'elle subit.

Ainsi, sur les points du globe les plus divers, malgré les différences de races et de circonstances, à mesure que les rapports internationaux deviennent plus fréquents, plus rapides et plus intimes, et que la vie extérieure des peuples devient plus large et plus intense, la puissance maritime progresse d'une façon parallèle. Il y a rapport de cause à effet.

En parlant des États-Unis et de l'Allemagne, nous avons fait remarquer que la vie extérieure de ces pays avait d'abord pris une grande extension et que l'accroissement de la marine de guerre ne s'était produit qu'ensuite. D'autre part, au Japon, la marine de guerre paraît la première, elle est la cause, ou du moins l'une des causes, et l'accroissement de la vie extérieure.

devient l'effet. C'est le même principe qui agit, mais les termes en sont inversés. L'action est réciproque.

Par suite du progrès de la civilisation, les relations entre les peuples prendront de plus en plus d'ampleur. On peut donc affirmer que la puissance navale continuera de croître dans le monde. A l'importance de sa marine de guerre, c'est-à-dire aux sacrifices qu'il a consentis pour la protection de sa vie extérieure, se mesure la somme d'énergie qu'un pays est disposé à dépenser pour faire valoir ses droits, en dehors de ses frontières, sur un point quelconque du globe.

Voilà *pourquoi* la France, si elle veut conserver son influence dans le monde, doit avoir une marine de guerre.

Et, contrairement à ce que certains Français peuvent penser, cette marine n'aura pas pour objectif principal de défendre le territoire, ce à quoi l'armée suffit. Son rôle sera surtout de défendre et de protéger cette partie de la vie nationale qui, dans ses multiples manifestations, se trouve en dehors des frontières, ce pourquoi l'armée est impuissante toutes les fois que les intérêts en jeu ne dépendent pas d'un pays limitrophe.

On objectera peut-être que c'est sur sa marine que compte l'Angleterre pour assurer l'intégrité de son territoire. Mais l'Angleterre est dans une situation exceptionnelle. Elle possède depuis longtemps une suprématie navale incontestée. Maîtresse de la mer, il était naturel qu'elle profitât de sa position insulaire pour faire l'économie d'une armée métropolitaine. Sa puissance militaire se trouvant toute concentrée dans sa marine, elle a pu lui consacrer le meilleur de ses soins et de ses ressources. De telle sorte que, quand la sécurité de son territoire n'était pas menacée, elle a pu parfois jeter dans la balance, en faveur de ses intérêts en un point quelconque du globe, l'immense poids de sa puissance navale. On sait quelle influence mondiale elle a su retirer de l'heureux emploi de cet avantage. Mais lorsque l'accroissement des flottes rivales semble mettre en échec sa suprématie navale, aussitôt l'Angleterre s'émeut. Elle veut avoir une armée pour défendre son territoire. On est en train de la lui préparer; bientôt elle l'aura.

Ainsi l'exemple de l'Angleterre elle-même, quelque particulière que paraisse à première vue sa situation, confirme nos principes. D'une part, sa puissance navale lui a permis de donner à sa vie extérieure un développement unique au monde,

et d'autre part, la crainte de voir sa vie intérieure menacée la force à se créer une armée. En fin de compte, nous retrouvons encore la puissance militaire sous deux formes : armée et marine, chacune avec son objectif principal bien distinct.

Maintenant que nous avons établi *pourquoi* un pays doit avoir une marine de guerre, et à *quoi* cette marine doit servir, voyons *comment* les sacrifices consentis par le pays donneront le maximum d'effet utile.

Le sujet est vaste : nous le restreindrons en nous bornant à étudier : 1^o la direction à donner aux constructions navales ; 2^o la répartition de nos flottes entre la Méditerranée et l'Atlantique ; 3^o la valeur stratégique de nos arsenaux comme bases navales.

1^o Direction à donner aux constructions navales.

C'est pour avoir méconnu l'importance de la distinction que nous venons de préciser entre les rôles respectifs de l'armée et de la marine que la France a vu s'effriter sa puissance navale. Notre marine se meurt de ce qu'on lui a imposé une tâche qui ne doit pas être la sienne.

Notre frontière maritime est défendue par de nombreuses et de puissantes batteries de côtes qui commandent tous les points du littoral où un débarquement de quelque importance serait possible. Nos principales rades sont protégées par un système de mines sous-marines. En outre, l'armée, assez forte pour résister victorieusement aux millions d'ennemis qui pourraient franchir nos frontières terrestres, n'aurait qu'un geste à faire pour rejeter à la mer les quelques milliers d'hommes que pourrait débarquer sur nos côtes la plus puissante des flottes. Dans de semblables conditions il semble que la défense du territoire soit suffisamment assurée du côté de la mer. On en jugea autrement. En plus des protections déjà existantes (et contrairement au principe qui attribue à la marine le soin de défendre la vie extérieure du pays), on décida que le principal objectif de nos escadres serait de joindre ses efforts à ceux de l'armée pour défendre la vie intérieure du pays.

Alors on commença de voir nos escadres se promener majestueusement de Toulon à Villefranche ou Alger, de Brest à Cherbourg ou aux rades de Rochefort, sans jamais oser s'éloigner des eaux territoriales. Nos grands cuirassés de ligne étaient mal

adaptés à cette nouvelle conception de la marine. Pour avoir des bâtimens tout à fait appropriés, on créa un nouveau type : on construisit des garde-côtes cuirassés.

Et ce n'est pas tout. Vers cette époque, la cuirasse commençait à tomber en défaveur. La mode était à la torpille et aux torpilleurs. Sans rien supprimer de cette accumulation de défenses antérieurement établies, on mit sur pied tout un immense système de défense mobile composé de flottilles de torpilleurs. Il faut rendre cette justice à l'état-major de la marine que ces flottilles furent organisées et entraînées d'une façon tout à fait supérieure. C'eût été très bien, si ce n'eût été très superflu. Les millions se sont écoulés, inutiles.

Il y a plus encore : la navigation sous-marine est inventée, et à tant de défenses, déjà superposées, viennent s'ajouter encore de nouvelles flottilles de sous-marins. Faut-il s'étonner, après cela, qu'il ne reste plus assez de crédits pour les bâtimens de haute mer ?

Ah ! certes, nos côtes sont bien gardées ! mais n'est-il pas triste de penser que tant d'argent, que tant d'efforts ont été gaspillés à produire un résultat qui a été si exagéré, alors qu'en profitant des perfectionnemens apportés à la construction et à l'emploi des mines sous-marines, on aurait pu obtenir à peu de frais une protection proportionnée aux risques.

Il faut donc condamner tous les garde-côtes cuirassés qui encombrant nos arsenaux et qui grèvent le budget de gros frais d'entretien inutiles ; réduire les flottilles de torpilleurs et les flottilles de sous-marins dans de grandes proportions ; reporter tous les crédits rendus ainsi disponibles sur les bâtimens de haute mer, les seuls qui permettent à la marine de remplir son véritable rôle qui est de protéger la vie extérieure du pays. Construisons des bâtimens de haute mer pour que la marine française soit rendue à sa mission qui doit être de faire flotter glorieusement le pavillon national, non pas seulement sur les eaux territoriales, mais aussi et surtout sur les vastes étendues des mers du globe.

Après bien d'autres exemples que nous pourrions citer, la croisière de la flotte américaine vient de nous démontrer que les sillons éphémères tracés sur la surface des océans par la proue des cuirassés peuvent être féconds à l'égal de ceux que trace la charrue du laboureur. Sachons tirer profit de ces enseignemens.

2^e Répartition de nos flottes.

Naguère la Méditerranée était le champ clos vers lequel toutes les nations, possédant une marine de guerre, avaient leur attention tendue. Pour l'Italie, l'Autriche, l'Espagne, il n'était guère possible qu'il en fût autrement. Les Russes avaient une importante station navale dans les mers du Levant. Les Américains, malgré le petit nombre de leurs navires à cette époque, entretenaient toujours une ou deux divisions dans la Méditerranée.

Pour la France, il était naturel qu'elle attachât une importance particulière à la sécurité de ses communications avec l'Algérie et la Tunisie.

Pour l'Angleterre, elle avait rassemblé dans la Méditerranée le meilleur de ses forces. Les ressources qu'elle trouvait à Gibraltar, à Malte, dans l'île de Chypre et en Égypte lui permettaient de le faire sans éloigner ses navires de bases solides, et en le faisant, elle réalisait un double avantage : d'une part, elle assurait d'une façon complète ses relations avec son Empire des Indes ; de l'autre, en accroissant artificiellement, par la présence de ses flottes, l'importance que les autres nations maritimes accordaient spontanément à la Méditerranée, elle imposait à ses ennemis possibles le champ de lutte qu'elle avait, patiemment et de longue date, approprié à ses besoins, loin de ses côtes métropolitaines. En cas d'échec, toujours possible, de sa flotte méditerranéenne, l'ennemi victorieux ne se serait trouvé qu'en face de Malte ou de Gibraltar où il eût récolté plus de coups que de profits. Et pendant ce temps, la nation anglaise, nullement troublée dans sa vie coutumière par cet événement lointain, aurait préparé les moyens de réparer cet insuccès.

On mesure aisément l'intérêt qu'avait l'Angleterre à conserver à la Méditerranée sa situation de centre des forces maritimes, en imaginant quelles conséquences différentes aurait entraînées l'échec supposé de la flotte anglaise s'il avait eu l'Atlantique, la Manche, ou la mer du Nord pour théâtre. L'ennemi, même alors qu'il n'eût été que momentanément victorieux, se serait trouvé du même coup à l'embouchure de la Tamise, aux portes de Londres. Ouvrons ici une parenthèse pour établir un point de stratégie navale qui nous servira dans la suite de cette étude.

Jusqu'à ces dernières années, la France ne possédait, dans la

Méditerranée, qu'une seule base navale. Toulon, qui aurait eu à faire face à Malte et à Gibraltar en cas de conflit avec l'Angleterre; à la Spezzia et à la Maddalena, en cas de conflit avec l'Italie. Les chefs de la marine signalaient avec insistance combien la situation de nos escadres était précaire avec cette unique base de ravitaillement dont elles pouvaient être coupées.

Une armée en campagne ne s'avance qu'autant qu'elle a pourvu à la sécurité de ses communications avec sa base d'opérations. Au cas où elle se heurte à une force supérieure, la route de la retraite est ainsi assurée. En marine il n'en est pas de même. Une escadre qui prend la mer perd, par le fait même, toute relation avec sa base. Si une force supérieure se tient délibérément sur la route de la retraite, il faudra, coûte que coûte, accepter le combat avant que les soutes à charbon soient entièrement vidées. Cette situation en l'air d'une escadre est inhérente à la nature même des opérations maritimes. Le meilleur moyen d'en atténuer les inconvénients consiste à posséder, sur la même mer, une seconde base navale, convenablement choisie. La nécessité de deux bases navales se correspondant sur la même mer, peut être considérée comme une des règles de la stratégie navale.

Cette règle, non encore formulée d'une façon précise, avait été très justement pressentie par les amiraux commandant nos escadres méditerranéennes. Ils avaient fait étudier depuis longtemps tous les points du littoral de la Provence et de l'Algérie pour trouver où placer cette seconde base navale qui leur manquait comme soutien de Toulon.

Aucune des solutions proposées n'avait été jugée entièrement satisfaisante. Le lac de Bizerte répondait à presque toutes les exigences du problème, mais à ce moment nous n'en pouvions pas encore disposer. Dès que les circonstances le permirent, on y jeta les bases d'un puissant arsenal. La situation de nos escadres méditerranéennes en fut grandement améliorée.

Pendant que la France fortifiait d'une façon si logique sa position dans la Méditerranée, l'accroissement de la puissance navale que nous avons analysé au début de cette étude, se produisait en maints endroits du globe. Les nations qui avaient senti le plus fortement cette poussée vers la puissance maritime, se trouvaient n'être pas riveraines de la Méditerranée. Par suite de la présence des flottes américaines dans l'Atlan-

tique et des flottes allemandes dans la mer du Nord, le centre des forces maritimes du monde se retirait de la Méditerranée pour se reporter plus vers le Nord.

L'Angleterre, dont l'admirable sens pratique est guidé par l'étude la plus avisée des choses de la mer, n'a pas tardé à se rendre compte des conséquences que ce déplacement du centre maritime devait entraîner pour sa politique navale. Elle a résolument modifié la composition de ses escadres, et leur répartition stratégique, pour mettre sa marine dans la situation que comportait le nouvel état de choses. Malgré la position privilégiée qu'elle s'était assurée, loin des côtes métropolitaines, entre Malte et Gibraltar; malgré les millions qu'elle avait dépensés sans compter pour aménager et fortifier ces deux bases navales, elle n'a pas hésité à faire passer ses intérêts méditerranéens au second plan de ses préoccupations actuelles. Elle a bouleversé une organisation séculaire en concentrant dans l'Atlantique, dans la Manche et dans la mer du Nord la majeure partie de ses forces navales.

En même temps qu'elle fortifiait son établissement naval dans la mer du Nord en y créant un nouvel arsenal, elle accroissait le tonnage de ses cuirassés. Tout s'enchaîne : il faut à un cuirassé des soutes à charbon plus vastes pour affirmer sa puissance sur les immenses étendues de l'Atlantique que pour traverser le beau lac méditerranéen.

On comprend aisément que cette concentration de la marine anglaise dans l'Atlantique, dans la Manche et dans la mer du Nord, n'a fait qu'accentuer le déplacement du centre maritime du monde vers le Nord. Il en résulte, pour la France, une nécessité de plus en plus impérieuse de suivre le mouvement qui entraîne les plus puissantes marines en dehors de la Méditerranée. A quoi nous servira-t-il d'être forts sur cette mer si nous y sommes seuls? Là où sont les ennemis probables, là doivent se transporter les escadres, et là aussi doivent être préparées les bases navales. Car c'est là que se livreront les futurs combats.

On a dit que la marine française était tombée du second rang au quatrième. Nous ne discuterons pas cette affirmation. Nous ferons seulement remarquer que, dans les calculs qui servent à établir ces sortes d'estimations, il n'est fait état que du tonnage des bâtiments, ou des qualités de leur cuirasse, ou du nombre de

leurs canons, etc. Il n'est tenu aucun compte de la répartition géographique des forces considérées. Les distances respectives des bases navales aux lieux probables des batailles, les ressources de toute nature que ces bases navales peuvent fournir aux flottes sont cependant des élémens très importans de la puissance navale d'une nation.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt qu'il y a pour une flotte à se présenter au combat avec des carènes propres, des soutes à charbon bien garnies et des machines récemment mises en état. Tout cela s'obtiendra d'autant plus facilement que l'arsenal servant de base sera plus voisin du champ de bataille. En rapprochant nos escadres des mers où elles auront vraisemblablement à combattre, en aménageant nos arsenaux de l'Atlantique et de la Manche en conséquence, nous augmenterons facilement la valeur militaire de notre marine et lui ferons regagner en partie le rang qu'elle a perdu.

C'est donc vers l'Atlantique et la Manche que doivent désormais être dirigés nos efforts, si nous voulons tenir compte des transformations survenues dans la répartition des forces navales étrangères, et être prêts à sauvegarder nos intérêts lorsque se résoudreont les problèmes soulevés par les compétitions internationales de l'Occident.

Qu'a fait la France, jusqu'à ce jour, pour adapter sa politique navale à cette évolution qui s'est accomplie autour d'elle ?

A en juger d'après les actes, même les plus récents, il ne paraît pas que l'on ait réussi à prendre pleine conscience des nouvelles nécessités imposées à la France par le déplacement du centre des forces maritimes. Nous continuons à avoir dans la Méditerranée la plus puissante de nos escadres, et nous nous efforçons de donner un peu d'activité à notre arsenal de Bizerte. Perfectionner notre établissement naval dans la Méditerranée a été, pendant tant d'années, le souci constant de notre marine, et elle y a si bien réussi qu'elle semble ne pouvoir plus se détacher de son œuvre. Entraînée par l'effort qu'elle a dû faire pendant si longtemps, elle continue de répéter instinctivement le geste accoutumé, alors que les nécessités qui ont déterminé ce geste ont cessé d'exister.

En ce qui concerne notre établissement naval dans l'Atlantique et dans la Manche, on examine s'il ne conviendrait pas de supprimer, ou à tout le moins de diminuer un ou deux de nos

quatre arsenaux; c'est-à-dire que nous continuons de faire ce que nous faisons il y a dix ans! Sachons nous dépêcher de la tâche d'hier. Celle d'aujourd'hui, et de demain ne peut attendre. Et puisque l'heureuse situation de notre pays nous permet de porter notre action tantôt dans le Sud, tantôt dans le Nord, profitons de cet avantage pour concentrer le meilleur de nos forces navales dans la Manche et dans l'Atlantique. Aménageons en même temps notre littoral de ces mers de façon à assurer à nos navires les bases navales qui leur sont indispensables.

Nous sommes ainsi amenés à étudier les ressources, naturelles ou autres, que peut déjà offrir cette partie de notre littoral que l'on appelait autrefois *le Ponent*.

3^e Valeur stratégique de nos arsenaux comme bases navales.

Nos arsenaux et les autres points du littoral où une escadre pourrait s'abriter, ou se ravitailler, forment une très courte liste que nous allons examiner en commençant par Dunkerque.

Dunkerque est notre sentinelle avancée vers la mer du Nord. Comme centre d'action de torpilleurs et de sous-marins, c'est un point d'une extrême importance. Toutes les améliorations que l'on pourrait réaliser, soit dans son utilisation, soit dans sa protection, seraient certainement avantageuses, mais un aménagement complet comme base navale, en admettant qu'il soit réalisable, entraînerait des dépenses tellement considérables qu'on ne peut guère y songer pour le moment. Dans l'état actuel, ce port ne peut servir de base qu'à des unités ne dépassant pas un tonnage moyen.

Pour trouver une rade pouvant effectivement abriter une force navale importante, composée de bâtiments de fort tonnage, il faut descendre jusqu'à Cherbourg. La situation de Cherbourg est excellente pour l'attaque. C'est le point de relâche et de concentration tout indiqué pour les escadres qui auraient leur objectif dans la direction de la mer du Nord. En revanche, sa valeur défensive est déplorable. Une force navale cherchant protection contre les entreprises d'un ennemi supérieur, n'y trouverait qu'une sécurité insuffisante. On lui a reproché d'être exposé à un bombardement. Les progrès faits dans l'emploi des torpilleurs et des sous-marins ont atténué ce défaut sans le faire disparaître. Il n'en reste pas moins qu'une sécurité qui repose en partie sur l'efficacité des torpilleurs et des sous-marins est for-

cément très précaire. On rencontre souvent sur la Manche des mauvais temps qui paralysent l'action des petits bâtimens sans être assez forts pour empêcher les gros navires de tenir la mer et d'effectuer un bombardement efficace.

Comme conséquence de cette inaptitude de Cherbourg à soutenir un rôle défensif, nous ne devrions avoir dans ce port que des forces de toute première ligne, prêtes à prendre la mer. La place des bâtimens de combat qui ne sont pas armés et qui par suite sont incapables de se protéger eux-mêmes, doit se trouver en un lieu plus sûr, plus éloigné des atteintes possibles de l'ennemi. Si une escadre, partie de Cherbourg, se trouvait coupée de sa base, elle pourrait se replier sur Brest, c'est-à-dire que la règle des deux ports se correspondant sur une même mer est satisfaite.

Il y a lieu de remarquer toutefois que les îles anglo-normandes se trouvent sur la route qui mène de Cherbourg à Brest. Quoique cette remarque paraisse n'avoir que peu d'importance à une époque d'« entente cordiale, » il n'en reste pas moins que la correspondance de nos deux arsenaux de la Manche, Cherbourg et Brest, est marquée d'une tare dont on pourrait ressentir toute la gravité dans d'autres circonstances de politique internationale. En s'appuyant à la fois sur la côte anglaise et sur les îles anglo-normandes, une force navale pourrait intercepter les communications entre Cherbourg et le reste des forces navales du pays. Enfin, nous devons nous souvenir qu'en 1871, Cherbourg a déjà eu ses communications terrestres avec le reste du territoire fort menacées.

Ces considérations nous amènent à penser que notre situation dans la Manche n'est pas aussi favorable qu'elle devrait être. Aucun sacrifice ne devrait être consenti pour augmenter l'activité de l'arsenal de Cherbourg avant qu'on ait réussi à le doter d'une plus grande capacité défensive. Dans l'état actuel des choses, on ne peut mettre en lui qu'une confiance relative.

À Brest, nous sommes, à tous les points de vue, au centre même de la puissance navale du pays dans le Nord. Les plus heureuses ressources pour l'attaque et pour la défensive y sont réunies.

Par sa position avancée à l'extrémité de la presqu'île armoricaine, Brest commande à la fois la Manche et l'Atlantique. Sa rade, capable d'abriter d'immenses flottes, est absolument sûre.

Des travaux considérables ont été faits, avec succès, pour en accroître les commodités. Le goulet est inexpugnable. Pourvu qu'on lui assure, du côté de terre, la sécurité qu'il possède déjà du côté de la mer, ce port peut être une base navale d'une merveilleuse efficacité. Là pourront trouver place, à l'abri de tout risque et à proximité du lieu probable de leur utilisation, aussi bien nos grandes unités de première ligne que nos bâtimens entrassés en réserve.

Au cours de l'histoire nous voyons l'étoile de Brest tantôt briller, tantôt pâlir. Ces oscillations ont toujours correspondu à des mouvemens parallèles de notre politique navale, que les intérêts du moment entraînaient vers le Nord ou vers le Sud. Nous venons de traverser une longue période pendant laquelle l'intérêt maritime était dans la Méditerranée; Brest était relégué au second plan. Puisque l'évolution et la répartition nouvelle des forces maritimes étrangères ont ramené encore une fois notre attention du côté de l'Atlantique et de la Manche, Brest doit prendre à nouveau la première place dans nos préoccupations.

Malheureusement, son arsenal, situé sur les bords étriqués de la Penfeld, est de trop petites dimensions pour répondre au rôle qu'il aura désormais à remplir. Des travaux ont été entrepris à Lannion pour atténuer les inconvéniens de ce manque de place. Il convient de les continuer et, en même temps, de débarrasser l'arsenal de tous les bâtimens en réserve qui ne doivent pas faire partie des escadres, ainsi que de toutes les vieilles coques qui l'encombrent.

Depuis longtemps, l'usage s'est établi de remiser dans la rivière de Châteaulin, à Landévennec, le trop-plein de l'arsenal. Quand, à la mobilisation, les bâtimens conservés dans la Penfeld auront été armés et mis à même de prendre place en rade, on compte amener de Landévennec les bâtimens qui devront remplacer les premiers aux postes d'armement. Cette façon de procéder tient un compte insuffisant des exigences auxquelles une organisation rationnelle de la mobilisation est appelée à satisfaire. La marine doit tendre à s'organiser de telle sorte que, aussitôt l'ordre de mobilisation reçu, tous ses bâtimens soient immédiatement mis en état de prendre la mer. Il faut par suite s'efforcer de doter nos arsenaux d'une longueur de quais suffisante pour que toutes les unités à armer y trouvent place simul-

tanément. On se trouverait, autrement, en face de cette situation paradoxale d'avoir dans les dépôts des équipages des milliers de réservistes inoccupés et, en même temps, des bâtimens en réserve forcés d'attendre une place pour être armés. Ce serait la mobilisation par « petits paquets. »

Tous les bâtimens susceptibles d'une utilisation militaire, auxquels on ne peut assigner un poste d'armement ni dans la Penfeld, ni le long des terre-pleins de Lanninon, doivent être évacués sur les arsenaux moins encombrés. Nous avons vu qu'à Cherbourg ils seraient en mauvaise posture. C'est sur Lorient et sur Rochefort qu'il faut les diriger. Ils y trouveront le supplément de longueur de quai que l'on ne peut leur procurer à Brest. Armés par un arsenal que ne détournera pas de cette tâche le souci de préparer en même temps des bâtimens d'une valeur militaire plus importante, ils pourront être rendus en rade de Brest, prêts à prendre la mer, plus promptement que s'ils avaient attendu à Brest une place pour être armés dans la Penfeld.

Les rives de la Penfeld n'ont pas seulement l'inconvénient d'être encaissées et d'avoir peu de développement en longueur, elles sont en outre tortueuses. La manœuvre de nos grosses unités, sur ce filet d'eau étroit et sinueux, est un véritable tour de force. Malgré toute l'habileté déployée, malgré les amarres prudemment tendues pour guider la marche du navire en mouvement, les avaries à la coque ou aux hélices sont excessivement fréquentes... et onéreuses. Récemment encore, on apprenait qu'un simple chaland coulé avait embouteillé tous les cuirassés en réparation dans l'arsenal. Il est indispensable de rectifier et de draguer le cours de la Penfeld, surtout à l'entrée, pour supprimer tout risque de semblables avaries.

En somme, Brest possède un arsenal d'accès difficile et trop petit, qui ne correspond nullement à l'importance de son admirable rade.

Brest ayant action à la fois sur la Manche et sur l'Atlantique devrait avoir, d'après la règle des deux ports correspondans, son port de soutien sur chacune de ces deux mers. Cela est d'autant plus nécessaire que la rade, n'ayant qu'une issue, pourrait être aisément bloquée.

Dans la Manche. Cherbourg devrait remplir ce rôle de soutien. Mais, par suite des minces qualités défensives que nous avons

reconnues à ce port, il ne peut s'acquitter de cette tâche que d'une façon fort imparfaite.

Si, sur l'Océan, Brest n'était pas secondé par un meilleur soutien, sa situation serait trop isolée, à peu près comme l'était celle de Toulon avant la création de Bizerte.

Quel sera donc le soutien indispensable de Brest sur l'Océan?

La configuration du littoral ne nous permet d'hésiter qu'entre un bien petit nombre de points. Car si nos côtes, merveilleusement découpées, si nos estuaires fournissent des abris sans nombre à des bâtimens isolés, il n'y a que peu de mouillages adaptés aux exigences des escadres.

Examinons d'abord Lorient. Sa rade est très sûre. L'arsenal a été spécialisé, avec succès, dans les constructions navales.

Possédant une main-d'œuvre nombreuse, habile, et un outillage perfectionné, il rendrait en temps de guerre de précieux services par la rapidité avec laquelle il pourrait remettre en état les unités isolées qui viendraient lui demander de réparer leurs avaries. Au moment de la mobilisation, il armerait une partie des navires dont Brest aurait été débarrassé. Malheureusement, sa rade ne peut recevoir, à la fois, que deux ou trois navires au plus et encore doivent-ils attendre l'heure de la marée pour entrer. Une escadre ne peut s'y réfugier. Ce ne saurait être le soutien dont nous avons besoin.

La baie de Quiberon offre un bon mouillage pour une grande force navale. Mais la région voisine est dépourvue de ressources, elle est très mal desservie par les voies ferrées. Les communications avec Lorient sont longues et difficiles. C'est à juste raison qu'on n'a jamais essayé d'y fonder un établissement permanent.

En continuant de longer le littoral vers le Sud, on ne rencontre aucun mouillage propre à abriter une escadre avant d'arriver aux rades de Rochefort.

Ces rades, qui s'étendent entre l'île d'Oléron, l'île d'Aix, La Pallice et l'île de Ré, offrent un mouillage accessible par tous les temps, à toute heure de marée et très sûr. Elles sont à l'abri d'un blocus d'abord parce qu'elles ont trois issues qui exigeraient des forces considérables pour être masquées à la fois, et ensuite parce qu'elles sont à une grande distance de toute côte étrangère. Elles ont l'avantage d'avoir derrière elles la riche contrée du Sud de la Loire qui fut la suprême ressource du pays lors

de l'invasion allemande. Des voies ferrées venant directement de Nantes, de Paris, d'Angoulême et de Bordeaux permettent de faire converger vers le littoral tous les approvisionnements nécessaires aux navires, et en particulier les charbons des mines du Midi, les machines d'Indret, les canons et les projectiles de Ruelle. Sur le rivage de ces rades se trouvent les ports de La Rochelle et de La Pallice avec toutes les ressources que comporte un mouvement commercial important. En outre, l'arsenal de Rochefort est à proximité.

Dans son état actuel, malgré l'abandon dans lequel il a été laissé depuis longtemps, l'arsenal de Rochefort peut fournir aux rades une aide très réelle, qui augmente incontestablement leur valeur militaire. On trouve cette aide insuffisante, elle l'est en effet. On en conclut qu'il faudrait la supprimer. Ne conviendrait-il pas plutôt de l'augmenter, en essayant de surmonter les difficultés inhérentes à la disposition des lieux?

Certes, on peut regretter que les bâtimens de tout tonnage ne puissent remonter jusqu'à l'arsenal pour s'y réparer en cale sèche. On peut regretter qu'il soit si difficile d'aménager une base navale à l'embouchure de la Charente. On peut dire, avec raison, qu'on n'y trouvera pas les commodités que nous possédons déjà à Brest et à Toulon. Mais il n'y a pas le choix. Les rades de Rochefort sont le seul point, sur le littoral de l'Atlantique, où une escadre coupée de Brest peut venir se ravitailler et chercher un refuge. C'est là, par suite, que doit être constituée la seconde base navale qui nous est indispensable sur cette mer.

Loin de supprimer l'arsenal de Rochefort, il faut le mettre à même de remplir la tâche qui lui incombe. En prévision de la mobilisation, il faut y augmenter le nombre des portes d'accostage pour l'armement des navires de tonnage moyen dont la place n'est ni à Cherbourg, ni à Brest. Pour le ravitaillement des escadres, il faut y avoir des chalands et des remorqueurs en nombre suffisant pour transporter rapidement le matériel en rade. Il conviendrait aussi d'avoir un atelier flottant, susceptible d'être remorqué en rade auprès des navires, pour faire toutes les réparations qui n'exigent pas l'entrée en cale sèche.

A Port-Arthur, les Russes ne possédaient pas de bassin de radoub assez grand pour leurs cuirassés. Ils n'en ont pas moins réussi, en travaillant en rade, à réparer des carènes défoncées

par les torpilles au-dessous de la flottaison, à changer une hélice du *Tsarévitch*, à faire en un mot toutes les réparations nécessaires. L'escadre russe fut remise en état et put retourner au combat. Ce qu'ont fait les Russes avec un outillage rudimentaire et des moyens de fortune, sur une rade bloquée et soumise au bombardement, nous pourrions le faire en toute sécurité, sur une rade qui ne saurait être bloquée, et d'autant plus facilement que nous nous y serons mieux préparés dès le temps de paix en dotant l'arsenal de Rochefort de tous les moyens d'action qui lui font actuellement défaut.

Supprimer Rochefort serait porter un coup funeste à la valeur de Brest : ce serait lui supprimer son soutien sur l'Atlantique. Or, nous l'avons déjà fait remarquer, Cherbourg, soutien unique de Brest sur la Manche, est situé géographiquement de telle façon que le chemin qui mène de l'un à l'autre de ces ports est sous le contrôle absolu de l'Angleterre par les îles anglo-normandes. De sorte que, en fin de compte, Rochefort supprimé, Brest ne pourrait plus compter sur aucun soutien sans l'agrément de l'Angleterre.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Même si l'arsenal de Rochefort est supprimé, ce sera malgré tout sur ses rades que viendront encore se réfugier les escadres qui ne pourront rentrer à Brest.

Elles y viendront parce que le littoral ne leur offre aucun autre point aussi propice, d'un accès aussi sûr et aussi bien défendu par les batteries de côtes réparties sur les îles environnantes.

Ce n'est pas seulement une appréciation personnelle que j'émetts en disant qu'elles ne trouveront nulle part ailleurs un meilleur refuge. Étudiant la même question, l'amiral Aube disait : « De Brest à Bayonne il n'y a pas d'autre point que Rochefort. » Au sujet de l'importance des rades de Rochefort, les amiraux Laplace, Page, Gueydon, Maudet, Jurien de la Gravière, Bourgeois, Galiber, Ricunier, Puech, Pottier... ont professé la même opinion. « C'est celle de tous les préfets maritimes, sans exception, qui se sont succédé à Rochefort; même des marins qui, avant d'y être allés, s'y étaient montrés d'abord peu favorables, comme l'amiral Jauréguiberry. » Rapport Paul Deschanel, 1895.) Ainsi donc les escadres coupées de Brest viendront s'y réfugier par la force des choses. Elles y auront le

sécurité; mais, sans arsenal à proximité, elles n'y trouveront plus les ressources qui leur seraient nécessaires pour réparer leurs avaries, pour compléter leurs équipages, pour se préparer à retourner au combat. Elles viendront agoniser à l'abri des canons de l'île d'Aix, attendant un secours qui ne pourra plus venir.

De nombreux projets ont été élaborés pour améliorer l'arsenal de Rochefort. Tous exigent des dépenses importantes et des travaux de longue durée. Quel que soit celui qui sera préféré, on peut, dès maintenant, avec des frais relativement modestes, améliorer dans de grandes proportions la situation actuelle en augmentant le matériel de batelage par chalands.

Un convoi de chalands remorqués met environ trois heures pour se rendre de Rochefort en rade. Ce temps peut paraître long, mais il y a lieu de considérer qu'avec la télégraphie sans fil une escadre venant du large peut faire connaître ses besoins plus de dix heures avant son arrivée au mouillage. On voit donc que, malgré la durée du trajet, elle sera assurée, aussitôt qu'elle aura jeté l'ancre, de se voir accoster par les chalands porteurs du matériel et du personnel qu'elle aura demandés.

En résumé et pour conclure : le mouvement qui entraîne tous les peuples vers l'accroissement de leur puissance maritime est la résultante du progrès des relations internationales. Nous pouvons prévoir que ce mouvement ira en s'accélégrant de même que ce progrès, dans l'avenir.

Les peuples qui voudront conserver leur influence et leur place dans le concert des nations devront régler leur politique navale sur la marche de cette évolution.

Les transformations survenues, dès maintenant, dans les valeurs relatives des différentes marines du monde et dans leur répartition géographique, ont déplacé le centre de la puissance maritime. Ce centre, qui pendant de longues années était resté immuablement dans la Méditerranée, se trouve actuellement reporté plus au Nord par suite de la présence des flottes américaines dans l'Atlantique, des flottes allemandes dans la mer du Nord et par la concentration des flottes anglaises autour de la Métropole. Il en résulte, pour la France, la nécessité de reléguer au second plan le souci de ses intérêts méditerranéens et de reporter tous ses soins sur le perfectionnement de son établissement naval dans l'Atlantique et dans la Manche, c'est-à-dire

du côté des mers où se résoudre vraisemblablement les futurs conflits soulevés par les compétitions internationales. Le principal de notre effort ne doit plus porter désormais sur Toulon et sur Bizerte, mais sur Brest avec ses deux soutiens indispensables : Cherbourg et Rochefort.

C'est un changement de front qu'il nous faut accomplir, en nous conformant à des indications précises. Toute réorganisation partielle, toute amélioration de détail qui ne tiendrait pas compte de cette nécessité, serait vouée à un échec.

Post-scriptum. — Au moment où nous terminons l'exposé de notre thèse, nous apprenons que les bureaux du Ministère de la Marine ont élaboré un projet pour enlever, à Rochefort et à La Pallice, les flottilles de torpilleurs et de sous-marins qui s'y trouvent actuellement et qui ont pour mission de protéger tout le littoral du IV^e arrondissement maritime, de la Loire à la Bidassoa. Ces flottilles seraient concentrées à Brest.

Ce projet soulève de nombreuses objections qu'il n'est pas dans notre dessein d'étudier en détail. Si nous avons tenu à le mentionner, c'est qu'il nous fournit une preuve évidente que, parmi les réorganiseurs de la marine, il en est encore trop qui ne veulent pas se rendre compte de la nécessité de posséder deux bases navales sur la même mer. Réunir à Brest toutes nos flottilles de l'Atlantique, ce serait dégarnir tout notre littoral du Sud de la Loire; ce serait abandonner l'idée de donner à Brest la base de soutien qui lui est indispensable sur l'Océan; ce serait méconnaître les principes les plus élémentaires de la stratégie navale.

* * *

LA RIVALITÉ DE L'ALLEMAGNE

ET DE

L'ANGLETERRE

« Nous sommes, vis-à-vis de l'Angleterre, dans l'heureuse situation de n'avoir entre nous aucun conflit d'intérêts, si ce n'est des rivalités commerciales et de ces différends passagers qui arrivent partout : mais il n'y a rien qui puisse amener une guerre entre deux nations laborieuses, pacifiques. » C'est Bismarck qui parlait ainsi, dans son fameux discours du 19 février 1878 ; et ses paroles n'étaient point un artifice diplomatique. Presque mot pour mot, aujourd'hui, les affirmations du chancelier pourraient être retournées ; l'Allemagne et l'Angleterre se dressent l'une en face de l'autre en un conflit général d'intérêts ; leurs « rivalités commerciales » sont devenues si âpres, elles se sont tellement multipliées qu'elles ont abouti à un « différend » permanent ; et c'est précisément parce que les deux nations sont « laborieuses » que l'on a pu croire, à certaines heures, qu'elles allaient cesser d'être « pacifiques. » La rivalité anglo-allemande domine toute l'histoire politique de l'Europe en ces dernières années ; elle détermine, dans une large mesure, les attitudes et les actes de toutes les puissances. L'observateur qui s'élèverait au-dessus des temps, comme l'aéronaute s'élève au-dessus des terres, et ne distinguerait plus que les grandes lignes de la politique que nous avons vécue depuis dix ans, apercevrait d'abord ce colossal antagonisme d'intérêts et d'ambitions. La rivalité

actuelle n'a ni résolu, ni supprimé les causes plus anciennes ou plus particulières de désaccord, mais elle se mêle à tout pour tout aggraver, pour tout fausser. L'attente de la grande lutte pèse sur le monde comme une inquiétude, trouble la vie comme un cauchemar; les peuples, muets comme des oiseaux qui sentent venir l'orage, cherchent l'abri où ils puissent laisser passer la tourmente.

Le moment où le roi Édouard VII, empereur des Indes, et la reine Alexandra, viennent d'être, dans la capitale allemande, les hôtes très fêtés de l'empereur Guillaume II et de la municipalité de Berlin, nous paraît propice à une étude qui touche à tant de sujets délicats et dans laquelle on redoute toujours de ne sortir de la banalité que pour tomber dans l'indiscrétion. Le roi d'Angleterre n'était pas venu à Berlin depuis vingt ans; ses apparitions en Allemagne, en dehors des cérémonies de famille, ont été très rares et très rapides, fugitifs arrêts au cours d'une saison d'eaux; telle fut, l'été dernier, l'entrevue de Cronberg. Cette fois le Roi est venu spécialement pour visiter son neveu; il est resté son hôte assez longtemps pour « causer; » il était accompagné de sir Charles Hardinge et de lord Crewe, gendre de lord Rosebery qui lui-même fut l'ami du comte Herbert de Bismarck; ces deux hommes d'État ont eu des entretiens avec le prince de Bülow et M. de Schön. Les circonstances, notamment la signature de l'accord franco-allemand qui n'a précédé que de peu d'heures l'arrivée des souverains anglais, le ton unanime de la presse des deux pays, montrent que l'entrevue a eu un caractère de particulière cordialité; elle marque, tout au moins, un désir de conciliation, d'entente. Les deux souverains ont mis dans leurs toasts certains mots qui dépassent la banalité des effusions familiales; les peuples ont été associés aux politesses des rois. L'Empereur a dit :

« Votre Majesté peut être assurée qu'en même temps que moi, ma capitale et résidence et l'Empire allemand tout entier, voient dans sa présence ici le signe des sentimens amicaux qui ont conduit Votre Majesté à faire cette visite. Le peuple allemand salue le souverain du puissant Empire britannique avec le respect qui lui est dû, et il voit dans sa visite une nouvelle garantie de la continuation et du développement des relations amicales et pacifiques qui unissent nos deux pays. Je sais combien nos vœux concordent en ce qui concerne le maintien et la consolidation de la paix. Je ne saurais mieux souhaiter la bienvenue à Votre Majesté qu'en exprimant la ferme conviction que la visite de Votre Majesté contribuera à rea-

liser les vœux que nous formons. Je souhaite encore une fois que le vaste Empire sur lequel règne Votre Majesté continue de prospérer dans l'avenir et je lève mon verre à la santé de Votre Majesté et de Sa Majesté la Reine.

Le Roi a répondu :

Je n'ai sans doute pas besoin de vous assurer que nous n'avons oublié ni l'un ni l'autre la visite de Votre Majesté et de Sa Majesté l'Impératrice à Windsor. Votre Majesté a éloquemment exprimé, au sujet du but et des résultats souhaités de notre visite, mes propres sentiments. Je ne puis donc que répéter que notre venue ne vise pas seulement à rappeler au monde les liens étroits de parenté qui unissent nos deux maisons, mais qu'elle a aussi pour objet de resserrer les liens d'amitié qui unissent nos deux pays et de contribuer ainsi à maintenir la paix universelle vers laquelle tendent tous mes efforts. En même temps que je souhaite à Votre Majesté et à votre Empire une longue prospérité dans l'avenir, je lève mon verre à la santé de Votre Majesté et de Sa Majesté l'Impératrice et de votre maison.

Cet instant où la politique des princes est en harmonie avec les vœux pacifiques des peuples, nous paraît favorable à un exposé rapide et synthétique des origines et du développement de la rivalité anglo-allemande. Cette étude nous conduira à nous demander dans quelle mesure l'antagonisme des deux pays doit être considéré comme permanent et irréductible, et si l'on est fondé à croire qu'il doit fatalement aboutir à une guerre, ou si, au contraire, on peut le regarder comme un accident dans la vie de l'Europe contemporaine, en tout cas comme un phénomène d'origine surtout économique, pouvant se résoudre autrement que par l'appel au canon.

I

Entre l'Angleterre et la Prusse, les traditions sont toutes d'amitié, d'alliances, de fraternité d'armes. Pour la querelle anglaise, la Prusse succombe à Iéna, Wellington et Blücher s'embrassent à la Belle-Alliance. La politique britannique, à travers tout le XIX^e siècle, favorise les progrès de la puissance prussienne : la Prusse a une armée forte et peu d'argent, elle peut donc servir, le cas échéant, les desseins du Cabinet de Londres; elle les sert, en effet, en humiliant l'Autriche, en abattant la France. Le traité de Francfort est applaudi, en Angleterre, par l'opinion et accepté par le gouvernement; il ne déplaisait pas, à Londres, que le nouvel Empire, par l'an-

nexion d'une terre française, fit à la France une blessure inguérissable : les deux nations ennemies s'annihileraient ainsi, s'useraient l'une l'autre dans une hostilité sans trêve, pour le plus grand profit des spectateurs. Pour arrêter la Russie sur le chemin de Byzance, Disraeli, en 1878, lie partie avec Bismarck ; par crainte de la descente slave vers les routes de l'Inde, l'Angleterre, au Congrès de Berlin, introduit l'Allemagne dans la Méditerranée. C'est le temps où Bismarck se félicitait, dans les termes que nous venons de rappeler, qu'il n'y eût entre l'Allemagne et l'Angleterre aucun conflit d'intérêts. Les deux familles royales étaient unies par les liens de parenté les plus étroits : une fille de la reine Victoria allait monter sur le trône impérial allemand. Rien ne faisait prévoir qu'une concorde, qui paraissait si favorable aux intérêts des deux pays, pût être jamais ébranlée. Ces temps de bonne entente et de collaboration politique ne sont plus aujourd'hui que de l'histoire, mais cette histoire est encore très proche de nous ; elle a laissé des souvenirs, des regrets qui se sont souvent traduits par des tentatives de rapprochement et d'accord.

On a souvent comparé le peuple anglais, dans son île, à l'équipage d'un navire : il a un sens naturel de la discipline, un instinct social très sûr, qu'il doit aux conditions géographiques et économiques où il vit, et grâce auxquels il sait faire face, avec une admirable union, à tout péril national ; les Anglais, aux heures de crise, pensent et agissent ensemble, comme poussés par un mystérieux mot d'ordre, et ils pensent et agissent d'accord avec leur gouvernement. Mais leur sécurité d'insulaires, leur sens pratique de marchands ne s'alarment qu'en face du péril immédiat ; ils ne prévoient guère le danger du lendemain. On pouvait prédire, dès 1870, qu'un Empire, forgé à coups de victoires et constitué par la conquête, ne renoncerait pas à l'expansion et porterait sur d'autres terrains son activité stimulée par le succès. Les Anglais n'eurent l'idée d'un péril allemand que le jour où il fut trop tard pour le prévenir.

L'année 1878 et le Congrès de Berlin marquent la dernière conquête, l'apogée de la politique bismarckienne ; à partir de ce moment, en Europe, elle devient défensive, conservatrice : elle fonde la Triple-Alliance, c'est-à-dire un syndicat de garantie réciproque des avantages obtenus au traité de Francfort et au traité de Berlin. L'activité allemande ne trouvant plus en

Europe son emploi va se porter sur les mers et vers la conquête économique. Une nouvelle génération monte qui n'a pas pris part aux grands triomphes militaires dont l'Empire est sorti; elle a trouvé l'unité toute faite; elle cherche ses succès dans d'autres voies. Guillaume II est l'homme représentatif de cette génération. Les ancêtres, qui ont forgé l'Empire par le fer et par le feu, l'Empereur, dans ses discours, les célèbre comme des paladins; il les compare aux héros des *Nibelungen*; il ne manque jamais de fêter leurs anniversaires, il inaugure leurs statues; il leur voue un culte comme aux dieux tutélaires de l'Empire; mais il les relègue dans l'histoire; et, s'ils s'obstinent à survivre quand leur heure est passée, si grands qu'ils aient été, leur disgrâce précédera leur mort.

Bismarck lui-même, si hanté qu'il ait été, selon le mot de Schouvaloff, par « le cauchemar des coalitions européennes, » engagea son pays dans la voie des acquisitions coloniales. De 1884 à 1888, il prit son lot dans le partage du monde, et ce lot ne fut pas le meilleur. L'Angleterre fit d'abord bon visage à ce nouveau venu dans la politique d'expansion coloniale; elle ne vit pas en lui un concurrent dangereux, mais plutôt un allié qui l'aiderait à contenir les ambitions françaises. Avec Guillaume II, tout allait changer. On le dépeignait, avant son avènement, belliqueux, disciple docile de Bismarck : il fut un pacifique, congédia Bismarck et se voua à l'expansion commerciale et économique. L'œuvre achevée en Europe, il n'y a plus qu'à la conserver, à l'empêcher de se lézarder, mais il faut chercher au loin des débouchés pour les produits de l'industrie qui grandit et des terres pour le surcroît de la population. Dans la conception de l'Empereur, il n'y a pas, entre sa politique et celle de son grand-père, une différence de nature, mais seulement une différence de moyens. Cela, Guillaume II l'affirme à chaque instant dans ses discours :

« Notre avenir est sur l'eau : plus les Allemands s'en iront sur l'eau... mieux cela vaudra pour nous : car lorsqu'une bonne fois l'Allemand aura appris à voir loin et grand, il sera moins préoccupé par les petits soucis de la vie quotidienne... Nous avons tiré les conséquences de ce que nous ont laissé, comme leur œuvre personnelle, l'empereur Guillaume le Grand, mon immortel grand-père, et le grand homme dont nous venons d'inaugurer le monument (Bismarck); ces conséquences sont que

nous nous sommes établis là d'où, autrefois, la Hanse avait dû battre en retraite, parce que l'Empire n'était ni vivant ni fort. »

La conséquence de cette politique, c'est, en Europe, la paix. Sans la paix, pas d'expansion commerciale possible, pas d'acquisitions coloniales : « C'est pourquoi aujourd'hui le devoir de ma maison est d'encourager et de protéger le commerce, au sein d'une paix profonde, pendant de longues années. » Des débouchés pour le commerce, des colonies pour recevoir des émigrans allemands, des ports de relâche pour les flottes de commerce et de guerre, voilà d'abord ce que recherche la politique de Guillaume II. Mais elle a un idéal plus élevé, plus vaste, plus dangereux aussi. Un peuple victorieux, un peuple civilisé, illustre non seulement par ses armes, mais aussi par ses savans, ses philosophes, ses écrivains, ne peut se désintéresser de rien de ce qui se passe sur le globe; partout il doit être le premier, et qui ne le reconnaîtrait pas s'expose à être « frappé de la dextre gantée de fer » de l'Allemand. Les victoires des hommes de l'époque héroïque lui ont assuré la suprématie européenne, mais ce n'est point assez; c'est la suprématie « mondiale » qui doit appartenir à l'Empire : « Votre Altesse Royale (1) a pu se convaincre combien les flots de l'Océan heurtent avec violence à la porte de notre peuple et le forcent à revendiquer, comme un grand peuple, sa place dans le monde et à dire son mot dans la politique mondiale. L'Océan est indispensable à la grandeur de l'Allemagne. Mais l'Océan nous enseigne aussi que sur ses flots et sur ses plus lointains rivages, aucune grande décision ne peut plus être prise sans l'Allemagne et sans l'Empereur allemand. Je ne pense pas que ce soit pour se laisser exclure des grandes affaires extérieures qu'il y a trente ans notre peuple, conduit par ses princes, a vaincu et a versé son sang. Si le peuple allemand se laissait traiter ainsi, ce serait, et pour toujours, la fin de sa puissance mondiale; et je ne veux pas qu'il puisse en arriver là. Employer pour l'empêcher les moyens convenables, au besoin même les moyens extrêmes, c'est mon devoir et mon plus beau privilège, et je suis convaincu que, le cas échéant, j'aurais derrière moi, énergiquement résolu à me suivre, tous les princes et tous les peuples de l'Allemagne. »

1. Le prince Rupprecht de Bavière. — 4 juillet 1900, pour le baptême du cuisassé *Wittelsbach*.

Il y a, dans l'expansion allemande, un côté matériel et un côté idéaliste. Le « matérialisme économique » de Marx y trouverait des argumens, mais aussi l'« idéalisme historique. » L'habitude de la victoire donne aux peuples l'esprit d'entreprise et l'audace des initiatives heureuses. L'essor industriel de l'Allemagne occidentale est né du succès des armées allemandes ; mais, à son tour, c'est lui qui a engendré et rendu indispensable l'expansion commerciale et maritime. Les origines de cet essor inattendu et les causes de son succès ont été souvent et depuis longtemps analysées, trop complètement pour qu'il soit nécessaire d'y revenir (1). L'industrie allemande s'est rendue redoutable à l'industrie et au commerce britanniques d'abord parce qu'elle disposait des mêmes matières premières, la houille et le fer, et ensuite parce que son outillage entièrement neuf, scientifiquement construit, méthodiquement employé, mettait les usines allemandes en état de supériorité incontestable sur celles d'Angleterre, déjà anciennes, habituées à triompher sans concurrens et devenues routinières. Des mines et des usines de Westphalie, des pays rhénans, de la Saxe, de la Silésie, des ports de la mer du Nord, de la Baltique et du Rhin est sortie une Allemagne nouvelle, commerçante, maritime, libérale, toute prête à disputer à la Grande-Bretagne l'empire des mers et l'empire des affaires et aussi, aux hobereaux prussiens de l'Est, la direction de l'Empire. C'est cette Allemagne nouvelle qui, avec l'empereur Guillaume II, va reprendre, à sa manière, l'œuvre de la conquête allemande et prétendre à l'hégémonie universelle.

Hégémonie : le mot est grec, il exprimait l'action directrice que, par la force des armes ou l'ascendant de leur génie, certaines cités, Sparte, Athènes, Thèbes et plus tard la Macédoine, exercèrent sur l'ensemble des petits États helléniques. Le peuple qui possède l'hégémonie a, sur les autres, une sorte de suprématie morale fondée sur la supériorité de la force ; il les représente vis-à-vis de l'étranger. Au moyen âge, le Pape et l'Empereur se partagent ou se disputent l'hégémonie de la Chrétienté ; ils représentent son unité en face des Infidèles. Dans l'Europe moderne, il y a eu, à certaines heures, des nations qui ont paru prendre la suprématie sur les autres : telles l'Espagne au temps de Charles-Quint, la France avec Louis XIV et Napo-

(1) Voyez notamment les ouvrages de MM. Georges Blondel, Maurice Lair, etc.

léon, l'Angleterre sous Victoria; mais jamais elles n'ont exercé une direction réelle, permanente, effective sur les autres nations. Dans ce qu'on a appelé « l'Europe, » la notion d'équilibre remplace celle d'hégémonie. En ressuscitant l'Empire, l'Allemagne a fait revivre en même temps quelque chose de l'idée impériale du moyen âge; on la retrouve, en combinaison intime avec les préoccupations les plus modernes et les plus réalistes, dans l'esprit et dans les discours de Guillaume II. Lorsqu'il a convié les nations à s'unir pour sauver contre le Bouddah menaçant « leurs biens les plus sacrés, » lorsqu'il a envoyé son feld-maréchal comte de Waldersee pour conduire à Pékin les troupes alliées, Guillaume II s'est posé en chef de la Chrétienté; il a fait, au sens ancien du mot, un geste d'Empereur.

Cette idée d'une Germanie régnant par la force, mais se servant de sa force pour instaurer une forme supérieure de civilisation élaborée par le génie germanique, les Allemands la trouvent dans leurs grands philosophes. Depuis Hegel jusqu'à Nietzsche, toute une lignée de penseurs ont établi la métaphysique de la force bienfaisante et de la guerre créatrice d'ordre et de progrès. Cette conception, dont Wagner a été le chanteur et Bismarck le réalisateur, s'est répandue, par les professeurs des Universités, jusque dans les masses profondes du peuple. Par les bataillons et les cuirassés allemands, par le commerce et la navigation doit s'étendre et s'épanouir l'empire de la « Wissenschaft » et de la « Cultur » germaniques.

Telles sont les forces et les conceptions qui allaient se trouver en contact et entrer en conflit avec la suprématie économique et maritime de la Grande-Bretagne.

II

Les conditions dans lesquelles vivent et se développent la Grande-Bretagne et son empire sont uniques dans le monde; elles pèsent d'un poids déterminant sur ses relations avec les autres États. Si connues qu'elles soient, on est obligé de les rappeler lorsqu'on se propose d'expliquer les origines et les phases de la rivalité anglo-allemande. La transformation de l'Angleterre, commencée au milieu du xviii^e siècle, est aujourd'hui complète; c'est sans doute la plus absolue, la plus profonde, la plus radicale, et aussi la plus rapide qu'on ait jamais

vue en aucun pays. L'Angleterre agricole d'autrefois a presque complètement disparu; elle a trouvé dans la houille et dans le fer, dans la laine et dans le coton, les matières premières d'une industrie colossale; sa fortune, aujourd'hui, est fondée sur l'industrie et sur le commerce. Elle a besoin de marchés, car elle vit d'exportation; sans exportation, elle ne mangerait pas ou elle se ruinerait pour manger. Pour son alimentation, elle achète au dehors, chaque année, une quantité de denrées alimentaires valant, en moyenne, quatre milliards et demi de francs. Il faut donc que, chaque année, par son industrie, par son commerce, ses bateaux, ses capitaux placés à l'étranger, elle gagne d'abord les quatre milliards et demi de francs qu'elle paye à l'étranger qui la nourrit: c'est la rançon de sa splendeur, c'est, dans sa puissance, sa faiblesse. A aucun moment, a-t-on calculé, l'Angleterre n'a chez elle des vivres pour plus de six semaines. Surviennent un événement qui ferme les routes maritimes pendant quinze jours, un boycottage des marchandises britanniques, un blocus général, — image agrandie de celui qu'a tenté Napoléon en un temps où l'Angleterre pouvait encore vivre de son agriculture, — et voilà la famine menaçante, la population affolée, la catastrophe! Toute concurrence industrielle, commerciale ou maritime menace l'Angleterre dans les sources mêmes de sa vie. Une crise économique a pour elle des conséquences plus graves, plus immédiates que pour tout autre pays; elle peut arrêter la marche des usines, augmenter dans des proportions dangereuses le nombre de ces *unemployed* (ouvriers sans travail) qui constituent déjà, en pleine paix politique et économique, une si lourde charge pour le budget et, pour la stabilité sociale, un si grand peril.

L'Angleterre gouverne des centaines de millions d'individus de toutes couleurs, rien qu'aux Indes près de 200 millions. Il lui faut maintenir la cohésion parmi les élémens disparates de cet empire immense, veiller sur les Indes, sur l'Égypte, sur le Canada, sur l'Australie, sur l'Afrique du Sud, garder Gibraltar, Malte, Suez, Chypre, Aden, Singapore, Hong-Kong, tenir en bride les aspirations de ses sujets, prévenir les rébellions, décourager les convoitises. Pour parer à tant de périls, elle n'a presque pas d'armée; elle compte, sur sa « ceinture d'argent, » sur cette mer que sillonnent ses flottes et dont la protection, depuis l'Armada de Philippe II, ne lui a jamais fait défaut.

Mais toute coalition pourrait lui être funeste; elle le prévoit et elle a adopté le principe du *two powers standard* : sa marine de guerre doit toujours être supérieure de 10 pour 100 à la coalition des deux marines les plus fortes. Mais cet accroissement de la flotte sera-t-il indéfiniment possible? Si l'on peut toujours construire de nouveaux bateaux, le moment ne viendra-t-il pas où manqueront les matelots? Et d'ailleurs, même à égalité de forces, ne faut-il pas compter avec les accidens, avec le hasard des batailles ou le génie d'un adversaire?

De l'ensemble de cette situation résulte, pour la politique anglaise, la nécessité d'être toujours active, toujours prête à faire face de tous les côtés, en évitant cependant de courir les risques qu'une guerre entraîne avec elle. Il est plus prudent et plus sûr de prévenir toute coalition, d'arrêter l'essor de toute marine rivale que de la combattre. La force de l'Angleterre, c'est d'abord l'opinion qu'on en a, c'est le respect qu'elle inspire, les amitiés qu'elle acquiert, les concours qu'elle achète. « L'Empire repose tout entier sur le prestige, disait lord Rosebery aux Lords en février 1900 : le jour où le prestige sera entamé vous serez enfermés dans ces îles dont l'une au moins vous hait; alors la haine accumulée de nos ennemis, chaque jour plus nombreux, s'abattra sur nos têtes. »

La fortune économique de l'Allemagne et celle de l'Angleterre n'ont ni les mêmes origines ni le même caractère; l'expansion, dans l'un et dans l'autre pays, ne répond ni aux mêmes conceptions ni aux mêmes nécessités; et cette diversité de nature contribue à rendre le conflit plus aigu, et plus irréductible le malentendu. Pour tout Anglais, la définition chère à M. Joseph Chamberlain est l'expression même de la vérité : « L'Empire, c'est le commerce. » L'Empire, c'est la condition même de la vie de la métropole. La prépondérance maritime, *the sea power*, telle que le capitaine américain Mahan l'a définie, et telle que les impérialistes anglais la conçoivent, n'a rien qui rappelle la conception romaine ou médiévale de l'Empire; elle consiste dans la suprématie des flottes et dans la supériorité économique. Cette conception utilitaire se colore pourtant d'une nuance d'idéalisme : l'Anglais est persuadé que sa domination est bienfaisante et libérale, que c'est un bonheur pour les peuples de vivre sous son ombre et qu'un décret providentiel lui a assigné la mission de gouverner et de civiliser le monde.

C'est le *tu regere imperio populos* du poète latin, c'est la doctrine enseignée par Seeley. L'Empire est, pour l'Anglais, possession d'État, traditionnellement assurée à sa race; Disraeli n'a fait que le constater quand, avec son imagination grandiose de sémite, il a décoré la reine Victoria du titre d'Impératrice des Indes. Quiconque dispute la clientèle au commerçant britannique lui apparaît comme un envieux de la prospérité d'autrui, un rebelle à l'ordre naturel des choses. « Nous avons naguère une sorte de monopole : nous avons maintenant à combattre pour l'existence, » disait un jour lord Rosebery aux étudiants de Glasgow : la phrase est lumineuse dans sa concision; elle exprime à la fois les désillusions d'un heureux propriétaire inquiet dans sa jouissance, et les obligations nouvelles de la politique anglaise. Nous avons vu comment la conception allemande est plus complexe, moins mercantile : elle a moins le caractère d'urgente et inéluctable nécessité. « Notre avenir est sur l'eau, » c'est-à-dire l'hégémonie que nos pères ont conquise sur la terre, nous devons, complétant leur œuvre, la chercher sur l'eau, dans les pays lointains, partout où nos flottes pourront porter la bannière de l'Empire et le renom de la force allemande.

Au premier abord, la rivalité anglo-allemande semble n'être qu'une querelle de marchands, mais si l'on y regarde de plus près, elle se dramatise et s'amplifie : elle apparaît comme la lutte de deux peuples pour la suprématie, comme une phase du grand drame politique qui constitue, d'âge en âge, la trame de l'histoire du monde et dont les guerres ne sont que les incidens violens, les crises aiguës : ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la supériorité commerciale et la royauté des affaires, c'est aussi la direction intellectuelle et morale du monde. Entre la pensée philosophique d'un peuple et l'organisation de sa vie historique, il y a corrélation étroite, action et réaction réciproque : le réalisme utilitaire et le matérialisme empirique des penseurs anglais sont en face de la métaphysique de la force bienfaisante et de la guerre civilisatrice des philosophes allemands. Ainsi, lutte pour le commerce, pour la suprématie des mers et l'empire des affaires, mais aussi conflit d'idées, antagonisme de deux civilisations.

III

La concurrence commerciale est de tous les temps : mais la lutte pour les débouchés n'est devenue si âpre que depuis le développement monstrueux de la grande industrie. « Le commerce dirigé d'après cette méthode, a écrit le grand historien anglais de l'impérialisme, J. R. Seeley, est presque identique à la guerre et peut difficilement manquer de conduire à la guerre. » Nous voilà loin des peintures allégoriques et des discours d'expositions universelles qui célèbrent « le commerce rapprochant les peuples! » « Le commerce conduit à la guerre, dit encore Seeley, et la guerre nourrit le commerce. » La concurrence, quand elle a pour ressort la nécessité et pour aiguillon la dure cupidité des richesses, est l'une des formes les plus féroces de la lutte pour la vie. Entre l'Angleterre et l'Allemagne, il y eut longtemps concurrence avant d'y avoir lutte. Ce fut la grande enquête de 1885-1886, sur la baisse du commerce britannique, qui ouvrit les yeux des négocians anglais; elle révéla leur apathie et leur routine en même temps que l'activité, la bonne organisation, l'outillage supérieur et aussi les audacieuses contrefaçons des vendeurs de « camelote allemande. » Produits souvent mauvais, mais moins chers, adaptation aux goûts de chaque pays et de chaque clientèle, emballage soigné, longs crédits, telles sont les causes que l'enquête attribue au succès des articles allemands. Chaque conquête nouvelle de l'industrie allemande résonne, comme un glas funèbre, jusqu'au cœur de la Cité de Londres, de Manchester ou de Birmingham. Tantôt c'est un bateau qui apparaît, portant le pavillon de la Hamburg-Amerika, et qui traverse l'Atlantique plus vite que leurs concurrents de la White-Star : perdre un record, fût-ce au *foot ball*, ou à la boxe, c'est, pour un Anglais, un désastre national. Tantôt c'est une des statistiques qui prouve que le port de Hambourg est devenu le premier du monde. Jusque sur les marchés coloniaux anglais, les produits allemands arrivent en masse tandis que les tarifs Mac-Kinley et Dingley ferment le marché des États-Unis et y préparent l'essor d'une formidable concurrence. Bien plus, les articles allemands envahissent même la métropole : on voit venir le jour où l'Angleterre achètera à

l'Allemagne plus qu'elle ne lui vendra (1). La panique est à son comble au moment où Edwin Williams jette son fameux cri d'alarme : « *Made in Germany!* » et où il décrit, avec une verve pittoresque, l'invasion des articles allemands, prélude de l'invasion des casques à pointe. L'année 1897 est particulièrement brillante pour le commerce allemand; les consuls anglais redoublent leurs avertissemens; l'un d'eux écrit d'Allemagne : « Tout marque l'énorme progrès économique accompli par l'Allemagne durant ces vingt-cinq années; tout traduit au dehors le gigantesque effort de ce pays pour arriver à la tête du mouvement industriel et évincer tous ses rivaux. »

La lutte des deux peuples, vers cette époque, est devenue, de part et d'autre, pleinement consciente; c'est l'Allemand que tout bon Anglais regarde maintenant comme son ennemi, c'est lui qui menace sa fortune et sa vie; les discours de M. Joseph Chamberlain, sa campagne en faveur d'une union douanière de l'Angleterre avec ses colonies, ses exagérations de politicien, font pénétrer dans tout le Royaume-Uni l'idée d'un péril germanique imminent. En Allemagne, les harangues de l'Empereur, la propagande de la Ligue navale, familiarisent le public avec l'idée de l'expansion maritime et l'habituent à considérer l'Anglais comme le seul adversaire qui lui reste à abattre pour exercer l'hégémonie matérielle et morale du monde civilisé. De commerciale qu'elle était, la rivalité devient nationale; elle dégénère en une hostilité générale, en une défiance universelle qui dénature jusqu'aux intentions conciliatrices des souverains et des hommes d'État. Chacun des deux peuples se jette dans la lutte avec son tempérament : l'Anglais froidement passionné, avec des crises d'angoisses collectives où l'agitation et l'inquiétude générales gagnent jusqu'au gouvernement, et, dans la pratique, tenace, persévérant, mais opportuniste, prompt, quand il en sent la nécessité, à jeter du lest et à sacrifier des intérêts secondaires pour assurer des résultats capitaux; — l'Allemand discipliné, fier de ses succès nationaux, adroit, actif, insinuant en affaires, avec des allures indiscrettes de maître partout chez soi, qui exaspèrent le flegme correct du gentleman britannique, une façon agressive de faire sonner la force et les victoires de

(1) En 1903, pour la première fois, ce fait s'est réalisé: l'Angleterre a acheté et vendu à l'Allemagne pour une somme sensiblement égale: 34 millions de livres sterling.

l'Empire pour une commande de cinq marks, un air altier de conquérant toujours prêt, même hors de propos, à dire comme son Empereur : « Nous autres Allemands, nous craignons Dieu, et nous ne craignons rien autre au monde. »

La rivalité qui allait s'exaspérer entre les deux peuples finit par faire sentir son influence dans les conseils des gouvernements. « L'Angleterre est plus importante pour nous que Zanzibar et toute la côte orientale de l'Afrique, » disait Bismarck, et il évitait, dans les occasions graves, de la heurter de front. Il se disait « Anglais, » en Égypte, « Français, » en Tunisie, parce que l'Égypte et la Tunisie brouillaient Paris avec Londres et le Quirinal. Son coup d'œil cependant devinait les besoins nouveaux de l'Allemagne industrielle; il annexait, en 1878, les îles Marshall, en 1884, le Luderitzland, la Nouvelle-Guinée, le Togo, le Cameroun, en 1886, l'Afrique orientale; mais, pourvu que l'Angleterre lui laissât une part honnête, il se montrait arrangeant en affaires coloniales; en 1886, il signait trois accords, l'un relatif au Pacifique, l'autre au golfe de Guinée, le troisième à Zanzibar et à l'Est africain. Il disait le 10 janvier 1885 : « Avec l'Angleterre nous vivons en bonne entente. Que l'Angleterre, avec la conviction qu'elle a de dominer les mers, éprouve quelque surprise de voir tout à coup ses « rats de terre de cousins, » comme elle nous appelle, se mettre à naviguer, ce n'est pas étonnant... mais nous avons avec l'Angleterre de vieilles relations d'amitié, et les deux pays tiennent à les conserver. » Mais Bismarck est l'homme des contre-assurances (il vient de conclure celle de Skiernevice avec la Russie), l'homme des doubles politiques. Pendant le Congrès de Berlin, le traité anglo-turc du 4 juin et l'occupation de Chypre lui ont révélé toute l'économie de la politique britannique dans la Méditerranée et dans l'Orient musulman; il cesse désormais de se désintéresser des pays d'Islam. En 1880, il envoie un délégué à la Conférence de Madrid, réunie à propos du Maroc; s'il lui donne pour instruction de « régler son attitude sur celle de son collègue de France, » l'amiral Jaurès, c'est que, dans cette affaire, la France et l'Allemagne se préoccupent l'une et l'autre de prévenir un protectorat anglais sur le Maroc et d'internationaliser la question marocaine. De 1880 à 1888, les Allemands, sous l'inspiration de M. de Holstein, et sous la direction, sur place, de M. de Tattenbach, déploient une grande

activité commerciale et politique dans l'Empire chérifien ; il est question, en 1887, d'une conférence sur le Maroc et, en 1888, El-Mokri fait à Berlin un voyage où l'on parle de protectorat allemand. Des agens allemands commencent l'étude approfondie des pays d'Islam et préparent une action panislamique allemande. En 1882, l'Allemagne participe à la politique d'internationalisation de l'Égypte ; elle intervient avec la France, en 1884, pour empêcher la ratification du traité anglo-portugais qui aurait donné tout le centre de l'Afrique à la Grande-Bretagne ; la Conférence de Berlin, en 1885, organise l'État indépendant du Congo dont le roi Léopold devient le souverain. Ainsi se manifeste la préoccupation de Bismarck de contenir dans de justes bornes l'appétit anglais et de réserver, dans le partage du monde, un morceau pour l'Allemagne. Mais il n'est pas l'homme de la « politique mondiale ; » il refuse de laisser détourner son attention des frontières de terre ; il ne s'engage pas à fond dans une politique d'expansion ; il espère assister, en témoin très satisfait, à la lutte de la France et de l'Angleterre.

On se tromperait beaucoup si l'on se représentait l'empereur Guillaume II comme un adversaire systématique de l'Angleterre, décidé à lui disputer le sceptre des mers et faisant converger de loin toutes les démarches de sa politique vers la ruine de la puissance britannique. Il est, au contraire, un admirateur ardent de l'Angleterre et il a toujours cherché à entretenir avec elle des relations d'amitié ; s'il y a eu, entre les deux pays, à certains momens, des rapports difficiles, si une animosité croissante s'est développée entre eux, c'est par l'effet naturel de la concurrence économique, et non pas d'un parti pris hostile ou d'une volonté tracassière. Guillaume II représente une génération nouvelle d'Allemands, qui ont cherché dans des voies nouvelles un emploi à leur activité et un but à leurs ambitions. Il a eu le grand mérite de comprendre la puissance et l'avenir de ce mouvement ; il a voulu être, il a été, le pilote de son peuple vers des destinées que les vieux Hohenzollern n'avaient ni souhaitées ni prévues pour lui. La monarchie prussienne a toujours été colonisatrice, elle l'a été dans la marche de Brandebourg, dans les sables de la Poméranie et de la Prusse ; elle l'a été en Pologne et dans les provinces baltiques ; Guillaume II a agi comme ses ancêtres ; il a pensé qu'il était de son devoir d'Empereur de suivre, dans leur essor à

travers les mers, l'émigration des Allemands et l'exportation de leurs produits industriels; il a eu la constante préoccupation de promouvoir la naissance des compagnies de navigation; il a lancé sur l'eau son peuple de « rats de terre; » mais « le commerce suit le pavillon : » la création de la marine de guerre est la conséquence de l'expansion commerciale. La mission des cuirassés est de protéger partout le commerce allemand, de faire respecter les couleurs de l'Empire, d'inspirer à tous les peuples de la terre une idée magnifique de la puissance du « sur-peuple » allemand. Les moyens sont pratiques et modernes : organisation du commerce, associations d'émigrants allemands, diplomatie mise au service du négoce, l'Empereur lui-même se faisant, comme on l'a dit, le commis voyageur de l'industrie allemande. Mais à ces réalités pratiques se mêle un langage mystique et féodal. A son frère, partant pour Kiao-tcheou, où il va défendre des intérêts mercantiles et coloniaux, Guillaume II parle comme jadis aurait parlé Hermann de Salza à ses chevaliers teutoniques, partant pour guerroyer dans la marche de l'Est contre les Polonais; lui-même, à Jérusalem, parle comme un croisé luthérien, à Damas comme un dévot de l'Islam. Il ne faut pas voir là seulement un effet de son goût naturel pour la couleur et le pittoresque; créateur d'une politique nouvelle, d'une Allemagne maritime et commerçante, il a le souci constant de montrer les liens qui rattachent l'Allemagne d'aujourd'hui à celle d'hier et de faire comprendre à son peuple la continuité de l'effort qui de l'une a fait sortir l'autre.

Au cours de cette entreprise d'expansion extérieure dirigée par l'Empereur, l'Allemagne devait fatalement rencontrer, comme concurrente et comme adversaire, l'Angleterre; mais, ni dans la politique de Guillaume II, ni dans celle de la reine Victoria et de ses ministres, on ne relève un dessein prémédité et suivi de l'un des deux gouvernements contre l'autre. Bismarck lui-même, nous l'avons vu, a esquissé, à certains momens, une politique de résistance à l'omnipotence anglaise hors d'Europe; on a même affirmé que cette tendance nouvelle qui paraissait aller en s'accroissant, avait été l'une des causes du différend qui amena la chute du tout-puissant chancelier; et, de fait, on a vu son successeur, le comte de Caprivi, incliner ouvertement vers une politique d'entente avec le Cabinet de Londres. Le prince de Hohenlohe, dans ses rapports avec le gouvernement

anglais, paraît s'être laissé guider par les événemens ; mais, dès son arrivée au pouvoir, le comte de Bülow, dans son premier discours au Reichstag, revendique pour l'Allemagne « sa place au soleil ; » l'expansion allemande au dehors est l'objet de tout son zèle. « Comme les Anglais et les Français, déclare-t-il, nous prétendons à la « plus grande Allemagne. »... Nous ne permettrons pas que l'on conteste ou que l'on limite le droit que nous avons à une politique mondiale réfléchie et raisonnée (1). » On ne saurait dire qu'il y ait, chez le chancelier, l'intention préconçue de heurter les intérêts anglais, mais tout naturellement l'expansion de l'Allemagne, son immixtion dans des affaires de plus en plus nombreuses, multiplie entre elle et l'Angleterre les « surfaces de friction ; » la *Weltpolitik* est donc bien la véritable cause de la rivalité anglo-allemande.

L'Empereur est le véritable maître de la politique extérieure allemande ; mais, moins encore que ses ministres, il réussit à en assurer l'unité. Il a manqué, à cet esprit merveilleusement souple et compréhensif, la leçon de l'infortune ; lui, qui n'a pas fait la guerre, il est resté le vainqueur, orgueilleux de sa force, à qui tout doit céder et qui ne cède sur rien ; héritier d'une situation toute faite, dont il a connu la gloire et non pas les périls, il agit en homme à qui sa propre grandeur et celle de son pays est parfois une entrave ; son esprit perspicace discerne les fissures que le temps, les progrès du libéralisme et du socialisme, la persistance incoercible des sentimens nationaux dans certaines parties de l'Empire, ont commencé de faire dans le colossal édifice dressé par la rude main de Bismarck, mais l'œuvre des ancêtres est intangible. L'Angleterre, sans frontières de terre, a des intérêts très simples et très clairs ; l'Allemagne, enfoncée à coups de cognée au milieu de l'Europe, gênée dans ses mouvemens par les blessures qu'elle a faites au cœur de ses voisins, engagée par ses émigrans, par son commerce et sa navigation dans la politique mondiale, a des intérêts multiples et contradictoires : il lui faut à la fois, pour faire aboutir les desseins opposés et simultanés que lui imposent son histoire et ses intérêts présents, suivre la tradition prussienne d'entente avec l'Angleterre et, en même temps, prendre, aux dépens de cette même Angleterre, sa place dans

1) Cf. Andre Tardieu, *La France et les alliances. La lutte pour l'équilibre*. Alcan, 1909, in 16.

le monde des affaires et du commerce : rechercher l'amitié française et maintenir intégralement les résultats acquis en 1870 ; regagner la confiance russe et continuer sa politique d'influence et d'expansion dans l'Empire ottoman ; concilier ses prévenances envers le Saint-Siège avec sa situation d'Empire luthérien et une politique panislamique ; satisfaire à la fois les hobereaux prussiens, agriculteurs et conservateurs, de l'Est et les industriels libéraux de l'Ouest. Toutes ces antinomies se reflètent dans l'esprit large et ouvert de Guillaume II, mais elles ne s'y résolvent pas. Son intelligence, toujours en mouvement, toujours inquiète, est sollicitée en sens contraire vers des objets qui la séduisent tour à tour et qui l'attirent sans pouvoir la retenir ; tant qu'il prépare un projet, il n'en aperçoit, dirait-on, que les avantages ; mais à peine l'a-t-il exécuté, qu'il n'en distingue plus que les inconvénients. De là certaines incohérences apparentes dans la conduite de ses desseins, certaines hésitations entre les diverses avenues qui s'offrent à son activité. Il fait mettre en chantier de nouveaux cuirassés en même temps qu'il porte en Angleterre des paroles de paix et d'amitié ; ou bien il fait alterner un discours belliqueux à Metz ou à Strasbourg avec une attention courtoise envers la France ou une conversation amicale avec l'un de ses représentants. Il s'étonne, dit-on, que l'on s'étonne ; ces apparentes contradictions sont bien moins, en effet, le signe d'une intelligence versatile que la conséquence des contradictions irréductibles qui grèvent la politique de l'Empire allemand.

Il est superflu de rappeler ici toutes les fluctuations des relations de Guillaume II avec l'Angleterre ; il suffit d'en avoir analysé les causes profondes. C'est à partir de 1895 que les relations entre l'Empereur allemand et la Cour d'Angleterre devinrent plus froides ; pendant son séjour à Cowes, dans l'été, le petit-fils de la reine Victoria s'était montré plein de déférence pour sa grand-mère, mais très réservé sur la politique et décidé à ne rien céder de ses projets sur mer et outre-mer. La riposte au président Krüger (2 janvier 1896), après le succès remporté sur Jameson par les Boërs, exaspéra l'irritation des Anglais. On a récemment discuté sur les origines et la rédaction du fameux télégramme : quel que soit celui à qui on impute la responsabilité, il est certain que l'Empereur, en l'envoyant, a voulu affirmer que les Boërs, qui luttaient là-bas contre le

prépondérance britannique, étaient des provins d'une race germanique et, comme tels, avaient droit à la protection impériale. Il a cherché, à ce moment, à réunir les élémens d'une ligue continentale contre l'Angleterre; à plusieurs reprises, dans les mois précédens, il y avait eu, entre Paris et Berlin, échange de politesses internationales, conversations et même ententes sur des points particuliers: l'année 1895 avait vu l'accord entre la Russie, l'Allemagne et la France pour faire respecter, par le Japon victorieux, l'intégrité de l'Empire chinois, et la visite des escadres russe et française à Kiel pour l'inauguration du canal; sous les auspices de Pétersbourg, il y avait visiblement détente entre Paris et Berlin: on n'oubliait rien, mais on « causait, » on ne craignait pas de marcher d'accord dans les questions extra-européennes. Le Cabinet de Londres, vivement sollicité par le Cabinet Ribot-Hanotaux de se joindre aux trois puissances continentales dans leur action en Extrême-Orient, avait refusé, s'était renfermé dans son isolement. A Paris cependant, les ouvertures discrètement faites après la dépêche au président Krüger, ne trouvèrent pas d'écho auprès du ministère Bourgeois-Berthelot; l'Empereur, déçu, fit sa paix avec Londres; quelques semaines après, il encourageait ouvertement, à la demande du roi d'Italie, la marche des troupes anglo-égyptiennes sur Dongola. L'année suivante, à propos d'une délimitation du Togoland, la conversation reprit entre le quai d'Orsay et la Wilhelmstrasse: M. Hanotaux a montré ici, il y a quinze jours, comment ces pourparlers n'eurent pas de suite.

Ainsi la politique allemande semble incertaine et tâtonnante: tantôt Guillaume II se rapproche de l'Angleterre, et c'est alors un échange de concessions; l'Allemagne obtient Samoa, Salaga, s'installe à Kiao-Tcheou; en revanche, l'expédition de Kitchener à Khartoum, prélude de l'affaire de Fachoda, la guerre du Transvaal, sont entreprises avec l'assentiment tacite du gouvernement allemand; la convention de septembre 1900 lie les intérêts de l'Allemagne et ceux de l'Angleterre en Chine; tantôt au contraire l'Empereur cherche en France ou en Russie un concours qu'il serait bien aise d'obtenir, mais qu'il ne se résout pas à payer. Malgré ces alternatives d'ententes boiteuses et de conflit dissimulé, la mésintelligence grandit entre l'Allemagne et l'Angleterre; la presse anglaise ne cesse de dénoncer l'augmentation de la flotte allemande; l'opinion publique, nerveuse,

interprète chaque discours, chaque voyage de l'Empereur, chaque progrès de sa marine comme un procédé « peu amical » vis-à-vis de l'Angleterre; le cauchemar d'un débarquement allemand sur les côtes de la mer du Nord trouble la digestion des bourgeois de Londres; l'Amirauté décide le renforcement des escadres stationnées dans les eaux nationales et l'établissement à Rosyth, en Écosse, d'une nouvelle base navale; les hommes d'État s'irritent de ce que la presse nomme le « chantage allemand. » Dans la Méditerranée, en Égypte, ils croient reconnaître une intrigue allemande dans les résistances que leur oppose le monde musulman; à Constantinople l'influence germanique a complètement supplanté celle de l'Angleterre; elle se manifeste par la concession du chemin de fer de Bagdad. Les deux nations se rencontrent partout comme concurrentes, comme rivales, comme ennemies. Les accords où l'Allemagne lui marchandait ses bonnes grâces à un taux usuraire, aussi bien que les chocs diplomatiques qu'aucun accord n'est venu atténuer, contribuent, par leur effet cumulatif, à persuader à l'Angleterre qu'elle n'a plus rien à attendre de l'ancienne amitié allemande; mais la vieillesse de la reine Victoria et celle de lord Salisbury maintiennent les anciennes traditions diplomatiques. L'avènement d'Édouard VII va donner un autre cours à la politique britannique.

IV

Aux fêtes jubilaires de la reine Victoria, en 1897, le peuple anglais avait célébré lui-même sa propre apothéose; il avait magnifié son propre génie en exaltant « Sa Gracieuse Majesté; » dans la rade de Spitehead il avait contemplé avec orgueil ses vaisseaux innombrables; il avait glorifié la Grande-Bretagne, dans son « splendide isolement, » étendant son hégémonie sur les mers et les continents lointains. Et voici qu'au moment où la souveraine dont le monde disait: « la Reine, » comme jadis, de Louis XIV, il avait dit « le Roi, » descendait au tombeau, le 22 janvier 1901, toute cette gloire et toute cette puissance paraissent sur le point de s'abîmer dans les steppes solitaires du Transvaal; l'Europe frémissante découvrait les pieds d'argile du colosse: l'Angleterre anxieuse se demandait s'il suffirait de quelques paysans pour tenir en échec toutes les forces d'

l'Empire; les plus lourdes responsabilités allaient peser sur les épaules du nouveau roi.

Le prince de Galles devenait roi à soixante ans. Il avait constamment vécu loin de la politique; on l'en croyait fort détaché et on se demandait si la fréquentation des hommes de sport et des sociétés où l'on s'amuse était une préparation suffisante au gouvernement d'un immense empire. La Reine, depuis longtemps, abandonnait à son fils les fonctions officielles de représentation et de parade; les réceptions, les inaugurations, les harangues d'apparat, les fêtes sportives, les visites à l'étranger, étaient de son ressort; il s'en acquittait avec une ponctualité, un goût de l'étiquette et du cérémonial qui contrastaient avec les habitudes de sa vie indépendante et libre. Au cours de son existence de plaisirs, de voyages et de sports, Édouard VII avait développé et exercé les facultés natives de son esprit pratique, juste, pondéré, pénétrant. Dans la fréquentation assidue des cours, mais aussi du monde cosmopolite de la haute finance et de la « haute vie, » il avait acquis le scepticisme élégant dans les choses secondaires, la courtoisie distinguée et séductrice qui n'est pas seulement le fruit savoureux de l'éducation, mais qui vient d'une juste appréciation de la valeur de chaque individu dans les affaires humaines, la connaissance des hommes qui s'acquiert surtout dans la société des femmes, la notion précise que toutes les affaires peuvent se chiffrer par doit et avoir et qu'il est avantageux de les traiter à l'amiable et de les régler au plus juste prix, enfin le goût de la paix et de la concorde nécessaires à la joie de vivre. La pratique des sports l'avait habitué à juger avec précision et rapidité d'une situation donnée; elle lui avait enseigné la nécessité, pour réussir, d'être toujours entraîné, toujours prêt, toujours flegmatique, l'utilité de partir à temps et l'importance des moindres détails pour le gain de la course. Enfin, pour en avoir parfois manqué, il savait la valeur de l'argent et le prix de tout ce qui s'achète. Entre le prince de Galles de la veille et le roi du lendemain, il n'y eut ni transformation profonde, ni rupture d'habitudes; le Roi appliqua simplement à de plus grandes affaires ses facultés naturelles aiguës par l'expérience. Son caractère, sa vie passée, ses relations, ses qualités et même ses défauts, le préparaient au rôle qu'il allait jouer, il y entra de plain-pied, sans embarras, sans tâtonnements.

Jamais roi d'Angleterre n'a eu une politique plus personnelle et en même temps plus constitutionnelle et plus conforme aux grands intérêts de son pays. Dans la politique intérieure, l'action royale ne s'exerce pas ou n'est pas efficace. On n'a pas oublié sur quel ton rogne toute la presse, y compris le *Times*, critiqua le Roi lorsque, après la mort de sir Henry Campbell Bannermann, il prétendit, tout en restant à Biarritz, investir de là le nouveau Premier ministre. Chez elle, la Vieille Angleterre entend se gouverner elle-même, par ses mandataires; mais le domaine de l'action du Roi est à l'extérieur: l'immense empire a des intérêts multiples, compliqués, qui exigent d'autres méthodes: la fiction impériale créée par Beaconsfield est devenue une réalité. L'Empire a besoin d'un gardien toujours vigilant: Édouard VII est l'homme de cette fonction. D'instinct, comme l'équipage d'un navire battu par la tempête, la nation anglaise qui a senti passer sur elle, au Transvaal, l'angoisse de la défaite, se serre autour du pilote. C'est lui qui représente au dehors les intérêts de l'Empire et du commerce, sans lesquels l'Angleterre ne vivrait pas: les ministres ont leurs fonctions et lui les siennes qui sont bien délimitées et qu'il remplit à merveille: il est l'ambassadeur de l'Empire britannique.

Au moment où Édouard VII prenait possession du pouvoir souverain, l'Empire était ébranlé et l'Angleterre n'avait pas d'amis. En Allemagne l'opinion publique était sympathique aux Boërs; l'Empereur pouvait se souvenir qu'il avait naguère envoyé au président Krüger un télégramme fameux; il pouvait être tenté d'arrêter l'Angleterre, d'imposer la paix ou de profiter de la guerre. La Russie avait trouvé partout, sur le Bosphore, en Perse, en Chine, la Grande-Bretagne lui fermant les accès de la mer libre: elle pouvait profiter de l'occasion pour porter un grand coup au prestige de son adversaire aux Indes, à Constantinople, en Extrême-Orient. La France avait à venger la récente injure de Fachoda; elle se souvenait de la jalouse opposition de l'Angleterre à son expansion coloniale, sur le Niger, sur le Congo, sur le Nil, sur le Mékong: elle pouvait réveiller la question d'Égypte, saisir quelque gage, nouer une coalition continentale, constituer une ligne des neutres. Et de fait, ce sera sans doute l'étonnement des historiens de l'avenir que les nations qui croyaient avoir à se plaindre de l'Angleterre n'aient pas saisi cette occasion pour imposer des bornes à son

empire et des limites à sa suprématie maritime. Dans la fameuse interview du *Daily Telegraph*, Guillaume II s'est attribué le mérite d'avoir, dans cette crise décisive, empêché la Russie et la France d'intervenir et repoussé les propositions tentatrices de Pétersbourg. M. Delcassé allègue de son côté que c'est à la loyauté de la politique française que l'Angleterre fut redevable de la tranquillité de l'Europe. Le procès ne sera jugé que le jour où les archives parleront. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, l'importance de cette crise dans la politique européenne ne saurait être exagérée; les angoisses de l'Angleterre, l'effort admirable qu'elle a fait pour dompter la fortune adverse, ont exercé une influence déterminante sur sa politique.

Nul mieux que le roi Édouard ne comprit le péril, nul plus résolument ne voulut les remèdes.

Et d'abord la paix! Elle avait été le dernier vœu de la reine mourante; elle fut le premier souci du nouveau Roi; sa volonté l'imposa en dépit des résistances; il la voulut honorable pour les deux adversaires, afin qu'elle pût devenir définitive. C'est un grand honneur pour l'Angleterre que, moins de six ans après la guerre, l'ancien commandant de l'armée des Boërs ait pu devenir, au Parlement fédéral du Cap, le président d'un ministère loyaliste.

La paix faite, le Roi commença, d'abord avec lord Lansdowne, et ensuite avec sir Edouard Grey, l'habile travail diplomatique qui, en quelques années, allait placer l'Angleterre au centre d'un réseau d'alliances et d'amitiés qui assure sa sécurité pour tous les cas. Il choisit ses partenaires: les circonstances lui imposaient son adversaire. Combattre l'hégémonie là où elle tend à s'établir a toujours été la loi de la politique anglaise; cette nécessité s'accordait parfaitement avec les tendances et les sympathies personnelles d'Édouard VII. Parmi ses sœurs, l'une, l'impératrice Frédéric, avait souffert par son fils; une autre, Alice, grande-duchesse de Hesse, avait souffert par la politique prussienne: l'une et l'autre avaient légué à leur frère le souvenir de leurs larmes. Ce n'est un secret pour personne que, malgré ses efforts pour y gagner des sympathies, Guillaume II n'est pas aimé à la cour de son oncle. D'ailleurs, l'adversaire de l'Angleterre ne pouvait être que celui qui avait dit:

Notre avenir est sur l'eau. »

Tandis que l'Angleterre se préoccupait de trouver des ami-

tiés, il arriva que le marquis Ito vint en Europe en quête d'une alliance et d'un emprunt: à peine écouté à Paris, éconduit à Pétersbourg où on lui marchandait quelques millions, le ministre japonais s'en fut à Londres où, en quelques jours, l'alliance fut conclue. C'était, pour l'Angleterre, une assurance contre le péril russe en Asie, une garantie de sécurité pour ses possessions du Pacifique et son commerce en Chine. On sait quelles furent les suites et comment la Russie, vaincue en Mandchourie, allait, quelques années plus tard, se rapprocher de l'Angleterre.

La crise qui portera le nom de Fachoda, — dont l'histoire vient d'être magistralement écrite ici même par M. Hanotaux, — et le traité qui s'ensuivit, ont achevé de vider entre la France et l'Angleterre le dernier litige extra-européen. La question du Nil et du Bahr-el-Ghazal une fois réglée, le partage de l'Afrique était terminé, l'ère des rivalités coloniales close. L'Angleterre gardait les plus beaux morceaux de l'Afrique, mais la France s'y était, malgré sa rivale, taillé un empire assez vaste pour que, de part et d'autre, on pût oublier cent années de rivalité coloniale et même les violences de la dernière crise. Le moment était venu d'un rapprochement. La France le comprit au même moment où le roi d'Angleterre cherchait des amitiés continentales. Les premiers pourparlers commencèrent à Londres avec notre ambassadeur, M. Paul Cambon. Nous n'avons pas à raconter ici ces négociations. Édouard VII, le 1^{er} mai 1903, arrivait dans ce Paris qu'il connaissait si bien; il fut accueilli sans enthousiasme, mais avec satisfaction et déférence; il fit preuve d'un tact qui acheva de lui conquérir l'opinion: il venait en roi, mais aussi en ami. Moins d'un an après (8 avril 1904), des accords étaient signés qui liquidèrent définitivement, les derniers restes d'une longue concurrence coloniale et qui scellaient le rapprochement. On sait comment l'Angleterre renonçait en notre faveur à toute ambition politique au Maroc et nous y reconnaissait des droits particuliers. Quelques mois après, par un accord conclu avec le concours de la diplomatie britannique, la France et l'Espagne s'entendaient pour délimiter les zones où s'exercerait leur influence au Maroc. Un précédent accord avec l'Italie avait achevé d'apaiser entre les deux pays les rivalités méditerranéennes et fondé « la paix latine. »

Ainsi la diplomatie, prudente et résolue à la fois, du roi

Édouard édifiait un nouveau système d'ententes dont l'Angleterre était le centre. Le groupement des puissances occidentales et l'alliance franco-russe établissaient l'équilibre européen sur des assises nouvelles; l'hégémonie allemande était contenue, limitée dans de justes bornes. Alors commence, entre ces nouvelles combinaisons et la puissance allemande, une lutte acharnée qui a le monde pour théâtre, et qui explique tous les incidens dramatiques qui sont survenus depuis; ces complications ne prendront fin que le jour où l'Allemagne sera convaincue que le système nouveau n'est dirigé contre sa puissance que dans la mesure où elle serait tentée d'en abuser. Le Cabinet de Berlin voulut sans tarder mettre à l'épreuve la solidité des nouveaux accords, démontrer que, où que ce soit, « aucune grande décision ne peut plus être prise sans l'Allemagne et sans l'Empereur allemand; » il comprit que le point où il fallait frapper était le Maroc où l'Italie et l'Angleterre avaient reconnu à la France des droits qu'il restait à faire valoir et où l'Allemagne se présenterait comme le champion de l'intérêt général contre la France qui, disait-on, prétendait confisquer le Maroc à son profit particulier. Le 31 mars 1905, l'Empereur débarquait à Tanger : la crise aiguë commençait. Le Maroc n'était qu'une « occasion; » en réalité, c'était d'un conflit d'alliances, d'une lutte pour l'hégémonie, qu'il s'agissait, et, moins que la France, c'était l'Angleterre que visait la politique de la Wilhelmstrasse, ou plutôt, c'était l'entente nouvelle de l'Angleterre et de la France.

On sait les événemens qui suivirent, et dont il est superflu de refaire ici l'histoire. L'erreur de l'Allemagne fut de croire que les procédés d'intimidation pourraient suffire à détruire une entente cordiale fondée précisément sur un commun besoin de résister à l'hégémonie allemande; la France dut louvoyer à une heure tragique où elle se trouva, avec une armée et une marine affaiblies, et une alliée vaincue en Mandchourie, en face de l'Allemagne menaçante; mais cette attitude même, dont le Cabinet de Berlin ne sut pas comprendre la signification, fortifia les ententes nouvelles. A la Conférence d'Algésiras, elles donnèrent la pleine mesure de leur efficacité. M. André Tardieu (1) a parfaitement montré la phy-

(1) *La Conférence d'Algésiras*. Alcan, 1907, in-8.

sionomie, le véritable enjeu et les résultats de cette grande passe d'armes diplomatique. Non seulement l'entente franco-anglaise et l'alliance franco-russe s'y montrèrent inébranlables et en sortirent fortifiées, mais l'Espagne, le Portugal et, quoique membre de la Triple-Alliance, l'Italie, se serrèrent autour du groupe des puissances occidentales, tant les procédés de la diplomatie allemande pour affirmer et imposer sa suprématie avaient alarmé les peuples et les gouvernements ! Au vote du 3 mars 1907, l'Allemagne n'eut pour elle que la voix de l'Autriche et celle du Maroc. Et ce fut l'Autriche qui proposa la transaction finale qui permit de sortir de l'impasse où l'intransigeance du Cabinet de Berlin avait conduit la Conférence. La séduction et l'intimidation, tour à tour essayées, n'avaient pas été plus efficaces l'une que l'autre. Si Guillaume II s'était flatté que son ascendant personnel enchaînerait l'Italie à sa fortune, entraînerait les petits États, neutraliserait le Tsar, attirerait M. Roosevelt, l'expérience était concluante. Les journaux de Berlin avaient posé l'Allemagne en « tutrice des intérêts généraux de l'Europe ; » l'Europe répondait qu'elle n'acceptait aucune tutelle, mais qu'elle entendait maintenir l'équilibre.

Le Cabinet de Londres, poursuivant ses succès et fidèle à sa méthode de réconciliations européennes, chercha à liquider, avec la Russie, les vieux litiges asiatiques pour aboutir à un accord général. « Une main dans l'alliance russe et l'autre dans l'amitié anglaise, » disait le Président Loubet : la France, entre Pétersbourg et Londres, était l'intermédiaire naturel. Déjà, à la Conférence d'Algésiras, le comte Cassini, plénipotentiaire russe, avait eu avec sir Arthur Nicolson et sir Donald Mackenzie Wallace des conversations sur les conditions dans lesquelles une pareille entente serait réalisable. M. Isvolski, arrivé au pouvoir en mai 1906, reprit les entretiens. L'accord fut signé le 31 août 1907 ; il mit fin à cette longue rivalité « de l'éléphant et de la baleine » qui, sans amener de conflit direct entre les deux pays, avait cependant trouble si profondément la politique générale et qui attirait vers les solitudes montagneuses de l'Asie centrale ou vers les mers d'Extrême-Orient l'attention et les forces des deux peuples. La Russie, battue par le Japon, éloignée des mers du Pacifique, n'était plus un péril pour l'intégrité de la Chine ou pour la sécurité de l'Inde ; on pouvait lui faire des concessions en Perse : tel est le sens de l'accord

du 31 août. L'accord du 30 juillet 1907 entre la Russie et le Japon, qui éloignait tout risque de guerre nouvelle entre les deux adversaires, la « déclaration » et l'« arrangement » du 10 juin de la même année, entre la France et le Japon, qui mettaient fin aux malentendus créés entre les deux pays par la guerre russo-japonaise, achèvent de donner au rapprochement anglo-russe toute sa portée. La tranquillité de l'Extrême-Orient et de l'Asie centrale assurée, tous les litiges africains liquidés, la Russie et la France devenaient libres de soucis extra-européens; la Russie reprenait sa place dans la politique balkanique, où une crise nouvelle de la question d'Orient allait s'ouvrir.

La rivalité anglo-allemande, dans l'Europe d'aujourd'hui, nous le disions au début de ces pages, se mêle à tout pour tout envenimer et tout fausser. Au Maroc, si l'Allemagne paraît appuyer Moulaï-Hafid, on en conclut aussitôt que Abd-el-Aziz est le sultan de la France, amie de l'Angleterre; la mauvaise volonté de la chancellerie de Berlin ne cesse pas, dans l'empire chérifien, d'avertir la France que le conflit n'a pas été terminé par la Conférence d'Algésiras et qu'il reste latent. L'entente anglo-espagnole et l'entente franco-espagnole se manifestent, en mai 1907, par deux accords identiques garantissant le « *statu quo* territorial et les droits de chacun des trois peuples dans la Méditerranée et dans la partie de l'Atlantique qui baigne les côtes de l'Europe et de l'Afrique; » aussitôt l'Allemagne négocie avec les puissances du Nord un accord de même nature relatif à la Baltique, mais la Russie, en refusant de céder ses droits sur les îles d'Aland, et l'Angleterre, en proposant d'étendre la négociation à la mer du Nord, enlèvent au projet primitif le caractère d'un succès pour la politique de Berlin. Le discours du baron d'Ehrenthal (27 janvier 1908) et l'affaire du chemin de fer du sandjak de Novi-Bazar provoquent la rupture de l'entente austro-russe qui, depuis 1897, maintenait le *statu quo* dans les Balkans; les événements d'octobre dernier trouvent les puissances groupées tout autrement qu'elles ne l'étaient dans les années précédentes, et c'est encore en fonction de la rivalité anglo-allemande que cet ordre nouveau s'est établi. La révolution turque de juillet 1908 a été déclenchée par la visite du roi Édouard au tsar à Reval, et pourtant, dès qu'elle a été accomplie, elle a été considérée, non sans raison, comme un succès pour la politique anglaise et un échec pour la diplomatie alle-

mande. Nous avons analysé ces faits en leur temps et il est trop tôt, la crise étant encore pendante, pour conclure à leur sujet. Il nous suffit de constater que partout, toujours, reparaît l'inquiétante rivalité; elle se poursuit à Madrid, à Washington, dans les cours du Nord, dans les petits États balkaniques; partout les deux diplomaties sont en présence et souvent les deux souverains vont eux-mêmes, pour intimider ou séduire, mettre leur prestige personnel au service de leur politique. Il semble que, dans les affaires orientales comme dans celles du Maroc, le tournant dangereux soit aujourd'hui franchi; mais qui sait si bientôt l'angoissant problème ne se posera pas sous un aspect nouveau? Aujourd'hui apaisement, demain crise; aujourd'hui échange de visites et de paroles courtoises, demain augmentation des flottes rivales; l'opinion publique, énervée, s'affole au moindre incident; l'Allemagne est reprise du « cauchemar des coalitions, » elle se croit « encerclée, » elle porte la main à la garde de son épée; l'Angleterre voit la ruine de son Empire et de son commerce; le spectre de la famine et de l'invasion la hante. Comment donc une rivalité si ardente, qui, à certaines heures, a paru sur le point de jeter l'une contre l'autre les deux moitiés de l'Europe, n'a-t-elle pas encore provoqué un conflit armé; pourquoi même peut-on espérer qu'elle n'en provoquera pas? C'est la question à laquelle, en manière de conclusion, il nous reste à répondre.

V

On dit, — pour reprendre une comparaison dont nous nous servions au début de ces pages, — que les aéronautes, lorsqu'ils se sont élevés assez haut dans les airs, distinguent les grands courans qui agitent les eaux marines et, incessamment, les renouvellent. Peut être aussi, si nous pouvions dominer d'assez haut notre temps, verrions-nous dans quel sens les grands courans sociaux emportent les peuples et, incessamment, renouvellent les sociétés; peut-être saisirions-nous le secret du prodigieux enfantement dont notre siècle est en mal; peut-être comprendrions-nous vers quel avenir et par quels chemins nous conduisent ces deux grandes forces aveugles, mystérieuses, qui mènent le monde moderne, les peuples et les idées. Louis XIV pouvait dire : « Demain; » aucun de nos gouver-

nemens modernes ne le peut ; ceux qui paraissent les plus solides sont parfois le plus vite balayés ; les longs espoirs et les vastes pensées sont interdits, aujourd'hui, même aux monarques. Démocratie, socialisme, nationalisme, représentent, sous des formes et sous des noms divers, la poussée des foules qui inquiète les minorités gouvernantes et possédantes. Les forces souveraines de notre temps sont les démocraties et l'argent. Or les affaires ont besoin de la paix ; et quant aux démocraties, elles sont pacifiques, parce que ce sont elles-mêmes qui se battent, jusqu'au moment où elles aperçoivent clairement, unanimement, que leurs grands intérêts vitaux sont menacés, ou jusqu'à ce que leurs passions profondes entrent en action ; alors elles s'élancent à la guerre, et ces guerres sont les plus terribles de toutes. Les luttes économiques actuelles n'ont pas encore atteint ce degré d'intensité, de nécessité, qui en fait sortir la guerre.

En Angleterre, la fraction la plus ardente de l'opinion ne se cache pas de souhaiter une guerre avec l'Allemagne : détruire la flotte, saisir les colonies, ruiner la concurrence allemande, imposer une limitation des armemens sur mer, voilà les bénéfices qu'elle en attend. Mais l'Angleterre est précisément la moins démocratique des nations européennes ; elle est menée par des aristocraties ; aristocratie de race, aristocratie d'argent, aristocratie ouvrière des trade-unions ; elle est la seule en Europe qui n'ait pas une organisation militaire démocratique, puisqu'elle n'a pas la conscription, qu'elle ne peut mettre sur pied qu'une petite armée de métier, et que ses matelots eux-mêmes sont recrutés par engagemens. Il en résulte qu'elle ne dispose pas des forces militaires suffisantes pour faire seule la guerre à une puissance comme l'Allemagne. D'ailleurs, le Roi, le gouvernement et la partie la plus éclairée de la nation se rendent compte qu'une guerre comporte toujours, pour un bénéfice incertain, de terribles risques. Au moindre échec, ce serait peut-être la famine, avec la masse de ces *unemployed* qui sont plus d'un million et demi, et dont le nombre grossit chaque jour, et là-bas, dans les colonies, le soulèvement des indigènes que travaille déjà le ferment libéral et national. Édouard VII est un pacifique ; ses combinaisons n'ont pas pour fin la guerre, mais son but est de fonder en Europe un ordre durable, un équilibre stable, et d'assurer ainsi l'avenir avant l'heure où son fils recevra la redoutable charge de la couronne.

L'Allemagne, moins encore que l'Angleterre, a intérêt à la guerre; pour être grande en Europe, elle n'a qu'à conserver, à maintenir; hors de chez elle, pour son expansion économique déjà si brillante, elle n'a besoin que de paix et de « porte ouverte; » sa production industrielle s'accroît, sa population essaime, son « déficit alimentaire » grossit; elle a besoin de débouchés, non de conquêtes; elle a déjà, chez elle, trop de populations réfractaires à la germanisation. En outre, elle est travaillée par des courans politiques libéraux et démocratiques dont certains incidens récents ont révélé l'intensité. Voilà pourquoi l'Empereur, dont l'Allemagne vient de célébrer avec enthousiasme le cinquantième anniversaire, le maître de la plus grande et de la plus forte armée qu'on ait jamais vu, est en même temps le plus pacifique des souverains. Il en a donné, depuis trente ans, assez de preuves pour qu'il ait le droit d'être cru lorsqu'il le proclame. Il ne tirerait l'épée que le jour où il croirait menacé l'héritage qu'il a reçu de ses pères, ou le jour où il verrait se fermer les débouchés nécessaires à la vie de l'Allemagne industrielle et commerçante. Les guerres d'hégémonie politique ne sont plus de notre temps; l'Europe, en créant un système nouveau d'alliances, d'ententes et d'accords qui a fait ses preuves dans la bataille diplomatique d'Algésiras et, depuis, dans diverses circonstances, a manifesté sa résolution d'établir l'équilibre sur la parité des droits de chacun et de rejeter toute suprématie indiscrète; des faits très récents prouvent que l'Allemagne l'a compris et, pour l'avoir admis, elle n'a rien perdu de son prestige, mais elle a regagné des sympathies que son intransigeance avait éloignées.

La sagesse des rois, la volonté des peuples, voilà donc quelques-unes des raisons qui maintiennent la paix. Une guerre serait, dans l'état actuel de l'Europe, un si formidable cataclysme que personne n'ose en prendre la responsabilité et s'exposer à la réprobation universelle; même pour le vainqueur, la guerre entraînerait une terrible crise financière et économique; le concurrent est en même temps un consommateur et il n'est pas prouvé que sa ruine serait avantageuse au producteur; ainsi s'établit entre tous les peuples civilisés une solidarité d'intérêts qui l'emporte sur leurs rivalités. L'Angleterre et l'Allemagne, en particulier, sont actuellement en présence de déficits formidables qui exigent des impôts nouveaux; le déve-

loppement continu de leur industrie les met dans un perpétuel état de crise économique qui se traduit par l'accroissement menaçant du nombre des sans-travail. Deux nations rivales, comme l'Angleterre et l'Allemagne, sont dans la nécessité ou de se battre ou de s'entendre, car toujours se menacer n'est pas vivre. On peut espérer que le voyage d'Édouard VII à Berlin, comme le dit le discours du trône, fortifiera entre les deux nations « les sentiments d'amitié qui sont indispensables à leur vie mutuelle commune et au maintien de la paix. » Les périls cependant sont loin d'être tous écartés : les affaires d'Orient sont pleines de pièges parce que l'Orient balkanique et asiatique est un débouché indispensable au commerce européen et parce qu'il y a encore, là-bas, des peuples qui n'ont pas fait leur unité ni trouvé leur aplomb. L'adoption par l'Angleterre d'un régime douanier protectionniste, tel que celui que prône M. Joseph Chamberlain, serait un grand danger pour la paix européenne. Il y en a d'autres, prévus ou imprévus.

La situation de la France, en face de l'Angleterre et de l'Allemagne, est périlleuse, puisqu'elle serait probablement entraînée dans leur conflit; mais elle est, en même temps, très heureuse, puisqu'il est en son pouvoir, pour une grande part, d'empêcher ce conflit de se produire. Si l'Angleterre voulait devenir agressive, elle ne le pourrait qu'avec le concours assuré de notre armée qu'il dépend de nous de lui refuser ou de ne lui accorder qu'à bon escient. Si c'était l'Allemagne, elle risquerait de se trouver seule contre tous et particulièrement contre la Double Alliance jointe à l'Angleterre. L'excellente assiette de sa vie économique, l'abondance de ses capitaux, la richesse de son épargne, et surtout la force d'une armée et d'une marine qui doivent être toujours prêtes, toujours « au point, » mettent la France dans l'avantageuse situation de pouvoir remplir, entre les deux adversaires, — dont l'une est son amie, mais dont l'autre n'est pas forcément, partout et toujours, son adversaire, — une mission de pacificatrice et d'arbitre. En signant l'accord qui met fin si heureusement au long malentendu entre la France et l'Allemagne au Maroc, M. Pichon vient de démontrer quelle force peut avoir, de notre temps, une politique de loyauté et de droiture pour le maintien de la paix et le triomphe final de la justice.

POÉSIES

TRILOGIE DE LA PATRIE

MES PATRIES 1)

Je suis déraciné... car j'ai mille patries,
J'aime d'un fol amour terres et ciels divers ;
En moi chante un essaim d'âmes endolories
Dont le désir frémit d'embrasser l'univers.

Car je t'aimais, enfant, Norvège glaciale,
Et la tristesse humaine en tes fiords m'a conduit.
Sur tes neiges j'ai vu l'aurore boréale
De sa rose céleste envelopper ta nuit.

L'Italie a mon cœur. — Florence est toujours belle
Et Venise à sa mer d'opale rit toujours ;
Au somptueux décor de la Ville Éternelle,
L'âme avec volupté roule tous ses amours.

La Grèce a mon désir. — Delphe, Éleusis, Athènes,
Par vos temples toujours mon esprit est hanté ;
Car en vous seuls, de leurs demeures surhumaines
Sont descendus les Dieux vivans et la Beauté.

L'Égypte est la science en pierres ramassée, —
Elle nous fixe encor avec ses yeux de lynx.
Lasse du temps qui change et trompe, — la pensée
Revient s'asseoir aux pieds de l'immuable Sphinx.

(1) Ces poésies font partie d'un recueil de poèmes que M. Edouard Sautou publiera prochainement chez Perrin sous le titre : *L'Âme des Temps perdus*. Ce volume, formant un tout achevé dans un développement continu, se divise en cinq parties : I. *Cris de désir*. — II. *Roses d'ambin*. — III. *Le Mage*. — IV. *Les Invoqueurs*. — V. *Lucifer et Psyché*.

Mais l'Inde merveilleuse avec tous ses mystères
 Est mon rêve éternel; — mon âme y séjourna.
 L'Himalaya me tente et ses gradins austères
 Où le Bouddha sublime atteint le Nirvana!...

Et mon désir subtil, dévorant, intrépide,
 Va jusqu'aux continens engloutis sans espoir;
 Il évoque du fond des mers, vieille Atlantide,
 Ta ville aux portes d'or et tes magiciens noirs.

...O forêts, vous mes sœurs, monts chenus, vous mes frères,
 Quand je sens tressaillir mon instinct migrateur,
 Vous ne me dites pas, ô solitudes fières,
 La rive où pour jamais s'assouvira mon cœur...

Et, comme l'albatros, chassé de zone en zones,
 Qui cherche une île verte à l'horizon béant,
 Je balance mon aile au souffle des cyclones
 Ou je me berce avec le flot des océans!

A LA FRANCE

Si je n'étais pas né dans un pli de tes Vosges,
 O terre des Gaulois, des Celtes et des Francs,
 Qui va de l'Armorique aux monts des Allobroges,
 Du mur pyrénéen aux plages des Normands,

Je t'aimerais quand même, ô corbeille fleurie!...
 Tes fleuves, tes cités auraient fixé mes jours.
 Parmi les nations, tu serais ma patrie,
 O terre de la Grâce aux sinueux contours.

Comment, ô France, as-tu dompté mon cœur rebelle?
 Pourquoi t'ai-je suivie en tes désirs sans frein?
 Parmi tes sœurs, qui donc te rend fière et si belle,
 Quel talisman secret, quel charme souverain?

Sont-ce tes paladins qui, pour leur Charlemagne,
Promenaient leurs exploits de la mer au Mont-Blanc,
Ceux qui, prêts à mourir aux marches de l'Espagne,
Sur la cime ont taillé la brèche de Roland?

Sont-ce tes troubadours, qui chantaient sur le Rhône
Pour la dame lointaine en sa tour suffoquant?
Est-ce Arles, reine en pleurs, qui rêve sur son trône
Des vierges qui toujours dorment aux Aliscamps?

Sont-ce tes rois, amis des Grâces, qui semèrent
Leurs amours, sur la Loire, en châteaux merveilleux,
Et, sous les bois profonds de leurs jardins, aimèrent
Le divin Léonard et l'éclair des beaux yeux?

Sont-ce tes pionniers courant au bout du monde
Conquérir les pampas, l'Inde et le Parthénon,
Et ne laissant, après leur course vagabonde,
Aux peuples éfarés qu'une tombe et qu'un nom?

Sont-ce tes Abeilards, sont-ce tes Héloïses
Qui s'adorent encore au fond de leurs cercueils?
Sont-ce tes pantheons, tes cloîtres, tes églises,
Tes vivans ou tes morts, tes gloires ou tes deuils?

Non, c'est toi-même, ô France, ô pâle prophétesse,
Dont la voix a fixé mon désir frissonnant,
Un soir que je te vis assise en Druidesse
Dans la vieille forêt, sous ton chêne sonnante.

L'Océan mugissait, le vent, de grève en grève,
Faisait rage, et le sol semblait trembler de peur...
Mais toi, les yeux perdus, tu poursuivais ton rêve
Dans une vision de magique splendeur...

Autour de toi, tes fils, groupés sous le feuillage,
Regardaient dans tes yeux le dieu s'épanouir.
Comme une voix d'en haut attendant ton message:
Tu leur dis, le regard fixé sur l'avenir :

« Ce sont les opprimés et les souffrans que j'aime...
 La liberté du monde enfante mes douleurs...
 Je lutte pour l'humanité, non pour moi-même...
 De ses purs chevaliers j'arbore les couleurs.

« Si le bonheur n'est pas le prix de la justice,
 Le rêve est plus divin qu'on affirme en tombant,
 O sœurs, ô nations, je m'offre en sacrifice,
 Je monterai pour vous sur mon bûcher flambant! »

A ces mots, tous les dieux, tous les héros solaires
 Quittèrent leur séjour dans un joyeux tournoi;
 Vers ton chêne lançant leurs coursiers de lumière,
 Ils s'écrièrent tous : « Nous sommes avec toi! »

Et moi, France, à ce cri, j'ai salué ma mère,
 Dans ton cœur débordant j'ai reconnu mon cœur.
 Et mes mains ont placé sur ta fauve crinière
 Le rameau d'or, le gui, couronne du vainqueur!

LE NAVIRE

Fluctuat nec mergitur.
 Devise de Paris.

O vaisseau de Paris, bel esquif de la France
 Par tous les vents du ciel battu,
 Si tes voiles toujours se gonflent d'espérance,
 Sur la mer perfide où vas-tu?
 Où sont tes dieux absens? sais-tu bien ton symbole.
 Nef ondoyante qui t'envoies
 Sur le flot courroucé d'un sauvage courant?
 Tes dieux, — je m'en vais te les dire
 Et ton étoile aussi. — Mais à toi, beau navire
 De suivre l'astre fulgurant.

Au temps où les Gaulois chevelus, fils des druides,
 Cachaient leurs glaives sous les houx,
 Des prêtres blancs, venus des grandes Pyramides,
 Où le Sphinx gît aux sables roux,

Apportèrent en Gaule une mince nacelle
 Pas plus grande qu'une hirondelle.
 Or l'amulette était en ivoire et d'or pur,
 Et Dieux inconnus, frêle groupe,
 Un enfant à la proue, une femme à la poupe,
 Portaient un bijou, lys d'azur.

Un vieillard dit : « Voici la barque sibylline,
 Qui porte la Vie et sa Fleur :
 L'Âme du Monde, Isis, la Sagesse divine
 Et son Fils, le Héros vainqueur.
 Le Fils ne peut grandir que sous l'œil de sa mère ;
 Veillez sur ce double mystère!... »
 Le druide plaça l'arcane redouté
 Dans un temple au bord de la Seine,
 Où, plus tard, se dressa Notre-Dame, la reine
 De l'immense et fière cité.

Et la barque devint le vaisseau de la France.
 Avec ses croisés, à grands cris,
 Le navire emporté comme d'un souffle immense
 Partit pour le tombeau du Christ,
 Et de Grèce en Turquie et d'Afrique en Judée
 Courut trois siècles sa bordée.
 Alors, pour célébrer son glorieux retour,
 De ville en ville, comme cierges,
 On vit jaillir les cathédrales, blanches vierges,
 Lys de la foi, roses d'amour.

Où ne t'ont pas conduit tes hardis capitaines
 Du pôle au brûlant équateur ?
 Tu semas des lauriers et tu brisas des chaînes
 En glissant sur le flot chanteur.
 L'incendie à ton bord, le spectre du naufrage
 Ne purent briser ton courage.
 Quand des rives, où tu laissas tes légions
 Tu rapportais palmes, couronnes,
 Ton pavillon faisait naitre tours et colonnes,
 Temples des Muses, panthéons.

.

Mais maintenant, ô jours de honte et d'imposture,
 Des manans sortis des ruisseaux
 Voudraient te dépouiller de ta fière parure,
 Et mettre ta coque en morceaux.
 Ils brûleraient tes mâts, ils prendraient tes cordages
 Pour étrangler héros et sages ;
 Dans le sale fumier des haines et des peurs
 Ils iraient traîner ta bannière ;
 Ta carcasse en débris serait la cantinière
 Des truands changés en viveurs!...

N'as-tu donc pas de fils où revit ta pensée,
 D'élite où brille ton salut ?
 Lorsque les courtisans de la foule insensée
 T'arrachent au Dieu qui t'élut,
 Lève les yeux, et vois les astres, les génies
 Qui pleurent sur tes agonies.
 Ton passé rayonnant te dicte encore ta foi,
 Ta mission est sans rivale.
 Ton Archétype, ô France, est la nef idéale
 Qui dans ton ciel fuit devant toi.

Hermès arma ses flancs et le Christ la dirige...
 Mais ce n'est plus le Christ romain ;
 C'est celui qui de l'âme entr'ouvrit le prodige
 Pour affranchir le genre humain ;
 Et pour que la sagesse antique la conduise,
 Isis à sa poupe est assise,
 Lucifer à sa proue élève son flambeau
 Et vers le firmament l'éploie,
 Où le signe du Christ sur l'Océan flamboie
 Ayant des roses pour halo.

Souviens-toi, fier vaisseau, de tes divins messages,
 Et des héros du temps jadis ;
 Ne livre pas ton gouvernail et tes cordages
 A d'aveugles et vils bandits.
 Regarde à l'horizon l'Acropole qui trône,
 Ne cingle pas vers Babylone...

Que l'ouragan, qui fait frissonner tes agrès,
 Joue avec ta quille et ta voile,
 Ne va pas renier tes Dieux et ton Étoile,
 O nef, sans eux tu sombrerais!

CHANT ARYEN

Au temps des Aryas, dans les plaines d'Asie,
 Que borde à l'horizon la crête du Pamyr:
 Quand le prêtre invoquait l'Aurore cramoisie,
 Quand au cœur des héros ruisselait l'ambroisie
 Qui coule du ciel large en un puissant respir;

Parfois un jeune chef assoiffé de conquête
 Quittait le sol natal, ceint de chars et d'épieux,
 Libre cité volante aux combats toujours prête,
 Adorant la Lumière et bravant la Tempête,
 Cité de laboureurs-guerriers et fils des Dieux.

Entouré de ses pairs, ses compagnons de marche,
 Vers la montagne sainte, aux tombeaux des aïeux,
 Le nouveau chef allait avec le patriarche.
 L'Aurore immense devant eux ouvrait son arche
 Et sur le mont fumait l'autel prestigieux.

Et le feu jaillissant, l'Esprit pur, la Parole,
 Ormuz disait alors à ce héros naissant :
 « — Songe au sommet natal, jeune aiglon qui t'envoles,
 Sur la terre étrangère emporte l'auréole
 Dont j'embrase pour toi l'autel incandescent.

« L'homme descend des Dieux, revêtu de lumière,
 Il est fait pour combattre et, d'un pas fort et sûr,
 Labourer et semer et rebâtir sur terre
 Ce que le ciel d'Indra, dans sa splendeur première,
 Contient de plus puissant, de plus beau, de plus pur.

« Va donc ! Chasse et combats les monstres des ténèbres.
 Mais pour ton long voyage et ton fervent travail,
 Reçois ces trois amis, aux agiles vertèbres,
 Plus fidèles, plus forts, plus fiers et plus célèbres
 Que les coursiers divins au rayonnant poitrail.

« Ces trois chevaux sacrés contiennent la pensée
 Qui se meut dans le sein des Dévas immortels,
 Et quand la terre entend leur marche cadencée,
 Elle tremble... et comprend que leur croupe élancée
 Est faite pour franchir l'espace des grands ciels.

« Voici le *cheval noir* qui s'appelle : MYSTÈRE
 Fils de la grande nuit, du limbe originel.
Le fauve a nom : DÉsir, né du feu de la terre.
Le blanc vient du soleil comme un flot de lumière,
 Son nom est : ESPÉRANCE OU SOUVENIR DU CIEL.

Dresse le cheval noir à labourer la terre,
 Car il s'appelle aussi : DEUIL DES HÉROS sacrés.
 En remuant le sol pour la moisson altière,
 Sache que la cité ne vit et ne prospère
 Que par le culte saint des grands morts vénérés.

« Le fauve est ton cheval de combat. Qu'il hennisse !
 Son galop portera ton courage indompté.
 Il hait les tortueux, il aime la justice ;
 Que derrière ses pas la rose reflourisse,
 Car son nom immortel est : FLAMME DE BEAUTÉ.

« Mais quand tu passeras par le désert torride
 Sur ton cheval de neige en un songe anxieux,
 Écoute son pas doux et son souffle intrépide
 Et suis son col tendu vers l'horizon splendide
 Où luisent dans l'azur les sommets radieux.

« Car, flairant, dans l'air pur, les cimes du Caucase,
 Ton cheval te dira, d'où tu viens... où tu vas...
 Le soleil plongera dans la mer de topaze,
 Et parfumé d'éther, comme un ange en extase,
 Ton cœur se souviendra du monde des Dévas!... »

Ainsi parlait l'Esprit. Aux luttres fatidiques
 L'Arya s'élançait pour ne plus revenir.
 Mais aux matins de gloire ainsi qu'aux soirs tragiques
 Ses chevaux lui parlaient de destins héroïques,
 De souvenirs divins et d'éternel désir.

Quand le héros tombait sous les flèches mortelles,
 On entassait un bois sur un large rocher,
 On y portait le mort dans ses armes nouvelles;
 Épouse et fils pleuraient... mais les chevaux fidèles
 D'eux-mêmes se couchaient sur le sombre bûcher.

Puis le soleil levant faisait briller les heaumes,
 Un immense brasier flamboyait vers les cieux...
 Et, dans ses tourbillons, les trois chevaux-fantômes
 Emportaient le héros, loin des changeans royaumes,
 Vers la cité céleste où l'attendaient les Dieux.

CRI DE COMBAT

Et la Muse qui parle à mon cœur solitaire
 M'a dit : « Oh ! souviens-toi, mon poète, à ton tour.
 Car nous avons connu le CHEVAL DU MYSTÈRE,
 L'ALEZAN DU DESIR, le COURSIER DE LUMIÈRE,
 Aux jours lointains, aux vastes nuits de notre amour...

« Lorsque nous chevauchions par le monde en silence
 Pour sonder le passé, l'avenir surhumain,
 Notre seul guide était l'indomptable espérance.
 Dans nos cœurs, — et sur nous, le flamboiement immense
 Des constellations marquant notre chemin.

« Et ton fauve cheval bondissait aux aurores
 Aspirant la beauté de ses naseaux fumans ;
 Et toi, plein de désir, tu t'écriais : — Encore !
 Par-dessus monts et vaux, avançons ! Que d'aurores
 Qui n'ont pas encor lui dans le ciel des amans !

« Moi, sur mon cheval noir, sombre et grave amazone,
 Je cherchais les sentiers perdus de l'au-delà.
 Parfois, sur un pic nu, nous touchions à la zone
 Des ombres, que dans l'air emporte un noir cyclone,
 Des ombres que l'espace et son gouffre affola.

« Mais, courant devant nous dans les herbes fleuries
 Le cheval blanc montrait son dos rose et vermeil.
 Son œil de feu parlait des sublimes patries,
 Où les âmes, moissons de fleurs endolories,
 S'entr'ouvrent aux Dévas qui tombent du soleil.

« Et, gagnant les sommets où l'esprit s'irradie,
 Nos regards contemplaient les terres et les cieux.
 Et puis, sentant en nous rouler leur mélodie,
 Nous frissonnions devant l'immense tragédie
 D'où sortent les vivans, les hommes et les Dieux !

• • • • •

«... Mais regarde !... Regarde autour de toi, poète.
 Les hommes ont perdu les routes du Divin.
 Ils ont conquis la terre et pesé la planète,
 Ils calculent au ciel le sillon des comètes,
 Mais leurs yeux aveuglés cherchent les Dieux en vain

« Ils ne connaissent plus leur céleste origine...
 L'âme qui se renie a perdu la beauté.
 Ils n'adorent que l'or, le fer et la machine
 Et sous son grincement hideux courbent l'échine
 D'un peuple de souffrans qui se lève irrité.

« L'univers radieux leur semble une fabrique,
 Ils mettraient à l'encau l'Océan et les ciels.
 Leur simiesque armée, au rire sardonique,
 Coupe en petits morceaux ce monde magnifique,
 A force d'alambrics, de pinces, de scalpels.

« Ils bâtissent sans voir la divine sculpture
 Qui cisèle la Terre et soulève les monts.
 Comme le Créateur vit dans la créature,
 Ainsi l'âme et l'esprit parlent dans la Nature,
 Mais ces bourreaux affreux la peuplent de démons.

« Les Dieux sont toujours là, fontaines d'énergie,
 Vibrans dans l'Invisible et cachés à vos yeux ;
 C'est vous les morts, sans voix, glacés de léthargie ;
 Pour évoquer les Dieux, il faudrait la magie
 D'un verbe créateur, d'un cri victorieux.

« Or debout ! Au combat ! poète avec tes frères,
 Chevaliers de l'Esprit, par qui seul l'homme est roi.
 Rappelez les coursiers divins de la Lumière,
 Qui paissent loin de vous sur la montagne altièrre,
 Rappelez *le Désir, l'Espérance et la Foi !*

« A cheval ! sus enfin à ces hordes funèbres,
 Chassez les destructeurs et par monts et par vaux.
 Que le souffle d'en haut traverse vos vertèbres ;
 Flambeaux, glaives au vent transpercez les ténèbres
 Et faites-en surgir les Dieux... les Dieux nouveaux !

« Assez de fossoyeurs ont brandi des squelettes
 Comme le dernier mot des astres éclatans.
 Les voiles tomberont sous le poing des athlètes ;
 Il nous faut des voyans, il nous faut des prophètes
 Qui lisent l'Éternel dans le livre du Temps.

« Dressez, dressez un temple à la race future,
 Où reluise le Verbe en l'univers caché,
 Où la sainte magie éteigne la torture...
 Un temple au grand Esprit, un temple à la Nature...
 Un temple à l'immortelle et divine Psyché ! »

ÉDOUARD SCHURE.

UNE

ÉCOLE D'IMPÉRIALISME MYSTIQUE

LES PLUS RÉCENS THÉORICIENS DU PANGERMANISME

Les élections législatives de 1907, qui marquèrent pour le parti de la démocratie socialiste allemande un échec matériel sensible et plus encore un échec moral de portée considérable, ont été, nous l'avons vu partout, des élections « nationales. » A la voix de l'Empereur et de ses ministres, une partie du corps électoral est venue se rallier autour du drapeau de l'Empire. C'est là un événement dont les causes sont fort complexes sans doute, mais auquel certaines considérations, théoriques en apparence et assez pratiques en réalité, ne sont pas étrangères. Chez nos voisins d'outre-Rhin, le socialisme démocratique, c'est-à-dire l'impérialisme de classe, appuyé sur l'entraînant mysticisme romantique dont Marx lui a fourni les formules, rencontre la concurrence d'un impérialisme de race, le pangermanisme, qui n'est guère moins pourvu de doctrines et possède lui aussi ses prophètes enthousiastes et ses subtils théologiens. Nous avons étudié ici même, il y a cinq ans, l'un des plus éloquens parmi ces prophètes et l'un des plus avisés parmi ces théologiens, M. Houston Stewart Chamberlain (1). Depuis cette époque le mouvement germaniste théorique, loin de se ralentir, s'est propagé, ramifié en tous sens : son influence se fait sentir aujourd'hui dans mainte direction, assez loin de son point de départ.

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 décembre 1903 et du 1^{er} janvier 1904.

Ce draconien projet de loi sur l'expropriation en Pologne que le prince de Bülow vient de soutenir devant le Landtag prussien est une manifestation de pangermanisme pratique qui ne laisse rien à désirer au point de vue de la franchise. Nous voudrions examiner les positions actuelles de cette doctrine conquérante, scruter les sentimens de l'opinion cultivée à l'égard de ses premiers artisans. Nous voudrions surtout signaler les nouveaux venus parmi ses apôtres, ceux qui se sont fait connaître depuis peu par quelque prédication retentissante au sein d'une église dont les fidèles se font chaque jour plus nombreux.

i

Le précurseur le plus notoire du pangermanisme théorique est un Français, le comte de Gobineau. M. Romain Rolland, esquissant hier dans son beau roman de *Jean Christophe* la silhouette d'un littérateur wagnérien, écrit de cet original : « Il va de soi que Wagner était pour lui le type du pur Aryen dont la race allemande est restée le refuge inviolable contre les influences corruptrices du sémitisme latin et spécialement français... Il ne reconnaissait qu'un seul grand homme en France, le comte de Gobineau (1). » Tel est bien l'état d'âme de maint pangermaniste fongueux. L'écrivain qui a le plus fait pour la réputation posthume de Gobineau au delà du Rhin, le docteur Ludwig Schemann, vient de raconter dans une intéressante brochure (2) la fondation, par des mains allemandes, d'un sanctuaire voué aux mânes de notre compatriote. Ôui, Gobineau a désormais son musée, son « Archiv, » chez nos voisins, aussi bien que Goëthe, Schiller, Wagner ou Nietzsche, et ce musée possède un caractère en quelque sorte officiel qui fait défaut à plus d'une institution du même ordre. La « collection Gobineau » remplit une salle entière dans la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg, ce corps savant ayant acquis, pour un prix assez élevé, les reliques de l'écrivain français. On trouve réunis en ce lieu ses manuscrits, les documens qui se rapportent à son œuvre, et quelques pièces du mobilier oriental dont il aimait à parer les installations, presque toujours sommaires, qui mar-

(1) Page 123 de la IV^e partie.

(2) *Die Gobineau-Sammlung der Kais. Universitates und Landesbibliothek zu Strassburg*, Strassburg, Truebner, 1907.

quèrent les étapes de sa vagabonde existence. Sur des gaines se dressent les œuvres plastiques de son âge mûr, statuettes et figures de marbre, auxquelles les critiques d'art d'outre-Rhin témoignent déjà quelque chose de cette complaisance insigne, dont les critiques littéraires se sont montrés tant de fois prodigues à l'égard des écrits du comte de Gobineau. Strasbourg a été choisi pour recevoir ce pieux dépôt parce que « l'Alsace a servi de lien entre les deux cultures française et allemande durant tout le cours de son histoire. »

Sans insister davantage sur un sujet fréquemment traité (1), depuis quelques années, nous dirons l'influence grandissante d'un autre artisan français du germanisme, qui, à en juger par son actuelle réputation chez nos voisins, aura quelque jour, lui aussi, son Verein et son musée en terre germanique. Est-il en effet une voie plus sûre vers l'apothéose ou vers la canonisation que d'avoir appuyé dans son effort l'impérialisme de quelque groupe humain, destiné à connaître, au moins pour un temps, le triomphe ? Servir les passions des hommes, fût-ce de façon inconsciente et involontaire, c'est encore le plus sûr moyen pour trouver le chemin de leurs cœurs !

Les idées de M. Georges Vacher de Lapouge ont été discutées jadis ici même par M. Alfred Fouillée, on sait avec quel talent et quelle autorité (2). A cette époque, les deux ouvrages principaux de M. de Lapouge n'étaient pas publiés, mais les doctrines qui en font la base avaient été exprimées déjà par l'auteur dans ses cours libres à la Faculté de Montpellier, et résumées dans quelques revues savantes. Son livre sur *Les Sélections sociales* parut en 1896 ; son étude sur *l'Argen et son rôle social*

(1) Signalons pourtant les *Studien ueber Gobineau* du Dr Fritz Friedrich Leipzig, 1906), œuvre consciencieuse qui marque chez nos voisins un véritable progrès du sens critique à l'égard de notre compatriote. L'auteur, après avoir tout d'abord rendu à notre livre sur Gobineau (Paris, Plon, 1903), une justice presque surabondante, nous reproche une attitude d'animosité qui ne fut jamais la nôtre et entre sans cesse en polémique avec nous ; mais il adopte le plus souvent nos propres conclusions. On voit de la sorte s'opérer un insensible rapprochement entre le jugement de l'Allemagne et celui de la France sur un homme qui fut trop exalté après avoir été injustement négligé. — Le Dr F. Friedrich a également publié des *Morceaux choisis* de Gobineau dans une collection intitulée : *Livres de sagesse et de beauté* où l'écrivain français voisine avec Platon, Dante et Darwin. Citons enfin, pour la France, l'excellent travail de vulgarisation de M. Dufréchou (*Gobineau*, Bloud, 1907) où nous avons retrouvé avec plaisir nos considérations sur l'impérialisme collectif et individuel.

(2) Voyez la *Revue* des 15 mars et 15 octobre 1893.

est de 1899. L'un et l'autre n'ont cessé depuis lors d'être le *valde-mecum* des germanistes les plus décidés d'outre-Rhin. Hier encore, à la veille de sa mort tragique, le docteur L. Woltmann, dont nous parlerons plus loin, dédiait à notre compatriote ses recherches sur l'influence de la race germanique dans le développement de la civilisation française, *Die Germanen in Frankreich* (1), et M. J.-L. Reimer, dont nous dirons également les vues intéressantes, écrivait de lui : « Ses œuvres sont d'une importance scientifique fondamentale pour l'étude du rôle historique et social du germanisme. On trouve chez lui l'affirmation la plus radicale de l'importance de la race germanique pour la culture européenne (2). »

Avant d'exposer les raisons du succès de M. de Lapouge au delà du Rhin, nous rendrons hommage à l'indépendance et à la parfaite sincérité de ses convictions. Il enseigne ce qu'il considère comme la vérité scientifique, sans arrière-pensée ni parti pris d'aucune sorte. Il n'a jamais exalté que l'Aryen ou l'Européen (*Homo Europæus*), concept évidemment beaucoup plus large que celui de « Germain, » et il s'est parfois montré pour l'Allemagne moderne aussi dédaigneux qu'un Gobineau. Gardons-nous, écrit-il quelque part, de « nous laisser illusionner par la puissance apparente, mais éphémère, de petites nations comme l'Allemagne et la France (3)! » Seulement, nos voisins ont vite oublié ses réserves, pour ne retenir de ses leçons que les traits propres à appuyer leur impérialisme mystique. Il y a cinquante ans, des philologues français tels que Renan protestaient déjà contre l'adjectif « indo-germanique » sans cesse employé au delà du Rhin, là où la science française écrivait « indo-européen. » Par un empiètement analogue, les lecteurs teutons de M. de Lapouge se sont empressés de prononcer « Germains » partout où il écrivait lui-même Aryens ou Européens et d'identifier le plus possible ces Germains, favoris de la nature, avec les sujets actuels de l'empereur Guillaume II. De tout cela l'auteur des *Sélections sociales* ne saurait être rendu responsable : il mérite donc l'estime et la déférence de ceux-là mêmes que ses arguments n'ont pas convaincus.

Gobineau, sur la fin de sa vie, semblait considérer Darwin

(1) Iéna, Diederichs, 1907.

(2) *Grundzüge deutscher Wiedergeburt*, 1906.

(3) *Les Sélections sociales*, p. 482.

comme l'un de ses disciples (1). M. de Lapouge se rattache ouvertement à Darwin et aux penseurs qui ont porté tout d'abord les doctrines darwiniennes dans la science sociale, à M^{me} Clémence Royer, à Galton, à Broca ; mais il s'est en outre appuyé sur des observations zoologiques et anthropologiques toutes personnelles (2). Elles l'ont amené à la même conclusion que les premiers ouvriers inconscients de la thèse germaniste au xvi^e siècle, les Boulainvilliers et les Mably. Il y a, dit-il, deux races d'hommes dans tous les pays d'Europe : une race de conquérans et de maîtres par droit d'origine, les Aryens ou Européens (*Homo Europæus*) ; une race de vaincus et d'esclaves-nés, les Celtes ou Alpains (*Homo Alpinus*) (3). Ces deux races se distinguent non seulement par leur aspect physique sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, mais tout autant par leur caractère moral. C'est en vertu d'un décret de nature que l'homme issu d'ancêtres aryens est fait pour commander partout où il se trouve : c'est une fatalité inéluctable de son tempérament qui réserve l'Alpin aux situations subalternes et aux besognes viles. Le « marchand de marrons du coin, » tel est le nom dédaigneux par lequel M. de Lapouge se laisse aller parfois à désigner cet être de second ordre.

L'Aryen, dit-il, ne reconnaît pas de limites à son audace. Toute terre est sienne et ses pères ont à bon droit porté le nom de *raptors orbis*. Son intelligence s'élève facilement jusqu'au génie : vouloir, pour lui, c'est exécuter sur-le-champ. Logique quand il convient, il ne se paye jamais de mots ; en religion, il est protestant ; le progrès est son besoin le plus intense, et cette disposition d'esprit prépare sa race aux plus hautes destinées (4). Au contraire, le Celte ou l'Alpin, rarement nul, atteint rarement au talent. Prudent, méfiant, mais facile à piper avec des mots, il est l'homme de la tradition et de ce qu'il appelle le bon sens.

(1) Voyez l'avant-propos de la 2^e édition de l'*Essai sur l'inégalité des races*.

(2) Ancien magistrat. M. de Lapouge est venu sur le tard aux sciences naturelles, où il débuta par un travail sur la philogénie des arthropodes qui l'occupent encore aujourd'hui (*Polit. Anthr. Revue*, VI, 2, 126). Gobineau n'est pas parmi ses premiers maîtres, mais a dû exercer quelque influence sur l'évolution de ses idées après 1894. Voyez dans les *Sélections sociales* (p. 66-68) le passage très chaleureux qui est consacré à ce précurseur de l'Anthroposociologie.

(3) Une troisième race, qu'on a baptisée *Méditerranéenne*, ne joue qu'un faible rôle dans les considérations européennes de l'anthropologie sociologique et le sort du monde civilisé paraît se débattre entre les deux premières.

(4) *Les Sélections sociales*, p. 13-14.

En religion, il est volontiers catholique. Il voit et favorise les intérêts de sa famille, mais l'étendue de sa patrie forme souvent pour la portée de sa vue un trop vaste horizon. S'il est intelligent, il accumule les idées plutôt qu'il n'en fabrique : laborieux, il a le travail peu intense : s'il est économe, c'est qu'il ne sait pas regagner ce qu'il a perdu (1). Tandis qu'on voit l'Aryen doué de cette solidarité agressive que montrent les chiens de meute au ferme du sanglier, « chacun poussant l'autre pour charger le premier et comptant sur ses compagnons pour l'aider s'il trouve trop de résistance, » l'Alpin ne connaît pour sa part que la solidarité du troupeau de moutons où chacun cherche à se cacher derrière le voisin.

Emporté par l'animosité qui se trahit déjà dans le portrait que nous venons de citer, M. de Lapouge va jusqu'à supposer que, vers l'âge de pierre, les Alpains vivaient dans les montagnes et dans les forêts à l'état presque simien, et furent tirés de leurs repaires pour servir de bêtes de somme aux Aryens. Ces derniers réalisèrent en quelque sorte le problème de la domestication du singe, et, pour résoudre à leur profit les questions sociales déjà posées vers ces temps lointains, ils bénéficièrent d'un élément qui nous manque, « un homme encore à l'état animal. » Or l'Alpin est resté, depuis ces humbles débuts dans l'histoire « le parfait esclave, le serf idéal, le sujet modèle, et, dans les républiques comme dans la nôtre, le sujet le mieux vu, puisqu'il tolère tous les abus de la force (2). » Bien plus, « ces esclaves nés sont toujours à la recherche de maîtres quand ils ont perdu les leurs, instinct commun seulement dans la nature à l'Alpin brachycéphale et au chien ! » C'est sur ce ton passionné que l'admirateur des Aryens parle le plus souvent de leurs cohabitans sur le sol européen, de ces êtres « noirauds, courtards, lourdauds » que leur médiocrité même protège. Et il a écrit quelque part, dans un élan de mépris indicible pour tout ce qui porte le caractère anthropologique du crâne large, marque distinctive à ses yeux de la race alpine : « L'Empire d'Orient finit plus mal encore que l'empire romain d'Occident ! Ses vainqueurs furent des brachycéphales ; les Turcs ! *On ne cite point d'autre exemple d'une pareille chute* (3). »

1. *L'Aryen*, p. 398 et *Les Sélections sociales*, p. 17-18.

2. *L'Aryen*, p. 233.

3. *Les Sélections sociales*, p. 74.

M. de Lapouge et ses partisans ont été le plus souvent attaqués sur l'importance excessive qu'ils donnent à la craniométrie dans leur doctrine. Nous ne reprendrons pas pour notre part une discussion qui nous semble désormais assez stérile : on a tout dit en effet sur les embarras causés par leur marotte aux fervens de la mensuration des têtes, et c'est là une source de comique qui est dès longtemps épuisée. Aussi bien, l'originalité réelle de M. de Lapouge, la raison de son influence persistante n'est-elle pas dans les observations plus ou moins convaincantes qu'il apporte à l'appui de la notion des deux races : l'une, l'aryenne, dominatrice par droit divin ; l'autre, l'alpine, esclave par destination providentielle, — en un mot, dans son adhésion à l'impérialisme de race pour le passé. Cette originalité réside surtout dans sa conception des causes qui expliquent le déclin de la plus noble des deux races et dans les conseils qu'il apporte pour restaurer rapidement l'hégémonie aryenne, si longtemps favorable au progrès matériel et moral de l'humanité.

Car cette hégémonie est sérieusement menacée, et c'est même un spectacle assez inattendu que de voir l'Alpin, inférieur par hypothèse dans la lutte vitale, chasser partout devant lui durant les temps modernes l'Aryen si bien doué par la nature pour dominer le monde. Fait certain cependant, puisqu'on nous montre la proportion des crânes larges augmentant sans cesse en Europe depuis l'origine des temps historiques. — Comment expliquer cette énigme ? Gobineau l'expliquait, on le sait, par le *mélange*, par les alliances contractées entre maîtres et esclaves, et jugeait pour toujours irrémédiable l'antique erreur matrimoniale de la race aryenne. M. de Lapouge résout le problème par la *sélection naturelle* s'exerçant dans le cadre *social*, et il en apporte le remède avec la *sélection sociale artificielle* qu'il s'agit de mettre en œuvre désormais. Nous allons dire par quels moyens. Grâce à lui, l'aryanisme (en même temps que le germanisme son succédané), cette doctrine que Gobineau avait faite nécessairement pessimiste et tournée pour toujours vers le passé, en vêtemens de deuil, avec des lamentations éloquentes, put désormais regarder vers l'avenir avec un sourire d'espoir radieux (1) ! Ce sont là des services qui ne s'oublient pas. Les

1. Peut-être même est-ce l'intervention de M. de Lapouge qui a rendu Gobineau tout à fait agréable à nos voisins, par le correctif de l'idée sélectionniste. Car la fondation de la *Gobineau-Vereinigung* est de 1894, et si les *Sélections sociales* sont

adeptes intéressés de cette religion conquérante ne sauraient témoigner assez de reconnaissance à l'homme qui en a de la sorte raffermi l'attitude présente et éclairé les perspectives d'avenir.

II

Rappelons en quelques mots l'ingénieuse doctrine de la sélection sociale naturelle. Les anthropologues de l'école aryanniste voient dans toutes les institutions sociales de l'Europe chrétienne des ennemies implacables de l'Aryen blond, des pieuvres monstrueuses qui ont aspiré son sang généreux, éclairé les rangs de ses familles et l'ont éliminé peu à peu des régions où il dominait jadis. Ainsi la sélection militaire a, depuis longtemps, supprimé avant l'âge les plus entreprenans et les plus courageux, parce qu'ils s'exposent davantage aux traits de l'ennemi. La sélection politique, c'est-à-dire la tyrannie des partis vainqueurs, les basses suggestions de l'envie ont fait périr les meilleurs citoyens, ceux-là mêmes que leurs vertus proposaient d'abord aux regards et aux coups. La sélection religieuse a jeté au cloître les âmes les plus nobles et les a privées de postérité par le règlement néfaste du célibat ecclésiastique. Enfin la sélection économique, qui donne la richesse aux plus doués, use leur descendance par le luxe et l'inaction délétère. Au total, si nous en croyons ces sélectionnistes imperturbables, toutes les institutions modernes, tous les prétendus progrès réalisés par la civilisation européenne ont tourné contre l'Aryen Germain, l'éliminant peu à peu par l'effet de sa valeur même et laissant par là le champ libre aux Alpains médiocres et terre à terre. Ceux-ci ne triomphent donc nullement en vertu de leurs qualités personnelles, mais par un concours de circonstances indépendantes de leur volonté, par une sorte d'action toute *involontaire* de remplacement, comme le répètent leurs detracteurs avec insistance.

Tout cela est aussi convaincant que peuvent l'être des deductions statistiques, dont la base est encore fort étroite et le résultat très discuté. M. de Lapouge s'est fondé pourtant sur ces faits pour supposer dans le sein des nations européennes la très rapide substitution de la race alpine à la race aryenne, hier

encore dominante. Là où Gobineau demandait de longs siècles pour expliquer la décadence d'une civilisation aryenne par l'effet délétère du *mélange* et des *mésalliances* matrimoniales, quelques générations suffisent à son continuateur, appuyé sur la sélection, pour rendre compte de la même déchéance (1). Un Walpole qui parcourrait aujourd'hui comme il y a cent cinquante ans les campagnes de France, en observateur avisé et sagace, reverrait souvent les mêmes bâtimens agricoles qu'au XVIII^e siècle : il retrouverait parfois les mêmes costumes, entendrait les mêmes locutions. Et pourtant, ce serait un autre peuple qui s'agitait sous ses yeux, une race différente par sa structure physique et par ses tendances morales. On croirait lire un conte d'Hoffmann lorsqu'on voit affirmer cette rapide et entière substitution d'un peuple à un autre, dont il conserve le nom, le patrimoine, et même, pendant quelque temps, la réputation. Ainsi, à la faveur de la tourmente révolutionnaire, des serviteurs purent entrer dans la peau de leur maître, des hommes s'incarner dans un personnage féminin (2) et tenir durant de longues années la position sociale de gens disparus sans retour ! Une telle conviction prépare les esprits qui en sont pénétrés à l'acceptation du miracle !

C'est en effet un miracle en sens inverse, un prodige de restauration et de rajeunissement que M. de Lapouge entend demander à la sélection, trop longtemps coupable de désordre, et de perversion. Les péchés de la sélection sociale naturelle à l'égard de l'Aryen, ce favori du ciel, seront rachetés par les mérites de la sélection sociale artificielle, de la *sélection systéma-*

(1) M. Ammon, de Carlsruhe, a montré par des calculs très précis combien rapidement un groupe humain, égal en nombre à un autre groupe au début d'une période historique donnée, peut se substituer à ce dernier si une cause quelconque, — natalité plus forte ou mortalité plus faible. — lui assure une légère supériorité d'accroissement. Soit, par exemple, quatre enfans par ménage d'un côté et trois seulement de l'autre ou trois victimes de la guerre d'une part et quatre d'autre part; au bout de trois cents ans le groupe favorisé représentera déjà 93 p. 160 de l'ensemble humain. *Die natuerliche Auslese beim Menschen*, Iéna, 1893, p. 3.) M. Ammon a marché dans la même voie que M. de Lapouge et apporté plus d'une contribution intéressante à l'anthropologie politique. Toutefois, beaucoup moins décidé et tranchant que le savant français dans ses conclusions aryanistes pour l'Europe, il a été bien moins écouté et suivi au delà du Rhin. (Voyez son livre *Die Gesellschaftsordnung* traduit en français sous le titre d'*Ordre social*, Fontemoing, 1900.)

(2) Voyez la très curieuse étude de M. G. Lenôtre sur la prétendue demoiselle Savalette de Lange. (*Vieilles maisons, vieux papiers*.)

tique, et c'est celle-là que notre savant compatriote s'est employé à préconiser de son mieux. Nous trouvons en lui un état d'âme assez convenable au darwinien convaincu qu'il est de longue date : celui d'un éleveur expérimenté du bétail qui appliquerait à l'humanité des méthodes d'amélioration consacrées par une longue expérience. On sait que les études anatomiques préliminaires d'où sortit jadis ce livre illustre, *l'Origine des espèces*, furent grandement facilitées à l'auteur par la perfection de l'élevage anglais, par le soin avec lequel y est établie de longue date la généalogie des reproducteurs de bonne race. Darwin dut beaucoup à la collaboration anonyme de ses concitoyens, si habiles à mettre en valeur les produits de leurs fermes-modèles : il vint tirer en quelque sorte les conclusions philosophiques de leurs très pratiques efforts d'agronomes. Après lui, des continuateurs plus audacieux portèrent sans tarder dans leurs considérations sur l'humanité cette morale d'étable ou de basse-cour à laquelle nous devons les beaux animaux du Yorkshire ou du Durham, et M. de Lapouge assure qu'au temps de l'esclavage sud-américain, certains éleveurs de chair noire avaient organisé de véritables haras humains « d'où est sortie la superbe race nègre créole. »

Il rêve d'appliquer demain des procédés de ce genre à l'humanité dans son ensemble. Il estime, en principe, que toute race humaine pure peut être amenée, par la sélection, à tel degré de perfection que l'on désire : « D'un groupe d'Australiens de race pure ou de Boschimans ou d'Esquimaux, il est, en soi, possible de faire sortir une humanité parfaite tout comme d'un groupe de purs Aryens blonds (1). » Les chances de ces derniers ne consistent que « dans une avance naturelle d'un certain nombre de générations. » Néanmoins, il est sage de profiter d'une telle avance dès qu'elle existe, et puisque les Aryens, leurs sous-races et leurs métis, paraissent fournir actuellement par privilège les esprits de constitution supérieure, le type intellectuel à se proposer comme terme de la sélection sociale artificielle devra se confondre autant que possible avec le type aryen blond. Suggestion qui n'a pas été perdue pour les leçons d'outre-Rhin, comme nous allons le voir !

La sélection humaine *systématique* exige un double effort : elle doit se faire tout à la fois *négative* et *positive* : négative en

(1) *Les Sélections sociales*, p. 476.

tant qu'elle s'efforce d'écartier de son champ d'action les éléments défavorables à la réalisation de l'espèce rêvée; positive lorsqu'elle favorise au contraire la reproduction des individus dont la postérité paraît devoir tendre vers le type souhaité. Dans la sélection négative, M. de Lapouge se montre impitoyable. Sparte est à ses yeux la cité « où l'Aryen a reçu son plein développement; » il partage donc les vues de Lycurgue non seulement sur la morale matrimoniale et sur les méthodes d'éducation, mais encore sur les dangers de la charité et de la pitié mal entendues, sur la nécessité de supprimer les faibles. Il appliquerait sans pitié la peine capitale aux dégénérés criminels, car la loi se montre trop souvent indulgente. à son avis, pour des êtres gangrenés dont la présence dans les prisons ou les bagnes est un embarras bien inutile. « La question, dit-il, ne comporte qu'une solution sûre, économique, énergiquement sélective, la mort (1)! » Pourtant, — et parce que tous les dégénérés ne sont pas des criminels qu'on puisse diriger vers l'échafaud, — notre sélectionniste a donné des détails fort précis sur les mesures physiologiques qui pourraient être décrétées par la loi en vue de supprimer tout espoir de postérité chez les citoyens scientifiquement reconnus comme dépositaires d'une dangereuse hérédité (2). Nous n'insisterons pas sur ce sujet délicat et nous noterons plutôt les procédés de douceur que M. de Lapouge recommande parfois afin d'assurer la destruction « en quelque sorte amiable » des déchets sociaux, en leur facilitant l'alcoolisme, la vie oisive, la débauche : « Je crois volontiers, écrit-il, que s'il y avait en France une ville où l'alcool fût gratis, les alcooliques ne manqueraient pas de s'y concentrer comme les limaces d'un jardin sous la feuille de chou beurrée, piège succulent et fatal (3)! »

Quant à la sélection *positive*, nous nous ferons une idée de ses méthodes en nous transportant une fois de plus par la pensée dans l'une de ces fermes modèles où grandissent les futurs

(1) *Les Sélections sociales*, p. 324.

(2) *L'Aryen*, p. 505. On assure que l'Amérique anglo-saxonne est entrée dans cette voie. M. de Lapouge donne d'intéressants détails sur les lois sélectives dès à présent appliquées dans les États de Connecticut, Pensylvanie, Maryland, Texas, Ohio. (*L'Aryen*, p. 504 et suiv.) « Le Conseil de revision matrimonial fonctionne dans sept États de l'Union, » écrit triomphalement M. Muffang, l'excellent traducteur de M. Ammon, dans la préface de *l'Ordre social*, Paris, Fontemoing, 1900.

(3) *Les Sélections sociales*, p. 486.

vainqueurs des concours agricoles. On tiendra dans l'avenir un *Manbook*, un livre généalogique officiel de l'humanité de pur sang comme nous possédons dès aujourd'hui un *Studbook*, un *Herdbook*, pour l'écurie, l'étable ou le chenil (1). M. de Lapouge professe un véritable culte pour l'« eugénique, » c'est-à-dire pour l'homme capable d'avoir des enfans remarquables. A ce privilégié s'impose la pratique sans réserve de la morale sélectionniste, et l'accomplissement de son « devoir envers l'espèce » ne doit comporter aucune faiblesse, aucun sacrifice aux préjugés de la société ni à l'esprit des lois actuelles. S'il est résolu à donner naissance au plus grand nombre d'enfans possible, un eugénique peut arriver, en dépit des obstacles de l'opinion et des codes, à laisser « une postérité incroyable! » *Mille e tre!* Don Juan sera donc le saint de la religion future. Mais en attendant que la société dispense, en pleine connaissance de cause, un diplôme si avantageux, ne verra-t-on pas quelques candidats indignes se décerner *motu proprio* une dignité pleine de promesses, et se conduire en conséquence, sans bénéfice bien appréciable pour l'espèce?

Il semble permis d'attendre beaucoup de la sélection systématique. Par elle, « au bout d'un siècle ou deux, on coudoierait les hommes de génie dans la rue et les équivalens de nos plus illustres savans seraient employés aux travaux de terrassemens (2). » On pourrait fabriquer à volonté une humanité de musiciens, de gymnastes, de naturalistes. « Le triomphe de la politique serait enfin de fabriquer par la sélection une société d'optimistes qui seraient toujours contents de tout (3). » Ici l'auteur semble s'amuser de son propre roman; mais c'est plus sérieusement qu'il espère de sa panacée le triomphe des idées socialistes. Quelle est en effet l'objection la plus souvent présentée par le bon sens aux rêveries des réformateurs sociaux de notre temps? C'est qu'ils font bon marché de notre égoïsme inné et de notre constitutionnelle volonté de puissance. Eh bien! cette humanité prête à tous les renoncemens dont ils souhaitent la venue, la sélection peut la réaliser sans délai. L'altruisme règnera sans partage au sein de la race future, si vous en avez choisi les pères sur le modèle de saint Vincent de Paul. « Le socia-

(1) *Les Sélections sociales*, p. 475.

(2) *Ibid.*, p. 411.

(3) *Ibid.*, p. 473.

lisme sera sélectionniste ou il ne sera pas ! » Telle est la formule tranchante qui résume à la fois les exigences sévères de M. de Lapouge et ses vastes espérances. Le triomphe du collectivisme n'est possible qu'avec des hommes *autrement faits que nous*. Or, ces hommes-là, la sélection peut les faire!

III

Au point de vue germaniste comme au point de vue socialiste, les propositions de M. de Lapouge étaient vraiment un peu brutales pour être acceptées, telles qu'il les a formulées, par l'opinion publique. Il marchait trop en avant de son temps pour être tout d'abord accompagné d'un nombreux cortège. Mais un homme de grand talent est bientôt venu transposer ses avis dans un mode plus insinuant et emprunter du savant français son optimisme entraînant, tout en remplaçant les procédés purement physiologiques ou médicaux de sa sélection systématique par des méthodes principalement intellectuelles ou morales. « La question de la race, écrivait hier encore M. Houston Stewart Chamberlain (1), est plus complexe que ne l'a pensé l'école gobinienne, et je crois que sa solution psychologique (*ideelle*) est plus désirable que celles dont rêve un impossible empirisme. » Tel fut en effet le sens de son effort. Nous avons longuement étudié dans cette revue son œuvre capitale, *les Assises du XIX^e siècle* (2); nous avons dit son noble mysticisme esthétique, son intermittente largeur de vue, sa conception hospitalière d'une race *slavo-celto-germanique*, qui serait douée, par un privilège exclusif, de la mission de civiliser le monde. Nous avons fait remarquer qu'il résumait le plus souvent ce dernier adjectif composé par le seul mot de *germanique* : et l'un de ses contradicteurs lui demandait récemment s'il l'eût volontiers remplacé de même par *slave* ou par *celte* tout court (3)? Quoi qu'il en soit, ses lecteurs allemands n'ont guère retenu de ses leçons que les traits capables d'appuyer leur impérialisme de race. Ils exploitent d'ordinaire son enseignement non pas au

1 *Politisch-Antropologische Revue*, VI, I, p. 71.

(2) *Die Grundlagen des XIX^e Jahrhunderts*, Munich, 1899.

(3) Voyez la polémique qui s'est déroulée dans la *Beilage zur Allgemeinen Zeitung* de Munich entre M. H. S. Chamberlain et le Dr M. Kemmerich, 1907, n^o 64, 86 et 88.

profit d'un Aryen ou Européen qui formerait par hypothèse l'élite agissante et pensante au sein de toutes les nations civilisées du globe, mais au profit du Germain de l'ère chrétienne, et surtout de l'actuel citoyen de l'Empire allemand.

Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les écrits de ses innombrables commentateurs ou continuateurs (1), et, par exemple, l'opuscule si caractéristique de M. Georg Fuchs, *Der Kaiser, die Kultur und die Kunst* (2), qui est une application des idées de M. H. S. Chamberlain à la politique allemande contemporaine : application qu'on croirait parfois sortie de sa propre plume, tant elle reproduit ses façons de penser et jusqu'à ses habitudes de style. L'empereur Guillaume II y apparaît comme une sorte de Messie de la religion germaniste nouvelle. Ce souverain, à l'esprit si ouvert et si actif, n'a-t-il pas marqué pendant quelque temps une sympathie visible (3), et même palpable (4), au penseur anglais, naturalisé allemand par la qualité de sa culture intellectuelle, qui avait si parfaitement traduit les aspirations élevées de l'impérialisme teutonique ? Depuis que nous avons eu occasion d'examiner sa doctrine, M. H. S. Chamberlain n'a pas beaucoup ajouté de sa propre main au monument dont il avait tracé le plan dans *les Assises du XIX^e siècle*. Un gros volume sur Kant et ses précurseurs, où la question des races n'est nulle part abordée, où le mysticisme esthétique du romantisme trouve seul son expression n'a pas eu chez nos voisins le même retentissement que son aîné (5). Mais celui-là du moins continue d'agir sur les esprits et de susciter autour de lui les polémiques ou les apologies : il a sa place marquée dans l'histoire de la pensée européenne.

À côté de M. H. S. Chamberlain, cet astre de première grandeur, une étoile de dimension plus modeste a, depuis notre étude de 1903, commencé de poindre au firmament du germanisme : elle y brilla quelques moments d'un assez vif éclat, fixa

1) Citons entre autres le *Vollstän. und Weltansch.* de A. W. Meyer, Munich, 1904. — *Das Germanentum und sein Verfall* de Engelmann (1902, 2^e éd.), les plus récentes éditions du *Reines Deutschtum* de F. Lange, etc.

2) Munich, 1904. Étudié par nous dans le *Journal de Débat*, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

3) Nous avons cité jadis les discours de l'Empereur qui ont été traités de doctrine dans *les Assises du XIX^e siècle*.

4) Une somme de 10 000 marks a été consacrée par Guillaume II à la diffusion du livre de M. H. S. Chamberlain.

5) Ce dernier ouvrage de M. H. S. Chamberlain (Institut *Immanuel Kant*) parut en 1905.

le regard des observateurs subtils, puis se détacha soudain de l'empyrée pour aller s'éteindre dans les flots (1) : c'est celle du docteur Ludwig Woltmann, dont nous dirons en quelques mots la courte et pourtant féconde carrière. Né à Solingen en 1871, devenu à la fois docteur en philosophie, afin de contenter ses goûts dominans, et docteur en médecine pour s'assurer le pain quotidien, Woltmann fut d'abord séduit par les doctrines marxistes, fit adhésion au *credo* démocrate-socialiste et se livra quelque temps à la propagande des principes de ce parti. Toutefois, son esprit, mûri dans l'atmosphère darwinienne des cliniques et des laboratoires, ne resta pas longtemps prisonnier de cet imprudent optimisme psychologique, héritage de Jean-Jacques Rousseau, qui inspire le *Manifeste communiste* et plus encore le *Capital* de Marx (2). Ses écrits de ce temps (3) disent ses scrupules et ses sincères examens de conscience. Aux côtés de M. Édouard Bernstein, il prit part à ce curieux mouvement néo-kantien qui aboutit vers 1899 à une tentative de révision du programme socialiste, et il exposa courageusement ses idées de réforme au congrès ouvrier de Hanovre (1898), où il avait été délégué par ses coreligionnaires politiques. Puis, l'effort révisionniste ayant été paralysé dès ses premiers pas par les doctrines du marxisme, Woltmann se retira du parti.

Il était pourtant un mystique par tempérament, lui aussi, comme en témoignent les confidences de ses amis au sujet de son caractère (4), et sa première mésaventure intellectuelle ne devait pas le garder contre des illusions nouvelles, puisqu'il n'échappa au mysticisme de la classe, à la foi dans la bonté naturelle du prolétariat, que pour glisser vers le mysticisme de la race, vers la confiance entière dans la mission providentielle du Germain blond. C'est l'influence de Nietzsche qui semble avoir, à ce moment, pris le dessus dans son esprit. Par le prophète du surhomme, il fut conduit aux inspireurs savans de la dernière période nietzschéenne, à Broca, à Virchow, à Gobi-

1 Le Dr Woltmann a péri noyé dans la Méditerranée au début de l'année 1907, à l'âge de trente-cinq ans.

(2) Voyez l'édition allemande du III^e volume de notre *Philosophie de l'Impérialisme* : *Der demokratische Imperialismus*, Berlin, Barsdorf, 1907.

(3) *System des moralischen Berufstseins* (1898), *Die darwinische Theorie und der Socialismus* (1898), *Der historische Materialismus* (1900).

(4) Voyez le numéro d'avril 1907 de la *Politisch-anthropologische Revue*, tout entier consacré à la mémoire de Woltmann.

neau, puis, par ces derniers, à leurs précurseurs ou continuateurs dans la sociologie impérialiste, Herder, Fallmerayer, Klemm, Gumplowicz, Wilser, Ratzel, Ratzehofer, Ammon, Lapouge, Muffang, etc. Bientôt conquis par eux, il se donna tout entier à la propagande de ses convictions transformées. A cet effet, il fonda en 1902 la *Revue d'anthropologie politique*, recueil qui répondait réellement à l'un des besoins intellectuels de l'époque, car il rencontra dès le début le plus favorable accueil et a condensé depuis sept ans dans ses colonnes une incroyable quantité d'idées et de faits. Ce que furent jadis, aux différentes étapes de la théorie germaniste, la *Zeitung fuer Einsiedler* de la deuxième génération romantique, les *Grenzboten* de la troisième, les *Bayreuther Blaetter* de la quatrième, la revue de Woltmann l'est devenue pour la cinquième génération de cette famille illustre, pour celle qui est actuellement à l'œuvre autour de nous, s'efforçant d'adapter à l'état présent de l'expérience et de la science humaine, un effort d'expansion et d'assimilation qui est aussi vieux que la vie. Ajoutons que Woltmann a payé sans cesse de sa personne à la tête de son bataillon de pionniers, et donné lui-même dans son périodique un nombre considérable d'études, dont aucune n'est dépourvue d'intérêt.

Au lendemain de ce succès de librairie qui assurait son existence matérielle, il renonça définitivement à la pratique médicale et mit la dernière main à une œuvre de longue haleine, dans laquelle il entendait présenter les conclusions philosophiques de sa jeunesse, le fruit de dix années remplies par la réflexion et par l'action. Frédéric Krupp avait proposé peu auparavant une somme importante aux vainqueurs d'un concours littéraire dont le sujet était déterminé de la sorte : Influence de la doctrine darwinienne de la descendance sur l'évolution politique et législative au cours des quarante dernières années. Woltmann descendit dans la lice et présenta au jury un volume intitulé *Politische Anthropologie I*, qui est un clair, exact et complet exposé des conséquences du darwinisme appliqué aux questions sociales. Nulle part on n'y constate une grande originalité de vues, mais partout on goûte une exposition saine, droite, précise et utile. Dans les deux derniers chapitres princi-

(1) Eisenach et Leipzig, 1903.

palentent se montrent en pleine lumière les convictions germanistes exclusives qui avaient conquis la pensée de l'auteur et devaient la dominer sans partage pendant les brèves années qui lui restaient à vivre. Ces audaces théoriques, bien qu'elles ne fussent pas sa création propre et qu'il les appuyât d'autorités nombreuses, firent refuser le prix Krupp au docteur Woltmann, dont le mémoire ne fut classé par le jury que le troisième. Il semble que les travaux préférés au sien ne le valaient point, mais n'est-ce pas là le résultat presque inévitable d'un concours public où l'œuvre inégale et hardie succombe devant les travaux sages, réguliers et moyens? Peu psychologue, Woltmann eut la naïveté de s'en étonner et la faiblesse de s'en fâcher. Bien qu'à peine à l'abri du besoin, il refusa la récompense pécuniaire, assez considérable encore, qui lui était attribuée, et ce premier geste était digne. Le second le fut un peu moins, car le candidat malheureux déclama dans la presse et surtout dans les pages de sa propre Revue un orage de récriminations passionnées. Son désappointement peu philosophique orienta même son activité intellectuelle pour tout le temps qui lui restait à vivre. Il se mit à l'œuvre afin de forcer l'adhésion scientifique de ses adversaires, afin d'établir par les méthodes de l'anthropologie scientifique que la race blonde a possédé, dans l'Europe moderne, le monopole du génie créateur.

IV

Inspiration regrettable à notre avis, car elle lui fit gaspiller presque en pure perte les courtes années que le destin lui réservait encore (1). Tout ce qui était nécessaire à dire sur ce sujet l'avait été par M. H. S. Chamberlain, si tant est que ce penseur n'eût pas déjà largement dépassé la mesure. On lit dans *les Assises du XIX^e siècle* (2) : « Une seule promenade au musée de Berlin, dans la galerie des bustes de la Renaissance, nous convaincra que le type des grands Italiens de ce temps est entièrement éteint de nos jours... C'est un naufrage complet qu'a subi, depuis le quattrocento, le *Germanisme italien!* » Or,

1. Ses travaux sur l'histoire de la sociologie impérialiste, semés çà et là dans *la Revue*, sont bien autrement intéressants, à notre avis, que ses recherches sur l'origine des hommes de génie.

(2) 1^{re} édition, p. 697.

non content de visiter le musée de Berlin pour y maudire ses juges à loisir, le candidat malheureux du prix Krupp se prit à parcourir au pas de course les musées des pays latins, afin de démontrer péremptoirement à ses lecteurs le germanisme de tous les grands hommes issus des nations romanes. De ses voyages de conquête en pays welche, il catalogua le butin dans deux livres : *les Germains et la Renaissance en Italie* (1), et *les Germains en France* (2); nous en examinerons rapidement le contenu.

Woltmann ne pardonnait pas à Taine d'avoir écrit que le fond latin de la population italienne demeura toujours intact sous la croûte légère de l'alluvion barbare, que cette race ausonienne, si fine, eut le bonheur de n'être pas germanisée par ses maîtres d'une heure et de rester fidèle à ses traditions classiques; en sorte que, vers le xv^e siècle, elle put renouer la chaîne de ses destinées artistiques trop longtemps interrompues par la barbarie régnante. Erreur impardonnable, proteste ici le directeur de la *Revue d'Anthropologie politique*! La Renaissance italienne ne fut ni grecque, ni romaine en sa source : il faut y voir « une étape intellectuelle de la race germanique soumise à certaines influences locales de milieu et de tradition. » On l'aura démontré si l'on établit clairement qu'au delà des monts les hommes illustres de la Renaissance furent les fils authentiques des conquérans germains. Comment faire cette démonstration? Par leur extraction quelquefois lorsqu'il est possible d'établir, au moyen de documens et de chartes, l'origine exacte de leur famille. Mais, bien plus souvent, par la seule inspection de leur nom : ainsi Donatello était un Bardi, dont les ancêtres allemands devaient sans doute porter le nom de Barth. Vittorino da Feltre, le restaurateur de l'humanisme, se rattachait à la maison noble des Ramboldini, dont le nom paraît lombard. Giotto, Alighieri, Bruno, Ghiberti, Vinci, Santi, Vecellio, Tasso, Buonarroti, c'est, en allemand Jotte, Aigler, Bra'm, Wilbert, Wincke, Sandt, Wetzell, Dasse, Bohnrod : de même que Velasquez, Murillo, Vaz (Camoens) furent Velahise, Moerl, Watz, noms wisigoths et qu'Arouet, Diderot, Gounod sonnèrent jadis Arwid, Tietroh, Gundiwald (3) :

1 *Die Germanen und die Renaissance in Italien*, Leipzig, 1906.

(2) *Die Germanen in Frankreich*, Iena, 1907.

(3) *Ibid.*, p. 67.

Enfin les caractères anthropologiques fournissent naturellement à Woltmann ses argumens de prédilection. La taille haute, le cheveu blond, l'œil bleu, le nez hardi et le teint clair ou coloré de rouge, tels sont les traits physiques auxquels il se réfère afin d'arracher au latinisme ses plus précieux rejetons. Un seul de ces traits suffit pour établir sa conviction et ce serait vraiment jouer de malheur s'il ne rencontrait pas au moins l'un d'entre eux chez le grand homme qu'il désire annexer au germanisme. Voyez, parmi les Italiens, Cherubini qui se montre assez rebelle à cet enrôlement forcé parce qu'il eut des cheveux noirs et des yeux de charbon : mais en revanche, son teint était *vraisemblablement clair*. C'est assez ! une recrue nouvelle est racolée qui viendra grossir le bataillon imposant des grands Germains du passé. Car le teint clair ou facilement coloré par l'émotion est la suprême ressource du docteur Woltmann au cours de sa trop complaisance enquête ; et, pourtant, il reconnaît lui-même que c'est là un caractère universellement répandu parmi les habitans de l'Europe, caractère qui a donné naissance à la fausse et fallacieuse notion d'une race *blanche* homogène et supérieure dans son ensemble, où seraient confondus sans distinction légitime les Alpains médiocres avec les Aryens favoris du ciel.

Son livre sur le Germanisme en France est plus schématique que son étude sur l'Italie de la Renaissance. Il y donne d'abord un résumé des doctrines anthropologiques de MM. de Lapouge et Ammon sur le passé historique de notre pays et des provinces adjacentes : puis un récit de son voyage de découverte à travers les bibliothèques et les musées de la France. Il rend en passant pleine justice à l'accueil empressé qu'il a partout rencontré chez nos compatriotes et le compare au sans-gêne d'une autre nation latine qui laissa, dit-il, sans réponse tous les questionnaires dont il avait prié ses savans de remplir les feuillets blancs (2). La France s'est donc montrée une fois de plus le pays des usages aimables et gracieux. A des hôtes si courtois, leur visiteur s'est efforcé de rendre leur politesse, au moins dans sa conclusion, car il estime que l'élément germanique de notre population, c'est-à-dire son aristocratie naturelle, se réfugie présentement dans les sphères intellectuelles, assurant pour longtemps à la nation

(1) Page 89.

française dans le domaine de l'esprit la situation privilégiée qu'elle a perdue sur le terrain politique et économique. Comment un homme de lettres français ne se sentirait-il pas secrètement touché par une si flatteuse affirmation ?

M. Woltmann s'était donné pour tâche de déterminer, au cours de son voyage en France, les caractères anthropologiques exacts des deux cents personnages les plus célèbres de notre histoire. Il en avait préalablement établi la liste, y marquant trois vivans seulement, Berthelot (depuis disparu à son tour), MM. Saint-Saens et Rodin, parce que ces noms sont dès à présent consacrés par l'admiration de l'Europe. L'étude des vivans et des disparus d'hier ne présentait pas grande difficulté et le savant allemand eut vite fait de trouver en eux la mère, la pupille, la stature ou l'épiderme qui convenaient à sa théorie. Mais, quant aux illustrations d'un passé plus lointain, leur examen anthropologique fit surgir des difficultés de toutes sortes. Méditez par exemple cette description physique dont nul trait précis ne se dégage : « Racine était d'une taille moyenne, les traits de son visage étaient agréables, son regard ouvert, sa physionomie douce et vive. » Voilà qui n'offre aucun butin à un germaniste en campagne ! Quant à Lesueur, doué d'un extérieur plein de dignité et de grâce, qui trahissait une âme au-dessus du commun, il garda jusqu'à la fin de sa carrière une rare noblesse et une véritable beauté. Sans doute ce sont là des présomptions psychologiques de germanisme dont M. H. S. Chamberlain se contenterait peut-être : mais Woltmann voulait davantage, et il a inutilement feuilleté bien des biographies.

L'usage des perruques et de la poudre est un autre embarras pour un dévot des cheveux blonds. Mais la nécessité rend ingénieux : Woltmann eut vite fait de découvrir que les perruques étaient faites le plus souvent de la même nuance que les cheveux naturels du porteur, afin d'être mieux assorties à son teint ; et, quant à la poudre, l'usage voulait qu'elle fût plus légèrement épanchée sur les boucles qui accompagnaient le visage que sur le sommet de la coiffure. C'en est assez pour que, dans les portraits consciencieux de jadis, elle laisse le plus souvent discerner le ton des cheveux qu'elle recouvre. — Ceci posé, le docteur Woltmann reconnut sans peine chez tous nos grands hommes qu'dques-uns des traits du Germain, ne fût-ce que le teint clair, son dernier recours. Encore se passe-t-il de ce caractère pour Jean-Jacq

Rousseau qui avait la taille médiocre, les cheveux foncés dès sa plus tendre enfance, les yeux bruns, un teint *brunâtre*, mais s'animant dans le feu de la conversation. « Avec ce type, écrit notre savant, nous nous *rapprochons* de plus en plus des représentants de la race brune (alpine) (1). » Que faut-il donc, grand Dieu, pour appartenir sans conteste et sans appel à cette race déshéritée ! Et dire que certains d'entre nous considèrent précisément Rousseau comme l'empirique qui pratiqua sur la pensée française une malsaine et inassimilable inoculation germanique ! Si elle n'opérait à coup sûr, en traitant du génie d'hier, mais non du génie de demain, l'anthropologie des génies risquerait vraiment de connaître les mécomptes qui ont de tout temps chagriné les graphologues et les chiromanciens.

En réalité, parce que, comme la race grande aux cheveux blonds du Nord et la race moyenne aux cheveux châains des Alpes et des Cévennes, — si tant est qu'elles furent jamais nettement distinctes, — se sont presque partout mêlées et fondues depuis des siècles innombrables, chacun de nous porte dans son sang quelque chose du leur, et, dans son apparence physique quelque trait qui procède de chacune d'elles. Qu'on nous permette ici de recourir, afin de nous éclairer sur les méthodes de l'anthropologie germaniste, au procédé évangélique de la parabole. Imaginons un négociant en tissus qui voudrait choisir des étoffes dont les tons fussent échelonnés depuis le bleu jusqu'au rouge, en passant par toutes les nuances intermédiaires, parce que tel est le verdict de la mode pour la saison prochaine. Supposons encore que ces étoffes soient tissées de fils bleus et rouges très fins et que la proportion variable de ces fils produise le violet, le prune, le lilas, l'« aubergine, » le lie-de-vin, l'« orchidée » et autres tons raffinés. Or le fabricant de fils bleus, qui est le plus actif en affaires et fut formé dans quelque *Real-Schule* d'outre-Rhin, s'est seul rendu auprès du négociant acheteur, afin de le conseiller dans son choix :

— Voici un beau violet, dit le négociant.

— Vous avez raison, appuie notre fabricant enchanté, c'est qu'il contient beaucoup de fils bleus.

1 Pages 99 et 100. — Par une sorte d'ironie du destin, Woltmann ne rencontre qu'un Français célèbre qui fut dépourvu de tout trait germanique. C'est La Rochefoucauld, le seul peut-être de nos grands hommes qui aurait quelque chance d'établir sa filiation, en ligne masculine, depuis les Francs de la conquête, p. 99.

— Voici un « aubergine, » dont on m'a demandé l'an dernier l'analogie.

— Sans doute, sans doute, il n'est pas mal, quoiqu'un peu rouge à mon avis; mais regardez à la loupe ces jolis fils bleus qui traversent si heureusement de tous côtés la trame.

— Je prends ce rose « orchidée. » La charmante comtesse de X... n'en voudra pas d'autre pour danser ce printemps en demi-deuil, six mois après la mort de son beau-père.

— Croyez-vous vraiment que cela se vende bien? dit le fabricant de fil bleu avec dédain. Cela tire beaucoup trop fort sur le rouge pour mon goût. Cependant, puisque la comtesse en achète, c'est que la teinte offre en effet de l'agrément; regardez serpenter çà et là ces minces filamens d'azur sous la trame rosée: ce sont eux qui font le charme et la valeur de l'étoffe!

Le négociant, c'est l'opinion publique européenne, et l'ami intéressé du bleu, c'est le germaniste adorateur du sang bleu des hommes du Nord. Mais le fabricant de fil rouge ne tiendrait-il pas le même langage à son profit s'il était présent? S'il se tait aujourd'hui, il pourra trouver des avocats dans l'avenir. Car les amis des blonds traitent parfois les châains de peuplade *mongolique*, venue de l'Asie centrale en Europe aux temps préhistoriques. Quelque jour le Chinois, réveillé de sa torpeur et converti à l'impérialisme conscient, ne voudra-t-il pas s'annexer, par l'intermédiaire de son cousin, l'Alpin brachycéphale, tout le génie de la vieille Europe?

A la fin du mois de janvier de l'année dernière, le docteur Woltmann, retourné en Italie afin de recueillir de nouveaux documens pour une seconde édition de sa *Renaissance*, commît l'imprudencé de prendre un bain de mer sur la plage de Sestri-Levante (Riviera) malgré la rigueur de la saison. Depuis longtemps affecté d'une maladie de cœur, il fut frappé d'une congestion, se noya et son corps n'a pas été retrouvé. Il laisse une œuvre intéressante par la bonne foi qui a présidé à sa réalisation, mais nous ne saurions toutefois, en stricte justice, lui reconnaître le mérite d'une inspiration originale. Son collaborateur, inspirateur et ami, le docteur Wilser, dont les travaux sur les Germains de l'époque barbare sont fort remarquables, a écrit 1) : « Woltmann ne peut être considéré comme un homme

(1) *Politisch-anthropologische Revue*, VI, I, p. 52.

qui ouvrit des voies nouvelles et tenta des chemins non foulés avant lui. Son grand mérite est d'avoir reconnu celles des routes déjà tracées qui conduisent le plus sûrement à la vérité et d'y avoir marché droit devant lui avec une ténacité imperturbable. »

V

Le docteur Woltmann fut un germaniste au sens purement théorique et philosophique de ce mot, un *Aryaniste*, un prophète mystique des destinées de la race blonde épanchée sur le globe entier, bien plutôt qu'un *Pangermaniste* au sens actuel et politique de ce terme. Il n'oublia jamais la période socialiste de sa pensée et ne put se réconcilier avec les méthodes gouvernementales usitées dans son pays. A un pangermaniste véritable, dont il nous reste à parler présentement, à M. J.-L. Reimer, il exprimait, peu avant sa mort, ses doutes sur la mission civilisatrice de la nation allemande. « Je crois contestable, disait-il, que la forme de l'esprit allemand et celle de la politique prussienne soit la plus caractéristique de l'âme germanique et la plus digne de la race blonde (1). » Son germanisme était donc un idéal moral auquel rien encore ne lui semblait correspondre parfaitement autour de lui. L'homme qui recueillait cet aveu de sa bouche, a tenté hardiment d'appliquer les théories germanistes à la situation présente de l'Europe, aux destinées prochaines de l'Allemagne et d'en tirer un système politique complet, un pangermanisme aussi efficacement armé que possible pour satisfaire son appétit démesuré de conquête. D'origine autrichienne, M. Reimer n'a cependant pour ses souverains naturels, les Habsbourg, et leur conception de gouvernement que des paroles sévères. Il a placé tout son espoir dans la monarchie des Hohenzollern et il a donné à son rêve d'une *Allemagne pangermaniste* (2), sous l'hégémonie de la Prusse, des contours si précis et un relief si audacieux qu'on trouvera grand profit à en parcourir un instant du regard les vertigineuses perspectives.

1 *Politisch-anthropologische Revue*, VI, I, p. 87.

2 *Die pangermanisches Deutschland*, Berlin, 1905. M. Reimer a publié de plus quelques études dans la *Revue* du Dr Woltmann et une curieuse brochure intitulée : *Grundzüge deutscher Wiedergeburt*, Leipzig, 1906.

M. Reimer est sorti presque tout entier des quatre précurseurs dont nous venons de rappeler les enseignemens d'impérialisme mystique. Il aime dans Gobineau le poète épique des destinées de la race blonde (1). Il suit volontiers les traces de M. H. S. Chamberlain quand il songe à la religion future de l'humanité germanique, bien qu'il juge ce penseur trop empressé à tenter une définition principalement psychologique du type dominateur. Il recourt pour sa part avec prédilection aux caractères physiques du Germain tels qu'ils furent fixés par les travaux de MM. de Lapouge et Ammon, et, de plus, il adopte la plupart des mesures sélectionnistes proposées par le premier de ces deux savans. Enfin Woltmann, par l'orientation de sa *Politisch Anthropologische Revue*, acheva de mûrir les convictions de M. Reimer et de lui fournir, au moins par la plume de ses collaborateurs, les élémens de ses propositions pratiques en vue d'un avenir prochain.

Gobineau et M. H. S. Chamberlain voient dans le sémitisme et dans la latinité, son héritière, des puissances autonomes et redoutables que le germanisme doit craindre et combattre. Après M. de Lapouge, après Woltmann, M. Reimer se montre au contraire convaincu que « le Germain seul est au Germain un ennemi redoutable » et que l'hégémonie du globe s'est disputée depuis quinze siècles entre puissances germaniques, plus ou moins conscientes de l'élément noble qui leur donnait la vigueur. L'Église romaine, la monarchie absolue de Louis XIV, la Révolution française, autant d'idées ou d'institutions qui ne furent fécondes que pour avoir été l'œuvre de Germains ignorans de leur propre race. Si les Habsbourg, héritiers du Saint-Empire, sont devenus indignes de réaliser l'idéal pangermanique de demain, c'est pour s'être attachés à l'idée désormais rétrograde d'une monarchie universelle, catholique, où prendraient place côte à côte des peuples d'extraction inégalement noble. Cette famille souveraine, traînant après elle sa clientèle de petites nations slaves, a vu Sadowa, après Austerlitz, sonner le glas de ses ambitions rétrogrades. — Une autre nation parut un instant destinée à faire triompher l'idée germanique dans le monde. C'est la France, ne nous en déplaise ! Et il faut admirer ici quel chemin ont fait dans les cerveaux bien préparés les enseigne-

1 C'est une appréciation qu'il emprunte à notre ouvrage sur Gobineau, voyez son livre *Ein pangermanisches Deutschland*, p. 46.

mens de ces deux Français, Gobineau et Lapouge, qui étaient si loin de soupçonner les conséquences prochaines de leur sincère effort intellectuel. M. Reimer parle couramment de *l'Empire germanique universel de nation française* que les deux Napoléons ont tenté de créer par les armes au cours du XIX^e siècle. Il entend par là que l'élément germanique, seul actif et créateur au sein de notre nation, fut par deux fois très près de s'élever, *sous une étiquette française*, à l'hégémonie du monde civilisé. Toutefois Sedan, après Waterloo, a montré que la France n'était pas plus que l'Autriche prédestinée à l'accomplissement d'une tâche si haute et qu'en ce peuple aussi l'énergie de la race souveraine était trop affaiblie désormais.

La Prusse, la plus germanique des nations continentales, ayant triomphé en 1866 et 1870 de ses rivaux séculaires, reste seule désignée maintenant pour réaliser, sous le sceptre des Hohenzollern, l'union germaniste de l'Europe centrale. M. Reimer ne cache pas qu'une guerre prochaine contre la France lui semble nécessaire afin de désarmer entièrement un pays dont la faillite morale est définitive à ses yeux, et d'assurer le flanc de la Prusse impériale, bientôt absorbée par des soucis plus essentiels à sa mission. Cette voix s'ajoute à d'autres mieux autorisées pour nous avertir de redoubler de prudence en vue des éventualités de demain. *Caveant Consules!*

Ses voisins du Sud et de l'Ouest une fois écartés de son chemin, la Prusse, messie du Pangermanisme, doit compter encore avec une force redoutable issue de son propre sein, avec la Démocratie socialiste, et les écrits de M. Reimer (tous antérieurs aux élections de l'hiver 1907) sont plutôt disposés à exagérer qu'à atténuer l'importance de cette force morale. Il est bien curieux d'observer à ce propos l'évolution qui s'est accomplie depuis peu dans les sentimens de l'impérialisme de race à l'égard de son concurrent moderne, l'impérialisme de classe. Gobineau, légitimiste et catholique d'origine, de tout temps aristocrate et presque féodal par ses goûts, n'éprouva jamais que répulsion aveugle à l'égard de la démocratie de son temps, et M. Houston Stewart Chamberlain s'est le plus souvent associé sur ce point aux sentimens de son précurseur; car le socialisme, sous sa forme actuelle, lui paraît issu du judaïsme ou des convulsions anarchiques de la latinité dégénérée. M. de Lapouge est parfois d'une tout autre opinion. Il a reconnu la force de

l'idée démocratique, il a montré à l'occasion une véritable complaisance aux conceptions sociales les plus avancées de notre temps. N'a-t-il pas écrit ces lignes significatives (1) : « Beaucoup de socialistes estiment aujourd'hui que le mouvement de concentration des richesses entre les mains des Juifs doit être favorisé par tous les moyens. C'est le procédé le plus sûr et le plus doux pour parvenir à la *Nationalisation des moyens de production*. Il suffira de frapper une classe peu nombreuse, étrangère. *Au sein du parti ouvrier, j'ai moi-même propagé cette idée.* »

Mais les conseils bénévoles du savant auteur de *L'Aryen* n'ont pas rencontré auprès des travailleurs l'accueil qu'il espérait de ces libres esprits. C'est pourquoi, en d'autres circonstances, il donna le socialisme pour une forme insidieuse du cléricanisme, il eut des paroles sévères pour les chefs du mouvement ouvrier et prophétisa leur chute dans le catholicisme final : « Leur psychologie, écrit-il alors, est celle des hommes qui, jadis, se prosternaient dans les églises. » et il ajoute avec une belle impassibilité d'homme de science : « Ne nous étonnons point, ils en descendent (2)! » En réalité, ils descendent de créatures humaines, toujours emportées volontiers sur les ailes de quelque mysticisme vers la réalisation rapide de leurs désirs de pouvoir ; et, certes, le mysticisme romantique, qui trop souvent pénètre les doctrines collectivistes ou anarchiques de notre âge, n'est pas sans analogies avec le mysticisme chrétien le plus excessif ! C'est pourquoi M. de Lapouge rejette à son tour les socialistes dans la compagnie peu honorable à ses yeux des Alpains brachycéphales, cerveaux façonnés d'avance à toutes les servitudes. Il les voit sous peu de temps vaincus et réduits à merci par les « darwinistes, » c'est-à-dire par des démocrates convertis à un impérialisme plus rationnel, et revenus enfin des illusions que le romantisme a propagées sur la nature humaine : « Déjà écrit-il en une sorte d'hymne guerrier, à la dernière page de son dernier grand ouvrage, déjà libéraux, socialistes, anarchistes traitent les darwinistes de barbares. Soit ! voici les barbares qui viennent : les assiégés de la forteresse sociale deviennent assiégés à leur tour et leur dernier espoir de résistance est de s'enfermer eux-mêmes dans la citadelle qu'ils attaquaient

(1) *L'Aryen*, p. 469.

(2) *Ibid.*, p. 513-514.

hier. L'avenir prochain montrera à nos fils ce curieux spectacle : les théoriciens de la fausse démocratie moderne contraints de se renfermer dans la citadelle du cléricisme... En face des dogmes nouveaux, l'alliance des hommes de l'Église et de ceux de la Révolution sera le fait de demain ! »

Woltmann qui fut un socialiste militant et resta jusqu'à un certain point fidèle aux convictions démocratiques de sa jeunesse, a été beaucoup plus conséquent dans ses appréciations ; il a toujours réservé aux dirigeants du parti avancé une place d'honneur dans le Panthéon germaniste. « Le mouvement ouvrier actuel, écrit-il, considéré au point de vue anthropologique, n'est que l'effort d'ascension de la couche supérieure et germanique au sein de la classe ouvrière vers le pouvoir et vers la liberté (1). » Il estime aussi que Sieyès, Robespierre et Saint-Just étaient « tout autre chose que des brachycéphales mongoloïdes, » car ceux-ci seraient fort incapables de faire une révolution qui fût dans le sens du progrès historique universel ; or, tel est, à son avis, le cas de la Révolution française (2).

M. Reimer s'associe sans réserves à cette façon de juger. Du prolétariat socialiste, il approuve l'effort pour prendre une juste part à la vie supérieure de l'esprit (3), pour assurer la dignité de son existence : toutes propensions qu'il salue comme éminemment germaniques. C'est pourquoi, soucieux d'associer entre elles pour une commune action ces deux grandes forces morales de même origine à ses yeux, — impérialisme allemand de race, impérialisme prolétarien de classe, — il demande instamment aux ouvriers allemands de renoncer à l'internationalisme sans restriction, tel qu'ils le comprennent en ce moment.

Cet internationalisme égalitaire n'est à son avis qu'un « malsain universalisme, » héritage dangereux de l'idéal catholique qui fut vainement poursuivi par le moyen âge. Il faut que le prolétariat allemand se rallie à un *internationalisme germaniste* c'est-à-dire à ce principe que la communauté de race doit former la condition première de la véritable démocratie. Notre sym-

1) *Politische Anthropologie*, p. 294.

2) *Die Germanen in Frankreich*, p. 114.

3) *Ein pangermanisches Deutschland*, p. 296. Il est assez frappant que Lorenz Stein, dont les écrits enseignèrent à Marx les premiers éléments de la doctrine socialiste, ait déjà considéré comme germaniques en leur origine les revendications prolétariennes de notre temps. (Voyez *Der Socialismus und Communismus des heutigen Frankreichs*, Leipzig, 1842, p. 13 et suiv.)

pathie humanitaire ne peut aller qu'à *cette humanité dont nous entendons l'écho dans notre poitrine* et un Germain ne sent nullement battre son cœur en présence d'un brachycéphale. En un mot, le cri de guerre du parti ouvrier allemand ne sera plus désormais : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » mais bien plutôt : « Prolétaires *germaniques* de tous pays, unissez-vous ! »

Il est bien certain que l'union des prolétaires de tous pays autour d'un commun drapeau réclame un certain degré d'égalité préalable entre eux. Quelques germanistes avisés ont des longtemps remarqué que là où l'ouvrier de race blanche se heurte à la concurrence du noir ou du jaune, il a vite fait d'oublier ses convictions humanitaires pour exiger de la loi du pays qu'elle tienne préalablement à distance un frère trop modéré dans ses besoins, un compagnon qui gâte véritablement le métier. Le congrès socialiste international d'Amsterdam (1904), placé devant une motion de ce genre et tiraillé entre les principes théoriques du parti et les intérêts présents de sa propagande, s'est tiré d'affaire par une échappatoire : il a renvoyé la question à son bureau en vue d'une étude plus approfondie, formule parlementaire qui équivaut le plus souvent, on le sait, à un ajournement indéfini (1). Aux prolétaires africains ou asiatiques, le travailleur blanc ne s'unit donc qu'en principe et pour un avenir encore lointain. Or les germanistes tels que ceux dont nous venons de rappeler les doctrines sont fort disposés à considérer comme des êtres de race inférieure, comme des jaunes ou des nègres dissimulés sous un fard trompeur, les Européens qu'ils ne voient pas marqués des signes anthropologiques de leur choix. Quoi donc de plus naturel que leur effort pour amener leurs compatriotes de race pure à ne pas se solidariser plus longtemps avec des parias brachycéphales, indignes de toute alliance noble ?

VI

Ainsi, au-dessous de la concurrence autrichienne et française, alliance avec le socialisme allemand mieux éclairé sur ses intérêts prochains, telles sont les conditions pré-

(1) Voyez F. Lange, *Reines Deutschland*, 4^e édit., p. 231 et suiv.

liminaires d'existence pour une Allemagne pangermaniste en Europe. Puisque le seul internationalisme que ratifie la science naturelle du temps présent c'est, dit M. Reimer, l'association plus ou moins volontaire entre nations sous l'hégémonie de la race privilégiée qui forme leur élément commun de civilisation, voyons à quelles propositions pratiques il s'arrête afin de préparer un internationalisme de cette sorte, un internationalisme *germaniste*, pour la réalisation duquel il donnerait volontiers la main aux démocrates socialistes, préalablement convertis à l'évangile de la race. Il estime d'abord que l'Allemagne actuelle, dépouillée chaque année par l'émigration de la fleur de sa jeunesse, a besoin d'étendre son territoire aux dépens de peuples moins prolifiques et moins doués. *Mehr Land*, un plus vaste domaine! C'est là le premier mot d'ordre de la campagne pangermaniste. Ce territoire doit être demandé non seulement à la colonisation lointaine, mais aux nations voisines de l'Allemagne qui sont moins germaniques qu'elle-même, à l'Autriche, à l'Italie, à la France. Ces pays seront donc conquis, et les petites nations germaniques du Nord, Pays-Bas et Scandinavie, seront incorporées à l'Empire par la persuasion, — s'il est possible.

Afin de paralyser sur ce territoire, étendu par les armes et par la diplomatie, un retour offensif des puissances antigermaines, afin de préparer à l'humanité germanique un avenir digne de ses mérites, M. Reimer propose d'appliquer hardiment les conseils sélectifs de M. de Lapouge. Une sélection négative très décidée écartera sans retard de la surface d'une plus vaste Allemagne les races inférieures, indignes de contempler en ce lieu la lumière du jour. A cet effet une caste supérieure sera créée dont les membres seuls pourront reprendre à leur compte l'affirmation hautaine des conquérans romains et prononcer à leur tour : « *Civis sum germanus*. Je suis citoyen germain. » La *Civitas germanica*, le droit de cité sans restriction, la capacité politique entière n'appartiendra qu'aux individus de race pure, car les cheveux blonds, les yeux bleus, le teint clair, la haute stature, le crâne allongé serviront de renseignemens à une commission composée de médecins, d'anthropologues, d'éleveurs et d'artistes qui décernera à bon escient le diplôme civique. — Audessous de ce groupe privilégié, on pourra peut-être former une autre caste de demi-Germains, dépourvus du droit de s'allier aux Germains complets dont ils risqueraient de gâter la progé-

niture, mais dotés en revanche d'une certaine influence sur l'administration de la chose publique. — Enfin, les non-Germains bien caractérisés, les brachycéphales sans excuse, seront poussés à la stérilité par tous les moyens connus, mais d'ailleurs indemnisés par de larges salaires, dotés de pensions sur leurs vieux jours et traités sans cruauté ni mépris (1).

Considérons quel serait en particulier le sort de la France sous ce régime qui semble renouvelé de l'Inde ancienne et rappelle l'antique constitution de Manou. La France renferme encore, par bonheur, dix millions de citoyens fortement influencés de germanisme, — réserve inestimable de force qui achèverait bientôt de disparaître si notre pays était abandonné à ses propres inspirations, ainsi que l'a surabondamment prouvé M. de Lapouge. Ces Germains, inconscients de leur privilège natif, seront sauvés par l'organisation pangermaniste et par les procédés sélectifs dont nous venons de donner une idée. L'Artois, la Picardie et la Normandie, en raison de leur passé scandinave, pourraient vraisemblablement recevoir au bout de quelques années le privilège de la *Civitas germanica*. — Quant aux vingt millions d'Alpins peu germanisés qui peuplent le centre de notre patrie, ils garderaient, sous le protectorat allemand, leur langue, leur administration et même la forme républicaine du gouvernement, s'ils le désirent ; mais tout cela, sous la condition de tendre rapidement vers l'extinction définitive, exception faite pour l'élément germanique qu'ils peuvent renfermer encore et qu'on devra soutirer prudemment de leur sein, afin de grossir les rangs de la caste supérieure. — Enfin les non-Germains que l'on rencontre chez nous vers le Sud-Est et vers le Sud seront très rapidement déracinés par une colonisation germanique conduite avec persévérance et méthode ! — Rien de tout cela ne semble impraticable à M. Reimer ! O Français, mes frères, si tel doit être demain le sort de nos descendants, hâtons-nous d'épouser des blondes ; elles feront bientôt prime sur le marché matrimonial !

Afin d'assurer la sélection positive, celle qui doit favoriser la pullulation du Germain de race pure, M. Reimer se rallie, une

1. M. Reimer les réserverait volontiers à l'exercice des industries malsaines ainsi qu'il arrive dès à présent, dit-il, en Amérique, par simple sélection naturelle. Les travaux des mines ne sont guère exécutés au delà de l'Atlantique que par des Slaves et des Latins immigrés.

fois de plus, aux propositions de M. de Lapouge. Il donnerait volontiers les mêmes conseils d'activité aux « eugéniques, » car il accepte les idées de son compatriote, le professeur von Ehrenfels, qui a ouvert depuis quelque temps et poursuivi avec ardeur dans les colonnes de la *Revue d'anthropologie politique* une campagne contre la monogamie masculine. L'homme, assure ce savant, est polygame de par le vœu de la nature, tandis que la femme est monogame, et cette circonstance paraît très favorable à la rapide production d'une humanité germanique. Des suggestions de ce genre ont tout au moins le mérite de la franchise et de la hardiesse. Pourquoi faut-il que, poussé par un sentiment de patriotisme respectable, et peut-être par le souci de n'inquiéter aucun de ses lecteurs allemands sur leurs droits civiques de demain, M. Reimer propose d'accorder, *sans examen*, le droit de cité germanique à tous les sujets actuels de l'empereur Guillaume (1)! Or on doit compter, de son propre aveu, dans l'Empire allemand actuel, un bon quart de non-Germains parfaitement caractérisés! C'est là ce qui s'appelle en français introduire le loup dans la bergerie. Que de roturiers dans la caste noble! Et quels ravages la postérité de ces millions d'intrus ne va-t-elle pas préparer au sein d'une Allemagne pangermaniste si péniblement cimentée! M. de Lapouge prédirait sans doute le jeu rapide de la sélection naturelle, négative et positive, en faveur de ces brébis galeuses, en sorte que le rude travail de la Prusse conquérante et de ses commissions techniques serait bientôt à reprendre par la base.

Persuadé de l'influence du moral sur le physique, M. Reimer se préoccupe aussi d'assurer une saine croyance religieuse à ses citoyens germains. Probablement élève de quelque collège religieux dont il n'a pas gardé bon souvenir, il se montre adversaire déclaré du catholicisme romain. Cette confession, interdite à tout *civis germanicus*, sera tolérée chez les non-Germains à la condition d'être entièrement sous l'influence du gouvernement allemand et de servir pour sa part à réaliser l'idéal pangermaniste. A cet effet, le catholicisme devra pousser plus que jamais ses fidèles vers l'ascétisme, la chasteté, en un mot vers le défaut de postérité. Car M. Reimer, disciple de M. de Lapouge, trouve fort juste que Rome, après avoir privé le germanisme d'une ex-

(1) *Ein pangermanisches Deutschland*, p. 155.

pansion légitime par la loi du célibat ecclésiastique qui stérilisa tant de Germains remarquables, soit désormais contrainte de tourner sa puissance de sélection négative contre ces non-Germains dont elle a trop longtemps favorisé le progrès. Quant à la religion des vrais Germains, empruntée en partie à M. H. S. Chamberlain, ce sera une sorte de panthéisme optimiste et affirmateur de la vie, fort différent en conséquence de ces panthéismes pessimistes et déprimans que nous ont légués les Aryens dégénérés de l'Inde, les védantistes et les bouddhistes. La métempsycose y fournira la sanction de l'au-delà. — Il se trouve justement qu'un savant distingué, M. Guidov. Lists, vient de reconnaître un panthéisme de cette nuance dans les mythes scandinaves de l'Edda. L'avenir religieux se présente donc sous les meilleurs auspices, puisque le Germain n'aura qu'à revenir aux premières inspirations métaphysiques de sa race pour professer une doctrine très propre à soutenir son élan de conquête.

Tout cela est fort effrayant, il faut l'avouer ! Quiconque ne se sent pas Germain jusqu'aux moelles dirait volontiers, à la lecture de pareils documents : « On ne parle là dedans que de ma mort ! » Par bonheur, à l'exemple de M. H. S. Chamberlain dont nous venons de rappeler l'influence sur sa pensée, M. Reimer ne se montre pas sans cesse implacable dans ses exclusions sélectionnistes. Il connaît, lui aussi, ces heureuses indulgences dont nous avons salué jadis l'expression dans *les Assises du XIX^e siècle*, ces inconséquences généreuses qui tout à la fois nous inclinent à la sympathie envers leurs auteurs et nous retirent quelque confiance dans les affirmations tranchantes avec lesquelles on les voit alterner sans transition.

Comment, après avoir fait appel à une commission médicale pour choisir les citoyens germains, serait-on fondé à écrire de sang-froid, ainsi que le fait M. Reimer : « Un métis, de *quelque degré qu'il soit*, peut-il être reconnu comme nôtre par son idéal et par ses vœux d'avenir, il n'a pas dès lors à considérer la théorie germaniste comme une ennemie ! » N'est-ce pas là reprendre ce critérium purement psychologique et moral de la race qui a été si vivement reproché à M. H. S. Chamberlain ? En ce cas, le commissaire de police du quartier ou le pasteur de la paroisse et non plus le médecin ou l'artiste devaient le tourner

des diplômes de germanisme, comme ils délivrent des certificats de bonne vie et mœurs. « Je connais, écrit encore M. Reimer, certaines gens qui, au point de vue physique, montrent tous les caractères du type noble et qui, cependant, ont hérité de je ne sais quel ancêtre brachycéphale une âme de laquais, nettement antigermanique; je connais aussi des exemples du contraire. » S'il en est ainsi, combien de fois la commission électorale ci-dessus invoquée ne risque-t-elle pas de se tromper dans ses décisions souveraines et de breveter des âmes de laquais brachycéphales dans des corps d'aristocrates aux cheveux blonds?

Nous nous garderons d'affaiblir par un commentaire superflu la saveur des doctrines que nous venons de résumer. La sagesse conseille, dit-on, de ne rien prendre au tragique, mais de tout prendre au sérieux. Il faut donc nous contraindre à cette dernière attitude, quand même nous trouverions quelque difficulté à réprimer, dans le cas présent, notre sourire. Prêtons un instant l'oreille à la prédication convaincue et frémissante du germanisme théorique. Elle apporte à tout le moins un enseignement précieux : elle nous éclaire une fois de plus sur la véritable nature de l'homme, et sur le ressort éternel de l'activité des êtres.

ERNEST SEILLIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Des bruits de crise ministérielle courent depuis quelques jours, sans qu'on puisse dire encore dans quelle mesure ils sont exacts. Nos ministres en général, et chacun d'entre eux en particulier, ont montré jusqu'ici un si vif désir de rester au pouvoir, une si ferme résolution de ne pas abandonner leurs portefeuilles, et ils ont fait pour les conserver tant de sacrifices, qu'on hésite à croire à un changement dans leurs dispositions. Cependant tout est possible ; le proverbe dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu ; on parle trop de dissentimens dans le sein du Cabinet pour qu'il n'y ait pas là une part de vérité ; et, au surplus, le motif connu du désaccord qui a éclaté entre M. le ministre de la Marine et M. le ministre des Finances est d'un ordre assez grave pour être pris très au sérieux.

Lorsque M. Alfred Picard a été nommé ministre de la Marine, l'opinion, en général, a accueilli ce choix avec faveur. Nous parlons de l'opinion publique, et non pas de l'opinion parlementaire, car on a été blessé dans les couloirs de la Chambre de l'espèce d'exclusion qui venait d'être prononcée contre le personnel politique. Il y a au moins vingt députés ou sénateurs qui se regardaient comme particulièrement propres à relever notre marine de sa déchéance. Mais, hors de l'enceinte parlementaire, on en jugeait autrement, et on se demandait si cette déchéance n'avait pas précisément pour cause l'habitude prise, depuis un certain nombre d'années, de mettre un politicien à la rue Royale. Bon gré, mal gré, un membre du parlement, en dépit de l'intelligence qu'il peut avoir et de sa bonne volonté, obéit à des préoccupations très diverses, qui ne se rapportent pas toutes à l'intérêt de notre flotte. D'autre part, un homme du métier, un amiral, est exposé

à suivre la routine ou à appartenir à une coterie maritime, car il y en a. Le nouveau ministre avait le mérite d'être plus indépendant, au moins par son origine, et on lui a ouvert tout d'abord un crédit de confiance. Homme de travail et de conscience, M. Picard s'est mis à la tâche sans parti pris, et n'a pas tardé à reconnaître les insuffisances dont souffre notre marine. Les ayant reconnues, il les a signalées avec courage, ce qu'aucun de ses prédécesseurs immédiats n'avait fait. Ceux-ci, sans doute, avaient quelquefois avoué et déploré une partie du mal, mais ils n'y avaient pas remédié : il aurait fallu pour cela demander des crédits aux Chambres, et c'est ce qu'aucun d'eux n'a osé faire. Tous ont reculé devant les résistances qu'ils craignaient de rencontrer, et qu'ils préféraient ne pas affronter. M. Picard, lui, a été plus préoccupé de sa responsabilité devant le pays et devant l'histoire, si certaines hypothèses venaient à se réaliser, que des accidens parlementaires qui, en mettant les choses au pis, n'atteindraient que sa personne, et il a dit la vérité.

Cette vérité est lamentable. Il y a encore peu d'années, nous avions la seconde marine du monde : nous sommes tombés aujourd'hui à un rang que nous aimons mieux ne pas préciser, mais qui n'est certainement pas en rapport avec les obligations de notre politique générale, c'est-à-dire avec les intérêts que nous avons à défendre sur la surface du globe. Il faut donc de deux choses l'une, ou changer notre politique, l'amoindrir, la rapetisser, ou lui restituer l'instrument d'exécution dont elle a besoin. Toutefois n'anticipons pas sur l'avenir : ce n'est pas encore tout à fait ainsi que la question se pose en ce moment. Il ne s'agit pas de savoir si nous aurons la flotte qui convient à notre politique, mais bien si notre flotte actuelle, telle qu'elle est constituée, est utilisable : M. Picard vient nous dire qu'elle ne l'est pas. Nous avons construit des cuirassés, des croiseurs, des sous-marins, etc., n'oubliant qu'une chose, à savoir de mettre nos ports de guerre en rapport avec cet outillage nouveau, et d'assurer à celui-ci les approvisionnements qui lui sont indispensables pour fournir l'effort que nous en attendons. Avec les procédés méthodiques dont il a l'habitude, M. Picard a fait l'inventaire de ce que nous avons et de ce qui nous manque, et il est arrivé à la conclusion qu'il faut 225 millions pour combler cette dernière lacune. Eh quoi ! nous sommes tombés, ou on est tombé pour nous dans une telle incurie que, en cas de guerre, non seulement notre flotte serait inférieure à plusieurs autres, mais encore que nous ne pourrions pas nous en servir ! Il faut le croire puisque M. Picard le dit, et

qu'il est un homme trop sérieux, trop soigneux, trop scrupuleux pour avoir notablement exagéré.

C'est une question de savoir s'il faut dire à un malade la vérité sur son état, lorsque cet état est grave, ou s'il ne vaut pas mieux la lui dissimuler afin de ne pas lui causer une trop forte émotion. Les deux écoles existent en politique comme en médecine. M. le ministre de la Marine n'est pas du nombre des endormeurs, et nous l'en félicitons. Un pays a le droit de savoir, à tout moment, où en sont ses affaires, et son gouvernement a le devoir de l'éclairer à ce sujet : cela est vrai en tout temps, mais l'est encore plus, s'il est possible, sous la République, puisqu'elle est le gouvernement du pays par le pays. Cependant nous ne savons jusqu'ici que d'une manière générale ce que contient le rapport lu par M. Picard au Conseil des ministres sur l'état de notre marine de guerre ; seul, le chiffre de 225 millions qu'il réclame nous est exactement connu ; et nous savons aussi que M. Caillaux a trouvé ce chiffre exorbitant ; il lui a opposé un *veto* préalable, et a demandé que les agens de son ministère fussent mis en mesure d'exercer une sorte de contrôle sur les élémens dont il se compose. Satisfaction a été donnée à M. Caillaux, ce dont nous n'avons garde de nous plaindre : il serait souvent utile que le ministère des Finances étendit son contrôle sur certains services des autres ministères. Ce contrôle, cependant, ne peut être que financier. Le ministre des Finances n'a pas qualité pour dire si notre matériel de guerre est suffisant ou insuffisant, si nos arsenaux sont convenablement approvisionnés, si nos ports de guerre sont assez profonds : ce sont là des détails techniques qui échappent à sa compétence propre ; il peut les discuter en conseil des ministres avec ses collègues et au même titre qu'eux ; il n'a pas de lumières spéciales pour en décider. Quoi qu'il en soit, M. Caillaux a opposé un rapport à celui de M. Picard, qui en prépare un autre pour répondre à M. Caillaux. Chacun tient bon de son côté, et c'est pourquoi on parle de crise. Si M. le président du Conseil, ou M. le Président de la République ne parvient pas à réduire le dissentiment, qui n'est plus un secret pour personne, entre M. Caillaux et M. Picard, il faudra bien que celui-ci ou celui-là donne sa démission. Mais lequel ?

Nous avons à peine besoin de dire que beaucoup de sentimens livrés sont nés autour de cette situation. Les partis sont en mouvement ; ils s'accusent déjà avec acrimonie. Les uns approuvent M. Caillaux de veiller sur nos finances, les autres approuvent

M. Picard de veiller sur notre flotte : pourquoi faut-il qu'il soit impossible d'approuver à la fois l'un et l'autre? Le bon ordre de nos finances et la mise en valeur de notre flotte sont des intérêts également précieux, qui mériteraient d'être également garantis. Mais si personne ne peut soupçonner M. Picard d'avoir, dans toute cette affaire, une autre préoccupation que celle de notre marine, tout le monde n'a pas la même confiance dans le désintéressement d'esprit de M. Caillaux.

M. Caillaux est l'homme qui a livré notre vieux système financier aux socialistes, et qui, sous leur inspiration, s'emploie à en organiser un autre où ils puiseront plus facilement les sommes nécessaires à la réalisation de quelques-unes de leurs idées. Il s'agit bien d'économies avec M. Caillaux! C'est, par excellence, le ministre des dépenses : la seule question, avec lui, est de savoir à quelles dépenses on donnera la préférence, et si on les appliquera à des œuvres sociales ou à des œuvres de défense nationale. Tout est là. M. Caillaux, ayant derrière lui M. Jaurès, craint qu'on ne lui enlève les sommes dont il a besoin pour des projets dont les uns sont connus, et dont les autres restent dans l'ombre, M. Jaurès ne nous ayant pas encore livré toute sa pensée. Il nous est difficile de nous intéresser aux projets de M. Jaurès et de M. Caillaux; on nous pardonnera cette incapacité; mais comment ne pas nous préoccuper passionnément de notre marine, aussi bien que de notre armée? Les dépenses que nous faisons pour elles ne sont pas des dépenses facultatives. Le moment peut venir, et qui sait si ce ne sera pas bientôt? — où les plus redoutables questions se poseront pour l'Europe. On ne peut pas aujourd'hui regarder le danger de guerre comme chimérique. Nous ne faisons point fi des réformes sociales ou fiscales, lorsqu'elles doivent avoir vraiment pour effet d'augmenter la richesse générale du pays et le bien-être de ses habitans; mais avant tout, il faut vivre, et c'est à ce besoin primordial que correspondent nos dépenses militaires. Qu'on les étudie avec soin pour les faire au meilleur compte possible, et que M. Caillaux soit appelé à contrôler les calculs de M. Picard, nous le voulons bien : il n'en reste pas moins vrai que nous avons, depuis quelques années, négligé notre flotte; nous avons laissé d'autres puissances prendre sur nous un avantage marqué; nous avons oublié que nos navires de guerre ne se suffisent pas à eux-mêmes; nous avons enfin, à tous ces points de vue, beaucoup d'omissions à réparer. Au risque de perdre pour un temps M. Caillaux, qui, après avoir fait voter son impôt sur le revenu par la

Chambre et avant que le Sénat le discute, peut éprouver le besoin de quelques mois de repos et d'observation, nous n'hésitons pas à dire que c'est M. Picard qu'il faut suivre. Et même, si le gouvernement veut remplir tout son devoir, il ne se contentera pas de demander les 225 millions immédiatement indispensables, il annoncera encore aux Chambres, c'est-à-dire au pays, la nécessité où il sera bientôt d'en demander d'autres pour mettre notre marine en état de tenir son rang parmi celles des autres grandes puissances.

Ces questions vitales ne se posent pas seulement chez nous. On sait comment l'Allemagne, les États-Unis, le Japon les ont résolues. L'Angleterre, en ce moment même, est aux prises avec elles dans des conditions qui ne sont pas sans analogie avec celles où nous nous débattons nous-mêmes. Il y a en Angleterre, comme chez nous, un gouvernement libéral, qui obéit à des suggestions démocratiques et sociales, mais qui, malgré quelques divergences entre ses membres, met au-dessus de tout les intérêts de la grandeur et de la défense nationales. La session parlementaire vient de s'ouvrir à Londres, et dans le discours du Trône nous ne relèverons qu'une phrase, qui est plus importante que les autres et les résume : elle pourrait tout aussi bien figurer dans le discours d'un ministre français. « En raison, dit le Roi, de diverses circonstances, parmi lesquelles figure le nouveau fonds constitué l'année dernière pour les retraites de vieillesse, et une augmentation devenue nécessaire dans le budget de la marine, les dépenses de cette année excéderont considérablement celles de l'année fiscale précédente. » Si l'Angleterre, en effet, veut garder sa puissance, elle doit augmenter sa flotte, puisque d'autres augmentent la leur, et refondre même ses institutions militaires. Elle le comprend fort bien, et il est peu probable qu'elle manque à ce devoir de conservation. Ce même devoir s'impose à nous : serions-nous assez légers et assez imprévoyans pour y faillir ?

Les nouvelles d'Orient ne sont pourtant pas faites pour nous rassurer. Elles sont à la fois confuses et inquiétantes, confuses parce qu'elles sont nombreuses et souvent contradictoires, inquiétantes parce que, à mesure que nous marchons vers la fonte des neiges dans les Balkans, les difficultés se multiplient et se compliquent au lieu de se dénouer. Le printemps qui, partout ailleurs, est une saison d'espérance, attendue et désirée, n'évoque là que des appréhensions : on craint, hélas ! qu'il n'y soit ensanglanté. Jusqu'ici, une seule question est réglée, parmi toutes celles qu'on agite, à savoir la question austro-

turque soulevée par l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie. On sait que la Porte a accepté le principe d'une indemnité pécuniaire, dont le chiffre a été fixé. C'est pour l'Europe une préoccupation de moins, mais c'est la seule dont elle soit délivrée. Une question du même ordre est posée entre Constantinople et Sofia. Où en est-elle? L'ingénieuse proposition faite par la Russie de se substituer à la Bulgarie pour le règlement des indemnités pécuniaires, et d'user pour cela des facilités que lui donne sa qualité de créancière de la Turquie, a-t-elle été acceptée ou non? Elle semblait l'être hier; elle semble ne l'être plus aujourd'hui. Les dépêches ne nous ont pas encore apporté à cette question une réponse définitive. Un incident s'est produit qui, malgré toutes les précautions prises pour lui donner le moins d'importance possible aux yeux du gouvernement ottoman, n'en a pas moins produit sur lui un effet assez pénible : pouvait-il en être autrement?

Le prince, ou, si l'on veut, le roi, le tsar Ferdinand de Bulgarie était en Autriche lorsque le grand-duc Wladimir est mort à Saint-Pétersbourg. Le grand-duc était populaire en Bulgarie; il avait pris part, il y a trente ans, à la guerre qui a affranchi ce pays; aussi le prince Ferdinand avait-il une assez bonne raison d'assister à ces funérailles. Il s'en est emparé aussitôt, poussé, a-t-il dit, par une « pensée pieuse, » mais peut-être aussi par cet instinct politique qui l'a heureusement servi dans plus d'une circonstance. Il n'a pas exprimé un désir qui aurait pu être bien ou mal accueilli, mais l'intention de se rendre à la cérémonie funèbre, et il l'a exécutée sur-le-champ. Le gouvernement russe a dû prendre une résolution délicate et rapide. Refuser de recevoir le prince et l'inviter à rester où il était aurait été regardé par la nation bulgare comme un mauvais procédé, peut-être comme une injure. D'autre part, recevoir le prince en roi, puisqu'il se dit tel, devait être interprété à Constantinople comme une reconnaissance de l'indépendance bulgare, et par conséquent offenserait la Porte au moment même où on négociait avec elle. Le prince se rendait fort bien compte de l'embarras qu'il causait au gouvernement russe, mais il s'en souciait peu et voulait précisément lui forcer la main. Le gouvernement russe se l'est laissé forcer. Il a reçu Ferdinand de Bulgarie, et l'a reçu en roi; mais il a eu soin de faire savoir à Constantinople que cette démarche de sa part n'indiquait nullement qu'il reconnût l'indépendance de la Bulgarie : cette reconnaissance ne pouvait être faite que d'accord avec les autres puissances signataires du traité de Berlin, et restait subordonnée à l'arrangement financier qui était l'ob-

jet, entre Saint-Petersbourg et Constantinople, de négociations toujours pendantes. L'explication ne valait peut-être pas grand-chose; mais il faut la juger d'après les intentions du gouvernement russe, qui étaient excellentes. En somme, Ferdinand de Bulgarie a été reçu comme s'il était roi d'un pays inconnu, dont le protocole n'avait pas encore découvert l'emplacement exact sur la mappemonde. Tout cela a été fait par à peu près, avec des tâtonnemens et des réticences. Le gouvernement russe s'est tiré d'affaire tant bien que mal, et on s'est contenté, à Constantinople, des éclaircissemens qu'il a donnés; mais on y aurait préféré tout de même qu'il se fût débarrassé avec courtoisie du prince Ferdinand et lui eût conseillé d'ajourner son voyage jusqu'au moment où il aurait pu, sans froisser personne, déposer une couronne sur la tombe du grand-duc Wladimir.

L'incident était d'autant moins opportun qu'il y avait depuis quelques jours à peine un nouveau ministère à Constantinople: Kiamil Pacha venait d'y être remplacé au grand-vizirat par Hussein Hilmi Pacha, ministre de l'Intérieur, ancien inspecteur des réformes en Macédoine. L'origine de la crise est restée en partie mystérieuse. Kiamil Pacha ne s'étant pas expliqué devant la Chambre, on ne sait pas exactement à quels mobiles il a obéi: on peut tout au plus les deviner. Au demeurant, les jours ministériels de Kiamil étaient probablement comptés: il était difficile de maintenir longtemps au pouvoir, pour y représenter la Jeune-Turquie, un homme de plus de quatre-vingts ans, personnellement honnête, mais dont l'entourage avait largement profité des abus de l'ancien régime, le seul dont les procédés lui fussent familiers. Kiamil, à un âge aussi avancé, pouvait-il se faire, comme on dit aujourd'hui, une mentalité toute neuve, et devenir un premier ministre parlementaire après avoir été, à maintes reprises, le représentant de l'autocratie d'Abdul-Hamid? Si on l'avait cru, on n'a pas tardé à s'apercevoir qu'on s'était trompé.

Un beau jour, Kiamil a renvoyé deux ou trois de ses ministres, entre autres ceux de la Guerre et de la Marine, qui avaient la confiance de la Chambre et qu'aucun vote parlementaire n'avait atteints. Pourquoi? Le motif indiqué par les journaux, ou plutôt par des notes officielles reproduites par les journaux, était un prétendu complot contre le Sultan, qui devait être remplacé sur le trône par le prince Youssouf Izzeddine. En réalité, il n'y avait pas de complot du tout et les ministres disgraciés n'avaient donc pas pu s'y prendre. Il semble que Kiamil Pacha n'ait su prendre, dans nos mauvaises mœurs politiques

occidentales, que la commodité d'inventer un complot pour couvrir des opérations d'un autre genre. Mais l'imitation ne lui a pas réussi. La Chambre a montré une vive indignation et l'a sommé de venir s'expliquer devant elle, ce qu'il a refusé de faire immédiatement : de graves occupations l'en empêchaient, disait-il, pendant quelques jours encore. La Chambre, impatiente, a voté alors contre lui un ordre du jour de défiance à la quasi-unanimité de ses membres : huit à peine se sont prononcés en faveur du malheureux grand vizir. En même temps, d'autres ministres entre autres Hussein Hilmi Pacha, donnaient leur démission, et l'armée, qui avait fait la révolution, commençait à s'agiter pour la défendre. Un régiment ayant reçu l'ordre de quitter Constantinople et de revenir à Salonique, refusait de s'y conformer, déclarant qu'il ne connaissait que le Parlement et n'obéirait qu'à lui. Tout cela est sans doute très irrégulier à nos yeux d'Occidentaux, et aurait été très dangereux dans tous les pays du monde : il fallait y mettre fin tout de suite, et on ne pouvait le faire qu'en cédant. Le Sultan qui l'avait fait une première fois, on sait avec quelle soumission immédiate et complète, n'a pas hésité à le faire une seconde. Kiamil lui a donné sa démission, qu'il a acceptée. Au fond de cette crise, il y avait une lutte d'influence entre deux fractions du parti révolutionnaire qui, presque dès le lendemain de sa victoire, s'était divisé. C'est ce qui arrive presque toujours en pareil cas : la révolution ottomane, différente des autres à d'autres égards, lui a ressemblé à celui-là. Le comité Union et Progrès a eu bientôt en face de lui le comité de l'Union libérale, mais il s'en faut de beaucoup que le second ait acquis la même importance que le premier. Candidat de l'Union libérale à Constantinople pendant les élections, Kiamil Pacha n'a réuni qu'un nombre de voix tout à fait misérable ; il a été littéralement écrasé. Cette leçon, qui aurait dû lui profiter, ne l'a pas fait. Kiamil a cru qu'il serait plus heureux devant la Chambre que devant le corps électoral, et ne l'a pas été davantage. Il y avait sans doute une pensée politique dans le jeu périlleux qu'il a joué ; il trouvait trop fort le comité Union et Progrès ; il voulait lui opposer un contrepois afin de reconquérir sa propre indépendance et celle du gouvernement. Ayant mal calculé, il est tombé. Nous ne savons ce que sera l'avenir ; peut-être donnera-t-il raison à Kiamil Pacha ; mais la solution qu'il rêvait n'est pas mûre. Le coup qu'il a préparé dans l'ombre et exécuté sans explications se ressentait trop des procédés de l'ancien régime et devait amener le nouveau à se défendre. Il s'est défendu, en effet, et avec tant de succès que le

résultat de cette médiocre intrigue a été de manifester de nouveau sa force et par cela même de l'augmenter.

Hussein Hilmi Pacha, appelé par le Sultan à former un nouveau Cabinet, lui était désigné par la confiance de la Chambre, et aussi par la décision habile et prompte avec laquelle il avait, en donnant sa démission, associé son sort à celui des ministres disgraciés. Hilmi Pacha, bien qu'il n'ait pas été à proprement parler un homme de l'ancien régime, est resté jusqu'au bout fidèle au Sultan : c'est seulement lorsque la Révolution a eu tout emporté devant elle et que Abd-ul-Hamid lui-même s'y est rallié, qu'il y a adhéré à son tour. Sa conduite, à ce moment, lui a valu de l'estime et de la considération. Au reste, Hilmi Pacha est connu de l'Europe. Comme inspecteur général des réformes en Macédoine, il s'est trouvé en rapports continus avec ses représentans civils et militaires, et il a donné à tous l'impression d'un homme intelligent, loyal, animé de bonnes intentions. Que sera-t-il au ministère ? La situation est difficile ; peut-être sera-t-elle plus forte que lui. Cependant il est à croire que Hilmi Pacha continuera de montrer le même caractère, qu'une fois au pouvoir, il y sera fidèle au parti qui l'y a porté, enfin que son gouvernement s'efforcera de mettre les intérêts de l'Empire d'accord avec ceux de l'Europe, qui peuvent aujourd'hui se résumer en un seul mot, en un seul vœu : la paix.

On voudrait pouvoir dire que ces intérêts de la paix sont en ce moment entourés de solides garanties, mais ce serait montrer trop d'optimisme : les dernières nouvelles d'Orient semblent plus propres à inspirer le sentiment contraire. On a eu tort sans doute de laisser la situation s'aggraver de plus en plus entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie : la tension est telle aujourd'hui que, si on n'arrive pas à la diminuer, ou plutôt à la supprimer, tout est à craindre. La moindre étincelle peut mettre le feu aux poudres qu'on a impudemment accumulées des deux côtés de la frontière. La Serbie arme, l'Autriche arme ; mais avons-nous besoin de dire quelle disproportion d'efforts il y a entre les deux pays ? La Serbie, livrée à elle-même, à elle seule, ne peut rien contre l'Autriche, sinon lui imposer le rôle odieux qui consiste, de la part d'une grande puissance, à en écraser une petite. Toutefois, on n'envisage pas la chose ainsi à Vienne : on n'y serait nullement fâché d'infliger une leçon à un petit voisin, qu'on juge insupportable. Dès le premier jour, des voix s'y sont fait entendre pour dénoncer la Serbie au nom de son histoire récente, qui elle-même n'est pas très édifiante, et pour dire qu'il y avait la m. ad

de révolutionnaires sur lequel il fallait mettre le pied. Heureusement la distance est grande entre les paroles et les actes. Le gouvernement austro-hongrois a senti qu'il se mettrait dans son tort envers l'Europe s'il procédait de parti pris à une exécution dont la nécessité n'aurait pas été absolument démontrée, et elle ne l'était pas; mais à mesure que le temps s'écoule et que les excitations serbes deviennent de plus en plus vives, l'opinion autrichienne s'énerve et la surprise serait moindre si le gouvernement de Vienne se portait à quelque coup décisif. On ne semble pas s'en douter, ou du moins s'en émouvoir à Belgrade, et là est le péril. Il augmente de jour en jour. Si la Serbie ne compte pas sur le concours éventuel d'une grande puissance qui ne peut être que la Russie, elle est bien imprudente! Et, si elle y compte, ou elle se trompe de la manière la plus dangereuse pour elle, ou bien c'est l'Europe elle-même qui est en danger. Si, en effet, l'armée autrichienne entrait en Serbie et si l'armée russe venait au secours de cette dernière, le jeu des alliances se produisant normalement, nous allions dire automatiquement, il serait impossible de limiter le champ du conflit; toute l'Europe pourrait y être entraînée. Quelque sympathie que mérite la Serbie ou que nous ayons pour elle, sa cause vaut-elle une guerre générale, et les grandes nations ont-elles l'obligation morale de s'y exposer? C'est la question qui se pose aujourd'hui.

Elle se pose dans des termes d'autant plus clairs qu'une démarche faite à Berlin par l'Angleterre et la France, avec l'approbation de la Russie, a montré ce qu'il y avait d'irréductible dans l'attitude de l'Autriche et de l'Allemagne. L'Angleterre et la France, — et l'Italie était, dit-on, d'accord avec elles, — se sont demandé si, pour prévenir de grands malheurs, le moment n'était pas venu d'intervenir amicalement à Vienne et à Belgrade et d'y conseiller la conciliation. Toutefois, les deux puissances ne voulaient agir dans ce sens que si l'action de l'Allemagne devait se joindre à la leur, faute de quoi on se serait exposé à diviser l'Europe en deux, et à rendre cette division très apparente: l'inconvénient aurait été encore plus grand que celui auquel on aurait voulu remédier. Il fallait donc consulter Berlin. Notre gouvernement a bien fait de s'associer à cette démarche, car elle était franche et généreuse; la tentative était de celles auxquelles on ne regrette pas d'avoir participé; mais, à dire vrai, nous ne sommes pas étonnés du résultat négatif qui s'est produit. Au point où on en était, il était à prévoir que l'Autriche n'accepterait pas d'être mise en quelque sorte sur le même pied que la Serbie, et

qu'elle déclinerait l'invitation qu'on se préparait à lui adresser. Elle l'a déclinée par avance au moyen de ses journaux. Ils ont déclaré que la Serbie n'avait rien perdu aux remaniemens territoriaux qui avaient eu lieu et que, par conséquent, elle n'avait aucun dédommagement territorial à demander. Ce n'est pas à elle, mais à la Porte qu'appartenaient nominalement l'Herzégovine et la Bosnie : ce n'est donc pas avec elle, mais avec la Porte, et avec la Porte seule, que l'Autriche avait à traiter, sauf à obtenir par la suite l'adhésion des puissances signataires du traité de Berlin. Mais où sont, en tout cela, les titres de la Serbie, ont demandé les journaux autrichiens? Quels traités, quelles conventions a-t-elle le droit d'invoquer? On cherche et on ne trouve rien. Le dernier acte international est le traité de Berlin, qui a très consciemment enfermé la Serbie dans ses limites actuelles. L'Autriche ne lui a rien pris, personne ne lui a rien pris, et si on lui demande ce qu'elle a perdu, on s'aperçoit qu'elle a perdu seulement la possibilité de poursuivre des rêves où son imagination se complaisait. Ce sont là des choses pour lesquelles le droit des gens n'a pas encore admis que des compensations fussent dues.

Tel est le thème que les journaux autrichiens ont développé, et que les journaux allemands ont reproduit. Dès lors, il était facile de pressentir ce que répondrait le gouvernement de Berlin à la proposition que la France et l'Angleterre devaient lui faire : il a répondu par un refus poli, mais très net, de s'associer à une intervention qui devait rester sans résultat, puisque l'Autriche était décidée à ne pas l'admettre, en quoi il est resté fidèle aux intérêts de son allié, tels que celui-ci les comprenait. Cette attitude était naturelle, de sa part. L'Allemagne a payé ainsi à l'Autriche toute la dette qu'elle avait contractée envers elle à Algésiras, intérêts compris. L'Autriche, en effet, à Algésiras, n'avait jamais abandonné l'Allemagne, mais ne s'étoit pas refusée à chercher des solutions intermédiaires auxquelles celle-ci pouvait adhérer et qui rencontraient dès lors l'assentiment universel. L'Allemagne, aujourd'hui, n'a pas cru pouvoir aller aussi loin : elle n'a pas cherché à mettre d'accord l'Autriche et les autres puissances ; elle s'est contentée de faire entendre qu'elle-même serait toujours d'accord avec l'Autriche, quoi que celle-ci pût décider. Nous n'avons pas à juger cette attitude ; nous devons seulement la constater comme un fait et en tenir compte. Il faut dire les choses telles qu'elles sont : la démarche franco-anglaise a échoué.

Il ne peut donc plus s'agir d'une intervention auprès du gouvernement autrichien et du gouvernement serbe ; reste à savoir si

une intervention auprès de ce dernier seul peut se produire utilement. Elle le peut sans aucun doute si elle doit unir l'Europe, que le refus opposé par l'Allemagne à la démarche franco-anglaise a failli diviser : mais, pour être sûr qu'il en sera ainsi, il faut se tourner d'abord du côté de Saint-Pétersbourg. Que penserait le gouvernement russe d'une intervention des puissances auprès de la Serbie ? L'approuverait-il ? S'y associerait-il ? Dans ce dernier cas, il n'y aurait pas à hésiter, il faudrait intervenir collectivement à Belgrade. Mais dans le cas contraire, nous devrions nous rappeler que nous sommes les alliés de la Russie, comme l'Allemagne s'est rappelée qu'elle était l'alliée de l'Autriche, et nous abstenir. A la Russie seulement appartiendrait alors le soin de faire entendre, à Belgrade la voix de la prudence et de la raison : en sortant de sa bouche elle aurait d'ailleurs une autorité qu'aucun concours ne pourrait bien sensiblement augmenter.

Le gouvernement serbe ne peut se faire aucune illusion sur les désirs des puissances : toutes veulent la paix ; aucune ne regarderait d'un œil favorable celle qui, grande ou petite, aurait déchaîné une guerre dont la seule pensée fait frémir. Nous ne revenons, pour le retirer, sur rien de ce que nous avons déjà dit. L'acte initial de l'Autriche continue de mériter les critiques que nous lui avons adressées. Cependant, dès le premier jour, une de nos principales critiques a été tirée du fait que l'Autriche avait porté atteinte au droit des gens sans profit appréciable pour elle, car la situation des Balkans restait en réalité la même ; elle n'avait été modifiée que dans la forme et en quelque sorte nominalement. L'Autriche n'est pas aujourd'hui plus forte dans l'Herzégovine et dans la Bosnie qu'elle ne l'était avant l'annexion. Ce que nous disions alors est toujours vrai, en dépit des polémiques qui ont essayé de l'obscurcir. Dès lors, la conséquence se dégage naturellement : c'est qu'il y aurait folie à s'exposer à la guerre, — et à quelle guerre ! — pour un simple mirage d'Orient. Cette pensée devrait nous rassurer complètement, et ne le fait pourtant qu'à moitié. Qui ne se rappelle le mot qui a immortalisé la mémoire du vieil Oxenstiern : « Allez voir, mon fils, avec combien peu de sagesse le monde est gouverné ? »

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

ÉTIENNE MAYRAN

I

Les pages qu'on va lire sont le début d'un roman que M. Taine entreprit de composer, aux environs de 1861. Il avait alors un peu plus de trente ans. Le troisième volume de sa *Correspondance* nous apporte un curieux document sur la crise intellectuelle qu'il traversait à cette époque. Ce sont quelques « notes personnelles, » datées d'octobre 1862. M. Taine s'y demande, avec une évidente anxiété, s'il ne fait pas fausse route depuis des années. Ne s'est-il pas trompé en s'appliquant, dans ses essais, à concilier deux tendances contradictoires, celle du philosophe qui « aligne des idées par files, » celle de l'artiste, amoureux « des sensations véhémentes, des mots, des images? » Et, résumant sa propre œuvre avec la lucidité supérieure d'un beau génie critique, qui se considère lui-même, comme s'il était un autre : « Mon idée fondamentale a été qu'il faut reproduire l'émotion, la passion particulière à l'homme qu'on décrit, et de plus poser un à un tous les degrés de la génération logique; bref, le peindre à la façon des artistes, et, en même temps, le reconstruire à la façon des raisonneurs... » En quelques lignes, voilà formulée l'antinomie à laquelle se sont heurtées toutes les intelligences qui ont possédé, dans des proportions presque égales, le don de la vision et le don de l'analyse. Balzac, Stendhal, Sainte-Beuve ont passé leur vie à concilier, comme ils ont pu, leur tempéra-

ment d'artistes imaginatifs et les exigences de leur esprit scientifique. L'existence de Goëthe fut, elle aussi, une oscillation continue entre la poésie et la science. *Dichtung und Wahrheit!* Il a étiqueté de ces deux mots son autobiographie morale. Le *Codice Atlantico* reste l'émouvant témoignage du constant effort fait par Léonard, le plus grand de cette lignée, pour comprendre à la fois la nature et la représenter, l'anatomiser et la peindre, la décomposer et la reproduire. L'opinion courante pose le problème dans des termes plus simples. Elle divise les talens en deux groupes : les créateurs et les critiques, et elle répugne aux empiétements de l'un des domaines sur l'autre. Elle a toujours reproché à Balzac son abus des explications, à Stendhal ses dissections indéfinies, à Goëthe les abstractions du *Second Faust* et l'appareil didactique de *Wilhelm Meister*. Elle s'est refusée à donner aux vers poignans de *Joseph Delorme* et à *Volupté*, cette monographie aiguë, le même tribut d'admiration qu'aux *Lundis*. Les contemporains de Léonard ont jugé de même, quand ils lui ont préféré Michel-Ange. « Il n'y a pas d'hybrides en pathologie nerveuse, » répétait Charcot, affirmant, à propos des phénomènes les plus complexes qui soient, le grand principe qui domine la médecine moderne : la spécificité des maladies. Faut-il étendre cette doctrine à ces véritables espèces intellectuelles que sont les genres littéraires, et, plus généralement encore, les arts? C'est le sentiment irraisonné du public, et la plupart des esthéticiens pensent comme lui. Cette distinction irréductible entre les diverses races de talens est affirmée sans cesse dans les revues et les journaux à l'occasion de chaque nouvelle tentative faite par un écrivain déjà classé, pour élargir et changer sa manière. Celui-ci excelle dans la prose, il ne doit pas composer de vers. Celui-là est un essayiste, il ne doit pas écrire de romans. Cet autre est un romancier. Qu'il n'aborde pas l'art dramatique. Si nos critiques n'ont pas la compétence du célèbre maître de la Salpêtrière, ils ne sont pas moins impératifs dans leurs *veto*. Les théories sont les théories, et les faits sont les faits. En fait, certains ouvrages et certains talens, ceux, par exemple, que j'ai cités plus haut, constituent bien un des types mixtes, et qui déroutent la classification. Que d'autres noms on ajouterait à la liste, depuis Constant et Fromentin jusqu'à Pascal! Les créations les plus remarquables de ces trois hommes : *Adolphe*, *Dominique*, les *Pensées*, attestent la

coexistence de facultés qui semblent s'exclure. Ce politicien, ce peintre, ce savant ne se sont-ils pas manifestés comme des artistes supérieurs sur le terrain le plus étranger à leur génie habituel, au rebours de tous les systèmes, et par-dessus toutes les frontières des genres et des esprits?

Il y a pourtant une grosse part de vérité dans l'opinion reçue. La preuve en est dans cet autre fait : ces dualités intimes ne vont pas sans des souffrances qui attestent leur caractère anormal et presque contre nature. Dans ses « notes personnelles » et après avoir défini d'une formule si nette son « idée fondamentale, » M. Taine ajoute : « L'idée est vraie. De plus, quand on peut la mettre à exécution, elle produit des effets puissans. Je lui dois mon succès. *Mais elle démonte le cerveau, et il ne faut pas se détruire.* » Ces mots, que je souligne, rappelleront aux lecteurs de la *Littérature anglaise* la conclusion de l'étude sur lord Byron. La recherche de la santé morale et physique était pour M. Taine, disciple de Goethe sur ce point encore, un des premiers devoirs de l'homme de pensée. Il n'admettait pas que l'artiste se rendit malade avec son œuvre. Nous le voyons, dans la *Correspondance*, s'arrêter sans cesse au plus fort de son succès, et procéder à un examen de conscience du genre de celui que représente cette note, où l'hygiène intérieure est au premier plan. Nous avons là une preuve qu'il ne s'est jamais engagé dans un travail par simple entraînement. Jamais il n'a commencé un livre sans s'être donné par avance des raisons justifiées de l'écrire. Quand il s'est déterminé à s'attaquer au roman, si tard et dans l'âge de la maturité, ce ne fut donc pas une résolution prise à la légère. Il sentait déjà peser sur lui la menace de l'usure physique. Dès janvier 1839, les médecins lui avaient défendu de lire et d'écrire. Il avait dû passer de longs mois sans travailler. Il savait ses forces mesurées. Administrateur scrupuleux de son activité, s'il a résolu de l'appliquer à un genre très nouveau pour lui, ses motifs ont dû être profondément étudiés, et s'il a interrompu ce travail, lui, le plus persévérant des ouvriers littéraires, ce fut certainement pour des motifs non moins étudiés et non moins réfléchis. A travers la *Correspondance*, on entrevoit ces motifs. On les distingue mieux encore en l'état de près ce début de roman inachevé. Il vaut la peine de les préciser, et, à cette occasion, quelques traits de la physionomie morale de

M. Taine. Elle occupe une telle place dans l'histoire de la pensée française depuis un demi-siècle!

II

Ses motifs pour entreprendre un roman? Il vient de nous les dire lui-même par la seule confession de son trouble intime devant les antagonismes de ses facultés. Il insiste : « Mon état d'esprit est bien plutôt celui d'un artiste que d'un écrivain. Je lutte entre les deux tendances, celle d'autrefois et celle d'aujourd'hui. Je tâche, par principe, d'aligner des idées à la Macaulay, et, en même temps, je veux avoir l'impression vive de Stendhal, des poètes et des reconstructeurs. » Comment n'eût-il pas entrevu un moyen de résoudre ce conflit à l'aide du roman, de cette « psychologie vivante, » pour lui emprunter sa définition favorite? A ce motifs'en joignaient d'autres, plus inconscients, et d'abord la revanche de la sensibilité. Cette âme frémissante, et qui s'était si fermement astreinte à la discipline du silence, éprouvait des besoins d'ouverture, de détente. Les pages vibrantes du *Voyage en Italie* sur la Niobé de Florence, celles de *Graindorge* sur la musique, plus chaudes encore, ont cet accent inimitable de la passion trop longtemps étouffée et qui éclate enfin. Le roman est, par définition, un exutoire pour ces dérivations de nos fièvres sentimentales. Peut-être aussi l'aiguillon d'une émulation inavouée piquait-il ce généreux esprit à une place secrète? Il sentait sa force, et quand il voyait triompher tel ou tel de ses camarades de jeunesse, inférieurs à lui, un About, un Assolant, certes, il n'éprouvait pas d'envie, — aucun homme ne fut plus étranger à cette triste faiblesse, — mais il ne pouvait pas ne pas comparer aux facilités de leur sort l'âpre lutte de sa destinée. Devant la réussite de leurs tentatives de romanciers, comment n'aurait-il pas prononcé le : *Anch'io son pittore*, ce cri généreux du génie soudain révélé à lui-même qu'une toile de Raphaël arracha, dit-on, au Corrège inconnu? C'était l'époque où M. Taine commençait de fréquenter les frères de Goncourt, et surtout Flaubert. Il est probable que les conversations si ardemment techniques de ces professionnels achevèrent d'inciter sa curiosité à cette expérience. Les notes détaillées qu'il a prises sur les propos de Flaubert montrent à quel degré

le préoccupa cet esprit bien différent du sien. « C'est de la littérature dégénérée, » disait-il, « tirée hors de son domaine, trainée de force dans celui de la science et des arts du dessin. » Il n'en admirait pas moins *Madame Bovary*, et, à démonter si minutieusement la facture de cette œuvre et d'autres semblables, ne s'est-il pas dit un jour : « Si j'essayais pourtant?... » Telles sont quelques-unes des raisons pour lesquelles, jeune philosophe déjà célèbre, il mit de côté les plans esquissés en partie de ses traités sur *l'Intelligence* et la *Volonté*. Il s'assit à sa table. Il écrivit en tête d'un cahier : *Étienne Mayran*, et il commença d'imaginer, la plume à la main, des personnages, des événemens, tout un monde.

Oh! un bien petit monde, bien peu d'événemens, bien peu de personnages! Les huit chapitres que l'on va lire sont l'humble récit de la plus humble des aventures : Étienne est un garçon de quatorze ans, très intelligent, très sensitif, élevé d'une façon excentrique et à demi sauvage, dans une petite ville de province. Il vient de perdre son père. Il est très pauvre. On parle de le mettre en apprentissage, quand le hasard amène dans cette ville un certain M. Carpentier, chef d'institution à Paris, qui cherche de brillans sujets pour en faire des bêtes à concours. Étienne va s'offrir et se vendre à ce marchand de soupe. Il aura du moins une éducation intellectuelle. Il ne sera pas un ouvrier. La mort du père, la résolution de l'adolescent, son départ pour Paris avec le négrier, sa vie entre la pension où il est emprisonné et le lycée dont il suit les cours, les premiers froissemens de sa sensibilité, le premier éveil de son intelligence, c'est toute la matière de ce début de roman. L'éditeur de la *Correspondance*, après avoir mentionné la composition d'*Étienne Mayran*, parle de « réminiscences personnelles, mêlées aux souvenirs de la jeunesse de Julien Sorel. » Le jugement est l'écho de celui que j'ai entendu moi-même M. Taine porter sur cette œuvre. Il en parlait volontiers, tout en se refusant à la communiquer : « Je me suis essayé au roman, » me disait-il, « j'y ai renoncé. Je copiais Stendhal sans m'en apercevoir. » L'influence de *Le Rouge et le Noir* est évidente en effet dans le train du récit. C'est bien l'enton rapide et sec que Beyle a toujours cherché, avec les notations brèves, les formules ramassées d'un algebriste moral qui n'a pas le temps de s'attarder à des explications. A quoi bon? Il écrit pour les *happy few*, en homme qui sait la vie et sera

compris à demi-mot par des gens qui savent la vie. Même souci dans *Étienne Mayran* que dans *Rouge et Noir* de cacher l'émotion sous une ironie dirigée à la fois contre les coquins et contre leurs dupes. Même dureté voulue dans le soulignement des vilénies. Même froideur apparente sur un fond de sensibilité blessée et saignante. On relève jusqu'à des réminiscences littérales. Quand M. Taine écrit de son jeune héros : « Il était différent, ce qui est toujours dangereux, » il reproduit exactement une phrase de Beyle : « Julien ne pouvait plaire, il était trop différent. » Étienne prouve sa science au recruteur des héros de concours par un procédé identique à celui qu'emploie Sorel pour s'imposer aux Raynal. L'un explique du *César* à livre ouvert. L'autre récite des chapitres entiers d'une *Histoire Sainte*. Les ressemblances sont donc nombreuses. Je m'inscris pourtant en faux contre le jugement que j'ai rapporté. Si l'on y regarde de plus près, ces similitudes ne sont qu'extérieures. Par suite, elles ne préjugent rien sur l'originalité foncière du récit. De tels rappels sont inévitables dans un premier roman, un premier poème, une première comédie. L'artiste ne sait pas encore son métier, et il emprunte le métier du maître qu'il admire le plus. Seulement, et c'est le cas ici, quand cet apprenti a l'étoffe d'un talent personnel, ce métier d'un autre lui sert à énoncer des idées qui sont bien les siennes, à rapporter des observations directes et qui ne sont empruntées, elles, qu'à la réalité.

Ces observations abondent dans *Étienne Mayran*. Elles donnent à ce roman inachevé une haute valeur de document. Et d'abord, il nous initie à un milieu disparu, qui a pour nous cet intérêt capital : c'est celui où M. Taine a passé son adolescence et sa première jeunesse. On sait qu'il est entré, vers quatorze ans, dans une institution dont les élèves suivaient les cours du lycée Bourbon, aujourd'hui Condorcet. La maison où Étienne Mayran besogne étant située au Marais, il a dû fréquenter le collège Charlemagne. Bourbon et Charlemagne étaient, sous la monarchie de Juillet, époque où se déroule le récit, les deux grands lycées d'externes de Paris. Les pensions du genre de l'Institut Carpentier foisonnaient dans leur entourage. Elles ont leur place dans l'histoire de notre Université, et un peu dans celle de notre littérature. Beaucoup d'écrivains distingués de notre XIX^e siècle les traversèrent. Elles corres-

pondaient à un temps où le concours général entre les lycées de Paris était l'événement le plus considérable du monde scolaire. Ceux de ma génération se rappellent de quel ton leurs professeurs prononçaient les noms des grands prix d'honneur d'autrefois. *Etienne Mayran* fait revivre devant nous ces maisons d'éducation. Elles ne sont pas à regretter. L'atmosphère en est sinistre. En haut, un exploiteur féroce, dur négociant qui fait la traite des lauréats. Ils sont la parade brillante de son entreprise âprement commerciale. Sous les ordres de ce butor, peinent des professeurs dont l'enseignement consiste dans un dressage mental. Ils fabriquent des gagnieurs de prix comme des saltimbanques fabriquent des acrobates, en les déformant. Autour de ces maîtres, des élèves malheureux ou grossiers : les uns, ceux qui paient, paresseux, médiocres, précocement gâtés, les autres, — ceux que l'on paie, comme Étienne, du vivre et du couvert, — abrutis par cette *mécanisation* systématique de leur intelligence. De vie religieuse, aucune, qu'un formalisme vide et inefficace. De vie morale, pas davantage. Le respect de soi, cette vertu si belle dans le premier âge et qui fait d'un adolescent pur et fier une si noble fleur humaine, apparaît à ces polissons comme une pose et comme une sottise. Ce sont déjà des *potaches*, hideux terme d'argot qui désigne cette hideuse chose : l'enfant niais et flétri, cynique et innocent tout ensemble, que l'internat laïque produit nécessairement. Il y manque les deux outils nécessaires d'hygiène individuelle et collective qu'avaient entre leurs mains les inventeurs de l'éducation cloîtrée : la confession et la communion. Faisons la part du pessimisme naturel à l'imagination douloureuse de M. Taine. Il reste que si la peinture est poussée au noir, tous les traits portent la marque de la sensation directe. Oui, c'est bien là le cadre dans lequel il a grandi. Nous avons d'ailleurs un témoignage à comparer au sien et qui s'y raccorde avec une exactitude singulière, celui de Jules Vallès. La destinée a voulu que le futur membre de la Commune entrât comme élève dans la pension dont M. Taine faisait la gloire, — il avait eu le prix d'honneur de rhétorique au concours et il avait été reçu le premier à l'École normale, — au moment même où le futur auteur des *Origines de la France contemporaine* en sortait. Vallès a raconté, dans ce style, à la fois canaille et classique, déclamateur et gouailleur, qui est le sien, — mais quelle

patte par momens ! et quelle vigueur ! — l'existence qu'il mena dans cette usine à prix de concours. L'identité entre les eaux-fortes de *Jacques Vingtras* ou de *la Rue* et la gravure en taille plus douce d'*Étienne Mayran* est d'autant plus saisissante que jamais intelligences et sensibilités ne furent plus contraires. Certains épisodes se correspondent même bien étrangement. On pourrait les croire copiés l'un sur l'autre, n'était que M. Taine a rédigé *Étienne Mayran* quinze ans avant *Jacques Vingtras* et que Vallès n'a jamais eu connaissance du manuscrit de son glorieux aîné. Je citerai la scène du Concours général où Mayran ne remet pas de copie. Elle est très analogue à celle où Jacques Vingtras ne compose pas, lui non plus, entraîné par un voisin qui lui démontre l'inutilité absolue du succès. Le « Diogène crasseux de Charlemagne, » comme Vallès appelle son tentateur, pourrait figurer parmi les personnages silhouettés par M. Taine. Un maître de piano qui pleure sa détresse devant Étienne, donne des leçons, le jour, à vingt sous le cachet et, le soir, manie le bâton de chef d'orchestre dans un bal de barrière, aurait aussi sa place marquée dans la galerie des *Réfractaires*. J'indique cette comparaison aux curieux d'art littéraire, et je ne crois pas manquer de respect à la grande mémoire de M. Taine. Quoiqu'il ait défini Vallès « une vipère qui s'enorgueillit de son venin, » il appréciait *Jacques Vingtras*. La dernière note du dernier chapitre des *Origines* est consacrée à ce curieux livre dont il signale la portée. Il y avait retrouvé, sous le vocable falot de *Pension Leynagna*, le triste endroit qu'il avait peint lui-même sous le nom de *Pension Carpentier*. Mais à la peinture de Vallès, il manque cette poésie que M. Taine a su montrer dans *Mayran* : le sombre collègue ennobli soudain par le miracle d'une belle intelligence s'élevant de cet affreux terreau par la seule force du germe intérieur. Et que le miracle ait pu s'accomplir, qu'il ait été réel, M. Taine en fournissait, par sa seule existence, un indéniable témoignage. N'était-il pas sorti de chez les Leynagna et les Couturier avec l'étonnante maîtrise intellectuelle dont témoignent les lettres de sa vingtième année ? *Étienne Mayran* nous raconte le tout premier stade de ce développement.

III

Rien de plus intéressant, rien de moins souvent traité que ce thème, si riche pourtant en signification : l'adolescent qui commence à penser. Balzac l'a touché, avec sa supériorité habituelle, dans *Louis Lambert*. Le huitième chapitre d'*Étienne Mayran* peut être mis en regard de ce beau livre. Durant les sept premiers, M. Taine nous a montré dans son héros une volonté uniquement et une sensibilité. Entré à la pension Carpentier, comme je l'ai dit, donnant donnant, pour avoir des prix à la Sorbonne en échange de l'éducation, Mayran n'a travaillé, pendant tout un an, que par intérêt, ou mieux par point d'honneur. Dans ce garçon, fait à l'image de M. Taine lui-même, la maîtresse pièce est ce respect de soi que ses compagnons ignorent ou persiflent. Tout d'un coup, au cours des vacances qu'il passe presque seul à l'Institution, la faculté de réfléchir s'émeut chez l'enfant. Les étapes de cet éveil sont marquées avec une précision d'autant plus admirable qu'il s'agit là d'une existence de collégien. Les incidens sont de l'ordre le plus simple. Un élève d'une école primaire pourrait les traverser, — s'il était Hippolyte Taine. Une question s'était souvent posée au petit forçat du baigne Carpentier : « A quoi servent les études que je fais ici ? » Et il n'avait jamais su trouver qu'une réponse, positive et misérable : « A procurer de l'argent à mon patron. Si j'ai des prix, je lui sers de réclame. » Détail bien caractéristique et si *tainien* : un seul professeur avait intéressé Mayran, celui d'histoire. Par quoi ? Par un procédé de classification des dates et des événemens. « *Évidemment cela était utile, et il y avait quelque beauté dans un pareil ordre.* » Le goût du système est déjà né dans cet écolier, et aussi celui de l'observation. Il remarque un jour qu'un des compagnons de ses tristes vacances, un Espagnol de Manille, lit avec plaisir un livre de son pays. Autre détail non moins caractéristique et non moins *tainien* : ce tout petit fait provoque Étienne à des réflexions indéfinies, et qui aboutissent, à quoi ? à une méthode. Qu'il est bien l'épreuve enfantine du logicien qui devait un jour définir l'homme : un théorème qui marche ! Étienne se dit que la condition nécessaire, pour trouver de l'intérêt à la lecture d'un ouvrage étranger, serait donc de n'avoir

pas à chercher les mots. « Si simple que fût cette idée, *il l'avait trouvée tout seul, et partant, elle l'agita.* » Ces quelques mots sont, eux aussi, très simples, et ils vont très loin. Ils signalent le premier mouvement, encore incertain, puéril et rudimentaire d'un esprit qui va s'ouvrir, regarder les choses, juger par lui-même. Étienne continue : « Comment n'avoir plus à chercher les mots? » Il résout cette difficulté en appliquant à une langue dont il a besoin, la grecque, un procédé de classification mnémotechnique analogue à celui du maître d'histoire. Il faut le suivre construisant ses formules et les mettant en œuvre avec cette patience acharnée qui a permis au même cerveau de penser *l'Histoire de la Littérature anglaise et l'Intelligence, la Philosophie de l'art et les Origines de la France contemporaine.* Il dresse des tableaux de vocables en y inscrivant chaque mot et sa famille de dérivés. Il les apprend par cœur, et, avec cet aide-mémoire, déchiffre une page d'un livre. Peu à peu, dans son souvenir, la page se substitue au tableau mnémotechnique. « Elle revint tout entière, et la voyant se dérouler dans son esprit sans qu'il fût obligé de faire effort, Étienne la sentit. *Il lui sembla qu'il écoutait, non plus des mots écrits, mais des paroles prononcées.* » Le livre qu'il déchiffrait ainsi était un dialogue de Platon. L'adolescent devine confusément qu'en effet la page imprimée n'est qu'un signe. Derrière le texte aride, qu'il a perçu jusqu'ici comme une lettre morte, la vie se révèle. Son jeune esprit entre en communication avec la magnifique personnalité du disciple de Socrate. Derrière Platon, il entrevoit la Grèce, des façons d'être, d'agir, de sentir, si différentes de celles qu'il a rencontrées autour de lui, et cependant réelles. Je sais peu de morceaux dans l'œuvre entière de M. Taine, plus touchans de pathétique intellectuel que la description de ce pauvre petit collégien mal vêtu, mal nourri, prisonnier d'un sort précaire, et qui soudain découvre avec extase l'univers des idées. Aussitôt il s'y enferme, il s'y barricade contre l'autre univers, celui des hommes dont il a déjà tant souffert. De quel élan il se réfugie dans la pensée libératrice ! Mais sans lyrisme, et c'est le trait le plus original, sans déclamation. Il reste un clair et prudent bourgeois français qui continue de raisonner, même dans cette fièvre d'une révélation. Il en tire une philosophie, mais d'une utilité immédiate, et qui n'est pas très loin de celle de *Candide*, tant le célèbre : « Cultive ton jardin, » représente

le fond même de notre race. « Le train régulier des classes, les appels de la cloche, toutes les portions automatiques de sa vie lui semblaient maintenant commodes, après lui avoir été insupportables. *La pension était une mécanique qui lui était le souci des choses inutiles. M. Carpentier et les maîtres d'études étaient des domestiques excellents pour mener et pauser la bête. »*

Nous saisissons là, en un raccourci très net, l'origine de cet ascétisme qui fut celui de M. Taine. L'histoire de Mayran est son histoire. Il a trop vivement éprouvé, trop jeune lui aussi, le contraste entre la richesse, l'amplitude, la beauté du monde de la pensée, — de *sa* pensée, — et la pauvreté, la sécheresse, la laideur du monde de l'action, — celui du moins où pouvait s'exercer *son* action. De là cette adolescence ardemment, frénétiquement vouée à l'étude, puis cette jeunesse et cet âge mûr abîmés dans le travail. A peu près au moment où il composait *Étienne Mayran*, il faisait dire à son autre sosie, Graindorge : « Avoir un *alibi* ! En Orient, ils ont l'opium et le rêve. Nous avons la science. C'est un suicide lent et intelligent. » Traduisez cette phrase dont l'outrance voulue et paradoxale s'adapte au personnage artificiel du docteur en philosophie d'Iéna, devenu marchand de pores. Donnez au mot *suicide* sa haute signification de renoncement, de vie retirée et mortifiée. Vous y retrouverez la conception stoïque enveloppée dans les premières expériences d'Étienne Mayran, l'intelligence reconnue comme l'asile suprême où s'isoler et se défendre de l'universelle misère humaine. Quand M. Taine nous donnait des conseils, à nous ses cadets, c'était toujours dans ce sens qu'il nous dirigeait. Il nous recommandait de choisir un sujet d'étude et de nous y cloîtrer. Que c'est bien de lui, cette évocation de Mayran lisant et relisant la préface de son dictionnaire grec : « Elle n'était pas fort amusante, mais l'auteur y disait *je*, parlait de ses longues recherches, de sa patience, de ses yeux malades, et comme un prisonnier qui voit dans un coin une araignée tisser sa toile, Étienne éprouvait une sorte de sympathie à son endroit. » C'est que le jeu de la mécanique mentale devient intimement précieux par lui-même, s'il est vrai que comprendre soit l'unique moyen que possède l'homme d'apaiser « le sourd sanglot des funérailles intérieures. » Cette doctrine tenait si fort au cœur de M. Taine qu'il eut recours à elle dans les affres des derniers momens. Un

peu avant de mourir, il pria qu'on lui lût quelques pages d'un *Lundi* de Sainte-Beuve. Il voulut avoir, dans les ténèbres qui le gagnaient, une dernière impression d'une pensée méthodique et claire. On notera que le père de Mayran, à l'agonie, demande à son fils de prendre un volume de Voltaire, *Zadig*, et de lui en faire la lecture. « Comme Étienne entraît dans l'histoire des griffons, il s'aperçut que la couverture ne remuait plus... » N'est-il pas étrange que ce roman autobiographique s'ouvre sur une scène si pareille à celle qui devait, trente ans plus tard, terminer la vie de son auteur ?

IV

Pourquoi celui-ci abandonna-t-il brusquement un travail commencé avec tant d'amour, et dans lequel il justifiait le vieux proverbe : *fit fabricando faber* ? Le romancier grandissait en lui de page en page. Ce huitième chapitre atteste un étonnant progrès de métier sur le premier. Il semble qu'il y ait eu à cette soudaine interruption deux causes, l'une toute personnelle et sentimentale, l'autre toute critique et intellectuelle. Ce caractère évident d'autobiographie qui donne pour nous tant de prix à ce fragment a certainement troublé M. Taine. Il était, à l'égard de ses émotions même légères, d'une extrême susceptibilité. Il en avait une pudeur presque sauvage. Sur ce point encore, Étienne Mayran lui ressemble, comme l'inconnu vêtu de noir ressemble au poète, dans la sublime *Nuit de Décembre*. Avant de quitter sa petite ville de province, l'orphelin va pour dire adieu au tombeau de son père : « Le gardien du cimetière le regarda, et, *comme il ne voulait pas se donner en spectacle*, il s'en retourna... » Nous tenons le mot, un des mots de cette énigme : un Taine renonçant à finir un travail commencé. Il a eu l'horreur de se donner en spectacle, tout simplement. Il allait peindre Mayran non plus enfant, mais homme, non plus au collège et dans les puérités naïves de ses premières impressions, mais en plein courant de vie parisienne et dans la gravité des passions complètes. Ayant posé le personnage comme il l'avait posé, il devait ou bien « fausser son bonhomme, » pour employer un de ses mots favoris, ou bien se confesser à travers lui, comme Benjamin Constant s'est confessé à travers Adolphe,

Musset à travers Octave, Sainte-Beuve à travers Amaury. Il ne voulut ni du mensonge qui répugnait à sa scrupuleuse probité d'artiste, ni de cette confession qui offensait en lui un si profond instinct. Je le vois, dans sa chambre de jeune homme, relisant ces premières pages, allant et venant, entre son piano et sa bibliothèque, puis, tout d'un coup, ouvrant son tiroir, y ensevelissant son manuscrit et se mettant à sa table pour se tracer un « nouvel ordre systématique d'études, qui lui saisisse l'esprit comme un engrenage. » Il avait vis-à-vis des aventures et des émotions d'Étienne Mayran pris le parti qu'Hamlet conseille à Horatio : « Le reste est silence. »

Il l'aurait pris ce parti, même s'il avait passé outre à ce scrupule, et cela pour une raison d'un ordre bien différent. Moi qui ai tant discuté avec lui sur l'art du roman, je me rends compte que tout ce début d'*Étienne Mayran* est exécuté d'après une formule très opposée à celle qu'il considérait comme seule valable. Lui, l'écrivain le plus volontaire que j'aie connu, il a composé ces huit chapitres avec les portions inconscientes de son génie. Ils se sont faits en lui au rebours de toutes ses théories d'art. En relisant ces pages, il a dû les condamner, non point seulement parce qu'il les trouvait peu originales et trop intimes, mais surtout parce qu'elles répugnaient au principe fondamental de son esthétique, celui sur lequel je ne l'ai jamais vu varier : l'objectivité absolue du récit. Pour M. Taine, la première qualité du romancier était de créer des personnages vivans. C'est de nouveau une formule à traduire. Voici, résumées assez exactement, je crois, ses idées sur ce point de doctrine littéraire. L'art étant, par définition, la nature imitée, demandons-nous : « Comment un personnage vivant se présente-t-il à nous dans la réalité ? Comment le connaissons-nous ? » Par des actes, des gestes, des paroles. Imiter la nature, c'est donc montrer des individus qui agissent, qui gesticulent, qui parlent. L'artiste les montrera d'autant mieux qu'il s'effacera davantage. M. Taine empruntait une métaphore à la chirurgie pour louer les romanciers qui lui paraissaient s'être ainsi le plus complètement identifiés avec leurs héros, au point de ne plus s'en distinguer : Tourguenief, Flaubert, Maupassant : « Ils ont su couper le cordon ombilical, » disait-il. Dans son opinion, ces écrivains occupaient le premier rang. Il avait pour eux la même partialité que pour les peintres dont il pouvait dire son autre mot favori : « Leurs

figures tournent. » Il entendait par là que les choses et les gens existaient, dans les tableaux de ces maîtres, comme des objets concrets. Ce relief physique ou psychologique lui semblait la condition essentielle d'une création d'art ou de littérature. Il avait pour M. Léon Bonnat, par exemple, la même admiration que pour Flaubert, pour les mêmes motifs, et il l'exprimait dans les mêmes termes. Les lecteurs d'*Étienne Mayran* constateront dès le premier chapitre combien l'auteur reste au contraire étroitement mêlé au récit, à la narration, combien il est présent. Derrière les moindres mouvemens d'âme du héros, le commentateur apparaît, les démontant, les expliquant, les interprétant. Ce n'est pas la vie que vous avez devant vous. C'en est une image, reflétée dans le plus magnifique cerveau de philosophie, mais une image. Ainsi en a jugé l'auteur lui-même, et il s'est arrêté dans sa besogne, se considérant, lui, comme incapable de l'exécuter autrement, et la considérant, elle, comme trop peu conforme au *canon* qu'il s'était fixé pour le roman, comme jadis Polyclète pour la sculpture.

Cette esthétique du roman est très spécieuse. Elle est séduisante. Est-elle exacte? Je ne le crois pas. Elle a pour premier défaut d'être démentie par les faits, comme tout à l'heure l'hypothèse sur la spécificité des genres. *Adolphe* est un admirable roman, et c'est le moins objectif des livres. Que dire de *Volupté*, de la *Confession d'un enfant du siècle*, de *Mademoiselle de Maupin*, de *Sylvie*? Je cite au hasard parmi les chefs-d'œuvre de cet art. Aucun auteur a-t-il introduit dans ses récits plus de commentaires que Balzac? Il ne met pas en scène un financier, un homme d'État, un négociant, un journaliste, sans vous exposer, à cette occasion, sa théorie du crédit et du gouvernement, du commerce et de la presse. Et qui vous donne davantage cette impression que « c'est arrivé, » comme dit expressivement le gros public? Ce boniment sert à la crédibilité de la fiction. Balzac en est la dupe tout le premier, et il vous emporte à sa suite sans que vous puissiez vous débattre contre son emprise. En regard de ces livres qui vont et viennent, qui bougent et qui respirent, comme des êtres, *Madame Bovary*, ce chef-d'œuvre de la formule objective et que M. Taine admirait tant, semble un tableau de nature morte. Quel est le personnage le plus vivant de ce merveilleux et froid récit? Homais, celui que l'auteur portraiture avec la plus complaisante ironie, et la

plus personnelle, celui qu'il juge et qu'il raille, qu'il abomine et dont il se gausse. C'est qu'aussi bien la conception du roman, professée par M. Taine et par Flaubert, repose sur une analyse incomplète. Un roman n'est pas de la vie représentée. C'est de la vie racontée. Les deux définitions sont très différentes. La seconde est, seule, strictement conforme à la nature du genre. Si le roman est de la vie racontée, il suppose un narrateur. C'est, si l'on veut, un témoignage et qui implique deux choses : une réalité que l'on atteste et un témoin qui l'atteste. — « Soit, » répondent les partisans de l'objectivité absolue, « mais plus un témoin s'efface devant la réalité dont il est le garant, plus son témoignage prend de la valeur. » C'est là jouer sur les mots. Dites qu'un témoin doit subordonner toutes ses facultés à l'objet de son témoignage. Soit. Mais, en les subordonnant, il les emploie. Il n'est pas un miroir impassible, il est un regard qui s'émeut, et l'expression même de ce regard fait partie intégrante de son témoignage. Elle en affirme la sincérité. C'est pour cela que les deux maîtres du roman au XIX^e siècle, Balzac, je viens de le dire, et, avant lui, le puissant Walter Scott, ont toujours construit leurs livres avec ces deux éléments : une matière très importante, très solide, très significative, et, pour traiter cette matière, la mise en jeu de toutes leurs facultés. Ils se sont étalés dans leurs œuvres, librement, abondamment. Ils s'y sont avoués, affirmés, proclamés, tels qu'ils étaient : celui-ci un homme de lettres parisien, avec tous les bohémianismes de mœurs, toute la variété incohérente de milieux que ce terme représente, — celui-là, un châtelain d'Écosse, avec les forts préjugés et les saines étroitures d'un grand seigneur rural. Ni l'un ni l'autre n'a cherché à effacer sa personnalité, effort qui eût mutilé leurs visions. Ils ont l'un et l'autre cherché à l'utiliser. De là chez eux cette opulence et cette aisance qui sont aussi les qualités des grands mémorialistes : un Saint-Simon, un Marbot. Ceux-là non plus ne se sont pas souciés de s'effacer ; mais ils ont su, comme Scott et Balzac, trouver le point d'équilibre où les traits personnels que découvre le témoin, achèvent la signification du témoignage. Pour avoir, au contraire, sacrifié d'une manière systématique cet élément personnel à l'autre, les maîtres du genre objectif, Mérimée en tête, Tourguenef ensuite et Flaubert, ont perdu cette aisance. Il y a un peu d'artifice même dans leur simplicité. *Colomba, Pères*

et *Enfans*, *Madame Bovary* sont des chefs-d'œuvre aussi, mais trop nettoyés. Vous cherchez en vain le jaillissement, et ce parfait naturel qui, chez Balzac, se traduit en verve, et chez Scott en bonhomie. Ces artistes tout objectifs sont tendus et bien près d'être desséchés. Un je ne sais quoi manque à leurs créations les plus réussies. Ce je ne sais quoi, c'est la libre expansion d'eux-mêmes.

M. Taine serait-il arrivé, dans cette autobiographie d'*Étienne Mayran*, à ce point d'équilibre? Nous aurait-il donné, en achevant ce récit, le témoignage complet qui montre, tout ensemble, un coin de vie humaine, et l'esprit où ce coin de vie humaine s'est pensé? La question reste sans réponse. Qui pouvait, mieux que lui, traiter ce thème : l'histoire de la sensibilité d'un grand intellectuel dans le Paris d'après 1850? Ce beau sujet comportait bien cette manière mixte qui est celle de ce début, où l'explication accompagne l'évocation. Le philosophe artiste des *Notes personnelles* ne s'était pas trompé, en entrevoyant dans une telle œuvre, d'idéologie à la fois et de passion, la synthèse désirée de ses tendances contradictoires. Mais ces tendances étaient si fortes qu'au moment même où cette synthèse allait se produire, leur contradiction a éclaté plus violente encore. Le philosophe se mit soudain en conflit avec l'artiste et le paralysa. Le théoricien jugea le créateur et lui défendit de continuer. *Étienne Mayran* fut relégué dans un coin de l'atelier, comme une de ces ébauches où la promesse de la vie tressaille déjà, — et qui ne vivront jamais. Tels ces morceaux de marbre touchés un instant par le ciseau d'un Michel-Ange et sur lesquels s'est posé, sans s'y arrêter assez longtemps, le souffle du génie. Si mon culte passionné pour la pensée de M. Taine ne me trompe pas, ces huit chapitres inachevés doivent faire regretter la décision de leur auteur à tous les fidèles de ce beau genre du roman. M. Taine, s'il se fût livré aveuglément à « son démon, » — c'était la formule chère à Goethe, notre commun chorège, — eût terminé ce récit. Cette première tentative l'eût conduit à une seconde, et, je n'en doute pas, il eût créé un type nouveau de fiction, comme il a créé depuis un type nouveau d'histoire. Je vois en esprit les quatre ou cinq livres qu'il eût composés ainsi. J'en pourrais dire, me semble-t-il, et la matière et la facture. J'avoue ne pas me consoler que le grand écrivain se les soit interdits par un préjugé d'esthétique qui était une des formes de son esprit de

système, et aussi de sa modestie. On ne dira jamais combien ce maître regretté fut réservé dans ses appréciations de lui-même. Il y apportait cette candeur dont parle le poète antique :

Albi, nostrum sermonum candide juler...

Il refusait de se placer au rang qu'il considérait comme le plus désirable : celui des créateurs d'âmes. La magistrale esquisse que la *Revue* publie aujourd'hui prouvera qu'il avait tort.

PAUL BOURGET.

PREMIÈRE PARTIE

I. — LA SECOUSSE

Le premier souvenir précis d'Étienne Mayran était celui du jour où il avait eu quatorze ans; mais ce souvenir lui revenait dans une lumière vive, si intense, que, quinze ans après, il voyait les moindres détails de cette journée comme présents, un à un, avec la couleur des objets, avec les physionomies des gens et leurs gestes.

Il était à peu près deux heures du matin. La vieille servante vint le secouer pour le faire sortir de son lit. Il ouvrit les yeux, tout effaré, devant cette figure dépeignée, ahurie, qui faisait saillie dans la clarté jaune de la chandelle : « Monsieur Étienne, votre père est bien malade ; » elle éclata tout d'un coup en sanglots, « mettez votre pantalon, venez vite, le clergé est là. » Il s'habilla machinalement, à la hâte, et elle l'aidait à enfiler ses manches. « Est-ce qu'il est bien malade ? » dit-il. Il ne comprenait pas trop ce que ces mots voulaient dire, et descendit comme un homme qu'on pousse à l'eau et qui ne sait pas où il va tomber.

Au bas du petit escalier noir, la chambre lui apparut tout d'un coup pleine de lumière. Au milieu, le curé en surplis blanc, et à côté de lui l'enfant de chœur tenant d'une main la fiole d'huile, de l'autre se frottant les yeux, car lui aussi avait été éveillé en sursaut. Ce curé de village, cet enfant avec ses gros souliers et ses mains sales, faisaient tache dans cette chambre

si élégante et toute mondaine. Le père d'Étienne les arrêta d'un geste poli, pria l'abbé de ne point prendre tant de peine, lui indiqua un fauteuil, l'invita à se chauffer et lui parla du temps qu'il faisait. Après quoi, il appela Étienne, lui sourit affectueusement en lui prenant la main et lui dit : « Étienne, il faut tâcher de ne pas être trop triste. Cela ne sert à rien et cela salit des mouchoirs ! Travaille bien, mon pauvre bonhomme, c'est le moyen d'acheter des biftecks et de ne pas devenir poitrinaire. — Monsieur l'abbé, permettez-moi d'être impoli, je voudrais rester seul avec Étienne pendant ma dernière demi-heure. Va-t'en, Catherine, tu peux passer chez l'imprimeur et commander les lettres de faire-part. »

Avec sa courtoisie exquise il avait l'air si commandant que tout le monde lui obéit. Il dit à l'enfant de prendre un volume de Voltaire, *Zadig*, et de lire tout haut. Cela dura une demi-heure ; chaque fois qu'Étienne tournait la page, il regardait son père et voyait le léger mouvement de la respiration qui remuait le drap. Il lisait sans trop trembler, car dans cette chambre il n'y avait rien de triste. Des pastilles parfumées achevaient de brûler sur un vase. Des verveines rouges et bleues se penchaient gracieusement sur la cheminée, et il y avait un feu gai dans l'âtre. Comme Étienne entrait dans l'histoire des griffons, il s'aperçut que la couverture ne remuait plus et que son père avait les yeux clos, la bouche ouverte. Il s'arrêta de peur de le réveiller. La bonne rentra à ce moment et dit avec un sanglot : « Il est mort. » Non qu'elle fût très affligée, elle n'avait qu'un an de service, mais ses moindres émotions faisaient éclat, comme il arrive aux gens du peuple. Cependant elle fut bonne pour le petit, et le voyant inerte, les yeux grands ouverts, elle le ramena dans sa chambre et le veilla jusqu'à ce qu'il s'endormît.

Il eut d'étranges rêves et cria plusieurs fois pendant son sommeil. Le matin, en s'habillant, il frémissait comme s'il avait eu la fièvre. La servante, par compassion, lui avait choisi une côtelette plus grosse, elle n'avait pas bu comme d'habitude au goulot de la bouteille de vin. Mais son gosier était serré, et il ne voulait pas même essayer de manger et de boire. Il approcha plusieurs fois de la porte de la chambre où était son père, mais ses jambes se raidissaient quand il était sur le seuil, et il n'osait tourner le bouton, frémissant à l'idée du bruit qu'il allait faire.

Il regardait, longuement, les raies du bois fendillé, les petites gerçures du vernis écaillé, songeant que son père avait parlé plusieurs fois de le faire repeindre, mais qu'il ne l'avait pas fait à cause de l'odeur. Il suivait alors les moulures qui montaient en carré sur toute la bordure de la porte, avec une telle véhémence d'attention concentrée et involontaire, qu'il lui semblait que la porte se mouvait d'elle-même et que l'encadrement ondoyait comme un ver qui se tortille. Il monta et descendit ainsi plusieurs fois pendant la matinée. Vers une heure, Catherine vint le prendre et l'emmena jusque chez le maître d'école où il étudiait. Cet homme lui fit quelques phrases banales, et eut enfin le bon sens de le laisser seul dans un coin de son jardin. Étienne essaya de chercher des coquilles dans le sable de l'allée, et de ranger celles qu'il trouvait en zigzag sur le banc. Il traçait aussi des chiffres, et continua de cette façon, comme un idiot, tout l'après-dîner. Le magnifique ciel bleu luisait sur sa tête et les flèches du soleil d'automne venaient obliquement s'enfoncer dans l'herbe humide, mais il était inquiet et oppressé, et se sentait aussi mal à l'aise que par un jour d'orage, quand le tonnerre est dans l'air et que les nuages noirs rampent aussi bas que la cime des arbres. Il songea à dormir, et cette pensée seule lui fit horreur. Il voulut questionner le maître, mais cette idée lui fit plus de mal encore. Il voulut pleurer, et il ne put pas. On le reconduisit le soir à la maison, et sa bonne le coucha encore. Cette fois, il s'assoupit d'abord et ne rêva plus. Le poids des songes sourds et de la terreur anxieuse qui l'avaient harassé tout le jour était trop fort pour sa machine frêle.

Vers dix heures du matin, les huit ou dix personnes notables auxquelles M. Mayran avait envoyé sa carte en arrivant dans le pays, entrèrent dans le petit salon qui était à côté de la chambre du mort. Étienne fut amené et vit des figures ennuyées qui n'osaient pas le paraître. Ils le saluèrent, ce qui lui parut singulier, car il était trop petit pour avoir jamais reçu des saluts. Ils se tenaient debout par convenance et ne parlaient pas. De temps en temps, quelqu'un d'entre eux toussait pour se donner un maintien, et le parquet criait lorsqu'il portait le poids du corps d'une jambe sur l'autre. Le maire, gros homme rase de frais et qui s'était fait des balafres avec son rasoir, voulut lui adresser la parole et même se moucha afin de mieux trouver ses

idées ; mais ne sachant ce qu'on pouvait dire à un enfant, il se contenta de tousser plus fort en frottant la manche de son habit où il y avait une mouche de boue. Cela dura ainsi trois quarts d'heure. Étienne, immobile au coin de la cheminée, avait fini par baisser les yeux, n'osant regarder ces hommes si grands et qui avaient l'air si morne. Cependant il essayait de demeurer ferme, car il sentait qu'il avait un devoir à remplir et, au milieu de tant d'impressions physiques, ce fut là sa première émotion morale. Bientôt on entendit le béglement des chantres, et la procession se mit en marche. Le maître d'école, par pitié, lui prit la main, et il se laissa faire pendant tout le trajet et à l'église aussi, se levant et s'agenouillant selon qu'on le poussait. Il sentait vaguement qu'il était arrivé quelque chose de très étrange, car tout le monde avait les yeux sur lui. Il se disait : « Mon père est mort, » et se reprochait de ne point être plus triste. Il comprenait qu'il aurait dû pleurer et qu'on regardait ses yeux pour y chercher des larmes. Il pensa bien à tirer son mouchoir pour faire semblant de s'essuyer, mais il eut horreur de cette comédie. Du reste, en ce moment et malgré lui, ses idées s'en allaient loin du mort. Il lui semblait que les lumières d'argent, qui vacillaient sur les chandeliers, lui entraient jusqu'au fond des yeux. Le bruit des cuivres le secouait horriblement, et l'odeur humide du parvis le prenait à la gorge. Néanmoins, il se tint assez bien sur ses pieds et marcha à sa place derrière le cercueil, jusqu'au moment où l'on approcha du cimetière ; mais là, le vent qui bruissait dans ses oreilles fit une harmonie si lugubre avec les piétinemens du cortège, les conversations brisées, les voix chevrotantes qui psalmodiaient le service, que tous ses nerfs s'ébranlèrent par contagion. Il pleura tout haut et vit que ses voisins le considéraient avec plus de compassion qu'auparavant. Cela lui fit honte, car il ne se sentait pas plus affligé dans le cœur que tout à l'heure à l'église. Il s'appela menteur et essaya de se faire, mais l'accès physique devint plus fort et, sans le vouloir, il poussait des cris en trébuchant parmi les pierres. La grosse clé du sacristain grinça dans la serrure, et la barre qui tenait la porte s'abat tit en résonnant sur le sol. Ce bruit aigre lui déchira les oreilles, ses dents claquèrent ; comme il enjambait la marche d'entrée, il s'affaissa évanoui.

II. — L'ÉVEIL

Il passa les dix jours qui suivirent chez le maître d'école, assez bien soigné, et libre d'errer et de rêver à sa volonté dans le jardin. Cependant le juge de paix délégué par le tribunal examinait les papiers de succession et, à défaut de parens, tâchait de former avec les voisins un conseil de famille. J'ai tort de dire qu'Étienne rêva, il réfléchit. Cette grande secousse subite avait fait sortir sa pensée des langes où elle gisait emmaillotée. Pour la première fois de sa vie il jugea et délibéra, et sans s'en douter devint homme.

Son père, égoïste très spirituel, n'avait pensé qu'à manger sa fortune agréablement; il était allé ainsi jusqu'au bout, sans compter, parce que les comptes font mal à la tête, et sans trop s'inquiéter de son fils, parce que l'inquiétude fait mal aux nerfs. Les jours de conscience, il se disait qu'il faut bien vivre et qu'après tout un homme se tire toujours d'affaire. Comme il avait horreur du métier de cuistre, il s'était bien gardé, quoique fort instruit, de devenir le précepteur de son fils. Selon lui, un précepteur est un manœuvre qui décrotte un esprit comme un savoyard nettoie les bottes : il avait remis Étienne au maître d'école comme à un domestique littéraire payé trente francs par mois. A la fin de chaque mois, il faisait venir l'enfant auprès de sa chaise longue, lui disait d'ouvrir César, lequel fut un coquin si distingué, comme chacun sait, et à ce titre a gagné les sympathies de tous les honnêtes gens. Il obligeait Étienne à lui lire du premier coup en français une page latine, se moquait de lui quand il bronchait dans sa traduction, et lui disait avec son ironie sérieuse : « César est devenu maréchal de France, c'est qu'il n'a jamais fait de contresens dans les versions. » Parfois il riait en écoutant les beaux massacres du grand capitaine et disait qu'il n'y a rien de tel pour être admiré des hommes que de leur prodiguer les coups de canne. Du reste, son ton était doux, rien ne lui était plus désagréable que d'élever la voix. Il se croyait alors parmi des charretiers, ou dans un estaminet de province; même avec son fils il éprouvait le besoin d'être poli. De plus, il ne le forçait point à rester collé sur son pupitre et trouvait fort bon qu'il allât chercher de la santé et des sensations au grand air. Étienne avait profité de la licence, et comme

de naturel il était solitaire et qu'il avait vécu un peu en sauvage, il était demeuré *primitif*, exempt de calculs et de convoitises, mal à son aise dans la société des autres enfans, n'ayant point de plus grand plaisir que de clapoter les pieds dans l'eau sur les cailloux polis de la rivière ou de guetter les lapins, qui, le soir, la queue droite, rentraient dans les taillis.

Les comptes faits et les dettes payées, il se trouva qu'Étienne, pour tout patrimoine, avait 1417 francs et des centimes. A ce propos, il entendit des termes de procédure fort beaux et des discours qui duraient une heure. Il remarqua que dans ces discours on répétait trente ou quarante fois la même chose. On les faisait devant lui, tout haut, sans l'interroger, parce qu'à sa mine froide et à son silence on le jugeait tout endormi. Les fournisseurs grondaient à tant de retards. Le maître d'école disait de sa voix rogue : « Vous me donnerez bien quarante sous par jour, il y a le lit, la chambre, le feu et la chandelle ; il boit du vin comme nous et il a beau paraître petit, il mange comme un homme ; vrai, ce n'est pas trop, demandez à la mère Miron, l'aubergiste, qui prend 25 sous par nuit sans la bougie. » Et sa femme brandissant une écumeoire, en manière de confirmation, disait avec sa vélocité de commère : « Vrai, monsieur le juge, à 40 sous nous serons à ressort. Et je ne vous compte pas le temps que je donne pour lui raccommoder ses bas et lui blanchir ses collerettes ; ces enfans de riches, cela coûte les yeux de la tête ; mais à présent, s'il n'est plus riche, comment est-ce qu'il va faire ? Il faudra donc le mettre en apprentissage. Chez Chaudron l'ébéniste ou chez Pierrot l'horloger ? En voilà des états doux, et qui n'abîmeront pas trop nos petites menottes ! Mais c'est tout juste si avec ses 1400 francs il ira au bout de son apprentissage. D'autant qu'il faut écorner le magot pour les frais de succession, et le gouvernement mange gros ; les croquemorts aussi, le sacristain, les gens de l'église et du cimetière. Quand il aura ses vingt ans, bien sûr qu'il n'aura pas de quoi payer un homme. Tiens, tiens, il n'a pas autant de foin dans ses bottes que mon petit François. Ma foi, je ne sais pas trop pourquoi on le laisse encore avec sa veste de drap fin et ses bottines ; c'est trop cher pour lui à présent : il vaudrait mieux le mettre en blouse. Qu'en dites-vous, s'il vous plaît, monsieur le juge ? Si vous voulez bien, nous nous accommoderons de ses jolies affaires neuves, pour mon petit qui a juste un an de

moins ; cela nous fera un habit de première communion en rétrécissant les manches. Nous vous demandons la préférence, monsieur le juge ; mon mari fait toutes les écritures de monsieur le maire et de monsieur le curé, de sorte que, si vous voulez, il aura pour lui tout le conseil de famille. Nous paierons bien, puisqu'il nous doit déjà, cela rabattra d'autant sur ses dépenses. Allons, allons, mon garçon, on ne regarde pas comme cela avec des yeux écarquillés ; c'est pour ton bien ce que je dis là. Je suis sûre que tu seras un vrai ouvrier et que, tout monsieur que tu étais, tu pousseras la varlope aussi raide qu'un autre. Voilà ma soupe qui brûle. Votre servante, monsieur le juge, nous recauserons de cela, s'il vous plaît. »

Étienne s'aperçut dès le soir qu'il était pauvre. Du vivant de son père, on l'appelait M. Étienne ; depuis l'enterrement, on ne l'appelait plus qu'Étienne tout court ; on le tutoya, et on le servit à table après tout le monde, même après le petit François. Le diner fini, la femme lui dit d'ôter sa veste pour une minute et la mit sur le dos de François, en lui disant de marcher dans la chambre. François, avec son visage rougeaud, ses oreilles en éventail et son nez en trompette, avait l'air d'un singe habillé ; elle battit des mains en criant : « C'est qu'il a tout à fait l'air d'un monsieur. » Le père, cependant, posant sa plume sur son oreille, contemplait son fils avec orgueil, et tous deux oubliaient Étienne qui était allé s'asseoir dans un coin de la salle et qui avait froid. Sur ces entrefaites, un grand et gros homme entra d'un air magistral, enveloppé dans une ample redingote et portant haut la tête. Il avait le teint bilieux, le nez barbouillé de tabac, quelque chose d'épais et de malsain dans toute sa personne, mais ses petits yeux gris luisaient, remuaient avec une avidité et une finesse de négociant. Tout le monde fut sur pied en un instant pour le recevoir, non seulement avec respect, mais encore avec vénération. On alla chercher la grande bergère de velours jaune qui trônait au beau milieu du petit salon d'apparat. On la posa en face du feu, on jeta une brassée de bois sur les brandons qui s'éteignaient, on s'empressa pour le débarrasser de son chapeau et de sa canne, on lui offrit tous les rafraîchissements connus, en commençant par l'eau, en traversant le cidre, pour aller jusqu'au vin. Le maître d'école, pliant en deux son échine, se tenait à côté de lui avec un sourire tendre, et la femme, voltigeant dans la chambre, essayait de lui

persuader qu'il n'avait point diné à l'auberge, et qu'il ferait bien d'accepter une fricassée de lapin. Tous deux lui disaient « mon cousin » à pleine bouche, et semblaient trouver dans ce mot une harmonie délicieuse. Enfin, avisant François qui s'était fourré sous la table, ils le prirent au collet, l'amènèrent devant le grand personnage, le poussèrent bon gré mal gré jusque dans ses genoux, en lui disant : « C'est ton cousin, François, embrasse donc ton cousin. Mon cousin, c'est votre petit François qui est si content de vous voir. » Le cousin, cependant, tranquille comme un Dieu d'Homère, écartait François, croisait ses deux mains sur son ventre, tournait ses pouces, et subissait le torrent de prévenances avec la sérénité d'un homme qui laisse couler l'eau.

Enfin il parla, et je vous prie de croire que nul ne fut assez osé pour l'interrompre. La vérité est qu'en ce moment il s'entretenait lui-même, et mettait tout haut de l'ordre dans ses idées, sans s'inquiéter autrement du couple qui l'écoutait bouche béante : « Mauvais pays ! Qu'est-ce que je suis venu faire dans ce département de dindons ? Rien chez les curés, rien dans les écoles, 300 francs en frais de voyage ; personne pour faire les affiches et surveiller la cuisine. Ma rentrée sera mauvaise, et Marroy mon rival, cet être sans repos avec son directeur des études, se démène comme un diable dans un bénitier. »

Il se tourna vers le pauvre maître d'école, d'un ton sec, magistral, avec l'autorité d'un Parisien, chef d'institution, riche, à gros ventre et à breloques, il lui dit ce seul mot :

— As-tu quelqu'un ?

— Qu'est-ce qu'il vous faudrait, mon cousin ?

— Un garçon de bonne volonté, treize ou quatorze ans, piocheur, bonne mémoire, sachant du latin, prêt à mordre au grec, pas de parens à Paris ; pas de sortie les dimanches, pas de vacances ; s'il y a deux prix au concours à la fin de l'année, de ma part, pension complète ; l'habillement pour un accessit en plus ; dix sous par semaine, s'il en a deux. Ses volumes de prix lui resteront, et je fournirai le papier, les plumes, l'encre et les livres.

— Mais c'est superbe, cela ! Si vous vouliez, François ferait bien votre affaire.

— François est une oie.

— Oh! cousin!

— François tient de son père. Tu n'as personne d'autre?
Bonsoir.

Il prit sa canne, agita sa main majestueusement en signe d'adieu et sortit accompagné de la femme qui, une lanterne à la main, le reconduisit avec la déférence convenable jusqu'à l'hôtel.

Étienne fut obligé de reprendre sa veste, car on ne songeait plus à la lui rendre : il la reprit machinalement, tant sa tête était remplie et comme obsédée de pensées nouvelles et violentes. Il avait senti comme des coups de fouet toutes les paroles dures de ses hôtes, et avait compris que les gens de loi ou d'affaires ne le regardaient que comme un embarras ou comme un butin. Ses oreilles avaient été désagréablement agacées par les cris de la femme; il lui semblait que, depuis huit jours, il vivait parmi des chiens et des chats grognons et malfaisans. Ces mains crochues tendues vers le profit, ce patelinage bas, ces façons tour à tour rudes ou serviles, ces visages grimés ou déformés par les préoccupations du métier, cette domination incessante du pot-au-feu et de l'argent, lui semblaient un rêve pesant et malsain; il pensait à la jolie chambre de son père, tendue de bleu, éclairée par le doux reflet des lampes, à cette fine figure moqueuse, à cette voix tranquille dont toutes les paroles étaient si bien dites qu'il avait plaisir à les entendre, même quand elles s'employaient à le railler. Il imagina les bourrades des apprentis ébénistes qui le soir, en sortant, s'allongeaient des coups de poing et des gros mots dans la rue, et décida qu'il fallait tout faire pour être un homme comme son père et pour vivre plus tard avec d'autres hommes que le maître d'école et les apprentis.

Il ne dormit pas de toute la nuit et, le matin à six heures, il s'habilla le plus promptement qu'il put, sortit sans rien dire à personne et alla demander à l'hôtel le gros monsieur qu'il avait vu la veille au soir. Son cœur battait de toute sa force lorsqu'il entra dans la chambre où celui-ci déjeunait, étalé sur un fauteuil et roulé dans une robe de chambre. Il avança jusqu'à lui sans savoir s'il pourrait parler, car les murs de la chambre vacillaient autour de lui, et les paroles restaient dans son gosier. Néanmoins, il fit un effort et dit : « Je m'appelle Étienne; mon père est mort il y a dix jours; je veux aller à Paris dans une

grande pension ; j'ai entendu ce que vous disiez hier, voulez-vous me prendre dans la vôtre ?

— Hum ! Mon ami, sais-tu quelque chose ?

— J'apprendrai.

— Comme il dit cela ! Apprendras-tu le grec en dix mois, de façon à gagner un prix au Concours ?

Étienne réfléchit, il ne voulait rien dire de faux ou dont il ne fût sûr. Au bout d'un instant, il reprit :

— Y a-t-il quelqu'un qui ait appris le grec en dix mois ?

— Oui, Rollet, prix d'honneur, institution Barret, premier élève entré à la fois à l'École normale et à l'École polytechnique. En feras-tu autant ?

— J'en ferai autant.

— Comment sais-tu cela ?

— Parce que je travaillerai plus que lui.

Sur ce mot, M. Carpentier regarda attentivement Étienne, qui se tenait droit, la tête haute ; des gouttes de sueur suintaient à la racine de ses cheveux, et sa voix était rendue vibrante comme celle des somnambules. « Ce garçon a du ressort, » dit le négociant, et il pensa qu'il pourrait bien accepter l'offre ; c'est pourquoi il parut la rejeter fort loin.

— C'est très joli à dire, mais je connais ces phrases. Qu'est-ce que tu sais ?

— Mon père me faisait lire César, j'ai le livre dans ma poche, je traduirai si vous voulez.

M. Carpentier prit le volume, s'assura qu'il n'y avait point de version entre les lignes, ouvrit dans un des chapitres que d'habitude on n'explique pas et montra du doigt un passage. Étienne lut du premier coup, en français, avec une facilité qu'il n'avait jamais eue ; il lui semblait que quelqu'un, tout bas, lui soufflait les phrases. Deux ou trois fois, M. Carpentier reprit le livre, choisissant un autre morceau pour s'assurer qu'il n'y avait pas de fraude. Étienne lisait toujours aussi couramment, saisissant d'un coup tout le fil des idées, devinant le sens, donnant le ton et l'accent ; pour la première fois de sa vie, il arrivait à cette subite concentration involontaire de forces et d'efforts qu'on appelle l'inspiration. L'autre crut d'abord qu'il récitait une leçon apprise ; mais les intonations étaient si naturelles qu'on ne pouvait s'y méprendre ; nul doute, il inventait les phrases à mesure qu'il les disait. Rien de plus étonnant

pour un homme habitué à entendre les écoliers psalmodier leurs versions comme des serinètttes. « Voilà un magasin de prix, » se dit-il, et, savourant d'avance les belles réclames qu'il pourrait insérer dans les journaux, il eut envie d'embrasser Étienne. Mais on se contient quand on est homme d'affaires. Au lieu de s'élançer hors de son fauteuil, il s'y rallongea sans faire de bruit et se mit à bâiller très visiblement.

— Ce n'est point mal, mais il y a des négligences dans le français. D'ailleurs, j'ai de grands frais, un prix est toujours incertain; on trouve des écoliers payans qui gagnent des prix tout comme les boursiers, et ma règle est de ne pas courir de risques.

— Il n'y a pas de risques pour vous. Le juge de paix a dit hier que j'ai quatorze cent dix-sept francs.

L'affaire devenait bonne. M. Carpentier éteignit l'éclair de ses yeux gris, se moucha tout à loisir et reprit d'un air paterne :

— Mon jeune ami, vous faites bien d'aimer les lettres. Pour moi, je les adore; quelque part que j'aille, j'ai toujours un auteur classique dans ma poche; et je le mets le soir sur ma table de nuit, pour en lire une page avant de m'endormir. Puisque vous m'avez écouté hier, vous savez que je suis disposé à encourager les bonnes études, et je ne refuse pas de faire des sacrifices si vous êtes reconnaissant!

— Je ne vous serai pas reconnaissant, et je ne demande pas de sacrifice. Vous vouliez deux prix contre un an de pension, je les aurai; si je ne les ai pas, je vous paierai; donnant donnant, et quitte quitte!

— Ainsi vous croyez venir chez moi comme au marché?

— Comme au marché. Je ne veux pas d'aumône.

M. Carpentier ouvrit de grands yeux; on ne lui avait jamais parlé de ce ton, mais il ne savait que répondre, car il ne savait traiter qu'avec une certaine classe de gens, et il se trouvait tout dérouté devant Étienne. De son côté, Étienne parlait comme en rêve, sans entendre les sons de sa propre voix, sans rien voir autour de lui, l'esprit enfoncé avec une fureur d'attention dans son projet, tout entier au choc des idées, ayant oublié que M. Carpentier était gros, grand, âgé, respecté et plein de respect pour lui-même. En ce moment, il se serait senti l'égal d'un prince et traitait comme un esprit vis-à-vis d'un

esprit. Tout d'un coup, il fit un pas vers son Monsieur et lui tendit la main : « Est-ce convenu ? » fit-il.

Son geste était si viril, que l'autre laissa là toutes ses finesses et mit sa main dans la sienne, en répétant simplement : « C'est convenu ! »

Ils retournèrent de ce pas chez le maître d'école, afin d'aviser aux préparatifs du départ. « Monsieur Perrot, lui dit Étienne, je vous remercie de la poignée de main que vous m'avez donnée le jour de l'enterrement. Madame Perrot, je suis resté dix jours chez vous ; avec aujourd'hui, cela fait onze ; à quarante sous, c'est vingt-deux francs. François, je te donne ma veste ; si tu veux me sauter au cou, il faut d'abord te moucher le nez. » Le règlement des affaires dura jusqu'au soir. Au soleil couchant, il sortit seul et voulut aller au cimetière ; mais arrivé au seuil, l'ancienne angoisse lui revint, et il s'arrêta ; le gardien le regardait, et il ne voulait pas se donner en spectacle. Il retourna vers la maison de son père, entra dans la chambre ; on n'avait encore rien vendu, tout était en place. Il s'assit, non pas timidement avec des idées confuses comme autrefois ; il avait fait une action et voyait clair dans sa volonté. Il pensa à son père qu'il avait respecté jusque-là plutôt qu'aimé, le trouva bon par contraste, et tout d'un coup l'aima à distance. La clarté du soir venait se poser sur les panneaux pâles, et les grillons chantaient de tout leur cœur dans la vapeur de la pelouse. Il sentait venir les larmes, quand il aperçut M. Carpentier. Le digne négociant voulait voir ce que devenait sa denrée. Étienne toussa et sortit d'un pas ferme en sifflant un petit air.

III. — LE VOYAGE

Vers onze heures du soir, ils montèrent en diligence. Étienne voulut grimper sur l'impériale. M. Carpentier ne s'y opposa point, comptant être seul dans le coupé et dormir plus à l'aise.

Étienne, juché sur la banquette, à côté du conducteur, écoutait avec une sorte d'étourdissement les claquemens du fouet, le grincement des roues, le bruissement du pavé froissé sur leur passage. Les vitres frémissaient, les chiens aboyaient, des polissons s'accrochaient derrière la rotonde, les servantes accouraient sur le pas des portes, tout le monde regardait. Le conducteur sonnait de sa trompette. Étienne à côté de lui re-

gardait fixement les veines de son cou qui se gonflaient et sa figure qui devenait rouge. Mais il ne faisait que regarder. Ce tintamarre était si nouveau qu'il oubliait d'être triste, il ressemblait à celui des charlatans lorsqu'ils arrachent des dents sur leur estrade, et qu'à force de bruit, ils étouffent les cris et peut-être aussi la moitié de la douleur du patient.

Peu à peu, les collines à la forme desquelles ses yeux étaient habitués et les dernières haies où il avait grappillé des mûres, disparurent; il ne vit plus, à la clarté de la lune, qu'un grand paysage inconnu qui allait toujours s'allongeant. Le fracas monotone et brutal des roues, l'odeur du cuir et des paquets le blessaient moins, et il pouvait rêver à l'aise, car le conducteur fumait sa pipe silencieusement, et, ne l'ayant jamais vu, ne songeait pas à lui dire un seul mot. Alors, il se sentit seul, et morne; il lui semblait qu'en s'éloignant ainsi de toutes les figures et de tous les objets qu'il avait connus, il perdait la meilleure partie de lui-même, et qu'il était jeté comme un homme nu dans un désert. Les bois muets et obscurs qui passaient à droite et à gauche lui paraissaient pleins de choses étranges et dangereuses, et quand il apercevait de loin sur le chemin l'ombre d'un arbre plus gros que les autres, il se sentait la poitrine oppressée, comme par l'attouchement d'un être inconnu. La voiture traversa avec un grand fracas plusieurs villages endormis, et ces maisons aux longs toits penchés, qui se levaient tout d'un coup comme un troupeau sur les deux bords de la route, avaient l'air de personnes vivantes effarouchées en sursaut hors de leur sommeil. Les lanternes éclairant en travers le corps des chevaux, allongeaient sur la chaussée des ombres fantastiques, et la grosse machine éclairée et roulante, au milieu de la campagne immobile, semblait un gros animal furieux lâché au travers d'un monde pacifique pour l'effrayer.

Peu à peu, ces violentes sensations s'apaisèrent; il regarda la légère vapeur qui ondulait comme un e gaze dans les creux des prairies, et la lune qui blanchissait le grand ciel pâle. Cette lumière dormait paisiblement dans les clarières; aucun souffle de vent ne remuait les feuilles; celles des bouleaux elles mêmes ne tremblaient pas. Leur fine tige argentée apparaissait dans le vague de l'ombre; ainsi penchés sous leur panache grisâtre, ils étaient si délicats et si charmans, qu'on les eût pris volontiers pour des fées nocturnes. Çà et là parmi les buissons, les chênes

dressaient vaillamment leur corps robuste. Entre les troncs, on apercevait les pans du ciel lointain, et son doux éclat semblable à celui d'une ceinture de soie. Des fraîcheurs et des senteurs sortaient tout à l'entour des herbes reposées, et ce monde immobile semblait bien plus heureux que celui des hommes.

Les étoiles pâlirent vers la gauche ; une lumière faible vint pénétrer le bord du ciel, s'élargit, devint plus vive, et, à l'horizon, le ciel transparent devint aussi clair qu'une coquille de nacre. Une rougeur imperceptible se posa sur une barre de nuages qui semblaient étendus à un demi-pied au-dessus du sol. La barre s'embrasa comme l'or sous la chaleur d'une fournaise, et les petits nuages égrenés dans l'azur étincelèrent comme des rubis. Une pointe de feu parut tout d'un coup au bout de la plaine ; les rayons jaillirent en faisceau et vinrent obliquement, le long d'un champ labouré, toucher la cime des mottes, argentant les fils de la Vierge que les araignées avaient posés la veille à tous les angles du sol. La large campagne riait ; les alouettes chantaient à plein gosier, en montant dans la brise faible. Des clartés splendides traversaient la barrière des arbres, et venaient réveiller le peuple des insectes cachés parmi les plantes. Les vieilles mousses elles-mêmes, toutes roussies par l'été, semblaient jouir encore une fois du soleil nouveau et aspirer dans la terre une dernière sève. Ce soleil, ces herbes, ces champs, étaient pareils à ceux qu'Étienne avait toujours vus, et semblaient aussi bienfaisants, aussi joyeux que les autres. Sauf quelques hommes, rien autour de lui n'était changé, et il se sentit fort en pensant que, quelque part qu'il fût, il était toujours dans le même monde.

La voiture roula ainsi jusqu'au soir, mais la multitude des objets finit par émousser ses sensations. Il ne vit plus les objets que par les yeux, non par l'âme. Les paysages défilaient sans qu'il les remarquât ; il rêvait, les sens inertes et la tête pleine.

Vers six heures, il remarqua que les voitures devenaient plus nombreuses et faisaient des files. Les arbres étaient si chargés de poussière qu'ils ne semblaient plus verts ; des troupeaux de bœufs marchaient dans les contre-allées, et des champs de choux et de légumes allongeaient à perte de vue leurs carrés monotones et de couleurs malsaines. Des carrières trouaient le sol de tous côtés, et leurs roues remuaient lentement comme la

toile ronde d'une araignée laborieuse. Les maisons, les cabarets commençaient à se percher à droite et à gauche, en cent endroits, sans ordre, parmi les terrains défoncés, comme une volée d'oiseaux effarés qui cherchent leur pâture. Au tournant d'une route, Étienne aperçut confusément une chose dont il n'avait jamais eu l'idée, un énorme pêle-mêle grisâtre, crénelé et bossué, qui couvrait la plaine, une vallée et tous ses enfoncements, montant par-dessus les collines et hérissant sa frange ternie sur le bord rougeâtre du ciel. Tout était envahi, jusqu'au moindre recoin; nul arbre, nulle prairie, le sol disparaissait sous cette végétation de pierres qui allait s'entassant, et poussait ses excroissances malsaines sur les champs qui étaient encore libres, jusqu'au bout de l'horizon. Les lumières commençaient à s'allumer, les passans se pressaient, et la voiture arrivée à la barrière-descendit rudement une grande rue sombre.

Le jour était tombé tout à fait, et les clartés du gaz vacillaient sur une fourmilière humaine. Des cris, un fracas de roues bruyantes perçait à travers un murmure confus et immense; les visages affairés, les mouvemens précipités, ces hautes maisons percées de fenêtres innombrables, ces affiches et ces enseignes, ces boutiques flamboyantes, où entrait et grouillait une foule noire, cet encombrement de voitures, qui couraient et se croisaient, cette hâte et ce labeur partout visibles, parurent à Étienne une chose étrange et horrible; il se souvint d'un voisin qu'il avait vu malade, avec le délire, vociférant et les yeux brûlés par la fièvre. Toujours de nouvelles rues s'allongeaient et s'entre-croisaient devant la voiture. Les figures fourmillaient. Il ne croyait pas qu'il y eût autant d'hommes au monde et se sentait perdu comme un homme sur une barque, seul dans le tumulte de la mer. Ce pavé sali, noirâtre, et les flaques de lumière qui luisaient sur la boue, l'air épaissi et comme enfiévré par les respirations humaines, les flammes du gaz qui tachaient la nuit ardente, lui donnèrent une secousse nouvelle, et il se sentit presque aussi excité, la volonté aussi tendue que la veille, pendant cette heure où, seul à seul avec son maître, il avait décidé de son sort. Ils montèrent en fiacre et au bout d'une demi-heure entrèrent dans une des rues désertes du Marais, sous un long porche fermé d'une grille. M. Carpentier, en homme expéditif, fit porter à l'instant même les effets d'Étienne à la lingerie et au dortoir, lui donna son numéro, et le conduisit

à l'étude. « M. Servet, dit-il au maître d'étude, voici un nouvel élève qui entrera en troisième, donnez-lui les livres et tout ce qu'il lui faut, et trouvez-lui une place. » Il y avait au second banc un pupitre vide, Étienne alla s'y asseoir sans rien dire, et sans rien dire aussi le maître d'étude lui apporta les dictionnaires et les classiques. Il y en avait justement un assortiment tout prêt, un élève malade et ramené chez ses parens avait laissé toute sa défroque. « Je vous remercie beaucoup, monsieur, » dit Étienne. Comme il prononçait ces paroles avec douceur et en s'inclinant, ainsi qu'il avait coutume de faire chez son père, il vit que ses deux voisins le regardaient de côté et d'un air narquois et, un instant après, il entendit l'un d'eux dire tout bas : « Joli coco, en voilà un qui parle comme une demoiselle. »

Il regarda autour de lui et vit des visages inquiets, sournois ou grognons. Les uns s'étaient fait un paravent avec leurs dictionnaires, les autres cachaient leur tête derrière le couvercle de leur pupitre, plusieurs grattaient avec leur canif dans la table; quelques-uns, couchés sur la poitrine et sur le coude, lisaient d'un air dégoûté dans des bouquins auxquels ils faisaient des cornes. La plupart avaient l'air de frauder tout en craignant d'être pris en fraude. De temps en temps, un petit chuchotement ou le grincement d'une plume sur le papier, ou bien encore le petit craquement du bois entaillé rompait le silence. Le maître d'étude levait doucement les yeux, comme pour guetter quelque chose. Une cloche sonna, et tous sursautèrent, enfonçant leurs casquettes et lançant d'un seul coup leurs deux jambes par-dessus le banc. Ils ouvrirent la porte à grand bruit, les uns détiraient leurs bras, les autres sautaient à califourchon sur les reins de leurs camarades, ils se bousculaient à la porte, et les bons amis échangeaient des coups de poing pour s'égayer et se détendre. Étienne suivit jusque dans le réfectoire, et on lui indiqua sa place au coin d'une grande table recouverte d'une toile cirée, tachée de vin et gardant des marques de graisse. Il mangea d'une soupe douteuse, puis mâcha du mieux qu'il put un morceau de bœuf qui était peu savoureux mais qui en revanche était fort dur. Une odeur forte lui saisit tout d'un coup l'odorat : c'étaient des harengs qui arrivaient accommodés à la moutarde. Il regardait son hareng, sans avoir envie d'y mettre sa fourchette, lorsqu'il entendit une voix qui disait en face de lui : « Une semelle de botte pour un sina-

pisme. » Personne ne répondit ; mais l'amateur de sinapismes, voyant qu'Étienne ne touchait pas à son assiette, accrocha avec dextérité le bienheureux hareng qu'il engloutit en un instant, en envoyant en échange la semelle de botte. Au bout d'un quart d'heure, un maître barbouilla entre ses dents une prière latine, qu'il dépêcha le plus vite qu'il put, pendant que les auditeurs mettaient des morceaux de pain dans leur poche ou pliaient leur serviette. On monta vers le dortoir, et dans l'escalier le traqueur dit à Étienne : « Si tu n'aimes pas les pruneaux, je les retiens, tu auras mes confitures. » Il chercha son lit, n° 169, et se coucha. Il trouvait singulier et désagréable de dormir ainsi en compagnie. Deux quinquets placés aux deux bouts du dortoir lançaient un jet de lumière qui éclairait toutes les têtes, et le lit du maître, placé sur une estrade, lui donnait le moyen d'apercevoir le moindre mouvement. Cependant il se promenait, faisant sa ronde, et ses bottes criaient sur le plancher. Quelques chuchotemens partirent des deux lits qui étaient à la droite d'Étienne ; il les entendit, et, d'un ton rude, mit les deux délinquans en retenue. « C'est comme dans une prison, » se dit Étienne, et il se trouva triste. Un instant après, il reprit : « Pour eux, peut-être, mais pas pour moi, car c'est moi qui ai voulu y entrer, et je sais bien que je le veux encore. » Ce mouvement de fierté lui releva l'âme, il se sentit chez lui, sur ce lit étroit, dans cette chambre commune, sous ces yeux curieux ou hostiles, et tout d'un coup devenu paisible, il s'endormit.

IV. — LA PENSION

Il trouva les premières semaines moins tristes qu'il n'avait cru, du moins les heures qu'il passait à l'étude ; c'est qu'il travaillait de toute sa force, par volonté d'abord, car il se l'était promis, mais aussi par passion et par une sorte de crainte nerveuse, ayant horreur de l'air fâché ou méprisant que le maître d'étude pourrait prendre à son endroit. C'était pendant la recreation qu'arrivaient les idées pénibles ; il n'avait guère envie de jouer ; d'ailleurs, ses camarades ne jouaient guère : aujourd'hui les jeunes gens des collèges ont plus de plaisir à causer qu'à courir. Il y avait trois peupliers encore verts et vivans, qui faisaient contraste avec les hauts murs et les fenêtres alignées comme celles d'une caserne. Étienne regardait longuement leur

cime vacillante, et suivait une à une les feuilles jaunies qui tombaient en tournoyant. Ça et là, par groupes, les élèves en uniforme sale tournaient sur la bande de pavé qui longeait les bâtimens. Quelques-uns s'asseyaient au midi, dans l'angle de deux murailles, pour se chauffer au soleil d'automne, sans s'inquiéter des taches et de la poussière. Ils mettaient une sorte de vanité à friper leurs habits et à les tacher d'encre, croyant ainsi se distinguer des dandys délicats et faire œuvre d'hommes. D'autres, secrètement, allaient fumer d'exécrables cigares dans un endroit plus exécrable encore, d'où ils rapportaient la nausée pour eux et pour autrui. Au milieu de la cour était une niche avec un couvercle, et dedans la niche une vieille femme, avec une petite boutique, rougeaude et flétrie comme une vieille pomme, l'œil éteint, figée par les longues attentes de l'hiver, presque idiote et muette, ayant perdu l'usage des mots, sauf ceux qu'il lui fallait pour dire ses prix et réclamer son dû. On l'appelait « la femme. » « Femme, j'ai besoin d'une balle; femme, il faut me faire crédit d'un sucre d'orge. » Elle avançait son bras tanné, déformé par de grosses veines saillantes, à travers la balustrade, et Étienne s'étonnait qu'on pût manger les pommes qui avaient passé par une telle main.

Deux fois par jour, on allait au collègue; la colonne défilait sous l'œil d'un petit homme leste, agile et proprement vêtu, qui, tous les jours, depuis quinze ans, par la pluie, le soleil, la neige et la canicule, trottait du même pas, le jarret tendu, avec un chapeau décent et un habit brossé. Au bout de quinze jours, Étienne connut toutes les maisons et toutes les enseignes. Il avait beau se raisonner, il trouvait étrange de les voir toujours à la même place. Ce maître allègre, l'épicier du coin, affairé parmi ses pruneaux, le tailleur qui, au tournant de rue, les jambes croisées, tirait toujours son aiguille, lui paraissaient des machines de carton, et il les regardait avec une attention passionnée, attendant toujours dans leur physionomie et leur attitude quelque changement qui ne venait pas. Toujours, à leur endroit, il entendait revenir autour de lui les mêmes plaisanteries; le tailleur s'appelait Fritzset, et son voisin, en passant devant lui, s'essayait à grand renfort de sifflemens à prononcer ce nom. Quatre fois par jour il l'essayait, et les sifflemens duraient cinq minutes; l'extrême ennui contraint toujours les gens à répéter toujours le même mouvement, comme un écureuil qui fait tourner sa

ège. Quand un écolier changeait d'habit, c'était pour trois jours une pluie de remarques; les yeux avides se reposaient sur cette nouveauté. Le voisin d'Étienne s'occupait à compter les raccommodages de la veste bleue qui marchait devant lui; de temps en temps, un nouveau trou apparaissait dans l'étoffe, ils se la montraient du doigt en disant : « Encore une étoile au ciel. » A droite, à gauche, les yeux furetaient pour trouver un emploi. On arrivait au collège, le tambour roulait, un flot d'uniformes se déroulait sous la galerie, chaque pension à sa place et sous son enseigne; un long bourdonnement confus courait sous les arcades, quelques figures ternes, en robes noires, avec un rabat, traversaient la cour, en remuant les bras comme des corbeaux qui battent des ailes. Puis la fourmilière se divisait, et chaque bande s'engouffrait dans sa classe; les corps s'entassaient sur les bancs sans table, serrés par derrière entre les jambes du voisin. La routine des leçons et des corrections commençait. Presque tous les subissaient avec résignation, d'un air froid, comme on reçoit l'eau dans la rue quand on n'a pas de parapluie. Pour toute compensation, les voluptueux tâchaient de s'enfoncer par delà leur banc, de façon à jouir du plaisir de sentir leur dos appuyé et leurs jambes pendantes. Cependant tous, paresseux ou travailleurs, tendaient leurs sens avec une curiosité passionnée vers le moindre petit événement possible; c'est par les yeux et sur les dehors que vivent les gens de cet âge. Un jour, une souris ayant traversé le parquet, la classe qui la suivait depuis un quart d'heure se précipita tout entière hors des bancs comme une avalanche. Il n'y avait pas un élève qui ne sût l'âge de la toge et du bonnet du maître, et qui ne remarquât s'il avait fait sa barbe; tous, jusqu'aux plus sots, auraient pu singer son ton et son geste. Vers la fin de la classe, les cahiers se rangeaient, les livres se ficelaient, les habits se boutonnaient, les oreilles tendues comptaient les minutes, et, au premier battement du tambour, chaque file sursautait, précipitée hors de son banc. Le bourdonnement recommençait, puis le défilé et la marche, et bien loin en avant, à l'infini, chaque semaine apparaissait avec le même cortège de contraintes et d'ennuis.

Le dimanche, à neuf heures, après le grand nettoyage, ils allaient à l'église, et on avait soin de les parquer comme des moutons le long du mur, de façon à les empêcher de communiquer avec personne. Encore ne pouvait-on empêcher par-ci

par-là quelques femmes de passer, sur quoi les plus grands boutonnaient leurs gants et prenaient un air agréable. Le reste bâillait en sourdine à se décrocher la mâchoire; plusieurs travaillaient à dépailler leurs chaises. Les plus pacifiques suçaient avec componction des bâtons de sucre d'orge; deux ou trois, qui étaient liseurs, apportaient à la place du paroissien quelque autre livre, et, un jour, le maître d'étude eut le scandale de saisir un Rabelais. Étienne essaya d'écouter le sermon, mais, d'habitude, le prédicateur étalait de la controverse et de la métaphysique avec un ton de mandement et avec un style de mauvais journal, en sorte que les jeunes gens ne retenaient rien, sinon qu'il avait sué et que son mouchoir était de batiste. Les chants étaient en latin, langue qu'ils détestaient; de plus, ce latin était mauvais, si mauvais qu'ils en découvraient eux-même le ridicule. Les sentimens mystiques et les idées bibliques qu'il exprimait étaient à cent lieues au delà ou à côté de leurs idées nettes et moqueuses. Les désagréables braillemens des chantres et le ton plaintif et monotone des psalmodies qui semblent avoir été composées pour des nonnes étiques, n'étaient pas propres à toucher de jeunes garçons gouailleurs et alertes. Étienne, par surcroît, en était agacé, et passait le temps à regarder un hardi tableau de Chasseriau qui, tournant autour du maître-autel, montrait des paysages grandioses, des horizons brumeux et violacés, et un pêle-mêle de corps nus ou saignans sous leurs draperies.

Vers le mois de décembre, on mena les élèves par bandes à confesse; un tiers de la classe fit la chose convenablement; les autres attrapèrent un manuel des péchés et y copièrent leur confession; vingt d'entre eux eurent soin de copier exactement la même. Au huitième, l'ecclésiastique irrité sortit du confessionnal et les mit tous à la porte. Étienne n'avait voulu faire ni comme les uns, ni comme les autres; il avait dit aux rebelles qui voulaient l'embaucher dans leur bande d'aller se promener et de le laisser tranquille, et il avait répondu au maître qui l'exhortait à la docilité, qu'en cela, il ferait à son idée et non pas à l'idée d'autrui. Là-dessus, il avait paru suspect aux deux partis; d'ailleurs, beaucoup de choses en lui déplaisaient, plus d'une fois il avait choqué tout le monde. Un jour que, préoccupé, il avait fait involontairement du bruit avec son pied, il se déclara tout d'abord sans s'excuser et attrapa une retenue. « Bêta que tu es, lui dirent ses voisins, il fallait lui conter une colle. —

J'y ai pensé, mais je n'ai pas voulu. — Pourquoi? tout le monde en conte, ici. — Il n'y a que les domestiques qui mentent! » Deux ou trois actions pareilles le firent passer pour un scrupuleux et un nigaud, et, une après-midi, comme il traversait la cour, on lui jeta plusieurs balles dans le dos. Même il fut hué; il ne dit rien, s'écarta patiemment, et tâcha de trouver une petite place où il pût rester tranquille. Un grand élève de seconde, qui se sentait en verve, vint le turlupiner et lui demander s'il n'était pas de Pontoise, et, comme Étienne se laissait faire, il imagina de lui moucher le nez comme on fait aux poupons, en lui disant : « N'est-ce pas que nous sommes gentil, le faufan pâlot à notre petite maman? » Étienne au même instant lui appliqua un soufflet si fort que la marque des cinq doigts resta imprimée dans la joue, puis avec une agilité extraordinaire il lui passa sous le bras, lui donna une bourrade dans les côtes, le jeta par terre d'un croc-en-jambe et le prit à la gorge en lui mettant les deux genoux sur l'estomac. L'autre se releva et voulut recommencer; mais Étienne avait de tels yeux qu'il eut peur et s'en alla en grondant sans rien faire. Les deux combattans furent consignés, et Étienne, qu'on avait regardé jusque-là comme un villageois bête, eut l'avantage de passer pour un sauvage rageur.

Il essaya de lier connaissance avec les plus marquans en chaque genre; car c'était un trait de son esprit de n'être attiré que vers les choses tranchées. Par calcul d'abord, et aussi par conscience, il alla vers Louis Despretz, le premier entre les *piocheurs*; ses camarades l'appelaient *bouquin*, et à juste titre. C'était un garçon trapu, lourd, avec l'air d'un rustre et des yeux myopes, pas de cou, une grosse tête, des boucles d'oreilles, un petit front, des cheveux plats, collans, et des pieds à dormir debout. Du reste le teint rouge, échauffé, et se rongant les doigts jusqu'à déchausser les ongles. Nulle autre distraction. Tout le long du jour, soir et matin, jeudis et dimanches, on le voyait le nez dans ses livres; aux récréations, il causait peu, ne jouait point, par conscience de sa maladresse; comme la maladresse augmente de son propre ern, il avait fini par quitter presque entièrement la cour et tourner solitairement en rond aux heures de loisir dans l'étude. Il était Breton, fils d'un paysan; un curé l'avait pris, puis il avait passé deux ans au séminaire, les cheveux grands et longs, l'œil morne, piochant le latin comme

il avait pioché la terre. De son origine et de son éducation, il avait rapporté un entêtement et une patience d'insecte. Il y avait aussi l'envie dans son fait, l'envie du campagnard qui en veut au propriétaire et qui n'aura jamais contentement, mais qui ne se lassera jamais de peiner et de jeûner tant qu'il n'aura pas gagné le lopin de terre qu'il a convoité. Ce lopin, pour Despretz, était un prix, surtout un prix de concours; il s'était buté à cette idée et la ressassait intérieurement dans ses longs silences; de là ce regard étrange et sournois qui luisait parfois sous ses paupières séchées; mais, faute d'intelligence, il n'arrivait pas. Il ne savait que mettre en tas devoir sur devoir, faire des thèmes de surplus, copier de bonnes expressions, apprendre par cœur force vers latins; nulle invention au delà; chaque année, il baissait d'un degré dans la classe, surtout dans les œuvres qui exigent quelque imagination. Peu à peu, il s'était cantonné dans la sèche et épineuse province du thème, et il y réussissait encore passablement à cause des grandes provisions de passages autorisés et vérifiés dont il avait bourré sa mémoire. Le maître l'en louait parfois, et aussi approuvait sa tenue. Jamais il n'était hors de la règle, toujours ses effets étaient rangés, et, à l'heure dite, son habit broissé; seuls, les élèves riaient de cet habit antique et de ce dos carré, immobile, qui se dessinait géométriquement sous le drap bleu. Les élèves de mathématiques, regardant son corps et sa tête, le nommaient « la sphère inscrite au cylindre. » Il reçut avec défiance les avances d'Étienne et crut qu'on voulait lui voler quelque-une de ses expressions triomphantes; il le regarda d'un air tout à la fois malin et bête, comme pour lui faire entendre qu'il n'était pas si sot et qu'on ne tirait pas ainsi aux gens les vers du nez, grommela tout bas quelques phrases sur une leçon à apprendre et s'en alla avec un mauvais sourire se renfoncer derrière son pupitre, d'où il sortit encore trois ou quatre fois la tête pour regarder à la dérobée l'animal indiscret qui avait voulu fourrer la main dans son trou. — Parmi les mauvais sujets, Armand Favart tenait le haut du pavé. Il était maigre, pâle, avec des yeux ardents et une précocité malheureuse. La vanité était venue par-dessus le tempérament, et sous ces deux aiguillons, il fonçait en avant, jusqu'à se détruire, en vrai fanfaron de vices. Le plus souvent, il se tenait dans un coin de la cour et fumait, ayant le soin et le talent d'avalier la fumée ou de la rendre dans l'intérieur de ses habits, de façon à tromper les

surveillans. Quand il pouvait s'esquiver, en allant au collège, c'était de l'eau-de-vie qu'il allait boire et il était fier de pouvoir boire de suite tant de petits verres. Il avait dans la tête un répertoire de chansons ordurières, qui trouvaient des auditeurs : la pente du sexe est déjà grande à cet âge, et le fruit, même pourri, semble bon parce qu'il est inconnu et défendu. Du reste, hardi, insolent comme un page, effrontément menteur, prompt à la réplique et à l'impertinence, les idées abondaient chez lui, et aussi le talent : il avait une aptitude étonnante pour le dessin, et crayonnait incessamment des caricatures. Maintes fois, le maître de dessin, voyant cette facilité, l'avait encouragé ; mais d'une noble statue antique, il faisait un écorché grotesque ; les squelettes ricanans et indécens sortaient naturellement de sa plume ; il en était venu à ne plus faire que des ventres enflés ou des poitrines haves ; il jouait avec l'horrible, mais déjà il ne pouvait plus y jouer que par intervalles : la verve manquait, comme une source tarie qui n'a plus que des gouttes ; il passait de longues heures la tête couchée sur son bras et la lèvre pendante ; ses gestes étaient saccadés, sa voix grêle ou rauque. Deux ou trois fois, Étienne, que ses dessins émerveillaient et qui sentait comme des pointes de javelot ses gouailleries et ses boutades, essaya de lier conversation avec lui ; mais l'autre était d'humeur morne et répondit : « Tu veux une représentation de blague, alors donne-moi six sous pour acheter du tabac. » Une autre fois, il coupa court par cette jolie phrase : « Mon cher, on n'est ami que quand on a vomé ensemble. » Après tout, chercher des idées dans une pareille conversation, c'était aller ramasser des sous dans le ruisseau. Une autre fois, Favart revint et refit les avances, mais Étienne avait encore mal au cœur, et ne put rien répondre. Il le revit quelques mois après, à l'infirmerie, livide, avec une fièvre cérébrale ; c'était la nuit, et, dans le délire, il s'était dressé hors de son lit et chancelait sur ses jambes nues, la bouche ouverte, et les yeux blancs, tâchant de rire, et de la main, essayant en imagination de fumer sa pipe. Étienne entendit avec stupeur les étranges paroles demi-idiotes et demi-bestiales qui sortaient avec un hoquet de cette gorge contractée ; un instant après, les jambes fléchirent et les os choquèrent le plancher, avec le bruit sec d'un morceau de bois. Il ne mourut pas, cependant, ses parens le retirèrent ; mais, quelques années plus tard, il finit dans une maison de fous.

Le prince de l'étude était un garçon de seize ans, Maxime Bernard, petit, grêle, agile comme un singe, avec un nez écrasé et une figure de satyre, toujours remuant, volontiers perché, sans cesse accroché aux barreaux des fenêtres, sautant sur les tables et qui, sans rien apprendre, avait l'air de savoir tout. Ce qu'on remarquait d'abord en lui, c'est qu'il plaisait : de fait, il était populaire entre tous; personne qui ne le dit serviable, bon garçon; il payait à qui en avait envie des gâteaux et des sucres d'orge, dictait aux paresseux plus d'une version, et même faisait cadeau d'un beau vers latin à Despretz, quand il le voyait la tête dans ses mains, aheurté et en sueur sur sa tâche. De plus, il était boute-en-train, inventait des jeux, proposait des escapades, et s'exposait bravement en tête de tous, dans les petites révoltes. Ajoutez à cela qu'il pétillait de mots comiques et faisait rire tout le monde aux dépens de qui de droit. Il disait de Despretz : « C'est un bœuf qui parle, » et de Favart : « C'est un fumier qui marche. » — « Et toi, dit quelqu'un, qui es-tu? — Une balle qui saute. » Cela était très vrai; sa bonté, comme son esprit, était toujours improvisée et involontaire; il voulait s'amuser et puis c'était tout, rien au delà; quand, du coin de l'œil, il voyait Despretz faire un contresens, la phrase juste lui partait des lèvres; les épigrammes et les idées sautaient en lui et hors de lui, aussi brusquement l'une que l'autre et par le même ressort. Tant que vous le divertissiez, il vous aimait; sitôt que vous deveniez terne ou qu'il vous avait usé, il se détournait comme l'eau qui cesse d'avoir sa pente. Il allait ainsi de l'un à l'autre, glissant sur chacun, agréable à tous et guérissant par sa bonhomie les petites égratignures qu'il pouvait faire par son inconstance. Somme toute, il donnait à chacun le petit plaisir piquant dont les hommes en société ont besoin et se contentent. Il le donnait toujours et ne le gâtait jamais. Enfin il n'inquiétait personne, ce que font toujours les naturels passionnés et profonds; il n'était point concentré, ni acharné; quand il travaillait, c'était en guignant les mouches. S'il était premier, c'était par une justesse et une promptitude d'esprit naturelles; devant d'un coup d'œil le sens d'une version, toute l'économie d'un raisonnement, il attrapait les premières places à la volée et sans combattre ni contrarier personne. Somme toute, chacun allait à lui, comme à la boutique de sucre d'orge; rien de plus agréable qu'un sucre d'orge, on l'a sans embarras et pour un sou.

Voyant Étienne s'offrir à lui, il le feuilleta, puis le planta là comme trop âpre. Dès lors, Étienne fut jugé dans l'étude; on décida qu'il n'était point malfaisant d'habitude, mais qu'il fallait le laisser tranquille parce qu'il n'y avait rien à faire avec lui. Il était *différent*, ce qui est toujours dangereux; ne sachant comment le définir, on l'appela « la bouteille à l'encre. » Il n'avait personne pour lui, ni les travailleurs, ni les viveurs, ni les gens d'esprit. Les piocheurs le voyaient souvent à l'étude le nez en l'air, il ne faisait point de thème ni de version par surcroît. Les polissons lui semblaient sales, et il ne riait point de leurs gros mots. Il n'avait point le babil brillant des moqueurs et leur donnait mal la réplique. En somme, il était dépaysé parmi ces mœurs. Elles étaient trop rudes pour lui, surtout trop frauduleuses et trop cyniques; les garçons d'auberge de sa petite ville, à son avis, plaisantaient, de la même façon sur les défauts du corps, contaient aussi indécemment des aventures crues, et baisesaient aussi peu noblement quand la vérité était dangereuse à dire et qu'il fallait dire la vérité. La maigre nourriture et la mauvaise odeur de l'étude n'étaient pas propres à le ranimer ou à l'égayer; ses joues devenaient pâles, il se disait qu'il avait cinq ou six années pareilles à passer parmi ces gens, à tourner cette meule, et encore qu'il serait bien heureux si, à force de prix, il obtenait le droit de la tourner.

II. TAINE.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LE SOCIALISME EST-IL SCIENTIFIQUE ?

La Science étant devenue une divinité nouvelle, que l'on invoque de tous côtés sous un nom général et vague, il en résulte que les opinions les plus conjecturales et les plus opposées s'attribuent à elles-mêmes le titre de scientifiques. Depuis Marx, le socialisme s'est donné cette qualification, propre à augmenter son prestige. En face se dresse son adversaire, l'« économisme, » qui prétend, lui aussi, à la certitude de la science objective. Par économisme, entendez la doctrine qui, pour la solution des problèmes sociaux, compte d'une manière presque exclusive sur le jeu naturel des lois de l'économie politique, alors que le socialisme compte surtout sur le jeu artificiel des institutions et sur l'art humain corrigeant la nature.

C'est de l'économisme même qu'est sorti le socialisme. Les théories de Smith sur le travail comme source unique de la valeur, de Ricardo sur la rente, de Sismondi sur la plus-value, ont servi de prémisses aux réformateurs socialistes. Puisque l'économisme et le socialisme se réclament également de la science, il importe d'examiner jusqu'à quel point cette prétention se justifie. Peut-être reconnaitrons-nous qu'une sociologie vraiment scientifique doit dépasser à la fois les deux systèmes en présence et en lutte.

I

Selon les économistes de l'école traditionnelle, toute intervention des pouvoirs publics dans le domaine économique doit

être proscrite, parce que la détermination du salaire et des autres conditions du travail est soumise à des « lois nécessaires, » comme tous les autres phénomènes sociaux. Pour certains économistes, les lois naturelles font partie d'un plan providentiel et tendent d'elles-mêmes à l'harmonie; pour les autres, la marche des faits est fatale et irrésistible, parce qu'elle est la marche de la *nature* même, que nous ne pouvons changer et devons *laisser faire*.

Les socialistes ont dénié à cette conception des économistes tout caractère scientifique. Il y a pourtant une interprétation plausible du « laissez faire, laissez passer; » et c'est celle des anciens économistes classiques. Ils ne voulaient nullement dire : — Laissez faire des injustices, laissez passer des fraudes. Ils voulaient dire : — Que l'État n'intervienne pas dans le travail, dans la production libre, et qu'il la laisse *faire*; qu'il laisse ensuite *passer* les produits du travail sans les charger d'impôts, de droits de toutes sortes, de prohibitions et d'entraves légales. C'est par un évident abus des termes qu'on a parfois soutenu que l'État devait tout laisser faire et tout laisser passer. Les vrais économistes n'admettent pas une telle licence. Il n'en est pas moins certain qu'ils ont fini, comme les socialistes le leur reprochent, par donner au *laissez faire* une interprétation qui le rapproche de la « lutte pour la vie. » L'économisme individualiste, s'appuyant surtout sur l'idée d'intérêt, n'a-t-il pas représenté, après Malthus et Darwin, la concurrence économique comme une face de la concurrence vitale?

Le sociologue peut accorder qu'il existe des lois économiques indépendantes des institutions humaines, et que le socialisme a le tort de méconnaître. Nos volontés ne sauraient abolir ces lois; elles doivent seulement les tourner à notre profit, comme elles y tournent la pesanteur par les ballons qui semblent d'abord échapper à la pesanteur même. On obéit aux lois de la nature, dit Goethe, même quand on cherche à leur résister; on travaille avec la nature, même quand on veut agir contre elle. Mais parmi les lois de la nature se trouvent aussi les lois de l'esprit, qui ont précisément ce caractère et cette force de pouvoir modifier les autres. En outre, parmi les lois de l'esprit se trouvent celles de l'esprit collectif, de l'esprit social, qui peut se diriger lui-même par ses idées-forces. C'est, selon nous, l'objet propre de la sociologie.

M. Gide a justement comparé les lois naturelles de l'économie politique aux lois du feu; constater que le feu tend à monter, à se propager pour telles et telles raisons, ne donne pas le droit de dire qu'en fait notre maison *brûlera*, encore moins qu'elle *doit* brûler. La société, ajouterons-nous, est toujours capable de réagir par la connaissance qu'elle a de ses propres lois, comme un feu qui pourrait s'activer ou se diminuer par la conscience de lui-même. Ceux qui parlent sans cesse des « lois naturelles » ne parlent pas assez des lois psychologiques et sociologiques. Il y a dans l'économie politique une donnée qui n'existe pas dans les sciences de la nature : c'est le travail humain. Si, par un côté, le travail rentre dans les lois naturelles de la physiologie, il rentre, par un autre, dans les lois non moins naturelles de la psychologie, puisqu'il enveloppe un élément intellectuel et volontaire, une idée directrice, une idée-force; il rentre enfin dans les lois naturelles de la sociologie, puisqu'il n'est plus l'effort d'un être isolé, mais celui d'un être indissolublement lié à un ensemble d'autres êtres, doués comme lui de conscience. Le travail réagit sur lui-même et sur ses propres conditions par son élément mental et par son élément social. Il en résulte, selon nous, que l'économie politique doit être inséparable de la psychologie, de la sociologie, du droit et de la morale. Cette dernière science impose l'idée-force de *justice* aux catégories économiques de la *production*, de la *distribution*, de la *consommation*.

La possession des moyens de satisfaire les désirs humains, c'est-à-dire de la richesse, doit être considérée comme un moyen de perfectionner l'homme, non pas seulement de faire vivre ou jouir l'animal. « Il n'y a point de *richesse*, dit Ruskin, mais il y a la *vie*, la vie renfermant toutes les puissances d'amour, de joie et d'admiration. » L'économisme et le socialisme matérialiste, qui se préoccupent de « richesses, » assureront-ils le développement intensif et extensif de la vie, des puissances d'amour et de joie? Ce but moral des sociétés l'emporte infiniment sur le but économique, qui n'est, en réalité, qu'un moyen.

Un auteur anglais a prétendu que, s'il est aujourd'hui une classe de gens qui ait besoin d'être *prêchée*, ce sont les économistes exclusifs qui se rattachent à l'école de Manchester : par la confiance qu'ils ont dans la lutte des égoïsmes pour produire

la plus grande somme de plaisir général, il semble qu'ils aient hérité d'une « double dose de péché originel. » Il y a du vrai dans cette boutade, quelque exagération qu'elle renferme. Mais, d'autre part, le principe de solidarité sociale, que considèrent les socialistes, ne doit pas prétendre supprimer l'intérêt personnel. Ce serait une autre mutilation de la nature, une autre erreur à la fois psychologique et sociologique. Il y a des institutions individualistes qui resteront essentielles à la société; il y en a aussi de solidaristes qui lui seront de plus en plus nécessaires, à mesure que se compliqueront les relations humaines; telle est, selon nous, la vérité synthétique, qui réconcilie l'économisme et le socialisme.

En somme, l'économisme exclusif manque aux règles de la science théorique en ne tenant pas compte de tous les facteurs qui influent sur la production, la distribution et la consommation; il manque aux règles de la science appliquée, qui doit considérer tous les éléments en jeu, sous peine de ne raisonner que dans l'abstrait et de déraisonner dans le réel. La vraie méthode sociologique consiste à considérer *le bien entier de l'homme entier* et de *l'humanité entière*, bien *intellectuel, sensible* et *moral*, non pas seulement matériel. Toute sociologie pratique qui ne poursuit pas l'amélioration intellectuelle de l'homme en même temps que son progrès matériel, est dévoyée et inconséquente: elle ignore que la véritable force sociale, loin d'être dans les appétits, est dans les idées.

II

Les réformateurs socialistes du XIX^e siècle ont donné comme des applications de la science leurs systèmes de réorganisation de la famille, de la propriété, des relations économiques, des relations politiques, de la société entière. En réalité, ils n'ont pas commencé par une étude objective de la société même, de ses conditions et de ses lois, ils n'ont pas commencé par la sociologie. Leurs systèmes, depuis le premier jusqu'au dernier, — y compris le socialisme prétendu scientifique de Marx, qui est seulement mieux systématisé que les autres, — sont des doctrines « pré-scientifiques, » selon l'expression de M. Durkheim. On pourrait dire encore que ce sont des doctrines pré-sociologiques.

Les socialistes reprochent à la méthode de beaucoup d'économistes d'être « conceptuelle » et « idéologique, » de ne procéder ni par la vraie abstraction scientifique, ni par la vraie démonstration, ni par la vérification, mais par des conceptions *a priori*, que l'on combine ensuite sans en montrer l'accord complet avec l'expérience. Ces objections sont vraies de beaucoup de systèmes économiques, comme nous l'avons montré tout à l'heure, mais nous allons voir qu'elles s'appliquent aussi aux systèmes socialistes, encore plus éloignés du réel.

L'abstraction scientifique, nécessaire à la sociologie comme à toutes les sciences, consiste à séparer un groupe de faits ou de relations, afin de le mieux étudier. Partie de l'expérience, elle revient sans cesse à l'expérience, pour modeler les idées sur les faits, puis les faits sur les idées. Les conceptions de l'esprit valent par leur correspondance avec la réalité et dans la mesure où la réalité les vérifie. Est-ce cette méthode vraiment sociologique qu'emploient les socialistes actuels? Ils partent d'abstractions et d'idées formées par l'esprit, telles qu'une parfaite répartition qui donnerait à chacun exactement « le produit intégral de son travail. » Ils partent aussi d'un idéal de l'administration collective, qu'ils supposent capable de gérer les biens de tous sans toucher aux personnes. Dans un discours à la Chambre, M. Jaurès se demandait : « Qui administrera le vaste domaine constitué par l'expropriation capitaliste? » Et il répondait : « *L'État démocratique, assisté du peuple tout entier.* » Ces majestueuses entités touchent quelque peu à la mythologie. Les faits naturels de la concurrence, de l'offre et de la demande, de la valeur établie par leur rapport, ne sont pas toute la réalité, mais sont des élémens essentiels de la réalité; beaucoup de socialistes y substituent un idéal de valeur absolue ou aussi voisine que possible de l'absolu, qui s'établirait uniquement d'après le « travail » et le « mérite » de chacun. « La quantité du travail, écrit Marx, a pour mesure sa durée dans le temps. Le travail qui forme la *substance* et la *valeur* des marchandises est du travail *égal* et *indistinct*, une dépense de la même force. » Voilà une métaphysique à l'allemande où l'on joue avec des termes abstraits. Qu'est-ce que la *substance* d'une maison par exemple? Est-ce seulement le *travail* humain? La nature, qui a fourni la substance des pierres, du marbre, du bois, du fer, n'est-elle pour rien dans la valeur du produit? Qu'est-ce qu'un

travail *égal* et *indistinct*? Le travail de Pasteur, qui écrit un livre sur les fermentations, est-il *égal* et *indistinct* par rapport à celui du relieur qui a cousu les pages du livre ou du brasseur qui utilisera les découvertes du savant? Y a-t-il là une *dépense de la même force*, qui ne serait évaluable que par la durée de cette dépense dans le temps? Des phrases creuses peuvent tromper un ouvrier, lecteur de Marx, et lui inspirer d'autant plus d'admiration qu'il les comprend moins; tromperont-elles un homme de science ou un philosophe, soucieux de remplacer les mots par leur définition (substance, force, etc.), puis de vérifier le rapport des conclusions aux prémisses?

La méthode du socialisme actuel est *a priori* et dogmatique. Elle *présuppose* des notions juridiques confuses sur les droits mutuels de l'individu et de la société, des notions économiques confuses sur les intérêts matériels de l'individu et de la société, des notions morales confuses sur les intérêts moraux ou intellectuels de l'individu et de la société, enfin des notions sociologiques confuses sur la nature même des sociétés et sur leurs lois d'équilibre ou de mouvement. Toutes ces notions sont posées sans preuve, comme vérités indiscutables; après quoi, on en déduit *a priori* des conséquences plus ou moins légitimes et on construit, toujours *a priori*, un plan de société parfaite, représentation symbolique des espoirs du prolétariat.

Non seulement la méthode du socialisme actuel est idéologique et *a priori*, mais elle est imaginative. Elle procède non pas seulement par des « idées, » mais par des combinaisons d'images où on s'efforce de se représenter, vingt siècles à l'avance, la société future. Méthode poétique, mais non scientifique, au nom de laquelle, cependant, on se croit en droit de renverser l'ordre actuel. Ces représentations imagées sont analogues aux mythes religieux et produisent le même effet sur les masses. M. G. Sorel a finement observé que la « grève générale, » par exemple, rentre dans la catégorie des mythes, qui, selon lui, sont « des compositions faites avec art, en vue de donner un aspect de réalité à des exposés sur lesquels s'appuie la conduite présente. » M. G. Sorel approuve d'ailleurs ces mythes au point de vue du socialisme pratique : le tableau symbolique de la grève générale donne aux idées collectivistes une « évidence, » une « précision » qui sont favorables à l'entraînement

des masses et à la révolution sociale. Convenons donc que le socialisme actuel, au lieu d'être une « science » sociale, est une religion ; semblable à toutes les religions, il a ses élémens de vérité et ses effets en partie malheureux, comme tout ce qui contient du faux, germe de l'injuste.

On nous dit : « Je crois qu'on peut regarder comme démontrée l'idée que la grève générale correspond à des sentimens si fort apparentés à ceux qui sont nécessaires pour assurer la production dans un régime d'industrie très progressive que l'*apprentissage révolutionnaire est aussi un apprentissage du producteur.* » Selon M. Sorel, cette guerre enthousiaste contre le patronat exige, comme l'industrie très progressive, des qualités fondamentales d'affirmation individualiste, de conscience professionnelle scrupuleuse, de « désintéressement dans l'effort et l'invention. » C'est par des argumens de ce genre que les militaristes font l'éloge de la guerre, des vertus qu'elle suppose, des vertus qu'elle développe. Écoutez les de Moltke et les Bismarck. Mais nous ne croyons pas que les pierres lancées contre la police, les coups de fusil dirigés contre les soldats, le pillage des magasins et des usines, le watrinage des ingénieurs ou des patrons, constituent un apprentissage de la haute industrie à venir. Il n'est pas besoin, pour de tels actes, d'un si grand « effort d'invention. » Le premier sauvage venu accomplira aussi bien ce genre de besogne. Au reste, le même auteur qui fait de la grève un acte sacro-saint se réfute lui-même en disant ailleurs : « Il n'y a évidemment aucune comparaison à établir entre une discipline qui impose aux travailleurs un arrêt général du travail et celle qui peut les amener à faire marcher des machines. » Cela revient à dire que casser les vitres n'est pas un bon apprentissage pour en fabriquer et que les destructeurs ne sont pas des producteurs.

En même temps que des dogmes et des mythes, toute religion a ses rites et son culte en commun. Si la grève générale est un pur mythe, les grèves particulières sont des réalités où la poursuite des intérêts personnels, mêlée à la conception d'un intérêt général de classe, prend la forme de rites violens, parfois sanglans. Ici encore, M. G. Sorel a fort bien montré l'effet de la grève sur les consciences des foules, comment elle donne à chaque prolétaire une conscience collective de classe, comment elle rend présente et vivante l'idée socialiste grâce à la passion

qu'elle excite et entretient. Les grèves finissent par être des cérémonies culturelles où les actes de violence sont sanctifiés. De même, le sabotage et le boycottage prennent la forme de rites : massacrer sa besogne ou mettre une usine à l'index, voire au pillage, deviennent des œuvres pies, parce qu'elles ont pour but l'intérêt sacré de la classe prolétarienne.

La méthode du socialisme actuel, comme celle des religions, est moins une étude de ce qui *est* que de ce qui devrait être. Elle expose moins des faits et des lois que des règles ou normes de conduite ; elle est, comme on dit, *normative*. Or, une sociologie vraiment scientifique renvoie toute idée de règle à la fin seulement de ses recherches ; elle étudie d'abord ce qui est et en induit avec précaution ce qui peut être, puis ce qui est désirable et doit être. C'est ainsi qu'elle devient une sociologie réformiste. Le « désirable, » d'ailleurs, peut être tel à une foule de points de vue différens : juridique, moral, intellectuel, économique, biologique, etc. Tous ces points de vue doivent être d'abord distingués les uns des autres, puis ordonnés hiérarchiquement. C'est à la sociologie et à la morale qu'incombe la tâche de déterminer l'idéal régulateur dont les sociétés doivent se rapprocher. Déclarer à l'avance et *a priori* que cet idéal sera socialiste, ou individualiste, ou toute autre chose, sans en avoir préalablement critiqué la valeur intrinsèque, sans avoir vérifié la direction réelle des sociétés dans son sens, c'est toujours faire du symbolisme religieux, non de la « science. »

Par le côté qui regarde non plus les idées, mais les faits, la méthode actuelle des socialistes est, comme l'est aussi celle des économistes exclusifs, purement empirique. On sait que la vraie méthode expérimentale procède par l'observation rigoureuse et complète de tous les faits, puis par l'expérimentation directe ou indirecte, au moyen de l'histoire, de la statistique, des données sociologiques, etc. La méthode empirique, au contraire, — comme l'appliquent le plus souvent les hommes politiques, conservateurs ou novateurs, — considère un petit nombre de faits auxquels s'attachent les préférences individuelles ; elle procède par tâtonnement, par *essais* qui réussissent ou ne réussissent pas, non par une expérimentation régulière. La médecine empirique de nos socialistes, pas plus que celle de nos économistes, n'est la médecine expérimentale de Claude Bernard : elle ne peut pas s'intituler scientifique.

L'expérience bien conduite, en sociologie comme ailleurs, aboutit à l'induction. Une méthode d'induction rigoureuse touchant l'avenir devrait avoir épuisé toutes les hypothèses possibles et toutes leurs conséquences, de manière à démontrer que, parmi ces hypothèses, une seule est admissible. Le socialisme actuel, à coup sûr, est infiniment loin de cette méthode « exhaustive, » selon l'expression anglaise. Il exclut d'avance toutes les hypothèses, excepté deux : celle où la société serait pour toujours vouée aux maux du capitalisme actuel, celle où elle serait vouée à l'abolition de la propriété privée. Or, entre ces deux hypothèses extrêmes, combien d'autres peuvent trouver place ! Entre la conservation intégrale et la destruction intégrale, que de réformes intermédiaires ! Les systèmes socialistes ont-ils le droit de nous imposer ces deux hypothèses arbitrairement choisies dans le tas ? De plus, les inductions vraiment scientifiques, en matière sociale, ne peuvent guère porter que sur des tendances : tels phénomènes *tendent* à produire tel résultat, tels autres phénomènes, tel résultat opposé. Enfin, la science n'autorise que les inductions *prochaines* et partielles, tirées des faits bien constatés et bien interprétés. Ces inductions elles-mêmes, fragmentaires, limitées, sujettes à l'éternel *mutatis mutandis*, doivent être présentées pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire hypothétiques. Par exemple, il est probable qu'on arrivera à diriger les ballons ; mais quels sont les changemens dans les rapports sociaux qu'entraînera cette conquête de la science ? Voilà qui est difficile à préciser. A plus forte raison, comment savoir si la propriété privée disparaîtra au profit de la collective ? Une aussi radicale métamorphose dépasse toutes les prévisions possibles de la sociologie actuelle. Un système relatif à la constitution de la propriété dans cent mille ans ne peut pas être scientifique.

La société fondée sur le droit de propriété existe et fonctionne depuis des siècles ; elle est perfectible et, en fait, se perfectionne sans cesse ; avant d'en détruire les bases, il faudrait avoir démontré scientifiquement la supériorité et la possibilité immédiate du régime collectiviste : où est cette démonstration ? Le maintien perpétuel de la propriété privée dans l'avenir est sans doute aussi une hypothèse, mais cette hypothèse est du moins fondée sur les faits présents et passés, tandis que l'abolition de la propriété privée est une hypothèse opposée aux faits

présens et passés. C'est donc aux socialistes qu'incombe la preuve ; par malheur, cette preuve est impossible à fournir. La science n'autorise pas des inductions aussi totales et aussi hasardées.

Outre les vices de méthode que nous venons de montrer, le grossissement des faits et les généralisations hâtives sont des causes d'erreur trop fréquentes dans le socialisme actuel. Par exemple, nous voyons se produire sur certains points, en vertu de causes spéciales et déterminables, une concentration des richesses ; donc, disent les socialistes, sur tous les points la concentration se fait, donc le collectivisme se fait et se fera. Nous voyons se produire sur certains points, en vertu de causes spéciales, une intervention croissante de l'État et des communes, donc cette intervention aura lieu partout et absorbera tout. C'est le pendant du paralogisme économique : l'abandon à la nature réussit dans de certaines limites, donc il doit réussir partout et sans limites. L'abandon à la société réussit de même sous certains rapports ; donc, selon les socialistes, il faut le pratiquer partout. Ces thèses absolues se détruisent entre elles. La méthode de la sociologie réformiste est celle qui spécifie, particularise, limite ses affirmations aux faits observés, ses conclusions aux conséquences de ces faits seuls. Si la propriété entraîne des abus, il s'ensuit qu'il faut réformer ces abus ; mais comment en déduire qu'il faut abolir la propriété ? Si cette abolition, à son tour, entraîne des abus, comme il est inévitable, il faudra donc aussi la rejeter pour cette unique raison ! Nous ne sortirons jamais du labyrinthe des sophismes.

Le raisonnement par analogie, cher aux constructeurs de systèmes sociaux et dont les sociologues eux-mêmes ne savent pas toujours se défendre, est un moyen de soutenir toutes les thèses et de leur donner une couleur pseudo-scientifique. Il y a eu des révolutions dans l'histoire du globe terrestre ; donc les révolutions doivent exister et seront toujours utiles dans l'ordre social. A quoi les économistes répondent, par une nouvelle analogie : — La théorie plutonienne des éruptions violentes cède de plus en plus la place, en géologie, à la théorie neptunienne, qui explique les choses par le travail paisible et séculaire des eaux. — Vent-on aller d'analogie en analogie ? Les socialistes invoqueront les changemens brusques ; la naissance et l'accouchement (la force accoucheuse des sociétés), le papil-

lon sortant de la chrysalide. Mais les économistes leur opposeront que la discontinuité est apparente, que l'enfant est préformé dans le sein de sa mère, le papillon dans sa chrysalide, que la nature ne fait point vraiment de « sauts, » ce qui supposerait des effets inadéquats à leurs causes. Toutes ces analogies auraient besoin, pour être scientifiques, d'être ramenées à leur vraie portée et resserrées dans leurs limites. Il est plus vite fait, sous couleur de science, d'employer des métaphores d'aspect scientifique, de présenter des comparaisons inexactes comme des raisons.

La méthode du socialisme actuel est doctrinaire et souvent intolérante. L'esprit de maint collectiviste est aujourd'hui identique dans le fond à l'esprit fanatique ; même prétention à la domination *universelle* des esprits et des corps : *una fides, una ecclesia*. Hors de l'église collectiviste, point de salut. Aux socialistes on peut répondre : *Oportet hæreses esse* ; il est nécessaire qu'il y ait des dissidens, des individualistes ennemis du conformisme universel, des libertaires, des Zarathoustras, si l'on veut ! Aristote a eu raison de dire que l'universel est vide ; à force de vouloir atteindre l'universel bien-être, on risque de laisser les gens mourir de faim, comme, pour vouloir produire par autorité l'universelle vertu, le catholicisme du moyen âge affaiblissait les volontés individuelles.

La méthode autoritaire et despotique qui procède à coups de décrets n'a rien de commun avec la science et, en particulier, avec la sociologie. Ce fut celle des révolutionnaires du xviii^e siècle, imbus de l'esprit des Rousseau et des Mably, ayant la superstition de l'État et de son omnipotence, persuadés que la volonté de l'homme peut changer *ex abrupto* la société. Or, s'il est faux de prétendre que nous ne pouvons rien pour modifier l'ordre social par nos idées-forces, il est également faux que nos idées-forces puissent, sans se soumettre aux conditions du déterminisme actuellement existant, produire des transformations magiques. La société est comme la nature ; pour lui commander, il faut d'abord obéir à ses lois : *imperare parendo*.

La plupart des socialistes de notre époque ont encore les préjugés anti-scientifiques et anti-sociologiques du xviii^e siècle sur la bonté naturelle de l'homme, sur la toute-puissance qu'aurait la raison humaine si les institutions sociales ne la détournent de ses voies naturelles. Ils sont portés à croire que tous

nos maux viennent de la mauvaise organisation de l'État, que cette organisation elle-même est l'œuvre du mauvais vouloir des possédans. C'est ainsi que, au XVIII^e siècle, on expliquait les religions par l'imposture des prêtres, par leur dessein d'exploiter les masses. La critique scientifique, en sociologie comme dans l'histoire des religions, ne consiste pas à expliquer tout par la mauvaise volonté des propriétaires ou par celle des prêtres. Les choses sont moins simples : le déterminisme qui les a produites est d'une complexité infinie.

Par le recours perpétuel à l'État ou à la société, nos socialistes déplacent la difficulté sans la résoudre. Qui a dirigé les plus mordantes satires contre le « laissez faire ? » Les socialistes. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils le prêchent tout autant que les économistes, quoiqu'en sens opposé. Laissez faire les individus, disaient les économistes, et vous verrez les touchantes harmonies qui résulteront de leur libre action. Là-dessus, les socialistes de se récrier, en rappelant tous les conflits qui remplacent de fait ces harmonies. Mais ils ajoutent à leur tour : Laissez faire la société, c'est-à-dire l'État, — comme autrefois on disait l'Église, — ou le grand conseil des Fédérations, et vous verrez les chefs-d'œuvre qu'on réalisera. Les individus n'auront plus à se faire concurrence, la société choisira pour eux, déterminera leur tâche et la rémunération de leur tâche, laissez faire ! Les individus n'auront même plus besoin de cette moralité qui leur impose effort, privation, oubli de soi-même et sacrifice ; la société, elle, accomplira la besogne : laissez faire ! Tout comme les économistes qui croient à l'infaillibilité des lois naturelles, les socialistes croient à l'infaillibilité des lois humaines ou, si l'on abolit les lois, des réglemens syndicalistes.

III

Dans le passage à la pratique, le socialisme actuel admet deux méthodes opposées, l'une évolutionniste, l'autre révolutionnaire. Demande-t-on ce que sera la société future, les socialistes déclarent qu'ils n'ont pas à le dire, parce qu'on ne peut prévoir les résultats précis d'une *évolution* naturelle. Du temps de l'esclavage, on ne prévoyait pas le servage ; du temps du servage, le salariat. Comment sera organisée la société future,

on ne saurait le décrire : les destins trouveront leur voie, *fata viam invenient*. — Rien de mieux ; mais, par une flagrante inconséquence, nos socialistes déclarent dès à présent que la société sera un jour collectiviste et même communiste. C'est s'avancer beaucoup plus que ne le permet la vraie méthode sociologique, car le collectivisme est une forme très déterminée de production, de distribution, de consommation. S'il existe aujourd'hui des tendances à la socialisation, il y a aussi des tendances à l'individualisation ; comment donc le sociologue pourrait-il croire que la socialisation *seule* triomphera à la fin, sous la forme *précise* de la propriété collective, de la distribution collective, de la consommation collective ? « Il n'y aura pas d'État socialiste, déclare d'avance Bebel, il n'y aura que la société socialisée. » — Comment ? — Bebel répond en demandant si les catholiques peuvent nous représenter cette « vie future » dont ils parlent sans cesse. La comparaison est expressive : il s'agit bien en effet d'une vie future, d'une vie céleste sur terre. On veut nous persuader de renoncer à la vie actuelle en faveur d'un paradis qui n'a d'autre garantie que les promesses des collectivistes. Quant à la « société socialisée » qui remplacera l'État, c'est une de ces formules vides dont se repait la théologie communiste ; autant vaudrait nous promettre *l'humanité humanisée* et même *divinisée*.

Comme Bebel, M. Jaurès a dit à la tribune qu'il ne fallait pas demander, pour la grande substitution de la société nouvelle à l'ancienne, « le détail minuscule et méprisable. » Ainsi, quand il s'agit de bouleverser tout de fond en comble, il n'importe pas de savoir au juste ce qu'on mettra à la place de ce qui est, de ce qui vit, de ce qui marche ? Ce n'est point ainsi qu'on procède dans les sciences appliquées. L'ingénieur qui doit construire un pont où passeront des trains pesans se croit obligé de prévoir les détails minuscules et ne les trouve nullement méprisables : l'oubli d'un de ces petits détails peut précipiter le train dans l'abîme. Supposez des hommes persuadés que l'humanité trouvera un jour des moyens d'aviation permettant à chacun de s'élever dans l'atmosphère ; après avoir mis en avant ce postulat que l'aviation est désirable, possible, certaine pour l'avenir, ils demandent la suppression de tous nos moyens actuels de transport et veulent nous entraîner dans les airs. Ne les prions-nous pas, avant de nous lancer du haut des tours de

Notre-Dame, de décrire leur appareil dans ses détails les plus minuscules, de le faire fonctionner sous nos yeux et d'entreprendre les premiers le grand voyage aérien ?

Karl Marx se moquait de ceux qui se sont habitués à voir dans la république démocratique la réalisation du millénaire, à croire qu'en accouplant « mille fois le mot *peuple* au mot *État* » on a résolu mille fois la question sociale. Il allait jusqu'à dire, avec l'âpre humour d'un Teuton, qu'on n'a pas fait ainsi « avancer la question d'un saut de puce. » Il critiquait vertement ceux qui placent tout leur espoir dans la démocratie, il raillait leur foi « au surnaturel démocratique. » Ne pourrait-on se moquer aussi de la foi au surnaturel socialiste ? S'il est naïf de croire qu'il suffit de remettre à la foule le gouvernement pour obtenir la perfection politique, n'est-il pas encore plus naïf de croire qu'il suffira de lui remettre, outre le gouvernement, l'administration de toutes les choses et la direction de toutes les personnes, pour réaliser la perfection sociale ? Celle-ci, pour le sociologue, est autrement vaste et autrement difficile que la simple perfection politique. Si Marx avait raison de blâmer le « clinquant démocratique » à l'usage des masses, que dire du clinquant collectiviste, et surtout des promesses du millénaire communiste ? C'est vraiment ici que nous voguons en plein « surnaturel. »

Les socialistes qui prédisent l'abolition de la propriété privée sont, non pas des savans, mais des prophètes ; ils emploient dans la critique la méthode de Jérémie, dans la construction, celle d'Isaïe. Comme tous les prophètes, ils mettent à la fois dans leurs oracles trop et trop peu de clarté, trop pour l'imagination et trop peu pour la science. — Ne faut-il pas, disent-ils, laisser aux formules le degré d'imprécision nécessaire, pour que « l'incorporation progressive des résultats nouveaux de la recherche scientifique y soit possible ? » — Mais la prudence « scientifique » commanderait encore bien mieux de ne pas prononcer une proposition aussi indémontrable que la suivante : — La société future sera collectiviste et communiste. — Tout ce que peut le savant, c'est d'examiner sans parti pris et les données de la nature humaine et les données de la société humaine, pour voir ce qui semble immuable, ce qu'il y a de changeant, en quel sens il est *probable* que se produiront les changemens les plus prochains. Quant aux régimes collectivistes et

communistes, ce sont des possibilités (ou peut-être des impossibilités) indûment présentées comme un terme marqué d'avance à l'évolution.

Pour s'excuser de n'avoir établi scientifiquement ni que le socialisme est désirable, ni qu'il est possible, ni par quels moyens, les socialistes disent avec Marx, Bernstein et, tout récemment, avec M. Lagardelle : « Le socialisme n'est pas un système, c'est un mouvement. » Formule spécieuse, qui, à y regarder de près, n'a guère de sens. Qu'est-ce qu'un mouvement sans une direction déterminée? L'anti-socialisme est aussi un mouvement; qu'est-ce qui le distingue, sinon le point vers lequel il tend? Réclamer et prédire l'abolition de la propriété privée, l'établissement de la propriété collective, le renversement de la société présente, ce n'est pas un « système? » Qu'est-ce qui sera donc un système? L'entière subordination de tous les faits sociaux, même intellectuels, moraux et religieux, aux faits économiques, ce n'est pas un système! La lutte des classes et la divinisation finale de la classe prolétarienne, ce n'est pas un système? La théorie de la plus-value, l'abolition de tout profit, de tout revenu, de tout intérêt, de toute rente, etc., etc., ce n'est pas un système? La vérité est que le collectivisme est un édifice idéal construit avec des données incomplètes, dans une région « utopique » et « uchronique, » au sens propre des mots. C'est le plus système de tous les systèmes; c'est presque le système *en soi*. A moins que vous n'entendiez par mouvement socialiste une vague inquiétude du mieux: il se réduira alors à : « J'aspire. » Encore faut-il aspirer à quelque chose et, s'il s'agit d'améliorer le sort du peuple conformément à la justice, qui donc, sinon les égoïstes et les lâches, n'aspirera pas à ce progrès sans fin, devoir pour tous? Comme système, le collectivisme est en dehors de la science; comme « mouvement, » il se perd dans tous les mouvements vers le mieux qui agitent notre époque.

Après avoir invoqué l'évolution pour motiver le droit au silence sur les voies et moyens de la société future, les socialistes actuels invoquent la « révolution » pour renverser la société présente, pour opérer la grande « liquidation sociale, » la redistribution universelle (1). Les révolutionnaires veulent

(1) Beaucoup de collectivistes ont même une telle horreur des institutions et progrès qui pourraient rendre cette révolution inutile, que, à propos de l'exposition

que, selon les expressions de M. Guesde dans une interview du *Matin* (août 1907), le pouvoir politique soit arraché à la bourgeoisie « par tous les moyens, selon les circonstances, depuis le bulletin de vote politique jusques et y compris l'insurrection, qui a été de droit et de devoir bourgeois, et qui est restée de droit et de devoir ouvrier. » L'insurrection est assurément une méthode qui n'a rien de scientifique. De plus, l'utilité des révolutions opérées par les bourgeois est matière à contestation. On s'est souvent demandé si la Révolution de 89 et celle de 48 n'eussent pu être évitées. Mais laissons ces hypothèses en l'air. En tout cas, ces révolutions avaient leur motif dans le déni du droit de participer aux affaires publiques, droit qui appartient à tous les citoyens. De là la guerre latente, puis déclarée. Mais peut-on comparer à l'ancienne monarchie un régime républicain où tous sont armés du droit de vote, du pouvoir de faire triompher légalement leurs idées quand elles seront celles de la majorité? Est-ce là que l'insurrection est le plus sacré des devoirs?

Admettons cependant que, d'ici à quelques années, se produise la « catastrophe » qui obligera à reconstruire la société sur de nouvelles bases; ne serait-ce pas encore le cas de demander quelles sont ces bases et selon quel plan nous reconstruirons? A moins de partager la naïveté des anarchistes, qui disent : Détruisons tout, et tout se reconstruira de soi-même! Ce qui n'a pas encore pu s'arranger depuis des milliers d'années s'arrangera en quelques jours, par la seule vertu de la destruction violente et de la reconstitution spontanée! Descartes disait qu'avant d'abattre sa maison pour en refaire une meilleure, il faut s'assurer un abri provisoire; les révolutionnaires, eux, veulent d'abord abattre nos imparfaites maisons, sans se préoccuper de savoir si, en attendant le palais de leurs rêves, nous ne logerons pas à la belle étoile.

des œuvres philanthropiques, le chef du marxisme en France, M. Jules Guesde s'écriait : « Cette véritable *exposition*, dans le sens judiciaire et infamant du mot, ne fera que fournir au prolétariat humilié et vole de nouvelles raisons et de nouvelles forces pour suivre sa voie révolutionnaire ». Nous doutons que ces chefs de la « science. » Nous ne trouvons rien d'infamant dans les millions que, de toutes parts, la philanthropie apporte aux malheureux de Messine. Quel État, même collectiviste, aurait osé leur voter tous ces millions qu'un individu, quelle leur prodigue ?

* *La Lanterne* du 26 août 1898.

— Le palais collectiviste que nous voulons édifier ne sera sans doute pas parfait de tous points, mais on peut démontrer que notre œil n'est pas non plus un instrument parfait, et cependant « nous désirons avoir des yeux. » — Sans doute, mais cette comparaison se retourne contre les socialistes. Ils nous promettent dans l'avenir la réalisation d'un œil idéal en faveur duquel ils veulent que nous renoncions à notre œil présent; l'œil présent, si critiquable soit-il, a l'avantage d'exister et de fonctionner. Qui voudra se le faire arracher par un médecin de Molière pour mettre à la place un œil artificiel, auquel on attribue par hypothèse toutes les vertus? Les physiologistes accusent d'imperfection non seulement nos yeux, mais tous nos organes; il en est qui ont découvert que l'estomac ne sert à rien, d'autres que l'intestin est chez nous beaucoup trop gros et gênant. Il en est même qui, confians dans les audaces de la chirurgie, voudraient pratiquer l'ablation partielle de ces entrailles défectueuses, présent de la nature : nous digérerions mieux, nous nous assimilerions mieux les alimens, tout notre organisme en serait rajeuni! Les amateurs manquent cependant pour le bistouri : on préfère l'intestin et l'estomac séculaires aux organes corrigés par le chirurgien. On voit ce qu'on a, on ne voit pas ce qu'on aurait, et si on ne mourrait pas de l'opération.

Outre la loi de continuité, qui domine la sociologie, les révolutionnaires méconnaissent l'interdépendance ou déterminisme réciproque des phénomènes sociaux. Ils ont beau invoquer l'idée de solidarité comme un fondement du socialisme, ils finissent par la rejeter dans l'application. Ils se mettent en dehors des solidarités organiques qui lient l'avenir au présent : ils croient qu'on peut opérer le changement à vue du régime de la propriété individuelle. En même temps, ils s'affranchissent de tous les liens du quasi-contrat entre les générations passées, les générations présentes et les générations à venir. Ils méconnaissent ainsi les lois de l'organisme contractuel.

On a appelé les utopistes des oiseaux de tempête qui annoncent l'approche orageuse de l'ère nouvelle. — Ces oiseaux ne sont pas toujours, pour le sociologue, des précurseurs de l'avenir. J'accorde que la vérité de demain est souvent le paradoxe d'aujourd'hui : une proposition vraie, quand elle n'est pas liée d'un lien visible aux lois actuellement constatées, paraît étrange et contraire à l'opinion commune. Mais il n'en résulte

nullement que tous les paradoxes d'aujourd'hui soient les vérités de demain. Cet honneur n'appartient qu'à un seul, qui est la « pointe subtile » dont parle Pascal. On a nulle chance pour une de mettre à côté. Ce n'est pas en cherchant le paradoxe qu'on trouve la vérité cachée, mais en développant dans leur vrai sens les vérités visibles. Ni les mathématiques, ni la physique ne procèdent par paradoxes, pas plus qu'elles ne procèdent par paraboles et hyperboles.

Non seulement la méthode des socialistes actuels est contraire à la science en général, mais, plus particulièrement, elle est contraire à la science morale. La justice, en effet, veut que nous ne présentions pas à ceux qui souffrent des constructions en l'air comme des certitudes, des remèdes problématiques comme d'infailibles panacées. Elle veut que nous cherchions, dans le présent, à améliorer leur sort et à sauvegarder leurs droits. Outre qu'il n'est pas conforme à la sincérité de dépasser ses prémisses dans ses conclusions, il est contre la justice de prêcher le renversement des moyens actuels d'existence et de progrès, si critiquables soient-ils, sans savoir de science certaine par quoi on les remplacera. Il y a là une responsabilité que tout homme *juste* doit envisager avec terreur. Autant le sociologue doit désirer les réformes, autant il doit craindre des cataclysmes dont nul ne peut prévoir les conséquences. Pour ne pas reculer devant l'emploi éventuel de la force, « du fer et du sang, » il faut être aussi machiavélique et sceptique qu'un Bismarck, aussi fanatique qu'un Torquemada.

Tout dogmatisme aboutit d'ailleurs au fanatisme. Rendre les hommes heureux et vertueux malgré eux, voilà le problème dont tout fanatisme, religieux ou social, prétend posséder la solution. Quand un croyant se laisse aller, lui aussi, à l'irritation et aux anathèmes, quand il menace de tous les maux ceux qui ne pensent pas comme lui, il assume d'avance, sans s'en douter, la responsabilité des hûchers, des massacres et des guerres. Que dire des révolutionnaires qui divisent la société en deux classes, les propriétaires voleurs, les prolétaires volés, et qui poussent les uns contre les autres ? Ils ne voient pas que sur eux retombera le sang versé. Après avoir lutté contre les sauveurs et humiliés les Bonapartes, ils emploient leurs procédés. Eux aussi se donnent comme des sauveurs ; eux aussi veulent « sortir de la légalité pour rentrer dans le droit ; » eux aussi admettent que la fin

justifie les moyens, que le *salut public* réclame la violence et les tueries. La « science » a-t-elle quelque chose à voir dans cette méthode persécutrice, mise au service des dogmes nouveaux?

Sous l'influence du syndicalisme révolutionnaire, nous voyons se développer sous nos yeux une nouvelle casuistique, analogue à celle que flétrissent les *Provinciales*. Pour ces disciples inconscients des Molina et des Suarez, les moyens justifient la fin; et ces moyens sont, comme toujours, la ruse et la violence. La ruse est dans le sabotage et dans vingt autres procédés qui ont pour but de ruiner les patrons; la violence est dans les essais ou « répétitions » de la grève générale, dans les « entraînements méthodiques » à la guerre civile. Toutes ces « œuvres » du syndicalisme ont leur justification dans la « foi » qui sauve. Les violents s'attribuent la mission d'entraîner la masse des inertes par le petit nombre des actifs. Dédaigneux du suffrage universel et contempteurs de la démocratie, ils se confèrent à eux-mêmes, comme Bismarck, le droit avec la force. Il faut, disent les mystiques du syndicalisme révolutionnaire, laisser faire l'*élan vital*, il faut s'en remettre à l'*intuition* qui dépasse la science; on arrivera, par la destruction de ce qui est, à l'*ordre anarchique* de Proudhon. Demandez-vous ce que sera cet ordre, M. Sorel vous répond que le prolétariat, « ne poursuivant point une conquête, n'a point à faire de plans pour utiliser ses victoires. » Mais, si le prolétariat ne poursuit point une conquête en voulant mettre la main sur le pouvoir, et, par le pouvoir, sur la propriété, aux dépens des propriétaires dépossédés, que poursuit-il donc? Que signifie le mot même de collectivisme, que les révolutionnaires ont sans cesse à la bouche, sinon un plan quelconque d'organisation collective de la propriété? Tout à l'heure, ils nous disaient : « Le but n'importe pas, le mouvement seul importe; » ils nous disent maintenant : la lutte seule importe; pourvu qu'on sabote, qu'on boycotte, qu'on fasse grève, qu'on se batte et qu'on s'entre-tue, le reste n'est pas notre affaire.

IV

La lutte des classes et le collectivisme final, prêchés par le socialisme, sont les deux principales applications de la méthode prétendue scientifique. Examinons-en la valeur.

Le premier dogme essentiel du socialisme est la lutte des classes. La grande tradition française avait vu dans la société l'union et la sympathie en vue des idées universelles; l'école allemande de Marx y voit une bataille de castes pour la possession des biens matériels et elle sacre souveraine la caste « prolétaire. »

La lutte des classes existe assurément sur un grand nombre de points. Le mérite de Louis Blanc et de Marx est d'avoir mis ces points en lumière, non sans d'énormes exagérations. Mais, en premier lieu, la lutte des classes n'est qu'un cas particulier de la lutte universelle et de l'universel antagonisme des intérêts. Les individus rivalisent et luttent entre eux aussi bien que les classes, qui elles-mêmes ne font que totaliser les luttes individuelles. Que dire des luttes entre les nations? En second lieu, la lutte universelle tient aux nécessités mêmes de la vie, à la concurrence pour l'existence, pour le bien-être et le bonheur. Comment donc le socialisme matérialiste espère-t-il la supprimer par un simple arrangement des mécanismes sociaux, dont la direction serait désormais confiée à la société? Croire qu'il suffit d'abolir la propriété privée pour supprimer la lutte entre les égoïsmes, n'est-ce pas méconnaître la racine profonde des rivalités humaines?

Enfin et surtout la lutte n'est, pour le sociologue, qu'un aspect des relations sociales, non le seul ni le plus important. Un autre aspect essentiel est la solidarité et, en particulier, celle des classes. Nous sommes tous solidaires *avant* d'être rivaux et *plus* que nous ne sommes rivaux. Des trois grandes sphères de l'économique, production, distribution et consommation, la première est le principal domaine de la solidarité. Ne sommes-nous pas tous intéressés à ce que la production des richesses de toutes sortes soit aussi abondante qu'il est possible? La rivalité ne commence véritablement qu'avec la distribution en vue de la consommation, cette dernière étant, de sa nature, individuelle. S'il n'y a pas d'abord des biens à partager, nous ne nous disputerons pas pour la répartition. Tous les antagonismes sont ainsi précédés de liens de solidarité, même dans l'ordre matériel. Que serait-ce si nous passions à l'ordre des choses intellectuelles et morales? C'est ici que nos vrais intérêts ne font qu'un. La classe prolétaire n'a donc, à aucun point de vue, le droit de s'ériger en antagoniste absolue de la classe possédante. Ici

comme partout, le point de vue scientifique, méconnu du socialisme « scientifique, » est celui de l'interdépendance.

Ajoutons que la division simpliste de la société en deux classes est inadmissible. Où sont les purs prolétaires et les purs capitalistes ? Surtout dans les pays démocratiques, c'est la classe *moyenne* qui l'emporte, si bien qu'il n'y a guère de vrais prolétaires et que les vrais capitalistes sont une minorité toujours décroissante.

Parler sans cesse de la classe du prolétariat comme ayant tous les droits, c'est faire de l'aristocratie à rebours ; c'est élever une fraction au-dessus des autres et s'occuper de ses intérêts aux dépens des autres. Cette classe est la plus nombreuse, sans doute ; elle n'est pas *le tout*. Ce n'est pas ma faute si je n'ai pas l'honneur d'être prolétaire, ou si, l'ayant été, je ne le suis plus grâce à un travail persévérant et opiniâtre. Les prolétaires n'ont pas plus que les autres le droit de dire : La nation c'est moi, l'humanité c'est moi.

Après avoir, en théorie, condamné la concurrence et le triomphe des plus forts, les syndicalistes révolutionnaires prêchent eux-mêmes la concurrence des classes pour la vie et le droit de la force. « La violence, écrit M. G. Sorel, vient naturellement prendre place dans notre système ; d'un côté, un progrès rapide du collectivisme conduit par un capitalisme déchainé, et de l'autre, une organisation croissante du prolétariat, qui acquiert des qualités de puissance dans les luttes violentes que les grèves entraînent, voilà les deux conditions du syndicalisme révolutionnaire... Le lien que j'avais signalé entre le socialisme et la violence prolétarienne nous apparaît maintenant dans toute sa force. C'est à la violence que le socialisme doit les hautes valeurs morales par lesquelles il apporte le salut au monde moderne. » « Il y a, dit à son tour M. Édouard Berth, deux forces en présence, la force capitaliste et la force ouvrière ; *elles n'ont pas à se préoccuper l'une de l'autre*. La classe ouvrière ne se voit nullement comme la partie d'un tout ; mais elle se considère *comme étant un tout par elle-même*. Il ne s'agit pas de composer ou de transiger avec la bourgeoisie, il s'agit de la *détruire*... Bien loin de chercher à atténuer *l'insolidarité*, il faut la creuser davantage, la poursuivre à fond et la transformer en une véritable lutte de classe. » « Le syndicalisme, dit enfin M. Lagardelle, est *l'attaque* contre les détenteurs du capital et la revendication de

la direction de la production par les groupes producteurs. »

Les syndicalistes révolutionnaires prétendent rejeter tout nationalisme au profit de l'internationalisme, mais leur lutte de classes est un nationalisme nouveau, élevé à la hauteur d'une religion, et qu'ils prétendent substituer à l'amour de la patrie. « Un travailleur doit aimer sa classe comme sa mère, » écrit un syndicaliste français. Soit. Mais pourquoi le travailleur n'aimerait-il pas aussi sa patrie, qui est sa vraie mère ? Les ouvriers français se flattent d'avoir une « conscience de classe » supérieure à celle des ouvriers des autres nations, en ce qu'elle enveloppe, sous une forme plus nette, des idées de justice et de solidarité humanitaire ; mais d'où leur vient cette supériorité ? — De leur *patrie*, qu'ils veulent renier, de cette France qui a fait 89 et qui leur a inspiré toutes les idées dont ils s'enorgueillissent. Leur *conscience de classe*, en tant qu'elle n'est pas une simple coalition d'intérêts communs et d'égoïsmes communs, est donc une conscience nationale, une conscience française qui, comme l'a toujours fait la vraie France, s'efforce de s'identifier à la conscience humaine. Sans leur patrie, ils n'auraient pas connu l'humanité, ses « droits » et ses titres universels.

Les philosophes du syndicalisme révolutionnaire nous promettent une morale nouvelle : une morale de classe, la « morale des producteurs. » En quoi peut consister cette morale nouvelle ? Pour produire, il faut déployer les vertus cardinales de l'antiquité : science ou sagesse, force de volonté, tempérance et maîtrise sur les passions sensuelles. Pour produire, il faut aussi, ce semble, respecter la justice et ce n'est pas trop de pratiquer encore la bienveillance, soit à l'égard des autres producteurs, soit à l'égard de ceux qui dirigent la production. La morale des producteurs est la vieille morale ou n'est rien qu'un de ces mots sonores dont on essaie de duper les foules. On veut, il est vrai, opposer cette morale à celle des *improductifs*, des *oisifs* et des *parasites* ; mais qui a jamais soutenu la morale de l'oisiveté ? Est-ce que les théologiens eux-mêmes n'ont pas placé la paresse dans leur liste des péchés capitaux, à côté de la luxure et de la gourmandise ? La moralité des producteurs ne peut donc s'opposer qu'à l'immoralité des paresseux. L'arrière-pensée des socialistes, c'est que les ouvriers seuls sont des producteurs, et que la seule morale est la morale ouvrière ; mais quelle classe

ne peut accaparer la morale, pas plus la classe prolétarienne que la classe « bourgeoise. »

Quand même la lutte en vue de la puissance et de la jouissance serait vraiment la loi de l'humanité, est-il prouvé que le triomphe final de la multitude amènera un état meilleur? Les nouveaux vainqueurs vaudront-ils mieux que les anciens, et la nouvelle servitude sera-t-elle plus douce parce qu'elle sera la toute-puissance du nombre? Les marxistes eux-mêmes ont sans cesse à la bouche, autant que M. Sighele ou M. G. Le Bon, l'infériorité des « foules, » de la « mentalité collective; » comment donc la sagesse et la justice régneront-elles si la foule devient toute-puissante? Comment les esprits inférieurs auront-ils le privilège de réaliser l'ordre supérieur? On peut se demander si, le jour où l'autorité sera exercée non plus par la classe moyenne, mais par la masse ouvrière, dont l'éducation sera toujours et nécessairement moindre, les abus disparaîtront par enchantement, et si la « dictature du travail manuel » sera moins oppressive que la « dictature du capital. »

Le réformisme sociologique admet que la classe des prolétaires modernes, à demi affranchie dans l'ordre politique, aspire justement à l'affranchissement économique, » qu'elle prétend justement à l'indépendance, au bien-être, au plein exercice de toutes ses facultés. Tocqueville a dit : « Il est contradictoire que le peuple soit à la fois souverain et misérable. » Mais les collectivistes ajoutent sans preuve, avec Marx, que, dans le système de la propriété individuelle, la propriété est à *jamais le privilège d'une minorité*; d'où ils concluent que les travailleurs ne pourront arriver tous à la propriété qu'en révolutionnant, comme dit M. Jaurès, le système même de la propriété. Les mots vagues : privilège, « révolutionner, » etc., déguisent la pétition de principe contenue dans le socialisme collectiviste et communiste. Le régime de la propriété peut *évoluer* socialement vers la justice ou même, avec le temps, être *révolutionné* de bien des manières sans pour cela aboutir au collectivisme, encore moins au communisme; et cependant, les collectivistes et communistes parlent toujours comme si une seule solution du problème, la leur, était possible et juste. *Il faut*, par exemple, — si l'on en croit certains articles publiés par M. Jaurès, un idéaliste qui s'inspire trop du matérialisme de Marx, — il faut que tous les moyens de production, les usines, l'outillage, le sol deviennent la propriété de la

communauté sociale, qui en déléguera l'usage aux travailleurs organisés et affranchis. — C'est là une affirmation dont il *faudrait* faire la preuve. — Les prolétaires, ajoute-t-on avec Marx, *ne* peuvent parvenir à l'entier développement humain « *que* par la propriété communiste, » *négarion* de la propriété capitaliste et bourgeoise. — C'est encore ce qu'il *faudrait* prouver et ce qu'on se dispense de prouver. — La « loi de croissance » du prolétariat moderne est « *en contradiction absolue* avec le système de propriété sur lequel repose la classe bourgeoise. » Cette contradiction absolue ne serait-elle point une invention de la dialectique marxiste ? Il y a « lutte essentielle, interne, fondamentale des deux classes. » — Nous avons vu, au contraire, que la lutte, ici comme partout, est accidentelle et provisoire. — Il serait puéril d'attendre de la classe en possession « qu'elle se dépouille elle-même de son privilège, qu'elle renonce spontanément à ce qu'elle considère comme son droit ; » elle pourra, ou par philanthropie ou sous la pression des événements, « consentir telle ou telle réforme, tel ou tel sacrifice, » mais quand il faudra *faire le saut*, franchir le pas décisif, *passer du système capitaliste au système communiste*, « elle résistera de toutes ses forces. » — Elle aura bien raison, car ce passage du régime actuel au régime communiste, sans transition, serait un « saut mortel, » d'ailleurs impossible. — C'est donc « de lui-même, » — entendez d'une révolution faite par lui, d'une « catastrophe » ou d'un déluge (qui pourrait être un déluge de sang) que « le prolétariat doit attendre le salut ; » il ne doit être « une annexe, une dépendance d'aucun parti bourgeois ; » il doit « se constituer en parti distinct, en parti de *classe*, en parti socialiste. » C'est ainsi que les idéalistes eux-mêmes empruntent à Marx la lutte de classes substituée au développement régulier et évolutionniste de la propriété. Cette guerre de classes, assure-t-on (toujours sans preuve), « est le principe, la base, la loi même du parti socialiste ; ceux qui n'admettent pas la lutte de classes peuvent être républicains, démocrates, radicaux ou même radicaux socialistes ; ils ne sont pas socialistes. » Tel est le credo en dehors duquel il n'y a point de salut et qui n'est pourtant encore qu'une affirmation gratuite. — Reconnaître la lutte de classes, c'est dire que « dans la société d'aujourd'hui il y a deux classes, la bourgeoisie capitaliste et le prolétariat, » qui sont dans de tels rapports que l'entier développement de l'une suppose la

disparition de l'autre. Une pareille antithèse, nous l'avons vu, n'existe que dans l'ontologie abstraite qui roule sur l'entité bourgeoisie et sur l'entité prolétariat, sur l'entité capital et sur l'entité travail, considérés comme deux absolus antinomiques. En fait, nous sommes tous capitalistes par rapport à quelqu'un, travailleurs par rapport à quelqu'un. Le capital n'est pas tout entier à un pôle, la main-d'œuvre tout entière à l'autre pôle. Les « classes » séparées sont des abstractions : tout est ouvert et tout cercle de l'une à l'autre. La « lutte des classes » aboutit à la trop célèbre définition du socialisme : « ce grand souffle de haine, » et à l'axiome : « la haine est créatrice. » Nous ne saurions, pour notre part, admettre cet évangile à rebours. Pour le sociologue réformiste, comme pour le moraliste, ce n'est pas la haine, c'est l'union fraternelle qui doit exister entre la tête et les bras, entre le travail intellectuel et le travail manuel, entre l'invention initiatrice et l'imitation reproductrice, entre le travail solidifié du passé et le travail fluide du présent. Ce n'est pas non plus la force qui est « l'accoucheuse des sociétés, » c'est la science, et la science ne vit que par la liberté individuelle, bien qu'elle soit la grande source des idées universelles.

Le deuxième dogme du socialisme est l'affirmation que la société future sera collectiviste et même communiste. Selon Marx, le monopole du capital devient une entrave pour le mode de production qui a grandi et prospéré avec lui et sous ses auspices. L'appropriation capitaliste, conforme au mode de production capitaliste, constitue la première négation de cette propriété privée qui n'est que le corollaire du travail indépendant et individuel. Mais la production capitaliste engendre sa propre négation. C'est la négation de la négation, qui rétablira la *possession commune* de tous les moyens de production, y compris le sol.

Marx fait ainsi de la dialectique hégélienne et joue avec les notions, ou même avec les mots. Qu'est-ce que l'*appropriation capitaliste*? En quoi le capital est-il essentiellement une négation de la propriété privée et du salaire dû au travailleur? On ne doit pas faire entrer des abus accidentels dans la définition essentielle. En quoi la propriété engendre-t-elle sa propre négation, qui devient une négation de la négation? — Parce que ses abus provoquent une réaction du salaire contre le capital. — Mais il en est ainsi des abus de toutes choses, sans qu'il y ait besoin, pour l'expliquer, de faire de la dialectique à outrance.

La négation de la négation, l'affirmation nouvelle, troisième moment du procès dialectique, serait, selon Marx, non la propriété privée, mais la « propriété individuelle » consistant dans la « communauté » absolue. Bel exemple de l'identité des contradictoires ! Mais qui croira que la propriété individuelle consiste à n'être propriétaire qu'avec la communauté et dans la communauté ? à n'être propriétaire qu'avec la totalité des Français ou, pour être logique, qu'avec la totalité des humains ? Si le marteau du forgeron est le marteau du genre humain, ou, tout au moins, de la vaste communauté dont le forgeron fait partie, il n'y a plus propriété individuelle : aucun tour de passe-passe dialectique ne nous persuadera que cette manière de posséder, ou plutôt de ne pas posséder, est une propriété.

La prédiction finale du communisme par Marx est en contradiction avec la méthode expérimentale et avec les données historiques. Vous répétez à satiété que le moulin à eau nous a donné la société féodale, que le moulin à vapeur, impossible à prévoir sous la féodalité, a donné la société capitaliste ; comment donc vous serait-il possible aujourd'hui de prévoir quelle forme de société donnera le moulin à électricité et « le moulin qui succédera à ce moulin ? » Les futures découvertes de la science et leurs répercussions sur l'organisation sociale restent pour nous, comme on l'a fort bien dit, « le livre aux sept sceaux. »

Selon Marx, en même temps que la concentration capitaliste, notre époque voit se développer, sur une échelle toujours croissante, l'application de la science à la technique, la transformation des outils individuels en instrumens qui ne peuvent exercer leur puissance que par l'usage commun. — Sans doute ; mais ne jouons pas sur le mot commun. Ce terme ne désigne pas nécessairement la communauté socialiste ou communiste ; il s'applique tout aussi bien à n'importe quelle association d'hommes travaillant en commun. A vrai dire, le travail absolument isolé et individuel est très rare. Dès le début de l'humanité, on a travaillé à deux, à trois, à quatre, en commun. De ce que la libre coopération est vieille comme le monde, il ne résulte pas que le collectivisme et le communisme, c'est-à-dire la coopération forcée et réglementée par l'administration, soit l'idéal scientifique de l'humanité. De tels raisonnemens n'ont rien de conforme à la vraie méthode. Il est impossible de prouver que le communisme, en fait et en droit, soit l'aboutissant du mouvement histo-

rique et même de la lutte actuelle des classes. Le marxisme, au lieu de la méthode expérimentale, se contente de la spéculation abstraite jointe à l'empirisme révolutionnaire.

Enfin, le maintien systématique de l'état de guerre entre les classes est aussi contraire à l'évolution progressive des sociétés que le maintien systématique de l'état de guerre entre les nations. La grève, érigée en procédé général et presque constant par les syndicalistes émeutiers, est le retour volontaire à la barbarie dans les relations économiques. Le sabotage, procédé lâche de guerre, diminue la production générale en même temps que les bénéfices particuliers du patron ; il diminue par cela même la prospérité de l'industrie, il diminue le fonds des salaires. L'ouvrier, qui prétend se rendre par là utile à ses pareils, ne s'aperçoit pas que c'est toute la classe ouvrière qui finit par en souffrir. A Fougères, les ouvriers, — bretons bretonnans, — ont montré naguère une telle obstination à demander l'impossible et à saboter l'ouvrage, que de grands fabricans de chaussures ont émigré dans les localités voisines et que d'autres se préparent à en faire autant. Pour attirer ces derniers, les municipalités environnantes n'ont offert rien moins que le remboursement des frais d'installation et une détaxe de dix ans. Toute extension du marché industriel est, pour les patrons, une source de profits pour les ouvriers, une source de salaires ; toute restriction du même marché est à la fois ruineuse pour les patrons et pour les ouvriers : voilà le principe d'où il faut partir et que méconnaissent les révolutionnaires. En outre, l'industrie d'un pays ne peut être florissante que par le renouvellement perpétuel de l'outillage ; c'est une nécessité due aux progrès de plus en plus rapides de la science et de la technique. Mais comment les capitaux se résoudre-t-ils aux risques de ce renouvellement, si on entretient une atmosphère d'insécurité et d'inquiétude, sous la menace perpétuelle de la grève générale ou partielle, du pillage, du sabotage et du boycottage ? S'excusera-t-on en disant que tous ces procédés ont pour but la hausse des salaires ? On oublie que toute hausse artificielle, en diminuant d'un seul coup et dans de vastes proportions les bénéfices des entreprises, arrête ou diminue les entreprises elles-mêmes, qui ne trouvent plus les capitaux nécessaires pour s'alimenter et progresser. Sans un espoir quelconque de bénéfice, — accompagné toujours des risques de perte, — nul ne

voudra coopérer à une entreprise industrielle, agricole ou commerciale. De là abaissement de la production générale, donc aussi de la distribution possible entre les travailleurs. Le syndicalisme révolutionnaire tue la poule aux œufs d'or, sous prétexte de répartir ces œufs plus également entre tous.

En déduisant d'une prétendue insolidarité entre classes la nécessité d'une guerre ouverte ou sourde, le syndicalisme révolutionnaire méconnaît les principes les mieux établis de la sociologie. Il met en avant la loi d'airain qui pèse sur les ouvriers tant qu'ils ne se révoltent pas contre leurs tyrans; mais toutes les lois économiques sont d'airain et pèsent sur les patrons comme sur les ouvriers, *solidairement*. Qu'un certain nombre d'industries voient diminuer leur production et se ruinent, voilà des ouvriers sans ouvrage et sans pain; voilà aussi des actionnaires ou obligataires qui auront perdu leur argent, leurs économies; plusieurs, peut-être, se trouveront ruinés du coup et, dans leur désespoir, se feront sauter la cervelle. Voilà aussi la production générale du pays et son crédit rabaisés sur le marché international. Si ce pays ne produit pas assez pour exporter, il ne pourra pas importer les objets dont il a besoin et qui souvent, comme en Belgique ou en Angleterre, ne sont rien moins que des denrées alimentaires, des subsistances (1). Crise nouvelle, famine, etc. Toutes ces lois sont encore d'airain, et ce sont des lois de solidarité qui font que tous souffrent des souffrances de chacun. Ce qui n'empêche pas nos ouvriers, en France, de proclamer obstinément leur « insolidarité. » Ils ne sont pas solidaires des patrons, ils ne sont pas solidaires des bourgeois, ils ne sont pas solidaires de leur patrie! Ils se suffisent à eux-mêmes, comme le dieu d'Aristote, ils sont une classe à part, indépendante, autonome, autocrate. Mais alors, pourquoi demandent-ils de l'ouvrage aux bourgeois dont ils sont tellement *insolidaires*? La vérité est que chacun de nous est une maille de l'immense filet; on ne peut tirer en un sens ou en l'autre sans que toutes les mailles, de la première à la dernière, soient changées de forme et de place. Ce n'est pas la peine de tant prêcher aux enfans des écoles la *solidarité humaine* si on leur persuade par ailleurs qu'il y a des *insolidaires*, et qu'ils sont la masse du peuple.

(1) La Belgique doit acheter chaque année à l'étranger pour 600 millions de denrées alimentaires qui lui manquent.

Le triomphe du syndicalisme révolutionnaire serait pour la France une nouvelle révocation de l'édit de Nantes. Les grands chefs de l'industrie fuiraient à l'étranger, comme s'enfuirent en Allemagne ceux du xvii^e siècle, qui devaient contribuer à la prospérité économique de nos futurs vainqueurs. Mais une nation éclairée ne consentira jamais ainsi au renversement de ce qui est, sans savoir ce qu'on mettra à la place.

V

Concluons que, malgré la qualification adoptée par Marx, il n'y a pas et il ne peut pas y avoir à notre époque de socialisme scientifique, encore moins de collectivisme scientifique, encore bien moins de communisme scientifique. Tous ces termes préjugent ce qui est en question; tous expriment des conclusions non démontrées; or, la vraie science ne commence pas par conclure. Conclusion anticipée, c'est conclusion sophistiquée.

Bien plus, le socialisme actuel est non-scientifique par nature même et par définition. En effet, est socialiste tout système qui admet que l'abolition de la propriété privée, de l'offre et de la demande, de la légitime concurrence sous les lois de la commune justice, constitue un régime *désirable, possible, certain* dans l'avenir. Or, ce sont trois postulats qui échappent nécessairement à la démonstration, les deux derniers surtout. Un système qui prononce dogmatiquement: « il faut abolir, on peut abolir, on abolira *de fait* la propriété individuelle, » un tel système se place en dehors de la science; il s'y place encore plus que l'économisme traditionaliste, qui déclare que le régime actuel de la propriété est le seul désirable, le seul possible, le seul qui sera réel dans l'avenir. Le socialisme ne peut être aujourd'hui qu'une *opinion*, vraie ou fautive en elle-même, une *foi*, une figuration d'un avenir inconnu; il ne peut pas être de la science. Il n'a donc pas le droit de se parer de cette étiquette, pour persuader à la masse qu'au lieu d'hypothèses il tient la certitude et que, l'avenir lui étant assuré, il a le droit de confisquer le présent.

Au point de vue théorique, c'est une construction en grande partie imaginaire, fondée sur des emprunts incomplets et souvent inexacts à l'économie politique, à la sociologie, à l'his-

toire. Au point de vue pratique, c'est un parti politique, social et religieux (quoique anti-religieux), un parti de combat pour qui tous les moyens sont justifiés en vue de la révolution sociale. Ce parti a obtenu d'importantes réformes, dont il faut lui savoir gré, mais ces réformes étaient compatibles avec les doctrines qui lui sont opposées. Scientifiquement jusqu'à nos jours, le socialisme n'existe pas.

La vraie science des sociétés n'est à l'avance ni socialiste ni individualiste. Elle étudie d'abord le réel et s'efforce, — tâche déjà énorme, — d'en saisir tous les principaux élémens, toutes les lois dominantes, ainsi que les grandes réactions des faits sociaux les uns sur les autres. Quand elle devient sociologie appliquée, elle cherche ce qui est *désirable* au point de vue juridique, moral et économique; puis elle se demande quelles modifications de la réalité sont actuellement *possibles* en vue de cet idéal. Elle peut même se livrer, dans ses inductions dernières, à des spéculations sur la réalité à venir; mais elle les présente comme des conjectures, non comme des faits déjà acquis ou comme des principes évidens au nom desquels on aurait le droit de soulever les peuples. Notre devoir scientifique et notre devoir moral nous prescrivent également d'être réformistes, aussi largement et aussi radicalement qu'il est possible: ils nous défendent de nous enfermer dans des systèmes incomplets, soit économicistes, soit socialistes, qui, en se donnant comme le tout, ne peuvent que tromper et fausser les consciences.

Il se produit sous nos yeux un phénomène digne d'attention. Considérez toutes les prémisses théoriques du socialisme, — valeur adéquate au travail, surtravail, plus-value, revenu sans travail, division tranchée et antagonisme des classes, matérialisme historique, théorie catastrophique, triomphe final de la masse des prolétaires, devenue de plus en plus grande, sur le nombre décroissant de capitalistes qui détiennent la fortune, etc.; toutes ces prémisses ont été renversées l'une après l'autre, ou ramenées, comme nous l'avons fait voir, à des exagérations et déformations de maux trop réels. Et cependant, les socialistes continuent de soutenir toutes les conclusions qui découlaient de ces prémisses ruinées: abolition ou mutilation de la propriété privée, établissement de la propriété collective, répartition des travaux et des salaires par la collectivité, communisme final. C'est comme si un physicien enseignait encore toutes les consé-

quences de la théorie du *phlogistique* après le renversement de cette hypothèse. Conclusions de prémisses inexactes ou incomplètement vraies, le collectivisme survit à la ruine de ses propres principes. Qu'est-ce qui fait donc cette vitalité du socialisme, malgré son insuffisance scientifique? C'est précisément que, loin d'être un ensemble de vérités démontrées, il est une foi populaire, une espérance, un amour, malheureusement doublé de haine. Il constitue, comme nous l'avons montré, une nouvelle religion où se symbolisent les besoins et les revendications de la classe souffrante. Il subsistera longtemps, à ce titre, comme moyen de ralliement pour tous ceux qui souffrent ou s'intéressent aux souffrances des autres, tant que la science sociale n'aura pas trouvé des remèdes à cette misère contre laquelle nous devons tous lutter.

Dans la ville d'eaux où j'écris ces pages, on rencontre, sur le chemin suivi par les promeneurs, deux enfans misérables : une petite fille couchée dans une voiturette, couverte de plaies, épuisée par la scrofule, l'une de ses mains rougies toute mutilée, l'autre tenant un gobelet pour recevoir le sou du passant ; à côté, son jeune frère qui la traîne et l'offre en spectacle. Témoin de cette scène, une dame qui avait d'abord jeté en passant son aumône songea combien la petite malade devait souffrir dans cette immobilité et cette inaction, sans même un jouet pour la distraire. Et cette dame aussitôt, prise de pitié, achète au bazar voisin une poupée de treize sous pour la donner à l'enfant. Poupée charmante, au visage rose, aux yeux d'émail noir, aux cheveux bouclés, avec un béret rouge, une robe rouge, des membres articulés, une tête qui se tourne et salue, des bras qui se renversent, des jambes qui s'écartent pour la marche ou la course, tout cela pour treize sous ! Et la dame de songer avec tristesse : « Pour distraire cette petite misérable, que d'autres misères, sans le savoir, se sont employées, et pendant combien d'heures. Quelque pauvre fille a dû arranger la perruque minuscule. D'autres ont dû tailler les petits vêtements, les coudre, les ajuster, mettre par-dessus un petit nœud de ruban ; d'autres ont dû peindre le visage et les yeux. Et sur les treize sous, quelle sera la part de leurs salaires? Déduisez le bénéfice des fournisseurs qui ont vendu le bois, les tissus, les couleurs, le crin, celui du fabricant de jouets, le prix du transport chez le mar-

chand, le gain du marchand; que restera-t-il pour payer les malheureuses ouvrières? Ainsi, d'un côté, le mal irréparable dû à la nature, le pire de tous; de l'autre, le mal dû aux conditions sociales, qui ne peut se réparer que trop lentement. La dame, en me faisant part de ces pensées, avait les yeux humides: dans l'enfant à jamais infirme et dans la poupée à bas prix façonnée par des *mourt-de-faim*, elle avait vu un raccourci de la misère humaine.

Les partisans des doctrines aristocratiques, comme Renan, veulent nous consoler en disant que le progrès suppose une oligarchie comblée de tous les biens, jouissant de loisirs qui lui permettent de cultiver la science et l'art, tandis que les autres hommes doivent travailler dans l'obscurité, dans l'ignorance et dans la pauvreté. C'est revenir aux doctrines antiques sur la prétendue nécessité de l'esclavage des masses pour le progrès des élites. De telles doctrines sont fausses. Le devoir de ceux qui ont pu profiter de la civilisation est d'en faire profiter les autres, au lieu de la garder pour eux sous prétexte qu'ils sont supérieurs. Il y a là un devoir de justice réparative, non pas seulement de charité. Il faut poursuivre l'universalisation et la répartition de plus en plus égale des biens, et non pas seulement en vue des simples consommations matérielles, mais en vue de l'accession de tous à la vie spirituelle. Quand certains moralistes nous disent que les riches sont les trésoriers des pauvres, nous devons entendre par ce mot les trésors spirituels encore plus que les matériels. Si nous participons davantage au vrai et au beau, c'est pour y faire participer tous les autres: notre vraie richesse est dans ce que nous donnons à autrui.

ALFRED FOUILÉE.

LES UNIS

DERNIÈRE PARTIE (1)

XV

Les événemens allaient bientôt parler le langage même que la piété de Pierrine épargnait à son père.

Sans conviction, Albrun avait fini par accepter l'idée du *Panthéon féminin*, en spécifiant que la collection resterait limitée à dix volumes, signés de noms connus. Et certes, le choix abondait dans la légion des femmes de lettres, qu'on s'adressât aux excentriques qui jonglent avec les secrets de leurs alcôves, ou aux laborieuses dont une renommée plus digne couronne l'effort efficace. Denys aurait préféré celles-ci; il en indiqua plusieurs dont les noms assureraient au *Panthéon* un succès durable. Charles-Jacques promit de faire les démarches nécessaires. Il n'obtint que de vagues promesses, et n'en apporta pas moins quelques jours plus tard, en même temps qu'un long roman signé d'un nom de seconde marque, les *Dix Ans d'amour* de Jehanne d'Arboë. C'était un beau manuscrit, où se mélangeaient des encre de toutes les couleurs, assorties aux nuances de la pensée ou de la passion; des faveurs bleues en reliaient les feuilles de papier à la forme; familière avec tous les arts, l'auteur avait décoré les marges de fantaisistes enluminures; l'écriture était belle, ordonnée, régulière, fortement

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 février et du 1^{er} mars.

accentuée; le papier exhalait un parfum savant que le bon Denys eût été incapable d'identifier. Il le huma pourtant, en curieux qui se sert de tous ses sens pour se renseigner; les petits mouvemens de ses narines donnèrent à son honnête visage une expression de gourmandise et de méfiance, telle que la pourrait prendre le visage d'un enfant à qui l'on offre un bonbon suspect.

— Ah! c'est le livre de cette dame, dit-il. Déjà!...

Il le soupesa dans sa main, et ajouta :

— C'est long!

— C'est très remarquable, affirma Charles-Jacques. J'en réponds!

Denys gardait son air dubitatif; comme il tournait les pages, certaines expressions, transcrites en rouge ou saupoudrées d'or, lui sautèrent aux yeux : *Les trilles de nos vertèbres frémissantes... Les cœurs spasmodiques... La fureur blême des étreintes...*

— Jehanne d'Arboë, objecta-t-il, c'est un nom qui n'a cours que dans la galanterie : Romain nous l'a dit. Pourquoi ces filles ont-elles la rage d'écrire?

Charles-Jacques rit jaune, et dit :

— Ce ne sont pas leurs éditeurs qui s'en plaignent.

— Peuh ! fit Denys, il faudrait voir!

Et il conclut, comme à regret :

— Enfin, je lirai cela pour vous faire plaisir!

Sa méfiance, son air fermé, son dédain irritèrent l'humeur de Charles-Jacques, qui répliqua d'un ton cassant :

— Permettez! c'est moi seul que regarde la question littéraire. Vous n'avez donc nul besoin de lire ce manuscrit : acceptez-vous de le faire imprimer?

Jusqu'alors, Denys avait traité la chose avec une certaine légèreté; et tout en causant, il remuait distraitemment les papiers posés sur sa table. Il se redressa pour répondre :

— Ma responsabilité est engagée comme la vôtre : j'examinerai ce livre.

— Eh bien, faites vite! J'ai promis une promptre réponse à M^{me} d'Arboë.

Sur ces mots, Charles-Jacques fourra dans sa serviette un paquet de lettres qu'il n'avait pas ouvertes, et partit comme s'il était fort pressé.

En déjeunant chez son traiteur habituel, Denys rumina cet entretien où il s'inquiéta de reconnaître le germe d'un conflit : son associé était irritable, autoritaire, impulsif ; avec lui, un désaccord pouvait aisément dégénérer en querelle ; tout était à craindre des soubresauts de sa volonté. Verrès étant venu vers quatre heures à la librairie, il voulut le retenir pour le consulter. Mais le vieil utopiste ne jugeait des gens et des choses que par rapport à ses théories. Il souhaitait que toutes les carrières fussent ouvertes aux femmes, tout en ignorant leurs récents succès dans les lettres : seuls, les livres d'Ellen Key lui étaient familiers, et il les admirait sans réserve. Il eût été plutôt favorable à l'idée du *Panthéon* ; toutefois il se demandait si le fait de mettre à part les ouvrages féminins ne porterait pas atteinte au principe de l'égalité des sexes ? Au surplus, il ne savait rien de Jehanne d'Arboë, dont il entendait pour la première fois le nom, qui lui déplut par sa consonance prétentieuse :

— Prenez l'avis d'Hortense, conclut-il ; elle sera meilleur juge que moi.

Le conseil était superflu : Denys consultait son unie en toutes choses. Il emporta donc le manuscrit pour le lire avec elle le soir même. Il rentra fort tard, ayant prolongé son travail après le départ de ses employés. Les cris du petit Barthélemy, qui souffrait des dents, troublèrent le dîner : il fallut calmer l'enfant, le bercer, lui chanter des ritournelles. On ne fut tranquille que vers dix heures, et Denys était fatigué de sa longue journée.

— N'importe ! dit-il, demain il y aurait autre chose. Je ne veux pas que cette affaire traîne. Au surplus, nous verrons bien vite ce que cela peut valoir.

Les deux unis se mirent à lire ensemble, sous la suspension de la salle à manger, où ils aimaient à veiller. Parfois, l'un ou l'autre soulignait de l'ongle une phrase contournée ou bizarre, ou la détaillait à haute voix et demandait : « Qu'est-ce que cela signifie, sais-tu ? — Ma foi, non ! mais il me semble que cela ne veut rien dire. » Les premières pages racontaient des souvenirs d'enfance : c'était insignifiant et maniéré, avec de petits tableaux simplifiés, en couleurs crues, des portraits d'une espièglerie assez drôle, des réflexions alambiquées. Tout cela rapide, furtif, d'un certain agrément. Mais, très vite, on entraît au cœur du sujet. Ce fut alors la révélation soudaine d'un monde fermé aux gens paisibles qui voient à peine, de

loin, s'en projeter les ombres falotes à la fausse lueur des journaux, des romans, du théâtre ou du Palais. Ils ne comprenaient pas tout, l'auteur multipliant les allusions à des « histoires » qui avaient couru Paris, mais qu'ils ignoraient. Pourtant, ils recommurent par-ci par-là des noms à peine déguisés, dont plusieurs compromis avec éclat dans les scandales des derniers lustres : ceux d'un ancien ministre, bouc expiatoire dans l'affaire des mines de Madagascar, d'un peintre qu'enveloppait une légende de pratiques occultes et de mœurs suspectes, d'un sculpteur dont l'indiscrétion célèbre attirait des modèles empressés à exposer leurs formes, d'un duelliste, membre accoutumé des jurys d'honneur, qui plastronnait avec tant d'audace sur son passé que nul n'en osait parler à voix haute. Des mondains dont la gloire restait confinée dans les cercles ou les grands bars, des femmes cotées comme des pouliches dont elles prenaient les surnoms, des parvenus vaniteux et grotesques, des ratasquouères affublés de grades et de titres, complétaient une galerie dont les hontes, les travers, les passions et les vices étaient pris sur le vif avec une espèce de talent précieux, gavroche, inculte et raffiné. Les phrases dévertébrées, aux membres amputés, tordus ou convulsés, tantôt allongées en d'inextricables enchevêtrements d'incidentes, tantôt raccourcies et comme tailladées à brusques coups de plume, exhalaient un relent d'eau de toilette et de pâtes de beauté, et se bouscullaient entre elles avec des allures de cul-de-jatte en dispute. En somme, c'était banal et prétentieux, misérable et frelaté, clinquant, malpropre, pailleté. Denys, la tête dans ses mains, s'écriait de temps en temps :

— Mais qui, qui cela peut-il intéresser?...

Hortense, la première, pressentit la vérité.

— Cette femme tient Charles-Jacques, c'est certain! murmura-t-elle.

Denys se récria :

— Serait-ce possible!...

Craignant de soupçonner à tort, il chercha des explications plus favorables :

— Tu sais à quel point ce pauvre Rhèmes est snob!... Son idée fixe, c'est que nous devenions une librairie à la mode, une maison bien parisienne : peut-être se figure-t-il sincèrement que des livres pareils mèneraient à ce but.

En parlant ainsi, il se rappelait l'insistance de son associé ; et comme Hortense semblait surprise de ce doute où il se cantonnait, il convint :

— J'aurais dû en avoir l'idée !

Ils reprirent leur lecture : les mêmes anecdotes recommençaient dans le même style, avec de nouveaux personnages si pareils aux précédents, qu'on les eût dits tous calqués sur un même type, presque identiques, comme leurs habits, leurs cravates, leurs boissons, leur argot. Mais ils n'avaient plus envie de rire, ni de la langue ridicule, ni des histoires saugrenues, sentant bien que si Charles-Jacques défendait un tel livre, ce ne pouvait être que sous l'emprise de l'auteur ; et une crainte sourde leur venait de ces pages perfides.

— Pauvre Josèphe ! fit Hortense, que la richesse lui coûte cher !

Denys ne la contredit pas : il se rappelait certains propos de Rhèmes, certaines réticences de Josèphe, commençait à pressentir le lien qui rattachait la formation de leur société à cette inquiétante aventure, et le péril qui planait sur eux.

— En tout cas, reprit-elle, ce livre ne peut paraître chez nous !

— Sois tranquille ! s'écria Denys. Je ne le publierai jamais, quoi qu'il en coûte !...

Et ils refirent le paquet, avec les mêmes plis, dans un même sentiment de méfiance et de peur, sûrs tous deux que des surprises en sortiraient...

L'orage éclata dès le lendemain. Charles-Jacques vint à la librairie un peu plus tôt que d'habitude, avec sa serviette en peau de truie à serrure d'argent, sa boutonnière fleurie, son air affairé. Le manuscrit, emballé comme la veille, l'attendait sur son bureau. Denys le lui montra du geste, et dit :

— Nous ne pouvons publier ce livre, c'est impossible.

Bien qu'il se fût promis de garder son sang-froid, il avait pris, malgré lui, un ton cassant, presque agressif. Rhèmes changea de visage, posa la main sur le manuscrit comme pour le défendre, et répondit :

— Vous figurez-vous que je n'ai rien à dire ici ?

— Vous avez votre part dans la direction, je le sais ; mais pas plus que moi, vous n'êtes maître absolu : d'autres intérêts

que les nôtres sont engagés : il nous est interdit de les compromettre.

Rhèmes, debout, riposta :

— Je m'occupe de les assurer.

— Pour les assurer, nous devons, avant tout, rester une maison honorable. Nous ne pouvons éditer n'importe quoi, — n'importe qui.

— Nous devons être de notre temps, nous mettre au pas, chercher le succès où il se trouve.

— Quel succès cherchez-vous donc, si vous comptez pour l'attirer sur de telles œuvres, sur de tels noms?... Voyons, Rhèmes, s'agit-il de faire autour de notre firme un bruit de mauvais aloi, ou de restaurer une honnête maison et d'en faire quelque chose de solide et de sain?

Rhèmes ricana :

— Solide?... Sain?... Est-ce qu'il y a encore quelque chose de sain? est-ce qu'on fonde quelque chose de solide, aujourd'hui?... On ne construit plus qu'en stuc et qu'en papier mâché!... Nos architectes ne connaissent que le faux marbre et le faux bois, nos peintres usent de couleurs qui ne durent pas dix ans; quant aux livres que nous publions, autant en emporte le vent!...

— Si vous croyez cela, — pourquoi faites-vous de la librairie?

— Parce que cela me plaît.

— Pour faire ce qu'il vous plaît, il faudrait que vous fussiez seul en cause.

— Je suis ici chez moi : n'ai-je pas fourni la moitié du fonds social?

— L'autre moitié compte aussi : je la représente. La maison n'est pas là pour aider à vos plaisirs : elle est un bien commun, l'avenir de nos enfans...

Charles-Jacques saisit le mot comme au vol, en raillant :

— Nos enfans?... Mais ils ne sont pas à nous, mon cher, ils sont à nos femmes, — je veux dire à nos unies...

— Les miens sont à moi!

— Auriez-vous triché pour les reconnaître clandestinement? ..

— Vous le dites : je les ai reconnus...

— Je m'en doutais : cela vous ressemble .. Quelle comédie, si Verrès le savait! Il vous maudirait comme les peres des

siques maudissent les amans de leurs filles!... Ah! Lovelace à rebours que vous êtes... Don Juan de la régularité!... Moi, j'ai suivi la consigne point à point : aussi suis-je libre comme l'air, vis-à-vis de ce monde-là!... Pas le plus petit lien légal! Pas la moindre attache avec l'état civil! Verrès est le père de ma maîtresse, ni plus ni moins.

— Rhèmes!...

— Vous et moi, nous sommes des associés, non des beaux-frères. Depuis quelques semaines, nous avons par hasard des intérêts communs. Encore est-ce bien sûr? Je me le demande, en voyant combien nos idées diffèrent!... Vous pensez à des lendemains dont je n'ai cure; vous voulez fonder je ne sais quoi pour je ne sais qui. Qu'est-ce qu'un modèle d'époux et de père comme vous est venu faire dans ce monde d'anarchistes, où les filles seules ont du bon? Moi, j'y ai trouvé quelque plaisir; je l'ai pris, c'est parfait. Je commence à m'en fatiguer!

Charles-Jacques parlait avec une agitation singulière : tirailée par ses tics, sa figure devenait affreuse, comme si elle reflétait les ravages d'une âme démontée; et ce flux de paroles, que saccadait sa voix, trahissait à demi quelque décision déjà prise, qu'il cachait encore.

— Ce que je retiens de tout cela, fit Denys après une pause, c'est que l'auteur de ce livre vous touche de très près.

— J'admire votre clairvoyance.

— Moi, votre cynisme.

Charles-Jacques corrigea :

— Ma franchise!

— Tranchons! S'il en est ainsi, je céderai moins que jamais. Ce n'est plus seulement la bonne renommée de la maison que je défends contre vous, c'est la dignité de la famille...

Au mot de famille, Charles-Jacques éclata :

— Laissez-moi donc tranquille, avec votre famille!... Où diable avez-vous vu que nous soyons une « famille? » Nous sommes un pullulement d'individus, une basse-cour, une nichée, une garenne! Il n'y a rien qui nous retienne ensemble. Nous avons rencontré des jeunes filles aimables, qui furent jolies. Elles nous ont plu. Leur père naturel tenait absolument à les livrer sans garantie. C'était sa religion, à ce bonhomme. Eh bien, nous avons communié, — voilà tout!

Denys, indigné, se leva à son tour :

— Comment, voilà tout... Vous oubliez que des enfans sont nés!

— Dame! ainsi le veut la nature.

— Leur présence suffit à sanctionner nos unions.

— Il n'y a pas de sanction sans lien légal.

— Nous sommes responsables de leur existence. Nous leur devons...

— Leur entretien? j'y pourvoirai.

— Ce n'est pas assez. Nous sommes engagés envers leurs mères.

— On n'est jamais engagé avec les femmes!

— C'est un système : ce n'est pas le mien.

— Souffrez que je m'en accomode.

— J'ai le droit de le juger... Et puis, il y a Verrès, ce grand honnête homme! Nous avons fréquenté sa maison, écouté ses leçons : nous sommes ses disciples.

— Je fais mes réserves.

— Il est trop tard. En nous prêtant à la cérémonie qu'il a instituée...

— ... Nous avons flatté sa douce manie.

— Non! Nous avons assumé le devoir de lutter pour ses pensées, d'en montrer par nos actes la grandeur et la pureté. Nous en avons pris l'engagement solennel...

La voix ironique de Rhèmes lança :

— Vous avez vu comment Gagnery l'a tenu.

— Prendrez-vous modèle sur ce misérable?... Pour moi, je tiens toujours ce que j'ai promis.

— Comment donc? Mais vous-même, vous avez triché!

Denys resta un instant démonté, jusqu'à ce qu'il eût compris l'allusion :

— Parce que j'ai reconnu mes enfans? s'écria-t-il. Oh! c'est pour des raisons pratiques qui ne touchent pas au principe!... Sommes-nous donc hors de la nature parce que nous vivons en dehors de la loi?... Mais ce n'est pas la loi, c'est la nature même qui nous ordonne d'être fidèles à nos femmes, dévoués à nos enfans!... Nous sommes des pères : ces petits êtres sont issus de nous...

Rhèmes interrompit, gouailleur :

— On n'est jamais sûr!

Denys le foudroya d'un regard qui le fit presque rougir :

— Taisez-vous!... Nos femmes ne sont pas des épouses, mais vous savez bien qu'elles ne sont pas des filles!... Vous savez ce qu'elles valent et ce que nous leur devons. Elles nous ont donné leur jeunesse, leur beauté, tout ce qui fait la douceur et la dignité de la vie. Elles sont bonnes, dévouées, fidèles. Ce sont de vraies femmes, au meilleur sens du mot, d'admirables compagnes, des mères parfaites. N'est-ce pas tout cela qui rend nos unions sacrées? Les formules, les signatures, la cérémonie, les engagements solennels, que c'est peu de chose! La commune volonté de deux êtres joignant leurs corps et leurs âmes, voilà ce qui fait l'union : quand les enfans sont venus, la sanction est complète, l'union scellée indissolublement.

Il avait parlé avec une émotion croissante, comme s'il défendait, en même temps que les idées de Verrès, une conviction chère et passionnée.

— Ce n'est pas très nouveau, ce que vous dites là, répliqua Rhèmes en baissant le ton. J'ai déjà entendu quelquefois ces propos, et d'autres pareils, autour de Verrès... Mais moi, j'ai besoin du lien légal pour me croire marié! La cérémonie de Verrès ne m'a jamais impressionné autrement que celle du *Bourgeois gentilhomme*. Quant à ses idées, elles sont si ridicules, que... Au surplus, ne les discutons pas! Je ne vois aucun lien entre cette question philosophique et la petite affaire littéraire qui nous divise.

— Il existe pourtant, dit Albrun; je vous le montrerai. L'occasion s'est offerte d'entreprendre une œuvre commune : aussitôt, tous les membres de la garenne que nous sommes se sont empressés d'y apporter leur concours...

— Pas tous : il y en a qui se sont défilés.

— Vous-même, en tout cas, n'avez-vous pas donné l'exemple, et largement?

— J'avais mes raisons pour cela!

— Les autres les ignorent. Cependant, ils sont accourus à l'appel... Leurs parts sont moindres?... N'oubliez pas que les sommes qu'ils ont fournies représentent, pour eux, davantage, parce qu'ils n'ont pas votre fortune... Allez! leur participation a témoigné d'un bel esprit de solidarité!... Je pense au docteur, avec qui nous n'avons pas le moindre lien de parenté légale, et qui s'est montré si généreux... Vous êtes le grand capitaliste de l'affaire, c'est entendu! Mais vous n'y courez aucun risque :

une catastrophe ne compromettrait pas votre bien-être; la bonne marche de la maison n'y ajouterait pas beaucoup. C'est pour cela, sans doute, que vous parlez avec une telle légèreté. Voyez comme il en est autrement pour vos associés! Pour moi, c'est le pain quotidien de mon ménage, c'est l'avenir de mes enfans qui est en jeu, puisque j'ai quitté mon emploi et versé le peu que j'ai dans l'entreprise. De même pour cette pauvre Louise, puisque son père et son oncle nous ont confié le petit capital qu'ils comptaient lui laisser. Et pour ces deux vieillards, c'est une sorte d'assurance prise pour leurs vieux jours. Ne sentez-vous pas que la maison n'est pas à nous, qu'elle est un bien commun dont on nous a remis l'administration, qui doit nous être d'autant plus sacré que nous savons combien d'existences en dépendent?

Que pouvaient ces argumens de brave homme contre un égoïste, esclave de ses caprices? Charles-Jacques répliqua froidement :

— Raison de plus pour la renouveler!

Le doigt accusateur de Denys se leva contre le manuscrit :

— Vous savez que ce mauvais livre ne pourrait que la discréditer.

— Si je savais cela, je l'aurais refusé.

— Vous n'êtes pas impartial : voulez-vous que nous le fassions juger par un tiers?

— Non. J'ai des raisons personnelles pour le publier; donc il paraîtra!

— Je vous répète que je n'y consentirai jamais!

— Il le faudra pourtant : j'ai reçu le livre, ma parole est engagée.

— Si même il était bon, je tiendrais à honneur de l'écarter après ce que vous m'avez fait entendre. A plus forte raison puisqu'il est détestable!

— Cela ne vous regarde pas. Suis-je ou non directeur littéraire de la maison?

— Vous n'avez pas pour cela le droit de la compromettre.

Ils étaient debout, tendant leurs bustes l'un contre l'autre, par-dessus les tables qui les séparaient. Un commis, ayant heurté sans qu'ils l'eussent vu, entr'ouvrit la porte, les vit ainsi, rouges, excités, prêts à la violence, et se hâta de disparaître.

— Je vous forcerai de respecter notre contrat ! cria Charles-Jacques.

— Par arrêt de justice ?

— S'il le faut !

— Essayez ! Assignez-moi ! Plaidez cette mauvaise cause ! Soutenez que M^{me} d'Arboë a du talent et que vous la défendez par amour des lettres ! Je vous attends !

Les éclats de leurs voix remplissaient la pièce.

— Je trouverai d'autres moyens ! affirma Rhèmes.

— Lesquels ?

— Je tueraï la maison... J'exigerai sa liquidation...

Albrun pâlit : son associé était en mesure d'exécuter cette menace. Il se contint, et dit d'un ton soudain plus mesuré :

— Croyez-moi, Rhèmes, ne vous obstinez pas ! Vous demandez une chose impossible : vous le comprendrez quand vous serez de sang-froid. Nous ne pouvons pas recevoir ce manuscrit... Nous ne pouvons pas !... S'il vous est trop pénible de le refuser, laissez-m'en le soin : j'y mettrai de la politesse,...

Rhèmes, d'un geste violent, prit sous son bras l'objet du litige :

— Non, je l'emporte, conclut-il. Je veux que vous me le redemandiez. Vous avez quarante-huit heures pour en prendre votre parti !

Et il sortit, en bousculant le commis qui stationnait derrière la porte.

XVI

Jeanne-Jeannette à M. Gressant.

« Monsieur,

« Vous serez peut-être surpris de la liberté que je prends de vous écrire. C'est que je n'ai pas le courage de dire moi-même à M. Albin ce qu'il doit savoir, parce que je sens que c'est la fin du rêve que nous avons fait ensemble ; et je pense qu'il souffrira moins de ces tristes choses si c'est par vous qu'il les apprend. Comme vous le verrez, rien de ce qui est arrivé n'est de ma faute ; pourtant cela retombe aussi sur moi ; et je vois bien qu'il n'en pourrait être autrement.

« Dans la lettre que M. Albin m'a écrite au mois d'août

dernier, il m'expliquait que la bonne réputation de notre famille vous avait rendu plus favorable à nos projets, quoique vous soyez l'adversaire des idées de mon cher grand-père sur l'union libre. J'avais d'abord à peine remarqué ce passage; mais en le relisant, je m'étais mise à me tourmenter, à cause de ma tante Louise qui venait justement d'être abandonnée après quelques jours d'union. Vous comprenez, monsieur, je pensais que si vous saviez cela, vous auriez peut-être une autre opinion, à cause toujours de cette différence d'idées qu'il y a entre vous et mon grand-père. C'est pourquoi j'en ai parlé dans ma réponse à M. Albin, pour que vous n'ignoriez rien! Malgré cela, M. Albin a continué à m'envoyer des cartes illustrées, et je me suis tranquillisée. Et puis, à la rentrée, il est revenu au tennis, il a rencontré ma tante Louise, il a causé avec elle, il a pu voir comment elle est, et que si elle est dans la peine, elle n'a pourtant rien à se reprocher! Alors je n'y pensais plus, ou je me disais: Tous nos ménages marchent bien, et il ne faut rien conclure de ce malheur, que ma pauvre tante ne méritait pas! Quoique je connaisse peu le monde, j'ai entendu dire qu'il en arrive de pareils même entre gens mariés: peut-être pas en province, monsieur, mais à Paris qui est si grand et où il se passe tant de choses!

« Mais voici qu'il survient dans notre famille une nouvelle catastrophe, beaucoup plus pénible encore et plus grave! Je n'en connais pas les détails, monsieur, parce qu'on ne m'a pas tout raconté, et puis parce que cela touche à des questions d'intérêt compliquées que je ne puis comprendre; mais je pense que, quand vous saurez ce qui est arrivé, vous estimerez qu'il ne faut pas que M. Albin me revoie, et que lui-même, peut-être, ne voudra plus me revoir. Et j'aime mieux qu'il apprenne ces choses de moi, par votre intermédiaire, que par les qu'en-dira-t-on des gens qui vont tout déformer. De cette façon, du moins, il saura que je tiens par-dessus tout à la vérité, et me gardera son estime.

« Peut-être vous avait-il raconté qu'une autre de mes tantes, la seconde, est unie à un M. Rhèmes, qui est très riche. Ils ont cinq enfans, monsieur! et ma tante Joséphe est une bonne mère et une bonne femme, je vous assure! Jamais personne n'a rien pu dire contre elle, et si vous la connaissiez, vous sauriez comme elle est dévouée aux siens, laborieuse, économe, atten-

tive à son ménage ! Quant à M. Rhèmes, je croyais qu'il l'aimait beaucoup ; sans cela, pourquoi l'aurait-il demandée à mon grand-père ? Il n'aurait pas eu de peine à trouver une femme aussi riche que lui ! Par malheur, il s'est associé avec d'autres membres de la famille, entre autres M. Albrun, l'un de ma tante Hortense, pour racheter une librairie dont vous avez peut-être entendu parler : la librairie Vadret, dont le chef était un ami intime de M. Albrun.

« Il y a mis plus d'argent que les autres, qui ne sont pas riches comme lui, tant s'en faut, et c'est de là qu'est venu tout le mal ! Il partageait la direction de la maison avec M. Albrun, et il paraît qu'ils ne se trouvaient pas d'accord. Et voilà qu'un jour, il a voulu forcer M. Albrun à publier un livre d'une vilaine femme dont il avait fait la connaissance. M. Albrun a refusé, parce que le livre était mauvais (à ce qu'il dit), et aussi à cause de cette femme, et parce qu'il prenait, naturellement, le parti de ma tante Joséphe. C'est ainsi que la dispute a éclaté. Alors, monsieur, je ne sais pas bien ce qui s'est passé, parce que ce sont des affaires et je n'y connais rien. Mais ce qu'il y a de terrible, c'est que M. Rhèmes est parti, en abandonnant sa famille comme s'il ne l'avait jamais connue, comme si ses enfans n'étaient pour lui que des étrangers ! Les voilà donc sans ressources à la charge de mon grand-père, et ma pauvre tante Joséphe est si malheureuse !

« Vous comprenez, monsieur, dans quel désarroi nous sommes maintenant ! D'abord à cause de ma tante Joséphe et de ses enfans, dont la situation est d'autant plus affreuse qu'ils étaient accoutumés au bien-être et à la richesse, mais aussi parce que nous ne savons plus que penser ni croire ! Oui, c'est comme si un grand brouillard nous enveloppait tous ! Mon pauvre grand-père, surtout, fait pitié : il ne parle pas, mais on voit bien que toutes ses idées sont bouleversées ! Il va convoquer un conseil de famille, pour chercher les moyens d'aider ma tante Joséphe et de nous défendre contre M. Rhèmes, qui veut encore nous ruiner tous en nous forçant à vendre la librairie. Et j'ai bien peur d'ajouter un nouveau chagrin à ceux de mon grand-père : maman lui avait annoncé votre visite, qu'il attendait pour prendre une résolution définitive. Quand il verra que vous ne venez pas, il comprendra que c'est à cause de cette espèce de scandale, et maman croit que ce sera pour lui le dernier

coup : car mon grand-père est si bon, que s'il tient par-dessus tout à ses idées, il désire aussi que nous soyons heureuses! Maman ne m'avait pas raconté toute sa conversation avec lui, et je me doutais un peu que cela n'allait pas très bien. Quand elle a appris le départ de M. Rhèmes et tout ce qui s'ensuit, elle m'a dit : « Ton cher grand-père ne semblait pas disposé à entrer dans nos vues, et je ne sais vraiment pas ce qui serait sorti de son entretien avec M. Gressant; mais après une banqueroute comme celle-là, je ne vois pas comment il pourrait s'obstiner encore! Seulement, c'est trop tard, et il n'y a plus qu'une chose à faire : avertir M. Albin de ce qui s'est passé, pour qu'il reprenne sa liberté! » — Vous le voyez, monsieur, nous avons eu ensemble la même pensée, maman et moi! Nous sommes toujours d'accord, toutes deux : c'est une grande consolation pour moi, quoi qu'il puisse nous arriver dans l'avenir! C'est aussi en causant avec elle que j'ai eu l'idée de vous écrire plutôt qu'à M. Albin : peut-être M. Albin pourrait-il croire que nous avons encore de l'espoir, ou que nous serions disposées à nous passer de votre assentiment : et après de pareilles choses, monsieur, une telle idée nous viendrait moins que jamais! Je vous prie donc de lui expliquer tout cela, comme vous le jugerez bon, de manière qu'il en souffre le moins possible. Je n'irai plus au tennis, ni chez les demoiselles Louson où je le rencontrais quelquefois, ni au cours du professeur américain s'il y en a un cette année! Et je voudrais qu'il sût pourquoi il ne me verra plus nulle part, et que ce n'est pas parce que j'ai changé de sentiment : s'il avait ce soupçon, je crois que je ne pourrais pas le supporter! Je comprends que c'est fini : voilà tout! Si je le re-voyais, monsieur, cela me ferait trop de peine de le lui dire, et peut-être à lui aussi de l'entendre! Donc, mieux vaut avoir du courage tous les deux, et renoncer sans se plaindre à ce qui ne peut pas être! Maman me dit que c'est souvent ainsi, dans la vie : on se figure qu'on touche au bonheur ou qu'on va réaliser son rêve, on fait toutes sortes de beaux projets, on a toutes sortes de belles espérances; quand on pense aux obstacles, on se dit : « Eh bien! nous serons les plus forts! » Et voici qu'il arrive quelque chose qui vous arrête, qui vous brise! On n'a fait aucun mal, on n'a aucun reproche à s'adresser, n'importe! le bonheur s'enfuit, on n'a plus rien à espérer! Ah! si mon pauvre grand-père avait su comment tout cela finirait! Maman

dit que c'est peut-être lui qui est le plus malheureux, parce qu'il perd son idéal, l'idéal de toute sa vie!

« Je vous prie de me croire, monsieur, votre bien respectueuse

JEANNETTE PRALIE. »

XVII

Impulsion soudaine ou trahison préméditée, le coup de tête de Rhèmes renversait l'équilibre de la famille. Il fut exécuté sans ménagemens, avec cette grossièreté brutale dont usent volontiers, dans leurs caprices, les favoris de la fortune : le même jour, en même temps qu'il intimait à Josèphe l'ordre de quitter l'hôtel, sans un mot des enfans qu'il effaçait ainsi de sa vie, Charles-Jacques signifiait à Denys qu'il demandait la liquidation de leur société. Sans doute, l'acte social assurait aux associés la faculté de racheter les droits du partant ; mais cette clause se trouvait ici presque illusoire, Charles-Jacques ayant fourni la moitié du capital qui n'aurait pu se constituer sans lui. D'autre part, une liquidation, survenant si peu de temps après le changement de la raison sociale, serait nécessairement désastreuse. Tous en souffriraient : Albrun plus que les autres, puisqu'il s'était démis de son emploi et resterait en détresse, comme Josèphe avec ses cinq enfans.

Ce fut pour examiner cette situation que le conseil de famille se réunit dans le petit salon de la rue Froidevaux. Quelques semaines auparavant, Verrès y célébrait, selon ses rites, l'union funeste de Louise et de Gagnery. Comme il était tranquille, alors, et sûr de lui ! Avec quelle abondance les paroles coulaient de ses lèvres, dispensant la félicité à la race des hommes à venir ! Maintenant, il s'apercevait qu'il est plus facile d'unir que de séparer : dans la dissolution générale des intérêts de tout ordre qui se trouvaient menacés, les promesses utopiques n'étaient d'aucun secours, et l'entretien qu'il avait eu la veille avec M^e Lancebranlette, en lui découvrant les inextricables complexités de la tâche, ne lui avait pas suggéré la moindre solution.

Josèphe arriva la première. Deux jours avant le désastre, un froid prématuré l'avait obligée à sortir ses fourrures : la richesse de ses petites bêtes, qui balançaient autour de sa taille

leurs têtes et leurs queues, contrastait avec le dénuement dont le danger pesait sur elle. Les projets les plus contradictoires se bousculaient dans son esprit un peu puéril, qui s'égarait dans le labyrinthe des détails, grossissant des obstacles minuscules et négligeant les plus urgentes mesures. Elle tardait à renvoyer ses domestiques, et courait de quartier en quartier en quête d'un appartement; des fournisseurs, ayant eu vent du départ de Rhèmes, commençaient à la harceler, et elle se préoccupait d'organiser les cours de Catherine; elle vaguait ainsi d'une chose à l'autre, au gré de son incohérence. Elle embrassa son père en énumérant les inconvéniens des divers logemens qu'elle venait de visiter, comme si rien n'eût été plus essentiel; puis elle cria dans les oreilles de M^{me} Monnetier qu'elle était bien malheureuse :

— Qu'est-ce que vous voulez que je devienne?... Jacob qui est si difficile!... Ce pauvre Michel qui n'a point de santé!... Mon Dieu! mon Dieu! quel quartier nous faut-il choisir?...

Pendant ces lamentations, les Nivollet firent leur entrée, ratatinés, trotte-menu, épeurés comme des souris hors de leur trou. La convocation de Verrès les avait surpris dans leur retraite, où on les négligeait depuis les complications récentes. Comme ils ignoraient tout, il fallut leur raconter l'histoire de la librairie, puis l'indignité de Rhèmes, et les malheurs qui en résultaient. Ils voulaient des détails, comprenaient mal, redemandaient dix fois la même chose, se renvoyaient les réponses avec de petits cris plaintifs, des exclamations stupéfaites ou désespérées, des « nous pensions bien,... nous en étions sûrs,... cela devait finir ainsi!... » Plus encore que le malheur de Louise, ces douloureux événemens justifiaient leurs pires craintes; et, une fois de plus, ils revivaient la sinistre soirée de mai où le malheur était entré chez eux, derrière le fédéré poursuivi, par leur porte entr'ouverte.

Un vigoureux coup de sonnette retentit. Louise fit signe à M^{me} Monnetier d'aller ouvrir. C'étaient les Albrun. Le souci labourait le bon visage placide de Denys, si bien fait pour exprimer la sécurité d'une existence à l'abri des hasards. Hortense, au contraire, gardait son inaltérable sérénité. Elle était de ces natures heureuses qui ne désespèrent jamais; son tranquille optimisme eût bravé les pires déceptions; nul accident ne pouvait ébranler sa confiance en son mari, sa foi en son

père. Depuis plusieurs jours, tout le monde, autour d'elle, même Denys, attaquait Verrès, son imprévoyance, son aveuglement, son ignorance des réalités. Elle leur tenait tête sans colère, avec une énergie calme qui les déconcertait : « Père à raison : ce sont les hommes qui sont mauvais ! » Cet argument lui semblait rétorquer tous les autres ; et elle le répétait, comme un refrain, sans se laisser ébranler. Elle vit Verrès anxieux, tourmenté, doutant peut-être de tout ce qu'il avait cru ; elle ne pensa qu'à lui et courut l'embrasser, en lui soufflant avec un beau sourire rassuré :

— Ils perdent la tête, père ! Toi, ne t'inquiète pas ! Tu verras, il arrivera quelque chose, nous ne savons quoi, quelque chose d'imprévu, et l'on verra bien que tu ne t'es pas trompé !...

Puis, se retournant vers sa sœur, avec le même sourire confiant :

— Quelle bourrasque, ma pauvre Josèphe !... Mais tu sais, la tempête finit toujours par s'apaiser, le soleil par reparaitre !...

L'oncle Emmanuel vint avec les Pralie. Léonce apportait un journal, où un écho annonçait en termes très clairs, bien qu'entortillés, « le prochain mariage d'un homme du monde qui s'était récemment lancé dans la librairie, » avec une femme fort connue du Paris élégant. L'écho disait encore :

« Ce qu'il y a de piquant dans l'aventure, c'est que le fiancé était jusqu'à ce jour partisan déclaré de l'union libre, que même il l'avait pratiquée avec solennité, selon les rites établis dans un certain milieu dont la chronique s'est occupée à maintes reprises. Comment la belle demi-mondaine a-t-elle réussi à le convertir à des idées plus régulières ? C'est son secret ! Un sceptique de nos amis, à qui nous posions la question, a répondu : « Les voies du diable ne sont pas les nôtres ! »

Ce fut une stupeur. Albrun, les bras en l'air, répéta plusieurs fois de suite :

— Quand on a cinq enfans !...

Hortense, qui avait tant de peine à croire au mal, alléguait que les journaux sont remplis de fausses nouvelles, surtout dans ces affaires-là, que donc il fallait attendre. Mais Josèphe ne gardait pas un doute, et sanglotait :

— Ainsi, ... cette femme... sera mariée... Elle !... Et moi !... moi !... moi !...

Tout le monde parlait à la fois. M^{me} Monnetier roulait des

uns aux autres ses yeux quêtateurs de sourde qui tend ses facultés pour surprendre quelques syllabes sur des lèvres trop rapides. Pralie, à la fin, lui mit le journal sous le nez, en criant : « Rhèmes! Rhèmes! » Et elle se joignit au chœur où se croisaient les exclamations : « Affreux!... Abominable!... Ah! cette femme!... Qui aurait pu croire!... » A la première accalmie, Albrun s'écria :

— On ne peut pas empêcher M. Rhèmes de faire ce qu'il veut; mais il faut aller au plus pressé, et mettre la librairie à l'abri de ses caprices!

Aussitôt, Josèphe protesta : le plus pressé, c'étaient ses enfans, qui allaient se trouver à la rue; c'était elle-même, qui ne pouvait plus seulement leur acheter des bottines :

— Et l'automne est là!... Leurs vêtemens sont usés... Je ne pourrai pas profiter des occasions, tout me coûtera deux fois plus cher!...

L'oncle Emmanuel tâcha de l'apaiser :

— Ne vois-tu pas que nos intérêts marchent ensemble?... Tu seras bien avancée, si la liquidation nous ruine tous!... Ah! c'est une jolie pot-bouille, mes enfans! Si vous vous en tirez, vous aurez plus de chance que de mérite!

Il regarda son frère, et le vit si abattu, qu'il craignit de l'affliger davantage par ce blâme; pris entre sa sévérité pour les idées et son indulgence pour l'homme, il marmonna :

— Non, non, je ne dis rien... Quand on fait de son mieux,... quand on est de bonne foi,... advienne que pourra!...

Mais le regard plaintif de Verrès le suivait, comme pour dire : « Je suis vaincu, je suis malheureux, pourquoi ajoutes-tu des reproches à la cruauté des faits?... »

On s'était assis au hasard : les Nivollet, dans un angle où ils tâchaient de se faire oublier, serrés l'un contre l'autre comme des oiseaux dans l'orage; Louise et Hortense, des deux côtés de leur père dont elles encadraient ainsi la figure pensive; Pierrine, entre Albrun et l'oncle Emmanuel; Pralie, à l'écart, guettant d'un œil caché par la paupière à demi baissée les moindres mouvemens de son oncle et les regards d'Albrun. Verrès s'accouda sur le guéridon qui lui avait servi de chaire. Tous les regards se fixaient sur lui. Il sentit qu'on attendait quelque chose, et ne put que murmurer :

— J'ai cru à la bonté des hommes, j'ai eu foi en eux!...

Dans ces simples paroles, il y avait une émotion si poignante, un si triste découragement, que tous furent remués jusqu'au fond d'eux-mêmes. Louise, oublieuse du prix que lui coûtait cette illusion, saisit la main de son père et la porta à ses lèvres, dans un geste de tendresse infinie. Mais Pralie, sardonique, lança :

— La bonté des hommes?... Et celle des femmes, ah! parlons-en!...

Pierrine seule remarqua l'interruption :

— A quoi bon gémir? fit-elle. Le passé est passé. Maintenant, il s'agit de réparer le mal.

— Hé, comment? s'écria Josèphe. Je connais Charles-Jacques, il épousera cette femme. Rien ni personne ne l'arrêtera.

Albrun, presque en même temps :

— La lettre de son homme d'affaires est catégorique : il faut le rembourser ou liquider... Et peut-être serait-ce lui qui reprendrait la maison!...

L'oncle Emmanuel intervint à son tour :

— Nous sommes résolus à nous défendre : c'est pour chercher par quelles armes que nous sommes réunis ici. Sans nul doute, nous serons forcés de recourir aux moyens légaux...

Pralie, de nouveau, ricana :

— Nous sommes en dehors des lois, nous autres!

— Mais non, répliqua l'oncle Emmanuel, qui avait compulsé le code et ses commentaires. Les lois reconnaissent les états de fait : voilà le terrain où nous pouvons nous placer pour défendre Josèphe. Quant à la librairie, la question soulève d'autres difficultés; nous y viendrons ensuite.

Albrun laissa échapper un geste d'impatience, et commença :

— Mais...

Un regard de Pierrine l'arrêta :

— Notre oncle a raison, dit-elle; c'est à Josèphe qu'il faut penser d'abord!

— Eh bien! reprit le docteur, en vivant avec elle, en la rendant mère, en lui confiant le soin de son ménage, Rhèmes a contracté d'incontestables obligations. D'autant plus qu'il n'a rien à lui reprocher. Il ne peut pas la jeter impunément à la rue : il a créé une famille qui n'est pas régulière, c'est vrai, mais qui existe, et qu'il n'a pas légalement le droit d'abandonner.

Il souligna le mot *légalement*, en regardant son frère, qui l'accepta en baissant la tête.

— Hélas! fit Josèphe, les hommes ont tous les droits! Qui peut les leur contester, puisqu'ils sont les plus forts?...

— Il y a des femmes très rusées,... commença Pralie.

L'oncle Emmanuel lui coupa la parole en répondant à Josèphe :

— Ne crois donc pas cela! Le Code est plus humain que vous ne le pensez : il protège les faibles, les mineurs, ceux qui seraient d'éternelles victimes dans le monde anarchique que vous rêvez; parfois même il protège les gens contre leur propre folie. Personne ne saurait forcer Charles-Jacques à rester avec toi, Josèphe, puisqu'il t'a plu de le suivre sans garanties; mais il ne peut te laisser sans ressources avec tes enfans : aucun tribunal ne sanctionnerait un tel abandon. Il y a donc là une question à régler, à l'amiable si l'on peut, sinon par voie judiciaire...

Un lourd silence accueillit cette proposition. Josèphe le rompit en demandant :

— Qu'obtiendrons-nous?... de l'argent?...

— Ne t'en faut-il pas pour élever tes enfans?

Elle répéta, des sanglots dans la voix :

— De l'argent... de l'argent!...

Tous se sentaient gagnés par le même malaise humiliant : le résidu de leurs vieilles idées bourgeoises, héritage inconscient des ancêtres, remuait au fond d'eux, plus impénétrable à cette force mystérieuse qui pervertit les hommes et souille leurs mains qu'aux tentations plus sourdes de l'esprit; et leurs consciences se cabraient devant ce signe maudit de toutes les bassesses. Quant à Josèphe, un dégoût plus impérieux lui défendait d'accepter cet appui, qui imposerait à ses neuf années de vie commune, où il y avait eu de l'amour, comme une apparence de vénalité sournoise. Elle fit du regard le tour de l'assemblée : tous, l'oncle Emmanuel comme les autres, détournaient les yeux. Comme aucun ne se décidait à parler, elle dit :

— Il ne me doit rien : pourquoi lui demanderais-je de l'argent? Ce n'est pas comme si j'étais sa femme!... Nous avons d'un commun accord réservé notre liberté : il use de la sienne; c'est abominable, mais c'est son droit!

Ainsi, elle restait prise entre la dignité qui l'emportait à cette

heure, et le besoin dont la voix, demain, sonnerait plus haut. Verrès traversait les mêmes combats. Son cœur et sa fierté le poussaient à revendiquer pour soi seul la charge de ces abandonnés, victimes de son utopie. Mais avec le peu de temps qui lui restait à vivre, avec l'exiguïté de ses ressources que la nécessité de trouver des fonds pour la librairie allait réduire encore, comment assurer l'avenir de ces cinq petits que tant d'années séparaient de leur essor, celui de Louise, celui de l'enfant qui naîtrait d'elle? Autant de problèmes pratiques où s'égarait son esprit abstrait. Bien qu'il sentit qu'à cette heure leur urgence les imposait, telle est la force de l'habitude qu'il se réfugia instinctivement dans les généralités :

— Je n'ai jamais soutenu qu'un homme puisse abandonner sa compagne et ses enfans, dit-il; ce n'est pas le sens de l'union libre.

— Les mots ont le sens qu'on leur donne, répliqua l'oncle Emmanuel dans un retour de sévérité: c'est pourquoi celui de liberté, avec ses nobles promesses, est un mot si dangereux, un de ceux qu'on devrait retenir longtemps sur sa langue avant de les lancer à travers le monde!... Au surplus, nous ne sommes pas dans la théorie: il s'agit de Josèphe, de Louise, de tes petits-enfans. Ah! si tes filles étaient seules, nous nous chargerions tant bien que mal, toi et moi, de leurs lendemains! Mais il y a cette bande de gosses à nourrir, à vêtir, à élever! Leurs besoins passent avant notre amour-propre : c'est donc à eux qu'il faut penser, c'est pour eux que nous devons agir... Avec Gagnery, rien à faire, c'est certain. Heureusement que Rhèmes, s'il ne vaut pas mieux, a plus de surface. Pourquoi ne le forcerions-nous pas à reconnaître ses enfans?...

— Quel service on lui rendrait! s'écria Pralie. Il aurait barre sur eux, son mot à dire dans leurs affaires, son autorité garantie.

Pierrine et l'oncle Emmanuel comprirent seuls le sens de cette nouvelle boutade, que personne ne releva.

— Ce serait plus digne que de chercher une transaction pécuniaire, dit Albrun : on mettrait Charles-Jacques en demeure de remplir son devoir. Il n'y aurait rien là d'humiliant pour personne.

Il hésita une seconde, et se tourna vers Verrès, en ajoutant :

— A ce propos, père, je tiens à vous faire un aveu : j'ai

reconnu mes enfans dès leur naissance. Cela n'est pas dans vos idées, je le sais; aussi Hortense a-t-elle beaucoup résisté, par crainte de vous affliger. Enfin, c'est la seule chose que nous vous ayons jamais cachée. Peut-être à présent trouverez-vous que je n'ai pas eu tort; et puisque vous le savez, je n'aurai plus rien sur le cœur!

Hortense rougit comme une coupable, prête à demander pardon; mais Verrès ne songeait pas à leur adresser des reproches.

— Nous sommes si loin de ce qui devrait être! murmura-t-il. Dans ces périodes où l'on tâtonne, il est si difficile de choisir son chemin! Qu'on marche seulement de bonne foi vers le mieux: tout est là!...

L'incident vidé, on revint au projet de reconnaissance forcée. Les Nivollet l'approuvaient dans leur coin, à mouvemens précipités de leurs vieilles têtes de marionnettes. Le docteur en expliqua le mécanisme. D'accord avec Albrun, Josèphe préférait cette solution, où l'intérêt seul des enfans semblait en jeu. Pierrine souleva une objection:

— Je connais assez Charles-Jacques pour être sûre qu'il se défendra, dit-elle. Nous l'avons vu à l'œuvre, ces jours-ci: c'est un de ces obstinés qui n'écoutent rien, ne cèdent qu'à la contrainte. De plus, il est tortueux, perfide, sans scrupules sur les moyens. Qu'est-ce donc qui nous attend? Des procès prolongés, d'humiliantes chicanes, des fouillis de calomnies à débrouiller. Tout cela sans être sûrs de réussir, n'est-ce pas?

Elle interrogeait du regard l'oncle Emmanuel, qui ne put répondre que par un geste évasif. Chacun pensait, à part soi, aux pièges de la procédure, aux inventions qui pulluleraient par génération spontanée autour de l'affaire, courraient la ville, défrayeraient les conversations, s'infiltreraient dans la presse, au martyre judiciaire d'où Josèphe sortirait pantelante et souillée, aux infamies dont la mauvaise foi de Rhêmes éclabousserait la famille, sans se soucier qu'elles atteignent, en même temps que Louise abandonnée, et Verrès lui-même, ses propres enfans, à l'arsenal d'armes empoisonnées où viendraient puiser les adversaires, les ennemis, les indifférens, les gouailleurs.

— Que d'angoisses, que de hontes! murmura Josèphe.

Albrun l'appuya:

— Nous avons affaire à forte partie! Cette femme est ter

rible. Elle remuera ciel et terre pour se venger. Excité par elle, Charles-Jacques est capable de tout !

— Et puis, recourir aux coercitions légales pour obtenir ce que la nature devrait donner avec joie ! dit Verrès. Poursuivre le père au nom des enfans, semer la haine entre ceux que l'amour devrait unir!... Quels germes de rancune ! Quel exemple, au lieu de ceux que nous avons rêvé d'offrir!...

— Mon cher, répliqua l'oncle Emmanuel qu'agaçaient ces retours de l'habituelle phraséologie, il est toujours imprudent de vouloir donner des exemples à l'humanité : elle s'en passe, à la rigueur ; tandis qu'elle a besoin de nourrir et de conserver tous ses... exemplaires !

Il fut le seul à rire de son mauvais jeu de mots, qu'il s'empressa d'ailleurs de corriger en ajoutant :

— Je veux dire par là que les hommes importent plus que l'humanité... L'humanité vit au jour le jour, comme elle peut ; elle s'arrange tant bien que mal avec ses besoins et ses misères ; elle marche en boitant vers des destinées incertaines ; elle tâtonne dans les ténèbres ou butte dans l'obscurité. Mais en somme, elle finit toujours par se tirer d'affaire : du moins il faut le croire, puisqu'elle est encore là... Tandis que les hommes, ah ! grand Dieu ! quelle pire misère !... Prenez votre cas : vous vous débâtez dans un embarras qui n'est pas aussi rare que vous le croyez ; s'il vous paraît singulièrement grave, c'est que vos erreurs initiales l'ont compliqué. Sans doute, la question morale est insoluble : elle l'est chaque fois qu'une famille se dissout. Mais la question d'intérêts serait assez simple, si vous aviez accepté la loi commune. Tout le mal vient de ce que vous l'avez repoussée. D'où je conclus qu'il y faut revenir : et je ne crois pas qu'elle vous offre un moyen meilleur que celui que je vous propose...

Verrès inclina la tête avec résignation, tandis que Josèphe se détournait en essayant une larme.

— Quant à la librairie, reprit le docteur, c'est un problème d'arithmétique : les difficultés viennent de ce que le chiffre est un peu gros !

— Pourtant, il faut absolument le résoudre ! dit Albrun : si la librairie s'effondre, nous sommes tous perdus... Et nous avons si bien commencé !... si bien !... Je puis vous montrer nos livres, vous verrez que c'est une magnifique affaire, une affaire sûre, une affaire d'or !

Verrès se tourna vers son frère, et proposa d'emblée, avec sa candeur coutumière :

— Si c'est une affaire sûre, pourquoi n'y mettrions-nous pas, toi et moi, les fonds qui nous restent?... Nous n'aurions qu'à racheter la part de Rhêmes.

Le docteur restait prudent jusque dans ses générosités. Il allongea les lèvres, abattit son toupet d'un petit coup résolu, et répondit :

— Denys a la foi : il a raison. Moi, j'ai confiance : j'espère que je n'ai pas tort. Mais les meilleures affaires comportent une part de risque, et nous avons trop de responsabilités pour mettre ainsi tous nos œufs dans un seul panier. Cherchons plutôt des concours nouveaux.

Ses petits yeux vifs atteignirent, dans son angle, le père Nivollet. Le vieillard s'empressa de se détourner pour éviter leur regard, en serrant les épaules comme un homme qui va recevoir des coups. Puis il consulta des yeux sa femme, qui tâchait aussi de se faire toute petite ; et il finit par balbutier :

— Quand nous ne serons plus là,... le peu que nous avons.... tout sera pour les petites!... Oh ! oui, elles peuvent y compter!...

La vieille femme, de son côté, joignit les mains pour demander grâce, remua lamentablement la tête sur son cou décharné, et supplia :

— Il faut comprendre, monsieur le docteur!... On ne demanderait pas mieux!... Mais voilà!... On voudrait tant rester tranquilles dans ses vieux jours, jusqu'à la fin!... Ah ! ça ne peut pas tarder longtemps!...

Que faire contre cet attachement aux biens acquis sou par sou ? contre cette peur de la vieillesse misérable, de l'incertitude et des privations ? contre cette méfiance des proches que l'égoïsme ambiant et les dures leçons de la vie développent dans les cœurs des vieillards?...

— Tout ce que nous avons, Hortense et moi, est déjà dans l'affaire, dit Albrun en passant la main sur son front moult d'inquiétude. Tout, jusqu'à notre dernier centime ! Peut-être aurais-je obtenu un arrangement avec Vadret, pour la somme que nous ne lui avons pas encore payée ; mais il est à l'agonie, je ne puis rien lui demander ; dans quelques jours, nous aurons à nous débattre avec ses héritiers !

Un vent de détresse passa sur l'assistance. Comme Albrun

s'effondrait, la tête dans ses mains, Hortense se rapprocha de lui et le serra contre elle, en le plaignant de toute sa tendresse :

— Mon pauvre ami!... Mon pauvre ami!... Et je ne puis rien pour toi!...

Depuis un moment, Pierrine luttait contre son grand désir d'offrir son aide : la terreur d'éveiller la bête endormie la retenait pourtant, car elle avait senti Pralie frémir à deux ou trois reprises, et il guettait les moindres regards qu'elle échangeait avec Denys; peut-être aussi escomptait-elle encore un retour généreux des Nivollet, ou quelque salutaire idée qui traverserait l'esprit ingénieux de l'oncle Emmanuel. Quand elle comprit qu'il n'y avait rien à attendre de personne, sa bonté triompha de sa crainte :

— Léonce a refusé jusqu'à présent de s'occuper de la librairie, suggéra-t-elle; s'il changeait d'avis, nous pourrions peut-être...

Sa voix s'arrêta dans sa gorge. Pralie, qui n'était intervenu dans la conversation que pour lancer quelques boutades amères, se leva d'un bond, en criant :

— Moi?... moi?... Ah! mais non, par exemple!... Jamais!... Non, non, non!

Il tremblait de la tête aux pieds, le visage soudain bouleversé, étouffé par un flux de sang qui bondissait dans ses artères. Tous les yeux se fixèrent sur lui. Les Nivollet pâlirent dans leur coin. M^{me} Monnetier contemplait avec stupeur cet homme dont les cris venaient d'ébranler son tympan, et qui, debout, agitait les bras dans un mutisme tragique, lâchait des syllabes dépareillées, crispait ses mains dans le vide comme un naufragé qu'emporte une vague de fond. Pierrine, plus effrayée qu'inquiète, ne redoutant rien de pire qu'un de ces accès qui n'avaient jamais eu de témoin, jeta un regard angoissé vers son père. Surpris d'abord, Verrès pressentit soudain le drame qu'il n'avait pas su deviner; puis, comme si les péripéties s'en déroulaient, confuses, devant lui, il le lut tout entier, en un seul instant, dans l'attitude du furieux, dans celle de sa fille qui trahissait une longue habitude de l'effroi, dans celle même de l'oncle Emmanuel, qui ne s'étonnait pas assez. Alors, s'approchant de Pierrine et la serrant contre lui comme pour la défendre, il la baisa au front en murmurant :

— Ma pauvre enfant !... Toi aussi, tu as donc eu ta part de souffrance !...

Ce fut une seconde de tendresse très douce, de réconfort délicieux, mais qui eut à peine la durée d'un éclair : Léonce venait de retomber sur sa chaise, violet, les yeux révoltés, en portant instinctivement la main à son col, et tous s'empres-
saient autour de lui...

XVIII

Paris impressionne étrangement ceux qui ne l'ont pas vu depuis beaucoup d'années. Ils conservent le souvenir d'une grande ville d'élégance et de beauté, où de nobles vestiges du passé arrêtaient partout les regards, où des jardins dressaient entre les vieux hôtels leurs arbres poussés en hauteur, où de pittoresques enchevêtrements de ruelles coupaient les artères neuves dont les tronçons commençaient à peine à charrier la vie, où les boulevards roulaient une foule proportionnée à leur largeur, qui les emplissait d'un mouvement rapide et gai, sans vulgarité ni bousculade. Ils retrouvent une métropole hérissée de chantiers de travail, de statues insolentes, de maisons démesurées dont les dimensions rapetissent les églises et les palais, tapissée d'affiches criardes, ébranlée par le fracas des trains et des autobus, qui déborde de son ancien centre où circule en tumulte un flot composite de véhicules multiformes et de piétons effarés. Le Paris de leur jeunesse n'existe plus qu'au fond de leur mémoire, image incertaine que déforme le temps : l'esprit perdu, les yeux offusqués, ils errent dans cette ville immense, où des surprises et des regrets les guettent à chaque carrefour.

Tel se trouva M. Gressant, dont les derniers souvenirs parisiens remontaient à la présidence de M. Grévy, c'est-à-dire aux feux mourans du crépuscule de la bourgeoisie. La maladie de Pralio, qui se remettait mal de son attaque, ayant retardé de quelques semaines son voyage, il arriva vers la fin de l'année, au moment où la vie redouble d'intensité. Il descendit dans un hôtel de la rive gauche : un des derniers qui conservent leur ancien style, leur air « province, » leurs habitués septuagénaires, leur personnel courtois et familier. Il y retint deux pièces, dont une lui servit de salon : le mauvais goût des meubles d'acajou, et les estampes représentant le retour des

Cendres, des épisodes de la guerre d'Afrique, la famille royale groupée autour de son chef, fixaient la date de son installation au temps de Louis-Philippe; les fenêtres s'ouvraient avec étonnement sur la façade blanche, trouée d'innombrables fenêtres et décorée d'ornemens contournés, d'une maison inachevée dont la carcasse encore vide résonnait sous les marteaux. Ce bruit, joint à celui de la rue, tourmentait les oreilles de M. Gressant, accoutumées au bienveillant silence de l'*Olivette*; il ne l'empêcha pourtant pas de prendre fidèlement ses repas en compagnie d'Albin, dans une salle à manger où un garçon prompt à la causerie leur servait des mets honnêtes et un petit vin rosé à goût de terroir. De très vieilles gens, ecclésiastiques, gentilshommes, militaires, occupaient les tables voisines. Tous semblaient se connaître entre eux, échangeaient de rares propos en ôtant le rond de leur serviette, observaient en dessous le nouvel hôte, dont ils n'avaient pas manqué de s'enquérir au bureau. Quelques-uns étaient entourés d'un respect particulier : tels, un vieux sénateur de la Bretagne, fidèle à la maison depuis le retour du Parlement à Paris, un général en retraite, un évêque *in partibus*, et deux dames, toutes blanches dans leurs robes surannées, derniers vestiges d'une famille dont le nom vibre à toutes les pages de l'histoire de l'ancienne monarchie.

Dès son arrivée, M. Gressant avait écrit à Verrès pour lui demander un rendez-vous, et reçu la réponse qui le fixait; maintenant, voici qu'en attendant l'heure, il déjeunait avec Albin, sous les regards des cliens ordinaires. Tranquillement, il discutait les péripéties probables de l'entretien. Il en attendait beaucoup, ayant pleine confiance en la sincérité de son partenaire, et s'amusait de la nervosité d'Albin, qui laissa remporter presque intacte sa sole au vin blanc, — recommandée par le garçon! — puis sa côtelette aux pommes; donc, tout en mangeant de son bel appétit de campagnard aiguisé par le changement d'air, il expliquait une fois de plus son point de vue dans la question :

— Si nous vivions en d'autres temps, disait-il avec une pointe de regret, je n'aurais pas été si coulant. Ah! non, par exemple! Mais il faut bien marcher avec son époque. Non du même pas, certes, ce serait trop demander : prudemment, en retenant un peu, comme on conduit à la descente sans se

biter avec entêtement. Le monde se transforme jusque dans ses assises, on sent cela dans notre province; ici, comment en douter? On est au centre du cyclone. Tout change avec une effroyable rapidité. Oh! je ne m'en réjouis pas! Je n'ai pas la moindre envie de hurler avec les loups, non, non! Seulement je voudrais sauver quelque chose, le plus possible, de ce que nous aimons; et vois-tu, cela même est difficile. Ta mère en a jugé comme moi: nous devions t'avertir, nous l'avons fait; ensuite il ne nous restait qu'à te laisser libre, sous certaines conditions que tu as comprises, que j'espère bien que M. Verrès acceptera!...

Albin l'interrompit pour rappeler ses propres hésitations, sa méfiance du monde différent où l'appelait le sourire de Jeanne-Jeannette, sa crainte d'affliger ses parens en leur parlant d'elle, puis sa reconnaissance, sa surprise attendrie de les trouver si bienveillans à son cœur. Il n'osa pas ajouter que ses souvenirs d'enfance lui montraient un père exigeant qui l'effrayait, et dont il mesurait pour la première fois le bon sens, la sagesse, la tolérance.

— Ne te figure pas que j'aurais capitulé sur tous les points, répliqua M. Gressant. Ah! non! Il y a des choses que je n'aurais jamais acceptées: mon fils vivant en union libre, mes petits-enfans naissant comme des chats ou des souris, sans nom, sans baptême, comment aurais-je admis ces nouveautés? Tout mon vieux moi se fût cabré!... Au contraire, un compromis avec de braves gens qui sont d'un autre bord, qui se trompent assurément, mais que tout le monde estime; un compromis dont tu as le premier senti la nécessité, et qui nous garantit que tu nous resteras fidèle... Que peut-on demander de plus, au temps d'aujourd'hui?

Il ne se doutait pas que c'était déjà beaucoup, dans le monde intolérant ou sectaire de la libre pensée officielle auquel Verrès se rattachait par certains traits.

— ... Et puis, vois-tu, j'ai mon idée: la France est divisée plus que jamais en deux tronçons qui se dévorent: si elle veut vivre, il faut qu'elle les réconcilie dans l'amour commun du sol, de son histoire, de ses destinées. Que chacun donc pousse par ses actes à cette réconciliation, voilà ce que je voudrais, voilà ce que je tente en ce moment en accueillant sous mon vieux toit cette petite-fille de révolté... Qu'aurais-je fait, si j'avais appris par d'autres les catastrophes de sa famille? Je n'en sais rien!...

Mais comment résister à sa lettre, franche comme l'or, si vaillante, si délicate?... Je l'ai lue, je l'ai relue... Ta mère m'a dit : Décidément, c'est une brave enfant ! Et nous avons senti que tu ne risquerais rien avec elle... Peut-être même n'auras-tu pas beaucoup de peine à la rapprocher de nous. Elle verra notre intérieur, elle pourra comparer; comment douterais-je de ses préférences?... Elle est sincère, elle est loyale, elle est pleine de bonnes intentions : elle reconnaîtra de quel côté il y a le plus de sécurité, de paix, de bonheur. Des orages comme ceux qui ont renversé les foyers de ses tantes l'ont avertie : elle comprendra qu'il n'en peut pas éclater de pareils dans nos demeures...

L'heure avançait : Albin n'écoutait plus que d'une oreille distraite, et tirait sa montre à chaque instant. M. Gressant, qui avait achevé de savourer son café, le regarda malicieusement, consulta sa montre à son tour, et dit :

— Nous pouvons nous mettre en chemin, si tu veux. En allant lentement, nous n'arriverons pas trop longtemps avant l'heure.

Il but encore, sans se presser, son petit verre d'eau-de-vie de marc, en observant qu'elle ne valait pas celle qu'on distille à l'*Olivette*; et ils partirent, suivis des regards de l'évêque, du général et des deux vieilles dames, en qui la fraîche jeunesse d'Albin réveillait peut-être de lointains souvenirs endormis...

Il faisait une de ces jolies journées d'hiver où le froid pique malgré le soleil pâle, tamisé par de légers brouillards. Les statues du Luxembourg grelottaient parmi les arbres poudrés à frimas; une mince couche de glace s'étendait sur l'eau des bassins; les promeneurs alertes et les jolies promeneuses se croisaient le long des allées. Ce gracieux coin de Paris semblait moins changé que les autres. Pourtant, M. Gressant dévisageait avec méfiance les nouvelles statues, haussait les épaules en lisant les noms sur les socles, ou plaignait les gens qui s'entassaient dans les hautes maisons dont les toits apparaissaient parmi les arbres dépouillés, parce qu'on y manque d'air, d'espace et de lumière. Albin, lui, indifférent à ce qu'il voyait, tournait et retournait dans son esprit ce problème dont chaque minute avançait la solution : qu'allait-il se passer tout à l'heure entre ces deux hommes également sincères, munis d'égales certitudes en sens opposés, représentant avec une égale loyauté deux

courans qu'aucune bonne volonté n'a jamais pu concilier ?

« Comme on approchait de l'Observatoire, M. Gressant demanda :

— Dis-moi donc, l'as-tu jamais vu, ce Rémy Verrès ?

Albin l'avait même entendu parler à la salle des Sociétés savantes, un soir qu'il y tenait une conférence contradictoire sur son sujet préféré. Il décrivit sa figure d'apôtre, ses gestes lents, graves, onctueux, la conviction rayonnante qui prêtait à ses propos une sorte de solennité religieuse :

— Un pasteur et un prêtre lui ont répondu, père. Eh bien ! c'est lui qui semblait le missionnaire. Ses contradicteurs ergotaient, raisonnaient, faisaient de la dialectique ; lui, puisait dans son âme toutes ses paroles. Elles témoignaient d'une telle confiance en la bonté des hommes, en la force progressive de l'humanité ! Sans doute, elles ne pouvaient ébranler une conviction solide, fondée sur la foi ; mais comme elles devaient agir sur les âmes perplexes qui cherchent le bien et se trompent de route !...

— C'est l'impression même que ses livres m'ont faite, dit pensivement M. Gressant. Car je les ai lus, mon ami ! Je les ai lus pour l'amour de toi, et puis pour me rendre compte, sans parti pris ni colère. Ils sont remplis d'absurdités ; mais j'avais peine à me garder d'une sorte de sympathie pour leur auteur, à cause de sa candeur magnifique... Il faut dire aussi qu'ils sont très bien écrits, beaucoup mieux que ceux qui les réfutent... Et je me disais, en tournant les pages : « C'est l'esprit le plus faux qui soit au monde, mais quel brave homme et quel bon écrivain !... »

Là-dessus, M. Gressant se remémora les argumens qu'il ressassait depuis plusieurs semaines pour convaincre l'utopiste, et garda le silence jusqu'à la rue Froidevaux. Albin le quitta devant la porte de Verrès pour aller l'attendre dans un café du voisinage, où il se mit à feuilleter les journaux. Quelque peine qu'il eût à fixer son attention, un fait divers la retint un moment.

Le milieu : un faux ménage, dans un quartier populaire ; le drame : un crime passionnel qu'aucun trait ne distingue de tant d'autres semblables. Quatre ans de vie commune, un enfant, des soucis. L'homme est un brave homme. La femme est jolie : elle se lasse de l'amant, de l'enfant, de la gêne. Un joli garçon, coq du quartier, se doute que la succession va s'ouvrir : il promet

monts et merveilles ; on ne le repousse pas... Reproches, discussions, scènes violentes... « Je suis libre, après tout, je pars !... » L'homme épris voit rouge. Les droits de la femme ? ceux de l'enfant ? Il s'agit bien de cela, quand la rage vous mord le cœur ! Et deux balles de revolver frappent à mort l'infidèle... Elle n'était pas sa femme : au nom de quel code plus cruel que la loi même, lui arrachait-il la vie parce qu'elle repoussait ses caresses?... Par quelle aberration monstrueuse s'instituait-il juge, partie, et bourreau?... Et pourtant, il rentrait acquitté dans le monde où elle n'était plus, il buvait l'air et la lumière dont il l'avait privée, il renaîtrait à l'amour pendant que le corps, troué par ses balles, achèverait de se décomposer... Hélas ! c'est que l'injure et la vengeance, la haine et la jalousie, la fureur et le crime promènent leurs ravages à travers l'existence, quels que soient les compromis qu'on leur accorde ou les dignes qu'on leur oppose ; c'est que ces passions sont éternelles comme la misère ou la faim, comme le désir, l'amour et la luxure, et qu'elles se déchaînent à leur heure dans les fonds tumultueux du cœur, comme ces forces de la nature dont les convulsions bouleversent le sol...

Cependant, M. Gressant montait les cinq étages de Verrès. Il remarqua qu'une moquette à dessins, décolorée par l'usage, s'arrêtant au premier ; un chemin en sparterie la remplaçait, continuait jusqu'au quatrième, où l'escalier cessait d'être couvert. Des éraflures marquaient le faux acajou des boiseries ; le papier des murs était usé ou déchiré en maint endroit ; la cage sonore, sur laquelle ouvraient deux paliers par étage, dégageait une impression d'exiguïté, d'étroitesse, de gêne, qui contrastait singulièrement avec la large aisance de l'*Olivette*. Pourtant, ancien maire de sa commune au temps de l'opportunisme, délégué au Conseil général jusqu'à l'avènement des radicaux, M. Gressant comptait beaucoup moins dans la vie et dans l'histoire que le vieillard qui s'essouffait chaque jour à gravir ces marches, en croisant des commis, des petits fonctionnaires, des trotteurs, des boutiquiers. Sa terre ancestrale était une belle propriété bien entretenue, dont le travail continu de plusieurs générations avait amélioré le sol fertile : il en sortait des vins, de l'huile, du lait, des fruits, du foin, — autant de produits excellents qui, malgré la dureté des temps, assuraient une vie agréable aux maîtres de l'*Olivette*, dont le bien-être allait pour-

tant diminuant sans cesse, dont la fortune, comme l'influence, se rétrécissait d'année en année, tandis que, du haut de cette inconfortable maison, descendaient des pensées qui couraient le monde, préparaient l'avenir. Quelque crainte qu'en eût M. Gressant, et bien qu'il les condamnât, un certain respect lui venait pour cette force de l'esprit, puissante comme les germes ou les ferments, qui se développe là où le vent l'a portée et fait partout craquer le moule du vieux monde. Étant arrivé au cinquième étage, il attendit un moment sur le palier, afin de reprendre haleine : comme la rapidité de la montée avait accéléré les battemens de son cœur, une angoisse physique le saisit, qu'aggrava cette sourde inquiétude, cette indéfinissable sensation d'angoisse et de terreur; et les questions qui tournent à l'heure présente dans tant d'esprits perplexes, se précisèrent dans le sien : « Où allons-nous ? où va le monde ? Vers quelles transformations qui détruisent ses assises morales ? Vers quels lendemains pleins d'incertitude, qui verront peut-être disparaître d'anciennes formes de la vie, comme nous voyons disparaître les morceaux du globe que bouleversent dans leurs tressauts les forces mystérieuses de la terre en travail?... »

M^{me} Monnetier l'introduisit sans lui demander son nom. Verrès l'attendait seul, dans son cabinet, en face du buste de Blanqui posé sur la cheminée, parmi les livres rangés sur les rayons de bois blanc, dont chacun avait pour sa part descellé quelque pierre de l'antique édifice. Il se leva pour accueillir son visiteur. Tous deux croyaient se sentir hostiles, ennemis peut-être; voici au contraire qu'après s'être un instant regardés, ils se tendaient la main d'un même geste impulsif, surpris de se trouver si peu différens, de lire sous leurs fronts tant de pensées dont l'essence se ressemblait. Était-ce cette secrète fraternité qui subsiste malgré tout entre les fils d'une même terre ? Ou n'étaient-ils plus que deux pères soucieux du bonheur de leurs enfans et du long avenir où leur accord allait les engager ?

L'essoufflement de M. Gressant facilita les préliminaires : son hôte lui offrit le fauteuil « crapaud » qu'il réservait à ses visiteurs, et, tout en s'asseyant sur sa chaise de travail, l'observa pendant qu'il achevait de reprendre haleine. M. Gressant était grand, corpulent, avec un visage sanguin tanné par le grand air, dont le déjeuner venait d'échauffer les couleurs. Il portait en collier sa barbe drue qui grisonnait; il était chauve, avec la tête

forte sur un col court, de larges épaules, un air de vigueur et, malgré son oppression, de santé. L'aisance de ses allures indiquait l'homme bien au clair avec soi-même, ferme dans ses desseins et envers les autres. Ce fut lui qui ouvrit l'entretien, en haletant encore un peu :

— J'ai beaucoup entendu parler de vous, monsieur Verrès... par le médecin de ma famille... ce brave docteur Valnontey... Il ne vous connaissait pas, mais il connaissait votre frère... et il ne manquait jamais d'en faire l'éloge... quand... quand nous tapions ensemble sur vos amis...

Il dit cela avec une bonhomie qui nettoyait ses propos de toute intention désobligeante, et sa bonne face haute en couleur parut s'épanouir. Verrès s'attendait à un début plus solennel : surpris de ce ton facile, que nuançait un léger accent du Midi, de cette figure aimable qui lui souriait, il sourit aussi en répondant :

— Que voulez-vous, monsieur ? on n'est pas le maître de ses convictions. Elles se forment en nous sous l'action de facteurs que nous ne connaissons pas toujours ; quand elles sont là, nous ne pouvons plus que leur obéir.

— Oui, oui, oui, fit M. Gressant qui avait achevé de retrouver son souffle, nos opinions individuelles dépendent de bien des choses, je sais !... Cependant il y a au-dessus d'elles... comment dirai-je ?... des vérités générales, — enfin, quoi ! des principes !...

— Je n'en connais guère qu'un qui me semble indiscutable : le respect de la Vérité. Pour le reste, tout se transforme sans cesse. Les mœurs, les institutions, les lois varient d'un siècle ou d'un pays à l'autre : si nous les revisons de période en période, c'est pour les mieux adapter à nos rapports du moment avec la société, ou parfois avec la nature. Ce travail inconscient nous livre la clé de nos variations. Notre devoir est d'en découvrir la loi secrète, afin de l'aider en marchant toujours vers le mieux.

M. Gressant suivait avec peine : dans cette dialectique, son partenaire gardait tous les avantages. Refaisant à peu près, sans s'en douter, une des paroles fameuses de l'histoire, il dit :

— Qu'est-ce que le mieux ?... Je sais ce que c'est que le bien . l'Évangile et les lois humaines me l'ont appris. Mais le mieux ?... Où le trouvera-t-on jamais ?...

Verrès répondit avec force :

— Du côté où il y a le plus de vérité, le plus de justice !

A ce degré de généralité, les divergences disparaissent comme les accidens du sol terrestre lorsqu'on s'élève dans l'éther : c'est seulement quand il s'agit d'adapter à ces vastes catégories mal définies les contingences précises de la vie, qu'elles commencent à se dessiner. Un peu déconcerté, gêné par la crainte de paraître trop tiède pour ces deux nobles abstractions, M. Gressant resta un instant perplexe et silencieux ; puis il tint par répondre :

— Il y a le but et les moyens... Sur le but, personne ne vous contredira : quant aux moyens, je crois que les plus sûrs nous sont indiqués par Celui dont la parole nous guide encore, après dix-huit siècles.

— Sans doute, il a ouvert la voie où nous marchons, concéda Verrès. Mais lui qui possédait un sens si profond de l'humanité, a-t-il jamais cru que sa leçon en pût fixer pour l'éternité les institutions ? Nullement ! Je vous accorderai que leur essence varie moins qu'il ne semble ; mais leurs formes se renouvellent sans cesse, selon les temps ou les lieux. Ceux de votre confession le savent bien, monsieur, puisqu'ils ont fait du libre examen le principe même de leur foi. Nous le savons aussi, nous qui ne comptons que sur les hommes pour épurer et ennoblir leur vie. C'est pourquoi nous cherchons, entre autres réformes, à régler plus normalement les rapports des sexes, persuadés que le mariage, dans sa forme actuelle, ne suffit plus à en assurer l'ordre équitable. Vous savez la quantité de mensonges, d'adultères, de haines, qu'il recouvre de sa décence. Eh bien ! nous réclamons la fin de ce régime hypocrite. Ce n'est pas pour donner plus de champ aux passions ou aux vices, c'est pour mettre plus de vérité dans l'amour et dans la famille, que nous demandons l'union libre.

Le vieil apôtre parlait avec son ardeur toujours un peu grandiloquente, son inébranlable foi, sa passion de progrès et de loyauté. M. Gressant, dont l'esprit positif se trouvait gêné dans cette atmosphère, l'en fit tout à coup descendre en demandant :

— Franchement, monsieur, vous croyez cela possible ?

Une ombre traversa le regard limpide de Verrès, quelque chose comme un doute ou comme une crainte. M. Gressant la saisit

au vol, dans le sentiment de gagner un point inespéré; il reprit :

— Si je vous comprends bien, c'est par goût de la vérité plus encore que par égard pour la liberté, que vous réclamez cette... réforme?...

Verrès acquiesça d'un rapide clignement d'yeux.

— ... C'est un beau rêve, j'en conviens. Mais comment voulez-vous que la faiblesse humaine se passe de la contrainte?... Dégagés des entraves qui les retiennent, que sont les hommes? Les pires sont des brutes : nous le voyons chaque jour en ouvrant notre journal du matin. Les meilleurs ne sont jamais sûrs d'eux-mêmes. Leurs sens les entraînent; ils se gouvernent mal; ils flottent à tous les vents; ils pèchent par faiblesse ou par inconscience...

— Tout notre effort tend à leur apprendre à se mieux surveiller.

— Tâche ingrate!... La puissance du mal est grande, sa ruse infinie.

— Ce n'est qu'en soi-même qu'on trouve la force de lui résister : l'usage de la liberté la développe.

— Vous qui êtes un démocrate, vous prêchez la morale de l'élite.

— La société de demain sera tout entière une élite. En attendant, d'où viendrait le progrès, sinon des guides?

— La foule est-elle capable de les suivre?

— Elle le deviendra, grâce à leur exemple : autrement, ce serait à désespérer des hommes.

— Pour le moment, qu'arrive-t-il quand vous rendez la main à des indignes?

Cet argument s'était offert à M. Gressant sans qu'il en mesurât la portée. C'était l'argument personnel, le seul qui pût frapper juste, puisqu'en appuyant sur la blessure toute fraîche, il en avivait la douleur. Peut-être Verrès le crut-il calculé; mais, s'il en souffrit davantage, sa droiture n'en put méconnaître la force. Il inclina la tête, ses paupières battirent, il esquissa un geste d'impuissance ou de découragement :

— Hélas! dit-il, les faiblesses des hommes fourniront toujours des raisons pour serrer les écrous de leurs chaînes! Pourtant, comment deviendront-ils meilleurs, si personne ne les délivre?... Au surplus, monsieur, les faits ne sont que des faits : il faut avoir raison dans l'absolu.

Le geste catégorique dont il accompagna cet aphorisme n'en imposa point à M. Gressant, qui riposta :

— Cela est si facile!... De tout temps, il y a eu des penseurs généreux qui ont eu raison dans l'absolu, et le relatif a de tout temps renversé leurs doctrines... Le fait est à la théorie ce que l'acte est à la pensée : seul, il lui donne sa force et son autorité. Nous vivons parmi les faits : ce sont eux qui nous mènent, ce sont eux qui nous guident, ils sont nos éducateurs et nos maîtres...

Il avait haussé le ton, comme pour le porter au diapason de Verrès; il le baissa tout à coup, pour reprendre son accent bonhomme :

— C'est pourquoi de simples gens comme moi, quand ils veulent établir leurs enfans, redoutent de les faire servir à des démonstrations hasardeuses, et préfèrent les entourer des bonnes vieilles garanties, qui ont fait leurs preuves...

Sa voix se fit encore plus familière et plus chaude :

— Hé! cher monsieur, peut-être aurez-vous raison dans quelques siècles d'ici... Franchement, je ne le crois pas; mais qu'en savons-nous l'un et l'autre?... Supposez des Romains du temps de César discutant l'avenir de leurs institutions, comme nous deux aujourd'hui : prévoyaient-ils la révolution morale qui changea la marche du monde?... Nous raisonnons sur les données du passé, et nous ignorons l'imprévu!... Je connais vos ouvrages et votre renommée : vous êtes un grand esprit. Je ne saurais vous tenir tête, moi qui ne sais rien. Mais il s'agit ici de deux jeunes gens qui s'aiment. Laissons de côté les doctrines! Cherchons simplement un terrain d'entente pratique, puisque sur la théorie..., ah! là, nous ne nous entendrions jamais!...

M. Gressant éprouva une satisfaction si vive d'avoir ainsi précisé la question, qu'il se prit à rire d'un bon rire clair, comme pour dire qu'entre braves gens on finit toujours par se mettre d'accord, même quand on est séparé par un torrent de syllogismes ou par toute la philosophie de l'histoire. Cette exubérance eût peut-être froissé son interlocuteur; mais il ne lui laissa pas le temps d'en être surpris, et ajouta avec plus de gravité :

— Vous ne sacrifierez rien de vos principes, monsieur Verrès, ni moi des miens. Dans l'abstrait, nous conserverons cha un

nos positions. Dans la pratique, puisque nous y sommes enfin, voyons ! n'y a-t-il pas moins de risques à se plier aux formes consacrées qu'à les braver ?...

Verrès remua les lèvres, comme s'il se répétait à soi-même cette question qu'il ne s'était jamais posée ; puis il murmura très bas :

— Cela dépend !...

Il pensait à ses longs efforts pour reviser ce chapitre de la loi, à la lutte persévérante où sa dialectique avait été vaincue finalement par les faits ; il rapprochait ses bonnes raisons de la brutalité des leçons récentes ; il récapitulait l'histoire de sa famille, depuis son union avec la mère de Pierrine jusqu'à celle de Louise avec Gagnery ; et il voyait bien que les siens sortaient meurtris de cette expérience. Sauf les Albrun, toutefois : mais ceux-ci commençaient à parler de « régulariser leur situation, » — démentant par cette seule intention toute sa doctrine, tout son passé. Un scrupule lui vint alors, — le même qui avait poussé Jeanne-Jeannette à écrire à M. Gressant ; il commença :

— Vous ignorez sans doute, monsieur, qu'il y a eu parmi nous des troubles récents qui...

Son interlocuteur l'interrompt avec un bon geste familier :

— Non, non, je ne l'ignore pas !... Comment je suis renseigné ?... Je vais vous le dire : tant pis si je suis indiscret !... C'est par votre petite-fille elle-même, cher monsieur !... Elle m'a tout raconté !... Oui, oui, dans une brave lettre, que je vous montrerai !... Quand j'ai reçu cette lettre, j'ai compris qu'on pouvait compter sur cette enfant en toute chose, et je me suis dit : « Celle-ci ne mentira jamais !... » Elle a voulu que je sache toute votre histoire, par crainte de me tromper en me laissant dans l'ignorance... A-t-elle eu tort ?...

Verrès, les yeux attendris, secoua la tête pour marquer son approbation.

— ... Au surplus, elle est pleine de doutes sur vos idées, savez-vous ?... Elle est comme une enfant élevée chez des gens pieux, qui sent chanceler l'édifice de sa foi... Ces crises-là sont assez fréquentes dans notre monde. On en voit donc aussi dans le vôtre, — déjà ?...

— Il serait trop facile de vivre, si l'on ne doutait jamais ! murmura Verrès.

Il avait dans la voix, dans l'attitude, une hésitation bien

éloignée de son habituel dogmatisme. M. Gressant le sentit ébranlé et le pressa davantage :

— Peut-être que mes argumens ne valent pas cher : vous vous mouvez dans le monde des idées, et moi, je reste à ras du sol, en pensant aux êtres que je connais, que j'aime, qui m'intéressent plus que tout ! Pourtant, laissez-moi vous répéter ce que je disais tout à l'heure à mon fils... Je lui disais : « Il faut que les bons citoyens chassent de leurs cœurs les fermeurs de discorde et de haine civile qui les empoisonnent, car le pays a besoin des forces de tous ses enfans ! Eh bien ! je fais une concession, puisque je te permets d'épouser une jeune fille qui est légalement une enfant naturelle : que M. Verrès en fasse une à son tour, en l'autorisant à se marier selon les formes consacrées. Et vous marcherez vers l'avenir, et vous montrerez qu'on peut faire de l'amour, de la joie, de la vie, sans être de la même foi, quand on est loyal et sincère !... » N'est-ce pas un exemple aussi, cela ?... un exemple de tolérance, de concorde et de paix, qui en vaut bien un autre, sapristi !...

En l'écoutant, Verrès tenait son regard fixé sur le buste de Blanqui, comme s'il en attendait quelque oracle. Puis il le ramena sur M. Gressant, et répondit :

— Il y a quelque temps, monsieur, je ne vous aurais sans doute pas compris : je croyais alors posséder sur cette question la vérité intégrale !... Mais, à tout âge, on profite des leçons de la vie : j'en ai reçu de cruelles... Certes, elles ne me feront renoncer ni à mes principes ni à mes espérances ; mais elles me montrent, comment dirai-je ?...

Il chercha un instant une expression qui moulât exactement sa pensée, et dit :

— ... l'importance du relatif...

M. Gressant se contenta de l'approuver d'un signe de la tête, en attendant la suite.

— Que chacun vive donc sa vie selon sa règle à soi ! continua Verrès...

Dans un autre moment, une telle proposition eût effaré M. Gressant ; à cette heure, dans ce cabinet où régnait le buste du vieux révolutionnaire, après avoir entendu tant de choses qui contredisaient toutes ses opinions, elle lui parut plutôt conciliante, et il n'eut garde de la relever. Verrès, suivant ses habitudes d'esprit, en tira doucement la conclusion :

— Par conséquent, je ne m'opposerai plus au mariage régulier de ma petite-fille...

Il inclina la tête, et son visage exprima une douleur si sincère que M. Gressant en éprouva une émotion dont il fut le premier surpris : il lui semblait que la longue opération dont Louise, Pierrine, Josèphe et leurs enfans avaient été la matière douloureuse, avortait misérablement sous les yeux de Verrès ; et il pensait à ces chercheurs qui, au terme de l'expérience manquée, restent en présence des mêmes problèmes et des mêmes mystères, sans rien tirer de leur travail que la certitude d'une pesante erreur. Peut-être, devant ce désastre, l'utopiste se demandait-il seulement par quelle fissure l'erreur s'était glissée ; mais l'homme simple, témoin de la banqueroute, sentait frémir dans son être cette pitié qu'on a pour les rêves qui tombent, les efforts perdus, les mirages évanouis.

XIX

M. Gressant ne voulait pas quitter Paris sans avoir rencontré l'oncle Emmanuel, avec lequel il se flattait d'avoir beaucoup d'idées communes. Mais le docteur, prié avec lui au modeste dîner de famille où Verrès réunit les siens autour des fiancés, fut retenu au dernier moment par l'agonie d'un de ses malades. On fit son éloge pendant une bonne partie du repas. Verrès seul y mit une réserve : son excellent frère restait à ses yeux l'esprit le plus paradoxal qu'il y eût au monde ! Personne ne releva cette restriction ; toutefois, le silence qui l'accueillit, les regards qui s'échangèrent entre Pierrine et Albrun, entre Louise et Josèphe, montrèrent qu'après les événemens récents, elle causait une certaine surprise.

— J'ai peur, avoua M. Gressant, d'être aussi paradoxal que lui, pour le moins !

— Non, non, répliqua Verrès. Vos opinions reposent sur votre foi : elles ont donc une base solide, du moins pour le moment. Les siennes ne s'appuient que sur son idée de l'intérêt social : c'est pourquoi j'affirme qu'il est dans le faux. S'il était là ce soir, vous ne vous entendriez pas mieux avec lui qu'avec moi...

Ces propos ne firent qu'augmenter le désir de M. Gressant ; et malgré les descriptions décourageantes qu'on lui fit de la vie

du vieux médecin, il se dirigea le lendemain vers le dispensaire de la rue Frémicourt, après avoir annoncé sa visite par un petit bleu. Obéissant à l'avis collé sur la porte, il entra sans frapper, et s'arrêta sur le seuil, saisi par l'étrangeté du spectacle, pris à la gorge par l'odeur éœurante qui se dégageait des linges et des baquets. Le docteur accourut en s'essuyant les mains et les poignets à son tablier blanc.

— Monsieur Gressant?... Ah! que je suis content de vous voir! Jamais je n'aurais cru qu'il y eût au monde un bourgeois pour faire ce que vous faites!...

Il l'examina un instant, comme pour se bien persuader qu'il l'avait devant lui en chair et en os, lui prit la main, et dit en la serrant :

— Oui, oui, vous avez du courage, comme père; mais vous ne regretterez jamais d'en avoir eu! J'en suis sûr, moi qui connais Jeanne-Jeannette et sa mère!

Là-dessus, il le guida à travers la salle encombrée, parmi les patients qui tonnait cette brusque apparition d'un élégant pardessus et d'un chapeau à reflets, jusque dans son cabinet, où régnait le portrait de la morte. Tout de suite, les deux hommes se sentirent en sympathie, comme il arrive entre gens que l'indépendance de leur esprit et des aspirations voisines isolent au milieu d'une majorité différente et tyrannique. Ils rappelèrent le souvenir de Valmontey, cet ami commun grâce auquel ils se trouvaient d'emblée en confiance; et très vite ils arrivèrent au cœur du sujet. M. Gressant raconta ses hésitations après les aveux d'Albin, puis, après la lettre de Jeanne, sa décision, dans un élan de cœur conforme à sa nature, les légers regrets qu'il en avait eus ensuite, sa surprise en découvrant tant de sagesse en ces jeunes femmes dont l'effort tendait à corriger le désordre de leurs unions, et qui, par leurs caractères comme par leurs expériences, opposaient un dementi sûr aux théories paternelles. En évoquant ainsi, dans un rapide synthèse, les spectacles qui se déroulaient depuis quelques jours sous ses yeux, il eut ce cri :

— Comme on se trompe, quand on s'agit de ces apparences!

L'oncle Emmanuel, dont le champ de vision s'était beaucoup plus vaste, le tint un instant sous son regard clairvoyant et triste, et répondit :

— On se trompe toujours, cher monsieur !... Les uns par hasard, et ils ont des chances de reconnaître un jour leur erreur ; les autres avec méthode, et ils sont incorrigibles !... Mon grand homme de frère est de ceux-ci : aussi mourra-t-il dans l'impénitence finale. Il a opéré avec ses enfans, à peu près comme nous opérons avec des cobayes. Figurez-vous ce qu'il adviendrait, si nos cobayes s'avisait de réfléchir ! Tout en se prêtant à l'expérience, parce qu'ils n'auraient aucun moyen de s'y soustraire, ils nous jugeraient. Ils sauraient quand nous nous égarons. Ils se diraient : « Cet animal fait fausse route ! C'est pour rien qu'il nous ingurgite des poisons, qu'il taillade nos viscères ou notre peau, qu'il nous tord les muscles ou nous coupe les nerfs ! Il ne sait pas où il va, et c'est nous qui souffrons ! » Eh bien ! mes nièces ont raisonné comme des cobayes intelligens : elles ont pâti de l'expérience, et ce sont elles qui en tirent les conclusions vraies. Tandis que leur père ne croira jamais tout à fait que la réalité a démenti ses déductions !... Ou, si vous aimez mieux, il ressemble à ces astronomes qui calculent qu'à telle date, la queue d'un astre errant va balayer notre planète. Le temps approche, le jour arrive, la catastrophe ne se produit pas : c'est la comète qui s'est trompée !... Je l'aime de tout mon cœur, mais il y a des momens où je voudrais le mettre en pièces !

— Pas moi, pas moi ! s'écria M. Gressant en riant de cette vivacité. Il est si parfaitement sincère qu'on ne peut le contredire sans s'attacher à lui !

— Hélas ! s'il l'était moins, il aurait fait moins de mal aux siens ! Comme tant d'autres, il aurait pris dans l'action le contre-pied de ses doctrines : en prêchant l'union libre, — puisqu'il y tient, — pour les temps futurs, il aurait bourgeoisement marié ses filles dans le siècle présent, et elles s'en fussent bien trouvées. Au lieu de cela, il a eu le noble scrupule d'être conséquent : c'est pourquoi elles pataugent aujourd'hui dans d'inextricables difficultés... Comme le vice, la vertu a ses dangers !

Très rassuré sur le caractère de Jeanne-Jeannette, M. Gressant l'était moins sur l'équilibre de la famille. Il dressa l'oreille au mot de « difficultés, » et demanda :

— Je croyais ces difficultés arrangées ?

— C'est que la vie et la mort se chargent parfois de dé-

brouiller les nœuds insolubles que tisse la sottise des hommes, expliqua le docteur. Vous connaissez les événements qui se sont produits dans notre petit cercle : ne trouvez-vous pas stupéfiant que nous leur ayons résisté ?

M. Gressant abonda dans ce sens :

— Mais, ajouta-t-il, peut-être votre salut est-il la récompense de cette bonne foi qui honore votre frère. Il y a une justice, n'est-ce pas?...

Le docteur fit une moue expressive, à laquelle M. Gressant ne s'attendait pas :

— Heuh ! dit-il, je n'en suis pas sûr !... La Justice divine ? Ah ! cher monsieur, il serait imprudent de ne compter que sur elle... L'autre ? C'est simplement la logique des choses. Or, quand cette logique se déränge, ce n'est pas toujours au profit des plus dignes. Donc, que croire?... Récapitulons, voulez-vous ? Il n'y a rien de tel pour fixer ses jugemens que de bien résumer les faits.

— Allez ! fit M. Gressant.

Sa surprise augmentait : en venant chez le docteur, il croyait se trouver d'accord avec lui sur toutes choses ; et il commençait à s'apercevoir que l'avertissement de Verrès était fondé, et que, si leurs conclusions se ressemblaient, ils y arrivaient par de bien autres voies. Ainsi, deux voyageurs se rencontrent dans un même lieu : mais tandis que l'un y est parvenu sans peine, par des chemins battus, pourvus de poteaux à chaque carrefour, l'autre s'est fourvoyé le long de sentiers incertains, égaré dans les bois, déchiré aux ronces des taillis...

— Prenons d'abord l'histoire de la librairie. C'est une simple affaire d'intérêts : elle eût fort bien marché entre des associés ordinaires. Pourquoi s'est-elle gâtée ? A la suite d'un conflit entre Rhêmes et Albrun. Or, ce conflit n'aurait jamais éclaté, si cet excellent Denys, qui a l'esprit de famille comme un patriarche des temps bibliques, n'avait pas voulu soutenir sa « belle-sœur, » désarmée par l'imprudence paternelle. La retraite de Rhêmes faisait tout crouler. Savez-vous ce qui nous a sauvés ?

— Non...

— Eh bien ! c'est la mort de Vadret. Notez qu'il aurait fort bien pu traîner son ataxie encore une année ou deux ! Cet excellent homme était le parrain du petit Antoine Albrun : parrain, bien entendu, comme Hortense est la femme de Denys,

car c'était mon pontife de frère qui avait célébré le baptême. Il n'en prenait pas moins son parrainage au sérieux; et il a fait un legs important à son filleul, en spécifiant que les fonds seraient placés dans la librairie, dont il n'avait jamais pu se détacher tout à fait. Voilà comment nous marchons! Si Vadret avait vécu quelques mois de plus, s'il avait eu des héritiers directs ou quelque maîtresse intéressée, que fût-il arrivé? Ou nous disparaissions, ou nous ne parvenions à réunir les fonds nécessaires que par des moyens onéreux. Dans ce cas, la bonne affaire devenait médiocre, ou nous échappait, tandis qu'elle va faire vivre les éclopés de la famille : les femmes délaissées, les enfans abandonnés, Louise, Josèphe et leurs petits!... Si vous percevez un lien de causalité quelconque entre le drame et son dénouement, je vous serais reconnaissant de me l'indiquer.

M. Gressant fut obligé de convenir qu'il n'en voyait aucun.

— ... Peut-être parce que nous avons la vue courte, ajoutait-il. Au surplus, si la question d'argent s'est arrangée, la situation de la femme et des enfans conserve sa gravité...

— C'est vrai, concéda l'oncle Emmanuel. Mais prenons le cas des Pralie. Ils se trouvaient dans un gâchis pire encore, dont leur fille semblait la victime désignée. La liquidation de leurs intérêts communs s'imposait : elle présentait des difficultés énormes, à cause de cette enfant que sa mère seule avait reconnue. La recherche de votre fils est venue compliquer ces difficultés, qu'aggravait encore le caractère de Léonce. Cet homme était un effroyable égoïste, un jaloux, un violent : il aurait refusé toute concession, par entêtement d'abord, et ensuite pour garder sa fille auprès de lui, car le gaillard n'a jamais pu penser qu'à son « moi. » Ainsi, pour que l'accord se fasse, il a fallu que M. Pralie se soit fâché plus fort que d'habitude, un jour de mauvaise digestion : en sorte qu'un coup d'apoplexie a fait de lui une pauvre loque aux trois quarts inconsciente, qui ne nuira plus à personne. Remarquez que nous ne sommes pas au terme de nos misères : il a des parens, c'est-à-dire des héritiers, à l'exclusion de sa fille avec laquelle il n'a légalement rien de commun, et des protecteurs naturels, à l'exclusion de sa femme qu'ils ont le droit de traiter comme une concubine. Ils vont intervenir : quels tracas en perspective, que la simple formalité du mariage ou, à défaut, de la reconnaissance nous eût épargnés! Sans doute, cela finira par s'ar-

ranger, comme le reste, mais à quel prix!... Enfin, s'il ne guérit pas, sa fille sera heureuse, sa femme indépendante; lui finira comme il pourra : ça le regarde! Il est donc certain que, si M. Pralie n'avait pas mangé avec excès d'un plat trop lourd, votre brave garçon de fils et cette bonne petite Jeanne pleureraient à cette heure toutes leurs larmes. J'affirmerai même que, sans cet accident, la famille ne serait pas rentrée dans le cadre : car Jeanne-Jeanette n'eût vraisemblablement pas rencontré un second amoureux dont le père ait votre tolérance et votre équité... Là encore, cher monsieur, voyez-vous un lieu de cause à effet?

— Non, concéda M. Gressant, mais j'en vois un dans le cas de la plus jeune de vos nièces.

— Un accident, au contraire, un simple accident, comme il s'en peut produire dans l'état de mariage!... Pour Hortense, on n'avait pas pris plus de précautions que pour Louise; seulement, elle a eu plus de chance. Gagnery n'était qu'un gremlin; Albrun est un mari, un père admirable!

— Aussi va-t-il régulariser sa situation : il me l'a confié entre la poire et le fromage. C'est un homme de bon sens, celui-là!

— Oui, c'est un garçon solide, — le seul qui supporterait sans dommage le régime de l'union libre. Comme il ignore le vertige, il n'a pas besoin de garde-fou : aussi s'empresse-t-il d'en prendre un... Voyez-vous, cher monsieur, les institutions et les lois n'ont pas l'influence qu'on croit sur notre destinée : elles nous avertissent plus encore qu'elles ne nous protègent, et changent, en somme, assez peu de chose aux conditions de la lutte que nous soutenons contre nos passions. Celles-ci sont individuelles, et notre existence est collective : comment voulez-vous concilier cela? Jamais les pauvres hommes ne résoudreont cette contradiction!... Les lois existantes, certes, ne la corrigent pas; mais peut-être qu'elles en atténuent les effets. Surtout, elles sont là depuis des siècles, elles ont mûri lentement, on a eu le temps de s'y habituer : c'est pourquoi il faut les respecter et les défendre... Quant à les retoucher à tout propos ou hors de propos pour les adapter à des besoins passagers, mauvaise affaire! On les amoindrit, on les gâte, on les dénature, et l'on s'aperçoit après coup qu'on a passé à côté du but. Qu'on remanie comme on voudra les chapitres du Code matrimonial : on ne pourra

rien contre le mal que l'homme et la femme se font l'un à l'autre et que leurs dissensions font à leurs enfans. Sans cesse, il y aura autour de leurs amours les mêmes mensonges, les mêmes trahisons, les mêmes souffrances : parce que l'homme n'est pas un animal qui sache aimer dans la tranquillité. Aucune réforme ne réduira sensiblement la somme de leurs hontes et de leurs douleurs : aussi est-il bien inutile d'en chercher. Voilà mon point de vue de vieux philosophe, qui craint beaucoup de passer du mal au pire, et n'espère pas qu'on marche vers le mieux...

M. Gressant écoutait de toute son attention : sa vie paisible ne l'avait pas accoutumé à remuer de telles questions qui ne se posaient guère dans le champ restreint de ses expériences. L'idée l'effleura qu'il était aussi loin de ce conservateur sceptique que de l'anarchiste plein de foi qu'était Verrès.

— Moi qui suis un chrétien, répondit-il, je ne puis raisonner comme vous : je sais d'où vient la lumière : tout est simple et clair à mes yeux. Le mariage est en même temps une institution divine, et la clé de voûte de notre édifice social : ne sont-ce pas là des raisons suffisantes de le défendre?... Comme elles me satisfont, je ne me tourmente pas l'esprit pour en trouver d'autres : vous comprenez donc à quel point les doctrines et les exemples de votre frère me semblent dangereux !...

— A moi de même, pour des raisons d'un autre ordre, — d'un ordre social... En vérité, nous partons de deux pôles extrêmes, et nous nous rencontrons pourtant. Faut-il que nous ayons raison contre lui !...

Le docteur s'était accoudé sur son bureau, et son regard fixait le portrait qui lui souriait toujours. De lointains souvenirs, d'obscurs regrets se levèrent dans sa pensée. Il poussa un long soupir, et reprit :

— Sa seule excuse, c'est de penser dans l'Absolu. Absurde, n'est-ce pas ? puisque nous vivons dans le relatif ! Pourtant, qui sait si les hommes comme lui ne remplissent pas, après tout, une tâche utile ? De toute la ferveur de leurs illusions, ils croient qu'on peut atteindre la Vérité, la Liberté, la Justice : peut-être empêchent-ils ainsi le troupeau de renoncer à les poursuivre...

M. Gressant sourit avec une sereine confiance :

— Nous avons des moyens plus sûrs de guider sa marche vers ces phares, dit-il. Nous savons où est le but, nous connais-

sons la route. Une parole résume tout cela : « Je suis la voie, la vérité et la vie!... »

— Oh ! sans doute, accorda l'oncle Emmanuel. Mais...

Il s'interrompt, comme on enraye à un tournant dangereux ; et cette réticence indiquait qu'il ne voyait aucune issue à leur entretien et n'entendait pas suivre M. Gressant sur un terrain où leurs divergences eussent éclaté.

— En tout cas, reprit-il d'un ton mesuré, nous sommes au moins d'accord sur ce point : c'est qu'il est sage d'utiliser l'expérience des siècles, d'en accepter les leçons, d'en reviser les lois avec une extrême prudence, puisqu'elles ont fait leurs preuves, et de respecter surtout celles qui règlent tant bien que mal l'éternel conflit des sexes, source de tant de souffrances... Mon frère, qui a du génie, n'a jamais pu comprendre ces vérités de bon sens. Que voulez-vous ? On n'est pas impunément logicien, puisque la vie est un empirisme. En revanche, les faits, dont il a méconnu l'éloquence, ont instruit ses filles : celles-ci savent ce qu'il ignorera toujours. Lui seul persistera dans son erreur, parce qu'il trouvera toujours de bonnes raisons pour s'y maintenir ; mais, si l'expérience se prolongeait encore deux ou trois générations, nos descendants verraient sortir de sa lignée les plus enragés des réactionnaires, tant ses audaces leur auraient coûté cher!...

Les deux hommes s'arrêtèrent là ; et M. Gressant reprit à petits pas le chemin de son hôtel.

En traversant l'une après l'autre les longues avenues qui sillonnent le quartier, il réfléchissait, non sans trouble, à tout ce qu'il avait surpris depuis quelques jours d'un mouvement d'idées qu'on soupçonnait à peine à l'*Olivette*. Les propos qu'il venait d'entendre jetaient comme une autre lumière sur ce tourbillon. Certes, les croyances de Verrès étaient périlleuses ; mais elles restaient affirmatives et ferventes. L'immobilisme de l'oncle Emmanuel était-il plus rassurant?... Celui-ci inquiétait par son manque d'espoir, celui-là par son orgueil subversif. Avec l'un, on s'enfermait dans une obscure prison, où l'air manquerait bientôt ; avec l'autre, on sautait par la fenêtre dans un abîme sans fond. N'y avait-il donc plus rien entre ces deux extrêmes?... Seule, la foi simple et féconde étendait entre les deux déserts son oasis de sécurité. Mais la source vive y tarissait-elle sous les palmiers desséchés ? ou les voyageurs trop

pressés négligeaient-ils d'y remplir leurs outres avant de s'engager dans les sables?... Fallait-il désespérer des hommes?... compter sur l'imprévu de leur marche enveloppée de mystère?... attendre un nouveau sauveur?... Ou le règne commençait-il de ces faux prophètes dont l'Écriture annonce la puissance éphémère, la ruine finale?... Ces questions générales le tourmentèrent un instant ; puis, suivant la pente naturelle de son esprit, il les abandonna pour descendre aux contingences de l'heure présente. Pour être plus concrets, les problèmes qu'elles posaient n'étaient pas moins angoissans : que ferait à l'*Olivette* une jeune fille, si aimable et loyale fût-elle, élevée à ces deux écoles, entre ce conservateur au scepticisme corrosif et un croyant dont la foi dissolvait ses objets mêmes?... comment se comporterait-elle dans leur milieu trop différent?... y serait-elle jamais comprise ? saurait-elle le comprendre un jour?... Le rêve de conciliation qu'il caressait en l'accueillant serait-il donc aussi chimérique que les plans libertaires de Rémy Verrès?... N'était-ce qu'un leurre dont ses descendans seraient victimes?... Puis son optimisme reprit l'avantage : il songea qu'aucune différence n'est irréductible à l'amour, dont la force a réalisé tant de miracles... Un instant, l'idée que la fusion s'accomplirait peut-être aux dépens de son fils et de ses petits-enfâns le bouleversa comme le pressentiment de tragiques destinées... Il se raidit contre elle et la repoussa : Albin serait le plus fort ; la belle vie simple de l'*Olivette* achèverait d'amener cette enfant, préparée par tant de spectacles orageux à sentir la douceur d'un tel asile... Dans sa conception des choses, la foi finissait toujours par l'emporter...

ÉDOUARD ROD.

LE PROLOGUE D'UNE VIE D'IMPÉRATRICE ¹

Dans ses *Souvenirs*, M^{me} Vigée-Lebrun raconte qu'en 1795, se trouvant à Saint-Pétersbourg, où l'avait appelée l'impératrice Catherine, elle traversait un jour le parc du palais de la Tauride, résidence impériale, lorsque, à la fenêtre d'un rez-de-chaussée, elle aperçut une jeune personne qui arrosait un pot d'oignons. En termes enthousiastes, elle la dépeint dans la grâce de sa jeunesse, qui s'embellit de traits réguliers et fins, de la douceur angélique du visage qu'encadrent des cheveux blond cendré, flottant sur le front et sur le cou, et d'une tunique blanche, attachée par une ceinture nouée négligemment autour d'une taille de nymphe. « Elle se détachait sur le fond de son appartement orné de colonnes et drapé en gaze rose et argent, d'une manière si ravissante que je m'écriai : « C'est Psyché ! »

La délicieuse créature qui excitait ainsi l'admiration de M^{me} Vigée-Lebrun appartenait, par sa naissance, à la famille régnante de Bade, et, par son mariage, à la famille impériale de Russie, ayant épousé, dix-huit mois avant, le grand-duc Alexandre Paulowitch, petit-fils de Catherine. En se mariant, et conformément aux usages de la Cour moscovite, elle avait abjuré la religion luthérienne dans laquelle elle était née, pour embrasser la religion orthodoxe et recevoir, avec un nouveau baptême, un nouveau nom. Connue, jusqu'à son abjuration, sous celui de princesse Louise de Bade, elle était maintenant la grande duchesse Elisabeth Alexiévna. Elle avait dix-sept ans et son mari dix-neuf.

(1) *L'Impératrice Elisabeth, épouse d'Alexandre I^{er}*, par le grand-duc Nicolas Mikailovitch, 1^{er} volume, grand in-8°, orné de 29 planches, Saint-Petersbourg, Manufacture des papiers de l'Etat, 1908.

Six années plus tard, en 1801, ce prince, encore adolescent, était, à l'improviste, appelé au trône par la fin tragique de son père, l'empereur Paul I^{er}. Il régna jusqu'en 1825, date de sa mort, et sa femme lui survécut durant quelques mois.

Au début du long règne d'Alexandre I^{er}, tout souriait à la nouvelle impératrice; l'avenir s'offrait à elle prodigue de brillantes promesses; mais il ne devait pas les tenir. Elle ne tardait pas à se voir délaissée par son époux, et cette disgrâce imméritée avait pour conséquence de la condamner, au milieu de la Cour, à une sorte d'isolement, dont elle ne cessa de souffrir autant que de n'être plus aimée, alors qu'elle aimait encore comme au moment de son mariage. Maltraitée ainsi par la destinée, incomprise des contemporains, elle était presque oubliée quand elle mourut.

L'injustice dont, vivante, elle avait été victime et qui, longtemps, a pesé sur sa mémoire, appelait une réparation. De nos jours, un prince de la famille impériale de Russie, le grand-duc Serge Alexandrovitch, résolu de l'entreprendre et d'écrire à cet effet la biographie de l'impératrice Élisabeth. Il avait même commencé à en réunir les élémens, lorsqu'il périt à Moscou. Sa mort est un des plus douloureux épisodes de l'histoire russe en ces derniers temps. C'est alors que la tâche qu'il n'avait pu remplir fut confiée, par sa veuve, au grand-duc Nicolas Mikailovitch.

Jamais désignation ne fut plus justifiée. Elle l'était deux fois, d'abord par les services que le grand-duc Nicolas a rendus à la science historique en facilitant aux savans l'accès des Archives impériales de Russie et en publiant, en des collections du plus haut prix, toute une suite de documens importans qu'il en avait exhumés; ensuite par le talent d'écrivain dont il a témoigné dans les livres qui portent son nom et notamment dans la longue et suggestive étude consacrée par lui à l'un des conseillers d'Alexandre I^{er}, le comte Stroganoff, — ouvrage remarquable et révélateur que j'ai présenté, il y a trois ans, aux lecteurs de la *Revue* (1).

Ayant accepté la mission confiée à ses soins, le grand-duc Nicolas ne s'est pas contenté d'utiliser les pièces recueillies par le grand-duc Serge. A celles-là, il en a ajouté beaucoup d'autres

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1906.

que de laborieuses recherches à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Darmstadt, à Carlsruhe lui ont fait découvrir; il a pu réunir en outre un grand nombre de portraits dont la reproduction lui a paru devoir accroître l'intérêt de son livre. Grâce à lui, ce livre, qui d'abord s'annonçait comme une simple biographie, est devenu un superbe recueil des correspondances d'Élisabeth, qui n'aura pas moins de trois volumes, enrichis par ces portraits, et dont le premier est sous nos yeux.

Dans celui-ci, les lettres que la princesse écrivit à sa mère, la margrave Amélie de Bade, de 1792, époque de son arrivée en Russie, à 1801, date de l'avènement d'Alexandre, tiennent la plus grande place. Elles embrassent les dernières années du règne de la grande Catherine et tout le règne de Paul I^{er}, c'est-à-dire la plus attachante période de l'histoire russe. Mais, ce qui en rehausse le prix et en forme le principal attrait, c'est qu'elles constituent, à vrai dire, une peinture des mœurs de la cour moscovite, que mettent en lumière tant de menus détails racontés par la princesse à sa mère, sur sa vie de tous les jours; c'est surtout la candeur des aveux qu'elle lui fait, au fur et à mesure que son cœur s'éveille à l'amour. Ses fiançailles, avec leurs préliminaires et leurs lendemains, son mariage, ses étonnements, ses joies, ses espoirs nous donnent l'impression d'un roman tout à fait exquis, dont l'intérêt n'est jamais suspendu, même quand des événemens comme la mort de Catherine et l'assassinat de Paul I^{er} viennent l'assombrir.

C'est ce roman, qu'à l'aide des lettres d'Élisabeth et des attachans résumés d'histoire, par lesquels le grand-duc Nicolas les complète, je m'efforce de faire revivre dans les pages qui suivent.

I

De tous les souverains dont l'histoire a gardé le souvenir, il n'en est pas qui ait été, à un plus haut degré que l'impératrice Catherine, jalouse de son autorité, ni qui ait regné plus despotiquement. Elle était fidèle en cela aux traditions autocratiques que lui avaient léguées ses prédécesseurs, et d'autant plus disposée à s'y conformer qu'elle avait cruellement souffert d'être restée trop longtemps en tutelle, du vivant de son mari, le tsar Pierre III. On sait comment elle fut débarrassée de

lui et en quelles circonstances tragiques elle lui succéda. Une fois sur le trône, elle entendit que sa volonté s'exerçât sans entrave ni contrainte; même en cédant aux caprices amoureux par où se manifestèrent si souvent ses faiblesses de femme, elle se souvint toujours qu'elle était souveraine et ne consentit jamais à ce que ses amans oubliassent que, quoique honorés de ses faveurs, ils lui devaient obéissance.

Ce pouvoir sans contrôle pesa constamment sur tous ceux qui vivaient autour d'elle et jusque sur son fils, le grand-duc Paul. Il fut obligé de s'y soumettre, comme le plus humble des sujets russes, bien qu'il fût l'héritier de la couronne. Tant que l'Impératrice vécut, il dut subir ce joug. Il le subit, docile en apparence, mais l'irritation dans le cœur, une irritation qui avait sa source, non seulement dans la violence faite incessamment à sa volonté, mais aussi dans le ressentiment qu'il avait conçu contre sa mère, en raison du meurtre de son père, dont il la soupçonnait d'avoir été complice. Relégué le plus souvent dans son palais de Gatchina, systématiquement éloigné des affaires, dépourvu de toute influence, il contint ses rancunes. Elles n'éclatèrent que lorsqu'il monta sur le trône. Jusque-là, il ne fut rien dans l'État, n'y compta pour rien, réduit à dissimuler son mécontentement et, lorsqu'il paraissait à la Cour, à faire bon visage à la femme dont il était le fils et qui s'obstinait à le maintenir dans une situation humiliante.

C'est elle qui l'avait marié : une première fois avec la princesse Nathalie de Bade, et, après la mort prématurée de celle-ci, avec une nièce de Frédéric le Grand, fille du roi de Wurtemberg, qui devint, en épousant l'héritier de la couronne russe, la grande-duchesse Marie Féodorovna. De ce second mariage naquirent plusieurs enfans dont l'aîné fut le tsar Alexandre 1^{er}. Catherine se refusa à laisser à leurs parens le droit de les élever. Sur ce point, comme sur tant d'autres, elle fut intraitable, notamment en ce qui touchait le grand-duc Alexandre. Elle s'improvisa, dans la personne des maîtres qu'elle lui avait choisis, sa véritable éducatrice, et, lorsqu'il atteignit sa quatorzième année, — c'était à la fin de 1790, — elle commença à se préoccuper de lui trouver une femme. A une autre époque, c'est à la Cour de Bade qu'elle en avait trouvé une pour son fils; c'est vers la même cour que se portèrent ses recherches, en vue du mariage de son petit-fils.

Le prince héritier de la principauté de Bade, fils de Charles-Frédéric, margrave régnant, était marié et père de plusieurs filles. Les deux aînées étaient jumelles; elles avaient quinze ans. Il ne pouvait être question d'elles pour Alexandre, plus jeune d'une année. Mais il y en avait deux autres : la princesse Louise, âgée de treize ans, et la princesse Frédérique, âgée de dix ans. Catherine connaissait leur mère, sœur de la première femme de Paul, venue jadis en Russie, et le souvenir qu'elle avait gardé de ses mérites ne contribua pas peu à fixer ses résolutions. Elle chargeait alors le comte Nicolas Romanzoff, son envoyé près des petites cours allemandes, de recueillir des renseignemens sur les deux fillettes. Étaient-elles jolies, bien portantes? Comment étaient-elles élevées? Distinguait-on en elles des qualités morales? Que valaient-elles au point de vue du caractère? Romanzoff se mettait aussitôt en campagne : il allait à Carlsruhe, y faisait un assez long séjour et, au mois de mars 1791, il envoyait à l'Impératrice les informations qu'elle lui avait demandées.

Elles étaient favorables et donnaient des jeunes princesses l'idée la plus avantageuse. A en croire Romanzoff, dont les lettres sont sous nos yeux, la princesse Louise est plus forte, plus développée qu'on ne l'est communément à son âge, jolie sans être absolument belle, beaucoup de douceur, d'aménité, de politesse et surtout de la grâce, « ce qui fait qu'elle s'embellit quand elle parle et que le don de la nature porte un charme particulier sur ses actions. Elle réunit pour elle le suffrage public, de préférence à toutes ses sœurs. On vante son caractère comme on cite sa figure et sa fraîcheur pour être un sûr garant de sa santé. » A ce charmant portrait, il n'y a qu'une ombre. La princesse Louise ayant déjà de l'emboupoint, on peut craindre qu'elle n'en prenne un jour beaucoup trop.

Romanzoff n'est pas moins élogieux pour la princesse Frédérique. Sans doute, elle est encore un peu frêle, plus timide que sa sœur, ce qui la rend souvent silencieuse. Mais elle a de grands et beaux yeux, un air de gravité qui semble annoncer plus d'étoffe « et sa timidité ne provient que d'une sorte de réserve qui tient au caractère. » En finissant ce panegyrique des deux sœurs, Romanzoff en revient à l'aînée pour signaler encore à son avantage son enjouement. « qui annonce de la gaieté, mais une gaieté douce et non pas bruyante. »

Ces appréciations bienveillantes, desquelles on peut dire que l'avenir les a justifiées, étaient bien faites pour engager l'impératrice Catherine à donner suite à ses projets. Avec son esprit de décision, elle en trouve promptement la forme pratique. Sans doute, étant donné l'âge des princesses, dont la plus jeune n'est encore, à vrai dire, qu'une enfant, il ne saurait être question de les marier de si tôt. Si c'est Louise qui doit devenir la femme d'Alexandre, il faudra attendre un an ou deux, et plus longtemps encore, si c'est Frédérique. Mais l'Impératrice est pressée de les connaître. Elle considère même qu'il sera bon que celle qui devra entrer dans la famille impériale ait vécu, pendant quelque temps, à la Cour de Russie, avant de se marier, en ait pris les habitudes et se soit familiarisée avec le milieu où elle est appelée à vivre. De là, tout un plan qu'elle charge Romanzoff de faire aboutir.

Il faut obtenir des parens des princesses qu'ils consentent à les lui envoyer. Elle souhaiterait que leur mère les accompagnât. Mais, si c'est impossible, il suffira qu'on les conduise à Aix-la-Chapelle où se trouveront à propos la comtesse douairière Schouvaloff et le chambellan Strélakoff, sous la garde desquels elles feront le voyage. « Je me charge d'achever leur éducation et de les établir toutes les deux, écrivait Catherine à Romanzoff. L'inclination de mon petit-fils Alexandre guidera son choix. Celle qui restera, je chercherai à l'établir en son temps. Arrivées à Pétersbourg, elles demeureront dans mon palais, dont l'une, j'espère, ne sortira jamais, et l'autre pour être mariée convenablement. Quoique, assurément, leur âge pourrait faire remettre d'une couple d'années leur venue en Russie, j'ai pensé qu'en y venant dès ces heures, ce même âge rendrait l'une ou l'autre d'autant plus propre à s'accoutumer au pays dans lequel elle était prédestinée à passer le reste de ses jours, et que l'autre ne manquerait pas pour cela d'un établissement convenable à sa naissance. »

La maison de Bade entretenait avec la famille impériale de Russie des relations affectueuses et les brillantes propositions que lui apportait Romanzoff ne pouvaient être interprétées que comme un témoignage nouveau de la bienveillance de Catherine. Assurément, pour les parens des petites princesses, il serait cruel de les voir partir, alors que la sollicitude maternelle leur était encore si nécessaire et la séparation ne serait pas moins

douloureuse pour elles. Mais, dans les familles royales, les filles sont élevées en vue d'une expatriation plus ou moins lointaine et, si celle qui était prématurément imposée à Louise et à Frédérique les enlevait trop vite et trop tôt aux joies du foyer familial, on ne pouvait méconnaître que c'était pour leur bien. Celle des deux sur laquelle s'arrêterait le choix du grand-duc Alexandre, porterait un jour le diadème; protégée par l'Impératrice, l'autre avait chance de monter aussi sur un trône. La décision de leurs parens s'inspira de ces perspectives et ils adhérèrent au projet qui leur était soumis.

Dans la seconde quinzaine d'octobre 1792, les princesses, accompagnées de leur gouvernante, étaient confiées à la comtesse douairière Schouvaloff et au chambellan Strélakoff, et, après avoir échangé de tendres et déchirans adieux avec leur famille, que l'une d'elles ne devait plus revoir, elles se mettaient en route pour la Russie. Le 1^{er} novembre, elles étaient à Riga. C'est de là que, le même jour, la princesse Louise écrivait à sa mère la première des lettres que publie le grand-duc Nicolas et qui permettent de la suivre aux diverses étapes de son existence nouvelle.

Dès ce moment, dans l'enfant qu'elle est encore, commence à se montrer la femme intellectuellement et moralement supérieure qu'elle sera plus tard. A peine échappée à la tutelle familiale, sa personnalité se précise, son esprit se manifeste, sa faculté d'observation s'accroît. Pour que nous soyons convaincus que ce sont là les lettres, les appréciations, les remarques d'une fille qui n'a pas encore quinze ans, il faut que son acte de naissance nous l'affirme. Ses paroles, ses actes, toute sa conduite en un mot, sont à l'éloge de son éducation, de son savoir, révèlent sa maturité précoce, sa pureté virginale, sa droiture naturelle, son équilibre moral et justifient par avance ce que, plus tard, quatre ans après son mariage, Rostopchine écrira en parlant d'elle : « Plus je vois la grande-duchesse Elisabeth, et plus je lui trouve une raison étonnante pour son âge. » Étonnante, en effet, car lorsqu'il porte ce jugement, la princesse n'a pas encore atteint sa vingtième année.

Avec sa sœur, elle était arrivée au terme de son fatigant voyage, dans la soirée du 11 novembre 1792. « Lorsqu'en entrant dans la ville, écrit-elle, on s'écria : *Nous voilà à Saint-Petersbourg!* d'un mouvement spontané, nous nous primes la main

ma sœur et moi, et à mesure que nous avançons, nous nous la serrions mutuellement. Ce langage muet nous exprimait ce qui se passait en nous. » On les conduisit au palais Chépelef où l'Impératrice avait fixé leur résidence provisoire. Elle-même s'y était transportée pour les recevoir. « Elle nous attendait dans nos chambres avec une dame d'honneur dont j'ai oublié le nom et un M. Zouboff, auquel je dois beaucoup de reconnaissance parce qu'il m'a tirée d'un cruel embarras, ce que je m'en vais vous dire. M. Narichkine, le grand maréchal, me donne le bras et nous sommes précédées par deux gentilshommes de la Cour. Ils nous font traverser quelques chambres; nous arrivons à une porte fermée; elle s'ouvre; ma sœur Frédérique et moi, nous entrons; on referme la porte sur nous. C'était la chambre où l'Impératrice nous attendait. Je la vois; j'avais envie de croire que c'était elle; mais, comme je ne la croyais pas là, je ne voulais pourtant m'avancer vers elle, craignant que ce ne soit quelqu'un d'autre. Dans le premier moment, je ne l'ai pas bien regardée; j'aurais dû pourtant la reconnaître, ayant vu tant de ses portraits. Enfin, je reste comme pétrifiée un moment, lorsque je vois aux lèvres de ce M. Zouboff qu'il dit : « C'est l'Impératrice, » et, en même temps, elle s'avance vers moi, en me disant : « Je suis enchantée de vous voir. » Alors, je lui baise la main. »

Les princesses s'endormirent ce soir-là, véritablement éblouies par ce qu'elles avaient vu de la Cour de Catherine dès leur arrivée. L'Impératrice revint le lendemain, et elles furent bientôt sous le charme. « Elle a l'air si bonne, et je ne peux pas dire comment, mais elle me plaît. » Puis, toute une journée fut consacrée « à façonner leurs cheveux à la mode de la Cour et à les habiller en robes russes. »

Entre temps, on les menait à Gatchina, chez le grand-duc Paul, père d'Alexandre. « Il nous reçut fort bien. La grande-duchesse m'accabla de caresses; elle me parlait de ma mère, de ma famille, des regrets que je devais avoir eus de les quitter. Cette manière d'être lui gagna toutes mes affections. » Ce même jour, la princesse Louise vit pour la première fois le prince qu'elle pouvait considérer déjà comme son futur époux, et son frère cadet, le grand-duc Constantin. Mais cette première entrevue fut glaciale : « Je regardai le grand-duc Alexandre avec autant d'attention que la bienséance le permettait; je le trouvai très bien, mais pas aussi beau qu'on me l'avait dépeint. Il ne

s'approcha pas de moi et me regardait d'un air hostile. » Elle le calomniait en caractérisant d'« air hostile » ce qui n'était que l'effet d'une gêne égale à celle qu'elle éprouvait elle-même en présence de ce jeune homme qui, la veille encore, lui était inconnu. A cette gêne réciproque allaient succéder bien vite des allures de camaraderie sur lesquelles ne tarda pas à se greffer l'amour, tel que pouvaient le ressentir deux êtres encore si peu préparés, semble-t-il, à apprécier les joies de la tendresse conjugale.

II

En voyant les deux sœurs, l'Impératrice n'avait pas hésité à porter son dévolu sur l'ainée. La cadette était encore par trop petite fille pour attirer l'attention et fixer le cœur d'un adolescent à qui, malgré sa jeunesse, les femmes de la Cour ne se faisaient pas faute de prodiguer d'encouragemens sourires et qui n'en était plus à se méprendre à la signification de leurs avances. La princesse Louise, au contraire, avec ses traits gracieux, l'expression de son regard, son charme majestueux, sa taille élevée, était en état d'inspirer les sentimens les plus tendres, et son esprit d'à-propos, sa bonté d'âme, les qualités qui lui gagnaient déjà tous ceux qui l'approchaient, la montraient capable de comprendre, de partager ces sentimens et d'y répondre quand elle en recevrait l'aveu. Telle était l'opinion que, sur le premier moment, elle donnait d'elle à Catherine et qui faisait souhaiter à celle-ci qu'elle fixât le choix de son petit-fils. Mais ce choix, Catherine ne voulait pas l'influencer, et Alexandre fut abandonné à lui-même.

Il semble bien que la princesse Louise ait été quelque peu déçue par la froideur que d'abord il manifeste à son égard, et que l'impression qu'il produisit sur elle ne fut pas favorable. Elle l'a écrit à sa mère; elle lui a dit qu'elle ne se plaisait pas en Russie, qu'il lui sera impossible d'y rester. Mais cet accès d'humeur se dissipe au contact du grand-duc, au fur et à mesure qu'elle le voit redevenir lui-même, prendre plaisir à la fréquenter, à se mêler à ses jeux, se montrer amical, bon enfant et lui prouver ainsi qu'il était toujours heureux de se trouver avec elle. Cette métamorphose s'opère au milieu des fêtes de la Cour, qui se succèdent sans interruption et dans lesquelles figurent toujours les deux petites princesses. Du reste, si elles s'amusent,

elles travaillent aussi. Maître de russe, maître de danse, maître de musique, maître de dessin occupent une partie de leurs journées. Puis, ce sont les réunions intimes chez l'Impératrice, les petits bals à l'Ermitage, les soirées passées en famille autour d'une table ronde, où l'on bavarde, où l'on regarde des estampes, où « on joue au secrétaire ou à des jeux comme cela. »

A la faveur de ces distractions, le grand-duc se familiarise avec les deux sœurs, l'aînée surtout, et son frère Constantin est le boute-en-train de ces soirées. « Il est son père tout craché, mais en jeune seulement, mande la princesse Louise à sa mère. D'une vivacité, non? mais sans égale; beaucoup, beaucoup d'esprit vraiment, ce qu'on nomme en allemand et dont je ne trouve pas l'équivalent en français : *Witz*. Cela dépend de lui quand il veut faire rire quelqu'un. Dernièrement, j'étais engagée dans une conversation très sérieuse avec le grand-duc A...; le grand-duc Constantin, je ne sais plus ce qu'il a fait ou dit. Mais il a fait éclater de rire tout le monde à la table ronde. »

Le portrait qu'elle trace de celui qui sera bientôt son fiancé n'est pas moins bienveillant et prouve qu'il commence à lui plaire. « Il est très grand et assez bien fait; il a surtout la jambe et le pied très bien formés, quoique son pied est un peu grand; mais il proportionne à sa grandeur. Il a les cheveux brun clair, les yeux bleus pas très grands, mais non plus petits, de très jolies dents, un teint charmant, le nez droit, assez joli. Pour la bouche, il ressemble beaucoup à l'Impératrice. »

On voit qu'elle s'est appliquée à l'observer, ce qui démontre qu'il a cessé de lui être indifférent. Il est vrai qu'elle a senti qu'il se rapprochait d'elle, qu'elle l'attirait de plus en plus. Ils se connaissent depuis quelques semaines, quand il ose enfin lui laisser comprendre ce qu'il éprouve. Un soir, à la table ronde, il lui glisse un billet où il lui demande de « recevoir ses sentimens. » Il les a avoués à sa grand'mère, à ses parens. Mais c'est surtout à son gouverneur Protassoff qu'il prodigue ses confidences, et celui-ci nous les répète dans le journal qu'il tient de sa vie tous les jours. « Il m'a dit franchement combien la princesse lui était agréable, qu'il avait été déjà amoureux de nos femmes d'ici, mais que ses sentimens à leur égard étaient remplis de feu, d'un désir incertain, une impatience de se délecter à leur vue. » Rien de pareil dans ses sentimens pour la princesse Louise. Ils sont faits de déférence, de tendre amitié,

plus agréables que ses autres mouvemens de passion. Il la tient pour plus digne d'amour que toutes les personnes auxquelles il s'est intéressé jusque-là.

Ces aveux réjouissent son gouverneur. Il explique à son élève, non sans un certain pédantisme, la différence qui existe entre « l'amour vrai » que lui inspire la princesse et les desirs, « l'émotion physique » que d'autres femmes ont éveillés en lui. « L'amour vrai, pour le bon motif, » porte en soi quelque chose de divin. Il tient surtout aux qualités de l'âme. « Il ne peut connaître les transports de la volupté ! Il est éternel et plus il se développe lentement, plus il est solide à l'avenir. » A lire ces démonstrations, on dirait Mentor chapitrant Télémaque.

Il n'en est pas moins certain que voilà le grand-duc amoureux pour tout de bon, et du même coup, la petite princesse toute changée. Étonnée d'abord, bientôt convaincue et ravie, son cœur se donne sans retour. Elle en instruit sa mère, qui n'en est pas surprise, car elle a prédit ce changement. « Le grand-duc me plaît beaucoup et il paraît qu'il m'aime aussi. » Il attend Pâques avec impatience, lui a-t-il dit ; alors il osera lui serrer la main ouvertement. « A présent, il le fait quelquefois sous la table, et d'ailleurs, il saisit toutes les occasions possibles où l'on ne nous voit pas pour le faire. » A cette heure, le mariage est décidé ; les fiançailles seront célébrées prochainement. De Bade, les parens envoient leur autorisation, et on instruit la fiancée de demain en vue de son abjuration, qui aura lieu au mois de mai.

C'est un délicieux moment pour la future grande-duchesse. Choyée, entourée, flattée et tendrement aimée, elle marche comme dans un rêve. A tout instant, le grand-duc vient dîner avec les deux sœurs. Ce sont alors des serremens de main sous la table, et aussi des petits billets échangés furtivement. Le grand-duc Nicolas n'en a retrouvé qu'un et postérieur aux fiançailles. Il est signé par la fiancée et permet de se faire idée de ceux qui l'ont précédé et suivi :

« Mon cher ami, vous me dites que j'ai le bonheur d'une certaine personne en main. Ah ! si c'est vrai, son bonheur est assuré à jamais. Je l'aimerai, il sera mon ami toute ma vie, à moins d'une punition céleste. C'est lui qui m'a appris à me confier trop sur moi-même ; il a raison, je l'avoue. Il tient le bonheur de ma vie dans ses mains ; aussi, il est certain de me

rendre malheureuse à jamais, si jamais il cesse de m'aimer. Je supporterai *tout, tout*, excepté cela. Mais c'est mal penser de lui que d'avoir seulement une telle idée. Il m'aime tendrement, je l'aime de même et cela fait mon bonheur. Adieu, mon cher. Ayez ces sentimens, c'est mon plus grand désir. Pour moi, vous pouvez être certain que je vous aime au delà de toute expression. Adieu, mon ami. — ÉLISABETH. »

Et comme si elle prévoyait que ce joli billet doux parviendra jusqu'à nous et que nous soupçonnerons qu'on le lui a dicté, elle précise, en le datant, les circonstances dans lesquelles elle l'a écrit : « Pétersbourg, samedi, ce 27 août, à huit heures du soir, moins cinq minutes, au palais de Tauride, dans la chambre de service, à la table ronde, à la droite de mon ami, à la gauche de la princesse Sophie Galitzine. » Il n'est donc pas douteux qu'elle a tiré ces déclarations de son propre fond et les a rédigées sans le secours de personne. Il en faut nécessairement conclure que, bien qu'elle n'ait pas quinze ans, elle est déjà femme par le cœur, par l'esprit et même aussi par une sorte de pressentiment de l'avenir, qui se devine entre les lignes. Du reste, elle n'a pas attendu pour le prouver que trois mois se soient écoulés depuis ses fiançailles. Au mois de janvier précédent, au lendemain des premiers aveux du grand-duc, quand elle en est encore un peu troublée, sa mère, dont la sollicitude, quoique lointaine, ne cesse de l'envelopper, lui a demandé « s'il lui plaît *véritablement*. » Voici sa réponse : « Oui, maman, il me plaît. Il y a quelque temps qu'il me plaisait à la folie ; mais, à présent que je commence à le connaître (non pas qu'il perde à être connu, très au contraire), mais, quand on se connaît de bien près, on remarque de petits riens, vraiment des riens où on peut dire : c'est selon les goûts et il y a quelque peu de ces riens qui ne sont pas de mon goût ; et qui ont détruit la manière excessive dont je l'aimais. Je l'aime encore beaucoup, mais d'une autre manière. Ces riens-là ne sont pas dans le caractère, car de ce côté-là sûrement, je crois qu'il n'y a rien à lui reprocher, mais dans les manières, je ne sais quoi dans l'extérieur. Je sais, chère maman, qu'il est inutile de vous prier de ne dire cela à personne, excepté mes sœurs, si vous le voulez. Je ne voudrais pas que l'on sache cela, car on pourrait s'imaginer que je ne l'aime pas et je ne voudrais pas cela pour tout au monde. Car, vraiment, je l'aime. »

Cette lettre est de la fin de janvier 1793. Le billet du 27 août suivant, que nous avons reproduit, prouve qu'à cette date, elle ne voyait plus « ces riens qui n'étaient pas de son goût, » ou que, tout au moins, elle en avait pris son parti. Ils ne l'avaient pas empêchée de se promettre « absolument » dès le 15 février. En le mandant à sa mère, elle exprimait son étonnement : « Il me semble incroyable que ce soit moi. Moi qui, il y a aujourd'hui un an, étais au bal masqué et me doutais aussi peu de ce qui m'arriverait dans un an, que je me doutais savoir voler un jour. C'est une singulière comparaison, mais c'est, en vérité, vrai... »

On doit bien supposer qu'au cours de ces événemens intimes, les conseils de sa mère n'avaient pas manqué à la future grande-duchesse. Les trop rares lettres de la margrave Amélie à sa fille en contiennent d'admirables, propres à nous convaincre que si les sœurs d'Élisabeth en ont profité comme elle, elles durent être, elles aussi, des femmes remarquables. L'une des deux aînées, Caroline, fut reine de Bavière, et la cadette de Louise, la princesse Frédérique, venue avec elle à Saint-Petersbourg d'où elle repartit, après les fiançailles de sa sœur, pour rentrer dans sa famille, épousa plus tard le roi de Suède, Gustave IV. La maison de Bade eut toujours le bonheur d'établir avantagement ses filles.

Cependant, le moment approchait où celle qu'on destinait au grand-duc Alexandre devait lui être officiellement fiancée. Cette cérémonie était fixée au 10 mai, et la profession de foi de la future, au 9. L'avant-veille de ce jour, princesse Louise pour quarante-huit heures encore, elle écrivit à sa mère que le grand-duc l'a embrassée pour la première fois, le dimanche précédent, dimanche de Pâques. Elle raconte longuement comment cela s'est fait. L'Impératrice l'avait permis; mais il n'osait pas. L'intervention de la comtesse Schouvaloff lui a donné l'audace nécessaire et il a embrassé la princesse sur les deux joues. Le lendemain, à souper, il lui a dit qu'en quittant la table et pendant le court moment où ils seraient seuls, il recommencerait. Mais elle a exigé qu'il se fit d'abord autoriser par la comtesse. Celle-ci a répondu que certainement, il pouvait le faire: de nouveaux baisers ont été échangés : « A présent, je crois qu'il le fera toujours. Vous ne sauriez vous imaginer comme cela m'a paru drôle d'embrasser un homme qui n'est ni mon pere, ni

mon oncle. Et ce qui m'a paru plus singulier encore, c'est de ne pas sentir comme grand-papa m'embrassait, il me grattait toujours avec sa barbe. »

Le 10 mai, les fiançailles sont célébrées en grande pompe, cérémonie longue et fatigante, dont la nouvelle grande-duchesse donne à sa mère tous les détails. Après les fiançailles, le baisemain. « Il y avait 1 059 personnes, figurez-vous, maman : mais aussi, ma main était toute rouge. » Remise de ses fatigues, elle proclame son bonheur. « Je suis liée pour toujours. Bien loin d'en être fâchée, cela me rend bien heureuse et j'espère de l'être toujours, car j'aime *mon promis*, comme vous le savez déjà, ma bonne maman, de tout, de tout mon cœur. Et il m'aime tant aussi ! »

Le même jour, l'impératrice Catherine, qui s'est installée à Tsarskoë Sélo, aussitôt après les fiançailles, écrit à Grimm : « Je suis ici depuis avant-hier et j'ai fait bien de la besogne depuis dimanche. D'abord, lundi, la princesse Louise a fait sa profession de foi et l'Église grecque l'a nommée Élisabeth. Puis, mardi, elle a été fiancée au grand-duc Alexandre. Tout le monde disait que c'étaient deux anges qu'on fiançait : on ne saurait rien voir de plus beau que ce promis de seize ans et cette promise de quatorze ; outre cela, ils s'aiment pas mal. » Oui, ils s'aiment, et tout autour d'eux conspire et se combine pour rendre charmant et fécond en plaisirs le temps qui va s'écouler jusqu'à leur mariage.

Il passe cependant quelques ombres sur la félicité de la petite grande-duchesse. Le 20 juin, elle se rappelle que l'année précédente, à pareil jour, tout était en fête à la Cour de Bade et qu'elle y jouissait délicieusement de la tendresse de ses parens. Ce souvenir lui arrache des larmes et des lamentations : « Maman, mon adorable maman, Dieu ! que c'est malheureux. Dans un âge où une autre commencerait seulement à sentir le bonheur d'avoir une telle mère et d'être avec elle, il faut que j'en sois séparée. Non, maman, je sens qu'il est impossible qu'on aime autant sa mère que je vous chéris. Et qui sait quand jamais je vous reverrai ? Ah ! quelle terrible idée ! Non, non, cela ne se peut pas. »

Le 16 juillet lui apporte un autre chagrin. Elle est avertie que sa sœur Frédérique, « dont elle commençait à faire son amie, » va la quitter dans trois semaines pour retourner à Bade.

Si encore elle était mariée, le grand-duc serait toujours avec elle. Mais elle ne le voit pas autant qu'elle voudrait et, quand elle le voit, c'est, la plupart du temps, devant le monde. Sa sœur partie, elle sera seule, absolument seule, sans personne à qui communiquer « ses petites pensées. » Et elle envie la fillette dont s'apprête le départ. « Elle vous verra! Dieu, qu'elle est heureuse! Maman, je n'éprouverai peut-être jamais ce bonheur. » Souvenirs, plaintes, regrets, reviennent ainsi souvent dans les lettres de la grande-duchesse, comme un refrain triste dans un chant joyeux.

III

Au mois de décembre suivant, la bénédiction nuptiale est donnée aux fiancés et les voilà unis pour la vie. « Nos nouveaux mariés, écrit l'Impératrice à Grimm, sont très occupés, à ce qu'il paraît, l'un de l'autre et ce grand fou de Constantin saute autour d'eux. » Ces quelques lignes donnent, semble-t-il, une idée assez exacte de ce que fut leur lune de miel, embellie par leur jeunesse et par la sincérité de leurs sentimens, mais souvent troublée sinon assombrie par les exigences de la vie de Cour, qui les laissent trop rarement l'un à l'autre, et aussi par les mille intrigues qui se nouent autour d'eux. Ces intrigues, la grande-duchesse en parle discrètement dans ses lettres à sa mère et nous les soupçonnerions à peine si Protassoff, le gouverneur du grand-duc, ne nous les révélait dans son Journal ou dans ses lettres à Rostopchine.

Il n'aimait pas la comtesse douairière Schouvaloff, nommée grande-maitresse de la maison d'Élisabeth, et peut-être les propos qu'il répand sur elle sont-ils calomnieux ou, tout au moins, dénaturent-ils la vérité. On ne saurait cependant n'en pas tenir compte et ne pas les considérer comme vraisemblables, surtout quand on se rappelle la perversité qui régnait, sous Catherine, à la Cour impériale.

Protassoff accuse donc la comtesse Schouvaloff d'avoir tenté, pendant la durée des fiançailles, de s'emparer de l'esprit et de la volonté du grand-duc Alexandre. A cet effet, elle a poussé sa fille aînée dans ses bras. La vertueuse résistance du jeune prince a fait avorter ce calcul, et ni la mère ni la fille ne le lui ont pardonné. Aussi voit-on la première s'efforcer, après le mariage,

de désunir les deux époux. Elle flagorne la femme, relève devant elle les fautes du mari, cherche à le faire passer pour jaloux et mal élevé. Peut-être cette dernière accusation n'était-elle pas sans motifs. Il n'est que trop vrai, — et Protassoff le constate, — que la conduite du grand-duc, à l'égard de sa femme, ne laissait pas d'être incorrecte : « beaucoup d'attachement, mais une sorte de grossièreté peu compatible avec la délicatesse du sexe ; il s'est mis en tête qu'il faut en user sans cérémonie et que la courtoisie libre que comporte la tendresse se trouverait déplacée et tuerait l'amour. »

Vainement, Protassoff s'efforce de réagir contre ces principes et ces manières. Il se heurte à une résistance qu'encouragent les mauvaises fréquentations du grand-duc. Ses avis ne sont plus écoutés ; il n'a plus aucune influence sur son élève que, selon lui, on a marié trop tôt et à qui on a trop dit qu'il était maintenant libre de ses actions. Il se félicite cependant d'être parvenu, d'accord avec le médecin, à lui faire passer le goût du vin, qu'il commençait à prendre, prétendant que « du moment qu'on n'est pas ivre, il ne doit pas y avoir de mal. » Ces détails suffisent à faire comprendre pourquoi la grande-duchesse est souvent choquée par les allures de son jeune mari et pourquoi, encore qu'elle ne l'avoue pas, elle n'est pas heureuse tous les jours.

Cela tient aussi à la différence de culture, qui existe entre elle et Alexandre. Elle est très instruite, a beaucoup lu, aime l'étude et son esprit est largement ouvert aux choses intellectuelles. Le grand-duc, au contraire, est resté assez ignorant, malgré les leçons de La Harpe et, en ce moment, il ne s'occupe de rien, n'ouvre jamais un livre, ne s'intéresse ni aux arts, ni aux lettres ; de telle sorte que, lorsqu'il est seul avec sa femme, ils en arrivent vite à n'avoir rien à se dire : « Elle aime son mari, écrit Rostopchine, qui vit dans l'intimité du ménage ; mais il est trop jeune pour l'occuper entièrement... l'ennui la tue... Il n'a pas assez de connaissance, ni du cœur humain, ni des soins qu'une femme exige, pour parvenir à captiver la sienne. Il interprète quelquefois mal et ses discours et ses ennuis, et je crains beaucoup que la froideur ne vienne remplacer la tendresse et la confiance mutuelle. »

On retrouve la même pensée dans les appréciations admiratives de la comtesse Golovine qui, en 1793, était devenue une

des plus chères amies de la grande-duchesse : « Son cœur est délicieux ; il n'est point assez rempli, il a besoin de nourriture ; elle ne sera tranquille que quand il sera satisfait. » Nous remontons ainsi à la source des déceptions de cette jeune femme et des causes qui, plus tard, éloignèrent d'elle son mari, causes visibles qu'elle aggravera, sans le vouloir, par sa trop grande réserve, par la froideur sous laquelle se cache « une âme de feu, » par son dédain pour les intrigues qui se nouent autour d'elle, par tout ce qui fait qu'on la connaît peu, alors qu'elle est adorée par ceux qui savent la deviner et arriver jusqu'à son cœur.

Pendant, encore à cette heure, elle est aimée de son mari. Il le dit à qui veut l'entendre : « Nous aurions été bien heureux avec ma femme, écrit-il à la fin de 1795, et nous le sommes toujours entre nous deux, sans la comtesse Schouvaloff. C'est un diable incarné avec ses éternelles intrigues. » Au moment où il trace ces lignes, les jeunes époux sont soumis à la plus rude épreuve. Le comte Platon Zouboff, le favori de la vieille Impératrice, ne s'est-il pas avisé de tomber amoureux de la grande-duchesse et de le lui laisser voir ? Le jeune mari le sait, comme d'ailleurs toute la Cour. Catherine est seule à l'ignorer ; personne n'ose le lui dire et ni Alexandre, ni sa femme ne savent quelle conduite tenir envers le personnage, que rend d'ailleurs grotesque la passion qu'il affiche. « Si on le traite bien, c'est comme si on approuvait son amour, et si on le traite froidement pour l'en corriger, l'Impératrice, qui ignore le fait, peut trouver mauvais qu'on ne distingue pas un homme pour lequel Elle a des bontés. » A cet aveu de son embarras, le grand-duc ajoute : « Le milieu qu'il faut tenir est extrêmement difficile à garder, surtout dans un public aussi méchant et aussi prêt à toutes les méchancetés que celui-ci. »

On peut conclure de ce langage que la vie des époux est littéralement empoisonnée par le ridicule amour de Zouboff, jusqu'au jour où l'Impératrice, enfin avertie, « administre au favori dévergondé une mercuriale bien sentie qui l'oblige à cesser ses manigances. » Heureusement, en cette année 1795, la grande-duchesse Élisabeth s'est liée d'étroite et confiante amitié avec deux femmes dignes d'elle : d'abord la comtesse Golovine, dont nous venons de parler, et ensuite la princesse Julie de Saxe-Cobourg-Gotha, devenue sa belle-sœur, sous le nom

d'Anne Feodorovna, par son mariage avec le grand-duc Constantin. Nous ne pouvons d'ailleurs la suivre au cours de tant d'incidens auxquels font des allusions plus ou moins claires les lettres qu'elle continue à écrire à sa mère. Le moment approche où un événement d'une bien autre importance va livrer son existence à des préoccupations plus poignantes, à des soucis plus angoissans.

Le 6 novembre, l'impératrice Catherine meurt subitement, frappée d'apoplexie. « Ah ! maman, écrit Élisabeth, comment vous annoncer un malheureux événement qui, je le sais, vous causera autant de chagrin qu'à moi : l'Impératrice n'est plus ! elle est expirée hier, à peu près à dix heures du soir. Mercredi matin, elle eut un coup d'apoplexie, elle perdit sur-le-champ connaissance et en a été privée jusqu'à sa mort. Je ne peux vous en parler plus en détail, chère maman ; je vous assure que j'ai peine à rassembler mes idées ; je crois rêver continuellement ; je n'ai presque pas dormi de deux nuits ! »

La douleur de la grande-duchesse n'est que trop légitime. Non seulement, Élisabeth perd une bienfaitrice, une aïeule dont la tendre sollicitude, depuis son arrivée en Russie, ne lui a jamais fait défaut, mais encore elle pressent qu'elle souffrira désormais, dans la personne de son mari, de tous les caprices qu'imposera à ses fils, comme à tous ses sujets, le nouvel Empereur si bizarre, si fantasque, et de tous les changemens que les ressentimens de ce monarque, contre sa mère défunte, vont introduire à la Cour de Russie. L'histoire les a enregistrés. Nous connaissons, avec tous leurs détails, les circonstances qui caractérisèrent l'avènement de Paul I^{er} et laissaient prévoir que son règne ferait peser sur son empire un régime de terreur.

Ce que nous en savons nous dispense de les reproduire d'après la correspondance de la grande-duchesse Élisabeth et nous n'en voulons retenir que deux ou trois traits propres à justifier les inquiétudes dont cette correspondance nous la montre, à cette heure, dévorée et troublée. Sa situation, désormais, ne sera plus ce qu'elle a été du vivant de Catherine. Héritier présomptif du trône, son mari est maintenant le dépositaire des traditions de la grande Impératrice, avec lesquelles va rompre Paul I^{er}, et il sera bientôt l'objet des défiances de son père. Le cadavre de la défunte n'est pas encore refroidi, que l'Empereur ne craint pas d'outrager sa mémoire, en exhument

du couvent de Newsky la dépouille de Pierre III. Il la fait transporter à côté de celle de Catherine et lui fait rendre les mêmes honneurs, en laissant entendre que c'est en manière de reproches contre elle. Les personnages dont vivante elle s'était entourée sont frappés de disgrâce et ceux qui formaient la petite cour de Paul à Gatchina deviennent tout-puissans. Il procède à ces changemens avec brutalité; il exige de ses fils qu'ils ne comparaissent devant lui que revêtus de leur uniforme militaire; il ordonne à ses belles-filles d'abandonner le costume russe, de rigueur sous Catherine, et de porter des robes de Cour. Comme elles se présentent couvertes de leurs pelisses, il les leur fait ôter. — Vous les remettrez dans l'antichambre, mesdames, et pas avant, leur dit-il d'un ton sec qui traduit sa mauvaise humeur.

Il ne semble préoccupé que de ces menus détails. Il est visible que la mort de sa mère ne lui inspire aucune douleur, et la grande-duchesse Élisabeth s'indigne intérieurement de lui voir « un air si satisfait, si content de toutes les bassesses que lui prodiguent ses courtisans. » Quoiqu'il affecte d'être bien disposé pour elle, il ne lui épargne aucune humiliation. La nouvelle impératrice se prodigue en procédés analogues. Dépourvue d'esprit et de fermeté, « elle se conduit dans toutes les occasions un peu sérieuses sans aucun sens juste » et le grand-duc Alexandre, irrité, répète à tout instant à sa jeune femme que sa mère ne sait pas se conduire, qu'elle ne fait que des bêtises. A Moscou, le jour du couronnement, la grande-duchesse a mis à son corsage un bouquet de roses. Lorsque, avant la cérémonie, elle entre chez l'Impératrice, celle-ci le lui arrache et le jette à terre, en disant que cela ne convient pas. Ainsi se creuse chaque jour davantage le fossé qui bientôt isolera Paul de sa famille, de sa femme elle-même, car avant peu, elle encourra ses soupçons comme tous ceux qui l'entourent.

Il est facile d'imaginer combien souffre de ce nouveau genre d'existence la grande-duchesse Élisabeth et l'effet pénible qu'elle en ressent. Cependant, au milieu de ses tristesses, le ciel lui a réservé une consolation. Son mari, qui les subit comme elle, puise dans cette communauté d'infortune un ardent désir de la quitter le moins souvent qu'il peut. Il devient plus confiant, plus tendre. Le règne despotique de Paul I^{er} constitue peut-être, pour la jeune femme, la période la plus heureuse de

sa vie conjugale. La naissance d'une fille, qui malheureusement ne vivra pas, vient accroître le bonheur intime de son foyer, encore qu'il soit trop souvent troublé par les caprices impériaux, par la malveillance que Paul témoigne à son héritier. Une part retombe trop souvent sur la grande-duchesse, à laquelle n'est même plus laissée la faculté d'écrire librement à sa mère.

La tyrannie sans cesse accrue et bientôt persécutrice que Paul exerçait sur sa famille pesait aussi sur ses sujets : elle les avait terrorisés et suggérait aux plus entreprenans d'entre eux le dessein de délivrer la Russie de ce fou couronné. On sait comment, le 12 mars 1801, il périt assassiné. Sa mort, à l'improviste, appelait au trône le grand-duc Alexandre, mais le trouvait abattu physiquement et moralement. Il lui répugnait d'accepter l'héritage de ce trône sanglant, que les assassins lui commandaient de recueillir. D'autre part, convaincu qu'il ne pouvait le refuser, il avait à se défendre contre les ambitions de sa mère qui prétendait s'emparer du pouvoir. « Dans cette nuit de trouble et d'horreur, a écrit le prince Czartorisky, où chacun, chaque acteur, était diversement agité, les uns se glorifiant de leur triomphe, les autres plongés dans la douleur et le désespoir, l'impératrice Élisabeth fut, en quelque sorte, le seul pouvoir qui, en exerçant une influence intermédiaire accueillie par tous, devint un véritable médiateur de consolation, de trêve ou de paix entre son époux, sa belle-mère et les conjurés. »

Rien de plus vrai.

— Je ne veux pas régner, s'était d'abord écrié Alexandre ; je ne peux pas. Je remets mon pouvoir à qui en voudra. Mais sa femme était venue s'asseoir auprès de lui, l'avait enlacé de ses bras, et appuyant son front contre le sien, mêlant ses larmes aux siennes, elle lui représentait les conséquences terribles d'une telle résolution, le désordre qui s'ensuivrait dans tout l'Empire ; elle le suppliait d'avoir du courage, de se consacrer au bonheur de son peuple, de considérer en ce moment son pouvoir comme une expiation, et elle le ramenait ainsi à des résolutions plus dignes de lui.

Elle n'avait alors que vingt-deux ans. Mais son long séjour à la Cour de Russie l'avait précocement mûrie et pourvue d'une sagesse au-dessus de son âge. Impératrice depuis quelques jours à peine, elle écrivait à sa mère : « Oh ! maman ! j'ose dire que

vous seriez plus contente de moi à présent par rapport à mes opinions politiques... j'avance en âge, j'acquiers de l'expérience, peu il est vrai, mais toujours plus que je n'en ai apporté au monde. »

On lit encore dans la même lettre : « Quelque peine bien réelle que me fasse le triste genre de mort de l'Empereur, je ne puis cependant m'empêcher d'avouer que je respire avec la Russie entière. » C'est, sous une forme affaiblie, un sentiment analogue à celui qu'exprime dans son *Journal* la comtesse de Liéven, en constatant l'enthousiasme et l'enivrement général que la mort de Paul I^{er} provoqua par toute la Russie. « On s'était couché esclave opprimé; on se réveillait libre et heureux. Cette pensée dominait toutes les autres. On était affamé de bonheur et on s'y livra avec la confiance de l'éternité. »

Le nouveau règne, malgré l'événement tragique qui l'avait précédé, s'annonçait donc sous des auspices favorables. Les souverains étaient déjà populaires. A en croire M^{me} de Liéven, le jeune Empereur était adoré; on enveloppait dans le même culte sa femme « si belle et si charmante. On s'inclinait devant eux; on les entourait avec un amour qui tenait de la passion. »

Le premier volume de l'attachant ouvrage du grand-duc Nicolas se clôt à l'avènement d'Alexandre. Il nous a permis de suivre Élisabeth à travers les épisodes suggestifs de sa vie de grande-duchesse. Les volumes suivans, dont on annonce la publication prochaine, nous initieront à sa vie d'Impératrice et achèveront de nous faire mieux connaître encore cette femme remarquable, dont l'injustice de ses contemporains avait dénaturé la physionomie et qui devra au grand-duc Nicolas de n'être pas vouée à l'oubli.

ERNEST DAUDET.

ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS

M. RUDYARD KIPLING⁽¹⁾

Il faut avoir la date sous les yeux pour se persuader que M. Rudyard Kipling n'a que quarante-trois ans. Voilà quelque quinze ans qu'il est célèbre, que des critiques le proclament un maître, que des peuples l'acclament comme un oracle. Jamais peut-être popularité ne fut si soudaine, ni ne porta un écrivain si haut. En 1907, elle était consacrée par le prix Nobel, destiné à honorer les œuvres qui, elles-mêmes, honorent le plus l'esprit humain. On peut aujourd'hui, dans l'accalmie où il se repose, et peut-être se recueille, embrasser d'un regard ce grand talent et sa magnifique fortune. L'un et l'autre ont leur signification et composent une destinée comme il en est peu dans l'histoire des lettres contemporaines.

I

L'auteur des *Livres de la Jungle* et de tant de beaux contes de l'Inde est né dans l'Inde. Il y revint à seize ans, après avoir

⁽¹⁾ Les œuvres en prose ont été réunies dans la belle édition uniforme, en 18 volumes, de la maison Macmillan. — Traductions françaises: Les deux *Livres de la Jungle*, *L'Histoire des Gadsby*, *Stalky et Co*, *Kim*, cinq volumes de Nouvelles empruntées aux différens recueils et groupées sous le titre de la première: *Sur le mur de la Ville*, *la Plus belle histoire du monde*, *les Bâisseurs de ponts*, *le Retour d'Inray*, *l'Homme qui voulut être roi*; — les *Lettres du Japon* (Société du Mercure de France); — *La lumière qui s'éteint*, *le Naulahka* (Ollendorf); *Simplex*

fait ses études dans un collège du Devonshire. Énergique, résolu, les yeux bien ouverts sur le monde, le voici tout de suite en contact intime avec le pays dont il sent battre les artères au bout des fils qui aboutissent à son bureau de rédaction, le long des grands chemins qu'il parcourt comme correspondant de journaux, dans les villes et dans les camps, partout enfin où il se mêle au monde officiel, aux diverses classes de la population indigène ou anglaise. Son précoce talent se nourrit d'une si riche matière, et bientôt il donne les *Simple Contes des collines* (*Plain Tales from the Hills*). Si quelques récits annoncent déjà les recueils postérieurs, la note dominante est celle de l'ironie et de l'humour, le sujet principal est la société anglo-indienne, avec les intrigues et les aventures de la station d'été, la coquette Simla, égrenée sur les premières pentes de l'Himalaya.

La jeunesse est irrévérente. Ses regards fixés au loin ne s'arrêtent pas assez sur la vie toute proche pour pénétrer ses secrets, ses grandeurs et ses misères, pour en recevoir des leçons d'indulgence et de respect. Plus qu'un autre, M. Rudyard Kipling, robuste, hardi, maître de lui, plein d'assurance et de confiance, est prêt à observer sans émotion, à railler avec tranquillité. Son esprit dégagé s'amuse de cette société brillante et nostalgique, avide d'oublier dans les plaisirs le fardeau de la vie hindoue et la douceur perdue des foyers séculaires. Après tant de romanciers qui nous ont ouvert le *home*, voici des peintures de l'Anglais hors de chez lui, loin de chez lui, aventuré parmi les fatigues et les périls. Ces premières esquisses, vivement enlevées, sont peu sentimentales et révèlent une main sûre au service d'un regard aigu. Peut-être aussi le très jeune écrivain se plut-il à scandaliser le lecteur, à forcer son attention, fût-ce en ajoutant à la désinvolture un peu de brutalité. Il y a bien, en effet, quelque affectation de cynisme dans la complaisance avec laquelle M. Rudyard Kipling nous peint l'envers de la brillante société anglo-indienne et du somptueux décor officiel. C'est un signe de force de voir les choses comme elles sont et de les faire voir aux autres, tranquillement. L'auteur des *Simple Contes* se sent très fort. Nombre d'Anglais, parmi les critiques ou les lecteurs,

contes des collines, Nouveaux contes des collines, Trois couples, Autres troupes (Stock). *Capitaines courageux* (Hachette); — *Histoire de la guerre* (Delagrave). Nos citations au cours de cet article renvoient à la fois au texte anglais et à la traduction française.

trouvèrent ce ton insupportable. Mais quelle décision, quelle concision dans le récit ! Il n'est guère possible d'avoir le dessin plus juste, le trait plus net. L'artiste était déjà hors de pair, comme dans tous les essais de cette période.

Et ce réalisme ne cachait, d'ailleurs, nulle violence, nulle amertume. N'allons pas y chercher des intentions de satire. M. Rudyard Kipling joue sans arrière-pensée, en bon tireur amusé de voir sur un mur qu'il sait solide la trace de ses balles. Ce sport inoffensif n'a d'autre effet que d'exercer et de montrer son adresse. Ni l'administration de l'Inde, ni la vertu anglaise n'ont rien à craindre : si la première se trompe, si la seconde s'oublie, cela paraît drôle, comme la chute d'un bon cavalier, qui le met en posture comique et ne lui fait pas de mal ; il ramasse son chapeau, le brosse d'un revers de manche et se remet en selle. On n'aurait point envie de rire s'il s'était cassé le bras. Soyez sûrs que M. Rudyard Kipling ne raillerait pas, s'il voyait les affaires de sa race ou de sa nation en péril. Comme tous les vrais croyans, il est à l'aise dans sa foi : elle se détend et laisse du jeu à sa verve. Il prend un malin plaisir aux petites comédies que lui donnent les grandes choses. Il croit fortement, inébranlablement à la supériorité et à la sagesse de la race conquérante, à la destinée de l'Empire. Il a confiance en ces hommes énergiques et simples qui ont le sens de l'ordre, de la discipline et de la responsabilité. Chacun se tenant à sa place et à sa tâche, les fautes se réparent, en quelque sorte, automatiquement ; ceux qui les ont commises s'instruisent par l'expérience, et l'Angleterre finit toujours par triompher. Le jeune romancier le sait ; il en est sûr ; pourquoi ne s'amuserait-il pas à regarder passer, sur la route au bout de laquelle est le succès, les fantaisies ou les ridicules, à les suivre tranquillement, allégrement, au pas délibéré de l'humour ?

L'observation détachée et dégagée qu'il promène volontiers sur toutes choses ne perd rien de sa désinvolture devant les sujets les plus graves : il met sa coquetterie à rester calme où d'autres s'indigneraient, impassible devant ce qui ne pourrait manquer de les émouvoir. Les catastrophes le laissent indifférent, et les cruautés ne le touchent pas. Ce sont des faits, rien de plus, ils ont en eux-mêmes leur intérêt, leur beauté et leur signification. Ici il raille les déconvenues des jeunes officiers ou fonctionnaires à peine débarqués de la vieille Angleterre, tout

frais émoulus des écoles, tout bourrés de théories, pleins de confiance encore dans les méthodes et les principes. Ailleurs, il nous donne complaisamment en spectacle les jeux cruels ou ridicules de l'amour. C'est un de ses thèmes favoris. La jolie Kitty Beighton est la fille d'un pauvre juge de district; courtisée par un haut fonctionnaire extrêmement laid, elle lui préfère ce coquin de Cubbon, un dragon du régiment en garnison à Umballa, le beau militaire sans avenir. Et elle signifie son choix devant le tout Simla des grands jours, dans un concours de tir à l'arc, organisé à son intention par l'amoureux commissaire, et transformé par le caprice de la jeune fille en « une représentation du jugement de Paris en sens inverse. » L'imbattable Kitty, pour mystifier son soupirant, se livre à un tir fantaisiste et refuse ainsi, avec le magnifique bracelet de diamans destiné à la plus habile, l'hommage qui se dissimulait à peine sous cette galante feinte (1). Mrs Cusack-Bremil, après être restée trop longtemps chez elle à tourner et retourner les vêtemens de l'enfant défunt et à pleurer sur le berceau vide, indifférente à tout le reste, s'éveille enfin devant la réalité que de bonnes amies lui mettent sous les yeux; elle la regarde en face et considérant qu'elle ne peut tout de même pas sacrifier au souvenir d'un enfant mort l'affection d'un mari vivant, va reprendre le sien de haute lutte à Mrs Hauksbee (2). Elle est inoubliable, cette Mrs Hauksbee, « une petite femme brune, maigre, avec de grands yeux mobiles, nuancés en bleu de violette, et les manières les plus douces du monde. » Elle a « la sagesse du serpent, la logique serrée de l'homme, l'intrépidité inconsciente de l'enfant et la triple intuition de la femme. » On la trouve « loyalement malfaisante, » auprès de sa rivale, Mrs Reiver, qui « déploie une scélératesse de femme d'affaires. » Leurs intrigues, leur émulation, leurs exploits, ne sont que de la comédie. Le drame apparaît avec les faillites des jeunes gens qui n'étaient pas préparés à la lutte ou qui l'affrontaient dans de mauvaises conditions. Tel cet honnête garçon élevé par ses parens en Angleterre d'après « la méthode de la vie abritée. » Livré à lui-même dans l'Inde, il se dissipe, s'endette quelque peu, s'exagère la gravité de ses fautes et finalement se suicide. « Voilà des choses bien com-

(1) *Cupid's Arrows.*

(2) *Three and — an Extra. Les Flèches de Cupidon* (SIMPLES CONTES DE M. RUDYARD KIPLING). — *Trois et... un de plus* SUR LE MUR DE LA VILLE.

modes à jeter à la tête d'une famille anglaise! Qu'allons-nous faire? » Les deux amis, arrivés trop tard pour sauver le garçon, ont bien vite arrêté un plan. Les lettres, les tendres lettres désespérées et touchantes, qu'il avait écrites à sa famille, à son colonel, à une jeune fille de son pays, sont jetées au feu et remplacées par une autre, porteuse de consolans mensonges. Mais l'élaborer ne fut pas une petite affaire, par cette soirée chaude et tranquille, à la lueur d'une mauvaise lampe, devant le corps inanimé.

J'ébauchai, en temps voulu, un brouillon assez satisfaisant. J'y démontrai comme quoi le garçon était le modèle de toutes les vertus, adoré dans son régiment, avec toutes les promesses d'une brillante carrière devant lui, et ainsi de suite... Comment nous l'avions soigné pendant sa maladie, — ce n'était pas le moment de faire de petits mensonges, vous comprenez, — et comment il était mort sans souffrance. Je suffoquais en mettant tout cela sur le papier, et en pensant aux pauvres gens qui le liraient. Puis, le grotesque de l'affaire me fit rire, et le rire se mêla aux sanglots, — et le major déclara que nous avions tous deux besoin de choses à boire.

Je n'oserais dire la quantité de whisky que nous absorbâmes avant de terminer la lettre. Ensuite, nous enlevâmes au garçon sa montre, son médaillon et ses bagues. Quand ce fut fait, le major dit :

— Il faut aussi envoyer une mèche de ses cheveux. Les femmes apprécieraient cela.

Mais, pour certaines raisons, il ne nous fut pas possible de trouver une mèche en état d'être envoyée. Le garçon était brun, le major aussi, heureusement. Je coupai une mèche au major, au-dessus de la tempe, avec mon couteau, et la mis dans le paquet que nous allions fermer.

Ils creusent la fosse, ensevelissent le malheureux petit officier, en récitant le *Pater* et une prière improvisée, pour le repos de son âme. Ensuite ils vont dormir. Mais il faut rester une journée encore, une longue journée de chaleur étouffante, dans cette maison de campagne pour donner de la vraisemblance à leur version que le jeune homme est mort du choléra : il faut lui laisser le temps de mourir. Ils repassent et retouchent leur histoire pour en voir les points faibles, — comme des assassins. Et le lendemain ils vont la conter au colonel, puis se coucher et dormir.

— Un tour de cadran, car nous n'étions plus bons à rien...

Le plus triste de tout fut la lettre que nous reçûmes, le major et moi, de la mère du garçon, — avec de grosses ampoules où l'encre se délayait tout au long des feuilles. Elle écrivait les choses les plus attendrissantes du monde à propos de notre grande bonté et de l'obligation dont elle nous resterait redevable pendant tout le temps de sa vie.

Tout bien considéré, elle nous restait, en effet, redevable d'une obligation... mais ce n'était pas exactement comme elle l'entendait (1).

Voilà l'humour de M. Rudyard Kipling. Pour le comprendre et le définir, il suffit d'en considérer l'opposé : c'est le contraire du lyrisme, où s'épanche le sentiment personnel de l'écrivain. Dans les *Simplex Contes des collines*, l'auteur ne s'émeut point, il ne s'apitoie ni ne s'indigne. Les choses parlent d'elles-mêmes : son idéal est de les laisser parler. Si son émotion n'intervient pas, c'est qu'il veut laisser le champ libre à la nôtre, et aussi un peu, n'est-il point vrai? garder sur nous sa supériorité. Et à travers toutes ces histoires de l'Inde anglaise, depuis les intrigues et les manœuvres de Mrs Hawksbee et les perfidies de Mrs Reiver jusqu'aux désenchantemens des jeunes gens qui, pour une raison ou une autre, n'arrivaient pas « en forme » sur le champ de courses, ou venaient courir avec des surcharges trop lourdes le handicap de la vie, M. Rudyard Kipling nous laisse voir de plus en plus clair dans sa pensée où nous pouvons lire que l'homme ne gagne rien à s'embarrasser de chimères sentimentales, alors qu'il aurait bien assez à faire de s'entraîner ou se réserver à l'action.

C'est l'idée que nous trouvons, après des scènes d'ironie, d'amertume, de badinage et de douleur, comme conclusion à cette comédie sentimentale, à « ce roman sans intrigue, » l'*Histoire des Gadsbys*. L'auteur nous y présente un jeune ménage anglo-indien. Le mari est l'officier colonial, brillant, léger, galant dans la vie mondaine, passionné d'ailleurs pour son métier auquel il se donne de tout cœur. Il a fait la cour à la mère de Minnie Threegan, puis à Minnie elle-même, dès qu'avec ses dix-huit ans elle lui est apparue soudain comme une charmante jeune fille. Simplement, cavalièrement, avec l'inconscient égoïsme qui supprime les indécisions, les préparations et les scrupules, il s'est fiancé, il a laissé Mrs Threegan à la mélancolie des réflexions que peut lui inspirer la « course du flambeau; » brutalement il a annoncé à son amie, dans un dîner, ses fiançailles, c'est-à-dire, entre eux, la rupture. Puis, c'est la journée du mariage, — et « le Jardin d'Éden, » — et les nuées d'orage d'où l'averse ne tombe un instant que pour susciter l'arc-en-ciel, — et l'ombre de la mort sur les murs de la maison, — toutes ces joies partagées,

(1) *Thrown Away*. — *Par-dessus bord*. (LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE).

toutes ces épreuves communes, tous ces souvenirs, tous ces liens (en attendant le plus puissant de tous, l'enfant) qui unissent deux existences dans une seule destinée. Dès lors, le capitaine Gadsby n'est plus lui : il est l'époux, il est le père; il pense à la maison de famille où il serait bon de revenir, de vivre entre ses parens et son fils, de rattacher ainsi l'avenir au passé. La carrière des armes lui apparaît tout à coup redoutable; il sent qu'il ne peut plus lui appartenir tout entier, s'y consacrer sans arrière-pensée. Il ne voit plus des mêmes yeux l'aventure et le péril. Et voilà pourquoi il songe à quitter l'armée. Le mariage aurait-il fait de lui un lâche? Demandez son avis au capitaine Mafflim, le fidèle camarade, qui est resté célibataire. Cet avis doit être à peu de chose près, vers ce temps-là du moins, celui de M. Rudyard Kipling.

II

Car le jeune écrivain n'a pas foi dans l'amour; il n'a foi que dans l'action. Toutes ses sympathies et, si l'on peut dire, son instinct, le portent vers les énergies qui font à ses yeux la réalité efficace du monde, vers les héros sans gloire et même sans grandeur qu'il ne peut se défendre d'admirer. Il s'est plu de bonne heure, dès les *Contes des Collines*, à nous esquisser des silhouettes de sous-lieutenans. S'il nous les montre plutôt sous le jour désavantageux de leurs aventures d'amour et de leur vie mondaine (1), déjà pourtant nous voyons en eux les hommes de leur fonction, avec les qualités qu'elle exige. Regardez les plus jeunes, les plus naïfs, ces *subs* à peine sortis de Sandhurst et que leurs aînés briment à plaisir. Le jour viendra où ils vous étonneront par leur riposte, alerte, hardie et victorieuse. Et surtout, il faut les voir à la besogne. Je ne vous raconterai pas comment le lieutenant Brazenose, « un beau gaillard de jeune officier, » entra nu avec ses vingt-six hommes nus, dans la ville de Longtungpen, qu'ils prirent aux Dacoits de Birmanie, après une traversée de l'Iraouaddy à la nage, en pleine nuit. « Pas un de nous ne fut blessé, sauf peut-être le lieutenant, » nous dit le facétieux Mulvaney, « et encore ne fut-il blessé que dans sa

(1) *Thrown away, The Perils of Puffles, Kidnapped, The Arrest of Lieutenant Goligh'ly*

pudeur. » Le gouverneur de Longtungpen, quand il vint se rendre, dit à l'interprète : « Si les Anglais se battent comme cela tout nus, que ne feraient-ils pas dans le monde quand ils sont habillés (1) ? » C'est sans doute ce que M. Rudyard Kipling aimerait voir ses lecteurs se demander; et il répond lui-même dans ses histoires de soldats (2).

Elles représentent une part importante de son œuvre, non la moins originale, et un aspect fameux de son talent, non le moins significatif. Le soldat, en effet, est l'image même de la force anglaise, l'expression concrète et vivante de cette énergie que M. Kipling admire et qu'il veut glorifier. La voici bien, dégagée de tout autre élément, et, comme dirait la science, à l'état pur. L'officier est encore guidé, — ou entravé, — par des idées, des théories. Le soldat n'a que sa vigueur, sa bravoure et ce merveilleux instinct, fait de tradition et de pratique, qui le plie sans raisonnement, par conséquent sans défaillance, à une fin supérieure à lui. Il bâtit l'Empire. M. Rudyard Kipling ne dépasse point sa pensée quand il écrit sur la première page de *Soldiers Three* : « Ce livre est dédié, comme témoignage de vive admiration et de camaraderie, à cet homme très fort, Tommy Atkins, simple soldat d'infanterie. » Dans ses premiers contes, il lui faisait une place, et quand son ironie n'épargnait personne, il le prenait au sérieux, il parlait de lui avec complaisance et avec amour. C'est là qu'il nous a présenté ses trois héros, « les Trois Mousquetaires, » Mulvaney, Learoyd, Ortheris, un Irlandais, un géant du Yorkshire, un cockney de Londres, et nous les retrouvons, soit comme acteurs, soit comme témoins et narrateurs, dans une quinzaine d'autres histoires (3).

Leur peintre les voit tels qu'ils sont, et il n'est pas tenté de les idéaliser, parce que, tels qu'ils sont, il les aime. Ils ne sauraient être mieux. Car vous n'allez point demander, — n'est-ce pas? — aux soldats de la Grande Angleterre, aux serviteurs à un shilling par jour de Sa Majesté britannique dans les territoires d'au delà des mers, d'être des gentlemen raffinés ou de jeunes « intellectuels » épris de doctrine. Ce sont, comme il convient, des gaillards bien nourris de viande et gorgés d'ale,

1 *The Taking of Lungtungpen.*

2, Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} avril 1900, *L'Armée anglaise peinte par Rudyard Kipling*, par Th. Bentzon

(3) *Soldiers Three. Trois troupiers; — Autres troupiers* (Stock).

grossiers instrumens de grands desseins, en qui le devoir se réduit à accepter d'avance le risque de verser leur sang pour « la veuve de Windsor à qui la moitié du monde appartient. » Mais, en attendant l'heure, ils sont capables de tous les tours, aussi à l'aise dans la brutalité que dans l'indélicatesse. Hier ils maquillaient un chien, — l'inferral roquet du sergent de cantine, — et le vendaient à une élégante rastaquouère aux lieu et place de l'angélique Rip, le fox-terrier de la colonelle, qu'elle avait eu l'audace de convoiter et la prétention de se faire livrer en fraude par l'honnête Learoyd, savamment circonvenu (1). Aujourd'hui ils jettent à l'eau un noble lord, afin de le repêcher d'abord, ce qui ne peut manquer d'être une opération avantageuse, et aussi et surtout pour qu'il ne puisse pas mettre à exécution son projet incongru de les passer en revue un jeudi (2).

Ce sont de vrais garnemens, dont nous ne savons ce qu'il adviendrait s'ils n'étaient maintenus, contenus, soutenus par l'esprit de corps, la vie commune, une solidarité étroite, transcendante à leur intelligence et plus forte que leur volonté. Le régiment est une famille, où il y a des dévouemens simples et admirables. Tel celui de la vieille Pummeloe, qui fut héroïque, avec sa fille Jhansi, durant une épidémie de choléra. Elle y laissa la vie, mais le régiment adopta la petite, dont Mulvaney se constitua d'office le protecteur et le champion, jusqu'au jour où il la maria avec un caporal, sans permettre au fiancé par persuasion de tergiverser (3).

Les soldats aiment leurs officiers et ne se défendent point de quelque familiarité envers ces supérieurs dont ils vivent tout près, — il s'agit ici, ne l'oublions pas, de l'armée coloniale; — ils regardent complaisamment leurs mérites et plaisamment leurs faiblesses, toujours enclins, les vétérans surtout, à considérer leur savoir tout frais et leurs théories apportées des écoles avec le scepticisme indulgent et quelque peu railleur que donne la supériorité de l'expérience et de la pratique. Cela n'empêche pas la discipline, d'ailleurs, d'autant que celle-ci ne procède point tout entière des réglemens et des sanctions, mais puise le meilleur de sa force dans la force même des choses, dans la réalité de la vie militaire, la longue habitude professionnelle, le dévoue-

(1) *Private Learoyd's story* (SOLDIERS THREE).

(2) *The Three Musketeers* (PLAIN TALES FROM THE HILLS).

(3) *The Daughter of the Regiment* (*ibid.*).

ment à la personne du souverain. Cette discipline laisse subsister l'homme avec toute son originalité et une partie de son indépendance; il garde quelque chose du franc parler des vieux serviteurs, et même, sans en avoir clairement conscience, une sorte d'égalité, que dissimule à ses propres yeux le sentiment de la hiérarchie, mais que l'officier reconnaît de façon ou d'autre, s'il sait prendre ses hommes et fonder sa popularité en même temps que son autorité. Il faut lire l'étrange histoire où le soldat Ortheris, frappé par un jeune lieutenant nerveux, cache la faute à l'officier supérieur, mais tourne et retourne furieusement l'injure, sans pouvoir s'y résigner, jusqu'au jour où il finit par déclarer que son ennemi est « un gentleman des pieds à la tête. » Ils ont réglé leur affaire entre hommes, à coups de poing! Et voici l'impression finale du narrateur, disons de M. Rudyard Kipling : « La dernière escouade finissait ses cartouches, tout en jasant à voix basse et se chamaillant. Oulesse se retira à quelque distance pour commander le repos aux hommes. Un instant, je vis sa figure en plein soleil, avant qu'il tirât son épée et lançât l'ordre du rassemblement et ramenât son monde à la caserne. Tout allait bien : l'adolescent avait mûri (1). »

L'autorité des chefs ne perd rien à être quelquefois mise un moment en échec par ces grands enfans terribles, soldats ou jeunes officiers, car ils n'obéissent jamais à une mauvaise impulsion de révolte, et leur sentiment n'a rien d'anarchique. Si leur espièglerie est un peu forte, elle cache toujours une leçon; si elle manque de mesure, elle ne manque point de sens. Elle est à sa manière une obéissance; elle manifeste l'esprit du régiment, dont les chefs sont les gardiens naturels. Ils ne se formalisent pas trop qu'on leur rappelle cette vérité quand ils sont tentés de l'oublier; et sous les grands airs qu'ils sont obligés de se donner, ne fût-ce que pour cacher leur mauvaise humeur et sauver les apparences, il n'y a que très peu de colère, sans nul dépit contre ce conservatisme aux allures de rébellion, cette revendication collective par où l'âme commune se manifeste à travers d'énormes gamineries (2).

Et si ces robustes gaillards sont restés au fond des enfans, les

(1) *His Private Honour* (MANY INVENTIONS). — *Son honneur de simple troupiér* (AUTRES TROUPIERS).

(2) *The Rout of the White Hussars* (PLAIN TALES). — *La Deroute des Hussards blancs* (NOUVEAUX CONTES...).

enfants sont déjà des hommes. C'est à ce titre surtout qu'ils nous intéressent; c'est sous cet aspect qu'il faut les regarder pour les comprendre. Ils sont destinés à nous montrer ce qu'est le véritable petit Anglais, *typical boy*, ou plutôt ce qu'il doit être avant de devenir un homme selon le cœur de M. Rudyard Kipling, un homme comme il en faut beaucoup à l'Empire. Wee Willie Winkie, « officier et gentleman, » est élevé par son père le colonel Williams dans le sentiment et les habitudes de la discipline. Quand il a été sage pendant une semaine, il reçoit la paye de bonne conduite; quand il a été méchant, on le prive de son galon. Wee Willie Winkie est souvent privé de son galon, car il est l'enfant terrible, adoré du régiment, redouté des poules, les jambes couvertes d'égratignures, le visage plein de son, les cheveux coupés militairement. Il est fidèle dans ses amitiés; or, il est l'ami du lieutenant Brandis, qui est le fiancé de miss Allardyce, et il les a vus s'embrasser, et il a compris que c'était leur secret qu'il ne fallait révéler à personne. Un matin qu'il est aux arrêts, il voit de la terrasse miss Allardyce s'aventurer à cheval « de l'autre côté de la rivière, » là où demeuraient « les Mauvais Hommes. » Entendez qu'elle franchit la frontière et passe chez les Afghans. Il n'hésite pas, rompt ses arrêts, descend en toute hâte, fait seller son poney et galope derrière la jeune fille, qu'il rejoint au moment même où, tombée avec son cheval, elle s'est foulée la cheville. Comment il tient tête aux Mauvais Hommes, jargonne dans leur patois, discute leurs menaces, fort du sentiment qu'il est de la race dominatrice, sûr d'ailleurs que le « éziment » viendra le chercher, puisque le poney est retourné au bungalow, c'est ce qu'il faut voir dans le détail d'une histoire contée avec infiniment de saveur et de pittoresque. On ne sera pas surpris d'y apprendre que le colonel fut fier de son fils et que le lieutenant le déclara un héros. « Je ne sais pas ce que ça veut dire, répliqua Wee Willie Winkie; mais il ne faut plus m'appeler Winkie. Je suis Percival William Williams. » M. Rudyard Kipling ajoute, en manière de conclusion : « Et c'est de cette façon que Wee Willie Winkie entra dans sa virilité. » Nous ajouterons nous, en manière de commentaire, que le personnage avait six ans (1).

Il serait tout à fait oiseux de disputer sur la vraisemblance.

(1) WEE WILLIE WINKIE.

L'exécution est merveilleuse ; et l'intention, nous la voyons bien : l'auteur ne s'est point proposé sans doute de nous montrer ce qu'était l'enfant, mais beaucoup plutôt de nous révéler ce que sera l'homme. La vérité du récit n'importe guère auprès de sa signification. M. Rudyard Kipling veut évidemment que nous regardions de telles figures avec une lunette qui les grandisse et qui les éloigne. Nous les reconnaitrons alors : ce sont ces officiers de l'armée coloniale que nous avons déjà vus, ces administrateurs civils, ces « bâtisseurs de ponts » qu'il nous montre dans d'autres livres. Et il est curieux, certes, de les observer ici « en préparation. » Nous en aurons tout loisir si nous voulons bien prendre la peine de lire le volume que M. Rudyard Kipling a consacré à la vie de collège. Ce n'est pas un roman, mieux vaut peut-être en prévenir le lecteur. Ces épisodes détachés, qui mettent en scène des adolescents, n'ont rien à voir avec « l'éveil du printemps, » est-il besoin d'en avertir les amateurs de psychophysiologie ? Stalky, Beetle et Mc Turk, c'est la réplique, si je puis dire, réduite et transposée, des « Trois Mousquetaires » du même auteur, trois héros de demain, qu'il n'est pas loin d'estimer des héros d'aujourd'hui, à leur manière. Et cette manière, il pense bien qu'elle est la bonne. « L'Inde est pleine de Stalkys, — de gaillards sortis de Cheltenham, de Haylebury, de Marlborough, que nous ne connaissons pas du tout. L'étonnement commencera quand il y aura vraiment une grande querelle. Figurez-vous seulement Stalky lâché dans le sud de l'Europe avec un nombre suffisant de Sikhs et une bonne perspective de butin. Pensez-y tranquillement (1). » Voilà bien à quoi il faut penser, en effet, si l'on veut comprendre ce livre et en mesurer la portée. Ces mœurs de collège nous laisseraient en elles-mêmes assez indifférens, et le détail en est plutôt fastidieux, quand il s'étale au long de trois cents pages. Quel plaisir y ont donc trouvé les lecteurs anglais ? Quel intérêt y pouvons-nous trouver à notre tour ? M. Rudyard Kipling n'a pas laissé à notre sagacité le soin de deviner ses intentions, il ne nous a pas caché ses prétentions. Il ne se contente pas de nous laisser entendre, mais il nous dit et nous répète, ou à peu près : « Voilà les garnemens qui seront demain notre meilleure force, les plus sûrs ouvriers de notre grandeur ; à ce titre, ils méritent bien que vous les regardiez. »

(1. Voyez le dernier chapitre de *Stalky and Co. : La Lampe merveilleuse*, 2^e partie, — qui pourrait être intitulé : *Quinze ans après*.)

Le spectacle est instructif, un peu déconcertant pour des lecteurs français, mais d'autant plus instructif. Dans nos collèges, la grande affaire est d'apprendre. L'élève est porté, à travers programmes, « cycles » et réglemens, jusqu'au terme de ses études et aux examens qui les consacrent. Rien de tel, à l'United Services College, Westward Ho! Bideford, North Devon, — ni sans doute aux autres pépinières du même genre, où M. Rudyard Kipling se réjouit de voir pousser la robuste plante anglaise, capable de s'acclimater ensuite aux Indes, en Birmanie, en Australie, au Canada, à Hong-Kong ou dans l'Afrique australe. Ce n'est point ici le lieu de rappeler l'organisation si particulière des collèges anglais, ces cités autonomes où chaque maître est un chef de famille à peu près indépendant sous la suzeraineté du chef de la cité. Des garçons y grandissent, venus là non point tant pour recevoir les leçons des maîtres que pour se donner celles de la vie commune. L'étude n'est pas l'unique affaire, ni peut-être la principale. Dans le collège de Stalky, nous ne voyons jamais les collégiens au travail, et nulle part on ne nous dit qu'ils y soient quelquefois. Mais nous les voyons s'organiser en équipes occupées à se rosser méthodiquement, à régler chacune pour soi ou toutes entre elles leurs intérêts et leurs jeux, à cultiver chez leurs associés la résolution, l'initiative, la solidarité et l'indépendance. Ils sont âpres à se défendre et féroces à se venger, — une férocité de collège, qui n'a rien de tragique, mais leur fait accomplir des prodiges pour adapter dans chaque affaire le châtement à l'offense. Tous les moyens leur sont bons, et les pires sont les meilleurs, pourvu qu'ils sortent de la situation même, utilisent les circonstances, les retournent et tirent la victoire de ce qui semblait préparer et annoncer la défaite. Ce sont des artistes en leur genre : la parfaite exécution est chez eux une coquetterie et un point d'honneur. Prenez-y garde : vous n'êtes pas, en présence de ces adolescents, devant des sensibilités qui s'emportent, mais devant des énergies qui s'entraînent et des volontés qui s'affirment. Il n'y a nulle colère dans leur brutalité, nulle passion dans leurs violences. Leurs plus méchants tours sont raisonnés froidement, perpétrés avec méthode. Vous retrouverez de la discipline jusque dans leurs rébellions, et ils ne se déroberont à des réglemens que pour se donner des lois. Ou plutôt, ils ne se les donnent pas : ils les ont en eux, comme une organisation naturelle et spontanée, que la vie collective du collège maintient et

transmet. Ils n'ont pas eu à les concevoir, à les discuter, à les accepter. Leur mépris des idées, des théories, se fût mal accommodé de cette tâche. Ils n'éprouvent aucun besoin de raisonner ces réalités profondes et obscures, qui ne doivent s'exprimer que dans des actes. Vouloir et agir, c'est pour eux la fin de la vie, et nous les voyons s'y préparer.

III

La réalité de la vie, voilà pour M. Rudyard Kipling l'intérêt suprême. Une vie profonde et obscure, plus largement soumise que la nôtre aux sentimens et aux instincts, avec de longs sommeils et des explosions violentes, voilà sans doute ce qui l'attire dans ce monde indigène où il promène ses regards aigus et tranquilles. Quel spectacle déjà pour l'artiste disposé seulement à lui livrer tous ses sens, — pour un Lofi, par exemple, — cette Inde à la fois antique et primitive, qui nous paraît si vieille parce qu'elle est restée si jeune et qui emprunte une grandeur mystérieuse à son immobilité! Mais quelle mine inépuisable pour l'imagination active, capable de reproduire le jeu des forces élémentaires, de faire revivre dans ses créations les énergies éternelles des âmes! Tel était le cas du jeune écrivain si indifférent aux idées, si épris de réalité concrète, directement observée et immédiatement perçue. Les histoires indigènes tiennent une large place dans son premier recueil [1]. Elles forment à elles seules tout un volume publié l'année suivante, *In Black and White*, 1889, et se retrouvent encore en nombre dans une des plus importantes séries de cette période, *Life's Handicap*, 1891. Il n'est pas surprenant qu'un observateur aux intuitions si vives, si pénétrantes et si sûres, ait été séduit de bonne heure par cette humanité d'Orient dont les gestes et la vie extérieure frappaient tous les jours ses yeux. On referait aisément tout le procès de l'âme orientale avec quelques-unes des nouvelles où l'évoque son merveilleux réalisme. Il nous en a peints l'accablement et les déchéances dans de saisissans tableaux comme la *Porte des Cent chayrins*. L'écrasante lourdeur du ciel, les irrespirables brouillards de chaleur qui oppriment

[1] *Dispath, miss Youghal's Sars, His Chance in Life, A Boy's House of Sorrow, Beyond the Pale, The Bisara of Poozee, The Gate of Heaven, The Story of Muhammad Din, To be filed for Reference.*

les volontés comme les poitrines, la puissance démesurée de la nature ont imposé à l'homme le sentiment de son néant. Trop volontiers il se laisse glisser à l'oubli du réel, au renoncement, ou cherche l'illusion du rêve. Entrez, par exemple, dans la fumerie du vieux Fung-Tching, et voyez cet habitué qui lui reste fidèle, rivé à ses habitudes, après qu'elle a dégénéré sous la direction du neveu. La chambre est sale, toutes les nattes sont déchirées et coupées sur les bords; on lui met du son dans sa pipe. Il a vu mourir un à un ses compagnons et il sait que son heure est proche. N'importe! Son seul désir serait de s'éteindre avec une pipe de bonne drogue entre les lèvres, en regardant les dragons noirs et rouges combattre ensemble leur dernier grand combat. — Plus lamentable encore est la destinée de cet ivrogne mahométan, marié à une femme indigène, et qui fut jadis un gentleman anglais, un étudiant d'Oxford. Les énergies ont de ces faillites, là-bas, sous le poids des choses. Il ne nous laisse que deviner son histoire à travers les confidences de ses derniers jours à M. Rudyard Kipling. Le souvenir y jette des lueurs dans une sombre nuit, et nul explicite récit ne serait plus tragique. Les abîmes entrevus gardent toute leur horreur, et nous rêvons à notre aise sur tout ce qui a pu s'y perdre d'espoirs jadis fervens, d'efforts malheureux et de nobles pensées. Nous rêvons... Libre à nous de rêver... L'auteur conte ce qu'il a vu, répète ce qu'on lui a dit, — et passe. Son art sans doute n'en a que plus d'effet sur nos imaginations, cet art rapide, évocateur, brutal, et comme indifférent aux impressions qu'il peut éveiller en nous...

Nous restons seuls devant la réalité qu'il nous présente, et nous avons tout loisir de la regarder, préparée, éclairée, mise au point et en pleine lumière. Il faut voir avec quelle vigueur et quel relief s'enlèvent, en quelques traits, les tragi-comédies de l'avarice, de l'impiété, de la perfidie orientales. Est-il surprenant que dans une humanité exposée à de telles défaites, asservie à des forces qui la dépassent, il ne subsiste trop souvent que ruse, intrigue, habileté repliée, tortueuse et sournoise? Les mystificateurs sont plus habiles que partout ailleurs à exploiter la crédulité de leurs dupes; la malhonnêteté nous déconcerte par son impudeur ou son inconscience. Un prêtre bouddhiste apprend aux chrétiens convertis à tisser la fibre d'une ortie vénéneuse et à en faire des vêtemens dont la brûlure leur paraîtra une vengeance

du Dieu trahi et une manifestation de sa toute-puissance. Un filou, usurier et faussaire, se fait télégraphier jour à jour des nouvelles d'un garçon malade à cent lieues de là, les donne au père comme des divinations et, grâce à d'horribles scènes de magie noire qui terrifient le bonhomme, lui soutire tout l'argent qu'il veut. — Reste-t-il encore quelque comédie dans la tragique histoire de ce mineur aveugle dont la jeune femme se laisse courtiser par un ouvrier de la même équipe? Un jour, dans la saison des pluies, la mine est inondée. L'aveugle en connaît toutes les galeries, tous les détours. Il sauve son équipe et son rival. En récompense, l'amant de sa femme s'enfuit avec elle. Et si vous voulez enfin la tragédie toute pure, lisez *Beyond the Pale* (1), *Without Benefit of Clergy* (2), *The Limitations of Pambé Serang* (3), *Drag Wara Your Dee* (4).

Quand cette humanité primitive nous découvre sa vie profonde, nous y reconnaissons, dans toute leur intensité et dans toute leur grâce, dans leur violence sauvage et leur poésie intacte, les instincts éternels de l'homme et ses sentimens les plus simples, ceux qui n'ont pas cessé d'être les grandes forces de l'univers moral et que l'intuition des observateurs de génie sait retrouver sous les complications et les métamorphoses. L'amour et la mort, la jalousie et la vengeance, voilà le fonds commun de ces histoires, disons plutôt de ces drames. Il y coule des larmes et du sang; nous y voyons des joies infinies et des désespoirs qui tuent; nous y devinons des arrière-plans mystérieux où n'atteignent point nos regards. Qu'est donc cette Bisesa, cette veuve de quinze ans qui, derrière le mur tout nu percé d'une seule lucarne grillée, au fond de l'impasse, « priait les dieux nuit et jour de lui envoyer un amant, car elle n'aimait pas la solitude? » Un finement affaibli de bracelets, une chanson d'amour, un joli petit rire, c'est à peu près tout ce qui nous arrive d'elle. Nous savons seulement qu'elle n'admettait point de partage quand on lui était devenu plus cher que son propre cœur. Faute de l'avoir compris, le fonctionnaire anglais qui avait conquis si aisément ce dangereux privilège, perdit à jamais la charmante Bisesa. Elle ne répondit plus à son signal.

(1) *PLAIN TALK*. — LEE'S HANDICAP. — *Bisesa*. L'HOMME QU'ON ENVOIE EN VOIE. *How the cerebellum*. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1892.

(2) *Ibid.* — *Sans bénéfice de clergé*. *SOUS LE MUR DE LA VIE*.

(3) *Ibid.* — *Les Bornes mentales de Pambé Serang*. *LE MUR DE LA VIE*.

(4) *Ibid.* — *LE RETOUR D'IMRAY*.

elle ne parut plus à la fenêtre grillagée. Les semaines passaient. Un soir qu'il revenait pour la cinquième fois, Trejago enfin ne fut pas déçu. « Il y avait une jeune lune, un ruisseau de lumière inondait l'impasse d'Amir Nath et frappait le grillage qui s'écarta au signal. Du fond des noires ténèbres, Bisesa tendait ses bras dans le clair de lune. Les deux mains avaient été coupées à hauteur des poignets et les moignons étaient presque cicatrisés. Puis, comme Bisesa courbait la tête entre ses bras et sanglotait, quelqu'un, dans la chambre, gronda comme une bête fauve et quelque chose de tranchant — couteau, sabre ou lance — porta un coup d'estoc à Trejago à travers le *boorkha*. Le coup manqua son corps, mais lui entailla un muscle de l'aîne, et il boita légèrement pour le reste de ses jours. Le grillage reprit sa place. Rien ne bougeait plus dans la maison. Il n'y avait rien que la barre de clair de lune sur la muraille haute, et, derrière, les ténèbres de l'impasse d'Amir Nath. »

Ne respire-t-on pas dans ce conte, où l'a concentrée le talent d'un grand artiste, toute la dangereuse beauté d'une nuit orientale? L'art évocateur ne nous a livré de la vie qu'un aspect entrevu; et c'est assez pour que nous devinions le reste. Il suffit que les êtres et les choses se soient un instant reflétés dans ces yeux dont les visions, au lieu de s'éteindre, demeurent à jamais vivantes et se traduisent au regard de tous. Nous le voyons, cet Afghan trompé qui décharge en paroles son fardeau de douleur et de colère, nous lisons jusqu'au fond de son âme violente. « Dray Wara Yow Dee, » les trois ne font qu'un, — ce refrain le hante, depuis qu'au retour d'un voyage il l'a entendu chanter par une voix d'homme à la porte de sa maison. Il a décapité sa femme infidèle. Le corps sans tête, l'âme sans lueur et son propre cœur enténébré, les trois ne font qu'un, les trois ne font qu'un. Maintenant il cherche l'autre, l'homme, le complice. A sa poursuite il est allé de Ghor à Pubbi, de Pubbi à Peshawer, de Peshawer à Nowshera, et la randonnée continue à travers l'Inde immense, durant les nuits et les jours. « Dray Wara Yow Dee! Dray Wara Yow Dee! L'œil du soleil, l'œil de la lune et mes yeux à moi, mes yeux sans repos, les trois ne font qu'un, les trois ne font qu'un! » Rien de fort et de profond comme ce long cri de fureur sauvage. Voilà des âmes simples, rudimentaires, telles que les aime M. Rudyard Kipling. Elles se découvrent dans un moment, et sa psychologie courte et forte les y saisit sans analyse.

Il les choisit toutes proches de la nature, encore tout engagées dans les instincts, comme nos tragiques du xvii^e siècle les prenaient aux plus hauts rangs de la société, rois et reines, princes et princesses, affranchis, autant qu'il est possible à l'homme, des liens de la matière et du besoin, libres et en possession des richesses de la vie intérieure, des raffinemens de la vie mondaine, habiles à en jouir. C'était leur triomphe à eux de démêler ces sentimens subtils, d'en montrer le jeu compliqué dans les crises de la volonté ou de la passion. Nos romanciers s'y exercent encore, tant notre littérature a gardé son caractère intellectuel et social. Ceux mêmes qui s'attachent à des êtres simples, primitifs, — Pierre Loti avec son spahi, son pêcheur d'Islande, sa Rarahu, George Sand avec son Champi, sa petite Fadette, son Germain de la *Mare au diable*, — aiment à suivre la genèse et le progrès des sentimens, à démêler les causes, à suivre les effets. M. Rudyard Kipling ne prend guère que des incidens ou des épisodes. On a comparé son œuvre à un cinématographe. Soit; mais il faut ajouter que ces tableaux manifestent la vie intérieure des personnages et suffisent à la manifester parce qu'elle y tient tout entière et ne les déborde pas.

C'est là peut-être que l'art de M. Rudyard Kipling atteint son plus haut point de perfection. Toutes ses qualités se trouvent réunies, concentrées et portées à leur maximum dans ces « nouvelles » où rien ne les affaiblit ni ne les dépasse. Ses perceptions sont nettes et vives, ses intuitions sûres; il saisit du même coup d'œil la forme et la signification des êtres ou des choses, le détail et l'ensemble, l'ensemble dans un détail. Il a, dans le domaine limité où il excelle, ce don merveilleux d'un Shakspeare ou d'un Balzac, qui dispense de patience et épargne le temps: il voit et devine, plutôt qu'il n'observe. Son imagination est précise, rapide, concrète; elle suffit à tout. Nul écrivain n'est moins « intellectuel, » et il a su trouver la matière qui convenait entre toutes à son art, dans l'Inde anglaise où s'affirment les caractères et les énergies, dans la vie indigène où s'épanouissent les instincts, les passions primitives, les sentimens éternels de l'humanité. « L'on ne peut faire quoi que ce soit, a-t-il écrit quelque part, avant d'avoir ouvert les yeux sur ce qui existe et de l'avoir contemplé. » Ouvrir les yeux sur ce qui existe, voilà en effet à peu près toute sa préparation; il ne lui en faut pas plus pour acquérir toutes ses richesses. Et elles s'ordonnent sous sa main

spontanément, sans effort. La précocité de M. Rudyard Kipling a été prodigieuse; il a atteint du premier coup sa perfection. Nous ne pouvons nous défendre, devant cette force qui se possède, de penser à Mérimée et à Maupassant. La littérature anglaise évoque d'ordinaire de tout autres comparaisons. Si les romans en trois volumes y abondent et souvent y sont riches de choses excellentes, la « short story » y est plus rare et ne se rencontre guère que chez quelques écrivains américains, un Edgar Poë, un Bret Harte, un Mark Twain. Ajoutons enfin que l'expression est forte, directe, brutale même, étonnamment adaptée aux sujets de l'auteur et à sa manière. Il use, à son gré et d'après ses besoins, du mot hindou, du terme d'argot et du barbarisme. Sa langue est, comme il convient à son génie, exactement le contraire de notre algèbre idéologique du XVIII^e siècle, si rigoureuse et si claire, dernier terme de l'évolution de notre langue classique: elle est concrète comme son imagination même, toute chargée du réel dont elle garde la couleur et le relief.

Cette souveraineté de la sensation, de l'image qu'elle laisse après elle, explique, en même temps que le réalisme original de M. Rudyard Kipling, le goût de l'étrange, du fantastique et de l'horrible, le sens du mystère, toute la série des « eerie tales, » comme elle explique, suivant une pénétrante remarque de M. André Chevrillon (1), la coexistence dans l'esprit anglais de deux caractères, en apparence antagonistes, le sens du réel et la faculté de rêve intense. Le rêve, en effet, n'est qu'un défilé d'images soustraites à l'action de la pensée logique, maîtresses du champ de la conscience. Si l'esprit est capable de les dissocier, de les assembler en combinaisons inédites, s'il est assez actif, assez souple, assez hardi pour jouer librement avec elles, sa fantaisie créera un monde nouveau, affranchi des lois du monde réel ou peut-être soumis à des lois encore inconnues, plus subtiles mais non moins réelles que celles d'une science nécessairement étroite et inachevée. Un autre Anglais l'a dit: « Il y a plus de choses au ciel et sur la terre que n'en connaît notre philosophie. » Lisez à ce point de vue *Le Rickshaw fantôme*, cette merveilleuse histoire dont une hallucination fait tous les frais. Un homme qui s'est cruellement joué d'un fidèle amour est poursuivi par le fantôme de sa douce victime. Partout où il

(1) Voyez le bel article écrit sur M. Rudyard Kipling, il y a une dizaine d'années, et réimprimé dans les *Études anglaises* (Hachette).

va, surgit l'apparition de la femme dont il a causé la mort : elle est assise dans son rickshaw qu'il connaît bien et qui lui barre la route ; elle est triste et suppliante : « Jack ! Jack, mon ami ! Je vous en prie, pardonnez-moi ! » Elle finit par ne plus le quitter, créature vivante parmi des créatures vivantes, ou ombre parmi des ombres, il ne sait plus. « En quelque lieu que j'allasse, les quatre livrées noir et blanc me suivaient et me tenaient compagnie du seuil au seuil de mon hôtel. Au théâtre, je les trouvais parmi la foule hurlante des *jhampanies* ; à l'extérieur de la véranda du cercle, après une longue soirée de whist ; au bal anniversaire, attendant patiemment ma réapparition, et en plein jour, lorsque j'allais en visites. Sauf qu'il ne portait point d'ombre, le rickshaw était sous tous les rapports d'aspect aussi réel qu'un rickshaw en bois et en fer. Plus d'une fois, oui-da, il m'a fallu m'empêcher de crier gare à l'ami lancé à fond de train, qui allait galoper par-dessus le véhicule. Plus d'une fois j'ai arpenté le Mail, en pleine conversation avec Mrs Wessington, à l'indicible ébahissement des passans. » Cependant il continue le cours de sa vie ordinaire, jugé tantôt comme un travailleur surmené, tantôt comme un fou, mais se rendant lui-même un compte exact de son état et dominé par « la sensation de sombre et stupide étonnement que le Visible et l'Invisible se mélangassent si étrangement sur cette terre pour sonner l'hallali d'une simple et pauvre âme (1). »

De l'étrangeté à l'horreur, le passage est naturel, insensible : l'imagination aime s'épouvanter de ses fantômes. Il semble que nous ne puissions nous livrer un instant à cette folle sans qu'elle nous emporte aussitôt avec elle dans le champ des mystérieuses terreurs. Si *Le rickshaw fantôme* nous rappelle *le Horla* de Maupassant, d'autres contes fantastiques de M. Rudyard Kipling nous ramènent à Edgar Poë. Cette analogie même, qui pourrait tenter les amateurs de parallèles, nous dispense d'insister sur d'admirables histoires comme *l'Etrange chevauchée de Morrowbie Jukes* (2) ou *La Marque de la Bête* (3). Ces inventions de cauchemar, avec leur détail précis, intense, nous laissent confondus et déconcertés, incapables de reconnaître dans quel monde nous

1. *The Phantom 'Rickshaw' WEE WILLIE WINKIE*. — *Le rickshaw fantôme* (LE RETOUR D'IMRAY).

2. Même recueil en anglais. — Trad. fr. : L'HOMME QUI VOUT ÊTRE ROI.

3. *LIFE'S HANDICAP*. — Trad. fr. : *Ibid.*

a promenés l'auteur, si c'est l'imaginaire ou le réel. Mais là n'est pas leur principale originalité; elles ne font ainsi que triompher dans le genre en obéissant à ses lois. Le privilège de M. Kipling est sans doute d'avoir trouvé autour de lui, pour y réaliser ses visions, non pas, comme un Américain du XIX^e siècle, le décor familier et le train ordinaire de notre vie, mais l'Inde impénétrable, dont la tradition est pleine de légendes et l'immensité pleine de mystères. Son art reste ainsi exempt de tout artifice; l'invraisemblable y emprunte toute la force de la vérité, et les plus troublantes fictions nous laissent au cœur même de la vie. Dans cette œuvre d'une trame si solide, le fantastique prolonge le réalisme sans solution de continuité.

IV

Jusqu'ici, M. Rudyard Kipling s'est borné à nous représenter la vie telle que son expérience la lui livrait : la vie anglaise du dehors, avec ses comédies où il s'arrête un moment, son énergique effort qu'il admire et qu'il aime, — la vie indigène, si pittoresque, si proche de la nature et du rêve qu'il suffit à l'imagination de la prolonger un peu pour la transposer dans le fantastique et l'étrange et tirer l'horreur de sa beauté. Jamais il n'y eut harmonie plus merveilleusement préétablie entre le peintre et les sujets que son heureux destin lui met sous les yeux, jamais artiste n'exploita avec plus de bonheur une aussi riche matière. Mais si cette perception, exceptionnellement expressive et forte, nous révèle déjà des sympathies et des préférences, elle n'a rien encore d'une conception générale, d'une philosophie où s'affirme un idéal. Pour la première fois, on peut être tenté d'en chercher l'ébauche dans un roman dont beaucoup de critiques ont voulu faire une autobiographie : *La lumière qui s'éteint* (1). A travers des digressions sur l'art et sur la société, qui ont un accent tout personnel, il n'est pas malaisé de reconstituer les sentimens du héros, — ou de l'auteur. D'un mot, c'est un homme de proie. Il se jette sur la vie avec une âpreté sauvage, où on démèlerait assez vite autant de naïveté que d'orgueil. Il n'a qu'une faiblesse : son amour. Maisie, la jeune fille, est incapable d'aimer. Sans talent, sans tendresse, elle a voué non pas même à la peinture,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} avril 1892, *Un Roman de Rudyard Kipling*, par Th. Bentzon.

mais à la volonté d'arriver, sa vie tout entière. Elle sacrifie Dick à son ambition têtue et vaine. La lumière s'éteint dans l'âme du jeune homme et dans son cœur avant de s'éteindre dans ses yeux. L'amour a désarmé ce lutteur intrépide; il a terrassé cette volonté, hardie jusqu'à la provocation et à l'insolence. C'est qu'elle ne se rattachait, hormis l'amour, à rien de plus grand qu'elle-même et ce n'était pas assez. Dick devient aveugle; il est abandonné et, suprême ironie de l'amour à son égard, victime d'une féroce et stupide vengeance. Une fille qu'un de ses amis avait recueillie par pitié et dont il a déjoué l'intrigue, contrarié la sensuelle passion, efface sur la toile sa dernière œuvre, créée dans l'agonie de ses yeux, le chef-d'œuvre où il a tenté de réaliser son suprême rêve de peintre avant de sombrer dans la nuit. Dès lors ce vaincu de la vie n'aspire plus qu'à mourir en buvant une dernière fois à la coupe où il s'enivra si fortement, la coupe de l'action, de la bouillonnante énergie, des audaces et des périls. L'auteur de cette œuvre violente et tendue, en nous faisant voir dans une telle destinée une faillite tragique, ne nous laissait-il pas pressentir qu'il n'avait pas dit son dernier mot?

Oui, son premier mot était l'action. Elle est la nécessité primordiale, elle est le seul moyen que nous ayons d'utiliser la vie : « *Play the game, don't talk.* » Soyez à votre jeu et trêve de bavardages. L'homme agit, l'enfant se prépare à agir ou déjà, nous l'avons vu, agit lui-même. Mais l'action n'est pas le but, la fin dernière; elle ne se suffit pas. Ce n'est pas l'énergie seule qui importe, c'est l'énergie organisée. Rappelons-nous les soldats de M. Rudyard Kipling, rappelons-nous ses collégiens : au-dessus d'eux il y a le régiment et le collège. A mesure qu'il avance, il s'attache à pénétrer les lois de la vie collective. Le sens de l'énergie devient une philosophie de l'action.

Elle plonge ses racines dans la nature même, qui prend ainsi, aux regards de M. Rudyard Kipling, son plus grand intérêt. La nature, en effet, n'est pas pour lui un simple enchantement des sens. Nous sommes étonnés du peu de place que tient la beauté du monde dans l'œuvre de ce voyageur infatigable qui a couru toutes les mers et vu tous les pays. Non certes que cette beauté lui soit indifférente : il n'y a pas d'yeux plus attentifs aux images ni où elles se gravent avec une précision plus indélébile. Mais il n'a point le goût, il n'a point le loisir de s'abandonner aux passives délices de sentir. Il voit le monde à la fois comme un

champ ouvert devant la volonté et comme un théâtre où l'intelligence peut lire les lois de l'action. La nature n'est plus un thème inépuisable à la disposition de la sensibilité. Que nous sommes loin du lyrisme romantique ! La relation de la nature et de l'homme redevient toute positive et pratique : celle de Robinson Crusoé et de son île, de l'Indien et de sa prairie. C'est ainsi que Gisborne, « des Bois et Forêts, » est en harmonie avec son *rukh*. Comme tout bon agent de ce service, « il s'avise de plus de choses que n'en enseigne l'art seul du forestier ; il apprend à connaître le peuple et le régime de la Jungle, lui qui rencontre le tigre, l'ours, le léopard, le chien sauvage, et tous les cerfs, non pas une fois ou deux après des jours de battue, mais à chaque pas au cours de ses travaux. Il passe beaucoup de temps en selle ou sous la tente, — ami des jeunes plants, compagnon de rudes *rangers* et de traqueurs velus, — jusqu'à ce que les bois, qui témoignent de ses soins, le marquent en retour à leur ressemblance, et qu'il cesse de chanter les gaillardises françaises apprises à Nancy, pour devenir silencieux parmi les choses silencieuses des sous-bois 1). »

Et cette connaissance est seule capable de régler l'activité. Car nos énergies risquent de rester désemparées, si le monde qui les suscite ne les ordonne pas. Quelle harmonie, au contraire, quand le même appel les éveille et les oriente ! C'est précisément ce qu'il y a d'admirable dans la « loi de la Jungle. » M. Rudyard Kipling résume et symbolise en elle l'accord lentement formé qui se manifeste à la fois par les instincts des êtres et par les lois des choses, cette parfaite harmonie de l'être et du milieu qui dans la nature s'appelle ordre et dans la conduite sagesse. « La loi de la Jungle, — qui est de beaucoup la plus vieille loi du monde, — a prévu presque tous les accidents qui peuvent arriver au Peuple de la Jungle : et maintenant, son code est aussi parfait qu'ont pu le rendre le temps et la pratique. » Un code ainsi élaboré est l'expression de l'ordre même des choses, qui s'y reflète et s'y reconnaît. La sagesse de l'instinct correspond à cet ordre universel, et l'énergie de l'animal est

1. MANY INVENTIONS. — *Deus le rukh*. LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE. Comment ne pas rappeler ici l'œuvre admirable de M. Thomas Hardy, *The Woodlanders*, où l'action de la nature sur l'homme est manifestée avec une puissance dont on ne trouve peut-être pas l'égal en dehors du roman anglais ? — Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet 1906.

soumise à des lois qui prolongent celles de la nature. C'est une partie singulièrement originale et neuve, dans l'œuvre de M. Rudyard Kipling, que les histoires d'animaux. Tandis que notre *La Fontaine* humanisait les bêtes et nous donnait sous leur masque une comédie dont nous restions les personnages, elles gardent dans les deux *Livres de la Jungle* toute leur réalité; et c'est cette réalité, — physionomie, mœurs, mouvemens et actions, — observée avec une précision prodigieuse, saisie avec une étonnante intensité, pénétrée avec une sympathie divinatorice, qui reçoit une signification humaine. Par un procédé inverse de celui du fabuliste, au lieu d'observer l'humanité et de lui donner figure de bêtes, M. Rudyard Kipling a considéré les bêtes et leur a supposé des âmes presque pareilles aux nôtres, des âmes où, par une fiction qui ne fausse rien, s'élèvent jusqu'à la conscience et à la parole les grandes forces organiques de la nature et de la vie. Ne cherchons point cette fois l'ample comédie qui reflète la vie humaine : on nous offre tout autre chose, dont nous n'avons point l'analogue et qu'il est absolument artificiel de comparer au *Roman de Renart* ou aux *Fables*, une œuvre sans précédent, une sorte d'épopée primitive, reculée non derrière nous, dans le lointain des âges, mais, si l'on peut dire, au-dessous de nous, dans l'inexploré des formes inférieures de l'être, — la légende de la vie animale.

Tel est bien l'objet de ces contes, j'allais dire de ces poèmes : la vie animale dans sa force, sa beauté et sa signification. Elle peut donner plus d'une leçon à nos sociétés. La loi de la Jungle oppose aux codes humains sa compréhensive justice; elle oppose à nos inquiétudes et à notre orgueil le triomphe d'un impératif contre lequel il n'y a pas de révoltes :

Or telles sont les lois de la Jungle, innombrables, — nul n'y peut faillir;
Mais tête, sabot, hanche et bosse, la loi c'est toujours — obéir!

Ils y obéissent tous. L'ours brun, le vieux Baloo, l'enseigne aux petits loups, au Peuple Libre, qui la respecte et, marche toujours derrière un chef; Haïhi, l'éléphant sauvage, en est le gardien, comme Jupiter maître des destins. Toute force, toute sagesse, vient de l'obéissance, de la soumission à cette loi. Impuissans et méprisables sont les réfractaires, ceux qui vivent en dehors, au-dessus, comme les Bandar-Log dans les branches des arbres. Ah! combien il préfère le peuple loup, M. Rudyard

Kipling, au peuple singe, « le peuple sans loi, les mangeurs de tout! » Écoutez le vieux philosophe Baloo : « Ils n'ont pas de chefs. Ils n'ont pas de mémoire. Ils se vantent et jacassent, et se prétendent un grand peuple, prêt à opérer de grandes choses dans la jungle; mais la chute d'une noix suffit à détourner leurs idées, ils rient et tout est oublié. » Écoutez l'auteur lui-même, parlant en son propre nom, qui reprend les paroles de l'ours, insiste et les précise : « Ce que Baloo avait dit des singes était parfaitement vrai... Ils étaient toujours sur le point d'avoir un chef, des lois et des coutumes à eux, mais ils n'en avaient jamais, parce que leur mémoire était incapable de rien retenir d'un jour à l'autre; aussi arrangeaient-ils la chose au moyen d'un dicton : — Ce que les Bandar-Log pensent maintenant, la jungle le pensera plus tard, — qui était pour eux d'un grand réconfort. » Vous les reconnaissez? Les Bandar-Log sont les « intellectuels » de la jungle, la tribu établie en l'air. M. Rudyard Kipling les a chargés de toutes ses haines, et parce qu'ils ne sont pas restés sur le terrain commun de l'action, des nécessités pratiques et des disciplines traditionnelles, il leur a prêté l'arrogance des théoriciens, le cynisme des émancipés, l'impuissance des bavards, tous les vices opposés aux qualités anglaises, tous ceux, hélas! qu'avec une psychologie un peu sommaire, égarée par la mauvaise humeur, quelques Anglais prêtèrent trop volontiers à ceux de leurs voisins les plus proches qui leur ressemblaient le moins...

Et voici, au contraire, l'idéal de M. Rudyard Kipling : le maître de la jungle, façonné par elle et supérieur à elle, capable d'en apprendre tous les secrets, d'en embrasser toutes les lois, de lui obéir et de la dominer, Mowgli, frère des loups, élevé parmi eux, mais « petit d'homme. » Il a reçu les leçons de Baloo, « l'ours brun endormi, qui peut aller partout où il lui plaît parce qu'il mange uniquement des noix, des raisins et du miel; » il est le protégé de Bagheera, la panthère noire, agile et hardie; le confident de Kaa, le python de rocher, si vieux que « la lumière semblait s'être évanouie de ses yeux et les avoir laissés comme des opales mortes, » mais sage d'avoir vu tant de saisons et d'années et l'histoire de la jungle; il est le vainqueur de Shere Khan, le tigre boiteux. En lui la nature achève toutes ses perfectionnements et se couronne d'une perfection nouvelle : il est la force mesurée et invincible, la main adroite au service de l'intelli-

gence instruite par l'expérience. Seul il peut faire baisser les yeux de toutes les bêtes sous son regard.

Sa destinée singulière, depuis le jour où les loups de Seconee accueillirent dans leur clan le bébé brun tout nu, jusqu'au jour où le bel adolescent, au service de l'administration anglaise, attire avec lui dans le rukh une fille des hommes, cette destinée merveilleuse réconcilie en elle les deux forces qui sont trop souvent en conflit : la nature et l'humanité. L'homme de la nature, l'âme enracinée dans le sol, nourrie de la substance même des choses, forte de leur seule réalité et de leur seule beauté, jamais le roman anglais, si riche en esquisses de ce type qui lui est cher, ne l'avait réalisé avec plus d'audace et de fantaisie. Les romanciers restent asservis dans une certaine mesure à des lois d'imitation : Mowgli est une création de poète.

La poésie d'ailleurs baigne, illumine et transfigure les deux *Livres de la Jungle* (1). Elle donne à ces contes d'animaux une grandeur épique. Elle est une révélation du sens caché; elle ajoute vraiment à la nature. L'art de l'auteur n'a jamais peut-être été plus achevé ni plus sûr. Nulle autre manifestation, s'il fallait se réduire à une seule, n'en donnerait une plus haute idée. Beaucoup de lecteurs ne connaissent guère que celle-là. Ils y peuvent trouver les traits essentiels de son talent et l'orientation de sa pensée.

V

La légende de la jungle est à sa manière, en une suite de contes enchanteurs, l'histoire même de notre vie, telle que M. Rudyard Kipling a voulu nous préparer à l'entendre. Cette histoire, il va nous la faire lire maintenant en des œuvres où, cessant de parler à l'enfant toujours avide qui est en nous, il s'adresse à l'homme et lui offre de plus graves leçons. Les *Livres de la Jungle* peuvent être considérés comme un premier essai de cette manière nouvelle qui se complète et se précise dans *The Day's Work* (1898), *Traffics and Discoveries* (1904), et trouve sa plus haute expression dans quelques poèmes des *Seven Seas*.

C'est la manière symbolique, dernière transformation, jus-

(1) On peut rattacher aux deux *Livres de la Jungle* les *Just so Stories* (Histoires comme ça) qui en sont une sorte de réduction, une transposition dans le monde de la fantaisie enfantine.

qu'à présent, de l'art de M. Rudyard Kipling. Mais est-il besoin de faire remarquer que ce mot de « symbolisme » ne doit pas évoquer dans notre esprit les nuageuses rêveries ni les variations musicales où se complurent, naguère, quelques-uns de nos poètes? Le symbolisme en question ici s'exprime dans des formes infiniment plus arrêtées et plus nettes. Son originalité vient même de ce qu'il met au service de l'idée le jeu des perceptions minutieuses et vives, l'intuition du concret poussée jusqu'au dernier détail de la précision technique. L'existence à bord d'un bateau de pêche, la manœuvre, les engins, les journées et les nuits sur la mer, voilà, si nous faisons un instant abstraction de l'idée morale, le sujet des *Capitaines courageux*. La solidarité des différentes pièces d'un navire, leurs actions et réactions, voilà le sujet de l'étrange colloque où s'expliquent et se concertent rivets, plaques d'acier doux, barrots, cabestan, roues, cylindres et pistons (1). Une locomotive nous est présentée de même dans *007* (2). On peut préférer à ces tours de force des fantaisies moins bizarres. Celles-ci n'en sont pas moins la manifestation extrême d'une virtuosité réaliste qui ne ressemble en rien au vaporeux idéalisme des symbolistes. Le symbole ne consiste pas ici dans une transposition de sentimens et de sensations, mais dans la signification spirituelle des objets matériels. Son but est de traduire une conception de la vie.

Le monde tout entier est, pour M. Rudyard Kipling, une grande leçon de discipline, d'obéissance et d'ordre. La société est comme la jungle, le navire ou la machine. Que chaque être, chaque pièce, chaque rouage tienne bon et reste à sa place, qu'il fasse sa besogne et obéisse. Toute la loi humaine est renfermée dans ces deux mots : *struggle* et *order*. Les premiers contes nous montraient déjà la nécessité de la lutte, de la résistance et de l'effort. L'auteur avait vu dans l'Inde les soldats et les « civils », ceux qui défendent l'Empire et ceux qui l'exploitent, ceux qui maintiennent les hommes dans l'obéissance et ceux qui contiennent la violence de la nature. Aussi bien que les soulèvemens de la population hindoue, l'Angleterre arrête les fureurs désordonnées des grands fleuves. Il ne lui a pas fallu moins d'audace et de ténacité pour barrer le Gange que pour réduire tel

(1) *The Ship that found Herself* (THE DAY'S WORK). — Trad. fr. : *Le navire qui s'y retrouve* (LE RETOUR D'INRAY).

(2) THE DAY'S WORK. — Trad. fr. : LE RETOUR D'INRAY.

rajah à la vassalité. C'est une tâche colossale d'administrer le pays, de le mettre en valeur, de le façonner, autant du moins qu'il est indispensable, aux exigences modernes et d'y adapter sa vie tant de fois séculaire. Les bâtisseurs de ponts, les gardes forestiers, les chefs de districts n'y servent pas moins que les régimens et la police. M. Rudyard Kipling les a vus et nous les fait voir à l'œuvre les uns et les autres. Ils ont tous un trait commun : le dédain des idées et des systèmes. Toutes leurs vues sont positives, et le plus qu'ils puissent faire pour l'idéologie politique ou administrative, c'est de l'ignorer. Quand, de façon ou d'autre, elle s'impose à eux, ils ont vite fait de la confondre. L'expérience, la pratique et l'énergie, voilà tout ce qu'il faut à Strickland, l'admirable policier, le Sherlock Holmes de l'Inde, combien plus réel et plus expressivement vrai ! tout ce qu'il faut à l'ingénieur Findlayson ou au jeune lieutenant John Chinn. Si, comme ce dernier, ils n'ont pas encore par eux-mêmes toute l'expérience nécessaire, ils profitent de celle des autres, s'appuyant sur toutes les forces de la tradition avec cet admirable sens pratique qui ne leur laisse rien perdre de la sagesse acquise et leur fait mettre leurs pas dans les pas des devanciers, aussi volontiers que les idéologues orgueilleux marchent les regards en l'air, au risque de se laisser choir dans les puits.

La chance d'ailleurs semble les favoriser. Findlayson, des Travaux publics, a donné trois ans de sa vie et l'effort d'où dépend peut-être toute sa carrière à la construction d'un pont sur le Gange. Le travail était presque achevé quand une crue du fleuve menace d'emporter la construction. Nous assistons à la suprême lutte de l'ingénieur contre cette fureur des éléments qui ressemble à une révolte. Après qu'il a pris toutes les mesures, quand il ne peut plus rien, il reste là comme pour défendre encore son œuvre par sa présence, il reste debout dans l'orage, épuisé, sans nourriture. L'entrepreneur indigène, qui est demeuré à ses côtés, le décide à absorber quelques pilules pour soutenir ses forces et se prémunir contre la fièvre. C'est de l'opium ; et Findlayson, à travers la griserie, glisse de la réalité à l'illusion. Les plans sillonnent son esprit comme des éclairs... Sa barque est emportée, ballottée ; il ne perçoit la réalité qu'à travers les déformations de son cerveau halluciné... Enfin il est jeté sur la berge, s'endort et voit toutes les bêtes de l'Inde qui reprennent possession de leur sol. Quand il s'éveille, la crue

est passée, le pont tient encore, imposé au fleuve comme s'impose à la contrée la volonté de la race conquérante et sa domination (1).

Une telle supériorité assure tout naturellement un grand prestige. M. Rudyard Kipling nous a montré dans une bien curieuse histoire comment il peut grandir et s'idéaliser, transfigurer des souvenirs, épanouir des légendes qui divinisent, comme au temps des mythologies primitives, les énergies bien-faisantes. Un jeune officier anglais vient aux Indes comme y étaient venus avant lui son arrière-grand-père, son grand-père et son père. Le grand-père surtout, administrateur de sang-froid en temps de trouble, avait marqué son empreinte sur le pays. Il était mort jeune et la Compagnie des Indes lui avait fait élever un tombeau dans les monts des Satpuras. Son petit-fils lui ressemble d'une manière saisissante. Il ressemble aussi à son père et tandis que les officiers anglais croient revoir le colonel rajeuni, les Bhils voient en lui une réincarnation du Sahib qui les a quittés « après avoir fait d'eux des hommes. » Insensiblement et sans qu'il s'en doute, le jeune homme est enveloppé d'un réseau de légendes et ses moindres mots prennent l'autorité d'oracles. La tribu l'entoure comme un jeune dieu et il vient lui dicter ses volontés, — les volontés de l'Angleterre, — au tombeau de son ancêtre (2)...

Voilà, rajeunie par un commentaire très moderne, l'antique opinion que le sort favorise les audacieux. Les héros anglais de M. Kipling ont de la chance. Oui, sans doute; mais cela est bientôt dit, et ne signifie rien. Regardons-les d'un peu plus près. Nous ne tarderons pas à reconnaître que leur activité réussit parce qu'elle est ordonnée et précise. Comme ils ne spéculent point à perte de vue sur les fins et ne perdent pas leur temps à délibérer, ils semblent n'avoir pas voulu ce qui arrive et leur succès apparaît comme s'il était dû à la fortune. Admirable conséquence d'une organisation soutenue par tout l'inconscient de la tradition et de l'habitude! Ce n'est pas aux Indes seulement et dans les nouvelles de M. Rudyard Kipling que l'histoire de l'Angleterre nous la présente. Fiers de ces résultats, qu'on dirait disposés providentiellement pour eux, les Anglais se plaisent dans la croyance à leur étoile. Mais ils ne donnent pas

(1) *The Bridge-Builders* (THE DAY'S WORK. Trad. fr. : LES BÂTISSEURS DE PONTS.

(2) *The Tomb of His Ancestors* (THE DAY'S WORK).

à ce mot plus de sens qu'il ne faut et savent s'appuyer sur la réalité qu'il exprime, sur l'ensemble des causes non pénétrées, et peut-être non pénétrables à l'intelligence, mais réelles et efficaces, à quoi se réduit en fait ce que nous appelons hasard, destin, fatalité...

M. Rudyard Kipling est donc bien Anglais lorsqu'il développe, dans les ouvrages de sa dernière manière, son évangile de l'ordre; et, comme son pays lui-même, il donne au monde une grande leçon. Chaque pièce d'une machine n'est là que pour l'ensemble. Il importe qu'elle soit aussi parfaite que possible; mais c'est sa fonction qui lui donne sa valeur et elle n'a pas en soi sa raison. Le mouvement seul est la fin. L'énergie qu'admire l'auteur de *Soldiers Three*, de *Stalky and Co*, de *Day's Work*, c'est l'énergie organisée, et elle ne s'organise que par l'action commune. L'homme vit par son groupe et pour son groupe. L'esprit de corps est fondé dans la nature même des choses; il nous fortifie, il nous soutient et il nous guide.

Cet esprit même, élargi à la mesure d'une nation, sans cesser de demeurer très consistant et très fort, voilà le patriotisme. Les fils d'une même patrie sont les agens d'une même œuvre, les rivets, les boulons, les écrous d'un même navire. Que la tradition, la discipline des sentimens communs plient donc et maintiennent toutes les volontés à la tâche commune pour laquelle des siècles ont façonné et accordé leurs énergies: ainsi ces volontés s'assureront la victoire. Mais l'œuvre commune de la grande nation britannique dépasse les limites du royaume insulaire: elle appelle à une même destinée toutes les forces de l'empire. » M. Rudyard Kipling a raillé « l'Anglais bien abrité, » qui ne voit pas plus loin que la petite Angleterre, veut bien travailler à sa prospérité et à son bonheur, indifférent à la fortune des colonies et des territoires lointains où la race a porté sa conquête, où la métropole a planté son drapeau. « Que pourraient-ils connaître de l'Angleterre, » s'écrie-t-il quelque part, « ceux qui ne connaissent que l'Angleterre! » Né aux Indes, roule par les « sept océans » des colonies de l'Afrique australe au Dominion du Canada, il a pris conscience de l'unité de l'Empire et l'a rendue sensible à ses compatriotes, à travers ses récits et ses chants, parce qu'elle s'était d'abord reflétée dans son âme. L'imperialisme qu'il a chanté, glorifié, n'a rien d'une fantaisie; il est plus qu'une opinion: il faut y voir le terme naturel et la conse-

quence politique d'une philosophie de l'action appuyée sur le sens de l'énergie et celui de l'ordre. Tout se tient dans cette œuvre, depuis l'admiration pour Tommy Atkins, qui se manifestait déjà dans les premiers contes, jusqu'aux symboles les plus élevés des derniers recueils. La vie n'est rien sans la force, ni la force sans la discipline, ni la discipline sans les traditions. Voilà tout le « message » de M. Rudyard Kipling. On comprend qu'il se résume dans la progression de ces trois termes : esprit de corps, patriotisme, impérialisme.

Y conformer sa vie, c'est l'assurer contre les faillites de l'égoïsme. Une existence vouée à servir puisera dans le sentiment de son utilité une consolation aux échecs personnels. Les raisons que l'homme a trop souvent de juger sa destinée avec amertume, quand il la considère dans ses étroites limites, s'effaceront s'il la regarde comme un très petit élément d'une destinée plus ample. Le pessimisme individuel disparaîtra et se perdra, pour ainsi dire, dans l'optimisme social. « Si nous faisons servir notre travail à nos fins, il n'aura pas plus d'égards pour nous que nous n'en aurons eu pour lui. » Et ailleurs : « Vous êtes dans la mauvaise voie pour réussir. On n'arrive point au succès en sacrifiant les autres ; il faut vous sacrifier vous-même et plier votre vie à obéir. » C'est la leçon des *Capitaines courageux*. Le jeune Harvey Cheyne, fils d'un millionnaire américain, ne serait rien s'il n'avait travaillé une saison à bord du schooner de Disko Troop, un loup de mer qui ne badine pas avec la discipline et le service. Grâce à cet apprentissage, le garçon est sauvé. La même leçon est donnée par ses machines au mécanicien Mc Andrew. Il a longuement vécu parmi elles et, vieillard, sa récompense est un soir de comprendre leur révélation. Pour ce bon calviniste écossais, dont elles constituent à peu près toute l'expérience, elles deviennent l'image même de la création ; elles parlent à sa conscience de puritain et y martèlent les mots sacrés : Loi, Ordre, Devoir, Discipline, Obéissance. En somme, il peut se rendre ce témoignage de ne pas les avoir méconnus, et son âme s'élève avec sérénité vers le Dieu que M. Rudyard Kipling appelle volontiers le Maître de tous les bons ouvriers, le Chef du grand atelier où chacun doit faire sa besogne, « the Great Overseer, » — qui est aussi le Dieu hébraïque des combats, « the Lord God of battles. »

Aux meilleurs combattans, il donnera la victoire, qui seule

importe, et peut-être, par surcroît, quelque chose de plus : car pourquoi les plus nobles plantes, montées droit vers le ciel, ne verraient-elles pas s'épanouir au sommet de leur tige la fleur de la félicité ? Il y a au moins deux nouvelles de M. Rudyard Kipling, deux longues nouvelles, que n'ont pas assez remarquées ceux qui lui reprochent de n'avoir fait dans son « évangile » aucune place au véritable amour. La remarque était vraie sous la plume des premiers critiques ; d'autres l'ont répétée et elle est devenue un lieu commun. Il suffit pourtant de lire *William the Conqueror* et *The Brushwood Boy* (1). Déjà le *Naulahka*, écrit en collaboration avec le romancier américain Wolcott Balestier, cachait, sous son affabulation extravagante, ses caractères sans réalité et sa double intrigue, la double idée que l'action est le but de la vie et que l'amour en est la récompense. Six ans plus tard, maître de sa conception et investi de son magistère, sensible peut-être au reproche qu'on lui avait si souvent adressé de ne voir que la force et d'ignorer la douceur, de ne faire aucune place à la tendresse et de traiter l'amour comme un jeu ridicule, inutile ou dangereux, M. Rudyard Kipling publiait dans *The Day's Work* les deux admirables récits que je viens de mentionner.

Guillaume le Conquérant est le surnom d'une jeune fille, miss Martyn. Durant la grande famine de l'Inde méridionale, elle refuse de quitter son frère, envoyé en mission au plus fort du désastre. Vaillante elle-même, avec le génie de l'organisation et une énergie aussi obstinée que tranquille, elle l'assistera dans sa tâche. Elle aime « les hommes qui font des choses, » et Scott, le meilleur ami du frère, est de ceux-là : il expédie la besogne de cinq hommes sans faire d'embaras. Lui et elle, chacun de son côté et parfois ensemble, ils se donnent tout entiers à leur labour, sans jamais lui dérober le temps d'un regard ou d'un mot, aussi peu occupés l'un de l'autre que s'il n'y avait rien entre eux du profond amour où sont liées leurs âmes. Parfois seulement, une radieuse vision passe comme un éclair au-dessus de leurs efforts héroïques. L'amour n'est pas l'affaire d'une vie qui se respecte, mais il en peut être le prix ; et quand l'œuvre est accomplie, simplement, noblement, ils se révèlent l'entente absolue de leurs cœurs et pour la première fois échangent leur secret dans l'engagement des fiançailles.

1: THE DAY'S WORK. — Trad. fr. : *En famine. — La suite des Songes* (LES BÂTISSEURS DE PONTS).

C'est la même idée de l'amour, voilée de poésie et de symbole, transposée dans le royaume du mystère, que nous offre ce conte merveilleux, *The Brushwood Boy*. L'imagination anglaise ne répugne aucunement à l'inexpliqué, à l'étrange, et ce penchant que nous avons signalé déjà, à propos de quelques belles histoires de l'Inde, reparaît ici au service non plus du pittoresque, mais du symbole. George Cottar a beau grandir et avancer dans la vie, ses nuits continuent à être traversées d'un certain rêve au cours duquel il se retrouve « the brushwood boy, » l'enfant qui joue autour d'un tas de broussailles, coupées quelque part près d'une grève. Une petite fille y jouait dès la première fois avec lui, et elle demeure, durant les dix années de collège et plus tard pendant les années de l'Inde, sa compagne de rêve. Il n'en connaît point d'autre. Ils font ensemble d'étonnantes chevauchées, de prodigieux voyages. George cependant est tout à son métier, à ses devoirs. Il est, selon l'idéal juvénile de M. Rudyard Kipling, sérieux, actif et pur, exactement préparé aux éventualités où le placera l'ordre des choses, digne du succès et des plus nobles félicités. Une petite campagne de frontière révèle son courage, son sang-froid, sa modération. Il reçoit le brevet de chef d'escadron et l'ordre du *Distinguished Service*. Le bel officier rentre en Angleterre avec un congé, essayant sur le bateau, sans même s'en douter, le feu d'un ardent caprice de femme. Il retrouve la maison familiale où rien n'est changé, son père et sa mère, fiers de lui, heureux de le revoir, les serviteurs fidèles, la douceur ancienne des choses. « Rien ne vaut l'Angleterre, quand on a fait sa besogne. — Voilà la vraie manière d'envisager les choses, mon fils. » Et voici que, dans la sérénité de cette vie loyale, ordonnée, traditionnelle, vers le jeune homme qui ne s'est point épuisé à les chercher, qui n'y a point pensé, s'avancent miraculeusement le Bonheur et l'Amour. Ses parens lui destinaient une jeune fille; elle vient, il la reconnaît: il l'a connue toute sa vie et il découvre qu'elle a fait de son côté le même rêve, le rêve du tas de broussailles, et les chevauchées étranges et les prodigieux voyages. Ils se sont connus toute leur vie, ils se sont aimés toutes les années de leur âge, ils s'appartiennent dès le passé, exclusivement et à jamais. Heure divine où l'Ordre, la Droiture, la Pureté, se couronnent spontanément de lumière. Il faudrait transcrire des pages de ce conte pour donner l'idée de sa haute spiritualité et de sa transparente beauté. Le symbolisme de M. Rudyard Kipling

y est plus pénétrant, plus subtil, et son art nous y paraît atteindre une perfection nouvelle. La solidité un peu dure en est comme fondue; l'air et la lumière s'insinuent partout, apportant avec des brises et des rayons les plus suaves délices de la terre et du ciel...

Mais précisément parce que M. Rudyard Kipling a reculé dans les lointains du mystère la poésie de la vie, il trahit ainsi, en même temps que sa volonté de lui faire une place, son impuissance à la comprendre autrement que comme une sorte d'exception sublime, le privilège du héros selon son cœur, un idéal qu'il n'est pas défendu de rêver. Le monde réel qu'il avait sous les yeux est plus brutal, et c'est celui qu'il a regardé avec ironie d'abord, puis avec complaisance, et représenté avec génie. C'est dans ce monde-là qu'il a ambitionné de guider les hommes de sa race et surtout ceux de sa nation, les Anglais de la Grande Angleterre... Nous pouvons bien dire qu'il ne fut pas souvent donné à un grand écrivain de concevoir et de réaliser plus grand dessein.

VI

De là son succès, son triomphe. M. Rudyard Kipling exaltait et justifiait le sentiment dominant de ses compatriotes. Il leur fallut le temps de comprendre, et sa gloire fut assurée. S'il déconcerta d'abord la critique par sa brusque irruption dans la littérature et surtout scandalisa l'opinion par ses audaces et son irrévérence, on ne tarda pas à reconnaître tout ce qu'il y avait de respect dans son ironie, d'énergie dans sa brutalité, de discipline dans la tension de son vouloir. On retrouva sous le réalisme des moyens l'idéalisme de l'intention. Il avait prévenu lui-même les lecteurs :

J'ai écrit l'histoire de notre vie
 Pour le plaisir d'un pays bien abrité,
 De manière moqueuse — mais vous êtes sages,
 Et vous savez ce que vaut la moquerie.

Aussi bien, il cessait de railler dès qu'il se trouvait devant l'énergie elle-même et devant l'ordre. Il les saluait surtout et les acclamait chez ses compatriotes qui portaient au delà des mers la grandeur britannique. Il les élevait, au-dessus des efforts

présens, comme la loi souveraine imposée aux efforts de l'avenir. Ainsi s'édifiait jour à jour cette œuvre nationale dont l'auteur devenait la voix d'un peuple, d'une race, le « héros, » comme eût dit Carlyle. L'année 1897 marqua sans doute l'apogée de sa gloire. Il avait trente-deux ans. Il avait publié, sans compter ses premiers essais poétiques, plus des trois quarts de ses écrits. Il venait de composer, à l'occasion du Jubilé de la Reine, ce *Recessional* que le *Times* imprimait le 17 juillet et qui circulait aussitôt, autographié, copié à la main, dans toutes les demeures du Royaume-Uni où on l'apprenait par cœur, où on le récitait avec une joie tremblante, une fierté émue, une ferveur religieuse. Le *Spectator* consacra à ces quelques vers une page éditoriale où il déclarait que l'auteur avait « interprété le sentiment national avec une intuition et une force véritablement merveilleuses. » Sir Walter Besant leur rendait un peu plus tard cet éloquent témoignage : « Le chant descendit sur nous comme un solennel prélude, et l'empire tout entier devint grave, car à cet appel l'idéal d'un peuple se levait dans tous les cœurs. » De ce jour, M. Rudyard Kipling connaît une gloire universelle. En 1898, pendant une maladie où sa vie fut en péril, le monde anglo-saxon consterné attendait les nouvelles, et l'Empereur allemand télégraphiait à Mrs Kipling son admiration et ses vœux pour « le héros de leur grande race commune. » On le lit, on récite ses ballades dans tous les pays où est parlée la langue anglaise. Il est traduit partout, et d'une manière remarquable en France (1), où il plaît d'abord par l'aspect extérieur et purement littéraire de son talent, l'intensité d'un réalisme si différent du nôtre, ses cruautés, ses étrangetés et son exotisme qui ne rappelle jamais celui de Pierre Loti. Mais c'est en Angleterre qu'il faut contempler l'éclat de cette renommée durant les trois ou quatre dernières années du XIX^e siècle. En moins de temps qu'il ne lui en faut d'ordinaire pour s'élever au-dessus de l'horizon, l'astre est monté au zénith. « En fait, » déclare dans une interview le romancier américain William Dean Howells, « je crois juste de dire que sa réputation dépasse celle de n'im-

(1) C'est ici même, il faut le rappeler, que parurent les premières traductions françaises de Kipling (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} déc. 1894, 15 fév. 1892). Elles étaient dues à la fidèle et précieuse collaboratrice de la *Revue*, M^{me} Bentzon. — Depuis, MM. Louis Fabulet et Robert d'Humières ont mérité, par le nombre et la qualité de leurs traductions, d'attacher leurs noms au succès des œuvres de Rudyard Kipling en France.

porte quel poète de langue anglaise qui ait jamais vécu. — Il éclipse ses grands contemporains : Hardy, Meredith, Swinburne. Il est plus qu'un homme de lettres : il unit la popularité à la gloire. On l'accueille, on le fête ; il préside des banquets, il prononce des discours ; on attend de lui les oracles qui éclairent l'avenir, le geste qui montre le chemin. Cet apostolat, nous l'avons montré, ne fut pas étranger à l'évolution de son talent, et nous lui devons sans doute, au moins pour une part, le symbolisme de la troisième manière, les ouvrages où l'auteur « délivre son message. »

Mais cet évangile de l'énergie, qui réconcilie un instant toute l'Angleterre impériale dans l'admiration de sa propre grandeur, exprimait-il l'âme anglaise tout entière ? Si elle est faite surtout d'effort et de discipline, *struggle and order*, il n'en reste pas moins vrai que ces deux manifestations n'épuisent pas toute sa richesse ; elles résument assez bien la vie extérieure de l'Angleterre, son activité sociale : un interprète fidèle n'oubliera pas sa vie intérieure, morale et religieuse.

On dresserait un réquisitoire contre M. Kipling avec les seules réserves et protestations de ceux qui réclament pour elle. « M. Kipling n'a que la loi à la bouche, la loi de la jungle, la loi de l'armée, la loi du royaume et la loi de la pesanteur. Quant à l'esprit qui vivifie, il n'a rien à en dire (1). » En 1892, un critique de la *Quarterly* étendait à l'ensemble de son œuvre le reproche que la jeune fille aux cheveux rouges, de *La lumière qui s'éteint*, adresse à Dick Helder : « Tout ce que vous faites exhale une odeur de tabac et de sang. » Et il lui reproche de n'avoir fait aucune place dans son œuvre aux douces clartés lumineuses. « Si le réalisme est une éruption volcanique de boue et de cendres brûlantes, consumant le sol où elles tombent, alors les trois quarts des histoires de M. Kipling sont réalistes. Le feu y est, ce n'est pas douteux ; mais il jaillit de la boue dans l'air avec lui, et elle durcit sur le sol en lave morte. » En 1909, après *The Day's Work*, *Traffics and Discoveries*, *The Seven Seas*, *Puck of Pook's Hill*, il y aurait autre chose à dire. Mais on ne saurait contester que le génie de M. Rudyard Kipling ne soit riche surtout dans les notes dures, et il reste vrai que toute une partie de l'âme anglaise se chercherait en vain dans ses écrits.

(1) *Critica*, novembre 1898.

Comment, en effet, l'Angleterre, je ne dis pas même de Shelley et de Tennyson, l'Angleterre mystique et rêveuse, mais celle aussi de George Eliot, de Dickens et de Meredith, pourrait-elle se plaire toujours, se plaire longtemps, à ces récits de violence et de carnage, de lutte et d'effort, de sang-froid et d'audace, à travers lesquels se déroule le spectacle des instincts déchaînés, des volontés tendues? M. Kipling a tenté d'élargir son talent ou de le renouveler, et je ne pense pas qu'il y ait échoué; mais il avait trop réussi tout d'abord: on n'admet pas volontiers de changement à une manière qui s'est imposée par des chefs-d'œuvre. Quand un écrivain nous a donné quelque chose qu'il était seul à pouvoir nous donner, le reste, nous le demandons à un autre. Taine l'a dit admirablement: « En littérature comme en politique, on ne peut tout avoir. Les talents, comme les bonheurs, s'excluent. Quelque constitution qu'il choisisse, un peuple est toujours à demi malheureux; quelque génie qu'il ait, un écrivain est toujours à demi impuissant (1). » M. Rudyard Kipling a trop de force pour avoir beaucoup de douceur, trop de couleur pour se plaire aux nuances; il aime trop l'action pour s'attarder au sentiment et trop la volonté pour faire leur juste part à la sensibilité et à l'intelligence. Il a vu les soldats qui font l'Empire, les fonctionnaires qui l'organisent, les colons qui l'exploitent, les indigènes qui l'habitent, les aventuriers qui le parcourent. Ce spectacle passionnant ne lui a guère laissé le loisir de regarder la vieille Angleterre, avec laquelle il avait d'ailleurs moins d'affinité, l'Angleterre des cités paisibles et des villages heureux, des manoirs et des cottages, des lectures honnêtes et des prêches dissidens. Il a présenté à l'énergie anglaise le miroir de l'art, et l'art a reflété avec une puissance incomparable cet aspect de la vie. Cherchons les autres aspects dans d'autres œuvres, que nous n'avons pas besoin de sacrifier à la sienne; et la sienne, ne la leur sacrifions pas.

Aussi bien elle répond à un instinct profond de la race et à un moment de sa destinée. Nous avons vu M. Rudyard Kipling devenir le héraut de l'impérialisme (2). Il représente l'Angleterre d'expansion et de conquête, celle de l'aventure, du trafic, des entreprises; il rajeunit et transforme en figures modernes le

(1) *Histoire de la Littérature anglaise*, t. V, Thackeray.

(2) Voyez la Revue du 1^{er} mai 1901: *La littérature impérialiste: Disraëli et Rudyard Kipling*, par le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé.

type légendaire du viking et du bersékir. Il est militariste, unioniste, anti-libéral, et il a exalté cet état d'esprit chez ses contemporains. Son triomphe a coïncidé avec les bruyantes victoires de l'opinion impérialiste. Suivant le jeu normal et traditionnel de la politique anglaise, la réaction s'est produite. La longue, difficile et coûteuse guerre du Transvaal a refroidi les ardeurs belliqueuses de l'Angleterre; une victoire sans précédent du parti libéral aux élections de 1906, l'entente franco-anglaise et le rapprochement anglo-russe ont progressivement modifié l'opinion au cours des cinq ou six dernières années. Le prestige de M. Rudyard Kipling y a beaucoup perdu. Son génie même semble fatigué. C'est à peine s'il continue de se manifester, et nous ne concevons guère, à moins d'un renouvellement impossible à prévoir, ce qu'il pourrait ajouter à cette production sans exemple qui lui a fait parcourir, avant l'âge de quarante ans, à travers une trentaine de volumes, un cycle complet d'évolution. Quoi que réserve l'avenir, l'œuvre est là, solide et durable, où l'âme d'un grand peuple manifeste un de ses aspects, et non le moins typique assurément, ni le moins conforme à la nature des choses et à la loi de sa destinée. Hier encore il dominait tous les autres, et l'écrivain qui l'exprimait avec tant de précision, de force et d'originalité, devenait au-dessus de tous l'écrivain national. S'il se laissa entraîner à la brutalité et à l'orgueil, il serait souverainement injuste de le juger sur ces excès. Les admirations qu'ils lui gagnèrent sont très apaisées aujourd'hui. Gardons-nous des reviremens qui suivent un enthousiasme excessif. Ils risqueraient de nous faire méconnaître une véritable grandeur. De combien d'écrivains peut-on dire, comme de celui-ci, que leur voix manquerait à leur pays, et qu'à ne pas l'avoir entendue, le monde entier perdrait quelque chose?

FIRMIN ROZ.

LE TRAVAIL INTELLECTUEL

CHEZ LES AVEUGLES

Voici deux mois à peine, le petit monde des aveugles était en fête. On célébrait le centenaire de la naissance de Louis Braille, qui est, chez les aveugles, l'objet d'une grande vénération et d'une profonde reconnaissance. Aveugle lui-même à l'âge de trois ans, professeur depuis 1828 à l'Institution royale des jeunes aveugles où il avait été élevé, il a consacré toutes ses pensées et toute sa vie à améliorer le sort de ses compagnons d'infortune, et c'est lui qui les a dotés du procédé d'écriture et de lecture qui est aujourd'hui employé dans le monde entier. Sa mémoire n'est pas moins chère que celle de Valentin Haüy. Si Valentin Haüy a eu l'idée d'instruire les aveugles, Louis Braille a découvert les moyens qui ont permis à cette instruction de porter tous ses fruits (1).

Leurs efforts réunis ont transformé la vie des aveugles. Avant eux, seuls quelques aveugles, placés dans des circonstances privilégiées, parvenaient à développer leurs facultés; tous aujourd'hui sont appelés à la culture intellectuelle et morale, tous peuvent mener une existence utile dans la société. Et malgré cette transformation, le préjugé de la cécité subsiste toujours : il ne recule que bien lentement. Dans presque tous les esprits, toujours le mot aveugle évoque la même image pitoyable et fautive. Derrière ces yeux éteints, cette face sans vie, le premier

(1) Voyez, sur Valentin Haüy, Louis Braille et l'*Institution des Jeunes aveugles*, les études publiées par Maxime Du Camp, dans les livraisons de la *Revue* du 15 avril 1873 et du 1^{er} mars 1884.

mouvement est de supposer que tout s'est assoupi, l'intelligence, la volonté, les sensations, que toutes les facultés se sont engourdis et comme stupéfiées. Et puis, habitués que sont les clairvoyans à ne rien faire sans l'aide de leurs yeux, tout naturellement il leur semble que si la vue venait à leur manquer, ils seraient aussitôt incapables de toute activité. Ils ne s'imaginent pas aisément que, privés des ressources de la vue, les aveugles trouvent en échange dans les autres sens d'autres ressources, négligées de la plupart des hommes que les largesses de la nature rendent insoucians, mais précieuses à qui sait les faire fructifier. Ils ignorent ou ils oublient que des bienfaiteurs ont inventé des procédés spéciaux, des méthodes qui permettent aux aveugles de diminuer le fossé que la cécité a creusé entre eux et les autres hommes. Pour le monde, l'aveugle reste un être singulier, étranger à la vie commune. La rencontre d'un aveugle adroit et distingué vient parfois contredire cette image sommaire; mais bien vite elle revient, elle triomphe des expériences contraires. Il faut peut-être fréquenter longuement des aveugles pour s'en défaire tout à fait; et, après tout, cela est naturel si l'on songe combien leurs moyens d'action diffèrent de ceux des clairvoyans. On se persuade difficilement que dans des ténèbres perpétuelles nos facultés puissent se développer en liberté.

S'il s'agissait ici d'une erreur psychologique sans conséquence, même alors il serait peut-être intéressant de la signaler. Mais elle a des conséquences graves pour la plupart des aveugles, musiciens ou accordeurs, ouvriers de tout genre, qui cherchent à gagner leur vie par leur travail. La déliance du public les paralyse. C'est donc un devoir de la dénoncer en toute occasion.

I

A force de voir des aveugles aller et venir, on a fini par se convaincre que, dans beaucoup d'actes de la vie quotidienne, les sensations de l'ouïe, du toucher, de l'odorat, se substituant à celles de la vue dont ils sont privés, leur permettent de se passer du secours d'autrui. Il y a des aveugles à peu près dans toutes les villes. On sait qu'ils peuvent se vêtir, se conduire dans les lieux qui leur sont connus, veiller à certains détails du ménage, préparer des repas simples, enfin se livrer à des occupations très

variées dont on était d'abord tenté de les croire incapables. D'ailleurs, leur adresse dans ces soins de la vie matérielle varie beaucoup d'individu à individu, et toujours elle est très limitée. Au point de vue physique, jamais l'aveugle le mieux doué ne peut égaler le clairvoyant; il peut n'être pas complètement dans la dépendance du clairvoyant, voilà tout. On lui accorde cela volontiers; mais, au point de vue intellectuel et moral, il a des prétentions plus hautes; il se déclare l'égal des autres hommes. On est beaucoup moins enclin à le croire sur ce point, et cela pour divers motifs: d'abord, parce que la capacité intellectuelle est plus difficile à apprécier et ne se juge pas à la simple inspection comme la capacité physique; ensuite, parce qu'à notre époque, la culture de l'intelligence suppose des connaissances très étendues qu'il semble impossible d'acquérir dans les ténèbres.

Et pourtant, qu'on veuille bien y réfléchir, la vue n'est pas nécessaire au bon fonctionnement de la pensée. Si le mal qui l'a détruite a été confiné à l'œil et à ses dépendances immédiates, s'il n'a pas atteint le cerveau, l'intégrité de l'intelligence est sauve. Il y a dans le monde fort peu de notions que l'aveugle (j'entends l'aveugle-né) ne puisse acquérir, parce qu'il y en a fort peu qui nous viennent uniquement par les yeux. Analysez les élémens d'une sensation visuelle: vous verrez que presque tous se retrouvent dans la sensation tactile. Vous regardez une règle auprès de vous sur votre table: la couleur vous frappe d'abord. Voilà une sensation que l'aveugle-né n'aura pas, il aura beau palper la règle sur toutes ses faces, jamais ses doigts ne lui diront qu'elle est noire. Mais tout le reste: longueur, largeur, hauteur, forme des extrémités, rigidité des angles et des arêtes, poli des faces, place occupée sur votre table, distance qui la sépare de vous, toutes ces autres notions lui seront données par sa main qui explore. Toutes en effet se ramènent à des notions élémentaires d'espace, d'étendue, de solidité que le toucher fournit aussi bien et même plus exactement que la vue. Il y a sans doute des objets trop éloignés de nous et de dimensions trop considérables pour qu'ils puissent être palpés; mais toutes les notions que la vue donne aux hommes sur ces objets se ramènent à celles que nous venons d'indiquer; toutes donc, la notion de couleur exceptée, sont concevables pour un individu qui est doué du toucher. Il suffira de multiplier et de composer les

notions d'espace et d'étendue données par le toucher pour construire l'idée de cet objet et s'en faire une image exacte. La vue est un toucher à longue portée, avec la sensation de la couleur en plus ; le toucher est une vue de près avec la couleur en moins, et avec la sensation de rugosité en plus. Les deux sens nous donnent des connaissances de même ordre.

Les clairvoyans ne peuvent pas embrasser la terre d'un seul regard ; ils ne laissent pas cependant de s'en construire une idée d'après les indications que leur donnent les géomètres. De même pour les objets qu'ils ne pourront point toucher, les aveugles se formeront des idées d'après les rapports des clairvoyans toujours traduisibles en langage tactile.

Donc l'aveugle-né sera privé de la notion de couleur : c'est une notion élémentaire celle-là, qu'aucun autre sens ne peut donner, qu'aucun langage ne peut faire comprendre, qu'aucune analogie ne peut permettre d'entrevoir à qui n'a pas vu. J'y joins la notion de lumière qui est dans le même cas. Mais ce sont là des notions de peu d'importance au point de vue intellectuel : elles ne concernent que la superficie des objets ; elles n'entrent en aucune façon dans la constitution des idées essentielles à la pensée humaine comme sont les idées d'espace, de temps, de cause, etc.

L'aveugle sera encore privé de ces impressions de plaisir ou de douleur que causent à l'esprit certains rapports entre les formes et les couleurs perçues par l'œil. Il n'aura pas la sensation du beau visuel. Je ne connais pas un aveugle-né qui se soit fait une idée précise de la beauté du visage, de la beauté d'un paysage ou d'une statue. Et ici je reconnais que ce qui lui manque est considérable. Beaucoup d'émotions puissantes lui sont refusées. Mais sa perte n'est pas à proprement parler intellectuelle. Ces rapports ne donnent naissance à aucune idée claire et distincte, elles n'éveillent que des impressions subjectives. Quand nous parlerons de l'aveugle artiste, il nous faudra mentionner cette lacune capitale ; pour étudier son intelligence, il y a peu de compte à en tenir.

Lumière, couleur, beau physique, si j'ajoute à cela la perspective qui concerne manifestement le fonctionnement de la vue seule et qu'aucun aveugle de ma connaissance n'est arrivé à se représenter clairement, je crois bien que j'aurai tout énuméré. Et ces lacunes ne se rencontrent que chez l'aveugle-né et chez

l'individu qui a été frappé en très bas âge, ce qui n'est pas le cas ordinaire. Accordez-lui seulement quelques années : il aura acquis toutes ces notions ; et, jusqu'à la fin, sa mémoire les lui représentera dans sa nuit.

Soit, presque toutes les idées sont susceptibles de loger dans un cerveau d'aveugle ; mais, dira-t-on, s'il n'y a pas impossibilité pour l'aveugle à les concevoir, à tout le moins il y a une extrême difficulté à les acquérir. L'obstacle n'est plus dans la nature des idées, mais dans l'indigence des moyens dont dispose l'aveugle pour se les assimiler. Le clairvoyant les doit pour la plupart à la vue, et il n'est point de route qui puisse les conduire à l'esprit avec autant de rapidité ni autant de précision. Le mobilier de l'intelligence semble donc devoir toujours rester assez rudimentaire. C'est l'objection capitale, celle qu'on retrouve au fond de tous les étonnemens dont nous parlions. A tous ceux qui me l'expriment, invariablement je pose toujours la même question : connaissez-vous Helen Keller ?

Helen Keller, on le sait, est une jeune Américaine qui, à dix-huit mois, à la suite d'une grave maladie, s'est trouvée aveugle et sourde, muette aussi par suite de sa surdité. Sa petite âme semblait donc être presque complètement close aux impressions du dehors. Son bagage intellectuel devait, semble-t-il, se borner à quelques rares idées, les idées des objets qui se trouvaient à la portée de sa main. Encore était-il douteux que dans des ténèbres si épaisses elle pût jamais les concevoir d'une manière distincte. Et pourtant aujourd'hui Helen Keller, toujours sourde et toujours aveugle, âgée de vingt-huit ans, est une personne très distinguée, très instruite, qui a suivi les cours d'une université, a brillamment subi ses examens, et qui parle plusieurs langues. Il a suffi de lui faire certains signes dans la main tandis qu'elle touchait des objets, pour qu'en vingt jours elle comprit que toute idée était représentée par un signe spécial et que, grâce à cette convention, les hommes pouvaient se communiquer leurs pensées. Un mois et demi plus tard, elle reconnaissait au toucher les caractères de l'alphabet. Après un nouveau mois elle écrivait une lettre à l'une de ses cousines ; au bout de trois ans, elle avait acquis une somme d'idées et de mots suffisante pour converser librement, lire avec intelligence et écrire en bon anglais. On eut alors l'idée de lui faire toucher les mouvemens du pharynx, des lèvres, de la langue qui accompagnent la parole humaine, et, en

imitant ces mouvemens, elle reproduisit les sons qu'on articulait en sa présence. Un mois lui suffit pour apprendre à parler correctement l'anglais, et, rien qu'en posant la main sur les lèvres de son interlocuteur, elle commençait à lire avec les doigts les mots qu'elles émettaient. Ainsi, à l'aide du seul toucher, Helen Keller s'est ménagé trois ouvertures sur le monde extérieur, trois routes qui lui apportent les idées du dehors : l'alphabet manuel, la lecture en relief et la parole humaine; et, grâce à ces trois moyens d'acquisition, elle s'est placée dans cette aristocratie intellectuelle si peu nombreuse que forment les hommes très cultivés. Enfin, non contente de parler sa propre langue, elle a étudié le français qu'elle écrit correctement, le latin, même le grec.

Si Helen Keller a pu faire cela, comment s'étonner que des aveugles qui entendent et qui parlent parviennent quotidiennement au développement intégral de leurs facultés intellectuelles? Son exemple nous montre combien nos cerveaux nous viennent riches d'hérités séculaires, façonnés pour la vie, avides de recevoir les idées et de les faire germer; il nous prouve que parfois un pâle rayon de lumière suffit à faire éclater la croûte de ténèbres qui les entoure et à les féconder. L'intelligence de l'aveugle, que nous estimons volontiers toute sombre, est toute pénétrée de la lumière du dehors. Sans parler du goût et de l'odorat qui, riches de sensations, n'apportent que des idées trop élémentaires, elle a le sens de l'ouïe et celui du toucher, le premier pour la pensée parlée, le second pour la pensée écrite, tous les deux précieux pour faire connaître les objets extérieurs. Par ces deux fenêtres grandes ouvertes sur le monde les idées entrent à flots. Qu'importe que devant la troisième un store reste baissé? le jour pénètre assez abondant à l'intérieur pour y entretenir une pleine activité. C'est dans la vie extérieure et matérielle que l'aveugle est dans un état d'extrême infériorité; au dedans, il est l'égal des autres hommes.

Par le sens de l'ouïe, non moins que par celui de la vue, l'homme est comme plongé dans un monde de sensations qui le stimulent; il en est enveloppé. Quelque passif qu'on le suppose, il est arraché à sa torpeur, entraîné dans la vie commune. Incité sans cesse par les propos de ses parens, de ses frères, de ses sœurs qui le mêlent continuellement à la vie extérieure, l'esprit de l'enfant aveugle ne peut pas demeurer dans l'inaction. Il n'y

a aucune raison pour qu'il s'engourdisse dans la paresse. Pourvu qu'on ait quelque soin de lui, qu'on lui explique les choses qui sont hors de la portée de ses sens, il ne restera en arrière d'aucun des enfans de son âge. Plus tard, quand il sera homme, les conversations des personnes qui l'entoureront le tireront constamment hors de lui-même comme feraient des spectacles, empêcheront que sa pensée ne s'isole, ne se replie sur soi, ne s'enferme comme un ver à soie dans son cocon. Montaigne, qui s'y entendait, disait : « Je consentirais plutôt de perdre la vue que l'ouïe, » et il le disait sans doute parce qu'il aimait la causerie plus que tout autre plaisir ; mais aussi ce curieux, toujours insatiable d'idées nouvelles et qui trouvait tant de délices dans le libre jeu de l'intelligence, savait fort bien qu'en général l'oreille alimente et stimule notre pensée propre plus que l'œil. Il trouvait que la conversation était le plus fructueux des exercices. Est-il paradoxal de penser que le sens de l'ouïe est un sens plus intellectuel, en quelque sorte, que la vue ? Je ne le crois pas. L'œil, après tout, ne meuble l'esprit que des images des objets extérieurs, l'oreille y porte les idées, tout le travail de réflexion que la pensée greffe sur ces objets. C'est l'ouïe qui sert de véritable lien entre les esprits. Dans le travail manuel, le sourd voyant est supérieur à l'aveugle ; au point de vue intellectuel, je suis convaincu que la position de l'aveugle qui entend est préférable à celle du sourd.

Le sens du toucher n'est guère exploité méthodiquement par les aveugles que depuis un siècle un quart, depuis qu'en 1784 Valentin Haüy fonda la première école spéciale à leur usage, et c'est cette utilisation méthodique qui a transformé leur situation, et qui leur permet aujourd'hui de jouer un rôle dans la société. L'éducation du toucher est la partie essentielle de ce qu'on peut appeler la pédagogie spéciale des aveugles. Il s'agit de l'approprioiser, de le domestiquer en quelque sorte afin de lui faire remplir les offices que la vue a délaissés, et cette substitution est très importante pour le développement intellectuel. De tout temps c'est le toucher seul qui a donné aux aveugles les notions de forme, de résistance, etc., dont sont construites nos idées du monde extérieur et que la vue donne aux clairvoyans conjointement avec le toucher. De tout temps et spontanément, sans étude, il a empiété sur le domaine ordinaire de la vue et apporté à l'esprit de l'aveugle la connaissance d'objets qui, en général,

ne sont pas de son ressort. L'effort de l'éducateur consiste d'abord à développer systématiquement cette tendance naturelle. Il fait faire toucher à l'aveuglé le plus d'objets possible, et surtout lui faire palper le plus possible des objets que les hommes connaissent d'ordinaire par la vue, les gros animaux, les outils de tout genre, etc. On lui met entre les mains autant qu'on le peut des objets de grandeur naturelle; à leur défaut, on se contente de miniatures. Et ainsi à des représentations pauvres, toujours tronquées, bien souvent à peu près réduites à un mot, se trouvent substituées des images concrètes et précises. Les leçons de choses sont pour l'enfant aveugle très particulièrement nécessaires.

Mais l'office principal de cette pédagogie par le toucher est de substituer aux instrumens visuels qui servent ordinairement aux études et à la transmission de la pensée, des instrumens tactiles. Les cartes de géographie planes sont remplacées par des cartes en relief; les figures géométriques sont également tracées en relief, etc. De tous les exercices la lecture est celui qui profite le plus à l'intelligence; aussi la lecture par le toucher est-elle la principale de toutes ces adaptations. Elle a réalisé depuis cent vingt-cinq ans des progrès considérables. Valentin Haüy se contentait de faire tracer en relief les caractères de l'alphabet vulgaire. Mais ces caractères sont composés de lignes, et la ligne, aisément perceptible à l'œil, n'est sentie que lentement par le doigt; aussi l'écriture et la lecture étaient si lentes qu'elles rendaient fort peu de services. On eut alors l'idée de substituer au système de signes emprunté aux clairvoyans, un système tout différent, adapté aux conditions spéciales de la sensibilité tactile. A la ligne succéda le point que le doigt perçoit beaucoup plus aisément, et l'on eut le procédé de Braille, dans lequel chaque caractère est représenté par un nombre de points au plus égal à six. La lecture dès lors devint courante, moins courante assurément que la lecture par les yeux, assez rapide cependant pour être supportable à voix haute, et très agréable à voix basse.

Mais l'impression des livres est coûteuse, et la demande insuffisante pour couvrir les frais. On ne pouvait guère imprimer que les livres essentiels, ceux qui étaient nécessaires aux aveugles pour leur instruction et pour l'exercice de leurs professions. Les bienfaits de la lecture par le toucher restaient par suite encore

trop limités. Un dernier progrès était nécessaire. Il a été réalisé par la fondation de la bibliothèque Braille, bibliothèque composée d'ouvrages manuscrits en système Braille, qui, bien qu'elle n'ait encore qu'une vingtaine d'années d'existence, compte déjà vingt-cinq mille volumes. Presque tous ont été écrits par des personnes du monde, des dames surtout, des jeunes filles, qui, chaque semaine, parfois chaque jour, consacrent quelques heures de loisir à préparer des lectures pour les aveugles. Et ces volumes, patient chef-d'œuvre de la charité, sont envoyés dans toutes les directions, à tous ceux qui désirent en prendre connaissance. Partout ils portent la distraction saine et bienfaisante, un éclair de joie dans les ténèbres, le rayon de lumière qui illumine l'intelligence et qui réchauffe le cœur. La bibliothèque Braille distribue encore des journaux et des revues en relief, sans doute assez sommaires, suffisans cependant non seulement pour renseigner les lecteurs de tout ce qui intéresse le monde spécial des aveugles, mais encore pour leur faire connaître les nouvelles politiques, littéraires, artistiques que nul ne doit ignorer.

Grâce à elle on peut dire qu'une abondante nourriture intellectuelle a été mise à la portée de tous les aveugles instruits. Elle a réalisé un progrès considérable. Avant elle, le temps de l'école achevé, ne pouvaient continuer à lire quotidiennement que ceux qui disposaient d'un lecteur. Or, bien rares étaient les fortunés qui pouvaient s'offrir un luxe aussi dispendieux. On ne lisait pas. Aujourd'hui il suffit d'écrire à la Bibliothèque pour se faire envoyer des livres, ou de puiser aux caisses communes qui circulent dans les grandes villes de France. A la sortie de l'école, on est invité à entretenir ses connaissances acquises, à enrichir son esprit. Un fait caractéristique témoigne du progrès accompli : les aveugles qui ont plus de quarante ans lisent presque tous fort mal ; à peu près tous les bons lecteurs aveugles ont moins de quarante ans : ils appartiennent à la génération qui a profité de la Bibliothèque Braille. Les premiers se font lire quand ils en ont le moyen ; les seconds se font lire encore sans doute, mais ils lisent aussi par eux-mêmes, et par suite ils lisent mieux et bien davantage.

On devine tous les bienfaits d'une œuvre pareille. Ils sont tels que nous ne nous lasserons jamais de solliciter en sa faveur toutes les bienveillances. Elle a besoin de s'étendre beaucoup : tous les degrés de la culture intellectuelle sont représentés chez

les aveugles. Pour satisfaire tant de goûts, tant de besoins différens, il nous faut un nombre considérable, et toujours croissant de volumes. Et voilà pourquoi nous ne cessons de demander aux auteurs, désireux de nous témoigner leur sympathie, de nous envoyer leurs œuvres afin que nous les fassions copier; aux personnes de bonne volonté de vouloir bien nous transcrire leurs lectures favorites dans le procédé Braille qui s'apprend sans effort. A peu de frais, tous peuvent collaborer à une œuvre qui apporte à des déshérités de précieuses distractions tout en les instruisant.

La distraction intellectuelle, en effet, est tout particulièrement chère à l'aveugle. Cela se conçoit. C'est par les yeux que le commun des hommes reçoit la majeure partie de ses plaisirs. Privés de ces plaisirs-là, en échange les aveugles en demandent d'autres à leurs autres facultés. Ils prétendent n'être point frustrés de leur part. Ici comme ailleurs, nous retrouvons la substitution des fonctions actives à celle qui refuse le service. Ils demandent des compensations surtout au sens de l'ouïe, et l'on sait combien les aveugles musiciens sont nombreux; ils en demandent aussi et beaucoup au jeu de l'intelligence et de la réflexion. « Je suis si heureuse, écrit Helen Keller, que je voudrais vivre toujours, *parce qu'il y a tant de belles choses à apprendre.* » D'une façon générale, les aveugles aiment beaucoup la lecture, beaucoup plus en moyenne que ne font les clairvoyans de même niveau intellectuel. Dans les écoles d'aveugles, les heures de lecture en commun sont des récréations fort goûtées. Je sais des aveugles occupés tout le jour qui donnent aux livres une partie de leurs nuits. Souvent les lettres de remerciemens que les lecteurs adressent à la Bibliothèque Braille sont pleines d'une reconnaissance singulièrement touchante, bien propre à encourager tous ceux qui travaillent à l'enrichir.

Ce goût de la lecture, ce besoin de distractions de l'esprit constituent, si je ne me trompe, un avantage intellectuel de quelque poids pour les aveugles et favorisent leur développement. Ils sont en outre souvent bien doués sous le rapport de la mémoire, et l'on sait de quel prix est la mémoire. A vrai dire, elle semble avoir tendance à baisser chez les aveugles depuis qu'ils écrivent plus facilement; elle reste pourtant bonne en moyenne. Mettrai-je encore en ligne de compte que souvent leur infirmité les abrite contre l'invasion du journal? La substitution du journal au livre, du

fait divers et de l'article bâclé à l'œuvre longuement mûrie, semble bien être à notre époque un des obstacles au progrès intellectuel. Les périodiques en Braille sont des revues plutôt que des journaux, et la partie consacrée aux nouvelles diverses y est très succincte. Si les aveugles ne sont point entraînés par quelque clairvoyant de leur entourage qui leur fait chaque jour la lecture d'une feuille publique, ils échappent à la contagion. Ils peuvent donner aux livres tout le temps de lecture dont ils disposent. Mais puisque j'ai tant fait que de chercher à reconnaître leurs avantages, il me faut insister sur le principal : c'est, je crois, une tendance à la réflexion, à la concentration qui se remarque chez un grand nombre d'entre eux.

N'exagérons rien : je ne prétends pas ici, bien entendu, poser des règles universelles. Il ne s'agit pas du tout de déterminer les caractères de l'intelligence de l'aveugle comme si cette intelligence était une et fixe. Chez les aveugles comme chez les clairvoyans, il existe autant de formes d'intelligence que d'individus. Il y en a de dissipés ; il y en a de capricieux et de prime-sautiers. Chez les mieux doués cependant une certaine pondération se reconnaît souvent. A culture intellectuelle égale, il y a souvent, je crois, plus d'équilibre et de jugement chez l'aveugle bien doué que chez le clairvoyant. Et cela n'est pas pour nous étonner : la vue, disions-nous tout à l'heure, est le sens des distractions. Moins on est distrait, moins le rêve intérieur est interrompu par les accidens du dehors, plus on se concentre sur soi-même, plus on prend le temps de mûrir ses réflexions, de peser le pour et le contre de ses délibérations.

J'ai rencontré dans le monde des aveugles quelques-unes des intelligences les plus sympathiques qu'il m'ait été donné de connaître. Il ne s'agit pas ici de savans éminens ; je parle d'hommes vivant sagement, intelligemment, d'hommes qui remplissent avec tact leur tâche quotidienne, quelle qu'elle soit, et qui constamment, dans la pratique de la vie, font preuve de bon sens et de sagesse. Parfois leur intelligence à une grande fermeté joint une extrême souplesse. Ne nommons personne parmi les vivans. Il y a quelques mois à peine, un homme mourait qui a laissé un souvenir ineffaçable chez tous ceux qui l'ont fréquenté. M. Bernus était professeur de grammaire et de littérature à l'Institution des jeunes aveugles de Paris. Très jeune, il avait perdu la vue. Élève de cette institution où il devait plus

tard enseigner, il y avait reçu une instruction sommaire, très insuffisante pour les besoins de son esprit. Aussi fut-il saisi de cette soif de lecture dont je parlais. Il se fit lire avec avidité, et se développa par lui-même. Nommé professeur au sortir de l'école et presque sans préparation, il dut à ses lectures la solidité et l'originalité d'un enseignement très personnel. Il avait un goût littéraire singulièrement délicat. Il n'a rien écrit, moitié par modestie, moitié parce que chez lui l'exécution était très inférieure à la conception. Simplement, courageusement, il a fait une classe primaire pendant trente-cinq ans, jusqu'à la veille de sa mort. Un peu lent d'esprit comme de corps, tout d'abord il réagissait faiblement aux impressions du dehors, mais il était singulièrement concentré, et sa méditation était intense. Quand on avait réussi à percer l'écorce un peu froide chez lui, on rencontrait une pensée très active, un homme d'une grande pénétration et d'une réflexion originale. Il était d'excellent conseil. J'insiste sur cet exemple, parce que M. Bernus, que tant d'aveugles, ses élèves, ont aimé, paraît avoir réuni en lui quelques-uns des caractères les plus saillans qui se retrouvent volontiers dans l'intelligence de l'aveugle.

Louis Braille, nous dit-on, était de la même famille d'esprits : son abord était réservé, sa conversation n'avait pas de brillant ; mais la solidité de sa réflexion faisait rechercher ses avis de tous ceux qui le connaissaient. Dès la jeunesse, sa pensée savait se concentrer avec tant de ténacité sur une idée, qu'à dix-sept ans, après de longs tâtonnemens et bien des combinaisons infructueuses, il avait déjà fixé l'alphabet merveilleux de simplicité auquel son nom est resté pour jamais attaché.

Bon nombre d'aveugles semblent être parvenus à une certaine notoriété par leur culture intellectuelle. Malheureusement nous ignorons en général les conditions dans lesquelles ils se sont développés, les moyens qu'ils y ont employés, et nous manquons de données précises sur leur psychologie. Beaucoup ne représentent guère pour nous que des noms. Tels sont quelques anciens Grecs et Romains, comme ce Diodote le stoïcien, et cet Aufilius dont parle Cicéron dans ses *Tusculanes*. Didyme d'Alexandrie, qui vivait au iv^e siècle de notre ère, est un peu mieux connu. Vers la fin du moyen âge, on cite encore quelques savans d'une mémoire remarquable : Nicaise, de Malines ou de Verdun, Fernand, de Bruges, Pierre Dupont, de Paris. Sur

Ulrich Schomberg (1601-1648) nous avons un témoignage de Leibnitz. « Il a enseigné à Kœnigsberg, dit Leibnitz, la philosophie et les mathématiques à l'admiration de tout le monde. » Bien qu'il n'eût perdu la vue qu'à l'âge de deux ans et demi, il n'avait conservé aucun souvenir de la lumière ni des couleurs, si bien que les impressions visuelles ne furent pour rien dans sa formation intellectuelle. Au xviii^e siècle, le Suisse Huber dut quelque réputation à Voltaire, et, grâce à Diderot, on a connu chez nous l'Anglais Saunderson. Le premier étudia les mœurs de la ruche ; mais il convient de remarquer qu'ayant joui de la vue jusqu'à l'âge de quinze ans, il avait fait la majeure partie de son éducation comme clairvoyant, et qu'il put s'aider sans cesse de l'imagination visuelle. Saunderson, au contraire, devint aveugle dans sa première enfance, et il semble bien néanmoins qu'il poussa fort loin ses études mathématiques. Comme Saunderson, qui professa à l'Université d'Oxford, beaucoup des aveugles que je viens de nommer ont enseigné à des clairvoyans. Il en est de même de Penjon qui, au début du xix^e siècle, fut professeur de mathématiques au lycée d'Angers. Comme on le voit, les mathématiques et la philosophie prédominent. Comme poète on ne peut guère citer que Malaval qui soit parvenu à une certaine notoriété, car nous ne pouvons pas nommer le grand Milton qui n'a perdu la vue qu'après la trentaine.

Ces noms ont beau ne pas briller d'un grand éclat, ils suffisent à prouver que la cécité n'entrave pas le plein développement des facultés intellectuelles. D'ailleurs, quiconque voudra s'en assurer par lui-même n'aura qu'à visiter un milieu d'aveugles instruits : on en trouve dans tous les pays, en particulier dans les grandes institutions d'aveugles. Dans tous les pays aussi on rencontre des étudiants aveugles qui se livrent avec succès à des travaux variés. En France nous connaissons un docteur en philosophie, un docteur ès lettres, deux licenciés ès lettres, un docteur en droit.

Si d'ailleurs, dans le passé, tant d'aveugles que nous venons de nommer, et beaucoup d'autres encore que nous ne connaissons pas, livrés à leurs seules forces, sans le secours d'aucune méthode, d'aucune tradition, sont arrivés à cultiver leur intelligence, comment s'étonner, aujourd'hui qu'ils trouvent des maisons prêtes à les recevoir et à les instruire, aujourd'hui qu'on a imaginé toute une pédagogie à leur usage et des procédés de

travail adaptés à leurs besoins, s'ils parviennent en grand nombre au même résultat? Tout cela n'empêche pas d'ailleurs qu'il y ait beaucoup de déchet, si l'on peut ainsi parler, que beaucoup d'aveugles soient incapables d'un développement normal. La cécité n'en est pas cause, l'expérience le démontre; ce sont les maladies qui souvent accompagnent la cécité. Bien plus, ce déchet augmentera peut-être encore dans l'avenir. En quelques endroits déjà, on a cru reconnaître peut-être à tort d'ailleurs) que le niveau intellectuel moyen paraît fléchir chez les aveugles. Dans ces dernières années, les progrès réalisés par la prophylaxie de la cécité ont permis de sauver certains malades qui, autrefois, n'auraient probablement pas échappé au mal. Ils en sauveront bien davantage dans la suite. Tout le terrain ainsi gagné sera reconquis sur des affections bien localisées qui n'intéressent que l'œil, en particulier sur l'horrible ophtalmie des enfans. Aussi dans les générations d'aveugles qui monteront à la vie intellectuelle, on trouvera sans doute une proportion de plus en plus forte de malheureux dont la vue aura sombré dans quelque'une de ces maladies profondes qui affectent le cerveau et le système nerveux. Dieu nous garde de nous plaindre jamais de ce fléchissement intellectuel, si telle en est la cause. De tous nos vœux, nous appelons le temps, hélas lointain! où les oculistes ne permettront qu'aux idiots seuls de perdre la vue. Si jamais ce jour-là venait, encore faudrait-il bien savoir que ce n'est pas la cécité qui engendre l'imbécillité, mais que cécité et imbécillité procèdent l'une et l'autre d'une cause plus profonde. Dès aujourd'hui, il importe de ne pas l'oublier, et, si l'on rencontre quelque aveugle d'une pauvre mentalité, de résister à la tentation de juger les autres aveugles par lui.

Sans doute une grande difficulté subsiste, et comme nous avons signalé les avantages dont l'aveugle bénéficie peut-être, il faut l'indiquer à son tour : la documentation lui est beaucoup plus malaisée que pour le clairvoyant, elle risque toujours d'être un peu pauvre. Les livres sont moins à sa disposition. Ils le sollicitent moins à la lecture. Beaucoup ne sont accessibles que par l'intermédiaire d'un clairvoyant. Autrefois cette difficulté était moins sensible parce qu'il était nécessaire de lire beaucoup moins qu'aujourd'hui. La transmission des connaissances se faisait plus par voie orale. Aujourd'hui, dans la plupart des cas, cette infériorité ne me semble pas avoir de grandes conséquences. Les

musiciens formés par l'Institution de Paris ne sont certainement pas inférieurs au point de vue intellectuel aux confrères qu'ils ont à fréquenter, et les ouvriers sont en général supérieurs comme culture aux ouvriers clairvoyans. Dans les conditions moyennes, le mal n'est pas grave. Assurément il devient un obstacle beaucoup plus sérieux pour ceux qui peuvent prétendre à un plus grand développement intellectuel. Pourvu qu'on se trouve dans des conditions favorables cependant, sans aucun doute les procédés qui, depuis un siècle, ont été mis à la disposition des aveugles, joints à ceux dont ils pouvaient disposer déjà auparavant, permettent d'en triompher. Même là il n'y a rien d'insurmontable.

II

Dans un article où il a parlé avec beaucoup de bienveillance de mes livres sur Montaigne, M. Victor Giraud remarquait ici même (1) qu'il pourrait être intéressant de connaître les procédés de travail dont dispose un aveugle pour se livrer aux enquêtes minutieuses que supposent de pareils travaux. Je réponds très volontiers à sa question, d'autant plus volontiers qu'elle me permettra de montrer les merveilleux services que nous pouvons tirer du procédé imaginé par Louis Braille, sa souplesse à se plier à nos besoins. Dans les lignes qui vont suivre, je suis moins en cause que Braille, car c'est Braille qui m'a permis d'agir, et qui l'a permis à d'autres comme à moi-même. Aussi bien, au point de vue de la psychologie de l'aveugle, au point de vue typhologique, comme nous disons, l'unique intérêt que présentent mes livres sur Montaigne est de démontrer que, grâce à nos méthodes spéciales, les recherches philologiques, les travaux d'érudition ne sont pas interdits aux aveugles.

J'ai perdu la vue à quatre ans et demi. De mes premières années, il ne me reste aucun souvenir visuel qui soit net, soit parce que l'insouciance enfantine ne fixe guère son attention, soit plutôt parce que, dans la nuit complète où je vis désormais, aucune impression visuelle ne peut venir réveiller des souvenirs endormis. Dans une grande Histoire sainte qu'on ouvrait devant moi, j'ai bien quelque idée d'un Abraham immolant son fils,

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} février 1909, p. 628.

tandis qu'un ange descend du ciel pour arrêter son bras. Peut-être les ailes de l'ange qui avaient frappé mon imagination d'enfant ont-elles laissé quelques traces dans ma mémoire? Mais tout cela est si vague que j'ose à peine y croire, et pour peu que je cherche à presser mon souvenir, tout s'évanouit aussitôt. C'est plutôt un souvenir de vision qu'une image visuelle. J'ai des idées assez précises des couleurs, mais, faute de pouvoir les contrôler, j'ignore si elles sont exactes. Quand mes yeux se sont fermés, je ne savais pas lire. Mon éducation a donc été entièrement une éducation d'aveugle.

Je pris mes premières leçons en écoutant mes frères lire à haute voix. On me trouvait une bonne mémoire. A huit ans, à l'âge où le toucher est encore très sensible, je commençai à étudier l'alphabet Braille qui coûte à l'enfant moins d'effort que l'alphabet des clairvoyans. Ainsi, très jeune, je me familiarisai avec les deux procédés essentiels de travail dont je devais faire usage dans la suite, la lecture à haute voix et la lecture tactile.

Un séjour, à l'Institution nationale des jeunes aveugles de Paris, m'initia plus complètement à toutes les méthodes spéciales de la pédagogie des aveugles, mieux enseignées dans cette école que dans la plupart des autres, et me prépara ainsi aux études que je devais faire dans différens lycées de Paris.

Là, pour le latin, pour le grec, bien souvent même pour le français, les livres en relief me faisaient défaut. Je transcrivis et fis transcrire ceux qui m'étaient indispensables. La bibliothèque Braille en a mis beaucoup à ma disposition. En outre, des amis dévoués m'ont aidé dans cette tâche. Mais le plus souvent, comme autrefois, j'apprenais mes leçons avec un secrétaire ou avec un camarade qui me les lisait. J'usais constamment du système Braille pour noter tout ce que je désirais conserver, pour écrire les brouillons de mes devoirs, surtout pour prendre des notes aux cours qui nous étaient faits en classe. Par suite de cet exercice continuel, je maniais le poinçon avec rapidité, et, grâce à une sténographie que j'enrichissais peu à peu de signes nouveaux, aucune phrase des cours ne m'échappait. Quant aux devoirs que je devais remettre à mes professeurs, je les écrivais avec une machine à écrire, celle-là même dont je me sers en cet instant. C'est une dactyle qui ne diffère en rien du modèle ordinaire : et sans doute je ne vois pas les lettres inscrites sur les touches que je frappe, mais la mémoire supplée fort aisément à

ce défaut. Aussi bien, les dactylographes voyans écrivent toujours sans regarder leur machine. Depuis quelques années, les aveugles se servent beaucoup de dactylographie, et l'usage en est si facile que, moins d'une heure après la réception de ma machine, j'écrivais mon premier devoir sans secours. La seule difficulté consistait en ce que je ne pouvais pas le relire. Pour cet office, j'étais obligé de faire appel à un clairvoyant.

Grâce à ces procédés, grâce aussi à la bienveillance de maîtres excellens dont quelques-uns ont fait preuve envers moi d'un dévouement sans limite, je n'ai eu aucune difficulté à suivre mes camarades, et j'ai fait mes classes avec succès. En même temps, je m'habituais de plus en plus à tirer le meilleur parti possible des conditions de travail qui m'étaient faites : à profiter d'une lecture entendue comme d'une lecture que j'aurais faite moi-même, à multiplier mes notes en Braille, à les classer d'une manière à la fois méthodique et pratique. Tout cela devait me servir dans la suite.

Quand j'entrai à l'École normale supérieure, je sentis tout de suite qu'un changement se produisait dans mes études : au travail d'assimilation, qui est celui de l'enseignement secondaire, succédait le travail de production, le travail scientifique. J'avoue qu'au début une inquiétude me troubla. Il fallait aller aux sources, manier une foule de livres sans aucun guide. Mes goûts m'avaient porté vers l'histoire littéraire, et, dans aucun genre d'études, la documentation ne présente autant de difficultés que dans l'histoire. Je regrettais parfois de n'être pas philosophe, car je me disais qu'un philosophe demande moins aux livres, et tire plus de son propre fonds. La nécessité s'imposait à moi d'apprendre à user aussi méthodiquement que possible des instrumens bibliographiques, afin de guider sûrement dans leur maquis un secrétaire qui, désormais, devenait inséparable de ma personne, qui me prêtait constamment ses yeux, mais des yeux de plus en plus passifs à mesure que la besogne se faisait plus personnelle et plus compliquée. Avant ma sortie de l'École, je m'étais attaché à l'étude de Montaigne.

Pour qu'on puisse comprendre en quoi ma tâche a consisté, je me vois dans la nécessité (et j'en demande pardon au lecteur) de rappeler brièvement le point où en était l'étude de Montaigne quand je l'ai abordée, et le but que je me suis proposé.

On avait généralement coutume de lire les *Essais* de Montaigne comme une œuvre homogène et formant un bloc. Dans sa philosophie on cherchait une idée une, presque un système, et, comme on y rencontrait beaucoup de jugemens contradictoires, les uns le prétendaient stoïcien, tandis que d'autres le faisaient épicurien : les uns le déclaraient sceptique, pendant que d'autres lui attribuaient presque du dogmatisme; ceux-ci le voulaient religieux, ceux-là l'affirmaient athée. Dans son art, on ne se heurtait pas à moins de contrastes : à côté de chapitres étriqués, vides d'originalité, on trouvait les admirables *Essais* si personnels, si riches, que tout le monde connaît. Il m'a paru que toutes ces contradictions apparentes et ces oppositions pouvaient s'expliquer, qu'elles correspondaient à des différences de dates dans la composition des *Essais*, et que la pensée de Montaigne avait varié d'époque à époque comme sa manière d'artiste avait changé. Retrouver autant que possible les étapes successives que sa pensée a traversées, les couches qui se sont l'une sur l'autre déposées dans son esprit par les transformations de son œuvre, en un mot retracer l'évolution de Montaigne comme philosophe et comme artiste, tel a donc été mon dessein.

Pour le réaliser, la première chose à faire était de déterminer la chronologie des *Essais*. Il fallait y rechercher les allusions qu'ils contiennent à des événemens contemporains, identifier ces événemens souvent fort obscurs, et en déterminer la date parfois au prix de longues recherches. Sans chronologie solidement établie, il n'y a pas d'études historiques.

Mais, pour fixer cette chronologie, et pour éclairer l'évolution qu'elle devait nous faire connaître, il était très important de retrouver les lectures de Montaigne. En effet, plusieurs chapitres inspirés par un même livre avaient chance d'être contemporains. La série des lectures pouvait révéler beaucoup sur la série des compositions. Je dus donc commencer par reconstituer ce que l'on pouvait retrouver de la bibliothèque de Montaigne, de sa « librairie, » comme il disait, et, à mesure que je replaçais les livres sur les rayons, rechercher pour chacun les emprunts qu'il avait fournis.

Cette enquête, délicate et fort étendue, était donc le point de départ nécessaire de ma tâche, et elle en constitua la plus lourde partie. Pour comprendre comment elle a été possible, et comment elle pouvait promettre une base solide à l'édifice que je voulais

construire, il importe de se rappeler que Montaigne citait volontiers avec beaucoup de fidélité les auteurs dont il s'inspirait. On trouve dans les *Essais* des phrases presque textuellement copiées des livres qu'il aimait; ailleurs, ce ne sont que des allusions, mais des allusions si précises qu'on en peut quelquefois indiquer la source avec certitude. Comme en outre Montaigne parlait avec plaisir de ses lectures et nous a donné ses impressions sur beaucoup d'entre elles, une semblable entreprise avait des chances sérieuses d'aboutir. Elle avait été commencée, et bien commencée, par des annotateurs des *Essais* comme Coste et Victor Leclerc; il ne fallait que continuer avec plus de précision et plus de patience.

Mon premier soin a donc été de transcrire intégralement en Braille l'œuvre de Montaigne. Ma collection des *Essais* comporte une vingtaine de volumes. J'ai pu dès lors très aisément et sans aucun secours étranger les étudier en eux-mêmes, m'en pénétrer, les mettre en fiches. Mes fiches, rédigées en Braille, bien entendu, se distinguaient en trois catégories : sur celles du premier groupe s'inscrivaient toutes les idées qui sont exprimées dans les *Essais*; sur celles du second groupe, toutes les images, les expressions caractéristiques, les figures, en un mot, toutes les particularités de style; au dernier groupe étaient réservés les exemples historiques, les anecdotes et les récits de tout genre qui pullulent dans les *Essais*. Puis ces trois amas de fiches ont été classés, chacun séparément, suivant l'ordre alphabétique, et placés dans une caisse volumineuse qui, pendant plusieurs années, est restée constamment à la portée de ma main.

Toutes ces fiches étaient rédigées en relief, en caractères Braille. Le mot caractéristique de chacune d'elles, celui qui servait à lui assigner sa place dans le classement alphabétique, était inscrit à l'extrémité inférieure; et ainsi, toutes étant disposées la tête en bas et sur un plan légèrement incliné, il me suffisait de promener rapidement les doigts sur la tranche qu'elles me présentaient pour découvrir immédiatement dans ces piles considérables la fiche dont j'avais besoin. La recherche ne me prenait pas plus de temps, je crois, qu'elle n'en eût demandé à un œil exercé. Placé devant mes casiers, je n'avais plus dès lors qu'à relire les livres que Montaigne avait pu connaître. Chaque fois que j'étais frappé par une idée, une image, un exemple que j'avais rencontré dans les *Essais*, j'étendais la main vers la fiche où ce détail était inscrit. Celle-ci découverte me renvoyait à la

page exacte de Montaigne, me permettait de contrôler mon souvenir. Si, comme je l'avais présumé, il y avait emprunt ou allusion, j'inscrivais ma trouvaille, toujours en Braille, sur la fiche où quelques lignes avaient été ménagées à cet effet.

Je devais lire ainsi, pour que mon enquête fût fructueuse, presque tout ce qui avait eu chance d'intéresser Montaigne, et son esprit était d'une insatiable curiosité. De son temps, les littératures latine et grecque étaient presque entièrement vulgarisées, et son éducation l'invitait à puiser tout particulièrement chez les anciens. Il lisait en outre beaucoup de livres français et italiens. C'est donc dans les ouvrages grecs, latins, français et italiens alors publiés que j'ai dû faire mon enquête. Le premier point a été de retrouver leurs titres, grâce aux instrumens bibliographiques que j'ai dépouillés; le second, de rechercher dans les bibliothèques publiques les livres qui pouvaient m'intéresser, car ces livres sont souvent extrêmement rares. Beaucoup d'entre eux n'ont pas été réimprimés depuis le xvi^e siècle; pour ceux mêmes qui l'ont été, il fallait recourir aux éditions du temps, qui diffèrent parfois sensiblement de celles qu'on a données depuis.

Il va sans dire que rien de tout cela n'a été transcrit en Braille. J'ai donc dû, non pas lire ces ouvrages, mais me les faire lire à haute voix. L'habitude m'avait, comme je l'ai dit, rendu ce procédé de travail si familier, que, pour les ouvrages qui n'ont pas un caractère artistique, je préfère la lecture à haute voix à la lecture tactile.

Et cependant, pour de pareilles enquêtes, elle présentait de réels inconvéniens que je ne chercherai pas à dissimuler. D'abord et avant tout, c'est l'impossibilité de parcourir qui est la grande infériorité de la lecture à haute voix. L'œil a vite fait d'éliminer tout un chapitre inutile, de scruter une page et de s'assurer qu'elle ne contient rien d'intéressant. Rien ne peut le remplacer pour cet office. Il fallait se résoudre à écouter bien des développemens inutiles, de peur de sauter imprudemment par-dessus une idée importante. Quand je me hasardais à faire des coupures, il les fallait courtes: il était en effet nécessaire de connaître à tout le moins toutes les orientations successives que prenait le raisonnement; quand une direction était stérile, on pouvait l'abandonner, mais il importait de ne pas laisser passer le point précis où la pensée s'engageait dans une voie nouvelle. Parfois

je convenais d'un signe (un coup de règle sur la table, par exemple), qui faisait interrompre la phrase entamée, et il était entendu que mon lecteur devait reprendre plus loin, suivant la nature du livre ou au début de la phrase suivante, ou au prochain alinéa, ou cinq ou six lignes plus bas. Mais ces remèdes étaient médiocres, et ils demandaient à être employés avec beaucoup de réserve. Une autre difficulté est que des yeux d'emprunt n'ont jamais la docilité de ceux qui sont directement gouvernés par notre volonté. Un secrétaire, quelque dévoué soit-il, se lasse d'une besogne infiniment monotone et dont l'intérêt lui échappe. Je ne cherche donc pas à diminuer les difficultés qu'un aveugle rencontre dans de pareils travaux. Mais à tout prendre, ce ne sont que des difficultés, non des obstacles infranchissables. Pour en venir à bout, il suffit d'un peu plus de patience, d'un peu plus de persévérance, et voilà tout.

Les recherches de chronologie ont pu se faire de la même manière, et quand les enquêtes de sources et de chronologie ont été achevées, il ne restait plus qu'à concentrer tous leurs résultats, à les ramasser, à les condenser, pour en tirer les conclusions qu'ils comportaient, et éclairer à leur lumière l'évolution de la pensée de Montaigne. Ce n'était plus qu'une affaire de réflexion, besogne agréable entre toutes parce qu'elle se passait de livres et de tout secours étranger, parce qu'elle était tout intérieure et ne dépendait plus que de moi seul.

Pour sa lente maturation mes fiches en Braille étaient l'aliment nécessaire et suffisant, et j'ai dit combien le maniement m'en était aisé. Ici, je crois vraiment que l'aveugle ne souffre d'aucune infériorité, et plus sa faculté de concentration est exercée, plus sa tâche est facile.

Vient enfin le travail de rédaction. Tant d'aveugles ont publié et publient des articles et des travaux remarquables, que je n'ai rien de bien nouveau à dire sur ce sujet. La rédaction dans un ouvrage d'érudition ne présente guère plus de difficultés que pour un ouvrage de vulgarisation. Elle exige seulement plus de précision; elle comporte des nombres, des dates en quantité, toutes choses qui réclament un soin méticuleux. Elle suppose surtout une masse de notes dans le bas des pages, de références aux textes, de pièces justificatives. Tout cela peut surprendre à première vue. Pourtant, grâce aux notes en Braille, il est toujours possible de parvenir sans trop de peine à une exactitude

rigoureuse. Mes trois volumes sont criblés de chiffres et de renvois précis. Mes dépouillemens ayant été méthodiquement conduits, et leurs résultats soigneusement consignés avec toutes les indications voulues au fur et à mesure des circonstances, il m'a été facile d'accompagner mes assertions de l'appareil critique qu'elles réclamaient. Là encore, il me suffisait de me reporter à mes fiches où tout était noté.

Quant à l'exécution matérielle, à la composition proprement dite, deux méthodes s'offraient à moi. Je pouvais rédiger en Braille de manière à me relire moi-même et à me corriger, quitte à dactylographier ensuite ma rédaction pour la remettre à l'imprimeur; je pouvais encore rédiger du premier jet sur ma machine à dactylographier. J'ai usé des deux méthodes, préférant tantôt l'une et tantôt l'autre, selon les circonstances. Quand il s'agissait de pages particulièrement délicates, exigeant une précision spéciale, il me paraissait plus sûr de faire un brouillon en relief afin de le peser et de le contrôler librement; pour les parties plus ordinaires, j'aimais beaucoup mieux dactylographier dès l'abord.

On s'étonnera que les brouillons en Braille ne soient pas toujours préférés. Ils ont de réels inconvéniens : l'écriture, malgré l'emploi de nombreuses abréviations, reste un peu lente; surtout elle exige une certaine dépense de forces physiques. Ces deux circonstances brisent l'élan de l'esprit et détachent l'attention de l'effort de la composition pour la détourner vers les détails de l'exécution matérielle. Certains aveugles, je ne l'ignore pas, sont moins sensibles à ces inconvéniens, mais je sais qu'il en est d'autres qui comme moi s'en trouvent gênés. La dactylographie, au contraire, est rapide et douce; elle côtoie, sans l'arrêter, le cours de la pensée qui semble avoir à peine conscience de son mécanisme très souple. Sans doute un clairvoyant conçoit difficilement qu'on puisse écrire sans avoir la possibilité de relire les phrases qu'on vient d'achever. J'ai éprouvé que l'habitude triomphe de cette difficulté; au moins chez moi, elle en a triomphé sans peine. Le souci d'une composition méthodique, un peu raide, mais qui convient peut-être aux travaux d'érudition, en est un peu la cause. Quand on tient dans l'esprit son plan bien formé, arrêté jusque dans les détails, pour peu que la mémoire soit précise, on ne perd pas le fil du développement. Il est très rare qu'il me faille faire appel à des yeux bienveil-

lans pour me remettre en route, ou pour me remémorer la forme que j'ai donnée à quelque phrase antérieure. Bien souvent je coupe mon travail de rédaction au milieu d'un développement; je laisse ma feuille fixée sur ma machine, et parfois, après quarante-huit heures d'interruption ou même davantage, sans hésitation, je reprends l'idée où je l'avais laissée. D'ailleurs, je ne me privais pas pour cela du droit de corriger : la rédaction ainsi achevée, je me la faisais relire et relire autant de fois qu'il était nécessaire, dictant à mon secrétaire des modifications et des additions parfois très nombreuses, apportant partout mille retouches de détail. Au reste, je crois pouvoir affirmer que ma forme n'est pas moins imparfaite lorsque j'écris de premier jet en Braille : au contraire, si elle est peut-être un peu plus ferme, en revanche elle a plus de raideur.

En somme, et c'est toujours là qu'il m'en faut venir, la mise en œuvre de ces 1 250 pages très compactes ne m'a pas du tout coûté l'effort prodigieux qu'on suppose volontiers. Ce qui a été long et pénible, c'en est seulement la préparation lointaine, tout ce qui ne paraît pas, le travail de documentation qui leur sert de fondement. Encore puis-je espérer que, si l'on m'a suivi, on s'est convaincu que tout cela pouvait se faire sans grande difficulté, que les procédés de travail dont disposent les aveugles le permettraient parfaitement. Ils m'ont donné, je crois, le moyen de me conformer exactement à la méthode que tout clairvoyant, désireux de traiter avec précision le même sujet, aurait été contraint de suivre. Car en tout cela je n'ai rien inventé : tout clairvoyant aurait dû, je pense, faire usage de quelque jeu de fiches analogue au mien. Je n'ai fait qu'adapter la méthode commune, je dirais presque la méthode nécessaire, aux conditions spéciales des aveugles. Et cette adaptation était très simple, elle ne demandait pas un grand effort d'imagination. Elle s'est faite petit à petit, au fur et à mesure des besoins, par tâtonnements successifs. Elle a jailli en quelque sorte des circonstances.

Mon dessin n'est pas, on le conçoit, d'engager les aveugles à faire des travaux d'érudition. Pour y réussir, il faut de toute nécessité avoir le goût, la passion de l'érudition, et, fort heureusement, peu de personnes sont atteintes de cette maladie. Que deviendrait la vie si tous nous étions métamorphosés en rats de bibliothèques ? Fort heureusement aussi, il y a d'autres travaux plus accessibles aux aveugles, et dans lesquels ils ont moins de

peine à rivaliser avec les clairvoyans. Dans tout ce que je viens de rapporter il faut voir non un exemple, mais une expérience : une expérience qui, certes, n'étonnera pas les aveugles (eux du moins verront bien que tout ici est fort simple), mais qui leur suggérera peut-être quelques observations utiles sur certaines applications qu'ils peuvent faire de leurs procédés propres de travail. Mais c'est surtout aux clairvoyans qu'elle s'adresse : avec tant d'autres expériences qui se renouvellent tous les jours, elle contribuera peut-être, pour sa petite part, à leur inspirer des jugemens plus équitables sur les aveugles. Il faut tant et tant de faits sans cesse répétés pour lutter contre un préjugé, pour le faire reculer pied à pied, que nous n'en aurons jamais assez. En voilà un parmi tant d'autres : tâchons qu'il fasse sa trouée lui aussi dans les rangs ennemis, et qu'il travaille au bien commun.

En terminant, il me reste à m'excuser d'avoir parlé si longuement de moi. Mais si le Moi (celui de Montaigne excepté) est presque toujours haïssable, le lecteur voudra bien me pardonner quand il remarquera que, en dépit des apparences, je l'ai entretenu beaucoup moins de mes travaux personnels que du travail des aveugles en général. Ce que j'ai fait, un autre aveugle l'eût fait à ma place. Nos procédés de travail sont communs à tous. J'ai voulu, par un exemple, montrer la souplesse de ces procédés. Peut-être, après m'avoir lu, comprendra-t-on mieux notre reconnaissance à tous pour l'inventeur d'un alphabet auquel nous devons la majeure partie de notre culture et de nos plaisirs intellectuels.

PIERRE VILLEY.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE-FRANÇAISE : *La Furie*, pièce en cinq actes en vers, par M. Jules Bois.
— VAUDEVILLE : *La Route d'Émeraude*, drame en cinq actes, en vers, par M. Jean Richepin, d'après le roman de M. E. Demolder. — GYMNASÉ : *L'Ane de Buridan*, comédie en trois actes, par MM. de Flers et de Caillavet. — ODÉON : *Les Grands*, comédie en quatre actes, par MM. Pierre Veber et Serge Basset.

« Applaudissez ! c'est du Sophocle ! » clamait Voltaire au public un peu lent à s'émouvoir pour une de ses tragédies. L'auteur de *la Furie* a pris soin au contraire de nous avertir que « ce n'est pas du Sophocle. » Ce n'est pas non plus du Racine. Ce n'est rien qui ressemble à ce qu'on était convenu jusqu'ici d'appeler une tragédie, ou un drame. Ainsi prévenus par le poète, notre tâche ne saurait être que de rechercher par où son œuvre diffère de celles de ses illustres devanciers. C'est ce que nous tâcherons de faire, sans toutefois promettre à M. Jules Bois que nous nous mettrons toujours au même point de vue que lui. Il écrit en tête de sa pièce : « L'apparence des personnages, comme leurs âmes et le milieu où ils évoluent, n'a aucun rapport avec l'ancienne tragédie et avec la Grèce antique, telles que le théâtre nous les a figurées. Tout est ici vivant, réaliste, enfiévré. » Nous lui concéderons bien volontiers que l'art antique ne fut guère « enfiévré » et que Sophocle aurait eu peu de goût pour le réalisme tel que nous le concevons aujourd'hui. Mais quant à admettre que ni *Antigone*, ni *Andromaque* ne soient vivantes au prix de *la Furie*, c'est un genre de comparaisons toujours redoutable, et auquel il nous semble plus prudent de ne pas nous hasarder.

La première nouveauté sur laquelle on attire notre attention est celle de la décoration et des costumes. Tout y est, paraît-il, d'une

authenticité sans précédens. « L'aspect de l'Acropole donne, avec l'impression de vastitude, celle de la rude étreinte d'une défense construite par la nature, complétée par les hommes et où plane le double prestige du prêtre et du roi. L'architecture est préhistorique et préhellénique. Les armes, surtout celles des autochtones sont lourdes, silex et airain; les vêtements pittoresques et très ornés; le fard, les couleurs vibrantes sont la règle. Les hommes sont tatoués de fleurs; les femmes rappellent par les robes, les bijoux, les types étrangement vivans, retrouvés dans les fouilles de Cnossos, de Phæstos, en Crète. » Il est vrai que Sophocle ne semble pas s'être préoccupé d'encadrer ses tragédies dans le décor de la préhistoire ni de tatouer de fleurs ses personnages, n'ayant pu encore mettre à profit les fouilles de Cnossos. C'est même une remarque très curieuse à faire que le drame antique n'ait pas usé d'oripeaux. Les personnages de la scène y portaient des manteaux et des tuniques, comme les spectateurs des gradins. A voir les uns et les autres, on avait l'impression qu'ils n'étaient séparés par aucune différence essentielle. C'étaient des hommes s'intéressant aux souffrances d'autres hommes. On sait également, par tant de railleries qui en ont été faites, ce qu'était cet « habit à la romaine » dont Racine habillait bravement ses Grecs. Depuis le xvii^e siècle, ou plutôt depuis la réforme de Voltaire, on s'est efforcé de donner aux personnages de l'antiquité des costumes d'une exactitude minutieuse. Et maintes fois on nous a conviés à admirer l'effort de savantes reconstitutions. Ce n'était encore, au dire de M. Jules Bois, que fantaisie et convention toute pure. L'archéologie est une science éminemment changeante et successive. Il faut tenir compte de ses résultats pendant qu'ils font autorité, comme on profite des remèdes de la médecine pendant qu'ils guérissent. M. Bois est sûr de son archéologie. Nous n'avons garde de la lui contester, d'autant que cela nous est si indifférent!

Donc les décors et les costumes sont du temps; mais les âmes, les idées, les sentimens, les actes n'en sont pas. Ce seraient plutôt des âmes de maintenant, des idées d'aujourd'hui ou même d'après-demain. Le second caractère de la tragédie « vivante, » suivant la formule de M. Jules Bois, consisterait essentiellement à prêter une mentalité du xx^e siècle après Jésus-Christ à des personnages du xx^e siècle avant notre ère. Quarante siècles d'anachronisme contemplent les personnages de *la Furie*. Le contraste ne manque pas de saveur. Seulement, M. Jules Bois est-il bien l'inventeur du genre? On n'a pas oublié un drame, lui aussi en vers, qui fut joué à l'Olyon

voilà quelques années. L'auteur, M. Camille de Sainte-Croix, y avait représenté les croisades comme elles le doivent être, c'est-à-dire comme la première grande manifestation de l'anticléricisme. C'était déjà le procédé que reprend ici l'auteur de *la Furie*. Que les succès de M. de Sainte-Croix et de M. Jules Bois tournent la tête à quelques jeunes poètes ! Voilà un nouveau « poncif » en train de s'imposer.

Nous sommes dans Thèbes, où règne Héraklès, celui-là même qui pendant si longtemps s'était appelé Hercule. Le héros a commis l'imprudencé d'abandonner sa bonne ville, afin de s'en aller faire en Égypte un voyage d'études. Il veut y chercher le secret que nous cachent les cieux. L'Égypte est, comme on sait, le berceau des religions antiques, la patrie des dieux de la Grèce. Héraklès ne serait pas fâché de savoir à quoi s'en tenir sur le compte de ces manieurs de foudres, porteurs de tridens et de caducées. Seulement, en son absence, il se passe à Thèbes d'étranges choses. Son rival Lycos assiège la ville et s'en empare, comme l'atteste cette exclamation dont il salue son propre triomphe :

Je suis vainqueur de Thèbe et ce palais est mien.

Ce Lycos peut être un excellent militaire ; mais, comme versificateur, il manque de panache.

Oh non ! celui-ci n'est pas un guerrier de la préhistoire. Il semblerait bien plutôt détaché d'un roman de M^{lle} de Scudéry. C'est quelque Artamène soupirant pour Mandane. S'il fait la guerre, c'est par amour. Il est épris de la femme d'Héraklès, Mégara, qu'il aimait bien avant le mariage de celle-ci : n'ont-ils pas été camarades d'enfance ? Lycos évoque leurs communs souvenirs, ce qui, dans le cadre d'une ville au pillage, ne laisse pas de surprendre. Et pour s'insinuer auprès de l'épouse convoitée, il use du stratagème classique : il débîne le mari et fait le compte de ses infidélités. Il y a l'Amazone, il y a Omphale, Iole, et toutes les autres : il y en a mille et trois, comme sur la liste de Leporello. Mais Mégara est vertueuse. Et plutôt que de manquer à ses devoirs vis-à-vis d'un mari, même volage, elle laissera mettre à mort ses trois fils. Elle l'annonce à ces pauvres petits persuadés jusqu'alors que leur père était allé leur acheter des jouets et qu'il tardait seulement à rentrer.

Vous êtes menacés d'horribles funérailles
Et c'est moi qui vous pousse à ces calamités.

Funérailles, calamités, la douleur lui enlève le souci du mot juste et la rend insensible à la propriété des termes.

Il va sans dire qu'Héraklès revient à point pour remettre toutes choses dans l'ordre, disperser le bûcher préparé pour ses fils, étrangler Lycos. Il ramène avec lui une dame voilée, qui l'a aidé à sortir de la crypte des sanctuaires égyptiens, et qui s'appelle Lyssa. Celle-ci déclare à Mégara qu'elle a été la maîtresse de son mari, et qu'elle lui demande tout de même asile sous son toit. Voilà bien les mœurs nouvelles et le cynisme de nos temps d'union libre !

Ces deux premiers actes ne servent guère que de préparations. Il s'agissait de nous amener à la situation maîtresse du drame, celle du troisième acte. C'est ici, je pense, qu'il faut chercher l'intention de l'auteur, l'effort de son œuvre, et l'âme de sa pièce. La scène représente le temple de Zeus, paré comme aux grands jours. Les prêtres se mettent en devoir de fêter le retour d'Héraklès, et tout est prêt pour le sacrifice. Quelle n'est pas la stupeur universelle, lorsque ce nouveau Polyencte repousse les vases sacrés, renverse les instrumens du sacrifice, et prononce une harangue humanitaire ?

Que chaque nation garde son harmonie !
 Que la guerre s'éteigne en la paix infinie !
 Que le glaive sanglant se rouille aux arsenaux !
 J'ai fini mes impurs et radieux travaux.
 Je vous remets à tous la science parfaite ;
 Pour la première fois, qu'on célèbre la fête
 Du bonheur sans remords, du triomphe sans fin !
 Je proseris la douleur, la cruauté, la faim !
 Plus d'esclavage, plus de tyran, plus de haine !
 La superstition s'évapore, ombre vaine...
 Les dieux menteurs sont morts dans leurs temples étroits
 Et l'homme est libre enfin du dogme et des effrois.

Nous partageons l'ahurissement de l'hiérophante. On nous a changé notre Hercule en voyage. Celui que nous connaissions était un soudard sans méchanceté, mais un peu rude. Fier de ses biceps, il ne se piquait pas d'être un intellectuel. Il vous avait ses poings pour argumens et concluait un syllogisme d'un coup de sa massue. Il ne dédaignait pas l'agrément d'un bon repas, et, quand il était gris, il chantait à tue-tête, comme cela lui arriva, dans le palais où la noble Alceste venait de mourir. En prenant un autre nom, il a pris d'autres mœurs. C'est Héraklès président de la Ligue des droits de l'homme...

Nous ne sommes pas au bout de nos étonnemens. Le roi de Thèbes dépose sa couronne et son glaive. Il abdique. Il fait sa nuit du 4 août.

Et ce beau geste aura une importance historique considérable. Il clôt la barbarie, inaugure le progrès, annonce la Révolution. Telle avait été jusqu'ici notre erreur : nous avons négligé de faire remonter à Héraklès les origines de la Révolution française.

Après cela, vous avouerez-vous qu'il m'a été difficile de prendre au reste de la pièce le même intérêt ? C'est ce qui arrive quand le drame a atteint son point culminant : ce qui suit semble forcément un peu languissant. Pourtant nous n'avons fait encore qu'entrevoir un des personnages essentiels, celui, après Héraklès, auquel l'auteur tient le plus : c'est la dame voilée. C'est lui maintenant qui va s'emparer du drame. On peut dire que les deux derniers actes lui appartiennent, Lyssa nous conte abondamment son histoire. Ne vous attendez pas que cette histoire soit claire comme eau de roche ; elle est au contraire un peu trouble, ainsi qu'il convient pour un personnage qui doit rester mystérieux et accomplir l'œuvre toujours obscure du Destin. J'ai cru comprendre que cette femme fatale devait être l'âme damnée des prêtres, une personne complaisante dont les ministres du culte se servent pour venir à bout d'énergies redoutables. C'est la Dalila qu'on embusque sur la route de tous les Samsons. Il n'était que temps. Héraklès allait découvrir le grand secret. Elle a paru : comme le docteur Faust, le tueur de monstres a donné toute la sagesse du monde pour un soupir de volupté. Aux deux derniers actes, Lyssa travaille avec une persévérance et une sournoiserie diaboliques à troubler le ménage d'Héraklès. Elle y réussit complètement : affolé par elle, le héros tue sa femme, et il est sur le point de tuer ses enfans, quand on l'emporte furieux et écumant. Pauvres petits ! Tout à l'heure menacés du bûcher par Lycos, maintenant en danger d'être assassinés par leur père. Dans les querelles de ménage, ce sont toujours les enfans qui pâtissent.

Tel est ce drame à costumes antiques et à idées modernes. De toute évidence il faut, après en avoir suivi la marche et résumé l'action, en rechercher le sens qu'il ne peut manquer d'envelopper. Comme les religions antiques elles-mêmes, il comporte un enseignement caché qui échappe aux profanes, et auquel il convient de nous initier. C'est ici qu'il ne faut pas s'en tenir à l'apparence. Il faut briser l'os et en tirer la substantifique moelle. Le drame est tout imprégné de philosophie, et c'est cette philosophie qui importe. Engageons-nous dans la forêt des symboles.

Le premier de ces symboles n'est autre que l'allégorie cent fois reprise par l'antiquité : Hercule au carrefour de deux routes,

celle qui mène à la Volupté, celle qui mène à la Vertu. « Il choisit la Vertu qui lui parut plus belle, » comme a dit Musset. C'est ici un conte de morale en action à l'usage des jeunes gens qui, au sortir des mains du pédagogue, allaient entrer dans la vie. On voulait leur faire comprendre que l'instant est décisif, qu'ils sont à cette minute précise les maîtres de leur destinée et que tout leur avenir dépendra du choix qu'ils vont faire. Mais les anciens se méfiaient des idées abstraites. Leur imagination admirablement plastique revêtait aussitôt la pensée d'une forme sensible, en faisait un beau récit ou un motif prêt pour le statuaire. C'est ce motif qu'a repris l'auteur de *la Furie*, sans toutefois lui conserver sa divine simplicité.

N'allons pas oublier ensuite que le drame s'intitule *la Furie*. Or les Furies n'étaient pas pour les Grecs ce qu'un vain peuple pense. Quand elles s'emparent d'Oreste meurtrier de sa mère et qu'elles l'affolent, il n'y a pas lieu de discuter : c'est le remords punissant le coupable. Mais le culte des Furies représente en outre une notion beaucoup plus subtile. On l'a souvent expliqué par la jalousie des dieux. Jaloux des hommes et craignant sans cesse d'être détrônés par eux, les dieux leur envoient toute sorte de maux. C'est encore une interprétation trop grossière. La Némésis antique n'était pas une loi de haine : c'était l'expression de l'ordre, de l'équilibre qui doit régner par le monde. Rien ne subsiste dans l'humanité comme dans la nature que grâce à l'harmonie. Tout ce qui menace de rompre cette harmonie est néfaste, et compromet l'intérêt commun. C'est alors que les dieux interviennent et suscitent l'incident qui remettra les choses en l'état. Un conquérant va-t-il dépasser les limites de la grandeur humaine? ils lui suggèrent les desseins insensés dont il sera victime. *Quos vult perdere Jupiter dementat*. C'est un piège où ils l'attirent, parce qu'il devenait un danger pour la concorde universelle. Un sage, par l'exemple de sa vie, va-t-il donner un démenti à la loi de l'humaine misère? la volupté l'arrête sur le chemin de la perfection. Telle est cette idée de la mesure, chère aux anciens. Et l'auteur de *la Furie* a voulu sûrement nous la remettre en mémoire, puisqu'il en a placé l'expression dans la bouche de Lyssa, envoyée du Destin. On ne saurait donc reprocher à M. Jules Bois que son drame soit vide. Il est tout plein de choses au contraire, bourré d'intentions et regorgeant d'idées. Seulement, ce mélange de conceptions antiques et modernes, de vieux symboles et de nouvelles utopies est déconcertant pour l'auditeur et exige de lui un travail d'où il sort légèrement courbaturé.

La Furie nous a donné une fois de plus l'occasion d'applaudir M. Paul Mounet, toujours magnifique dans ces rôles de demi-dieux; M^{me} Segond-Weber a retrouvé pour le personnage de Lyssa quelques-unes des attitudes et des intonations si admirées naguère dans le rôle de Guanhumara. Le rôle de Lycos n'est sûrement pas un bon rôle. Le tyran qui menace d'occire les petits enfans, même s'il est amoureux, ne saurait être un personnage sympathique. M. Albert Lambert a fait tout son possible pour le « sauver. »

Ce qui fait trop souvent défaut à l'auteur de *la Furie*, c'est le don de l'expression poétique; et c'est celui que possède, avec une richesse qui va jusqu'à l'opulence, l'auteur de *la Route d'Émeraude*. Il y a dans toutes les œuvres de M. Richepin une abondance de verbe, une exubérance d'images, une truculence de coloris, une virtuosité de versification, dont lui-même s'enchantent et à laquelle l'auditeur ne résiste pas. Il se soucie moins de nous présenter une œuvre d'une trame très serrée que de semer le canevas de mille broderies. C'est le cas pour sa pièce nouvelle. Nous y trouverons plus de fantaisie brillante que de logique impitoyable. S'inspirant d'un roman où M. Demolder évoquait un coin de la Hollande au xvii^e siècle, le poète en a librement tiré un drame d'allure capricieuse où il a mêlé plusieurs genres, parce que cela l'amusait ainsi.

La pièce commence en comédie historique et tableau de mœurs. Nous sommes au pays des moulins et précisément dans un moulin. Le père Balthazar est meunier, et, à l'entendre, le métier de meunier serait le premier métier du monde. Nous sommes tout près de l'en croire, sur la foi du couplet éloquent que M. Richepin met dans la bouche de ce brave homme. Au surplus, nous sommes gagnés d'avance à la poésie des moulins hollandais : en passant au bord des canaux devant le moulin aux grandes ailes, nous avons tous, ne fût-ce qu'un jour, imaginé qu'il devait faire bon vivre là, à condition qu'on n'eût pas de rhumatismes. Comment se fait-il que cet honnête meunier ait couvé un apprenti peintre? Mais les hommes ne résistent pas plus à certains courans, que les ailes du moulin à la force souveraine des vents. Le génie de la peinture souffle partout sur cette Hollande du xvii^e siècle. C'est la Hollande de Rembrandt, de Franz Hals, de Jean Steen, de tous ces maîtres, amoureux de leur pays, passionnés des choses de chez eux et à qui il suffit, pour faire un chef-d'œuvre, d'une plaine humide sous les nuages bas ou du portrait d'un bourgeois à son comptoir. C'est le siècle où, d'une ville à l'autre, les écoles rivalisent :

Harlem, Bruges, Amsterdam. Tout en portant les sacs de blé du moulin paternel, le jeune Kobus rêve, lui aussi, de belles destinées. A ses heures de loisir, il crayonne de naïves esquisses. Méchants barbouillages ou premières études d'un futur artiste? Qui le lui dira? Sur ces entrefaites, et par un de ces hasards où se manifeste la Providence, vient à passer une bande joyeuse, qui n'est autre que l'atelier du fameux peintre de Harlem, Franz Krul. Le boute-en-train de cet atelier est un certain Dirk, franc mauvais sujet, vrai gibier de potence, mais qui sait comprendre et qui aime à deviner les promesses de talent. Dans les esquisses de Kobus, il découvre tout de suite un crayon sincère, cette application à rendre le vrai, cette probité qui est la marque de l'art hollandais à cette époque. Le jeune homme est marqué pour devenir un maître. Il a le don. Ces assurances données par Franz Krul lui-même triomphent de l'opposition du meunier Balthazar. Kobus sera l'élève du peintre de Harlem. Le voilà sur la « route d'émeraude, » verte comme l'espérance...

Non moins savoureux le deuxième tableau qui nous mène dans l'atelier de Krul. C'est une très pittoresque évocation de la vie d'artiste dans la Hollande d'autrefois. L'artiste d'alors se contentait, le plus souvent, d'être un artisan. Aussi bien en était-il de même chez nous à pareille époque. L'artiste ne s'était pas encore élevé à cette conception qu'il eût à remplir une fonction sociale. Il ne s'était pas avisé qu'il dût être un personnage d'exception, une sorte de monstre tout gonflé de vanité. Il n'avait pas creusé entre lui et le bourgeois ce fossé que notre romantisme d'abord, et le snobisme ensuite, n'ont cessé d'élargir. Quand le bonhomme Krul vient d'achever une commande, et de livrer un chef-d'œuvre, il s'empresse d'en toucher le prix, en cachette de M^{me} Krul, la bonne ménagère, et de l'aller écorner au cabaret voisin, en compagnie de bons drilles qui sont ses élèves et dont il fait ses camarades. Rembrandt vient à passer, le temps de débiter un ingénieux couplet sur les mérites du clair-obscur et sur la poésie de l'ombre. Ainsi vont les choses et les gens dans cette atmosphère calme où chacun ne cherche qu'à donner toute sa mesure dans une œuvre de patience, de franchise et d'art robuste... Pour ma part, j'ai pris à ces deux tableaux un plaisir extrême. Mais ce ne sont guère en effet que des tableaux ou des « études; » et nous sommes au théâtre : il faut que le drame s'engage.

La comédie de mœurs tourne maintenant au roman picaresque. Nous avons vu le petit Kobus s'éprendre d'une belle fille, qui est le « modèle » de l'atelier. Au prix des attraits vainqueurs de l'insolente

Siska, les charmes honnêtes d'une petite fiancée que Kobus a laissée au moulin ne pèsent pas lourd. Cette Siska est une affreuse gourmandine. Elle est richement entretenue par un vieux richard ; et, comme elle est d'ailleurs amoureuse de Kobus, elle lui réserve la situation d'amant de cœur, inacceptable, comme on sait, pour un jeune homme de bonne famille. Révolté, Kobus poignarde l'entrepreneur de Siska. Et Siska enthousiasmée, en vraie fille des boulevards extérieurs de Harlem, se sauve avec lui auprès d'une bande de corsaires à laquelle elle est vaguement affiliée. Tout de suite d'ailleurs elle lâche son petit rapin, meurtrier d'occasion, pour l'apache professionnel. Nous sommes sur la grève d'où le bateau pirate va démarrer cette nuit même. Deux groupes. D'un côté, Kobus et son ami Dirk. D'un autre côté, les bandits et la fille de joie. Coups de feu. Le bon Dirk reçoit la balle destinée à Kobus. C'est l'agitation et le vacarme du roman d'aventures.

Et maintenant en plein lyrisme romantique. Le personnage qui est en réalité le héros de la pièce, beaucoup plutôt que le frère et timide Kobus, celui en qui l'auteur a mis toutes ses complaisances, le type de prédilection auquel il a fait honneur de toutes les ressources de son art, c'est Dirk. Il en a fait d'abord un gueux, non pas un gueux de naissance, mais un gueux par goût et par vocation, tombé de déchéance en déchéance dans la sainte bohème, ou, si vous préférez, grandi jusqu'à elle. Ivrogne, joueur, bretteur, pilier de tavernes et autres mauvais lieux, c'est le truand à la trogne enluminée, au verbe haut, à la déclamation joyeuse, fier de sa gueuserie comme un autre César de Bazan. Dans ce déclassé vous ne doutez pas que toutes les délicatesses de l'âme, toutes les générosités du cœur ne se soient réfugiées. Il a pris en affection le doux Kobus. Il a été attiré, lui, le drôle, par cette innocence. Il s'est institué son protecteur. Il s'est établi son père d'adoption. Giboyer ambitionnait d'être le fumier sur lequel croîtrait ce lys : le fils de Giboyer. Pareillement Dirk pour Kobus. C'est pourquoi il a une première fois sauvé la vie à son protégé en recevant pour lui la balle du corsaire. Mais à ces âmes de terre-neuve, un sauvetage ne suffit pas. N'oublions pas en effet que l'honnête Kobus a sur la conscience la « gentillesse » d'un meurtre, comme disaient les contemporains de Brantôme. La maréchaussée bat les chemins, munie d'un bon mandat d'amener et de tout ce qui s'ensuit. C'est avec la police à ses trousses que l'enfant prodigue rentre au moulin paternel. Il risque fort, à peine rentré au gîte, d'y être très proprement

cueilli pour faire connaissance avec la paille humide des cachots. Mais Dirk veille. Il est fort mal en point, depuis le coup de mousquet de l'acte précédent. Il ne lui reste que peu de temps à vivre. Raison de plus pour le bien employer ! Donc il arrive avec Kobus, tirant l'aile et traînant le pied. Il éloigne le jeune homme, après lui avoir fait jurer de ne pas le démentir. Il a son idée : c'est de se livrer comme étant l'assassin que cherchent les gendarmes. Ici finissent les aventures du jeune Kobus. Maintenant, fixé dans son moulin, entre sa femme et des tas de marmots, il prendra ses pinceaux, à chaque loisir que lui laissera la meunerie, et peindra des chefs-d'œuvre... C'est égal, j'ai bien de la peine à croire que ce soit le meilleur apprentissage pour qui veut faire de la bonne peinture.

La troupe du Vaudeville n'est pas très familière avec l'art de dire les vers. D'excellens artistes, tels que M. Gauthier, ont été visiblement gênés par les exigences d'une tâche nouvelle pour eux. Le succès a été pour M. Decori, qui se souvient d'avoir été le Chemineau, et, dans le rôle de Dirk, se retrouve chez lui. Il a toute la verve, la belle humeur, la fantaisie large et joyeuse qui conviennent au rôle.

Tandis que *le Roi*, plus de trois fois centenaire, continue aux Variétés sa carrière triomphale, MM. de Flers et de Caillavet nous donnent encore au Gymnase une pièce de ce genre aimable, dont ils sont aujourd'hui les fournisseurs les plus achalandés. Amuser par une intrigue légère, agrémentée de charmantes invraisemblances, piquée de paradoxes sourians, et relevée çà et là d'une pointe d'émotion, telle a été toute leur ambition en écrivant *l'Ane de Buridan*. Ils se sont plu, comme toujours, à prodiguer les mots d'un esprit facile : il n'est personne ici, et jusqu'aux domestiques, qui ne fabrique à la douzaine les mots d'auteur. Si d'ailleurs, en plus d'un endroit, la pièce côtoie le vaudeville, les auteurs ingénieux savent, à temps, la ramener au ton de la comédie de genre.

L'action se passe dans ce milieu de fantaisie, aux frontières imprécises, où les femmes du monde s'entretiennent familièrement avec les chanteuses de café-concert et les ingénues parlent un langage de vieux briscard. Georges Boullains est un être singulier, affligé d'une sorte de maladie de la volonté : il lui est impossible et de prendre une décision, et de « persévérer dans son être. » Au fait, cette maladie n'est-elle pas aujourd'hui fort répandue, et n'était-ce pas, par exemple, celle de l'ineffable Triplepatte ?

A peine vient-il de rompre avec trois maîtresses et d'abjurer tous

les égarements du cœur, il noue une triple liaison avec Odette de Versanne et Fernande Chantal, la femme et la maîtresse de son ami Lucien de Versanne, et avec une divette de music-hall, Vivette Lambert. Alors?... Georges Boullains n'est pas beau; il n'a plus l'âge de Chérubin; et il n'est pas doué d'une intelligence remarquable; même on le traite familièrement d'imbécile. Et avec tout cela il est irrésistible! Arrangez cela comme vous pourrez! Il fait des conquêtes sans le vouloir et sans le savoir. C'est ainsi que Micheline s'éprend de lui. Bizarre petite créature, cette Micheline, fille d'un peintre bohème ayant hérité de son père le goût de la vie indépendante et « en marge » de la société, et consternant son tuteur le diplomate de Versanne par ses allures garçonnières et ses propos pittoresques. Elle a beau se jeter à la tête de Georges, celui-ci s'obstine à ne pas comprendre. — Tel est ce premier acte très gai, très vivement mené, le meilleur de tout l'ouvrage.

Vous dirai-je comment Georges est mis en demeure de choisir entre Odette et Fernande, et comment, pareil à l'historique âne de Buridan, il renonce à se décider? Ou voulez-vous voir, sur le coup de quatre heures du matin, Micheline entrer par la fenêtre, et proposer à Georges une promenade en mer? J'entends parfois dire que, depuis quelques années, l'éducation des jeunes filles a beaucoup changé. Il est bien vrai que jadis une jeune fille honnête y aurait regardé à deux fois pour entrer la nuit chez un célibataire, et par la fenêtre encore. Et Micheline est honnête. Elle le prouve bien par l'aveu qu'elle fait de son amour à cet imbécile de Georges, qui décidément ne veut rien savoir et qu'il faut bourrer d'injures. Mais doutez-vous un seul instant que Georges n'épouse Micheline, et que cela ne fasse le plus heureux ménage... pour trois ans ou six semaines?

M^{me} Marthe Régnier, qui est, depuis quelque temps, devenue une spécialiste pour les rôles d'ingénues mal élevées, est une excellente Micheline. M. Gaston Dubosc, dans le rôle de Georges Boullains, est plaisant à souhait : par sa belle humeur, son bon-garçonisme et sa naïve inconscience il sauve ce que le personnage a — disons de trop peu chevaleresque. M. Dumény est, en Lucien de Versanne, d'une irréfutable élégance.

C'est une idée ingénieuse qu'ont eue MM. Pierre Veber et Serge Basset de nous donner un drame ou une comédie de la vie de collège. Il ne me semble pas qu'il y eût de « précédens. » Et rien n'étant plus rare qu'une idée neuve, empressons-nous de la saluer. Rappelez-

vous les premières pages de *Madame Bovary*, l'arrivée de Charles Bovary dans le collège normand, la classe, la récitation des leçons, les farces des camarades. C'est à peu près l'image qu'évoque ce collège de province où va se passer l'action des *Grands*. A qui, d'ailleurs, parmi les Français, n'est-elle pas familière, cette vie de collège? Ceux d'entre nous qui ne la retrouvent pas dans leurs souvenirs personnels la connaissent surabondamment par l'expérience que d'autres en ont faite autour d'eux. Et chacun sait que les spectacles qui nous sont les plus familiers sont aussi bien ceux qu'il nous plaît davantage de retrouver au théâtre.

D'un crayon très sûr, les auteurs ont su dessiner des silhouettes de potaches tout à fait ressemblantes. Voici le « fort en thème, » Jean Brassier, destiné par un décret nominatif de la Providence à entrer à l'École normale. Il sera professeur, le moins longtemps possible, et, dès sa première classe, aspirera à jeter la toge aux orties. « Le temps n'est plus où les universitaires aimaient leur métier... Aujourd'hui on entre dans le professorat, en attendant mieux. On devient ensuite journaliste, critique dramatique, conférencier, écrivain ou député. » Et voici le cancre. Il est superbement incarné par le nommé Surot : « Sous prétexte que je suis mauvais élève, le dernier, c'est sur moi que l'on se venge; c'est moi qui encaisse toutes les punitions... Ce n'est pas de ma faute si je suis un cancre, je suis né comme ça : il n'y a pas à se débattre. » Le drame résultera de l'opposition de ces deux caractères. Un vol a été commis par Surot, qui en laisse accuser Brassier. Celui-ci ne peut se disculper, car il faudrait trahir Madame la principale pour qui il a les sentimens que Fantasio'avait pour Jacqueline. Mais Surot, au dernier moment, se dénoncera et deviendra le cancre évangélique : soyez tranquille !

Cette intrigue en vaut une autre. Mais l'intérêt de l'œuvre n'est pas là. Il est dans la peinture de ce petit monde où les auteurs ont su voir une image déjà fidèle du monde de demain. « Tels vous les voyez ici, tels ils seront dans la vie; et vous pouvez, par avance, leur assigner leur place: il y a ceux qui commanderont, ceux qui obéiront, ceux que conduira un idéal et ceux qui ne suivront que leur instinct et leur bon plaisir, et enfin ceux qui n'auront pas d'histoire: les inutiles. » MM. Pierre Veber et Serge Basset ont fait preuve d'observation juste et d'un art souvent délicat.

REVUES ÉTRANGÈRES

L' « IMMORTELLE BIEN-AIMÉE » DE BEETHOVEN

Beethoven's Unsterbliche Geliebte. — Das Geheimniss der Gräfin Brunswick und ihre Memoiren, par La Mara, un vol. in-8°, Leipzig, Breitkopf et Härtel, 1909.

On rencontrait chaque jour dans les rues de Budapest, entre les années 1850 et 1860, une étrange petite vieille toute bossue et contrefaite, vêtue d'un ample manteau de coupe surannée, mais gardant un certain air de distinction native sous la trop évidente pauvreté de sa mise. Parfois elle entrait s'agenouiller un moment dans une église ou une chapelle catholique, parfois on la voyait frapper à la porte de l'un des palais de l'aristocratie hongroise, dont les maîtres semblaient, d'ailleurs, assez peu empressés à la recevoir; mais, le plus souvent, ses visites s'adressaient à des écoles enfantines, où professeurs et élèves ne se faisaient pas faute de sourire des admonitions pédagogiques qu'elle leur prodiguait inexorablement. Ou bien encore c'étaient les employés du ministère de l'Instruction publique qui avaient à subir les doléances de la vieille demoiselle, leur reprochant le retard apporté à l'inauguration d'un asile d'enfants, ou l'excès de hâte avec lequel ils avaient choisi, pour telle école, tel professeur au lieu de tel autre: tout cela accompagné de commentaires verbeux où reparaissaient sans cesse des citations d'écrits ou d'entretiens privés du vénérable et fastidieux Pestalozzi. Après quoi la petite vieille, du même pas rapide et affairé, reprenait le chemin de son logement; et là, tout de suite, assise devant une table où s'entassaient en désordre les objets les plus disparates, elle se mettait à écrire de nouvelles pages de ses *Mémoires*, pendant que, peut-être, un gros chat,

son unique ami, mêlait son ronron au bruit monotone de la plume d'oie grattant le papier.

La créature qui achevait ainsi sa longue existence dans la solitude et le dénuement avait été honorée, jadis, d'un privilège merveilleux, et tel qu'il n'y a certes pas une femme qui ne doive profondément envier celle qui l'a reçue. Elle avait eu le bonheur et la gloire d'être fiancée, pendant quatre ans, à l'un des plus grands hommes de l'histoire du monde; et c'est à elle que l'auteur de *Fidelio* et de la *Symphonie avec chœurs* avait envoyé cette lettre fameuse « à l'immortelle bien-aimée, » ce brûlant et pathétique poème d'un amour presque surhumain, qui depuis longtemps a pris place, dans tous les cœurs, à côté de ses plus sublimes expansions musicales. La lettre a été traduite bien souvent; mais je ne résiste pas au désir de la citer une fois de plus, avant de raconter brièvement la curieuse querelle historique qui s'est élevée à son sujet, et que vient enfin de trancher la découverte des *Mémoires* originaux de l'« immortelle bien-aimée » du maître allemand :

Le 6 juillet, au matin.

Mon ange, mon tout, mon moi, quelques mots seulement aujourd'hui, et avec un crayon (avec le tien ! Ce n'est que demain que mon logement se trouvera assuré : quelle misérable perte de temps, dans tout cela ! — Mais pourquoi ce profond désespoir, lorsque la nécessité parle ? Est-ce que notre amour pourrait exister autrement que par des sacrifices, par l'obligation de ne pas tout demander ? Peux-tu rien changer à cette situation qui exige que tu ne sois pas toute à moi, ni moi tout à toi ? — Au nom du ciel, regarde la belle nature, et tranquillise ton âme sur ce qui doit être. C'est l'amour qui exige tout cela, et à juste titre : ainsi il en est *pour moi avec toi, pour toi avec moi*. Mais tu oublies trop facilement que j'ai désormais à vivre *pour toi comme pour moi* : oh ! si nous étions tout à fait réunis, ces choses pénibles te seraient aussi légères qu'à moi ! — Mon voyage a été affreux ; je ne suis arrivé ici qu'hier matin à quatre heures. Faute d'assez de chevaux, la poste a choisi un autre itinéraire : mais quelle terrible route ! A l'avant-dernier relais, on m'a déconseillé de voyager la nuit, en m'effrayant d'une forêt à traverser ; cela n'a fait que m'exciter davantage, et combien j'ai eu tort ! Car la voiture a failli se briser, sur cette odieuse route ; et sûrement je serais resté à moitié chemin, sans les bons postillons que j'avais.

Esterhazy a eu, sur l'autre route, la même mésaventure, avec huit chevaux, que moi avec quatre ; et je dois ajouter que j'ai éprouvé aussi une part de plaisir, comme toujours lorsque je surmonte heureusement un obstacle. Mais maintenant, bien vite, je reviens des choses extérieures à celles du dedans ! Bientôt nous nous reverrons ; pour aujourd'hui, je ne puis pas te communiquer les réflexions que j'ai faites sur ma vie, durant

ces quelques jours : si nos deux cœurs étaient toujours bien serrés l'un contre l'autre, je n'aurais plus le loisir de faire de telles réflexions. Ah ! ma poitrine est trop pleine pour que je puisse t'en dire beaucoup ! — Il y a des momens où je trouve que le langage parlé n'est rien, ne peut rien dire ! — Mais toi, reprends ta gaité, — et reste toujours mon unique fidèle trésor, mon tout, comme moi pour toi ! Quant au reste, les dieux décideront ce qui doit être, et qui sera, pour nous. — Ton fidèle LOUIS.

Le lundi 6 juillet dans la soirée. — Tu souffres, ma créature infiniment chère, — je viens seulement d'apprendre que les lettres doivent être expédiées les lundi et jeudi matin, les seuls jours où la poste aille d'ici à K. — Tu souffres, mon trésor ! Ah ! là où je suis, tu y es avec moi ; et je saurai bien faire en sorte que nous puissions vivre ensemble ! Quelle vie ! Tandis que maintenant, sans toi, poursuivi ici et là par cette bonté des hommes que j'entends désirer aussi peu que je la mérite... L'humilité de l'homme devant l'homme m'est intolérable. Lorsque je me considère dans l'ensemble du monde, que suis-je ? et qu'est même celui que l'on nomme le plus grand ?... Et cependant, il y a toujours là l'élément divin de l'homme... — Je pleure quand je pense que ce ne sera vraisemblablement que samedi que tu recevras la première nouvelle de moi ! — Si fort que tu m'aimes, plus fortement encore je t'aime ! Mais ne te cache jamais de moi ! — Bonne nuit : en ma qualité de baigneur, il faut que je me couche tôt ! Ah ! mon Dieu, si près, et pourtant si loin ! N'est-ce pas un véritable édifice céleste, notre amour (1) ? Mais aussi est-il solide comme la voûte du ciel !

Bonjour, le matin du 7 juillet. — Dès mon réveil, dans le lit, mes idées se pressent vers toi, mon immortelle bien-aimée, tantôt joyeuses, puis de nouveau tristes, se demandant si le destin va nous exaucer. Je ne puis plus vivre qu'entièrement avec toi, ou pas du tout. Oui, j'ai décidé d'errer au loin jusqu'au jour où je pourrai me réfugier dans tes bras, et trouver ma patrie en toi, mon âme adorée, et me plonger, entouré de toi, dans le royaume des Esprits. Hélas ! il faut que les choses soient comme elles sont ! Et toi, tu vas reprendre courage, d'autant plus que tu connais ma fidélité envers toi ! Jamais une autre ne pourra posséder mon cœur, jamais, jamais ! O Dieu, pourquoi devoir être séparé de ce qu'on aime à ce point ! Et pourtant ma vie présente à Vienne est toute pleine de soucis. Ton amour m'a rendu, à la fois, le plus heureux des hommes et le plus malheureux ! A mon âge, j'aurais besoin d'une vie un peu égale, un peu régulière : et comment une telle vie serait-elle possible, étant donné nos rapports actuels ? Mon ange, j'apprends à l'instant que la poste part d'ici tous les jours ; et il

(1) Probablement il aura relevé les yeux, après la phrase précédente, et aperçu le ciel illuminé d'étoiles. Nous avons l'impression, tout au long de la lettre, qu'il est là vivant, devant nous, assis auprès de la fenêtre ouverte, dans sa chambre d'hôtel ; et non pas vêtu négligemment et les cheveux en désordre, ainsi que nous sommes habitués à l'imaginer, mais attifé à la mode des « lions » viennois, avec une élégante redingote serrée à la taille, un ample jabot de soie blanche encadrant le menton, et une paire de superbes favoris « assassins des cœurs, » — tel que nous le montrent deux curieux portraits conservés, à Florence, par la nièce et héritière de l'« immortelle bien-aimée. »

faut donc que je finisse ma lettre, afin que tu la reçoives tout de suite! Sois calme, ce n'est que par une contemplation tranquille de notre sort que nous pourrons atteindre notre but, qui est d'arriver à vivre ensemble! Sois calme! — Aime-moi! — Aujourd'hui, — hier, — quelle aspiration tout arrosée de larmes vers toi! — Vers toi, — vers toi, — ma vie, mon tout! — Adieu, — oh! ne cesse pas de m'aimer! ne méconnais pas le cœur fidèle de ton aimé.

L.

Éternellement à toi
Éternellement à moi
Éternellement à nous.

J'ai dit tout à l'heure que cette lettre avait été « envoyée » à sa destinataire : le contenu de la lettre nous le prouve assez. Mais sans doute la fiancée de Beethoven, — lorsque celui-ci, en 1810, a définitivement renoncé à ses rêves de mariage, — sans doute elle a dû lui rendre les lettres qu'elle avait eues de lui, en échange des siennes; et, de même qu'elle semble bien avoir détruit jusqu'au moindre des souvenirs de son roman d'amour, il est probable aussi que Beethoven, de son côté, a jeté au feu la nombreuse série de ses propres lettres, — à l'exception d'une seule, qui lui aura paru trop imprégnée du plus pur sang de son cœur pour qu'il pût se résigner à l'anéantir. Toujours est-il que c'est chez lui, au lendemain de sa mort, que ces feuillets jaunis et froissés ont été découverts, pieusement cachés au fond d'un tiroir secret, en compagnie d'une petite liasse d'obligations et de titres de rente qui constituaient l'unique chose un peu précieuse qu'il possédât au monde.

La lettre ne portait point d'adresse, ni aucune indication du nom de la ville d'eaux d'où elle était écrite, non plus que de l'année de ce « lundi 6 juillet » qui se lisait en tête du second morceau : autant de mystères qu'on ne pouvait manquer de vouloir éclaircir. Mais aussi bien, le plus ancien des biographes de Beethoven, Schindler, qui avait été son confident le plus familier durant les dernières années de sa vie, se prétendait-il, tout de suite, en état de tout expliquer. La destinataire de la lettre, d'après lui, était cette belle Giulietta Guicciardi, devenue plus tard la comtesse Gallenberg, à qui le maître avait dédié sa rêveuse et poétique sonate du *Clair de Lune*. Souvent Beethoven avait parlé à son compagnon de l'ardent amour qu'il avait autrefois senti pour cette jeune élève, venue d'Italie à Vienne vers l'année 1800, ainsi que du coup terrible qu'avait été pour lui, en 1803, la nouvelle du mariage de Giulietta avec l'impresario et compositeur de ballets Robert de Gallenberg; récits que confirmait encore une lettre du mu-

sicien à un ami d'enfance, écrite le 16 novembre 1801, — c'est-à-dire à la veille de la composition du *Clair de Lune*, et dans un temps où Beethoven, momentanément guéri de la longue crise de misanthropie que lui avait valu la constatation définitive de sa surdité, passait toutes ses soirées chez les Guicciardi :

Ma vie, — annonçait-il à Wegeler, — est redevenue un peu plus agréable depuis que je me suis mêlé de nouveau à la société des hommes... Ce changement a été causé par une chère et ensorcelante jeune fille, qui m'aime et que j'aime. Pour la première fois depuis deux ans, j'ai recommencé à connaître des momens heureux, et c'est la première, fois, aussi, que j'en suis arrivé à sentir que le mariage pouvait donner du bonheur. Mais, hélas! la jeune fille est d'une condition trop supérieure à la mienne, et puis, d'ailleurs, comment pourrais-je songer à me marier, dans l'état où je suis? Non, il faut que je m'accommode bravement de ma solitude!

Il est vrai que la comtesse Gallenberg, interrogée sur ses rapports avec son glorieux professeur, répondait invariablement qu'elle n'avait jamais éprouvé pour lui le plus léger penchant. « Il était affreusement laid, déclarait-elle, et s'habillait souvent de la façon la plus misérable : avec cela, fort bien élevé et plein des sentimens les plus délicats. » Mais le fragment de lettre susdit démontrait, tout au moins, que l'attitude de la jeune fille à l'égard de Beethoven avait, un instant, permis à celui-ci l'illusion d'être aimé; et comme le 6 juillet de l'année 1801 se trouvait, précisément, avoir été un lundi, longtemps les historiens de la musique ont continué à admettre, avec Schindler, que c'était bien ce jour-là que l'auteur de la sonate du *Clair de Lune* avait écrit, à son élève Giulietta Guicciardi, la lettre fameuse où, pour tous les siècles à venir, il la proclamait son « immortelle bien-aimée. »

Les premiers assauts vraiment sérieux qu'ait eu à soutenir l'opinion ainsi établie lui ont été infligés, en 1872 et 1879, par Alexandre Thayer, dans les tomes II et III de sa grande biographie de Beethoven. Je regrette de ne pouvoir pas, à ce propos, esquisser ici un portrait de ce nouveau biographe du maître, tout de même que celui de son devancier Schindler : car le hasard a voulu que la commémoration du plus « excentrique » des hommes de génie échût aux mains de deux personnages qui, pareillement dépourvus du moindre génie, lui fussent presque égaux en singularité. Ignorant la langue allemande, et n'ayant que des connaissances musicales assez rudimentaires, l'Américain Thayer avait cependant résolu de mettre à profit les loisirs que lui laissaient ses fonctions de consul des États-Unis à Trieste pour offrir au monde un monument biographique

comparable aux célèbres *Vies de Mozart et de Sébastien Bach*, écrites avant lui par Otto Jahn et Philippe Spitta. Trois gros volumes avaient paru coup sur coup, encombrés d'un prodigieux déballage de documens hétéroclites; et puis la publication s'était arrêtée, pendant les vingt dernières années de la vie de Thayer, et le bruit avait couru que celui-ci était en train d'oublier jusqu'à l'existence de Beethoven, pour ne plus s'occuper que de solliciter, de recevoir, ou de dépenser les subventions de généreux compatriotes, acharnés à vouloir lui faciliter l'achèvement d'une entreprise qu'il s'obstinait à regarder comme « inachevable. »

Mais si la partie proprement « historique » des trois volumes publiés de son vivant révélait trop ouvertement son incompetence, — nous racontant la vie de Beethoven de la même façon qu'on aurait étalé devant nous l'existence d'un négociant ou d'un bureaucrate, sans jamais tâcher à isoler, parmi la masse des menus faits plus ou moins relatifs au maître, ceux qui concernaient plus directement son rôle d'artiste, — on ne pouvait pourtant contester à cet Anglo-Saxon avisé et pratique une remarquable adresse pour débrouiller les difficultés d'ordre matériel, et, par exemple, pour déterminer les dates d'une foule de lettres ou de billets, d'après leur écriture, le format de leur papier, ou les diverses allusions qui s'y rencontraient. C'est dire que les problèmes suscités par la lettre « à l'immortelle bien-aimée » avaient chance d'être, enfin, soumis à un examen minutieux; et le fait est que les trois volumes de Thayer ne contenaient peut-être pas de chapitres plus intéressans que ceux que le biographe américain avait consacrés à l'étude de ces problèmes, ou plutôt de toute la désolante histoire des amours de Beethoven. Plusieurs conclusions s'en dégageaient, dont l'une, la plus nette et la plus formelle, était celle-ci : que la destinataire de la lettre n'était pas, ne pouvait pas avoir été Giulietta Guicciardi !

Un seul argument aurait suffi à le prouver : pendant aucune des trois années où Beethoven avait aimé Giulietta, les circonstances connues de sa vie ne rendaient possible, au début de juillet, le pénible voyage, ni le séjour dans une ville d'eaux, dont nous parle sa lettre. Mais, en plus de cette preuve péremptoire, vingt autres raisons concordaient à démentir l'affirmation de Schindler. Jamais Beethoven n'avait été admis dans l'intimité de Giulietta au degré qu'attestaient les termes de la lettre. Il avait cru, un moment, en être aimé; mais on a vu que l'idée d'un mariage avec elle, même alors, lui avait paru

absolument irréalisable. En fait, il avait très vite compris que la jeune fille se moquait de ses regards passionnés ; et il en avait conçu un ressentiment qui, vingt ans après, continuait encore à se refléter dans ses entretiens. Sur l'un de ces navrans « carnets de conversation » où, au-dessous des questions écrites de ses visiteurs, il lui arrivait parfois d'écrire aussi ses réponses, — oubliant qu'à défaut du pouvoir d'entendre, il conservait au moins celui de parler, — nous lisons, à la date de février 1823, que la comtesse Gallenberg s'est autrefois jouée de lui, sauf à s'en repentir quelques années plus tard. « *Revenue à Vienne*, — raconte-t-il dans un français à peine plus barbare que son allemand, — *elle cherchait moi pleurant : mais je la méprisais.* » De telles relations ne se conciliaient ni avec le ton, ni avec le contenu de la lettre ; et il n'y avait pas un mot de celle-ci qui pût convenir au caractère de la jeune fille infiniment hautaine et frivole qu'avait été, suivant le témoignage unanime des contemporains, la future comtesse Gallenberg. Enfin alléguait-on, à l'appui de l'hypothèse de Schindler, la dédicace de la sonate du *Clair de Lune* ? Thayer avait beau jeu de répondre que ce n'était que par hasard que ce morceau avait été dédié à Giulietta : car Beethoven, d'abord, avait simplement fait hommage à sa belle élève d'un innocent *Rondo* de piano *en sol*, et n'avait ensuite transporté sa dédicace sur la sonate que parce qu'une autre dame avait sollicité l'honneur de lire son nom sur ledit *rondo*. Sans compter que l'admirable sonate, de l'aveu exprès de son auteur, lui avait été inspirée par une petite ballade du poète Seumer, — on sait que nombre des principales œuvres de Beethoven sont nées, ainsi, du désir d'« illustrer » en musique des poèmes ou des drames, — et ne pouvait donc nullement avoir, pour nous, la valeur autobiographique d'une confidence amoureuse.

Encore Thayer ne s'en tenait-il pas à cette première conclusion, toute négative. A grand renfort de citations et de raisonnemens, il établissait que la lettre à « l'immortelle bien-aimée » devait avoir eu pour destinataire une jeune femme que Beethoven avait aimée après le mariage de Giulietta, aimée d'une affection plus profonde, plus durable, et probablement payée de retour. Depuis 1806, en effet, plusieurs lettres du musicien portaient l'empreinte d'une étrange exaltation romanesque mêlée de mystère, avec de discrètes allusions à des projets, des espoirs, des occupations d'une extrême importance. Cet état d'esprit se prolongeait pendant quatre années, jusqu'à une lettre du 2 mai 1810 où Beethoven priait son ami Wegeler de lui envoyer de Bonn, au plus vite, son certificat de baptême. Et

puis les allusions cessaient, la correspondance du maître reprenait son ancien accent de tristesse bourru, et le beau-frère de Wegeler écrivait de Vienne à celui-ci que, « selon toute apparence, la grande affaire du mariage de leur ami s'était décidément effondrée. » Désormais, le second roman amoureux de Beethoven disparaissait pour toujours, de l'horizon de sa vie : à moins qu'on voulût en reconnaître un dernier écho dans la plainte tragique qui, vers le même temps, s'était exhalée du cœur du poète-musicien sous la forme du plus déchirant, à la fois, et du plus mélodieux de ses *lieds*, — celui qui avait pour texte les vers de Goethe : « Ne séchez point, larmes d'un amour éternel ! » Ces larmes, que renouvellera d'âge en âge, au long des siècles, la simple et tragique cantilène du maître, comment ne pas supposer qu'on en devait la source à « l'immortelle bien-aimée ? »

Quant au nom de celle-ci, Thayer se déclarait incapable de le déterminer avec certitude. Tout au plus pouvait-il, à son tour, proposer une hypothèse, en se fondant sur les faits connus de la vie mondaine du compositeur pendant les années 1806-1810. Parmi les nombreuses jeunes femmes de la société viennoise que Beethoven, pendant ces années, avait fréquentées le plus assidûment, la seule qui semblât avoir occupé une certaine place dans ses pensées était une comtesse Thérèse Brunsvick, sœur d'un violoncelliste avec qui il avait toujours été lié d'une très étroite et fidèle amitié. Cette jeune fille était également la cousine de Giulietta Guicciardi, et avait, d'abord, reçu avec elle les leçons de Beethoven : mais bientôt ses rapports avec celui-ci étaient devenus assez familiers pour qu'il lui dédiât une sonate, — celle, précisément, qu'il devait toujours ensuite préférer à toutes les autres, — et composât pour elle un *lied*, *Je pense à toi !* ainsi qu'une série de *Variations à quatre mains* sur ce même petit chant, publiées plus tard avec une nouvelle dédicace à Thérèse et à sa sœur cadette. Plusieurs fois il avait séjourné dans les châteaux hongrois des Brunsvick, à Martonvasar et à Körömpa. Écrivant au comte François Brunsvick, il le chargeait « d'embrasser sa sœur Thérèse. » Et jusqu'au terme de sa vie il avait gardé dans sa chambre, et soigneusement transporté avec lui de l'une à l'autre des innombrables maisons qu'il avait habitées, un portrait peint de Thérèse Brunsvick, donné jadis par elle avec cette inscription de sa main : « Au rare génie. — au grand artiste, à l'homme excellent. — De T. B. [1]. »

1. Ce tableau se voit aujourd'hui à Bonn, où il est une des pièces les plus précieuses du petit musée installé dans la maison natale de Beethoven. Plusieurs

Tout cela, évidemment, n'avait pas de quoi constituer une preuve absolue : mais aussi Thayer n'entendait-il pas nous obliger à admettre la conjecture qu'il nous proposait. Il se contentait d'affirmer que, « assez vraisemblablement, » c'était à Thérèse Brunswick que Beethoven, le *lundi* 6 juillet 1807, avait adressé sa lettre, d'une petite ville de Hongrie appelée Pystian, dont les eaux passaient pour être des plus efficaces dans le traitement de la surdité. Le K. mentionné dans la lettre pouvait fort bien signifier Korompa, où demeuraient alors les Brunswick, et où, peut-être, le musicien se proposait d'aller « bientôt, » après l'achèvement de sa cure.

Ce qui n'était ainsi, pour le biographe américain, qu'une supposition « vraisemblable » faillit se changer en une solution définitive du problème lorsque, vers 1890, une dame écrivant sous le pseudonyme de Mariam Tenger publia une brochure intitulée : *L'Immortelle Bien-aimée de Beethoven*. Mariam Tenger y révélait, sur la foi de « communications personnelles » de la comtesse Thérèse Brunswick, que c'était décidément à celle-ci qu'avait été adressée la lettre d'amour. En tâchant à consoler Beethoven du désespoir où l'avait plongé le mariage de sa cousine, la jeune fille avait laissé voir à son professeur que sa compassion envers lui, et la respectueuse admiration dont elle était remplie pour son génie musical, se renforçaient, dans son cœur, d'un sentiment plus tendre ; et les deux amoureux s'étaient secrètement fiancés, en mai 1806, pendant une visite de Beethoven au château de Martonvasar. Ils s'étaient promis de se marier aussitôt que la situation financière, et surtout mondaine, du musicien lui permettrait de présenter sa demande à la vieille comtesse Brunswick : mais Thérèse avait dû reconnaître que jamais l'orgueil aristocratique de sa mère ne consentirait à tolérer une mésalliance aussi scandaleuse ; et bien que la jeune fille jurât qu'elle était prête à se passer de ce consentement, son fiancé, — par un scrupule généreux qui n'est point pour surprendre dans l'âme de héros que lui avait faite, dès lors, l'habitude de la douleur, — avait refusé d'accepter le sacrifice qu'elle lui offrait. Vers le milieu de l'année 1810, les fiançailles avaient été défi-

des personnes qui ont connu Thérèse Brunswick dans sa vieillesse affirment n'y avoir retrouvé aucun de ses traits, — ce qui prouverait tout au plus que l'amie de Beethoven avait beaucoup changé, en vieillissant. Mais, d'autre part, je ne serais pas éloigné de penser que le tableau, œuvre excellente du peintre Lampi, n'a jamais prétendu être un portrait, et que Thérèse Brunswick a simplement donné à son fiancé l'image d'une *Muse*, avec cette dédicace autographe qui devait lui rendre le tableau infiniment cher.

nitivement rompues, et Beethoven, depuis ce moment, n'avait plus revu son « immortelle bien-aimée. »

Résumé de cette façon, le récit de Mariam Tenger confirmait, fort à propos, l'hypothèse de Thayer; mais l'auteur de la brochure, apparemment, avait tenu à orner et à « étoffer » les « communications personnelles » de la comtesse Brunsvick, car sa longue narration de ce roman d'amour était toute semée d'erreurs monstrueuses, dénotant l'ignorance la plus complète de la personne, des actes, et même de la signification artistique de Beethoven. Si bien que le mystère, loin d'être éclairci, menaçait de devenir plus obscur que jamais. On découvrait, par exemple, que la prétendue fiancée du musicien était bossue, ce qui ne justifiait guère l'enthousiasme passionné de la lettre. On s'apercevait que Giulietta Guicciardi et Thérèse Brunsvick n'étaient pas les seules jeunes femmes que Beethoven eût connues familièrement : il y avait une demoiselle Thérèse Malfatti, une demoiselle Amélie Sebald, dont les beaux yeux l'avaient, un moment, touché. Et tout porte à croire que le doute aurait indéfiniment continué, sur la destinataire de la lettre du « 6 juillet, » si une savante et infatigable dépouilleuse d'archives, M^{me} La Mara, n'avait résolu de déchiffrer l'énigme à tout prix, dût-elle parcourir le monde, et dépenser le reste de sa vie à poursuivre son enquête.

Ce beau zèle méritait sa récompense : il l'a eue, et plus ample que M^{me} La Mara ne pouvait l'espérer. Nous savons à présent, de la manière la plus décisive, que Thayer a eu raison, dans sa conjecture, et que le fond du récit de Mariam Tenger est strictement vrai, sous les tâcheux ornemens dont elle l'a revêtu. Il n'est, naturellement, impossible de songer à reproduire ici l'exposé que nous fait M^{me} La Mara de ses heureuses recherches, prolongées avec une patience admirable durant un quart de siècle : mais les résultats qu'elle a obtenus défont désormais toute critique, et ajoutent à la biographie de Beethoven un chapitre nouveau, où la connaissance même du génie créateur du maître trouvera son profit. Non seulement une dame dont la mère était l'amie d'enfance de Thérèse Brunsvick a raconté à sa visiteuse l'histoire complète des fiançailles de la jeune comtesse avec Beethoven; non seulement M^{me} La Mara a recueilli, à Budapest, des traditions suivant lesquelles Thérèse Brunsvick avait « failli se marier » avec le musicien : les petites-nièces de l'« immortelle bien-aimée, » dépositaires de tous ses papiers, ont enfin consenti à se départir d'un silence respectueusement conservé jusqu'ici d'après le désir de leur

arrière-tante, et confirmé la justesse des suppositions d'Alexandre Thayer. « Oui, c'est bien la comtesse Thérèse Brunsvick qui a été l'immortelle bien-aimée de Beethoven! » ont-elles dit à M^{me} La Mara, en même temps qu'elles l'autorisaient à publier le manuscrit des *Mémoires* que leur avait légué la vieille demoiselle.

Et maintenant il faut que j'avoue une chose singulière, qui, sans doute, va causer d'abord au lecteur la déception que j'ai éprouvée moi-même en la découvrant : dans ces longs *Mémoires*, où Thérèse Brunsvick nous entretient abondamment des moindres particularités de sa vie familiale, aucune allusion ne se rencontre à ses rapports avec Beethoven ! Celui-ci nous y apparaît seulement au début, lorsque l'auteur décrit sa première visite à Vienne avec sa mère et sa sœur. Nous voyons les deux jeunes filles gravissant, un rouleau de musique sous le bras, le mauvais escalier qui mène à la chambre du professeur ; nous les voyons exécutant leur sonate, et puis obtenant du maître la promesse de venir, chaque jour, leur donner des leçons. Et puis, après cette peinture des origines de l'amitié, plus un seul mot sur le grand homme qui a inscrit le nom de Thérèse Brunsvick en tête de la sonate qu'il aimait le mieux, sur l'homme qui, tous les ans, jusqu'en 1810, a été l'hôte des Brunsvick dans leurs maisons ou châteaux de Hongrie ! Au lieu de nous parler de lui, Thérèse nous expose les circonstances déplorables du mariage de sa jeune sœur ; elle nous raconte ses voyages en Italie et en Suisse, son séjour auprès du pédagogue Pestalozzi, et de quelle façon, vers 1810, elle a entrepris de se vouer tout entière à la fondation de ces écoles enfantines qui devaient, en effet, l'occuper pendant tout le reste de sa vie. Sans cesse elle s'arrête à nous peindre des figures de voisins de campagne, de voyageurs, d'amis de son frère ou d'autres comparses aperçus par hasard : et les mois, les années défilent devant nous, sans qu'elle paraisse se souvenir d'avoir revu celui qui la connaissait assez intimement pour écrire à François Brunsvick : « Embrasse, pour moi, ta sœur Thérèse ! » Enfin nous apprenons qu'un jour, aux environs de 1814, un certain baron C. P., jeune, élégant et riche, s'est pris d'amour pour elle, et lui a demandé de devenir sa femme ; elle lui a fait attendre sa réponse *neuf ans*, toujours lui promettant de « réfléchir » à son offre ; et lorsque ce patient amoureux l'a mise en demeure de se décider, une fois de plus elle s'est excusée, en riant, de n'avoir pas trouvé le temps de « réfléchir. » A quoi Thérèse Brunsvick ajoute, en manière de conclusion : « Les attentions du

jeune homme n'avaient laissée froide : mais c'est que, précédemment, une passion n'avait consumé le cœur. » Voilà, en vérité, l'unique phrase de tous ces *Mémoires* où, parmi l'insignifiant verbiage de la petite vieille de Budapest, nous entendions la voix, la noble et douloureuse voix de l'« immortelle bien-aimée! »

« Une passion, autrefois, n'avait consumé le cœur. » De quelle lumière cette phrase, se joignant à ce que nous savons par ailleurs de l'objet de la « passion » de Thérèse Brunschwic, éclaire pour nous le silence des *Mémoires* au sujet de Beethoven ! La vieille fille, solitaire et misérable dans un monde où personne ne s'intéresse à elle, a résolu de se distraire en écrivant l'histoire de son passé : déjà elle nous a raconté son enfance, son éducation, la mort prématurée de son père, et les commencemens de ce premier séjour à Vienne qui lui apparaît comme le principal événement de sa vie : elle a représenté Beethoven la recevant chez lui, retournant tous les jours travailler avec elle pendant de longues heures : mais soudain, arrivée à ce point de son récit, elle a revu en pensée la fin du beau roman dont elle venait d'évoquer le début, et la plume est tombée de ses mains tremblantes. Elle s'est rappelé le mystère profond qui avait entouré ses relations avec Beethoven, et comment celui-ci, s'étant résigné à briser, — par égard pour elle, — le lien qui longtemps les avait unis, jus qu'au bout avait enfermé son secret dans le sanctuaire le plus caché de son cœur : elle s'est rappelé son propre silence, à travers tant d'années, alors que l'Europe entière s'ingéniait à découvrir le nom de la fiancée de celui qui l'avait élue entre toutes les femmes : et une voix impérieuse lui a ordonné de recouvrir d'un mystère immortel l'immortelle figure de la « bien-aimée. »

Du moins la pauvre femme ne pouvait-elle défendre à son cœur de revivre ces chères années, dont elle allait emporter le secret dans la tombe. Elle retrouvait devant elle l'image de l'élégante et charmante jeune fille qu'elle avait été, avec ses grands yeux sombres, d'une ardente douceur, illuminant un visage aux traits finement accentués, sous le flot parfumé de ses cheveux noirs : infiniment vive et spirituelle, avec cela, passionnée de poésie comme de musique, et surtout pénétrée d'un besoin natif de tendre compassion qu'avait encore développé, en elle, le spectacle du veuvage tragique de sa jeune sœur. Son infirmité, qu'elle nous avoue elle-même sans l'ombre de réserve, ne l'empêchait point de séduire tous ceux qu'elle daignait honorer de son attention : et peut-être même cette infirmité nous expliquerait-elle bien des choses, dans le roman de Thérèse avec le musicien sourd, si

les circonstances de ce roman ne nous étaient pas aussi absolument inconnues. En tout cas, il y avait là une faiblesse et une douleur qui ne pouvaient manquer de parler éloquemment à cette grande âme : avec quel généreux enthousiasme l'auteur de la lettre d'amour devait imaginer, appeler l'heure délicieuse où sa souffrance et celle de Thérèse se guériraient « immortellement, » associées l'une à l'autre !

Et la fiancée de Beethoven revoyait ses promenades avec celui-ci, dans les forêts sauvages de Korompa ou sous les élégans bosquets du Prater viennois. Elle entendait sonner à ses oreilles les accords légers et sensuels de la sonate que son ami avait écrite pour lui plaire, dans ce ton de *mi majeur* qui, de tout temps, par tradition, avait été tenu pour le plus « amoureux. » Souvent, depuis lors, elle avait assisté dans les journaux à d'aigres querelles au sujet de cette sonate, où les uns s'ingéniaient à apercevoir des mérites cachés, tandis que d'autres s'étonnaient de l'étrange préférence de son auteur pour elle, et, en souriant, elle songeait que cette préférence ne tenait pas aux subtiles qualités musicales que prétendaient découvrir les défenseurs de la sonate, mais seulement à ce que, toujours, le cher poète avait aimé, par-dessus toutes ses autres œuvres, celle qui portait sur son titre le nom adoré de Thérèse Brunsvick (1).

Ainsi celle qui avait été jadis l'« immortelle bien-aimée » se rappelait et rêvait. Oui, un tel amour était, décidément, d'une beauté trop sacrée pour pouvoir être livré en pâture à l'indifférente et frivole curiosité de la foule ! Et la petite vieille renfermait dans un tiroir le portrait où Beethoven, à son intention, s'était fait représenter en « homme du monde, » avec des favoris sur les joues et une grosse fleur à la boutonnière ; elle séchait les dernières larmes que cette évocation de son roman d'amour avait fait monter à ses yeux ; et puis, après encore une caresse à son compagnon, endormi sur sa table, elle entamait la copieuse relation de ses entretiens pédagogiques avec Pestalozzi...

T. DE WYZEWA.

(1) Sans compter que, peu de temps avant cette *sonate en mi*, Beethoven en avait écrit une autre, la célèbre *Appassionata*, qui, elle, n'était sûrement tout entière qu'un poème d'amour fiévreux et triomphant. Il l'avait dédiée à François Brunsvick, le violoncelliste : mais comment ne pas supposer que cette œuvre-là encore, sous l'apparente dédicace au frère, s'adressait à la sœur, — véritable et parfait pendant de la lettre « à l'immortelle bien-aimée ? »

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'impôt sur le revenu a été voté par la Chambre à une majorité de 388 voix contre 129. Ce vote ne surprendra personne, il était attendu. La Chambre n'était plus libre de rejeter un projet de loi de ce genre : elle a pris des engagements aux élections dernières, et elle ne pourrait pas se représenter devant les électeurs sans les avoir tenus. Mais le plus mauvais service qu'on pourrait lui rendre serait d'appliquer la loi avant les élections prochaines. Heureusement pour elle, cela n'est pas possible. Si la loi, par un miracle de soudaineté, était appliquée tout de suite, telle qu'elle est sortie des débats du Palais-Bourbon, elle produirait des déceptions qui ne tarderaient pas à se convertir en colères, et le pays, qu'on a trompé, ferait sentir à ses représentans le poids de sa déconvenue. Mais le Sénat est là. On aurait tort de croire qu'il rejettera cette loi mal faite, qui condamne nos finances publiques à la plus périlleuse épreuve : ce serait trop attendre de lui. Il ne rejettera pas la loi, mais il l'étudiera longtemps, consciencieusement, scrupuleusement, et il l'amendera sur plus d'un point. Très probablement même, pour ne pas dire très certainement, il liera la réforme des centimes additionnels à celle du principal : beaucoup d'eau coulera encore sous les ponts avant que cette réforme soit faite et puisse être incorporée à la loi.

La Chambre a joué une véritable comédie au sujet des centimes additionnels : le peu de prestige qui lui restait en a été atteint. Comment aurait-il pu en être autrement, au milieu des contradictions continuelles dans lesquelles elle est tombée et des démentis qu'elle s'est donnés ? Un jour par exemple, sur la proposition de M. Magniaudé, qui est pourtant un partisan résolu de la loi, elle a voté des dégrèvemens d'une certaine importance au profit des familles

nombreuses. Le gouvernement et la Commission s'y étaient opposés en vain : la Chambre, quelque pliée qu'elle fût à la docilité, a fait ce jour-là acte d'indépendance. — Cela creuse un trou de 50 millions dans le budget, s'écriait M. Caillaux. — De 20 à peine, assurait M. Magniaudé, et d'ailleurs, on ne ferait rien si on s'occupait de ces vétilles. — La Chambre s'est séparée, ce jour-là, toute fière de la leçon qu'elle venait de donner au gouvernement. Mais, le lendemain, elle a retrouvé devant elle le même gouvernement qui lui montrait un front sévère, menaçant même, et lui enjoignait de revenir sur son vote. Elle l'a fait sans hésiter, car sa vertu commençait à lui peser : elle a repoussé par cent voix de majorité l'amendement Magniaudé qu'elle avait voté la veille exactement par le même nombre de voix. Après cela, le gouvernement était le maître : il pouvait tout faire de cette Chambre infiniment maniable. La question des centimes additionnels n'était plus pour lui un embarras. Pendant plusieurs mois, cette question, qui avait pris le nom parlementaire d'amendement Mulac, avait causé quelques inquiétudes, et on se demandait ce qu'il en adviendrait au dernier moment : au dernier moment, le nuage s'est dissipé. M. Mulac lui-même qui, jusque-là, avait eu l'air d'être une barre de fer est devenu aussi flexible qu'un jonc, et tout le monde s'est mis d'accord sur une formule équivoque qui peut-être voulait dire la même chose que l'amendement Mulac, mais peut-être aussi voulait dire autre chose : c'est ce qu'on ne saura bien que plus tard. M. Mulac a paru croire que la formule du ministre et de la Commission avait le même sens que la sienne, de même que, dans Molière : « Belle marquise, vos beaux yeux, » ou : « Vos beaux yeux, belle marquise, etc., » sont évidemment des expressions équivalentes. Mais alors, demandera-t-on, pourquoi changer un texte qui était plus clair, contre un autre qui l'est moins ? C'est ici une de ces finesses du parlementarisme qui laissent bien loin derrière elles celles de l'ancienne philosophie scolastique. M. le ministre des Finances a expliqué que, le Centre et la Droite s'étant montrées favorables à l'amendement Mulac, le vote de cet amendement aurait l'air d'être un succès pour eux, tandis que, si on changeait les mots en conservant la chose, le pays verrait bien que l'opposition était battue. Ce raisonnement est juste à la hauteur de l'esprit de la Chambre, qui s'est empressée de s'y associer.

Mais, avons-nous dit, le Sénat fera de l'amendement Mulac une réalité. Il avait pour objet de dire que la réforme fiscale ne serait appliquée que lorsqu'elle aurait été étendue aux centimes addition-

nels qui, venant se greffer sur nos quatre vieilles contributions directes, alimentent les budgets des départemens et des communes. On sait que les centimes, aujourd'hui, tantôt se rapprochent beaucoup du principal, tantôt l'atteignent, tantôt même le dépassent, de sorte qu'ils sont pour le contribuable la moitié de l'impôt. Cette seconde moitié n'existant, en quelque sorte, qu'en fonction de la première, on se demande ce qu'elle deviendra si la première disparaît. La première ne disparaîtra pas sans doute; ce serait trop beau si un impôt quelconque disparaissait; seulement, nos quatre contributions sont si profondément modifiées dans le nouveau système qu'on ne les reconnaît plus et que l'existence même des budgets départementaux et communaux en est compromise. Aussi, rien de plus sensé que l'amendement Mulac. Oui, certes, le Sénat le reprendra et lui fera un sort. Le plus sage de sa part sera d'attendre patiemment que la Chambre ait voté la seconde partie de la réforme avant de s'attacher sérieusement à l'étude de la première, car la loi qu'on lui renvoie est une loi d'ensemble; elle ne peut vivre qu'à la condition d'être complète: nous la défions bien de faire même un pas à cloche-pied. Le gouvernement l'a senti, quoiqu'un peu tard, et il a déposé sur les centimes additionnels un projet qui ne nous est encore connu que par les brèves analyses des journaux. Ce projet est compliqué, et il est à croire que la discussion en sera longue.

Cette difficulté écartée, ou plutôt ajournée, on en est venu au vote sur l'ensemble de la loi: nous en avons fait connaître le résultat. Avant le vote, un nombre assez considérable d'orateurs se sont succédé à la tribune, non plus pour discuter mais pour conclure, non plus pour faire connaître leur opinion qu'ils avaient déjà développée, mais pour la résumer en quelques mots. C'est ce qu'on appelle expliquer son vote. Ce défilé, qui n'est pas toujours intéressant, l'a été cette fois, et il ne pouvait pas en être autrement lorsque des hommes comme M. Jules Roche, M. Thierry, M. Charles Benoist, M. Raiberti, etc., y prenaient part. Les déclarations qu'ils ont faites, le premier surtout, sont des modèles du genre: il est difficile d'être en même temps plus sobre et plus fort. M. le ministre des Finances a compris que le retentissement de ces manifestations ne s'arrêterait pas aux murailles du Palais-Bourbon, et a cru devoir, puisque l'opposition expliquait son vote, expliquer aussi celui de la majorité. Il a naturellement affirmé l'importance de la réforme, et nous reconnaissons qu'il ne l'a pas exagérée lorsqu'il a dit que, depuis l'Assemblée constituante, il n'y a pas eu une autre Chambre qui ait

entrepris et achevé une tâche aussi vaste. Rien de plus vrai puisque cette tâche a consisté précisément à démolir celle de l'Assemblée constituante. Tous les principes qui ont été proclamés et appliqués en 1789, en opposition à ceux de l'ancien régime, ont été désavoués et violés : c'est ce qu'on appelle aujourd'hui le progrès ! M. Caillaux a voulu pourtant se montrer généreux et équitable envers le régime d'impôt qu'il venait de condamner : il lui a reconnu deux qualités, mais il lui a attribué trois défauts. Quelles sont les deux qualités ? C'est, a dit M. Caillaux, « une remarquable productivité, une productivité mathématique en quelque sorte, qui n'est pas liée — et c'est là son grand vice, — au développement de la richesse publique, mais enfin une productivité réelle. En second lieu, le régime actuel implique le minimum de collaboration entre le fisc et le contribuable. » Cela est court et paraît peu : en réalité cela est beaucoup, et il faut remercier M. Caillaux d'avoir si bien défini les mérites de notre régime fiscal au moment où il lui porte un coup mortel.

Existe-t-il, en effet, pour un régime fiscal, une plus grande qualité que cette productivité mathématique dont parle M. Caillaux sans y insister assez ? Il n'est d'ailleurs pas vrai que la productivité de notre système d'impôts soit indépendante des progrès de la richesse publique, et la preuve en est que le rendement des impôts augmente tous les ans dans un pays dont la population reste stationnaire. Nous serions curieux de savoir à quoi tient cette augmentation, si ce n'est pas à celle de la richesse générale. Mais il est vrai, et c'est un grand bien, que cette progression suit un mouvement modéré. M. Caillaux aimerait-il mieux qu'il y eût des hauts et des bas beaucoup plus accentués, et ne craindrait-il pas que les difficultés avec lesquelles on l'a vu quelquefois aux prises ne devinssent encore plus graves si, aux années faibles, correspondaient des budgets dont le déficit serait encore plus marqué ? La seconde qualité qu'il veut bien reconnaître au régime actuel est à nos yeux la plus précieuse et la plus merveilleuse de toutes : ce régime implique, en effet, comme il l'a dit, le minimum de collaboration entre le fisc et le contribuable. C'est en grande partie pour obtenir ce résultat qu'on a fait la Révolution : qu'en restera-t-il demain, si le projet de M. Caillaux est définitivement voté ? Rien que des ruines. En dépit des protestations contraires de M. le ministre des Finances, son système est celui de la déclaration que des vexations systématiques rendront obligatoire, et qui sera contrôlée par l'inquisition administrative. Quand bien même ce système aurait toutes les qualités qu'il lui attribue, nous le repousserions

parce qu'il implique le maximum de collaboration forcée entre le contribuable et le fisc.

Faut-il nous attarder aux trois défauts que M. le ministre des Finances découvre dans notre régime fiscal? Le premier est de manquer de souplesse : nous avons humblement ne pas savoir ce que cela veut dire. On peut trouver que nos impôts ne sont pas parfaits, et en effet ils ne le sont pas, mais les accuser de manquer de souplesse alors qu'on les a augmentés, sans qu'ils aient fléchi, de 700 millions après la guerre, et de trois milliards en quatre-vingts ans, est un non-sens absolu. S'ils ont laissé une trop large place aux privilégiés, — et c'est leur second défaut aux yeux exercés de M. Caillaux, — rien n'aurait été plus simple que de faire porter sur ce point la réforme; tout le monde s'y serait prêté; mais il aurait fallu pour cela corriger l'édifice et non pas le renverser. Nous en dirons autant du troisième défaut qui est, paraît-il, de renfermer des « coins de démagogie. » Puisse le nouveau n'y en renfermer que des coins! « En un mot, a conclu M. le ministre des Finances, notre fiscalité actuelle est disparate et fragmentaire. S'il m'était permis de me servir d'une image, je dirais que notre régime d'impôts m'a fait souvent souvenir d'un de ces anciens corps de logis que nous rencontrons dans nos campagnes, qui datent de plusieurs siècles et auxquels des propriétaires successifs ont juxtaposé des pavillons de tous les styles, construits au hasard, dont ni l'architecture, ni les proportions ne s'accordent. » Ces constructions, qui choquent le goût de M. Caillaux, sont parfois très commodes à habiter, précisément parce qu'elles sont l'œuvre spontanée du temps et qu'elles correspondent à des besoins successivement sentis. Nous nous déions quant à nous des constructions régulières et homogènes, ou qui ont la prétention de l'être. Mais est-ce vraiment le cas de celle que M. Caillaux nous impose? Il en a emprunté une partie à l'Angleterre, une autre à l'Allemagne, — et le reste à M. Jaurès.

Il n'a pas été difficile à M. Aynard, qui est maître en la matière, de réfuter tant de sophismes, et de mettre une fois de plus au grand jour les vices de la réforme. Cette réforme est faite d'hypothèses en ce qui concerne le rendement attribué à certains impôts, et d'inquisition administrative. Son but est de surcharger arbitrairement une classe de contribuables : c'est ce qu'on appelle la justice fiscale. La conséquence pourrait bien être de compromettre la fortune de la France. Discours prophétique, on le verra dans quelques années. Celui de M. le ministre des Finances flagornait l'assemblée, la couvrait

la glorifiait aux yeux du pays ; celui de M. Aynard la condamnait ; aussi l'accueil fait à l'un et à l'autre a-t-il été bien différent. Sans doute, M. Aynard a été applaudi par tous les hommes de bon sens, par ceux qui connaissent l'histoire, par ceux qui ont étudié, à travers la complexité des choses, les répercussions mystérieuses mais sûres de tous les actes accomplis dans le domaine économique ou fiscal. Malheureusement ce n'est là qu'une minorité. M. Caillaux a eu pour lui la majorité. Cette majorité n'était pas sans inquiétudes ; elle avait le sentiment plus ou moins vague de ce que son œuvre enfermait d'incertain et de périlleux ; elle éprouvait le besoin d'être rassurée. Combien rassurant a été M. Caillaux ! Aussi l'a-t-on applaudi avec enthousiasme. Enfin on a voté l'affichage de son discours, ce qui est assurément une des manifestations les plus vaines auxquelles des Chambres puissent se livrer, mais une de celles qui flattent le plus le goût qu'elles ont de se regarder elles-mêmes dans un discours comme dans un miroir, et elles accrochent ce miroir à tous les murs. Mais que reste-t-il, au bout de quelques semaines, de tant de discours que nous avons vu afficher ?

Il restera pourtant quelque chose de celui de M. Caillaux : il en restera le souvenir d'une réforme mal faite. Tous les partis en sentaient la nécessité et l'avaient préparée depuis longtemps. Malheureusement, les socialistes eux aussi en avaient préparé une, et parmi tant de projets entre lesquels il aurait pu choisir, M. Caillaux a choisi le leur. Or quel est le but des socialistes ? Ils ne font aucune difficulté à l'avouer : c'est de connaître la fortune privée, le revenu privé de chaque citoyen. Après cela, ils verront ce qu'ils auront à faire. M. Caillaux leur a donné l'instrument d'inquisition qu'ils cherchaient. Les exécutions viendront ensuite.

La situation en Orient continue de présenter les mêmes symptômes inquiétans et déconcertans. Un jour les choses vont mieux, le lendemain, elles vont plus mal, comme si un génie malicieux avait pris à tâche de soumettre l'Europe à un régime alternatif d'espérance et de déception, de douche chaude et de douche froide, de manière à la préparer à tout. L'incertitude dans laquelle nous vivons ne semble pas près de se dissiper. Parfois on croit apercevoir comme une vague lueur à l'extrémité de l'obscur couloir où on se trouve engagé. Puis elle vacille et s'éteint.

Nous avons rendu compte dans notre dernière chronique de la démarche que la France et l'Angleterre, avec l'approbation de la Russie

et le concours de l'Italie, avaient faite à Berlin pour demander au gouvernement allemand s'il ne lui conviendrait pas de faire avec elles une démarche amicale à Vienne et à Belgrade et d'y conseiller la modération. A Belgrade, oui, avait répondu le gouvernement allemand, mais à Vienne, non. L'opinion du gouvernement impérial, — et pouvait-elle être indifférente? — était qu'on avait complètement tort à Belgrade et pleinement raison à Vienne, et que dès lors, c'était seulement dans la capitale de la Serbie qu'il convenait d'agir. Si la France, l'Angleterre et l'Italie étaient de cet avis, l'Allemagne se joindrait volontiers à elles pour apporter à Belgrade des conseils de sagesse; mais c'est tout ce qu'elle pouvait faire, et il ne fallait pas compter sur elle si les trois puissances croyaient avoir des conseils à donner aussi au gouvernement austro-hongrois. Les trois puissances auraient pu être découragées par cette réponse, et elles l'auraient été si elles avaient obéi à des considérations d'intérêt personnel; mais elles s'étaient proposé un but beaucoup plus élevé; elles travaillaient seulement au maintien de la paix. Aussi se sont-elles montrées disposées à se tourner du côté de Belgrade; mais, cette fois, elles avaient besoin de l'adhésion formelle et du concours du gouvernement russe. Quelles dispositions devaient-elles trouver à Saint-Pétersbourg? Qu'on nous permette de nous citer nous-même. Après avoir envisagé l'hypothèse où la Russie se refuserait à une démarche commune, nous disions que, dans ce cas, ce serait à elle seule qu'« appartiendrait le soin de faire entendre à Belgrade la voix de la prudence et de la raison, » et nous ajoutions qu'« en sortant de sa bouche cette voix aurait d'ailleurs une autorité qu'aucun concours ne pourrait sensiblement augmenter. » Il semble qu'en écrivant ces lignes, nous ayons prévu ce qui allait se passer. La Russie, en effet, a jugé inutile de se joindre à une manifestation collective; elle a pensé, puisqu'on se tournait vers elle, que son intervention ne serait pas moins efficace quand même elle serait isolée, et elle est intervenue à Belgrade avec l'influence que lui donne tout son passé. Peut-être était-il facile de prévoir qu'elle ne voudrait pas partager avec d'autres l'espèce de patronage qu'elle exerce sur les populations slaves des Balkans? Elle ne s'est donc consultée avec personne, et elle a agi.

Les conseils qu'elle a donnés à Belgrade ont été pleins de bon sens. Il lui a fallu quelque courage d'esprit pour les énoncer, car elle risquait de provoquer une grande déception et, en même temps, un vif mécontentement à Belgrade; mais elle s'est inspirée par-dessus

tout de l'intérêt général, et elle s'est sentie assez forte pour faire prévaloir son opinion. Cette opinion était d'ailleurs celle que les autres puissances auraient exprimée, si elles avaient été appelées à se joindre à la Russie dans une démarche commune, à savoir que la Serbie devait renoncer à soutenir des revendications territoriales. Le moment n'étant pas opportun pour discuter les questions de droit, la Russie est restée sur le terrain du fait. Il est incontestable, et tout le monde le sentait bien, qu'en aucun cas l'Autriche-Hongrie n'aurait fait à la Serbie des concessions territoriales qu'elle ne croyait pas lui devoir et qu'effectivement, elle ne lui devait pas. S'obstiner dans ces revendications conduisait à une impasse dont on ne pouvait sortir que par la guerre, et la Russie n'en voulait pas plus que les autres puissances. Elle a fort bien vu que là était le nœud de toutes les difficultés, et elle y a porté tout son effort, avec rapidité et avec décision. Il vaut mieux que cette démarche ait été faite par la Russie seule. Si la Russie l'avait faite avec l'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Italie, on aurait pu croire à Belgrade qu'elle avait, elle aussi, cédé à une certaine pression et que, pour concilier son sentiment avec celui de l'Europe, elle avait été obligée sinon d'en sacrifier, au moins d'en atténuer une partie. En agissant isolément, la Russie assumait au contraire toute la responsabilité d'une démarche, qui cessait dès lors d'être suspecte de complaisance ou de faiblesse, et qui n'en avait que plus d'autorité. Mais si telle a pu être notre impression, celle qu'on a éprouvée à Vienne et à Berlin a été un peu différente. On y a senti qu'une phase nouvelle de la question venait de s'ouvrir, et que la Russie entendait exercer seule son rôle historique de protectrice des Slaves. Elle l'avait déjà montré entre la Bulgarie et la Porte, lorsqu'elle s'est offerte à payer à la seconde la dette de la première, sauf à régler ensuite ses comptes avec celle-ci; elle le montrait une fois de plus en se plaçant entre la Serbie et l'Autriche. L'Autriche ne pouvait pas se plaindre, puisque la Russie tenait précisément à Belgrade le langage que les autres puissances y auraient tenu, si elles avaient été mises en situation de le faire; mais nous aurions été surpris si l'initiative russe avait causé seulement de la satisfaction à Vienne, et par contre-coup à Berlin, où on joue si bien, à son tour, le rôle de brillant second.

Il s'en faut aussi de beaucoup qu'on ait éprouvé seulement de la satisfaction à Belgrade, en y recevant les conseils de la Russie. Les esprits, depuis longtemps surchauffés, y avaient atteint un degré de surexcitation très dangereux. Lorsqu'on jette de l'eau froide sur un

fer rouge, il se produit comme un grincement au milieu de la fumée. Cependant, en Serbie, les hommes sages, — il en restait quelques-uns, — sentaient bien qu'on allait aux pires aventures, et, au fond de l'âme, ils ont été reconnaissans à la Russie de les avoir aidés à sortir de l'impasse.

Ici encore, nous demanderons de quoi l'Autriche pourrait se plaindre. N'est-ce pas elle qui a fait comprendre nettement aux Serbes la nécessité pour eux de trouver un appui au dehors, et qui a fait comprendre à la Russie l'opportunité pour elle de fournir cet appui aux Serbes? Gardons-nous d'incriminer le gouvernement austro-hongrois lui-même; il n'a pas parlé publiquement et nous ignorons quel langage il a tenu en réalité: les discours malavisés de deux ministres hongrois n'engagent pas la politique générale du ministère; mais le langage des journaux a été d'une véhémence, d'une violence extraordinaires, qui devaient faire sentir de plus en plus aux Serbes combien ils avaient besoin d'un tuteur plus fort qu'eux. Le *Fremdeblatt*, dont on connaît les attaches, s'est distingué dans cette mêlée confuse par la brutalité de ses affirmations. Il a fait savoir aux Serbes qu'ils devaient, seuls, désarmés, humiliés, traiter avec l'Autriche, et que celle-ci ne traiterait avec eux que si, venus à résipiscence, ils déclaraient approuver l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie et renoncer pour jamais à des compensations auxquelles ils n'avaient aucun droit. L'Autriche verrait alors, dans sa condescendance, si elle devait leur accorder quelques avantages économiques. En somme, le roi Pierre de Serbie devait commencer par aller à Canossa; on connaît le cérémonial de ce genre d'opération. La Serbie a eu des torts dans toute cette affaire; elle a souvent dépassé la mesure; elle a émis des prétentions qu'elle n'était pas en mesure de soutenir et que personne n'était disposé à soutenir pour elle, étant donné les conséquences qui pouvaient en résulter; mais on lui faisait expier tout cela avec une véritable férocité: il est naturel qu'elle se soit, à la première occasion qui lui en a été offerte, jetée entre les bras d'un ami. Les menaces ont continué de plus belle dans la presse viennoise et dans la presse allemande. Quand l'une, peut-être fatiguée, baissait un peu le ton, l'autre l'exhaussait: le concert n'y perdait rien. On se serait ingénié pour mettre de plus en plus la Serbie à la discrétion de la Russie qu'on n'aurait pas procédé autrement, et le jeu continue. L'Autriche a quelquefois montré plus d'habileté.

Les choses étant ainsi, la Serbie n'avait pas deux partis à prendre. Elle a pour ministre des Affaires étrangères un homme sense,

M. Milovanovitch, qui ne s'est pas mépris sur la manœuvre à faire : sa réponse, ou, pour parler plus exactement, son projet de réponse lui **fait** honneur. Nous disons « projet de réponse, » parce que ce projet doit être soumis au gouvernement russe avant d'être communiqué aux puissances, c'est-à-dire avant de devenir réponse définitive. Le texte en sera certainement connu au moment où paraîtra cette chronique, mais il ne l'est pas encore au moment où nous l'écrivons. En voici le résumé, tel que les journaux l'ont publié. — La Serbie commence par déclarer que l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine ne pouvait créer et n'a pas créé de conflit austro-serbe. Elle ajoute que ses relations diplomatiques avec la monarchie dualiste sont restées correctes. Elle estime que si, de l'avis des puissances, l'accord austro-turc suffit pour régler la question posée par l'annexion des deux provinces, elle n'a pour sa part rien à dire. Si, au contraire, les puissances pensent que l'annexion, par le changement qu'elle a apporté aux stipulations du traité de Berlin, rend nécessaire une négociation internationale, elle s'en remet à leur sagesse. Au surplus, elle ne demande à l'Autriche aucune concession, ni dans l'ordre politique, ni dans l'ordre économique. — En somme, la réponse serbe se réduit à ces mots : — Tout cela regarde l'Europe, et ce que l'Europe fera sera bien fait. — La Serbie renonce, pour son compte, à rien demander à l'Autriche ; on l'a accusée d'émettre des revendications excessives, elle n'en émet plus aucune. Cette réponse est habile. L'Autriche, en la lisant, a éprouvé sans doute quelque chose de l'impression du taureau qui, au moment de fondre sur l'homme à banderilles, prend son élan et ne trouve plus rien devant lui, l'homme ayant tourné sur son talon et s'étant mis à l'abri quelque part. De même l'Autriche ne voit plus la Serbie devant elle ; la Serbie s'est mise en sûreté derrière la Russie. Ce n'est pas du tout ce que veut l'Autriche. Sa politique consistait à amener la Serbie à un tête-à-tête avec elle, dans lequel elle en aurait fait ce qu'elle aurait voulu ; et peut-être, alors, se serait-elle montrée plus humaine que sa grosse voix ne le faisait espérer. Ce rêve est définitivement dissipé. Il est possible, il est très désirable même que la Serbie et l'Autriche reprennent entre elles des rapports directs ; mais, si elles le font, on sentira toujours la Russie à côté de la Serbie, qui ne fera rien sans avoir pris conseil auprès de sa grande amie du Nord et sans s'être mise d'accord avec elle ; et cela change la situation.

La suite des événemens continue d'être très intéressante, piquante même par instans. L'Autriche, ne voyant plus la Serbie devant elle,

a senti qu'il lui manquait quelque chose. Elle a donné l'ordre à son ministre à Belgrade, M. le comte Forgach, de se rendre chez M. Milovanovitch et de lui remettre la note que voici : « Le gouvernement impérial et royal d'Autriche-Hongrie se voit, à son regret, dans la nécessité de porter à la connaissance du gouvernement royal serbe ce qui suit : En présence de l'attitude observée depuis quelque temps par le gouvernement royal serbe, il paraît impossible aux deux gouvernements de la monarchie austro-hongroise de soumettre au vote du Parlement à Vienne et à Budapest le traité de commerce conclu l'année dernière et dont le terme de la ratification est du reste échu. En communiquant ce qui précède au gouvernement royal serbe, le gouvernement impérial et royal d'Autriche-Hongrie se plaît à espérer que la Serbie, se rendant aux conseils des puissances, changera son attitude au sujet de la Bosnie-Herzégovine et exprimera en même temps son intention bien arrêtée de reprendre avec l'Autriche-Hongrie des rapports de bon voisinage. Le gouvernement impérial et royal attend une communication dans ce sens en vue d'entamer de nouvelles négociations pour les relations relatives au commerce et au trafic entre la monarchie austro-hongroise et le royaume de Serbie. » Que signifie cette note ? L'Autriche semble faire la première un geste conciliant pour ramener la Serbie à négocier avec elle. Ses exigences préalables se sont adoucies : la Serbie est invitée seulement à changer son attitude au sujet des deux provinces et à se déclarer disposée à entretenir avec l'Autriche des rapports de bon voisinage. Nous ne savons pas encore ce qu'elle répondra, mais certainement elle répondra ce que la Russie lui conseillera de répondre, et il y a là pour tous une garantie de modération. En attendant, la presse autrichienne parle un peu moins fort, bien qu'on y distingue toujours des notes stridentes, et la presse allemande fait entendre le lourd roulement d'un orage lointain, qui menace de se rapprocher.

Tout cela se terminera-t-il enfin par une conférence ? Nous l'avons toujours souhaité, et il semble bien que l'Autriche elle aussi commence à le faire. La conférence seule mettra un point final à toutes ces agitations. Mais que de difficultés encore ! On comprend très bien que l'Autriche n'ait pas voulu adhérer à la conférence avant d'avoir réglé directement les questions pendantes avec les puissances les plus intéressées ; mais elle s'est mise d'accord avec la Porte au sujet de l'Herzégovine et de la Bosnie, et si la Serbie, après avoir déclaré que la question est européenne et non pas serbe, renonce à demander des compensations territoriales, l'entente n'apparaît plus impossible

avec elle. Par malheur, d'un côté comme de l'autre, les amours-propres sont très excités, et, pendant que les gouvernemens préparent des marches et des contremarches, les journaux continuent de se jeter des défis retentissans. Décidément, il est encore trop tôt pour parler de la conférence : les manœuvres préalables continuent.

Au moment où nous écrivons, les résultats des élections italiennes ne sont pas encore complètement connus ; mais il ne semble pas que ces élections doivent changer grand'chose à la situation antérieure. Faites sous la direction d'un homme aussi habile, et d'ailleurs aussi populaire que M. Giolitti, on pouvait être assuré que le ministère conserverait une forte majorité, et c'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. Les résultats acquis donnent comme élus 237 ministériels contre 38 opposans constitutionnels, 23 socialistes, 11 catholiques, 27 radicaux, 17 républicains.

Les socialistes et les républicains ont gagné une demi-douzaine de sièges et on a beaucoup remarqué qu'un socialiste, M. Bissolati, avait été élu à Rome, ce qui n'était encore jamais arrivé. On se demandait avec curiosité ce qu'il adviendrait des catholiques qui, pour la première fois, sont sortis de l'abstention où les avait retenus le *non expedit* des prédécesseurs de Pie X. Il semble bien que celui-ci ait voulu maintenir l'ancienne règle ; mais il n'y a pas mis une énergie suffisante, et les catholiques ont fait campagne dans plusieurs circonscriptions. Non habitués à la lutte électorale, ils ont commis plusieurs maladresses, et n'ont généralement abouti qu'à coaliser contre eux les partis avancés et à aider les candidats de ceux-ci à passer. Le succès n'a pas répondu à leurs espérances : on les croyait plus forts qu'ils ne se sont montrés. Jusqu'ici, la majorité ministérielle a gagné quelques sièges ; mais il y a une trentaine de ballottages. Quels qu'en soient les résultats, on peut dire dès aujourd'hui que la situation de M. Giolitti est fortifiée.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

ÉTIENNE MAYRAN

DERNIÈRE PARTIE 1)

V. — LES ÉTUDES

Il se rabattit sur son travail et tâcha de prendre goût aux thèmes, aux versions et au reste, mais ce goût ne venait guère. Quand, le matin à cinq heures, ayant lavé ses mains crevassées à l'eau froide, il descendait l'escalier et venait s'asseoir sur son banc taché d'encre, il avait besoin de faire effort pour ne pas rester inerte, la tête dans ses mains et sans lire. Il écoutait le ronflement du poêle et sentait l'odeur de cette salle trop pleine, puis brusquement se secouait pour ouvrir ses manuels et commencer son devoir.

Il ne savait point où il allait, ni par quelle route. « Quand j'aurai encore fait trois cents thèmes et trois cents versions, et que j'aurai expliqué mot à mot toute l'*Énéide*, que saurai-je ? » Sur cette question il s'arrêtait, ne pouvant répondre. Apparemment c'était une question étrange; car nul ne se la faisait autour de lui. Desprez cheminait toujours du même pas, entassant devoir sur devoir sans rien imaginer au delà. Bernard saisissait une idée, s'y intéressait pour une demi-heure, était premier, puis pensait à autre chose. Étienne était le seul à souffrir de son métier machinal; sans s'en douter, il avait voulu savoir pour-

(1. Voyez la *Revue* du 15 mars.

quoi il faisait chaque chose, surtout choisir lui-même la chose qu'il était le plus utile de faire. Il essaya de lire d'avance ses manuels d'histoire, et trouva de temps en temps quelques suppliques intéressans, et trois ou quatre phrases tirées des originaux vraiment frappantes et barbares, mais le livre n'était qu'une enfilade de généalogies, batailles et traités, ornée çà et là de quelques grands mots bien sonores : « Pierre tua Jean, qui tua Paul, qui tua Jacques, qui vola André, qui pilla Thomas, qui mit Joseph à la porte. » Après dix-huit jours de lectures, ce fut là son résumé. Il se rejeta sur le *Petit Carême* de Massillon, ayant appris par la préface que c'était un chef-d'œuvre. Il lui sembla, après en avoir lu deux cents pages, avoir avalé deux cents verres d'eau bien tiède et bien claire. « Certainement le petit prince à qui on débitait cela était bien bête, car on lui répétait vingt fois la même chose; de plus, il était bien patient, car il écoutait vingt fois de suite la même chose. Il n'y a ici que Desprez qui soit de force à en faire autant. » Boileau lui plut davantage à cause des petits détails de mœurs : « C'est dommage qu'il écrive en vers, on comprend moins bien qu'en prose; il dit que c'est mieux, moi je ne l'aurais pas cru; c'est comme sauter à cloche-pied, on va moins vite, mais c'est plus beau. »

Il essaya de lire deux ou trois classiques, Virgile entre autres et Cicéron; mais leurs idées étaient à une trop grande distance de son âge, et sachant mal la langue il les déchiffrait comme des énigmes, content de comprendre le sens, incapable de goûter ou de juger la pensée; par surcroît, certains devoirs l'excédaient, entre autres les vers latins; il apprenait par cœur avec chagrin les périphrases poétiques et s'irritait d'écrire avec des centons. Rien de tout cela n'était vivant; on lui mettait dans la tête force mots, force nomenclatures; on lui enseignait la patience, le travail, la docilité, le silence; il était comme un soldat dans une caserne apprenant des mouvemens du pied droit, du pied gauche, du pouce, du coude, et, par-dessus tout, le respect de la consigne. Il songeait tristement aux leçons de son père, si fructueuses, si amusantes; comment auprès de lui tout devenait clair, comment, avec une vieille estampe, avec un petit événement récent, avec un paysage voisin, son père l'avait intéressé aux campemens de César et aux beaux contes d'Ovide. « Qu'est-ce que je dois apprendre, et comment apprendre? » Il en revenait toujours à cette question, et n'y répondait pas.

Un soir, en récréation, il s'approcha d'un groupe qui s'était fait autour du poêle éteint. Despretz, les sourcils froncés, suçait son ponce et ne disait mot; Bernard s'était mis à cheval sur la seule chaise qu'il y eût dans l'étude et se dandinait agilement en s'accrochant d'une main après une table. Favart gisait comme un Turc, le dos appuyé au fourneau, et s'amusait à lancer le plus loin possible des jets de salive brune. Un autre tenait voluptueusement le tuyau embrassé, et, fermant les yeux, caressait sa joue comme un chat le long de la tôle polie. Quelques-uns, appuyés l'un sur l'autre, avaient l'air de ne songer à rien, et bâillaient. On avait éteint trois quinquets sur quatre, et le dernier éclairait misérablement de sa lumière vacillante cet amas de figures chagrines et d'habits crasseux. Ils étaient seuls, sauf le maître d'étude, qui, à l'autre bout de la salle, dans sa chaire, griffonnait activement, pour passer sa licence, je ne sais plus quelle pièce de vers latins.

— A quoi servent les vers latins? dit tout d'un coup Étienne.

Despretz ouvrit de grands yeux, il ne comprenait pas. Bernard se mit à rire, et Favart, le regardant avec une sorte de compassion dédaigneuse, lui dit :

— Qu'est-ce que cela te fait, grand serin?

— A quoi cela te sert-il à toi?

— Je n'en fais pas; bon pour les ânes savans comme Despretz.

Despretz toussa, mais ne remua pas.

— A quoi cela sert-il à Bernard qui n'est pas un âne?

— A rien; à quoi cela sert-il d'être au collège?

— Eh bien, soit, à quoi cela sert-il d'être au collège?

— Ton père s'ennuyait de te voir culotter des pipes, il l'a fourré là en dépôt et on l'occupe.

Ayant ainsi parlé, il laissa retomber ses deux jambes et se remit à chiquer, l'œil vague et vitreux, comme s'il se reposait d'un effort. Sur quoi Bernard se leva et dit : « Mon cher Étienne, je te remercie d'avoir bien voulu ne pas me ranger dans le troupeau des ânes; en récompense, je m'en vais travailler à ton instruction. A quoi sert une pension? A fournir trente mille francs par an au père Carpentier. A quoi servent les vers latins? A faire vendre des *Gradus* et des traités de prosodie. A quoi servent les places de pion? A employer les pauvres nigauds qui

feraient bien mieux d'être décrotteurs dans la rue. A quoi servent les moutons? A faire des côtelettes. Pourquoi je fais des vers latins? Parce que ce n'est pas plus ennuyeux que de jouer aux billes. Pourquoi je travaille? Parce que j'aime mieux cela que de chiquer comme Favart, qui crache sa salive et qui finira par cracher ses poumons. »

La cloche sonna, et en se détirant ils montèrent au dortoir. « Au fait, se dit Étienne, ils sont en prison, et ils parlent comme des gens en prison. Ce n'est pas eux qu'il faut questionner. Voyons les maîtres. »

Pour les maîtres d'étude, il n'y avait pas à y songer. C'étaient de pauvres diables, simples surveillans, plus captifs que les élèves, méprisés par eux, ayant conscience de ce dédain, et toujours dans les transes, obligés qu'ils étaient de ne point trop déplaire aux jeunes gens et de maintenir l'ordre. Quelques-uns étudiaient, mais à bâtons rompus, l'œil et l'oreille au guet pour saisir un livre défendu ou empêcher une causerie de contrebande. Au beau milieu d'une idée, un élève claquait des doigts pour sortir ou venait réciter une leçon. Plusieurs lisaient de mauvais romans qu'ils dissimulaient entre les feuilles d'un livre respectable, ou regardaient en l'air, ou taillaient leur plume, ou s'amusaient vingt fois de suite à signer leur nom en perfectionnant leur paragraphe. La plupart étaient bacheliers tout juste, en sorte que les bons élèves se moquaient d'eux à leur barbe. Le seul qui eût de l'autorité était un homme de quarante ans, fort bien vêtu, muni d'une belle barbe et de cheveux lustrés. On disait qu'il avait été chasseur chez une comtesse, et qu'il était encore entretenu par une bourgeoise. En effet, ses boutons de chemise étaient splendides, et tous les mois on lui voyait une bague nouvelle. Son air d'assurance, sa voix haute, sa colère prompte en imposaient, et personne ne bavardait à son étude. Du reste, ignorant comme une carpe, il lisait le grec à peine ou point du tout; chacun faisait fond là-dessus, on lui présentait son livre en disant *kai, kai, kai, kai, kai*, puis on enfilait un bredouillement de mots inintelligibles. Cependant il avait l'air de suivre et suait dans sa peau. « C'est bien, disait-il au bout de cinq minutes, je vois que vous savez, allez vous asseoir. »

Les répétiteurs au contraire étaient des hommes assez instruits. Trois fois par semaine, Étienne et les élèves de sa classe allaient passer une heure et demie dans une petite salle étroite

où M. Delahaye corrigeait leurs devoirs latins et français. On n'était point en guerre avec lui, et tout se passait à l'amiable. C'était un homme de trente-huit ans, assez grand et mince, bien pris dans sa taille, un peu cuistre et un peu bellâtre. Il soignait beaucoup ses mains, et son habit bleu à boutons d'or, quoique médiocrement neuf, était toujours irréprochable. Il retroussait ses cheveux fort joliment et possédait toutes sortes de grâces. Étienne regardait avec une longue curiosité ses gestes compassés et élégans, sa canne avec laquelle il jouait, son menton qu'il caressait, sa chemise brodée sur laquelle il passait complaisamment la main. Toujours son doigt levé et promené dans l'air avec mesure appelait l'attention et scandait les phrases. Il avait tant de fois souri finement que la peau s'était rayée d'un nombre infini de petites rides. La bouche surtout s'était grimée, et les yeux demi-fermés, clignotans, son corps, son cou et sa tête penchés, tout portés en avant, semblaient toujours vouloir insinuer quelque agréable malice. Il n'était point sot et avait étudié dans sa jeunesse. Mais beaucoup d'hommes n'ont de volonté que jusqu'à vingt-cinq ans ; ils perdent l'élan avec la jeunesse, et s'asseyent lorsqu'il faudrait marcher. Celui-ci, disert et bon latiniste, établi presque au sortir du collège dans une place assez bonne, avait trouvé tout juste en lui le courage de subir un ou deux examens, puis s'était reposé. Il est si doux de rester au lit le matin, et le soir de flâner en fumant son cigare ! D'ailleurs, en fumant et en restant au lit, on rêve, on a des imaginations littéraires, et même de temps en temps on fait des vers. Pourquoi moi aussi ne serais-je pas un écrivain, un grand poète ? Notre éducation de collège nous conduit à considérer les œuvres d'esprit comme les seules qu'il vaille la peine d'entreprendre, et il en sort tous les ans quantité de génies qui, après avoir sali beaucoup de papier blanc, se trouvent à la fin expéditionnaires, clercs ou commis. Il était resté répétiteur à dix-huit cents francs ; comme il avait en outre le logement et la table, et que de plus il était fort sobre, il n'était point malheureux, paressait tranquillement, lisait un peu, rimait quelquefois, faisait volontiers sa conférence. Bien des gens, ayant ainsi trouvé leur petite niche, s'y accommodent, et désormais, les jambes pendantes, sont contents de regarder les mouches voler. Il n'avait point de répugnance à regarder voler les mouches, employait chaque fois un quart d'heure à faire ouvrir les livres et remettre les copies, un

autre quart d'heure à distiller les plaisanteries d'entrée, un troisième quart d'heure à écouter les devoirs sans rien dire, mouvant ses breloques ou jouant avec un cure-dents; puis quand il avait saisi au passage une ou deux balourdises, il arrangeait une épigramme, la retournait, la polissait jusqu'à ce qu'elle fût complète, la soulignait, la reprenait, la grossissait, jusqu'à ce qu'elle fût visible. Là-dessus on criait : « Oh ! oh ! » sur les bancs, et de sa main gantée il essayait de calmer l'admiration bruyante, mais on le savait content, et on lui faisait un succès. Rien de plus alerte que les jeunes gens, et même les enfans, pour saisir un faible. Quelquefois ils exagéraient l'applaudissement par moquerie; entre eux ils l'appelaient le marquis de Mascarrille. Lui cependant, content de réussir même aux dépens de son autorité, se laissait quelquefois arracher des fragmens inédits de poésie, et enseignait ainsi sur le vif et d'après lui-même, parmi toutes sortes de réserves et avec une modestie transparente, l'art de plaquer une épithète et de dévider une périphrase. Il commentait les écrivains de l'antiquité, si simples et si graves, dans le même goût, avec des mièvreries et des gentilleses. Étienne, après avoir essayé de rire, se trouvait l'esprit désagréablement vide, et comparait tout bas la répétition au travail des petites demoiselles qui, avec du fil de fer, des épingles, de la gomme et des chiffons roses, croient faire des fleurs.

Comme il sortait de la répétition avec une contenance triste, Bernard lui dit :

— Mon pauvre Mayran, tu as l'air d'un âne en plaine; tu n'es pas content, ta question t'est restée au gosier, comme un chardon !

— Quelle question ?

— La fameuse question : A quoi servent les vers latins ? A quoi sert le latin ? A quoi sert le collège ? Après tout, tu as bien fait. Cet imbécile pommadé t'aurait répété les phrases de l'an dernier. Est-ce que tu ne les connais pas ?

— Non.

— Comment, tu n'as pas lu son discours de distribution, ce spirituel discours, ce brillant discours, ce chef-d'œuvre de composition, ce modèle de style, cette grande page littéraire qui... que..., tout ce que tu voudras ? Mais, mon cher, il l'a toujours dans sa poche, il couche avec, on le donne aux parens, on l'a

relié en veau, on l'a déposé à la bibliothèque. Il n'en a pas dormi de trois mois, il se réveillait en sursaut pour noter une phrase; je l'ai vu à table laisser là sa côtelette pour écrire une correction au crayon. Cela commence par : « Si jamais, messieurs, une solennité fut à la fois grave et touchante... » une phrase de onze lignes avec des épithètes, des balancemens, des rouflemens. J'ai mis la première page en vers sur l'air de Fualdès. Je te la chanterai, cela te convaincra; le titre est : « De l'utilité de la mélasse, par un confiseur. »

— Je n'aime pas la mélasse.

— Est-ce qu'on te demande si tu l'aimes? Il faut en manger, il n'y a pas autre chose. Quel drôle de bonhomme tu fais! Écoute, il est une heure, je vais prendre ma leçon de musique, une singulière leçon, tu verras. Mon maître est un songe-creux comme toi, un gratteur d'idées, un chevalier de la triste figure. Il a des moulins à vent dans la tête. C'est quelque chose; les braves gens d'ici n'ont que du vent sans moulins. Vous bavarderez ensemble, je vous accompagnerai sur le piano. Cela fera le plus beau charivari musical et littéraire. Nous nous serons amusés trois quarts d'heure, et nous aurons cultivé les Beaux-Arts!

Ils montèrent au sixième, et au fond d'un corridor poudreux trouvèrent une chambre plus poudreuse encore. Certainement elle n'avait jamais été balayée. Pour tous meubles, il y avait un lit sans rideaux, une pauvre table en bois blanc, un piano dans un coin et trois chaises; le tout grisâtre, jaunâtre, terni, flétri, comme la figure du maître, qui, assis auprès de son poêle, fumait et ne disait mot. Une mauvaise chaleur alourdisait l'air; le tuyau, plié et replié comme un ver, se collait au plafond d'une façon grotesque et pitense. Les crachats faisaient une traînée, et l'homme maigre, râpé, avait la mine aussi triste que la chambre.

Bernard entra en sautillant:

— Je vous présente Étienne Mayran. Ce n'est pas un cuistre, quoiqu'il en ait l'air. Bien au contraire, c'est un grand homme en herbe. Il a commencé des recherches sur l'utilité sociale et philosophique de la mélasse; il sera en famille ici, cher et illustre maître, et c'est ce qui m'a décidé à vous l'amener.

— Au piano, jeune singe, et gardez vos phrases pour votre collègue.

Il montra une chaise à Étienne, et se remit à fumer, baissant la tête, les yeux fixés sur son crachoir. Pendant une demi-heure, il écouta sans avoir l'air d'entendre, immobile et n'ouvrant pas la bouche. A la fin il fit : « Prout ! », et Bernard cessa.

— Monsieur Étienne Mayran, la leçon coûte vingt sous. N'est-ce pas que j'ai volé mes vingt sous ?

Étienne sursauta.

— J'ai manqué à tous mes devoirs, je suis un professeur ridicule. Je n'ai point dit à Bernard : « Sol dièse, monsieur, plus fort la reprise, monsieur. Du sentiment dans la variation ; en douceur, monsieur ! » Vingt sous pour « prout, » en vérité, c'est trop !

— Bravo, cria Bernard, la représentation va commencer !

Le maître baissa la tête et demeura encore une fois silencieux. Un instant après, les jeunes gens virent deux grosses larmes descendre le long de ses joues, bientôt d'autres, puis d'autres encore ; à la fin, ce fut comme une pluie ; elles tombaient au bord du poêle, dans les cendres de la pipe ; il semblait avoir oublié qu'il y avait quelqu'un là. C'était un étrange spectacle que celui de cet homme qui depuis longtemps commençait à s'abandonner, et qui maintenant s'abandonnait tout à fait. La table éclopée, les chaises délabrées, tout le désordre de la chambre dégarnie, et surtout ces cheveux défaits, ces mains jaunies par le tabac, ces tempes séchées, montraient les pas d'une agonie qui finissait. Étienne comprit cela à l'instant même, et voyant les deux sillons que les larmes du maître commençaient à faire sur ses joues terreuses, il se sentit pleurer.

Bernard s'était levé fort troublé :

— Je vous prie de me pardonner, monsieur ; je vous donne ma parole d'honneur que je n'avais aucune intention mauvaise. Je vous en prie, est-ce que vous voulez bien me pardonner ?

— Je n'ai point à te pardonner, mon enfant ; tu m'as fait mal, mais tu n'y songeais pas. Tu as joué, voilà tout, tu joueras toujours ; cela est dans ton instinct. Ton esprit est né pour faire des gambades. Tant mieux pour toi ; tu n'en viendras jamais où j'en suis. Ceci est ma dernière leçon, mon ami ; je quitte demain la pension ; encore une étape de faite ; je suppose que la prochaine sera l'hôpital. Mais avant de partir, il faut que je gagne mes vingt

sous, tu sais bien que j'aime à payer mes dettes. Laisse-moi donc finir ma leçon, et écoute ceci. Tu as les doigts agiles, mais tu n'est pas musicien ; tu ne le seras jamais ; il faut avoir été malheureux pour sentir la musique ; tu es trop gai, et tes chagrins, si tu en as, ne seront jamais qu'à fleur de peau. Laisse là les sonates et retiens-en seulement le numéro, cela te servira pour en parler avec les jeunes femmes ; apprends des airs de danse : tu feras danser les jeunes filles dans le monde et les grisettes au quartier Latin. Amuse-toi et amuse les autres ; c'est là ton lot, un bon lot, et tu n'as pas besoin qu'on t'encourage pour en user. Aussi bien n'est-ce pas à toi que j'ai affaire, mais à ton ami. Bernard m'avait déjà parlé de vous, Étienne ; je sais que vous êtes pauvre, et que vous ne pouvez compter que sur vous, mon pauvre enfant. Eh bien ! regardez de près sur quelle route vous êtes et surtout dans quel chemin on voudra vous engager. Je me suis cassé la tête sur mes cahiers d'harmonie comme vous sur vos dictionnaires. Où en suis-je ? Je suis si bien usé que je n'ai plus la force de me mettre en colère, et je vous parle de tout cela tout tranquillement. Nous aussi, on nous a montré de loin les prix, les grades, et toutes les carrières ouvertes ; et, aujourd'hui, j'ai des amis mathématiciens qui pilent des drogues dans une arrière-boutique d'apothicaire, ou qui courent les chemins pour placer les eaux-de-vie de leur patron. Mes prix du Conservatoire m'ont fait avoir une place d'organiste, six cents francs, en province ; et au bout de dix-huit mois, l'évêque m'a remplacé parce que je ne faisais pas mes Pâques. J'ai vécu de mes leçons : c'était du pain volé ; trois élèves sur quatre ne sont pas capables d'en prendre ; je finissais par le dire et les parens me renvoyaient comme un malotru. A présent, me voilà chef d'orchestre dans un bal de barrière. Je jouirai tous les soirs de l'odeur des quinquets et de la friture, et mon talent sera de faire le plus de bruit possible pour faire sauter des filles et des calicots. Un autre est devenu secrétaire d'un grand homme, qui lui donnait pour huit heures de travail quarante-deux sous par jour. Il a fait son chemin : je l'ai retrouvé la semaine dernière dans les filets de Saint-Cloud. Un homme coule vite à fond dans ce monde-ci. Les voisins ne s'en doutent pas. Il y a un petit gargouillement, puis une tête de moins sur l'eau, et puis tout est tranquille. Il faut savoir nager, mes enfans, et l'on ne vous montre, ici comme partout, qu'à danser sur la corde. Vous vous évertuez à sauter

le plus haut possible, vous vous glorifiez quand vous vous tenez plus longtemps que vos voisins sur la jambe droite ou sur la jambe gauche; est-ce qu'on est capable de nager parce qu'on sait faire la cabriole? Voilà ce que j'ai découvert pendant mes longues heures vides en attendant des élèves; mais je n'en sais pas plus long; je n'ai pas su m'aider et je sens bien que j'enfoncé. A vous d'apprendre à nager, et de trouver ici le moyen d'apprendre. Tâtez-vous, défiez-vous des radoteurs, cherchez et jugez par vous-mêmes. Vous êtes jeunes, vous avez de la force. Pour mon compte, je suis las, et je me laisse aller.

Ils voulaient l'embrasser; mais il les écarta doucement en disant:

— La représentation est finie. Bonsoir, Bernard, je mène mon premier bal ce soir, il me faudra de l'entrain, c'est assez de pleurnicheries. Une poignée de main, simplement.

Là-dessus ils sortirent. Bernard lui-même était sérieux, et ils rentrèrent à l'étude sans se parler.

VI. — LA SCIENCE

Quinze jours après, un jeudi, jour de sortie, comme il était presque seul dans la cour, le répétiteur d'histoire, M. Sprengel, le fit appeler. C'était un homme fort considéré et il passait pour un des piliers de la pension. « Impossible de le coller, disaient les élèves. Ce singe de Bernard a passé une semaine à se fourrer dans la tête tous les noms et toutes les dates des Soudans et des Sultans fatimites, edrissites, gaznévides, seldjoucides, etc., et lui a défilé son chapelet un quart d'heure durant en faisant exprès trois fautes. L'autre a écouté tranquillement, a pris trois notes et les lui a passées à la fin: c'étaient les trois fautes. » Point de répertoire plus exact. Sur toute l'histoire ancienne, grecque, latine, asiatique, du moyen âge, moderne, à toutes les heures du jour, devant les grands, les petits, dans quatre ou cinq classes, il était prêt. D'ailleurs zélé, homme à conscience, et disposé à aider les travailleurs.

— Mayran, mon garçon, dit-il à Étienne, vous voilà souvent premier, sortez avec moi aujourd'hui, je sais que vous n'avez personne, M. Carpentier m'a donné permission pour vous.

Étienne, tout rouge, alla brosser son habit, en se demandant

s'il devait accepter un diner qu'il ne payait point. Il sentait qu'il payait le sien à la pension et, raidi comme il l'était, il ne voulait avoir d'obligation à personne. « C'est trois francs qu'il lui en coûtera, se disait-il; quel droit ai-je à ces trois francs? » Il redescendit presque décidé à se dire malade, mais la figure de M. Sprengel était si franche et si pleine de bonne humeur, qu'il n'y avait pas moyen de refuser.

— Prenez-moi le bras, nous irons par les quais, dit le brave homme.

Un beau soleil luisait sur la rivière, les remous bleus frétilaient autour des arches, çà et là un petit flot lançait un éclair. Le printemps était venu sans qu'Étienne s'en fût douté dans sa prison, et les saules, les peupliers ouvraient au-dessus de l'eau leurs guirlandes de boutons frêles. Cette grande ouverture de ciel, la joyeuse lumière qui jouait dans l'air libre, cette noble façade du vieux Louvre, cette foule, l'élégance des voitures, des femmes parées, des enfans riches, au sortir de tant de longues semaines de contrainte monotone, l'enivrèrent; parmi tant d'objets ternes, tristes ou sales, il avait perdu le sentiment des choses belles ou grandes. Ce sentiment lui revenait tout d'un coup, trop fort, et lui affluait de toutes parts. Quand ils se furent assis sur un banc des Tuileries, et que les parterres, les futaies noirâtres, les jets d'eau, et, dans le lointain, l'Arc de Triomphe avec la multitude fourmillante s'étalèrent devant lui, sous le plus généreux soleil, il lui sembla que tous les objets jusqu'au moindre entraient dans sa tête et faisaient un choc dans sa poitrine; il se sentit soulevé hors de son banc, et il serra les lèvres pour ne pas crier.

— Asseyez-vous donc, Étienne, lui dit M. Sprengel en s'es-suyant le front, vous devez être las, nous avons marché comme des vélocipèdes. Qu'y a-t-il? Vous regardez du côté du soleil? Vous avez raison: si nous étions ici à cinq heures, vous le verriez juste au-dessus de l'obélisque; cela est très curieux, on dirait un bilboquet avec sa boule. Mais vous avez l'air tout effaré. Reposez-vous, mon cher garçon, nous avons tout le temps. Une belle journée, n'est-ce pas? Nous pouvons causer ici, nous sommes à notre aise. Eh! eh! il faut regarder devant soi, regardez-y; pas comme cela: c'est une métaphore, vous la prenez au sens propre, je parle au figuré, je veux dire que vous devez penser à ce qui arrivera dans cinq mois. Eh! qu'est-ce qui arrivera? Le concours.

Oui, mon ami. Voilà de quoi vous mettre la puce à l'oreille. La sentez-vous, la puce? (Et il lui tira l'oreille le plus malicieusement qu'il put.) Qu'en dites-vous, reprit-il en se frottant les mains? Cela ne vaut-il pas la peine qu'on y pense? Vous rédigez bien, vous avez de la mémoire, vous travaillez; qu'est-ce qui vous manque? Les procédés. Eh bien! je vais vous les donner. 815, fin de Charlemagne fondateur du premier empire. 1815, fin de Napoléon, fondateur du second empire. A présent, il n'y a plus moyen d'oublier ces deux dates-là. Attendez, voici qui est encore plus joli. 1215, l'Angleterre libre par la Grande-Charte; 1415, les Anglais vainqueurs à Azincourt; 1515, avènement de François 1^{er}, le plus grand des Valois; 1715, mort de Louis XIV, le plus grand des Bourbons; 815 et 1815, 1215 et 1415, 1515 et 1715, cela fait une enfilade. Tenez, comme ceci (et il prit des petits cailloux qu'il rangea deux à deux sur le banc), vous voyez les deux premiers 815, 1815. Séparés par mille ans, il n'y a qu'un 1 à ajouter, cela se retient de soi-même. Maintenant, les autres : 1215, 1415, siècles pairs, et séparés par deux cents ans; 1315, 1715, siècles impairs et séparés par deux cents ans. Y êtes-vous? Répétez à présent. (Étienne répéta machinalement.) Là, vous les savez, ce n'est pas plus difficile que cela; vous n'avez plus qu'à vous les redire deux ou trois jours de suite, soir et matin, en vous levant et en vous couchant. Eh bien! mon ami, c'est la même chose pour le reste. 1689, 1789. 453, 1453. En trois mois vous les aurez sur le bout du doigt. Voilà pour les dates. A présent les faits. Passez-moi ma canne (et il commença à dessiner sur le sable). Je fais d'abord une grande accolade, voyez-vous, et j'écris ici: règne de Charlemagne. Très bien. A présent une première accolade A: affaires intérieures, et une autre accolade égale B: affaires extérieures. Maintenant, dans la première, trois accolades moindres, petit *a*, petit *b*, petit *c*, administration, religion, lettres, et dans la seconde, trois accolades de même grandeur, guerres du Midi, guerres de l'Est, guerres de l'Ouest, chacune avec des sous-accolades pour les détails. Comprenez-vous? Les gros faits en majuscules, avec des soulignemens et de l'encre rouge: je dirai à la pension qu'on vous en donne. Ayez soin d'écrire bien proprement et lisiblement, pour vous relire d'un coup d'œil. Vous collez cela au dos de votre pupitre ou à l'entrée de vos dictionnaires; vous l'avez sous les yeux tous les jours. Impossible de ne pas l'ap-

prendre. Vous avez vos cinquante plans dans la tête, vous courez dessus comme sur un damier, cela est mathématique. Et dans cinq mois vous vous asseyez dans la petite salle à côté de la Sorbonne, vous avez bien dormi la veille, vous avez la tête fraîche, vous écrivez seize pages, la mémoire ne bronche pas, le plan est tout fait : Premier prix d'histoire, Étienne Mayran !

M. Sprengel s'était levé. Il avait ôté son chapeau, retroussé ses manches, et dessinait avec enthousiasme ; son large ventre allait, venait, son front rosé ruisselait, sa voix éclatait. Il était dans la joie, dans la verve de l'action, de la conviction, de la puissance, comme un général au plus beau jour de bataille, de victoire. Il sautait, tout gros qu'il était, avec une agilité de jeune homme, corrigeant une accolade, soulignant un mot, tapant sur l'épaule d'Étienne, les yeux ardents, la figure enflammée, et parlant avec toutes sortes de gestes impétueux et expressifs. Un cercle s'était formé autour d'eux : « Nous passons pour deux charlatans, se disait Étienne, et moi pour le compère. » Mais M. Sprengel n'était pas homme à se troubler pour si peu, il n'avait rien vu, il suivait son idée ; quand des jambes le gênaient, il les écartait avec sa canne ; la démonstration faite, il ne les vit pas davantage, s'épongea le front une seconde fois, reprit la main d'Étienne et fendit la foule ébahie, en disant tout haut : « Allons dîner. »

Le dîner fini, M. Sprengel avait achevé d'expliquer tous ses procédés ; il ramena Étienne par les boulevards jusqu'à la rue Saint-Louis, au Marais, où il logeait : « Montez avec moi, je vous montrerai mes cartes, nous ferons du café, il faut bien terminer la journée. C'est votre avis, n'est-ce pas ? Hé ! il y a des jours gais, c'est une bonne chose que la vie. Là, nous voilà arrivés. Ne bougez pas, de peur de vous heurter contre un meuble. Je vis tout seul, et il faut que j'allume ma bougie. Oh ! ce ne sera pas long ; je sais où tout pose ; j'irais les yeux baulés mettre la main sur le cahier des Hohenstaufen. Voilà de la lumière, asseyez-vous. N'est-ce pas qu'on est bien chez soi ? Deux chambres, vous voyez, avec une cuisine, un joli cinquième, maison honorable, vue sur des jardins et pas de bruit. J'y suis comme un roi quand j'ai mis ma robe de chambre et mes pantoutles. Regardez, pendant que j'apprête les tasses (et il lui montra une bibliothèque pleine), tout cela est de moi, contenu et contenant, le texte et les reliures. Les relieurs ne me comprenaient pas,

j'ai appris leur métier, cela m'occupe le dimanche; vous verrez mes outils dans l'arrière-cuisine, j'ai des lettres mobiles, toutes les colles et toutes les encres qu'il faut. Prenez un cahier dans la rangée verte, c'est le moyen âge. Le troisième? Bon, ce sont les rois de l'heptarchie anglaise: une période difficile; ils s'assassinent beaucoup, et cela gêne pour les arbres généalogiques. On en vient à bout pourtant, comme ceci, en entourant chaque nom d'une figure, tantôt un cercle rouge, tantôt un carré d'étoiles jaunes, d'autres encore, et en laissant le tableau affiché au mur. Cela met les choses dans les yeux, et alors elles reviennent d'elles-mêmes. Le matin d'une leçon, je n'ai plus qu'à jeter les yeux sur mon tableau. Cela fait, impossible de broncher, et il faut être sûr de ne pas broncher devant vous, coquins que vous êtes. Ah! ah! Bernard a été bien pris quand il a cru me prendre! Je ne lui en veux pas, il était dans son droit; c'est un bon diable, il irait loin s'il voulait se donner la peine d'écrire des tableaux. Allez, j'en ai vu bien d'autres; à vingt-cinq ans, j'ai été reçu premier à l'agrégation, dans une composition sur les îles de la Méditerranée; j'avais fait l'histoire de cent dix-sept îles anciennes et modernes. C'est une belle chose que l'histoire. Tendez votre tasse, le café est chaud. »

Tout en parlant, M. Sprengel avait mis la fameuse robe de chambre et fait le ménage avec une adresse et une célérité merveilleuses. Il s'épanchait, il était content, il arrivait aux confidences. « Oui, mon garçon, reprit-il, c'est une belle chose que l'histoire. J'ai eu tout par elle. Qu'est-ce qui vous empêche de faire comme moi? Il y a vingt-cinq ans, le frère de M. Carpentier m'a pêché au séminaire de Colmar, j'ai fait mon chemin, vous voyez, et je suis heureux comme un prince. Qu'est-ce qui me manque? Je sais mon affaire, je suis ferré sur tous mes cours; j'ai deux mille francs à la pension, autre chose ailleurs, des leçons en ville, un petit magot qui augmente. Mon calcul est fait: à cinquante ans, je serai rentier, les mains dans mes poches. Pas la plus petite gêne ici, il y a une femme qui vient toutes les semaines me raccommoier, le portier fait mon ménage et m'aime parce que je rentre tous les jours à neuf heures. Il y a dix ans que je mange à la même table et l'on m'y soigne. Je relie le dimanche; et tous les soirs, j'ai ma partie d'échecs, ou bien quelque bon garçon comme vous avec qui je taille une bonne bavette. Pas d'enfants, de femme, de tracasseries; je n'ai à

songer qu'à moi, tout roule ici comme sur des roulettes. Qu'est-ce qu'un homme pourrait désirer de mieux? Travaillez ferme, dans dix ans vous pouvez en avoir autant!»

Il le reconduisit jusqu'à la pension, qui était voisine, et le remit au portier en lui disant : « C'est convenu, n'est-ce pas? Le prix d'histoire au Concours, pas le second, mais le premier, et nous allons piocher ferme. » Un instant après, Bernard qui rentrait aussi rejoignit Étienne.

— Le papa Sprengel t'a fait sortir?

— Oui, c'est un brave homme.

— Il t'a mené diner au restaurant?

— Oui.

— A quel restaurant?

— Au Palais-Royal.

— Bien, quarante sous. Il a donné quelque chose au garçon?

— Oui.

— Quarante et deux font quarante-deux sous. Vous avez pris des omnibus?

— Oui, pour revenir.

— Six et quarante-deux font quarante-huit sous.

— Qu'est-ce que tu fais là?

— Je fais ton compte. Tu trouveras ces quarante-huit sous à la fin de l'année sur ta note de dépenses.

— Comment?

— Le papa Sprengel est un homme très libéral, mais jusqu'aux écus exclusivement.

— Alors, pourquoi m'a-t-il fait sortir?

— Parce que M. Carpentier le lui a dit, et qu'on lui rembourse la dépense.

— Mais il m'a traité comme un ami.

— Il a de l'amitié pour tout le monde.

— Alors, qu'est-ce qu'il veut de moi?

— Le prix d'histoire. Je parie qu'il t'a enseigné la fabrication des accolades?

— Oui.

— Très bien. Tu vas confectionner des tableaux de faits?

— Oui.

— Encore mieux. Tu souligneras les noms difficiles avec des encre différentes?

— Oui.

— Parfait. Tu apprendras le tout, soir et matin, pour avoir la mémoire sûre ?

— Oui.

— Nous y sommes. Eh bien ! mon ami, je te fais mon compliment, tu vas entrer dans la cage aux volailles.

— Quelle cage ?

— Le père Carpentier donne en ce moment l'ordre de ne te laisser sortir les jeudis et les dimanches que deux heures après les autres.

— Pourquoi ?

— Pour te fournir le moyen de faire les tableaux susdits et de les apprendre.

— Mais si je refuse ?

— Il est trop tard, la porte de la cage est fermée. Le papa Sprengel, qui est de Strasbourg, met les oies en cage, les engraisse, en fait des pâtés qui sont la gloire de la maison Carpentier et C^{ie}. Bonsoir, ma chère oie.

VII. — L'ÉPREUVE

En effet, le dimanche suivant, vers huit heures du matin, comme tous les élèves sortaient, le maître d'étude dit à Étienne : « Mayran, vous ne sortirez plus avant onze heures, c'est pour vos devoirs d'histoire. » Pour la première fois de sa vie, il sentait la chaîne et tressaillit. Autour de lui, les élèves le regardaient et riaient. « Pâté de foies gras première qualité. — Despretz tome second. — Étienne, du cœur au ventre. En avant ferme sur les Childebert et les Ethelred. — Nous reviendrons te donner des nouvelles du soleil. » Cinq minutes après, la salle était vide et il s'était accoudé sur ses manuels.

Il demeura ainsi longtemps, raidi, et les muscles tendus ; sa poitrine se soulevait et il était comme un animal pris au piège. Au bout d'une heure, le surveillant lui dit : « Eh bien ! Mayran, vous ne travaillez pas ? » Il répondit « non, » d'une voix si âpre que l'autre n'eut pas envie de le questionner davantage. Il y avait en lui un grondement sourd et comme un tumulte de mouvemens extraordinaires. Les idées extrêmes arrivèrent : quitter la pension, aller n'importe où chercher un emploi, même manuel. Deux ou trois romans se firent ainsi dans sa tête et

son imagination se déchargea. Avec l'apaisement, le bon sens commença à poindre. Quand il entendit sonner la seconde heure, il commença à se trouver ridicule : « Changer sa vie pour éviter cinq heures d'étude par semaine ! Ce ne sont pas les cinq heures, dit alors l'orgueil, c'est l'injustice. Il faut se défendre ! » — « Monsieur, dit-il, au surveillant, j'ai besoin d'aller parler à M. Carpentier. »

M. Carpentier était dans son cabinet d'apparat, fort belle pièce où l'on recevait les parens des élèves, ornée de bustes grecs et romains, garnie de bibliothèques respectables et de cartons étiquetés qui en imposaient. Il avait une robe de chambre beaucoup plus éclatante que la première, et comme il était chez lui, dans un fauteuil neuf, il avait l'air plus sûr de lui que jamais.

— Monsieur, dit Étienne, vous m'avez consigné comme les gens en faute ; voulez-vous me dire ce que j'ai fait pour mériter une punition ?

— Mon ami, c'est pour votre bien ; nous voulons vous faire travailler.

— Je vous remercie, monsieur, mais je travaillerai bien mieux de moi-même.

— Mon enfant, nous savons mieux que vous ce qui vous est bon.

— Monsieur, je vous prie de faire lever cette consigne.

— Mon ami, nous ne revenons jamais sur nos décisions.

— Monsieur, vous profiteriez davantage à me laisser libre.

— Mon enfant, dans six mois, vous nous donnerez raison.

— Monsieur, vous ne prenez pas le bon moyen.

— Mon ami, défiez-vous de votre jugement et soyez modeste.

Il n'y avait rien à faire ; l'homme était de bois. Étienne se tut, et M. Carpentier reprit d'un air paternel :

— Mon cher ami, je tiens la place de votre père, c'est pour cela que je vous donne les moyens de travailler sans distraction. Vous serez seul à l'étude ; personne qui fasse du bruit autour de vous ; des rédactions fixes, et cet excellent M. Sprengel pour vérifier tous vos progrès. Voyez-vous, nous vous faisons cadeau du prix d'histoire. Vous l'aurez bon gré mal gré, et vous nous remercierez, car regardez bien ceci : vous ne vous plaindrez pas à vos parens, vous n'en avez pas ; vous ne ferez pas

venir votre répondant, il est à cent lieues et souhaite surtout que vous le laissiez tranquille. Vous travaillerez pendant vos trois heures parce que, si vous vous amusiez à guigner les mouches, vous seriez consigné trois heures de plus. Vous ne vous révolterez pas, parce que vous avez votre pension à gagner et que vous ne voulez pas être décrotteur dans la rue. Tout est pour le mieux, comme vous voyez, et nous comptons sur vous.

Étienne, debout, collé contre le mur, sentait toutes ces paroles tomber sur lui comme une pluie de plomb; ses idées tourbillonnaient. Tout d'un coup, il vit clair, et se redressa en souriant :

— Bon, dit M. Carpentier, vous voilà raisonnable. Vous resterez à l'étude?

— Oui, monsieur, c'est la nécessité.

— Vous travaillerez à l'étude?

— Oui, monsieur, c'est mon intérêt.

— Et vous aurez le prix?

— Oh! monsieur, fit Étienne avec un singulier sourire et un soudain éclat de voix, vous m'avez dit d'être modeste!

Sur ce mot, il salua et sortit.

Il rentra à l'étude, et se mit au travail avec une force de ressort intérieur qu'il ne se connaissait pas. Il fit son premier tableau, et l'apprit sans peine. La forme des mots, la figure entière de la page écrite s'enfonçaient en lui de prime-saut, comme il arrive toujours dans l'excitation. Lorsque, le lendemain, il le récita, M. Sprengel fut ravi : pas une faute, pas une hésitation; Étienne commençait où l'on voulait, au commencement, à la fin; dans toutes les épreuves, la mémoire demeurait aussi prompte et aussi sûre. M. Sprengel voulut l'embrasser, et vit avec un peu d'étonnement qu'il reculait, se garantissant avec ses mains, puis qu'à tous les complimens, il restait froid. Chose plus singulière, Étienne, invité à dîner une seconde fois au Palais-Royal, refusa net, et désormais écarta de la conversation tous les sujets qui n'avaient pas rapport au concours et au prix d'histoire. M. Sprengel réfléchit un instant sur cette conduite; mais, comme ses réflexions étaient du temps gratuitement dépensé et ne servaient ni aux leçons ni à la reliure, il y coupa court, se dit que ce garçon était un modèle, qu'il avait été touché du feu sacré et repoussait exprès toutes les distractions qui pouvaient le dé-

tourner de la chose capitale. Les tableaux se suivaient, très bien faits, très bien sus ; Étienne ne voulait laisser aucun recoin de l'histoire, si sec et si déplaisant qu'il fût, sans le cadastrer et se l'appropriier comme les autres. Il demandait des livres détaillés, lisait en dehors des manuels, ne manquait pas une fois la première place au cours du collège, et M. Carpentier, apprenant les bons effets de sa politique, se frottait les mains.

Le temps traînait, et Étienne montait en grade, surtout dans les matières où il faut un français passable, mais nulle part aussi bien qu'en histoire. Enfin, le grand jour arriva. Un fiacre retenu la veille selon les ordres de M. Carpentier vint le prendre à cinq heures et demie du matin avec Étienne, un autre élève admis à concourir, et M. Sprengel. M. Carpentier vérifia lui-même les filets où étaient les provisions, pour être sûr qu'il y en avait assez pour soutenir les forces, et point trop pour charger l'estomac.

Il avait fait préparer deux tasses de café noir ; une fois dans le fiacre, il tâta le pouls d'Étienne qui lui parut satisfaisant ; puis d'un signe, il le livra aux derniers conseils de M. Sprengel. « Mayran, dit M. Sprengel, douze pages, pas davantage ; vers treize, les juges sont fatigués. Un petit préambule pour annoncer le sujet et préparer l'attention ; cela fait bien, on conclut que vous n'êtes pas une simple brute. Toutes les deux pages, un petit filet d'idées générales, il en faut pour relever les faits trop secs. Lâchez l'anecdote, vous en savez beaucoup ; pour les dates, mettez-les en marge ; là-dessus vous êtes complet ; voyez-vous, si vous tombez sur les Arabes, avec cinquante dates et deux phrases sur le soleil de l'Orient, vous raflez tout. » Pendant un gros quart d'heure, M. Sprengel continua ainsi avec sa volubilité et sa conscience ordinaires. Cependant le fiacre avançait au milieu des cris de Paris et des odeurs matinales ; on débarqua sur la place de la Sorbonne, et M. Carpentier, enveloppé dans son beau paletot marron, le ruban rouge à la boutonnière, ganté, se mit à marcher avec la dignité d'une tour parmi le troupeau d'écoliers et de sous-maitres, qui débouchaient de tous côtés. Il avait l'air de se complaire dans la surveillance, de dénigrer ses rivaux qui abandonnaient au hasard ou laissaient à des mercénaires la conduite d'un intérêt si cher. Son œil fixé sur Étienne, sa gravité semblaient dire : « Apprenez à faire vos livraisons vous-même, et sachez qu'on ne mène à

bien une affaire qu'en la menant de sa personne et jusqu'au bout. » Les sous-maîtres le saluaient humblement; lui, portait la main au rebord de son chapeau sans le soulever d'une ligne, ni prononcer un mot; il sentait le prix de ses paroles et les réservait pour un grand moment. L'appel commença; comme Étienne franchissait la porte, il lui mit la main sur l'épaule, et d'un ton de général : « Mayran, sachez que je compte sur vous. »

Étienne s'assit, assez troublé, quoique sa résolution fût prise. Il remarqua qu'il avait une chaise, chose inconnue à la pension et au collège, et faite pour lui donner une haute idée du concours. Le grand papier spécial qu'on leur distribua vint rehausser encore cette idée. Cependant, au haut de la salle, sur une estrade, les professeurs se serraient autour du président qui levait en l'air, aux yeux de tous, un pli cacheté de rouge pour montrer que le cachet était intaet. Il l'ouvrit, et il se fit un grand silence. Aux premiers mots, il y eut un petit murmure d'émotion, puis tout se rassit, et on n'entendit que le bruit de quatre-vingt-dix plumes qui couraient sur le papier. La première phrase n'était pas encore dictée, qu'Étienne se sentait soulevé par une sorte de joie triomphante. Il était sûr de lui, et tout le travail, d'un jet, s'arrangeait dans sa tête. Deux ou trois fois, l'idée de l'action qu'il avait résolue lui revint. Il savait qu'au bout de huit heures il aurait une chose difficile à faire, mais il le savait sans le *sentir*; tout le courant de sa pensée allait dans un sens unique; les prévisions anxieuses n'y faisaient rien; en ce moment, il voguait irrésistiblement tout entier vers l'œuvre et la réussite.

Il se mit à écrire, et si grand que fût l'élan de sa conception, il n'omit aucune des précautions ordinaires; il étudia son plan, fit ses proportions; les tableaux de M. Sprengel, le détail des faits, les meilleures idées de ses livres lui revenaient dans la tête. Tout cela s'ordonnait et se déroulait sous sa plume avec une netteté extraordinaire; même, à force d'entrain, il trouva quelques tours heureux, quelques raisonnemens dont la vigueur et la justesse dépassaient son éducation et son âge. Six heures durant il écrivit; il n'avait rien vu ni entendu autour de lui, il n'avait mangé ni bu, il n'était pas las! La dernière ligne achevée, il relut son travail, scrupuleusement, pesant les mots, vérifiant chaque fait et chaque date, de mémoire, aussi aisément et avec autant de certitude que s'il eût eu ses livres sous ses

yeux. Il n'y avait ni une faute ni une rature. A ce moment, la lassitude et l'épuisement commencèrent. Il fit un extrême effort, relut cinq et six fois les indications imprimées en tête du papier pour s'assurer qu'il les avait remplies toutes, qu'il avait signé au bon endroit, qu'il n'y avait aucun cas de nullité dans sa copie; même il les relut trop, tellement qu'il finit par ne plus les comprendre. Alors il plia sa copie, et la tint prête, puis il mangea et s'endormit.

Quand il se réveilla, il ne lui restait plus qu'une demi-heure. Le moment était venu où il s'était promis d'être homme et d'agir. Les raisons contraires commencèrent à se présenter en foule. Il était moins instruit, bien moins sûr de lui-même dans les autres matières; s'il déchirait cette composition, aurait-il ailleurs les deux prix indispensables? S'il ne les avait pas, il payait son année et quittait la pension; à aucun prix, il ne voulait s'exposer à manger gratis l'année suivante le pain de M. Carpentier; cela était décidé inébranlablement dans son esprit, quand même M. Carpentier lui en ferait l'offre. Sorti de la pension, où irait-il? Et son imagination, toujours dans les extrêmes, parcourait les chances: « Sur quatorze cents francs, il en restera quatre cents; plus d'études, comme disait la maîtresse d'école, vivre en ouvrier, entrer en apprentissage. » Et il se représentait l'apprentissage, les petits imprimeurs coiffés d'un bonnet de papier, les gâcheux des maçons avec leur niche de pain sous le bras, comme il en avait vu tout à l'heure à travers les vitres du fiacre. A ce moment, une voix de crécelle partit de l'estrade: « Messieurs, vous n'avez plus qu'un quart d'heure. » Ses voisins, les doigts dans les oreilles pour éviter les distractions, relisaient leur travail avec une attention passionnée. Deux ou trois avaient remis leur copie, s'interrogeaient sur les points douteux; ils ne s'étaient pas trompés, et Étienne remarqua leurs yeux brillans pleins d'espérance. Un autre, revenant du bureau, lui demanda s'il était content. On le regardait avec inquiétude, on le savait « fort, » et on l'avait vu écrire sans désespérer avec un singulier entrain. Quelques-uns, les faibles, se le montraient du doigt, et se disaient: « Voilà le premier prix d'histoire. » Il se figura involontairement la distribution, les applaudissemens, l'assiette qu'un grand succès lui donnerait dans la pension et auprès de M. Carpentier lui-même. L'aiguille avançait, il entendait le tic tac de l'horloge, placée

fort loin de lui, avec une netteté étrange. La même voix de crécelle reprit : « Messieurs, il n'y a plus que cinq minutes. » Sa poitrine se gonfla, il se sentit devenir pâle, il eut honte de sa faiblesse. « Dans deux minutes, il faut que j'aie pris mon parti ; plus tard, je suis acculé. » En cet instant, il pensa à la figure irritée de M. Carpentier, à sa voix qui devait être tonnante, aux regards des répétiteurs. « Peut-être me dira-t-il de quitter la pension ce soir. » Cela le ranima, il respira intérieurement comme un souffle de bataille. Il tenait toujours les yeux fixés sur l'aiguille. Au moment où elle touchait l'avant-dernière minute, il revit en esprit l'expression despotique, obstinée, avec laquelle M. Carpentier lui avait annoncé sa réclusion. « Il a été injuste, il faut se défendre contre une injustice, je n'ai pas d'autre moyen que celui-ci ; il me fait mal, tant pis pour moi. » Au même instant, il se trouva raidi. D'un air tranquille, il emprunta le couteau d'un voisin, coupa sa copie en quatre et la mit dans sa poche.

Un maître d'étude vint le prendre à la porte, Étienne le suivit d'un pas vif et ferme ; il n'avait point de regrets ; il éprouvait même une sorte de gaieté austère. Ses idées ne tourbillonnaient plus, elles avaient trouvé leur canal. Les très jeunes gens sont ainsi quand pour la première fois, bien ou mal, ils conçoivent *par eux-mêmes* le courage et la justice. M. Sprengel l'attendait chez le concierge et lui demanda d'abord son brouillon. Étienne eut une minute de malaise, presque de remords ; il allait faire de la peine à ce brave homme qui ne lui avait point fait de mal. Mais M. Sprengel était déjà parti, et lisait la composition en marchant vers le cabinet de M. Carpentier. Une demi-heure après, Étienne fut appelé dans le cabinet redoutable. M. Carpentier, tout seul, se promenait de long en large, épanoui, rayonnant, brandissant la copie, se parlant à lui-même. Dès qu'il vit Étienne, il vint sur lui, étendant les bras avec un magnifique geste d'acteur et une sorte de bonhomie royale : « Voilà un petit drôle qui a du talent gros comme lui, et qui m'a donné plus de mal qu'il n'est gros ! Ah ! monsieur Étienne Mayran, vous ne vouliez pas avoir le prix d'histoire ? Vous l'aurez malgré vous, mon ami. Ces jeunes gens, cela croit pouvoir se conduire, cela fait des objections et des réclamations, tout comme une Chambre de députés. Eh bien ! à présent, m'en voulez-vous de vos retenues supplémentaires ? Jeune homme,

jeune homme, ayez toujours confiance en vos maîtres. La discipline, voyez-vous, il n'y a que cela qui sauve. C'est à moi, à moi tout seul que vous devez votre prix d'histoire. M. Sprengel vient de me lire votre copie, il n'y a pas un mot à retrancher ou à corriger. Nous allons voir venir Marroy, et ses perroquets sifflés; nous allons rire; déconfits, ceux qui tenaient tant à leur prix d'histoire! Ah çà! ce n'est qu'un commencement; l'an prochain, n'est-ce pas, ce sera la même chose? Et en rhétorique, le grand prix donné par la Société de l'histoire de France. Tudieu! mon gaillard, comme vous y allez! Et pas une rature sur le brouillon, quelle facilité! On prendrait votre brouillon pour une copie.

— Monsieur, c'est ma copie.

— Qu'est-ce que vous dites là?

— Je dis que c'est là ma copie et que je ne l'ai pas remise.

— Vous n'avez pas remis de copie?

— Non, monsieur.

— Alors vous avez remis le brouillon?

— Je n'ai pas fait de brouillon.

— Alors vous n'avez rien remis du tout?

— Rien du tout.

— Mais cela n'a pas de nom. Vous êtes fou?

— Je ne crois pas.

— Mais vous n'y avez pas songé, cela est impossible, vous n'aurez pas le prix, il est trop tard à présent, nous n'aurons pas le prix!

— Je le sais bien.

— Mais vous n'avez pas de cœur, ce sera Marroy qui aura le prix, il a des élèves forts.

— C'est bien possible; j'en connais deux qui savaient la question.

— Comment, comment! Mais on n'a jamais rien vu de semblable; vous plaisantez, certainement. Vous avez composé, vous n'auriez pas pris la peine de faire une bonne copie; c'est votre intérêt; pourquoi n'auriez-vous pas remis de copie?

— Parce que je ne suis pas un chien et que je ne veux pas être mis à l'attache.

M. Carpentier comprenait enfin, et il étouffait. Il oublia toute sa dignité et fit un pas vers Étienne pour le battre. Mais le jeune homme avait l'air si fier, il portait dans les yeux et

dans toute sa contenance une telle conscience de son droit que le potentat s'arrêta net, et ne put trouver que des phrases :

— Malheureux que vous êtes, vous avez abusé de ma confiance.

— Non, monsieur, car vous ne m'aviez montré aucune confiance.

— Je vous avais donné occasion de travailler et vous n'avez rien fait!

— Si, monsieur, mais vous m'aviez enfermé, et je m'en suis souvenu.

— Vous avez été remis entre mes mains, j'ai droit sur vous, je remplace votre père.

— Non, monsieur, entre vous et moi, il n'y a qu'un marché.

— Le prix était à moi, vous me le deviez en échange de votre pension; vous me volez.

— Non, monsieur; il y a quatorze cent dix-sept francs chez le juge de paix, vous vous paierez de toutes les croûtes de pain que j'ai mangées chez vous, jusqu'à la dernière.

— J'avais le droit de vous mettre en retenue.

— Oui, si j'avais fait une faute.

— Il n'y avait pas d'autre moyen de vous faire travailler.

— Peut-être?

— Les autres élèves forts se sont toujours soumis.

— Tant pis pour eux.

— Vous vous êtes fait tort ridiculement.

— Cela me regarde.

— Vous vous en repentirez.

— Nous verrons bien.

— Cela est inouï, quelqu'un vous a conseillé?

— Oui.

— Qui est-ce? Qui est-ce? Marroy bien sûr, ou son directeur des études; il tournait autour de vous, c'est lui?

— C'est vous, monsieur, quand vous m'avez dit d'être modeste.

La tête administrative de M. Carpentier faillit éclater; il n'avait jamais vu cette logique et cette résistance. Il devint rouge, serra les dents, et croisant les bras comme Napoléon, vociféra d'une voix étranglée :

— Sortez, monsieur, vous ne remettrez jamais les pieds ici.

— Monsieur, dit Étienne, je vous remercie.

Il salua simplement et sortit. La porte claqua furieusement derrière lui, poussée par le poing viril de M. Carpentier. Un autre coup de poing plus terrible fit sauter les papiers et trembler les casiers, et, dans le lointain, Étienne entendit une volée de jurons d'un grand caractère, tels qu'on n'eût osé les attribuer à cette bouche respectable.

VIII. — PREMIÈRES IDÉES

Étienne cette fois devait être plus heureux qu'il n'avait été prudent. Il eut les prix qu'il fallait pour payer sa pension et même quelque chose au delà. « Je gagne ma vie, » pensa-t-il avec un vif élan de fierté contenue, j'ai maintenant une année devant moi ; d'ici là, nous verrons bien. » — En revanche, la distribution le laissa froid, et même triste. Cette grosse publicité lui fit l'effet d'un jour trop cru ; d'ailleurs, il avait eu la sottise de se figurer la scène en imagination et d'avance, et il se trouva comme un auteur qui, venu pour voir jouer sa pièce, voit jouer une pièce d'autrui. Trois jours après, la pension était vide. Trois ou quatre élèves seulement y restaient pendant les vacances, tous étrangers ou venus des colonies. La surveillance était moindre, les études n'occupaient plus que la moitié de la journée ; chaque jour on pouvait en deux heures expédier le travail réglementaire, les cinq élèves allaient la plupart du temps où bon leur semblait dans la maison. Un d'eux passait les après-midi dans la lingerie, il y avait mis en dépôt ses confitures et ses sucreries ; la lingère, femme énorme, le regardait manger d'un air compatissant et lui mettait au cou de petites médailles bénites. Un autre avait acquis la faculté de dormir à volonté, talent précieux dont les maîtres ne gênaient plus l'exercice. Le troisième faisait des trous avec son couteau dans la terre, le quatrième élevait une souris, et tous deux, en attendant mieux, bâillaient à se décrocher la mâchoire.

Pour Étienne, il fut d'abord tout heureux de ce grand et soudain silence ; les nerfs se détendaient ; il allait volontiers dans la seconde cour qui était déserte, et cette solitude lui semblait un bain d'eau paisible et tiède. Il ne pouvait se lasser de contempler les trois hauts peupliers et le frémissement infini de

leurs feuilles toujours branlantes; le vent arrivait sur le premier, puis sur le second, puis sur le troisième, et c'était un plaisir extrême que de prévoir les battemens, les chuchotemens, les clartés passagères qu'il éveillait sur son passage. Un jour il remarqua que les balancemens de la cime communiquaient au tronc, et descendaient en s'affaiblissant presque jusqu'à terre; et ce fut pour lui un moment de volupté intense. Il avait plaisir encore à voir couler du robinet l'eau transparente; la vasque de pierre la marbrait de veines brunâtres, et il était joli de voir son filet tomber en s'arrondissant jusqu'à terre. Un lézard venait de temps en temps allonger son museau, sur la crête ensoleillée du mur, auprès d'une giroflée perdue; Étienne se battit avec le preneur de souris pour l'empêcher de cueillir l'une et d'attraper l'autre.

Cependant il avait expédié en huit jours les devoirs prescrits pour les vacances. Enfin, après dix mois de travail, il se trouvait maître de son temps; sans doute, il avait pris l'habitude de l'ennui et de l'effort, et ne marchandait point sa peine; il consentait bien à lire ses classiques et ses dictionnaires, mais il sentait par expérience que cela ne le mènerait pas loin. De tout ce qu'il avait appris dans l'année, rien ne l'avait intéressé, sauf parfois les classifications de M. Sprengel; évidemment, cela était utile et il y avait quelque beauté dans un pareil ordre. Un petit commencement de lueur semblait poindre de ce côté; mais quel usage en pouvait-il faire? Un jour, il remarqua que son voisin, un Espagnol de Manille, lisait dans un livre de son pays, couramment et sans chercher les mots dans le dictionnaire, et qu'il lisait de lui-même avec un intérêt visible. Cela le frappa, et il eut cette idée que, pour lire avec intérêt un livre écrit dans une langue étrangère, il faut n'avoir plus la peine de chercher les mots, c'est-à-dire les savoir. Si simple que fût cette idée, il l'avait trouvée tout seul, et, partant, elle l'agita. Comment savoir les mots? Cet énorme dictionnaire de huit cents pages est trop long, jamais on ne pourra se le mettre dans la tête. Il le feuilletait anxieusement depuis deux jours, lorsqu'il s'aperçut que les mots y étaient de deux espèces, ceux de la seconde, infiniment plus nombreux, composés par ceux de la première, en sorte qu'en apprenant les premiers, on savait les seconds. Cela lui avait été dit au collège, mais la remarque n'étant pas de lui, ni entourée d'idées confirmatives, n'avait

point pris racine dans son esprit. Cette fois, elle s'y enfonça, et il entreprit des tableaux comme ceux de M. Sprengel pour y mettre chaque mot et sa famille de dérivés. Il y travailla quinze jours avec passion et avec espérance, puis essaya de lire dans un livre, mais sans beaucoup plus de facilité qu'auparavant. Il déchiffra péniblement une page et, pour la comprendre, fut obligé d'écrire au crayon une quarantaine de mots entre les lignes; la moitié de ces mots étaient pourtant sur ses tableaux, mais ils avaient coulé hors de sa mémoire. Cela l'inquiéta: « A ce compte, j'en aurai pour trois ou quatre ans; il y a un trou dans ma tête, quand j'y mets quatre mots, deux en sortent. » Cependant il ne se rebuta pas, et à l'étude du soir, il repassait intérieurement ses tableaux, tâchant de se les réciter à lui-même, lorsqu'il s'aperçut que les mots qui lui revenaient aux lèvres étaient ceux de la page déchiffrée le matin. La page entière revint, et la voyant se dérouler ainsi dans son esprit sans qu'il fût obligé de faire effort, il la *sentit*, et il lui sembla qu'il écoutait, non plus des mots écrits, mais des paroles prononcées. Le livre avait une voix, et cette voix arrivait à ses oreilles. « A présent, ce ne sont plus mes tableaux que j'apprendrai, c'est ce livre-là; quel singulier livre! » Il tenait un dialogue de Platon, qu'il avait reçu en prix, et qu'il avait ouvert à cause de la nouveauté et de la reliure. Pour la première fois, il était touché par une chose proportionnée à son esprit, et qui pour lui était *vivante*. La barrière rigide qui sépare les livres d'hommes et les intelligences d'enfans venait de craquer sur un point. A ce moment, les cinq ou six idées qu'il avait péniblement dégagées depuis quinze jours se rassemblèrent subitement dans sa tête, et firent masse. Il vit toute sa conception, but et moyens, et entra tête baissée dans son œuvre, comme s'il eût été lancé en avant par un ressort.

Dans cette page, et dans tout le livre, il s'agissait de gens qui causaient entre eux, comme cela se fait au collège. Ils avaient aussi leurs collèges, mais point de classes; ils entraient dans une cour, sortaient, se promenaient librement entre les colonnes, raisonnaient entre eux et avec leurs maîtres, aussi peu et aussi longtemps qu'il leur plaisait; quelques-uns jouaient aux osselets, d'autres traçaient des figures de géométrie sur le sable. Le livre montrait leurs gestes et leurs attitudes, comment ils se serraient autour de Socrate pour mieux entendre, comment ils

marchaient à reculons jusqu'au bout du vestibule pour garder leurs yeux fixés sur la bouche de Protagoras. Les menus détails de la conversation familière étaient marqués, éclats de voix, rires, rougeurs, petites colères, confiance déraisonnable en soi, confessions loyales d'ignorance, plaisir subit de la découverte. Une fois, le lieu de l'entretien se trouvait être le bord d'une petite rivière ; ils ôtaient leur chaussure pour traverser l'eau, les petits flots rafraîchissaient leurs pieds, et ils se couchaient pour lire et converser sur l'herbe abondante au pied d'un platane. Étienne pensa à la rivière de son pays, près de laquelle il avait si souvent erré seul ; il revit en imagination ses remous bleus, sa nappe étalée entre les grèves blanches, les panaches d'une ose-raie qui chuchotait à côté dans une lagune, et tout à l'entour, la campagne pacifique endormie dans le silence d'août. Pour la première fois de sa vie, il lisait *par delà l'imprimé*, il achevait tout bas les réponses commencées, il entrevoyait des couleurs et des formes, chaque phrase tombait sur une expérience faite, éveillant non plus une idée sèche, mais un groupe d'émotions, de pressentimens et de souvenirs. Ce qui l'attachait encore à son livre, c'est qu'il y comprenait tout, tant les mots et les tours y étaient simples : les choses y étaient nommées par leur nom, et beaucoup de phrases ressemblaient tout à fait à celles qu'on fait en parlant ; même elles étaient plus claires ; quand un personnage devenait gai, ou se mettait en colère, ou souhaitait quelque chose, on voyait sa gaieté, sa colère et son désir, comme on voit les cailloux sous une eau de roche. Mais ce qui séduisait surtout Étienne, c'était la noblesse naturelle des jeunes gens ; ils se parlaient comme les écoliers de la cour, et pourtant ils n'avaient point d'argot, ils n'étaient ni aigres, ni rudes, ni polissons, ni menteurs ; ils ne ressemblaient point à des chiens à l'attache, enclins à mordre ou à se cacher dans leur niche. Ils disaient leur pensée librement, on tenait compte de leur avis, on soumettait les opinions à leur jugement, ils avouaient sans peine leur embarras ou leur erreur ; enfin, ils n'admettaient rien qu'après examen, et ils s'enquéraient entre eux des choses qui depuis longtemps inquiétaient Étienne, sans qu'il eût pu trouver par lui-même une réponse ou en obtenir une d'autrui ; ils tâchaient de savoir ce que c'est que la justice, la beauté, la science, et ils en raisonnaient au moyen de petits exemples tirés de la vie courante. Sans doute plusieurs de ces raisonnemens demeuraient

obscur pour lui, et certains traits de mœurs lui semblaient étranges; mais il se sentait parmi ces jeunes gens comme on se sent avec des amis nouveaux dont on comprendra plus tard toute la conduite, et il lui semblait que s'il avait pu vivre avec Lysis, Charmide, surtout avec Théétète, il aurait été parfaitement heureux.

Tout cela ne se faisait pas aisément, ni vite. Il étudiait le plus qu'il pouvait, et il lui semblait qu'il n'avancait pas. Il déchiffrait et devinait, mais chaque mois ne faisait que diminuer l'épaisseur du brouillard que l'ignorance de la langue mettait entre lui et le texte; il en restait toujours assez pour rendre sa vue confuse. Une phrase, parfois cinq ou six lignes, lui arrivaient de loin en loin transparentes et vivantes; cela le remplissait pour un jour; le lendemain, il fallait fouiller de plus belle dans le sillon machinal. La rentrée s'était faite, et le cercle des devoirs obligés lui avait retranché la moitié de ses heures; ses voisins le trouvaient maniaque, et Despretz commençait à le prendre en haine, persuadé qu'il voulait le supplanter en thème grec. Il apprenait pourtant, et de temps en temps trouvait quelque petit moyen pour aider sa mémoire. Il eut l'idée de s'encourager par une sorte de calcul, fit le compte des mots qu'il était obligé de chercher dans une page prise au hasard, puis, un mois après, fit le même compte sur une autre page prise de même, et trouva quelque différence à son avantage. Néanmoins, il souffrait et languissait à force d'impatience; il avait vu trop clairement le but; par un excès d'imagination, il imaginait toujours l'avenir comme présent, s'y transportait, s'y installait, puis revenant à lui, s'étonnait de ne pas y être encore. C'était surtout aux études du soir qu'il était libre; il s'asseyait, ouvrait ses livres; un instant après, le lampiste arrivait pour allumer le quinquet qui était au-dessus de sa tête, il levait les yeux pour regarder la figure blafarde de cet homme, sa souquenille bleue tachée d'huile, son geste mécanique et sûr, et trouvait quelque intérêt à voir la petite flamme bleue jaunir, puis blanchir, lécher le bord de la mèche, enfin s'étendre et faire le cercle. De là, il retombait sur son dictionnaire. Que de fois il en avait lu la préface! Elle n'était point fort amusante, mais l'auteur y disait *je*, parlait de ses longues recherches, de sa patience, de ses yeux malades, et comme un prisonnier qui voit dans un coin une araignée tisser sa toile, Étienne éprouvait

une sorte de sympathie à son endroit. Deux ou trois élèves, ses prédécesseurs, avaient laissé sur la couverture leur signature avec leur paraphe; il s'oubliait à conjecturer quelles sortes de gens c'étaient, et s'il eût dû souhaiter leur connaissance. A ce moment, la mémoire lui revenait, il se reprochait d'avoir perdu vingt minutes, et doutait de son courage. Ces momens étaient les plus tristes, car il y portait l'exagération des captifs et des solitaires, et ne savait rien se pardonner. Il se jugeait d'après une minute, et se disait de bonne foi: « Je suis un être sans volonté, une petite fille, » lorsque, au matin, soufflant sur ses doigts et se bouchant les oreilles, il se replongeait de toute sa force dans le travail qui le rebutait.

Vers le mois d'avril, il eut de meilleurs motifs pour se défier de lui-même. Il avait beaucoup grandi, et le printemps faisait monter la sève dans les arbres. Les bourgeons des peupliers suintaient, crevant leur tunique, et les hirondelles babil-laient sur la crête des murs. Il y avait dix-huit mois qu'il n'avait couru librement dans la campagne, et la maigre nourriture du réfectoire n'était pas propre à fortifier les nerfs. Une sorte d'amollissement descendit en lui. Les choses pénibles lui parurent plus pénibles, et les choses agréables lui semblèrent n'avoir plus de goût. Son Platon lui-même le laissait inerte; les plus vives images des dialogues se trouvaient ternes auprès des souvenirs et des rêves intenses qui se développaient malgré lui dans son cerveau. Parfois l'idée de la campagne lointaine se levait en lui avec une angoisse délicate, et la chambre de son père lui paraissait un paradis; les objets qu'il ne connaissait pas le remuaient plus violemment encore; quelques récits des deux Espagnols, çà et là un mot sur la mer, sur l'attitude penchée des navires, sur les goélands qui volent auprès des falaises, le jetaient dans une sorte d'extase douloureuse. Il se contraignait bien à lire, mais il n'entendait plus qu'à demi le sens des mots, parfois il cessait tout à fait de l'entendre, et son esprit s'en allait au loin, emporté comme par un coup de vent. Il fit plusieurs devoirs mauvais, dont les bévues saillantes lui méritèrent des reproches très vifs; les maîtres jugèrent qu'il se relâchait, et les écoliers le regardèrent d'un air narquois; contre son ordinaire, il ne sentit ni les railleries, ni les reproches; les mots durs ou piquans arrivaient sur lui, mais ne s'enfonçaient pas. Il se donna tort, et se fit plusieurs raisonnemens, mais ces

raisonnemens demeuraient suspendus en l'air, comme de simples constructions de fantaisie, et il lui semblait qu'ils n'étaient pas pour lui. Il pensa à l'obligation où il était de payer sa pension, à la querelle permanente qu'il avait avec M. Carpentier, au travail pénible qu'il avait fait et rendait inutile; à son grand étonnement et à sa grande alarme, il trouva que ces idées si efficaces autrefois n'avaient plus de prise. La vérité était pour lui comme une lumière claire, mais sans chaleur; encore cette clarté était rare; il dormait lourdement, quand le rêve ne l'envahissait pas; dans les intervalles de bon sens, il se disait qu'il était fou, plus souvent qu'il était lâche: cela le rejetait sur ses livres, mais les choses en restaient là.

Une fibre, cependant, ne s'était point relâchée en lui; il ne sophistiquait point avec lui-même, et ne s'excusait pas. Au lieu d'écartier le reproche intérieur comme désagréable, il s'y appesantissait et se l'enfonçait volontairement avec une sorte de contentement amer. Ce qui lui aurait fait le plus de bien, c'était une conversation sensée et amicale, un bon raisonnement prononcé par d'autres lèvres, un discours calme, par exemple ceux de Socrate ou de Céphale. Il y pensait passionnément, il se figurait une âme et une attitude tranquilles; il lui semblait que l'accent vibrant d'une parole précise et réfléchie eût suffi pour le sauver. Il était comme un nageur harassé, aveuglé par les élaboussures des vagues, et qui attend une voix pour savoir de quel côté est la terre. Il avait besoin d'un autre; mais il aurait plutôt parlé aux banes et aux murs qu'à ses maîtres et à ses camarades. Ses sentimens étaient trop violens, trop intimes, trop singuliers; il se représentait des airs étonnés ou railleurs, des rebuffades; autant valait pour guérir une plaie l'exposer à des meurtrissures. Faute d'un ami, il essaya d'écrire ses pensées, de se traiter comme un sujet de composition française. Mais il était bien loin du détachement nécessaire à une telle œuvre. Il mit sur le papier les raisons qui pouvaient l'engager à sortir de son inertie, et quoique d'ordinaire il rédigeât avec une facilité extrême, il eut besoin d'efforts énormes pour achever cette pauvre page si simple. La page relue, il la jugea correcte, l'approuva de tête, vit que les points et les virgules étaient bien mis, et ne se trouva pas changé. Il n'imaginait plus un seul autre moyen, et, le matin, se mettait avec une obstination dure, une sorte de désespoir froid, à la besogne, comme le nageur qui,

ayant usé ses forces, sent qu'il coule, et cependant continue jusqu'à la dernière minute à remuer les jambes et les bras. Il était trop jeune pour gouverner une machine aussi complexe que la machine humaine et ne savait que répéter dix fois, cent fois, et encore cent fois, le même effort.

Un jour, pendant la grande récréation, à cinq heures, il était allé dans une salle vide et demeurait appuyé contre le mur, les yeux fixes sans rien voir; la tête avait travaillé démesurément pendant l'étude, et sa plus grande envie était de trouver un coin sombre où il ne fût obligé de faire aucun mouvement. Bernard entra avec son air allègre, décrocha des fleurets et se mit à pester contre le maître d'armes qui n'était pas encore arrivé. « Cet animal-là a rencontré un *pays* et boit la goutte. C'est toi, Étienne? Qu'est-ce que tu fais là dans ton coin, tu as l'air d'une araignée collée au mur? Passe-moi donc les masques, ils sont sur ta tête. Bien, maintenant les plastrons. A mon tour, que je t'équipe. Laisse donc, qu'est-ce que tu as à dire, cela nous fera passer une demi-heure. Allons, ma chère demoiselle, pas de façons, je vous en prie; tenez, je joins les mains; faut-il se mettre à genoux? Me voilà à genoux. Laissez-moi vous mettre ce joli chapeau en fil de fer, cela rehaussera vos cheveux; et ce justaucorps en buffle qui bouffe sur le corsage, est-ce que vous croyez que vous n'en êtes pas embellie? Toutes les femmes mettent du coton, vous mettez du buffle. Là, il est presque aussi bien que la lingère. Voulez-vous permettre à votre serviteur de vous offrir le bras, et de vous conduire à l'endroit où vous pourrez le mieux déployer vos grâces? Ici; la poitrine effacée, la jambe droite en avant, le jarret plié comme pour la danse. Fendez-vous. Tiens, il se fend! Paf, pif! Comment, mon gaillard, mais tu sais tenir un fleuret? En avant-deux, chassez, croisez. — Ah çà! mais il a des principes! Est-ce que tu as appris cela aussi dans Platon?

— Non; mais, il y a trois ans, je tirais avec mon père.

— Eh bien! je lui fais mon compliment, à monsieur ton père. Pas mal, cela va. Nous avons la main un peu rouillée, mais cela va revenir. Fritt, fratt, fritt, patatra! Allons, il a le poignet léger. Sais-tu que tu es beaucoup plus amusant que mon ivrogne? Ce vieux drôle-là est imbibé d'eau-de-vie dehors et dedans; cela m'empêche d'avancer franchement, il a l'odeur trop forte. Et tu te remues, toi. Hurrah! patatra, en avant! Au moins

on a le plaisir de ne pas tirer contre une souche. Touché ! Non. Encore une fois ? Non. A ton tour. Déchaîne-toi donc, ce n'est pas une leçon. A toi, à moi. Cela grise ! Ils répètent tous qu'il faut du calme ; nous en avons de reste à l'étude. Mais ici c'est jour de bal. Je danserais sur la tête ! Bravo ! cela sent la pierre à fusil. Hurrah ! pouf, patatra, pif, paf ! » Et il rompaît, sautoit à droite, à gauche, s'aplatissait presque, se donnait autant de mouvement que les quatre ailes de quatre moulins.

Ils étaient en nage et allèrent se laver à la fontaine. Le soir à souper, Étienne engloutissait les morceaux de pain, seule chose qui fût à discrétion. « Si le père Carpentier te voyait, dit Bernard, il fermerait la salle d'armes. Nous allons lui manger cinq sous de plus par journée. » Et le lendemain : « Allons ! Étienne, il faut manger encore aujourd'hui cinq sous à M. Carpentier. » — Le surlendemain : « Étienne, tu te relâches ; nous ne mangerons aujourd'hui que trois sous au père Carpentier. — Étienne, si tu avais le sentiment du devoir, tu avalerais tout et la corbeille avec. — Étienne, Platon déclare que la nourriture en soi c'est la nourriture en moi. — Étienne, le premier devoir de l'homme, c'est d'être creux jusqu'aux talons. — Étienne, un philosophe doit se pénétrer de la substance des choses. » Et tout en plaisantant, il l'emmenait à chaque récréation, lui endossait le harnais, et fongait sur lui avec une ardeur de sous-lieutenant. Étienne le recevait en silence, et ferrailait avec un plaisir dont il ne se fût jamais douté. L'irritation intime, la douleur sombre qui le pénétrait, trouvaient là une issue ; il était même imprudent, et Bernard s'étonnait de le voir, lui si froid et si concentré, se livrer, se lancer violemment, les dents serrées, en homme qui ne se soucie de rien, pourvu qu'à son tour, il puisse frapper. En même temps, la sève animale qui avait fermenté prenait son cours. Les muscles déraïdis se tendaient et jouaient l'un sur l'autre, avec des sensations de bien-être étrange, la poitrine respirait amplement, le sang pousait aux joues ses ondées de pourpre, une couleur saine avivait la peau qui frémissait. Quand il rentrait à l'étude, ses fougues de cervelle étaient moindres : son attention n'avait plus que des saccades rares, et commençait sans trop d'effort, à s'étaler uniformément sur les objets. Le printemps finissait, et la beauté des jours, atténuée par l'habitude, ne le blessait plus de sensations trop vives. Il reprenait confiance en lui-même, et parvenait par degrés à se trouver

comme autrefois maître de son attention et de son travail.

Quand son intelligence eut repris son train accoutumé, il se trouva qu'elle était autre. Étienne demeura assez longtemps sans se rendre compte de ce changement. Il s'y efforçait pourtant; dans les longs silences de la vie solitaire, on remarque les moindres circonstances, et l'on s'enquiert incessamment de soi. En tout cas, un point était visible, c'est que des choses qui auparavant l'ennuyaient, maintenant ne l'ennuyaient plus. Il laissait là les rians prologues de son Platon, les descriptions, les moqueries, toutes les portions animées et pittoresques, qui seules autrefois l'intéressaient, et il s'enfonçait dans le cœur du dialogue. Il se pénétrait du raisonnement, et finissait par en posséder tous les anneaux, comme dans une démonstration de géométrie. Il s'étonnait de voir des conclusions très grandes, très lointaines, extraites par degrés de petites vérités familières et toutes palpables, et souvent il passait des heures à regarder la chaîne qui les unissait. Il tâchait de deviner en quoi consistait cette merveilleuse chaîne, mais il n'y réussissait pas encore. Cependant des chaînes semblables se forgeaient par contre-coup dans son esprit; il prenait les habitudes de son auteur, et ses idées aussi s'alignaient en files. Beaucoup de travaux lui devenaient plus aisés, entre autres les problèmes d'algèbre; plusieurs matières lui apparaissaient sous un nouveau jour, surtout la géométrie et la grammaire. Il arrangeait en diverses façons les théorèmes et les règles, cherchait pourquoi on avait choisi tel ordre plutôt que tel autre, contredisait, se déjugait et finissait par approuver et comprendre. La conversation avait commencé entre lui et les esprits compréhensifs qui savent grouper les idées. Il atteignit lui-même les premières vues d'ensemble. Les tableaux de M. Sprengel qu'on lui avait présentés et qu'il avait employés comme un compartiment de bois, une sorte de cadre et d'outil utile, lui ouvraient enfin des perspectives. Il parvenait à embrasser une période, à sentir des liaisons, à saisir fermement des conséquences, à poursuivre un raisonnement, à soutenir une assertion par l'appel des preuves. Le grand réseau rigide par lequel toutes les choses et toutes les idées sont liées entre elles, commençait à lui devenir sensible. Mais ce n'était qu'un sentiment et une divination sourde; il étendait la main par habitude d'une maille vers une autre maille, en tâtonnant comme un homme dans une cave. Il arrachait, par-ci par-là,

quelques fragmens de chaine, et en demeurait là. Au reste, il ne s'en affligeait guère. Il avait parfois des désappointemens prolongés, mais plus d'abattemens ni de faiblesses. Son âme entière se tendait comme un ressort nouvellement trempé, longuement éprouvé, inutilement ployé, qui infatigablement se redresse et se redressera, si grand que soit le poids dont on le charge, et si lente que soit la poussée par laquelle il se soulèvera.

Un soir, après plusieurs jours de sécheresse et comme il s'était fatigué en vain à chercher quelque arrangement plus vaste, il effaça comme d'un coup d'éponge tous les raisonnemens de sa cervelle, et s'accouda pour relire une vingtième fois le charmant *Hippias*. L'exquise ironie de Socrate le pénétra d'un plaisir encore plus vif que d'ordinaire. Il pensa au sourire si fin de son père, surtout pendant les conversations politiques, par exemple lorsque le maire, un bel homme riche et rougeaud, faisait visite, se laissait questionner et prenait les moqueries pour des complimens. Le pauvre maire, comme Hippias, était emphatique et se trouvait fort dérouté quand le père d'Étienne, comme Socrate, ramenait le raisonnement aux petits événemens de la vie courante, aux exemples de ferme, de boutique, et de comptoir. Étienne rêvait à cela lorsque tout d'un coup il remarqua ce mot : les petits exemples simples. Au même instant, il vit que toutes les questions de Socrate commençaient par de petits exemples simples, et par plusieurs de la même espèce. Un instant après, son algèbre, sa géométrie et sa grammaire lui passèrent devant l'esprit, et il vit aussi qu'elles commençaient par de petits exemples simples. Il s'arrêta un moment ici, à propos d'une difficulté récente. Il n'avait compris que confusément certains termes d'algèbre, et se dit que certainement c'est parce que les livres ne donnaient pas assez d'exemples simples. Il en chercha, et quand il les eut trouvés, la confusion se changea en clarté complète. Sa joie déborda. Comme emporté par un grand élan, il considéra ces termes éclaircis et vit qu'ils étaient plus simples que les suivans, et tout d'un trait s'attacha à ce mot : plus simples. Plus simples, c'est-à-dire plus semblables aux premiers, aux choses qu'on a vues et palpées, qu'on tient sous la main, qu'on peut revoir et palper à volonté, demain, aujourd'hui même.

Cela fit une grande clarté ; il apercevait un ordre en toute recherche. De cette sorte de sommet où il était parvenu, il fit rapidement trois ou quatre excursions en différens sujets où les

mois précédens il n'entraît qu'avec peine. Les barrières tombaient; il lui sembla que son esprit pouvait courir désormais en liberté et avec toute sûreté dans l'espace sans limite. Le souper vint, puis l'heure du coucher, et il se trouva au dortoir sans en avoir conscience. Il demeura assis sur son lit et s'oublia ainsi jusqu'à ce que le surveillant vint l'avertir. Il dormit à peine, et, le lendemain, en se levant, ne se trouva pas fatigué. Le train régulier des classes, les appels de la cloche, toutes les portions automatiques de sa vie lui semblaient commodes, après lui avoir paru insurmontables. La pension était une mécanique pour avertir l'esprit des choses nécessaires, et lui ôtait le souci des choses inutiles; M. Carpentier et les maîtres d'études étaient des domestiques excellens pour mener et panser la bête. Quantité de petits désagrémens, toutes les piqûres quotidiennes, passaient pour lui inaperçus; il était tout entier ailleurs.

Surtout il ne se sentait plus isolé, il vivait en tête à tête avec une pensée vivante, qui ne le laissait jamais sans émotion. Le stoïcisme froid, la résignation dure, avaient disparu. Un flot tumultueux et fécondant de grands désirs les avaient recouverts et comme noyés. Il ne pâtissait plus, il agissait, continûment, chaudement, avec toute la fougue de la verve; la gaieté elle-même commençait à percer. Il ne répondait plus aux duretés par le silence ou par un sarcasme; une expression de bonne humeur détendait ses traits tirés. Un soir même, on l'entendit chantonner, et il fit à table l'éloge du bœuf, qui était plus dur encore que de coutume: « Étienne, dit Bernard, le père Carpentier t'a subventionné, c'est sûr. Pour combien de pruneaux cuits as-tu vendu ta conscience? Tu vas nous prouver, à présent, que ta rinçure de bouteille est du vin de Malaga. Malheureux, quand tu descendras dans les Champs-Élysées, que te diront tes nobles ancêtres? Rappelle-toi ce beau mot d'un roi de France: Si la vérité était exilée du reste de la terre, elle se réfugierait au fond des estomacs. » — Étienne sourit. — « Tu seras donc toujours la bouteille à l'encre! » — Étienne sourit encore. — « Kokoriko, fit Bernard; mon garçon, tu as l'air d'une poule qui vient de faire un œuf! » Il étendit les bras avec solennité, comme pour lui donner sa bénédiction, puis se tournant vers l'assistance: « Kokoriko, allez donc, vous autres; la mère et le petit se portent bien. »

IX. — LA LUTTE

L'idée d'Étienne n'était point neuve, mais elle l'était pour lui, ce qui revenait au même; comme tous les jeunes gens, il y crut trop, et après en avoir usé, il en abusa. Dans son premier élan, il avait imaginé que toute recherche allait lui devenir aisée, et que, la digue étant rompue, le flot des découvertes allait couler comme aux premiers jours. Il ne savait pas tenir compte du temps, de l'occasion, du travail souterrain des forces animales; par une idée exagérée de sa puissance, il se croyait toujours maître, à son heure et pour tout le temps qu'il voudrait, de penser et de vouloir. Il s'impatiait, s'étonnait de sa langueur et de ses échecs. Il avait trop peu navigué encore pour savoir combien souvent craque et dévie la pauvre barque où nous ramons.

Néanmoins, il commençait à regarder autour de lui, et pacifié à demi par le travail et par l'étude, il souhaitait involontairement rompre la vieille barrière qui le séparait des autres. Mais ses avances furent rebutées, avec dureté, même avec amertume, plus encore par les maîtres que par les élèves, et au collège plus encore qu'à la pension. On lui avait fait une renommée; pendant longtemps il ne s'en était point soucié; et maintenant, pour l'avoir négligée, il la subissait.

.....

H. TAINÉ.

LES PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE

I

Le samedi soir, 2 juillet, la *Gazette de France* annonçait au public la nouvelle suivante : « Le gouvernement espagnol a envoyé une députation en Allemagne pour offrir la couronne au prince de Hohenzollern. » Le 3, après-midi, l'agence Havas transmettait à son tour l'information : « Une députation, envoyée en Prusse par le général Prim, a offert la couronne au prince de Hohenzollern qui l'a acceptée. Cette candidature serait proclamée en dehors des Cortès. » Le gouvernement ne savait encore rien officiellement. Le premier avis qui lui parvint fut une dépêche télégraphique de Mercier, ambassadeur à Madrid, du 3 au matin. Elle disait : « L'affaire Hohenzollern paraît fort avancée, sinon décidée. Le général Prim lui-même me l'a dit. J'envoie Bartholdi à Paris pour les détails et pour prendre vos ordres. » Au reçu de ce télégramme, Gramont court à Saint-Cloud. Franceschini Pietri, alors présent, m'a raconté la profonde surprise de l'Empereur à ce coup inattendu : il n'avait reçu jusque-là ni du prince Léopold, ni du prince Charles, ni du prince Antoine, aucune communication de ce projet (1). Il avait interrogé lorsque d'autres en avaient

(1) L'affirmation contraire de Keudell, démentie déjà implicitement par le Journal du prince Charles de Roumanie sur une prétendue communication, l'est formellement par Hans Delbrück. « S. A. R. le Prince Léopold, dit Delbrück, m'a fait précisément savoir que l'assertion d'après laquelle le défunt prince Charles-Antoine aurait fait part à l'Empereur de l'offre du trône d'Espagne, est complètement erronée. » Hans Delbrück (*Preussische Jahrbucher*, octobre 1895).

parlé, mais en s'arrêtant au premier démenti, dans la persuasion que si jamais ces princes, auxquels il témoignait tant d'affection, concevaient une pareille idée, il en serait instruit par eux-mêmes. Ainsi que me l'a écrit l'Impératrice : « La candidature du prince a éclaté comme une bombe, *sans préparation*. » L'Empereur fut plus affligé encore que mécontent de cet acte de déloyauté auquel il ne s'attendait pas. Il autorisa Gramont à envoyer à Madrid et à Berlin deux dépêches d'exploration.

Au sortir de Saint-Cloud, Gramont passa chez Olozaga ; il ne le rencontra pas. Il vint à la Chancellerie, où il ne me trouva pas non plus. Le 3 juillet était un dimanche, et j'étais allé dans une petite commune de Seine-et-Oise, Egli, chez mon chef de cabinet et ami Adelon, assister au baptême d'une cloche dont ma femme était la marraine. A mon retour, au soir de la seule journée de repos que j'eusse goûtée depuis plusieurs mois, je trouvai la lettre suivante de Gramont : « 3 juillet, 10 heures du soir. Mon cher Ollivier, je vous écris sur votre bureau pour vous dire que je suis venu vous informer que Prim a offert la couronne au prince de Hohenzollern *qui l'a acceptée*. C'est très grave ! Un prince prussien à Madrid ! J'ai vu l'Empereur, il en est très mécontent. Tout en restant *officiellement et ouvertement* dans notre rôle d'abstention, il faut faire échouer cette intrigue. J'aime à croire et je suis tenté de croire qu'Olozaga y est étranger, mais, à Madrid, on s'est joué de Mercier. Dès demain nous commencerons dans la presse une campagne *prudente* mais efficace. A demain pour plus de détails. J'ai été chez Olozaga, mais n'ai pu le rencontrer. Tout à vous. »

En lisant cette lettre, je fus plus ému que Gramont ne l'avait été en l'écrivant. J'éprouvai un violent mouvement de colère et de désespoir. Depuis quatre ans à la tribune, depuis sept mois au ministère, je m'efforçais péniblement d'écarter tout sujet de froissement, d'apaiser les incidens désagréables entre la Prusse et nous par la patience et les bons procédés, à écarter définitivement cette guerre anticivilisatrice que tant de gens proclamaient inévitable. Voilà que tout à coup Prim et Bismarck venaient détruire ce que j'étais si péniblement en train de gagner et, me prenant sur le rivage où j'espérais enfin respirer, me précipitaient au milieu des flots. Peines perdues ! Les plus lamentables pressentimens m'assaillaient : « C'est Bismarck, me disais-je, qui a machiné cette candidature ; dès lors, quoi que nous fassions, il

ne la retirera pas, et, d'autre part, quelle que soit notre volonté pacifique, il nous est interdit de la tolérer. Et après? » Sans oser prononcer le mot, je sentais en mon cœur la lugubre approche d'une guerre, de cette guerre dont j'avais l'horreur. Peines perdues! peines perdues! Cette crise d'émotion ne dura qu'un instant : la colère est en moi comme l'étincelle qui jaillit du choc d'un caillou et s'éteint aussitôt. Sachant que les manières languissantes ne persuadent pas, j'ai toujours mis de la passion dans mes discours et dans mes actes; mais, ainsi que l'a remarqué Darimon, qui m'a beaucoup pratiqué et dénigré, je conserve ma lucidité d'esprit au milieu des circonstances les plus difficiles (1). Dans le cours de cette crise, je vais traverser bien des angoisses, éprouver bien des tortures morales, être obligé souvent de prendre des décisions rapides; à aucun moment, je ne perdrai la possession de moi-même; j'agirai comme si j'avais à résoudre un problème de géométrie ou d'algèbre, inaccessible aux influences, soit de la presse, soit de l'Empereur ou de l'Impératrice, soit de mes amis ou de mes ennemis, n'ayant aucun souci de ce qu'on dira ou de ce qu'on ne dira pas, suivant ma propre initiative, ne me déterminant que par des considérations tirées du devoir envers ma patrie et l'humanité.

Il est heureux que Gramont ne m'ait pas rencontré au ministère, et qu'il ait été obligé de m'écrire, car sa lettre témoigne de la modération et de l'élévation de ses sentimens. Ce n'est pas le cri d'un homme irascible, aux aguets du prétexte attendu, pour provoquer une nation détestée; c'est la pensée d'un honnête ministre, maître de lui, qui ne songe qu'à écarter de son pays et de l'Europe les calamités d'une guerre. Il ne s'écrie pas comme Cavour en 1859, comme Bismarck en 1866 : « Enfin nous tenons notre *casus belli!* » Il dit simplement : L'affaire est grave, il faut faire échouer cette intrigue. Et la campagne qu'il conseille, ce n'est pas une campagne sur le Rhin, c'est une campagne dans *le Constitutionnel*. Faire de lui un personnage prompt, irascible, est certainement le contresens biographique le plus risible. Gramont était un esprit calme, trop rompu aux affaires pour s'en laisser troubler. Comme nous tous, il a été inquiet, préoccupé; à aucun moment, nous ne l'avons vu irrité et s'abandonnant à des impressions violentes et à des promptitudes

(1) Darimon, *Notes pouvant servir à l'histoire de la guerre de 1870*, p. 193.

irréfléchies, résultant de rancunes contenues depuis 1866.

En rentrant à son ministère, il expédie les deux dépêches convenues avec l'Empereur, à Mercier et à Lesourd. Il disait à Mercier : « Cette intrigue ourdie par Prim et la Prusse contre la France doit être combattue avec efficacité et, pour y parvenir, il faut autant de tact, de prudence, de réserve, que d'adresse et d'énergie. Agissez sur la presse et par vos amis sans vous compromettre. Le prince de Hohenzollern est petit-fils d'une Murat. Exploitez la date du 2 mai. Ne montrez pas de dépit, mais marquez de la défiance en protestant de votre respect pour la volonté du peuple espagnol. » A Lesourd, il télégraphiait : « Nous apprenons qu'une députation envoyée par le maréchal Prim a offert la couronne d'Espagne au prince de Hohenzollern, qui l'a acceptée. Nous ne considérons pas cette candidature comme sérieuse, et croyons que la nation espagnole la repoussera. Mais nous ne pouvons voir sans quelque surprise un prince prussien chercher à s'asseoir sur le trône d'Espagne. Nous aimerions à croire que le Cabinet de Berlin est étranger à cette intrigue; dans le cas contraire, sa conduite nous suggérerait des réflexions d'un ordre trop délicat pour que je vous les indique dans un télégramme. Je n'hésite pas toutefois à vous dire que l'impression est mauvaise, et je vous invite à vous expliquer dans ce sens. J'attends les détails que vous serez en mesure de me donner sur ce regrettable incident (3 juillet). »

Le lendemain matin 4, Gramont vit l'ambassadeur d'Espagne et lui communiqua la nouvelle que Mercier avait annoncée dans la nuit. L'attitude stupéfaite d'Olozaga, plus encore que ses protestations, démontra qu'il l'ignorait. Il se plaignit amèrement qu'une négociation aussi grave eût pu être conduite sans qu'il en fût même informé, et il avoua au ministre des Affaires étrangères qu'il était dans l'impossibilité de fournir aucune explication sur un fait qu'il ne connaissait que par ce qu'il venait de lui révéler. Gramont renouvela à Olozaga les protestations faites par Mercier à Prim et le chargea de les répéter sans retard à son gouvernement. Le même jour, il se rendit auprès de Werther, qui partait pour Ems. Il le pria d'informer le Roi que la France ne tolérerait pas l'établissement du prince de Hohenzollern ni d'aucun autre prince prussien sur le trône d'Espagne. Il le conjura de faire tous ses efforts pour obtenir que Sa Majesté engageât son parent à refuser la couronne d'Espagne.

Je fis à mon tour une démarche auprès de l'ambassadeur prussien, et lui demandai avec supplications de nous aider à éteindre ce dangereux brûlot. Nous le trouvâmes (et cela l'a perdu auprès de Bismarck) dans les dispositions d'esprit les plus conciliantes. Sans se prononcer sur le fond même du différend, il manifesta un véritable bon vouloir, à ce point que Gramont se crut autorisé à lui demander de l'instruire par télégramme du résultat de son ambassade.

II

Aucun ministre des Affaires étrangères, mis à l'improviste dans une situation aussi épineuse, n'aurait agi avec plus de résolution et en même temps plus de sang-froid et de prudence. Malheureusement, à Madrid comme à Berlin, notre sagesse se heurtait à un plan aussi fortement combiné que résolument exécuté.

Les remontrances avaient été faites et réitérées amplement. A quoi avaient-elles servi? Si Prim eût laissé l'affaire à l'état confidentiel, nous aurions pu causer, discuter, insister. Mais dans l'impossibilité où il se sentait de répondre à nos objections contre cette candidature anti-française, il s'était hâté de la faire sortir du domaine des entretiens confidentiels et de la convertir au plus vite en un fait accompli, indiscutable et indestructible. Le 4 juillet, il réunit d'urgence les ministres à la Granja sous la présidence du Régent. Tous, y compris celui-ci (1), ignoraient la ténébreuse négociation. Prim la leur raconte à sa façon, en dissimule ou en atténue les dangers, obtient une approbation unanime et le rappel des Cortès pour le 20 juillet. Il estimait à 200 voix la majorité certaine. Quoique averti de notre résistance, il envoie, le 5, au prince Léopold, par le contre-amiral Polo di Bernabé, la décision du Conseil des ministres. Le 6, il la communique par voie télégraphique à tous les représentans diplomatiques, en insistant sur les avantages que trouverait l'Espagne dans son union avec une puissance militaire de premier ordre. Ces démarches signifiaient que nos observations ne seraient pas accueillies, qu'on ne consentirait pas à discuter avec nous et que nous étions en présence d'un parti pris irrévocable.

(1) Séance du 30 novembre 1870,

A Berlin, la démarche de Gramont n'eut pas meilleure fortune. Le 4 juillet, Lesourd se rendit chez Thile. Au premier mot sur la candidature Hohenzollern, Thile l'interrompit avec une vivacité singulière : « S'il était chargé de provoquer officiellement de sa part des explications sur le fait qu'il lui signalait, dans ce cas, il devait, avant de lui répondre, prendre les ordres du Roi. » Lesourd répondit qu'il ne prétendait pas donner actuellement à sa démarche cette portée solennelle, mais que, connaissant l'émotion qu'avait causée à Paris la nouvelle dont il l'entretenait, il avait seulement en vue d'édifier le duc de Gramont sur la part que le gouvernement entendait assumer dans la négociation qui venait d'aboutir. Alors Thile, un des membres du Conseil de ce 15 mars, dans lequel avait été résolue la candidature, avec un ton d'indifférence qui ressemblait à de l'ironie, affecta la plus complète ignorance : il avait, il est vrai, lu parfois le nom du prince Hohenzollern parmi les candidats au trône d'Espagne, mais il avait attribué si peu d'importance à ces rumeurs qu'il en était encore à se demander auquel des deux princes elles se rattachaient, au prince héritier, époux d'une princesse portugaise ou au prince Frédéric, major de cavalerie dans l'armée prussienne; le gouvernement prussien ignorait complètement cette affaire; elle n'existait pas pour lui; en conséquence, il n'était pas en mesure de donner au gouvernement français des explications; les hommes d'État et le peuple d'Espagne avaient le droit d'offrir la couronne à quiconque leur convenait et à la personne seule, à qui l'offre avait été faite, il appartenait d'accepter ou de refuser (1).

Lesourd s'imagina que Thile était gêné parce qu'il n'avait pas encore les instructions du Roi et de Bismarck, et qu'il eût parlé autrement s'il les avait eues. En réalité, Thile ne parlait qu'en vertu d'instructions formelles du Roi et de Bismarck. Sa réponse, selon Schultze, résultait du plan bien mûri de Bismarck de faire en sorte que l'indignation française ne pût trouver personne en Prusse pour répondre à ses réclamations avant que l'affaire fût arrivée à sa conclusion à Madrid (2). Bismarck a indiqué de son côté la raison pour laquelle, par l'organe de Thile, il nous renvoyait à l'Espagne : « Il était difficile, dit-il, pour la France de trouver un prétexte de droit public pour intervenir dans l'élection d'un

(1) Lesourd à Gramont, 4 juillet. — Loftus à Granville, 6 juillet.

(2) Voir également Leuzi, *Bismarck*, p. 52, 345.

roi d'Espagne. Je comptais que le point d'honneur espagnol s'élèverait contre cette intervention (1). »

Thile ne fit pas mystère de sa réponse. Il la répéta aussitôt à Loftus (2), l'ambassadeur anglais, puis successivement aux ministres étrangers qui vinrent l'entretenir de l'événement. Comme un soldat qui exécute une consigne, il redit imperturbablement à tous que « le gouvernement prussien répudiait toute responsabilité à l'égard de la candidature du prince Léopold, et qu'elle ne pouvait être l'objet de communications officielles entre les gouvernements (3). » Cette réponse fut immédiatement communiquée et accentuée à Londres par l'ambassadeur prussien Bernstorff. Il vint voir Granville et lui dit « que le gouvernement de l'Allemagne du Nord ne désire pas se mêler de cette affaire ; qu'il laisse à la France le soin de prendre les mesures qui lui conviennent, et que le représentant de Prusse à Paris a reçu l'ordre de s'abstenir de s'en occuper. Le gouvernement de l'Allemagne du Nord n'a pas le désir de susciter une guerre de succession ; mais, s'il plaît à la France de lui faire la guerre à cause du choix d'un roi fait par l'Espagne, un tel procédé de sa part sera la preuve de ses dispositions à faire la guerre sans motif légal ; d'ailleurs, il était prématuré de discuter la question tant que les Cortès n'avaient pas pris la décision d'accepter le prince Léopold comme roi d'Espagne. »

En même temps, commençait en Prusse une campagne de presse savamment organisée. Bismarck donna pour instructions que le ton des feuilles officielles et semi-officielles restât très réservé, mais que tous les autres journaux, non connus pour être sous son influence, tinssent le langage le plus insolent et le plus offensant contre la France et son gouvernement. Ces articles inspirés par Bismarck, écrits par Lothar Bucher, étaient envoyés de Varzin à Busch pour être insérés (4).

Toutes ces manœuvres, Ottokar Lorenz en convient (5), plaçaient Gramont dans un embarras extrême : quoi qu'il advînt, l'Empire était acculé, par l'attitude de Bismarck, au bord du pré-

1) *Souvenirs de Bismarck*, t. II, p. 93-97.

(2) Loftus à Granville, 6 juillet.

(3) Granville à Lyons, 8 juillet. — Granville à Loftus, 15 juillet. — Loftus à Granville, 16 juillet.

4. Morisz Busch, *Tagebuchblätter*, t. I, p. 32.

(5) Chaque fois que je le pourrai, je ferai juger par les Allemands eux-mêmes les faits que je raconterai.

cipice. La remarque est juste : des notre premier pas dans la négociation, nous étions arrêtés court. A Madrid comme à Berlin, on nous notifiait que l'on n'aurait aucun égard à nos observations. A Madrid, on agissait comme si nous n'avions rien dit ; à Berlin, on nous fermait la porte au nez, et on se moquait de nous. Comment donc ne pas tomber dans le précipice que Bismarck avait creusé devant nous ?

III

Ce qui rendait nos délibérations plus difficiles, c'est que les murs de nos ministères étaient assaillis par une tempête d'indignation qui nous demandait des résolutions extrêmes. L'opinion publique, beaucoup moins maîtresse de ses sentimens que nous l'avions été des nôtres, manifestait une fois de plus le trait saillant de notre caractère relevé par les observateurs de tous les temps : « Les décisions des Gaulois sont subites et imprévues, et ils se décident rapidement à la guerre *mobiliter et celeriter*, » a écrit Jules César. « La nature des Français, disait un Milanais au service de la France, Trivulzi, est de s'enflammer subitement. » « Nous sommes une nation volcanique, » écrit Dumouriez.

Le 4 juillet au matin, se produisit une de ces explosions subites, volcaniques, irrésistibles. Les ambassadeurs étrangers, témoins froids et attentifs, l'ont constatée. « Lorsque la nouvelle de l'acceptation par le prince Hohenzollern de la candidature au trône d'Espagne, a écrit Metternich, arriva à Paris, elle y produisit une émotion très soudaine et très vive. On y vit un plan combiné entre le maréchal Prim et la Prusse ¹. » Lyons est plus expressif : « Sans considérer jusqu'à quel point les intérêts reels de la France sont en question, le pays a pris la proposition de placer le prince de Hohenzollern sur le trône d'Espagne pour une insulte et un défi de la part de la Prusse. *On ne pouvait méconnaître que les sentimens de la nation française rendaient impossible au gouvernement, même s'il le voulait, d'acquiescer à l'installation du prince de Hohenzollern en Espagne* ². » Taxile Delord dans son *Histoire du second Empire*, pamphlet plus qu'histoire, dit aussi : « Cette éventualité men-

1 A B. ust, 13 juillet 1870.

2 A Granville, 7 juillet.

çait trop les intérêts de la France pour que son gouvernement négligeât de chercher, même au prix des plus grands efforts, à obtenir l'abandon de la candidature du prince Léopold Hohenzollern (1). » En effet, pas un homme politique, pas un militaire qui n'exprimât hautement sa réprobation de l'entreprise prussienne. Le maréchal Vaillant écrit dans son carnet, le 5 juillet : « On apprend que Prim a offert le trône d'Espagne au prince prussien Hohenzollern. Il me semble que c'est la guerre, ou à bien peu près. » Doudan, quittant son ton habituellement goguenard, s'écrie : « Je crois qu'honorablement nous ne pourrions pas supporter cette insolence d'un colonel prussien régnant sur les revers des Pyrénées (2). » Jules Favre admettait, quoique le point pût être discutable, que la candidature du prince de Hohenzollern à la couronne d'Espagne pouvait être un *casus belli* (3). Jules Simon ne concevait pas que cela fût discutable : « La France ne pouvait, sans compromettre sa sécurité et sa dignité, tolérer la candidature du prince Léopold (4). » Thiers disait « que la France devait considérer cette candidature comme une offense à sa dignité et une entreprise contre ses intérêts (5). » Gambetta, plus véhément encore, criait que tous les Français devaient se réunir pour une guerre nationale (6).

L'opinion des hommes d'État étrangers, à ce moment où les calculs n'arrêtaient pas l'expression sincère des sentimens, se prononça partout comme celle des hommes d'État français. « Il était impossible, dit Granville à l'ambassadeur d'Espagne, de ne pas prévoir qu'un pareil choix, fait en secret et annoncé soudainement, causerait une grande irritation en France (7). » Il n'était pas moins explicite avec son agent à Berlin : « Le strict secret avec lequel les négociations ont été conduites, entre le ministre d'Espagne et le prince qui a été l'objet de son choix, semble inconciliable de la part de l'Espagne avec les sentimens d'amitié et la réciprocité des bons rapports de nation à nation, et a donné, ce que le gouvernement de Sa Majesté ne peut s'empêcher d'admettre, *une juste cause d'offense*, que, on pourra peut-

(1) Tome VI, p. 128.

(2) Doudan à Piscatory, 10 juillet 1870.

(3) *Défense nationale*, t. 1, p. 25.

(4) *Origine et chute du second Empire*, p. 159.

(5) Discours du 15 juillet.

(6) Rapport de police.

(7) Granville à Layard, à Madrid, 7 juillet.

être le prétendre, il sera impossible d'écartier tant que la candidature du prince sera maintenue (1). » Beust, dans une conversation avec le ministre espagnol, avait vivement exprimé sa surprise et sa désapprobation. Il l'avait télégraphié à son ministre à Madrid : « L'idée pouvait être excellente, mais son effet serait déplorable et mettrait en péril la paix de l'Europe (2). » Le brave Topete était exaspéré contre Prim : « Comment ! disait-il à Mercier, aller provoquer la France dans l'état où nous sommes, mais c'est de la folie ! Nous voulions faire une chose qui pouvait ne pas être agréable à l'Empereur, mais nous étions bien convaincus que tout pourrait s'arranger sans troubler les relations entre les deux pays. S'il le faut, je ferai mon *mea culpa* devant les Cortès. Je dirai que je me repens de la part que j'ai prise dans la Révolution et que je reviens au prince Alphonse (3). » Marie de Hohenzollern, comtesse de Flandres, la sœur du candidat, écrivait à Antoine Radziwill : « *Ce serait un deuxième Sadowa ; la France ne le permettrait pas* (4). » La fille répète, à l'explosion du guet-apens, ce que le père avait dit alors qu'il était encore en perspective : « La France ne le permettrait pas. » Et ainsi le sentiment français se trouve en quelque sorte justifié par ceux qui l'ont déchainé. Le Tsar, qui ne voyait pas encore clair au fond des pensées de son allié, avouait au général Fleury, dans une première impétuosité de sincérité, « qu'il reconnaissait tout ce que l'offre du trône au prince de Hohenzollern a de blessant pour la France et que, quel que soit le peu de valeur du candidat, il n'en deviendrait pas moins un drapeau pour la Prusse à un moment donné (5). » Le ministre des Affaires étrangères de La Haye, Roest van Limburg, lorsque l'ambassadeur d'Espagne lui annonça la nouvelle, s'écria : « Ce choix est bien inacceptable pour la France (6). » Le ministre même d'Espagne à Berlin reconnaissait que notre mécontentement était juste (7).

Dans l'Allemagne du Sud, Bismarck était unanimement re-

(1) A Loftus, à Berlin, 6 juillet.

(2) A Dubsky, 7 juillet.

(3) De Mercier, 4 juillet.

(4) Le fait est raconté par le Roi à la Reine dans une lettre du 5 juillet donnée par Oncken.

(5) Fleury à Gramont, 9 juillet.

(6) Vice-amiral Harris à Granville, 11 juillet.

(7) Lesourd à Gramont, 5 juillet.

gardé comme l'inventeur de cette candidature imprévue; on pensait le général Prim acheté à beaux deniers comptans par le ministre prussien, qui puisait pour toutes les transactions de cette nature dans les fonds provenant de la fortune séquestrée du roi de Hanovre. Même dans la Confédération du Nord, le ministre de Saxe jugeait notre grief juste. Il n'hésita pas à dire que le fait en lui-même, et le mystère dont on l'avait entouré, étaient de nature à provoquer, de notre part, une juste susceptibilité, et que la France avait le droit d'en être mécontente; la demande de la France était, en effet, conforme aux précédens du droit public européen; bien qu'à ses yeux, l'avènement Hohenzollern au trône d'Espagne ne lui eût pas paru devoir créer un danger quelconque pour les intérêts français, il n'en reconnaissait pas moins que c'était à nous d'en décider et d'apprécier l'importance de ce fait éventuel. Il ajoutait qu'en invoquant le bénéfice d'une doctrine déjà acceptée et sanctionnée plusieurs fois par les grandes puissances européennes, le gouvernement de l'Empereur justifiait la résistance au projet du gouvernement espagnol, et donnait la preuve de son désir de conciliation (1).

IV

L'agression étant manifeste, nous avions le droit, sans mot dire, de rappeler nos réserves, de les lancer à la frontière, et, quand elles y seraient massées, de dénoncer, par un parlementaire envoyé aux avant-postes, le commencement des hostilités. Nous donnâmes une grande preuve de modération en n'usant pas de notre droit incontestable de représailles immédiates. Nous fîmes plus : au lieu de discuter la conduite à suivre au cas où le Hohenzollern deviendrait roi, nous essayâmes d'empêcher qu'il ne le devint. Nous résolûmes de déjouer le guet-apens et d'éviter la guerre par des négociations diplomatiques. Nous trouvâmes beaucoup d'incrédulité dans les hommes expérimentés à qui nous confiâmes notre dessein. L'un d'eux, auquel je demandais de m'aider de ses lumières, me dit : « Je ne puis qu'approuver votre pensée humaine, car je déteste la guerre autant que vous, mais je doute que vous réussissiez. Ne vous faites pas d'illusion ! Le secret gardé prouve que vous êtes en présence d'une trame

(1) De Cbâteaurenard, 9-10 juillet.

fortement organisée et sûre d'elle-même; comment pouvez-vous croire que Bismarck, que tout le monde, quoi qu'il dise, considérera comme l'auteur de cette trame, consentira à se désavouer? Mais ce serait pour lui un désastre diplomatique qui le précipiterait en un seul jour du haut de son piédestal de 1866! Vous adresserez-vous à l'Europe afin qu'elle pèse sur sa volonté? Mais où trouveriez-vous l'Europe? Gortchakof est entièrement à lui; Granville et Gladstone le sont à moitié; Visconti ne l'effraye pas, et il ne tient nul compte de Beust. Vous n'auriez qu'une chance, c'est qu'il fût trahi par un de ses deux complices, Prim ou Léopold de Hohenzollern; mais vous ne pouvez pas l'espérer, car il a dû se les attacher par des engagements solides. D'ailleurs, si cette trahison inattendue le surprenait, soyez certain qu'il se relèverait, et que, d'un coup de boutoir, il renverserait toute votre œuvre diplomatique. Il veut une guerre; elle lui est nécessaire et, quoi que vous tentiez, il l'aura. Essayez cependant, car une belle tentative, même infructueuse, ne peut que vous honorer. » La manière dont nous avons été accueillis à Madrid et à Berlin, le 4 juillet, justifiait bien le pessimisme de ce diplomate. Cependant nous nous obstinions à vouloir négocier sans savoir comment.

Gramont et moi avons dégagé les règles internationales; l'Empereur avait approuvé nos conclusions théoriques; cela ne nous avançait guère: il y avait à trouver le moyen de ne pas tomber dans le précipice au bord duquel nous avaient acculés la précipitation de Prim et le persillage de Thile. Le 5, à dix heures du matin, l'Empereur nous appela à Saint-Cloud, Gramont et moi, pour en délibérer. Si nous n'avions cherché qu'un prétexte de guerre, la conversation eût été courte: nous tenions ce prétexte, et le mettre en œuvre ne nous eût pas été difficile. Mais si nous étions décidés à repousser la candidature Hohenzollern, fût-ce par une guerre, nous désirions passionnément que cette candidature disparût sans guerre.

Beust, dont on nous a vanté la prudence, nous proposait un plan fort original: le gouvernement français déclarerait que, se sentant blessé par le procédé de la Prusse, le moins qu'il pût faire était d'interdire au prince Léopold de traverser son territoire pour se rendre à Madrid. Le prince candidat, ne pouvant passer par la France, s'embarquerait nécessairement, soit sur la Méditerranée, soit sur la mer du Nord; le gouvernement fran-

çais, aux aguets, prévenu par ses agens, ferait attaquer en mer le navire qui portait le prince et s'emparerait ainsi du corps du délit; on négocierait, on s'entendrait à merveille, car il allait de soi que la Prusse trouverait l'affaire toute simple, et l'incident serait terminé. On pense bien que nous ne discutâmes pas ce scénario d'opéra-comique où se retrouve l'amateur de calembours.

D'autres nous conseillaient de déclarer simplement que, dans le cas où le Hohenzollern serait élu, nous retirerions notre ambassadeur, favoriserions les prétendants évincés, et laisserions entrer, par la frontière ouverte, carlistes et alphonsistes, fusils, poudre et chevaux. Ces tactiques tortueuses n'étaient pas de notre goût : nous les jugions avilissantes. Elles avaient, en outre, l'inconvénient de rendre l'affaire espagnole, ce que nous ne voulions point parce que Bismarck le voulait. En effet, le gouvernement du prince Léopold n'eût pas assisté bouche close à nos machinations; il se fût plaint, nous eût sommés d'y mettre un terme, eût répondu à l'hostilité par l'hostilité. Dans ce conflit, la Prusse serait intervenue, et nous tombions dans une guerre contre l'Espagne et l'Allemagne réunies.

Le seul parti que nous discutâmes sérieusement fut celui d'une conférence. Si, avant le 20 juillet, date où devaient se réunir les Cortès, nous avions pu la convoquer, nous eussions certainement adopté ce parti, car le premier acte des puissances aurait été d'exiger de l'Espagne qu'elle reculât la date de l'élection et nous donnât ainsi le temps de nous retourner. Mais l'Espagne et la Prusse auraient d'accord refusé cette conférence; l'Espagne aurait invoqué son droit de nation indépendante à se régir comme il lui convenait, et la Prusse l'aurait d'autant plus soutenue qu'elle avait constamment repoussé le contrôle de l'Europe dans les arrangemens intérieurs de l'Allemagne. Les autres puissances auraient, avant de s'engager, discuté le programme à soumettre aux plénipotentiaires, d'où échanges de notes, de dépêches, de duplicques et de triplicques et des jours et des jours employés en pure perte. Au milieu de tout ce papier griffonné en vain, le 20 juillet serait arrivé et, comme Prim poussait son affaire à plein collier, nous aurions appris à la fois que les Cortès avaient élu le prétendant prussien, que celui-ci, plein de reconnaissance et de zèle, avait pris possession sans délai de son nouveau royaume. Et par cette voie comme par les

précédentes, l'affaire serait devenue espagnole, et nous aurions été placés entre une résignation impossible et une guerre avec l'Espagne et la Prusse réunies. Personne qui ne s'en rendit compte. Metternich le dit à Gramont : « Si le prince Léopold arrive en Espagne, s'il y est acclamé, c'est à l'Espagne qu'il faudra faire la guerre. »

Ainsi, dans quelque direction que nous nous engageons, nous tombions toujours dans le gouffre. Nous en étions là, perplexes, anxieux, ne sachant à quoi nous résoudre, lorsque tout à coup une lueur traversa mon esprit. Je me rappelai que le 3 mai 1866, à la veille de la guerre entre la Prusse et l'Autriche, Thiers avait dit : « Quelle conduite faut-il donc tenir vis-à-vis de la puissance qui menace la paix de l'Europe? Je ne vous dis pas de lui faire la guerre. Mais n'y a-t-il aucun autre moyen de lui faire avouer la vérité? Je vais prendre toutes les formes, depuis la plus dure jusqu'à la plus douce, et il me semble qu'il n'y en a pas une qui ne dût réussir. Je ne conseille pas la plus dure, mais je sais des gouvernemens qui l'auraient employée. Au fond, *quand on veut une chose juste, on peut être franc*, et, par exemple, qu'est-ce qu'il y aurait de plus juste que de dire à la Prusse : « Vous menacez l'équilibre de l'Europe, vous menacez le repos de tout le monde; il est connu que c'est vous seule, et point l'Autriche. Eh bien! nous ne le souffrirons pas! » Récemment, dans la discussion de juin 1870, il était revenu sur cette idée : « On pouvait épargner ce malheur (Sadowa) à l'Europe, et un mot aurait suffi. » — « Bien! m'écriai-je, voilà la marche indiquée. Prononçons ce mot que Thiers reproche à l'Empereur de n'avoir pas prononcé pour empêcher la guerre de 1866. Nous ne pouvons pas adopter la forme douce, car pour cela il faudrait causer et on nous le refuse. N'adoptons pas non plus la forme dure; tenons-nous-en à la forme ferme. Notre cause est juste; disons sincèrement ce que nous ne permettrons pas. Si nous n'avions devant nous que Bismarck, Prim, Léopold de Hohenzollern, ce mot serait inutile et nous serions nonobstant amenés à la guerre, car il n'est pas supposable qu'aucun des trois compères manque à l'engagement pris envers les autres. Mais, à côté de Bismarck, il y a le Roi qui, d'après nos renseignemens, s'est lancé à contre-cœur dans cette aventure; il y a, à côté de Prim, Serrano qui nous est sympathique et ne sera pas fâché de jouer un tour à son Maire du palais; à côté du prince Léopold, il y a »

le prince Antoine, homme fort prudent, facile à épouvanter; en dehors des puissances directement intéressées, il y a la Russie dont le Tsar désire énergiquement la paix dans la conviction que la guerre déclencherait la révolution, son cauchemar, il y a l'Angleterre dont les ministres sont opposés systématiquement à tout remuement belliqueux. Tsar et ministres sortiraient peut-être de la mollesse d'une assistance froide s'ils voyaient surgir devant eux la possibilité d'un conflit redouté. Et alors pourraient s'ouvrir ces négociations officielles ou officieuses qu'on nous refuse. Puisqu'on ne nous accorde pas le tête-à-tête diplomatique, il ne nous reste d'autre ressource que de faire entendre du haut de la tribune aux deux puissances complices ce que l'une ne veut pas comprendre, ce que l'autre ne veut pas entendre, et de réveiller une Europe engourdie.

Gramont entra immédiatement dans mon point de vue et trouva dans sa mémoire de diplomate des exemples de déclarations qui, dans des cas pareils, avaient, par leur énergie, sauvé la paix. L'Empereur le chargea de préparer une déclaration qui serait soumise, dans le Conseil du lendemain, à l'approbation de nos collègues.

Le 5 juillet, vers les deux heures, Cochery, député du Centre gauche, se rendait tranquillement à la séance du Corps législatif. Thiers, dont il était un des lieutenans, l'aborda, appela son attention sur la gravité de l'affaire espagnole et le pressa de déposer une interpellation. Cochery y consent. Toutefois, avant de la remettre au président, il me fait demander par deux de ses collègues, Planat et Genton, si je vois quelques inconvénients à ce dépôt. Des négociations eussent-elles été alors en cours, ou eussions-nous eu l'espérance d'en nouer quelque part, je n'aurais pas accepté, et Cochery et ses amis n'eussent pas insisté. Mais j'avais le télégramme par lequel Lesourd nous instruisait du refus catégorique de Thile d'entrer en explications : l'interpellation n'offrait plus d'inconvénient; au contraire, elle nous fournissait le moyen tout naturel de placer une barrière entre l'entreprise de la Prusse et la date du 20 juillet, et de porter à la tribune la déclaration que nous avions décidée le matin. Ainsi autorisé. Cochery se lève et déclare qu'il demande à interpeller le gouvernement sur la candidature éventuelle d'un prince de la famille royale de Prusse au trône d'Espagne. « Aussitôt on l'entoure, on le presse, on le fête, on lui

conseille de frapper ferme et fort. Il faut dire que la mesure est comble (1). »

Notre pensée préconçue eût-elle été vraiment d'assiéger la Prusse, notre susceptibilité n'eût-elle été qu'une comédie, et notre véritable préoccupation de ne pas laisser échapper une guerre désirée, combien il nous eût été facile dès lors de la déchaîner! Gramont n'avait qu'à se lever, après Coehery, et donner lecture du télégramme de Lesourd, l'accompagner de quelques commentaires enflammés : une acclamation générale eût répondu à ses paroles et les résolutions décisives eussent été adoptées séance tenante. Nous restâmes silencieux.

Le soir, ma réception officielle fut plus nombreuse que de coutume. On ne s'y entretenait que de l'interpellation. On l'approuvait fort et on m'engageait de tous les côtés à y répondre en termes énergiques. Lyons y étant venu, je lui exprimai nos sentimens avec un abandon inspiré par la confiance. Cette confiance était entière. Les assertions de maints diplomates sont suspectes, soit parce qu'ils entendent mal, soit parce qu'ils répètent de travers. La droiture et le sérieux de Lyons étaient à toute épreuve : le pria-t-on de ne point se souvenir d'une conversation, il était muet; l'autorisait-on à s'en servir, il la reproduisait presque mot à mot; il était, comme Walewski, de ceux dont les rapports devaient être considérés comme vrais. Je ne me crus tenu à aucune réticence avec lui. « Vous savez, lui dis-je, combien je suis peu contraire au mouvement de libre expansion intérieure de l'Allemagne; je n'en ressens que plus vivement l'injure inattendue qu'elle veut nous faire subir et l'indignation que j'en éprouve n'est pas moindre que celle du public. Soyez bien persuadé, et instruisez-en votre gouvernement, qu'il est impossible que nous permettions à un prince prussien de devenir roi d'Espagne. Y consentirions-nous, la nation ne nous suivrait pas : tout Cabinet, tout gouvernement qui aurait cette faiblesse, serait aussitôt renversé. Je ne suis pas inquiet, parce que j'ai le ferme espoir que cette éventualité sera conjurée, mais, soyez-en sûr, si elle se réalisait, nous ne la tolérerions pas (2). »

1. Journal *le Soir*, échos de la Chambre.

2. Lyons à Granville, 7 juillet.

V

Le 6 au matin, au Conseil des ministres, Gramont exposa ce qui s'était passé. La discussion s'ouvrit. Nous nous enquîmes d'abord de notre situation militaire et diplomatique. C'était le préliminaire obligé. Il est, en effet, des fiertés interdites à qui n'a pas la force de les soutenir, et des résignations honteuses à qui ne peut invoquer sa faiblesse pour les subir. A Olmütz, Bismarck avait ressenti, aussi violemment qu'aucun Prussien, l'affront fait à la Prusse par la sommation insolente de Schwarzenberg; mais, le ministre de la Guerre étant venu l'informer que l'armée n'était point prête, il avait conseillé l'humilité provisoire jusqu'à ce que la Prusse fût en état de se venger, ce qu'elle fit avec usure en 1866.

Notre première question fut donc : — Notre armée est-elle prête? — Et nous ne posâmes cette question que pour la forme, car aucun de nous ne doutait de la réponse. Tous nous avons suivi la discussion ininterrompue qui se poursuivait aux Chambres sur ce sujet depuis 1866, se renouvelant au moins deux fois par session. Nous connaissions tous les paroles de l'Empereur aux Chambres : « Notre armement perfectionné, nos magasins et nos arsenaux remplis, nos réserves exercées, la garde nationale mobile en voie d'organisation, notre flotte transformée, nos places fortes en bon état donnent à notre puissance un développement indispensable. Le but constant de nos efforts est atteint; les ressources militaires de la France sont désormais à la hauteur de ses destinées dans le monde (1). » Nous nous rappelions les affirmations de Niel : « Je vois avec beaucoup de philosophie les questions de paix ou de guerre qui s'agitent autour de nous à l'étranger, parce que, si la guerre devenait nécessaire, nous serions parfaitement en mesure de la supporter. » — «... Au jourd'hui, que nous soyons à la paix ou à la guerre, cela ne fait absolument rien au ministre de la Guerre : il est toujours prêt (2). » Et ces paroles encore plus significatives dans les commissions du Sénat et du Corps législatif : « Quand on a une telle armée, ne pas faire la guerre c'est de la vertu. » — Dans quinze jours, avait-il dit aussi, nous aurions

(1) 18 janvier 1867.

2. *L'Empire libéral*, t. XI, p. 350.

une armée de 415 000 hommes (1). » Le maréchal Vaillant, les généraux Bourbaki, Frossard, Faily et tant d'autres exprimaient la même confiance. Le Bœuf la partageait tout à fait. Dépourvu de vantardise en ce qui le concerne, il me disait : « Je ne vaudrais que pour 60 000 hommes. » Il croyait, au contraire, l'armée capable de tous les miracles et, sans dissimuler l'infériorité de ses effectifs, apte à donner une preuve de plus du nombre contrebalancé par la qualité. Les choses militaires ne relevaient que de l'Empereur (2) : il avait réclamé, et nous ne lui avons pas disputé, le privilège impérial de les régler et de les contrôler, sauf dans la partie exclusivement politique, relative à la fixation du contingent. Le Bœuf s'est trompé, lorsqu'il a parlé d'états présentés au Conseil ; le Conseil ne lui en a pas demandé et il ne lui en a pas soumis (3). Ses communications n'ont été faites qu'à l'Empereur ; c'est avec lui seul qu'il les a débattues, et c'est dans une de ces notes qu'il lui a dit : « *Nous sommes plus forts que les Prussiens sur le pied de paix et sur le pied de guerre.* » Le Conseil lui a tout simplement demandé : « Maréchal, vous nous aviez promis que, si la guerre arrivait, vous seriez prêt : l'êtes-vous ? » Le maréchal ne dit pas, en fanfaron ridicule et en marquant nos étapes sur Berlin, que la guerre serait une promenade militaire ; il dit au contraire que la lutte serait difficile, mais qu'étant tôt ou tard inévitable, puisqu'on nous en offrait une occasion, nous pouvions l'affronter sans crainte. L'armée était admirable, disciplinée, exercée, vaillante, son fusil de beaucoup supérieur au fusil prussien ; son artillerie commandée par un corps d'élite, et nos mitrailleuses, que les Prussiens n'avaient pas, seraient d'un effet aussi terrible que nos fusils. La mobilisation et la concentration s'opéreraient rapidement selon les données du maréchal Niel. Et si nous agissions avec résolution sans perdre de temps, nous surprendrions les Prussiens au mi-

(1) *L'Empire libéral*, t. X, p. 376.

(2) M. Emile Segris à M. Emile Ollivier, 14 février 1873.

« Jamais, à ma connaissance, le Maréchal ne nous a lu ni montré d'états, pas plus qu'il ne nous a fait connaître les rapports si importants du colonel Stoffel que je n'ai connus qu'après les événements et alors que j'étais rentré à ma campagne. Mais ce que j'affirme, c'est qu'au dernier moment, quand on renouça à la résolution qui avait été adoptée à l'unanimité le 14 à 5 h. 34 de l'après-midi et qui ajournait la guerre, le Maréchal sur ma demande ne me répondit pas seulement : « Nous sommes prêts. » mais que « *jamais la France n'aurait une pareille occasion de vider son différend avec la Prusse* ! »

(3) Ce propos lui a été prêté faussement ainsi que plusieurs autres.

lieu de leur formation par une offensive vigoureuse. Nous pouvions dès le début porter un de ces coups heureux qui exaltent le moral d'une armée, doublent sa puissance et sont un gage de son succès définitif.

Chevandier, très au courant de l'organisation des Prussiens, contesta que nous fussions en mesure de les devancer dans l'action. Le Bœuf lui répondit que, grâce à la supériorité de notre état de paix, c'était fort possible, et il nous répéta, ce qu'il a constamment affirmé à quiconque l'a interrogé, comme en témoigne Mac Mahon (1), que « l'armée française, même inférieure en nombre, battrait l'ennemi. » Autour de lui ses officiers tenaient le même langage. Pendant les séances orageuses, mon frère se trouvait dans les couloirs, auprès de son chef de Cabinet, Clermont-Tonnerre, et lui exprimait ses inquiétudes : « Soyez donc rassuré, lui répondit le vaillant officier, j'ai suivi l'armée prussienne en 1866, » et traçant avec le doigt un triangle sur sa main : « Aussi certainement que voilà un triangle, nous la vaincrons. » L'amiral Rigault de Genouilly, ministre de la Marine, n'était pas moins convaincu de la puissance de l'armée française. « Jamais, a-t-il dit, je n'ai cru à une institution comme j'ai cru à notre armée. » Le premier point de départ de notre délibération fut donc que notre armée était prête et en état de vaincre.

VI

Nous examinâmes ensuite la question des alliances. Nous étions tous favorables, l'Empereur et moi surtout, au maintien d'une sérieuse amitié avec l'Angleterre. Mais, dans cette circonstance, nous n'avions aucun concours matériel à en attendre parce que nous n'avions rien à lui offrir. Nous avions, au contraire, quelque chose à offrir à l'Italie, à l'Autriche et à la Russie : à l'Italie, l'évacuation des États Romains et l'occasion de nous témoigner sa gratitude des services rendus ; à l'Autriche, la revanche de Sadowa ; à la Russie, la révision du traité de Paris.

Nous ne doutâmes pas de l'Italie. Je connaissais les menées de Bismarck, ses relations avec Garibaldi et Mazzini et l'hostilité de la Gauche. Mais ce parti révolutionnaire formait une petite

(1) *Souvenirs inédits*. Archives du ministère de la Guerre

minorité et le pouvoir était aux mains des modérés ouvertement favorisés par notre ministre Madaret et leur assistance nous paraissait certaine. Nous comptions au surplus que le Roi leur rappellerait le devoir s'ils l'oubliaient. Le parti à prendre était entre l'alliance de l'Autriche et celle de la Russie. La difficulté naissait des rapports de ces deux nations entre elles. Ils continuaient, depuis 1818, à être plus ou moins tendus. Un souvenir de haine vivait au cœur de la Hongrie et l'opposition des intérêts en Orient, qui avait poussé l'Autriche à l'ingratitude lors de la guerre de Crimée, maintenait entre les deux gouvernemens des méfiances réciproques. La Russie avait accueilli sans aucun empressement les ouvertures de Beust tendant à la revision du traité de Paris. Depuis, elle s'était montrée inquiète des encouragemens donnés en Gallicie aux Polonais; Beust avait dû s'en défendre et affirmer qu'il était attentif à n'accorder qu'une autonomie administrative, non la possibilité d'exercer une influence directe et séparée sur l'attitude politique de l'Empire : il ne fallait donc pas songer à s'allier à la fois avec la Russie et l'Autriche; l'intimité avec l'une impliquait au moins la froideur avec l'autre.

Un rapprochement avec l'Autriche m'inspirait une insurmontable aversion. Ayant vécu jeune en Italie, j'avais gardé contre elle les sentimens de colère qu'elle inspirait alors à tous les patriotes italiens. Je me rappelais sa trahison envers Napoléon I^{er}, l'impopularité qu'avait valu à Louis-Philippe une entente avec elle; j'étais convaincu que nous n'avions à en attendre que duplicité et félonie. Elle n'avait pas la volonté sérieuse de prendre la revanche de Sadowa; le parti militaire souffrait de l'humiliation de cette défaite, mais en même temps, il ressentait de la rancune contre Napoléon III, qui l'avait facilitée; dans les autres classes, on était peu affligé d'une catastrophe à laquelle la nation devait ses libertés publiques. Les Hongrois s'en étaient réjouis, puisque de là datait la reconnaissance de leurs justes droits. Les Slaves, mécontents et absorbés par leurs aspirations nationales, étaient indifférens au prestige de l'Empire et les Allemands ne l'étaient pas à l'accomplissement des destinées germaniques. Le despotisme avait été le seul lien de tant de nationalités juxtaposées plutôt que mêlées : ce lien brisé, la gerbe s'était dé faite; les uns tombaient du côté de l'Allemagne, les autres du côté du Panslavisme ou de la Russie, et la situation de l'empire austro-

hongrois me semblait peinte au vif par les paroles du grand Jean de Witt à Louis XIV sur l'empire germanique : « L'Empire n'est qu'un squelette dont les parties sont attachées, non avec des nerfs, mais avec du fil d'archal, qui n'ont point de mouvement naturel, de sorte qu'il n'y a pas de fondement à faire sur son amitié ou son secours. »

Je me sentais très attiré vers l'alliance russe et, malgré des liens très chers avec de nobles personnalités polonaises, subordonnant les penchans de mon cœur aux intérêts de ma patrie, j'avais refusé de m'associer aux manifestations en faveur de la dernière insurrection. Si j'avais eu le temps d'établir une politique étrangère, j'aurais essayé de nouer une alliance solide avec la Russie, en opérant un rapprochement entre elle et l'Angleterre. L'Empereur y était disposé, à en juger par l'insistance avec laquelle il me recommanda la lecture d'une brochure anonyme attribuée au fils de Jomini sur la convenance d'une alliance franco-russe. En conséquence, j'exprimai l'avis d'aller droit à Pétersbourg et d'offrir la revision complète du traité de Paris : « Sans doute, dis-je, le Tsar est très attaché à son oncle de Prusse, mais il porte aussi, en considération de son fils, un vif intérêt aux Danois, et nous pourrions nous prévaloir de ce sentiment pour contre-balancer l'autre. De plus, il est obsédé par la crainte de la révolution ; il l'a manifesté vivement pendant son récent passage à Stuttgart ; l'arrêter lui paraît le premier devoir d'un prince. Il voit que la liberté constitutionnelle n'est pas un mauvais moyen de tenir la révolution en échec, et il comprendrait que la défaite de Napoléon III serait une victoire de la révolution autant que de la Prusse. » Sans contester en principe la valeur de l'alliance russe, Gramont ne crut pas qu'on pût l'obtenir actuellement. Il y avait trop d'années qu'elle était éloignée de nous, et elle était unie à la fois par les liens de famille et les services rendus dans l'affaire polonaise ; nous devons nous estimer heureux qu'elle s'en tint à la neutralité. D'ailleurs, le moindre mouvement de son côté nous aliénerait la Hongrie, sans l'assentiment de laquelle l'Autriche ne pouvait s'unir à nous. Or l'Autriche était très bien disposée et elle possédait une belle armée, toute prête, tandis que la Russie n'était pas en mesure d'agir tant que ses chemins de fer ne seraient pas terminés.

Ces affirmations de l'ancien ambassadeur à Vienne, de l'ami

de Beust, nous frappèrent beaucoup. Néanmoins, je présentais encore quelques timides objections, lorsque l'Empereur se leva, marcha vers un bureau, ouvrit un tiroir, y prit les lettres de l'empereur d'Autriche et du roi d'Italie de septembre 1869 et nous en donna lecture. L'Empereur ne nous expliqua point ce qui avait motivé ces lettres : il les interprétait comme une promesse éventuelle de secours dans un cas tel que celui où nous nous trouvions, et il était absolument convaincu que deux souverains aussi loyaux que François-Joseph et Victor-Emmanuel tiendraient leurs promesses. Le rapport du général Lebrun et le plan de l'archiduc Albert, qui étaient alors dans ses mains et dont il ne nous parla pas, contribuaient certainement à donner à son accent un ton de confiance communicative. A la vérité, ces lettres ne constituaient pas ce qu'on appelle proprement un traité, mais elles constataient cette identité de sentimens et d'intérêts d'où les traités découlent tout naturellement à l'heure propice. Cette sorte d'alliance morale permanente existe souvent sans texte formel ; les traités se signent lorsque l'éventualité vaguement prévue d'une guerre se spécialise dans un fait imminent ; ils sont même la preuve que la guerre va commencer et c'est pourquoi on en diffère souvent la signature, quoiqu'on les admette en principe. En 1811, Napoléon I^{er} et Alexandre ne voulurent pas conclure leurs traités d'alliance, le premier avec la Prusse et l'Autriche, le second avec l'Angleterre et la Suède, tant qu'ils eurent une espérance d'éviter la guerre ; Alexandre ne douta plus des hostilités dès qu'il sut que Napoléon avait signé ses traités. En 1854, quoique parfaitement d'accord entre elles, et déjà engagées dans une communauté d'action depuis plusieurs mois, la France et l'Angleterre ne rédigèrent leur traité d'alliance offensive et défensive qu'au début de la guerre. L'entente entre Cavour et Napoléon III avait été conclue à Plombières en juillet 1858 ; le traité d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Italie ne fut signé qu'en janvier 1859, à la veille des hostilités.

Le fait qu'aucun traité d'alliance en règle n'avait été conclu était la preuve que la guerre nous surprenait et n'avait pas été préméditée par nous. L'Empereur n'avait pas travaillé à l'achèvement de l'accord ébauché en 1869 parce que ses pensées étaient tout à fait pacifiques, mais aussitôt qu'une agression imprévue lui sembla imminente, il ne douta pas un instant, et nous le

crèmes avec lui, que l'Italie et l'Autriche convertiraient sans se faire prier les lettres de 1869 en un traité d'alliance offensive et défensive. Notre second point de départ fut donc que nous pouvions compter sur ces deux alliés.

VII

Alors Gramont lut sa déclaration. Quelques corrections purement grammaticales furent faites à la première partie. Puis, nous fûmes tous d'accord à reconnaître que la dernière phrase était trop elliptique et trop étriquée et qu'il fallait la rendre plus vigoureuse. L'Empereur proposa cette formule : « écarter un projet qui dérangerait à notre détriment l'équilibre actuel des forces de l'Europe et mettrait en péril tous les intérêts et l'honneur de la France. » Cette phrase ne parut pas encore suffisante, je pris la plume et, attentif aux propositions et aux critiques de chacun, je cherchai, en quelque sorte sous la dictée commune, une forme meilleure. Ce travail, qui fut minutieux et très débattu, et auquel je pris la part principale, surtout dans la dernière phrase, nous amena à la rédaction définitive. Le texte arrêté fut relu deux fois de suite par moi, après quoi, il fut mis aux voix nominativement et adopté à l'unanimité. Il n'est pas vrai que Gramont ait apporté un texte violent que nous avons adouci : c'est nous qui avons donné plus de relief et plus d'accent au texte un peu pâle qu'il avait préparé. On ne doit donc pas dire de la déclaration du 6 juillet « la déclaration de Gramont; » c'est la déclaration de l'Empereur et du Cabinet autant que la sienne, et si le fait d'en avoir eu l'idée et d'en avoir rédigé les parties principales en crée la paternité, c'est à moi qu'elle appartient. Je ne le dis pas pour enlever à Gramont le mérite exclusif d'un acte que je considère comme méritoire, mais parce que, en le lui attribuant, on peut y voir un ressentiment de Sadowa, arrière-pensée qu'on ne peut pas me supposer.

Pendant que je faisais ma seconde lecture, l'Empereur passa à Gramont, assis à ma droite, la note suivante : « Je crois utile d'envoyer en chiffres à Fleury ce simple télégramme : « Prévenez le prince Gortchakof que si la Prusse insiste pour l'avènement du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, ce sera la guerre. » La lecture terminée, Gramont mit la note sous mes yeux. L'Empereur, auprès de qui j'étais assis, s'en aperçut. Il se

pencha à mon oreille et me dit : « L'Empereur de Russie ne veut pas de guerre : il déterminera le retrait de la candidature (1). » Le mot de guerre n'était donc prononcé par l'Empereur que comme le préservatif le plus efficace de la paix.

Nous quittâmes Saint-Cloud à midi et demi. Gramont, revenu au ministère des Affaires étrangères, dicta la déclaration à deux secrétaires. A deux heures, lorsque le Corps législatif s'ouvrit, il n'était pas encore prêt, et la séance fut suspendue jusqu'à son arrivée. J'entrai le premier. Avant de m'asseoir à mon banc, je m'approchai de Cochery et lui dis : « Vous serez content de notre déclaration ; elle est pacifique, quoique très nette ; relevez-la par quelques phrases fermes. » Il me répondit qu'il ne se croyait pas assez d'autorité, et il alla exprimer mon désir à Daru. Celui-ci arrêta avec lui une déclaration à lire après la nôtre. Mes collègues arrivèrent successivement et enfin Gramont parut. Il monta directement à la tribune, et lut sans y changer un mot le texte arrêté le matin : « Je viens répondre à l'interpellation qui a été déposée hier par l'honorable M. Cochery. Il est vrai que le maréchal Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée. Mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé, et nous ne connaissons point encore les détails vrais d'une négociation qui nous a été cachée. Aussi une discussion ne saurait-elle aboutir maintenant à aucun résultat pratique. Nous vous prions, Messieurs, de l'ajourner. Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures d'une noble et grande nation en plein exercice de sa souveraineté. Nous ne sommes pas sortis, à l'égard des divers prétendants au trône, de la plus stricte neutralité, et nous n'avons jamais témoigné, pour aucun d'eux, ni préférence, ni éloignement. Nous persistons dans cette conduite. Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse

(1) Ce n'est pas la première fois que, par une déclaration de cette vigueur, l'Empereur avait empêché un projet dont l'exécution eût certainement amené la guerre. Lorsqu'il s'agit de faire entrer le Danemark tout entier dans la Confédération germanique, une dépêche semblable, envoyée par Duyn de Lhuys à Pétersbourg et à Copenhague, fit abandonner le projet.

déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe, et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. (*Vifs applaudissemens.*) Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. S'il en était autrement, forts de votre appui, Messieurs, et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. » (*Longs applaudissemens. — Acclamations répétées.*) Les acclamations accompagnèrent Gramont jusqu'à son banc (1).

Cette déclaration est irréprochable, et je la relis, après tant d'années, avec satisfaction. Sans doute elle est catégorique et renferme un ultimatum pour le cas où l'on n'en tiendrait pas compte (2). C'était la condition même de son efficacité. Du reste, contenue, exempte de tournures de défi, elle ne va pas au delà de la fermeté, et se garde de toutes récriminations. Elle se réduit strictement à l'affaire espagnole, sans allusion aux événemens de 1866, au Luxembourg et aux nombreux froissemens déjà subis. Pas un seul de ses mots ne vise à être désagréable personnellement au Roi ou à son ministre, encore moins à leur peuple. Qu'on l'accuse, si on le veut, de maladresse (l'effet qu'elle va produire répondra à ce reproche); qu'on ne dise pas que c'est une provocation. S'y fût-il trouvé, ce qui n'est pas, quelque expression hautaine, comme elle n'eût été que la riposte à une provocation incontestable, elle restait un acte de légitime défense : la parade à une attaque et nullement une attaque; elle n'était pas le coup de canon qui commence le combat, c'était le coup de canon d'alarme qui appelle au secours. Cochery ne crut pas que les paroles qu'il avait préparées avec Daru fussent en situation; il s'approcha de Gramont et dit seulement : « Je ne vous interpelleraï plus. »

(1) Thiers dit dans sa déposition : « M. Ollivier vint à moi; animé avec tout le monde, il était, avec moi, un peu embarrassé. Il était bien sûr que je blâmerais l'acte de folie qu'on venait de commettre. » C'est absolument faux, je n'ai jamais eu auprès de Thiers l'attitude embarrassée qu'il me prête, surtout après un acte qui, au lieu d'être un acte de folie, me paraissait un acte suprême de raison.

(2) Guizot, le 2 mars 1843, disait l'équivalent : « Si la monarchie espagnole était renversée, si la souveraine qui règne aujourd'hui en Espagne était dépouillée de son trône, si l'Espagne était livrée à une influence exclusive périlleuse pour nous, si on tentait de faire sortir le trône d'Espagne de la glorieuse famille qui y siège depuis Louis XIV, oh! alors, je conseillerais à mon roi et à mon pays d'y regarder et d'y aviser. »

Si notre déclaration avait été pâle, les députés de la Gauche eussent crié à la lâcheté; elle était fière : ils lui reprochèrent d'être belliqueuse. Garnier-Pagès, avec sa bonhomie affectée de maquignon, proclama « que les princes peuvent se détester, peuvent désirer la guerre, mais que les peuples s'aiment et veulent la paix. » Ernest Picard réclama des pièces diplomatiques, « le premier devoir des députés étant de veiller à ce que les destinées du pays ne soient jamais engagées sans l'assentiment et le concours de ses représentans. » Raspail jeta quelques interjections probablement injurieuses, qui se perdirent dans le bruit. Glais-Bizoin s'écria : « C'est une déclaration de guerre! — C'est la guerre déclarée, reprit Crémieux. — Non! » m'écriai-je avec force. Alors Crémieux se reprit : « Je sais bien que vous êtes dans l'incertitude, que vous ne voulez ni la paix, ni la guerre. » Donc, ce n'était pas la guerre déclarée. Crémieux n'en conclut pas moins à la nécessité d'interrompre la discussion du budget, alors en cours, jusqu'à de plus amples explications. On aurait ouvert ainsi le débat que le gouvernement demandait d'ajourner. Emmanuel Arago, qui, tout récemment, avait approuvé les doléances de Kératry sur notre longanimité dans l'affaire du Saint-Gothard, soutint la demande de Crémieux : « Le ministère avait été imprudent : en engageant la France malgré elle (*Mais non! non!*), malgré nous, il venait de nommer le roi d'Espagne, puis de déclarer la guerre. »

Chacune de ces assertions avait été interrompue par de violentes et nombreuses protestations. « Nous voulons la dignité et la sécurité de la France, » dit Granier de Cassagnac. — « La franche déclaration du ministre des Affaires étrangères, ajouta avec bon sens Laroche-Joubert, est le meilleur moyen de conserver la paix! » — « Vous vous faites le défenseur de la Prusse! » avait crié un membre de la Droite. Le président essayait de circonscrire le débat : à savoir si la discussion du budget serait ou non ajournée. Notre déclaration étant défigurée, j'avais le devoir d'en rétablir la véritable signification. Je le fis ainsi : « Je demande à l'Assemblée de ne pas accepter la proposition de l'honorable M. Crémieux, et de reprendre la discussion du budget. (*Très bien! très bien!*) Demain, l'honorable M. Crémieux et les membres de cette assemblée reliront la déclaration lue à cette tribune, après avoir été délibérée en Conseil, et ils pourront mieux en peser les termes et en mesurer la portée; quand

ils auront lu et pesé cette déclaration, que je ne puis pas discuter en ce moment, ils se convaincront qu'elle ne contient de provocation contre personne, qu'elle ne porte aucune atteinte aux droits légitimes du peuple espagnol, que nous considérons comme un peuple ami, surtout qu'elle ne révèle en aucune manière une incertitude dans la pensée du gouvernement sur la question de savoir s'il veut la paix ou s'il appelle la guerre. Le gouvernement désire la paix!... (*Très bien! très bien!*)... Il la désire avec passion (*Exclamations à gauche*), mais avec honneur! (*Très vives marques d'adhésion et d'approbation.*) Je ne puis admettre qu'en exprimant, à haute voix, son sentiment sur une situation qui touche à la sécurité et au prestige de la France, le gouvernement compromette la paix du monde. Mon opinion est qu'il emploie le seul moyen qui reste de la consolider; car chaque fois que la France se montre ferme sans exagération, dans la défense d'un droit légitime, elle est sûre d'obtenir l'appui moral et l'approbation de l'Europe. (*Très bien! très bien! — Applaudissemens.*) Je supplie donc les membres de cette Assemblée d'être bien persuadés qu'ils n'assistent pas aux préparatifs déguisés d'une action vers laquelle nous marchons par des sentiers couverts. Nous disons notre pensée entière : nous ne voulons pas la guerre; nous ne poursuivons pas la guerre; nous ne sommes préoccupés que de notre dignité. Si nous croyions un jour la guerre inévitable, nous ne l'engagerions qu'après avoir demandé et obtenu votre concours. (*Très bien! très bien!*) Une discussion aura lieu alors, et si vous n'adoptez pas notre opinion, comme nous vivons sous le régime parlementaire, il ne vous sera pas difficile d'exprimer la vôtre; vous n'aurez qu'à nous renverser par un vote et à confier la conduite des affaires à ceux qui vous paraîtront en mesure de les mener selon vos idées! (*Rumeurs à gauche.*) Soyez convaincus de l'absolue sincérité de notre langage; je l'affirme sur l'honneur, il n'y a aucune arrière-pensée dans l'esprit d'aucun de nous, quand nous disons que nous désirons la paix. J'ajoute que nous l'espérons, à une condition : c'est qu'entre nous disparaissent tous les dissentimens de détail et de parti, et que la France et cette Assemblée se montrent unanimes dans leur volonté. » (*Très bien! très bien! — Vive approbation.*)

Supposez assis sur les bancs de l'opposition de véritables patriotes, non des hommes de parti intractables, des amis éclairés

de la paix, non des ennemis systématiques du gouvernement, ils auraient suivi le conseil que j'avais donné à Cochery. Un de leurs orateurs se serait associé à mes explications et eût repoussé non moins fermement que nous la candidature prussienne; il aurait relevé, souligné notre espérance d'un dénouement pacifique : ainsi eût été créée autour de nous une unanimité patriotique qui eût intimidé nos adversaires, accru notre force d'action et contribué efficacement à préserver les peuples des calamités de la guerre.

Les Prussiens ont trouvé à Saint-Cloud et ont publié le télégramme confidentiel que j'adressai à l'Empereur à l'issue de la séance. Il démontre la sincérité des sentimens que je venais d'exprimer à la tribune : « La déclaration a été reçue par la Chambre avec émotion et immense applaudissement. Le mouvement, au premier moment, a même dépassé le but. On eût dit que c'était une déclaration de guerre. J'ai profité d'une intervention de Crémieux pour rétablir la situation. Je n'ai pas accepté qu'on nous représentât comme préméditant la guerre; nous ne voulons que la paix avec honneur. » L'Empereur tenait de son côté un langage semblable. L'amiral Jurien de la Gravière, son aide de camp, étant venu lui demander un commandement, il répondit : « Nous n'en sommes pas encore là; la Prusse mettra les pouces. » Gramont s'efforçait, soit par ses conversations, soit par ses dépêches, de ne laisser aucun doute dans l'esprit des Cabinets sur nos véritables visées, et il y réussit. Granville en convenait : « Le gouvernement de la Reine, disait-il, est entièrement persuadé que le gouvernement impérial ne désire pas la guerre et ne parle de recourir à cette extrémité qu'avec l'idée d'empêcher la réalisation d'une combinaison qu'il considère comme nuisible à l'honneur et aux intérêts de la France (1). »

VIII

Notre déclaration n'avait pas été inspirée par le désir de rendre la rupture inévitable. Elle nous avait paru la dernière chance de sauvegarder la paix par l'ébranlement qu'elle causerait dans les volontés indécises des puissances et par les réflexions salutaires qu'elle inspirerait aux meneurs de l'affaire. Aussi sa

(1) Granville à Lyons, 40 décembre.

conséquence nécessaire nous parut être, au lieu d'interrompre les négociations, de les poursuivre avec d'autant plus d'ardeur qu'elles ne seraient plus dénuées de succès. Décidés à ne pas nous écarter des règles internationales consacrées, nous ne pouvions pas nous adresser à l'Espagne. Mercier nous avait recommandé cette abstention dès le 24 juin : « Notre opposition aura d'autant plus de poids dans les calculs qu'elle sera directement à l'adresse de la Prusse et qu'elle n'aura par conséquent rien de blessant pour la fierté espagnole. »

S'adresser à l'Espagne, c'était tomber dans le piège que nous tendait Bismarck. Néanmoins, sans entamer une négociation proprement dite, sans note ni ultimatum, nous crûmes que nous devions tenter une fois encore d'amadouer et d'effrayer le gouvernement espagnol. Gramont télégraphia à Mercier : « Vous direz au maréchal Prim que ce choix est le plus mauvais qu'on pût faire et que la blessure nationale qui en résulte pour la France est très vivement ressentie par Sa Majesté. Ceux qui le proposent et le conseillent à l'Espagne assument une responsabilité bien considérable devant leur pays et devant l'Europe. Vous êtes entré complètement dans la pensée de l'Empereur, maintenez-vous sur le terrain où vous êtes placé. Dites bien que rien n'est plus loin de notre pensée que de vouloir exercer une pression sur la liberté de la nation espagnole, mais que vraiment l'épreuve est trop forte pour nous. Nous avons l'espoir que notre appel sera entendu et que ce gouvernement ami, que ce grand peuple profondément convaincu des sentimens dont nous avons été constamment animés envers lui, reconnaîtra la légitimité de notre émotion à la pensée qu'il pourrait devenir l'instrument de desseins si contraires à nos intérêts politiques. Et si, malgré nos légitimes représentations, le prince de Hohenzollern était élu, quelle que soit notre amitié pour l'Espagne, nous serions dans la douloureuse nécessité de ne pas le reconnaître. »

Mercier a beau dire, Prim ne l'écoute pas et ne s'arrête pas. Il continue l'organisation de l'élection aussi tranquillement que si nous n'avions rien dit. « Il ne reste plus qu'à aller en avant, » dit-il à un banquier de Madrid. Il écrivait à un ami : « Vous connaissez mieux que personne mes sympathies et mon affection pour tout ce qui touche à la France, ainsi que mon respect pour l'Empereur. Vous comprendrez, par conséquent, mon profond chagrin en voyant que les circonstances sont de nature à

refroidir tant soit peu, pour le moment, les relations étroites entre les deux pays; mais que faire quand les intérêts de notre patrie sont en jeu? — Jamais je n'aurais pu croire que la France prendrait cette question si à cœur; jamais je ne prévoyais qu'elle pût donner lieu à des complications européennes qui me navrent, mais, au point où nous en sommes arrivés, reculer serait honteux. Il faut avant tout sauver l'honneur national. Je finis donc en disant, la main sur ma conscience et bien convaincu que nous n'avons porté aucune atteinte à la bonne amitié qui nous unit à nos voisins les Français: En avant et vive l'Espagne! — PRIM. »

Et il nous faisait remettre par Olozaga une circulaire de Sagasta, son ministre des Affaires étrangères, qui nous narguait sans aucun ménagement: « Les conditions toutes favorables dans lesquelles se trouve ce prince et le bon accueil que sa désignation a rencontré dans l'opinion publique du pays, donnent au gouvernement l'agréable espérance que son candidat sera bientôt nommé Roi par les Cortès avec une grande majorité, et qu'ainsi se terminera la glorieuse période constituante commencée en septembre 1868. » Cette circulaire le prend de fort haut avec nos objections et leur oppose pour la première fois le mensonge arrêté entre Prim et Bismarck, que nous allons entendre souvent: « Le gouvernement a agi *seul*, pour son propre compte et s'est entendu directement avec Léopold, sans qu'un seul moment il ait pensé que son honneur lui permit de transiger avec la moindre influence d'un Cabinet étranger... C'est le désir seul d'accomplir les vœux de la nation qui a conduit le gouvernement du Régent à proposer la candidature au trône d'Espagne à un prince majeur, *maître absolu de ses actions*, et qui, par ses relations de parenté avec la plupart des maisons régnantes d'Europe, sans être appelé à la succession au trône d'aucune d'elles, excluait dans cette situation toute idée d'hostilité contre une puissance quelconque. » Enfin Prim faisait rééditer par Salazar son opuscule d'octobre 1869, dans lequel il a l'impudence de dire « qu'il est notoire que l'échec de Montpensier et de la République tient au veto de Napoléon. Le gouvernement prussien n'est pas intervenu dans cette négociation; le prince a écrit à Ems au Roi sa résolution définitive comme acte de courtoisie. »

Ainsi Prim nous bravait de plus en plus ouvertement, espe-

rant nous faire perdre patience et nous amener à l'acte de violence contre l'Espagne qu'attendait son ami Bismarck. Mais notre résolution de ne pas nous laisser entraîner de ce côté ne fut pas ébranlée, et Gramont, aussi tranquillement que si nous n'avions pas ressenti la pointe de l'aiguillon, télégraphia de nouveau à Mercier : « Malgré la circulaire du maréchal Prim et la communication que vient de me faire M. Olozaga, nous avons trop de confiance dans les sentimens de la nation espagnole pour admettre qu'on persiste à Madrid dans la seule solution qui blesse à la fois nos intérêts et notre dignité. Nous persisterons donc dans notre conduite amicale et continuerons à faire observer, sur la frontière espagnole, la vigilance nécessaire pour en écarter tout ce qui serait de nature à fomentér des troubles dans la péninsule. Nous serons fidèles à nos sympathies jusqu'au dernier moment, nous ne serons certes pas les premiers à rompre des liens qui nous étaient chers et que nous espérons avoir rendus indissolubles. »

Nous n'avions pas plus à espérer du côté de Bismarck représenté par son serviteur Thile. Gramont voulut constater toutefois combien étaient pitoyables les raisons par lesquelles Thile refusait la conversation. Une dépêche à Lesourd indiqua que nous n'étions pas dupes de ses échappatoires : « On ne fera jamais croire à personne qu'un prince prussien puisse accepter la couronne d'Espagne sans y avoir été autorisé par le Roi chef de sa famille. Or, si le Roi l'a autorisé, que devient cette soi-disant ignorance officielle du Cabinet de Berlin, derrière laquelle M. de Thile s'est retranché avec vous ? Le Roi peut, dans le cas présent, ou permettre ou défendre ; s'il n'a pas permis, qu'il défende. Il y a quelques années, dans une circonstance analogue, l'Empereur n'a point hésité. Sa Majesté désavoua hautement et publiquement le prince Murat, posant sa candidature au trône de Naples. Nous regarderions une détermination semblable du roi Guillaume comme un excellent procédé à notre égard, et nous y verrions un puissant gage du désir de la Prusse de resserrer les liens qui nous unissent et d'en assurer la durée (1). »

Cette réfutation si calme ne produisit pas plus d'effet que nos raisonnemens à Prim, et nous dûmes nous convaincre qu'il fallait renoncer définitivement à toute négociation, subir la candi-

(1) 7 juillet.

datore ou avoir recours à la guerre. Mais nous ne voulions pas plus de la guerre que de la candidature et nous nous obstinâmes plus que jamais à la volonté de négocier. L'Empereur, sachant la rivalité sourde qui existait entre Prim et Serrano, crut qu'il y avait là un moyen de contre-miner Prim. Serrano était l'ami de la France et entretenait avec Napoléon III d'excellentes relations personnelles. L'Empereur eut l'idée de faire, directement et en secret, un appel à ses bons sentimens. Il manda à Saint-Cloud Bartholdi, l'envoyé de Mercier, et lui donna l'ordre de repartir le lendemain : à son arrivée à Madrid, il se rendrait auprès du Régent et lui demanderait de sa part, comme un service personnel dont il lui serait toujours obligé, de faire immédiatement une démarche auprès du prince Antoine de Hohenzollern, afin qu'il décidât son fils à renoncer à sa candidature. Bartholdi demanda à l'Empereur s'il ne serait pas plus correct et préférable que l'ambassadeur fit lui-même la démarche. « Non, répondit l'Empereur; vous pouvez en parler à Mercier, mais, dès votre arrivée, allez vous-même chez Serrano comme venant spécialement *de ma part*. Cela fera plus d'effet. Insistez, dites au maréchal que je fais appel à ses sentimens d'amitié pour moi. »

Du côté de la Prusse, nous ne renoncâmes pas non plus à tenter un effort suprême. Nous ne pouvions pas songer à aller trouver Bismarck à Varzin; il nous eût fermé sa porte au nez plus rudement encore que Thile ne l'avait fait; il ne nous restait qu'un recours, celui au roi de Prusse alors à Ems. Nous n'avions pas devant nous un roi constitutionnel, se tenant par devoir en dehors des affaires; Guillaume régnait et gouvernait; en toute occasion, il déclarait que ses ministres étaient de simples instrumens, que leurs actes n'étaient que l'exécution de ses pensées personnelles. Notre démarche n'avait donc rien d'incorrect, et ce n'était pas la première fois que le Roi traitait directement les affaires avec les souverains ou leurs représentans. Cette manière de négocier n'offrait de péril qu'à nous-mêmes, puisque tout devait y rester confidentiel et verbal, qu'aucune note ne pourrait être échangée qui permit plus tard d'établir, par des témoignages indiscutables, la rectitude et la prudence de la conduite. Nous n'ignorions pas qu'il n'est pas conforme à l'étiquette de troubler la cure d'un roi, mais il y avait urgence et point par notre faute, et, comme nous n'avions pas d'autre

moyen d'écarter le conflit, nous fûmes obligés de ne pas tenir compte de cette convenance.

IX

Pour donner plus de force à ses démarches auprès de Serano et du roi Guillaume, Gramont sollicita le concours de toutes les puissances. Il télégraphia à Fleury : « Nous sommes persuadés que le Cabinet russe reconnaîtra l'impossibilité d'accepter une candidature si visiblement dirigée contre la France, et nous serions heureux d'apprendre qu'il veut bien user de son influence à Berlin pour prévenir les complications qui pourraient se produire à ce sujet entre l'Empereur et la Prusse (6 juillet). » A Malaret, à Florence, il télégraphie : « Demandez à M. Visconti-Venosta que l'agent italien à Madrid emploie ses efforts auprès des hommes politiques, et principalement auprès du Régent, pour le détourner d'une combinaison dont Prim seul a pris l'initiative si contraire à notre dignité et à notre intérêt (1). » Il pria Metternich de demander à Beust « de vouloir bien faire comprendre à Berlin qu'en face de l'irritation nationale ici, on ferait bien, dans l'intérêt de la paix, d'engager le prince Léopold à refuser cette candidature (2). »

Gramont se montra particulièrement pressant envers l'Angleterre dont il espérait un concours très efficace. Il indiqua à Lyons, comme une solution, que l'Angleterre pourrait conseiller l'abandon volontaire, par Léopold lui-même, de sa candidature, ce qui serait moins blessant pour la Prusse qu'un abandon exigé ou conseillé par le Roi (3). « Cette renonciation volontaire de la part du prince, conclut Lyons, serait, dans l'opinion de M. de Gramont, une solution très heureuse de questions difficiles et compliquées, et il prie le gouvernement de Sa Majesté d'user de toute son influence pour l'amener. » Gramont télégraphia directement à La Valette, notre ambassadeur : « J'ai prié lord Lyons de demander à lord Granville que le gouvernement anglais voulût bien insister particulièrement auprès du Régent afin de le déterminer à séparer dans cette question sa cause de celle du maréchal Prim. Si, comme nous l'espérons, les Cabi-

(1) 17 juillet.

(2) Metternich à Beust, 8 juillet.

(3) Lyons à Granville, 8 juillet.

nets usent eux-mêmes de leur influence pour éclairer le maréchal Serrano sur les périls de la combinaison dont le maréchal Prim est le véritable auteur, nous avons la confiance que cette dangereuse intrigue échouera (7 juillet). » Enfin il revenait encore une fois à la charge le lendemain 8 : « Il y a une nécessité pressante à ce que les puissances qui sont en mesure de faire entendre au roi Guillaume les conseils de la modération et de la sagesse interviennent sans retard avant que le vrai caractère de cette affaire n'ait été dénaturé par des susceptibilités nationales. Ni la dignité du peuple espagnol, ni celle du peuple allemand ne sont en cause ; mais si la discussion se prolonge pendant quelques jours seulement, les passions populaires ne manqueront pas de l'envenimer en ressuscitant ces rivalités de pays à pays qui seront une difficulté de plus pour le gouvernement attaché au maintien de la paix. »

Il s'adressa même aux États du Sud, afin de bien marquer qu'il n'avait aucune mauvaise arrière-pensée contre l'Allemagne. Il télégraphiait à Saint-Vallier (1) : « Je ne doute pas que les cours allemandes n'emploient auprès du roi Guillaume tous leurs moyens de persuasion pour le détourner de soutenir la candidature du prince de Hohenzollern, et j'ai la confiance que leurs efforts, appuyés par le bon sens patriotique de la nation allemande, ne demeureront pas sans influence sur la conduite de la Prusse dans cette affaire. »

Où trouve-t-on, dans ces instructions d'un ton si noblement pacifique et conciliant, la moindre impatience colérique, le moindre désir d'humilier le roi de Prusse ou de chercher un conflit avec lui ? La netteté n'y devient jamais de la rudesse, et le désir d'en finir ne dégénère pas en sommation impertinente. Il n'y a « ni contradiction ni hésitation, » comme le disent les rhéteurs, qui ignorent la souplesse d'esprit qu'exigent les fluctuations des affaires. Sans doute, tantôt il parle de conseil, tantôt d'ordre, tantôt de renonciation spontanée, tantôt de renonciation ordonnée, mais le fond de la pensée ne varie pas un instant, c'est toujours la même : obtenir sans guerre la disparition de la candidature.

Entin, Gramont le furibond, le provocateur, désirait tellement, ainsi que nous tous, éviter la guerre, qu'il eut l'idée de

(1) 8 juillet.

télégraphier à Benedetti « d'aller voir le prince de Hohenzollern, afin de l'engager à se retirer pour conjurer les maux que sa candidature rendait inévitables (8 juillet, une heure du matin). » L'Empereur, dont la sensibilité avait été blessée au vif par les procédés félons d'une famille aussi affectueusement favorisée par lui, ne permit pas cette démarche. Il avait trouvé tout naturel, comme l'avait demandé Gramont à Lyons et à Metternich, que des neutres, de leur propre initiative, essayassent d'obtenir du prince sa retraite, et il avait lui-même envoyé Bartholdi pour le suggérer à Serrano; il s'opposa à ce qu'on demandât directement aux Hohenzollern quoi que ce fût en son nom. Dès que la dépêche à Benedetti eut été placée sous ses yeux, il écrivit à Gramont : « Mon cher duc, j'ai reçu vos dépêches. Je ne crois ni utile, ni digne de ma part d'écrire au roi de Prusse, ni aux princes de Hohenzollern. Même je trouve que vous ne deviez pas dire à Benedetti d'aller trouver le prince. C'est à la Prusse, et à elle seule, que nous avons affaire. Il n'est pas de notre dignité d'aller implorer une rétractation du prince. Je vous prie donc de donner à Benedetti contre-ordre à ce sujet. Il ne faut pas que Benedetti croie que la guerre ne serait pas dans le sentiment national. » Gramont télégraphia aussitôt à Benedetti (9 juillet) : « Il ne faut pas voir le prince Hohenzollern; l'Empereur ne veut faire aucune démarche auprès de lui. »

Sur ces entrefaites, Olozaga vint spontanément proposer de tenter lui-même auprès des Hohenzollern l'effort que l'Empereur considérait comme interdit à sa dignité, mais qu'il eût été enchanté de voir tenter par d'autres. Olozaga, froissé qu'une négociation aussi capitale eût été suivie sans qu'il y eût été mêlé, ne se résignait pas à ce qu'on réglât les destinées de son pays à son insu; il avait le désir de prouver qu'il n'était pas aussi facile qu'on le croyait de se passer de son concours et il brûlait de rendre à Prim ce qu'il en avait reçu. De plus, la France et l'Empereur lui inspiraient une sincère sympathie, et il eût été heureux de leur épargner les hasards d'une terrible guerre. Tout en ruminant, il en vint à croire qu'il pourrait, par l'intermédiaire de Strat, agent de Roumanie, homme actif, avisé, intelligent, en crédit auprès de la famille Hohenzollern, amener Léopold à cette renonciation, que toute la diplomatie européenne allait poursuivre probablement en vain. Il le manda d'urgence dans la nuit. Strat le trouva à quatre heures du matin se promenant

dans une agitation extrême. « Si la candidature Hohenzollern, lui dit-il, est un prétexte de guerre préparé par Bismarck et souhaité par l'Empereur, il n'y a rien à faire; si, comme c'est possible, elle est surtout un acte d'ambition de la famille Hohenzollern, peut-être pourrait-on obtenir qu'elle n'y persistât point. Vous avez des relations avec cette famille; consentirez-vous à vous charger d'une démarche auprès d'elle afin d'obtenir la renonciation qui sauverait tout (1) ? » Strat demanda à réfléchir: il n'avait pas le temps de s'adresser à son gouvernement, et il craignait d'en gêner les desseins. — « Enfin, dit Olozaga, vous n'acceptez pas, mais vous ne refusez pas non plus. Je vais aller en causer avec l'Empereur. » Il était, en effet, trop avisé pour se risquer à la légère. Il alla donc demander à l'Empereur s'il voulait ou s'il ne voulait pas la guerre: l'affaire Hohenzollern n'était-elle qu'une occasion de rétablir l'équilibre détruit en 1866 et ne le contrarierait-il point par une intervention inopportune? Si l'Empereur désirait la paix, il croyait pouvoir l'assurer en écartant la candidature. — Et il lui expliqua comment. L'Empereur répondit sans hésiter qu'il désirait la paix: il n'avait aucun intérêt à la guerre, et n'en cherchait pas le prétexte. Sa seule préoccupation était qu'aucune atteinte ne fût portée à l'intérêt de la France. Cette satisfaction assurée, il ne demanderait pas davantage. Quoique ne croyant pas au succès de la démarche de Strat, il serait content qu'elle fût faite, pourvu que son nom ne s'y trouvât pas mêlé.

Olozaga rappela aussitôt Strat et lui rapporta cette conversation. Comme néanmoins celui-ci hésitait encore, il lui proposa de le conduire chez l'Empereur. Strat y consentit, à la condition que personne ne serait mis dans la confidence de cette entrevue, dont la connaissance divulguée rendrait impossible le succès de la mission qu'on voulait lui confier. Il fut reçu mystérieusement à Saint-Cloud, à deux heures du matin. L'Empereur lui dit combien il désirait qu'il consentit à se charger de la démarche dont Olozaga l'avait entrevenu, et renouvela l'expression de ses sentimens pacifiques, de manière que Strat ne douta plus de leur sincérité. Alors Strat dit: « Sire, mon intervention ne sera efficace que si j'ai à offrir quelque chose en retour du sacrifice que je demanderai. Or, il y a ici un groupe de Roumains que M. de

(1) Tous ces détails et ceux qui vont suivre m'ont été donnés par Strat et par Olozaga.

Gramont reçoit et qui conspirent contre le prince Charles. Le duc lui-même s'est exprimé très rudement sur le prince qu'il accuse d'être complice de la candidature de son frère et il menace de travailler à son renversement, afin de donner satisfaction à l'opinion, qui a maintes fois reproché à l'Empereur d'avoir mis un Hohenzollern sur le Danube. De plus, l'Autriche est mal disposée; il faut que Votre Majesté m'autorise à rassurer le prince Antoine contre cette triple menace et à lui promettre, sans crainte d'être désavoué, que son fils, loin d'avoir à redouter le mauvais vouloir du gouvernement français, peut à l'occasion compter sur son appui. » L'Empereur prit les engagements que demandait Strat, et celui-ci accepta la mission en exigeant que ni Gramont ni personne n'en fût instruit. L'Empereur lui promit le secret et sa plus large bienveillance s'il réussissait, et, remerciant de nouveau Olozaga de son initiative, il lui dit : « C'est la dernière flèche que nous avons à notre arc; je serais bien étonné qu'elle portât, mais cela me rendrait bien heureux. » Strat se dirigea aussitôt vers Dusseldorf, pour s'y informer du lieu où se trouvaient les princes de Hohenzollern.

Se procurer la renonciation de Léopold ne parut pas suffisant à Olozaga. Il voulut, afin de l'écartier encore plus définitivement, lui substituer une autre candidature : il s'adressa de nouveau à l'irréductible prince Ferdinand et lui télégraphia le 8 juillet : « Si, pour éviter la guerre qui est imminente, le candidat prussien se retire, les puissances, qui agiront dans ce sens, favoriseront la candidature portugaise. Saldanha rendra un grand service à l'Europe s'il peut écarter les obstacles qui s'y rencontrent. L'Empereur m'a parlé de lui avec un grand intérêt et affection. »

Ainsi quatre actions pacifiques, celle auprès de Serrano à Madrid, celle auprès du roi Guillaume à Ems, celle auprès des princes Hohenzollern à Sigmaringen et celle des Cabinets amis, vont se mêler, se croiser, se seconder, quoique s'ignorant réciproquement, toutes les quatre tendant au même but : la sauvegarde de la paix par le retrait de la candidature; toutes les quatre conçues, encouragées ou conduites par l'Empereur ou ses ministres, ces soi-disant provocateurs à l'affût d'un prétexte de guerre!

ÉMILE OLLIVIER.

PIERRE ET THÉRÈSE ⁽¹⁾

PREMIÈRE PARTIE

I

— Madame Chrétien ?

— Ma fille ?

Celle que la petite femme de chambre avait appelée « Madame Chrétien » acheva, sans se hâter, d'installer sur une commode ventrue, aux précieuses marqueteries enlacées de bronze, un svelte vase de cristal emprisonnant des tiges de lilas blanc, puis se recula pour en évaluer l'effet, parmi tant d'autres vases, tant d'autres gerbes, tant d'autres bouquets blancs qui surchargeaient les meubles. L'éclat d'un midi de juin entraît à pleines baies dans la vaste pièce irrégulière, moitié salon, moitié atelier, où, côte à côte avec le chevalet, la table à modèle, les châssis appuyés au mur et montrant leur dos de toile bise, une présence féminine se révélait par des sièges confortables, des canapés bas, un bureau Louis XV chargé de cadres et de bibelots, un boa de marabout oublié sur une chaise. Annexée à l'atelier par la suppression d'une cloison, une pièce plus étroite, arrangée en jardin d'hiver, — parquet de mosaïque, rocailles et plantes vertes, — le prolongeait suivant la façade : là, comme dans l'atelier, la place disponible que laissaient les fleurs sur les meubles était encombrée de paquets, de gaines, d'écrins, et aussi de services à thé, de coupe-papier, de groupes de Saxe, d'éventails, de troussees, de sacs de voyage, de tout ce bazar matrimonial que la

1 Published April first, nineteen hundred and nine. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March 3, 1909, by Alphonse Lemerre.

courte imagination des donateurs rassemble infailliblement, plus ou moins luxueux suivant le rang social du mariage, dans la maison d'une fiancée.

Parmi cet étalage, parmi cette floraison printanière, la silhouette noire, sèche de M^{me} Chrétien s'agitait. Elle redressa une branche de roses, cueillit un arum qui allait s'effeuiller, ramassa sur son bras le boa oublié, puis, se tournant vers la jeune domestique qui attendait, adossée à la porte :

— Vous disiez, Gertrude ?

La femme de chambre répondit :

— Encore un paquet pour Mademoiselle.

— Donnez.

M^{me} Chrétien prit le paquet, regarda l'enveloppe maintenue par le croisillon de ficelle d'or.

— C'est de M. le baron Moulier, murmura-t-elle.

Avec l'aisance d'une gouvernante à qui tous les pouvoirs domestiques sont délégués, elle défit les liens et le papier blanc, ouvrit la boîte :

— Encore un « déjeuner ! » s'écria Gertrude en éclatant de rire. C'est le troisième, pas vrai ?

— C'est même le quatrième. M^{me} Hémary a envoyé le troisième ce matin.

Les deux femmes examinèrent quelque temps la double pièce d'orfèvrerie, la soucoupe oblongue, le bol affectant la forme d'une grosse tulipe.

— Celui-ci est le plus riche, dit M^{me} Chrétien. C'est du vermeil. Oh ! M. le baron Moulier a du goût.

— Et des moyens ! ajouta Gertrude avec une intonation de respect.

Malgré sa tenue et ses façons de soubrette bien parisianisée, Gertrude gardait le franc accent de sa Normandie natale. L'accent du pays d'oc, au contraire, aiguïsait le parler de M^{me} Chrétien, bien qu'atténué, comme émué par un long dépaysement.

Le « déjeuner » en vermeil fut installé entre une pendule de voyage et une paire de chandeliers anciens, la carte du baron en évidence. Puis M^{me} Chrétien alla au bureau Louis XV, y prit une feuille déjà aux trois quarts couverte de noms, et inscrivit à la suite :

« M. le baron Moulier : tasse et soucoupe en vermeil. »

Gertrude questionna :

— Est-ce que M^{lle} Thérèse déjeunera dans la salle à manger ? C'est Monsieur qui le fait demander.

— Dites à Monsieur, répondit la gouvernante, que Mademoiselle a été retardée. Son costume, pour la mairie .. la jupe, qu'on a déjà rectifiée, n'allait encore pas. L'ouvrière est là, qui la corrige : on essaye à mesure sur Mademoiselle.

— Alors il faut servir ici ?

— Dans une dizaine de minutes, un œuf à la coque, des rôties et du thé.

— Pas plus ?

— Non.

— Ce n'est guère.

M^{me} Chrétien regarda la jeune fille ; un sourire indécis détendit sa figure grave aux traits fins, au teint bis, aux petits yeux bruns perçans, où persistaient, malgré la cinquantaine passée, les nobles lignes de la beauté classique.

— Le jour où vous vous marierez, dit-elle, ça vous coupera l'appétit, à vous aussi, vous verrez !

— Ma foi ! j'espère bien que non, déclara gaiement Gertrude. Chez nous, quand on se marie, on n'arrête pas de manger deux jours durant.

Elle fit mine de sortir, puis se ravisa :

— M. Dautremont demande encore si Mademoiselle sera prête bien exactement.

— Pour quatre heures ? Il est midi et demie ! Certainement que Mademoiselle sera prête.

— C'est qu'il est déjà prêt, lui, Monsieur.

— Oh ! je m'en doute. Rassurez-le. On ne le fera pas poser. Attendez, petite, ne vous en allez pas..., il me semble que j'avais quelque chose à vous dire... Ah ! M^{lle} Bricart est-elle arrivée ?

— M^{lle} Bricart ?

— Oui, l'ancienne institutrice de Mademoiselle ?...

— Celle qui vient de Londres pour assister au mariage ?

— Précisément.

— Sa chambre est prête, mais je n'ai encore vu arriver personne.

— Quand M^{lle} Bricart arrivera, veillez à ce qu'on ne la fasse pas attendre dans l'antichambre. Qu'on la conduise ici tout de suite et qu'on soit très poli avec elle.

— Comme avec une dame ?

— Mais, Gertrude, M^{lle} Bricart est une dame. Tenez... on sonne... on ouvre la porte d'entrée. Allez voir...

La jeune fille obéit. Elle eut à peine le temps de s'effacer contre le chambranle. Une grosse personne en costume de voyage vert foncé, sa toque de paille noire à nœuds mauves posée à la diable sur ses bandeaux grisonnans, toute ronde, ronde de visage, ronde de poitrine, ronde de hanches, tanguant d'un pied sur l'autre et pourtant vive d'allure, — dans la main droite un gros sac de voyage anglais, dans l'autre un plaid roulé autour d'un parapluie, — pénétrait dans l'atelier, soufflait un instant, puis courait à M^{me} Chrétien.

— Ah ! ma bonne madame Chrétien... J'ai bien de la joie à vous revoir et à me retrouver ici !

Les deux femmes s'embrassèrent.

— Gertrude, portez cela dans la chambre de M^{lle} Bricart, fit M^{me} Chrétien, débarrassant la voyageuse.

M^{lle} Bricart, appuyant sans élégance ses mains sur ses hanches, examinait l'atelier de ses yeux gris, luisans d'intelligence.

— Que de fleurs ! que de blancheurs ! s'écriait-elle. Et quel déballage ! On se croirait au Louvre au moment des étrennes... J'arrive à temps, hein ? Figurez-vous que j'ai manqué la correspondance de Douvres, hier après-midi.

— C'est ce que nous a appris votre dépêche. La traversée de nuit ne vous a pas trop fatiguée ?

— Nullement. J'ai bien dormi dans le bateau, puis dans le train avant le déjeuner.

Elle s'assit tout de même, après avoir jeté un coup d'œil, par la baie voisine, sur l'avenue du Trocadéro, découverte, en cet endroit, jusqu'aux rives de la Seine. Elle sourit aux murs, au grand jour, à l'atelier qu'elle reconnaissait.

— Sauf les fleurs et les bibelots, fit-elle, rien n'a changé depuis deux ans... Mais ce mariage, quel événement, quel imprévu ! Verrai-je Thésèse avant la mairie, au moins ?

— Assurément, fit M^{me} Chrétien, s'asseyant auprès d'elle. Thérèse va venir. En ce moment on retouche, sur elle, son costume pour la mairie. Mais elle déjeunera ici, tout à l'heure... avec vous, si vous voulez.

— Merci. J'ai déjeuné dans le train... Parlez-moi vite du mariage, du mari... Thérèse ne m'a presque rien raconté.

— Vrai? Elle qui vous confiait tout? Ce n'est pas faute de vous avoir écrit, cependant...

— Oh! bien sûr... Je sais les choses en gros. Mais elle a voulu piquer ma curiosité, je crois, pour me forcer à venir d'Angleterre. Et puis les événemens ont marché si vite! Songez que j'en étais restée, moi, au projet d'union avec M. Pontmagne, le substitut... Et voilà qu'un M. Pierre Houmtacque tombe du ciel, et qu'en si peu de semaines...

— Oui. Ça été d'un rapide! Mais vous connaissez notre Thérèse, n'est-ce pas? Quand elle est décidée...

M^{lle} Bricart hocha la tête en signe d'assentiment. Elle avait une face ronde et vermillonnée qui rappelait les anciennes têtes à monter les bonnets, chères à nos aïeules : mais l'expression fine, avisée, de la physionomie, contrastait avec le naïf dessin des traits. M^{me} Chrétien reprit, imperceptiblement hésitante :

— Et figurez-vous que je suis la cause indirecte de l'événement.

— Vous, madame Chrétien?

— Je connais de longue date le futur de Thérèse. Il est de Gascogne, comme moi ; de plus, mon mari et lui ont eu des relations ensemble en Tunisie, il y a une douzaine d'années, pendant qu'on creusait le port de Bizerte.

— Alors, fit M^{lle} Bricart, vous garderez vos fonctions de... ministre de l'Intérieur, dans le nouveau ménage?

— Oh! non... par exemple!...

Cette vivacité de la réplique étonna la voyageuse. Mais M^{me} Chrétien avait aussitôt repris son air de calme indifférence :

— J'ai passé cinquante ans, chère mademoiselle. J'ai assez vécu chez les autres. Je prends ma retraite. A mon tour, je vais habiter chez moi, avec mon grand fils.

— Il va bien, votre Maxence?

— Il est toujours un peu délicat, mais il me donne de grandes satisfactions. C'est le plus habile élève de Labrique. Il fait déjà des objets d'art très goûtés, des bijoux, des bibelots. On l'a récompensé au dernier Salon. Et puis, c'est une âme d'élite, celui-là...

Deux petites larmes, si petites qu'elle put espérer les dissimuler, brillèrent au coin des yeux de la mère. Elle se détourna et dit à Gertrude, qui rentrait, portant un plateau :

— Sur la table à jeu, Gertrude. Là... près de la baie... Bien !
M^{lle} Bricart lui mit la main sur le bras pour la ramener à elle et, baissant la voix :

— Parlez-moi du fiancé.

M^{me} Chrétien ne se retourna pas complètement, et tout en affectant de suivre les gestes de Gertrude, répondit :

— M. Hountacque?... Mais... très bien... Beau garçon, intelligent... gagnant beaucoup d'argent... En somme, très bien.

— Pour une personne qui a été la cause du mariage, vous dites cela d'un drôle d'air !

M^{me} Chrétien, cette fois, regarda M^{lle} Bricart en face, et, le visage si parfaitement immobile que les yeux mêmes semblèrent s'y figer, elle répondit :

— Pourquoi aurais-je un drôle d'air ? M. Pierre Hountacque porte allégrement ses trente-six ans ; il est un superbe parti, même pour une jeune fille très belle comme Thérèse, — même pour la fille d'un riche industriel comme M. Dautremont. Du reste, vous questionnez Thérèse. Et, tenez : je crois que la voici qui vient.

La tenture en soie persane, à ramages harmonieusement fanés, qui masquait la porte voisine du jardin d'hiver, se souleva. Une magnifique silhouette féminine apparut sur le seuil, bras nus, buste moulé sous le cache-corset. Sur sa jupe de drap bleu pastel, le fil blanc des « bâtis » dessinait encore des arabesques. M^{lle} Bricart pâlit, émue. Elle se leva, courut à la porte :

— Thérèse ! fit-elle.

Elle tendit ses deux mains rougeaudes, que prit Thérèse ; un long moment elle contempla son ancienne élève ; son regard spirituel et fureteur se nuancait de tendre admiration. Thérèse souriante, mais émue elle aussi, se laissait regarder. C'était une belle jeune fille en plein épanouissement, femme déjà par les formes accomplies d'un corps splendide, qu'on pressentait sous ce demi-dévétement. Son visage, aux traits réguliers, peut-être un peu fortement dessinés, surtout le nez droit et le menton vigoureux, ne déparait pas ce corps, sans toutefois en égaler la grâce majestueuse. Une bouche saine aux fortes lèvres, un front bas couronné de cheveux châtain, ordinaires de teinte et de finesse, mais prodigieusement abondans, des yeux moyens d'un bleu un peu violet, très lumineux, très profonds, complétaient un type féminin rare parmi les Françaises, chez qui la gentillesse est de

règle, la beauté d'exception. Thérèse n'avait de gentillesse à aucun degré. Mais outre-Manche, outre-Océan, on l'eût proclamée beauté professionnelle.

— Toujours superbe, ma Thérèse, murmura M^{lle} Bricart. Penchez-vous un peu que je vous embrasse... N'ayez pas peur, je ne vous décoifferai pas.

Thérèse tendit son visage. L'institutrice mit un baiser sur chaque côté du cou, un gros baiser maternel. Et, à son tour, elle fut embrassée par Thérèse sur le vermillon naturel de ses deux joues.

— C'est gentil, fit Thérèse, d'avoir abandonné pour nous vos trois petites Hogson. Si je ne vous avais pas eue près de moi, ces deux jours, il aurait manqué quelque chose à mon contentement. Ma bonne Miss ! Ma bonne Léonie ! Quand on m'a dit que vous étiez arrivée, j'ai lâché mon essayage et j'ai couru ici... A propos, comment trouvez-vous ma jupe ?

— Moi... très bien... mais vous savez que je ne suis pas des plus compétentes.

— Et vous, madame Chrétien ?

M^{me} Chrétien rectifia un pli.

— Il y a encore un peu de longueur au biais, derrière, fit-elle. Mais cela peut aller. D'ailleurs, il faut se presser... Le quart d'une heure vient de sonner.

La petite femme de chambre, ayant achevé de mettre le couvert, admirait aussi.

— Gertrude, fit Thérèse, allez vite chercher ma robe de chambre. On finira ma jupe pendant que je déjeunerai.

— J'y vais moi-même, dit M^{me} Chrétien.

Tout en se débarrassant de sa jupe, puis en revêtant la robe de matin que lui rapportait la gouvernante, Thérèse Dautremont s'entretenait avec son ancienne institutrice.

— Il me semble, disait M^{lle} Bricart, que ma Thérèse est devenue aussi coquette que sa sœur Suzanne ?

— Que voulez-vous, ma bonne Léonie ? fit Thérèse en riant. Je ne peux pas me montrer fagotée auprès d'un mari très élégant. Là... Maintenant, je vais avaler un œuf et une tasse de thé. Je n'ai aucune faim, d'ailleurs. On m'a trop bousculée aujourd'hui.

Plus séduisante encore dans cette longue tunique de crêpe de Chine et de dentelle qui moulait son corps impeccable, Thérèse prit la main de M^{lle} Bricart et la conduisit vers la petite table servie.

— Asseyez-vous là, près de moi.

— Mademoiselle n'a pas besoin de moi? demanda M^{me} Chrétien.

— Non, merci. Gertrude aussi peut s'en aller... Je me servirai moi-même.

Quand la gouvernante et la femme de chambre les eurent laissées seules, Thérèse et son ancienne institutrice se regardèrent, la figure gaie, de ce regard qui est comme une reprise de possession des visages chers, longtemps absents, enfin reconquis.

Entre la maîtresse et l'élève, surtout pendant les dernières années, avait régné l'intimité de deux amies très tendres, très confiantes. Elles avaient fini par s'appeler, l'une l'autre, par leurs prénoms. Plus qu'avec sa propre sœur cadette, Thérèse se sentait en parenté d'esprit, de sentimens, avec sa chère Léonie. Et depuis que, l'éducation finie, M^{lle} Bricart s'était replacée en Angleterre, — malgré une correspondance fréquente et copieuse qu'elles n'avaient cessé d'échanger, cette présence fraternelle manquait à Thérèse.

La physionomie de M^{lle} Bricart se fit grave :

— Heureuse? murmura-t-elle.

— Très heureuse, accentua fermement Thérèse. Le bonheur qui vous fait douter de la réalité, penser anxieusement: « Est-ce que je rêve? »

— Alors, grand amour?

— Oh! oui... Tout est pris, cœur, tête et le reste.

— Thérèse! corrigea l'institutrice.

La jeune fille éclata d'un rire sain :

— Bah! J'ai vingt-quatre ans!... Et puis, entre nous, miss, nous n'avons jamais posé pour la fausse pudeur. Je suis très amoureuse de mon futur.

Elle dépêchait, tout en parlant, son goûter frugal, si gracieuse, si exubérante de jeunesse décidée et de vie joyeuse que M^{lle} Bricart prenait plaisir à la regarder. Le soleil commençait d'effleurer l'angle de l'atelier, le coin fleuri de blanc où se logeait la table à modèle. Dans l'avenue du Trocadéro, c'était la trêve méridienne : de rares bruits de voitures paresseuses, quelques fuites ronflantes d'autos, le roulement plus espacé des tramways. Thérèse repoussa son assiette et se mit à boire, à petits coups, une tasse de thé

— En somme, fit l'institutrice, votre mariage est une aventure très romanesque ?

— Mais non ! mais non ! répliqua Thérèse, posant sa tasse. Pas romanesque du tout ! Le romanesque, n'est-ce pas ? c'est le contraire de la logique, de l'enchaînement naturel des choses. Eh bien ! rien de plus logique, de plus naturellement enchaîné que ma rencontre avec Pierre Hountaque... Ce qui est arrivé *devait* arriver : avec un peu de perspicacité, on pouvait presque le prévoir. Nous ne l'avions pas prévu, voilà tout.

— Racontez ! racontez !

— M^{me} Chrétien, qui gouverne la maison depuis plusieurs années, est des environs de Nérac, du même canton que Pierre...

— C'est elle qui vous a parlé de lui ?

— Non. Elle ne nous en avait jamais parlé, et c'est même assez étonnant, étant donné l'importance de Pierre, là-bas... En revanche, elle nous vantait souvent son pays natal, les vallées de la Baïse et de la Gélise, la lande gasconne, et surtout un certain château de Roquefon, un château du onzième admirablement restauré, l'excursion classique du pays.

— En effet, dit M^l Bricart. Elle m'en avait parlé à moi aussi, je me rappelle.

— Elle en parlait à tout le monde... Or, il y a trois mois, — mars finissait et il faisait un temps d'été prématuré, très chaud, très orageux. — nous traversions le Sud-Ouest de la France en automobile, pour nous rendre à Biarritz, papa, ma sœur Suzanne et moi. Aux environs d'Agen, papa, qui s'adjuge toujours la fonction de guide et délient la carte de voyage, nous dit : « Nous allons passer à sept kilomètres du château de Roquefon. » M^{me} Chrétien n'avait pas manqué de lui vanter, à lui aussi, cette merveille. Suzanne et moi, nous déclarons alors que nous exigeons la visite de la merveille... Six heures approchaient : nous devions dîner et coucher à Mont-de-Marsan. Bien que le temps fût menaçant, papa cède : il est toujours prêt à visiter n'importe quoi. Nous arrivons à Roquefon, en même temps qu'une autre automobile de touristes. On nous montre le château, très belle chose en effet, tours, donjons, mâchicoulis, oubliettes, des salles de gardes comme dans *Evradnus* et, outre cela, une installation d'un goût parfait. Tout à coup la pluie se met à tomber, mais une pluie !.. une pluie de noyade. Les deux autos étaient découvertes. Papa commençait à grogner. Nous nous moquions de sa méchante

humeur, Suze et moi, quand on vient nous annoncer, aux autres touristes et à nous, que le propriétaire du château demande à se présenter à nous. Arrive un gentleman extrêmement correct : il nous déclare qu'il a vu nos voitures dans la cour, qu'il a pris sur lui de les faire garer, refusant de nous laisser partir par un temps pareil, et qu'il nous prie d'accepter l'hospitalité, au moins pour dîner... L'autre bande, — des gens très chics, noblesse des environs, — accepte tout de suite ; papa fait des phrases (vous savez, ce que nous appelons ses phrases de « conseil d'administration »), mais il finit par accepter aussi. Les deux autos dînent à Roquefon.

— Et alors ? coup de foudre ?

— Oui, coup de foudre, ma chère Léonie.

Elle rit encore de son rire éclatant, qui découvrit ses dents mates, solides, serrées. Puis, se rapprochant de M^{lle} Bricart, et prenant dans ses mains la grosse patte rouge de l'institutrice, elle lui dit, plus bas :

— Vous rappelez-vous, quand nous parlions de l'amour, toutes les deux ? Nous n'étions guère mieux renseignées l'une que l'autre, car, entre nous, ma bonne miss, vous n'y entendez rien. Nous convenions qu'aucun homme ne valait le sacrifice de notre liberté. Eh bien ! méfiez-vous... Cela vous vient brusquement, un beau jour, à l'improviste, pour quelqu'un qu'on ignorait la veille... Le dîner de Roquefon n'était pas fini que j'étais déjà sûre d'une chose : que je n'épouserai pas M. Pontmagne.

— Et lui?... M. Hountacque?...

— Lui ? Une correction absolue... Aussi gracieux avec ma sœur Suze, et avec les dames de l'autre auto qu'avec moi. Nous quittâmes Roquefon le lendemain matin, chargées des plus rares fleurs de ses serres. Croiriez-vous que tout le reste du voyage je n'ai plus pensé qu'à lui, avec qui j'avais à peine échangé vingt phrases en tout ?

— Vous, Thérèse ! vous, si sérieuse !

— Oui, moi, Thérèse, si sérieuse ! Ne vous indignez pas, ma bonne Léonie, je vous dis que vous n'y entendez rien.

Elle l'embrassa, puis poursuivit :

— Quinze jours après, rentrés à Paris, nous avons trouvé sa carte. Papa, innocemment, l'a invité ; les relations se sont nouées. Oh ! nous nous sommes vite mis d'accord, Pierre et moi. Mais j'ai eu à lutter contre papa, dès que je lui ai fait connaître mes intentions.

— Pourquoi donc ?

Parce que Pierre est un *self made man*... Bonne famille de là-bas pourtant, alliée à ce qu'il y a de mieux en Gascogne... Mais le père et la mère ruinés, séparés (tout ce monde-là est mort depuis longtemps, d'ailleurs)... Lui a eu une jeunesse d'enfant perdu, une de ces jeunesses qui n'étonnent personne, qu'on admire même quand elles sont d'un Anglais ou d'un Américain, mais qui stupéfient, d'un Français, et le rendent presque suspect. Avant dix-sept ans, il avait rompu avec les siens et cherchait sa vie en Argentine. Il a été maître d'armes à Rosario. Puis il s'est occupé d'entreprises, de travaux publics ; il a collaboré au Transsibérien d'abord, ensuite à la construction du port de Bizerte : c'est à Bizerte qu'il a commencé sa fortune. Depuis, en moins de sept ans, elle a prospéré d'une façon inouïe. Papa dit : « Je ne sais pas comment il s'y prend, mais pas une grande affaire de travaux ne se fait sans lui. » Riche à trente ans, il a acheté et restauré Roquefon. Il ne se repose d'ailleurs pas et continue à remuer des pierres et des millions.

— Eh bien ! ma Thérèse, que peut-on reprendre à tout cela ?

— Absolument rien, n'est-ce pas ? D'autant moins reprendre que Pierre est bienfaisant, qu'il a créé des crèches, des hôpitaux ; qu'il est adoré de ses subordonnés et de ses compatriotes. Sa fortune a fondé partout le bien-être autour de lui. Seulement, vous connaissez mon père, qui est un bourgeois aristocrate à principes. Si Pierre était entré dans une administration et y avait moi-même quinze ans (comme l'honnête Pontmagne, le futur de ses rêves), il lui serait sympathique. Autre chose : Pierre a trop réussi pour n'avoir pas excité de jalousie. Quand un homme a fait si vite une telle fortune, on trouve toujours des gens pour hocher la tête, pincer les lèvres et marmonner des suggestions équivoques. Heureusement, mon père avait à sa portée deux personnes qui commurent Pierre, l'une depuis l'enfance, l'autre presque à ses débuts.

— M^{me} Chrétien, d'abord.

— Oui, M^{me} Chrétien, sa compatriote. Le Crédit Colonial de Tunis employait Chrétien, son mari, tandis que Pierre travaillait à Bizerte... Chrétien était même très lié avec Pierre... Outre cela, Hémerly, le directeur actuel du Crédit Colonial à Paris, dirigeait alors la succursale de Tunis : Hémerly est de nos amis. Il a attesté que rien de précis n'était connu qui pût entacher

l'honorabilité de Pierre, dès l'époque lointaine où commençait sa fortune... Papa, à bout d'objections, a fini par céder. N'importe : j'ai subi des heures lourdes entre papa, si autoritaire, et ce fiancé qui se cabrait contre les objections, les questions, les enquêtes. Il y a eu un soir où tout a failli se rompre, et je savais que, si tout se rompait, Pierre ne survivrait pas une heure. Ne souriez pas ! ce n'était pas une menace en l'air ; Pierre a un dédain souriant de la mort qui, encore aujourd'hui, me terrifie. Voilà, ma chère, l'homme que j'épouse... Enfin, à cette résistance, Pierre et moi avons éprouvé notre cœur. Ah ! chère amie : il m'a si absolument conquise ! j'en suis épouvantée et ravie. Et quand je pense que cette conquête va être ratifiée devant la loi, devant l'Église ; que nous allons être mari et femme, que, pour la vie, il sera à moi et moi à lui...

Elle ne put achever. Son buste se souleva ; des pleurs de joie vinrent à ses paupières. M^{lle} Bricart murmura :

— Comme vous l'aimez ! Vrai, cela me rend jalouse. Vous ! vous ! Thérèse, vous si sage, si maîtresse de vous, si calme ! Vous, éprise à ce point d'un homme que vous ignoriez il y a quatre mois ! Je ne vous reconnais plus.

— Croyez-vous que je me reconnaisse moi-même ? répondit la jeune fille, en embrassant M^{lle} Bricart.

Elle resta un peu de temps nichée contre le bon visage de l'institutrice, et là, de tout près, murmura :

— Il y avait en moi une Thérèse que ni vous ni moi ne soupçonnions, Léonie. De l'avoir découverte, je suis parfois un peu honteuse... Et parfois fière aussi... Aux momens où j'en suis fière, je regarde en pitié la Thérèse d'avant, qui vivait froide et inutile dans ses chastes limbes.

M^{lle} Bricart ne répondit pas. Quand Thérèse, après une nouvelle caresse, se fut rassise à sa place, l'institutrice demanda :

— Et M. Pontmagne ? Qu'en avez-vous fait parmi ces projets nouveaux ?

— Pontmagne a été parfait. Je me suis franchement expliquée avec lui ; il m'a rendu, non pas ma parole, puisque je ne lui avais donné aucune parole, mais cette ombre d'espérance que je lui avais laissé concevoir alors que j'étais libre. C'est un cœur loyal. Je suis heureuse de le garder comme ami.

— Et votre autre amoureux ?

— Lequel ? fit Thérèse avec une sincère incompréhension.

— Le petit Chrétien.

— Maxence?... Oh! je ne pense pas qu'il se soit jamais pris au sérieux dans ce rôle!... Quand Suze, lui et moi étions très jeunes, il nous est arrivé de jouer, de courir ensemble à la campagne dans le parc et les bois de Prévannes. Plus tard vous l'avez vu me donner quelques leçons de dessin, m'accompagner parfois à la classe. Je l'ai toujours traité comme un égal; il a du talent et c'est un honnête garçon. Mais enfin... ne fût-ce que son âge! Vingt et un ans à peine et j'en ai vingt-quatre!... Il me fait l'effet d'un enfant.

— Il était très épris de vous; sa mère me l'a dit souvent.

— Je ne suppose pas que cet amour le ravage, répliqua Thérèse avec gaieté. Depuis quelque temps, on dirait même qu'il m'oublie; je ne le vois presque plus. Il est très occupé, je crois. Il réussit dans son métier. Enfin, j'avoue que je n'ai guère le loisir de songer à lui.

La porte s'ouvrit derrière M^{lle} Bricart.

— Léonie, reprit Thérèse, voici votre autre élève qui vient vous saluer.

— Ah! chère Suzanne...

— Bonjour, miss!

L'étreinte fut moins tendre qu'avec Thérèse, mais la grosse institutrice n'en baisa pas moins sur les deux joues, avec une amitié sincère, la jolie jeune fille en costume de tennis qui, d'instinct, défendit un peu contre ces gestes brusques sa coiffure minutieuse, sa toilette sportive que le sport n'avait pas même froissée. Plus petite de la tête que son aînée, elle était beaucoup moins belle, mais infiniment plus Parisienne, plus moderne. Ses cheveux un peu trop blonds, très ondulés, coiffaient un visage mutin, spirituel; elle avait de beaux yeux gris, des traits irréguliers et amusans, une peau translucide, délicate à l'excès. D'une minceur élégante, son art de la toilette, même dans ce costume d'exercice physique, s'affirmait par la coupe recherchée de la blouse de lingerie, par la couleur exotique des bas et des souliers, par un peu, très peu d'artifice dans la nuance du chignon, dans la parure du teint, dans le rouge des lèvres. De cinq ans plus jeune que Thérèse, c'était elle de qui la naissance avait coûté la vie à M^{lle} Dautremont.

Thérèse frôla d'un baiser les cheveux de sa cadette; celle-ci lui remit un paquet qu'elle tenait à la main:

— On l'apportait comme je rentrais : je crois que cela vient de M. Archères.

— Le poète-compositeur ? demanda M^{lle} Bricart.

Et comme Suze répondait oui, de la tête, l'institutrice ajouta :

— Une de ses valse chantées a un grand succès à Londres, en ce moment.

Cependant, Thérèse, ayant ouvert le paquet, en tirait un « déjeuner » en Saxe moderne.

— Le quatrième ! s'écria Suze en riant.

— Non, dit Thérèse, le cinquième. Il paraît que ton futur m'en a envoyé un en vermeil. Je n'ai même pas eu le temps de le regarder.

— Je te défends d'appeler le baron « mon futur, » fit Suze piquée.

— Ton flirt, alors.

Toutes trois allèrent disposer le nouveau présent parmi les autres. M^{lle} Bricart admira l'exposition de ces merveilles.

— Cela donnerait envie de se marier, fit-elle.

— Oui, dit Suze, mais il y a le mari.

— Toujours rebelle, jolie Suze ?

Suze fit une petite moue :

— Oh ! j'y passerai comme les autres. Mais, pour l'instant, je n'ai pas la fièvre...

Elles s'en revinrent vers les fenêtres, attirées par la joie du jour. Suze demanda à sa sœur :

— As-tu enfin ton costume ?

— On finit de corriger la jupe.

— Et cela va ?

— Suffisamment pour que le maire du XVI^e consente à nous marier. Mais toi-même... te voilà encore habillée en tennis à cette heure-ci ?

— Oh ! j'ai le temps. Je viens seulement de laisser papa à son cigare et à ses journaux. Papa, lui, est déjà en tenue de consentement : redingote noire et pantalon gris perle.

Toutes trois s'accoudèrent à la fenêtre. L'avenue du Trocadéro sommeillait sous l'ardent soleil.

— Qu'avez-vous fait de cette matinée, belle Suze ? demanda M^{lle} Bricart.

— Chère miss, répliqua Suzanne, je me suis levée à sept heures et demie ; j'ai fait ma toilette ; j'ai écrit deux lettres. A

dix heures, je suis sortie avec Gertrude, à pied, jusqu'à la rue Royale où j'ai eu un entretien avec ma modiste pour mon chapeau de mariage... pas le mariage d'aujourd'hui, le mariage de demain à Saint-Pierre de Chaillot, le vrai. Après, nous avons pris un modeste fiacre-auto, et nous nous sommes rendues à mon tennis, boulevard Exelmans. J'ai joué jusqu'à onze heures et demie, je suis revenue à pied pour faire la réaction. En passant quai de Billy, je me suis inscrite chez la grande-duchesse Fédor, qui est à Paris; je l'ai inscrite du même coup, Thérèse. J'ai déjeuné avec le riche industriel, sénateur de l'Orne, mon père. Et me voilà.

— Toujours précise, correcte et chic, Suzanne, fit M^{lle} Bricart.

— Oui, je sais, je sais, répondit Suze... « De l'ordre dans la frivolité, » comme vous me disiez quand j'étais votre élève. Je n'ai pas changé, miss.

— Et elle a bien raison, dit Thérèse. Telle qu'elle est, tout le monde en raffole. D'abord papa, de qui elle fut toujours la préférée... Puis, tous les hommes, en général.

— Pas ton fiancé, toujours!

— Mais si!... lui comme les autres! Vous passez votre temps à vous taquiner tous les deux, mais vous vous aimez bien, au fond! Et le baron Moulrier, et Archères, et le grave de Lespaul, et même M. Hémerly que tu mènes par le bout de son nez de financier!

— Sa femme est si sottre, interrompit M^{lle} Bricart : je comprends qu'il se divertisse.

— Enfin, c'est pire que de votre temps, ma chère Léonie, conclut Thérèse. Suze tournerait la tête à un ermite.

— N'en croyez rien, miss; je suis toujours aussi sérieuse.

— Oh! pour le sérieux, s'écria l'institutrice, je n'ai pas d'inquiétude. Vous êtes, au fond, la jeune personne la plus pondérée, la plus pratique, la plus maîtresse de soi.

— Ne m'accablez pas, je vous en prie, fit Suze en riant. Allons, à tout à l'heure! je vais revêtir de riches atours pour marier ma sœur. Ah! Thérèse, j'étais chargée de l'annoncer la visite de papa, qui te demande une audience par mon entremise.

— Maintenant?

— Maintenant... ou un peu plus tard, à ton choix... Enfin, avant la mairie.

— M. Dautremont se fait annoncer chez vous, à présent? fit M^{lle} Bricart étonnée.

Thérèse sourit :

— Papa est assez formaliste avec moi, depuis l'intrusion de Pierre dans notre vie. Nous sommes bien ensemble, mais chacun de nous se tient un peu sur son quant-à-soi... Fais dire à papa qu'il vienne me voir d'ici un petit quart d'heure; pas plus tard, parce qu'après, je serai dans mon cabinet de toilette... Mais conduis d'abord M^{lle} Bricart à sa chambre, et veille à ce qu'il ne lui manque rien. N'est-ce pas, ma Suze?

— Entendu... Miss, votre main, fit Suze.

Toutes deux envoyèrent un sourire à Thérèse, qui, depuis l'annonce de la visite paternelle, semblait un peu préoccupée... Elle leur sourit tout de même, distraitement, et les regarda sortir, la légère et sémillante Suzanne s'amusant à entraîner l'institutrice à travers l'atelier, un peu plus vite que ne le permettaient les lourdes jambes et le souffle court de celle-ci.

Quand la porte se fut refermée sur elles, Thérèse ne sonna pas encore pour qu'on desservit la table où elle avait déjeuné. Un moment, elle s'assit au petit bureau cylindre, ajouta le nom d'Archères à la liste des donneurs de cadeaux, feuilleta le courrier reçu le matin, s'attarda même à relire une lettre écrite sur un humble papier quadrillé, puis, à pas indécis et le regard vague, revint à l'une, puis à l'autre des deux vastes baies, cintrées en ovale, qui versaient à l'atelier une éclatante lumière. Elle regarda le site parisien que ses yeux voyaient depuis son enfance, avant même qu'on eût transformé en atelier, pour elle, cette grande pièce, naguère la commune salle d'études des deux sœurs. En face, s'ouvrait le ravin où git la manutention militaire... Thérèse en apercevait les mornes toitures de tuiles de zinc et d'ardoises, les longues cheminées, les murailles sinistres, au delà de la magnifique feuillaison des platanes de l'avenue, que l'appartement, situé au quatrième étage, dominait. Passé le ravin, se détachant sur l'indigo clair de ce ciel de juin, c'étaient d'autres toits de maisons, puis la trouée de la Seine avec d'autres verdure, puis d'autres faites de maisons encore, le dôme doré des Invalides, les tours de Saint-Sulpice projetées juste sur la sombre masse du Panthéon, le Val-de-Grâce à l'arrière-plan, enfin, vers la droite, à l'extrême horizon, des

lignes de coteaux, sans doute Meudon et Bellevue, très distincts.

Ce paysage, sans beauté, mais du moins large et découvert, Thérèse en aimait l'ampleur, la riche lumière. A partir de demain, elle ne le verrait plus.

Elle allait le quitter, d'abord pour le voyage nuptial, puis pour un somptueux hôtel de l'avenue du Bois, loué la semaine précédente, et qu'on était en train de meubler. Une brève angoisse lui pinça le cœur : une angoisse qui s'obstinait à revenir chaque fois qu'elle songeait à tel objet, à tel être, témoin de son passé de jeune fille, et qu'il fallait abandonner. Chers horizons ! cher atelier, si amoureuxment aménagé par elle depuis près de dix ans, où elle avait vécu de si bonnes heures de solitude, attentive à copier sur la toile la brillante parure d'une gerbe de fleurs, parfois une fillette des faubourgs, un gamin d'Italie, musclé et doré!... Ah ! comme, en ces temps-là, son cœur était calme ! même l'an passé ! même le récent hiver, avant la halte à Roquefon ! Elle avait atteint vingt-quatre ans dans l'ignorance absolue des troubles du cœur, indifférente aux passionnettes des jeunes filles, dédaigneuse du « flirt » qui amusait sa cadette. Elle était si distante de toute perversité qu'il avait fallu ce continuel frémissement d'admiration, de désir masculin autour d'elle, pour lui révéler non seulement sa beauté, mais son corps même... Révélation qui s'était, pour elle, accompagnée de malaise, d'une certaine hostilité, précisément contre ces admirations obsédantes, unanimes, contre cette ferveur devinée dans tous les yeux d'hommes.

Aujourd'hui, accoudée devant le site parisien tant de fois contemplé en cette paix innocente, combien elle se sentait autre, changée, bouleversée corps et âme ! L'amour avait fondu sur elle comme l'aigle des mythes grecs ; il la ravissait ; elle montait, montait dans un vague éther, ignorant jusqu'où elle serait ravie. Les choses de la vie ambiante lui apparaissaient à peine réelles, confuses, fugitives, semblables à ces demi-rêves qui précèdent de peu le réveil. Il n'y avait plus de vrai, de captivant qu'un seul être humain qui, pour elle, apportait et emportait avec lui toute la raison de vivre. Il était au fond de sa pensée quand elle avait sous les yeux d'autres gens, et leur parlait : dès qu'il se montrait, son âme à elle sortait de la pénombre et de la torpeur ; elle revivait...

Et voilà qu'il allait la saisir, l'étreindre. Pour toute la vie, elle serait à lui!

Une joie violente, une fête de son cerveau et de son sang la faisaient vibrer, à cette idée. Et, en même temps, quelque chose de chaste, de timide, quelque chose de calme et de pourtant farouche qui avait été son âme et son corps d'avant, protestait, se plaignait, semblait dire : « J'ai été du bonheur pour toi, et tu me désertes; j'ai été ta vie et je meurs!... » Oui... il lui semblait qu'elle allait se quitter elle-même, et que cette séparation voulue, passionnément souhaitée, laisserait derrière elle une Thérèse frappée à mort.

Elle se retourna vers le cher atelier. Tant de blancheurs printanières le paraient mieux que jamais, au jourd'hui, de fraîche sérénité, de gaieté studieuse.

« Comme j'ai été heureuse ici! » pensa-t-elle.

En de telles minutes, qui précèdent les changemens de la vie, le passé s'évoque avec une précision tyrannique. Thérèse revoit les années de sa première enfance, en compagnie de sa petite sœur. L'atelier actuel est leur salle d'études. Leur société est composée de M^{lle} Bricart, de la gouvernante qui précéda M^{me} Chrétien, puis de M^{me} Chrétien. M. Dautremont n'apparaît à ses filles que comme un suprême directeur des études, très attentif, plutôt sévère. Des années coulent ainsi; l'aînée des deux petites filles s'allonge, se pare déjà d'une grâce indécise; elle joue à la maman avec sa cadette; elle se lie d'une forte amitié confiante et consciencieuse avec M^{lle} Bricart. Le goût de la lecture, l'attrait des arts fleurissent d'élégance et de plaisir la monotonie des études. Encore des années : voici naître la charmante époque où Suze et Thérèse deviennent le centre de la maison, commencent d'exercer sur M^{me} Chrétien, sur l'institutrice, et même sur le sévère M. Dautremont, cette impérieuse influence de la jeune fille à laquelle tout se soumet comme à un enchantement. Enfin, les études finies en même temps pour Suze et Thérèse (parce que Suze a hâte de les abrégées, et que Thérèse, volontiers, les prolongea), — M^{lle} Bricart continuant ailleurs sa tâche utile et modeste, — les deux sœurs entrent dans le monde sous l'égide de leur père.

C'est le monde des hauts bourgeois, des puissans industriels, de la finance probe, des politiciens résolument conservateurs. Suze y plaît et s'y plaît aussitôt; elle apporte à la vie mondaine cette frivolité ordonnée et pratique dont l'accuse en riant

M^{lle} Bricart. La beauté, l'intelligence de Thérèse causent une profonde sensation; mais Thérèse goûte peu le plaisir du monde : car elle n'y cherche, elle n'y préfère personne. Plus maîtresse de sa pensée dans l'atelier, son domaine favori, elle travaille, sans prétention, mais avec ardeur, tant que le lui permet la lumière parcimonieuse de Paris. Aussi, bien vite, Suzanne s'arrange pour être chaperonnée par des amies mariées : M^{me} Hémerly, M^{me} Pontmagne mère, la vieille baronne Moulier. Suze organise sa mondanité à elle, où elle entraîne doucement, de temps en temps, son père et Thérèse. Et tout cela, avec les étés passés dans la gaie campagne de Prévannes, avec les saisons au bord de la mer, avec quelques voyages, compose une exquise période de la vie, dont le charme, pour Thérèse, est peut-être surtout de sentir que c'est seulement le vestibule de la vie, que la vraie vie ne commencera qu'après un événement attendu sans impatience, mais deviné indispensable.

Toutes les jeunes filles douées d'une saine sensibilité féminine, toutes celles qui ne sont pas des Suze contentées par le jeu frivole de la parure et du flirt, toutes les ont attendus, dans le calme ou dans le trouble, cet événement qui change l'âme, cette approche de foudre qui électrise le corps. Pour beaucoup ils n'arrivent pas, ou bien l'impatiente jeune fille les devance, s'accommode d'un à-peu-près, déguise en amour la lassitude d'être vierge, la hâte de régner sur une maison. Mais pour celles qui n'ont point de hâte, qui chérissent la demeure où elles vivent, quel bouleversement apporte, avec la certitude d'aimer, la nécessité de briser la frêle coquille de jeunesse, de s'épanouir dans le désir avoué, éperdu, total!...

Eh bien! elle a sonné pour Thérèse Dautremont, cette heure fatidique. Un homme, qu'elle ignorait trois mois auparavant, l'a conquise, cœur et corps. Si insensible, si fière, si studieuse, elle ne conçoit plus d'autre bonheur possible que de lui appartenir. Elle en a eu la révélation soudaine, — encore incertaine, au lendemain de la rencontre de Roquefon, — peu à peu éclaircie pendant le voyage de retour, — complète des qu'elle s'est retrouvée chez elle. Sitôt recluse dans l'amical atelier, face à face avec elle-même, elle n'a plus douté. Avant même de savoir si elle reverrait jamais l'hôte d'un jour, de qui l'image demeurait en elle, elle a voulu libérer son cœur; elle a déclaré à un prétendant accueilli avec bienveillance, et pour qui elle garde

de la sympathie, qu'il ne devait plus compter sur son consentement... Ensuite, contre l'obstination paternelle, contre les dénonciations anonymes, contre une obscure angoisse de menaces inconnues dont elle n'est pas encore affranchie, elle a affirmé un vouloir inébranlable, si ferme que peu à peu tous les obstacles ont dû s'abaisser. Maintenant, c'est fait : l'événement qu'elle a voulu, de tout son être et malgré tout, va s'accomplir...

Voilà pourquoi elle affronte du regard le décor de sa jeunesse heureuse, pourquoi sa pitié ne cède pas devant le fantôme de cet innocent et laborieux passé qui se plaint, qui murmure : « C'est donc fini?... »

Oui, c'est fini. La douceur du souvenir, la reconnaissance pour les gens et les lieux qui ont abrité, choyé sa jeunesse, la pudeur virginale jalouse qui enveloppait son corps comme un voile d'idole, serré plus étroitement à mesure que l'intelligence avertie pénétrait le mystère des choses, — cette pudeur qui proteste aussi, qui par momens inonde de rougeur son visage, — tout cela, elle l'arrache d'elle-même, elle le repousse, elle le voue à la mort, heureuse de ce qu'il lui en coûte, fière des souffrances que lui causent, en se brisant, tant de fibres de son cœur, joyeuse de son ardente immolation. « C'est pour lui, pense-t-elle, pour lui!... » Comme une Iphigénie qui serait consciente du sacrifice, et qui, d'elle-même, se vouerait à la déesse...

— Mademoiselle... c'est Monsieur qui demande s'il peut parler à Mademoiselle? Il viendra dans cinq minutes, exactement.

Gertrude était entrée sans que Thérèse s'en aperçût et, debout près de la porte, attendait.

— Qu'il vienne, répondit Thérèse. Mais emportez d'abord le plateau et mettez un peu d'ordre ici.

Tandis que Gertrude, adroite et lesté, obéissait, Thérèse arracha d'un vase une branche de lilas et se mit à la respirer. Elle pensait :

« Que me veut mon père, une heure à peine avant mon mariage?... Encore des objections!... Il va me demander si j'ai bien réfléchi... si je prends toute la responsabilité... Quel tourment! »

Aux luttes soutenues depuis tant de semaines, et terminées par une victoire, elle avait usé, lui semblait-il, toute sa force de combat. Un nouvel assaut l'excédait. Et puis, si elle donnait assu-

rément à son père une affection solide, tissée d'estime et de reconnaissance plus que de tendresse, elle le savait tellement différent d'elle-même, tellement inaccessible aux émotions impérieuses qui la régissaient à l'heure présente! Pour tout dire, il la glaçait.

II

Le père de Thérèse et de Suze, Paul-Louis Dautremont, atteignait alors sa cinquantième année. Il paraissait plus âgé au premier regard; mais, quand on observait à loisir son allure et son visage, on constatait l'abondance des cheveux tout gris, coupés en brosse au-dessus d'un front étroit et net, la fraîcheur du teint, la vivacité des yeux, l'absence presque absolue de rides, le dessin ferme des lèvres, la santé des dents, la vigueur des gestes.

Naguère, il avait joui d'une réputation de beauté dans le monde du parlement et des affaires: c'était visiblement du « beau Dautremont » que Thérèse héritait sa taille imposante et la régularité de ses traits. Toutefois, tandis que, chez la fille, de tels dons avaient composé un ensemble de grâce presque majestueuse, ils avaient, chez le père, tourné plutôt à la raideur, à une correction travaillée, à une attitude de parade et d'emphase. La vraie jeunesse du « beau Dautremont » n'avait duré que peu d'années; il avait pris à tâche de l'abrégier, de la déguiser au plus vite en âge mûr. Grisonnant de bonne heure, comme beaucoup de sanguins robustes, non seulement il n'avait pas triché avec l'âge, mais il en avait profité pour encadrer sa figure, demeurée fraîche, de deux courts favoris gris, bientôt blancs, qui lui donnaient l'apparence d'un parlementaire de 1840. Il avait adopté, une fois pour toutes, certaines forme de coiffure, de chaussure, de vêtements, et ces formes conspiraient à lui façonner un air de maturité, de sérieux, à le sortir une fois pour toutes du groupe des « jeunes. » M. Dautremont était, en effet, convaincu que l'air jeune, en affaires, est une faiblesse dont il est propice de se débarrasser au plus tôt. Un chef chenu ou chauve orne, mieux qu'une tête encore brune ou blonde, un conseil d'administration; il pèse de plus de poids. La jeunesse d'aspect prévient défavorablement les gens dont on sollicite l'appui financier, la confiance: elle ne sert qu'après des femmes, et c'était encore pour M. Dautremont une raison de s'en méfier. Il s'en était méfié pour lui-

même, au début de sa carrière; mûr aujourd'hui, il s'en méfiait pour les autres, comptant plus sur l'expérience de ses collaborateurs que sur leurs dons innés. Dans sa bouche, l'expression: « Il est jeune » décernait un brevet de légèreté ou d'incapacité.

On devait convenir d'ailleurs que l'attitude de précoce maturité lui avait complètement réussi. La vieille famille normande des Dautremont, qui depuis trois siècles comptait des armateurs, des magistrats, des officiers généraux, un évêque, un membre de l'Institut, n'avait jamais été pauvre. Mais Paul-Louis Dautremont l'avait installée dans la grande fortune, d'abord par son mariage, à vingt-trois ans, avec une Saint-Edme, descendante du fermier général Saint-Edme de Picardie, héritière de la fortune terrienne des Saint-Edme; puis par le relèvement rapide d'une vaste entreprise de meunerie que les Saint-Edme possédaient dans l'Orne, près de Prévannes, et, qui, mal conduite, périssait. Huit années lui avaient suffi pour faire des Moulins de Prévannes les plus considérables du marché, et cela en gagnant une réputation de solide honorabilité, de prudence commerciale n'excluant pas la hardiesse. Entre temps, Dautremont avait fait une carrière politique; là encore, il avait éprouvé quelle aide énergique apporte un esprit précocement mûri à l'activité de la jeunesse. Quinze ans, il avait représenté à la Chambre l'arrondissement de Domfront.

Depuis quatre ans, il siégeait au Sénat. Dans l'une et l'autre assemblée, il avait soutenu la politique traditionnelle des grands Normands modernes, libéraux de doctrine, conservateurs de fait. On raillait un peu, à Paris, son allure 1840, ses guêtres, ses favoris, sa parole exprès solennelle; mais on respectait unanimement sa vie publique et privée. Veuf de bonne heure d'une femme qui l'avait passionnément aimé et à qui il avait rendu de la fidélité et de l'estime, il s'était consacré à l'éducation de ses deux filles, à l'accroissement de leur fortune. Se remarier ne l'avait point tenté. Le flirt, la passion, il les jugeait futiles ou criminels. Comme beaucoup d'hommes épris de considération, de fonctions, d'honneurs, il avait perdu avec l'adolescence le goût et même le besoin de l'amour. Dans notre société où l'amour fermente si ostensiblement, plus d'hommes qu'on ne croit redeviennent chastes de bonne heure, sincèrement indifférents à tout ce remous sensuel qui alimente les faits-divers, la chronique, les poèmes, le roman et le théâtre...

Enfin, Dautremont avait pris au grave le devoir d'élever ses filles. Les choix minutieusement contrôlés de M^{me} Chrétien pour la conduite du ménage, de M^{le} Bricart pour l'enseignement, furent son œuvre. Il avait surveillé leur besogne aussi soigneusement que les bilans de son usine et de ses entrepôts, que les objets de ses commissions d'enquête parlementaire. M^{me} Chrétien, comme M^{le} Bricart, lui rendaient leurs comptes quotidiennement. Dominateur d'instinct, ayant été le tyran juste et chéri de sa femme, il estimait, sans y avoir même réfléchi, que ses deux filles lui obéiraient toujours, seraient dans la maison une nouvelle et délicate matière à gouverner. Ainsi en fut-il tant que dura leur enfance, et Paul Dautremont administra à sa volonté quatre êtres humains, les deux fillettes et les deux salariées. Puis, insensiblement, sans heurt, sans que le père lui-même pût en prendre ombrage, ni trouver un motif ou un moyen de résistance, il dut constater que le royaume domestique s'émancipait : la vraie autorité passait aux jeunes filles. Toujours déférentes l'une et l'autre, elles devenaient des personnes, sur l'esprit desquelles M. Dautremont était étonné de ne se sentir parfois aucune prise. Elles avaient leurs opinions, leurs vues sur les choses. Elles conquéraient doucement, sur lui, leur indépendance. Et ce qu'il n'aurait pas prévu, à mesure qu'elles s'affranchissaient ainsi, elles lui devenaient plus chères, elles l'intéressaient davantage.

Toutefois, l'indépendance de Suze, indépendance purement de fait, qui consistait à sortir à son gré, à choisir ses amis, à combiner ses divertissemens sans contrôle, lui était plus sympathique que l'indépendance purement morale de l'aînée. L'aînée, il la sentait inflexible dans ses idées, tandis qu'elle eût volontiers accepté la direction matérielle de son père. Il devinait Suze, sous son apparente frivolité, mieux ensemencée de principes, plus disciplinée aux conventions nécessaires. Jamais Suze, il en était bien sûr, ne s'éprendrait soudain d'un homme, ne justifierait par la seule raison de l'attrait un projet d'épousailles. Elle choisirait méthodiquement, de parfait sang-froid, après renseignemens positifs et épreuves du caractère, entre le baron Moulier, jeune mondain de qui l'oisiveté s'enrichirait, par la suite, de vagues conseils d'administration, François de Lespaul, industriel mûr et riche, un riche conseiller référendaire et tous les autres prétendans cossus dont elle composait sa cour... Thérèse, au

contraire, une fois conquise, avait tout fait plier à son attrait. Elle avait rompu un projet ébauché avec Jean Pontmagne, substitué à la Seine, désigné comme futur avocat général ou conseiller à la Cour de Cassation. Elle avait discuté pied à pied les objections de son père, qui se refusait à reconnaître les qualités d'un gendre souhaité dans ce Pierre Hountacque, intelligent et prospère, c'était sûr, mais dont la fortune trop brusque, la jeunesse accidentée juraient avec les idées et les mœurs de la famille Dautremont. Il avait dû céder; une certaine irritation lui restait de la défaite. Les relations du père et de la fille, comme Thérèse elle-même l'avait dit à M^{lle} Bricart, étaient devenues plus formalistes. Résolus l'un et l'autre à parler le moins possible du mariage qui allait s'accomplir, ils ne trouvaient plus à se dire que des choses de banalité... Voilà pourquoi Thérèse n'avait pas appris sans anxiété le désir manifesté par son père, une heure avant le mariage civil, de s'entretenir avec elle. Voilà pourquoi M. Dautremont, pénétrant dans l'atelier de sa fille, juste cinq minutes après s'être fait annoncer, dissimulait un malaise intime sous une apparence de décision plus ferme, plus brusque encore qu'à l'ordinaire.

— Eh bien! mademoiselle ma fille... On est encore en robe de chambre, à deux heures après-midi? A quoi songe-t-on?

Selon l'annonce de Suzanne, il était en « tenue de consentement, » redingote noire, plastron gris fixé par une grosse perle, pantalon gris tombant droit sur des souliers vernis, à bouts carrés, guêtrés de blanc.

Thérèse offrit son front, sur lequel M. Dautremont imprima un baiser autoritaire.

— Ne craignez rien, papa, répondit-elle. Vous savez bien que je suis toujours prête à temps. C'est une maladresse de couturière qui m'a retardée. Mais je ne vous ferai pas attendre.

Il prit du champ pour la regarder. Sa fille aînée lui donnait de la fierté, bien qu'il eût un faible pour la cadette :

— Et tu seras belle?

— Dame! papa, fit Thérèse en souriant, c'est le jour ou jamais!

M. Dautremont s'assombrit.

— Je ne dis pas non, répliqua-t-il. Quoique...

Il n'acheva pas sa phrase. Thérèse aussi était redevenue

sérieuse. Il devina qu'elle s'armait intérieurement, qu'elle tendait son énergie contre l'assaut prévu.

Il demanda :

— Tu as un instant à me donner ?

— Tous les instans que vous voudrez, papa. Asseyez-vous.

— Nous sommes bien seuls ?

— Mais naturellement !

— On ne nous dérangera pas ?...

— Je ne le pense pas. Et puis, tenez, je vais fermer la porte qui donne sur mon appartement. C'est la seule par où l'on entre sans frapper.

Tandis que son père s'installait dans un fauteuil, elle alla tourner la clé, et, un peu pâle bien qu'elle voulût se contraindre, revint s'asseoir en face de lui.

— Que se passe-t-il donc ?

— Quelque chose d'ennuyeux, répliqua M. Dautremont. J'ai hésité à te le dire, depuis ce matin... D'abord parce que... (il chercha ses mots et tout de suite vira à ce que ses filles appelaient ses « phrases de conseil d'administration ») parce que... la source du renseignement était suspecte... Et puis, parce que... l'événement décisif étant si proche... ton mariage, je veux dire... Enfin, je me suis résolu pour l'affirmative, et...

Thérèse l'interrompit :

— Il s'agit de Pierre ?

— Oui. Tu devines, je pense, que depuis l'annonce de tes fiançailles, j'ai reçu beaucoup de lettres anonymes ?

— Je le devine d'autant mieux que j'en ai reçu aussi. Il paraît que c'est la coutume, quand on se marie.

— Celles qu'on m'a adressées, reprit M. Dautremont, étaient injurieuses pour Pierre Hountaque, mais vagues...

— Comme celles qu'on m'envoyait dit Thérèse. « Faites attention quelquefois « Fais attention, » car les anonymes m'ont paru familiers... , votre futur a lâché sa famille à seize ans, pour courir le monde... Il a fait tous les métiers, même maître d'armes à Rosario, avant de se lancer dans les entreprises de travaux publics. Demandez-lui donc comment il s'est procuré les fonds nécessaires pour reprendre à son compte le chantier de Bizerte, après la mort de son patron Camboulives... » Quelques correspondans, plus explicites, accusaient carrément Pierre d'avoir supprimé Camboulives pour lui prendre son argent et se

substituer à lui dans l'entreprise du port... Ah! ce déchaînement d'obscur envieux contre un homme, parce qu'il a vaincu la fortune! Quelle boue!

— Je ne dis pas non. Et comme toi, j'ai dédaigné tout cela.

— Non, papa, reprit Thérèse qui, malgré elle, s'anima. Vous ne l'avez pas absolument dédaigné. Vous avez passé un mois à vous renseigner sur Pierre avec les moyens puissans dont vous disposez.

— Je n'ai usé d'aucun moyen... administratif, Thérèse. C'eût été mon droit, d'ailleurs, car l'avenir de ma fille et mon nom sont en jeu. Mais les circonstances mettaient à ma portée deux personnes en qui j'ai confiance : M^{me} Chrétien et mon ami Hémerly, qui, tous deux, ont connu Pierre de près, précisément à Bizerte. J'avoue que je les ai interrogés à fond.

— Et tous deux vous ont certifié l'honorabilité de Pierre.

M. Dautremont eut un instant de réflexion :

— Oui. M^{me} Chrétien, que ton futur a aidée de son argent et de son influence après la mort de son mari, ne pouvait guère dire autre chose que ce qu'elle a dit. Quant à Hémerly..., il m'a paru affirmatif, quoique prudent dans ses affirmations.

— Hémerly est prudent par état. Et puis... lui-même crève de jalousie, c'est visible! Retrouver riche et puissant un homme qu'il a connu, douze ans plus tôt, modeste secrétaire d'un entrepreneur!

— Ne dissertons plus là-dessus, interrompit M. Dautremont. Je l'accorde que rien de positif ne peut être allégué contre la probité, la netteté commerciale de Pierre, présente ou passée.

— Alors?

— Eh bien! j'ai été avisé, ce matin même, de quelque chose de nouveau, mêlé, bien entendu, aux vieilles et vagues imputations. Voyons... (Il se rapprocha de Thérèse et lui parla bas.) Que t'a confié Pierre au sujet de sa mère?

Thérèse eut un instant de méditation, puis répliqua :

— Qu'elle avait dû se séparer de son mari, qui la maltraitait, qui la trompait avec des servantes... Qu'elle a vécu à l'étranger, gardant son enfant auprès d'elle (ce qui prouverait, entre parenthèses, que les torts conjugaux étaient bien du mari)... Que lui-même, Pierre, s'est évadé de la tutelle maternelle à seize ans... car il avoue avoir été un enfant indomptable... Que sa mère est

morte au Caire où elle passait les hivers, pendant que lui-même était encore en Argentine.

— Et c'est tout?

— Oui, c'est tout.

— En somme, — et M. Dautremont articula ses mots avec une précision voulue, — il l'a donné à entendre que M^{me} Hountaque mère a vécu séparée de son mari, mais en femme correcte, honnête?

— Il me l'a même dit expressément.

— Tu lui as posé la question?

— Oui.

— Eh bien! déclara M. Dautremont en se levant, il t'a trompée. Lis cela.

Il tira de la poche de sa redingote une lettre et la lui tendit. Thérèse lut à demi-voix :

« Monsieur,

« Vous allez, m'assure-t-on, marier votre fille à M. Pierre Hountaque. Je l'apprends seulement aujourd'hui; il n'est peut-être pas trop tard pour que je vous avertisse. Je suppose que vous savez ce qu'a été, personnellement, M. Hountaque, quelle fut sa jeunesse, comment il a édifié sa fortune. Ce qu'on ne vous a peut-être pas dit — car c'est une vieille histoire qui n'intéresse plus que moi, et personne ne s'intéresse à moi, — c'est qu'il a été élevé jusqu'à seize ans, par mon mari, le comte de Luzeray, lequel me fut enlevé il n'y a pas d'autre mot, par M^{me} Hountaque mère. Bafouée, ruinée par cette femme, j'ai le droit, je crois, d'intervenir auprès de vous. Telle mère, tel fils. Votre fille souffrira par le fils comme j'ai souffert par la mère, j'en ai l'intuition. En tout cas, mon devoir était de vous mettre en garde contre ce nom, cette famille, ce personnage.

« Comtesse DE LUZERAY,

à la Grange-Tuileries (6^e et 5^e).

La pâleur de Thérèse, à mesure qu'elle lisait, s'était colorée d'un flux de sang. La dernière ligne lue, elle demeura immobile quelques instans, sans quitter des yeux le papier que tenait sa main.

— Que dis-tu de cela? fit M. Dautremont.

Elle lui rendit la lettre.

— Je dis que cela ne prouve pas chez la signataire une âme très généreuse, mais que cela sent la vérité.

— C'est aussi mon sentiment. Et maintenant, que vas-tu faire ?

Thérèse mordit, d'un geste qui lui était familier, sa lèvre inférieure. Les yeux fixés sur une rosace du tapis, elle murmura comme pour elle-même :

— Que M^{me} Hountacque mère ait été ou non une épouse modèle, cela ne m'importe guère. Mais Pierre n'aurait pas dû me mentir... Ah ! cela me blesse...

Son beau visage s'assombrit, et l'expression de la douleur, sur ses traits fiers, apparut si intense et en même temps si noble que la froideur de M. Dautremont en fut touchée.

Il lui posa la main sur le bras :

— Tu ne m'en veux pas ?

— Non, papa.

— Si ! tu as l'air fâchée contre moi.

— Mais non, père... je suis un peu nerveuse, voilà tout.

Et, se reprenant, arrêtant des larmes près de jaillir :

— Tenez, c'est fini, dit-elle ; me voilà d'aplomb.

M. Dautremont, après une pause, répéta :

— Que vas-tu faire ?

— Oh ! répliqua Thérèse, — de ce ton de ferme décision qui imposait toujours à son père, — vous pensez bien que je ne vais pas rompre avec Pierre, que j'aime, pour un mensonge de cette nature... qui m'est pénible, mais dont je devine la cause.

— La piété filiale ? suggéra M. Dautremont.

Sans paraître remarquer l'ironie du ton, la jeune fille poursuivit :

— Oui... certain malaise à avouer une chose qui diminuerait la mémoire d'une morte envers laquelle lui-même se reconnaît des torts ; une chose qui d'ailleurs n'avait pas d'importance pour moi. Cela n'en exige pas moins une explication, et je l'aurai.

— Avant la mairie ?

— Certes ; le fait en lui-même n'est rien et ne change rien à nos projets... mais la façon dont Pierre me l'expliquera pourrait changer quelque chose.

— Oh ! quel ennui ! fit M. Dautremont. Rompre si tard !...

— Mais il ne s'agit pas de rompre, papa ! fit Thérèse qui ne put déguiser l'impatience de sa voix. — Attendez ! — cria-t-elle vers la porte fermée, qu'une main essayait d'ouvrir... — Tout

ceci entre nous, père, n'est-ce pas? Je vais voir qui veut entrer : mais ne vous sauvez pas, que nous n'ayons pas l'air d'avoir comploté!... Restez un moment et ne prenez pas cette figure de catastrophe.

Elle courut ouvrir la porte.

— Ah! c'est vous, madame Chrétien? fit-elle sans s'embarasser d'expliquer le tour de clé... Ma jupe est prête?... Tiens!... vous êtes là aussi, Maxence?... Entrez tous les deux : papa est avec moi.

M^{me} Chrétien s'avança dans l'atelier, suivie d'un très jeune homme blond à la chevelure boueuse, de qui le visage aux traits communs rayonnait d'intelligence, — surtout les yeux, pareils à ceux de sa mère. Il était vêtu d'un complet confectionné en drap marron ; il tenait son chapeau de paille d'une main, et, de l'autre, un petit paquet blanc ficelé de rose. Une timidité intense, combattue par un orgueilleux effort de paraître à l'aise, imposait à sa physionomie, à toute sa personne tendue, comme recroquevillée, une apparence hostile, rageuse, en somme assez comique.

— Bonjour, Maxence, lui dit Thérèse en lui tendant la main.

Le jeune homme prit cette main et murmura :

— Bonjour, mademoiselle.

— C'est gentil à vous de venir me voir... Allez saluer mon père.

Tandis qu'il s'exécutait, M^{me} Chrétien dit à Thérèse d'une voix de confiance :

— Il a voulu vous apporter lui-même son petit présent de mariage.

— Cela me touche beaucoup, répondit Thérèse.

Les deux femmes se rapprochèrent de M. Dautremont et de Maxence. M. Dautremont, d'un air amical, mais un peu trop chargé de protection, disait à Maxence :

— Eh bien! jeune homme, comment vont les travaux?

— Comme d'habitude, monsieur, répliquait Maxence avec raideur.

— On m'a dit que Labrique est fort satisfait de vous... D'ailleurs, vous avez été récompensé au dernier Salon?

— Oh! une mention! fit avec dédain Maxence, qui commença à rougir.

— Mais c'est superbe, une mention à votre âge! Quel âge avez-vous, au fait?

Ce fut M^{me} Chrétien qui répondit :

— Il aura vingt et un ans le 19 juillet prochain.

— C'est un enfant encore, dit M. Dautremont, haussant les épaules. Ne vous pressez pas trop, mon ami... On arrive plus loin quand on ne force pas sa vitesse.

Maxence baissa les yeux et devint couleur cerise. Thérèse secourut sa timidité :

— Votre mère me dit que vous avez pensé à m'apporter un souvenir... C'est charmant de votre part, Maxence!

Le jeune homme releva le front et, pour la première fois depuis qu'il était entré dans l'atelier, sourit. Il tendit le paquet à Thérèse, sans grâce, mais avec une telle expression de joie que sa figure banale en fut tout illuminée.

Le paquet contenait un écrin, et l'écrin, ouvert par Thérèse, laissa voir un manche d'ombrelle en or ciselé, niellé d'émail, dans un style moderne.

— Ah! voilà vraiment une belle chose, dit M. Dautremont.

— Cette branche de chardons enroulée... que c'est original... que c'est joli! Et c'est vous qui avez fait cela, Maxence? dit Thérèse.

— Il y a travaillé tous les soirs depuis un mois, répliqua M^{me} Chrétien. Dame! le jour, il n'a pas le temps.

— Maxence, dit Thérèse, je suis confuse. Vous me gâtez par trop. Mais enfin, je suis contente de posséder cette œuvre d'art, et fière que ce soit vous, mon ami, qui l'avez faite; merci!

Elle lui tendit encore la main; cette fois il lui donna franchement la sienne, en osant la regarder, rayonnant d'orgueilleux triomphe.

M. Dautremont parut un peu impatienté par cette scène :

— Allons! Thérèse, je te quitte; il te reste tout juste le temps de t'habiller, tu sais? Bonjour, madame Chrétien: bonjour, mon ami... Rappelez-vous ce que je vous ai dit: pas de précipitation, ou bien on est vite fourbu... Thérèse, si tu as quelque chose à me communiquer avant la cérémonie, je ne sors pas... Tu n'auras qu'à me faire demander dans mon cabinet.

Il quitta la pièce en saluant de la tête la mère et le fils. Maxence avait repris son air rebroussé.

— Vous venez à la mairie, Maxence? lui demanda Thérèse. Le jeune homme secoua sa tignasse blonde :

— Excusez-moi, je ne suis pas libre.

— Ah! je croyais que votre patron vous en aurait laissé le

loisir. Au moins, je compte sur vous pour demain, à Saint-Pierre de Chaillot?

— Je ne sais pas si je pourrai, fit-il, tête basse.

— Allons! tâchez de venir. Cela me fera plaisir de vous savoir là.

Il ne répondit rien. Puis, brusquement résolu :

— Adieu, mademoiselle.

— Au revoir, Maxence; merci et bravo!

Ils se serrèrent la main une troisième fois, mais sans la chaleur de la poignée de main de tout à l'heure. Maxence sortit vivement, comme s'il s'échappait. M^{me} Chrétien, qui demeura auprès de Thérèse, crut devoir excuser son fils :

— Il est si timide, vous savez... je ne puis pas obtenir de lui qu'il se corrige. Et puis... vous vous en doutez... cela lui fait gros cœur... Vous avez toujours été si bonne pour lui... comme une amie d'enfance, vraiment.

— Je l'aime beaucoup, dit Thérèse.

— Alors... vous comprenez... de vous voir mariée,... il est, comme nous tous ici, un peu triste... un peu jaloux.

Thérèse, émue, attira vers elle, par les épaules, le maigre corps de la gouvernante.

— Alors, dit-elle, en la regardant dans les yeux, c'est parce que vous êtes un peu jalouse que je vous vois si sombre, vous aussi, depuis mes fiançailles?

Les yeux de M^{re} Chrétien et tout son visage s'immobilisèrent, devinrent impénétrables :

— Mais, naturellement, mademoiselle.

Thérèse l'embrassa :

— Moi aussi, dit-elle, cela me contriste de vous quitter... Ce n'est pas ma faute si vous ne me restez pas!

— Il faut que Mademoiselle soit maîtresse dans son intérieur, dit M^{re} Chrétien, échappant doucement à Thérèse. Moi, j'ai fini ma tâche. Et puis... ce grand garçon a besoin de moi... Mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit pour le moment, mademoiselle... Votre costume est prêt. Il est temps de vous habiller.

— Allons! dit Thérèse, songeuse.

Au moment de quitter l'atelier, elle fit une courte pause. Puis :

— M. Houttaque doit passer ici avant de se rendre à la mairie. Faites dire au valet de chambre qu'il l'introduise directement dans mon atelier. Je ne reçois personne autre.

Il coulera des siècles encore avant que l'Ève civilisée se désintéresse de sa parure, ou même n'y prête qu'une attention momentanée, facilement distraite, comme font les hommes. Thérèse Dautremont, d'âme si sérieuse et quasi virile, n'était nullement indifférente à l'ornement de son corps. Même avant de connaître Pierre Houtacque, à une époque où, loin de rechercher l'admiration masculine, elle en était plutôt obsédée, on citait sa façon de s'habiller, de se coiffer; il s'établissait entre ses toilettes et celles de sa sœur, franchement coquette et frivole, un parallèle mondain qui n'aboutissait pas toujours au triomphe de la cadette. Depuis que Pierre était entré dans sa vie, le désir de lui plaire avait encore avivé en elle l'instinct féminin, l'instinct ancestral de s'orner pour séduire. Pierre n'était point un de ces hommes pour qui une femme s'épuise vainement en parure : il observait, jugeait, goûtait la toilette en connaisseur. C'est pourquoi le costume du mariage civil n'avait été reçu qu'à correction, et pourquoi, depuis le matin, deux ouvrières de Dœuillet, dont une « première, » s'épuisaient fiévreusement à découdre, recouper, recoudre et piquer l'étoffe.

Une telle dépense d'effort ne fut pas inutile. Quand Thérèse, enfin revêtue du fameux costume, regarda sa triple image reflétée dans les pans du miroir, un murmure d'admiration fut proféré par le quatuor des assistantes : les deux ouvrières, la femme de chambre, M^{me} Chrétien. Thérèse elle-même sourit. La jupe, d'un bleu pastellisé, moulait la taille, les hanches, les jambes selon la mode du moment, qui accusait les formes féminines, en attendant qu'une mode ultérieure les dissimulât... Une sorte d'habit à la française, à revers, enveloppait le buste et les reins avec une grâce cavalière. Les chapeaux de cette saison se portaient immenses, en attendant que la fantaisie des modistes les fit minuscules. A toutes ces contingences de la mode, la stature de Thérèse gagnait. Sa royale beauté enthousiasma celles qui la contemplaient. La « première » résuma son admiration en s'écriant :

— Mademoiselle, comme cela, est une déesse !

Thérèse sourit à l'idée d'une déesse en jupe de drap, en redingote soutachée, et coiffée par Lespiaut. Mais elle pensa : « Je vais *lui* plaire... » Merveilleuse influence de la parure sur l'Ève moderne : Thérèse oubliâ pour la minute présente le grave souci qui, tout à l'heure, avait endolori son visage en présence de M. Dautremont.

« Je vais *lui* plaire... Quelle victoire !... »

A ce même instant le téléphone privé sonna dans le cabinet de toilette. Gertrude y courut et revint en disant :

— M. Pierre Houtacque est à l'atelier de Mademoiselle.

— Otez-moi mon chapeau, dit Thérèse. Il faut rabattre un peu la plume du côté gauche... Faites faire cela vivement, madame Chrétien, n'est-ce pas ?

— Oui, mademoiselle.

Elle donna encore un coup d'œil à sa jupe, à son visage : rectifia ses cheveux que le c. apeau avait dérangés, et, redevenue soucieuse, se dirigea vers l'atelier.

III

Pierre Houtacque y attendait sa fiancée depuis quelques minutes.

Si, comme l'a si ingénieusement soutenu un célèbre pessimiste allemand, l'amour, entre deux êtres, n'est que l'impérieuse suggestion du génie de l'espèce travaillant à procréer le meilleur produit humain possible, on s'expliquait l'attrait qui, des la première rencontre, avait voué l'un à l'autre Pierre et Thérèse Unis, ils formeraient par excellence ce que l'admiration populaire appelle « un beau couple. » La taille de Pierre Houtacque dépassait sensiblement celle de Thérèse, rare cependant pour une Parisienne. Mais sa stature et son allure n'avaient rien de la grâce allongée de Thérèse. Même au temps de son adolescence, il n'avait jamais dû posséder ce « quelque chose d'élané vers le ciel » que Tourguéneff signale chez les jeunes hommes avant leur vingtième année. La robustesse, avec je ne sais quoi de lent, presque d'ensommeillé, tant qu'une discussion ou une action ne le suscitait pas, l'air d'une force au repos, volontairement détendue, caractérisaient le châtelain de Roquefon. Les traits du visage respiraient la noblesse, quoiqu'un peu lourds, une distinction calme, remarquable surtout aux lèvres charnues, au menton puissant, à la coupe carrée du front, au dessin ferme du nez. Les yeux brun clair étaient de toute beauté ; mais, la plupart du temps, les paupières presque baissées en dissimulaient l'éclat : la comparaison avec le demi-sommeil habituel aux grands fauves s'évoquait d'elle-même. Les cheveux, un peu rares déjà aux angles du front, étaient d'une brillante substance châtain foncé,

sans un fil gris. Une moustache légère, plus légère qu'on ne l'eût prévue d'un homme de trente-six ans, rajeunissait le bas du visage.

Pierre Hountacque était vêtu avec cette large élégance, privilège des hommes de noble espèce quand ils ont vu beaucoup de peuples et de pays, et qui, par là, est naturelle aux Anglais. Habillé pour se marier dans une heure, rien dans son vêtement ne sentait l'apprêt, la cérémonie. Ni le pantalon rayé de noir et bleu, ni la redingote noire invisiblement pointillée de blanc, ni le gilet en taffetas gris pékiné, ni la cravate d'un bleu sombre uni, n'avaient cet air trop neuf, ni ce « trop bien aller » qui décèle ou l'exotique, ou l'efféminé. Tout cela était souple, naturel, aussi distant de la gravure de modes que du style figé auquel se vouait M. Dautremont. Sa main gauche, tandis que, debout près de la fenêtre, il attendait Thérèse, s'appuyait, gantée, sur une console ; sa main droite nue, puissante, mais blanche et glabre comme une main de femme, pendait le long de la redingote. Il demeurait ainsi, dans une immobilité presque absolue, lorsque Thérèse entra. Alors, sans qu'aucun sursaut trahit l'émotion, il s'anima ; il marcha vers sa fiancée. Leurs regards, du premier coup, s'étaient comme engagés l'un dans l'autre ; ils étaient déjà liés par les yeux quand ils s'abordèrent. Thérèse, un peu pâle, lui tendit silencieusement sa main, qu'il baisa. Mais, dans le regard qui les avait unis, Pierre avait deviné un souci chez Thérèse. Et comme tous deux en étaient à cette époque de l'amour où chacun tend vers l'accord avec l'autre, vers la fusion des corps et des pensées, il lui dit aussitôt, d'une voix où elle seule eût pu percevoir de l'anxiété :

— Thérèse... Vous avez un souci ? Vous avez pleuré ?

Elle fit : « Oui, » de la tête, avec l'ombre d'un sourire pour le rassurer quand même, car l'inquiétude était apparue sur le visage de son fiancé.

— Venez dans ce coin, Pierre, dit-elle. Nous avons à causer.

Elle le mena dans l'étroit jardin d'hiver qui ouvrait, au fond de l'atelier, comme un vert asile envahi par les gerbes blanches. Elle s'assit sur un canapé d'angle et lui indiqua un siège bas en face d'elle, en pleine lumière. Il s'appliquait maintenant à brider ses gestes, à immobiliser les muscles de son visage, à paraître calme ; mais Thérèse, pour qui chaque trait, chaque frémissement de ce visage étaient devenus les plus proches réa-

lités de la vie, mesurait son anxiété. Tout de suite, elle dédaigna les précautions préparatoires, les habiletés féminines. Elle tira de son corsage la lettre que son père lui avait rendue, et la tendit à Pierre :

Mon père a reçu cela... Et nous sommes d'accord, lui et moi, pour vous demander ce qu'il en faut penser.

Pierre lut la lettre.

A mesure qu'il lisait, son visage se rassérénait. Thérèse comprit qu'il reconquerrait l'équilibre, l'assurance. Comme tous les hommes d'action, il déliait le péril, la traverse connus ; seuls le doute, le danger vague, pressenti, lui donnaient de l'angoisse. Quand il eut fini de lire, il rendit la lettre sans prononcer une parole. Son visage offrait l'expression accoutumée de force assoupi qui lui valait tant de noblesse et d'autorité. Cette fois, ce calme, cette maîtrise de soi, irritèrent un peu Thérèse. Elle demanda :

— Vous connaissez cette M^{me} de Luzeray ?

— Je connais son nom... et, sans doute, je l'ai vue elle-même quand j'étais enfant. Mais il y a de cela tant d'années ! J'ignorais même qu'elle vécût encore.

— Et... ce qu'elle dit dans cette lettre ?...

— Injures à part, dit Pierre d'un ton égal, elle dit la vérité.

A peine eut-il prononcé cela que Thérèse ressentit une gêne extrême, car, malgré l'expression sereine de cet aveu, elle devinait combien il lui coûtait. Elle connaissait la sensibilité profonde, violente, de cet être masqué de froideur, dont, en ce moment, elle s'instituait le juge. Elle le savait capable d'une résolution désespérée, s'il se voyait pris entre son orgueil et son désir, comme il était advenu, une fois déjà, avant les fiançailles... Seule, tout à l'heure, elle avait pensé : « Je lui dirai : Pourquoi n'avez-vous trompée ? » Maintenant, face à face avec lui, elle souffrait comme si c'était elle qui eût fait l'aveu.

Elle murmura :

— J'ai eu beaucoup de chagrin, quand mon père m'a montré cette lettre. Pas pour ce qu'elle raconte, mon Dieu !... Oh ! cela ne me trouble guère. Mais...

Elle s'interrompit, hésitante, partagée entre la nécessité de dire ce qu'elle avait à dire et l'horreur de tourmenter Pierre. Il finit la phrase interrompue :

— Vous me reprochez de ne pas vous avoir appris cela moi-même ?

Elle répliqua :

— Vous avez manqué de confiance envers moi, Pierre.

— A ma place, vous auriez dit la vérité? demanda Pierre, toujours calme.

— Certes! Ah!... poursuivit-elle avec élan, pas une chose de moi, de ma vie... je ne voudrais qu'elle fût ignorée de vous!... Je cherche dans ma mémoire tout ce que mon passé y a laissé de traces pour vous le donner, pour que cela vous soit aussi familier que votre passé à vous, et que vous possédiez le plus possible ce temps — perdu pour moi, il me semble, — où vous ne m'avez pas connue! Et vous! Pierre!... Non seulement vous ne vous confiez pas à moi... Mais en répondant à la question positive que je vous ai posée sur le sujet même de cette lettre, vous m'avez menti!

Pierre ne put contenir, à ce mot, une crispation de son visage. Il répliqua, très bas :

— Vous êtes sévère.

Elle tamponnait ses yeux, d'où l'émotion exprimait des larmes. Il reprit :

— Vous êtes sévère. Il serait peut-être équitable d'admettre que, sur un point aussi délicat, on peut... douter de ce qui est son devoir... se demander si, pour être franc à tout prix, on a le droit de livrer une chose cachée, une chose disparue, une chose qu'il ne sert à rien de publier et qui, pour celui qui la publie, meurtrit une pudeur secrète, un souvenir poignant...

Il prononça ces derniers mots presque à voix basse. Les gens à visage mobile, à grands gestes, ont quelque peine à nous émouvoir, même quand ils s'émeuvent eux-mêmes; mais l'émotion contenue d'un être fort et calme est contagieuse pour qui la contemple. Thérèse fut, dès lors, vaincue dans sa sensibilité. Sa certitude que Pierre n'aurait pas dû lui mentir, que le mariage tel qu'elle l'entendait exigeait une absolue sincérité réciproque, n'en fut pas entamée. Mais son cœur fléchit; elle ne supporta plus de faire du mal à l'homme qu'elle aimait.

Et, du même coup, elle comprit combien cet homme différait d'elle. Elle eut l'intuition de l'abîme moral qui peut séparer deux êtres que l'amour a pris au hasard, pour les rapprocher, les unir, en faire cette molécule sociale qui s'appelle : des époux.

— Ce que je vous reproche, dit-elle, c'est justement qu'ayant une souffrance, vous me l'avez cachée, et cachée au prix d'un

mensonge. Voilà ce qui m'humilie et me chagrine. Cela me prouve que vous vous défiez ou de ma tendresse ou de ma force. Vous avez pensé : « Quand elle sera ma femme, si elle apprend que je lui ai menti, cela n'aura plus d'importance... »

— Non, protesta Pierre. Je n'ai douté ni de votre force, ni de votre cœur. J'ai pensé : « Quand nous serons mariés, il y aura entre nous une communion plus étroite. Lui avouer cela me sera moins douloureux... Et, elle-même, quand elle sera ma femme, aura plus d'indulgence pour la mémoire d'une autre femme, — qui a beaucoup pâti dans la vie et qui est tout de même restée, jusqu'au bout, dans le vrai sens du mot, une honnête femme. »

Il se leva sur ces mots, et se détourna un peu, comme par pudeur de laisser voir son émotion. Thérèse, bouleversée jusqu'aux entrailles, se leva à son tour, appuya une main contre l'épaule de son fiancé et sa tête sur cette main.

— Pierre ! murmura-t-elle.

Lentement, il se dégagea d'elle, les yeux, non pas baissés vers le sol, mais immobiles en face de lui. Et, sans regarder sa fiancée, il parla, sobre de gestes, faisant un pas ou deux de temps en temps, s'étayant parfois sur le coin d'un meuble ou le dossier d'un siège. Thérèse, adossée à la muraille, le suivait du regard, sans l'interrompre :

— Oui, reprit-il... une honnête femme... peut-être pas dans le sens que votre père donne à ce mot, mais dans le sens profond qui signifie la fidélité absolue à celui qu'on aime... Si vous saviez quelle vie lui avait infligé mon père !... Ici, à Paris, dans le monde, les mauvais maris sauvent au moins les apparences, ils respectent une sorte de convention mondaine ; — et puis... l'objet de la trahison est une femme du monde aussi, ou une actrice célèbre, ou, au pire, quelque fille éclatante... Mais là-bas !... et à cette époque lointaine ! Notre coin de landes était alors en retard d'un demi-siècle sur les provinces civilisées... vous ne pouvez pas vous imaginer quelles étaient les mœurs de nos hobereaux, quand ils se dérangeaient. Des années durant, ma mère a eu pour rivales des métayères, des filles de service... Et cela dans la maison, au vu de tout le monde, devant moi ! Le maigre patrimoine qu'avait épargné la ruine de nos vignes fondait pour alimenter cette basse débauche. J'ai vu cela, moi ; j'étais tout petit, mais je l'ai compris. Et tout le mépris que j'en

ai conçu pour mon père, j'en ai fait de la pitié, de l'adoration pour ma mère.

Thérèse murmura :

— Je vous comprends, Pierre.

Elle eût souhaité, maintenant, qu'il ne parlât plus, qu'il gardât pour lui le secret qu'elle avait voulu connaître. Mais il continua :

— Alors, quand un jour ma mère m'a pris sur ses genoux, et, en me caressant, toute haletante, m'a dit : « Veux-tu que nous fassions un voyage, avec M. de Luzeray ? » j'ai sauté de joie ; j'ai embrassé son joli visage douloureux ; j'ai dit : « Tout de suite... partons tout de suite, et ne revenons plus jamais ici, plus jamais... » M. de Luzeray était un voisin jeune, élégant, un Bordelais qui, depuis deux ans, venait souvent dans le pays où il n'avait d'abord paru qu'au temps de la chasse.

Pierre Hountacque fit une pause, puis, relevant le front et regardant cette fois Thérèse en face, il continua :

— Voilà!... Nous sommes partis... J'ai appris, depuis, que mon père a considéré notre départ comme une délivrance. Pour la crapule où il se vautrait, la présence de sa femme et de son fils était une gêne. Nous sommes partis. J'avais huit ans. Pendant huit autres années, je fus un petit garçon cosmopolite, le gamin bien mis qui accompagne ses parens dans les Palace-hotels, en Algérie, en Suisse, en Égypte, à Péra... Nous étions inscrits sous les noms de : « M. et M^{me} de Luzeray et leur fils. » On ne me donna aucune instruction sérieuse : des misses jusqu'à treize ans, et après, rien... le tennis, l'escrime, le cheval. M. de Luzeray se montrait pour moi indifférent et généreux. Ma mère asservie n'avait qu'un souci, qu'un rêve : être épousée.

— Pourquoi ne se sont-ils pas mariés ?

— Parce que M. de Luzeray était un homme à principes, qui voulait bien voler la femme d'un autre, mais non divorcer... Ah ! l'égoïste, celui-là aussi ! Comme ma mère l'a aimé !... Surtout lorsqu'elle a vu s'altérer la santé de cet amant chéri ! Il est mort d'un cancer au pylore... A mesure que le mal accusait son ravage, le caractère du malade s'aigrissait. Moi, cependant, je grandissais, je comprenais. Oh ! je ne jugeais pas les choses en moraliste : je n'avais pas de morale, personne ne m'en avait donné. Mais j'adorais ma mère, et comme, de plus en plus, je me rendais compte que toute sa pensée, tout son cœur s'absorbaient dans M. de Lu-

zeray, je m'étais mis à détester ce Luzeray. Il n'eut plus devant lui un enfant insoucieux, dont on se débarrassait avec un joujou ou avec un plaisir. Il vit un homme jaloux de lui, physiquement jaloux. Et lui-même, la jalousie l'énerva. Tout ce que ma mère donnait de tendresse à l'un de nous deux, l'autre en souffrait.

Pierre se tut quelques instans. Thérèse eût désiré, à ce moment, aller à lui, l'enlacer de ses bras, lui fermer la bouche avec des baisers. Elle n'osa pas. Il continua :

— Plus tard, j'ai lu l'histoire de George Sand et de Chopin, et la jalousie de Maurice Sand, entre eux deux. J'ai reconnu mon histoire. La scène émouvante que Sand raconte, — quand elle fut mise en demeure de choisir entre son amant et Maurice, — je crois qu'elle s'est jouée dans presque tous les faux ménages mûrs, où la mère a installé son fils. Entre M. de Luzeray et moi il se passa ceci : qu'au cours d'une discussion, en présence de ma mère, il me frappa. J'avais seize ans, mais ma taille était presque celle d'aujourd'hui et j'étais extraordinairement vigoureux. J'aurais assommé Luzeray, sans ma mère, qui s'interposa. Il quitta la place. Seul avec ma mère, je lui dis : — « Je ne resterai pas une heure de plus avec toi, s'il reste. Renvoie-le, je t'en conjure. Je serai ton défenseur et je gagnerai notre vie à tous les deux. » Elle me fit mille objections, tâcha de me calmer, et tandis qu'elle parlait, je compris qu'elle ne céderait pas, parce qu'elle préférait M. de Luzeray à moi. Alors je ne dis plus rien; mais, le soir même, je m'embarquais sur un paquebot qui partait pour Buenos-Aires, en laissant ces mots à ma mère : « Puisque tu ne m'aimes plus, je m'en vais... » Le reste, vous le savez. On ne s'est pas fait faute de vous le raconter. J'ai été maître d'armes à Rosario; puis commis d'entrepreneur; puis, moi-même, entrepreneur. J'ai fait fortune... De tout cela je ne vous ai rien caché... Si je ne vous ai pas raconté l'histoire de ma mère et de M. de Luzeray, ne m'en accusez pas trop. Thérèse. C'est un passé qui ne pèse point sur nous, puisque M. de Luzeray est mort, depuis des années, et que, depuis des années, ma mère, elle aussi, est morte.

Thérèse fut touchée par ces dernières paroles. Elle se rapprocha de son fiancé :

— Pierre, lui dit-elle, j'ai du chagrin de vous avoir fait souffrir. Mais ne sommes-nous pas unis, comme disent les Anglais, pour le meilleur et pour le pire?

— Oui, murmura Pierre gravement : *for better and worse*.

— Il vaut donc mieux, pour nous deux, que la lettre de M^{me} de Luzeray ait provoqué cette explication. Et, afin qu'il ne reste entre nous rien d'obscur, je veux vous poser encore une question, et vous confier aussi quelque chose en échange.

Il fit signe qu'il écoutait.

— Vous savez, n'est-ce pas? reprit Thérèse, combien, de tous côtés, depuis que nous avons commencé à nous connaître, on a tenté de m'induire en défiance, de m'armer contre vous! Tout a été mis en œuvre.

— Oui, je sais... des lettres anonymes, des dénonciations, des insinuations.

— J'ai méprisé tout cela, j'ai compris que votre rapide fortune a suscité l'envie. Mais...

— Mais quoi?

— Eh bien! ce qui m'a le plus troublée, c'est un certain air de réticence chez des gens qui vous connaissent bien et qui ne vous veulent pas de mal.

— Qui cela?

— Hémerly d'abord.

— Hémerly ne me pardonne pas d'être devenu plus riche, plus important que lui.

— Soit... je me suis donné à moi-même cette raison; elle me suffit. Mais il y a une personne dont l'attitude m'effraie, depuis que notre mariage est décidé, ou même depuis le jour où elle apprit notre première rencontre.

— M^{me} Chrétien?

— Oui, Pierre... Car M^{me} Chrétien n'a jamais prononcé une parole contre vous. Elle proclame, au contraire, qu'après la mort de son mari, vous avez été le bienfaiteur de son fils et d'elle-même. Pourtant, je sens que mon mariage la bouleverse. Elle s'est laissée aller à dire, un jour : « Oh! pourquoi vous ai-je parlé du château de Roquefon! » J'ai repoussé tout de suite l'hypothèse qu'au temps où vous vous êtes connus en Tunisie, elle eût été pour vous plus qu'une connaissance. Je vous dis que je ne l'ai pas admis un instant, poursuivit-elle, sur un geste de Pierre. D'abord, je la sais très honnête femme... la façon dont elle parle de son mari, dont elle couve son fils... Et puis, moi, qui vous aime, s'il y avait eu de l'amour entre cette femme et vous, je le sentirais, d'instinct.

Thérèse fit une pause. Pierre méditait. Il suggéra :

— M^{me} Chrétien va vous quitter. Son rôle dans votre maison est fini, à cause de moi.

— Elle me quitte volontairement. Elle m'aurait quittée de même si j'avais épousé M. Pontmagne, ce qui serait certainement advenu sans notre rencontre. Non ! cela encore n'expliquerait pas sa tristesse, cette espèce d'état morbide où je la vois depuis trois mois, et qu'elle essaye de me cacher. Il y a une autre explication... je voudrais vous la soumettre.

— Parlez.

— Eh bien ! durant les sept dernières années, M^{me} Chrétien a tenu un rôle de gouvernante supérieure, nullement de domestique ; son fils était pensionnaire dans une institution voisine : il passait ici ses heures de sortie, conversant avec nous deux. Suze est de son âge ; moi à peine son aînée. Dans notre campagne de Prévannes, durant les mois d'été, il venait rejoindre sa mère : bien des fois il accompagna mes promenades dans le parc, un fusil à l'épaule. Plus tard, il me donna des leçons de dessin et de modelage ; vous savez qu'il est un artiste de talent. Jamais, certes, il ne se départit à mon égard de la plus discrète attitude... néanmoins, je crois que, m'ayant vue souvent, et si familièrement, il a fini par éprouver pour moi quelque chose de vaguement tendre, une espèce de culte puéril, très intense, car il a le cœur ardent. Il est venu tout à l'heure m'apporter un charmant bijou qu'il a ciselé lui-même. Sous ses compliments, j'ai décelé sa mauvaise humeur : il ne veut même pas assister à notre mariage. Sa mère m'a presque avoué qu'il est jaloux de vous, qu'il en devient neurasthénique. Alors, nous ne devons peut-être pas nous étonner que, malgré vos bienfaits, elle ressente contre vous un peu de rancune. Qu'en pensez-vous ?

Pierre resta silencieux quelques instans, puis, hochant la tête :

— Maxence Chrétien, fit-il, n'ignorait pas que vous étiez destinée au mariage. Si vous ne m'aviez pas épousé, vous auriez épousé M. Pontmagne.

Thérèse hésita, puis, rougissant :

— Maxence, comme tous ceux qui m'entourent, savait que mon mariage avec M. Pontmagne était un mariage de raison, arrangé par mon père. Maxence n'était pas jaloux de M. Pontmagne, que je n'aimais pas. Il l'est de vous, parce qu'il sait que...

Elle n'acheva pas.

Silencieusement, Pierre lui prit les poignets et l'attira contre lui. Leurs lèvres se joignirent jusqu'à ce qu'elle demandât grâce, s'abattant sur ce bras fort qui la soutenait.. Incapables de parler ni l'un ni l'autre, ils traversèrent lentement l'atelier et vinrent s'asseoir côte à côte sur deux sièges voisins du bureau Louis XV. Là, ils restèrent quelque temps, les yeux dans les yeux.

Puis Thérèse, comme pour échapper à la domination de ce regard, fouilla dans les papiers épars sur le bureau, y prit l'humble feuille quadrillée qu'elle avait déjà relue tout à l'heure, la parcourut de nouveau, et demanda :

— Connaissez-vous un M. Coudere?

Pierre sourit :

— Assez pour ne pas douter qu'il vous demande de l'argent, s'il vous écrit. Vraiment, il aurait pu s'adresser à moi-même ! C'est un pauvre diable qui était bien parti dans la vie, un collègue de Chrétien, justement, que j'ai connu en Tunisie. C'est le parrain et le subrogé-tuteur de votre Maxence.

— Oui, il m'écrivait tout cela. Je n'ai pas osé en parler à M^{me} Chrétien... car, en effet, le parrain a tout l'air de mendier.

— Vers trente ans, il a épousé, à Tunis, une chanteuse de café-concert, qui l'a ruiné et bafoué ; il est tombé dans l'ivrognerie et vit vous voyez de quoi. D'ailleurs, c'est un mendiant honnête, ce qui est rare. Donnez-moi sa lettre, je lui enverrai ce qu'il demande.

— Voilà sa lettre. Mais je ne vous permets pas de substituer votre aumône à la mienne... Je vous en prie... Laissez-moi cette joie.

— Soit, dit Pierre. Vous me remettrez ce que vous lui destinez et je le lui enverrai en votre nom.

Il glissa la lettre dans son portefeuille, et resta songeur, quelques instans. Thérèse comprit que sa pensée se désorientait, retourna vers leur conversation de tout à l'heure. Il finit par dire :

— La véritable raison du malaise de M^{me} Chrétien, depuis nos fiançailles, n'est pas celle que vous croyez.

— Ah ! fit Thérèse étonnée. Et vous la connaissez, vous, cette vraie raison ?

— Oui... Cela encore, c'est une de ces choses qui me semblaient ne pas appartenir à moi seul... de celles, du moins, que j'aurais préféré ne vous apprendre qu'après notre mariage. Enfin,

voici... Henri Chrétien a été, en Tunisie... non pas mon ami... mais une relation fréquente. Notre pauvreté commune nous avait rapprochés : d'ailleurs, il était très orgueilleux, et si sa femme restait toujours vis-à-vis de moi dans l'attitude, à peu près, où vous la voyez aujourd'hui, lui me traitait d'égal à égal. Il est advenu ce qui advient souvent entre jeunes gens, surtout aux colonies : nous nous sommes querellés...

Involontairement, Thérèse interrompit :

— Vous vous êtes battu avec lui ?

— Oui... battu à l'épée. Oh ! je ne l'ai pas tué, rassurez-vous : il est mort, dix-huit mois après le duel, d'une pneumonie double. D'ailleurs, nous étions réconciliés, et, — vous le savez puisque sa femme vous l'a dit, — j'ai aidé de mon mieux le ménage pendant ces moments difficiles.

Thérèse ne put s'empêcher de dire :

— Mais vous l'avez blessé... et vous étiez presque un professionnel !

— C'est à cela qu'il a dû de n'être pas tué, car il s'est blessé lui-même, en se jetant sur mon arme. On ne fait pas tout ce qu'on veut, sur le terrain, avec un coléreux comme lui !... Mais voyez ! vous voilà sombre ! vous allez pleurer ! Comme j'avais raison de vous cacher cela ! Si vous l'aviez appris dans un an, loin de M^{me} Chrétien, vous n'en auriez ressenti qu'un peu d'émotion.

Elle pencha sa tête vers l'épaule de Pierre et s'y appuya.

— Non, tit-elle ; j'aime mieux que vous m'avez dit... Pauvre femme ! Je comprends combien nos fiançailles lui auront été douloureuses ! Il faudra ne jamais les perdre de vue, ni elle ni son fils, et leur faire beaucoup de bien... Ah ! — s'écria-t-elle en se redressant, — comme je l'aime ! Sais-tu à quoi je pense, malgré moi, à quoi j'ai pensé quand tu m'as parlé de ce duel ?... J'ai pensé que tu avais couru un péril et j'ai détesté cet homme qui l'avait querellé.

— Thérèse !

Leurs yeux se caressaient, et tout le trouble, tout le malaise que leur avait causé l'entretien aboutissait à un violent désir de s'étreindre, de se fondre l'un dans l'autre, de se donner l'un à l'autre cette confiance physique des amans, plus forte que tout. Un baiser les unit encore, si ardent, que Thérèse dut se dégager, éperdue :

— Pierre, Pierre, je t'en supplie...

Elle le fuyait, il la rejoignit :

— N'es-tu pas ma femme?

Elle tendit ses mains en avant, et l'arrêta doucement, aux épaules.

— Oui... je suis toute à toi. Fais-moi grâce, pourtant... Qu'est-ce que quelques heures?...

Il laissa retomber ses bras, qui tremblaient sous la pression des mains de Thérèse.

— Tu as raison, dit-il.

Ils étaient debout l'un devant l'autre, frémissans; leurs yeux ne pouvaient se quitter. Une ombre passa dans ceux de Thérèse, et ses belles mains descendirent doucement le long des bras de son fiancé.

— Écoute, lui dit-elle. Nous allons être unis tout à l'heure... Tu veux que cette union s'accomplisse pour moi dans la paix de mon cœur?

— Oui.

— Eh bien! n'est-ce pas? tu m'as tout dit?

— Certainement, fit Pierre.

L'immobilité de son visage, après l'intense émoi de leur étreinte, était si absolue que Thérèse en conçut une angoisse. Elle insista :

— Tu ne me caches plus rien?

Pierre répondit :

— Rien!

MARCEL PRÉVOST.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LA JEUNESSE

D'EUGÈNE FROMENTIN

M. Pierre Blanchon, qui a déjà tant fait, pieusement, pour ajouter quelque chose à la pure gloire d'Eugène Fromentin, publie aujourd'hui, avec préface et commentaire perpétuel, les *Lettres de jeunesse d'Eugène Fromentin* (1), et cette publication est une des plus attachantes que je sache. Elle complète très heureusement les *Lettres de voyage en Belgique et en Hollande* que la *Revue* publiait en juillet dernier.

La formation de l'esprit et de l'âme de Fromentin, voilà ce que nous voyons presque sans ombre, voilà ce que nous pouvons presque toucher du doigt, dans ces lettres qui vont de 1840 à 1848, c'est-à-dire de la vingtième année de Fromentin à sa vingt-huitième.

Je dis de son esprit et de son âme; car l'un et l'autre se développèrent, non point parallèlement, mais bien conjointement, intimement unis l'un à l'autre. Il ne se trompe pas quand il dit dans une de ses lettres : « Quelqu'un, — Chateaubriand, je crois, — dit en des termes éloquens et concis, que j'oublie, qu'il n'y a pas d'équilibre possible entre le cœur et l'esprit et qu'ils se développent communément en raison inverse l'un de l'autre. Il y a dans cette opinion, que j'avais jadis acceptée sans examen, sinon une erreur complète, du moins une méprise singulière, qui vient de ce qu'on sépare à tort le domaine du cœur de celui de l'esprit : les mouvemens de l'un et de l'autre se confondent.

(1. Un vol. in-16; Plon. Voyez aussi la *Revue* du 1^{er} octobre 1905.

Vauvenargues l'a dit, les grandes pensées viennent du cœur. » — Pour lui du moins, c'était vrai; ce qui veut dire qu'il était poète et que ses idées n'étaient jamais que des formes de ses sentimens.

C'était une âme extrêmement sensible, très facilement bouleversée et déchirée, prompte à s'abattre, non seulement encline à la désespérance, mais comme avide de désespoir et qui y trouvait des charmes, ce qui est la disposition la plus terrible parmi toutes les dispositions du monde; une âme enfin, et je prie qu'on se souvienne de ceci pour la clarté de tout ce qui va suivre, qui aurait fléchi et se serait renoncée, si elle n'avait pas eu l'amour de l'art et de la gloire.

Il se peint lui-même à vingt-deux ans avec une précision suffisante et, du reste, avec une sourde amertume, dans le fragment suivant d'une de ses lettres intimes : « Ne connaissez-vous pas, autour de vous, des esprits heureusement doués, rêveurs, enthousiastes, aussi prompts dans leur entraînement qu'ingénieux à se désabuser, passant d'un extrême à l'autre avec sincérité, parce qu'ils sont à la merci d'un tempérament très inégal, plein de paradoxes involontaires, trop réfléchis pour ne pas le reconnaître, trop démonstratifs pour le dissimuler, toujours séduits par le mirage éblouissant des souvenirs et des espérances et se faisant de la sorte un monde impossible en dehors de la réalité... capables de tout entreprendre, incapables de rien poursuivre; aussi faibles contre eux-mêmes que contre les autres, peuplant ainsi leur vie de projets sans sagesse et de regrets sans fruits; ne vivant pas, comme dit Pascal, mais se préparant à vivre; jusqu'à ce que leur imagination, mal alimentée, s'épuise de consommation et que le hasard des circonstances les fasse échouer quelque part, à trente ans, dans un coin médiocre, imprévu, de la vie sociale. Je suis de ces esprits-là, mon ami... »

Il fut de ces esprits-là jusqu'au moment où l'amour de l'art et la conviction enfin acquise que l'art pourrait lui donner un nom vinrent mettre un lest dans cet esquif léger, vagabond et vulnérable, qui, sans cela, eût été vite à la dérive ou à l'écueil.

Mais remontons de quelques années. En 1836, à seize ans, Fromentin était en rhétorique, au lycée de La Rochelle, et faisait des discours français pour son professeur et des vers français pour lui. On a des vers de lui de ce temps-là. Ils ne sont pas tous bons, comme on peut croire, mais il y en a déjà qui ont du mé-

rite et qui trahissent le peintre dormant encore, s'éveillant déjà, dans le versificateur :

Souvent, par un beau jour, quelque nue incertaine,
Pâle et triste, égarée au fond du ciel serein,
Passe sur votre tête et son aile qui traîne
Vous jette une grande ombre et tache le chemin.
Et sur le sol ombré, tandis qu'il tombe à peine
Un rayon à travers le nuage d'airain,
Un chaud soleil jaunit autour de vous la plaine;
Et les villages blancs vous rient dans le lointain.

On a, par ailleurs, des vers de sa vingtième année qui le peignent tel qu'il était en sa quinzième :

Je suis par habitude un peu triste et sauvage.
Mon cœur a si longtemps vécu dans le veuvage;
.....
J'avais si peu connu dans mes temps de collège
.....
Ce bonheur de penser, d'aimer, de vivre à deux,
De s'en aller courir ensemble à l'aventure
N'importe où, page à page épelant la nature,
Par les bois, par les prés en fleurs, par les sentiers
Semés d'épine blanche ou bordés d'églantiers.
Oui, j'ai connu si tard, écolier taciturne,
Ce bonheur, que, réduit à fermer comme une urne
La coupe ou ma jeunesse écumaît, j'amassai
L'amertume et l'ennui comme un sable glacé...
Jusqu'àupres de ma mère on m'a vu bien souvent
Dans un coin du foyer, l'oreille au bruit du vent,
Suivre je ne sais quel *a parte* solitaire,
Écouter tout un soir, impassible; et me taire.
.....
.....

Détail très caractéristique, il aime tout particulièrement, presque exclusivement l'automne. On sait que chaque homme, comme aussi chaque femme, a sa saison. « Quelle était sa saison? » est une des questions que l'on doit se poser à propos de chaque artiste, et je m'étonne presque que Sainte-Beuve ne l'ait pas mise au nombre des cinq ou six enquêtes qu'il dit qu'il faut faire préliminairement sur tout personnage qu'on étudie. La saison de Hugo est l'été; la saison de Musset est l'hiver; la saison de Lamartine est l'automne. Elle est aussi celle de Fromentin,

du moins de Fromentin jeune. Il la chante en vers et en prose. Voyez ces vers de la vingt-et-unième année, intitulés : *Le temps s'écoute* :

Si, par un de ces jours de septembre où l'on doute
Que l'air ait une haleine et les champs des échos,
La barque un aviron pour secouer les flots,
Le ciel un astre en feu pour éclairer sa voute;

Jour morne et qui succède à de beaux jours sans doute;
Si vous parlez au pâtre : en gardant ses troupeaux,
Le naïf astrologue, alors, vous dit ces mots
« Que la brise est au calme et que le temps s'écoute. »

Mot profond, qui veut dire apparemment qu'après
Avoir, pendant l'été, du rivage aux forêts
En mille et mille ardeurs éparpillé sa sève,

Prise enfin de regret, de fatigue et d'ennui,
Comme un cœur amoureux que l'espérance a fui,
La nature un moment se tait, médite et rêve.

Et ailleurs, il écrit, dans une lettre à un ami : « ... La saison est absurde. *Je n'ai jamais eu de goût pour le printemps. Je compte un ou deux printemps à peine qui sont marqués par des souvenirs très doux et me seront éternellement chers. Mais il faut avoir seize ans pour trouver du charme à cette saison douteuse de vert tendre et de bleu pâle, toujours indécise entre le soleil et la pluie, comme l'inconstante humeur d'une jeune fille entre le sourire et les larmes... L'automne a je ne sais quoi de grave et de magnifique qui prête aux lieux les plus ingrats un charme extraordinaire, le charme du regret, la réverbération sereine du soleil qui s'en va; le printemps laisse à toute chose sa plate, son indigente réalité. »*

A une autre date et à la même saison : « Je touche au soir de ma jeunesse, mon ami; je m'en aperçois, comme je vous le disais tout à l'heure, à la longueur des ombres, croissante. C'est la saison, vous le savez, où il se fait en moi un grand calme, où j'ai l'âme sonore comme l'air d'un soir humide, les sens reposés, *le cœur paisible, un peu couvert*; les éclairs qui le traversent de temps en temps sont des éclairs d'automne qui n'amènent point d'orage. En ce moment, je ne sais pourquoi, j'ai les larmes aux yeux et je sens monter doucement un soupir de

mon cœur à mes lèvres, comme ces globules d'air qu'on voit sortir doucement et sans bruit du fond des sources transparentes et s'échapper à travers l'eau sans en agiter la surface.»

Et par parenthèse cette demi-page est admirable. Pourquoi faut-il qu'elle soit un peu gâtée à mon gré par ce dernier mot : « Ces sensations, si puissantes, seront-elles stériles ? Cette faculté si vive de s'émouvoir ne doit-elle être bonne à rien ? » Ce qui veut dire : « N'y aura-t-il donc pas moyen de mettre cette émotion en beaux vers ou de la jeter sur la toile ? Ces artistes, les plus modestes même, et c'est le cas de prononcer ce mot, ressemblent toujours un peu à Talma malade, regardant au miroir son visage creusé et disant : « Ce serait un peu beau, ces joues-là, pour jouer Tibère ! » Passons, sans y insister autrement, sur ces petites misères humaines ; mais remarquons que dans *Dominique* on trouve la même note : « La première fois que je le rencontrai, c'était en automne. Le hasard me le faisait rencontrer à cette époque de l'année qu'il aime le plus, dont il parle le plus souvent, peut-être parce qu'elle résume assez bien toute existence modérée qui s'accomplit ou qui s'achève dans un cadre naturel de sérénité, de silence et de regrets : « Je suis un exemple, m'a-t-il dit maintes fois depuis lors, de certaines affinités malheureuses qu'on ne parvient jamais à conjurer tout à fait. J'ai fait l'impossible pour n'être point un mélancolique ; car rien n'est plus ridicule à tout âge et surtout au mien ; mais il y a dans l'esprit de certains hommes je ne sais quelle brume élégiaque toujours prête à se répandre en plein sur leurs idées. Tant pis pour ceux qui sont nés dans les brouillards d'octobre ! »

Replié, concentré, « taciturne, » mélancolique, hésitant devant la vie, fatigué de vivre avant d'avoir vécu, peu communicatif, rêveur et donnant son âme à dévorer aux rêves, tel était Fromentin de seize à vingt-cinq ans (au moins), de quoi, du reste, et j'en suis témoin et il est tout naturel, il lui est toujours resté plus qu'un peu.

Cependant il se sentait artiste, dès dix-huit ans ; et particulièrement il se sentait peintre. Sans maître, il dessinait, il peignait un peu et, quoique toujours prompt à se décourager, il se sentait doué.

Or, l'histoire de sa jeunesse, c'est l'histoire d'une vocation qui est arrêtée par plusieurs obstacles, qui lutte contre eux, qui est retardée par cette lutte, qui finit par triompher et qui, satisfaite,

donne un peu de sérénité et de joie à cette âme si longtemps troublée et timide devant elle-même.

Les obstacles dont je parle, Fromentin les trouva — en lui-même; — et puis dans sa famille; — et enfin dans un amour malheureux qui, plus tard, fut pour lui une admirable matière d'art; mais qui d'abord le détourna de la vie active et l'ensevelit à moitié dans les brouillards léthargiques de Werther et de Saint-Preux.

I

Personne n'eut plus de défiance de lui-même que Fromentin. Cela se voyait encore quand il avait cinquante ans, à une certaine inquiétude de ses grands yeux sombres et de son vaste front songeur. Tout le long de sa jeunesse, on le voit se convaincre de sa vocation et en douter, se dire : « J'aurai du talent » et : « Aurai-je du talent ? » craindre que sa vocation d'artiste ne soit une suggestion de son amour-propre, et enfin se défier de sa confiance en lui : « Je ne suis pas en état, mon ami, d'apprécier la valeur de vos conseils relativement au choix d'une carrière. Je serais absolument libre que je voudrais beaucoup réfléchir avant de me décider. Je crains que vous ne vous laissiez aveugler par l'amitié que vous me portez et que votre avis ne soit pas exempt de présomption. Je me sens, voyez-vous ; je sais qu'avec du travail, je développerais sans doute une certaine facilité native qui me rend à peu près apte à tout entreprendre. Mais cette facilité n'est pas du talent ; elle est plus dans la main que dans l'imagination et d'ailleurs soumise, elle aussi, aux fluctuations de toutes mes facultés. La preuve, c'est que, depuis mon arrivée, je n'ai rien fait, on à peu près, en dessin et que, si j'avais le temps de m'en occuper, je serais fort embarrassé de crayonner quoi que ce fût. Ce sont des accès. Or le malheur veut que je prenne toujours ces accès passagers pour une vocation. Plus ils sont violents, plus ils ont de durée, plus je me fais illusion ; alors j'abandonne avec dégoût tout ce qui n'est pas l'objet privilégié de mes affections du moment ; et vous, qui êtes témoin de ces crises, de leur violence, de leur opiniâtreté, vous êtes dupe, avec moi-même, de cette illusion d'une imagination malade et d'un esprit irrésolu. »

Et le voilà (1842; vingt-deux ans) qui se demande s'il ne ferait pas bien de prendre un de ces états, barreau, magistrature, qui, tout en l'occupant et lui faisant une vie régulière, lui laisserait le temps de s'occuper d'art. « L'art comme loisir, non comme métier. » — Seulement, « le droit l'ennuie à crever, » ce qui fait bien une difficulté.

Beaucoup plus tard, et je passe les textes intermédiaires, à vingt-huit ans, il se trouve, sauf qu'il ne songe plus à la jurisprudence, exactement dans le même état d'esprit : « Cher ami, je t'écris la mort dans l'âme, et je ferais mieux de ne pas t'écrire. Je n'ai pas même la conscience distincte du déplorable état où je suis; je sens seulement que ma tête et mon cœur ne sont qu'une douleur; je n'exagère rien... Depuis ma dernière lettre, ma force est à bout, et je n'y tiens plus. Ce que je fais est détestable; ce n'est pas de la démence; ce n'est pas une erreur; c'est l'indigence et la nullité même; je le sens; je le vois clairement, d'une manière impitoyable. Et cependant, même à présent, je sens en moi une intelligence si vive de toutes les beautés! Ai-je mal dirigé mes études? Serait-il temps de refaire mon éducation de peintre? Est-ce faiblesse, inertie? Est-ce le mal du pays qui me prend loin de vous? *Est-ce la tristesse et l'isolement profonds de ma vie qui enfin m'accablent?* Et le temps passe, et je touche à mes vingt-huit ans. Il me reste assez de force pour écarter de ridicules et sinistres idées qui sont de vieilles connaissances et reviennent aux plus mauvais jours... »

On voit assez, sans que j'insiste et sans que je cite maint texte qui serait dans le même sens et dans le même ton, que Fromentin avait en lui un ennemi intime, avec qui il se réconciliait rarement, une sorte de censeur amer qui lui étalait ses faiblesses et une sorte de prophète de malheur qui ne lui présentait l'avenir que sous des couleurs sombres. On sait combien il y a d'artistes qui sont dans ces conditions. Même, la plupart sont ainsi, surtout ceux qui sont destinés à n'être pas « déclamateurs, » pour employer une expression dont Fromentin s'est souvent servi à l'égard de certains peintres. Le futur orateur est plein de confiance en soi et de satisfaction de lui-même et l'on n'a jamais su si c'est sa facilité d'éloquence qui lui donne ce contentement ou ce contentement même qui lui donne la faculté oratoire; et je crois qu'il y a des deux. L'artiste, attentif, soumis à l'objet, non autiste, curieux du détail, qui a devant la nature l'attitude du moraliste

devant les âmes, doute plus de lui-même, parce qu'il est l'homme qui, renfermé, discret, scrupuleux et par suite timide, mesure toutes les difficultés et par suite les exagère.

Ces angoisses qui venaient à Fromentin de sa nature même n'ont pas été tempérées par ses rapports avec sa famille.

II

Il était fils d'un médecin distingué, savant, philanthrope aussi, qui organisa le premier le service des aliénés à La Rochelle; mais qu'on ne s'étonnera pas qui fût très bourgeois, très défiant à l'égard de la vie d'artiste et qui, de plus, semble avoir été susceptible et de caractère difficile. Il s'opposait très énergiquement à la « vocation » de son fils, voulait faire de lui un médecin ou un avocat, ou un avocat général, voulait au moins qu'avant de se jeter dans la carrière de peintre, il se fût constitué un état, auquel il pût revenir plus tard comme au port. Il y eut, pour ces raisons, dix ans de conflits domestiques.

En 1845, Fromentin fréquente depuis trois ans, à Paris, où il est venu pour faire son droit, les ateliers des maîtres de ce temps-là. Il revient à La Rochelle passer les vacances; il montre ses dessins à son père, qui n'en dit rien et qui évidemment n'a rien à en dire... « J'insiste là-dessus, mon ami, pour que vous compreniez bien qu'il n'y a rien à tirer de mon père, ni par les raisonnemens, ni par les preuves. Également incapable de comprendre la passion naissante qui m'entraîne et les promesses de talent qu'il peut y avoir dans mes essais, il ne me donnera jamais d'adhésion formelle et ne cédera, s'il cède, qu'à des succès devenus notoires. Seulement, comme il est faible, distrait, et qu'il a peur des luttes ouvertes, il me laissera faire, si je persiste... Je lui imposerai peut-être un certain respect pour mes œuvres en marquant que j'ai quelque estime pour elles. Si je lui avouais le dégoût que me cause ma peinture, je serais à tout jamais perdu dans son esprit; car mon père n'admet pas qu'on soit jamais mécontent de ce qu'on fait... Au milieu de tout cela, ma mère ne dit absolument rien. Il semble dans la maison que je ne fasse rien et que je sois absolument désœuvré, bien que je ne perde plus un moment de mes journées. *Moi qui serais si heureux qu'on s'associât à mes efforts,*

à mes espérances, qu'on comptât pour quelque chose les débuts difficiles et douloureux d'une carrière qui pourra peut-être me distinguer et qu'on aplanît d'autant les difficultés, en m'épargnant mille petites contrariétés journalières et en me procurant les moyens matériels de travailler avec suite, avec fruit!... »

Quand, une première fois, il s'échappa, quinze jours, pour se donner une vue de l'Algérie, il doit cacher son voyage et ne le déclarer qu'après qu'il a été fait. Quand il revient au foyer, il retrouve son père « sérieux et froid. » Entretiens divers, assez cordiaux; « mais pas un mot de peinture, du Salon, etc. Seulement ma mère m'a dit à la dérobée que mon père avait été blessé que je vinsse ici sans lui rien apporter, que je songeasse à vendre ma peinture avant de lui en avoir offert le moindre échantillon... » Il arrange les choses, ou à peu près; mais enfin « c'est lui qui met de l'ombre dans toute la maison. »

Jusqu'en 1848, quand il a vingt-huit ans, on lit, dans des lignes un peu obscures, mais qui ne m'en paraissent que plus douloureuses, qu'il est encore un sujet de trouble et d'angoisse pour les siens. On l'a recueilli pendant la tourmente de 1848; il est à La Rochelle: « J'aurais accepté la position temporaire qui m'est faite à la condition d'employer profitablement ce temps d'exil, je dirais d'emprisonnement s'il ne s'agissait de la maison de mon père... Toutes les privations, tous les embarras, toutes les détresses de ma vie sont devant mes yeux comme un reproche et une menace. Je suis le propre artisan de tous ces tourmens. Je refuse à ma mère un repos, un bonheur dont elle aurait tant besoin. Les jouissances matérielles, la considération, l'honneur, la fortune plus large me sont bien indifférens; mais j'ai tué mon repos et tué mon bonheur. » — On n'a peut-être jamais trouvé plus d'épines au nid.

III

Sa vocation fut entravée encore, comme j'ai dit, par un grand amour d'adolescence et de première jeunesse qui devait lui inspirer plus tard une œuvre admirable, mais qui l'absorba, l'assombrît ou contribua à l'assombrir, le continua dans la prison des « lourds et tristes rêves, » comme dit Heine, tant que vécut celle qui en fut l'objet et même plusieurs années après. Disons

aussi, pour ne rien omettre d'essentiel et pour être juste, même envers l'amour, que cette passion le détourna des divertissemens vulgaires ou des distractions honteuses et lui fit cette jeunesse chaste et hautaine qui est si favorable à l'éclosion du génie. Ici, nous avons affaire à un obstacle qui ne laissa pas d'être en même temps un appui, comme il arrive.

Elle ne s'appelait pas Madeleine ; mais nous lui maintiendrons ce nom sous lequel Fromentin l'a rendue immortelle. Elle était créole ; elle était nonchalante et à demi indifférente ; elle n'avait pas du tout dans la réalité le caractère que Fromentin lui a donné dans le roman ; elle était très belle ; elle avait trois ans de plus que Fromentin ; elle était sa voisine de campagne ; dès l'âge de seize ans, Fromentin l'adora. Elle en fut très touchée, très émue ; mais elle se maria avec un autre. Fromentin, sans doute après quelque temps donné à la colère, resta son ami. Ils se voyaient, le mari étant très souvent absent, de longues heures, toujours, paraît-il, en compagnie d'une tierce personne, amie de Madeleine. Cette passion et, notez-le, le caractère tout particulier de cette passion, exaspéra la nervosité naturelle de Fromentin, excitée déjà, comme nous l'avons vu, par d'autres causes. Ceci n'est pas hypothèse de notre part. Les amis, les parens de Fromentin s'en aperçurent et le constatent encore pour nous. Beltremieux, son plus intime compagnon, lui écrivait le 15 juin 1841 : « Voilà quatre ans que tu es *miné* par cette si jolie, mais si triste passion. Charles (frère d'Eugène) me disait qu'auparavant ton caractère, tes habitudes, tout en toi était autre et que le changement avait été si complet qu'à son retour de Paris, aux premières vacances, il s'était tout de suite aperçu que tu étais sous l'empire de quelque amour dont il ne tarda pas à tout savoir. Tu ne l'appartiens plus. Sans parler de la tyrannie de cette passion [elle-même], tu es tiré en tous sens par tes regrets, tes remords, tes hésitations continuelles. Cet amour, si charmant d'abord, est devenu plein de trouble. Es-tu heureux ? Es-tu autre chose pour cette femme aimée qu'un enfant continuellement grondé, tyrannisé par mille exigences, aimé, j'ose le dire, moins pour lui peut-être que pour elle par elle-même ? Et cette femme a-t-elle tout le cœur qu'il faudrait pour te payer de tes ennuis?... Etc. — Tiberge. »

Les amours de Fromentin n'en continuèrent pas moins, traversés de voyages, d'absences, mais non jamais, ce semble, de

refroidissemens sensibles. Il l'aimait parce qu'il l'aimait ; elle l'aimait un peu de se sentir aimée de lui. Elle devint malade. Ce ne lui fut, pour une âme comme celle de Fromentin, qu'un charme de plus. Brusquement, dans les derniers jours de juin 1844, Fromentin, qui était à Paris, apprit que Madeleine était à Paris elle-même pour y subir une opération redoutable, puis, qu'elle l'a subie et qu'elle se meurt. Il court à elle. Une amie d'enfance consent à l'introduire jusqu'au seuil de la chambre où s'éteignait la malade. Il la contemple un instant dans la pénombre. Le mari est là. Ils se serrent la main en silence. Fromentin sort ; il entre dans une église voisine, se jette à genoux et prie longtemps. Quelques jours après, il suivait son convoi. Elle avait vingt-sept ans, lui vingt-quatre.

Fromentin songea d'abord à se retirer dans un monastère ; puis il alla demander à la nature et à la solitude l'apaisement, ou plutôt la liberté de rêver *d'elle*, sans que rien l'en détournât : « Meudon, samedi soir. — ... Puis le souvenir incessant de ma pauvre amie s'est emparé de moi pour ne plus me quitter. En quelques secondes, j'ai remonté le cours des sept années passées ensemble. Enfin je l'ai revue morte. En ce moment, l'horloge du château sonnait huit heures et demie ! J'ai tressailli. J'ai regardé Paris qui s'étendait à perte de vue dans la brume et je me suis dit : Combien de gens sont maintenant à genoux auprès du lit mortuaire d'un être chéri... »

« Meudon, jeudi soir, 18 juillet. — Je pense à toi qui dors là-bas, sous l'herbe mouillée du cimetière, pauvre tête si belle, aux yeux si doux, au teint si blanc, aux cheveux si noirs. — Je pense à toi qui subsistes là-haut dans l'inconnu dévoilé, chère âme, âme heureuse, âme satisfaite, âme apaisée... Amie, ma divine et sainte amie, *je veux, je vais écrire notre histoire commune, depuis le premier jour jusqu'au dernier.* Et chaque fois qu'un souvenir effacé luira subitement dans ma mémoire, chaque fois qu'un mot plus tendre ou plus ému jaillira de mon cœur, ce seront autant de marques pour moi que tu m'entends et que tu m'assistes. »

Madeleine avait été enterrée au cimetière de Saint-Maurice (près La Rochelle), à quelque pas de la maison de campagne des parens de Fromentin, dans ce pays où il l'avait connue et où il l'avait tant aimée. Il fut privé de visiter sa tombe aussi souvent qu'il l'aurait désiré : « Mes pieuses visites ? mon ami, j'en fais

peu; on m'a prévenu que ma présence au cimetière était remarquée; que cela pourrait donner matière à quelques rapprochemens fâcheux et réveiller les médisances. Je me suis contraint. Les amis ont fait comme moi apparemment, sans avoir les mêmes motifs; car, l'avant-dernière fois, jeudi soir, j'ai trouvé, à l'exception d'un seul, celui de la pauvre mère sans doute, tous les bouquets fanés et les vases vides. J'y portais quatre roses, trois du Bengale, une blanche; la pluie et le vent les auront sans doute déjà effeuillées. La couronne y est toujours; mais dans quel état... C'est d'ailleurs, vous le devinez, mon idée fixe; tous mes soupirs involontaires, toutes mes rêveries, tous mes vœux vont au même but:

O temps évanouis! O splendeurs éclipsées!
O soleils descendus derrière l'horizon!

Ces vers, que je redis sans cesse, résumant tout. Et je n'ai pas fait mes *Mémoires*. Il me revient pourtant de dessous l'horizon des anciens jours des rayonnemens magnifiques. »

Il ne se borne pas à *sentir*; il réfléchit, le calme relatif étant venu, sur ce que c'est qu'une grande passion et sur ceci qu'elle fait centre, pour ainsi parler, dans notre être, esprit et cœur, et lui donne son unité. « Une passion vraie, quoique superficielle en apparence, quand elle date de loin, a, par cela même, des racines profondes et des liaisons insaisissables avec tous les faits survenus depuis son origine. Elle touche à tout, tient à tout, ne souffre aucune atteinte qui n'atteigne aussi tout le reste; elle est le lien de nos souvenirs; elle embrasse, résume et reproduit, dans ses proportions variables, toutes nos existences contemporaines. Elle en est la formule, la trame, imperceptible souvent, mais réelle. »

L'année suivante, en cette même saison d'octobre, *sa* saison, il se retrouve dans les mêmes lieux avec une douleur non calmée, mais descendue plus bas, si je puis ainsi dire, et dont les coups plus sourds se font sentir toujours, mais ne retentissent plus : « J'éprouve toujours, à reprendre ici mes habitudes dans les vieux sillons d'autrefois, un charme inexprimable. Plus j'avance en âge et plus je me sens pour les lieux où j'ai passé tant de jours heureux, quoique troublés, une tendresse filiale, une sympathie reconnaissante. Mes regrets, en s'émoussant, ont pris je ne sais quelle douceur nouvelle, et l'ombre des temps écoulés

qui s'allonge dans mes souvenirs les embellit encore. Je ne puis dire encore ce qu'il y a de changé dans mes habitudes de rêverie; avec un peu de réflexion, j'y trouverais sans doute quelque chose de moins et aussi quelque chose de plus. Mais je n'y veux point songer; j'aime mieux garder le plus longtemps possible ce qui me reste au fond du cœur d'ignorance et de naïveté. »

Trois ans après la mort de Madeleine, le retour à Saint-Maurice ravive dans le cœur de Fromentin tous les sentimens qui y sont toujours restés inaltérés et leur donne cet accent particulier d'angoisse plus ou moins étouffée, plus ou moins déguisée, que l'on connaît bien, l'accent du *Lac*, de la *Tristesse d'Olympio* ou du *Souvenir*: « N'existons-nous donc plus? Avons-nous eu notre heure? »

« Ma première visite à Saint-Maurice a été, mon ami, un religieux pèlerinage à travers tout mon passé. Mes souvenirs ont encore une extrême vivacité; je me suis retrouvé en présence des lieux témoins impassibles de tant de changemens, jeune et amoureux comme il y a huit ans. Amoureux de quoi? je vous le demande. Amoureux d'une ombre, de l'ombre d'une ombre. J'ai reconstruit pièce à pièce l'histoire de ma vie. J'en ai retrouvé les débris épars au pied de chacun de nos arbres. Vous aviez bien raison, mon ami, il y a des choses tombées de mon cœur qui sont à jamais regrettables, des instincts, des naïvetés, des superstitions, toutes ces fleurs de l'extrême jeunesse... C'est donc fini, mon ami, la jeunesse et tout le reste. Nous ne nous reverrons donc plus! C'est au tour des jeunes gens qui nous suivent à être amoureux, à le dire, à faire des vers, à jouir des délicieuses mélancolies de vingt ans. Un jour, peut-être bientôt, nous perdrons jusqu'au souvenir que nous avons été jeunes, jusqu'au regret de ne plus l'être: ce sera la fin de tout, la première mort. »

Ce n'est que quinze ans plus tard que toutes ces aventures et surtout toutes ces pensées devinrent l'incomparable *Dominique*. Du moins *Dominique* ne parut qu'en 1862, dans la *Revue des Deux Mondes*. Fut-il écrit plus tôt? Je le crois. Beaucoup plus tôt! Je ne crois pas. Un passage de *Dominique*, où « Dominique » lui-même, c'est-à-dire Fromentin, rappelle ses lointains souvenirs d'enfance, datant de l'âge de « dix ans, » présente ce chiffre: « Peut-être vous paraîtra-t-il assez puéril de vous rappeler qu'il y a trente-cinq ans tout à l'heure, un soir que je relevais mes

pièges dans un guéret... » Dix et trente-cinq environ donnent près de quarante-cinq. En 1862, Fromentin n'a que quarante-deux ans. On me dira qu'il est possible qu'il ait, en 1864, date de la publication en volume, donné à « Dominique » l'âge qu'il avait lui-même alors à peu près, — non; car, dans le texte publié par la *Revue des Deux Mondes* en avril et mai 1862, il y a les mêmes mots : « trente-cinq ans tout à l'heure. » Quoi qu'il en soit, à cause de la différence de ton entre certaines parties de *Dominique* et certaines autres, j'inclinerais à croire que certaines parties de *Dominique* ont été écrites avant 1862. En tout cas, il n'est pas douteux qu'il ne l'ait écrit en pleine maturité. La perfection merveilleuse du style l'indique assez. On a vu en passant, par les citations que j'ai faites, que Fromentin jeune écrit quelquefois très heureusement, souvent assez mal. *Dominique* a été *rêvé* dix ou douze ans, écrit de 1855 à 1860, risqué et lancé à la mer en 1862-1864.

Telle fut la part de « Madeleine » avant et après sa mort, surtout après, dans la jeunesse de Fromentin. Elle l'isola; elle le confina dans un rêve tendre et mélancolique, puis douloureux, puis tragique. Rappelez-vous le mot de la lettre d'août 1848, quatre ans après la mort de Madeleine et Fromentin ayant vingt-huit ans : « *Est-ce la tristesse et l'isolement profond de ma vie, qui m'accablent?* »

Notons cependant que, dans *Dominique*, « Dominique » fait mention, très inutilement du reste pour l'intérêt du récit, d'une courte aventure galante, d'une passade, comme on disait au xviii^e siècle, qui se place entre les amours mélancoliques à la Werther et le coup de passion violente de Dominique pour Madeleine. — Notons encore, pour prendre date, ceci, qui serait plus à sa place dans une étude sur *Dominique*. Dans la réalité, Madeleine est morte; dans le roman, elle ne meurt pas et c'est-à-dire, chose assez curieuse, que ce qu'un romancier aurait *inventé* pour être plus touchant, plus dramatique et pour que son roman eût un dénouement, Fromentin qui le trouve dans « l'histoire vraie, » ne le met pas dans son roman. Je crois que Fromentin a eu pour cela deux raisons. Du moins, j'en aperçois deux. D'abord, le héros est plus beau se sacrifiant, rompant avec Madeleine, s'éloignant d'elle, brisant ou enterrant dans son cœur un amour qui n'est plus pour son amie qu'une torture, qu'assistant à la mort de son amie comme tant d'autres dans tant de romans

et pleurant indéfiniment sur sa perte. — Ensuite, Fromentin a bien senti que c'est la réalité qui, quelquefois, par rencontre, est plus conventionnellement romanesque que l'imagination. Il a bien compris que Madeleine mourant, quoique ce fût vrai, c'était du roman et ce serait pris par le lecteur comme du roman; et que la véritable réalité, c'est-à-dire ce qui se passe le plus souvent quand les amis sont honnêtes gens et vertueux et quand ils sont séparés l'un de l'autre par leur vertu, c'est la rupture, qu'il s'agit seulement pour le romancier de présenter d'une manière dramatique; et les longs tourmens, à travers toute une vie, dans « le silence et les regrets. » La transformation de « l'histoire vraie » en roman, dans *Dominique* est, très grande leçon, un effort, du reste couronné de succès, pour rapprocher la réalité particulière de la réalité générale. Et notez que... J'en aurais long à dire; mais il suffit, s'il n'est pas trop, pour aujourd'hui.

Toujours est-il que ce qui a fait la jeunesse inquiète de Fromentin, c'est lui-même; que ce qui a fait sa jeunesse refoulée et révoltée quelquefois, ce sont ses parens; que ce qui a fait sa jeunesse chaste, triste et un peu farouche, c'est « Madeleine. »

De tout cela « Dominique » s'est tiré à peu près par la résignation, la vie rurale saine et régulière et le commerce des hautes pensées. De tout cela Fromentin s'est évadé, tout en conservant toujours la fidélité aux souvenirs, par le culte et la pratique de l'art. Il est à remarquer que, dès que Fromentin quitte la France et met le pied en Algérie, le ton change absolument de ses lettres, de ses notes, de toutes ses écritures. Il devient alerte et gai. Je parle du ton et de l'homme lui-même, à ce que l'on peut croire. « Dans l'Orient désert quel devint mon ennui! » Pour Fromentin il s'y dissipe. Dans le même temps (quelques mois avant où il écrivait la lettre désespérée d'août 1848, Fromentin écrivait de Biskra une lettre qui contient les passages suivans : « *Je suis plus peintre que jamais* » souligné par Fromentin. La paix du désert est entrée dans mon esprit... A pareille distance, en pareils lieux, je crois que tu ne sentiras pas autrement, tu ne saurais imaginer cet effet des lieux sans les connaître... Je rêve une existence chimérique, sans doute, impossible, coupable à certains points de vue, en ce qu'elle est pleine d'égoïsme et peut-être de lâcheté. Mais que veux-tu rêver autre chose devant ce pacifique horizon du désert?... Si jamais des événemens nous éloignent de France... c'est ici que nous vien-

drons. Il y a un mois que je caresse et que je nourris ce projet : une amitié, une famille unie, l'existence la plus simple du monde dans un des pays les plus cléments pour l'homme. » — En un mot, Dominique dans le Sahel, peignant, de temps en temps, d'élégans chevaux arabes.

Ce n'est pas tout à fait à ce destin que Fromentin s'est rangé, mais à peu près. Il rentra en France; il peignit; il écrivit; il devint célèbre comme peintre; il devint célèbre comme écrivain. En 1849 (deuxième médaille au Salon), on peut considérer la longue crise qu'a été sa jeunesse comme terminée.

Elle avait été douloureuse; mais « rien ne nous rend si grand qu'une grande douleur, » quand, du reste, on est grand de naissance. La jeunesse de Fromentin l'a éprouvé très fortement, mais aussi l'a fortement trempé. L'artiste a triomphé de tous les obstacles que sa vocation artistique avait rencontrés et a profité des richesses sentimentales que ces obstacles et ces traverses avaient accumulées en lui. Nous devons toujours respecter notre jeunesse comme l'âge, sauf exceptions, qui sont rares, où nous avons été le meilleur. Fromentin pouvait la respecter et, tout en frémissant au souvenir de ce qu'elle avait eu de rude, il devait lui être reconnaissant.

Mais est-ce que sa famille avait désarmé devant sa gloire? Tout à fait non. Dernier trait de mœurs locales qui achève de bien faire entendre la lourdeur des poids que Fromentin eut à soulever. Quand il se maria, en 1853, comme on demandait à sa mère quelle était la profession de son fils, elle répondit : « Artiste peintre, » et éclata en sanglots; — et le docteur Fromentin, dans son extrême vieillesse, écoutant parler son fils, qui parlait très bien, s'écriait : « Quel avocat il aurait fait ! »

ÉMILE FAGUET.

LES INDIGÈNES ALGÉRIENS

II ⁽¹⁾

LA NÉCESSITÉ D'UN PROGRAMME POLITIQUE NOUVEAU ET L'AVENIR DES RACES INDIGÈNES

I

Mesures propres à sauvegarder la propriété foncière et la fortune mobilière
des indigènes.

La politique de domination et la politique d'assimilation ont aujourd'hui fait leur temps. La première eut sa raison d'être à l'époque où elle fut appliquée ; on peut même dire qu'elle fut imposée par les circonstances. Les administrateurs civils expérimentés faisant défaut, force fut bien, au lendemain de la prise d'Alger, de recourir à l'élément militaire qui offrait, lui, des cadres tout prêts, et il faut bien reconnaître que, sauf quelques défaillances, nos officiers surent remplir, à leur honneur, les fonctions qu'ils avaient dû assumer. Mais le régime militaire appliqué à une colonie ne peut avoir qu'une durée éphémère. La sécurité établie, il doit faire place à un instrument plus souple, plus apte, par une préparation antérieure, à étudier les questions complexes que soulèvent la mise en valeur et

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

l'exploitation du pays conquis et à leur donner les solutions pratiques qu'elles comportent. Quant à la politique d'assimilation, elle ne pouvait réussir.

Notre erreur fut d'avoir voulu imposer nos goûts, nos mœurs, nos lois, nos habitudes d'esprit à une race qui a, de la famille, de la société, de la propriété, des conceptions différentes des nôtres, et d'avoir cru qu'il suffisait d'étendre les institutions françaises aux indigènes pour en faire des Français, comme si l'on pouvait couler tous les esprits dans le même moule, incliner tous les peuples sous les mêmes lois, imposer les mêmes règles à des Français et à des Africains, à des sédentaires et à des nomades. Avec notre tendance à tout généraliser, nous avons cherché à réaliser partout l'uniformité et la symétrie. Nous avons eu même la prétention de leur faire parcourir tout d'un coup le chemin qui sépare le Coran de nos codes. Mais les mœurs ne se modifient pas du jour au lendemain, surtout lorsque les coutumes civiles et religieuses sont intimement liées les unes aux autres, et il ne faut donner à un sol que la semence qui lui convient.

Mais si la politique de domination est un anachronisme qui n'a plus de partisans aujourd'hui, si la politique d'assimilation est une utopie, il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait pas d'autre politique à adopter vis-à-vis des indigènes. Jadis, au cours du xvii^e et du xviii^e siècle, nous avons montré qu'on pouvait s'y prendre autrement avec eux. Au Canada, aux Indes notamment, le principe fondamental de notre politique coloniale était alors le respect scrupuleux des mœurs, des traditions, des croyances, le maintien des institutions économiques et sociales des peuples soumis et protégés. Nous avons su adapter notre administration aux conditions si diverses des milieux, des climats et des races. Nos fonctionnaires avaient appris à s'accommoder des habitudes et des mœurs des populations placées sous leur autorité et ne cherchaient pas à imposer à ces populations nos habitudes et nos goûts. Cette manière d'agir, c'est ce qu'on appelle la politique indigène qui consiste à se mesurer avec la complexité des problèmes que soulève la diversité des races et des civilisations différentes, à faire entrer les indigènes dans la voie du progrès, en s'inspirant de leurs mœurs et de leur caractère et, en un mot, à les faire évoluer eux-mêmes non pas dans notre civilisation, mais dans la leur.

Cette nouvelle conception de la politique à suivre vis-à-vis des indigènes repose essentiellement sur l'idée que notre civilisation exerce un prestige sur eux moins grand peut-être que notre infatuation ne se l'imagine, mais réel cependant; que dans tous les états de société, il existe des aspirations vers un sort meilleur et, par conséquent, des intérêts à satisfaire, et qu'en apportant à ces intérêts le concours de nos méthodes plus savantes et de nos capitaux, on peut lier partie avec eux et créer un accord profitable à tout le monde, au progrès en général aussi bien qu'aux contractans en particulier. Elle admet comme conséquence que toute politique qui ne laisse pas à l'indigène un profit quelconque est mauvaise; que, du moment qu'on colonise, on doit avoir en vue l'amélioration du sort d'autres hommes; que les premiers avantages à leur assurer sont d'ordre matériel et moral; que les profits matériels doivent découler du respect absolu qu'on aura pour le sol travaillé par les premiers occupants et par la réserve d'étendues assez vastes pour permettre à ceux-ci de se développer dans des conditions supérieures à celles dont ils jouissaient auparavant; et que, quant aux avantages moraux, il ne faudra changer ni modifier les institutions sociales, politiques et religieuses que les populations se sont données qu'avec le plein acquiescement des intéressés et, autant que possible, par le seul fait de l'influence extérieure, laquelle est surtout affaire de patience, de temps et de persuasion.

Il nous est loisible de renouer la chaîne des traditions anciennes et d'appliquer cette politique à l'Algérie. Sans doute, on ne peut revenir sur certains errements du passé. Il ne saurait être question aujourd'hui de restituer aux indigènes la terre qui leur a été enlevée, pas plus que de reconstituer l'ancienne tribu avec les grands pouvoirs des caïds et de rétablir la propriété collective. Ce qui est fait est fait, mais, dans l'état où se trouve actuellement la société arabe, nous pouvons encore faire beaucoup pour elle et améliorer son sort. Assurer à nos sujets une existence matérielle qui soit confortable et décente est la première préoccupation qui s'impose dans cet ordre d'idées; et pour cela, il est nécessaire avant tout de mettre un terme aux pratiques qui tendent à déposséder les indigènes des terres qui leur restent. Ces terres sont aujourd'hui d'étendue limitée. La statistique agricole de 1902-1903 n'attribue plus aux indigènes du territoire civil qu'une superficie de 5 791 255 hectares en

toute propriété. Sur ce territoire, la population agricole indigène qui forme d'ailleurs plus des quatre cinquièmes de la population indigène totale, monte à 2 850 397 personnes. L'indigène n'a par tête qu'une moyenne de 2 hectares 3 ares 2 centiares; et encore faut-il remarquer que la part individuelle varie fortement suivant les régions. Si pour le département d'Oran, elle est de 3 hectares 155, elle est de 1 hectare 65 par tête, dans celui de Constantine, de 1 hectare seulement, dans l'arrondissement de Sidi-bel-Abbès. A vrai dire, l'indigène a encore pour son bétail la jouissance d'environ deux millions d'hectares de communaux et l'usage de près d'un million de terrains domaniaux ouverts aux parcours. Mais les terres qu'il possède ne sont pas toutes cultivables; les meilleures, prises dans leur ensemble, ne valent pas celles qui sont aux mains des Européens, et la part des communaux qu'il laboure ainsi que le bénéfice qu'il tire des parcours ne compensent pas cette infériorité de ses terrains. Sans doute, il peut en tirer meilleur parti par l'amélioration de son outillage et de son cheptel, mais il est à prévoir que l'augmentation du rendement de son exploitation sera, en ce cas, tout au plus juste assez pour faire face à l'accroissement d'une population à forte natalité et qui n'est pas contenue comme jadis par la famine et la guerre. Cet accroissement depuis 1870 suit une marche d'un demi-million toutes les décades. De 2 388 562 habitans en 1870, elle est passée à 2 652 716 en 1880, à 3 432 140, en 1891, à 4 091 131 en 1903. Coïncidant avec la réduction considérable de la propriété foncière indigène, cette augmentation crée une situation économique telle qu'il ne faut plus, dès maintenant, songer à diminuer l'étendue des surfaces cultivées par les indigènes.

Et, à ce sujet, il y a lieu de faire remarquer ici, qu'aujourd'hui même, et malgré les leçons de l'expérience, tout un système nouveau s'édifie à l'abri de la loi de 1851 qui a autorisé l'expropriation pour cause de création de villages, lequel aurait pour résultat ultime d'enlever aux indigènes ce qu'il peut leur rester encore de bonnes terres.

Sans doute, on n'ose plus, comme jadis, procéder à l'expropriation forcée et sans compensations de toute une collectivité, mais lorsque l'administration a besoin de terrains pour la création d'un village européen, elle n'en exproprie pas moins les indigènes, au moyen de soultes, d'échanges, d'indemnités

diverses, et elle les transfère, les installe ailleurs, les « recase » suivant l'expression adoptée. Ce n'est plus même le système du cantonnement, c'est celui du déracinement qu'on voudrait mettre en pratique. Que les indigènes soient nombreux sur un terrain fort restreint, que leurs propriétés soient exiguës, qu'ils n'aient pas de terres ailleurs, cela est secondaire. On prendra possession de leurs terrains et on les « recasera » sur les terres à proximité, en surveillant leur déplacement et leur manière de cultiver. Et s'il se forme un prolétariat de déracinés, on n'hésitera pas à les fixer avec baux à long terme sur des communaux restans ou au besoin achetés. En somme, c'est le rétablissement, sous une forme atténuée, du servage. C'est en s'aidant de pratiques de ce genre que, de 1891 à 1905, on a continué à évincer les indigènes dans le département d'Alger d'une partie de la Kabylie et du Chélif; dans le département d'Oran, d'une partie du plateau de Bel-Abbès, de la vallée de la Mékerra, de la vallée de la Mine; dans le département de Constantine, d'une partie du plateau constantinois et sétifien, et du grand massif côtier de l'Est dans la direction de la Calle; que, non content de ces emprises, on les a recherchés jusque sur les hauts plateaux, autour de Batna, derrière Tébessa, sur les coteaux qui dominent le Sersou et jusque dans le Grand Atlas, en plein Sahara, à Mécheria, à Ain-Sefra, empiétant ainsi dans les régions purement pastorales, vers le Djebel Amour, sur le versant méridional de l'Atlas central. Que cette pratique se poursuive et se généralise, et c'est le système du « refoulement » qu'on appliquera aux indigènes. Dans nos procédés avec eux, nous aurons reculé de plus de cinquante ans en arrière! Le seul moyen de couper court aux velléités et aux pratiques de ce genre, c'est d'abroger la partie de l'article de la loi de 1851 qui vise l'expropriation pour la création de tout village officiel.

Il faudrait aussi soustraire les indigènes aux spéculations spoliatrices dont ils sont l'objet de la part de ceux qui, leur prêtant des sommes minimes, s'introduisent soit comme acquéreurs, soit comme créanciers d'un des ayans droit dans la communauté indigène, s'arment, pour réclamer la licitation, de l'article 827 du code civil, font racheter à bon compte les immeubles mis en vente et dépossèdent des groupes entiers. Notre code ruine l'Arabe, à ce point qu'un écrivain algérien a pu dire, non sans quelque raison, que, si l'on continue à étendre la

juridiction française à tous les actes de la vie arabe, avant trente ans les indigènes ne posséderont plus un pouce de terrain dans le Tell. Ceux-ci s'en rendent parfaitement compte; et tout dernièrement les conseillers municipaux, les négocians indigènes et cent notables musulmans de Tlemcen adressaient une pétition à la Chambre, en demandant le maintien du régime successoral actuel établi par la loi musulmane; et la Chambre, estimant qu'il est souhaitable que la législation comme la religion musulmane soit respectée et même protégée, était d'avis de transmettre la pétition au ministre de l'Intérieur. Il est vrai que la loi du 16 février 1897 relative à la propriété foncière a réalisé dans cette voie un réel progrès. Abrogeant les procédures instituées par celles de 1873 et de 1887, elle dispose que, dans les instances en partage ou licitation d'immeubles ruraux appartenant aux indigènes, le tribunal devra, si faire se peut, attribuer au demandeur sa part de l'immeuble en nature. Si l'immeuble n'est pas commodément partageable, l'article 827 du code civil ne sera pas applicable. Le partage aura lieu par famille, et les membres de la famille restés co-propriétaires du demandeur pourront éviter la licitation de leur lot, en payant au demandeur une somme représentative de la valeur de ses droits sur l'immeuble. Une mesure non moins bonne serait de faire revivre une disposition fort sage de la loi de 1831 qui constituait une exception en faveur des musulmans, et qui décidait que l'action en retrait, connue sous le nom de droit de *cheffa* dans la loi musulmane, pourrait être accueillie par la justice française contre tout Européen qui, achetant une part indivise, aurait pu introduire la perturbation dans toute une famille musulmane, en la soumettant, pour l'exercice de ses droits, à l'application de la loi française. Ce droit de *cheffa* qui s'exerce, d'après la loi musulmane, contre tout acquéreur à titre onéreux d'une part indivise dans un immeuble, a lieu moyennant l'offre du prix et des frais et appartient à tout héritier.

On a conseillé aussi, dans le même ordre d'idées, de rendre les domaines indigènes de certaines proportions, ainsi que leur mobilier et leur cheptel, insaisissables. La propriété familiale serait ainsi maintenue intacte et soustraite à l'avidité des créanciers. Pareille organisation serait certes fort utile pour le petit et le moyen propriétaire arabe. Quelques colons ont objecté, il est vrai, que le système de l'homestead rendrait la propriété

familiale, ainsi constituée, inaliénable pour ses possesseurs et entraverait ainsi le mouvement d'acquisition des terres par les Européens; mais cet argument n'est pas fondé en l'espèce, car le propriétaire, quoique insaisissable dans son homestead, n'en serait pas moins libre d'aliéner de gré à gré, si l'on jugeait que cette aliénation est avantageuse à l'ensemble de la société.

Enfin, pour compléter la série des mesures destinées à ne pas diminuer les ressources que les indigènes peuvent retirer de la terre, il est bon d'abolir le régime forestier inauguré par l'application à l'Algérie de notre code de 1827. Ce régime, qui fait supporter à la collectivité des dommages résultant des incendies causés par la faute de quelques-uns, est inique puisqu'il inflige à toute une population des souffrances imméritées. On l'a bien compris dans ces derniers temps, puisque, le 21 février 1903, a été promulgué un nouveau code dans lequel on s'est efforcé de tenir plus de compte des mœurs des indigènes, ainsi que de l'industrie pastorale. Ce code attribue de préférence aux groupes européens ou indigènes riverains des forêts la location des pâturages, permet au gouverneur d'autoriser le parcours des moutons dans certaines forêts, réduit les restrictions apportées à la construction d'habitations et d'établissements industriels près des terrains forestiers, et permet aux propriétaires de défricher, moyennant certaines garanties, les broussailles comprises dans les périmètres forestiers. Malheureusement, ce code laisse encore subsister, en cas d'incendie, la responsabilité collective des douars et l'interdiction, pendant six ans, aux usagers, du droit de pacage dans les forêts.

Ne pas déposséder les indigènes de leurs terres, c'est bien; mais on ne doit pas davantage les dépouiller de leur argent. En matière d'impôts, le fisc devrait leur prendre le moins possible, car tout prélèvement chez ce peuple dénué de capitaux porte sur le nécessaire, et non pas sur le superflu. Qui pourrait avancer qu'il en est ainsi aujourd'hui? Sous le nom d'impôts arabes, les indigènes payent l'*achour* ou dixième du produit net de la récolte, le *zakkat* ou dîme sur le bétail, le *hokkor*, sorte de rente foncière due à l'État, la *bezma*, taxe prélevée sur les palmiers, la capitation en Kabylie prélevée sur les habitans mâles adultes. L'unité imposable pour l'*achour* et le *hokkor* est la charrue: c'est la superficie que peut labourer en trois journées une charrue attelée d'une paire de bœufs, soit en moyenne

10 hectares. Le montant de ces deux impôts est d'environ 50 francs par charrue. Le taux du zekkat est fixé uniformément à 4 francs par tête de chameau, 3 francs par tête de bœuf, 25 centimes par chèvre, 20 centimes par mouton. La lezma des palmiers varie suivant les localités de 25 à 50 centimes par pied. La capitation kabyle s'élève de 5 francs à 100 francs en passant par des taux intermédiaires, suivant les ressources des contribuables.

Et ce n'est pas tout. Au principal des impôts arabes se superposent des centimes additionnels. Les indigènes payent, en outre, la contribution foncière sur la propriété bâtie et les centimes additionnels à cette contribution, l'impôt des patentes, les droits de timbre et d'enregistrement, sont soumis aux corvées, aux prestations, aux taxes municipales, aux amendes forestières, etc. En fait, on estime que sur cent millions payés en Algérie à l'État, aux départemens et aux communes par l'ensemble des contribuables, plus de la moitié est fournie par les indigènes. On a calculé qu'un Arabe de l'intérieur, domicilié en dehors des grands centres de colonisation, ne doit guère posséder un revenu annuel supérieur à 100 francs. Or, d'après les statistiques les plus autorisées, cet indigène acquitte au moins 50 francs en impôts de toutes sortes ; il ne possède donc en propre que 50 francs par an. Avec cette somme dérisoire, c'est souvent pour lui un insoluble problème que de se procurer, même dans les bonnes années, les moyens d'existence que son sol ne lui fournit pas.

Le fisc devrait devenir plus humain et abandonner, pour commencer, une part de ce gros morceau qu'on appelle les impôts arabes. Une métropole qui a conscience de ses devoirs ne peut, en plein *xx^e* siècle, maintenir en l'aggravant par les centimes additionnels un système de fiscalité créé par Mahomet il y a mille trois cents ans et maintenu sous le régime turc. Il ne devrait y avoir en Algérie, qu'un impôt foncier rural frappant, sans distinction de race et de religion, ceux qui cultivent le sol, en prélevant par exemple 5 pour 100 du revenu *net* comme en France, et non pas 15 pour 100 et plus sur le revenu *brut* des indigènes comme en Algérie.

On pourra objecter, sans doute, qu'un tel dégrèvement ouvrirait un fort déficit dans le budget algérien, mais peut-être la perte serait-elle moins importante qu'on ne l'imagine. D'abord, l'agriculture indigène serait ainsi encouragée à devenir féconde,

au lieu qu'elle est plutôt détournée aujourd'hui des gros rendemens qui ne s'obtiennent que moyennant beaucoup de frais qu'on ne déduit pas dans le calcul de la perception de l'impôt. On pourrait d'ailleurs retrouver d'un côté ce qui manquerait de l'autre. Les Kabyles, qui sont les favorisés en Algérie et ne payent qu'une capitation légère ne dépassant pas 100 francs par tête quand elle atteint des millionnaires dont on rencontre quelques-uns en Kabylie, verseraient un plus fort contingent au fisc. Quant aux Européens, ils participeraient aussi aux charges publiques. Que si l'on juge que, pour le moment, une refonte complète est dangereuse, il est facile, du moins, de réaliser de suite des améliorations de détail. C'est ainsi qu'une commission spéciale, instituée à la fin de 1891 pour étudier cette question, a proposé de réunir le hokkor à l'achour et d'assujettir à ce dernier impôt les Européens cultivant en pays arabe. De même, tout troupeau élevé sur terres indigènes serait passible du zekkat, quelle que fût la nationalité de son propriétaire. C'étaient là d'excellentes mesures qui sont depuis 1893 malheureusement restées à l'état de projet.

Si encore ces impôts variés, mal répartis et excessifs, profitaient à l'amélioration du sort des indigènes ! Mais il n'en saurait être ainsi, l'organisation communale actuelle, en communes de plein exercice et en communes mixtes, n'étant pas faite pour assurer une équitable répartition des ressources du budget en faveur de ces derniers. Bien que dans les communes de plein exercice qui comptaient en 1902 564 000 Européens et 900 000 indigènes, ceux-ci soient en majorité, ils ne participent ni à la nomination du maire et des adjoints ni à la désignation des délégués pour les élections sénatoriales. Ce sont les municipalités françaises qui, en réalité, administrent seules, et il arrive parfois que les représentans de quelques douzaines d'Européens, comme par exemple dans la commune de Condé-Smendou qui compte 412 Européens pour 12 168 indigènes, ont en mains les intérêts moraux et matériels de plusieurs milliers d'indigènes. Cependant, ce sont ces derniers qui font vivre presque partout la commune de plein exercice. Les douars annexés au centre européen apportant leur contingent de taxes, de prestations, leurs parts d'octroi de mer grossissent d'autant les ressources de son budget. On a calculé qu'un indigène rapporte en moyenne deux francs à la commune dont il dépend, que les contributions in-

digènes fournissent à certaines communes de plein exercice les neuf dixièmes de leur budget, et l'on a entendu déclarer officiellement par le gouvernement général qu'il serait généralement impossible de constituer, sans l'adjonction des douars, des communes offrant des conditions de prospérité. Et cependant, l'on voit le centre européen absorber presque toujours pour ses besoins factices ou réels les ressources du budget, tandis que les annexes indigènes sont négligées, que les fontaines, les abreuvoirs, les chemins ne sont pas entretenus, que les travaux de petite vicinalité les plus nécessaires ne sont pas exécutés. Même des municipalités se sont emparées, pour les aliéner à leur profit, des biens que le sénatus-consulte de 1863 avait reconnus en propre aux douars.

Quant aux communes mixtes qui renferment le plus grand nombre des indigènes du territoire civil, soit 2 607 000 et seulement 50 000 colons, elles ont bien une commission municipale où la majorité appartient à des caïds ou à des adjoints indigènes et où les colons ne forment qu'une minorité. Mais qu'on ne croie pas que les indigènes aient une part plus effective dans l'administration. Si les indigènes ont la majorité, les colons ont l'influence. Ceux-ci sont nommés librement à l'élection par leurs concitoyens, ceux-là sont choisis par le pouvoir central. Ils sont entièrement à la dévotion de l'administrateur civil qui, à côté des fonctions de maire, exerce une action politique, surveille les populations arabe et kabyle et dirige les différens services des finances, de l'instruction publique et des travaux publics. Dans ces conditions, la commune mixte n'est que la parodie de notre régime municipal, dont un bon observateur, qui a passé par leur administration, a pu dire en 1897 : « La Commission municipale n'a rien de municipal ; le budget n'a rien d'un budget communal ; le fonctionnement ne ressemble en rien à celui d'une organisation municipale ; personne n'y est dans son rôle. » Un autre administrateur a décrit ainsi ce que deviennent alors les séances du Conseil. Les colons se mettent d'un côté de la salle et les indigènes se rangent de l'autre : les colons ne savent pas l'arabe, les indigènes ne savent pas le français. Un interprète est censé traduire les débats. En réalité, les colons discutent entre eux. On explique aux indigènes ce qu'ils ont décidé, et, sur un signe de l'administrateur, les indigènes acquiescent. Si l'administrateur essayait de résister aux colons,

il se mettrait à dos toutes les influences électorales du département. Et les indigènes ne résistent jamais à l'administrateur, ils finissent toujours par lui dire : « Tu es notre maître. Que cela soit, puisque tu le veux ! »

Les indigènes sont en réalité dans un état de vassalité vis-à-vis des colons, et ce sont ces derniers qui disposent de leurs intérêts. Aussi, quel nid d'abus ! On voit, par ce système, quelques colons avoir pouvoir quelquefois sur trente ou quarante mille indigènes, car la commune mixte est toujours très étendue ; les plus petites dépassent encore la superficie d'un de nos cantons ; il y en a qui sont presque aussi grandes qu'un département. Et ce pouvoir dégénère en tyrannie de deux façons. En premier lieu, par la façon dont les impôts communaux sont employés ; encore ici les indigènes en payent la plus grande partie et reçoivent très peu de services en échange : les prestations leur deviennent ainsi particulièrement odieuses, car souvent on les envoie à plusieurs journées de chez eux pour faire des routes aux villages européens. En second lieu, par la façon dont on crée des revenus à la commune. Non seulement les villages que l'on crée sur son territoire sont établis sur des terres prises d'une manière ou de l'autre aux indigènes, mais le conseil de la commune trouve encore le moyen de leur disputer le reste. Les terres qu'ils conservent étant des terres indivises qui forment la propriété du douar, on assimile cette propriété à un communal, et le conseil s'arroge le droit d'en disposer à ce titre et de le mettre en location.

Le but vers lequel il nous paraît bon de tendre pour remédier à ces inconvénients est de chercher à donner à nos sujets musulmans la plus grande autonomie communale possible, à rendre moins étroite la tutelle des administrateurs et à les laisser maîtres de leur budget, bien entendu sous le contrôle de l'autorité préfectorale. Par exemple, les populations indigènes des communes de plein exercice pourraient participer d'une manière plus large à l'emploi des ressources budgétaires. Et y aurait-il un inconvénient tellement majeur à ce que les électeurs musulmans prissent part à l'élection des maires, ou tout au moins des adjoints ? Et si on ne veut pas pour le moment aller jusque-là, qu'est-ce qui empêcherait de détacher des communes de plein exercice, pour les faire rentrer dans le périmètre des communes mixtes, les douars arbitrairement annexés ? M. Bur-

deau, puis M. Jonnart ont préconisé cette solution ; et si l'on objecte que la diminution des contribuables indigènes aurait pour conséquence de troubler gravement l'économie budgétaire des communes de plein exercice, ne pourrait-on abandonner à ces communes la totalité de l'impôt de l'octroi de mer ? Ainsi la commune de plein exercice ne compterait plus, en fait d'indigènes, que ceux qui vivent réellement mêlés aux agglomérations européennes, et les autres rentreraient dans le cadre de la commune mixte. Un travail inverse s'opérerait d'ailleurs dans cette dernière catégorie de communes qui pourrait demeurer le cadre administratif normal où les populations indigènes s'essaieraient à la vie municipale, tandis que les groupemens européens s'en détacheraient peu à peu. En attendant, on pourrait donner aux indigènes une part plus grande dans l'administration et la gestion des affaires municipales et entrer plus avant dans la voie qu'a ouverte l'arrêté du 11 septembre 1895 qui a reconstitué les djemaas de douar dans les communes mixtes, et a reconnu, à elles seules, le pouvoir de décider, sauf approbation du gouvernement, l'aliénation ou l'échange des biens communaux. Cette approbation ne devrait être donnée qu'à bon escient et dans des cas exceptionnels.

II

Le programme de la nouvelle politique indigène.

Avec la sauvegarde de la propriété indigène, le programme nouveau, dans ses grandes lignes, doit être établi sur l'emploi simultané des moyens par lesquels on peut agir sur les hommes : la raison et l'intérêt. C'est par l'école qu'on s'adressera à la raison. Mais sur ce point, que de fautes à réparer, que de chemin à parcourir !

Avant notre arrivée, il y avait quantité d'écoles indigènes dans la Régence appelées *zaouias* et *medersas*. La sagesse aurait voulu que nous en tirassions parti pour y faire pénétrer nos méthodes et un peu de notre esprit. Fidèles à nos idées de faire disparaître chez les indigènes tout ce qui ne se rapprocherait pas de nos institutions, nous détruisîmes cette organisation, et nous essayâmes des collèges arabes et des écoles arabes-françaises. Puis, à la suite des événemens de 1871, les collèges

arabes furent supprimés, les écoles franco-arabes disparurent peu à peu, et en 1882, il n'en restait plus que 13 pour toute l'Algérie, ne comptant pas plus de 3 172 enfans musulmans inscrits. Une telle situation, si désastreuse au point de vue de notre influence sur la race indigène, ne pouvait durer. Le 14 février 1883 paraissait un décret d'organisation qui édictait le principe de l'obligation scolaire pour les enfans indigènes du sexe masculin, et le 30 octobre 1886, la loi sur l'instruction primaire, qui fut déclarée applicable à l'Algérie. Un décret de 1892 fixa l'organisation des écoles, la procédure des créations, le traitement du personnel, détermina que toute commune d'Algérie devrait être pourvue d'écoles en nombre suffisant pour recevoir tous les garçons indigènes d'âge scolaire, et institua des commissions scolaires de notables musulmans pour concourir à l'exécution de la loi. Pourtant, et malgré toutes ces mesures, l'instruction des indigènes ne s'organise que lentement. C'est ainsi qu'en 1902 l'effectif des élèves indigènes ne s'élevait qu'à 25 921. Ce n'est pas que ceux-ci soient réfractaires, comme on l'a dit, à l'enseignement. Bien au contraire. Les documens officiels montrent en effet que l'effectif moyen des classes d'indigènes est plus élevé que celui des classes européennes (41,38 contre 39,36) et que la fréquentation y est plus régulière, puisque la proportion des absens chez les indigènes a été de 11,04 pour 100 contre 11,42 pour 100. Mais c'est que l'ouverture des écoles dépendant en grande partie de la bonne volonté des communes, celles-ci ne s'empressaient guère de provoquer ces créations, et il a fallu que, dans le dernier emprunt que le gouvernement de l'Algérie a demandé à la métropole de conclure, une somme spéciale fût réservée, sur les instances du gouvernement français, à l'ouverture d'écoles indigènes, de telle façon que, dans un avenir peu éloigné, la plus grande partie des enfans indigènes du sexe masculin puissent recevoir une instruction primaire dans des locaux appropriés.

Les lois et décrets dont nous venons de parler ne s'appliquent qu'à l'enseignement primaire, mais on ne saurait négliger non plus l'enseignement supérieur donné aux indigènes dans les medersas, écoles musulmanes qui sont surtout destinées au recrutement des fonctionnaires musulmans. Ces écoles qui étaient tombées au rang de médiocres écoles primaires ont été l'objet d'une sérieuse réforme et peuvent fournir aujourd'hui

des fonctionnaires aussi instruits dans leur langue et leurs sciences qu'ils le sont dans les autres pays de l'Islam. On peut attendre beaucoup de cette institution, et peut-être est-il permis d'espérer constituer par ce moyen une aristocratie intellectuelle qui remplacera l'ancienne aristocratie militaire et religieuse que nous avons supprimée et qui nous servira d'intermédiaire auprès des indigènes.

Mais l'évolution d'un peuple en retard de tant de siècles, figé dans sa foi religieuse, vivant dans ses traditions et ses routines, ne peut pas être réalisée en un jour par la seule force de la raison. C'est plutôt la force autrement déterminante de l'intérêt qui sollicitera son énergie et la dirigera vers l'effort par le progrès : on peut en espérer aussi des résultats plus immédiats.

Le développement des sociétés de prévoyance qui habituent les indigènes à l'économie et qui les préservent des famines, le développement de l'enseignement professionnel qui leur met des métiers entre les mains, la multiplication des œuvres d'assistance, telles que les infirmeries, les dispensaires, les tournées de femmes-médecins pouvant aller porter leurs soins au milieu des familles, la suppression des rigueurs de police, telles que l'internement administratif et le permis de voyage, la faculté de plus en plus grande donnée aux indigènes d'accéder aux emplois, la résurrection des anciennes industries locales, principalement celle des tapis, toutes ces mesures apprendront à nos sujets que l'État français est un maître capable de grands bienfaits et leur donneront un bien-être assez réel pour que notre domination leur apparaisse comme la plus avantageuse des solutions politiques et qu'à ce titre ils s'y attachent sincèrement.

Dans ces dernières années, nous sommes entrés dans la voie de l'application de ce programme assez complexe comme on voit. Nous avons commencé par pousser à la création de sociétés de prévoyance, de secours et de prêts mutuels, qui ont pour objet de protéger les indigènes contre la famine et l'usure, et dont la nécessité se faisait vivement sentir. Avant la constitution de ces sociétés, dès qu'une récolte manquait, — et le cas est fréquent dans un pays où les pluies sont très irrégulières, — les indigènes, n'ayant point de réserves, en étaient réduits à se nourrir de mauves cuites et de racines sauvages. Et le gouvernement était obligé d'intervenir. S'il n'avait pas le grain nécessaire, des tribus entières se trouvaient dans l'impossibilité d'ensemencer.

cer pour l'année suivante. Le premier, le général Liébert comprit quel avantage il y aurait à apprendre aux Arabes à se procurer eux-mêmes des garanties contre les mauvaises chances possibles et créa en 1869 une caisse de secours à Miliana. Depuis, les sociétés de prévoyance ont pris un admirable développement. A la fin de 1905, on en comptait 173, dont 86 dans les communes de plein exercice, 73 dans les communes mixtes, chiffre égal au nombre de ces communes, qui en sont ainsi toutes pourvues, 14 dans les territoires de commandement. Leur organisation est très simple. Il existe une société par commune avec autant de sections que la commune compte de douars ou de tribus. Composée exclusivement de membres indigènes ayant leur domicile réel dans la commune, elle est administrée par un conseil pris parmi les sociétaires qui versent une cotisation en argent ou en nature. La loi du 14 avril 1893 leur a reconnu la personnalité civile, et elles comptent aujourd'hui 482 682 sociétaires possédant un actif de 14 millions. Leur capital dépasse ainsi dès maintenant de beaucoup toutes les sommes que le gouvernement aurait jamais pu mettre à la disposition des populations en cas de calamité. Non seulement elles viennent en aide à leurs adhérens dans les mauvaises années, donnent des secours temporaires aux ouvriers agricoles ou cultivateurs pauvres gravement atteints par les maladies ou les accidens, mais elles les aident de leur crédit pour leur permettre soit d'étendre leurs cultures, soit d'améliorer leur bétail et de se procurer des instrumens agricoles perfectionnés: c'est en grande partie par leur intermédiaire que, dans la seule province d'Oran, les indigènes ont acheté près de 10 000 charrues françaises depuis quelques années.

Les œuvres d'assistance publique se développent de leur côté. Jusqu'en ces dernières années, on s'était contenté d'ouvrir aux indigènes l'accès de nos hôpitaux civils. Mais ces établissemens, organisés surtout pour nos nationaux, ne répondaient ni par leur aménagement, ni par leur régime, à leurs besoins. En outre, ils étaient trop peu nombreux et situés à de trop grandes distances les uns des autres pour assurer le service hospitalier d'un territoire aussi vaste que celui de la colonie comptant une population aborigène sur laquelle sévissaient de nombreuses affections. Un premier progrès sérieux fut fait, en 1893, par la création des médecins de colonisation dont les soins étaient dus

aux indigènes, qu'ils fussent européens ou indigènes. Plus tard, on eut l'idée d'organiser des hôpitaux spécialement affectés aux indigènes. Mais c'est surtout à partir de 1900 qu'un système d'assistance médicale fut organisé réellement. Le programme qui fut élaboré alors comporte l'établissement d'infirmières spéciales aux indigènes sur tous les points où le besoin s'en fait sentir, l'institution de cliniques à l'usage des femmes et enfans dans les principaux centres sous la direction de doctresses, chargées en même temps d'un service de consultations gratuites, l'organisation d'un service de consultations gratuites tant dans les villes que dans les douars et l'installation d'un service spécial destiné à combattre les ophthalmies. Dès aujourd'hui, 70 infirmières indigènes fonctionnent, des consultations médicales gratuites ont lieu à certains jours déterminés dans toutes les tribus, un corps spécial d'auxiliaires médicaux indigènes a été créé, des mesures prises contre l'ophthalmie et le paludisme. Dans les infirmières spéciales offrant les garanties nécessaires de solidité, d'hygiène et de propreté, les malades indigènes trouvent un genre de vie qui se rapproche sensiblement de leur mode d'existence ordinaire. Il y a lieu d'ajouter que les notables indigènes auprès desquels ces œuvres sont en grande faveur, offrent fréquemment de fortes subventions soit en argent, soit en nature.

On s'est préoccupé également d'encourager et de rénover les industries d'art indigène, et dans ce dessein, on s'est attaché à développer l'enseignement professionnel et à orienter l'instruction dans les écoles indigènes vers les travaux manuels et les connaissances pratiques. C'est ainsi que, dans les écoles de garçons musulmans, on se livre au travail du fer et du bois; dans celles de filles, à côté des exercices ordinaires de couture, de tricot, de confection de vêtemens usuels, on enseigne la fabrication des tapis et des broderies indigènes. Des cours spéciaux d'apprentissage ou ateliers de fabrication de tapis ont été annexés aussi à diverses écoles publiques de filles indigènes.

Enfin, il serait bon de compléter ces mesures par la revision et même l'abolition complète de cet ensemble de réglemens qui est connu sous le nom de code de l'indigénat, qui a peut-être eu sa raison d'être autrefois, mais qui a fait son temps et n'est plus en rapport avec la politique indigène inaugurée aujourd'hui. De par ce code ont été attribués d'énormes pouvoirs disciplinaires

aux administrateurs, qui condamnent chaque année à la prison ou à l'amende 4 pour 100 de la population adulte mâle pour des faits tels que retard dans le paiement de l'impôt, dissimulation de la matière imposable, habitation isolée non autorisée, tapage et scandale sur les marchés. Des condamnations sont prononcées pour réclamations non fondées. Un indigène, même notable, ne peut sortir de la commune sans permission. Singulière méthode éducatrice et conciliatrice ! Ce n'est pas en tenant nos sujets ainsi asservis et sans droits que nous ferons disparaître le fossé qui nous sépare. En vain objecterait-on d'ailleurs qu'en ne réprimant pas ces actes par une procédure sommaire et instantanée, on risquerait de troubler gravement l'ordre public. On ne voit pas en quoi la plupart de ces actes sont inconciliables avec l'ordre public, et quant à ceux qui peuvent fournir matière à une légère répression, l'argument porte aujourd'hui moins que jamais. Ne vient-on pas d'assurer une répression prompte, simple et peu coûteuse par le décret du 29 mars 1902, qui a institué au chef-lieu de chaque justice de paix un tribunal chargé de juger les délits commis par les indigènes ? Pourquoi dès lors maintenir l'autorité répressive des administrateurs ?

En résumé, dès maintenant, et comme entrée en matière de la politique indigène, nous devons traiter nos sujets musulmans avec plus de justice et de bienveillance que nous n'avons fait par le passé. Par plus de justice, on entend que l'on cesse de les dépouiller de leur patrimoine par le système des expropriations forcées ou amiables, par la création des centres de colonisation et des licitations abusives, qu'on supprime la responsabilité collective des douars, qu'il soit attribué une part proportionnelle aux impôts qu'ils paient, que les prestataires ne soient pas contraints d'aller à plusieurs jours de chez eux faire des chemins dans les centres européens, que la jouissance de leurs communaux ne soit pas enlevée aux douars, que le service des forêts respecte leurs droits d'usage. Par plus de bienveillance, on entend que notre domination ne se fasse pas connaître, non seulement par des corvées, des impôts et des exigences de toutes sortes, mais qu'elle leur fournisse la direction fraternelle dont ils ont besoin ; et pour cela, qu'elle s'occupe de multiplier parmi eux les institutions de prévoyance, d'améliorer leur agriculture, de relever certaines industries pour lesquelles ils peuvent entrer en concurrence sur le marché international, de repandre large-

ment parmi eux l'instruction à tous les degrés, et de supprimer les mesures disciplinaires exceptionnelles qu'une sévérité qui n'a plus sa raison d'être aujourd'hui fit adopter jadis.

III

Les indigènes sont-ils perfectibles et peuvent-ils se rapprocher de nous ?

Mais notre nouvelle politique ayant été orientée vers le perfectionnement des races soumises et leur rapprochement avec la race conquérante, on va se demander si les indigènes sont perfectibles, et si ce rapprochement si désirable est possible. Cette question a beaucoup passionné en d'autres temps l'opinion. Résolue affirmativement par les colons libres de la première heure qui, de 1830 à 1845, firent de si grandes choses en s'appuyant sur le concours des indigènes, elle l'a été négativement par les colons soutenus par l'administration qui suivirent, et qui ont fait prévaloir l'avis que le musulman est un fanatique incorrigible et réfractaire à tout progrès. Et, aujourd'hui encore, certains s'en tiennent à cette opinion toute faite. Mais une pareille manière de voir est-elle fondée, et trouve-t-elle sa confirmation dans ce qu'on a vu autrefois et dans ce qui se déroule, actuellement, sous nos yeux en Algérie ?

Dans le passé, les Arabes ont connu une époque de civilisation brillante, alors que l'Europe était plongée dans les ténèbres. Ils ont beaucoup contribué à la connaissance du globe par leurs innombrables voyages et par leurs publications géographiques. Dix siècles avant notre Académie des Sciences, le kalife Al-Mamoun avait, à deux reprises, employé ses astronomes à déterminer la mesure exacte de la longueur d'un degré du méridien terrestre. Leurs connaissances étaient étendues en mathématiques, en astronomie, en médecine; ils ont découvert l'algèbre. C'est par leur intermédiaire que nous avons connu l'antiquité grecque et latine.

Dans le présent, bien des indices généraux tendent à démontrer que la population indigène n'est nullement en voie de dépérissement. Tout d'abord, il est à relever que les excédens de la natalité vont sans cesse croissant : après avoir oscillé de 0,6 à 3 pour 1000 de 1876 à 1895, ils s'élèvent à 8 pour 1000 de 1896 à 1900, à 9,50 les années suivantes. Dans le domaine où

leur activité peut s'exercer seulement aujourd'hui, c'est-à-dire dans la culture de la terre, la vitalité des indigènes s'affirme encore. Leur race se relève par le travail. Ils en sont arrivés à gagner soixante-dix millions de salaires environ, et compensent ainsi, dans une certaine mesure, la privation de ressources qui résultent pour eux de la moindre quantité de terres cultivées à leur disposition. Sur leurs terres restreintes, ils font preuve d'initiative et d'énergie. La société indigène est restée avant tout une société agricole, productrice de céréales et éleveuse de bétail; elle utilise soit en cultures annuelles, soit de plus en plus sur jachère biennale, à peu près tout ce qui est défriché. Sans doute, les surfaces cultivées n'ont guère augmenté et on conquiert peu de terres nouvelles parce que le défrichement est au-dessus des moyens matériels de l'indigène. Seulement, ces terres, mieux travaillées, rendent sensiblement davantage et plus régulièrement. Les rendemens indigènes en céréales ont passé de 9807756 quintaux en 1870, à 15021851 quintaux en 1904, soit une hausse de plus de 50 pour 100. La situation est analogue en ce qui concerne l'élevage. Plus significative encore dans cet ordre d'idées, est la part que prend l'élément kabyle, dans les transactions foncières. Il n'est pas d'économies qu'il ne fasse pour arriver à récupérer partie des terrains dont on le dépouille. Si la colonisation officielle l'exproprie de ses terres et si la colonisation privée lui en achète, lui aussi rachète des terres, et l'on peut dire que l'obstination mise par l'administration à appliquer le système du refoulement n'a d'égale que l'apreté et la continuité des efforts de la population indigène à racheter à leur tour à beaux deniers comptans les terres dont ils ont été dépossédés. La lutte pour la possession de la terre est poursuivie par eux avec des chances qui paraissent tourner en ces derniers temps en leur faveur. De 1877 à 1888, les Européens achetaient en moyenne et par an 28721 hectares de terres indigènes pour 2772104 francs et vendaient aux Arabes et aux Kabyles 3373 hectares pour 749373 francs. Ceux-ci achetaient alors un peu moins du neuvième de ce qu'ils vendaient et versaient un peu moins du quart de ce qu'ils touchaient. De 1889 à 1898, les Européens n'achètent plus que 21911 hectares par an et pour 2323005 francs; tandis que les indigènes achètent 9090 hectares pour 1109259 francs. Enfin, dans la dernière période de 1898 à 1904, les Européens achètent annuellement

20 848 hectares et les indigènes 13 618, mais les premiers paient leurs acquisitions 2 450 000, tandis que les seconds les paient 2 500 000 francs. A ne considérer que la valeur des transactions, les indigènes ont, pendant ces six dernières années, acheté aux Européens plus qu'ils ne leur ont vendu. Il est curieux d'étudier comment se produit contrée par contrée ce fait économique significatif.

Dans le département d'Alger, l'équilibre demeure ou à peu près, dans la Mitidja, le Sahel, le Dahra et le Sud. Il est rompu au profit des indigènes à Médéah, Aumale, dans le Chélif, à Miliana et à Tizi-Ouzou. Dans le département d'Oran, l'équilibre se maintient dans quelques circonscriptions presque totalement colonisées et dans une partie du Chélif. Ailleurs, ils lâchent pied. A Tiaret et à Saïda, ils ont vendu vingt fois plus qu'ils n'ont acheté. Dans le département de Constantine, à Jemmapes et à Kerata, les Européens prennent de l'avance; l'équilibre se maintient dans la Soummam, à la Calle, Souk-Ahras, dans le Sud. Il est rompu partout ailleurs, à Bordj-bou-Arréridj, Guelma et Batna.

La région orientale est surtout celle où il y a une reprise plus marquée des concessions par les indigènes. A partir de la Kabylie, le mouvement se dessine; à Bougie, actuellement, les indigènes ont racheté un cinquième des concessions, un tiers à Oued-Amizour et à Akbou, plus de la moitié à la Medjana et une situation analogue se constate dans l'arrondissement central, à Philippeville et à Batna. C'est dans la Grande Kabylie que se trouve le centre du mouvement d'achat de terres européennes par les indigènes et de là ce mouvement gagne les plateaux constantinois et les vallées adjacentes jusqu'à l'Aurès. Il est situé dans un pays où la propriété a conservé le caractère *melk* ou privé et où ce caractère a atteint son apogée par l'infini morcellement des terres. En revanche, le mouvement est moindre, peu sensible, ou même nul dans les contrées à terres *arch* ou collectives. Cette constatation montre que, chez les possesseurs de terres arch, il y a plutôt indifférence et absence de ressort, tandis que l'initiative, la prévoyance, l'amour du travail, le désir du bien-être sont le lot des propriétaires de terres melk. Cela ne doit pas être pour surprendre. Le propriétaire melk en Algérie est très souvent un kabyli cultivateur, qui est habitué à l'effort individuel et à ne compter que sur lui. La constitution de la propriété individuelle n'a pas changé sa manière de vie; il

se plie sans difficultés au nouvel état de choses et sait en tirer parti. Le propriétaire arabe est au contraire presque toujours un Arabe adonné à la vie pastorale, depuis un temps immémorial. Son atavisme social pèse sur lui, et le pasteur qui transportait sa tente et ses troupeaux d'un pays à un autre, suivant la richesse des pâturages, épuisant l'herbe aujourd'hui pour continuer sa migration demain, ne peut pas devenir du jour au lendemain cultivateur. La propriété individuelle le prend au dépourvu. Se trouvant dans une ignorance lamentable de l'agriculture, sachant à peine gratter son champ, n'ayant pas le sens de la culture intensive, ou tout au moins d'une utilisation systématique de la terre, il se rebute, vend le morceau de terre qu'on lui attribue et tombe dans le prolétariat. La constitution de la propriété individuelle qui facilite l'aisance au Kabyle ruine l'Arabe. En brisant les cadres anciens et en rompant l'équilibre traditionnel, l'introduction de la vie économique moderne dans la société indigène a ouvert aux habiles et aux économes des chances plus belles et plus rapides, a exposé aux chances mauvaises les faibles et les imprévoyans. Où résiste le Kabyle l'Arabe succombe, et ce n'est pas un des moindres torts de notre administration que de hâter la chute du plus faible. Nouvel exemple de l'erreur qui consiste à appliquer à tous et partout la même méthode et les mêmes procédés de gouvernement.

D'ailleurs, qu'on ne croie pas que ces terres islamisées à nouveau par les rachats de certains indigènes fassent retour à la culture précaire de leurs premiers maîtres et qu'il y ait de ce chef recul économique. Les indigènes sont entrés aujourd'hui dans la voie des améliorations en agriculture. Aux cultures qu'ils pratiquaient en 1830, ils ont ajouté, sous l'influence des Européens, le blé tendre, l'avoine, le seigle, le millet, la pomme de terre, la mandarine et les vins. On peut citer des propriétaires musulmans qui ont aujourd'hui de 20 à 50 hectares de vigne. Beaucoup de grands propriétaires exploitent leur domaine tout à fait à la française, fument leurs terres, font des labours de printemps, emploient les instrumens les plus perfectionnés, ont des moissonneuses et des batteuses à vapeur. Les uns ont recouru à des indigènes ayant fait leur apprentissage chez des Européens. Les autres engagent des contremaîtres et des chefs de culture européens. C'est ainsi que le chef de la confrérie qui passe pour le plus hostile aux chrétiens, le mokaddem des Senous-

sis, possède sur sa propriété de l'hillil le matériel agricole le plus complet et a pour chef de culture un Français.

Il ne faut point croire que ces innovations soient uniquement le fait de la classe riche. La masse tend à s'assimiler de plus en plus nos moyens de travailler la terre. En 1904, on recensait 29757 charrues françaises pour 26885 l'année précédente, et cette progression s'appliquait également aux faucheuses, aux herses et semoirs mécaniques, aux moyens de transport des récoltes et à la plupart des instrumens aratoires ou de culture.

En trois ans, dans la province d'Oran, 6235 indigènes ont acheté 10908 charrues européennes. L'usage de ces charrues s'est répandu jusqu'aux confins du désert, il en existe près d'un millier dans le Djebel-Amour. Il y a vingt ans, aucun indigène ne se servait de voiture; ils faisaient encore tous leurs transports à dos de chameau ou de cheval. Aujourd'hui, dans le seul arrondissement d'Oran, on en compte près de 400 qui sont imposés pour des carrioles, des breaks ou des charrettes. Le mouvement a donc un caractère général et s'étend à des couches de plus en plus profondes de la population.

Mêmes changemens dans l'industrie et le commerce. Les indigènes apprécient parfaitement l'utilité des machines à vapeur. On en trouve dans les trois provinces qui ont monté des usines pour fabriquer l'huile, moudre les céréales, tanner les peaux, scier le bois, manufacturer le tabac, posséder des tuileries et des minoteries à vapeur. On en voit qui achètent des automobiles. Les cas d'association commerciale entre Européens et indigènes ne sont plus rares. Nombreux sont les indigènes qui se sont assimilés nos mœurs commerciales. Leurs maisons fonctionnent à l'instar des nôtres; une comptabilité régulière, dans les formes exigées par la loi, est tenue par des comptables européens; enfin le chiffre d'affaires, importations et exportations, est considérable. Ces grands commerçans sont des quincailliers et des épiciers en gros, des marchands de céréales et de bétail, des marchands d'étoffe et des primeuristes.

Dans l'ordre intellectuel, le préjugé qui représente l'indigène comme rebelle à l'instruction française n'est pas plus fondé. Si nous comptons un nombre d'élèves musulmans qui n'est pas en rapport avec le chiffre de la population, c'est que jusqu'ici nous avons ouvert un nombre d'écoles tout à fait insuffisant.

Mais si peu que nous ayons fait pour l'enseignement des indigènes, le nombre de ceux qui sont instruits n'en est pas moins considérable : officiers, médecins, avocats, professeurs, interprètes. Beaucoup d'entre eux sont arrivés presque tout seuls, par leurs propres forces. Des indigènes remplissent des emplois dans la plupart des administrations, et s'il n'y en a pas davantage, ce n'est pas parce qu'ils manquent de capacité, mais parce que les Européens se réservent les places à eux-mêmes.

IV

Le relèvement des races indigènes et leur avenir.

On ne peut donc nier que, malgré les conditions inférieures dans lesquelles se trouve la généralité des indigènes par suite de leur appauvrissement, un effort considérable n'ait été fait par certains d'entre eux pour s'approprier nos procédés perfectionnés et notre instruction; et si, comme il est vrai, cet effort n'a pas eu pour résultat de compenser les pertes que leur ont causées les procédés de notre politique à leur égard, et l'état précaire où presque tous se trouvent, il n'en est pas moins réel et digne de retenir notre attention. Cette évolution est le résultat de trois mouvemens convergens. Il y a d'abord une évolution sociale due à l'influence continue des institutions françaises. Il y a ensuite une évolution intellectuelle, due à l'instruction, si parcimonieusement distribuée encore soit-elle. Il y a une évolution morale due au contact des hommes et des idées modernes. Sous cette triple action, les indigènes algériens, gagnés aux idées françaises, oubliant leurs traditions de défiance, n'hésitent pas à emprunter à l'Europe ce qu'elle a de bon et créent ainsi une nouvelle nationalité franco-africaine. La force qui entraîne la population indigène, c'est la civilisation moderne. L'indigène est accaparé lentement, mais sûrement, par la voie européenne qui le transforme, soit en le contraignant à son insu, soit en soumettant son intelligence à des raisonnemens décisifs; parmi les musulmans, les plus indépendans, les plus hardis font les premiers pas, et leurs succès entraînent les autres. La pénétration européenne transforme certaines coutumes et abaisse les barrières qui séparaient naguère le croyant de l'infidèle. La femme notamment a aujourd'hui des exigences qu'elle n'eût jamais osé manifester il

y a trente ans. Et cela seul indique bien que la civilisation déteint sur le musulman. Commencé avec l'ouverture des nouvelles écoles, ce mouvement est dû à l'orientation très heureuse donnée à l'enseignement des futurs maîtres d'écoles indigènes. Nous ne sommes plus à l'époque où, entraînés par la perspective de l'assimilation, nous donnions aux indigènes une instruction purement livresque et où nous voulions les forcer à connaître les subtilités de la grammaire ou les démêlés de Frédégonde et de Brunehaut. L'enseignement est devenu pratique et professionnel. Des manuels où sont condensés par le texte et l'illustration les notions élémentaires dont la mise en pratique régénérerait rapidement l'agriculture arabe sont mis entre les mains des élèves. Sous une forme familière accessible aux intelligences encore incultes, la substance des lois agronomiques y est exposée. On leur apprend la vie de la plante, la vie de l'animal domestique ; on leur montre comment des pratiques raisonnées doivent se substituer à des pratiques mauvaises, insuffisantes, ruineuses. Par une innovation originale et heureuse, on rattache les conseils de l'agronomie moderne à ceux que donnaient, dès le *xii^e* siècle, les savans de l'Islam et que ne renierait pas le meilleur élève de nos institutions agronomiques. Tel ce dicton kabyle : « Un tas de fumier bien garni vaut mieux qu'un panier plein de grains, » ou cet autre : « Un champ est comme un homme : s'il se tient propre, il est bien portant, mais s'il vit dans l'ordure, il est toujours malade. » Le résultat de cet enseignement pratique se manifeste au delà des murs de la classe ; on a remarqué que les enfans sont plus propres et plus polis, leur caractère a plus de franchise, de probité et de loyauté. Peu à peu se préparent dans les tribus des foyers d'où partent les bonnes paroles et les exemples fructueux. Les suggestions des maîtres d'école déterminent les agriculteurs indigènes à laisser de côté leurs outils rudimentaires et leurs routines ancestrales pour demander au sol une meilleure rémunération de leur travail. Les habitations présentent un peu plus de confortable ; les jardins sont travaillés avec plus de goût ; les arbres sont mieux soignés. Ils sont taillés chaque année et beaucoup de sauvageons sont greffés. De nouveaux produits entrent dans l'alimentation indigène.

Ce mouvement qui va se généralisant, qu'est-ce qui pourrait l'enrayer désormais ?

Ce n'est pas la différence de langue. Le fond de la population indigène est d'origine berbère. Or, les Berbères ont montré à travers l'histoire une aptitude particulière à apprendre les langues. Ils ont parlé punique avec les Carthaginois, latin avec les Romains, arabe avec les Arabes. Rien ne s'oppose à ce qu'ils apprennent sous notre domination le français. Déjà ceux qui peuvent s'instruire ont compris que la meilleure voie pour cela est d'adopter la lecture des journaux et des revues rédigés en français. L'enseignement du français a pris parmi eux le pas sur celui de l'arabe.

Serait-ce l'organisation sociale qui imposerait aux indigènes un genre de vie incompatible avec la vie européenne? Mais nous avons vu que les tribus elles-mêmes se disloquent et se désagrègent, que la divisibilité des biens et le régime individuel introduits par l'administration française ont rompu les cadres de la société musulmane; que la vieille aristocratie qui a essayé de conserver l'ancien genre de vie disparaît, ruinée, et qu'elle est remplacée par une aristocratie d'argent qui doit son élévation à son adoption des méthodes européennes. L'idéal d'autrefois, savoir manier un cheval et un fusil, n'a plus de sens. Les indigènes s'aperçoivent que parler le français et être instruit à l'europeenne sont les véritables armes pour triompher maintenant dans la lutte pour l'existence, et se détachent de la collectivité indigène, qui ne leur sert de rien, pour se mettre sous la tutelle européenne, qui peut beaucoup pour eux.

Et ce n'est point non plus la religion qui empêchera ce mouvement. Nous savons bien que la société musulmane présente le spectacle d'une civilisation où le domaine spirituel et le domaine temporel sont restés confondus. La vie civile et la vie religieuse s'y ordonnent d'après les mêmes principes. La morale, le droit public et privé s'y déduisent d'une source unique, à savoir les enseignements du Prophète fixés une fois pour toutes dans la collection des textes sacrés que constituent, d'une part, le Coran et, d'autre part, la *Souna* qui est le recueil des traditions transmises par les contemporains de Mahomet. Mais, parce qu'il dépend si étroitement de deux livres, le monde musulman n'est point figé comme on se l'imagine communément. Si les textes restent les mêmes, les interprétations qu'on en tire se modifient avec le temps et, comme toutes les choses humaines, l'Islam évolue. L'évolution matérielle que nous avons signalée chez les

indigènes provoque en effet une évolution dans leur manière de penser. Certes, il ne se produit pas parmi eux un mouvement de libre pensée, comme celui que l'on voit se développer en Europe; mais dès maintenant, sans rompre avec l'orthodoxie, sans sortir du cadre de l'islamisme, dans l'intérieur même de la religion, beaucoup d'indigènes à l'esprit cultivé que tourmente le besoin de logique et de vérité cherchent des conceptions appropriées à cette existence nouvelle qui commence pour eux.

On voit poindre en ce moment chez les musulmans de notre Afrique du Nord un mouvement semblable à celui qui se produisit en Europe quand le protestantisme entreprit de réformer le monde chrétien, en prenant son point d'appui sur la Bible et en soutenant que l'Église romaine en avait dénaturé l'esprit. Des jeunes gens qui ont reçu une éducation plus ou moins européenne essaient de démontrer à leurs coreligionnaires que si les sociétés arabes sont en ce moment si arriérées par rapport aux sociétés européennes, c'est parce qu'elles ne sont pas restées fidèles à l'esprit libéral et progressiste du Coran. Ce mouvement, né en Égypte, recrute des adhérens de jour en jour plus nombreux en Algérie et en Tunisie.

A ce point de vue, l'ouvrage que viennent de faire paraître de jeunes Tunisiens, MM. Benattar, Ettealdi et Sebaï, *l'Esprit libéral du Coran*, est un témoignage symptomatique du travail qui s'opère ainsi. Nous pensons volontiers en Europe que si les pays musulmans sont tombés dans l'état de décrépitude où ils sont aujourd'hui, c'est parce que la race arabe intelligente et fine avait été remplacée dans la direction de l'Islam par des races plus lourdes, les Berbères et les Turcs. Nos écrivains tunisiens attribuent, eux, cette décadence aux commentateurs qui ont été innombrables dans la littérature arabe et dont les gloses réactionnaires ont fini par complètement oblitérer le sens réel du Coran, et surtout au développement des confréries religieuses qui propagent les plus basses superstitions. Le grand effort de Mahomet avait été d'établir le culte de Dieu dans une parfaite pureté. Et à ce culte, les confréries ont substitué un culte des saints d'une grossièreté qui a été funeste à tout progrès. Les indigènes à qui l'on fait croire qu'il suffit de l'intercession d'un marabout non seulement pour gagner le paradis, mais encore pour réussir dans leurs affaires terrestres, deviennent incapables par là de toute initiative et de toute vraie moralité.

Pour que les musulmans reprennent leur supériorité intellectuelle des premiers temps et deviennent un des élémens vivans de la civilisation moderne, il leur faut revenir aux enseignemens du Prophète; et si les commentateurs ont tiré anciennement du Coran les principes les plus étroits et les plus fanatiques, les auteurs de *l'Esprit libéral du Coran* en extraient à leur tour des règles de conduite qui feraient honneur aux pays les plus éclairés. Avec force citations, ils démontrent que Mahomet n'a prescrit ni le voile ni la réclusion des femmes, qu'il a recommandé la tolérance, qu'il a enseigné que les Juifs et les chrétiens peuvent faire leur salut dans leur religion, comme les musulmans dans la leur, qu'il a permis le mariage entre musulmans et chrétiennes et qu'il a fait de l'instruction une obligation pour les croyans. Aucun des obstacles qui ont empêché autrefois les musulmans de se tenir en contact avec l'Europe et de s'associer à ses travaux scientifiques n'a donc de fondement dans leur religion.

Et ce qui tendrait à prouver le bien fondé de cette opinion, c'est que, parallèlement à cette évolution de la pensée dans l'élite intellectuelle, une transformation des pratiques religieuses s'opère en même temps dans la masse. Sans doute, cette dernière reste, elle aussi, fidèle aux principes essentiels d'une religion qui est la base de son état social, mais certains indices permettent de croire que le côté extérieur et rituel est de moins en moins observé et que l'influence des chefs religieux décroît. Ces chefs qui vivent de quêtes publiques, voyant le produit de ces quêtes sans cesse diminuer, demandent aujourd'hui au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, aux fonctions administratives ce que les adeptes ne leur fournissent plus. Au dire d'un écrivain indigène algérien, Ismaël Hamet, qui a publié un livre intitulé *les Musulmans du Nord de l'Afrique*, qui est le résultat d'une longue enquête dans les trois départemens de la colonie, la population musulmane serait devenue une société laïque et les descendans de ces anciens maîtres spirituels et politiques n'exerceraient plus sur elle qu'une influence éloignée. La majeure partie des indigènes ne prierait jamais. En fait, les préventions contre le costume européen diminuent, et des indigènes le portent sans offenser personne. L'obligation de faire la police religieuse est presque oubliée de tous; ceux qui mangent et boivent publiquement en temps de jeûne ne sont plus hués ni maltraités

par la foule. L'usage du vin, du porc et de la viande des animaux non égorgés selon le rite musulman s'est répandu et n'est plus réprouvé. Les écoles françaises sont fréquentées sans souci de l'instruction religieuse. M. Ismaël Hamet va jusqu'à parler du « positivisme croissant » des indigènes, et il prévoit que la marche en aboutira « à la neutralité religieuse que connaissent les sociétés européennes et dans les mêmes conditions; c'est-à-dire que cette neutralité sera toujours en rapport avec le degré de culture des différentes classes de la population. » De son côté, un autre indigène tunisien, M. Bechir Sfar, président des Habous, a défini, au dernier congrès des Sociétés de Géographie, à Tunis, l'état d'esprit actuel de ses coreligionnaires. « Politiquement, a-t-il dit, les Arabes qui régentèrent pendant plusieurs siècles l'Asie, l'Afrique et une bonne partie de l'Europe, semblent laisser à d'autres le soin de la direction mondiale, et, se contentant d'un bagage historique suffisamment glorieux, n'aspirent qu'à un repos suffisamment mérité. Il n'en est pas de même au point de vue intellectuel. Le musulman a soif de s'instruire et, en dépit de tous les obstacles, il prendra part au mouvement général de progrès et de civilisation. »

Cette transformation intellectuelle et morale que saluent les hommes de lettres musulmans ne passe pas non plus inaperçue des Européens qui font de la société indigène l'objet de leurs études. L'un d'entre eux, M. Mercier, qui, par de sérieux travaux d'histoire, s'est mis en état de comparer le passé des indigènes algériens avec leur présent, signale (1) cette évolution dans des termes qui sont presque identiques aux termes employés par les auteurs musulmans. Il fait tout d'abord justice du prétendu fanatisme irréductible qu'on a si longtemps attribué aux indigènes.

« Le musulman, dit M. Mercier, est un croyant d'une espèce particulière; forcé de s'incliner devant la nécessité des temps, il a abdiqué toute idée de prosélytisme et il est revenu à la tolérance qui, en somme, est le fond de la doctrine islamique. Mais s'il voit sans le moindre dépit pratiquer autour de lui d'autres cultes, il ne permet pas qu'on gêne ou qu'on méprise sa religion. Intransigeance absolue pour tout ce qui touche à la pratique personnelle de leur culte; tolérance, indifférence même à

(1) *La Question indigène en Algérie au commencement du XX^e siècle*, par Mercier, *passim*.

l'égard des infidèles maîtres du pays, et de leurs manifestations religieuses, voilà ce qui caractérise sa manière de voir au point de vue religieux. L'esprit de conquête, de domination et de propagande de l'Islam n'existe plus chez eux. A peine en conservent-ils un lointain et vague souvenir. C'est à tort qu'on attribue la résistance des indigènes au fanatisme et à la haine du chrétien. » Nous n'avons pas dit autre chose, quand nous avons attribué la persistance et l'âpreté des luttes soutenues par les indigènes contre nous, non à leur fanatisme, mais à la spoliation de la terre dont ils furent victimes. M. Mercier explique ensuite que l'indigène n'est pas immuable, que le paysan kabyle d'aujourd'hui n'est pas semblable au compagnon du Prophète d'il y a quatorze siècles, que les marabouts eux-mêmes ne sont pas invariablement des artisans de révolte comme on les représente, que ce sont au contraire des hommes qui se consacrent plus spécialement à la vie religieuse et qui, enrichis par les aumônes et étant propriétaires, n'ont pour la plupart aucun intérêt au désordre. Par la vénération qu'ils inspirent aux masses, ces derniers constituent même une force morale qui peut être utilisée par les maîtres du pays. Les Turcs se les attachaient par des ménagemens et il est de notre intérêt de faire de même.

Les confréries religieuses ne seraient pas non plus les terribles associations secrètes que l'on nous a représentées. « Rapprochant les statuts des Khouan de ceux de sociétés célèbres, trompés par des récits de voyageurs ou des appréciations d'écrivains pleins d'imagination, nous en avons fait, dit M. Mercier, un monstre peu conforme à la réalité. » Et il ajoute que les confréries sont nées du besoin de pratiquer le culte en commun; un musulman en préfère une aux autres comme un chrétien se fait affilier à une confrérie parce qu'il a plus de confiance dans le vocable sous lequel elle est érigée. Mais là encore il y aurait si peu de fanatisme que lorsque les membres d'une confrérie ont un différend entre eux, ils prennent pour arbitre la plupart du temps l'autorité française.

Ce mouvement de transformation chez les musulmans algériens est donc réel; et, étant donné que l'extension de la civilisation européenne qui l'a provoqué se poursuit avec une rapidité que les faits attestent et que les différences qui existent entre les populations indigènes et nous ne sont pas irréductibles au point de les empêcher de s'élever, dans une certaine mesure,

jusqu'à nos conceptions, il ne peut faire autrement que de s'accroître de jour en jour parmi les jeunes générations musulmanes. Jusqu'où ira-t-il? Très loin sans aucun doute. Les musulmans instruits prévoient toutes les conséquences du mouvement qui les entraîne, les appellent de leurs vœux et y poussent de toutes leurs forces. Se rendant compte de la situation internationale actuelle, ils sentent que le rôle politique de l'Islam est fini, et ils se résignent à cet effacement comme inévitable, mais en même temps ils entendent apporter leur quote-part aux efforts que nécessitent les conquêtes pacifiques des arts, des sciences et de l'industrie.

Leur programme pour l'avenir est très net. Soit comme récompense des progrès déjà accomplis, soit comme moyen d'en préparer d'autres, les musulmans transformés demandent pour eux une place dans les corps élus de la colonie, c'est-à-dire des représentants « avec voix consultative » dans les conseils municipaux, les conseils généraux et le conseil supérieur, une participation à l'élection des députés et des sénateurs, et une naturalisation à deux degrés, le premier degré rendant électeurs, mais non éligibles les indigènes qui voudraient conserver leur statut personnel, et le deuxième conférant tous les droits du citoyen français à ceux qui y renonceraient. Ces propositions peuvent sans doute être discutées; elles n'en laissent pas moins entrevoir la possibilité de doubler la production algérienne par la diffusion croissante des procédés européens parmi les indigènes et grâce à leur bonne volonté, et permettent d'espérer, sans trop d'illusions, que le jour viendra où nos sujets musulmans pourront être autre chose que des mineurs dans la famille française.

On peut d'ailleurs considérer qu'un progrès sérieux vient d'être fait dans la voie de réalisation de ce programme. Le décret du 23 août 1898, en instituant les délégations financières algériennes, a fait une place dans ces assemblées à l'élément indigène. On sait que ces délégations sont composées de trois groupes : les colons, les contribuables français autres que les colons, enfin les indigènes; d'où trois délégations financières distinctes. Chacun des deux premiers groupes est composé de 24 membres élus au scrutin individuel, à raison de huit par département. Quant à la délégation des indigènes musulmans, elle comprend 21 membres, savoir : 9 délégués représentant, à

raison de 3 par département, les indigènes des territoires civils, élus au suffrage restreint par les conseillers municipaux indigènes des communes de plein exercice et par les membres indigènes des commissions municipales des communes mixtes; 6 représentant, à raison de 2 par département, les indigènes des territoires de commandement et désignés par le gouverneur, 6 délégués représentant la Kabylie et élus au scrutin individuel. Chaque délégation délibère séparément, mais toutes les trois peuvent se réunir en assemblée plénière en vue de délibérer sur des questions d'intérêt commun. La collation à l'Algérie d'un budget spécial, de la personnalité civile et du droit d'emprunter pour l'exécution de grands travaux publics appelle l'institution nouvelle à jouer un rôle financier important auquel participe l'élément indigène.

V

Utilité et nécessité d'une politique indigène largement pratiquée.

Si, au temps où nous luttons pied à pied pour établir notre domination en Algérie, nous avons bien connu le caractère des populations indigènes, en même temps que leur vie civile, morale et religieuse, et leur organisation de la propriété, combien de fausses appréciations qui ont trouvé fortune presque jusqu'à nos jours n'eussent pas été émises et combien de difficultés et d'erreurs eussent été évitées! Qui sait de combien d'années la guerre longue, coûteuse et meurtrière que nous avons soutenue eût pu être abrégée, si nous avions usé en connaissance de cause des moyens d'action pacifique qu'une science mieux informée de l'Islam aurait pu mettre entre nos mains!

Ne nous y trompons pas, en effet. Si tant de fois il a paru que notre conquête nous échappait, si, à une époque relativement récente, des insurrections ont éclaté qui ont compromis une situation que d'aucuns espéraient définitivement assise, c'est parce qu'au début, sans mauvaise intention et en toute inconscience, puis, dans la suite, par routine, des mesures ont été prises que les populations ont jugées attentatoires à leurs traditions. C'est parce que, à notre insu, nous avons blessé les convictions, les mœurs, les usages, entravé l'exercice de ce qui est, pour un musulman, le code même de sa conduite. Nous

avons voulu successivement repousser les indigènes au delà de l'Atlas et les rejeter dans le Sahara, puis les fondre avec la population européenne en leur imposant, soit par la contrainte, soit par la propagande, nos mœurs et nos lois; nous avons voulu, à un moment donné, consolider leurs coutumes et rendre inviolables leurs propriétés; nous avons enfin tâché d'agir sur eux en nous efforçant d'amener entre eux et les Européens la concorde et l'harmonie. Nous avons pratiqué l'un après l'autre les systèmes du refoulement, du fusionnement, de l'abstention et du rapprochement. On n'a d'ailleurs jamais adopté complètement et résolument aucun de ces régimes: on a flotté de l'un à l'autre; on les a mêlés; on n'a jamais eu de principes nets. Les indigènes ont été inquiétés par une ingérence incohérente dans leurs affaires, par des demi-mesures qui les ont irrités sans les affaiblir, par des violations de leurs droits de propriété ou de jouissance. Aujourd'hui, des expériences qui ont duré plus de trois quarts de siècle ont fourni des élémens suffisans de précision et fixé la meilleure méthode à suivre en matière de politique coloniale.

Nous savons désormais qu'il n'y a que deux manières de concevoir l'administration des indigènes: l'une est ce que l'on est convenu d'appeler la manière forte qui, ne tenant compte ni des besoins, ni des aspirations du peuple soumis, a en vue surtout la domination par la compression; l'autre, la manière douce, qui repose sur la persuasion et associe les indigènes à l'œuvre de progrès et de prospérité du pays.

La méthode forte, qui a été, au courant du xix^e siècle, notre conception de la colonisation, a longtemps prévalu en Algérie; on sait avec quels résultats. Ce n'est que tout à fait en ces derniers temps que nous sommes arrivés à nous former une politique indigène. On peut regretter que nous ayons tant tardé. Mais, comme dit le proverbe: « Mieux vaut tard que jamais. »

Sans doute, nous ne nous sommes engagés dans cette voie que d'une manière hésitante et timide: c'est que tout un passé d'erreurs pèse sur nous et que nous sommes liés par les fautes commises. Mais l'orientation est prise et quel bien pouvons-nous faire encore, à commencer par l'abandon du système du refoulement et du « recasement! » Les indigènes acceptent sans la moindre résistance tout ce qu'on leur demande au nom de la domination; mais protestent ouvertement ou secrètement, direc-

tement ou indirectement, contre toute emprise de leurs terres pour le développement de la colonisation officielle. Il n'est pas bien difficile de leur donner satisfaction, et il n'est pas au-dessus de nos forces, en servant bien leurs intérêts matériels et moraux, de ne plus les compter comme d'irréductibles ennemis. Le bien-être rend pacifique : augmentons le leur. C'est un effort auquel nous ne pouvons nous dérober, alors même qu'il nous coûterait quelque argent.

En dehors d'ailleurs des considérations tirées du bonheur à assurer aux indigènes, cette politique s'impose dans l'intérêt des colons eux-mêmes, de la prospérité générale de la colonie et de la sécurité de notre Empire africain.

La prospérité de la colonie européenne est intimement liée au bien-être et au développement intellectuel de la race indigène. Entre les populations indigènes d'une colonie, les colons et la nation directrice, il y a concordance d'intérêts. Plus ces populations sont prospères, plus la nation directrice y trouve de richesses à échanger et de ressources pour l'organisation des services publics. En sorte que ce n'est pas seulement humain, c'est encore l'habileté suprême que de développer parmi elles le bien-être. Le simple bon sens, à défaut des leçons du passé, est là qui doit suffire à nous convaincre. En effet, privé de ses biens, l'indigène réduit à la misère ne peut amasser de capital : ses facultés d'achat tombent au minimum ; il limite sa consommation et l'Européen ne trouve pas chez lui à qui vendre ses produits ; le commerce local ne peut se développer d'une manière normale et continue. Même au point de vue de la valeur vénale du sol détenu par le colon, la misère de l'indigène produit des résultats non moins fâcheux. Dans les cas nombreux de l'existence où l'Européen se trouve forcé de réaliser tout ou partie de ses propriétés immobilières, il ne trouve pas chez l'indigène l'élément qui puisse lui fournir la contre-partie ; il ne peut morceler sa propriété en parcelles qu'achèteraient les natifs ; et ne peut vendre ou vend mal. La misère de l'indigène cause non moins de préjudices à la métropole qu'au colon, car les finances de la mère patrie sont non seulement privées des ressources que lui procureraient un mouvement actif des échanges, une population blanche riche et une population native aisée, mais sont encore obligées de subvenir aux dépenses d'utilité publique que la colonie est le plus souvent hors d'état de payer.

Ces vérités commencent à être comprises d'ailleurs en Algérie même. Dans ces derniers temps, de nombreux conseils municipaux ont approuvé les mesures prises pour améliorer la situation matérielle et morale des indigènes et amener un rapprochement plus intime entre les deux races. Grâce au contact incessant, la solidarité des intérêts s'accroît et devient de jour en jour plus manifeste. Le rapprochement qui a lieu permet d'espérer qu'à une domination assise sur la force succédera une communauté d'existence fondée sur la tolérance réciproque des deux populations au point de vue de leurs croyances, de leur conception de la vie et de leurs mœurs, et sur le concours bienveillant des colons et des indigènes à l'œuvre économique générale. Juxtaposées, rapprochées autant que possible, réconciliées sans être confondues, les deux races peuvent unir librement leurs efforts pour la production et le progrès; et à bien considérer, c'est la vraie harmonie qui est indispensable à la paix, à la prospérité, à la civilisation.

Au surplus, il est nécessaire d'ajouter que des considérations de haute politique tirées des changemens récents apportés dans la carte de l'Afrique nous commandent de suivre une politique de bienveillance à l'égard de nos sujets algériens.

Par suite de l'énorme accroissement de notre Empire africain, la France est devenue une puissance musulmane, et musulmane doit être sa politique. Notre Empire musulman est maintenant trop étendu pour que cette considération ne paraisse pas décisive, et c'est par la force des choses que nous avons dû appliquer cette politique à chacun des nouveaux territoires que nous acquérons, et cela dès le jour même où nous y établissons notre domination. Cette politique s'est d'abord affirmée en Tunisie, puis de là au Soudan, dans les hautes vallées du Niger et dans les régions du lac Tchad. Et ce n'est pas un des moindres sujets d'étonnement des musulmans algériens que de se voir encore maintenus à l'écart sous le système du refoulement et sous le régime du code de l'indigénat et de la commune mixte, tel qu'il fonctionne encore aujourd'hui, alors que leurs voisins et coreligionnaires de Tunisie jouissent, sous notre domination, des bienfaits d'une administration bienveillante, paternelle et exempte de tracasseries. La différence de notre politique en ces deux pays, pourtant si semblables, est encore si grande que les indigènes, pour qui les deux mots de colonie et de protectorat ne

représentent pas deux choses bien différentes, n'arrivent pas à comprendre pourquoi notre méthode est ici plus douce et là si rigoureuse. Les Algériens musulmans ne voient pas sans amertume le meilleur sort réservé aux Tunisiens. Ils se disent que nous avons deux poids et deux mesures, et cette inégalité n'est pas pour produire sur eux la meilleure impression.

Quelle logique y aurait-il à traiter nos populations musulmanes de Tunisie, du Soudan et de l'Afrique occidentale avec douceur et à nous départir de cette manière d'agir vis-à-vis des Algériens seuls? Et qui ne comprend qu'un mode d'administration antipathique à l'indigène d'Algérie pourrait avoir une répercussion sur la totalité des habitans de ces vastes régions et rendrait notre domination, en même temps que très onéreuse à nos finances, infiniment précaire en Afrique? Et combien la tâche que nous avons assumée de contribuer à inaugurer une ère nouvelle de pacification dans l'Empire marocain deviendrait plus compliquée! Dans ce pays où, plus que nulle part ailleurs, il faut compter avec les confréries religieuses, les marabouts, les multtis, où tous, collectivités ou individus, peuvent devenir des instrumens politiques, et peuvent être, suivant la façon dont on les traite, des instrumens ou très utiles ou très dangereux, à quel résultat désastreux aboutirions-nous, si nous pratiquions une politique de compression en Algérie? Ces populations peu dociles, en voyant la manière dont nous nous comportons vis-à-vis de leurs coreligionnaires algériens, seraient poussées à devenir nos ennemis, au lieu d'être nos auxiliaires. N'est-il pas plus dans l'ordre naturel des choses d'adopter une ligne de conduite uniformément bienveillante vis-à-vis de toutes nos populations musulmanes? Et n'est-ce pas le meilleur moyen d'assurer notre sécurité et celui de la permanence incontestée de la domination française en Afrique? Dans ces conditions, accrue à la faveur de la paix française, la population indigène ne pourra « qu'évoluer à notre contact dans sa propre civilisation, » suivant l'expression de M. Waldeck-Rousseau; et de sujets vaincus et résignés, nous aurons fait des associés satisfaits, confians, et dont les progrès seront à notre bénéfice moral et matériel.

L'ART DU MOYEN AGE

EST-IL D'ORIGINE ORIENTALE?

STRZYGOWSKI, *Orient oder Rom*, Leipzig, 1901. — *Hellenische und Koptische Kunst*, 1902. — *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte*, Leipzig, 1903. — *Der Dom zu Aachen und seine Entstehung*, Leipzig, 1904. — *Mschatta*, Berlin, 1904. — *Eine Alexandrinische Weltchronik*, Vienne, 1905. — *Die Miniaturen des serbischen Psalters*, Vienne, 1906. — *Kleinarmenische Miniaturmalerei*, Tübingen, 1907. — GAYET, *L'Art copte*, Paris, 1902. — CLÉDAT, *le Monastère et la nécropole de Baouït*, Le Caire, 1906.

Depuis l'époque, déjà lointaine, où fut fondée la science de l'archéologie médiévale, la question de l'influence exercée par la culture orientale sur l'art européen n'a cessé de diviser les archéologues. On ne vit d'abord en Orient que l'art byzantin et, d'après l'idée préconçue que l'on s'en faisait, on appela byzantin tout ce qui avait un caractère d'étrangeté ou de hiératisme. L'architecture romane devint l'école romano-byzantine; Verneilh crut trouver les traces d'une colonie vénitienne établie en Périgord au XI^e siècle, à qui l'on devrait la coupole de Saint-Front; des Grecs, croyait-on, avaient apporté à Limoges le secret de l'émaillerie champlevée, et Viollet-le-Duc n'hésitait pas à voir des manifestations d'influence byzantine dans la sculpture normande du XII^e siècle (1). Des exagérations analogues discréditèrent en France et en Allemagne la théorie byzantine, et l'on fit honneur aux Romains de tout ce qu'on enlevait aux Grecs. Sous le second Empire, l'impulsion donnée aux fouilles gallo-romaines, les découvertes importantes de Pompéi ou des

(1) *Bulletin monumental*, 1835, p. 110. Verneilh était obligé à la même époque de démontrer que les statues du Portail Royal de Chartres n'avaient rien de byzantin.

catacombes de Rome préparèrent la réaction romaniste dont nous sommes à peine sortis. Ce fut en vain que les belles découvertes du marquis de Vogüé dans la Syrie centrale révélèrent l'existence, dans l'Orient du *iv^e* et du *v^e* siècle, d'une architecture chrétienne très différente de l'art byzantin et non sans analogie avec celle des églises romanes. Ni les voûtes, de structure toute romane, étudiées en Perse par M. Dieulafoy, ni les rapprochemens signalés par Viollet-le-Duc entre l'art russe et les monumens de l'Extrême-Orient, ni les ressemblances constatées par M. Choisy entre les édifices romans et les constructions persanes, ni surtout les pénétrantes études de Courajod dans ses leçons de l'École du Louvre ne purent désarmer les romanistes. Plutôt que d'admettre un rapport quelconque entre l'Orient et l'Occident, on a été jusqu'à soutenir que, dans des conditions analogues, des artistes de nationalités très différentes pouvaient être conduits aux mêmes résultats et créer des formes semblables. Toutes les données de l'histoire de l'art démentent cet ingénieux paradoxe. La thèse des influences orientales, que l'on croyait morte, reparait aujourd'hui sous une nouvelle forme, plus absolue que jamais. D'après M. Ainalow, l'art byzantin n'est que la continuation de l'art hellénistique d'Alexandrie ou d'Antioche : d'après M. Strzygowski, c'est dans l'Orient hellénistique, du *ii^e* siècle avant Jésus-Christ au *vi^e* siècle après Jésus-Christ, que se sont élaborés toutes les formes, tous les motifs, tous les styles qui ont constitué l'art du moyen âge tant en Orient qu'en Occident : l'art byzantin, l'art arabe, l'art roman ne seraient que trois branches sorties d'un même tronc.

Cette nouvelle théorie se présente dans des conditions bien meilleures que l'ancienne. Les siècles qui forment la transition entre l'antiquité et le moyen âge n'étaient guère connus jusqu'ici que par des monumens occidentaux. On pouvait parler d'art romain lorsqu'on ne disposait, pour étudier cette période, que des monumens romains ou gallo-romains ; l'expression est plus difficile à soutenir après des découvertes comme celles de Hypogée de Palmyre et des tombes de Baouit. Les explorations de ces dernières années ont révélé en effet l'Orient hellénistique : les tombes égyptiennes, les ruines des palais persans et des basiliques chrétiennes de Syrie et d'Asie Mineure ont livré leur secret. On connaissait autrefois des objets orientaux importés en Occident ou des monumens qu'on supposait imités de modèles

orientaux : on a atteint maintenant l'art oriental dans son pays d'origine. Il est impossible désormais d'étudier l'art du moyen âge sans tenir compte de ces découvertes ; elles ont renversé des opinions qui étaient en voie de devenir traditionnelles ; elles ont permis de donner du développement de l'art européen une explication nouvelle, dont M. Strzygowski a tracé maintes fois les grandes lignes dans ses ouvrages, et qui n'a peut-être pas été jusqu'ici en France l'objet d'une attention suffisante.

I

C'est dans l'Orient hellénistique, à l'époque des successeurs d'Alexandre, qu'il faut chercher les origines de l'art et, d'une manière générale, de toute la culture de l'Europe au moyen âge. Les capitales fondées par les Diadoques, Séleucie, Antioche, Pergame, Alexandrie, furent essentiellement des villes helléniques ; mais, dès l'origine, les artistes qui les couvrirent d'édifices et y fondèrent des industries décoratives, firent de nombreux emprunts à l'art indigène dont ils avaient les monuments sous les yeux. Sans rien perdre encore de son goût pour la noblesse et l'harmonie, le Grec apprit à traiter le colossal, s'attacha davantage au pittoresque, à l'expression individuelle, rechercha la richesse et la complication du décor. Des monuments comme l'autel de Pergame, le sarcophage d'Alexandre, la statue du Nil au Vatican, représentent ce premier art hellénistique, encore tout imprégné de la noblesse attique, mais déjà différent par son esprit des œuvres classiques. Il semble que les Grecs aient été en quelque sorte éblouis par cet Orient prestigieux dont les constructions grandioses étaient encore debout ; le syncrétisme, qui fut si fécond dans les domaines intellectuels et religieux, allait transformer aussi les arts. Ainsi commença à être accompli, du moins en apparence, le projet que les historiens prêtent à Alexandre d'établir une fusion de la race hellénique avec l'Orient.

Mais entre des civilisations aussi différentes que celles de la Grèce et de l'Orient un accord était impossible. De leur contact ne pouvait naître un équilibre qui fit à chacune d'elles sa part, mais l'une devait absorber l'autre. La culture orientale sous sa forme chaldéenne, iranienne ou égyptienne, avec ses traditions qui remontaient à une antiquité fabuleuse, sa haine de la nou-

veauté et sa répugnance pour le naturalisme hellénique, était en réalité inassimilable pour des Grecs.

Ainsi qu'on l'a montré récemment (1), l'hellénisme ne pénétra pas profondément en Orient. Les colonies militaires d'Asie centrale furent des îlots perdus au milieu des populations indigènes : l'hellénisme, affaibli déjà par l'invasion des Parthes, fut ruiné dans ces régions au III^e siècle de l'ère chrétienne par le réveil national des Perses. En Asie Mineure, en Syrie, en Égypte, il y eut de nombreuses cités peuplées de Grecs avec des institutions municipales et une culture hellénique; sans doute elles furent des centres puissans de propagande hellénique, mais elles n'arrivèrent jamais à absorber la culture indigène. La tentative malheureuse d'Antiochus pour helléniser Jérusalem est bien connue : les Ptolémées, plus prudents, se gardèrent de rien entreprendre contre les cultes égyptiens et s'en montrèrent les protecteurs respectueux. Au fond, le Grec resta pour les Orientaux un intrus; l'Orient demoura impénétrable à l'hellénisme, mais, ce qui est plus grave, le Grec lui-même se modifia sous l'influence de la culture orientale.

Le même phénomène en effet se produisit dans tous les domaines de la pensée hellénique. De même qu'en religion la doctrine orientale de la purification transforma radicalement les vieux mythes, de même il semble que la vue et l'étude des monumens orientaux aient fait perdre aux artistes grecs leur contact avec la nature. Désormais le beau ne réside plus pour eux dans l'harmonie des proportions humaines; ils le cherchent hors de l'homme et de la nature, dans la symétrie, dans la richesse et la complication du décor, dans l'opposition de l'ombre et de la lumière, dans les combinaisons des couleurs. Sans doute ils représentent toujours les hommes d'après le caupon hellénique, ils construisent toujours des temples entourés de colonnades, mais ils font sans cesse de nouveaux emprunts à l'art indigène. A l'Iran, à la Syrie, à l'Égypte ils prennent les constructions grandioses couvertes de voûtes, les salles hypostyles, les étages d'ordres superposés, les statues colossales, la faune et la flore conventionnelles, les techniques savantes. Cet art, encore tout hellénique au premier siècle de l'empire romain, prend dans le cours des âges un aspect de plus en plus oriental.

(1) Chapot, *les Destinées de l'hellénisme au delà de l'Égypte. Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, LXIII, 1902.

On assiste en quelque sorte à la disparition graduelle de la sculpture, remplacée par l'ornement en méplat qui se détache sur un fond obscur. La technique de la tapisserie orientale s'impose aux sculpteurs, aux peintres, aux mosaïstes. Le souci de l'ornementation, l'expression et l'effet à produire sont désormais les préoccupations dominantes de l'artiste, qui leur sacrifie de plus en plus la justesse des proportions et la vérité de la forme.

L'art hétérogène, mais brillant, qui s'est constitué ainsi en Orient du 1^{er} au vi^e siècle de l'ère chrétienne, a hérité des vieilles civilisations égyptienne et chaldéenne, mais il est aussi le point de départ de l'art européen du moyen âge. La découverte des monumens de cet art est un des gains les plus considérables qu'ait faits l'archéologie pendant ces dix dernières années, et il n'est peut-être pas inutile d'en passer en revue les différentes provinces.

II

Séleucie, fondée en 306 sur le Tigre et qui eut jusqu'à 600 000 habitans, a dû être un centre d'art considérable. Malheureusement, aucune fouille sérieuse n'est venue jusqu'ici confirmer cette hypothèse, mais un certain nombre de monumens révèlent le rôle qu'eut la Mésopotamie dans la genèse du nouvel art. Le plus important est le palais de Mschatta (Machita), dont les ruines situées dans le pays de Moab, à l'Est de la Mer-Morte, avaient été explorées par Tristram en 1873. Le plan rappelle le type oriental du camp romain : un carré flanqué de quatre tours aux angles et percé d'une seule porte, en face de laquelle s'ouvre à l'autre extrémité une salle terminée par trois absides en trèfle et entourée de chambres latérales voûtées en berceau. Il est intéressant d'y trouver l'arc brisé, qui est employé aussi dans les plus anciens monumens arabes de l'Égypte, comme le nilomètre de Roudah ou la mosquée de Touloun. Mais ce qui fait le principal intérêt de Mschatta, c'est la merveilleuse façade transportée récemment au musée Empereur Frédéric de Berlin. La porte centrale, flanquée de deux tours et les murs qui s'étendent jusqu'aux deux tours d'angle, sont couverts, sur une longueur de quarante-sept mètres et sur une hauteur de cinq mètres, d'un véritable fouillis de sculptures. La technique est déjà celle de la sculpture en méplat, si caractéristique de

l'Orient et destinée, non comme la sculpture grecque à mettre en évidence le relief, mais plutôt à faire ressortir un ornement en clair sur un fond obscur. C'est le même procédé que celui des tapis d'Orient ou des façades en briques émaillées des palais achéménides. Entre deux bandeaux formés d'acanthes et d'enroulemens règne une série de triangles en zigzags, au milieu desquels se détachent des rosettes polygonales que l'on trouve déjà sur les façades émaillées des palais assyriens et dont l'élégance fait songer aux combinaisons de l'ornement arabe. L'intérieur des tympans déterminés ainsi est couvert sans interruption de rinceaux de vignes et d'enroulemens, qui sortent d'un vase et au milieu desquels se jouent des animaux, lions, oiseaux, dragons, griffons, centaures, toute la faune moitié réelle, moitié chimérique de l'Orient.

Aucune inscription n'est venue malheureusement donner un indice qui permette de deviner la destination et le propriétaire de cet édifice mystérieux. L'importance de cette découverte n'en est pas moins considérable parce qu'elle révèle un spécimen de l'art hellénistique qui s'est développé en Mésopotamie au milieu des traditions persanes et chaldéennes. D'après l'hypothèse de M. Strzygowski, Mschatta serait le palais d'un prince arabe de la dynastie gassanide et aurait pu être construit au v^e ou au vi^e siècle. Le retour à l'orientalisme, déjà visible sur les monumens de Baalbek et de Palmyre, s'y affirme manifestement. Le palais de Hâtra, situé au sud de Mossoul, et qui date de l'époque des Parthes, la citadelle d'Amman près de Philadelphie en Syrie, l'enceinte construite à Sergiopolis (Resafa) sur l'Euphrate au vi^e siècle, offrent des constructions et des ornemens analogues.

Les monumens perses de la dynastie sassanide représentent un art déjà presque dégagé de toute influence hellénique. L'art de Mschatta est au contraire une manifestation de la culture cosmopolite qui naquit dans l'empire séleucide du mélange de l'hellénisme avec les traditions orientales. Ce courant mésopotamien ne disparut pas, tant s'en faut, à la fin de l'antiquité : on en retrouve la trace dans les admirables évangélistes ornés de miniatures décoratives et de canons de concordance, tels que l'évangélistes orné par le moine Rabula, du couvent de Zigba en Mésopotamie en 586, et conservé à la Laurentienne. Son rôle paraît avoir été considérable aussi bien dans la genèse de l'art byzantin que de l'art arabe. Son rayonnement

a même peut-être atteint l'Extrême-Orient : le dessin d'un miroir exécuté au premier siècle avant Jésus-Christ pour l'Empereur chinois Wu-ti offre les enroulemens de vignes que l'on trouve à Mschatta. La vigne est inconnue en Chine aussi bien que dans l'Inde où elle figure sur des monumens bouddhiques; son introduction dans l'art de ces régions pourrait bien être due aux influences helléniques venues de Mésopotamie (1).

III

De tous les pays d'Orient, l'Asie Mineure est celui qui a subi le plus profondément l'influence de l'hellénisme. Les côtes ont toujours été et sont encore son domaine incontesté; les peuplades indigènes de l'intérieur au contraire, séparées de la mer par de hautes chaînes de montagnes, ont toujours regardé du côté de l'Euphrate; il n'est donc pas étonnant qu'elles n'aient été conquises qu'imparfaitement à l'art hellénique. Les voyageurs avaient eu déjà l'occasion de signaler à l'intérieur des ruines considérables; quelques-unes avaient même été dessinées, et l'on avait affirmé déjà le rôle important de l'Asie Mineure dans la genèse de l'art du moyen âge (2). Mais les découvertes de ces dernières années ont apporté une véritable révélation et ajouté « un nouveau domaine » à l'histoire de l'art (3). Dès le ix^e siècle et peut-être plus tôt l'Asie Mineure et la Syrie du Nord connaissaient toutes les variétés d'églises usitées plus tard en Europe au moyen âge (4). Tandis que sur les côtes régnait le type de la basilique à colonnes couverte en charpente qu'on retrouve dans toute la Méditerranée, on élevait déjà en Cappadoce et en Cilicie des constructions tout à fait étrangères à l'architecture classique.

(1) De même M. Salomon Reinach (*Revue archéologique*, t. XXXVI à XXXIX) a montré que le motif stylisé du galop volant a été introduit dans l'art chinois par l'intermédiaire des artistes persans de l'époque sassanide. C'est un fait du même ordre.

(2) Choisy, *Histoire de l'Architecture*, Paris, 1899.

(3) Les principales explorations sont celles de Smirnof en 1895, Crowfort en 1900, de la Société scientifique de Prague en Isaurie et d'Oppenheim dans la Syrie du Nord en 1902, de miss Lowthian Bell et de Ramsay (1905-1906).

(4) Les inscriptions découvertes par Ramsay à Binbirkilisse et à Daouleh peuvent être datées du viii^e ou du ix^e siècle; ces églises sont donc moins anciennes que ne l'avait admis Strzygowski, mais elles n'en paraissent pas moins représenter un type indigène d'origine très lointaine.

Telles étaient les basiliques de Binbirkilisse (les Mille Églises, vilayet de Konieh). Construites en bel appareil, elles présentaient trois nefs voûtées en berceau et séparées par des piliers à colonnes engagées, un narthex flanqué de deux tours, une abside en fer à cheval, toutes les dispositions d'une église romane. Au même endroit s'élevait une petite construction octogonale probablement voûtée, type des nombreux « martyria » qui se répandirent dans toute la chrétienté. A Kosdeha-Kalessi, dans le Taurus, la voûte en berceau de la grande nef était interrompue par une coupole que soutenaient quatre gros piliers et qui était posée sur un tambour : quatre trompes d'angle encadrées de colonnettes formaient la transition entre le carré et le plan circulaire; c'est le type de la basilique à coupole répandu plus tard dans l'art byzantin. Enfin, il n'est pas jusqu'à l'église en croix grecque dont on ne puisse saisir la trace dans des églises rupestres mal datées à la vérité. Toujours est-il que dès le ix^e siècle, on trouvait en Asie Mineure des églises voûtées en berceau avec des arcs en fer à cheval et des coupoles sur trompes. Or aucun de ces éléments n'est hellénique.

De même, c'est de l'Orient que relève la sculpture des sarcophages du type dit d'Asie Mineure, que leurs motifs soient purement païens (sarcophage de Sidamara), ou appartiennent au christianisme, comme le fragment de Soulou-Monastir, qu'on a pu dater du vi^e siècle et qui représente le Christ jeune et imberbe, vêtu de l'himation hellénique, la tête aux longs cheveux bouclés entourée du nimbe crucifère. Sur tous ces sarcophages les personnages sont encadrés en quelque sorte sous des arcades ou des frontons supportés par des colonnettes au fût cannelé en spirale. Les chapiteaux et l'entablement, au lieu d'être modelés, semblent avoir été percés de trous à l'aide d'un foret. C'est une sculpture analogue à celle de Mschatta, avec un contraste voulu entre les parties éclairées et les parties sombres.

Ces découvertes ont montré la marche progressive des influences orientales vers l'Occident dès la fin de l'antiquité. Il n'est donc pas étonnant que la Syrie, moins bien hellénisée encore que l'Asie Mineure, ait été ouverte davantage à cette pénétration. Là l'hellénisme était représenté par la grande ville d'Antioche, qui hérita de l'importance de Séleucie. Sous l'empire romain, son palais, décrit par Libanius, a servi probablement de modèle à celui de Spalato; ses larges rues bordées d'arcades

furent imitées plus tard à Constantinople. Palmyre et Baalbek, fondées par des dynasties arabes hellénisées, eurent aussi un rôle fécond; malheureusement l'exploration de leurs ruines est incomplète. Les peintures de l'hypogée découvert à Palmyre par Sobernheim, en 1899, sont datées de l'an 259 de l'ère chrétienne; elles montrent un exemple curieux de scènes mythologiques destinées à orner la demeure funéraire d'une famille juive; les femmes ailées qui supportent les portraits placés dans des médaillons ressemblent déjà à des anges. Enfin, dès le iv^e siècle, on trouve en Syrie des églises analogues à celles de l'Asie Mineure. Le martyrium construit en 331 à Antioche par Constantin avait la forme d'un octogone entouré de tribunes et couvert d'une coupole; c'est déjà le plan de Saint-Vital de Ravenne et de la basilique d'Aix-la-Chapelle. Kasr-ibn-Wardan, datée de 564, offre l'exemple d'une basilique à coupoles. Les façades cantonnées de tours, les arcs en fer à cheval se rencontrent fréquemment. La sculpture a pris le même aspect de méplat qu'en Asie Mineure. La Syrie a un type caractéristique de portail formé d'un linteau orné de sculptures qui supportent deux jambages légèrement écartés. Les piliers transportés à Saint-Marc de Venise et provenant de Saint-Jean-d'Acre font songer par leurs enroulemens à la façade de Mschatta. L'art chrétien est complètement constitué en Syrie au vi^e siècle. Le rhéteur Choricius de Gaza a laissé une description des peintures qui ornaient l'église de sa ville; toute l'iconographie chrétienne y figure et l'on y trouve même le sujet peu répandu encore de la Crucifixion. A peine entamée par l'hellénisme, la Syrie a toujours accueilli les influences mésopotamiennes; les querelles théologiques du vi^e siècle ont précipité la décadence de l'hellénisme et favorisé la renaissance de la langue araméenne, qui devint la langue des églises hérétiques, de l'église nestorienne réfugiée en Perso comme de l'église jacobite de Syrie. Là aussi l'hellénisme allait disparaître.

IV

De toutes ces provinces de l'art oriental, l'Égypte est celle qui a donné jusqu'à ce jour la plus riche moisson. Grâce à l'immutabilité de ses usages funéraires, au caractère conservateur de sa race, elle garde, pour ainsi dire superposées comme des

alluvions, les débris des diverses cultures dont elle a subi la domination. Pendant longtemps, l'Égypte pharaonique absorba presque exclusivement l'attention des chercheurs : les travaux de ces dernières années ont rendu à la lumière les monuments de l'Égypte hellénistique et de l'Égypte copte antérieure à l'invasion arabe. Les nécropoles d'Antinoë, d'Achmin Panopolis, de Baouit, de Saint-Ménas près d'Alexandrie, ont livré de véritables trésors, qui ont permis d'établir le rôle de l'Égypte dans les origines de l'art du moyen âge.

En Égypte, encore plus peut-être que dans le reste de l'Orient, l'hellénisme n'a eu sur la vieille culture indigène qu'une action superficielle. L'art hellénique n'a vraiment régné que dans les colonies grecques comme Alexandrie et, loin de transformer les antiques procédés de l'art égyptien, il leur a au contraire fait de nombreux emprunts. L'art qui semble prédominant dans l'Égypte romaine du *iv^e* au *vi^e* siècle est un art plus oriental qu'hellénique. Les influences extérieures qu'il a subies lui sont venues moins de la Grèce que de la Syrie et de la Mésopotamie : elles ont pénétré en Égypte par l'intermédiaire de la colonie juive d'Alexandrie, et l'art hétérogène ainsi formé, interprété par les artistes égyptiens, est devenu l'art copte.

Les peintures de Pompéi, toutes alexandrines d'inspiration, révèlent déjà cette influence orientale; les portraits funéraires découverts dans les tombes du Fayoum, avec leurs yeux démesurés, ont aussi, malgré la recherche du trait individuel et le costume hellénique, de grandes ressemblances avec l'art indigène. Un fragment de colosse de porphyre trouvé à Alexandrie en 1870 est assis sur le trône massif, aux montans constellés de gemmes et de cabochons, qui sera reproduit si souvent dans l'art byzantin. La tête a malheureusement disparu, mais, d'après les plis des vêtements, ce morceau ne peut remonter plus haut que le *iv^e* siècle. Le style est analogue à celui des quatre statues de porphyre qui représentent des empereurs romains groupés deux à deux et qui ont été transportés d'Égypte à Saint-Marc de Venise. Le colosse d'Alexandrie était-il aussi un empereur, ou faut-il y voir avec M. Strzygowski un Christ de majesté? Cette dernière hypothèse est d'autant plus séduisante qu'au *iv^e* siècle, l'Égypte possédait une iconographie chrétienne originale. Une petite coupe en faïence égyptienne est conservée au British Museum : sur les bords, elle porte une inscription aux noms de

Constantin et de Fausta ; au centre, un Christ à longue barbe est assis, la tête entourée du nimbe crucifère.

Un grand nombre de monumens permettent de se faire une idée assez précise de l'évolution de l'art chrétien en Égypte. L'architecture y est syrienne ou mésopotamienne d'inspiration. Du iv^e siècle datent l'église du monastère de Saint-Siméon à Assouan ainsi que le Deïr-Abiad (couvent blanc) fondé par l'ascète national Schenouti en Thébaïde. En 1906, Kaufmann et Falls ont déblayé, à deux kilomètres du lac Maréotis, la grande basilique construite par Arcadius en l'honneur du martyr si populaire saint Méнас. Tous ces monumens montrent l'emploi de la coupole sur trompes, de l'arc elliptique ou brisé ; les coupes affectent parfois la forme ovoïde, et le chœur comprend les trois absides trifléées originaires de Syrie. Les murs sont décorés de marbres ou de fresques. La sculpture égyptienne, tant celle des chapiteaux que celle qui règne sur le mobilier de bois, procède des mêmes inspirations que celle de Mschatta ou de l'Asie Mineure. Sur les bas-reliefs comme sur les ivoires dominant des motifs empruntés par le symbolisme copte à l'art hellénique, à l'Orient ou aux antiques traditions égyptiennes : l'Isis à la corne d'abondance ; le cavalier couronné par des victoires, dont l'ivoire Barberini acquis par le musée du Louvre semble être un des plus anciens modèles ; les motifs, si répandus dans l'art des catacombes, des rinceaux de vigne sortant d'un vase, de la croix ansée, de l'Orante, etc.

Deux découvertes récentes ont jeté une vive lumière sur le développement de cette iconographie égyptienne. Sur la rive gauche du Nil, à Baouït, à 30 kilomètres au Sud d'Ashmounein (Hermopolis Magna), M. Clédat a déblayé, dans sa campagne de 1901-1902, deux églises et plus de trente chapelles funéraires décorées de fresques. Ce sont de petits édifices carrés surmontés d'une coupole hémisphérique ou d'une voûte en berceau. Dans la montagne voisine, d'autres caveaux sont creusés dans le roc et ornés également de peintures. L'ensemble de ces monumens date du v^e siècle : toute l'iconographie chrétienne se déroule sur leurs murs au milieu d'un cadre d'ornemens symboliques. On y retrouve les vignes sortant d'un vase et retombant en méandres, les enroulemens de feuillage, les figures géométriques, losanges, entrelacs, polygones, qui semblent déjà un décor tout arabe. Une série de douze fresques représente l'histoire de

David telle qu'elle figure sur les miniatures des psautiers. Une autre chapelle montre les douze prophètes, chacun tenant un phylactère. Dans une autre, est figurée la vision d'Ezéchiel. Les peintures de la chapelle 51 forment un véritable cycle de la vie de la Vierge. Dans la chapelle 28, Marie est assise entourée de deux anges porteurs d'encensoirs; elle tient dans ses mains un médaillon sur lequel est peint le Christ enfant, la tête entourée du nimbe crucifère; c'est le célèbre sujet de la « conception de la Vierge, » dont l'origine syrienne paraît incontestable et qui s'est perpétuée dans l'iconographie chrétienne jusqu'à la Renaissance. A côté du Christ jeune et imberbe de la tradition hellénique, on voit déjà le Pantocrator byzantin à la longue chevelure, à la barbe taillée en rond, à l'air majestueux et sévère. On trouve enfin dans ces fresques les saints cavaliers et guerriers, si populaires en Égypte, ainsi que toutes les scènes de chasse familières à l'art oriental.

Une autre découverte importante est celle des fragmens de la chronique copte sur papyrus de la collection Goleniseev; elle est illustrée de miniatures et constitue par là un monument d'un intérêt exceptionnel, les miniatures sur papyrus étant en nombre très restreint. Elle est en outre un spécimen curieux de l'art populaire qui fut créé au début du ^ve siècle dans les monastères égyptiens. Les miniatures sont intercalées au milieu du texte qu'elles sont destinées à illustrer sans aucune recherche d'ornementation. Elles représentent ainsi une tradition, qui s'est perpétuée au moyen âge et qui se distingue de la miniature ornementale de la Mésopotamie ou de la Syrie. Le *Cosmas Indicopleustes* du Vatican, dont les illustrations ont beaucoup de rapport avec celles de la chronique sur papyrus, se rattache à cette tradition, dont l'origine égyptienne est évidente.

Rien d'ailleurs n'est plus médiocre que cet art tout populaire : chacune des scènes encadrée par deux traits rouges forme un tableau complet composé de teintes plates; les personnages n'ont aucune physionomie individuelle et se distinguent par des signes de convention, costume, attributs, etc. Des bustes de femmes couronnées de roses et portant un disque à la main figurent les mois. Puis viennent : une carte des îles, peinte en jaune sur une mer d'un gris bleu; les provinces d'Asie Mineure sous la forme de monumens flanqués de deux tours analogues aux villes des manuscrits de la *Notitia Dignitatum*; les prophètes

(Jonas tout habillé, suivant la tradition orientale, est englouti par la baleine); les rois de Rome, du Latium, de Lacédémone, de Lydie (ceux-ci portent une sorte de bonnet phrygien). La partie la plus curieuse est destinée à illustrer une chronique qui va de 388 à 392. Honorius naissant est représenté à côté du cadavre du tyran Maxime. A la page suivante, Théodose paraît en grand costume impérial avec la chlamyde de pourpre et le globe crucigère à la main. Au-dessous de lui, le patriarche d'Alexandrie Théophile, vêtu de la tunique safran et de la planète violette, est monté sur une sorte de piédestal soutenu par deux colonnes; dans le bas se trouve un buste à figure imberbe, coiffé du modios. Dans la marge située de l'autre côté du texte, le Sérapeum est représenté par une construction polygonale à toit pointu. Le texte de la chronique raconte en cet endroit la destruction du Sérapeum en 395 et il ne faut pas douter que le peintre, probablement quelque moine de la Haute-Égypte, n'ait voulu célébrer ainsi le triomphe du christianisme sur le paganisme hellénique. Les autres miniatures représentent des personnages bibliques ou évangéliques, la prophétesse Anna en orante, un ange la tête ceinte du diadème et le sceptre à la main (type familier plus tard à l'art byzantin), la Vierge portant l'Enfant et sainte Élisabeth, la tête de saint Jean-Baptiste sur un plat, etc.

Malgré leur imperfection, ces miniatures n'en constituent pas moins un monument d'un prix inestimable. Elles nous montrent ce qu'est devenu l'art hellénique, accommodé aux traditions indigènes de l'Orient; comme les fresques de Baouit, comme les étoffes d'Antinoé ou d'Achmin-Panopolis, elles révèlent une iconographie religieuse entièrement constituée, dont les motifs sont empruntés à la fois aux traditions helléniques et orientales.

Cet inventaire forcément abrégé suffit à montrer quelle était, au déclin des temps antiques, la vigueur de cet art né d'une tentative pour introduire l'hellénisme dans les pays conquis par Alexandre et entraîné presque inconsciemment vers le retour aux pures traditions de l'antique Orient. Le caractère hétérogène de cet art fut d'ailleurs la principale raison de son succès. L'art hellénistique conquiert tout l'Occident et devint l'art officiel de l'Empire romain. Son aspect hellénistique, c'est-à-dire humain et cosmopolite, fut le véhicule qui servit à répandre en Occident les formes et les traditions purement orientales. Il en fut pour

l'art comme pour les cultes d'Isis ou de Mithra, et l'on sait que le christianisme lui-même ne devint véritablement une religion universelle que quand il eut emprunté la forme et le langage helléniques. Il n'y a donc pas eu à proprement parler d'art romain et encore moins d'art chrétien. Rome est devenue grâce à ses empereurs un centre d'art hellénistique dont le rayonnement atteint les extrémités de l'empire: à la fin du ⁱⁱe siècle, au moment où la paix romaine avait renversé les barrières entre les races, le monde romain tout entier connut l'unité artistique, mais cet art cosmopolite fut l'art hellénistique. Comme on l'a montré récemment (1), Vitruve a écrit son ouvrage d'après des sources grecques et il a dû séjourner à Alexandrie. Des artistes grecs, comme Zénodore, ont travaillé pour le compte des empereurs et sont venus exercer leur art en Gaule (2). A partir du ⁱⁱⁱe siècle, quand l'art hellénistique subit plus fortement l'influence de l'Orient, le contre-coup de cette transformation se fit sentir sur les monuments romains. C'est à ce moment que les grandes salles des thermes se couvrent de coupôles, que la sculpture abandonne le relief pour le remplacer par un jeu d'ombres et de lumières, que les mosaïques s'entourent de cadres décoratifs, que la technique de la verroterie cloisonnée s'introduit dans l'art industriel. C'est à la même époque qu'un premier développement d'art chrétien a lieu à Rome et dans tout l'Occident sous des influences orientales. L'art hellénistique en un mot a régné sur tout l'empire romain et fourni au christianisme les édifices de son culte, ainsi que son iconographie religieuse. Mais on peut encore aller plus loin et montrer que c'est de ce tronc vigoureux qu'est sorti tout l'art du moyen âge.

V

Deux caractères, qui semblent d'abord s'exclure, distinguent la période qui s'étend du ^{viii}e au ^{xv}e siècle: d'une part, un particularisme farouche, une vie locale d'une grande intensité, une absence totale de vues d'ensemble, une ignorance enfantine de tout ce qui dépasse les frontières d'un canton ou d'une province; d'autre part, une absence complète d'originalité et une véritable

1. Mortet. *Revue archéologique*, 1902, II, p. 62.

2. Il était l'auteur de la statue colossale de Mercure, élevée dans la cite des Arvernes.

manie d'imitation à outrance. C'est pour des raisons intellectuelles que le moyen âge fut dans tous les domaines l'époque de l'autorité : à la suite des bouleversements qui avaient ravagé l'Europe, il semblait que les esprits fussent incapables de penser sans le secours d'autrui ; dans toutes les matières, il fallut couler la pensée dans le moule de formules toutes faites. Or, la source universelle à laquelle le moyen âge tout entier a puisé sans discernement, c'est justement cette culture hellénistique des quatre derniers siècles de l'antiquité. Son caractère cosmopolite, les élémens humains qu'elle tenait de la Grèce antique, le mysticisme oriental qu'elle portait en elle en firent l'initiatrice des peuples et des esprits les plus différens. Les mêmes questions furent agitées dans la même forme, aussi bien dans les monastères d'Occident que dans ceux du mont Athos, du Sinaï ou de la lointaine Arménie ; théologiens latins ou grecs, rabbins juifs, docteurs musulmans s'inspirèrent également de l'exégèse d'Alexandrie. Les mêmes légendes venues d'Orient pénétrèrent dans les littératures les plus diverses, et, de la Scandinavie à la Grèce, les mêmes héros furent chantés dans des langues différentes : rien n'est plus remarquable que l'unité du folklore médiéval.

Dans la chrétienté, latine ou orientale, ce furent les monastères qui gardèrent le dépôt de cette culture hellénistique et, malgré les déformations qu'elle subit dans le cours des âges, on peut dire que l'humanité en a vécu jusqu'au xvi^e siècle. Il n'est donc pas étonnant que l'art ait suivi les mêmes voies que la civilisation tout entière : en fait, les influences de l'art hellénistique sont facilement reconnaissables aussi bien dans l'art byzantin que dans l'art occidental, et l'on commence à mieux connaître aujourd'hui les intermédiaires qui furent les auteurs de cette expansion.

La fondation de Constantinople en 331 est l'événement capital de cette histoire des destinées de l'hellénisme. La nouvelle ville reçut officiellement la même organisation que Rome, mais les architectes qui la construisirent allèrent chercher leurs modèles dans les grandes villes d'Orient, à Antioche ou à Alexandrie.

Les rues s'ornèrent de portiques à la mode syrienne ; les églises furent des copies de basiliques d'Asie Mineure, et la grande création de l'art byzantin, l'église Sainte-Sophie, due à deux architectes asiatiques, Anthemius de Tralles et Isidore de

Milet, fut une basilique à coupole conçue sur un plan plus grandiose que tout ce qui avait été élevé jusqu'alors. Les chapiteaux en marbre de Proconèse furent sculptés suivant la technique en méplat originaire de Mésopotamie. Dans le domaine des arts décoratifs, les plus beaux monuments de l'art byzantin, les évangélistes à fond pourpré, les ivoires, les émaux sont des œuvres créées en Orient ou d'après des modèles orientaux. Constantinople devint un grand centre hellénistique et recueillit après l'invasion arabe l'héritage d'Antioche et d'Alexandrie.

En Occident, bien que cette influence soit moins frappante, il n'en est pas moins possible d'en suivre les traces. Les institutions monastiques nées en Orient furent portées en Gaule et en Italie par des Orientaux: les premiers monastères d'Occident furent créés à l'imitation des communautés pakhomiennes; il n'est donc pas étonnant que beaucoup d'entre eux aient conservé des rapports avec l'Orient. C'est ainsi que, de son monastère de Scylacium, Cassiodore entretenait des relations avec Edesse et Nisibe. D'autre part, au milieu des ruines économiques qui furent pour l'Occident la conséquence des invasions barbares, le commerce et l'industrie se concentrèrent aux mains des colonies d'Orientaux, Grecs d'Asie Mineure, de Syrie et d'Égypte, qui, sous le nom générique de Syriens, s'étaient établis depuis une haute antiquité dans les grandes villes. Les textes et les inscriptions nous montrent toute l'importance qu'ils avaient à Naples, à Rome, à Ravenne, à Trèves, à Lyon, à Bordeaux, à Orléans, à Paris. Avec les marchandises d'Orient, vins, épices, papyrus, étoffes, ils ne pouvaient manquer d'importer en Occident des œuvres d'art, et c'est probablement à eux que l'on doit les ivoires alexandrins qui forment l'ambon de la basilique d'Aix-la-Chapelle, et l'ivoire conservé à Trèves, et la fameuse chaire de Maximien à Ravenne. Leur action paraît avoir été féconde et lointaine. Comment expliquer autrement les rapports si curieux qui existent entre la miniature irlandaise et l'art syrien, ou la sculpture des fameux sarcophages dits du Sud-Ouest, qui montrent à côté des palmettes persanes les enroulemens de vignes et le monogramme du Christ, ou ces édifices à plan central, Saint-Vital de Ravenne, la rotonde d'Aix-la-Chapelle, la basilique de Germigny-les-Prés qui rappellent les « martyria » orientaux?

Malheureusement, peu de monumens d'architecture de cette époque ont survécu, mais les découvertes faites à Rome, celles des peintures de Santa Maria Antiqua ou du cimetière de Commodilla, sont venues montrer le rôle important de l'art hellénistique en Occident. C'est à lui que les manuscrits carolingiens doivent leurs canons évangéliques et ces belles initiales où, au milieu des enroulemens de feuillage, se joue toute la faune de l'Orient : l'évangélique de Godescalc composé pour Charlemagne a de nombreux rapports avec l'évangélique arménien d'Etschmiadzin. Enfin un témoignage curieux de Grégoire de Tours nous montre le motif de la Crucifixion, originaire de Syrie, s'introduisant à Narbonne, c'est-à-dire dans une ville qui comptait une importante colonie de Syriens.

Les communications directes entre l'art occidental et l'Orient paraissent donc un fait bien établi. A la faveur même de la stérilité qui suivit les invasions barbares, l'Orient et l'art oriental firent la conquête de l'Europe. Des études récentes ont même montré que cette action avait été encore plus étendue qu'on n'eût osé le supposer. L'Italie méridionale fut hellénisée par les moines orientaux qui fuyaient les invasions persanes et musulmanes. Les miniatures des manuscrits du Mont Cassin et de Grottaferrata reproduisent souvent des modèles orientaux. Les pays slaves eux-mêmes, la Serbie et la Russie, ne doivent pas toute leur culture à Constantinople et, dans les miniatures d'un psautier serbe du xv^e siècle, M. Strzygowski a vu la copie à peine déformée d'un manuscrit syriaque du v^e siècle. Les monastères du Mont-Athos paraissent avoir été, indépendamment de Constantinople, un centre où les traditions de l'art oriental se conservèrent intactes pour se propager de là dans les pays slaves. Toutes les études et les découvertes de ces dernières années conduisent donc à la même conclusion et montrent l'action extraordinaire exercée par les écoles artistiques qui se formèrent à la fin de l'antiquité d'un mélange de l'hellénisme avec les techniques orientales.

VI

Comment donc, si la source fut commune à tous, expliquer la diversité des écoles provinciales qui ont régné au moyen âge? Comment l'art hellénistique a-t-il pu produire des œuvres

aussi différentes qu'une église romane et une église byzantine? Comment expliquer en un mot que l'esprit d'imitation des hommes du moyen âge ait pu se concilier avec leur goût de particularisme et d'autonomie? En réalité, le tempérament propre à chaque peuple, les conditions spéciales à chaque pays (nature des matériaux de construction, nécessités climatiques, etc.) restèrent des facteurs importants. L'art cosmopolite de l'Orient ne fut pas compris par tous de même, et, de la diversité d'interprétation, résultèrent les écoles nationales.

Avec le triomphe de l'islam s'acheva en Orient l'évolution que nous avons vue commencer sous l'empire romain : les éléments helléniques de l'art furent presque entièrement éliminés par les traditions nationales. Dire que les musulmans renoncèrent, ce qui n'est pas rigoureusement exact, à traiter la figure humaine pour des raisons religieuses, c'est prendre la cause pour l'effet. La vérité est que la défense qui se trouve dans le Coran répond merveilleusement au tempérament oriental. L'hellénisme et l'orientalisme représentent deux tendances contradictoires dont la juxtaposition était presque monstrueuse. L'art grec est essentiellement humain, et c'est dans la forme humaine, dans les proportions de l'homme, qu'il cherche à atteindre la beauté. A ces formes aux contours si nets, l'Oriental préfère au contraire le domaine infini du rêve, et il semble qu'il veuille par la richesse du décor offrir à son imagination les moyens de s'échapper du réel. Sur les étoffes persanes comme sur les ivoires coptes, les personnages ou les animaux, dépourvus de caractère individuel, ne semblent jouer déjà qu'un rôle décoratif. Les artistes musulmans, Coptes, Syriens ou Mésopotamiens pour la plupart, poussèrent ces principes jusqu'à leurs dernières conséquences. Dans tous les pays conquis par les Arabes régna l'antique art de la Mésopotamie et de l'Égypte, qui ne garda guère de sa période d'hellénisme que quelques motifs décoratifs, palmettes, feuilles d'acanthé, etc. L'ornement polygonal, la rosette de Mschatta, les entrelacs du Dioscoride de Vienne et des étoffes d'Antinoé devinrent le décor arabe par excellence.

Tandis que l'art oriental remontait ainsi à son principe, l'art byzantin au contraire garda jusqu'au bout ce caractère mixte qui est celui de toute la culture byzantine. La Querelle des Images montre une tentative pour transformer l'art byzantin suivant les principes qui régnaient déjà dans les pays musul-

mans. Cette entreprise échoua pour des causes religieuses, mais probablement aussi parce qu'il subsistait chez les Grecs du moyen âge quelque chose du goût qu'avaient eu leurs ancêtres pour la beauté humaine. Des œuvres comme les mosaïques de Saint-Luc, de Daphni, de Nicée montrent que dans l'héritage qu'ils reçurent de l'Orient, les artistes byzantins marquèrent leur prédilection pour l'élément hellénique; quelques-uns de leurs personnages ont la majesté des statues antiques. L'art oriental transporté à Byzance n'en exerça pas moins jusqu'au xv^e siècle une véritable tyrannie. L'art byzantin resta essentiellement un art décoratif et préféra toujours à la beauté plastique la richesse et l'harmonie des couleurs. Il ne connut jamais la nature qu'à travers les cartons que lui avait légués l'antiquité, et le peu d'initiative laissé aux artistes fut encore restreint par les règles rigoureuses que leur imposa l'église grecque. L'art byzantin fut ainsi une longue survivance de l'art hellénistique et, entre les deux tendances opposées de cet art, il ne parvint jamais à faire un choix.

En Occident, au contraire, les conditions furent toutes différentes. L'imitation fut d'abord servile, ou plutôt, jusqu'au x^e siècle, l'art y eut le caractère d'une importation étrangère. La Renaissance carolingienne montre en réalité le premier effort des Occidentaux pour imiter les œuvres qui avaient été jusque-là apportées d'Orient. Ce mouvement devait être fécond; il eut d'abord cette unité factice qui caractérise la société carolingienne, puis, lorsque les invasions barbares eurent bouleversé de nouveau l'Europe, l'uniformité qu'avaient pu maintenir quelque temps les artistes formés à l'école d'Aix-la-Chapelle, disparut complètement. Chaque pays, chaque canton, fut livré à lui-même; chacun des monastères qui avaient conservé les traditions de l'art carolingien se trouva dans des conditions différentes. Dans chaque province, lorsqu'on voulut relever et orner les églises, il fallut se contenter des ressources locales et imiter les seuls modèles dont on disposait. Telles sont les causes de la naissance des écoles provinciales de l'art roman au xi^e siècle. La construction originaire d'Asie Mineure qu'était la basilique voûtée, reçut, suivant les provinces, les modes de structure et de décoration les plus divers. Les marbres antiques se faisant plus rares (1) et les placages coûtant fort cher, on songea à tirer

(1. Dans les pays où les marbres antiques étaient abondants, à Rome par

le décor des lignes mêmes de l'architecture : ainsi naquirent des écoles de sculpture et de peinture indigènes.

Ces premiers rénovateurs avaient d'ailleurs une pauvreté d'imagination surprenante. Tous les motifs les plus étranges leur paraissaient bons à imiter : ivoires coptes, étoffes persanes, sarcophages gallo-romains, tous les monuments, toutes les écoles contribuèrent à orner les chapiteaux des églises romanes ; les tympans de l'ancienne cathédrale de Bayeux offrent même en plein xii^e siècle une représentation d'une vérité surprenante du lion et du dragon chinois. De l'éducation qu'ils tenaient de l'art oriental ces artistes gardèrent d'ailleurs un sens réel et très délicat du décor. Lorsqu'on examine telle œuvre du x^e siècle, les ivoires de Saint-Gall attribués au moine Tuotilo par exemple, on est surpris du contraste qui existe entre la raideur ou les gestes gauches des personnages et la délicatesse finie des ornements.

Ainsi les conditions mêmes dans lesquelles se trouva l'Occident affranchirent en quelque sorte les artistes de la tradition pesante qui se maintenait en Orient. A partir du xii^e siècle, les traces d'initiative et les innovations se multiplient. A des plans d'origine orientale, tels que celui de la basilique à coupole, on adapta des procédés de construction indigènes d'une antiquité reculée. Avant sa restauration au xix^e siècle, la coupole de Saint-Front de Périgueux se composait d'assises en encorbellement analogues à celles des coupoles mycéniennes ou irlandaises et, comme l'a montré M. Bertaux, ce mode de construction se retrouve dans certaines églises à coupoles de l'Italie méridionale. De même des techniques d'origine orientale étaient simplifiées dans les ateliers monastiques ; on a des raisons de croire que l'émail champlevé de Limoges est né d'une modification ingénieuse apportée au travail de l'émaillerie cloisonnée. De plus en plus les monuments s'adaptèrent aux conditions et aux besoins de la région où ils étaient élevés. Les églises du Midi furent couvertes de voûtes puissantes et éclairées seulement par les fenêtres des bas-côtés. Dans le Nord au contraire, où l'on voulut avoir des églises voûtées et lumineuses en même temps, on inventa le procédé de la croisée d'ogive, véritable cintrage permanent, d'abord invention de quelque architecte finiste et exemple, le type de l'ancienne basilique à colonnes persista pendant tout le moyen âge.

plus tard principe de toutes les audaces. L'art gothique naissait, et les sculpteurs, cessant de reproduire l'éternelle feuille d'acanthé, s'essayaient à copier les modestes plantes des campagnes françaises, la feuille d'arum, la fougère, le nénuphar. Pour la première fois peut-être depuis l'antiquité, un artiste osait regarder la nature. C'était là toute une révolution qui allait modifier le caractère de l'art occidental et clore une longue période de son histoire.

Ainsi, au fond de l'art du moyen âge comme à la base de toute la culture européenne, on trouve l'influence de l'hellénisme modifié par les traditions orientales. C'est à ce double courant que l'art musulman, l'art byzantin, l'art occidental doivent leur existence : c'est dans les villes et les palais hellénistiques, en Asie Mineure, en Syrie, en Égypte, qu'il faut aller chercher la source de l'iconographie chrétienne et de l'art du moyen âge. Un doute peut cependant subsister sur la valeur des services que l'Orient rendit ainsi à l'Europe. On sera disposé peut-être à regretter la longueur de cette période d'asservissement et à déplorer que la richesse même des motifs orientaux ait découragé si longtemps l'initiative des artistes. Mais si l'on réfléchit à l'état effroyable qui succéda en Europe à la paix romaine, si l'on pense aux périodes de barbarie profonde que traversa l'Occident au vi^e ou au x^e siècle, on comprend alors combien fut bienfaisante la conservation de ces modèles échappés à la destruction totale. Un certain nombre de bijoux barbares ou de chapiteaux grossièrement sculptés sont là pour nous attester que, lorsque les artistes occidentaux n'étaient pas soutenus par leurs modèles hellénistiques, ils ne tardaient pas à retomber au niveau de leurs ancêtres de l'époque de la Tène.

L'art hellénistique propagé en Occident par les Syriens a sauvé les plus belles créations de l'antique Orient et de la Grèce. C'est à son contact que s'est faite l'éducation des Occidentaux ; c'est en pénétrant ses deux aspects, naturaliste et décoratif, qu'ils ont repris goût à l'étude de l'homme, tout en gardant un sens très vif de l'ornement ; c'est en arrivant à le comprendre, après l'avoir d'abord imité, qu'ils ont fini par se dégager de leur modèle pour créer à leur tour et lutter soit avec la nature, soit avec l'antique. La Renaissance et l'art moderne sont sortis de cette évolution.

LA

LÉGISLATION FRANÇAISE DES ALIÉNÉS

Malgré des assauts nombreux et ardents, la vieille loi sur le régime des aliénés promulguée en France le 30 juin 1838 par Louis-Philippe tient toujours debout. Tiendra-t-elle encore longtemps? Les coups qu'elle a reçus à la Chambre des députés ont été assez violents pour qu'il soit permis d'envisager la possibilité de sa prochaine disparition et de son remplacement par une loi nouvelle. D'autre part, la Commission du Sénat, chargée d'examiner le projet voté par la Chambre, poursuit activement ses travaux sous la présidence de M. Rolland. Le moment est donc venu de comparer la loi qui s'en va à la loi qui arrive.

I

La loi dont l'opinion publique ne veut plus a été en son temps jugée idéale. Avant elle, les aliénés dépendaient de tout le monde sans que personne se crût obligé à un devoir quelconque vis-à-vis d'eux. Leur sort était réglé par le caprice du premier venu; ils étaient vraiment victimes de l'arbitraire. Sans remonter bien loin, on constate que la situation des aliénés en France au commencement du xix^e siècle était déplorable à tous les points de vue : législatif, humanitaire, médical. Vers 1817, on considérait le préfet du Nord comme bien hardi, presque comme révolutionnaire : ne s'était-il pas imaginé, ce fonctionnaire épris du respect de la liberté individuelle, de prendre un arrêté pour que l'asile d'aliénés d'Armentières ne reçût aucun pensionnaire « sans jugement d'interdiction préalable et sans un arrêté préfectoral d'admission? » C'était un exemple qui

étonnait tout le monde. Il indique aussi que, partout ailleurs, on entraînait dans un hospice de fous sans la moindre formalité. La seule mesure générale qui s'appliquait « théoriquement » à tous les établissemens pour insensés consistait en une visite trimestrielle des préfets, sous-préfets ou des maires, visite qui devait être suivie de l'envoi au ministère de tableaux statistiques concernant ces maisons. Comme bien on pense, cette mesure n'était qu'une formalité paperassière qui n'intéressait personne et qui laissait tout dans le *statu quo* le plus coupable. On était, à part quelques rares spécialistes de Paris, préoccupé exclusivement de garantir la sûreté publique contre les méfaits de certaines personnes supposées atteintes d'aliénation mentale! Leur bien-être, leur guérison possible, n'entraient encore nullement en ligne de compte. Un asile de fous n'était et ne devait pas être autre chose qu'un lieu de contrainte et de séquestration. Séparé du reste du monde, il ressemblait réellement à un tombeau où des êtres vivans étaient entassés sans que jamais un témoin désintéressé pût y pénétrer pour raconter toutes les ignominies qui s'y passaient, toutes les souffrances qui y étaient endurées. Une sorte de conspiration du silence empêchait les préfets et les maires de dire toutes les vérités cruelles que les malades leur hurlaient à chacune de leurs visites trimestrielles. « Ce sont des fous, » se disaient-ils, et leur « pitié » d'administrateurs n'en était pas autrement émue. Les appels désespérés des pensionnaires les laissaient aussi parfaitement indifférens, et ils s'en allaient la conscience tranquille. « Du moment qu'ils sont enfermés, pensaient-ils, c'est qu'ils sont fous. Quant à leurs plaintes, elles n'ont aucune valeur, car tous les fous se plaignent de leur captivité... » Et ces maîtres de la Sûreté publique partaient satisfaits, sans se demander si les tenanciers de ces établissemens et leurs gardiens n'étaient pas plus ou moins intéressés dans la réclusion de tel ou tel de leurs administrés... Le mot d'ordre de beaucoup d'administrateurs : « surtout, pas d'histoires » les mettait à l'abri du doute et des questions du genre de celles-ci : « Cet hospice pour insensés ne contient-il que des fous? Parmi ces captifs, n'y en a-t-il pas qui soient là pour permettre à ceux qui les ont internés de satisfaire avec plus d'aise leurs désirs, leurs passions ou, même, leurs tendances criminelles? Et si tous ces malheureux ne sont que des malades, reçoivent-ils des soins convenables?...

« N'y en a-t-il pas parmi eux qui sont traités plus mal que des animaux, qui sont laissés dans l'abjecte pourriture jusqu'à ce qu'ils meurent enlevés par quelque infection généralisée?... » Jamais, dis-je, ces fonctionnaires ne se posaient de pareilles questions et ils continuaient à adresser très régulièrement leurs rapports fastidieux et inutiles à leurs chefs hiérarchiques...

Or, les séquestrations arbitraires et illégales étaient extrêmement faciles et fréquentes à cette époque, et cela malgré l'article constitutionnel qui défendait de mettre qui que ce soit « en chartre privée. » Rien n'était plus commode que de confisquer aux gêneurs de leur famille leur liberté et leur fortune. Les témoignages de cette situation existent nombreux et authentiques. Je ne citerai que celui du professeur Fodéré qui enseignait vers 1817 la médecine légale et la police médicale à la Faculté de médecine de Strasbourg (1). Chargé en 1813, par l'autorité, de visiter l'hôpital des fous de la ville méridionale de D..., il y fit la découverte de plusieurs « détentions illégales... » Il y trouva notamment un fermier dont le voisin convoitait la propriété et qui avait toujours joui de son bon sens. Ce pensionnaire avait été enfermé un jour où, échauffé par le soleil et les travaux de la moisson, il avait bu plus que de raison et avait divagué, sans doute comme un bon ivrogne. Depuis des mois, la séquestration durait. Fodéré obtint des magistrats que la liberté fût rendue à ce paysan. Un autre pensionnaire injustement interné, était un jeune soldat manchot, arrivé des montagnes du Dauphiné. Peu habitué aux vins du Midi, il leur avait fait, paraît-il, trop d'honneur en débarquant à D... Sa qualité de manchot ne disant rien qui vaille à l'administration militaire, celle-ci profita de son état d'ivresse pour le faire déclarer fou. Il fut reçu en cette qualité à l'asile d'aliénés, où, heureusement pour lui, il put faire entendre ses plaintes à Fodéré... Mis en liberté, il donna ultérieurement toutes les preuves de sa parfaite lucidité.

Trois autres soldats étaient à l'asile de D... depuis cinq à six ans. Fodéré trouva l'un couché sur un peu de paille. Il était vieux, infirme et couvert de vermine. L'inspecteur médical le fit nettoyer et nourrir. Puis il lui fit prendre, pendant plusieurs jours consécutifs, « du quinquina dans du vin. »

(1) F. E. Fodéré, *Traité du délire*, Paris, 1817.

Et Foderé ajoute :

« Cet homme, après cela, était très sensé, et les servans m'assurèrent qu'il n'avait jamais divagué. »

Quelques jours plus tard, Foderé découvrit à l'asile, comme par hasard, deux autres militaires qui étaient couchés par terre sur un peu de paille, dans un cachot obscur, infect et très humide. Ils étaient presque nus. L'un d'eux était aveugle. Ils expliquèrent qu'on les avait placés là parce que l'administration militaire ne savait qu'en faire. D'après les renseignemens recueillis, ces malheureux n'avaient pas donné, depuis leur séquestration, le moindre signe de folie (1)...

Légalement, il existait des règles permettant d'obtenir l'interdiction et l'internement d'un aliéné. Il fallait s'adresser aux tribunaux pour réaliser la première de ces mesures ; mais aucune loi n'avait réglé la seconde. Il arrivait alors tous les jours qu'on amenait des gens dans les maisons d'aliénés sans que les tribunaux aient eu à se prononcer. On y voyait des sujets dont l'internement datait de plusieurs années et dont l'interdiction n'était pas encore obtenue. Ils étaient ainsi, pendant un temps plus ou moins long, dans cette situation incroyable, mais vraie : aux yeux de la loi, ils jouissaient encore de tous leurs droits, alors qu'en fait, ils en étaient déjà entièrement privés. Cela faisait admirablement le jeu de tous ceux qui croyaient avoir droit à la succession du séquestré. Tant que l'interdiction n'était pas prononcée par les tribunaux, tant qu'il n'y avait pas de tuteur légal responsable de la gestion de la fortune de l'interné, ceux qui l'avaient enfermé pouvaient se livrer à la spoliation des biens du malheureux avec la plus parfaite impunité. Sur ce point, comme nous le verrons, la loi de 1838 offre, elle aussi, des lacunes très regrettables. On comprend même pourquoi l'interdiction tardait parfois à être prononcée : plus elle était éloignée, plus les spoliateurs pouvaient se livrer au gaspillage, à la prédation des biens de leur victime.

La fortune des aliénés, ou supposés tels, n'était pas plus respectée que leur liberté. Quant au traitement des malades, il était avant 1838 d'une barbarie sans nom, excepté à Paris, à Charenton, à Bicêtre, à la Salpêtrière, où il commençait à s'humaniser un peu sous l'influence aussi bien de l'enseignement de

(1) *Loc. cit.*, p. 430 et suivantes.

Pinel et d'Esquirol, que sous celle d'exemples venus des asiles d'Écosse et d'Angleterre.

Ainsi, vers cette époque, la ville de Montpellier offrait aux aliénés un local infect qui était adossé à l'hôpital Saint-Éloy. C'était un long corridor, noir comme un four. De chaque côté, il y avait des cellules où les malades étaient reclus dans l'obscurité et la puanteur. Le grand remède était le purgatif, dont les effets ne devaient certes pas rendre plus respirable l'air de ces ignobles cachots. Autre exemple : à Strasbourg, la situation des fous était absolument répugnante. On les détenait dans un bâtiment annexé à l'hôpital civil. Ceux qui paraissaient calmes étaient enfermés dans les salles basses de ce local. Une simple cloison en bois séparait la salle des hommes de celle des femmes. Les lits se pressaient l'un contre l'autre, tellement la place était restreinte. Dans la journée, ces aliénés déambulaient dans une cour qui leur était commune avec les malades ordinaires de l'hospice. Dans ces mêmes salles, déjà si étroites, on avait établi, sur les côtés et à chacun des bouts, des espèces de cages ou d'armoires en planches, élevées d'un demi-pied au-dessus du sol. C'est là dedans qu'on mettait les fous agités ou les gâteux. Chaque cage était jonchée d'un peu de paille hachée sur laquelle couchait le malade, le plus souvent nu. Il y prenait ses repas et y satisfaisait tous ses besoins. On s'imagine facilement le degré d'infection qui renaît dans le placard. Les galériens mis à la chaîne devaient être plus à l'aise... Et la salle où « reposaient » les malades tranquilles contenait treize de ces cages de chaque côté... Quelles nuits infernales on devait passer dans un pareil dortoir ! Que de scènes tragiques, que d'actes sauvages et cyniques devaient résulter de ce mélange dantesque d'une cinquantaine de fous de toutes les catégories !... Un jour, on a mis dans une de ces cages dont je viens de parler un dragon pris d'un accès d'excitation violente. Il avait pour voisine dans l'armoire contigue une jeune paysanne dont l'agitation maniaque était également très vive. Le soldat parvint à enlever une planche de la cloison commune ; il cohabita avec la paysanne.

Il arrivait souvent que des individus amenés à la section des aliénés de Strasbourg pour des troubles mentaux légers, devenaient rapidement des fous dangereux pour eux-mêmes ou pour les autres. Pas un malade ne résistait à un pareil régime.

Au bout de quelques mois, les pensionnaires tombaient généralement dans une démente plus ou moins profonde, ou, comme on disait dans ce temps-là, dans l'« idiotisme. »

Et il en était encore ainsi presque partout en France, il y a soixante ou soixante-dix ans !

II

Aussi le monde civilisé a-t-il considéré comme un bienfait immense une loi qui, par son article premier, obligeait chaque département, soit à posséder pour son propre compte un établissement public destiné à recevoir et à *soigner* les aliénés, soit à traiter, à cet effet, avec un établissement public ou privé, après approbation du ministre de l'Intérieur. De même, a-t-on jugé très sages les précautions édictées par l'article 4, destinées à empêcher la présence illégitime à l'asile des personnes non aliénées.

D'après cet article, les établissements publics ou privés consacrés à ces malades doivent être visités régulièrement par le préfet et les personnes spécialement déléguées à cet effet par lui ou par le ministre de l'Intérieur : le président du tribunal, le procureur, le juge de paix, le maire de la commune. Ces diverses personnes sont chargées de recevoir les réclamations des pensionnaires et de prendre à leur égard tous renseignements propres à faire connaître leur position. Si cette disposition légale était appliquée dans toute sa rigueur, le maintien dans un asile d'une personne non aliénée deviendrait bien difficile.

Des faits récents l'ont prouvé suffisamment. Cette loi de 1838 qu'on appelle « barbare » et que des personnes très bien intentionnées, mais ignorantes, intitulent pompeusement : « le dernier vestige des iniquités d'autrefois, » a permis à plus d'un séquestré dans un asile d'aliénés de retrouver assez rapidement sa liberté.

L'histoire la plus typique à cet égard et qui a fait d'ailleurs grand bruit dans toute la presse, est celle d'un homme de lettres qui fut interné à Charenton le 10 novembre 1902. A la suite de scènes de ménage dans lesquelles une jalousie à tendances agressives semble avoir joué un rôle important, cet homme subit un examen, un peu rapide, d'un médecin aliéniste qui le

déclara « persécuté dangereux, » et délivra un certificat grâce auquel on put conduire le mari aux paroles menaçantes à l'hospice de Charenton.

Seulement, comme la loi de 1838 ordonne la présentation d'un certificat médical à l'entrée dans l'établissement et d'un second certificat après quinze jours d'observation, il arriva que le médecin de Charenton, n'ayant trouvé chez son nouveau pensionnaire « aucun signe de folie, » le fit savoir à qui de droit. Devant cette flagrante contradiction, le préfet responsable des aliénés déclarés « dangereux » s'entoura de tous les renseignements que la même loi de 1838 lui prescrit de recueillir. Des inspecteurs préfectoraux vinrent, interrogèrent et examinèrent ce pensionnaire. En fin de compte, l'affaire se termina par la mise en liberté de l'intéressé, le 6 janvier 1903.

Certes, c'est une fâcheuse aventure, et celui qui reste deux mois indûment enfermé doit trouver déplorable une législation qui permet de pareilles iniquités; il n'en est pas moins vrai : 1^o que la justice l'a emporté, ce qui n'est pas toujours le cas en ce monde; 2^o que si pareil malheur était arrivé avant la loi de 1838, le pauvre homme de lettres étranger aurait passé à l'asile le reste de sa vie, mais en cellule, camisolé et battu.

Il faut donc reconnaître que cette loi constitue un progrès réel sur l'état antérieur et que, si elle permet des lenteurs, elle offre de sérieuses garanties comparativement à l'anarchie, à l'arbitraire, au laisser faire qui régnaient avant elle. Ce qui a paru surtout rassurant dans cette loi, ce sont les visites des autorités administratives et judiciaires avec obligation d'entendre les plaintes des pensionnaires et de se donner la peine de vérifier jusqu'à quel point elles se justifient.

Il est vrai que ces inspections, d'après le même article de la loi, ne doivent pas se faire trop fréquemment; dans les établissements privés, à des jours indéterminés, une fois au moins chaque trimestre; dans les asiles publics, une fois au moins par semestre...

Mais le titre actuellement le plus contesté de la loi de 1838 est celui qui est relatif à des *placements faits dans les établissements d'aliénés*.

Ce placement peut être de deux sortes : 1^o *à l'initiative* et 2^o *d'office*. Le premier s'applique à toute personne atteinte d'aliénation mentale, quelle qu'en soit la variété clinique. Le

second vise tout individu dont la maladie psychique compromet l'ordre public ou la sûreté des personnes. Le placement d'office est ordonné à Paris par le préfet de police et dans les départemens par les préfets. L'article 18 qui contient ce dispositif a été fortement attaqué. L'article suivant qui autorise les commissaires de police à Paris et les maires dans les autres communes à provoquer l'internement des personnes atteintes d'aliénation mentale et constituant, par leur folie, un danger imminent attesté par le certificat d'un médecin ou par la notoriété publique, a été également vivement critiqué. Pourquoi? Parce que plusieurs cas de séquestrations provoquées en vertu de ces dispositions administratives ont ému l'opinion publique et lui ont fait craindre la possibilité d'un internement injustifié dans un asile d'aliénés.

D'ailleurs, les mêmes critiques ont été adressées aux conditions exigées pour un placement volontaire et énumérées dans l'article 8.

D'après le § 2 de cet article, ce placement peut se faire moyennant un certificat médical constatant l'état mental de la personne à placer et indiquant les particularités de la maladie ainsi que la nécessité de faire traiter la personne désignée dans un établissement d'aliénés et de l'y tenir enfermée. Le législateur ajoute que ce certificat ne pourra être admis, s'il a été délivré plus de quinze jours avant sa remise au chef ou directeur; s'il est signé d'un médecin attaché à l'établissement, ou si le médecin signataire est parent ou allié, au second degré inclusivement, des chefs ou propriétaires de l'établissement ou de la personne qui provoque le placement. Le caractère *définitif* de l'internement effectué ainsi en vertu d'un simple certificat médical a été reproché à cet article de la loi.

Il est certain, par exemple, qu'il eût mieux valu que le mari, dont nous avons rappelé le séjour de près de deux mois à Charenton, y eût été placé non pas à titre d'aliéné confirmé, mais à titre de malade en observation. On a trouvé à cet article sur le certificat encore d'autres défauts, parmi lesquels celui de n'indiquer aucune prohibition qui résulte d'un lien de parenté entre la personne à séquestrer et le signataire du certificat médical. D'après ce même paragraphe de l'article 8, les chefs des établissemens publics pourront, en cas d'urgence, se dispenser d'exiger le certificat de médecin. Autrefois, on usait largement de cette dis-

pense ; on n'en use guère aujourd'hui. Cette latitude est refusée d'ailleurs radicalement aux chefs des établissements *privés*, qui ne doivent recevoir que des personnes munies de ce certificat *avant même leur entrée* dans la maison de santé. Si les choses se passent parfois autrement, on commet une grave infraction à la loi.

En ce qui concerne le placement des enfans atteints de troubles mentaux, la loi ne s'en occupe point spécialement. Il en résulte que les mineurs de tout âge sont internés dans les asiles publics ou privés, dans les mêmes conditions que les personnes majeures.

Il en est de même pour les aliénés criminels ou les condamnés devenus aliénés.

La loi n'indique pas non plus les règles à suivre vis-à-vis des étrangers devenus aliénés en France. Lorsque ces aliénés sont dangereux « pour l'ordre public ou la sûreté des personnes, » ils tombent sous le coup de l'article 18 et sont internés d'office ; s'ils sont internés en vertu d'un placement volontaire, on agit avec eux conformément à l'article 8. Les diverses mesures de protection des personnes placées dans les asiles s'appliquent également aux étrangers. Ces mesures sont : visite médicale par l'inspecteur préfectoral ; notification de l'internement au procureur de l'arrondissement du domicile de la personne placée et au procureur de l'arrondissement de la situation de l'établissement ; certificat médical de quinzaine fourni au préfet par le directeur de l'asile ; etc.

Il est clair que si toutes ces prescriptions étaient faites intégralement et conformément non seulement à la lettre, mais à l'esprit de la loi, il n'y aurait vraiment à craindre ni séquestrations arbitraires, ni séquestrations indûment prolongées... On peut même dire que la loi de 1838 s'occupe trop des conditions de *séquestration* et pas assez des conditions de *traitement* des aliénés. Elle a été certainement inspirée par le besoin de défendre la société contre les divers méfaits de ces malades, mais elle a laissé de côté toute disposition pouvant leur assurer un secours médical prompt et efficace. L'état de la psychiatrie dans la première moitié du XIX^e siècle explique jusqu'à un certain point ce mutisme de la loi sur toutes les mesures susceptibles de favoriser la guérison des maladies mentales.

C'est à peine si on commençait à se débarrasser des théories scolastiques sur la folie qui obsédaient les aliénistes des siècles

précédens. Pendant qu'on bâtissait des systèmes et imaginait des hypothèses sur les troubles mentaux, on traitait les insensés avec la dernière brutalité. Pinel lui-même, qui comprit qu'il fallait aux maladies mentales un traitement moral aussi doux que possible, était pourtant dominé par l'idée de répression (1). En cela, il subissait, malgré lui, l'influence de tous ses prédécesseurs. Et ce même Pinel, qui a supprimé les chaînes comme moyen de contention des aliénés, a maintenu dans toute sa rigueur « la camisole de force et les douches dans le but de vaincre un refus obstiné de nourriture et de dompter les aliénés entraînés par une sorte d'humeur turbulente et raisonnée. » On peut considérer toute la première moitié du XIX^e siècle comme une période préparatoire pendant laquelle on s'est mis enfin à observer les aliénés d'une façon clinique, sans idées théoriques préconçues, cela à la façon des botanistes qui examinent des plantes, les comparent entre elles et les classent aussi méthodiquement que possible. Cette observation régulière et systématique a permis au successeur de Pinel, à Esquirol, de publier, justement en 1838, son livre très remarquable sur les « maladies mentales, » livre qui est le résultat de quarante années d'étude consciencieuse des fous et qui peut être regardé comme la véritable encyclopédie psychiatrique de cette époque (2). Esquirol a créé en France le goût de la psychiatrie. Son *Traité* a été pour un grand nombre de médecins une révélation. Beaucoup d'entre eux ne se doutaient guère que les maladies mentales pouvaient se traiter autrement que par des moyens de contrainte violente. Ils tombaient des nues quand ils lisaient dans l'œuvre d'Esquirol qu'il ne fallait jamais terroriser les fous, car « la crainte, écrivait-il, est une passion débilitante qui exerce une telle influence sur l'économie qu'elle peut suspendre l'action de la vie et même l'éteindre. » Ces médecins apprenaient avec étonnement que l'excitation maniaque devait être considérée comme une maladie aiguë comparable à une pneumonie ou à une fièvre typhoïde et qu'il fallait la traiter non par des moyens violens de contrainte, mais par des bains longtemps prolongés, des laxatifs, des saignées si la pléthore cérébrale l'exigeait, des moyens moraux en rapport avec le délire. C'est encore Esquirol qui a fait

(1) Pinel, *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie*, Paris, an IX, p. 188 et suivantes.

(2) Esquirol, *Des Maladies mentales*, Paris, 1838.

connaître le rôle du régime alimentaire, du travail, des distractions dans la vie journalière des aliénés. Mais la vulgarisation médicale de toutes ces connaissances psychiatriques a été fort lente, et la loi de 1838 a été faite sans en tenir le moindre compte. Il est certain que l'opinion publique d'alors était encore moins éclairée que celle d'aujourd'hui sur tout ce qui touche au problème de l'aliénation. Même à l'heure qu'il est, beaucoup de personnes appartenant aux classes cultivées de la société sont persuadées que « la folie est toujours incurable. » Ceux qui ont fait la loi de 1838 n'ont pas pensé autrement et je ne citerai comme preuve que cette déclaration du comte Portalis : « Nous ne faisons pas une loi pour la guérison des personnes menacées ou atteintes d'aliénation mentale. »

C'était là un aveu dépouillé d'artifice. Pourquoi avoir alors parlé, dans l'article premier de la loi, de la création d'établissements destinés à recevoir et à *soigner* les aliénés ?

Enfin, au sujet de la fortune des aliénés internés, la vieille loi, par son article 31, règle l'administration des biens des pensionnaires des établissements *publics*. Elle laisse libres, par son article 32, les ayans droit (parens, époux, épouse, le procureur, le tribunal) de faire ou de ne pas faire nommer un administrateur provisoire des biens de toute personne non interdite placée dans un établissement public ou *privé*...

L'incertitude de cette disposition législative laisse le champ libre à toutes les cupidités qui peuvent se manifester autour d'une personne atteinte d'une maladie du système nerveux.

À cet égard, la situation actuelle des aliénés riches n'est pas mieux sauvegardée que du temps où sévissaient les chaînes et les cages. Aussitôt que l'un d'eux est mis dans un établissement spécial, les parens les plus proches restent pendant un temps plus ou moins long les maîtres absolus de tous ses biens, meubles et immeubles. Pour peu qu'ils aient des intentions intéressées, et le fait se produit souvent, ils se livrent à un partage comme si le malheureux n'existait plus. C'est à peine si ces « héritiers prématurés » laissent un capital suffisant pour entretenir d'une façon convenable dans la maison de santé leur parent malade. Quand on arrive à l'interdiction, une grosse partie de la fortune s'est volatilisée sans qu'il soit possible de l'établir d'une façon légale... Le tour est joué, et bien joué...

III

A partir de 1860, à l'occasion de plusieurs séquestrations dans le genre de celle que j'ai citée plus haut et qui ont été jugées arbitraires par l'opinion publique, la loi de 1838 commence à être attaquée. On la trouve surtout « attentatoire à la liberté individuelle » à cause de la toute-puissance qu'elle accorde aux préfets et de l'importance énorme qu'elle attache à un simple certificat médical. La question de la réforme de cette loi est reprise en différentes fois. Un nombre considérable de députés et de sénateurs, médecins pour la plupart, tous inspirés consciemment ou inconsciemment par Esquirol, présentent des projets et des rapports parlementaires. Mais il faut abréger pour arriver au projet du docteur Dubief, ancien ministre de l'Intérieur, discuté et voté par la Chambre des députés en janvier 1907.

Plusieurs particularités caractérisent la loi nouvelle dont le Sénat doit s'occuper prochainement. La principale de ces particularités est clairement énoncée dans son article premier, ainsi conçu : *L'assistance et les soins nécessaires aux aliénés sont obligatoires*. La tendance dominante est donc non l'« enfermement » pur et simple de l'aliéné considéré par la loi ancienne comme étant toujours un être anti-social, mais le *traitement de l'aliéné* jugé par la nouvelle loi comme étant avant tout un *malade*. Cette conception rationnelle, déjà introduite et largement développée par Esquirol, conduit à un ensemble de dispositions législatives qui ont pour la plupart et constamment ce double but :

- 1° *Traiter le malade le plus tôt et le mieux possible ;*
- 2° *Garantir le malade et son entourage contre tous les méfaits pouvant résulter des troubles psychiques commençans.*

Nous allons voir, en effet, que le projet du docteur Dubief essaie de répondre d'une façon pratique à cette double indication.

Tout d'abord, le projet tend à faciliter l'entrée précoce des malades dans un établissement approprié en déclarant cette entrée purement *provisoire*. Le paragraphe 3 de l'article 13 dit, en effet, ceci : « Les personnes admises dans les établissements d'aliénés, conformément aux dispositions précédentes (demande d'admission, rapport médical circonstancié), ainsi que les personnes dont le placement aura été ordonné d'office, *ne sont inter-*

nées qu'à titre provisoire et sont placées en conséquence, dans un *quartier d'observation spécial*, ou, à défaut, à l'infirmerie de l'asile, et inscrites sur un *registre spécial*.

Le malade placé dans ces conditions est l'objet de toutes les formalités prévues déjà par l'ancienne loi : envoi, dans les vingt-quatre heures, du rapport médical au préfet et au procureur de la République ; visite du médecin inspecteur au malade placé dans un établissement privé ; envoi du compte rendu de cette visite au préfet et au procureur de la République ; nouvel envoi d'un rapport médical, quinze jours après l'entrée du malade (article 17 du projet Dubief).

On conçoit la préoccupation du législateur. Il y a des troubles psychiques transitoires d'ordre dégénératif ou liés à une infection ou intoxication passagère qui, tout en nécessitant un isolement du malade pendant quelques jours dans un milieu approprié, ne motivent pourtant pas un internement dans un asile fermé. A l'hôpital d'observation, le diagnostic pourra se faire dans les conditions les plus favorables. La loi de 1838 n'a pas prévu des quartiers d'observation, en quoi elle se montre évidemment inférieure au projet adopté par la Chambre.

Dans toutes les lois sur les aliénés, une des plus grosses questions est leur entrée dans un établissement spécial. Tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître que la première indication, la plus urgente, dans le traitement de la plupart des aliénés, c'est de les isoler de leur milieu habituel. Seulement, il y a isolement et isolement.

De tout temps, on a isolé les fous ; il arrivait même qu'on oubliait totalement de les examiner et de les soigner. C'était là une mesure purement policière qui avait pour unique objectif de les empêcher de troubler la tranquillité des personnes de leur entourage. Avec Esquirol, l'isolement des malades devient un moyen thérapeutique adopté depuis par tous les aliénistes. Il a pour but de modifier la direction vicieuse de l'intelligence et des affections des aliénés ; il permet de les soustraire aux diverses causes extérieures qui ont provoqué leur folie ; il aide à vaincre la résistance de ces malheureux à recevoir les soins médicaux dont ils ont besoin, à suivre le régime alimentaire ou hygiénique qui convient le mieux à leur rétablissement. Toutefois, il est reconnu que ce moyen ne doit pas s'appliquer invariablement à toutes les affections mentales. Il est nécessaire dans cer-

taines psychoses; il peut être inutile, ou même nuisible, dans d'autres. C'est affaire de diagnostic non seulement de la nature de l'affection mentale, mais de la période de son évolution. Dans un cas d'excitation violente et persistante, le doute n'est guère permis; ne pas isoler d'urgence en pareil cas dans un asile fermé, c'est aller fatalement au-devant d'une catastrophe. Mais faut-il agir avec la même précipitation et la même rigueur dans la dépression mélancolique? Tous les mélancoliques n'ont pas nécessairement besoin d'être séquestrés dans un établissement fermé. Je suis même persuadé que certains malades de cette catégorie, simples déprimés sans délire, mis en contact avec des délirans persécutés, des hallucinés, des démens, sont péniblement impressionnés et voient leur propre trouble mental s'aggraver au lieu de s'améliorer. Une maison ouverte où ils entreraient librement et où ils ne rencontreraient pas d'aliénés agités, leur serait plus salutaire. Au contraire, les mélancoliques qui gémissent du matin au soir, qui se croient damnés, qui attendent à leur vie à chaque instant, ne peuvent guérir que dans un asile fermé, bien organisé. L'isolement sévère s'impose dans le traitement des intoxiqués délirans tels que les alcooliques, les morphinomanes, les héroïnomanes. Il est le plus souvent inutile pour les démens séniles qui ne délirent pas et qui présentent un simple affaiblissement des facultés intellectuelles. Si nos asiles d'aliénés sont encombrés de malades de cette catégorie, la faute en est en grande partie à leurs familles, qui ne veulent ou ne peuvent veiller sur eux et qui trouvent plus commode de s'en débarrasser en les séquestrant, très légalement d'ailleurs. Une maladie dans laquelle l'isolement à l'asile d'aliénés s'impose à une certaine période et devient inutile à une autre, c'est la paralysie générale. Fort souvent, cette affection des centres nerveux se manifeste au début par une excitation intellectuelle très vive, un besoin d'action, des tendances délictueuses de toute sorte... Plus tôt on met un frein à cette exubérance morbide, plus grandes sont les chances de calmer le malade et de lui épargner, ainsi qu'à sa famille, quelque désastre financier ou moral. Mais plus tard, quand l'orage méningo-encéphalique s'est calmé et que les neurones corticaux plus ou moins atrophiés ont déterminé un état puéril de l'intelligence, le malade n'a plus besoin que d'une surveillance très douce qui, la plupart du temps, pourrait s'exercer dans la famille. Il est vrai qu'il se produit, pour

les paralytiques généraux arrivés à la période inoffensive de leur maladie, le même phénomène que pour les déments séniles : les familles, lassées par la longueur de la maladie, par les divagations enfantines du malade, souvent par son gâtisme, laissent, jusqu'à la fin de leurs jours, les malheureux à l'asile d'aliénés. Ici encore, la loi se prête à cet arrangement entre parens.

Si donc il y a des aliénés pour lesquels l'isolement dans un asile spécial est une nécessité inéluctable, et d'autres qui n'en ont pas besoin, cette grave question de l'internement ne peut être qu'une affaire d'espèce. La solution dépend entièrement et exclusivement d'un bon diagnostic médical. Et pour que celui-ci puisse être fait dans les conditions les plus probantes, l'examen préalable dans un quartier spécial d'observation est une mesure qui met à l'abri de toute erreur, de toute fausse manœuvre. Imaginez, en effet, un individu qui délire au cours d'une pneumonie. Le médecin ordinaire qui le soigne peut penser à tort à un début d'aliénation mentale et délivrer un certificat d'internement dans un asile spécial. Au lieu d'être séquestré purement et simplement, le malade, grâce à la nouvelle loi, est placé provisoirement au quartier d'observation. Son délire disparaît au bout de quelques jours. Il quitte le quartier complètement guéri comme il aurait quitté un hôpital quelconque, et nulle trace de son passage n'existe sur les registres des aliénés.

Le quartier d'observation remplira ainsi l'office d'un filtre chargé de retenir les aliénés qui doivent vraiment être isolés dans un asile spécial et de libérer les autres.

Le jour où le public sera convaincu qu'un malade placé dans ce quartier n'est pas du tout considéré encore comme un « aliéné, » qu'il peut en sortir sans la moindre tache jetée sur sa réputation d'homme sain d'esprit, ce public hésitera moins à faire traiter ses malades suspects de folie. Et c'est ici qu'intervient dans toute son importance la mesure du traitement rapide, aussi précoce que possible, des troubles mentaux. Actuellement, sous l'empire de l'horreur que les asiles d'aliénés inspirent encore à la plupart de nos contemporains, les malades n'y sont retenus que six mois, un an, même deux ans après l'éclatement des premières manifestations de la folie. Les parens éloignent tant qu'ils peuvent la solution redoutable : l'isolement à l'asile. Mais plus le temps s'écoule, plus l'état du malade s'aggrave : ses idées délirantes encore incertaines finissent par se coordonner

se fortifier, se systématiser... L'affection mentale à peine ébauchée a eu tout le temps d'évoluer. Six mois, un an après, elle a pris toutes les allures d'une maladie chronique. C'est à ce moment que, de guerre lasse, on séquestre l'aliéné. Et les mêmes parents sont surpris de constater que leur malade ne se guérit pas à l'asile ! Ce sont eux encore qui entretiennent cette légende que *toutes* les maladies mentales sont incurables ! Or, neuf fois sur dix, s'il en est ainsi, c'est parce que la famille, mal conseillée d'ailleurs par son médecin traitant, insuffisamment instruit en psychiatrie, a trop tardé à prendre la seule mesure rationnelle qui s'imposait à l'aurore même de la maladie mentale : l'isolement. Sur 226 entrées d'aliénés à l'asile de Blois, pratiquées moins de trois mois après le début de l'affection mentale, le docteur Lasserre comptait déjà en 1872 : 164 guéris, 213 curables et 13 incurables. Le même praticien a constaté, sur 210 malades admis à l'asile un an et plus après le début des troubles mentaux : 24 guéris, 35 curables et 175 incurables !

Des statistiques semblables ont été établies dans beaucoup d'autres asiles français et étrangers. La loi nouvelle a donc infiniment raison d'insister sur la nécessité de l'isolement précoce et d'en faciliter la pratique par l'établissement du quartier d'observation spéciale.

IV

Mais où des réserves s'imposent, parce qu'on semble aller à l'encontre du but principal visé par le projet : favoriser le traitement rapide des aliénés, c'est lorsque l'article 18 fait intervenir au quartier d'observation le tribunal pour transformer le placement provisoire en internement définitif.

Voici cet article très discuté dans les milieux médicaux compétents :

« Aussitôt après les formalités prescrites à l'article 17, le procureur de la République adresse ses réquisitions écrites, avec le rapport médical d'admission, les rapports médicaux de vingt-quatre heures et de quinzaine du médecin de l'établissement et le rapport du médecin commis par le préfet, s'il y a lieu, au président du tribunal de l'arrondissement où l'établissement est situé. Le président statue sur le maintien ou la sortie de la personne placée. Lorsque le président a des doutes, lorsqu'une

opposition à l'internement a été formulée par l'aliéné, le conjoint, un membre de la famille, un ami, la décision sera prise par le tribunal qui statuera d'urgence, en Chambre du conseil. Toutes les fois que le tribunal ne croit pas pouvoir statuer définitivement, il ordonne, sous la réserve de tous autres moyens d'information, une expertise qui sera faite contradictoirement par deux médecins, dont l'un sera désigné par l'aliéné ou son représentant.

Il est clair, tout d'abord, que les magistrats composant ce tribunal, ne pourront juger l'opportunité de l'admission définitive du malade que sur pièces médicales et administratives. Pourront-ils apprécier réellement la valeur intrinsèque d'un rapport médical, discuter les moyens employés pour examiner le malade et les argumens avancés pour arriver au diagnostic? Est-ce là, d'ailleurs, le rôle d'un tribunal?

N'est-il pas à craindre que les magistrats, fort occupés par leurs fonctions habituelles, se contentent de porter sur le dossier du malade à interner définitivement un coup d'œil superficiel, alors que, peut-être, ce dossier aurait besoin d'être scruté à fond, dans ses moindres détails médicaux d'*ordre technique*? On a dit aussi, et c'est parfaitement soutenable, que ce dossier du malade contient des secrets de famille qu'il est difficile, sinon impossible de garder lorsque toutes les pièces qui le composent sont fatalement à la disposition de divers membres de la magistrature. Que devient ce quartier d'observation qui, pour rassurer le public, doit être un endroit discret dont l'entrée comme la sortie devraient rester inaperçues? Et tout cela pourquoi? pour *contrôler* le placement provisoirement effectué par voie administrative?

Mais puisque ce contrôle sera forcément illusoire et non effectif, pourquoi le pratiquer? Le législateur veut, c'est la pensée dominante et excellente du projet du docteur Dubief, *traiter* les malades le plus tôt et le mieux possible.

C'est la pensée de tous les aliénistes depuis Esquirol jusqu'à nos jours. L'intervention de la magistrature est-elle de nature à engager les familles à faire entrer *rapidement* leurs malades dans des établissements spéciaux? N'est-il pas à craindre qu'elles se laissent arrêter par cette formalité qui leur paraît superflue et surtout compliquée, officielle, indiscreète? Alors, elles chercheront, comme aujourd'hui, à retarder le plus pos-

sible un internement qui doit les exposer à des ennuis. De là, même résultat déploré aujourd'hui : dommage probable pour l'avenir de l'aliéné. Il est donc permis de faire toutes sortes de réserves sur l'opportunité de l'article 18 du nouveau projet et d'une façon générale de toute disposition qui charge le pouvoir judiciaire d'un contrôle sortant de sa sphère habituelle de compétence. Ce contrôle ne peut et ne doit être que strictement scientifique, médical et technique. Ceci dit, il est évident que la loi de M. Dubief est animée d'un bout à l'autre du désir d'offrir à l'aliéné un secours médical aussi hâtif et aussi efficace que possible. L'article 15 en est une autre preuve, car, grâce à lui, toute personne majeure qui, ayant conscience de son état d'aliénation mentale, demande à être placée dans un établissement d'aliénés, peut y être admise sans d'autres formalités qu'une demande signée par elle et la production d'une pièce propre à constater son identité.

Ces « séquestrations spontanées » ne sont point rares. Il y a des aliénés qui sont parfois plus raisonnables que leurs parents soi-disant lucides. J'ai reçu dernièrement une dame qui m'a présenté, avec mille précautions oratoires, son époux atteint depuis deux ans d'un délire de persécution actif fondé sur des hallucinations auditives, extrêmement pénibles. Le malade, à force d'entendre toute sorte d'injures et d'allusions blessantes, à force d'être espionné dans ses pensées et ses actes les plus intimes, a fini par arrêter une ligne de conduite violente à l'égard d'un groupe de persécuteurs... Quand j'ai proposé à sa femme, prise à part, de le faire entrer dans un asile fermé, elle s'est mise à fondre en larmes et a protesté contre un pareil remède... Je m'attendais à une résistance plus grande encore de la part du principal intéressé... Mais, à peine avais-je exposé au malade mon conseil, qu'il me dit avec un air de vive reconnaissance : « A la bonne heure, docteur ; c'est cela que je désire, et le plus tôt sera le mieux... »

Aux consultations externes de la Salpêtrière, j'ai reçu en quelques mois une douzaine de personnes délirantes venues spontanément demander leur isolement dans un asile d'aliénés. Il appartiendra au médecin du quartier d'observation de s'assurer qu'il n'a point affaire à un pilier d'asile cherchant à se faire héberger aux frais de l'État, dans un établissement public, ou bien à un malfaiteur simulant des troubles psychiques pour

éviter la peine que méritent ses actes. Mais dans le cas où il s'agit de vrais malades ayant conscience de leurs troubles psychiques et désireux de se faire traiter, la loi nouvelle leur ouvre largement la porte de l'asile et elle fait bien.

De même, l'article 26 autorise le placement de toute personne dont le maintien en liberté compromettrait, en raison de son état d'aliénation mentale, la sécurité, la décence ou la tranquillité publiques, sa propre sûreté ou sa guérison. Comme atténuation de cette disposition qui oblige tout aliéné à se faire traiter, les articles 8 et 9 admettent le principe *du traitement de l'aliéné dans sa famille*, sous certaines conditions de surveillance médico-administratives.

Nous avons montré plus haut, à propos de la question d'isolement dans un asile, que certains malades, mélancoliques sans délire, persécutés inoffensifs, déments séniles, paralytiques généraux arrivés au dernier stade de leur affection cérébrale, pourraient aussi bien être traités chez eux. A la rigueur, on peut même organiser, si la situation de fortune s'y prête, un isolement dans une maison de campagne aménagée à la façon d'une maison de santé. La loi nouvelle veut seulement que l'autorité compétente puisse s'assurer que la personne ainsi isolée est vraiment atteinte d'une affection mentale et qu'elle reçoit les soins indispensables, appropriés à son état morbide. On ne peut que souscrire à des dispositions aussi protectrices.

De même, les *colonies familiales* départementales, si précieuses pour l'assistance de certains aliénés, sont autorisées par l'article 2.

La colonisation des aliénés ou leur placement dans les familles des paysans constituent des systèmes de traitement inspirés du plus grand libéralisme. Les premières tentatives de colonisation de ces malades ont été faites en France, vers 1826, à Bicêtre. C'est le docteur Ferrus, médecin de cet hospice, qui eut l'idée d'occuper à l'air libre ses quatre cents aliénés. « Le travail des champs, a-t-il constaté dans un de ses rapports, est le meilleur calmant pour l'aliéné (1). » Cette tentative ébauchée en France trouve des imitateurs en Allemagne. A partir de 1860, ce mode d'assistance est adopté dans tous les pays civilisés. Le système idéal consiste à établir une vaste colonie agricole autour

1. *Annales médico-psychiques*, 1864.

d'un asile central. Tous les malades aptes à des travaux d'agriculture doivent y être employés régulièrement, sous la direction de personnes autorisées et compétentes. Les aliénés d'origine citadine, ouvriers et employés, doivent trouver dans cette colonie des ateliers divers, des bibliothèques et des bureaux pour occuper leurs journées à un travail utile. Naturellement, seuls les calmes, inoffensifs et suffisamment valides, pourront être envoyés à la colonie annexée à l'asile. Étant donné la proportion considérable de malades de ces catégories dans nos asiles de province, on prévoit quelle amélioration ce système nouveau, largement appliqué, est appelé à procurer au sort de beaucoup d'aliénés.

Quant à l'idée de placer ces malades dans les familles de paysans, elle a été réalisée dans un petit pays belge, à Gheel, près d'Anvers, aux premiers âges du christianisme. Son existence scientifique nous a été révélée seulement en 1821, toujours par cet infatigable Esquirol (1).

Une très jolie légende est même attachée à l'histoire de la fondation de Gheel. Au VII^e siècle vint se réfugier dans cette région où s'élevait une chapelle dédiée à saint Martin, l'apôtre des Gaules, la fille d'un roi païen d'Irlande qui la poursuivait de son amour incestueux. Convertie au christianisme, la jeune princesse vint chercher la paix près de la chapelle du saint. Mais le père réussit à rejoindre sa victime et lui trancha la tête. Le tombeau de la jeune martyre devint un rendez-vous de tous les habitans pieux de la région. Or, parmi eux, il y avait plusieurs « fous » qui guérissent brusquement en priant sur le tombeau. Ces guérisons miraculeuses ont valu à la malheureuse princesse le titre de « patronne des aliénés. » Dès lors, on amena des malades à Gheel de tous les coins des pays environnans, et on les y installa chez les habitans du village qui les soignaient et les entretenaient en attendant le miracle de leur guérison qui, malheureusement pour eux, n'était pas toujours instantané. Et depuis des siècles on continue à envoyer les fous à Gheel, qui est aujourd'hui une sorte de vaste Salpêtrière à portes ouvertes. Les malades y sont libres dans les maisons et dans les rues tant qu'ils sont calmes et inoffensifs. Ils sont hébergés chez des nourriciers qui ne doivent accepter chacun que deux aliénés à la fois,

(1. *Loc. cit.*, t. II, p. 707. Voyez aussi, sur Gheel, une colonie d'aliénés, l'étude publiée ici même, le 4^e novembre 1857, par M. Jules Duval.

et toujours de même sexe. Ils peuvent travailler, s'ils le veulent, à des métiers de leur choix. Depuis 1882, le village est administré et inspecté par une commission spéciale et permanente. Nuit et jour, on y voit des gardes qui surveillent les malades dans les rues, qui les visitent à domicile et qui s'assurent de leur bien-être. Le service médical est assuré par quatre médecins. En cas de crise aiguë, les malades sont immédiatement transportés dans une infirmerie spécialement aménagée pour le traitement des affections intercurrentes. Remarquons qu'on envoie à Gheel principalement les aliénés chroniques et intellectuellement déjà affaiblis. Le système de liberté quasi absolue qu'on y applique ne peut guère convenir aux fous agités, violens, à tendances homicides ou suicides.

Des fondations analogues existent à Lierneux en Belgique et à Dun-sur-Auron, en France. Elles rendent de grands services aux aliénés intellectuellement affaiblis, aux mélancoliques, aux convalescens des psychoses aiguës, en les laissant profiter d'une liberté aussi large que possible. Il importe seulement, comme le dit le docteur Auguste Marie qui a largement contribué à l'organisation de la colonie de Dun, de faire avec la plus grande circonspection le choix des malades pour lesquels un pareil traitement est indiqué.

Toujours en vue des meilleures conditions du traitement des aliénés, le nouveau projet exige une organisation d'après laquelle les asiles publics doivent comprendre, à défaut et dans l'attente d'établissémens spéciaux, des quartiers annexes ou des divisions pour les épileptiques, les alcooliques, les idiots et les crétins.

Dans un délai de dix ans, les départemens devront ouvrir des établissemens spéciaux ou des sections spéciales destinées au traitement et à l'éducation des enfans idiots, imbeciles, arriérés, crétins ou épileptiques et au traitement des buveurs art. 2.

La statistique de 1907 du ministère de l'Intérieur, sur les rapports de l'intoxication alcoolique avec l'aliénation mentale en France, démontre que le nombre de fous alcooliques va en augmentant. L'enquête ministérielle établit cette comparaison instructive pour trente-six départemens français : en 1897, le nombre d'aliénés alcooliques internés a été de 2510; il est de 3988, en 1907; soit, en dix ans, une augmentation de 57 pour 100; sur 71347 fous internés dans les asiles publics et privés de

France, l'enquête compte 9 932 alcooliques. C'est une proportion de 13,60 pour 100 alors que, dix ans auparavant, elle n'était que de 11,29 pour 100. L'augmentation est donc régulière et constante, et le cri d'alarme élevé contre l'alcool est parfaitement légitime.

Il n'est que temps d'aller au secours de ces nombreux individus indigens, encore conscients de leurs tendances à boire, qui demandent à être traités et qui ne peuvent entrer dans un hôpital spécial pour se guérir de leurs penchans morbides. Comme disait Berthelot en 1882, ces malheureux « sont condamnés à boire jusqu'à ce qu'ils aient présenté les signes positifs d'une lésion mentale qui leur donne droit à la séquestration (1)... » A ces victimes de mauvaises habitudes, il faut donner la possibilité de s'en corriger pendant qu'ils sont encore débutans dans la carrière des buveurs.

Il est indispensable de leur faciliter l'entrée et le séjour prolongé dans des asiles dont l'organisation et le régime seraient fondés sur le principe de l'abstinence alcoolique absolue, et cela non seulement pour eux, mais pour tous ceux qui sont chargés de s'occuper d'eux : médecins, surveillans, infirmiers. En Angleterre, en Amérique, en Suisse et en Allemagne des asiles de ce genre existent depuis longtemps (2). En France, nous ne connaissons que le service d'alcooliques de Ville-Évrard, absolument insuffisant. La loi nouvelle a grandement raison d'obliger les départemens à créer des asiles pour buveurs encore capables d'être guéris de leur dangereuse habitude.

La loi veut pourvoir aussi à l'instruction et à l'éducation des enfans anormaux, cela, dans des établissemens spécialement organisés pour eux. Jusqu'à présent, les pouvoirs publics ne s'intéressaient en France qu'aux sourds-muets, aux aveugles, aux épileptiques, aux idiots, aux imbéciles gravement atteints. Ils laissaient complètement de côté un nombre considérable d'enfans atteints simplement de débilité ou d'instabilité mentale, mais qui sont plus ou moins réfractaires au régime éducatif ordinaire.

Si beaucoup d'entre ces débiles et instables peuvent profiter d'une instruction et d'une éducation spéciales dans des externats qu'un projet de loi du ministre de l'Instruction publique veut

(1) Berthelot, *Annales d'hygiène*, 1882, t. VII, p. 422.

(2) P. Sérieux, *Les Asiles de buveurs*, *Annales d'hygiène*, 1896.

créer pour eux (1), il y en a d'autres dont le nombre n'est pas encore fixé exactement et qui ont besoin d'être élevés dans des internats appropriés. Rappelons-nous, en effet, qu'il s'agit surtout des « dégénérés » dont les familles sont elles-mêmes forcément tarées. Alors que soustraire un enfant normal de sa famille constitue souvent une erreur pédagogique, c'est le plus souvent un bien que de mettre un petit amoral ou faible d'esprit à l'abri de l'influence paternelle ou maternelle.

La question de la fondation de ces nouveaux établissements est étudiée chez nous depuis plusieurs années par des commissions ministérielles diverses. L'organisation de ces maisons, le mode d'admission et la sélection des enfans appelés à y être élevés, la nature de l'enseignement professionnel et de l'éducation morale, l'utilisation sociale ultérieure des pupilles, sont autant de questions mises à l'étude. Mais le principe de l'assistance rationnelle et obligatoire de l'enfance anormale se trouve fort justement consacré dans le projet Dubief.

Le projet adopté par la Chambre des députés s'occupe aussi très particulièrement des aliénés dits criminels et des condamnés reconnus aliénés. Par ses articles 35-39, il règle ce grave problème en obligeant l'État à construire pour cette catégorie de malades dangereux un ou plusieurs asiles de sûreté. Une disposition nouvelle est à enregistrer :

« Chaque année, le ministre de l'Intérieur prescrit une inspection dans les prisons civiles et militaires aux fins d'examen des détenus qui pourraient se trouver dans les conditions des condamnés reconnus aliénés ou épileptiques. »

De même que l'entrée définitive à l'asile dépend d'une décision judiciaire, de même la sortie définitive du malade d'un établissement d'aliénés se fait en vertu d'un jugement du tribunal qui décide sans délai en Chambre du conseil, d'après toutes les pièces médicales et administratives du dossier du malade. Les réserves que nous avons faites plus haut au sujet de l'article 18 s'appliquent également ici. Inutile donc d'y insister.

Mais le projet prévoit la possibilité légale des *sorties d'essai* pouvant être autorisées par les médecins des établissements, pour une durée indéterminée.

Il faut dire que ces sorties sont pratiquées officieusement

1. Projet de loi ayant pour objet la création de classes et d'écoles de perfectionnement. Chambre des députés, séance du 13 juin 1907.

depuis de longues années dans un grand nombre d'établissements publics et privés. Elles permettent le plus souvent de préparer avec sûreté la libération définitive de l'ex-malade. Replongé pendant huit à quinze jours dans son ancien milieu, il montre par sa manière d'être nouvelle qu'il est ou n'est pas encore apte à reprendre la vie normale. A la Salpêtrière, dans un des services d'aliénées on compte chaque année entre trente à cinquante de ces congés provisoires des malades en voie de guérison. Les résultats de ces essais sont généralement excellents. De temps à autre, mais tout à fait exceptionnellement, une rechute se produit sous la forme d'une crise d'excitation, d'un acte plus ou moins baroque, d'une attaque. En choisissant bien les malades, capables de profiter des sorties d'essai, le médecin responsable ne court guère de risques graves. On ne peut que louer, en outre, une mesure imaginée par M. Dubief, et qui rendra probablement ces sorties d'essai très populaires : « Une subvention qui n'excédera pas le prix de journée payé à l'asile pourra être accordée sur le budget de l'établissement à tout malade, pendant la sortie provisoire. »

Quant aux aliénés qui s'évadent, leur réintégration peut s'accomplir sans formalité, si elle a lieu dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, ces malades ne peuvent être réadmis dans un asile qu'à la condition qu'il soit procédé à leur placement soit volontaire, soit d'office, conformément aux prescriptions qui s'appliquent à l'internement de tous les aliénés en général.

Comme il était juste de s'y attendre, l'administration des biens des aliénés occupe une place importante dans le nouveau projet et vient combler une lacune si regrettable de la loi de 1838. C'est ou bien la commission de surveillance qui désigne un ou plusieurs de ses membres pour gérer gratuitement ces biens; ou bien c'est le ministre de l'Intérieur qui nomme des administrateurs provisoires; cela sur une liste dressée par le tribunal civil du chef-lieu. En ce dernier cas, les administrateurs perçoivent comme émolument un droit sur le revenu des aliénés. Dans tous les cas, la personne chargée de l'administration des biens d'un aliéné, autre que le mari, doit remettre au curateur, qui le communique au procureur de la République, un état de la situation de la fortune de l'aliéné, une première fois dans le mois de son entrée en fonction, et, ultérieurement, une fois tous les ans.

Si l'aliéné est placé dans un établissement privé, l'administrateur provisoire est autorisé à conserver entre ses mains, sous le contrôle du curateur, les sommes nécessaires aux besoins de l'aliéné lorsqu'elles n'excèdent pas 1500 francs. Au-dessus de ce chiffre, le mode de conservation doit être approuvé par le président du tribunal.

L'emploi des sommes qui ne sont pas nécessaires aux besoins de l'aliéné est réglé, suivant qu'elles excèdent ou non 1500 francs. Quand le capital ne dépasse pas ce chiffre, son emploi est réglé, le curateur entendu, par la commission de surveillance; quand il le dépasse, son emploi nécessite l'homologation du tribunal statuant en Chambre du conseil (art. 50).

Avant de me résumer, qu'on me permette d'aborder encore une question de détail qui a trait à l'organisation médicale du service des aliénés.

Dans le texte voté par la Chambre, une disposition édictait que les médecins des asiles d'aliénés pourraient demeurer au dehors des établissements auxquels ils sont attachés. Il leur serait même loisible de se livrer à l'exercice de la médecine. Les plus vives appréhensions d'ordre professionnel et d'intérêt général sont nées dans l'esprit d'un grand nombre de médecins actuels des asiles au sujet de cette modification. Et dès maintenant, la commission sénatoriale, d'accord en cela avec le ministre de l'Intérieur, a résolu à l'unanimité de proposer au Sénat le maintien du *statu quo*. La résidence du médecin dans l'asile, indispensable au bien-être des malades dans la plupart des établissements provinciaux sera, comme par le passé, obligatoire. Il ne pourrait être dérogé à ce régime normal que dans certains cas exceptionnels et sous des garanties nettement établies.

En somme, à part les réserves qui s'imposent au sujet du mode d'intervention du pouvoir judiciaire dans le contrôle des internemens et de quelques détails relatifs à la résidence des médecins des asiles, le projet de loi adopté par la Chambre constitue un progrès indiscutable sur la loi de 1838, et cela pour les raisons suivantes :

1^o Il assure l'assistance et le traitement *obligatoires* aux aliénés.

2^o Il préconise l'entrée *hâtive* des malades dans les établissements en donnant à l'admission un caractère *provisoire* et en établissant pour eux des *quartiers d'observation*.

3° Il admet, sous certaines garanties indispensables, le traitement des aliénés dans leurs familles.

4° Il se préoccupe du classement rationnel des malades au point de vue des soins qui leur conviennent en demandant l'organisation prochaine et obligatoire d'établissements spéciaux pour épileptiques, alcooliques, arriérés, etc.

5° Il encourage les départemens à établir des *colonies agricoles et familiales* constituant un excellent instrument d'assistance et de traitement pour certaines catégories de malades ;

6° Il favorise le retour dans leur milieu des aliénés guéris en rendant les sorties d'essai faciles et en accordant aux pensionnaires en congé un secours régulier.

7° Il entoure de nouvelles garanties l'administration des biens des aliénés internés dans des établissemens privés.

Ce sont là d'excellens principes dont on ne retrouve aucune trace dans la loi de 1838. Ils font le plus grand honneur à la Chambre des députés de 1907 ainsi qu'au docteur Dubief qui les a présentés. Vigoureusement défendus par notre confrère, ils tendent à amplifier, à développer en France les idées fécondes et généreuses d'Esquirol.

Mais, tout en rendant cet hommage aux promoteurs de la nouvelle loi, nous faisons quelques réserves, surtout à propos de l'article 18 qui, à notre avis et pour des raisons longuement exposées plus haut, aurait besoin d'un remaniement dans le sens de l'établissement d'un contrôle scientifique réel. Ce sera, sans doute, l'œuvre du Sénat, qui, après des modifications indispensables sur plusieurs points, n'éprouvera pas un très grand embarras pour voter le projet de la Chambre, puisque, en 1887, il a déjà fait siens la plupart des principes contenus dans le projet soumis aujourd'hui à son approbation.

JACQUES ROUBINOVITCH.

REVUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE: *Solange*, opéra-comique en trois actes; paroles de M. Adolphe Aderer, musique de M. Gaston Salvayre. — *C'est motets du XIII^e siècle*, publiés d'après le manuscrit Ed. IV, 6, de Bamberg, par M. Pierre Aubry, archiviste paléographe. *Publications de la Société internationale de musique, section de Paris*, chez MM. Rouart-Lerolle et C^o, et chez M. Paul Gauthier, Paris, 1908.)

Solange voulut être un opéra-comique: il convient de s'en réjouir. Mais on peut regretter que *Solange*, — et nous verrons comment tout à l'heure, — n'y ait pas entièrement réussi.

La pièce est révolutionnaire, par où je veux dire seulement qu'elle se passe à l'époque de la Révolution.

Premier acte. En son beau château, le marquis de je ne sais plus quoi s'entretient avec son domestique des événements, qui se précipitent, et de la Terreur, qui se repand dans les campagnes. Elle a gagné la contrée, le village, et pour échapper à ses paysans insurgés, le marquis n'a que le temps de sauter dans son carrosse. En sa fuite hâtive, il néglige seulement d'attendre sa fille Solange, qui va revenir du convent. Elle arrive, après le départ de son père, et les vassaux révoltés pourraient bien faire un assez mauvais parti à la jeune personne, quand passe un régiment allant à la frontière. Le lieutenant Bernier, jeune aussi, le commande, et c'est entre ces deux jeunes gens que s'engage ou se noue l'action légère, d'un nœud flottant d'abord et que la fin seule serrera.

En manière de plaisanterie, sentimentale et civique, le peuple décide d'unir à l'olnecier républicain la petite aristocrate, et le citoyen marié, se trouvant être aussi le chef de l'émeute, procède sur l'heure

à cette union, que l'un des conjoints accepte comme une bonne fortune, et que l'autre subit comme une condition de salut. Le tête-à-tête qui suit forme une scène mêlée agréablement de galantes entreprises et de résistance indignée. Elle s'achève par le renoncement généreux du héros, qui jette au feu l'acte de mariage et rend sa virginale épouse à la liberté.

Second acte. Six ans après, en quelque petite ville allemande et dans le monde des émigrés. Le marquis donne des leçons de français. Sa fille, sa sœur, avec leurs compagnes d'exil, ont ouvert un magasin de modes. Personne au surplus ne soupçonne rien du mariage blanc, que Solange elle-même, à laquelle un sien cousin fait la cour, semble avoir oublié. Elle en retrouvera bientôt la mémoire. Des soldats français — et vainqueurs — traversent la ville : les mêmes qu'autrefois, et conduits par le même Bernier, à cela près que, de lieutenant, il est devenu général. Et le général étant entré dans la boutique, pour faire mettre à son chapeau des plumes neuves, la reconnaissance a lieu, non sans quelques menues péripéties tour à tour spirituelles et sentimentales. Par amour à présent, par malice aussi, pour confondre à la fois les prétentions d'un freluquet de rival et les préjugés d'une belle-famille ébahie, le gendre inopiné déclare son mariage avec Solange, et le déclare valide, la copie de l'acte civil ayant seule été brûlée. Un bal, ce soir, est offert aux officiers ; le général y conduira celle qui n'est qu'à moitié (et encore tout au plus), mais dont il a bien résolu de faire tout à fait sa femme.

Le troisième acte (à Paris, après le retour de l'émigration), va résoudre toutes les difficultés et lever tous les scrupules. Il suffit pour cela que le marquis ait trempé, — légèrement et du bout du doigt, — dans l'affaire de la rue Saint-Nicaise. Bernier, d'un seul mot, l'en tirera. La peur d'abord, ensuite la reconnaissance, fera son œuvre dans l'esprit du vieux gentilhomme, tandis que l'amour achèvera la sienne dans le cœur de Solange. Alors ce trop longtemps imparfait hyménée verra fixer en quelque sorte ses liens, et vous comprenez à présent pourquoi nous disions tout à l'heure que la fin de cette aimable aventure est le contraire d'un dénouement.

La partition de M. Salvayre ne laisse pas d'être agréable par endroits. Elle eût pu l'être plus souvent encore, et davantage, si le musicien avait eu la volonté plus ferme et plus pure d'un style dont il a montré plutôt la velléité. Il fallait faire ici, résolument et constamment, de l'opéra-comique ; n'abandonner, tout en les renouvelant s'il était possible, aucune des conditions du genre. Ici le parler même,

surtout le parler, était à sa place autant que le chant, et dans les intervalles du chant. En de certains sujets moyens et familiers, on a le plus grand tort de le mépriser et de le proscrire. Il convient très bien, et peut-être convient-il seul, à l'action rapide et légère, à des passages, à des paroles qui non seulement ne comportent pas la musique, mais ont quelque peine à la supporter. Rien en particulier n'est aussi peu musical, ou musicable, que la formule d'un mariage, au moins d'un mariage civil : « Par-devant nous ont comparu... » (suit l'énoncé des noms et des qualités des parties contractantes). Un mandat d'amener (arrestation du marquis au troisième acte) offre pour la musique de non moindres difficultés. Que si l'on nous objecte la scène, judiciaire aussi, de la vente aux enchères dans la *Dame Blanche*, et le chef-d'œuvre dont elle fut le sujet ou l'occasion, nous répondrons qu'elle est traitée avec un soupçon d'ironie ou de parodie, *cum grano solis*, et d'une main légère. Et puis, s'il y a trop de voix ou de chant dans *Solange*, l'excès de l'orchestre y est plus sensible encore. Sans compter que l'orchestration pourrait bien y encourir le reproche tantôt de la lourdeur et de la surcharge, tantôt de la recherche et de la bizarrerie. Le *glockenspiel* en particulier y prodigue, à tout propos et hors de propos, ses tintemens inopinés, pour ne pas dire un peu saugrenus.

Mais cela dit, autre chose est à dire. Il faut louer, en maint passage du dialogue musical, un sentiment délicat, une expression fine. Toute la première partie du second acte forme un épisode, bien plus, une série et comme une souple chaîne d'épisodes charmans : chœur des modistes, leçon de français aux jeunes garçons, leçon de danse aux jeunes filles. Et quand, par une aimable réciprocité, les écolières allemandes se font maîtresses à leur tour, quand, à leurs gauches essais de menuet ou de pavane, succède l'exemple, donné par elles en perfection, de la valse de leur pays, alors on sent vraiment s'établir entre deux formes d'art, et d'âme, entre deux génies et deux races, un courant de sympathie, avec je ne sais quelle fraternelle émulation de beauté. Et puis, dans le magasin, voici que les Françaises restent seules. Au milieu des fleurs, des chiffons échappés de leurs mains, elles songent et tout bas elles chantent, les petites ouvrières qui sont de grandes dames. Le refrain d'un poète, exilé comme elles, monte de leur cœur à leurs lèvres :

Combien j'ai douce souvenance !...

La reminiscence est heureuse, et elle attendrit. Il est dommage seulement qu'une vaine et fâcheuse recherche d'orchestre, je ne sais

quel contre-chant de flûte ou de clarinette et même, si je ne me trompe, une note de tambourin, viennent gêner notre émotion, presque la détruire. Ce qu'il fallait et ce qui suffisait là, c'était l'harmonie des voix, une harmonie originale, mais simple, mais pure. Alors on eût goûté sans réserve, et peut-être avec un vague désir de larmes, ce regret féminin de la patrie.

Maintenant, pour passer de la musique du *xx^e* siècle à celle du *xiii^e*, et de l'Opéra-Comique à Notre-Dame, vous nous dispenserez de chercher une transition.

On se plaint volontiers, et l'on pourrait bien avoir raison, que la science envahisse aujourd'hui la musique. Il est réciproquement vrai, mais il faut plutôt s'en féliciter, que la musique à son tour entre dans la science et qu'elle s'y fait une place chaque jour grandissante. Objet d'histoire, d'archéologie, et de géographie même, témoin les excellentes publications de la *Société Internationale*, son domaine s'étend à la fois dans l'espace et dans la durée. Il semble que la musique remonte au rang que l'antiquité d'abord, et puis le moyen âge, lui donna parmi ce qu'on pourrait appeler les grandes disciplines de l'esprit. Et sans doute nous n'avons pas plus de génie, ou seulement de talent, que nos pères, mais nous possédons plus de connaissances. Le temps est passé de croire, avec Victor Hugo, « que la musique date du *xvi^e* siècle, » et de montrer, dans un salon, comme je ne sais quel romancier d'autrefois, une dame qui se lève pour chanter un « air » de Palestrina. Avec cela, plus les origines reculent, et plus elles s'éclairent. A mesure qu'elles s'éloignent, notre œil se fortifie et s'aiguise davantage, afin de les suivre mieux et de les saisir, aussi loin qu'elles puissent se cacher. Enfin, et ceci encore est excellent, attirés par le dehors, fût-ce par l'exotisme, nous sommes pourtant devenus curieux de nous-mêmes. Il nous plaît de remonter dans notre propre passé, de faire à notre pays sa part, une belle part, et que chacune de nos découvertes, heureusement, nous montre plus belle. La magnifique édition, entreprise et poursuivie par M. Henry Expert, des *Maîtres Musiciens de la Renaissance Française*, avait déjà de quoi flatter singulièrement notre fierté nationale. C'est un témoignage plus ancien, et glorieux aussi, que les *Cent Motets du XIII^e siècle*, publiés par M. Pierre Aubry, viennent de nous rendre.

Musicale et littéraire, artistique et scientifique à la fois, une telle publication est véritablement complète. Sur les trois volumes dont elle se compose, l'un est la reproduction phototypique du manuscrit ori-

ginal, reliure comprise. Le second renferme les cent motets, transcrits en notation moderne et mis en partition par le savant archiviste, musicien autant que paleographe, qu'est M. Pierre Aubry. Le dernier enfin, ou plutôt le premier, contient les études ou commentaires, et ce n'est pas le moins remarquable.

Le mérite et, si je puis dire, l'austère agrément de l'ouvrage, ne consiste pas seulement en ce qu'il épuise un sujet particulier, mais encore et bien plutôt en ce qu'il l'élargit et l'éleve. Comme a dit le maître par excellence de la philosophie antique, « il n'y a de science que du général. » Cela est vrai même de la science, ou de la connaissance, de l'art, et quand nos modernes musicographes, — ils sont trop pour les nommer et les remercier tous — au lieu d'isoler la musique et de l'abstraire, s'efforcent de la rapporter à tous les modes de la pensée, à toutes les périodes de l'histoire, c'est pour lui donner ou lui rendre sa place, c'est afin qu'on reconnaisse et qu'on proclame, après un injuste et long oubli, son « éminente dignité. »

A propos de cent motets du xiii^e siècle, M. Pierre Aubry fait d'abord, en raccourci, l'histoire du motet à cette époque. Il enferme l'étude d'un genre déterminé dans un temps défini. Ce genre, vous n'êtes peut-être pas sans l'ignorer, n'a pas eu pour créateurs les Roland de Lassus ou les Palestrina. L'origine en est de quelque deux cent cinquante ans antérieure, et le manuscrit de Bamberg nous offre les exemplaires les plus caractéristiques d'une forme dont le règne de saint Louis vit déjà la perfection. Elle dérive directement d'un type primitif, l'*organum*, admis dès la fin du xii^e siècle dans les offices de la liturgie parisienne. L'*organum* était une pièce « mélodique sans paroles, et peut-être instrumentale, à deux, à trois ou à quatre parties, dont les parties supérieures se déroulent au-dessus d'un chant donné appelé *tenor*, lequel est toujours emprunté au répertoire liturgique. » Or il arriva ceci : vraisemblablement au début du xiii^e siècle, et dans le diocèse de Paris, on eut l'idée d'ajouter aux mélodies sans paroles un texte poétique. Et comme, dans l'ancienne langue et par opposition au « son, » lequel était la musique, la poésie s'appelait le « mot, » on désigna tout naturellement cette nouvelle et brève composition par le nom de « motet, » ou petit « mot. »

Nous trouvons même là, soit dit en passant, un des cas, moins rares qu'on ne le croit communément, où le chant aurait créé la parole, où l'on aurait, au rebours de l'ordre habituel, mis de la musique en poésie. Il peut en être ainsi même ailleurs, et par exemple dans la genèse de la chanson populaire. « La chanson populaire, au lieu de

Nietzsche, apparaît avant tout comme miroir musical du monde, comme mélodie primordiale, qui recherche une image de rêve parallèle et exprime celle-ci dans le poème. La mélodie est donc la matière première et universelle. Elle est, pour le sentiment naïf du peuple, l'élément prépondérant, essentiel et nécessaire. De sa propre substance, la mélodie engendre le poème. » Quelque chose d'analogue se passa dans l'ordre qui nous occupe, celui du motet, et cette fois encore on pourrait dire que « c'est l'air qui fait — ou qui fit — la chanson. »

Il commença par la faire à deux voix, pas davantage, et latine, et liturgique seulement. Mais bientôt arriva ce qui ne pouvait manquer de se produire : la forme s'enrichit, ou se compliqua, le latin céda la place à la langue vulgaire et l'intérêt de la musique pure absorba jusqu'au souvenir de la liturgie.

Premièrement la partie de motet proprement dite se dégage de plus en plus du *tenor*. Ce n'est pas tout : une nouvelle partie, le *tripulum*, s'ajoute à la partie de motet. Et cette partie surnuméraire, après avoir tendu, par degrés, à l'indépendance non seulement poétique, mais rythmique et mélodique, achèvera, vers la fin du XIII^e siècle, de la conquérir. Elle constitue alors une mélodie, un chant, libre de toute attache autre que celle des relations élémentaires de l'harmonie de ce temps. « Au-dessus de la gravité habituelle de la partie de motet, le *triple* déroule ses broderies mélodiques, élégantes et légères, il joue le rôle de la flèche ajourée qui s'élève au-dessus de la cathédrale gothique. »

Une chose aujourd'hui nous étonne, c'est que dans cette élaboration, dans cette évolution d'une forme ou d'un genre, la création individuelle ne fut jamais, tant s'en faut, la première des lois. « Le moyen âge n'eut pas, sur les œuvres de l'esprit, les mêmes idées que notre époque. Tandis qu'à notre jugement, la propriété artistique et littéraire est un principe aussi consacré que la propriété des choses matérielles ; tandis que, d'autre part, le créateur d'une œuvre, écrivain ou artiste, met l'originalité de sa conception au rang des qualités qui font le prix de cette œuvre, le moyen âge ne semble avoir eu à aucun degré ce double sentiment de l'originalité de la pensée et de la propriété intellectuelle. Au contraire, il paraît qu'en de multiples circonstances le plagiat, un plagiat conscient et avoué, ait été la règle... Il est rare qu'au fond d'une chronique ou d'un texte annalistique, la critique ne découvre point le texte d'une chronique plus ancienne ou celui d'un autre annaliste. Toute la littérature de farcitures ou de centons est le produit d'une telle conception. » De même, dans les motets du

xiii^e siècle, on relèverait aisément des fragmens mélodiques de proses ecclésiastiques venant se fondre dans le texte nouveau de ces compositions. Enfin, si nous explorons la littérature musicologique du motet, nous serons frappés du nombre de remaniemens, considérables parfois, auxquels une même œuvre peut donner lieu. Notre esthétique moderne juge avec sévérité ces refontes et ces mutilations. Il en fut certes autrement au xiii^e siècle, où nous voyons que, tour à tour, poètes et musiciens reprenaient pour leur compte l'œuvre d'un autre poète ou d'un autre musicien et lui donnaient par leur apport personnel une physionomie différente de la création primitive. »

Créés ainsi par plusieurs, les motets du xiii^e siècle devinrent le bien de tous. L'Église même, qui les avait produits, ne les retint pas toujours. Ils s'affranchirent peu à peu de la liturgie et, de même que l'élément séculier ou profane s'introduisait en eux, ils tinrent par se répandre à leur tour dans le siècle, ou dans le monde.

Nous répétons volontiers : « Que les temps sont changés ! » Peut-être moins que nous n'aimons à nous en plaindre. Ceux mêmes d'autrefois encoururent les reproches que méritent les nôtres et, dès le milieu du xiii^e siècle, on vit la musique d'église perdre quelque chose de sa pureté. Certains motets commencèrent alors de se chanter, pendant l'office, à la place du morceau liturgique dont le thème leur avait servi de centre et comme de noyau sonore. Tolérés, sinon permis, les abus s'accroissent de jour en jour, et le chant ecclésiastique traverse une crise comparable à celle dont quelques-uns ne désespèrent pas de le sauver aujourd'hui. « C'est d'abord la langue vulgaire qui remplace le latin et tente de pénétrer dans le sanctuaire à sa suite; c'est, en second lieu, l'introduction dans cet art, qui voudrait être liturgique, de toutes les habiletés d'une technique de plus en plus raffinée, triples, quadruples, « hoquets » et bien d'autres artifices d'écriture; c'est enfin le danger des exécutions musicales, le danger de l'art dans les artistes, et l'inconvénient d'admettre des indignes, comme les jongleurs et les jongleresses, à prendre part aux fonctions liturgiques.

L'Église perdit, à la longue, une patience dont on avait abusé. Vers le dernier tiers du xiii^e siècle, c'est-à-dire une cinquantaine d'années avant les rigoureuses défenses de la célèbre bulle *Docta sanctorum*, du pape Jean XXII, les autorités ecclésiastiques de France bannirent du sanctuaire le motet dégénéré. Le cloître le recueillit d'abord, avec les jongleurs et leur répertoire. Il n'y avait là nulle inconvenance. Aux heures de récréation, dans la salle ou dans la cour de l'abbaye, rien

ne défendait aux moines assemblés de prendre plaisir aux chansons, non plus sans doute liturgiques, mais religieuses encore et morales, des artistes en jonglerie. Enfin, pour le divertissement, non plus du monastère, mais du château féodal, un autre répertoire, tout profane celui-là, se forma. Certains motets, et de grande allure, paraissent bien avoir été destinés, réservés même à des auditoires seigneuriaux. C'est ainsi qu'une fois de plus, l'origine d'un art, ou d'une forme de l'art, a été religieuse et que, dans l'ordre esthétique, fût-ce dans un détail de cet ordre, l'Église nous apparaît toujours comme l'institutrice de la société.

Après l'étude générale du motet, l'analyse des cent motets eux-mêmes fournit au savant éditeur l'occasion d'intéressantes remarques. Les unes ont trait au texte, d'autres concernent la musique. Telle pièce du manuscrit de Bamberg dénote chez le compositeur anonyme une singulière habileté. Les parties ou les membres de phrase y soutiennent ensemble les plus ingénieux rapports d'imitation et d'alternance, ou de réciprocité. D'autres remarques ont un sens plus général. Rencontrant pour la première fois, dans un motet du xiii^e siècle, un « timbre, » c'est-à-dire un thème consacré, celui de l'*Alma Redemptoris Mater*, M. Pierre Aubry nous en raconte l'histoire. A travers des siècles de polyphonie, il le suit, le perdant et le retrouvant tour à tour. Ailleurs, ce n'est plus à la mélodie, c'est au texte qu'il s'attache. S'agit-il de certain motet biblique, *Descendi in hortum*, que le Cantique des Cantiques inspira, le commentateur en dessinera le graphique, ou la courbe, depuis une antienne de l'Office romain jusqu'à telle composition italienne du xvii^e siècle, et d'une forme littéraire, comme précédemment d'une forme sonore, nous connaissons ainsi l'évolution, j'allais presque dire la destinée et la vie.

Où, la vie en effet, car ces formes anciennes de la poésie et de la musique, M. Pierre Aubry sait le secret de les ranimer et de nous les rendre comme présentes. Il en dégage tout ce qu'elles peuvent renfermer, tantôt de sérieux, tantôt de vif et de pittoresque. A propos d'un autre motet encore, il n'est pas éloigné d'esquisser une histoire des Juifs dans la musique d'église. Le motet en question : *O natio nefandi generis*, est dirigé contre eux. On sait, ou du moins on peut apprendre ici, que le moyen âge a lancé plus d'un trait, littéraire, et musical même, dans cette direction. *Gens perfida*. Ces deux mots résument assez exactement la pensée générale du xiii^e siècle, que d'ailleurs la rapacité, la mauvaise foi d'Israël et ses habitudes d'usure — alors — avaient fournie. « Nombre de séquences du moyen âge sont le reflet de cette

opinion. « L'Office de Pierre de Corbeil, en maint endroit, qualifie la nation juive de *gens rea, gens digna supplicio* (1). On ne craignait pas, dans ces pièces, de reprocher aux Juifs leur incrédulité et de flétrir leur perfidie. Est-il besoin de rappeler cette strophe, supprimée, de la séquence *Victima paschali* :

*Credendum est magis soli
Marie revaci,
quam Judaeorum
Turba fallaci.*

Au lieu du sentiment religieux, il arrive encore, — au moins une fois ici, — que l'esprit laïque et populaire, familier et satirique, anime le vieux motet du moyen âge. La dernière pièce du recueil chante les avocats. Elle les chante à sa manière, et cette manière est double, car tandis que la partie de motet les accense et les tourne en dérision, le *triple*, au contraire, les défend et les glorifie. Ainsi la classe ou la race de ceux dont la mission est de disputer et de contredire se trouve livrée elle-même à la contradiction. Ainsi le grave manuscrit de Bamberg s'achève sur une note plaisante. Il mêle un écho de la rue aux voix du sanctuaire, un petit tableau de mœurs aux nobles représentations de la foi.

Étude en détail des cent motets, histoire du motet en général, ces deux points en touchent d'autres, que M. Pierre Aubry ne pouvait négliger. Parmi ces questions en quelque sorte contiguës, l'une des principales est celle de la rythmique mesurée au moyen âge. La théorie, et même la pratique du rythme fut en ce temps-là d'une sévérité, d'une étroitesse que nous avons peine à concevoir aujourd'hui. La doctrine des mensuralistes, enfermant le musicien dans un réseau de règles et de formules, l'y avait à peu près étouffé. Pour lui, toute liberté de penser rythmiquement était, ou peu s'en faut, supprimée. Ses droits ou ses facultés à cet égard se réduisaient à ceci : « La théorie mensuraliste a offert à l'inspiration de l'artiste la possibilité de choisir entre six moules rythmiques *modes ou maneries* en laissant simplement au musicien le droit de dilater ou de contracter ces formules suivant les besoins de sa composition. » Telle est, — au moins en abrégé, — « l'idée du moyen âge. Les musiciens du temps de saint Louis ont cru

1 Voir le bel ouvrage de M. l'abbé Villetard : *l'Office de Pierre de Corbeil* (Office de la Circumcision), improprement appelé « Office des Fous. » Texte et chant publiés d'après le manuscrit de Sens (XIII^e siècle) avec introduction et notes; 1 vol. in-8; Paris, chez Alph. Picard et fils (1907).

qu'il y avait une science, faite de règles formelles, pour la conduite de la ligne mélodique, comme nous admettons nous-mêmes qu'il y a une science et des règles pour la construction d'un édifice harmonique. »

Je ne sais pas une conception dont la musique, en se développant, se soit éloignée davantage. L'ordre ou le domaine rythmique est assurément l'un de ceux qui, dans le cours des siècles, se sont le plus étendus. Si rigoureux que nous commencions peut-être à trouver le rythme des grands compositeurs classiques, lorsque nous le comparons à celui des mensuralistes du moyen âge, nous ne pouvons qu'admirer la douceur de son joug et l'indulgence de ses lois. Que dirons-nous de la rythmique contemporaine, où la liberté va dégénéralant en licence et finira peut-être dans l'anarchie ! « Au commencement, écrivait Hans de Bulow, au commencement était le rythme. » Si nous en croyons certains d'entre nous, il serait près de sa fin. Celle-ci nous est annoncée par maint docteur en esthétique. L'un d'eux affirmait, il y a peu de temps, que le rythme n'est pas dans la musique un élément essentiel. Il n'y est pas davantage, avait assuré naguère un autre métaphysicien, un élément impérissable. Et cela, si j'ai bonne mémoire, s'appuyait tant bien que mal, plutôt mal, sur des raisons tirées des rapports de la musique avec l'Intelligence infinie. Attendez ! je crois me souvenir, à peu près, et voici la chose. L'Intelligence infinie, échappant à la loi du temps, ne pense pas le monde sous la forme, sous la condition du rythme. Par conséquent, plus la musique se rapprochera de ladite Intelligence, plus elle s'affranchira de ladite condition. Il n'y a qu'un malheur, c'est que notre intelligence à nous, à nous tous, ou du moins presque tous, est finie, et que jusqu'à nouvel ordre, — je veux parler de l'ordre futur, éternel, — elle ne conçoit, ne perçoit rien que selon le temps. Ajoutez encore ceci, que la musique n'existant pas dans l'espace, mais dans le temps seul, le jour où celui-ci viendrait à lui manquer, je ne vois pas bien à quoi se réduirait et même en quoi consisterait son existence... Et voilà jusqu'où, sur le chemin de la métaphysique, un peu d'archéologie musicale peut nous mener.

Elle nous conduirait en des régions moins lointaines et vers de plus simples objets. Autour, comme au dedans de son sujet, il n'est pas une question que M. Pierre Aubry n'aborde et n'éclaire, de toute la lumière au moins, — ne fût-ce qu'une lueur, — qu'elle peut jusqu'à présent recevoir. Car il flotte encore sur ces matières, l'auteur en convient le premier, bien des nuages ou des ombres. Ainsi le chapitre de la musique instrumentale avant l'époque moderne est parmi les plus

obscur et les plus confus de l'histoire de notre art. Nous ne savons rien, par exemple, de ce que pouvait être alors l'appropriation des sonorités soit au sentiment, soit aux paroles. « Alors la ligne de démarcation entre le domaine de l'exécution vocale et celui de la musique instrumentale est très mal définie. Les instrumens doublaient-ils les voix? L'hypothèse est vraisemblable, sans être pourtant vérifiée. S'employaient-ils indifféremment les uns pour les autres? On peut le croire. Connaissions-nous la tessiture ou le timbre de ces instrumens? Pas même. Bref, ni la notion d'instrumentation, ni celle d'orchestration n'auraient pu, au moyen âge, se constituer en corps de doctrine. »

Quelque chose pourtant commence d'apparaître, au XIII^e siècle, dans l'ordre, encore très élémentaire, du mélange des instrumens avec les voix. Il est permis d'assurer que la forme du motet comportait ce mélange, la proportion des élémens divers y étant d'ailleurs variable. En général, dans le motet de cette époque, la partie de *tenor* représente l'élément instrumental. Quand une seule voix s'y ajoute, ce duo constitue la forme primaire du genre. La forme à deux voix et un instrument se rencontre également : « C'est le *triplum*, dont les deux parties vocales ou bien chantent les mêmes paroles, ou bien chantent des textes différens. » Le type à trois voix et un instrument existe aussi. D'autres encore mêlent deux voix avec un instrument, ou trois instrumens avec une voix. Il arrive même qu'un motet purement vocal se développe entre un prélude et un épilogue instrumental, étroitement unis l'un et l'autre, par le style, à la polyphonie de voix que pour ainsi dire ils encadrent.

Ainsi la musique, au XIII^e siècle, connut, composa des concerts simples encore, mais déjà variés.

Et ce siècle est le même que jadis, au collège, on nous donnait pour un temps de grossièreté, d'ignorance et de barbarie. Que s'il nous arrivait alors d'alleguer, — timidement, — certains noms, Dante, ou le pauvre d'Assise, ou le saint roi Louis, on ne manquait pas de nous répondre que c'étaient là des personnages d'exception. Sans doute, mais l'espèce en est-elle maintenant si commune! Pauvre cher moyen âge, victime d'une trop longue injure, il nous plaît que la musique elle aussi concoure à sa gloire, aujourd'hui mieux connue, et que, dans une certaine mesure, dans un certain genre, cette réparation, ou cette revanche, lui vienne de la musique de France.

De France, et de l'Ile-de-France, de Paris, et de Notre-Dame de Paris, du « chef » ou du cœur de notre patrie et de notre cité. C'est un beau monument national et civique, que vient d'élever la notre

savant confrère. Tout est nôtre, il l'a bien montré, dans les origines et le développement, dans le fond et dans la forme de cet art dont il nous présente et nous recommande cent chefs-d'œuvre. « Nous savons que c'est à Paris qu'apparaissent, au début du XIII^e siècle, peut-être même à la fin du siècle précédent, les premières manifestations, historiquement attestées, de la musique mesurée. Cet art est né à Paris, dans la Cité, il a été cultivé dans le milieu propice du cloître Notre-Dame... Les manuscrits, dans lesquels ces œuvres nous ont été conservées, sont eux-mêmes de provenance parisienne; ils ont été écrits par des copistes, enluminés par des artistes aux gages du Chapitre de la cathédrale, et c'est de Notre-Dame qu'ils sont partis quand, messagers de l'art français, ils ont été, par delà nos frontières politiques, porter au loin les compositions de nos musiciens. Aurait-on quelques doutes encore sur l'origine de ces *discantum volumina*, de ces recueils de motets, l'examen du manuscrit dans ses caractères intrinsèques et dans son contenu suffirait pour les faire tomber. La paléographie constate en effet une parenté étroite entre l'écriture musicale de ces livres de déchant et la notation des graduels, des antiphonaires et autres livres liturgiques du diocèse de Paris; d'autre part, ces recueils contiennent un grand nombre de pièces relatives à des saints ou à des saintes particulièrement en honneur à Paris et non ailleurs; enfin le style même des miniatures et des lettres ornées vient confirmer la provenance parisienne de ces manuscrits. »

Enfin, rassemblant une dernière fois ses raisonnemens et ses preuves, M. Pierre Aubry conclut définitivement en ces termes: « C'est, dirons-nous, Notre-Dame de Paris qui fut, au XIII^e siècle, le berceau de la musique moderne, et le manuscrit que nous publions ici est un témoin de ces origines. »

Recevons avec joie un aussi glorieux témoignage. Ainsi, non seulement la moëlle, ou le dedans, mais le dehors et l'enveloppe même de cet art, tout est de notre pays, tout est de notre cité, tout est de « notre dame. » Vous qui l'ignoriez sans doute, et nous-même, hier à peine miennx informé que vous, nous entrerons désormais avec plus de respect, avec plus d'amour dans notre cathédrale, sachant quels sons, quels accords notre air natal a formés autrefois sous ses voûtes et comment, il y a six ou sept siècles déjà, ses pierres mêmes ont chanté.

CAMILLE BELLAIGUÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

On ne saurait exagérer l'importance de la grève des postiers. Les péripéties qu'elle a traversées et surtout le dénouement auquel elle a abouti nous ont fait sentir qu'il y avait quelque chose de brisé, peut-être irrémédiablement, dans notre édifice politique et social. Un long craquement s'est produit. Les pires sourds, c'est-à-dire ceux qui ne veulent point entendre, sont les seuls à ne l'avoir pas entendu. On se demande où nous allons, où sera demain l'autorité véritable, où elle est déjà aujourd'hui.

La grève postale est d'autant plus significative que ses causes apparentes sont plus insignifiantes. On en a énuméré deux : l'irritation créée par une nouvelle règle d'avancement qu'on a appelée le tiercement, et l'impatience, bientôt changée en colère, qu'ont fait naître les procédés envers la personne du sous-secrétaire d'État M. Simyan. Le tiercement est un système en vertu duquel les fonctionnaires des postes étaient partagés en trois catégories : ceux de la première avançaient au choix tous les trois ans, ceux de la seconde au demi-choix tous les trois ans et trois mois, et les autres tous les trois ans et six mois. Cela blessait, paraît-il, le principe démocratique que tous les hommes se valent et doivent être soumis au même régime, qu'ils soient intelligens ou non, laborieux ou non, enfin utiles ou non. Il faut toutefois être juste et nous ne le serions pas envers les postiers si, nous bornant à présenter ce côté de la question, nous négligions de dire que, dans l'application du système, les mieux traités étaient loin d'être toujours les plus méritans. La marge ouverte au mérite était, en fait, envahie par le favoritisme qui est aujourd'hui la plaie, la honte, le vice rongeur de notre administration depuis le haut jusqu'en bas. Les postiers avaient le sentiment profond, l'impression

très vive d'être trop souvent victimes de ces détestables mœurs politiques qui n'ont peut-être été tout à fait étrangères à aucun gouvernement, mais contre lesquelles d'autres, autrefois, ont lutté avec plus ou moins de succès, tandis que le gouvernement actuel a pris le parti de s'y soumettre jusqu'à l'abdication. C'est un point sur lequel nous aurons à revenir : nous n'avons, pour le moment, à parler du tiercement que comme d'une règle administrative nouvelle. Les postiers s'en plaignaient avec d'autant plus d'amertume qu'à les entendre il avait fallu, pour l'appliquer, remanier et maquiller leurs feuilles signalétiques, et qu'on l'avait fait à leur détriment. C'est là une des deux causes avouées de leur révolte. Sait-on quelle réponse le ministre leur a faite? Elle est surprenante, cette réponse : le ministre leur a dit que, si le tiercement avait été établi par une circulaire, il avait depuis été supprimé par une autre dont ils ne soupçonnaient pas l'existence et dont lui-même savait mal la date. En effet, celle qu'il en a donnée était inexacte, et il a dû la rectifier le lendemain. Ainsi les postiers se sont révoltés contre un fait qui n'existait plus depuis plusieurs mois. Quant aux feuilles signalétiques, le ministre a donné l'assurance qu'elles avaient été rédigées en toute liberté et en toute conscience par les agens supérieurs des postes : il a promis toutefois de faire refaire celles qui avaient été un peu trop gribouillées. On conviendra que tout cela est singulier. Toutefois les postiers n'auraient pas poussé jusqu'à la grève, et leurs réclamations auraient gardé jusqu'au bout un caractère correct, s'ils n'avaient pas été exaspérés par les allures malveillantes et brutales de leur sous-secrétaire d'État. Nous ne connaissons pas M. Simyan et nous ne saurions dire dans quelle mesure il mérite la réputation qu'on lui a faite; mais la clameur contre lui a été générale; aucune voix ne s'est élevée pour le défendre, et s'il est vrai, comme le dit le proverbe, qu'il n'y a pas de fumée sans feu, il faut bien croire que son caractère ne convenait pas à ses fonctions. Il est fâcheux que ses collègues du gouvernement ne s'en soient pas aperçus plus tôt. M. Simyan est sacrifié; mieux vaut donc ne parler de lui que le moins possible. Malheureusement, avant de tomber, il nous aura coûté cher.

En effet, quoiqu'elle n'ait duré que quelques jours, la grève nous a fait un grand mal. Certaines administrations peuvent ralentir, ou même suspendre leur fonctionnement sans qu'il en résulte une paralysie générale du corps de l'État; mais d'autres ne peuvent pas se livrer à une semblable expérience sans susciter presque immédiatement cette paralysie. Il y a, dans le corps humain, des fonctions qui

s'accomplissent machinalement, celle de la respiration par exemple : si elles s'arrêtent, ne serait-ce qu'un moment, sa vie même est menacée. On trouverait facilement des fonctions analogues dans le corps social et l'administration postale en fournirait une. La circulation qu'elle assure est indispensable à la vie de la collectivité : aussi tous les gouvernements qui se sont succédé ont-ils mis une grande énergie d'expression à refuser le droit de grève à son personnel. Il s'est établi dans les esprits, nous ne savons trop pourquoi, une sorte de corrélation entre le droit de se mettre en grève et celui de s'organiser en syndicat : aussi tous les gouvernements ont-ils refusé aux employés des postes le droit de se syndiquer. Mais ils leur ont reconnu celui de s'associer. S'associer, se syndiquer, n'est-ce pas au fond la même chose, et l'un ne peut-il pas conduire à la grève aussi bien que l'autre ? A cette question l'événement vient de faire une réponse topique. Nous nous en consolerions si cette expérience avait fait comprendre à ceux qui nous gouvernent, parlement et ministère, la puérilité de certaines distinctions ; mais nous ne l'espérons guère. On continuera très probablement de dire à la tribune qu'associations et syndicats sont choses très différentes, et les ouvriers ou les fonctionnaires continueront d'en tirer les mêmes effets pratiques. Un pays est bien malade lorsqu'il vit de mots au lieu de réalités, et surtout lorsqu'il s'applique à cacher les réalités avec des mots. Quoiqu'ils ne soient qu'associés, les postiers ont marché tout de suite vers la grève : ils s'y sont précipités ; et cependant nous ne sommes pas sûr qu'ils l'aient distinctement entrevue et résolument voulue dès le premier moment. Ils ont commencé par faire de simples manifestations, — c'est le mot dont ils se sont servis eux-mêmes, — dans l'espoir qu'elles suffiraient à leur faire obtenir gain de cause. Ces manifestations consistaient à se rendre à leur travail, mais à se croiser les bras devant des appareils auxquels ils ne touchaient pas : quand un chef passait, ils y portaient une main indolente qui retombait aussitôt dans l'inertie. Devant ces manifestations, qui n'étaient pas encore au-dessus de son courage, le gouvernement n'a pas cédé. Alors les meneurs ont parlé de grève : le mot a couru, l'idée s'est répandue, des meetings se sont réunis. Le gouvernement a tenu bon encore. Il a même pris une mesure qui semblait indiquer de sa part une résolution très ferme : il a suspendu par un décret nouveau le décret ancien qui ne lui permettait de prononcer des révocations qu'après avoir traduit les délinquants devant le conseil de discipline. Il aurait certainement mieux valu ne pas faire ce décret de circonstance, puisqu'il devait rester lettre morte. Rien de pire qu'une menace

qui n'est suivie d'aucun effet. Loin d'être ralenti, le mouvement gréviste a été accéléré par ce geste impuissant. La grève n'a pas tardé à être maîtresse de tout et partout. Des désordres ont eu lieu, des délits ont été commis : le gouvernement, par un dernier simulacre d'énergie, a traduit quelques comparses devant les tribunaux et les a fait sévèrement condamner. Mais il s'est bien gardé de prononcer une seule révocation contre les principaux et les vrais coupables : il s'est borné à quelques suspensions. S'il avait été finalement le plus fort, ces suspensions, ou du moins quelques-unes d'entre elles, auraient été changées en révocations : comme il a craint d'être le plus faible, elles ont été purement ridicules. On ne saurait caractériser autrement le fait de suspendre des gens qui se sont mis en grève, c'est-à-dire qui se sont suspendus eux-mêmes jusqu'au moment précis où ils ont bien voulu reprendre le travail, et de leur faire fête alors comme à l'enfant prodigue ? Il en a d'ailleurs été des jugemens comme des suspensions : on a vu bientôt, qu'on nous pardonne la familiarité du terme, que tout cela n'était que pour la frime. Le gouvernement n'avait agité sur la tête des grévistes que des foudres de carton : celles qui grondaient sur la sienne étaient plus sérieuses.

C'est alors qu'il a eu à s'expliquer devant la Chambre. M. Clemenceau étant indisposé, le poids de la discussion est retombé sur M. Barthou, ministre des Travaux publics et des Postes. On peut regarder comme négligeable l'intervention quasi posthume de M. le sous-secrétaire d'État, qui n'était déjà plus qu'une ombre. Il faut rendre justice à M. Barthou, il a fait bonne figure à la tribune ; il a parlé très éloquemment, et ceux qui l'ont entendu, frappés de l'énergie de son verbe, ont pu se faire un moment l'illusion qu'ils avaient devant eux le représentant d'un gouvernement à la hauteur de sa tâche. Il ne l'était qu'oratoirement. L'orateur auquel M. Barthou répondait, M. Charles Dumont, s'était plaint que toutes les délégations d'ouvriers ou de fonctionnaires qui, depuis quelque temps, avaient été en rapport avec un membre du ministère, n'avaient pas eu le sentiment qu'ils discutaient avec lui « d'égal à égal. » « Une égalité de cette nature, a déclaré M. Barthou, serait l'expression, la forme à peine dissimulée de l'anarchie, et, pour ma part, je ne saurais m'y prêter. » Voilà qui est bien, et ce n'est pas le seul passage de ce discours qui mérite d'être approuvé. M. Barthou a très exactement qualifié l'acte commis par les grévistes. Après avoir rappelé les motifs, ou les prétextes, de la grève : « On ne crée pas, s'est-il écrié, pour des raisons de cette nature la situation intolérable dans laquelle nous nous trou-

vous; non, il n'est pas possible que, pour des griefs aussi menus, aussi difficiles à définir, des services publics soient interrompus, des fonctionnaires publics entrent en révolte. Et contre qui, messieurs? Prenez-y garde: contre M. le sous-secrétaire d'État des postes? contre M. le ministre? contre le gouvernement? Non; par-dessus nous, ils se revoltent contre vous, messieurs; ils se revoltent contre la nation tout entière dont ils interrompent la vie, dont ils suspendent les services, sur laquelle ils font peser des dangers de toute nature. Je me garderai bien, dans un débat où la simplicité est encore la meilleure forme de la sincérité, de dramatiser et de prononcer des paroles inutiles. Mais n'ai-je pas le droit de dire, messieurs, que nous nous sommes trouvés dans une situation délicate, difficile, qu'il est des heures où le gouvernement a besoin de toute la liberté, de toute la plénitude de ses communications avec ses ambassadeurs, avec ses consuls, avec ses ministres, avec ceux qui représentent la France au dehors; qu'il est des heures où non seulement une grève comme celle que nous déplorons tous est un attentat contre la souveraineté nationale, mais qu'elle risque encore de devenir un attentat contre la défense nationale elle-même. » La grande majorité de la Chambre a couvert le ministre d'applaudissemens mérités par la manière dont il venait de mettre en relief les inconvéniens et les dangers de la grève des postiers; mais ni la Chambre, ni le gouvernement ne se sont demandé si la politique qu'ils suivent depuis une douzaine d'années, et dont ils sont solidairement responsables, n'était pas la cause principale de cette grève, et de celles qui l'ont précédée, et de celles qui la suivront; et c'est pourtant la vraie question.

Si la grève des postiers n'était due qu'aux causes accidentelles qui lui ont été assignées et si, dès lors, elle n'était elle-même qu'un accident, il faudrait quand même en constater la gravité, mais il n'y aurait pas à en redouter la répétition et la contagion. Malheureusement elle est un symptôme d'un état général, elle est la résultante d'une politique ancienne, et les postiers eux-mêmes l'ont parfaitement senti et fait sentir lorsqu'ils ont dénoncé les méfaits du favoritisme, et aussi les persécutions odieuses dont quelques-uns d'entre eux, ou des leurs, ont été victimes parce qu'ils allaient à l'église et qu'ils professaient des sentimens religieux. Il faut leur savoir gré d'avoir dit cela: c'est un langage que le ministère n'entend pas assez souvent, et dont il ne tiendra d'ailleurs compte que lorsque les échos lui en renviendront de plusieurs points du pays. Peut-être, alors, comprendra-t-il que l'opinion commence à se lasser de certaines pratiques gouvernementales

qu'un orateur radical-socialiste a qualifiées autrefois d' « abjectes, » et qui ne sont pas moins communes aujourd'hui qu'elles l'étaient à ce moment. Mais pouvons-nous compter sur la Chambre pour corriger ces abus ? Elle en est le produit et elle en vit. Pouvons-nous compter sur le ministère ? Il est le produit de la Chambre, et, devenant une cause après avoir été un effet, il est le distributeur de la manne électorale qui propage le virus corrompateur dans le pays lui-même. Le gouvernement et la Chambre s'émeuvent parfois et s'inquiètent lorsqu'ils sont en présence d'un danger immédiat, comme celui d'hier ; sentant la mort passer, ils ne savent à qui se recommander ; mais aussitôt que la crise violente est passée, ils retournent à leurs vieilles habitudes en dehors desquelles ils sentent pour eux l'impossibilité de vivre, et dont cependant ils mourront un jour. Il est chimérique de vouloir trouver le remède au siège même du mal. On connaît le mot de ce ministre qui, s'adressant à une Chambre qu'on accusait aussi d'être issue de la corruption, lui disait : « Vous sentez-vous corrompue ? » Il semble, pour certains hommes politiques, qu'il n'y ait de réalité que dans le Parlement, et que les choses soient nécessairement comme le Parlement les voit, comme il les sent, comme il les veut. Mais le moment vient toujours, un peu plus tôt ou un peu plus tard, où les fictions parlementaires se dissipent et où la vérité retrouve d'un même coup son droit et sa force.

En dépit des assurances qui lui ont été données, d'abord par M. Barthou, puis par M. Clemenceau, que sa « souveraineté » avait été respectée, — comme si elle était souveraine ! — la Chambre sent confusément le danger qui la menace et qui menace avec elle tout notre régime constitutionnel. Déjà la puissance dont elle a abusé lui échappe, et elle va où ? dans les syndicats. C'est ce que M. Charles Benoist a expliqué dans un discours dont la forme était aussi spirituelle que le fond en était sérieux et inquiétant. L'autorité finit par aller là où est la force, et on vient de voir où la force est aujourd'hui. En face du gouvernement et de la Chambre se sont dressés les comités de la grève. On a entendu alors pour la première fois les noms d'hommes profondément ignorés la veille, qui, sans égard pour les réserves et les protestations oratoires de M. Barthou, ont traité avec lui et avec M. Clemenceau, faut-il dire d'« égal à égal ? » Il y a eu des momens où l'égalité n'existait plus, et ce n'était certainement pas à leur désavantage qu'elle était détruite. Tout ce qu'ils ont demandé, ou plutôt exigé, ils l'ont obtenu. Ils ont exigé qu'aucun d'entre eux n'encourût une peine quelconque pour faits de grève ou pour faits connexes.

Accordé. Ils ont exigé que M. Smayan disparût : on leur a fait sentir qu'il y avait là quelques apparences à ménager, parce que le gouvernement, lui aussi, avait une face à sauver, mais que, s'ils étaient gens à comprendre à demi-mot, ils jugeraient inutile d'insister. Ils ont daigné sourire et ont fort bien remarqué que M. le sous-secrétaire d'État n'assistait déjà plus à ces entretiens : on n'avait garde de le montrer. Entre temps, ils allaient rendre compte à leurs commettans de la manière dont ils avaient rempli leur mandat, de même que M. Barthou et M. Clemenceau allaient rendre compte à la Chambre de la manière dont ils avaient rempli le leur. Les deux institutions, entre lesquelles les points de ressemblance ne manquaient pas, fonctionnaient parallèlement. La seule différence est que les assemblées générales des grevistes étaient plus difficiles à contenter que la Chambre. Tandis que celle-ci multipliait peureusement ses votes de confiance dans le ministère, les assemblées grevistes, fortement imprégnées de ces instincts soupçonneux qui sont si fréquens dans les milieux démocratiques, condamnaient une de leurs délégations, soupçonnée de s'être montrée trop crédule, ou peut-être même de s'être laissé corrompre. De nouveaux délégués, envoyés à M. Clemenceau, lui ont déclaré, les yeux dans les yeux, que si ses promesses n'étaient pas strictement tenues, on passerait aux moyens révolutionnaires. Nous savons bien comment un ministre, autrefois, aurait répondu à pareille menace : M. Clemenceau s'est contenté de dire qu'il n'admettait pas qu'on doutât de sa parole. Il n'y avait pas à en douter, en effet : le gouvernement était bien décidé à tenir tout ce qu'il avait promis. Sa confiance du premier moment était tombée. Peut-être avait-il quelques raisons de croire que, si la grève se prolongeait, elle s'étendrait à d'autres organisations, toutes prêtes à se solidariser avec celle des postiers. Quoi qu'il en soit, il a cédé et les grevistes ont été en droit de chanter victoire. Ils n'y ont pas manqué.

Le gouvernement s'est donc contenté de bien parler. Ne pouvant lui donner que des satisfactions de parole, il les a prodiguées à la Chambre, qui lui a répondu par des ordres du jour très flatteurs. Malgré cela, un lourd malaise continue de peser sur le monde politique : il vient de l'incertitude de l'avenir. De nouvelles forces se sont formées et organisées dans le monde; on n'y a pas suffisamment pris garde au début, et il est un peu tard aujourd'hui pour conjurer le danger qu'elles apportent avec elles. Un vieux chroniqueur représente Charlemagne pleurant longtemps et amèrement, parce qu'il avait vu les barques normandes venir menacer le rivage de France : il prévoyait ce qui

arriverait après lui. Si nous avons aujourd'hui un Charlemagne, il ne pleurerait pas, sans doute, car ce n'est plus de mode, mais il se préoccuperait avec angoisse de ce que sera le gouvernement de demain, en face des concurrences qui le visent directement, le bafouent, et se préparent à le remplacer. Nous ne pouvons pas reproduire ici les termes dont se sont servis les agitateurs grévistes dans leurs réunions pour exprimer leur parfait dédain, leur absolu mépris de tous les pouvoirs publics en général, et de la Chambre en particulier; mais on les devinera si on va au dernier degré de la grossièreté dans l'expression. Tout cela s'étale dans les journaux et reste impuni : c'est seulement lorsqu'on le lit sur les murs que le ministère commence à s'en émouvoir. Les postiers, tenant à remercier tous ceux qui les avaient soutenus dans leur lutte contre les pouvoirs publics, y ont procédé par voie d'affiche. Leur affiche a provoqué la susceptibilité du gouvernement, parce que, après avoir copieusement injurié M. Simyan, ils y déclarent ne plus le reconnaître pour chef. Ils ont tort, assurément, mais c'est l'habitude des vainqueurs d'enfler un peu la voix après la victoire. Quoi qu'il en soit, le gouvernement s'est fâché. Il a ouvert une enquête pour découvrir les auteurs de l'affiche et a annoncé l'intention de les frapper. Les postiers ont annoncé de leur côté qu'ils recommenceraient la grève et que, cette fois, ce serait terrible. Finalement, tout s'est arrangé, les postiers ayant déclaré que, si leur affiche avait été placardée après, elle avait été rédigée pendant la grève : le gouvernement s'est contenté de cette subtile distinction, de ce pitoyable subterfuge.

En fait, les postiers avaient raison : M. Simyan leur est sacrifié, il quittera son poste demain. Comment? Peu importe. Dans l'attente de ce dénouement, MM. Clemenceau et Barthou, soit à la tribune, soit dans leurs négociations diplomatiques avec les grévistes, ont imaginé une formule qui leur permettait de temporiser : les ministres et les sous-secrétaires d'État, ont-ils dit, ne sont responsables que devant les Chambres. Si cela est vrai des ministres, ce n'est pas aussi sûr des sous-secrétaires d'État qui sont, en somme, subordonnés aux premiers, et on a vu souvent des ministres eux-mêmes se retirer avec les apparences de la spontanéité pour échapper à une disgrâce parlementaire qu'ils jugeaient probable. Il n'y a pas de règle absolue en pareille matière. Si M. Simyan a été un détestable directeur des Postes, il y a longtemps que son ministre, ou que M. le président du Conseil aurait dû le remercier. Les Chambres ne voient pas tout, ne savent pas tout, ou bien elles le savent et le voient trop tard. Le gouvernement

a un chef qui est le président du Conseil, dont la surveillance et la responsabilité s'étendent à tous les grands services de l'État. Sans plus parler des Postes, le pays aurait gagné beaucoup si, par exemple, l'administration de la Marine avait été l'objet de sa part d'une sollicitude plus attentive. Mais on laisse tout faire, on laisse tout aller à la débandade jus qu'au jour où éclate un gros scandale, une grève, une révolte. La Chambre, alors, peut renverser un sous-secrétaire d'État, un ministre, ou même tout un ministère; mais le pays a souffert dans ses œuvres vives, et le régime est atteint.

Cette fois, le maintien de la paix paraît assuré dans les Balkans, et par conséquent en Europe. On a marché vers ce résultat par des voies compliquées, imprévues, qui n'ont pas été toujours celles que nous aurions désirées; mais puisque le but est atteint, il ne faut pas se montrer trop difficile sur les moyens qui y ont conduit. Nous avons traversé des péripéties confuses et pleines d'inquiétudes. A de certains jours, le danger de guerre a été à son maximum d'intensité, et on a pu croire qu'il était sur le point de se réaliser. Tout semblait définitivement perdu, et cependant, le lendemain, une nouvelle espérance venait à renaître, bien faible encore sans doute, mais à laquelle on cherchait d'autant plus ardemment à se rattacher. La longueur même de ces incertitudes et le retour des mêmes alternatives donnaient, quand on y songeait, plus de corps à cette espérance: on comprenait mal que la guerre n'eût pas déjà éclaté, s'il y avait eu un parti pris de la faire. Sans doute l'hiver n'était pas terminé et les montagnes restaient sous la neige; mais cela n'aurait pas empêché l'Autriche, si elle l'avait voulu, de porter à la Serbie quelques coups décisifs; puisqu'elle ne l'avait pas fait, puisqu'elle ne le faisait pas, il ne fallait pas désespérer encore.

C'est de ce sentiment que se sont inspirées l'Angleterre, la Russie et la France, — on a désigné leur accord sous le nom de triple entente, — pour interposer leurs bons offices entre l'Autriche et la Serbie. Cette dernière, on s'en souvient, avait, sur un conseil venu de Saint-Petersbourg, renoncé à toute revendication territoriale et déclaré qu'elle conformerait sa politique à celle des puissances. Elle remettait sa cause entre leurs mains. Il semble que l'Autriche aurait pu, et même qu'elle aurait dû se contenter de cette déclaration, puisqu'il était d'ailleurs certain que toutes les puissances, quelles qu'eussent été leurs impressions premières après l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie, ne s'opposaient pas au fait accompli. Elles n'y auraient éprouvé de l'embarras que si la Porte avait maintenu sa protestation fondée sur le

traité de Berlin: mais, à partir du jour où la Porte, c'est-à-dire la principale, sinon même la seule intéressée parce qu'elle était la seule spoliée, s'était entendue avec l'Autriche et avait renoncé à ses droits moyennant une compensation financière, l'opposition d'une autre puissance devenait difficilement soutenable. L'accord entre la Bulgarie et la Porte avait dégagé un autre côté de la question. Ces deux accords particuliers devaient grandement faciliter un accord général: il suffisait, pour cela, que l'Autriche n'abusât pas de ses avantages. Mais, précisément, l'Autriche paraissait résolue à les pousser jusqu'au bout, et à obliger la Serbie, imprudente il faut bien le dire, intéressante néanmoins à cause de sa petitesse et de sa faiblesse, à s'humilier devant elle dans des conditions qui devaient peser longtemps sur sa dignité. Les petites puissances ont la leur comme les grandes, et les grandes s'honorent en la respectant. L'Autriche ne l'entendait pas ainsi: elle voulait, elle exigeait une déclaration directe du gouvernement serbe; elle n'acceptait pas que celui-ci se dérobât derrière la Russie; elle annonçait l'envoi d'une note nouvelle qui, sans avoir peut-être encore la forme d'un ultimatum, en aurait pourtant les allures et dicterait *ne varietur* à la Serbie la formule de renoncement et de soumission dont elle devait user à l'égard de sa puissante voisine. Celle-ci continuait ses armemens comme si elle se préparait à une grande guerre, et dénonçait ceux des Serbes comme s'ils pouvaient leur servir à quelque chose. Si les événemens suivaient ce cours, ils devaient inévitablement et très prochainement aboutir à un conflit armé. On s'est vu presque à la veille de la guerre. C'est alors que la France et l'Angleterre, revenant à l'action commune que la démarche isolée de la Russie avait un moment suspendue, se sont entremises pour chercher, bien entendu avec la Russie, la formule d'une déclaration que la Serbie pourrait faire et dont l'Autriche pourrait se contenter. Pour leur permettre de la trouver, si la chose était possible, le gouvernement austro-hongrois a consenti à ajourner l'envoi de sa propre note à Belgrade.

On s'est repris alors à respirer, on a cru que la paix pourrait être sauvée; mais de nouveaux nuages n'ont pas tardé à se former. Le langage pessimiste, violent, hargneux, de la presse autrichienne et de la presse allemande était un symptôme de mauvais augure. Les intentions réelles de l'Autriche devenaient de plus en plus obscures; elles se sont découvertes et précisées lorsque, la note projetée par les trois puissances ayant été officieusement communiquée à Vienne, le gouvernement austro-hongrois ne s'est pas contenté de faire savoir

qu'elle ne lui donnerait pas satisfaction, mais a paru vouloir dicter aux trois puissances le texte qu'elles devraient imposer à Belgrade, de sorte qu'elles n'auraient été que les porte-paroles du Cabinet de Vienne. C'est un rôle qu'elles ne pouvaient pas accepter. Elles se sont donc remises à chercher, un peu découragées sans doute par l'intransigeance autrichienne, résolues toutefois à ne rien épargner pour assurer le maintien de la paix. A ce moment, tout le monde en Europe commençait à n'y plus croire. Manifestement, l'Autriche se préparait à la guerre. Elle se sentait la plus forte, ce qui n'était pas difficile si elle avait affaire à la Serbie seule, et elle était convaincue que les puissances, quelque pitié que put leur inspirer son malheur, n'auraient pas jusqu'à faire la guerre pour la Serbie. Au surplus, la Russie l'avait déclaré dès le commencement des négociations. Des lors, pourquoi se gêner ? On pouvait terminer, par un acte peu héroïque sans doute, mais fructueux, un long règne que la fortune n'avait pas militairement favorisé. L'occasion était bonne : il fallait en profiter. L'idée qu'en infligeant une humiliation à la Serbie, on infligerait aussi un désagrément à la Russie, trop sage pour renoncer à sa politique de reconstitution intérieure et pour se jeter dans les aventures, n'était peut-être pas étrangère à la résolution prise et inexorablement exécutée. Personne, à Vienne, ne semble d'ailleurs s'être demandé s'il ne resterait pas ici ou là des souvenirs amers de ce qui se passe aujourd'hui, et s'il n'était pas imprudent de sacrifier l'avenir qui est long, au présent qui est court. L'histoire même de l'Autriche contient des épisodes qui montrent de quel poids pesent quelquefois par la suite certaines humiliations infligées à un adversaire, et on peut se demander de M. le baron d'Ehrenthal s'il sera Bismarck ou seulement Schwarzenberg. Pour le moment, il a réussi. Les trois puissances venaient d'arrêter le texte d'une nouvelle formule, qui tenait compte de celle qu'avait suggérée M. d'Ehrenthal, tout en la modifiant sur quelques points, lorsque la situation, qui semblait si tendue, s'est subitement modifiée par suite d'une nouvelle initiative prise par M. Tsvolski aussi subitement, aussi isolément qu'il avait pris quelques-unes des précédentes. M. Tsvolski a fait savoir à l'ambassadeur d'Allemagne à Saint-Petersbourg, M. le comte de Poutales, qu'il reconnaissait purement et simplement l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie. Comment n'en avons pas éprouvé quelque surprise ? Nous avons dit plus haut que tout le monde, sauf à ménager certaines questions de forme, ou plutôt de convenance, devait en venir là, mais la Russie avait toujours soutenu que la reconnaissance de l'annexion ne pouvait se

faire que dans une conférence, et la brusquerie de sa conversion, au moment même où elle collaborait avec l'Angleterre et la France à la rédaction d'une nouvelle formule à proposer à la Serbie, peut passer pour déconcertante. On a dit que l'empereur Guillaume avait agi personnellement sur l'empereur Nicolas. On a parlé de mouvemens de troupes qui se seraient opérés non seulement en Autriche, mais en Allemagne, et qui auraient manifestement témoigné de la ferme intention de celle-ci de marcher avec celle-là, et de ne pas jouer auprès d'elle un rôle de second plan. Tout cela sans doute s'éclaircira plus tard. Il y a, nous l'avons, dans cette affaire, des détails obscurs qui nous échappent encore.

Le lendemain de la démarche russe, l'Angleterre et la France se sont trouvées seules en face de l'Autriche dans une situation inévitablement affaiblie; cependant elles n'ont pas cru pouvoir abandonner l'œuvre qu'elles avaient entreprise entre l'Autriche et la Serbie; elles ont continué de regarder comme un devoir pour elles d'atténuer, dans la mesure du possible, la rudesse du coup qui allait frapper cette dernière. Le gouvernement autrichien ayant paru vouloir associer l'Allemagne à un succès qui ne pouvait plus lui échapper, ce sont les ambassadeurs allemands à Londres et à Paris qui, comme M. le comte de Pourtalès l'avait déjà fait à Saint-Pétersbourg, ont interrogé les gouvernemens anglais et français sur leurs intentions relatives à l'Herzégovine et à la Bosnie. Les deux gouvernemens ont déclaré que, lorsque l'Autriche leur poserait la question, ils ne feraient aucune difficulté à lui faire une réponse propre à la satisfaire, si l'accord s'était préalablement établi sur l'affaire serbe. Il s'est établi presque aussitôt. Le texte de la note serbe a été définitivement arrêté. La Serbie n'a pas attendu davantage pour commencer son désarmement. Le prince héritier, qui, avec l'ardeur inconsidérée de son âge, avait été le plus démonstratif des partisans de la guerre, a renoncé à ses droits au trône. Tout a réussi à M. d'Ehrenthal, personne d'ailleurs n'ayant plus intérêt, après la renonciation inopinée de la Russie, à lui marchand davantage un triomphe que cette renonciation a rendu complet.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LE RETRAIT

DE LA

CANDIDATURE HOHENZOLLERN

I

Quoique nos quatre négociations se soient poursuivies contemporanément, il importe de les isoler afin de les mieux suivre dans leur enchaînement logique, et, comme l'action des Cabinets amis est, en quelque sorte, le cadre dans lequel se meuvent les interventions particulières à Madrid, Ems et Sigmaringen, c'est elle que j'exposerai la première.

Les puissances avaient répondu à notre demande, chacune à sa manière. Gortchakof justifia mal l'espérance que l'Empereur avait mise dans la Russie; il persifla nos susceptibilités. « Lorsque un autre prince de Hohenzollern s'est fait proclamer par les Romains, malgré l'opposition de la Russie, avec l'appui de la France, vous vous êtes bornés, dit-il, à des remontrances, et avez accepté le fait accompli. Faites-en autant. Vous nous demandez notre concours, mais la France est débitrice envers la Russie; il serait nécessaire qu'elle donnât des gages de conciliation sur le terrain d'Orient. Non qu'il s'agisse d'une révision du traité humiliant de 1856 que la Russie subit avec douleur; elle comprend que la France n'est pas seule et qu'elle ne peut agir que de concert avec l'Angleterre. » Plus tard, avec Fournier, l'attaché

à la légation de Pétersbourg. Gortchakof convint de la malveillance de ses sentimens : « La France, dit-il, avait besoin d'une leçon. » Le Tsar, au contraire, se montra touché de la confiance de Napoléon III. Il chargea Fleury de lui faire savoir qu'il avait de fortes raisons de croire que cette trame ourdie par le maréchal Prim n'aboutirait pas (1). Il écrivit au roi Guillaume des conseils de modération et d'abstention. Quoique Guillaume lui eût répondu qu'il n'était pour rien dans l'offre faite au prince de Hohenzollern et que son gouvernement était étranger à cette négociation, il envoya encore une dépêche qu'il lut à Fleury, où il pria instamment son oncle de donner l'ordre au prince de se désister : « Par cet ordre, le Roi se désintéresserait de cette candidature, qui deviendrait alors purement espagnole, et ne tarderait pas à disparaître dans les discordes devant l'abandon par toute l'Europe. » — « La guerre serait une calamité européenne, dont la Révolution aurait tout le bénéfice, ajouta le Tsar. Je ferai tout ce que je pourrai, dites-le à votre gouvernement, pour l'empêcher dans la limite de mes conseils et de mon influence. Mon bon vouloir pour l'Empereur ne saurait être mis en doute : dernièrement le Duc d'Aumale et quelques-uns des siens avaient le projet de venir visiter le grand-duc Constantin et de parcourir la Russie ; j'ai fait dire aux princes d'Orléans qu'après le récent vote de la Chambre, leur voyage en Russie me paraissait inopportun (2). »

Beust ne nous refusait jamais ses paroles. Il écrivit à son ambassadeur à Berlin : « La nation française a refoulé les sentimens qu'avait fait naître en elle l'agrandissement de la Prusse en Allemagne ; mais cette méfiance à peine surmontée non seulement serait réveillée, mais s'élèverait jusqu'à une inquiétude sérieuse si une tentative était faite de gagner l'Espagne à l'influence prussienne en mettant sur le trône un membre de la famille royale de Prusse. Votre Excellence ne cachera pas aux hommes d'État de la Prusse que nous voyons le danger de véritables perturbations dans la candidature du prince Léo-

(1) Fleury à Gramont, 9 juillet. Voir *la France et la Russie en 1870*. Comte Fleury.

(2) Fleury à Gramont, 12 juillet. Cette conversation démontre combien il est inexact que l'entente sur la candidature Hohenzollern se soit établie à Ems entre le Tsar et le roi Guillaume. Il n'aurait pas conseillé de retirer une candidature à laquelle il aurait consenti.

pold, et elle exprimera le ferme désir que l'amour de la paix et la haute intelligence du Roi empêcheront qu'il ne fasse entrer dans la politique européenne un élément de discorde si plein de périls. 1. »

Visconti-Venosta, beaucoup plus circonspect, exprima les mêmes desirs à Berlin et insista davantage à Madrid, bien qu'avec réserve encore. Il enjoignit à son représentant, Cerutti, de faire remarquer que, jusqu'à la décision des Cortès, tous les conseils pouvaient se produire : il était donc permis aux gouvernements amis de l'Espagne d'appeler son attention sur l'extrême gravité d'une situation dont le dénouement pacifique dépendait uniquement de la sagesse et de l'esprit politique de ses représentants. Le ministre d'Italie devait insister sur la responsabilité redoutable qu'assumeraient les Cortès en élevant au trône un prince dont l'avènement serait le signal d'une guerre européenne; il exprimerait au nom de son gouvernement la crainte qu'une monarchie, fondée sous de pareils auspices, loin de donner à l'Espagne la stabilité et le repos auxquels elle aspire, ne l'exposât à de nouvelles épreuves et à de nouveaux dangers (2). Il était même autorisé à appuyer l'ambassadeur anglais et à rechercher jusqu'à quel point une action commune pourrait être combinée entre les deux diplomaties.

Les États allemands du Sud ne nous accordèrent pas l'assistance que Gramont attendait d'eux. Ils démontrèrent une fois de plus combien était aveugle la politique qui faisait un dogme de leur défense, et ils commencèrent dès lors à nous tourner le dos. La girouette du Wurtemberg, Varnbühler, dont Saint-Vallier partageait trop docilement les impressions, commença à tourner. Quoique hors d'état de juger des motifs impérieux de notre déclaration du 6, il se permit de regretter « que le sentiment de notre bon droit ne nous eût pas conseillé plus de modération dans la forme, » et il feignit d'en éprouver un sentiment de stupeur et d'effroi. Bray, avec un sans-façon plus sincère, n'était pas plus encourageant. Il dit à Cadore : « Si la guerre éclatait entre la France et la Prusse, notre position serait très embarrassante, car, si d'une part il est certain que la question n'intéresse en aucune façon la Bavière, nous ne saurions d'autre part rester impassibles à l'invasion d'une armée française sur le ter-

1. B. n. s. t. c. de Munich, 6 juillet.

2. Malaret à Gramont, Fayard à Granville, Piget à Granville, 9 juillet.

ritoire allemand, sous le prétexte que l'Espagne a appelé un prince prussien pour la gouverner. Je vous avoue franchement que j'aurais préféré que la guerre éclatât sur une autre question. La Prusse décline toute participation à la candidature; elle dit que cette affaire ne la regarde pas, et on commence à croire que si vous ne vous contentez pas de cette affirmation, c'est que votre gouvernement veut profiter de cette occasion pour revenir sur les événemens de 1866. La ligne de conduite suivie par votre gouvernement et le langage violent de ses journaux donnent quelque vraisemblance à ces suppositions; vous rendez notre situation fort difficile. J'ai toujours soutenu que les traités d'alliance avaient un caractère défensif; si la Prusse pouvait, avec quelque apparence de raison, vous accuser d'être les agresseurs, et que vos armées pénétrassent les premières sur le sol allemand, nous serions obligés de marcher contre vous, ce que je regretterais vivement, car la Bavière n'a jamais eu qu'à se louer de la France, et, de tous les États allemands, c'est celui où le sentiment public vous est le plus favorable (13 juillet). »

Le Cabinet anglais ne vit pas l'influence décisive qu'il pouvait exercer. D'un mot, s'il l'eût voulu, il aurait arrêté la guerre. Il n'avait qu'à dire : « Une règle internationale, créée par nous en Belgique et subie par nous en Grèce, a interdit à toute grande puissance de placer un de ses membres sur un trône étranger, sans un accord européen préalable. Nous croyons qu'il y a lieu, dans les circonstances qui menacent la paix du monde, de réunir une conférence pour examiner la valeur de cette règle et apprécier l'application qu'il convient d'en faire à la candidature posée en Espagne. »

Cette proposition qui, venue de nous, aurait échoué devant un refus sec de la Prusse et de l'Espagne, était au contraire assurée de la réussite si l'Angleterre en avait pris l'initiative. Notre adhésion eût été immédiate, celle de l'Autriche et de l'Italie n'eût pas tardé, non plus que celle de la Russie. Bismarck eût grommelé, mais son roi ne l'aurait pas écouté : la conférence eût eu lieu et elle aurait arrangé le conflit. Le Cabinet anglais ne sut ni approuver, ni blâmer, ni s'abstenir; sa conduite fut équivoque, mesquine, poltronne; il nous soutint comme si nous avions raison et il parut contester notre droit comme s'il ne nous avait pas soutenus. Granville accueillit d'un air froid et embarrassé l'appel de Gramont à son concours : il

se rendait compte de l'émotion qu'avait dû exciter en France une nouvelle qui ne l'avait pas médiocrement surpris lui-même; il croyait toutefois que nous avions peut-être un peu trop pris à cœur un fait dont les conséquences ne lui semblaient pas avoir la gravité que le gouvernement impérial lui attribuait; il regrettaît que Gramont eût tenu à Werther un langage aussi énergique; il se demandait si l'attitude que nous avions cru devoir prendre n'était pas faite pour créer précisément des complications plus sérieuses que celles qui résulteraient de l'incident lui-même. Cependant, allant « au plus pressé, » il déclara « qu'il était prêt à user de toute son influence auprès de l'Espagne et de la Prusse, non pour leur dicter des résolutions, mais pour les prier instamment de prendre en sérieuse considération tous les côtés graves de la question qui se posait (7 juillet). » Singulier langage! Si les questions dynastiques avaient été de si peu de conséquence en Espagne, pourquoi Palmerston menaçait-il Louis-Philippe de la guerre dans le cas où le Duc d'Aunale deviendrait le mari de la Reine, et manifesta-t-il tant de courroux quand Montpensier fut devenu celui de l'Infante? Granville lui-même serait-il resté insensible et muet si on était venu lui annoncer que le prince Napoléon allait être élu roi d'Espagne (1)?

Gladstone, à qui La Valette exprima son regret de l'attitude peu empressée de Granville, répondit : « Il faut commencer froidement. Nous ne savions rien de l'affaire dont il s'agit, et nous n'en connaissons pas encore les détails. » Ils commencèrent, en effet, très froidement, avec force circonlocutions et réserves. Ils chargèrent leurs ambassadeurs à Berlin et à Madrid de donner des conseils de prudence, en évitant de discuter le droit de l'Espagne de choisir son souverain et de paraître exercer une pression sur l'Allemagne, ou d'admettre que l'avènement d'un Hohenzollern justifiait le recours immédiat aux armes dont menaçait la France. « Le gouvernement de Sa Majesté, écrivait Granville à Loftus, a certainement l'espoir que ce projet qu'il avait ignoré jusque-là n'a reçu aucune sanction du Roi. Il pensait que le Roi découragerait ce projet rempli de dangers pour la péninsule. Le Roi, dont le règne a procuré un agrandissement si grand à son pays, a maintenant une occasion signalée d'exercer une magnanimité sage et désintéressée, qui aura l'effet cer-

1. Granville à Loftus, 6 juillet.

tain de rendre un service inestimable à l'Europe pour le maintien de la paix (1). » Il invita son ambassadeur à Madrid, Layard, « en s'abstenant d'employer un langage de nature à offenser le gouvernement espagnol, à user de toute pression sur lui afin qu'il abandonnât le projet de conférer le trône au prince Léopold (2). »

Ces conseils, en réalité, étaient donnés dans l'intérêt de la Prusse plus que dans le nôtre. Granville, quoique personnellement incliné vers la France, subissait l'influence des prédilections allemandes de la Reine. Quant à Gladstone, ses sentimens étaient absolument prussiens. L'un et l'autre considéraient la grandeur de la Prusse comme un intérêt britannique. Ils redoutaient la guerre par un sentiment de philanthropie sincère, mais aussi parce qu'ils craignaient qu'elle ne nous fût trop favorable. C'est ce que confirme le témoignage de l'ambassadeur prussien Bernstorff (3) : « Lorsque le vote plébiscitaire eut donné sa majorité à l'Empire, on considéra à Londres, qu'à l'intérieur sa situation était consolidée pour longtemps. Bernstorff et son épouse eurent l'occasion d'entendre dire de nouveau, dans les cercles anglais les plus aristocratiques et les plus influens, que, tout en accordant beaucoup d'estime au génie et à l'habileté de Bismarck, ainsi qu'à la valeur de l'armée prussienne, les capacités de Napoléon comme homme d'État et la valeur de l'armée française devaient être prises bien davantage. »

Une argumentation risquée de Gramont faillit arrêter cette intervention anglaise. Il avait dit à Lyons que nous avions commencé des préparatifs de guerre, quoiqu'en réalité, nous n'en eussions fait aucun : il espérait ainsi exciter les craintes du Cabinet anglais et rendre plus vive son action. Le résultat contraire fut sur le point de se produire. « Le Conseil se demanda s'il était utile de continuer à chercher une solution amicale, alors que les faits parlaient plus haut que l'exhortation pacifique et s'il ne fallait pas attendre un peu plus de calme pour que la voix des amis pût se faire entendre. » Les explications de La Valette firent disparaître cette hésitation.

(1) Granville à Layard, télégramme du 7 juillet.

(2) *Im Kampfen für Preussens Ehre*, p. 618.

(3) La Valette, 9 juillet 1870.

II

Les démarches de la diplomatie amie n'eurent aucune espèce de succès à Berlin. Thile persista dans son mutisme gouailleux et commença, par ses télégrammes à ses agens, la série cynique des impostures prussiennes : « La Prusse ne s'était jamais mêlée du choix d'un monarque en Espagne; toute discussion confidentielle et détaillée avec la France avait été empêchée par le ton que le ministre français avait pris en parlant publiquement devant les Chambres. » Deux mensonges accolés l'un à l'autre : le ministre français avait parlé devant les Chambres le 6, et la discussion confidentielle et détaillée avait été refusée le 4.

La diplomatie européenne n'eut pas meilleure fortune à Madrid. L'habileté avec laquelle nous avions évité de froisser le sentiment espagnol avait placé Prim dans une situation difficile. Ni Serrano ni Sagasta n'avaient été initiés à sa trame, Sagasta avait même donné de bonne foi sa parole à Mercier qu'il n'y avait eu aucune lettre échangée entre Prim et Bismarck. Prim, ne pouvant leur révéler sa vilaine action, s'établit définitivement dans la berquinade qu'il avait esquissée avec Mercier. Il se donna un rôle d'innocent, surpris de l'émotion qu'il avait produite, consterné des nouvelles reçues de Paris : il n'avait eu aucune mauvaise intention contre la France et contre son Empereur; il n'avait pas soupçonné que l'un ou l'autre pût s'alarmer d'une combinaison inspirée seulement par l'urgence de sortir d'un intermède désastreux; le secret n'avait été gardé que pour éviter une discussion prématurée qui eût empêché la solution; il avait eu si peu l'intention de froisser l'Empereur qu'il comptait, en allant à Vichy, obtenir son adhésion, en même temps que le prince Léopold informerait directement Napoléon III de sa candidature. Il donnait une apparence de sérieux à ces faussetés ériantes, mais non encore démasquées en ce moment, en feignant de nous aider à sortir de l'embarras où il nous avait plongés « sans le savoir. » — « Comment nous tirer de là? dit-il à Mercier. Je ne vois qu'un moyen : que le prince me dise rencontrer des obstacles au consentement du Roi; alors moi, je lui faciliterai la retraite. — Prenez l'initiative... » fait Mercier.

Comment l'aurait-il prise? Il savait le consentement du Roi accordé, et il ne songeait guère à en obtenir la révocation. Il répondit qu'il ne pouvait et il pria de ne pas divulguer qu'il nous avait ouvert cette issue. Du reste, aucune modification ne se produisit dans sa conduite officielle. Sagasta et lui reçurent amicalement les représentations bénévoles de Layard et des autres agens; ils répétèrent, autant qu'on le voulut, que le ministère espagnol n'avait jamais eu l'idée de contracter une alliance avec la Prusse, ni de rien faire d'hostile à la France et qu'il était on ne peut plus désireux de sortir de la difficulté où il était tombé sans s'en douter. Mais ils ne firent pas même pressentir l'abandon de la candidature; ils s'en tinrent aux échappatoires et ne reculèrent pas d'un jour la convocation des Cortès, toujours fixée au 20 juillet. Ils ne secondèrent pas non plus les bonnes intentions qui se manifestaient en Portugal. Le 9 juillet, Saldanha, non moins amical qu'Olozaga, proposa à dom Fernand de revenir sur ses refus et d'écartier ainsi, par sa candidature, la candidature Hohenzollern (1). Del Rios, le ministre d'Espagne, fidèle interprète de la pensée traîtresse de Prim, déclara « que la candidature Hohenzollern étant debout, et à côté d'elle l'honneur de l'Espagne et la parole de Prim, il s'abstiendrait de toute ingérence et se contenterait de suivre la négociation (2). »

Prim et ses acolytes eurent même la haute fantaisie de s'amuser encore une fois de nous, en nous endormant par des assurances illusoires. « Pourquoi, dirent-ils à Mercier, tant vous préoccuper de cette date du 20 juillet? Laissez tranquillement couler les jours sans nous tourmenter et sans vous agiter. L'état des esprits s'est bien modifié; au début, la candidature Hohenzollern paraissait sûre de l'unanimité; aujourd'hui, il est douteux qu'elle obtienne la majorité; notre armée ne voudra pas se battre pour un prince allemand petit-fils de Murat; ne vous opposez pas à la libre manifestation de la volonté nationale. Il n'y a pas de moyen plus sûr de vous débarrasser du prince Léopold. » Mercier par politique parut dupe de ces bourdes.

(1) Le Roi s'associa à cette idée. Dom Fernand résista : « il ne lui appartenait pas, dit-il, d'empêcher sa fille, la princesse Antonia, femme de Léopold, d'obtenir un trône. » Néanmoins, comme on le pressait beaucoup, il parut céder; mais il subordonna son acceptation à deux conditions impossibles, l'insistance des puissances et l'élection par plébiscite, ce qui était incompatible avec le récent décret des Cortès.

(2) *Ma Mission*, p. 360.

« Mon rôle, qui n'est pas facile, écrit-il à Gramont, est, tout en agissant de mon mieux sur l'opinion, de faciliter aux individus les moyens de se retourner. Veuillez donc, je vous prie, ne pas imputer à faiblesse ce que je pourrai faire dans ce but. Certains ménagemens n'ôteront rien à la fermeté de mon attitude et de mon langage. Je suis défiant autant que je le dois, croyez-le bien (1). » Gramont ne prit pas davantage au sérieux ce qui était si peu sérieux et il ne s'y arrêta pas plus dans ses actes que le Cabinet et l'Empereur.

L'intervention des puissances avait donc échoué à Berlin et à Madrid. Au contraire, la négociation occulte et personnelle de l'Empereur avec Serrano réussit pleinement. Gramont, sachant que Mercier était initié au secret par Bartholdi, crut devoir confirmer, par ses instructions de chef officiel responsable, celles de l'Empereur. Dès le 9, lendemain de la rentrée du Régent à Madrid, il le pria d'aller le voir et de lui dire qu'« au point où en sont les choses, lui seul peut donner la paix à l'Europe en agissant auprès du roi de Prusse et du prince de Hohenzollern. Ajoutez que la France lui en sera reconnaissante avec le monde entier et que le gouvernement de l'Empereur n'oubliera jamais une action aussi magnanime (8 juillet). » Est-ce là le langage d'un ministre « dont l'intention arrêtée était de précipiter une rupture et de profiter de la querelle au lieu de l'éteindre? »

Bartholdi arriva à Madrid le 10 juillet au matin. Après avoir communiqué à Mercier ses instructions, il se rendit incontinent auprès de Serrano et lui exposa, avec une insistance habile, le désir de l'Empereur. Serrano, depuis qu'il n'avait pu tenir ses engagements envers Montpensier, s'était désintéressé de la recherche du Roi et avait accepté le Hohenzollern sans objection. Les nouvelles de Paris l'avaient tiré de sa torpeur. Il eût bien voulu reculer, mais attentif à ne pas sortir de son rôle constitutionnel, ayant de plus donné son consentement, il n'osait pas suivre ses impulsions. Il prodiguait les paroles amicales à Mercier, lui donnait des assurances de son bon vouloir; il n'avait pas compris ce qu'il faisait. Il défendait Prim, répétait les sonnettes que ce dernier lui avait contées; il niait même qu'il y eût eu une lettre échangée entre Prim et le prince. Puis, tout ceci dit, il ajoutait avec sa bonhomie avisée : « Répondre après cela

(1) Lettre particulière.

qu'il y soit pour rien, non, car on ment beaucoup dans ces sortes d'aventures (1). » La confiance que l'Empereur lui témoignait le toucha plus que tous les raisonnemens de Mercier, de Layard et des diplomates et le décida à oser ce qui était dans son sentiment personnel. Il promit à Bartholdi d'envoyer quelqu'un au prince Léopold; ni les ministres ni Olozaga ne devaient être instruits d'une mission à laquelle il se croyait obligé de maintenir un caractère mystérieux et tout privé. Il en informa seulement Prim. Ce complice hypocrite de Bismarck se garda bien de le décourager; il comptait sur la fermeté de Léopold, sur sa fidélité envers lui et Bismarck, et ne doutait pas que l'envoyé du Régent ne se heurtât à un refus invincible. Alors, se retournant vers Serrano, il lui aurait dit : « Puisque le prince veut aller jusqu'au bout, l'honneur du noble peuple espagnol nous oblige à le suivre. » Mais comme il ne voulait pas donner son assentiment à une tentative dont il souhaitait et prévoyait l'insuccès, il obtint qu'il serait censé l'avoir ignorée. Le 10, à neuf heures du soir, Serrano écrivait à Mercier : « Il est parti à cinq heures et demie. Silence ! » Le messenger dont le départ était ainsi annoncé était le secrétaire et le neveu du Régent, le général Lopez Dominguez, officier d'une rare distinction. Il devait aller à Sigmaringen exposer au chef de famille les considérations puissantes qui rendaient nécessaire le retrait de la candidature. Il était en outre, si cela devenait nécessaire, accrédité auprès du roi de Prusse et de Bismarck.

Par ce fait d'accréditer son envoyé auprès du Roi et de Bismarck, aussi bien qu'auprès des Hohenzollern, Serrano confirmait lui aussi ce que nous apprenions de tous les côtés, que l'un et l'autre avaient participé au complot. Cette démarche du Régent était un acte considérable; elle ne deviendrait un acte décisif que si elle n'était pas contrariée par la volonté du roi de Prusse. La négociation que nous avons entreprise avec lui à Ems domine donc les autres faits diplomatiques.

III

L'idée d'une négociation à Ems admise, nous n'hésitâmes point sur le plénipotentiaire à y envoyer. L'opinion publique,

1. De Mercier, 9 juillet.

dans son affolement furieux, s'attaquait à notre ambassadeur à Madrid comme à celui de Berlin. Il y eut même dans le seul journal qui fût officieux, *le Constitutionnel*, quelques reproches assez vifs contre Benedetti. On nous demandait son rappel et celui de Mercier : on leur reprochait à l'un et à l'autre de n'avoir pas pénétré le complot Hohenzollern, et à Benedetti particulièrement de nous avoir laissé ignorer les vues ambitieuses de la Prusse, et de n'avoir pas dénoncé son entente avec la Russie. Il était faux que Benedetti ne nous eût pas avertis des vues ambitieuses de Bismarck et du gouvernement prussien ; il l'avait fait souvent et, en particulier, dans sa belle dépêche de janvier 1870 que j'ai analysée en son temps, et il n'avait négligé aucune occasion de nous prévenir que l'entente avec la Russie était un des moyens d'action préparés par cette ambition. Mais, après nous l'avoir dénoncée, il nous avait trop rassurés dans ces derniers temps en nous la présentant comme différée et assoupie. Il était vrai qu'en 1869 il avait instruit son gouvernement de la candidature Hohenzollern ; il n'avait pas eu même grand mérite à cela puisque la plupart des feuilles allemandes étaient pleines de ce projet. Mais c'est en mars 1870 qu'il eût fallu pénétrer le complot ; or, non seulement Benedetti ne l'avait point fait, mais il s'était laissé tromper sur le motif de la présence à Berlin des princes de Hohenzollern quoiqu'il eût pu être mis en éveil par l'alerte de l'année précédente. Si nous avions obtempéré aux injonctions de l'opinion publique en lui jetant, comme boucs émissaires, les deux ambassadeurs, nous eussions, à l'applaudissement universel dégagé notre responsabilité propre. Nous n'en eûmes pas même la tentation. Pressés par les évènements, n'ayant pas le temps de faire une enquête sur la conduite de Mercier et de Benedetti, nous résolûmes le doute en leur faveur. Nous fîmes cesser les attaques dans *le Constitutionnel*, nous maintenîmes Mercier à son poste et nous chargeâmes ce Benedetti, si conquis, d'aller à EMS négocier avec le roi Guillaume. N'était-ce pas le protéger et le couvrir plus efficacement que par une déclaration à la tribune ou dans la presse, dont nous n'avions pas les élémens et qui eût soulevé d'irritantes et inutiles contestations ? Il a mal reconnu depuis cette générosité de notre part.

Quelqu'un présente-t-il une difformité physique, c'est la première chose qu'on remarque en lui. Léon XIII avait pour Maître

de chambre un Mgr Macchi orné d'un nez démesurément long; il disait : *Si vede un naso, poi Macchi*. On voit un nez et puis Macchi. Il en est de même des imperfections morales; celle qui frappait d'abord en Benedetti était une préoccupation du soi qui allait jusqu'à la férocité. « Quand il se contemple, disait Gramont, il est ébloui. » Était-il mêlé à une négociation heureuse, le succès n'était dû qu'à lui. La négociation ne réussissait-elle pas, la faute en revenait à quelque autre et il était inépuisable en roueries et en sophismes pour dénoncer cet autre. Il appartenait de plus à l'école du mandarin J. M. F. de son ami Rouher et tout avis, pourvu qu'il fût habilement soutenu, lui paraissait le préférable. Il m'avait dit un jour avec un petit sourire satisfait : « Thouvenel m'a demandé un rapport en faveur de la reconnaissance de l'Italie; j'en aurais fait tout aussi bien un autre en sens contraire. »

Les diplomates de race prétendaient qu'il lui manquait quelque chose, parce qu'il avait commencé sa carrière par les consulats. Quoi qu'il en soit, il avait vite acquis ce qu'on considérait alors comme la qualité la plus recommandable du diplomate : il savait faire la dépêche. Quand on avait dit : « Il fait la dépêche, » c'était le comble de l'éloge. Or, apprenez ce que c'est que faire la dépêche : c'est dire en dix pages ce qui pourrait l'être en dix lignes, allonger les petits faits jusqu'à les écarteler afin qu'ils atteignent à la longueur respectable, noyer les grands faits dans un flot de rhétorique monotone où ils perdent toute couleur et toute arête, se répandre en considérations prudhommesques vides sous un air de profondeur, à côté de l'opinion ou de la prévision exprimée dans la phrase principale, mettre dans une phrase incidente des *mais*, des *si*, des *car*, de façon que, quoi qu'il arrive, on se puisse vanter d'avoir été bon prophète. Chaque fois que, dans mes recherches aux Archives, je tombais sur une de ces interminables dépêches, écrites par malheur, non avec cette encre noire solide employée par nos vieux diplomates sur laquelle le temps n'a rien pu, mais d'une encre pâle déjà à peu près effacée, je poussais un petit soupir, et quand j'avais terminé ma lecture, je me disais : « Comme cette abondance aurait gagné à être réduite de moitié ! » Et si après cela je tombais sur le récit d'un Talleyrand, d'un Fleury, d'un Mercier, ne sachant pas « faire la dépêche, » racontant rondement des faits ou des propos précis, quelle délectation !

Benedetti était sérieux, appliqué, laborieux, tout à son de-

voir, mais, à la façon aussi de la plupart des diplomates de ce temps-là, ne sachant pas que le premier soin d'un ambassadeur est d'apprendre, quand il l'ignore, la langue du pays où il va résider. A peine arrivé à Pétersbourg, Bismarck achetait une grammaire et se mettait à étudier le russe; il avait fait de même à Paris. Benedetti séjourna plusieurs années à Berlin sans s'imaginer qu'apprendre l'allemand lui serait utile et que les meilleures informations sont celles saisies dans la rue, dans une conversation surprise entre habitans du pays. Il excellait néanmoins à suppléer à ce qui lui manquait de ce côté par une aptitude toute particulière à épier, supposer, deviner; là encore il ne se garantissait pas assez d'un autre penchant que j'appellerais le défaut diplomatique : une crédulité naïve qui faisait succéder aux soupçons la confiance la plus illimitée. Au demeurant, homme distingué, d'une physionomie intelligente, claire, de manières aimables, sans trop d'empressement, d'une conversation captivante, sans fracas, d'un esprit délié, apte à se glisser entre les fissures des événemens, versé dans l'art d'exposer, d'argumenter, sachant au besoin dire des choses désagréables sans devenir désagréable lui-même, et, en résumé, bon diplomate auquel on pouvait en toute sécurité confier une mission difficile.

IV

Bismarck n'avait pas été troublé de l'explosion de la colère française; il l'avait prévue et désirée. Notre déclaration chatouilla un peu son amour-propre, mais ne le fit pas sortir de son immobilité. Il ne s'en plaignit pas, ne demanda aucune explication et attendit. Jusqu'à la réunion des Cortès du 20 juillet et à l'élection de Léopold, il ne comptait pas sortir de cette attente. L'envoi de Benedetti à Ems lui apporta sa première inquiétude. Le Roi, éloigné de lui et rapproché de son ennemie la reine Augusta en séjour à Coblenz, s'abandonnerait à son aversion pour la guerre : ses soixante-treize ans s'effrayeraient de compromettre les lauriers de 1866; il n'était entré qu'à regret dans l'aventure, il en ignorait les dessous... Ne se montrerait-il pas trop conciliant et ses condescendances n'allaient-elles pas détruire le plan si péniblement échafaudé? Il écrivit aussitôt : « Je prie Votre Majesté de ne pas traiter avec Benedetti, et, s'il devient

pressant, de lui répondre : « Mon ministre des Affaires étrangères est à Varzin (1). »

En effet, l'affaire Hohenzollern tourmentait beaucoup le Roi. Il avait été fort contrarié de l'incident imprévu qui l'avait fait ébruiter trop tôt. Il écrivait à la Reine le 5 juillet : « La bombe espagnole a ainsi éclaté d'un seul coup, mais d'une tout autre façon qu'on ne l'avait dit. Nous n'avons pas eu un mot là-dessus du cousin. A Berlin, le chargé d'affaires français en a déjà parlé à Thile qui lui répondait naturellement que le gouvernement était complètement étranger à l'affaire, et que ce qui avait été négocié entre Prim et la famille Hohenzollern n'avait pas encore été communiqué ici. A Paris, le ministre a aussi questionné Werther qui a pu lui répondre, avec une conscience très nette, qu'il ne savait absolument rien de cela. »

Le 6 juillet, Guillaume écrit au prince Antoine, « qu'il ne peut pas comprendre que le général Prim ait communiqué à l'ambassadeur de France l'acceptation du prince héréditaire avant que les Cortès eussent été consultées. Je tiens pour possible que l'émotion produite en France puisse encore s'apaiser, mais *regrette cependant qu'on n'ait pas suivi l'avis exprimé d'abord par le prince de Hohenzollern, qu'on devait s'assurer l'assentiment de la France.* On ne l'a pas fait, parce que le général Prim a désiré le secret et que le comte Bismarck a fait valoir que chaque nation est libre de choisir son Roi sans consulter une autre nation (2). »

Notre déclaration produisit sur le Roi l'effet salutaire que nous en attendions ; elle froissa, cela n'est pas douteux, ses susceptibilités, mais elle le mit en même temps en présence de la réalité et le convainquit que l'émotion publique en France ne se calmerait que par la retraite du prince Léopold. Les scrupules qui l'avaient arrêté avant de s'engager dans l'entreprise se réveillèrent ; sa conscience qui était droite, lorsqu'on ne l'aveuglait point par de fallacieuses apparences, se rendit compte de l'action

1. D'après Oncken, Bismarck dans sa colère aurait rédigé un premier télégramme. « Mobiliser immédiatement, déclarer la guerre et attaquer avant que la France soit prête. » Ce télégramme est considéré par la critique allemande comme une supposition non fondée. Il n'en faut pas plus tenir compte que des historiettes que l'on raconte sur l'étonnement et la colère de Bismarck à Varzin lorsqu'il lut la déclaration de Gramont dont il ne fut indigné que plus tard, lorsqu'elle eut produit son effet contre lui.

(2) *Mémoires du roi Charles de Roumanie*, 6 juillet 1870.

équivoque à laquelle il avait accordé le laissez-passer. Les observations du Tsar, de la reine Victoria accrurent ces scrupules et ces inquiétudes et, obéissant à ces divers mobiles, il résolut de faire ce qui serait en lui pour écarter cette candidature dont il voyait clairement les inévitables menaces.

Dans une lettre du 7 à sa femme, il nous approuve d'avoir refusé une interpellation et il explique son point de vue : il considérait la candidature comme purement espagnole ; l'honneur de la France n'était pas intéressé ; et il supputait les chances de l'élection aux Cortès : « Les Français dépenseront beaucoup de millions pour acheter des voix, nous ne dépenserons pas un thaler ; mais leurs violens articles ont irrité l'opinion publique, ce qui aura pour effet de rendre le vote plus favorable au Hohenzollern. » Et cette perspective est loin de l'enchanter : « Entre nous soit dit, je verrais volontiers que Léopold ne soit pas élu. » D'un mot, il pouvait empêcher cette élection. Il lui suffisait de faire savoir au prince que, vu les circonstances, il ferait sagement de se désister ; il eût été immédiatement obéi. Mais ce parti résolu répugnait à sa fierté, l'aurait compromis aux yeux de l'Allemagne, de l'Espagne, de sa propre famille et exaspéré Bismarck. Il essaya d'obtenir des princes de Hohenzollern qu'ils le tirassent d'embarras en prenant la responsabilité d'une renonciation. Il le leur insinua, leur fit envisager la gravité des circonstances, les engagea à bien réfléchir aux inconvéniens de l'obstination, et sans leur dire : Retirez-vous, il les assura que, s'ils s'y décidaient, ce serait avec plaisir qu'il donnerait à leur renonciation le consentement naguère accordé à l'acceptation. Mais pour les princes de Hohenzollern aussi les considérations de dignité se compliquaient d'une question d'honneur. En acceptant la candidature, ils s'étaient rendus félons envers l'empereur Napoléon, en la retirant ils le deviendraient vis-à-vis de Prim et de Bismarck avec lesquels ils s'étaient engagés. Ils esquivèrent la nécessité de répondre au Roi en paraissant ne pas comprendre son insinuation. Mais le Roi ne leur permit pas cette ambiguïté et il les pressa de s'expliquer.

Il attendait leur réponse lorsque arriva Benedetti le 8 juillet à onze heures du soir. Aussitôt il demande une audience. Le Roi la lui accorde pour le lendemain à trois heures, lui faisant savoir qu'il le retiendrait à dîner, et s'excusant avec bonne grâce, sur les soins de sa santé et sur l'arrivée attendue

de la Reine, de ne pouvoir le recevoir plus tôt. Les instructions à Benedetti étaient contenues dans une lettre officielle du 7 juillet et dans une lettre particulière du même jour à minuit. A Berlin et à Madrid on nous affirmait que le roi de Prusse n'avait pas donné son assentiment à la candidature. Nous étions convaincus du contraire, quoique nous n'en eussions pas les preuves. Gramont, obligé provisoirement, à titre d'hypothèse diplomatique, de prendre comme point de départ, l'affirmation de Thile, disait dans sa lettre officielle : « Si le chef de la famille des Hohenzollern a été jusqu'ici indifférent à cette affaire, nous lui demandons de ne plus l'être et nous le prions d'intervenir, *sinon par ses ordres, du moins par ses conseils*, auprès du prince et de faire disparaître, avec les projets fondés par le maréchal Prim sur cette candidature, les inquiétudes profondes qu'elle a partout suscitées. Nous verrions surtout, dans l'intervention du roi Guillaume pour mettre obstacle à la réalisation de ce projet, les services qu'elle rendrait à la cause de la paix et le gage de l'affermissement de nos bons rapports avec la Prusse. Le gouvernement de l'Empereur apprécierait un bon procédé, qui, l'on n'en saurait douter, recevrait en même temps l'approbation universelle. » Dans la lettre particulière, écrite le même jour, à minuit, Gramont est plus pressant parce qu'il a reçu des renseignements nouveaux : « Nous savons par les aveux du prince lui-même qu'il a continué toute l'affaire avec le gouvernement prussien et nous ne pouvons pas accepter la réponse évasive avec laquelle M. de Thile cherche à sortir du dilemme qui lui a été posé ; il faut absolument que vous obteniez une réponse catégorique suivie de ses conséquences naturelles. Or, voici la seule qui puisse nous satisfaire et empêcher la guerre : le gouvernement du Roi n'approuve pas l'acceptation du prince de Hohenzollern et lui donne l'ordre de revenir sur cette détermination prise sans sa permission. Il restera ensuite à me faire savoir si le prince, obéissant à cette injonction, renonce publiquement et officiellement à sa candidature. Nous sommes très pressés parce qu'il faut prendre les devans dans le cas d'une réponse non satisfaisante et, dès samedi, commencer les mouvemens de troupes pour entrer en campagne dans quinze jours. — J'insiste surtout sur la nécessité de ne pas laisser gagner du temps par des réponses évasives ; il faut que nous sachions si nous avons la paix ou si une fin de non recevoir nous oblige à faire la

guerre. Si vous obtenez du Roi qu'il révoque l'acceptation du prince, ce sera un immense succès et un grand service. Le Roi aura de son côté assuré la paix de l'Europe; sinon, c'est la guerre. »

Certainement il y a plus de rudesse dans la lettre particulière que dans la lettre officielle. Dans ces lettres particulières, on ne se croit pas astreint aux circonlocutions diplomatiques et l'on révèle sa pensée sans ambages à ses agens afin qu'ils s'en inspirent; il ne s'ensuit pas que leur langage aura la même rudesse; il devra évidemment être enveloppé de formules de politesse et des atténuations de formes usitées nécessaires à toute négociation diplomatique, quelque serrée qu'on la veuille. Gramont n'avait pas à le dire à Benedetti, c'était sous-entendu. Dans la lettre particulière, on parle d'ordres et non de conseils : on a fait grand état de cette différence; en réalité, elle n'a aucune importance; le conseil n'était que la forme polie de l'ordre, car e'eût été un ordre qu'une lettre du Roi disant à ses cousins : « Je vous conseille de vous retirer. » En style vulgaire, les deux lettres de Gramont peuvent se résumer ainsi : Vous ferez savoir au Roi que nous ne tolérerons pas l'intronisation en Espagne du prince prussien Léopold de Hohenzollern, et comme ce prince prussien, membre de sa famille, sujet à son autorité, ne peut accepter une couronne sans son autorisation, nous lui demandons de ne pas accorder cette autorisation si elle n'a pas déjà été obtenue, et de la retirer, si elle est déjà un fait accompli ¹.

Gramont fit connaître ses instructions à Lyons toujours tenu, presque heure par heure, au courant de nos démarches. Celui-ci paraissant craindre que la candidature ne fût qu'une entrée en matière, il lui précisa de nouveau ce que nous étions décidés à obtenir, ce que nous étions prêts à considérer comme suffisant. Lyons communique fidèlement ces déclarations à Granville :

¹ Il est incompréhensible qu'on ait pu admettre qu'il y ait eu un dissentiment entre l'instruction envoyée et la manière de l'exécuter. Benedetti, a-t-on dit, avait compris qu'il devait obtenir la renonciation, puis ensuite l'acquiescement du Roi, tandis que Gramont voulait que cette renonciation fût le résultat de l'ordre ou du conseil du Roi. Le non sens de cette antithèse n'a pas besoin d'être démontré. Auprès de qui Benedetti devait-il négocier et de qui pouvait-il obtenir la renonciation, si ce n'est du Roi? Une renonciation en dehors du Roi pouvait être obtenue par d'autres que par lui, négociant soit à Madrid, soit à Sigmaringen, et alors se posait la question de l'acquiescement du Roi. Mais il était impossible d'admettre l'hypothèse d'une renonciation obtenue par Benedetti d'une autre personne que le Roi, puisque c'est avec lui seul qu'il négociait.

« Gramont m'a dit que je pouvais annoncer à Votre Seigneurie que si le prince de Hohenzollern, sur le conseil du roi de Prusse, consentait à retirer son acceptation de la couronne d'Espagne, toute l'affaire serait finie (1). »

V

Dans la matinée du 9, à Ems, Werther vint aux renseignemens auprès de Benedetti, afin que le Roi, instruit de ce que celui-ci allait lui demander, ne fût pas surpris. Notre ambassadeur lui fit connaître nos sentimens, nos prétentions, notre désir d'une solution immédiate. Werther ne dissimula pas que « Sa Majesté, ayant été consultée par le prince de Hohenzollern, n'avait pas cru pouvoir mettre obstacle à son désir d'accepter la couronne d'Espagne, et qu'il lui était maintenant bien difficile, sinon impossible, de l'inviter à y renoncer (2). » Benedetti alla ensuite exposer au Roi, avec beaucoup de tact et de respect, dans une forme très ferme et très mesurée, l'objet de sa mission, il fit appel à la sagesse et au cœur de Guillaume et le supplia de conseiller au prince Léopold de revenir sur son acceptation. Il lui décrivit l'émotion que cette candidature avait causée en France, émotion partagée dans d'autres pays, en Angleterre notamment, où les organes de la presse étaient unanimes à déplorer une combinaison également funeste au repos de l'Espagne et au maintien des bonnes relations entre les grandes puissances; il l'assura que le gouvernement de l'Empereur n'avait aucun autre désir que de mettre un terme à cette émotion; il conjura le Roi de donner à l'Europe un témoignage de ses sentimens généreux : le gouvernement de l'Empereur y verrait une garantie de la consolidation de ses bons rapports avec le gouvernement de Sa Majesté, et se féliciterait beaucoup de cette résolution qui serait accueillie partout avec non moins de gratitude que de satisfaction.

Le Roi développa, avec une décision calme et courtoise, le système très médité qu'il entendait opposer à nos réclamations et

(1) Lyons à Granville, 8 juillet.

(2) Il ne dit pas, comme l'affirme faussement Sybel, que le Roi n'avait pas pu empêcher, il dit qu'il n'avait pas cru pouvoir empêcher. Ce qui impliquait au contraire qu'il l'aurait pu.

dont il ne s'est jamais départi : le gouvernement prussien était resté étranger à la négociation; s'appropriant le langage de Thile, il n'admit pas qu'on interpellât le Cabinet de Berlin sur une affaire qu'il n'avait pas connue et dont il n'était pas plus responsable que tout autre Cabinet européen. Cependant il reconnut que son premier ministre avait été tenu au courant des divers incidens de la question. Son intervention personnelle ainsi avouée, il prétendit n'être intervenu que comme chef de famille, non comme souverain; même comme chef de famille, son rôle avait été en quelque sorte passif : il n'avait pas pris part à la négociation, il avait refusé de recevoir un envoyé du Cabinet espagnol porteur d'une lettre de Prim; il n'avait pas encouragé le prince Léopold à accepter les ouvertures espagnoles, il s'était contenté de ne pas le lui interdire lorsque le prince, décidé à acquiescer, avait sollicité son consentement, à son arrivée à Ems. Il jugeait incompatible avec sa dignité souveraine d'exiger du prince qu'il renoncât à la couronne après ne lui avoir pas interdit de l'accepter; si spontanément, le prince retirait sa candidature, il s'abstiendrait de l'en détourner : il entendait lui laisser, après comme avant son acceptation, la plus entière liberté; lui-même s'était mis en communication avec le prince Antoine qui se trouvait à Sigmaringen et l'avait interpellé pour savoir l'influence que l'émotion causée en France exercerait sur son esprit et sur celui de son fils; il subordonnerait ses résolutions à sa réponse; il croyait inutile jusque-là de continuer l'entretien; il espérait être renseigné bientôt; cependant, quelque temps serait nécessaire, car il ne pouvait faire usage du télégraphe, ne possédant pas à Ems un chiffre pour conférer par cette voie.

Puis il s'expliqua sur nos actes : il approuvait la première partie de notre déclaration, mais il avait vivement ressenti la seconde : partant de cette idée que la Prusse n'avait aucune part à cette candidature, il voyait une appréciation mal fondée, presque une provocation, dans nos paroles sur « les vues d'une puissance étrangère; » notre émotion ne lui paraissait pas justifiée; nous exagérions la portée qu'aurait l'établissement d'un prince de sa famille sur le trône d'Espagne, ce que pour sa part il n'avait jamais désiré; le gouvernement actuel de l'Espagne était souverain, reconnu par toutes les puissances, et il n'imaginait pas comment nous pouvions le mettre en tutelle et nous

opposer au choix d'un souverain librement élu par la représentation du pays ; il n'y avait qu'à attendre la réunion des Cortès : « C'est à Madrid et non auprès de moi, dit-il, que vous devriez agir. Vous n'avez qu'à employer votre influence à décider le gouvernement du Régent à renoncer à son projet ; l'honneur de la France n'a été ni ne saurait être atteint par la résolution du prince de Hohenzollern ; elle a été précédée par des négociations que le Cabinet de Madrid a librement ouvertes, et auxquelles aucun gouvernement n'a pris part ; il ne peut donc y avoir un sujet de dissentiment ni de conflit, et la guerre ne peut sortir d'un incident dans lequel nulle puissance n'est intervenue (1). »

En résumé, le Roi refusait de donner un ordre ou un conseil aux Hohenzollern : il les avait interrogés sur leurs intentions et attendait leur réponse. Il rendit compte à sa femme de l'audience : « Hier, après ton départ, Benedetti était chez moi ; il était calme et tranquille, excepté en parlant des journaux « qui demandent sa tête et un tribunal pour le juger. » Le Roi reproduit alors en substance le système sur le droit des Espagnols, etc. Il raconte que Solms lui a écrit de Paris que Gramont avait dit à Olozaga : « L'Espagne reste pour la France tout en dehors du jeu, mais nous voulons la guerre avec la Prusse. » Ainsi Gramont a tout à fait découvert sa morgue autrichienne contre nous. » Encore une information de diplomate. En réalité, Olozaga trouvait tout naturel qu'on s'adressât à la Prusse et non à l'Espagne et Gramont disait à qui voulait l'entendre : « Nous ne voulons pas la guerre avec la Prusse et c'est pourquoi nous lui demandons de retirer la candidature qui nous obligerait à la lui faire. »

Le récit de cette audience, qui nous parvint le 10 juillet, ne diminua ni nos perplexités ni nos alarmes. Le Roi y avait fait des aveux significatifs prouvant sa participation, et cela même donnait plus d'importance à son refus de faire disparaître, par l'ordre ou par le conseil (l'un ou l'autre revenait au même), le projet qu'il avait connu et approuvé. Il reprenait, en lui donnant des développemens plus amples, la thèse inacceptable de

(1) Les documens prussiens donnent aux réponses du Roi une raideur qu'elles n'ont pas dans le rapport de Benedetti. La chronique du *Journal officiel* (9 juillet) dit : « L'ambassadeur de France près la Confédération, s'étant rendu de Wilbad à Ems, est reçu par le Roi, et prie Sa Majesté d'interdire au prince de Hohenzollern d'accepter la couronne d'Espagne, le Roi refuse. »

Thile que le gouvernement prussien aurait tout ignoré, quoique le Roi et Bismarck eussent tout su. Le gouvernement prussien était-ce Thile? n'était-ce pas Bismarck et le Roi? Supposez Louis XIII disant à un gouvernement étranger : Je savais, le cardinal de Richelieu était instruit, mais du reste l'affaire était inconnue à mon gouvernement? « N'était-ce pas une pensée trop subtile, a dit Scherr (1), que celle qui prêtait aux hommes en général, et aux Français en particulier, la naïveté de croire à cette « connaissance non officielle » que l'on avait de la candidature, et à la « non-connaissance officielle, » dans laquelle on restait à cet égard.

C'est précisément cette façon de jongler sur les mots qui devait contribuer à répandre, en France et ailleurs, l'opinion que la candidature Hohenzollern était, « depuis « jusqu'à z, une ruse inventée à dessein par le gouvernement prussien. » Cette ruse était particulièrement transparente en Prusse où Roi et État c'est tout un. Et c'est Bismarck qui nous l'a appris : « Vous contestez au Roi, disait-il après la convention de Gastein, la possession de la moitié prussienne du duché de Lauenbourg en prétendant qu'elle appartient non pas au Roi mais à l'État. Le vice de cette prétention est de séparer le Roi de l'État, séparation impossible en Prusse au point de vue également du droit, des faits et de la politique (2). »

Roi et État, nous dit-on, sont en effet la même chose quand le Roi agit en qualité de roi. Mais dans le Roi il y a un chef de famille qui en est distinct, et quand c'est le chef de famille qui agit, l'État n'est pas identifié avec lui. Scherr, dont le livre sur la guerre n'est d'un bout à l'autre qu'un pamphlet furibond contre la France et contre l'Empire, convient qu'il « faut dire maintenant à l'honneur de la vérité que l'on ne peut savoir mauvais gré aux Français si la distinction entre le roi Guillaume comme chef de la maison Hohenzollern et le roi Guillaume comme roi de Prusse était trop fine, fine comme un cheveu, pour qu'ils y prissent garde (3). » L'Allemand se trompe; cela ne nous paraissait pas trop fin et nous comprenions la distinction, mais nous la jugions divertissante. Cela nous rappelait le maître Jacques de notre Molière, tantôt cuisinier, tantôt cocher, selon le costume

1. Scherr, 1870-1871, p. 111.

2. Discours du 29 février 1866.

3. Johannes Scherr, 1870-1871, p. 110-111.

qu'il revêtait et disant à Harpagon : « Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre. — C'est à tous les deux, » répond Harpagon. Nous aussi nous disions au maître Jacques royal, tantôt chef de famille, tantôt roi : C'est à tous les deux que nous voulons parler. En effet, le Roi n'était chef de famille que parce qu'il était roi de Prusse. Mais ne considérât-on que le chef de famille, cela ne le soustrayait pas à notre action. Un chef de famille ne peut pas valablement donner à un prince, non subordonné, l'autorisation d'accepter une couronne, si lui-même n'y est pas autorisé par les grandes puissances. Et si cette autorisation n'a pas été obtenue, son devoir strict, en tant que membre de la grande famille européenne, est d'interdire au prince une brigue qui devient une cause de perturbation. C'est ce que nous demandions au roi de Prusse. Ottokar Lorenz ne conteste pas, comme l'avait fait à tort Sybel, que le Roi eût le pouvoir d'interdire, « mais, dit-il, il était impossible qu'une telle défense fût faite sur l'injonction d'une puissance étrangère (1). » Et pourquoi donc? Est-ce la première fois qu'il en serait ainsi advenu? N'était-ce pas sur l'injonction publique de l'Angleterre que Louis-Philippe avait refusé aux Belges son fils Nemours pour roi, et aux Espagnols son fils d'Aumale pour époux de leur reine? N'était-ce pas sur l'injonction de la Russie et de la France que la reine d'Angleterre avait décliné l'offre de la couronne de Grèce pour son fils Alfred? En quoi offense-t-on ou humilie-t-on quelqu'un en lui demandant de se soumettre à une règle générale de droit international, à laquelle avant lui tout le monde s'est soumis et qu'il a lui-même contribué à établir?

VI

Que devons-nous penser de la démarche du Roi auprès des princes de Hohenzollern? Était-elle sincère ou était-ce une ruse nouvelle? Nous étions bien embarrassés de le savoir en lisant les appréciations de Benedetti; elles nous troublaient par leurs louvoiemens : « Faut-il conclure du langage que m'a tenu le Roi qu'il est résolu de se conformer à nos vœux, en laissant au

(1). Page 254.

prince de Hohenzollern l'initiative au lieu de la lui conseiller, afin d'éviter de faire personnellement une concession qui pourrait être sévèrement appréciée en Allemagne ? ou bien ne veut-il que gagner du temps pour prendre, avant nous, des dispositions militaires, et laisser en même temps approcher la convocation des Cortès, afin de soutenir ensuite qu'il convient d'attendre le vote de cette assemblée ? En ne considérant que son attitude et ce que j'ai recueilli dans son entourage, j'inclinerais peut-être à apprécier comme plus vraisemblable la première de ces deux hypothèses, si nous n'étions autorisés à nous montrer incrédules ou au moins délians (1). » Dans une lettre particulière du même jour, il ajoutait : « Je ne sais ce qu'il faut attendre de la sagesse de Sa Majesté, et je ne puis vous cacher qu'il nous faut peut-être compter davantage avec son habileté et son habitude de recourir aux expédiens. »

Notre impression fut que le Roi nous amusait. Nous sentant au milieu de menteurs, craignant à chaque instant d'être surpris par une nouvelle perfidie, hantés par cette date du 20 juillet présente devant nos yeux comme un épouvantail, nous ne pouvions croire à la véracité d'aucune parole des auteurs du guet-apens que nous essayions de déjouer. Et cette démarche du Roi, qui était sincère et dont l'intention était certainement pacifique, nous parut un épisode de plus de la comédie de duplicité dont nous avons été enveloppés : la réponse des princes consultés serait qu'ils persistaient dans leur compétition, de telle sorte que le Roi ne s'adressait à eux que pour abriter sa responsabilité derrière la leur. Nous jugeâmes la négociation close virtuellement et toute espérance de paix évanouie. Je retrouve ce sentiment dans un petit billet de moi adressé à Gramont 9-10 juillet après lecture de la dépêche de Benedetti qu'il m'avait communiquée : « Mon cher ami, je convoque tous nos collègues chez vous aujourd'hui à deux heures. La dépêche de Benedetti est fort claire ; elle confirme tous mes pressentimens, et dès maintenant la guerre me paraît imposée : il n'y a plus qu'à s'y résoudre intrépidement et vivement. — A vous. »

Nos collègues jugèrent la situation comme nous et, en attendant les résolutions à adopter le lendemain, dans le Conseil, sous la présidence de l'Empereur, nous priâmes Gramont d'écrire et

(1) Télégramme du 9 juillet.

de télégraphier à Benedetti que nous étions de plus en plus débordés par l'opinion publique, que nous comptions les heures et qu'il fallait absolument insister pour obtenir une réponse du Roi, qu'il la fallait pour le lendemain. Le surlendemain serait trop tard (1).

L'Empereur, de son côté, arrêtait avec Le Bœuf une mesure très grave. Il envoya le colonel d'état-major Gresley à Alger, porter à Mac Mahon l'ordre d'embarquer le plus tôt possible les troupes d'Afrique destinées à opérer sur le continent, en lui annonçant qu'il était appelé à prendre le commandement d'une armée; les troupes les plus éloignées devaient être arrivées à Alger le 18 juillet. En outre, des généraux de l'artillerie et du génie furent chargés d'une inspection confidentielle, c'est-à-dire en habits bourgeois, dans les places du Nord-Est, afin d'être mis en mesure de suppléer aux manquans qui seraient signalés; tous les généraux de brigade reçurent l'ordre de vérifier si les bureaux de recrutement étaient en mesure d'expédier tout de suite les ordres de rappel; l'intendant général Blondeau, directeur de l'administration de la Guerre, fut autorisé à dépasser d'un million les crédits alloués pour les services administratifs.

VII

Le 10 juillet, on se croyait généralement placé, par les atermoiemens suspects du roi de Prusse, entre une résignation déshonorante et la bataille. Cette conviction inspira à Thiers une démarche grandement honorable. Il assistait aux séances de la Chambre, très attentif, mais silencieux, recommandant la prudence, sans cependant repousser l'hypothèse de la guerre, car il connaissait trop bien nos intérêts en Espagne pour admettre qu'on y laissât tranquillement s'introniser un prince prussien. Cette éventualité se rapprochant, il eut l'idée patriotique d'offrir son assistance à l'Empereur. Il aurait pu me confier cette bonne pensée et je l'aurais immédiatement introduit à Saint-Cloud. Mais cela lui eût paru trop compromettant. Il eut recours à un biais. Il se rendait tous les dimanches rue de Morny, chez M^{me} Roger, belle-sœur de Philippe de Massa, jeune officier d'un

1) Télégramme de Gramont, 11 juillet, 1 heure du matin.

esprit brillant, d'une charmante distinction de manières et de caractère, écuyer de l'Empereur, bien vu aux Tuileries, en relations intimes avec le duc et la duchesse de Mouchy. Le dimanche 10 juillet, il envoya Massa chez la duchesse pour l'engager à faire savoir à l'Impératrice que, si on ne réussissait pas à éviter la guerre, l'Empereur pouvait compter sur son patriotisme : il appuierait à la tribune la demande des crédits militaires, afin qu'ils fussent, comme cela était désirable, votés à l'unanimité, et il s'associerait à tous les efforts du gouvernement. Ce n'était pas une demande formelle d'être reçu, mais une indication très claire qu'il serait bien aise qu'on l'appelât. Une telle démarche était des plus naturelles. C'est l'Empereur qui avait fait les premières avances en envoyant à Thiers par Le Bouf la prière de défendre le contingent, et Thiers fort galamment offrait de compléter le service qu'on lui avait demandé par un service encore plus considérable qu'on ne lui demandait pas.

Massa se rendit boulevard de Courcelles, chez la duchesse de Mouchy. Elle estima qu'un pareil message devait être communiqué sans retard, et partit aussitôt pour Saint-Cloud. Au lieu de s'adresser à l'Impératrice, elle alla à l'Empereur qui, morne et préoccupé, se promenait dans le parc. Elle lui répéta ce qu'elle venait d'entendre. Et comme l'Empereur accueillait cette communication sans empressement, avec froideur même, elle insista, s'appuyant sur la force qu'un tel concours donnerait : « Sans doute, répondit Napoléon III, M. Thiers connaît très bien les questions militaires ; mais c'est un démolisseur, il a démolé tous ceux qui se sont confiés à lui. D'ailleurs, nous n'en sommes pas là, et ce n'est pas le moment de faire des changemens dans le gouvernement. Faites-lui répondre que, sur les banes de l'opposition aussi bien qu'au ministère, l'Empereur compte sur le patriotisme de l'historien du *Consulat et de l'Empire*. La duchesse transmet ces paroles à Massa, qui vint la chercher chez elle à cinq heures. La réponse n'était pas heureuse. Ce n'était pas le cas de caractériser la conduite générale de Thiers : le seul de ses actes qu'il y avait lieu de se rappeler, c'était son discours du 30 juin, dans lequel il avait si admirablement défendu l'armée contre ses amis et rendu justice à la politique nouvelle de l'Empereur, discours pour lequel on lui devait une gratitude qu'on ne lui avait pas encore manifestée. Un compliment bien fait n'était pas l'accueil dû à cette bonne volonté. » Remerciez,

aurait dû dire l'Empereur, remerciez M. Thiers, et dites-lui que je serais enchanté de causer avec lui tel jour, à telle heure. » N'avoir pas appelé Thiers à ce moment est aussi incompréhensible que de n'avoir pas donné autrefois le portefeuille de l'Instruction publique à Victor Hugo. Une antipathie personnelle invincible peut seule expliquer cette faute d'un souverain si habituellement attentif à ne pas blesser. Je la lui eusse épargnée, s'il m'avait raconté le fait. Malheureusement il avait profondément gravée dans l'esprit la funeste recommandation de son oncle : « N'accordez complètement votre confiance à personne. » Il avait pourtant conservé le souvenir de cette ambassade de la duchesse de Mouchy lorsqu'en partant pour l'armée, il dit à Le Bœuf : « Thiers pourrait être votre successeur. » Thiers s'en souvint aussi, mais autrement.

Le 11, nous arrivâmes au Conseil avec l'intention de prendre des mesures militaires. Gramont lut deux télégrammes parvenus le matin qui modifièrent notre manière de voir. Dans l'un, Benedetti racontait que le Roi l'ayant rencontré la veille, à la fin de la promenade, l'avait abordé, lui avait dit qu'il n'avait aucune réponse du prince, et, sur sa prière, lui avait accordé une nouvelle audience. Dans un second télégramme, il disait : « Vous me permettrez d'ajouter qu'à mon sens, la guerre deviendrait inévitable, si nous commençons ostensiblement des préparatifs militaires. » Comme, tout en envisageant avec fermeté la possibilité d'une guerre, nous ne tenions nullement à la rendre inévitable, nous décidâmes d'ajourner toute mesure compromettante : nous ignorions celle prise par l'Empereur avec Le Bœuf et dont les effets auraient pu être sérieux si la négociation n'avait été terminée avant qu'elle fût exécutée. Nous n'autorisâmes que la création des 4^{es} bataillons et le rappel des permissionnaires. L'amiral Rigault, qui, en général, assistait à nos délibérations sans mot dire, demanda alors l'autorisation de rappeler six mille marins. Le Conseil refusa, craignant de brusquer les événements; alors l'amiral, prenant son portefeuille dans ses mains, dit : « C'est à prendre ou à laisser. » Et devant cet ultimatum nous revînmes de fort mauvaise grâce sur notre refus.

VIII

L'audience accordée par le Roi le 11 juillet à Benedetti eut encore un caractère dilatoire. Le Roi avait, en effet, reçu la veille une lettre du prince Antoine qui ne l'avait pas satisfait : « Le cousin, écrit le Roi, est très impressionné de la tournure que prennent les choses à Paris, mais il croit qu'il ne peut pas reculer, et que c'est moi qui dois rompre. J'ai répondu que je ne pouvais rien faire dans cette affaire, mais que j'approuverais une rupture de son côté avec joie. » Il trouve les cousins bien durs à comprendre, et il envoie un second messenger à Sigmaringen, le colonel Strantz, chargé d'une lettre qui disait : « Il est visible que la France veut la guerre, mais, dans le cas où le prince Antoine aurait décidé la renonciation du prince héréditaire à la candidature espagnole, le Roi, comme chef de la maison, serait d'accord avec lui, comme lorsqu'il avait exprimé quelques semaines auparavant son assentiment à l'acceptation. » Et le Roi écrivait encore à la Reine : « Dieu veuille que les Hohenzollern aient une bonne compréhension. » Inquiet de notre insistance comme nous l'étions nous-mêmes de ses ajournemens, il avait télégraphié à Roon rentré à Berlin : « Les nouvelles de Paris qui ont été communiquées à Votre Excellence par l'Office des Affaires étrangères exigent que vous prépariez les mesures nécessaires pour la sûreté de la province du Rhin, de Mayence et de Saarbrück. » Roon avait répondu, après avoir délibéré avec les ministres et les généraux présents, qu'aucune mesure spéciale n'était immédiatement nécessaire, que Saarbrück pouvait être mis en vingt-quatre heures, et Mayence en quarante-huit, en état de défense. Si la guerre paraissait indispensable, il conseillera la mobilisation de l'armée d'un seul coup.

La seconde audience du 11 à midi n'améliora donc pas l'état des choses ; elle l'empira plutôt. Le Roi, ne pouvant raconter ses pourparlers jusque-là inutiles avec les cousins de Sigmaringen, inventa une fable : « Le prince Léopold comptant que, selon le programme de Prim, les Cortès ne seraient convoquées que dans trois mois et qu'alors seulement la combinaison serait rendue publique, avait cru pouvoir s'éloigner sans inconvénient 1.

1. Les dépêches envoyées par Salazar après le consentement du Roi et reproduites par le major Versen démentent cette affirmation et établissent que c'est

Mais il avait dû maintenant rejoindre son père et l'on pouvait espérer une réponse définitive de lui le soir ou le lendemain. » Il faut remarquer ici que ce que le Roi attend ce n'est pas la décision du père Antoine, au nom de son fils, c'est celle du prince lui-même. C'était le prince qui avait sollicité son assentiment et c'était lui et non son père qui devait renoncer s'il y avait lieu.

Benedetti lui disant qu'à Paris on ne croirait pas à l'absence du prince héritier, le Roi répondit : « Si vous dites la complète vérité comme je vous la dis, on doit vous croire, et si néanmoins on ne vous croit pas, c'est qu'on aurait un motif pour cela et je crois bien connaître ce motif par les déclarations de Gramont : c'est qu'il veut la guerre, et les armemens en France me sont bien connus. Je ne dois pas vous cacher que je prends moi-même mes précautions pour n'être pas surpris. » Il comprit aussitôt l'imprudence d'un tel aveu, et il essaya de le reprendre ou au moins de l'atténuer : « Il avait encore confiance dans le maintien de la paix : elle ne serait pas troublée si l'on voulait attendre à Paris qu'il fût en mesure d'y contribuer en lui laissant le temps nécessaire (1). » Toujours aimable, il invita encore Benedetti à dîner pour le lendemain.

Benedetti, de plus en plus pressant, fit part au Roi de l'impatience du Sénat et du Corps législatif, de l'obligation où se trouvait le gouvernement de l'Empereur d'y satisfaire et du péril de cet état de choses accru par chaque jour de retard. Et il rétorqua les argumens repris par le Roi sur la distinction entre le Roi et le chef de famille. Ce fut en vain. Le Roi demeura inébranlable dans son système : « Je n'ordonnerai ni ne conseillerai à mes parens, que j'ai autorisés à accepter, de revenir sur leur résolution, mais si, spontanément, ils y reviennent eux-mêmes, j'approuverai leur renonciation comme j'ai approuvé leur acceptation. » Et il demanda instamment de télégraphier en son nom, sans perdre un instant, qu'il croyait recevoir « ce soir ou demain

bien en juillet que l'affaire devait être enlevée et que ce voyage du prince n'est qu'une fiction.

(1) Pour la seconde audience comme pour la précédente les documens prussiens racontent les réponses du Roi sans aucune des atténuations de Benedetti. Voici en effet comment le *Journal officiel* donne cette seconde entrevue : « 11 juillet. Le comte Benedetti insiste auprès du Roi pour que Sa Majesté engage le prince de Hohenzollern à se désister de la candidature au trône; le Roi repousse cette demande. »

une communication du prince Léopold. » Il s'empresse alors de donner une réponse définitive.

Dans l'après-midi de ce même jour, le 11, nous étions nous-mêmes aux prises avec l'opposition intraitable de la Chambre. Quoique nous n'eussions rien à annoncer, nous crûmes ne pas devoir refuser quelques paroles aux exigences publiques. Gramont monta à la tribune et dit : « Le gouvernement comprend l'impatience de la Chambre et du pays, il partage ses préoccupations ; mais il lui est impossible de porter à leur connaissance un résultat définitif. Il attend la réponse d'où dépendent ses résolutions. Tous les Cabinets auxquels nous nous sommes adressés paraissent admettre la légitimité de nos griefs. J'espère être très prochainement en mesure d'éclairer la Chambre, mais aujourd'hui je fais appel à son patriotisme et au sens politique de chacun de ses membres pour les prier de se contenter pour le moment de ces informations incomplètes. »

Nonobstant cette invite, Emmanuel Arago, dominant de sa voix tonitruante tous les murmures, demanda « si les questions adressées à la Prusse n'ont trait qu'à l'incident spécial, qu'à l'offre faite par le maréchal Prim à un prince prussien ; s'il en est ainsi, dit-il, je crois qu'on doit espérer une réponse satisfaisante, une assurance de paix ; mais, si les questions sont complexes et de nature à soulever d'autres discussions que l'incident Hohenzollern, nous serions malheureusement obligés de les considérer comme offrant d'autres prétextes à une déclaration de guerre. »

Notre déclaration du 6 juillet, uniquement relative à l'incident spécial, *n'était donc pas une déclaration de guerre*, comme l'avait hurlé tout d'abord le même orateur. Gramont s'éleva dans l'intention d'affirmer que nous n'avions soulevé aucune question étrangère à la candidature espagnole et que nous n'en souleverions aucune autre. Une tempête véritable, venue de la Droite, ne lui permit pas de proférer une parole, et il fut malgré lui condamné, par le vote de la clôture, à un silence dont triompha la mauvaise foi des opposans : « On tirera du silence du ministre telle conséquence que de raison, » dirent-ils. De telle sorte que les observateurs, peu au courant de la véritable réalité, purent, imputant à la volonté du gouvernement les manœuvres qui étaient la tactique de ses adversaires, écrire, comme le fit Waldersee, attaché militaire prussien : « La

situation est aussi grave que possible. D'après mon entière conviction, les Français veulent la guerre, que Hohenzollern se retire ou non. » Lyons, présent à la séance, tira de l'incident la seule conséquence qu'on en devait honnêtement tirer : « Il est vrai que le pays est excessivement impatient et que plus le temps marche, plus le parti de la guerre devient exigeant. Il a, en effet, déjà proclamé que le règlement de la question Hohenzollern n'était plus suffisant et que la France doit exiger une satisfaction au sujet du traité de Prague (1). »

Mon interprétation ne fut pas différente de celle de l'ambassadeur anglais. Au sortir de la séance, j'écrivis à l'Empereur à Saint-Cloud (11 juillet, 6 heures du soir) : « Sire, il se produit en ce moment au Corps législatif un mouvement qu'il importe que je signale à Votre Majesté. Lorsque, après la déclaration très bien accueillie de Gramont, Emmanuel Arago a demandé au ministère : « Avez-vous soulevé d'autres questions que celle du prince de Hohenzollern? » Gramont s'étant levé pour répondre, la Droite, avec une ardeur singulière, s'y est opposée. Cette attitude s'explique par le patriotisme, sans doute, mais aussi par les idées qui se manifestent dans les couloirs. La Droite déclare tout haut que l'affaire Hohenzollern ne doit être considérée que comme un incident, que, la solution fût-elle favorable, il faut ne pas s'arrêter, soulever la question du traité de Prague, et placer résolument la Prusse entre un Congrès accepté et la guerre. Ce langage était tenu à la fois par MM. Gambetta, Montpayroux dans la Gauche, Jérôme David et Pinard du côté de la Droite, et les uns et les autres annonçaient tout haut l'intention d'attaquer le Cabinet s'il s'arrêtait après le dénouement de l'affaire Hohenzollern. M. Thiers s'exprimait avec une extrême vivacité dans le sens contraire ; il estime que la reculade prussienne, à laquelle il croit plus que moi, serait une satisfaction dont il faudrait se contenter. »

IX

Cependant les excitations ne nous amenèrent pas à élargir le débat comme on nous le demandait et nous le maintenîmes

(1) A Granville, 12 juillet 1870.

strictement dans les termes où nous l'avions engagé : la candidature Hohenzollern et rien au delà. Le Roi avait été satisfait du langage que nous avions tenu dans la séance du 11. Il écrivit à sa femme : « Le discours calme de Gramont est probablement la suite du télégramme de Benedetti après notre entretien d'hier à dix heures du matin, que je t'ai écrit. » Le Roi se méprenait : ce qui avait rendu calme Gramont, c'était notre décision personnelle de ne pas cesser de l'être, non le récit de la seconde audience de Benedetti qui, au contraire, nous avait fort peu rassurés. Nous ne pouvions nous décider à croire qu'en effet le prince avait entrepris un voyage dans le Tyrol, alors qu'à chaque instant une députation espagnole pouvait venir lui offrir la couronne. Cette invraisemblance nous faisait craindre que ce ne fût que pour gagner du temps et se rapprocher du 20 juillet que ce prétendu voyage avait été imaginé.

Gramont exprima à Benedetti la disposition d'esprit dans laquelle nous mettais la perpétuelle échappatoire du Roi : « Au point où nous en sommes, je ne dois pas vous laisser ignorer que votre langage ne répond plus comme fermeté à la position prise par le gouvernement de l'Empereur. Il faut aujourd'hui l'accentuer davantage. Nous ne pouvons pas admettre la distinction entre le Roi et son gouvernement qui vous a été exposée. Nous demandons que le Roi défende au prince de persister dans sa candidature. » Jusque-là, la négociation de Benedetti avec le Roi en était restée exactement au même point. Elle avait consisté à conjuguer le verbe attendre. « J'attends une lettre des princes, avait dit Guillaume. — Votre Majesté a-t-elle reçu la lettre qu'elle attend ? » C'est à quoi s'était réduit le dialogue entre l'ambassadeur et le Roi.

Benedetti écrivait à Gramont : « Je ne ménage ni mon temps ni ma peine et je me déssole de ne pouvoir réussir. » Depuis, dans un écrit apologétique et sophistique contre Gramont, il a prétendu que s'il n'avait pas obtenu du Roi une intervention directe, par ordre ou par conseil, auprès des princes de Hohenzollern, il l'avait amené par son habileté à faire le sacrifice des vues politiques de ses conseillers et l'avait conduit à déclarer qu'il ne mettrait aucun obstacle à la renonciation de Léopold. Or, il résulte des lettres du Roi à la Reine et des messages envoyés à Sigmaringen qu'avant l'arrivée de Benedetti à Ems, Guillaume avait fait le sacrifice d'une candidature dont il n'avait

jamais été fort partisan ; que, sans en ordonner ou en conseiller le retrait, il avait insinué, d'une manière transparente, qu'il serait enchanté que ses parens en prissent l'initiative et que, dans ce cas, il approuverait immédiatement leur résolution. Dès sa première audience, il avait informé Benedetti de son interrogation à Sigmaringen. Benedetti n'avait donc pas eu à gagner ce qui lui était concédé d'avance dans l'esprit du Roi. Cette vanterie inutile n'accroît pas le mérite de sa négociation, mérite, d'ailleurs, très réel.

Faire accepter, sans le blesser, des paroles dures, par un roi très chatouilleux, être ferme sans être obséquieux ou mou, c'est ce que Benedetti a su faire et, ne serait-ce que par là, il s'est montré à la hauteur des diplomates les plus remarquables. Mais il a eu d'autres mérites. Harcelés par l'opinion et par nos propres inquiétudes, nous l'avions éperonné, pressé d'être énergique, et il avait su résister à nos impatiences, ne compromettre par aucune imprudence le but qu'il poursuivait. Il avait ainsi obtenu d'abord de négocier, ce qui était considérable après la prohibition de Bismarck, puis avait arraché au Roi des aveux précieux. « S'il avait posé un ultimatum, il nous aurait fait perdre les avantages que nous assurait la conduite déloyale tenue à notre égard à Berlin et à Madrid (1). » Il ne se contenta pas de rester prudent lui-même, il nous mit en garde contre les entraînemens. Il sut non seulement exécuter avec tact ses instructions, mais aussi ne pas suivre celles qu'il jugeait imprudentes. Ainsi, Gramont lui en ayant envoyé de nouvelles sur les dispositions de Serrano, il avait pris sur lui de ne pas s'en servir et de redresser la distraction de son ministre : « Vous savez que le Roi prétend que nous sommes uniquement fondés à demander au gouvernement espagnol de revenir lui-même sur la combinaison qu'il a conçue, et Sa Majesté n'aurait pas manqué de prendre prétexte de ce que je lui aurais dit pour insister dans ce sens. »

Cette première partie de la négociation d'Ems restera comme une des bonnes pages de notre histoire diplomatique. Elle eut une conclusion fort désagréable pour Bismarck : l'envoi par le Roi de Werther à Paris. Le Roi, malgré les instances de son ministre, avait traité avec Benedetti dans deux audiences ; on

(1). Benedetti à Gramont, 12 juillet.

pouvait dire, en subtilisant, que c'était en sa qualité de chef de famille et non en celle de roi. En envoyant son ambassadeur s'expliquer avec nous, il agissait en Roi et non plus en chef de famille et faisait de la question une affaire d'État. Nous fûmes donc satisfaits de la résolution royale, d'autant plus que, le débat étant transporté à Paris, entre un ambassadeur et des ministres, il prenait une allure plus libre.

Dans une note que je laissai chez Gramont, le 11 au soir, je lui recommandai de ne plus garder avec Werther les atténuations auxquelles Benedetti avait été obligé envers le Roi, d'insister sur le double caractère de menace et d'offense qu'avait la candidature et sur la réparation qui nous était due, de presser Werther, d'opposer des ripostes résolues aux finasseries déjà percées à jour, de contraindre à sortir de l'équivoque que nous ne pouvions plus prolonger, à nous tirer enfin de la période des arguties et à nous mettre en présence d'un *oui* ou d'un *non*. Nous avons été assez joués : il était temps d'en perdre l'habitude.

X

Avant même que Gramont et Werther se fussent abouchés, un coup de théâtre subit renversait toutes les prévisions. La mission de Strat à Sigmaringen avait encore mieux réussi que celle de Bartholdi à Madrid et l'affaire prenait un aspect nouveau.

Strat s'était dirigé d'abord vers Dusseldorf, afin d'apprendre en quel lieu se trouvaient le prince Antoine et le prince Léopold. Il avait su par de vieux serviteurs, en familiarité avec lui, que le prince Antoine était en son château à Sigmaringen, et que le prince Léopold ne voyageait ni en Suisse, ni ailleurs, comme le roi Guillaume l'affirmait faussement, mais qu'il était caché aux environs, afin d'échapper aux obsessions qu'il avait prévues. Ainsi orienté, Strat se rendit à Sigmaringen le 8 juillet 1 : il y trouva le prince Antoine, à la fois troublé et irrité de notre déclaration. Aux premières ouvertures de Strat il répondit par un refus emporté : son fils n'était plus maître de ses résolutions, il était engagé, il avait donné sa parole ; il ne pouvait reculer

1 Ce moment de l'arrivée de Strat est établi dans une lettre du Roi à la Reine du 12 : « Le train du général Strat ayant eu un accident, il n'a pu arriver qu'hier soir à Sigmaringen. »

sans déshonneur. D'ailleurs, à quoi servirait cette reculade déshonorante? L'Empereur ne cherchait qu'un prétexte de guerre; celui-ci écarté, il en ferait surgir un autre. Strat démontra que le prince se trompait sur les intentions de Napoléon III; ces arrière-pensées de guerre n'existaient pas, et le désir d'un arrangement pacifique était sérieux et sincère. Puis, sans se perdre en sentimentalités inutiles sur les malheurs de la guerre et la terrible responsabilité de celui qui en est cause, il alla droit aux argumens pratiques. Il peignit, sous les plus sombres couleurs, la situation dans laquelle le prince Léopold allait se précipiter; il aurait à se débattre contre les complots des Alphonsistes et des Carlistes favorisés par la France, contre les intrigues des compétiteurs évincés et surtout de Montpensier, contre les révoltes républicaines: à l'annonce de sa candidature, il y avait eu une immense majorité en sa faveur dans les Cortès, mais, chaque jour, sous l'action de la crainte ou de la haine, cette majorité s'affaiblissait, et le mieux qui pût survenir était qu'elle restât suffisante pour imposer le devoir d'arriver et insuffisante pour assurer la force de se maintenir. Il n'aurait probablement pas le temps de s'asseoir sur ce trône aux pieds boiteux; il serait culbuté en y montant; bien heureux s'il se tirait de l'aventure la vie sauve; on l'appelait à une catastrophe, non à un règne. Strat attira ensuite l'attention du prince sur la situation en Roumanie de son fils Charles objet de sa sollicitude: une conspiration redoutable était ourdie contre lui; les fils en étaient à Paris; il dépendait de l'Empereur de les couper ou de les faire mouvoir; il les couperait si Léopold renonçait; il les ferait mouvoir s'il s'obstinait; était-il sage de compromettre un trône assuré pour conquérir un trône problématique?

Nonobstant ces considérations, le prince ne se laissa pas fléchir. Mais la mère assistait à ces entretiens poignans: elle fut troublée, émue, terrifiée, convaincue. Alors, entraînée par sa double inquiétude maternelle, elle vint en aide à Strat, et elle s'employa à vaincre la résistance de son mari. Malgré ses larmes, elle n'y réussit pas pendant deux jours, et le prince répondit à la première lettre interrogative venue d'Ems qu'il était prêt à obéir, mais que volontairement il ne retirerait pas la candidature de son fils. La mère ne se laissa pas décourager. Le troisième jour enfin (11 juillet), elle l'emporta, et le père fit taire le Prussien et l'ambitieux. « Cette résolution, m'a répété plusieurs fois

énergiquement Strat, a été un acte vraiment spontané, le coup d'un cœur paternel, qu'aucune influence extérieure ne détermina. Personne avant moi n'avait conseillé ou demandé le retrait de la candidature, et pendant mon séjour au château de Hohenzollern, personne non plus n'est venu ni directement ni indirectement à mon aide. Le roi Guillaume a été véridique en affirmant maintes fois qu'il était resté complètement étranger à la renonciation; qu'elle avait eu lieu en dehors de toute pression de sa part; qu'il ne l'avait ni ordonnée ni conseillée; j'ignorais même alors qu'il l'eût souhaitée. »

Lorsque le prince Antoine annonça sa résolution à son fils, celui-ci refusa de l'adopter : les mêmes scrupules honorables qui l'avaient fait hésiter si longtemps à accepter à cause de ses rapports avec Napoléon III le rendaient rétif à renoncer à cause de ses engagements envers Prim et Bismarck. Sa femme ne pouvait se décider à rejeter de sa tête la belle couronne, objet de sa convoitise, qu'elle y sentait déjà posée. Ramener le prince eût demandé du temps et l'on était pressé. Strat obtint du père qu'il fit acte d'autorité et prit sur lui de renoncer au nom de son fils, sachant que Léopold n'oserait le démentir publiquement. Et voilà comment la renonciation, au lieu d'être faite comme l'acceptation, par Léopold, le fut par le prince Antoine. Le prince Antoine eût du moins voulu, avant d'informer les Espagnols et le public, avertir le chef de la famille conformément au statut familial, mais cette démarche exigeait encore du retard, et Strat, ignorant les vraies dispositions du Roi, redoutait que de là ne viât quelque opposition. Il obtint que la publicité ne fût pas différée. Le prince Antoine y consentit d'autant plus volontiers, que connaissant, lui, les desirs secrets du Roi, il était certain que le chef de la famille ne lui en voudrait pas de cette infraction à la discipline familiale.

Strat, sans perdre une minute, expédia le soir même du 11 un télégramme chiffré à Olozaga lui annonçant l'heureux résultat, télégramme qui parvint à Paris tard dans cette soirée du 11. Le télégramme venait de partir lorsque arriva l'envoyé du Roi, le colonel Strantz, retardé par un accident de voiture (1). Le prince

1. On voit ce qu'il faut penser de la supposition fantaisiste, émise plus tard par Benedetti, dans un dessein d'exaltation personnelle que « cette transmission de la dépêche du prince Antoine avait été concertée entre Emis et Sigmaringen » ; que, le 12, le Roi avait entre les mains l'expédition de la dépêche que le prince Antoine adressait le même jour à Olozaga. »

Antoine le mit au courant, et celui-ci immédiatement télégraphia à son maître la résolution déjà communiquée à Olozaga. Le 12 au matin, trois télégrammes en clair furent expédiés par le prince Antoine. Le premier : « Au maréchal Prim, Madrid : — Vu la complication que paraît rencontrer la candidature de mon fils Léopold au trône d'Espagne, et la situation pénible que les derniers événemens ont créée au peuple espagnol, en le mettant dans une alternative où il ne saurait prendre conseil que du sentiment de son indépendance, convaincu qu'en pareilles circonstances, son suffrage ne saurait avoir la sincérité et la spontanéité sur lesquelles mon fils a compté en acceptant la candidature, je la retire en son nom. » Le second adressé à Olozaga : « A Monsieur l'ambassadeur d'Espagne à Paris : — Je crois de mon devoir de vous informer, comme représentant d'Espagne à Paris, que je viens d'expédier à Madrid, au maréchal Prim, le télégramme suivant (suivait le texte donné plus haut). » Le troisième télégramme était adressé aux principaux journaux de Berlin et d'Allemagne, notamment à la *Gazette d'Augsbourg*, à la *Gazette de Cologne* et aux agences télégraphiques allemandes : « Le prince héritier de Hohenzollern, pour rendre à l'Espagne la liberté de son initiative, renonce à la candidature au trône d'Espagne, fermement résolu à ne pas laisser sortir une question de guerre d'une question de famille, secondaire à ses yeux. — Par l'ordre du prince, le conseiller de la Chambre : LESSER. »

Le télégramme à Prim revint de Madrid à Paris le soir vers cinq heures. La dépêche à Olozaga arriva à Paris à 1 h. 40. Celle aux journaux allemands parvint dans l'après-midi, assez tôt pour que les agences pussent, avant le soir, en expédier la nouvelle à leurs correspondans, cercles, banquiers, journaux, etc. La *Gazette de Cologne*, la *Gazette d'Augsbourg*, et autres journaux l'insérèrent dans leur édition du soir. Ainsi la nouvelle ne parvint pas de Madrid à Paris : elle arriva simultanément à Paris et à Madrid et peu après, directement aussi, dans tous les centres importants d'Europe.

En même temps que les télégrammes volaient vers Paris et Madrid, Strat et le colonel Strantz quittaient Sigmaringen, l'un rentrant à Ems avec une lettre du prince Antoine expliquant les motifs de sa résolution spontanée, l'autre apportant à Olozaga l'original même de la renonciation.

Il restait encore à Sigmaringen un personnage qui, comme

tout le monde dans cette période, attendait. C'était l'amiral Polo de Bernabé. Depuis plusieurs jours déjà il était arrivé portant la lettre officielle de Prim, qui offrait la couronne au prince Léopold. Le prince Antoine, délibérant encore, lui avait dit, comme le roi de Prusse le disait à Benedetti, que le prince voyageait dans le Tyrol. Et l'amiral attendait son retour. La renonciation décidée, le prince Antoine l'en instruisit, lui disant que, maintenant, il devait considérer sa mission comme terminée et rentrer à Madrid. L'amiral lui objecta que, malgré cette assurance, sa mission ne prendrait fin que lorsque le pli dont il était porteur ayant été remis au prince Léopold, celui-ci lui aurait donné sa réponse officielle. Il fallait donc tirer le prince de sa cachette, l'exhiber à l'amiral espagnol et en obtenir une lettre de renonciation officielle. Le prince refusa (1). Alors se passèrent entre le père et le fils des scènes très violentes. Ces princes de Hohenzollern, sous des formes charmantes, cachaient un fond de dureté tyrannique; autour d'eux, tout pliait sous une discipline de fer. Le père alla jusqu'à menacer son fils de le faire enfermer dans une maison de fous s'il persistait à lui désobéir. Le jeune prince finit par se soumettre (2) et remit à l'amiral sa renonciation. Quand le général Lopez Dominguez survint, l'amiral lui fit savoir qu'il n'avait plus qu'à retourner avec lui à Madrid, que tout était terminé.

ÉMILE OLLIVIER.

(1) Lettres de l'amiral Polo de Bernabé à Emile Ollivier, du 12 juillet 1888 et du 2 août 1888.

(2) Sur les dispositions du prince Léopold, j'ai les témoignages conformes des deux envoyés espagnols. L'amiral Polo de Bernabé m'a écrit 2 août 1888 : « Creo tambien la contrarietad del hijo por esa resolucion de su Padre. » — Lopez Dominguez m'a écrit également : « Obedi a que aun contrariendole mucho acatate el archiduque prince, » 17 juillet 1888. »

PIERRE ET THÉRÈSE⁽¹⁾

DEUXIÈME PARTIE⁽²⁾

Aaberg, 19 août.

« Votre lettre, ma chère Léonie, a refait à ma suite les étapes de notre voyage de noces. L'enveloppe mériterait qu'on l'exposât dans un musée postal : elle prouve, par les copieux renvois qui la décorent, la sollicitude internationale de l'administration. Hollande, Devonshire, Pays de Galles, Écosse, et enfin cette Norvège incomparable que nous quitterons seulement pour rentrer en France, à l'automne : tel fut l'itinéraire suivi, après nous, par les huit pages qui m'apportent jusqu'ici votre tendre cœur et votre charmant esprit.

« Dieu ! que vous écrivez joliment, mon amie ! Que n'avez-vous infusé naguère un peu de ce talent à votre élève Thérèse ? Je m'appliquais bien, pourtant, et vous ne ménagiez pas votre peine, quand j'élaborais des *styles* sous votre patronage ! Mais le don n'y était pas. J'écrivais « trop précis ; » je ne savais pas remplir des pages avec de l'inutile aimable et pimpant, comme cette paresseuse de Suze.

« Ah ! le bon temps où l'atelier était encore salle d'études, où miss nous gouvernait ! J'y pense souvent, à ce temps-là...

¹ Published, April fifteenth, nineteen hundred and nine. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third nineteen hundred and five, by Alphonse Lemerre.

² Voyez la *Revue* du 1^{er} avril.

« Pour l'aimer; pas pour le regretter.

« Car je suis toujours heureuse. Mais oui, chère Léonie, plus heureuse qu'à la veille de mon mariage. Vous doutiez alors qu'un tel bonheur fût durable, je le voyais bien; vous me mettiez en garde contre les désillusions du lendemain. Tant de fois, — disiez-vous, — vous aviez vu cette éclatante flambée des fiançailles retomber et s'éteindre après le « oui » réciproque, — s'éteindre dans l'ennui, simplement, tristement!... Ma chère nièce, c'est que vos fiancées ne se doutaient pas de ce qu'est l'amour, pas plus que vous d'ailleurs qui n'y comprenez pas grand'chose. Mon bonheur d'aujourd'hui n'est ni moins intense, ni moins exalte qu'avant le « oui. » Il est seulement... comment dire? moins nerveux, plus conscient, plus stable. Plus profond aussi, justement parce que je le comprends mieux.

« A la veille de mon mariage, c'était une sorte de divination qui m'enchantait, d'impatience qui me grisait; je courais éperdument vers ce que je pressentais être le bonheur. Aujourd'hui, si je n'écoutais que mon désir et mon égoïsme, je voudrais arrêter le temps. D'accord avec Pierre, nous avons suspendu notre voyage; notre séjour est l'endroit le plus solitaire, le plus dénué de tout divertissement: le bord d'un de ces lacs qui couronnent la crête montagnaise, entre les deux pays scandinaves. Un hameau de pêcheurs et de forestiers, cinq cents habitans au plus, dont les trois quarts sont des femmes, des enfans ou des vieillards, car bon nombre d'hommes adultes naviguent au loin: — dans ce hameau, une très simple villa habitée naguère par un pasteur; comme serviteurs, Gertrude et deux filles du pays. Voilà où a abouti notre périple: au plus de silence, au plus d'isolement, au plus possible de vie en face l'un de l'autre, loin de tout.

« Et j'entends bien, mon amie, que vous me questionnez, de votre parole nette et de vos yeux pénétrants. Vous me demandez, comme à la veille de mon mariage: « Mais qu'est-ce donc que ce bonheur? » Et je devine encore que vous me dédaignez un peu, vous qui ne croyez qu'aux joies de l'esprit, aux fervens de l'amitié; vous à qui l'amour apparaît comme une sorte d'asservissement de la volonté, causé par une fièvre physique. Je fus comme vous. Aux derniers jours de mes fiançailles, j'avais par momens un peu de honte de ma fièvre! Eh bien! aujourd'hui (voilà la grande révolution accomplie en moi par le mariage), cette honte est abolie. Je suis fière de n'être pas une froide in-

telligence, une forme insensible, mais totalement *une femme*, qui reçoit et donne la joie absolue, qui prononce dans son sens complet, fervent et sain, le beau mot d'amour! Maintenant, chère amie, je comprends la pensée de Pascal, sur laquelle nous buttions toutes les deux, et qui nous irritait : « Ni ange, ni bête! » C'est par l'accord physique que nous tendons, Pierre et moi, vers l'union morale absolue. Elle n'est pas encore réalisée : nous sommes partis de trop loin. Mais chaque jour nous en approchons, et cela aussi est enivrant.

« Souriez-vous encore dédaigneusement, chère amazone aux bonnes joues rouges? Murmurez-vous encore : « On m'a changé ma Thérèse? »

« Je vais regagner un peu de votre estime en ajoutant : Notre bonheur, qui est absolu, je le sens critiquable sur un point : il est égoïste. Faites-moi l'honneur de croire que je reste assez lucide pour condamner cet égoïsme. Si heureuse que je sois ici, je n'accepterais pas toute une vie de ce bonheur. Pierre, lui, l'accepterait, ou du moins il le croit présentement, et me le dit. Mais je me reprocherais de confisquer à mon seul profit la force intellectuelle, sociale, qu'il incarne; et moi-même, je suis trop votre élève, j'ai trop fait mienne votre discipline morale, si généreuse : à la longue, le remords d'une vie exclusivement orientée vers ma joie finirait par la troubler, par l'aigrir. Je ne veux pas attendre cette minute-là; nous quitterons Aaberg en plein bonheur. Je veux que l'abandon de cette solitude soit un arrachement. Je sais bien que je pleurerai en passant le seuil de notre petite maison, mais il le faut!...

« Nous avons fixé notre rentrée en France au 15 septembre. Pour ne pas risquer d'être lâche et de me raviser à la dernière heure, j'ai d'avance engagé beaucoup d'amis, outre mon père et Suzanne, à nous rejoindre à Roquefon, durant la saison des vendanges.

« Je veux que Pierre rentre franchement dans la vie sociale. Je ne veux pas en faire cette chose romanesque et inutile : un amant. Moi-même, j'entends redevenir une femme comme les autres femmes. Notre solitude d'époux est belle, saine, légitime; je l'adore; mais elle ne peut pas, elle ne doit pas durer.

« En arrêtant ici ma lettre, chère miss, je manquerais à notre pacte de sincérité. Il tient toujours, et vous me le prouvez,

vous, en me grondant pour ce que vous appelez ma « submersion dans l'amour conjugal. » Je serai loyale, à votre exemple. N'attribuez pas au seul dégoût de l'égoïsme ma résolution de retour. Il y a aussi une raison de raison, moins héroïque. Je suis heureuse : mais je ne suis pas guérie de cette vague anxiété dont je vous faisais part avant mon mariage. Le présent m'angoisse pour l'avenir. Le souvenir des embûches qu'on me tendit pendant nos fiançailles me travaille. Pourquoi tant d'hostilités confuses auraient-elles désarmé depuis que Pierre est absent ? La lutte est si âpre, me dit-on, dans les entreprises modernes où de gros intérêts sont en jeu, que des concurrents évincés ou seulement menacés ne reculent pas devant les pires calomnies pour ruiner le crédit de l'adversaire. Que traque-t-on loin de nous aujourd'hui ? Je n'ose interroger mon mari là-dessus, ce qui vous montre bien que cette union, cette fusion des âmes, vers laquelle nous tendons, n'est pas encore accomplie. Pierre est tellement plus haut que moi par l'esprit, par la force, par la hardiesse, que j'hésite à lui découvrir ma pusillanimité ; je me tais. Je me plonge dans le présent délicieux. Pierre près de moi, je ne redoute rien. Mais les rares minutes où je me trouve seule sont assaillies par cette anxiété. « Que nous réserve l'avenir ? » Angoisse bizarre, que rien ne justifie : rançon, peut-être, d'un bonheur trop intense. On redoute instinctivement la révolte de la destinée. D'autre part, Pierre est si calme ! si sûr de lui ! si robuste !... Quelles cabales prévaudront jamais contre cette énergie, qui, jusqu'à présent, a triomphé de tout ? N'importe : quand j'aurai repris, avec lui, la vie de tout le monde, il sera mieux en mesure de déjouer les pièges. Je ne veux pas que des ennemis lilliputiens, mais peut-être redoutables par leur nombre, ligotent ce géant, pendant qu'il dort contre mon cœur...

« Voilà, ma chère Léonie. Vous connaissez à présent le fort et le faible de votre Thérèse. Ni ange, ni bête, hélas ! Comme nous toutes, sauf comme vous, qui êtes décidément beaucoup plus ange que moi. Mais je sais que vous m'aimez assez pour aimer mon bonheur, même en ne le comprenant pas. Soyez certaine qu'il ne me fait pas oublier notre amitié. Après mon mari, il n'y a, dans ma plus proche famille, personne que je chérisse autant que vous, ni à qui je pense aussi souvent. Si je ne gardais pas votre affection, quelque chose manquerait à ma

joie. Écrivez-moi encore, au moins une fois avant que nous quissions Aaberg. C'est promis, n'est-ce pas?

« Pierre se met à vos pieds et je vous embrasse.

« THÉRÈSE.

« P.-S. — Oui, chère miss, un post-scriptum, contrairement à toutes les règles de correspondance que vous m'avez enseignées. C'est que je m'aperçois, en relisant ma lettre, que je ne vous ai donné aucune nouvelle des êtres sur qui vous m'en demandez ; aucun d'eux, pourtant, ne m'est indifférent. Donc, voici : mon père et Suzanne sont à Trouville, où le baron Moulier (qui me semble gagner du terrain auprès de ma jolie sœur) déploie son élégance. M^{me} Chrétien et Maxence habitent Roquefon. Maxence a été très souffrant après mon mariage. Vous allez me taquiner et prétendre que ce fut par désespoir de cœur ; non, ma bonne Léonie, ce fut simplement par excès de travail, neurasthénie, etc. Les médecins lui ont imposé de quitter Paris, et Pierre a gentiment offert à la mère et au fils une ancienne habitation de régisseur, dans le parc de Roquefon. Il paraît que six semaines de Gascogne ont déjà rétabli le malade.

« Les Hémary, après quelques façons que j'attribue à la discrétion, m'ont promis de venir nous rejoindre à Roquefon, aux vendanges. Archères, Pontmagne, sont invités aussi. Vous ne manquerez donc ni de brideurs, ni de courtisans.

« Encore un baiser.

« T. »

II

Roquefon, — le château, et le village du même nom auquel s'adosse le château, — couronnent une des plus hautes collines de l'Albret. Debout depuis le x^e siècle, le donjon domine toute la contrée ; les dictons du lieu publient qu'on peut, de son faite, compter cent clochers alentour. De la terrasse principale, beaucoup moins élevée, et qui date seulement du xvi^e, le paysage, masqué vers le nord par les futaies du parc, s'ouvre, immense encore, vers le midi. D'abord, il ondule en coteaux sourians, chargés de maïs, de vergers et de vignes, entrecoupés de mé-tairies et de boqueteaux ; puis il s'abaisse avec douceur vers le sombre océan des pinèdes. Soulevées de pittoresques vagues,

(car ces landes de Gascogne sont accidentées), les pinèdes semblent encercler tout le fond du paysage. Au-dessus de leur ligne la plus lointaine, au lever ou à la tombée du jour, quand le temps est instable, on voit surgir une formidable crête de pics neigeux ou noirs, de cimes dentelées, d'éclatans glaciers, — tantôt confus comme un lavis de sépia sur le ciel de turquoise, tantôt en net relief, comme si la distance était subitement abolie... Un jeu de lumière a tout à coup relevé et rapproché magiquement la barrière méridionale de la France : les Pyrénées.

Jadis, quand Pierre Hountacque, petit garçon mal surveillé et d'ailleurs àpre à contraindre, polissonnait librement autour du domaine paternel, que de fois il avait déniché des merles sur les arbres du parc de Roquefon, alors friche et forêt vierge, arraché l'écorce de suriers, croqué des fruits caillouteux aux pommiers affranchis ! Intépide et le cœur pourtant en alarmes, que de fois il avait escaladé le donjon désert, pénétré, au risque de se rompre le cou, dans les salles où les solives de chêne tenaient encore après tant de siècles, mais où, çà et là, par une fenêtre éventrée, faisaient irruption les branches d'un arbuste poussé entre deux corbeaux !... Au pied d'une des tours basses qui regardaient le nord, un gouffre s'ouvrait, dont la rumeur populaire faisait les oubliettes du château : l'indompté gamin avait un jour volé la longue échelle du charpentier de Roquefon pour y descendre... Les métayers du voisinage le connaissaient bien, le petit Hountacque, le petit monsieur de la Bordeneuve. Ils le craignaient un peu, tout en admirant sa gentillesse et sa hardiesse. Familier avec eux, sans jamais oublier qu'il était un petit seigneur, il lui arrivait, les matins d'été, de manger à leur table la soupe de fèves et de pois carrés, avant d'aller les aider au dépiquage du froment. Alors il leur disait : « Quand je serai grand, j'achèterai le château et je le ferai rebâtir. Puis je ferai replanter le parc. Et ce sera plus beau que du temps de La Hire. » Les métayers riaient... « Refaire le parc, moussu Pierre ! rebâtir le château. Tout l'argent des banquiers d'Agen y contiendrait !... »

Et voilà que le petit Hountacque, après avoir, plus de vingt années durant, disparu de la contrée, y était revenu. Il avait acheté le château et les terres, restauré la ruine, retracé et re-

peuplé l'immense parc. La vie avait de nouveau palpité derrière les pierres mémorables, la vie moderne, avec l'électricité, l'eau à profusion, les automobiles, le téléphone. Et le village agonisant de Roquefon, accroché aux contreforts ouest du vieux château régénéré, était, lui aussi, ressuscité. L'argent gagné pendant la reconstruction y avait répandu l'aisance, qu'entretenaient les touristes depuis que Baedeker et Joanne conseillaient la visite de Roquefon, « l'un des spécimens les plus complets de l'architecture locale entre le XI^e et le XVII^e siècle. »

Dans cette région heureuse de l'Albret, où toutes les saisons de l'année sont clémentes, la saison par excellence est la jeunesse de l'automne, le temps béni des vendanges. Alors se modère l'excessive ardeur du soleil; sa lumière, moins aveuglante, dispense plus de valeur aux détails des sites. Les vignes jaunissent, rougissent, bleussent, selon les cépages, déroulent aux versans des coteaux les merveilleuses couleurs d'un tapis de prière. L'horizon vert foncé des landes, un peu confus quand vibrait au-dessus la splendeur de juillet, précise ses plans successifs sous une clarté dorée, singulière, vraiment spéciale à ce coin du monde. Et, presque chaque jour, la chaîne pyrénéenne se dessine au fond du paysage, achevant un ensemble pittoresque qui ne ressemble à aucun autre, — participant de la douceur toscane aux horizons prochains et, vers les lointains, de la majesté des montagnes.

C'est par un tel milieu de septembre que Pierre avait ramené sa jeune femme dans ce Roquefon où, pour la première fois, ils s'étaient rencontrés, où le destin les avait voués l'un à l'autre. Suzanne les y avait rejoints, bientôt suivie par le baron Moulier, dont elle semblait de plus en plus agréer les attentions. Puis étaient venus Hémerly et sa femme. M^{lle} Bricart, pourvue d'un congé de plusieurs semaines, avait débarqué au château ainsi que Pontmagne, vers la fin de septembre. Enfin, au début d'octobre, comme les chars attelés de bœufs conjugués amenaient aux pressoirs les derniers chargemens de comportes pleines, arriva Ludovic Archères, le poète compositeur, ami des Dautremont, qui, tout l'hiver et tout le printemps, avait triomphé sur les scènes mondaines de Paris. Et l'on attendait M. Dautremont, venant de Prévannes.

La dernière journée de vendanges fut de celles où la qualité

de la lumière, en Gascogne, atteint à une sorte de splendeur calme, d'éclatante sérénité.

— ... La sérénité, voilà le caractère de ce pays en cette saison. Dès l'heure méridienne où nous sommes, le calme doré du soir commence son enchantement.

Ainsi parlait Archères au baron Moulier. Ils fumaient, assis sur des sièges rustiques, au pied de la terrasse Louis XIII. Un orme gigantesque, planté, disait la légende, par Marguerite de Valois, ombrageait cet angle sud du château. En face, d'autres ormes en quinconces rafraîchissaient les pelouses, et tant d'ombrage recommandait ce coin aux hôtes de Roquefon, après le repas de midi. On y servait le café pour ceux que le bridge ne retenait pas dans les salons. Aujourd'hui, Pierre Houtacque, M. Hémerly, Pontmagne et M^{lle} Bricart avaient engagé une partie. En bas de la terrasse, sur la table en tresses de châtaignier d'où les tasses étaient enlevées déjà, les verres à liqueur demeuraient encore, avec les flacons. Des journaux traînaient, dépliés. Thérèse, en « tailleur » beige, brodait au bord de la table, son beau visage penché sur le carré de toile cirée. Suze, blonde et fine, l'air toujours parisien et paré, malgré sa simple robe de lingerie, feuilletait un magazine, côte à côte avec M^{lle} Hémerly, petite personne potelée, appétissante, à visage puéril encadré de bandeaux bruns, vêtue, elle aussi, de blanche lingerie. Les deux hommes contrastaient entre eux autant qu'il est possible, malgré leurs vêtemens presque identiques de léger drap gris, largement coupés à la mode américaine : Archères, haut et musclé, les cheveux abondans, un peu roux comme sa barbe carrée, quelque chose d'Henri IV dans le profil accentué et sensuel; le baron beaucoup plus petit, mais de proportions justes dans sa taille médiocre, la figure charmante, déjà un peu fanée, bien qu'il n'eût pas trente ans. La délicatesse presque féminine de son front, de ses yeux clairs, de tous ses traits, sous des cheveux d'un blond délicat, était à peine virilisée par une moustache coupée au ras de la lèvre.

Suzanne laissa le magazine aux mains de M^{lle} Hémerly.

— Tu sais, Thérèse ? dit-elle. M. Archères est de mon avis. Il est indispensable que vous donniez une fête somptueuse pour votre installation avenue du Bois.

Sans lever les yeux de sa broderie, Thérèse répliqua :

— Tu te charges avec lui du programme artistique?

— Naturellement, répliqua Suze. Il n'y a que ça d'amusant. Nous jouerons la *Petite Fée*. M. Archères nous en a chanté quelques passages ce matin, au piano, à M^{me} Hémary et à moi; c'est exquis... Des costumes régence, des pavanés, une musique spirituelle...

— Et un peu de poésie, j'espère, interrompit Archères.

— Naturellement. Vos vers sont même très jolis, Archères, et on les aimerait sans musique, si la musique n'était pas de vous.

— M. Archères est le plus grand poète moderne, déclara intrépidement M^{me} Hémary.

Elle était célèbre, parmi ses relations, pour la gentille niaiserie de ses propos, toujours bienveillans d'intention, mais parfois imprudens.

Suze reprit :

— Monsieur Archères, redites-nous donc la fin de l'acte, vous savez? les stances sur les baisers?

— Oh! la jolie idée, s'exclama M^{me} Hémary. Des stances sur les baisers! Comme il sait inventer des choses, ce monsieur Archères!

Archères déclama les stances qui finissaient sa pièce. La dernière exprimait : « que rien dans l'effort humain ne vaut cette furtive chose : un baiser. »

On applaudit beaucoup. M^{me} Hémary déclara :

— Cela donnerait vraiment envie d'embrasser.

— Pas au baron Moulrier, fit Suzanne, qui ne cessait de taquiner son prétendant. Regardez-le! Il fait la mine. — Les vers de M. Archères ne sont pas de votre goût, mon ami?

Le baron Moulrier répliqua :

— Je ne fais pas de fausse pudeur, mais j'aimerais mieux que ces vers-là fussent déclamés en public par une autre interprète que M^{me} Suzanne Dautremont.

— Eh bien! fit gaîment Suzanne, on fera un bécquet. Ce sera vous qui direz le couplet.

Le baron protesta :

— Oh! non, par exemple!

— Pourquoi non? C'est contre vos convictions, l'idée des stances? Il n'est pas vrai que le tendre rapprochement qu'elles célèbrent vaut mieux que tout l'effort humain?

Le baron hésitait à répondre.

— Suze, ne le taquine pas, voyons ! dit Thérèse.

— Ne vous défendez pas, cher ami, poursuivait Suze. Je suis de votre avis par avance. Tout ce que les poètes racontent de l'amour me semble très surfait, comme à vous.

— Mais je ne dis pas cela ! exclama Moulrier.

— Thérèse, qu'en penses-tu ? dit Suze.

— Je pense, fit Thérèse, déposant son ouvrage, que les poètes et les romanciers disent sur l'amour des choses qui ne sont ni au-dessus ni au-dessous de la réalité. Ils disent des choses *à côté*, n'ayant qu'une réalité littéraire. L'amour vrai ne peut pas se raconter. Il n'y a donc ni convenance ni inconvenance à chanter les baisers, comme le fait si bien M. Archères : car ce qu'il chante n'est pas du réel. C'est comme de chanter les Muses et les Nymphes antiques ou les Iris du xvii^e siècle. Ce sont d'aimables variations sur du rêve.

— Alors, fit Suze, mordillant une minuscule branche d'ormeau tombée sur la table, il existe un amour qui n'est pas seulement de la littérature ?

— Certes, fit le baron Moulrier. L'amour vrai existe. Et c'est pour cela qu'il faut le respecter, ne pas le galvauder à tort et à travers.

Il y eut un silence. Du haut de la terrasse, on entendit la voix de Pontmagne qui, dans le salon, prononçait :

— Sans atout !

Suze éclata d'un rire bref, et, jetant la brindille d'ormeau marquée de ses morsures, se renversa sur le dossier de sa chaise.

— Pourquoi riez-vous, mademoiselle ? demanda le baron, piqué.

— Pour rien, fit Suze. Parce que Pontmagne a dit : « Sans atout ! » comme s'il répondait, de là-haut, à votre belle phrase.

Un temps assez long, personne ne parla. Moulrier boudait. Thérèse ne travaillait plus. Archères méditait, essayant de noter, par quelques vers pittoresque, la tonalité particulière qu'ont les pelouses sous l'ombre des arbres, et la couleur des morceaux de ciel qu'on entrevoyait à travers la puissante armature d'un groupe de chênes. Dans les veines de tous, s'insinuaient la douceur voluptueuse de l'automne ; elle arrêtait les paroles, et faisait, pour ainsi dire, flotter les idées. Même l'âme de M^{me} Hémery, cette

âme légère, dont Archères disait avec son habituelle afféterie, « qu'elle devait être mauve, » s'emplissait d'une étrange félicité, devenait l'âme d'une personne.

Une voix fortement timbrée parla au-dessus d'eux, du haut de la terrasse :

— Qui de vous, dormeurs, veut aller excursionner, cette après-midi, au château de Biron ?

Tous levèrent la tête. Pierre, debout, sans chapeau, les mains appuyées sur la rampe, leur souriait. Son voyage l'avait un peu maigri, un peu bruni, et, dans l'ensemble, rajeuni.

— C'est étonnant comme mon beau-frère est en forme en ce moment, murmura Suzanne à Archères.

Puis, tout haut :

— Moi, je veux bien, fit-elle. Mais il n'y a qu'une auto ?

— Non ; la grande est réparée ; ce n'était rien : une fuite d'un tuyau de graissage.

— Eh bien !... Mais... moi aussi, dit Archères.

— Et le baron aussi, naturellement ? reprit Pierre.

— Volontiers.

— Pas moi, Pierre, fit doucement Thérèse.

Depuis qu'il était apparu à l'angle de la terrasse, elle ne le quittait pas du regard. C'était comme une attraction d'aimant, qui forçait ses yeux à chercher son mari, partout où il était, et à ne s'en plus détacher.

— Pourquoi ? fit Pierre.

— Mais, mon ami... Vous oubliez que papa arrive par le train de six heures !

— C'est juste, fit Pierre. Êtes-vous indispensable ?

— Oui... Pour la première fois qu'il vient ici.

— Vous avez donc fini votre partie, là-haut ? questionna Archères en se levant.

— Non : je suis mort... Et, tenez ! voilà qu'on m'appelle : je revis.

Avec un regard à Thérèse et un signe de tête amical au groupe, il disparut.

— Je comprends, dit Suze, pourquoi Thérèse est si mélancolique aujourd'hui. C'est qu'elle va, pour une après-midi, se séparer de Pierre.

Thérèse haussa les épaules en souriant. A ce moment, vers l'extrémité de l'avenue qui, longeant le bas de la terrasse, allait

ensuite s'enfonçant vers le parc, deux silhouettes d'hommes passèrent. La distance était trop grande pour qu'on les distinguât nettement. Pourtant Archères les reconnut et demanda à Thérèse :

— Qu'est-ce donc, madame, que ces deux citoyens, l'un jeune et l'autre chenu, que j'ai déjà rencontrés ce matin, vers neuf heures, dans votre parc, et qui viennent de traverser, là-bas?

— Le jeune, dit Suze avant que Thérèse eût le temps de répondre, c'est l'amoureux de ma sœur.

Thérèse protesta.

— Cette petite est folle. Le jeune homme est le fils de notre gouvernante; il habite avec elle, en ce moment, un ancien logement de régisseur au bout du parc. L'autre est un homme du pays en visite chez lui, un ami de sa famille, son parrain, qui a été aussi son subrogé-tuteur après la mort de son père.

— Eh bien! chère madame, dit Archères, permettez-moi de vous déclarer que le tuteur a l'air d'un ivrogne et le pupille d'un anarchiste.

— Pourquoi dites-vous cela? fit Thérèse vivement. Le tuteur, je ne le connais pas, et peu m'importe qu'il se grise. Mais je connais Maxence Chrétien depuis l'enfance, et je le garantis.

Suze s'écria :

— Voyez comme elle le défend!... Quand je vous dis qu'elle a un penchant pour lui. D'ailleurs c'est elle qui l'a voulu ici, à sa portée, elle ne peut pas le nier.

Thérèse haussa les épaules :

— Ce pauvre garçon était souffrant et avait besoin de grand air. Pierre et moi nous avons simplement offert un abri à une femme qui m'a servie huit ans.

— Oh! vous êtes si bonne! fit M^{me} Hémercy. Comme c'est touchant, cette histoire; n'est-ce pas, monsieur?

— Chère madame Hémercy, insista Suzanne, c'est encore bien plus touchant que vous ne le pensez. Laissez-moi vous apprendre la complète vérité, que ma sœur ne vous dit pas. Après le mariage de Thérèse, l'amoureux Maxence était tombé malade de chagrin.

— Suze! fit Thérèse, mécontente.

— Quoi? Tu ne le contestes pas, je suppose? Maxence était devenu neurasthénique; il avait des migraines; il maigrissait; les médecins n'y comprenaient goutte. Mors Thérèse, qui est

pitoyable, l'a installé là, pas trop loin d'elle, avec sa maman, pour qu'il puisse l'apercevoir et lui parler de temps en temps.

Thérèse, désespérant d'arrêter sa sœur, avait repris sa broderie et s'appliquait à compter des points. Archères demanda :

— Cette potion sentimentale a guéri le malade ?

— Il paraît, fit Suze. Chaque fois que je le rencontre, il me semble mal peigné, mais bien portant.

Thérèse répliqua :

— Ce n'est pas généreux, Suze, de railler Maxence, parce que le sort l'a fait moins riche et moins élégant que toi. Il a du talent et de l'honnêteté.

— Du talent, c'est possible, fit Moulrier. Mais pour de l'honnêteté...

— Que voulez-vous dire ? demanda vivement Thérèse. Maxence est le plus honnête garçon du monde !

— Je l'ai vu, de ma chambre, ce « plus honnête garçon du monde, » commettre un acte au moins répréhensible... Vous aviez travaillé toute la matinée, madame, à peindre ce sous-bois, cette allée qu'il vient précisément de traverser. Votre chevalier était resté là, avec tout votre attirail. J'ai vu votre jeune ami s'approcher de la toile, la contempler longtemps... puis, après avoir soigneusement observé si on ne le voyait pas, s'emparer d'un de vos pinceaux et l'emporter.

— Mon pinceau que j'ai tant cherché ! s'écria Thérèse. Diable de Maxence ! Il a pris le plus petit et je n'en avais qu'un de cette taille.

M^{me} Hémerly se récria :

— Oh ! ce jeune homme serait un voleur ?

— Mais non ! dit Suze. Vous ne comprenez donc pas que c'est de l'amour ? Il a voulu posséder quelque chose que les doigts de Thérèse avaient touché. A l'heure qu'il est, il doit porter ce pinceau contre son cœur, et voilà sans doute pourquoi il a choisi le plus petit.

— Mais alors, c'est délicieux ! dit M^{me} Hémerly, réconciliée...

— Pauvre Maxence ! murmura Thérèse.

— Moi, fit Moulrier, je ne le trouve nullement excusable...

Il fut interrompu par l'irruption des brideurs, qui débouchaient sur la terrasse, puis descendaient, se partageant en couples, la double volée de l'escalier.

Hémerly accompagnait M^{lle} Bricart, qui, roulée dans une toi-

lette blanche, rappelait les bonshommes de neige que fabriquent les enfans avec trois boules superposées. Le directeur du Crédit Colonial était un petit homme sec et fripé, qui de loin avait l'air extrêmement jeune, mais de près portait ses cinquante-trois ans, inscrits sur son visage finement ridé et ses cheveux teints. Cette peste de Suze disait de lui : « Il est bien conservé dans toute la force du terme, comme une conserve de marque. »

Pierre venait après eux, accompagnant Pontmagne, le substitut, grand garçon un peu voûté dont la figure sérieuse, sympathique, abondamment coiffée de cheveux bruns, rappelait les types de la Fronde, grâce au port de la moustache et de la mouche.

Hémery morigénait l'institutrice :

— Il ne fallait pas revenir à l'atout, lui disait-il. Vous saviez que Pontmagne avait la tierce à la dame d'atout, et un petit atout. Il fallait le faire couper à pique. Vous affranchissiez votre neuf d'atout.

Il s'était arrêté au pied de l'escalier, et M^{lle} Bricart avec lui. Il gesticulait fiévreusement; les veines de son front étroit se gonflaient.

M^{lle} Bricart répondit placidement :

— C'est vrai, j'ai joué comme une sottie. Mais en acceptant d'être votre partenaire, je ne vous avais pas promis des merveilles.

— Ma foi, répliqua Hémery, c'est bien vrai qu'on ne pouvait jouer plus sottement.

Les deux groupes se fondirent.

— Pourquoi, s'écria Thérèse, les gens les plus polis perdent-ils leur politesse au bridge? Voilà M. Hémery, l'homme le mieux élevé du monde. Il vient de manquer gravement de respect à M^{lle} Bricart en la traitant presque de sottie.

— Mademoiselle, je vous fais cent excuses, dit Hémery.

L'institutrice s'inclina en souriant. Archères suggéra :

— Le jeu révèle les véritables caractères, dissimulés sous la politesse ordinaire.

— Merci pour moi, fit Hémery.

— Et encore, reprit Pontmagne, le bridge n'est pas, à proprement parler, un jeu d'argent... Mais les gros jeux d'argent! le baccarat! le trente et quarante! la roulette! c'est là que se démasquent les natures! Surtout les natures féminines. Je me sou-

viens de m'être trouvé à Monte-Carlo, une saison, avec un de mes amis et sa femme, laquelle était un être fin, tendre, irrésistible. Un soir, je la vois à la roulette : c'était une autre personne. On eût dit qu'elle avait ôté son masque : une volonté effrénée, une férocité implacable se lisait dans ses yeux fixes, dans la tension de ses traits. Deux ans plus tard, la petite dame essayait d'empoisonner son mari, avec l'aide d'un complice.

— Vous voyez où mène le jeu, dit Suze en riant. Veillez, madame Hémerly !

— Oh ! fit naïvement M^{me} Hémerly, mon mari ne m'empoisonnera jamais. Il est bien trop indifférent !

Cette réplique fut saluée par la gaieté de tous. Pierre dit :

— Je demande un instant de silence. Chacun, ici, sauf Thérèse, fait l'excursion de Biron ?

Les voix répondirent :

— Oui.

— Alors, rendez-vous, à trois heures précises, au perron de l'Ouest, où les deux autos nous attendront.

Tout le monde, maintenant, était debout. Archères, Pontmagne et le baron entouraient Suzanne ; M^{me} Hémerly se faisait expliquer par M^{lle} Bricart l'histoire du château de Biron. Pierre prit le bras de sa femme. Ils s'isolèrent à petits pas dans l'allée au bout de laquelle, tout à l'heure, Maxence et son tuteur avaient fait une brève apparition.

— Cela me chagrine, fit Pierre, de rester loin de toi toute l'après-midi.

Leurs deux regards se prirent, se gardèrent un long moment avec tant de force et de joie qu'eux-mêmes s'arrêtèrent, demeurèrent immobiles, jusqu'à ce que leurs yeux eussent pu se débarrasser. Ils firent silencieusement quelques pas, atteignirent le bout de l'allée, rebroussèrent chemin. Les invités, au pied de la terrasse, se séparaient, les uns gagnant le parc, les autres remontant l'escalier vers le château. Pierre dit à Thérèse :

— Je vais te charger d'une corvée.

— Quel bonheur ! je peux t'en délivrer ?

— Oui, tu le peux. Il s'agit de ce Coudere, qui est aujourd'hui chez les Chrétien. Laisse-moi te dire, d'abord, que je ne comprends pas les Chrétien de recevoir une pareille loque.

— C'est le parrain et l'ancien tuteur de Maxence ! N'est-ce pas touchant de voir les Chrétien, qui sont pauvres, essayer de

faire pour ce malheureux ce que nous faisons pour eux? M^{me} Chrétien m'a dit qu'il n'est guère solide, et qu'ils lui ont payé le voyage pour qu'il puisse se réconforter un peu, dans ce pays qui est le sien.

— Maxence sait-il, au moins, quel impudent mendiant il héberge?

— Peut-être ne leur tend-il pas la main.

— Cela m'étonnerait. En tout cas, moi, il me comble. Depuis notre mariage je lui ai fait tenir plus de mille francs. L'argent n'est rien, tu sais mes idées là-dessus. Mais voilà qu'il m'a envoyé ce matin une lettre me demandant de le recevoir. Or, cela, je ne le veux pas.

— Dois-je le voir, moi?

Pierre eut un instant d'hésitation qui n'échappa point à sa femme.

— Peut-être cela vaudrait-il mieux. Fais lui comprendre qu'il peut m'écrire, mais que je ne le recevrai à aucun prix. Tu avertiras aussi ton ami Maxence que de tels hôtes me déplaisent chez moi.

Pierre, toujours si maître de lui, s'animait. L'angoisse qui tant de fois, au cours du voyage de noces, avait tourmenté Thérèse, lui pinça les entrailles. Elle pensa : « Mais qu'est-ce que je crains?... c'est absurde. » Elle eut hâte de clore l'entretien.

— Sois tranquille, fit-elle, je me charge de tout cela.

Ils étaient revenus auprès de l'orme géant, auprès des chaises maintenant vides, de la table abandonnée. Ils n'aperçurent pas, masqués par un bosquet de lauriers d'Espagne et de troënes, Suze qui conversait avec le baron, d'une voix discrète de mari-vauillage. Eux, la solitude les fit frémir, comme toujours, d'impatient désir : leurs lèvres se lièrent... Quand ils se désunirent, Pierre aperçut Suzanne, et en éprouva quelque ennui. Il entraîna sa femme vers l'escalier de la terrasse. Pendant qu'il montait les premières marches, Thérèse le suivit. Elle avait pris son bras et, le cœur anxieux, ne pouvait se résoudre à se séparer de lui, comme s'il l'eût laissée en péril.

Cependant Suze et le baron Moulrier demeuraient toujours debout derrière le bosquet vert. Maintenant Suze n'apercevait plus sa sœur et son beau-frère. Silencieuse, elle égratignait machinalement le gravier avec la pointe de son ombrelle.

Le baron lui disait :

— Promettez-moi de vous asseoir auprès de moi, pendant le trajet en auto... Et quand nous serons arrivés à Biron, vous ne me lâcherez pas pour Archères... Si Archères doit vous courtiser comme il le fait, j'aime mieux m'en retourner à Paris.

— Tiens! vous êtes jaloux? demanda Suze.

— Je suis jaloux, tout au moins, de votre réputation
Suze fit la moue.

— Jaloux de ma réputation... C'est une phrase de mon père, ça... Est ce que vous avez l'intention, cher ami, de remplacer papa auprès de moi?

— Vous êtes exaspérante, répondit Moulier. Vous savez fort bien que je suis jaloux de toutes les façons.

Suze affecta la surprise :

— Alors... vous m'aimez... avec passion?

Interloqué, le baron répliqua :

— Mais oui... avec passion... naturellement.

Et le ton de sa voix signifiait tellement la surprise, le malaise, au lieu de la passion, que Suzanne éclata d'un rire joyeux. A ce moment, Thérèse, ayant quitté Pierre, redescendait l'escalier et revenait vers eux.

— Mademoiselle, fit le baron, piqué, j'ai bon caractère, mais je ne peux tout de même pas me laisser berner. Au revoir.

Il s'éloigna, croisa Thérèse, et remonta vers la terrasse.

Suzanne lui cria, riant toujours :

— A tout à l'heure!... Dans la petite auto!

Il ne répondit pas et disparut, sans s'être retourné.

— Que lui as-tu fait encore? demanda Thérèse à sa sœur, qu'elle rejoignait.

— Je me suis permis de rire parce qu'il m'a dit : « Je vous aime! » du ton dont il aurait dit : « Vous avez un joli chapeau. »

— Tu le taquines trop, dit l'aînée, avec une nuance de reproche. Tu finiras par le lasser.

— Voilà quelque chose qui m'est égal! répondit la jeune fille. Et puis, rien à craindre, va! Il est pris... autant qu'un homme correct et froid comme lui peut être pris. Ah! ce n'est pas un Pierre Hountaque, mon futur fiancé... Si tu l'avais entendu tout à l'heure. (Elle l'imita :) « Mais!... avec passion... naturellement! » Ah! non... ce n'est pas un Pierre Hountaque. Il est vrai, ajouta-t-elle après un silence d'un instant, que moi, je ne suis pas une Thérèse.

— Que veux-tu dire ?

Suze entraîna son aînée dans une allée étroite, sinuose, ombragée par une voûte de charmes, qui s'éloignait d'abord du château, puis coupait la pelouse en écharpe et regagnait finalement l'autre côté de la façade.

— Écoute, Thérèse, lui dit-elle. Je ris, comme cela, mais au fond je ne suis guère contente. Quand je vous observe, Pierre et toi, je devine un bonheur que je ne ressentirai jamais. Je suis un peu envieuse de vous deux. Tout à l'heure... contre l'ormeau, je vous ai vus... oui... ce n'est pas la peine de rougir, Thérèse, tu as bien le droit d'embrasser ton mari ! Je vous ai vus. Je t'ai enviée. Comment suis-je donc faite, moi ? Le flirt m'amuse excessivement ; mais ce que vous appelez l'amour... cela me laisse tellement froide, que je ne sais même pas si cela ne me répugne pas un peu.

— Que tu es enfant ! fit Thérèse. Tout cela, ce sont des idées de petite fille. Marie-toi, et tu comprendras l'amour.

— Avec Moulier ?

— Avec lui, si tu l'aimes.

— C'est celui qui me déplaît le moins, dit-elle d'un ton piteux, assez comique.

— Alors, épouse-le.

Elles continuèrent quelque temps de marcher sous la charmille. L'allée se courbait, atteignait une région découverte, entre deux pelouses. Le grand soleil les effraya. Elles revinrent lentement vers le château.

— Toi, reprit Suze sans chercher de transition, tu étais amoureuse de Pierre avant de l'épouser. Cela se voyait : tu ne rêvais que d'être seule avec lui. Et le mariage n'a rien changé... Vous venez de passer trois mois en tête à tête, et vous n'êtes pas rassasiés, n'est-ce pas ?

— Nous ne serons jamais rassasiés, lit Thérèse.

— Comme tu l'aimes !

— Oui, reprit l'aînée pensivement, ralentissant encore son pas. A me demander si ma vie n'a pas commencé du jour où je l'ai connu. Les choses autour de moi, les gens, toi-même, Suze, je vois tout autrement qu'avant. La force, l'intelligence, la vie de Pierre, tout cela, peu à peu, devient moi, fait partie intégrante de moi. Et quand il m'enlace... comme tu nous as vus tout à l'heure, petite indiscreète, — eh bien ! ce n'est pas seule-

ment un attrait de nos sens, c'est... comment dire? le besoin tendre de hâter cette union absolue, cette pénétration réciproque de nos pensées, de nos volontés... Me comprends-tu?

— A peu près. Mais, hélas! je suis bien sûre d'une chose : c'est que le baron et la baronne Moulier ignoreront toujours ces grands sentimens et cette fusion totale. Surtout, si c'est moi la baronne.

Elle avait prononcé ces derniers mots avec une vague tristesse; subitement, elle fit une pirouette de pavane et éclata de rire :

— Bah! s'écria-t-elle : la vie est amusante tout de même, avec les sports, les chiffons et le flirt.

Puis, s'arrêtant :

— Regarde, fit-elle.

Thérèse releva le front. Elles étaient revenues à l'orée de l'allée, tout près de l'ormeau. Contre la table en tresses de châtaignier, Maxence Chrétien attendait, debout. Il était vêtu d'un complet brun clair étriqué, et coiffé d'un chapeau de paille à ruban bleu. D'une main, il s'appuyait sur une canne de cormier à bec recourbé. De l'autre, par un geste qui lui était familier, il tirait les bouts de sa maigre moustache. En apercevant les deux sœurs, il eut un soubresaut, et aussitôt son attitude, de vague et abandonnée qu'elle était, se fit gauchement apprêtée. Il ôta son chapeau, détourna les yeux, n'osa pas s'avancer. Suze dit à voix basse à sa sœur :

— Je rentre faire un bout de toilette : je n'ai rien à dire à ton amoureux. A ce soir!

Thérèse, la devançant, alla tendre la main au jeune homme.

— Est-ce moi que vous cherchez, Maxence?

— Oui... madame... ou plutôt... en passant, je me suis arrêté un instant ici. Mais je ne veux pas vous retenir.

— J'ai tout mon temps; je ne sors qu'à cinq heures.

Suzanne évita de s'approcher. Elle traversa à distance, gagnant l'escalier, et répondit par une légère inclination de tête au salut et au « bonjour, mademoiselle! » de Maxence.

— Asseyez-vous, Maxence, dit Thérèse.

III

Le jeune homme obéit. Il voulut déposer son chapeau sur la table, puis craignit soudain que ce ne fût incorrect et le plaça

par terre. Thérèse sentit qu'elle aggraverait son embarras en l'invitant à se couvrir. Elle dit simplement :

— Voilà quelques jours que je ne vous avais vu, Maxence. Mais j'ai eu de vos nouvelles par votre mère, et je sais que votre santé continue d'être bonne. Avez-vous pu recommencer à travailler ?

— Oui, je bricole quelques petites choses. D'ailleurs, je ne vais plus m'attarder ici. Il faut que je rentre à Paris.

Il s'efforçait de parler délibérément, et ne réussissait qu'à parler sec, en bredouillant un peu.

Pourquoi cela ? fit Thérèse. Profitez de ce beau temps pour rester à Roquefon. Rétablissez-vous tout à fait.

Maxence, les yeux à terre, murmura :

— Merci, vous êtes trop bonne.

Puis, comme s'il prenait un élan, il releva les yeux, regarda Thérèse d'un air presque menaçant, et dit :

— J'ai une requête à vous présenter... de la part de quelqu'un...

— Je crois que je suis au courant, interrompit Thérèse. Ce monsieur qui est chez vous, n'est-ce pas ? Monsieur...

— Coudere.

— M. Coudere voudrait parler à mon mari ?

— Oui, fit Maxence, assurant sa voix, qui prit aussitôt un ton d'hostilité, de dispute. Il a écrit hier à M. Pierre Houtacque et il est étonné de n'avoir reçu aucune réponse.

— Votre ami est bien formaliste, dit Thérèse en souriant, — et ce sourire involontaire fit rougir Maxence. — Je suis chargée par mon mari de lui donner verbalement la réponse qu'il sollicite.

Maxence pensa tout haut :

— M. Houtacque juge indigne de lui, sans doute, de parler à notre ami Coudere, parce que Coudere est un trop pauvre sire.

— Vous êtes absurde, Maxence, répliqua vivement Thérèse. Vous oubliez que Pierre me charge de recevoir votre ami.

— C'est juste, fit Maxence. J'ai dit une sottise. Pardonnez-moi.

Il regarda Thérèse ; sa timidité avait disparu, et maintenant il redevenait lui-même, à la fois tendre et violent, mais esclave de cette belle jeune femme qui le traitait avec une indulgente autorité.

— Vous savez d'ailleurs, reprit Thérèse, qu'on ne peut reprocher à Pierre d'être distant. Pierre s'est fait lui-même; il n'oublie pas qu'il a jadis travaillé de ses mains. S'il a une fierté, c'est celle-là.

— Oh! je ne me plains pas de M. Hountaque. J'aurais mauvaise grâce, — étant donné ce qu'il a fait pour nous.

— Alors de qui vous plaignez-vous? De moi?

Maxence eut un geste, tout de suite réprimé, comme pour saisir les mains de Thérèse.

— Oh! vous... vous êtes unique!

Puis, rembruni:

— Avez-vous remarqué comme votre sœur me traite? A peine si elle a répondu à mon salut, tout à l'heure! Et elle a passé à l'écart comme si j'étais pestiféré!

— Suze a ces façons avec tous les hommes. Elle traite le baron Moulrier comme vous ne vous laisseriez pas traiter. Et puis, Maxence, voyons! qu'est-ce que cela vous fait? Pourquoi guetter toujours ainsi des prétextes à souffrir dans votre sensibilité, ou plutôt dans votre amour-propre? Vivez donc pour vous, pour votre mère, pour vos amis, et ne vous occupez pas constamment de ce que les autres, qui ne vous sont rien, pensent ou ne pensent pas de vous!

Maxence baissait la tête, comme un enfant grondé, qui boude. Thérèse regardait avec une pitié affectueuse ce visage plébéien, intelligent, inquiet, ce masque ingrat, intéressant tout de même, piqué de taches de son, ces cheveux couleur de paille mûre, ce corps maigre crispé par une rancune combattue. Elle devinait la secrète blessure de cet être, une blessure qui intéressait à la fois le cœur et l'esprit. Elle aurait voulu la panser, car son bonheur présent la rendait pitoyable aux misères des autres. Mais que faire? Comment effleurer, sans le rebrousser, ce nerveux, ce malade?

Maxence murmura, sans la regarder:

— Si vous saviez comme c'est douloureux, parfois!

— Qu'est-ce qui est douloureux, Maxence?

Il ne parla pas tout de suite, et ses paroles ne répondirent pas à la question de Thérèse.

— Votre mari est généreux pour nous, dit-il. Votre père et votre sœur Suzanne, qui sont moins affables, ne nous ont, en somme, jamais désobligés ni humiliés. Mais, tout de même, à la

Hitte, dans cette maison que votre générosité nous prête, nous sommes des inférieurs, et vous nous considérez comme tels, et vous avez raison. Nous-mêmes, nous nous rendons bien compte que nous ne sommes pas autre chose.

— Quelle sottise ! s'écria Thérèse. Vous n'êtes inférieur à personne !

Maxence sourit tristement.

— Me recevriez-vous chez vous ? j'entends, chez vous, quand vous recevez, quand il y a du monde ?

— Chaque fois que je vous ai invité, vous avez refusé. Vous êtes un sauvage. Vous n'avez même pas assisté à mon mariage ; c'est décourageant ! Eh bien ! je vous invite, là ! pour la fête que nous donnerons à Paris en inaugurant notre hôtel ; je vous enverrai un carton.

— Si j'ai la faiblesse d'accepter votre invitation, vous recevrez un inférieur, voilà tout. Ah ! cette sensation d'infériorité ! Quand nous étions, vous et moi, presque des enfans, je ne l'éprouvais pas. Elle m'est venue avec l'âge. Elle s'est accrue depuis que vous êtes mariée. Jamais je ne serai l'égal de Pierre Hountacque. Pierre Hountacque a pu être pauvre naguère ; il n'en était pas moins un monsieur, ce que je ne suis pas. C'est un fils de famille qui a eu une jeunesse accidentée, voilà tout. Entre lui et moi, il y aura toujours cette différence ; je ne la comblerai jamais. Je serai peut-être connu un jour ; peut-être gagnerai-je de l'argent ; je n'en garderai pas moins mon origine, et ma gaucherie d'ouvrier d'art ne se corrigera pas.

— Mais c'est fou, ce que vous dites là ! protesta Thérèse. Si, comme vous le prétendez, vous avez de la gaucherie aujourd'hui, c'est justement votre jeunesse et votre pauvreté actuelles qui en sont les causes. L'âge et le succès changeront tout cela. Le monde est plein de gens partis, comme vous, d'une situation modeste, et qui sont aujourd'hui les égaux des plus grands.

Maxence hocha la tête :

— C'est possible, après tout, fit-il.

— Eh bien ! alors ?

— Il sera trop tard.

Thérèse ne répondit pas, devinant que l'entretien risquait de devenir dangereux et qu'il valait mieux le détourner. Mais Maxence se leva, et, tantôt debout sur place, tantôt allant et ve-

nant devant Thérèse, il poursuivit, agitant sa canne, s'excitant de sa propre voix.

— Qu'est-ce que cela me fait d'être célèbre ou d'être riche à cinquante ans?... Je n'en suis pas moins, aujourd'hui, Maxence, l'ouvrier de Labrique. Je suis cela pour vos invités, pour vos bridgeurs, pour cet empaillé de Pontmagne et cet imbécile de baron Moulier. Je suis cela pour votre sœur qui se brûlerait la main plutôt que de me la tendre. Je suis cela pour votre mari qui m'adresse de temps en temps trois mots protecteurs, mais qui n'aurait pas l'idée que j'ai des pensées dans la tête et qu'on peut causer avec moi. Et je suis cela pour vous... oui, pour vous; la simplicité et l'indulgence mêmes! Ne protestez pas : vous ne pouvez pas faire que ce ne soit ainsi, et j'aurais beau avoir l'avenir le plus reluisant, aujourd'hui je suis pour vous, comme pour tout le monde, un artisan, fils d'une domestique supérieure, pupille de l'ivrogne mendiant Georges Coudere. Eh bien! c'est cela qui me ravage, qui me mine! Car il n'y a qu'une personne au monde qui compte pour moi, vous le savez bien... et c'est vous. Je me sens l'égal par l'intelligence, par le cœur, de l'homme que vous aimez, qui a conquis ce trésor, cette merveille! Oui, madame, oui! je me sens son égal par l'intelligence, par le cœur; mais je suis son inférieur par la naissance, par l'éducation. Alors, que m'importe de devenir riche, connu, officier de la Légion d'honneur, et même d'acquérir des façons de gentleman (ce dont je doute, d'ailleurs), quand j'aurai cinquante ans!

Il retomba sur le fauteuil rustique qu'il avait quitté, et, ressaisi de honte, se cacha la figure dans ses mains. Quand il les détacha de son visage, il n'osa pas encore regarder Thérèse. Il demeura les yeux fixés en face de lui, le cœur anxieux, attendant la réprimande. Il régna ainsi, entre eux, un assez long silence. Thérèse le rompit en disant d'une voix volontairement affirmée et calme :

— Vous m'avez annoncé la visite de votre subrogé-tuteur, Maxence. A quelle heure doit-il venir? Je sors à cinq heures.

Maxence releva les yeux.

— C'est juste, fit-il. Je me laisse aller à parler, à parler. Et j'oublie ce pauvre Coudere... Il m'attend depuis une demi-heure à cent pas d'ici, au « banc de la Source. » Vous me permettez d'aller le chercher?

— Certes! Amenez-le-moi.

Maxence ramassa son chapeau et partit. Seule, Thérèse médita. La violente sortie du jeune homme l'avait angoissée. Non pas qu'elle fût choquée ou inquiétée par ses sentimens : avertie de son influence, elle savait qu'il ne dépasserait jamais les limites qu'elle lui fixait. Mais elle constatait l'antagonisme que ces paroles déclaraient contre son mari. L'épouse aimante s'en alarma un instant.

« Bah ! c'est un enfant, pensa-t-elle... Le premier grand succès, la première amourette lui feront oublier... »

Du fond de l'allée, Maxence revenait, accompagné d'un maigre personnage habillé de noir, dont le vêtement de « cérémonie » et le chapeau de soie contrastaient le plus étrangement avec ce décor agreste, cette joyeuse lumière. Maxence le précédait un peu, de la démarche raide, provocante, que lui commandait son orgueilleuse timidité dès qu'il se sentait observé. Assise, Thérèse Houttaque les regardait s'avancer. Et voici que soudain l'angoisse de tout à l'heure, l'angoisse légère, subie quand Maxence laissait percer sa rancune contre Pierre, — cette angoisse revint, décuplée d'intensité, poignante, étreignant tout l'être et comprimant le cœur, comme si une affreuse menace, un péril mortel eût cheminé vers elle, entre ces deux hommes qui venaient...

« Mais qu'est-ce que j'ai ? pensa-t-elle, tendant, pour se ressaisir, tout l'effort de son énergie. Je ne saurais rien craindre de Maxence, qui m'est dévoué... Et que peut ce Couderc ? »

Elle avait pâli un instant ; maintenant le sang lui remontait aux joues.

« C'est l'attitude de Pierre vis-à-vis de Couderc qui m'a troublée. Pourquoi ne l'a-t-il pas reçu lui-même ou ne lui a-t-il pas écrit son refus de le voir ? »

Une sorte d'instinct, une divination si puissante qu'elle ne la disentaît même pas, reliait pour elle cette attitude de Pierre au mystérieux tréfonds d'inconnu qu'elle avait pressenti naguère, avant de se marier, que les joies du voyage nuptial ne lui avaient pas fait oublier, et qu'elle redoutait davantage, contrairement à ses prévisions, depuis le retour en France.

Mais déjà les deux hommes étaient devant elle. Elle voulut fermement se faire, pour eux, en même temps habile et aimable, comme si tout le sort de son ménage reposait momentanément sur elle. De près, ils n'avaient d'ailleurs pas l'air bien redou-

tables, aussi intimidés l'un que l'autre, le jeune homme raidi dans son effort de paraître à l'aise, le bonhomme en noir efflanqué, sans âge, son haute-forme usé à la main, ganté de rouge, s'efforçant de rendre encore plus humble sa pauvre figure ravagée, à la fois résignée, intelligente et un peu servile, mais nullement inquiétante. De maigres cheveux couronnaient son crâne, mal arrangés, ni blonds ni blancs. Ce que Thérèse remarqua surtout, ce furent les yeux, des yeux bleuâtres où l'alcool avait mis sa marque, ces yeux qui semblent excités, fiévreux, mais tout cela derrière un voile, derrière une buée d'humeur trouble et une résille de veinules sanglantes.

— Madame, dit Maxence presque avec arrogance, j'ai l'honneur de vous présenter M. Coudere, ancien chef de comptabilité au Crédit Colonial, qui a connu M. Hountacque en Tunisie.

Le bonhomme s'inclina, fort gêné. Thérèse lui dit aimablement :

— Asseyez-vous, monsieur. Et vous aussi, Maxence.

Ils obéirent, mais ni l'un ni l'autre ne purent trouver une parole. Alors la jeune femme reprit :

— Je sais, monsieur, que vous désiriez avoir un entretien avec mon mari. M. Hountacque est forcé de s'absenter aujourd'hui. Il m'a chargé de vous recevoir à sa place. Avez-vous à lui dire quelque chose qui ne puisse être confié à une lettre ?

Le bonhomme en noir, les yeux baissés, et brossant son chapeau avec la paume de sa main, eut quelques tics dans son visage ruiné, avant de réussir à répondre :

— Oh ! non, madame. Je peux écrire à M. Pierre. Mais je lui ai déjà écrit bien des fois !...

Et, relevant ses yeux, il poursuivit, d'un ton modeste qui rassura Thérèse :

— C'est même... parce que je lui ai écrit si souvent, peut-être trop souvent,... que je voulais, me trouvant de passage chez M^{me} Chrétien,... m'excuser auprès de lui, le remercier, lui présenter mes devoirs. Mais je comprends qu'il ait autre chose à faire. Si Madame veut bien lui dire que je venais simplement présenter mes devoirs... Rien de plus... rien de plus !

Tandis que Coudere balbutiait ainsi, Thérèse observa Maxence : et elle fut frappée de l'altération de ses traits. Évidemment, l'humilité, l'effondrement de son ami le vexaient. Elle se hâta de dire :

— Mon mari sera fort touché de votre attention; soyez certain qu'il vous en saura gré.

Reprise du désir obscur d'assurer l'avenir, de conjurer, autant qu'il était en elle, de vagues périls, elle ajouta :

— Et d'ailleurs... si jamais vous avez besoin de le voir... adressez-vous à moi d'abord. Moi, j'ai plus de loisirs que lui.

Le visage de Coudere s'éclaira :

— Oh! madame, vrai? Vous me permettez de vous écrire? J'avais eu cette audace la veille de votre mariage et... c'est M. Hountaque qui m'a répondu. Alors, depuis, je n'ai plus osé.

— Certainement, vous pouvez m'écrire. Et je vous répondrai. Lors de votre première lettre, j'étais une jeune fille...

— Ah! je m'en suis avisé après, madame. Excusez-moi. Nous n'avons pas d'usage, nous autres, vous comprenez.

— Il n'y avait là aucune incorrection, monsieur, je vous l'assure, répliqua Thérèse, voyant se crispier de nouveau les traits de Maxence. Alors, c'est convenu? Toutes les fois que vous en aurez le désir, adressez-vous à moi.

— Vous êtes trop bonne, madame.

Tous trois se levèrent. Un moment, Thérèse pensa offrir sur-le-champ à Coudere ce qu'elle devinait bien qu'il était venu chercher : un secours d'argent. La présence de Maxence l'en empêcha. Voulant à tout prix se montrer gracieuse, elle dit :

— Je suis obligée de vous quitter, messieurs. Mais je vous en prie, restez ici un moment. C'est un des endroits les plus agréables de la propriété. Disposez-en. Accepterez-vous un verre d'armagnac, monsieur?

— Ah! madame, cela ne se refuse pas! fit Coudere.

C'est en effet l'usage du pays.

— Pas moi, madame, dit sèchement Maxence.

Thérèse remplit un petit verre et l'offrit à Coudere, qui n'osa y goûter devant elle et le reposa d'un geste gauche. Elle tendit la main aux deux hommes :

— Au revoir, monsieur! Au revoir, Maxence.

Ils la saluèrent, puis, sans rien dire, la regardèrent se diriger vers l'escalier, monter de son pas vif et gracieux les degrés de pierre. En haut, elle se retourna à demi et fit à Maxence un signe amical. Puis elle disparut sur la terrasse.

Les deux amis entendirent la porte du château se refermer sur elle.

Ce bruit de porte refermée délivra Couderc, lui rendit l'aisance de ses mouvemens. Il remit aussitôt sur sa tête son chapeau de soie, lampa d'un trait l'armagnac, fit des lèvres une moue admirative et se rasseyant, se versa un second verre.

— Qu'est-ce tu fais là, parrain? dit sérieusement Maxence, qui restait debout.

— Je ne fais de mal à personne, répliqua Couderc, goûtant à loisir son second petit verre. M^{me} Hountacque m'a invité à me rafraîchir. J'accepte et j'en profite. Je t'avoue que mes moyens ne me permettent pas de goûter souvent à une pareille liqueur.

— Parrain, je t'en prie! insista Maxence. Allons-nous-en!

— Quel être bizarre tu fais, petit, soupira Couderc. Ah! tu as bien l'orgueil de ton papa, toi! Mais il faut toujours en passer par où tu veux. Soit! je te suis.

Maxence le précéda, pensif. Voyant qu'il n'était pas suivi, il se retourna : Couderc avalait un troisième petit verre.

— Je viens, je viens!... cria le pauvre diable.

Et, tout courant, il le rejoignit. Maxence, mécontent, ne prononçait pas une parole. Le bonhomme trottinait à côté de lui, à demi courbé, comme un chien qui craint une bourrade. Au tournant de l'allée, il osa dire :

— Tu es en colère contre ton vieux parrain, petit?

Et il s'arrêta.

Maxence lui prit le bras. Il sentit que ce bras était agité de tremblemens. Les trois verres absorbés coup sur coup tout à l'heure avaient suffi pour rompre le fragile équilibre nerveux de l'alcoolique, et déjà Couderc n'était plus tout à fait le même que lorsqu'il s'était présenté devant Thérèse, vide d'alcool, grâce à Maxence qui l'avait surveillé toute la matinée. Maxence lut dans les yeux de cet homme, — qu'il plaignait et qu'il aimait, — cette hallucination, cette exaltation de la personne qui lui faisaient peur et horreur, à lui sobre ouvrier d'art, n'effleurant jamais un verre d'eau-de-vie.

Le vieux répéta :

— Tu es en colère contre ton parrain. Ce n'est pas bien. Je n'ai que toi au monde. Tu vois que Pierre Hountacque me lâche, et toi aussi, tu me fais des misères... Car il me lâche,

le patron. J'ai compris; je ne suis pas sot. Il ne veut plus rien savoir. Il a tort... Heureusement que sa femme est moins dure. Elle est gentille, sa femme.

Et, après quelques pas en silence, il ajouta :

— Les femmes, vois-tu, c'est tout bon ou tout mauvais. Moi, la mienne, c'est tout mauvais. Et voilà pourquoi je suis ce que je suis. Ne sois pas méchant pour moi!

Maxence, touché, répliqua seulement :

— Viens, parrain! Rentrons à la maison!

A jeun, ou quand il euvait son alcool, Coudere était plutôt silencieux. Il ne devenait bavard que tout de suite après avoir bu, quand la fumée du poison récemment absorbé lui travaillait la tête et l'estomac. Alors il s'excitait à parler, d'ailleurs sans divaguer, montrant même une curieuse lucidité d'analyse personnelle qu'il n'avait pas à l'ordinaire.

Les deux hommes suivirent l'allée; elle aboutissait à ce qu'on appelle dans le pays une surède, c'est-à-dire un bois de chênes-liège. Avec leurs troncs dépouillés, rongés, leur forte structure qui rappelle, en plus trapu, celle du chêne ordinaire, leur feuillage couleur de l'olivier, les belles surèdes offrent au passant qu'elles accueillent une sensation de mystère et de sérénité. La surède de Roquefon, parfaitement soignée, évoquait les bois sacrés antiques. Au bout de ses vastes quinconces, le terrain du parc se ravinaït vers une étroite vallée, dessinée par un filet d'eau. La source d'où jaillissait cette eau avait été, durant les dernières années, dégagée, améliorée, sa vasque élargie. On l'avait décorée d'un banc de pierre, et ce banc était déjà envahi par de jeunes mousses. C'était le « banc de la Source » où Coudere avait attendu Maxence avant de se présenter à Thérèse.

— Allons nous reposer un moment au banc de la Source, dit Coudere, dont le pas se traînait. La marche me donne un peu chaud à la tête; je me sens tout étourdi.

Maxence acquiesça. Tous deux descendirent le sentier sinueux, mais bien tracé, qui conduisait au banc. Quand ils furent assis côte à côte, le jeune ciseleur observa quelque temps son compagnon qui, de ses mains comme grelottantes, roulait avec difficulté une cigarette. C'étaient des mains maigres et longues, mal soignées, mais fines, où un chirographe eût deviné l'esprit aiguisé, l'adresse à comprendre, la curiosité ingénieuse.

— Parrain ! fit Maxence.

— Quoi, petit ?

— Veux-tu me faire un grand plaisir ?

— Bien sûr.

— N'écris pas à M^{me} Hountacque pour lui demander de l'argent. Ne leur demande rien, ni à elle, ni à son mari, je t'en prie : cela me peine. Est-ce que je ne suis pas là, si tu as besoin de quelque chose ? Nous ne roulons pas sur l'or, maman et moi, mais pourtant... Quelques louis par-ci par-là...

Couderc suça un moment sa cigarette, puis dit ;

— Jamais je ne te demanderai rien, à toi, mon petit Maxence. Tu as le bonheur de ne pas avoir de femme dans ta vie ; ce serait trop répugnant si l'argent de ton travail allait à la mienne.

Sa cigarette s'éventrait. Il la répara, tout en continuant de parler, d'une voix tranquille, sans changer de ton :

— Vois-tu, petit, méfie-toi des femmes. Reste comme te voilà, seul dans ta maison, avec ta vieille. Tu vois où j'en suis ; je suis un ivrogne et un mendiant, je te dégoûte... si, si, je te dégoûte, et pas tant que je me dégoûte moi-même. Pourtant, ta mère peut te le dire : vers ton âge, j'ai été un joyeux garçon, bien tenu, pas bête ; j'avais de l'avenir, puisque c'est moi qui ai remplacé ton pauvre papa, au Crédit Colonial de Tunis, pour le service des chèques... Je n'avais qu'à marcher droit devant moi ; je serais peut-être aujourd'hui directeur d'agence avec sept ou huit mille d'appointemens. Une femme a suffi pour chambarder tout cela... une de ces coloniales, comme il en pousse là-bas... tu n'as pas idée de ce qu'elles sont rusées pour vous prendre. Celle-là disait qu'elle voulait être artiste, aller à Paris... J'ai eu la sottise de l'épouser, de lâcher mon métier pour la suivre. Elle s'en est payé, de la vie de Paris ! De quoi détraquer les plus solides ! Moi, je suis vieux, fini, crevé : elle, les années passent dessus comme sans la toucher... la sorcière ! Et il lui faut de l'argent, toujours de l'argent ! L'argent, moi, je m'en moque. Dix sous de tabac par jour et vingt sous de fine, c'est tout ce qu'il me faut. Tandis qu'elle... des chapeaux, des toilettes, des voitures ! Et moi, qu'elle bafoue, je reste avec elle, et je me déshonore à mendier de l'argent, pour qu'elle ne me quitte pas tout à fait, pour qu'elle soit vénale avec moi, au moins, comme avec les autres !

Ce n'était pas la première fois que Coudere avouait sa déchéance devant Maxence; mais, jamais, peut-être, il ne l'avait fait avec cette âpreté et cet accent de désespoir. Le jeune homme en fut touché jusqu'au cœur. Il prit la main maigre de son compagnon, sans trouver aucun mot pour le consoler ou le gronder. A quoi bon des mots! Rien ne donnait davantage l'impression du « définitif » que ce bonhomme écroulé sur un banc, les mains sur les genoux, la figure tirillée de ties, continuant de remuer, après avoir cessé de parler, le bout de cigarette collé à sa lèvre inférieure.

Brusquement, Coudere se retourna vers Maxence, et, le regardant de ses yeux à la fois enflammés et troubles, enflammés derrière un voile :

— Je t'ai dit que je me dégoûte, petit. Mais tout de même, il faut que tu sois convaincu, et ta mère aussi, que le père Coudere n'a jamais fait une vilaine action pour avoir de l'argent. J'ai tapé, j'ai mendigoté, c'est vrai! Mais je suis resté propre. Il en sait quelque chose, ton ami, le maître de Roquefon.

Il prit un temps, comme s'il fixait sa pensée sur un problème. Puis il reprit :

— Ou peut-être, après tout, qu'il n'en sait rien. Sans cela, il ne m'aurait pas remise si cavalièrement, tout à l'heure.

— Qu'est-ce que tu veux dire, parrain ?

— Rien. Je m'entends.

Il se parla de nouveau à lui-même, puis, se dressant debout, comique et inquiet dans sa redingote de drap noir, le chapeau haut-de-forme penché en avant :

— Reutrons, dit-il. J'ai un peu soif. Tu me donneras bien de quoi me rafraîchir à la maison, petit. J'ai comme un poids sur l'estomac. L'armagnac de Roquefon ne passe pas.

Ils montèrent l'autre pente du ravin, et, côte à côte, obliquèrent vers un toit de tuiles qui se dressait à cinq cent mètres environ, au bout d'une prairie enclose de barrières blanches. Quelques poulinières, dans cet enclos, pacageaient avec leurs poulains. Au passage des deux compagnons, ceux-ci détaquèrent en galopades, pétaradant des pieds de derrière... Puis une petite pouliche aux jambes de biche, ayant reconnu Maxence qui lui donnait souvent du sucre, vint, rassurée, quêtuse, le suivre quelque temps le long de la barrière... La maisonnette au toit de tuiles montait au-dessus du pli de terrain, se précisait : une

bâtisse sans étage, rez-de-chaussée et grenier, ce qu'on appelle dans le pays « une chartreuse, » entourée d'un potager un peu en désordre, mais orné çà et là de touffes de rosiers en fleur. C'était une ancienne métairie, nommée la Hitte ; elle avait servi d'habitation à un régisseur, du temps que s'exécutaient les travaux du parc. Maxence et sa mère y étaient installés depuis le commencement des vacances.

Les deux hommes marchaient sans parler. Couderc ruminait des phrases qui ne produisaient aucun son, mais qui devaient exprimer des pensées violentes, car, de temps en temps, elles s'accompagnaient de gestes. Maxence, sans trop s'expliquer pourquoi, se sentait irrité, offensé. De son entrevue récente avec Thérèse, il ne lui restait que de l'amertume. La déchéance de Couderc, l'humiliant refus de Pierre Hountacque pesaient sur lui. Il en voulait à Couderc, à Pierre, à Thérèse.

Ils atteignirent la clôture de grillage et le portillon de la Hitte. Le portillon était entr'ouvert. Une gamine d'environ quinze ans, — brune comme une gitane, sa jupe retroussée laissant voir le lourd jupon écarlate et les mollets nus, couleur de terre cuite, arrosait un rang de petits pois.

— Maman est à la maison, Irma ? demanda Maxence.

— M^{me} Chrétien est allée jusqu'au village acheter le souper de ces messieurs, fit la petite, montrant son joli visage malpropre, embroussaillé de mèches noires.

Maxence précéda son parrain dans la maison. Dès le vestibule, une fraîcheur agréable les accueillit, entretenue par les contrevens ramenés presque jusqu'à joindre, selon la coutume gasconne. Ils entrèrent dans la pièce de gauche, assez vaste, qui servait à la fois de cuisine et de salle à manger. Maxence entr'ouvrit les volets, donna du jour. Carrelée de rouge, blanchie au lait de chaux, d'une netteté méticuleuse avec ses bassines de cuivre, ses casseroles étamées, ses pichets de terre brune alignés par ordre de taille sur le haut manteau de lâtre, ses chaises de bois clair, sa grande table couverte de toile cirée à ramages, la pièce était gaie, familière.

Maxence pensa : « Ce n'est pas grand'chose, cet ordre, cette gaieté... et cependant, ce peu n'est pas à moi. C'est encore une charité, une charité de lui. Il me fait la charité, comme à Couderc. »

— Eh bien ! petit... tu ne veux pas me donner de quoi

m'humecter? dit humblement le bonhomme, qui s'était assis près de la table, et avait posé dessus son chapeau.

Maxence fut sur le point de refuser brutalement. Il se ravisa pourtant, alla ouvrir le vieux bahut en cerisier qui occupait le fond de la cuisine, en tira un verre et une bouteille rouge.

— Je t'offre un verre de cassis, rien de plus, dit-il.

— Oui, oui, un verre de cassis, fit Coudere.

Maxence versa lui-même, assez chichement.

— Ne le bois pas tout d'un coup, parrain!

Le vieux obéit, et trempa seulement ses lèvres dans la vermeille liqueur. Maxence pensif, adossé au chambranle de pierre de la cheminée, le regardait.

— Parrain? fit-il tout à coup.

— Quoi, petit?

— Pourquoi disais-tu, tout à l'heure, que Pierre Hountaque t'aurait reçu, s'il avait connu certaines choses?

Coudere fit semblant de ne pas avoir entendu. Il considéra son verre à moitié vide, et se mit à rire.

— Tu ne vas pas mesurer le cassis à ton parrain, fit-il. Regarde-moi ce verre que tu m'as donné? c'est le dé à coudre de ta mère. Allons! sois généreux. Le cassis de la maman Chrétien, ça ne peut pas faire de mal.

Maxence, impatienté, alla prendre la bouteille dans le bahut et la posa sur la table, devant Coudere. Celui-ci n'osa se servir tout de suite; avec une ruse d'ivrogne, il flatta la curiosité de Maxence.

— Le patron de Roquefon, reprit-il, si je voulais, petit, il me recevrait avant ce soir, et dans son salon. Et il me ferait asseoir sur son plus beau fauteuil de velours, et il me reconduirait après jusqu'à la porte, et c'est lui qui me dirait : « Monsieur Coudere! Acceptez donc ces petits billets bleus!... et quand vous serez au bout, il y en aura d'autres ici, pour vous! »

Subrepticement, il emplit son verre et le lampa. Maxence n'y fit même pas attention. Coudere reprit :

— Seulement, le père Coudere ne mange pas de ce pain-là. L'argent que m'a donné le patron de Roquefon, je le lui ai demandé comme à un compagnon du temps où, tous les deux, on était pauvres, et qui a réussi tandis que je chavirais. Il ne saura jamais que je pourrais parler plus haut, et dire : « Donne!... » Je suis bien aise de t'apprendre ça, Maxence. Tu croiras peut-

être, maintenant, que ton parrain n'est pas aussi dégoûtant qu'il en a l'air.

Excité par ses propres paroles, le vieux se versa encore un verre de cassis. Inoffensive pour un organisme sain, la liqueur ménagère achevait de l'intoxiquer. Mais son filleul ne le surveillait plus.

— Je te raconte ça, reprit Couderc, parce que je sais que tu es discret. Et d'ailleurs, Pierre Hountacque est un atout dans ton jeu... ou plutôt sa femme, qui te choie, ça se voit. Alors, s'il est riche, s'il est prospère, tant mieux pour lui, tant mieux pour toi. Mais, au début de sa fortune, il y a du louche.

— Tout le monde le dit, fit Maxence, toujours adossé à la cheminée.

Son cœur lui secouait la poitrine. Il pensait :

« Pourvu que maman ne rentre pas ! le vieux s'arrêterait de parler ! »

— Tout le monde le dit, répéta Couderc. Mais personne ne peut le prouver. Moi, je le peux. Moi, et un autre.

— Quel autre ?

— Hémary. Mais Hémary ne dira jamais rien.

— Et toi, répondit Maxence, — à qui une curiosité passionnée suggérait juste les mots qu'il fallait prononcer, — toi, on ne te croirait pas.

Couderc se dressa tout debout, avec un air de défi :

— On ne me croirait pas ? Si je disais que, quand j'ai succédé à ton père au Comptoir Colonial à Tunis, j'ai trouvé des chèques qui étaient des faux, des chèques de l'entrepreneur Camboulives au bénéfice de Pierre Hountacque, que le vrai Camboulives, à moitié gâteux à cette date-là, n'avait jamais signés ?

Une sorte de chaleur joyeuse montait maintenant, du cœur de Maxence, vers sa tête. Il rougit, comme de plaisir.

— Où sont-ils, ces faux chèques ? demanda-t-il, affectant l'incrédulité.

— Hémary les a gardés... ou, plus probablement, il les a fait disparaître. Hémary était le directeur de la succursale ; personne ne réclamait ; il n'avait aucun intérêt à éveiller l'affaire, tu conçois !

Couderc fit une pause, puis, tout en sirotant verre après verre, poursuivit :

— Quand je lui ai mis les faux chèques sous le nez, à Hémary,

il y a neuf ans, là-bas, il m'a dit : « *Motus!* Laissez-moi examiner cela... » Trois jours après, il m'a fait appeler, et, en me regardant dans les yeux, il m'a dit : « La signature est conforme. Les chèques sont bons... » Parfait!... Je suis retourné à mon bureau, et naturellement je n'ai plus pipé. Seulement, il n'a pas rendu les chèques.

— Mais alors, si les chèques sont détruits...

— J'ai les photographies, fit Coudere. Je les avais prises pour pouvoir les étudier à la loupe, chez moi, sans attirer l'attention des collègues.

— Et tu les as toujours?

Coudere tapa de la main gauche sur la poche de flanc de sa redingote, que bossuait la marque d'un portefeuille.

— Toujours, dit-il. Tu vois la tête du patron de Roquefon, si, un matin, j'allais lui offrir ça, au moment de son café au lait? Crois-tu qu'il les payerait cher? Mais je te dis : je ne mange pas de ce pain-là. S'il m'avait reçu gentiment aujourd'hui, je les lui aurais probablement donnés pour rien.

Les yeux des deux hommes se rencontrèrent. Maxence lut dans ceux du bonhomme cette sorte de folie lucide où le mettait l'alcool, avant de le prostrer dans une mort de quelques heures.

« Est-ce qu'il dit vrai, pensa-t-il, ou est-ce qu'il invente? Mais non, il n'invente pas. Dans l'état où le voilà, sa mémoire et sa parole sont infailibles. Thérèse a épousé un faussaire. Elle aime un homme qui a imité des signatures pour se procurer de l'argent. Et ce vieux-là peut le prouver. »

Il ressentait une joie intense, comme si sa vie, à lui Maxence, changeait tout à coup, comme si des obstacles à sa marche en avant s'effondraient, lui livraient passage... Aller trouver Thérèse... la renseigner... la libérer de ce mariage... Toutes ces possibilités se heurtaient dans son cerveau et y menaient un fracas de revanche, de triomphe.

— Parrain, dit-il, tu n'as pas fait ton devoir.

— Pourquoi ça?

— Tu n'as pas fait ton devoir. Quand on a les preuves d'un faux, on va les porter au procureur de la République.

Le vieux ricana :

— Tu es jeune, petit. Les pauvres comme moi, la sagesse pour eux, c'est de se tenir, le plus possible, à l'écart de la jus-

tice, même quand ils n'ont rien à se reprocher. C'est moi qu'on aurait fini par mettre au bloc, tu aurais vu ça. D'ailleurs, j'ai fait mon devoir, comme tu dis, dès le début. Sitôt qu'en reprenant le service de ton père j'ai découvert les faux, j'ai avisé mon chef.

— Mais, objecta Maxence, comment mon père n'avait-il pas découvert les faux ? Il les a eus entre les mains avant toi, pourtant ?

Coudere, qui continuait à vider doucement la bouteille de cassis d'abord dans son verre, puis dans son gosier, répondit :

— Je me suis posé la même question... Que veux-tu ! ça prouve que j'avais de meilleurs yeux que ton père. Ou bien, après tout, ton père a peut-être vu clair, mais n'a pas voulu dénoncer Pierre, qui était son ami. Oui... on ne m'ôtera pas de l'idée que la chose s'est passée comme ça. Il a dû découvrir les faux, aller trouver Pierre... peut-être le menacer... et c'est comme ça que la querelle est venue. Ah ! c'était un adversaire pas commode, Hountacque ! Aujourd'hui qu'il est riche, il a rentré ses crocs. Mais, dans les premiers temps, il ne faisait pas bon lui barrer le chemin.

Il parlait pour lui-même, clairement, posément. Maxence, à qui ce mot de « querelle » ne disait rien de précis, demanda sans arrière-pensée :

— Quelle querelle ?

Il fut étonné du trouble que cette question si naturelle provoqua chez Coudere. Le vieux posa son verre et balbutia :

— Quelle querelle ?... Ah ! bien, je ne sais pas... Je dis qu'ils ont bien pu se quereller... voilà.

Maxence s'approcha de lui et lui saisit les poignets :

— Parrain, ne fais pas la bête. Qu'est-ce que cette querelle entre Pierre Hountacque et mon père, de laquelle on ne m'a jamais parlé ? On m'a même toujours dit, — maman et toi, — que Pierre Hountacque avait été parfait pour mon père malade, jusqu'à sa mort.

— Mais oui, mais oui, fit Coudere. Il l'a fait soigner ; il lui a donné de l'argent, et à ta mère ensuite, quand elle a été veuve. S'ils se sont querellés avant, je n'en sais rien, moi. Je dis : c'est probable.

L'excitation du regard tombait peu à peu dans les yeux de l'alcoolique et faisait place à un terne abattement. Le tremblement des mains s'accroissait.

— Tu ne veux rien dire? fit Maxence, lui lâchant le poignet. Bon! Quand ma mère va rentrer, je l'interrogerai.

Le vieux se leva effaré.

— Ne fais pas ça! ne parle pas à la maman! Elle me gronderait. Promets-moi de ne rien lui demander. Oh! petit! comme tu me tourmentes!

Il retomba sur sa chaise, et passa sa main grelottante sur son front et sur ses yeux. Mais Maxence avait trop de curiosité pour être pitoyable.

— Va te coucher, parrain... va, dit-il. Tu es fini pour aujourd'hui. Maman me dira ce que je veux savoir.

— Non, non, balbutia l'ivroge. Ne parle pas à ta maman; ça lui ferait du mal, et puis, moi, elle me gronderait... Je vais te dire... Je vais te dire... Eh bien! voilà, c'est tout simple... Ton père et Hountacque se sont querellés... Ils se sont battus.

— Ah! s'écria Maxence, Pierre l'a tué!

— Non! non! riposta Coudere de toute la force qui lui restait. Il ne l'a pas tué. Il l'a blessé seulement. Et ton père a vécu après, dix-huit mois... Et il n'est pas mort de sa blessure, ont dit les médecins. Et ton père et Hountacque étaient redevenus amis quand ton père a passé.

Mais Maxence n'écoutait plus. Il s'était assis sur une chaise et ne bougeait pas. L'impression d'allégresse, de soulagement, que lui avaient causée les premiers mots de Coudere, loin de s'affaiblir par l'aveu qu'il y avait ajouté, se confirmait. Vraiment l'obstacle qui barrait sa vie s'éroulait, lui livrait passage. Il se sentait un autre homme, avec la volonté, la puissance, le devoir d'agir.

Quand il se redressa, il vit Coudere, affalé sur la table, qui dormait. Il le secoua assez rudement. Le bonhomme eut un sursaut:

— Quoi?... qu'est-ce que tu me veux encore? Laisse-moi.

— Allons! viens dans ta chambre.

Il le força à se lever, et, le soutenant, presque le portant, lui fit retraverser le vestibule, l'amena au seuil de sa chambre. Mais là, il devint impossible au vieux d'avancer. Maxence ne put que jeter le grand corps noir inerte en travers du lit, où il le cala de son mieux. Sous la poche gonflée de la redingote, il sentit le portefeuille...

« J'aurais le droit de le prendre, pensa-t-il... On a le droit de démasquer les malfaiteurs par tous les moyens... »

L'idée de dépouiller lui-même son ami insensible lui répugna. Pourtant il eut peur de la tentation. Quittant la chambre, il sortit sur le devant de la maison.

IV

Il étouffait. Ses idées lui semblaient danser des rondes dans sa tête.

Il franchit le potager, où la jeune Irma bavardait avec une commère, et descendit jusqu'à la route départementale qui menait au village. L'œil suivait cette chaussée blanche pendant cinq cents mètres environ, doucement montante entre deux rangées de platanes : ensuite elle contournait le coteau et accentuait sa montée vers Roquefon. Ce coteau, sur lequel s'étendait le parc du château, fermait à gauche le paysage, qui, à droite et en face, inclinait vers le moutonnement proche des pinèdes. C'était un site pacifique, solitaire, lumineusement doré par le soleil de quatre heures. Le ruisseau de la source longeait la route ; un petit pont de pierre le franchissait. Sur l'un des parapets bas de ce pont, en moellons grossiers, Maxence s'assit.

Que de fois, depuis qu'il habitait Roquefon, il était venu rêver, ou plutôt méditer, raisonner âprement sur lui-même devant cet horizon à la fois vaste et intime ! Car, comme tous les intellectuels, depuis que sa pensée était mûre, il avait connu la façon de rêver qui consiste à tisser de laborieux raisonnemens sur les réalités, — soi-disant pour les serrer et les envelopper — parfois, inconsciemment, pour les déformer.

Il avait bien trop d'orgueil pour s'être jamais avoué à lui-même qu'il aimait Thérèse Dautremont. Il s'était toujours efforcé de ne pas prononcer devant son propre arbitre ce : « Je l'aime ! » qui l'eût désespéré. Naguère, aux époques charmantes des promenades et des chasses de Prévannes, il se disait : « Elle est belle, je suis artiste ; j'ai vécu près d'elle toute mon enfance ; il est naturel que j'éprouve pour elle une grande admiration... Mais je sais bien qu'elle se mariera, parbleu ! Mariée, elle ne me sera pas moins chère. »

Les années que Thérèse avait de plus que lui étaient une suffisante raison pour apaiser son amour-propre. « On n'aime que dans le sens idéal, romanesque du mot, une femme plus âgée

que soi. C'est de l'admiration que je ressens pour Thérèse. » Et, de fait, l'annonce du mariage de Thérèse avec le substitut Pontmagne, l'an passé, l'avait laissé indifférent : un sûr instinct et quelques conversations de la jeune fille avec M^{me} Chrétien, lui assuraient que c'était là une union de convenance ; Thérèse n'aimait pas son futur. Hélas ! le même instinct, et encore les confidences de sa mère, lui révélèrent la soudaine conquête, par Pierre Hountacque, de celle pour laquelle il entretenait un culte quasi religieux.

Alors il commença de souffrir.

Avec un stoïcisme obstiné, il combattit ce tendre chagrin où tant de jeunes hommes se complaisent ; il ne voulut pas de la délectation morose d'un René ou d'un Dominique. Son orgueil lui défendait de se dire : « Je suis épris de Thérèse, et, pour Thérèse, je ne suis qu'un enfant, un ouvrier, un petit protégé sans importance. » Même à sa mère, il n'avait jamais confié ce secret, que la pauvre femme devinait, dont elle eût souhaité lui parler, pour l'en consoler. Il tint ferme, fit bonne figure pendant les fiançailles. Il ne put toutefois prendre sur lui d'assister au mariage. Quelle humiliation, s'il laissait paraître son angoisse ! Mais, justement, l'effort qu'il dépensa sur lui-même, pendant cette période douloureuse, l'usa. Il n'était pas d'un tempérament très robuste ; son enfance avait été délicate : de faibles bronches, la menace, heureusement jamais confirmée, de la phthisie. A peine le nouveau couple eut-il quitté la France que Maxence dut s'aliter. On lui recommanda le changement d'air, autant que possible un climat où l'été fût plus hâtif et plus sec qu'à Paris. C'est alors que Thérèse, avertie, proposa par lettre, à M^{me} Chrétien, le séjour de Roquefon et la maison disponible du régisseur.

Le premier mouvement de Maxence fut de refuser. Son cœur demeurait irrité contre l'homme qui avait emporté Thérèse ; les bienfaits, tombés de cette main, le blessaient. Mais un besoin plus impérieux que tout, celui de revoir Thérèse, de revivre près d'elle, fit taire l'orgueil. Maxence céda aux instances de sa mère. Dès la fin de juillet, tous deux s'installèrent à Roquefon.

Le séjour de Roquefon le guérit physiquement si vite et si complètement qu'il se crut aussi guéri moralement. Après le long étiolement des années passées à Paris, l'irruption du soleil

et du grand air dans sa vie le ranima. Il subissait cette crise physique, ordinaire entre la vingtième et la vingt-cinquième année, où le tempérament de l'homme se fixe. Il eût pu incliner vers la neurasthénie et la consommation; la pureté, la gaieté de l'air gascon fortifièrent ses poumons, calmèrent ses nerfs. Lui-même s'étonnait de sa robustesse reconquise, de son activité infatigable à parcourir à pied la lande, de son sommeil et de son appétit. Son moral s'équilibra. Il osa regarder en face le problème de sa vie, se dire :

« Oui; j'ai été déchiré par un sentiment violent; mais quelle honte à cela? Vivre jeune, près d'un être comme Thérèse, et ne pas l'aimer, c'eût été la preuve d'une sensibilité infirme. Moi, je suis sensible, nerveux; sans cela je ne serais pas un artiste. Précieuse émotion que Thérèse m'a valu, je te chéris! Mais je suis assez fort, et ma raison est maintenant assez maîtresse de mon cœur pour que je ne craigne plus de souffrir par toi... »

Cet état d'équilibre dura jusqu'au retour des châtelains à Roquefon. Quand la nouvelle lui en fut transmise par sa mère, Maxence savait bien qu'il eût dû répondre :

— Alors, nous, partons!

Mais, aussitôt, il subit l'impérieuse nécessité de ressaisir l'image aimée. Il se paya lui-même de cette excuse: « Partir serait de l'affectation; cela donnerait à penser. Et d'ailleurs, qu'est-ce que je crains? Je suis guéri. » M^{me} Chrétien ne demandait qu'à prolonger leur séjour. Ils restèrent.

Maxence attendait avec une anxiété effervescente sa première rencontre avec Thérèse mariée. Il alla la saluer à la gare et, en même temps déçu et rassuré, constata qu'il n'était point ému. Plus trace de cette ferveur tendre, de ce besoin de se traîner à ses pieds, de baiser le bas de sa robe, qu'il avait ressentis tout le long de son adolescence. Le même coup d'œil lui montra la jeune femme et son mari. Pierre et Thérèse parlaient ensemble, les yeux dans les yeux; Maxence comprit que vraiment ils ne faisaient qu'un. Son impression fut, sans plus, de l'hostilité contre ce couple, une hostilité qui enveloppait les deux époux. Il leur souhaita la bienvenue avec cette timidité arrogante que Pierre raillait, qui chagrinait Thérèse. Quand il regagna la Hitte, il pensait fièrement :

« Je l'ai revue, et cela m'est égal. »

Il sentait une partie de son cœur pour ainsi dire insensibilisée, quelque chose d'analogue à l'effet de la cocaïne sur les muqueuses : la région touchée semble absente, morte. Il se complut dans cet état d'indépendance, se jugea fort, victorieux. Il ne cherchait même plus à voir Thérèse. « Tout m'est égal, maintenant; je n'aime que mon art. » Et il se remit passionnément au travail.

Cependant il ne cessait de penser à Thérèse. « Le mariage ne lui sied guère. Ce qu'elle avait de grâce originale a disparu. C'est maintenant une belle personne comme il y en a des centaines à Paris. Son mari a réagi sur elle. Il est si rude, si homme d'affaires, si peu artiste!... » Ainsi Pierre, dans sa pensée, s'associait toujours à Thérèse. Maxence relevait tout ce qui, chez elle ou chez lui, le heurtait, lui déplaisait. Il raillait, en tête à tête avec sa mère, les châtelains de Roquefon et leurs invités. « Thérèse est devenue snob. Quant à lui, c'est un lourdaud qui a eu de la chance. » La mère ne répliquait pas. Clairvoyante par tendresse, elle regardait avec chagrin son fils redevenir nerveux, manger de moins bon appétit, perdre le sommeil. Le goût des longues promenades lui passa. Il consuma ses après-midi à lire, à ciseler. Ou bien il allait s'asseoir sur le rude parapet du ponceau, au pied de la côte, en vue des pins; là, durant des heures, il rêvait. Lui-même n'eût pas su dire, ensuite, à quoi il avait rêvé. De plus en plus, sa vie lui apparaissait obscure, barrée par quelque chose de mystérieux, par un étrange obstacle qu'il devinait, sans le distinguer. Entre lui et la vie, il y avait désormais Pierre uni à Thérèse. Un de ces pressentimens qui ne trompent guère les nerveux lui disait que quelque événement décisif engagerait la lutte entre ce couple et lui, une crise après laquelle le train de sa vie à lui, momentanément enrayé, pourrait reprendre son élan.

— Et voilà que c'est arrivé, fit-il à haute voix, dans le silence lumineux de cette après-midi d'octobre, tandis qu'assis sur le parapet, il guettait le tournant de la route par où sa mère allait apparaître, venant de Roquefon.

« Ma vie a maintenant une raison d'être et un but : démasquer l'homme taré, l'ennemi de mon père. Mon père était un témoin gênant, il l'a supprimé. Cela, j'en suis sûr, j'en suis sûr, malgré les réticences du vieux. Pourquoi maman m'aurait-elle

toujours caché cette histoire de duel? Ah! la malheureuse femme! Elle savait cela et elle a pris l'argent!... »

Son imagination flambait. Il se vit allant à Roquefon, et devant tous, accusant Pierre...

« Non. Je veux faire à Thérèse le moins de mal possible. Mais je la délivrerai de cet indigne mariage! »

Oh! réaliser cela! disjoindre Pierre de Thérèse! ne serait-ce pas sa propre délivrance à lui? Il se contraignit à ne pas imaginer plus avant, à ne pas rêver la reconnaissance éperdue de la jeune femme pour l'affranchissement qu'elle lui devrait. Car, dans le fond le plus trouble de son propre cœur, il lui déplaisait d'apercevoir une joie mauvaise: l'espoir que Thérèse serait abaissée, dépréciée, que la distance entre elle et lui allait diminuer.

« Moi, je suis pauvre, mais net; ni sur les miens, ni sur moi, on ne peut rien insinuer. »

Une petite forme sombre apparut en ce moment au tournant de la route. M^{me} Chrétien s'en revenait du village, portant un panier à provisions. Comme à l'ordinaire, elle était vêtue de noir. Un modeste chapeau de paille noire la coiffait. Elle se garantissait, avec une ombrelle, du soleil qui allongeait obliquement son ombre.

Maxence s'émut de pitié tendre :

« Pauvre chérie!... Quelle vie tragique! Accepter les aumônes d'un gredin pareil, de l'homme qui a tué son mari! C'est pour moi qu'elle l'a fait, je le sais bien! »

L'humble silhouette avançait, d'un pas alerte activé par la légère descente. Maxence distinguait les traits de sa mère, la petite figure noble et usée comme l'envers d'une médaille ancienne. Pourquoi celle-ci avait-elle été condamnée par la vie à la misère, à la servitude, tandis que d'autres naissent opulents, ou font si aisément fortune? Cette question, que le pauvre posera éternellement au riche, Maxence ne se l'appropriait pas d'ordinaire; il la jugeait trop simpliste, presque naïve. Une des formes de son orgueil était de ne jamais se plaindre de sa condition; il se juchait assez haut pour ne rien envier à personne. Aujourd'hui, toute la lie de son cœur remontait à la surface, et, parmi ses rancunes contre les maîtres de Roquefon, se mêlait la stupide et éternelle question :

« Pourquoi sommes-nous pauvres et d'autres riches? »

Il marcha à la rencontre de sa mère. Ils ne s'embrassèrent point, étant aussi peu démonstratifs l'un que l'autre; mais la figure de la maman, auparavant morne et pensive, s'illumina d'un vif bonheur. Et Maxence prit si naturellement le panier de la main de sa mère, et glissa si étroitement l'autre main sous son bras, que leur tendresse réciproque fut manifeste, malgré la simplicité des mots échangés.

— Tu vas bien, mon chéri?

— Mais oui, mère. Et toi? Pas fatiguée?

— Oh! fatiguée pour si peu! Tu ne voudrais pas!

Comme ils traversaient le potager, M^{me} Chrétien, apercevant Irma qui épluchait des pommes de terre, assise sur une chaise basse, quitta le bras de son fils, alla parler à la servante. Maxence pénétra seul dans la maison, posa le panier sur une chaise du vestibule, et attendit sa mère.

Elle le rejoignit presque aussitôt, s'étonna de le voir encore là et, le regardant, le devina troublé.

— Qu'est-ce que tu as, mon chéri? demanda-t-elle, arrêtée net, juste après le seuil.

Maxence la prit par la main et ouvrit une porte en face de la cuisine. C'était celle de la chambre de M^{me} Chrétien. La nuit y régnait. Maxence fit entrer sa mère. Puis il poussa les contrevents de la fenêtre. La clarté du soir dora le modeste intérieur, le lit à grands rideaux de perse, le mobilier d'acajou, table ovale, commode et toilette, le châssis en papier peint qui fermait l'âtre, le prie-Dieu, le fauteuil Louis-Philippe, à grand dossier, aussi en acajou, tendu d'un velours rouge où les mites avaient tracé d'innombrables sillons.

— Assieds-toi là, maman, commanda Maxence en approchant le fauteuil.

Elle obéit, murmurant encore :

— Mais qu'est-ce que tu as?

— Maman, dit Maxence avec calme, nous ne pouvons plus rester à Roquefon.

— Et pourquoi, mon Dieu?

Après un silence, Maxence s'écria :

— Ah! maman... Comment as-tu pu accepter?... Toi qui savais!

Leurs yeux se pénétraient, pour ainsi dire, et ils lisaient dans

la pensée l'un de l'autre. La mère murmura, d'un ton découragé :

— Qu'est-ce qu'on a été te raconter? C'est Couderc, je suis sûre...

Debout en face d'elle, il répondit :

— Oui, c'est le vieux... mais il ne faut pas lui en vouloir. Mieux vaut que je sache. Du reste, il ne m'a rien dit de précis; c'est plutôt moi qui ai deviné.

M^{me} Chrétien passa ses mains sur ses yeux qui étaient secs. Puis, elle les laissa retomber dans le creux de ses genoux.

— Nous voilà bien! fit-elle, presque à voix basse. Ah! je craignais cela. Tôt ou tard, on te renseignerait!

— Je ne suis pas renseigné, maman. Je veux que ce soit toi qui me renseignes. J'ai vingt et un ans; tu comprends bien que c'est un enfantillage d'essayer de me cacher la vérité, maintenant que je suis averti. Je sais que Pierre et mon père se sont disputés, qu'ils ont été sur le terrain, voilà tout. Je te demande à toi-même : « De quoi mon père est-il mort? »

M^{me} Chrétien fit un geste d'incertitude. Elle essaya de défendre encore l'humble édifice de repos, de sécurité qu'elle avait bâti autour de son fils.

— Comment le savoir? il a vécu dix-huit mois après le duel. Il est mort d'une pneumonie double.

— Voyons, mère, dis-moi la vérité, insista Maxence, s'approchant d'elle.

Elle fondit en larmes :

— Mais je ne sais pas, moi, je ne sais pas!... Les médecins ne voulaient rien dire. Évidemment, j'ai toujours pensé... Avant cet affreux duel, il se portait si bien! Jamais il n'avait eu la moindre chose aux poumons.

Maxence la laissa pleurer quelque temps. Comme elle ne s'arrêtait pas, il reprit ses questions :

— Pourquoi s'étaient-ils querellés?

Elle balbutia dans ses sanglots :

— Pour une futilité... pour une partie de cartes, au petit cercle des employés, à Tunis. Ils étaient bien ensemble, avant. Moi, j'étais du pays de Pierre. Et puis ils se convenaient; c'étaient les deux plus intelligents de la colonie. Ils avaient projeté des affaires en commun; ils avaient même gagné de l'argent ensemble. Ton père a perdu ce qu'il avait gagné dans des spécula-

tions sur des mines ; Pierre a mis son gain dans l'affaire de Camboulives, l'entrepreneur. Camboulives avait déjà eu une attaque et c'était Pierre qui le remplaçait, dirigeait tout... Voilà tout ce que je sais, moi... On m'a rapporté mon mari mourant, un matin, l'aisselle perforée... C'était Pierre qui l'avait blessé. Il faut dire qu'aussitôt il est venu à la maison, il s'est mis à ma disposition, il m'a aidée... Et j'en avais besoin, tu comprends, avec ce mari mourant... toi si petit... et pas un sou !

Maxence ne put se contenir.

— Ah ! tu as accepté cela ! Mais tu ne comprends donc pas que c'est épouvantable, que c'est honteux ?

M^{me} Chrétien se redressa et ses larmes tarirent :

— Honteux ! fit-elle... Pourquoi ? T'imagines-tu que je n'aie pas senti le mouvement de répulsion que tu as à présent, bien plus rude, bien plus fort, parce que j'avais sous les yeux mon pauvre Chrétien entre la vie et la mort ? Mais est-ce que je devais le laisser mourir, faute de soins, et te laisser mourir, toi ? Dès qu'il a pu parler, ton père lui-même m'a dit : « Laisse faire Hountaque !... »

— Papa ? Il savait ?...

— Mais certainement ! Tiens ! tu n'es qu'un enfant, toi, malgré ton talent et ton intelligence. Tu ne te doutes pas de ce que c'est que la vie. On est obligé de plier, va, quelquefois ! Ton père était aussi orgueilleux que toi. Mais quand il a été étendu sur le dos, sans savoir s'il s'en relèverait, et même après, quand les médecins ont répondu de lui, on aurait dit que le même coup avait tué son orgueil. Il répétait : « Il faut se sortir de là comme on peut. Le petit et toi, vous ne devez pas mourir de faim parce que j'ai fait une sottise... » Pierre Hountaque ! mais ton père la reçut à son chevet, et ils se serrèrent la main. Ce n'est pas parce que deux hommes ont été sur le terrain qu'ils ne doivent plus se parler. Pierre Hountaque s'est racheté, aux yeux de Chrétien, par ce qu'il a fait pour lui, pour moi, pour toi. Il a vraiment remplacé ton père, tu sais !

Maxence ressentait un mal extrême à entendre ainsi sa mère vanter les bienfaits de Pierre. Il dit d'un ton sec :

— C'est bon. Je t'avertis que, sur ce point, je n'ai pas les idées de mon père, ni les tiennes. Je suis résolu à arrêter le cours des bienfaits dont nous comble M. Hountaque. Et d'abord, allons-nous-en d'ici.

La mère objecta :

— Et ta santé?

— Ma santé se débrouillera comme elle pourra. D'ailleurs, le meilleur moyen de la gâter serait de rester... Depuis que je sais, j'ai la fièvre. Tiens !

Il posa la paume de sa main sur le poignet mince de sa mère : cette paume brûlait.

— Oh ! dans ce cas... Allons-nous-en vite ! dit-elle.

Et elle se souleva de sa chaise comme pour fuir. Maxence la fit rasseoir.

— Nous ne trainerons pas, fie-t'en à moi. Si je m'écoutais, je ne coucherais pas ici ce soir, et je t'emmènerais sans rien dire, sans plus voir ces gens-là. Mais cela aurait des inconvénients pour la suite de mes projets. Je partirai demain, sans fracas. Nous trouverons une explication : du travail qui m'appelle à Paris, une commande importante chez Labrique. Tu te chargeras de leur expliquer cela, et deux ou trois jours plus tard, tu me rejoindras.

M^{me} Chrétien ressaisit la main de son fils, l'attira près d'elle, le fit tourner face à la fenêtre.

— Maxence!... Maxence!... Tu as tes méchants yeux, les yeux qu'avait ton père quand on le contrariait. Qu'est-ce que tu médites?

— Je médite, d'abord, de me libérer vis-à-vis de M. Pierre Hountacque. Depuis qu'il est notre bienfaiteur, sais-tu à peu près combien tu as reçu de lui?

— Mais... beaucoup d'argent. En neuf années, pense ! Peut-être seize ou dix-huit mille francs.

— Ne t'inquiète pas. Je les trouverai... quand je devrais engager mon travail pour vingt ans. J'ai des offres de Lachelière, le concurrent de Labrique, qui a remarqué ma dernière exposition et qui me veut à tout prix.

— Et après ?

— Quand je me serai libéré, je m'emploierai à remettre les choses et les gens à leur vraie place. J'aurai la revanche de mon père supprimé, de ma mère humiliée, de ma jeunesse muselée.

— Comment cela ?

— Cela me regarde.

— Comme tu me réponds ! soupira tristement M^{me} Chrétien.

Mais Maxence ne voulait pas se laisser émuvoir. Il détourna les yeux et affecta d'aller à la fenêtre, regarder le ciel qu'envahissait un crépuscule orangé. M^{me} Chrétien quitta le fauteuil et le rejoignit; elle lui mit la main sur le bras. Et lui, d'un élan de tendresse, posa un baiser sur ces doigts bruns, abîmés par les travaux du ménage et de l'aiguille, mais dont la finesse originelle n'était pourtant pas méconnaissable.

Elle se suspendit à son bras. Beaucoup plus petite que lui, elle devait, pour rencontrer son regard, lever la tête.

— Je t'en supplie, murmura-t-elle, ne tente rien contre Pierre Hountaque.

Dans ses prunelles, dans toute l'expression de ses traits, Maxence lut une anxiété qui le surprit et, à son tour, l'angoissa.

— Pourquoi? dit-il.

— Parce que Pierre Hountaque est le plus fort et qu'il te brisera. Ton père s'est brisé contre lui dans un temps où Pierre n'avait pas sa force d'à présent.

Maxence, irrité de ce rappel, blessé d'être jugé faible, se dégagea :

— Je ne me briserai pas. C'est lui que je briserai.

— Tu rêves !

— J'en suis sûr, entends-tu?... sûr !

Il lui dit ces mots de tout près, penché, les yeux dans les yeux. Mais sur la figure de la mère, l'expression d'angoisse et d'épouvante s'accrut. Elle balbutia :

— Si c'est vrai... si tu es sûr... alors... je t'en supplie, ne l'essaie même pas ! Pour l'amour que tu portes à ta pauvre maman, je t'en conjure, ne tente rien contre Pierre Hountaque !

— Mais pourquoi ?

Elle était si chavirée que les mots ne venaient même plus à sa bouche; elle se mordait les lèvres sans pouvoir parler, tout son corps tremblait. Maxence l'observait d'un oeil d'où la pitié s'effaçait, d'un oeil d'inquiétude lucide, qui analyse, qui cherche à comprendre. Un instant, la pauvre femme eut ces gestes désunis, ce regard en rond de la bête traquée qui veut fuir... Elle ne put que répéter :

— Je t'en prie, mon chéri!... ne fais rien contre lui... rien !

Mais aussitôt elle sentit ses mains prisonnières. Son fils l'observait, si proche de son visage qu'elle sentit son souffle.

— Sais-tu que c'est effrayant, maman, lui dit-il, ta resis-

tance? Pourquoi défends-tu Pierre Hountacque? Qu'est-ce que tu veux donc que je pense, moi?

Elle fut comme hébétée au premier choc des mots. Puis soudain, elle perçut la pensée de Maxence.

— Ah! s'écria-t-elle avec un geste si fort qu'elle se libéra de son étreinte. Ah! qu'est-ce que tu veux dire?

Et la parole lui revint, haletante, saccadée, mais d'un accent si net, si pathétique, que le doute affreux de Maxence fut aussitôt dissipé.

— Oh! méchant! méchant! Ton père qui m'avait toute, si absolument... tout moi... toutes mes pensées!... Mon pauvre Chrétien!... Tu ne vois donc pas que, depuis qu'il est mort, je suis encore sa femme, que je ne pense qu'à lui... et que j'en suis toute desséchée... Toi, imaginer cela!... Oh! méchant, méchant!

Il la guettait, il buvait ses paroles. Elle n'avait pas fini de parler que déjà il l'avait prise dans ses bras, il la dorlotait comme un enfant qui pleure, il baisait les cheveux grisonnans, les joues usées, les yeux fanés, tout ce qui avait été le trésor d'amour de son père, et que la mort du père avait flétri.

Il balbutiait :

— Pardon!... Je t'ai fait pleurer. Mais, vois-tu, c'était trop horrible d'imaginer cela... Pardonne-moi, maman! Je suis heureux de ta révolte. Elle m'a réconforté. Laisse-moi faire, à présent. Et n'aie pas peur. Je te jure que ce n'est pas moi qui serai brisé.

Elle murmura de nouveau dans ses larmes :

— Tu as tort... A quoi bon?... Laisse les choses comme elles sont. Le passé est le passé. Ce qui importe, désormais, c'est ton avenir à toi.

Mais sa résistance était abolie, et Maxence comprit qu'il n'avait plus besoin de discuter.

— Essuie tes yeux, lui dit-il. Irma va rentrer. Il ne faut pas qu'elle se doute, elle... ni personne.

Domptée, M^{me} Chrétien retomba sur le fauteuil et tamponna de son mouchoir ses paupières humides. Le crépuscule envahissait la chambre. Maxence alla s'asseoir sur l'appui de la fenêtre. Les humbles cultures du potager, les arbres de la route, le noble profil du coteau, les pinèdes lointaines, toute la nature s'immobilisait, se recueillait, et chaque objet, n'étant plus éclairé que par la lumière diffuse éparse sur le ciel, une lumière qui

ne fait pas d'ombre, prenait cet aspect étrange, féerique un peu, qui, chaque soir, étouffe les regards et remue le cœur de l'homme attentif... Une planète allumait son fanal au-dessus de la ligne bleue des laudes.

Quelle force intime, quelle joie de conception, d'action envahirent à cette minute le cœur orgueilleux de Maxence ! Il lui sembla que, pour la première fois, le chemin était libre devant lui. Il s'évadait de l'esclavage où la vie l'avait tenu. Il allait être le maître, parler en maître. L'orgueil, en cette minute, faisait taire dans son cœur toute autre passion, et le jeune homme était bien incapable de mesurer combien le désir d'une certaine femme activait sa volonté de revanche.

Une sonnerie lointaine, l'appel harmonisé d'une sirène d'automobile déchira le soir, jeta comme des fils mélodieux à travers l'air, tandis qu'un sourd grondement s'endait derrière le coteau, semblait un instant tout proche, puis vite décroissait, croissait de nouveau, s'apaisait, s'évanouissait.

Maxence pensa :

« C'est lui qui rentre ! »

Il quitta la fenêtre. Sa mère n'était plus dans la chambre. Il l'entendit qui remuait dans la cuisine. Doucement, il la rejoignit. Elle mettait le couvert.

Il la surprit par derrière et lui embrassa le cou, entre les mèches argentées et l'humble ruche noire du col.

MARCEL PRÉVOST.

La troisième partie au prochain numéro.

LE DERNIER DES ATTIQUES

MÉNANDRE

On aurait pu se demander, il y a une dizaine d'années, s'il était raisonnable de parler encore de Ménandre. N'avait-on pas dit tout ce qu'il y avait à dire d'un poète dont aucune pièce ne subsistait? Aujourd'hui, on se demanderait avec plus de raison s'il n'est pas trop tôt pour tenter une étude nouvelle sur l'homme et sur son œuvre à l'aide de ce qui en a été retrouvé. Évidemment, nous pouvons espérer, nous espérons bien que les découvertes récentes ne seront pas les dernières. Et, d'autre part, ces découvertes, quelle qu'en soit l'importance, n'éclairent encore qu'imparfaitement les parties les plus nécessaires d'une telle étude. Mais, après tout, n'est-ce pas la condition même de l'histoire littéraire que de se faire peu à peu sans s'achever jamais? Et du moment qu'elle ne vise pas au définitif, pourquoi n'essaierait-elle pas de renouveler ses jugemens, à titre provisoire, chaque fois que l'occasion lui en est offerte par un accroissement notable de ses connaissances?

Le théâtre de Ménandre, composé de plus de cent comédies, a été considéré unanimement par l'antiquité comme une des productions les plus exquises de la poésie attique. Il semble qu'Athènes, au moment où ses destinées historiques prenaient fin, ait comme recueilli et concentré en cet esprit charmant la

plus fine essence de son génie et ce qu'il y avait de plus humain dans sa tradition. Nous le connaissons jusqu'à ces derniers temps par de nombreux témoignages, par des citations patiemment rassemblées de côté et d'autre et groupées sous le titre de *Fragmens*, enfin par les imitations des poètes latins, par celles de Térence surtout, puisque quatre de ses comédies, *l'Andrienne*, *l'Eunuque*, *les Deux Frères* et *le Père qui se punit lui-même* sont en grande partie des traductions de pièces originales de Ménandre. Depuis dix ans environ, la publication de plusieurs papyrus, successivement exhumés du sol de l'Égypte, nous a rendu des parties plus ou moins importantes d'autres pièces de lui qui étaient perdues. La plus considérable de ces trouvailles est celle qui a été faite en 1906, près de l'ancienne Aphroditopolis, par M. Gustave Lefebvre. Le papyrus découvert et publié par lui contenait, dans ses feuilles lacérées, les restes de quatre pièces, dont trois ont pu être reconstruites conjecturalement dans leurs grandes lignes, malgré des lacunes considérables (1). Au total, nous possédons aujourd'hui, en dehors des simples fragmens, des parties plus ou moins étendues de six comédies de Ménandre. Ce sont : *le Laboureur*, *le Flatteur*, *le Héros*, *l'Arbitrage*, *la Samienne*, *la Femme aux cheveux coupés*. Ces textes ont été déjà critiqués, commentés, expliqués; ils ont donné lieu à beaucoup de conjectures et à un travail philologique des plus actifs, qui se continuera sans doute longtemps encore (2). Intéressans en eux-mêmes, ils le sont au moins autant en ce qu'ils nous permettent de compléter et de préciser l'idée que nous avions déjà de Ménandre. C'est ce point de vue qui doit être ici le nôtre. Nous ne nous proposons ni de les analyser en détail, ni d'en tirer occasion pour refaire une étude complète du poète,

1 *Fragmens d'un manuscrit de Ménandre*, découverts et publiés par M. Gustave Lefebvre, inspecteur en chef du service des Antiquités de l'Égypte; Le Caire, 1907.

2. Ce n'est pas ici le lieu de donner une bibliographie, même sommaire, de ce travail, auquel ont pris part les hellénistes les plus connus de tous les pays d'Europe et ceux des États-Unis. Contentons-nous de signaler l'édition annotée des quatre pièces du manuscrit du Caire, due à un savant hollandais, M. J. van Leeuwen, La Haye, 1908; l'édition purement critique et non mise dans le commerce des six pièces ci-dessus énumérées par M. Carl Robert, l'éminent professeur de l'Université de Halle, Halle, 1908; et enfin, qu'il me soit permis de renvoyer le lecteur français à l'édition de *l'Arbitrage*, accompagnée d'une traduction française, que l'Association pour l'Encouragement des Études grecques a fait publier, d'abord dans la *Revue des Études grecques*, t. XXI, juillet-octobre 1908, et, ensuite, en une brochure de 98 pages à la librairie E. Leroux, Paris, 1908.

mais simplement de montrer comment certaines parties de cette étude pourraient profiter de ces textes nouveaux.

I

Une des choses qui importent le plus, sans doute, à la connaissance d'un écrivain, c'est de déterminer et de distinguer ce qu'il a dû soit à ses prédécesseurs, soit à ses contemporains, et ce qu'il a reçu de sa propre nature ou s'est donné à lui-même. Cette distinction, en ce qui concerne Ménandre, demeurait fort incertaine avant les dernières découvertes. Elle est peut-être un peu plus claire aujourd'hui.

Athénien de race et de naissance, Ménandre, lorsqu'il débuta au théâtre, en 321 avant notre ère, y apportait, outre ses dons naturels, un héritage littéraire considérable, dont l'influence allait se faire sentir jusque dans les moindres détails de son œuvre. Il avait reçu très certainement l'éducation la plus complète et la plus soignée. Rien de ce qui était athénien ou même grec ne lui était étranger. Son théâtre dénote une connaissance, au moins superficielle, de la philosophie contemporaine; il atteste également une pratique, peut-être assez familière, de la rhétorique et de ses préceptes. Rhétorique et philosophie, c'étaient alors les deux formes principales de toute haute culture intellectuelle et morale. Il était, en outre, initié aux secrets de l'art dramatique. Son oncle Alexis, poète comique de renom, fut, dit-on, son éducateur. Et, sans doute, il se fit son premier guide dans l'art où il devait exceller, non seulement en lui en faisant connaître la technique, mais en l'excitant à lire, ou même en lisant avec lui, les meilleures des pièces qui en constituaient alors le répertoire. La tragédie du siècle précédent n'eut qu'à se montrer à lui dans ses grandes représentations annuelles pour le séduire. C'était le temps où la gloire d'Euripide, désormais incontestée, s'imposait. Le jeune Ménandre conçut tout d'abord pour le grand poète tragique une admiration passionnée, qui ne devait subir aucune défaillance. On savait déjà par Quantilien qu'il l'avait pris constamment pour modèle (1). Cette imitation se

1. *Institution oratoire*, X, 1, 69 : *Hunc et admiratus maxime est, ut serpe testatur, et secutus, quinquam in opere diverso, Menander.*

manifeste, pour ainsi dire, à chaque ligne des fragmens qui nous ont été rendus.

De cette littérature, qui fut son aliment, une grande partie a malheureusement disparu. Il n'est donc plus possible de noter avec précision bon nombre d'emprunts ou de souvenirs qui sont pourtant certains. Mais il y a une chose qui est plus intéressante encore que ne le seraient ces notations de détail. C'est la relation générale de cet Attique, contemporain des Diadoques, avec tout le passé de l'Atticisme; et elle est si manifeste qu'on peut la définir en quelques mots.

Le talent de Ménandre, en tout ce qui n'est pas son originalité personnelle, fut comme le produit raffiné de la brillante élaboration qui avait amené peu à peu l'esprit athénien au plus haut degré d'intelligence et de souplesse. Depuis deux siècles, alors, Athènes était le lieu du monde où l'on pensait le plus. Il en était résulté, pour les Athéniens cultivés, une acuité et une promptitude d'observation, une justesse de coup d'œil, une facilité de comparaison, un sentiment net et vif des variétés et des nuances, en un mot, une expérience de la vie tout à fait exceptionnelle, et, avec cela, une faculté d'expression qui stimulait encore ces esprits avisés, tant elle se prêtait à l'analyse et à la dialectique spontanées. Le langage, assoupli par la conversation autant que par la littérature, excitait la pensée et l'induisait à ces distinctions fines qui éclairent la complexité des caractères et des actions. L'intuition et le raisonnement, également exercés et se complétant mutuellement, semblaient rivaliser pour offrir à une curiosité intelligente le moyen de scruter la nature humaine, en même temps que l'imagination s'était habituée à la concevoir sous des formes fictives et dramatiques, qui en isolaient certains aspects pour les rendre plus intéressans et plus saisissables.

Ces qualités étaient le fonds commun de la meilleure société athénienne à la fin du iv^e siècle, mais elles s'individualisaient naturellement chez les esprits originaux en s'imprégnant de leur personnalité. C'est un vif plaisir que de les voir aujourd'hui se traduire, ou plutôt se ranimer, avec des traits particuliers, dans les conceptions de Ménandre, dans ces dialogues, dans ces discussions, dans ces plaidoyers, dont le texte original est de nouveau sous nos yeux et dans nos mains.

Ménandre paraît avoir été une nature d'oisif élégant et délicat, exempt de toute ambition dominante, assez accessible à la pas-

sion pour l'imaginer fortement et pour l'exprimer avec vérité, mais assez libre pour s'en détacher à propos et la bien juger à distance. Étranger aux haines et aux violences des partis, il dut vivre dans l'Athènes où Démétrius de Phalère régnait au nom du Macédonien Cassandre, non pas en débauché, comme il est représenté chez Phèdre dans quelques vers sans autorité, mais en homme qui arrangeait commodément son existence, riche, un peu indolent en dehors des heures qu'il donnait à la poésie, enclin au plaisir, mais sachant toutefois y garder l'activité de son esprit, qui fut très grande, et l'élégance naturelle de son goût. Son œuvre atteste l'intérêt qu'il ne cessa de prendre au spectacle de la vie : il écrivit une centaine de comédies en trente ans environ. On ne s'attache pas ainsi à la reproduire en des images multiples sans s'y complaire très vivement. Il l'aimait, comme tous les vrais observateurs, sous tous ses aspects et dans son infinie variété (1). Qu'il mette en scène des paysans, des esclaves, des gens du peuple, des courtisanes, des campagnards, ou, au contraire, de riches personnages, comme son Gorgias dans le *Laboureur*, tout est pris sur le vif et traité avec un sentiment du vrai qui est frappant. On sent, au plaisir qu'il nous donne, celui qu'il a dû éprouver lui-même à regarder ses contemporains, quels qu'ils fussent, et quelle vive impression devait faire sur lui chaque trait de leurs mœurs, à mesure qu'ils lui passaient devant les yeux. Son observation était d'ailleurs rapide et son travail extrêmement facile : le nombre même de ses pièces en est le meilleur témoignage. Une sensibilité, plus fine que profonde, corrigeait heureusement ce que cette observation discursive aurait pu avoir d'un peu sec. Également éloigné de l'optimisme naïf et d'un pessimisme amer, il semble avoir été de ceux qui, sans se faire illusion sur l'humanité, restent cependant pénétrés d'une sympathie très largement humaine. Et ce qui accentue encore ce trait de sa nature, c'est la prédilection que nous révèle son théâtre pour la jeunesse et pour l'amour. Il est vrai que, mort à cinquante-deux ans, il échappa plus aisément au danger du désenchantement final. Mais nous n'avons pas à deviner, par une sorte de prévision rétrospective, ce qu'il aurait pu devenir s'il eût vieilli. Nous ne pouvons le juger que sous le bénéfice de sa destinée.

La vie qu'on menait alors dans Athènes était calme, en com-

(1) Quintilien, pass. cité : *Omnem vitæ imaginem expressit.*

paraison de celle qu'on y avait menée auparavant; mais c'était le calme d'un peuple affairé, naturellement vif et agissant. Et justement, cette agitation autour d'objets médiocres était une jolie matière de comédies, du moment que les poètes, s'adaptant aux mœurs nouvelles, avaient réduit les comédies à n'être plus que des tableaux de genre. La vie privée y offrait nécessairement en abondance des intrigues d'amour, des querelles de ménage, des brouilles ou des soupçons entre voisins, des difficultés entre pères et fils, des entreprises de jeunes gens servies par des complaisans de plusieurs sortes. Choses communes sans doute, mais dans lesquelles Athènes, on peut le croire, se distinguait encore en ce qu'on y déployait plus d'esprit là qu'ailleurs, et surtout en ce qu'on en faisait des récits plus piquans. Ces récits, Ménandre, par sa curiosité, par ses habitudes d'oisif, par ses fréquentations variées, dans le monde et dans le demi-monde, était plus à même que personne de les recueillir tout faits ou de les faire lui-même. Il avait certainement, au plus haut degré, ce don par excellence du poète dramatique qui consiste à se représenter les hommes en action, à imaginer leurs sentimens et leur langage selon leurs situations et leurs conditions (1). Son vif esprit fut encore aiguë par l'excitation d'une société élégante où l'on causait beaucoup. Et le commerce qu'il entretenait avec des femmes capricieuses et spirituelles lui fit connaître certains aspects de sensibilité mobile et légère, de fantaisie, d'humeur, certains mélanges de calcul et de spontanéité, surtout une délicieuse abondance de contradictions qu'il dut goûter en connaisseur. Tout cela, peut-être, était peu fait pour le pousser vers ces réflexions fortes et pénétrantes qui atteignent, derrière le spectacle amusant de la vie, les vérités très hautes ou très profondes. Sa nature même n'y était guère prédisposée. Mais son imagination créatrice eut du moins à sa disposition, dans ce milieu, une information morale très étendue et très variée. Essayons de caractériser à grands traits l'usage qu'elle en fit.

II

Ce n'était pas la mode à Athènes, vers la fin du iv^e siècle avant notre ère, de transporter sur la scène des tranches de

(1) Anli-Gelle, III, 16, 3 : *Humanarum opinionum vel perit : inuit*.

vie. » Toute pièce de théâtre était alors conçue, selon la formule qu'Aristote venait d'énoncer dans sa *Poétique*, comme quelque chose de complet en soi, ayant un commencement, un milieu et une fin. En d'autres termes, on y voulait une action bien définie, résultant de données antérieures plus ou moins complexes, et aboutissant, à travers une ou deux péripéties, à un dénouement.

Certains types d'actions ainsi conçues s'étaient constitués peu à peu et tendaient à s'imposer, non sans quelque inconvénient. Ni tragédie, ni comédie ne pouvait guère passer pour bien faite sans un éclaircissement final, appelé par les théoriciens « reconnaissance; » et, par conséquent, elle devait prendre pour point de départ une méprise, un malentendu, une dissimulation, un fait ignoré ou tenu secret. Les tragédies qu'on jugeait les plus belles étaient celles que les maîtres du v^e siècle avaient construites d'après ce principe. L'*Œdipe-roi* de Sophocle en demeurait comme le modèle incomparable. L'*Iphigénie en Tauride*, le *Kresphonte*, l'*Antiope* d'Euripide, et beaucoup d'autres chefs-d'œuvre du même poète, toujours admirés et applaudis, l'avaient popularisé. L'application, il est vrai, en était plus difficile à la comédie qu'à la tragédie. Celle-ci, vivant de légendes lointaines, s'affranchissait plus librement des vraisemblances ordinaires. Avec des dieux et des héros pour personnages, tout semblait possible ou même naturel. La comédie, au contraire, était attachée à la réalité contemporaine. Comme elle se faisait même un mérite de s'en rapprocher alors de plus en plus, elle semblait par là s'engager à ne mettre sur la scène que des événements de la vie courante. Or les drames domestiques fondés sur des méprises et des reconnaissances ne devaient pas être beaucoup plus ordinaires alors, à Athènes, qu'ils ne le sont chez nous. Mais le public athénien n'y regardait pas de trop près. Sous l'influence de la tradition, il paraît avoir préféré le plaisir qu'il tirait de ces combinaisons amusantes et ingénieuses à celui d'une vraisemblance plus scrupuleuse. Aucun de ses poètes n'osa le contrarier à cet égard. Ménandre fit comme les autres.

L'action, dans ses pièces, est presque toujours censée se passer en Grèce, de préférence même à Athènes ou dans les environs. Les personnages qui y prennent part sont tout semblables aux spectateurs qui les regardaient jouer leur rôle : ce sont des Grecs de la fin du iv^e siècle, de toute condition et de tout âge.

Résolument, et par le fond même de son invention dramatique, il se plaçait ainsi en pleine réalité contemporaine. Mais, non moins résolument, il acceptait d'encadrer cette réalité dans les conventions traditionnelles. Et s'il accommoda ces conventions à son goût naturel de vérité, c'est toujours avec le moins d'effort possible, d'une manière aisée et simple. Sans doute, il aimait mieux consentir à une certaine banalité dans les données premières que de recourir, pour la dissimuler, à des inventions compliquées. Il nous met donc, pour débiter, en présence d'une situation troublée, issue de faits antérieurs dont l'invention n'a rien de très neuf. Ces faits, en général, nous sont exposés presque aussitôt, soit dans un prologue proprement dit, soit en quelques scènes vivement dialoguées et complétées par un récit qui s'adresse tout simplement au public. Ce récit peut être fait par un des personnages de la pièce; il peut l'être aussi par un être irréel, dieu ou figure allégorique, créé tout exprès. Une fantaisie franche, à la fois traditionnelle et osée, caractérise ainsi dès l'abord cet art souple, très ennemi de la contrainte, qui n'a ni peur ni souci des invraisemblances nécessaires, assuré qu'il est d'ailleurs de les sauver par l'esprit et la bonne grâce. La cause du trouble dont on nous rend témoin est ordinairement une séduction ou un acte de violence, dont les conséquences, dissimulées le plus possible, finissent par se révéler. Nouveau-nés abandonnés et recueillis par hasard, puis rendus à leurs parens, substitutions d'enfans, aventures presque légendaires, tels sont les thèmes communs, où nous reconnaissons immédiatement l'influence de la tragédie (1). Pour les transporter dans la comédie, Ménandre, comme tous les poètes ses contemporains, se contente de les expliquer par l'invention facile de quelques circonstances appropriées. Il suffisait à son public qu'elles ne parussent pas impossibles pour qu'il les acceptât sans difficulté.

A vrai dire, si l'on était tellement indulgent pour ces données premières, ce n'était pas seulement par habitude; c'était aussi parce qu'elles n'étaient pas la pièce elle-même; celle-ci, on le savait bien, ne commençait vraiment qu'après l'exposé qui en était fait d'abord. La tâche propre du poète consistait, non pas

1. L'une des pièces retrouvées, *l'Arbitrage*, met très vivement en lumière cette influence directe de la tragédie sur la comédie. L'histoire de l'enfant exposé, qui y tient une si grande place, est empruntée à *l'Iloïssé* d'Euripide, et Ménandre y a pris l'invention essentielle d'une des meilleures scènes de sa pièce.

à les inventer, mais à en tirer un drame varié, à la fois émouvant et amusant, et, par-dessus tout, animé.

Et justement, c'est là d'abord, dans cette constitution intime du drame comique qu'éclate le mérite de Ménandre. Partant des données que nous venons de caractériser, il se jette immédiatement en pleine réalité et n'en sort plus. Il excelle à faire saillir, en traits brefs, précis, intéressans, le caractère d'une situation et à en découvrir, pour ainsi dire, le contenu. Il nous la fait voir et juger tout de suite avec une clarté vive, une netteté de contours, une franchise de dessin qui est tout attique. Presque toujours, cette situation est émouvante et sérieuse par un côté, comique par un autre. Elle nous met en présence d'une inquiétude, d'une peine, d'un souci, d'une difficulté morale, auxquels nous prenons part spontanément; elle nous montre des personnages avec lesquels nous sympathisons, au moins partiellement. Mais elle nous laisse entrevoir que cette difficulté tient au fond à peu de chose, qu'elle est liée à un malentendu, et qu'il suffira d'une explication pour la dissiper. Nous savons qu'il n'en résultera rien de grave pour personne. Et, dès lors, nous pouvons nous amuser franchement des incidens qui surgissent, des ridicules ou des maladresses auxquels ils donnent l'occasion de se produire, en un mot de tout le détail d'invention plaisante et de tout le développement des caractères qui nous est offert de scène en scène.

La délicatesse de l'art de Ménandre et ce qu'on pourrait appeler sa finesse exquise de pondération se montrent tout particulièrement dans l'adresse, instinctive en apparence, avec laquelle ces deux élémens, l'un sérieux et touchant, l'autre amusant, sont associés l'un à l'autre dans toute l'action et habilement équilibrés. La pièce intitulée *la Femme aux cheveux coupés* a pour sujet une brouille entre deux amans, Polémon et Glycère. Une méprise excite la jalousie de Polémon et le pousse à un acte de brutalité qui a pour conséquence la fuite de Glycère; c'est le point de départ de l'action: les voilà séparés. Or tous deux intéressent le spectateur, lui par la sincérité de son amour, elle par l'outrage injuste qu'elle a subi, par la révolte de sa conscience et le sentiment de sa dignité. Nous apprenons d'ailleurs presque aussitôt, par un récit de la Méprise personnifiée, que Glycère a été abandonnée dès sa naissance avec son frère et que la violence de Polémon à son égard aura pour résultat de lui faire

retrouver bientôt ce frère et ses parens. Nous pouvons donc être tranquilles pour elle, et nous goûtons comme il convient les remords de Polemon, sa colere contre lui-même, son embarras, ses maladresses naïves, le mélange de violence et de gaucherie, de confiance en soi et de docilité, qui le caractérisent. D'autre part, la méprise initiale se développe en une seconde action mêlée à la première. Le prétendu rival, dont la vue a mis en fureur le pauvre garçon, n'est autre que le propre frère de Glycère; ce frère, qu'elle connaît comme tel, ignore, lui, ce qu'ils sont l'un à l'autre; et il l'aime, la prenant pour une étrangère. Ce quiproquo déroule ses conséquences en des scènes fort amusantes pour le spectateur qui sait tout, mais fort troublantes pour les personnages. A la fin, tout se débrouille: on se reconnaît; et ce qui nous reste de ces scènes de reconnaissance laisse très bien sentir encore ce qui pouvait se mêler d'émotion sincère à une comédie qui n'était rien moins que « lar-moyante. »

Dans l'*Arbitrage*, deux jeunes époux, Charisios et Pamphilé, sont séparés l'un de l'autre, malgré la plus sincère affection, par une méprise d'un autre genre. Pamphilé, peu après son mariage, a mis secrètement au monde un enfant, qu'elle a fait exposer. Ils ignorent l'un et l'autre que cet enfant est à eux deux, étant né d'une violence nocturne, qui ne leur a pas permis de se voir mutuellement. Charisios, informé, par une dénonciation d'esclave, de l'accouchement clandestin de sa femme, fait tout ce qu'il peut pour se détacher d'elle; et, de son côté, le père de Pamphilé, Smikrinès, très préoccupé de la dot de sa fille et des dangers qu'elle court depuis que son gendre se dissipe, travaille par tous les moyens, en avare et en vilain personnage qu'il est, à rompre le mariage. Ici encore, nous savons fort bien d'avance que ces deux desseins concordans n'aboutiront pas. Et nous avons grand plaisir à voir l'éclaircissement final se préparer et se développer peu à peu, au moyen d'incidens imprévus, qui nous font passer sous les yeux des personnages divers, caractérisés d'une façon aussi ingénieuse qu'amusante. Mais ce qui nous intéresse surtout, ce sont les sentimens de Charisios et de Pamphilé, que le poète sait nous montrer, tantôt indirectement, par les propos de ceux qui nous parlent d'eux, tantôt en les faisant passer eux-mêmes au premier plan. C'est ainsi que, dans cette comédie très animée et enjouée, comme dans la précédente, se déroule un

drame de sentiment, qui est à la fois délicat, émouvant, et, dans quelques parties, atteint à une véritable beauté morale.

Ces deux exemples suffisent, surtout si on les rapproche des comédies de Térence mentionnées plus haut, à mettre en lumière ce qui est l'esprit même de la comédie de Ménandre. Peu difficile sur les données premières et peu soucieuse de les renouveler, elle s'applique instinctivement et elle réussit toujours à en dégager un drame vraiment humain. Très riche en inventions de détail, qui sont toujours amusantes par quelque endroit et surtout par l'abondance des traits caractéristiques qu'elle emprunte directement à la vie, elle les groupe autour d'un fait central, délicatement choisi, qui est proprement l'histoire anecdotique d'un sentiment. Et c'est le développement de ce sentiment qui en fait le charme et l'unité. Il nous faudrait posséder une pièce entière, sans lacunes, pour être tout à fait en état d'étudier cette unité, comme elle demanderait à l'être. Actuellement, les questions relatives à la construction du drame, à la relation de ses parties, au nombre et à la liaison des péripéties, à la progression générale de l'intérêt, sont encore à l'étude; et les solutions qu'on en pourrait proposer demeurent trop conjecturales pour qu'il y ait lieu de les exposer ici. Mais, comme on le voit, au-dessus de ces détails, le caractère essentiel et dominant apparaît maintenant assez clairement.

Ayant ainsi rencontré dans la vie elle-même la source du meilleur comique, de celui qui jaillit tout à côté du sérieux et qui se mêle au sentiment le plus sincère, Ménandre s'est trouvé bien plus en état que les autres poètes ses contemporains de s'affranchir du comique artificiel. Il y avait alors au théâtre un certain nombre de rôles convenus dont la fonction propre était de faire rire le public : tels le parasite, le cuisinier, le fanfaron, l'esclave facétieux. Les Athéniens n'auraient pas admis qu'on les en privât tout à fait. Ils tenaient à leurs habitudes, en matière d'amusemens comme en beaucoup d'autres choses. Mais il semble bien, aujourd'hui, que si Ménandre n'a pas osé exclure cette catégorie de personnages, il a restreint sensiblement leur importance. Nous ne les voyons pas, dans ce que nous lisons de lui, occuper à eux seuls de longues scènes, comme ils le font trop souvent chez Plaute par exemple, ni s'étendre en dialogues épisodiques où des jeux de mots et des calembredaines font oublier l'action. Ils sont chez lui plus discrets et moins envahissans.

Presque tout ce qu'ils font et même ce qu'ils disent se rapporte aux situations où ils sont mêlés et contribue à les caractériser. Il n'est pas sûr d'ailleurs que le public athénien du iv^e siècle ait apprécié ce mérite comme nous l'apprécions nous-mêmes. On sait que Ménandre ne remporta qu'un petit nombre de victoires dans les concours dramatiques : le peuple lui préférait Philémon. Sa supériorité ne fut unanimement reconnue qu'après sa mort. La raison de ce fait qui nous étonne pourrait bien être qu'on lui reprochait précisément ce dont nous le louons aujourd'hui.

III

Il ne faudrait pas croire, cependant, que son art fût timide et, en somme, plus fin que divertissant. César, comme on sait, ne voulait reconnaître en Térence, quelque admiration qu'il eût pour lui, qu'un demi-Ménandre (*o dimidiatè Menander*), et il exprimait, dans une épigramme célèbre, le regret que ses imitations charmantes eussent laissé perdre en partie la force créatrice de l'original. Nous commençons à mieux comprendre les raisons de ce jugement.

Rien de plus frappant, en effet, dans les pièces dont nous entrevoyons la texture, que l'abondance et la variété de l'invention, jointe à une franchise hardie qui aime les contrastes, qui dessine fortement les reliefs des caractères, qui fait ressortir les ridicules et qui crée partout de la vie et du mouvement. Une comédie de Ménandre n'est pas du tout une simple série de dialogues finement nuancés où se refléteraient des sentimens toujours tempérés. C'est une action très vive, souvent passionnée, une lutte de volontés, avec des reviremens et des surprises, mais dont l'âpreté s'enveloppe pour ainsi dire et s'atténue dans la riche diversité des détails et dans la variété gracieuse de la forme.

Le cadre en est constitué par la division en actes. Entre ces actes, les papyrus mentionnent la présence et l'intervention d'un chœur. Comme ce chœur ne figure que là, on a pu se demander s'il ne se composait pas simplement de musiciens ou de chanteurs qui remplissaient par des intermèdes musicaux la durée des entr'actes. Mais divers passages, mieux étudiés, ne permettent plus guère de douter que, dans certains cas au moins, ce chœur

ne représentât une bande joyeuse, un cortège aviné qui venait chanter et danser en l'absence des acteurs (1). Étrangers à l'action, ces danseurs y mêlaient néanmoins un élément de gaieté turbulente, peut-être aussi de mimique amusante et expansive, dont il faut tenir compte pour apprécier l'effet total de la représentation.

A travers les actes eux-mêmes, se mouvaient avec liberté les créations du poète. L'indépendance des scènes, dans la succession logique et dramatique qui les unit, est souvent frappante. Bien qu'elles se tiennent entre elles et se rattachent nettement au plan général, chacune a presque toujours sa valeur propre. Il n'y en a point d'insignifiantes. En donnant directement au public les explications nécessaires, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, le poète s'affranchissait de certaines exigences gênantes qui l'auraient obligé à charger son drame d'entretiens peu animés. Il se débarrassait des difficultés qui auraient entravé son génie, et il lui assurait ainsi un jeu plus franc et plus vif.

Le dialogue, chez lui, n'a pas, il est vrai, et ne pouvait avoir, en raison de la différence des genres, la fantaisie étincelante de celui d'Aristophane. Il ne recherche, bien entendu, ni les mots à effet, ni les drôleries bouffonnes, ni les surprises qui font éclater le rire. Il procède bien plutôt de celui d'Euripide. Mais il s'en distingue naturellement par l'enjouement et la familiarité. Il évite d'en imiter de trop près la condensation subtile et l'acuité; il a, comme le genre comique l'exige, quelque chose de plus libre et de plus détendu. Ce qu'il en a gardé, c'est la finesse, l'agilité, la jolie adaptation des réponses aux questions, la souplesse élégante et délicate. Ces qualités se concilient avec un air de simplicité et quelquefois de négligence, une sorte de laisser aller apparent, auquel il ne faut pas se laisser tromper. On s'aperçoit vite, en y regardant de près, qu'il y a beaucoup d'art dans ce naturel.

Le mouvement, il est vrai, n'en est jamais réglé par les habitudes de symétrie que la tragédie avait toujours conservées. Chacun dit tour à tour ce qui convient à son rôle, à son humeur, à son dessein, à la circonstance présente. Nous n'y rencontrons pas de ces échanges de pensée, en quelque sorte rythmés, où l'attaque et la riposte se succèdent en courtes phrases également

(1) Ce point a été surtout élucidé par les études de A. Kærte, F. Leo, E. Bethe.

mesurées, comme cela se voyait si souvent dans la tragédie. Ici, rien ne semble déterminé à l'avance. Tout dépend de celui qui parle, comme dans la vie ordinaire. Mais cette liberté, le poète ne la livre pas au hasard. Bien qu'il n'use dans le dialogue que de deux sortes de vers appropriés à l'excitation plus ou moins vive des sentimens, chaque scène n'en est pas moins assujettie à un plan qui comporte bien des différences entre les parties. Quelques morceaux de la *Samiéne*, tels que l'interrogatoire de Parménon, l'expulsion de Chrysis, l'explication entre Déméas et Nikératos, nous montrent avec quel art Ménandre a su, dans un entretien entre deux personnages, créer des péripéties, pousser la passion au paroxysme ou l'apaiser, précipiter ou ralentir le mouvement, donner libre carrière à la violence ou la faire tourner court ingénieusement.

Les discussions en forme tiennent dans son théâtre une place importante. Elles s'étaient fait admettre dans le drame grec, tragique ou comique, dès le temps des débuts de Sophocle et de Cratinos. Le conflit des argumens contraires était une des joies du public athénien. En cela encore, Euripide fut le maître de Ménandre; mais, comme toujours aussi, le disciple sut se distinguer du maître et renouveler son art en l'imitant. Quintilien recommandait aux futurs avocats d'étudier les discours d'argumentation, véritables plaidoyers, qui n'étaient pas rares dans ses comédies. Il aurait bien fait peut-être de les prévenir en même temps que ce n'étaient pas des discours d'avocats. Car le mérite original de Ménandre, en ce genre, c'est d'avoir su éviter de paraître raisonner en son propre nom par la bouche de ses personnages. Le hasard nous a rendu précisément une de ces scènes en son entier, et sans doute une des meilleures. Nous avons, dans l'*Arbitrage*, deux plaidoyers contradictoires, prononcés devant un arbitre par deux esclaves rustiques, l'un pâtre, l'autre charbonnier. Ceux-ci se disputent à propos d'un petit enfant abandonné, que le pâtre a recueilli d'abord, puis cédé au charbonnier, mais en retenant par devers lui quelques menus objets trouvés au même lieu. La scène est aujourd'hui bien connue. L'idée, comme on l'a vu plus haut, en est empruntée directement à une tragédie d'Euripide, malheureusement perdue. La comparaison du modèle et de l'imitation n'est donc plus possible. Malgré cela, l'originalité de Ménandre ne semble pas pouvoir être mise sérieusement en doute. Outre que le ton général est

absolument différent de celui de la tragédie, nous trouvons précisément ici, au plus haut degré, ce souci, trop souvent étranger à Euripide, de ne rien faire dire aux personnages qu'ils n'auraient pu dire en réalité, ou du moins rien qui n'ait l'air d'avoir pu être dit par eux. Car, à vrai dire, le poète nous dupe incontestablement. Ses paysans, si nous y regardons de près, raisonnent avec une netteté, une rectitude, une adresse, et même un savoir-faire, qui supposent des esprits fort exercés. Seulement, chez Ménandre, ce savoir-faire prend, grâce à un tour de main qui lui est propre, un air de naïveté. Les raisons alléguées sont si simples en elles-mêmes, si conformes à l'état d'esprit du plaideur, qu'elles semblent avoir dû s'offrir à lui spontanément. Et la façon de les présenter contribue encore plus à l'illusion. La marche des idées a, chez nos deux discoureurs, quelque chose de primitif et d'inexpérimenté; ils ne jouent pas avec le raisonnement, ils semblent plutôt lui obéir; leur logique est courte et passionnée; nul art de ménager les effets; dès qu'ils tiennent un argument, on dirait qu'ils ont hâte d'en faire usage, de peur de l'oublier; ils n'analysent pas les idées, ils ne les détaillent pas, ils s'en servent comme d'un bloc qu'ils assènent sur la tête de leur adversaire. A moins toutefois que l'imagination ne les entraîne, ce qui est le cas du bon charbonnier, lorsqu'il rêve de l'avenir de l'enfant; mais ce rêve, en ses longueurs mêmes, n'est-il pas une forme charmante de la naïveté?

Les récits forment un troisième élément très important de toute comédie de Ménandre. Très souvent, ces récits sont des monologues. Car le monologue paraît avoir été alors en grande faveur. Mais il faut bien comprendre que le monologue, chez Ménandre, n'est jamais un morceau de rhétorique. Les personnages qui, dans ses pièces, parlent tout seuls, ne dissertent pas, ils n'exposent pas de théories et ne font pas de beaux discours. Quelquefois, ils nous font assister à un débat intérieur où des sentimens contraires sont aux prises; et alors le monologue est en quelque sorte un dialogue passionné de l'homme avec lui-même; ou, selon les cas, une discussion amusante entre ses intérêts et ses calculs. Plus ordinairement, celui qui occupe seul la scène raconte ce que le public a besoin de savoir, et il le raconte au public lui-même. Cette manière de faire, si éloignée de nos usages, paraît avoir été fort goûtée des Athéniens, et il faut reconnaître qu'en lisant Ménandre, on ne peut se défendre

de donner raison aux Athéniens. Rien de plus vivant, de plus spirituel, de plus gracieux même quelquefois que cette sorte de causerie familière qui associe les spectateurs à l'action et qui en fait en certains cas comme les confidens de tel ou tel personnage.

Dans cet art du récit, comme en presque tout le reste, c'est encore d'Euripide que procède Ménandre. Il a appris de lui à développer un thème narratif, à le varier par d'ingénieux détails sans fatiguer l'attention, à ménager l'intérêt, à mettre de l'esprit et de l'émotion dans les moindres choses, et aussi à détacher en vigueur, quand il le faut, certains traits décisifs. Cet art que son maître appliquait aux sujets héroïques, il l'applique, lui, avec non moins d'aisance, aux faits qui sont la matière de la comédie. Des exposés de faits, en apparence assez ingrats, prennent ainsi chez lui vie et couleur. Il nous fera raconter par un personnage allégorique, la Méprise, ce que nous devons connaître de la vie antérieure de Glycère et de son frère Moschion pour comprendre la pièce citée plus haut. Ce sont choses passées, plus ou moins lointaines, en dehors de l'action. Il les anime sans avoir l'air de s'y appliquer. D'un trait précis et rapide, il nous montre la bonne vieille qui a recueilli les deux enfans, sa tendresse pour Glycère, dont elle a fait sa fille, ses soucis touchans, ses précautions à l'approche de la mort qu'elle sent venir; tout cela en peu de mots, très simplement, sans le moindre apprêt, sans rien qui dénote une préoccupation littéraire. Et voilà ce passé qui revit devant nous : il nous intéresse en lui-même et par son rapport avec le présent. Dans la *Samième*, autre récit monologué, qui est également une explication, mais qui est de plus un tableau de mœurs. Ce récit nous est fait par Déméas, un vieillard amoureux, acquiné avec une certaine Samienne, qu'il a un jour recueillie chez lui et qui y est restée. Cette femme l'a fait consentir à élever un enfant dont elle lui a fait croire qu'il était le père. Et Déméas nous raconte comment, au milieu des préparatifs qu'il faisait pour le mariage de son fils, il a conçu le soupçon qu'elle le trompait. Rien de plus naturel, — ni de plus ingénieux pourtant, — que le mélange de psychologie et de pittoresque familial dont ce récit est fait. Nous voyons la maison en mouvement, le maître affairé, les serviteurs qui vont et viennent, l'enfant mis de côté et pleurant; nous entendons les interpellations qui se croisent, les propos des servantes qui bavardent; nous nous amusons des incidens qui ouvrent l'esprit de Déméas.

Ses réflexions s'enchaînent fort logiquement tandis que les choses semblent aller au hasard. On ne peut faire plus spirituellement de l'ordre avec du désordre. Dans l'*Arbitrage*, c'est encore un récit adressé au public, un monologue d'esclave, qui nous fait connaître d'abord les remords de Charisios. Celui-ci vient de comprendre la faute qu'il a commise et ses conséquences, il a surpris en même temps une conversation qui lui a révélé les nobles sentimens de sa femme, si durement traitée par lui. Ce qu'il dit et ce qu'il fait, nous l'apprenons par ce monologue de son esclave. C'est un accès de repentir qui touche au désespoir, un véritable orage dans une âme généreuse et passionnée. Et cet orage serait effrayant, si celui qui le décrit ne nous amusait par la peur qu'il en ressent ; il fallait beaucoup d'adresse pour assortir et fondre ensemble ces deux tons si contraires. Le récit est comique par celui qui le fait ; il est tragique par la matière dont il est fait. La tragédie y est forte, bien que la comédie y prédomine comme il convient.

IV

Tout cet art, comme on le voit, est fait essentiellement d'un sens vif et profond de la vérité. Il n'est donc pas étonnant qu'en dernière analyse l'excellence de la comédie de Ménandre soit due surtout à la représentation des mœurs et des sentimens.

De là variété très riche et passablement confuse de la vie athénienne, la comédie, dans les deux premiers tiers du iv^e siècle, avait réussi à dégager un certain nombre de types. C'est du moins ce que l'histoire littéraire croit démêler en étudiant les débris qui nous en restent. Types professionnels, tels que ceux qui ont été mentionnés plus haut ; types sociaux, déterminés par le rang, la fortune, la manière de vivre ; types naturels, résultant de l'âge et du sexe, des relations ordinaires entre membres d'un même groupe, ou encore de certaines situations que le cours de la vie ramène plus ou moins fréquemment ; enfin, types mélangés, où ces divers élémens étaient associés. Mais, autant que nous pouvons en juger, aucun des poètes renommés de cette période, ni Antiphane, ni Anaxandride, ni Alexis, n'avait réussi à créer des personnages fortement caractérisés par quelques-uns de ces traits, originaux et individuels, qui sauvent de

Oubli une création théâtrale. Ménandre n'eut pas la prétention de rompre violemment, à cet égard, avec la tradition. Il conserva ou parut conserver les types dramatiques créés par ses prédécesseurs. Les usages mêmes du théâtre lui en faisaient une loi, s'il est vrai que le masque et le costume s'étaient adaptés peu à peu à ces catégories convenues et en assuraient la permanence, au moins extérieure. Mais, dans ces catégories, il sut créer des êtres vraiment individuels.

Cette individualité des personnages de Ménandre, nous voyons assez bien maintenant en quoi elle consistait.

On a rapproché quelquefois, par hypothèse, les *Caractères* de Théophraste des créations de la comédie nouvelle, telles qu'on se les représentait. Cette hypothèse est aujourd'hui insoutenable. Le « caractère, » conçu à la manière de Théophraste, est proprement un trait unique, qualité, travers ou vice, qui peut être énoncé en une définition précise, et qui se manifeste pratiquement en une série d'actes ou de propos appartenant à une même « espèce » et propres à illustrer cette définition. Un homme, dans la réalité, peut réunir en lui-même plusieurs caractères de ce genre : il peut associer la superstition à l'avarice, l'orgueil à la brutalité; inversement, aucun homme ne réalise jamais un caractère en son entier. Les descriptions composées par le philosophe, bien que faites d'observation, sont donc, en tant que séries et groupemens, quelque chose d'artificiel et d'abstrait. Ce sont, pour ainsi dire, des modèles d'analyse morale, par lesquels on peut apprendre à discerner certaines liaisons naturelles, à établir des rapprochemens et des distinctions, utiles à la connaissance de l'homme. Mais cela n'a rien de commun avec les fictions vivantes d'un Ménandre.

Celui-ci conçoit, non des définitions, mais des hommes, c'est-à-dire des êtres complexes, changeans, pleins de contradictions. Il ne procède pas par un groupement méthodique, mais par intuition et par synthèse créatrice. Les caractères pour lui n'ont rien d'abstrait. Ils naissent de volontés faibles ou fortes, le plus souvent inégales, plus ou moins développées selon l'âge et les conditions de la vie, et accompagnées de tout un cortège d'idées, d'impressions, d'impulsions et de sentimens, nullement uniformes, qui en déterminent les manières d'être habituelles. Ce qui fait l'individualité dramatique de ses personnages, c'est qu'en présence d'une situation donnée, ils laissent voir tout ce qu'ils

sont. Ils apportent dans l'action où ils se mêlent tout ce qu'il y a en eux de caractéristique et de vraiment intéressant. Et, naturellement, chacun d'eux prend ainsi une certaine unité, car il découvre alors les traits essentiels de sa nature. Mais il n'est pas nécessaire que tel ou tel de ces traits ait un relief exceptionnel ni une sorte de prédominance absolue, enveloppant l'être moral tout entier, ni qu'il paraisse enraciné dans l'âme à tout jamais, comme la misanthropie chez Alceste ou l'avarice chez Harpagon. Cela peut se produire parfois, mais cela n'est ni ordinaire dans la vie ni indispensable au théâtre. L'individualité dramatique peut résulter d'une disposition passagère, qui rassemble momentanément des élémens de vie morale ordinairement isolés ou latens et qui les tire de leur demi-obscurité naturelle. Il en est souvent ainsi chez Ménandre, et c'est une des choses par où son théâtre ressemble à la vie.

Ceci est particulièrement sensible dans la manière dont il s'est servi de l'amour. On savait de tout temps quelle importance ce sentiment avait prise dans la comédie nouvelle et spécialement chez lui. On se rappelait ce qu'Ovide avait dit dans un vers souvent cité :

Fabula jucundi nulla est sine amore Menandri.

Les nouveaux fragmens ont naturellement confirmé ce témoignage. Mais ce qu'ils nous apprennent ou nous font mieux voir, c'est la relation de l'amour dans ses pièces avec les caractères des personnages. Dans un théâtre comme celui de Molière, où les caractères sont très fortement accusés, et surtout dans celles de ses pièces où ils le sont le plus, l'amour intervient généralement comme une cause de perturbation, qui met l'homme en contradiction avec lui-même et par là fait ressortir plus fortement l'habitude morale qui le caractérise. Tel est son rôle chez Alceste, chez Harpagon, chez Tartuffe. Dans cette conception, l'amour est postérieur en date au caractère, et, moralement, il lui est subordonné, même quand il le domine. C'est le contraire qui semble avoir eu lieu en général chez Ménandre.

Représentons-nous le Polémon de *la Femme aux cheveux coupés* ou le Charisios de *l'Arbitrage*, avant qu'ils fussent troublés par la passion. Qu'étaient-ils alors? des personnages quelconques, sans individualité bien marquée. Polémon est un soldat de fortune, brave garçon au fond, mais emporté, rude et capable

d'un mouvement brutal; il n'y avait rien là qui le distinguât de la plupart des hommes de même profession. Pour qu'il prit une individualité dramatique, il a fallu qu'il aimât Glycère. C'est cet amour qui, en s'emparant des autres instincts de sa nature, et en les mettant en action, les développe et les unit de manière à constituer un caractère. C'est lui, en effet, qui suggère au personnage une volonté précise et la rend assez forte pour lutter soit contre certaines dispositions divergentes, soit contre l'embarras résultant des circonstances. Dans la scène où il prend conseil du vieux Pataecos, cela éclate avec force en un passage où se laisse voir toute son agitation intime :

Non, par Déméter, non, je ne sais plus que dire; ou plutôt, je n'ai plus qu'à me pendre. Glycère m'a donc abandonné! Oui, elle m'a abandonné, ma Glycère. Ah! Pataecos, si tu voulais! Tu étais familier avec elle, tu lui as parlé souvent. Eh bien, va la trouver, cause avec elle, négocie en mon nom, je t'en supplie.

Un sentiment profond a transformé l'homme qui tient ce langage. Ce sentiment, sous forme de jalousie, a été cause de sa brutalité; maintenant, sous forme de regret, il réveille en lui ce qu'il y a de meilleur, il l'occupe tout entier, il tend sa volonté et son intelligence vers un but unique; et, ainsi, il donne à cette nature, ordinairement médiocre, une intensité de vie et une valeur morale peut-être passagères, mais en tout cas surrées à la durée de l'action. Il en est de même de Charisios dans *l'Arbitrage*. Lui est un jeune Athénien bien élevé, qui a fait sa philosophie et se pique de vivre selon ses principes. S'il n'était que cela, il ne nous intéresserait guère. Mais, lorsque l'action nous révèle qu'il aime profondément, et malgré lui, la femme dont un malentendu l'a séparé, il cesse de ressembler à tout le monde. Sous ses hésitations, sous ses résolutions momentanément contraires à sa véritable volonté, nous sentons celle-ci se chercher, faire son œuvre secrète, dégager et concentrer peu à peu les forces pures et bienfaisantes. En un mot, le caractère se fait sous nos yeux et il se fait par l'amour.

Bien entendu, il n'y a pas lieu de croire que l'amour ait toujours tenu ce rôle dans le théâtre de Ménandre. Ce serait attribuer trop de grave méthode au charmant poète que de lui prêter un dessein si constant. S'il a su, lorsqu'il l'a jugé bon, créer, au moyen de l'amour, des individualités dramatiques, il lui a plu,

souvent aussi, de se jouer avec grâce dans les variations infinies et légères que ce sentiment comporte. Le jeune Moschion de la *Samienn*e ne semble pas devoir être pris trop au sérieux, bien qu'il aime sincèrement. L'amour le rend intéressant sans doute et lui inspire quelques jolis propos. Il ne lui donne pas une personnalité. Les emprunts que Térence a faits à Ménandre nous donnent à penser qu'il en était souvent ainsi chez celui-ci. Il n'aurait pas été le peintre fidèle de la vie, s'il l'avait faite plus profondément passionnée ou plus riche en volontés fortes qu'elle ne l'est effectivement.

Si d'autres pièces de Ménandre nous sont rendues encore, le moment viendra où l'on pourra passer en revue les personnages qu'il avait créés, les étudier en eux-mêmes et dans leurs rapports avec la société contemporaine. Pour le moment, nous ne possédons, de cette galerie si riche et si variée, qu'un petit nombre de spécimens incomplets et dépareillés. Il serait donc prématuré de vouloir les classer et les étudier par groupes. Il faut s'en tenir, à cet égard, aux observations, nécessairement un peu superficielles, qui ont été énoncées depuis longtemps. On nous dispensera de les répéter ici.

V

Une chose, au contraire, qu'il importe de signaler encore, parce que nous commençons à être en état d'en mieux juger, c'est l'appropriation de la langue et du style à la variété des personnages. Le langage de Ménandre a un caractère scénique très prononcé, en ce qu'il vise avant tout au naturel et à l'imitation de la réalité. Il se garde soigneusement de tout ce qui trahirait l'application de l'écrivain ou une visée littéraire. Tout en s'exprimant en vers et en termes corrects, ses personnages ont l'air de parler comme on parlait couramment à Athènes. Évidemment, il y a là, de même que nous l'avons observé déjà à propos de leurs raisonnemens, une part d'illusion. Mais on ne peut nier que l'illusion n'existe, et il n'est pas sans intérêt de chercher à voir comment elle est produite.

Elle tient à la fois au choix des mots, au tour des phrases, à la liaison et au groupement des idées.

Le vocabulaire de Ménandre est emprunté à un parler moyen

et familier. Il exclut, d'une part, sauf de rares exceptions, les termes d'argot, les locutions trop grossières, et toujours la vulgarité gauche et sans grâce; il exclut aussi, d'autre part, les expressions ou poétiques ou abstraites ou trop spéciales, hormis en quelques passages d'un caractère particulier. Le fonds dont il se sert communément est celui du langage courant, mais sous la réserve d'un certain choix et d'une sorte d'épuration. Il a d'ailleurs le goût des termes propres, il évite la périphrase et la métaphore, il nomme les choses par leur nom. Un vocabulaire ainsi constitué est éminemment clair et naturel. C'est sa qualité essentielle et c'est peut-être aussi son défaut. On pourrait y désirer, au moins çà et là, quelque chose de plus personnel, des tons plus chauds, plus de hardiesse, des locutions ou des termes plus savoureux. Nous avons affaire à un atticisme un peu dépouillé. C'est un vin très pur, qui a gardé sa finesse, mais qui s'est légèrement décoloré. Ce langage, par là même, est un peu celui de tout le monde. Il représente, d'une manière générale, celui qui devait être parlé alors à Athènes par quiconque n'était ni barbare ni incurablement grossier. Mais il ne faudrait pas, cependant, en exagérer l'uniformité. Les meilleurs connaisseurs, dans l'antiquité, y distinguaient bien des nuances qui ne nous échappent pas non plus ¹. Le bonnet emporté aura chez lui des mots aigus et durs, injurieux ou même bas, dont il ne se servirait pas, s'il était maître de lui. Certains caractères insociaux se distingueront par la brutalité habituelle de l'expression; le langage d'un Smikrinès sera rude et malsonnant; celui des esclaves conversant entre eux comportera même, çà et là, certaines crudités vives; ils auront des expressions à eux, d'une familiarité plus négligée, et qu'un homme bien élevé, un Charisios par exemple, n'emploierait pas. Ainsi, bien qu'assez restreint en somme, ce vocabulaire est loin d'être monotone; il se prête, par l'effet d'un savoir-faire achevé, à faire sentir bien des diversités. Plus tard, au temps de l'Empire, il devait même donner matière, à cause de cela, à la critique des grammairiens puristes; car ceux-ci, ne reconnaissant pour véritablement attique que ce qu'ils lisaient chez les meilleurs auteurs, étaient scandalisés de tous les emprunts que ce poète de la vie familière avait faits à la langue parlée. Il n'en est pas moins vrai que, comparé à celui

¹ Cette variété dans l'uniformité a été bien notée, en particulier, par Plutarque dans sa *Comparaison d'Aristophane et de Ménandre*, § 2.

d'Aristophane par exemple, il nous paraît à nous d'une qualité moins originale et d'une étoffe moins riche. Mais, à coup sûr, et probablement pour cette raison même, il était bien plus près de la réalité moyenne que le poète se proposait de mettre en scène.

De même que le choix des mots, la construction de la phrase et la liaison des idées visent avant tout, chez Ménandre, à l'imitation de la vie. Il n'admet pas qu'un personnage au théâtre parle comme un livre. Il veut que la phrase ait l'air de naître spontanément avec l'idée, il veut qu'elle s'arrête ou s'étende avec elle, qu'elle ne paraisse jamais ni préparée d'avance ni arrangée et composée par réflexion. D'un autre côté, comme elle fait partie d'une œuvre d'art, elle n'a pas le droit d'être incorrecte, ni même, autant que dans la réalité, indécise d'abord et obscure, sauf à se corriger et à s'éclaircir peu à peu. La perfection, en cette matière. — et Ménandre est bien près de la réaliser, — c'est donc de réduire l'art, pour ainsi dire, au minimum. On ne noterait peut-être pas, dans tout ce que nous possédons de lui aujourd'hui, un seul de ces morceaux oratoires qui semblent comme des discours insérés dans le drame. Nous les appelons, avec une nuance très juste de critique, des « tirades. » Il y en a, il est vrai, chez des auteurs dramatiques renommés, qui font grand effet et qui enlèvent les applaudissemens; mais la tirade, en soi, n'en est pas moins contraire à l'esprit même du drame. Peut-on dire que Ménandre l'a évitée? en réalité, elle paraît plutôt lui avoir été naturellement étrangère. Ce qui la caractérise essentiellement, c'est l'amplification logique, qui fait progresser l'idée et qui la pousse toujours plus loin, jusqu'au trait final où elle se condense et se résume avec toute sa force et tout son éclat. Voilà justement ce qu'on ne trouve jamais chez Ménandre. Non seulement le développement ordonné y est fort rare, mais l'allure même de la phrase y est aussi peu réglée que possible. Elle a souvent une certaine mollesse de contours, une sorte de laisser aller et de négligence voulue, qui ne l'empêche jamais d'être claire, mais qui reproduit à s'y méprendre le mouvement naturel de la pensée. Elle sera courte, si le personnage n'a que peu de chose à dire. Elle s'allongera, lorsqu'il cherchera à s'expliquer, mais elle s'allongera en s'organisant le moins possible. Jamais elle n'aura l'air d'un instrument d'analyse forgé dans l'école. Usant de la langue la plus riche en particules de liaison,

Ménandre est sans doute l'écrivain qui s'en passe le plus souvent. Bien entendu, ce n'est pas qu'il jette les idées au hasard, mais c'est qu'il les laisse se suivre, comme si elles naissaient peu à peu, et qu'il se met en quelque sorte au pas d'une pensée plus ou moins rudimentaire, dont il suit la marche, sauf à la redresser furtivement.

On pourrait penser, il est vrai, que l'abondance des sentences qu'on a extraites de ses œuvres s'accorde mal avec ces observations. Était-il naturel que tant de jolies choses fussent si bien dites dans la conversation? Mais, justement, nous comprenons mieux ce qu'il faut penser de ces sentences depuis que nous en lisons un assez grand nombre dans leur contexte. Là, ces pensées générales, resserrées en formules spirituelles ou touchantes, parfois si profondes et si largement humaines, se montrent sous un aspect relatif et particulier qui en change sensiblement le caractère. Elles perdent ce qu'elles avaient, étant isolées, de didactique et de doctrinaire. Elles sont amenées si naturellement par le mouvement des idées auxquelles elles tiennent qu'elles semblent nécessaires là où elles sont. Bien loin que le morceau dont elles font partie paraisse jamais composé pour elles, ce sont elles au contraire qui sont subordonnées à ce morceau et qui semblent n'avoir de raison d'être que par lui. Jamais elles ne s'en détachent comme des phrases à effet. Même lorsqu'elles se trouvent dans la bouche de gens très simples, personne ne peut avoir l'impression qu'elles n'y soient pas à leur place. Elles y tiennent lieu souvent d'un raisonnement qu'ils seraient incapables de faire. N'est-il pas vrai que l'homme peu exercé à penser a souvent plus de facilité à énoncer l'idée générale qui le préoccupe qu'à la détailler en arguments ou à en développer le contenu par l'analyse? Et d'ailleurs, ce mode de réflexion convenait sans doute particulièrement à un peuple de sagesse traditionnelle, dont l'éducation se faisait à entendre les vers des poètes moralistes et qui s'était ainsi habitué à rapporter les choses de la vie à des préceptes généraux. Chez lui et pour lui, les nouvelles formules de l'expérience ne devaient elles pas surgir d'elles-mêmes avec les occasions, à l'imitation des anciennes?

VI

On voit à peu près, par cette étude partielle et sommaire, ce que nous pouvons savoir aujourd'hui de Ménandre et ce que nous devons nous résigner à en ignorer, à moins de découvertes nouvelles.

La structure de ses pièces et la façon dont il conduisait une intrigue sont choses à propos desquelles la critique peut maintenant raisonner et discuter en s'appuyant sur un certain nombre de faits significatifs et sur des indices intéressans. Mais, quoi qu'elle fasse, ces faits et ces indices sont probablement encore insuffisans pour lui permettre d'arriver à des conclusions tout à fait certaines. La part des hypothèses reste là considérable.

Au contraire, pour ce qui touche à la matière de ses comédies, aux élémens dramatiques dont elles se composaient, à la façon dont il a observé la vie, représenté les mœurs, conçu et mis en scène ses personnages, nous sommes dès à présent largement renseignés. A coup sûr, là aussi, les découvertes à venir, s'il s'en produit encore, nous apporteront bien des lumières nouvelles. Elles nous feront saisir de mieux en mieux les rapports de cette comédie si représentative avec la société du temps. Nous verrons plus sûrement jusqu'où s'est étendu le champ d'observation du poète et jusqu'où son regard a pénétré. Des comédies telles que *le Superstitieux* ou *l'Ennemi des femmes*, si nous les possédions, nous révéleraient peut-être une satire dépassant en réflexion ou en portée celle dont témoigne ce que nous lisons aujourd'hui. Peut-être, au contraire, attesteraient-elles définitivement que la finesse de son esprit s'est toujours jouée de préférence dans l'observation de ce qui était le plus visible en fait de mœurs et de sentimens. Ce que nous aurions à leur demander surtout, au cas où il deviendrait possible de les classer chronologiquement avec quelque certitude, ce serait de nous mieux instruire sur l'évolution de son art et de sa pensée; car, aujourd'hui, elle nous échappe encore presque complètement. Enfin, si ces découvertes se complétaient par d'autres, malheureusement bien moins probables, qui nous rendraient quelques pièces des rivaux de Ménandre ou de ses imitateurs, nous aurions des moyens de comparaison singulièrement utiles, qui donneraient

aux jugemens de la critique bien plus d'ampleur et de fermeté. Mais, en somme, si désirables que soient ces accroissemens de connaissance, il ne semble pas qu'ils puissent modifier en rien l'essentiel l'idée que nous pouvons des à présent nous faire du génie du poète.

Ménandre a réuni en lui le plupart des qualités qui ont fait le charme et la force du génie athénien, mais non pas toutes au même degré. Parmi ces qualités, les unes tendaient à la création originale, les autres à l'observation intuitive ou méthodique. Il a eu, des premières, tout ce qu'il fallait pour donner à ses pièces de la vie, de la variété, de la force même, et par là, il a réussi à constituer, sous l'influence d'Euripide, une dernière forme de drame très distinguée et dont l'influence a été féconde. Malgré tout, c'est la faculté d'observer et de reproduire ce qu'il voyait qui semble avoir prédominé en lui. Il y a plus d'imitation directe de la vie, dans son théâtre, que de création puissante. Il a peint ses contemporains tels qu'il les voyait, et il les a bien vus. En les peignant ainsi, il a eu le grand mérite d'atteindre souvent le fond humain qui n'est limité ni dans l'espace ni dans le temps. Mais il ne semble pas qu'il y ait fait de découvertes inattendues et profondes, comme en avaient fait les grands Attiques avant lui dans tous les domaines du sentiment et de la pensée. Et voilà pourquoi il nous apparaît surtout comme un héritier, avec ce privilège toutefois qu'étant venu recueillir l'héritage au moment qui en a précédé la dispersion, il est le dernier qui en ait eu l'entière jouissance et qui s'en soit fait honneur complètement.

MAURICE CROISLE.

LA LANGUE FRANÇAISE

ET LES

RÉVOLUTIONS DE L'ORIENT

Le xx^e siècle est une époque de compétition universelle entre les peuples, les races, les civilisations, les langues. Parmi les grandes nations qui, par la paix ou par les armes, par l'industrie ou par le commerce, débordent, de tous côtés, sur les mers lointaines et sur les terres neuves, la France de la troisième République ne désespère pas encore de maintenir ou de reprendre son rang. En cette ère nouvelle des impérialismes envahisseurs, que, d'un mot nouveau, nous appelons l'ère de la politique mondiale, la France a eu beau se laisser distancer, sur le terrain industriel, commercial, maritime, non seulement par ses rivales anciennes, mais aussi par de jeunes parvenues, la France n'en demeure pas moins, elle aussi, une puissance mondiale. Elle ne l'est pas uniquement par l'étendue de ses possessions d'Afrique et d'Asie, ou par l'abondance et le rayonnement de ses capitaux; elle l'est, plus encore, par la nature même de son génie, par ses traditions, par sa vocation historique, par l'attraction qu'exerce au loin sa capitale, surtout peut-être par la diffusion de sa langue. En Europe et hors d'Europe, en Orient surtout, il nous reste ainsi, de notre long et glorieux passé, de vastes sphères d'influence matérielle ou morale où, avec notre langue et notre littérature, peuvent prévaloir encore nos idées et notre esprit.

C'est là un héritage que la France moderne n'a pas le droit d'abandonner, qu'elle doit, au contraire, d'autant mieux défendre

qu'il est plus menacé, et qu'en dépit des attaques et des calomnies de nos détracteurs, nous pouvons nous rendre ce témoignage que notre langue et notre esprit, en Orient, plus que partout ailleurs, sont demeurés au service du droit, de la justice, de l'humanité, de toutes les grandes idées que, malgré de passagères défaillances et d'apparentes contradictions, la France peut se vanter d'avoir, plus qu'aucune autre nation, personnifiées dans le monde. Peut-être n'en avons-nous pas assez conscience, l'ascendant de notre langue et de notre génie dépend, aux yeux des peuples, de notre fidélité aux maximes du nouvel Évangile dont, depuis quatre ou cinq générations, nos philosophes et nos publicistes se sont proclamés les apôtres. Heureusement pour nous, l'étranger ne nous voit que de loin; les sophismes de nos politiciens ne parviennent pas jusqu'à ses oreilles où résonne encore l'écho des grandes voix françaises d'autrefois. L'étranger est peu frappé des inconséquences de nos gouvernans, et ne souffrant pas des fautes ou des vices de notre politique, il ne les sent point ou ne s'en souvient guère.

Voyant, en la France contemporaine, une grande démocratie qui a sa règle en elle-même et se soumet pacifiquement à ses propres lois, l'Europe demeurée en monarchie, la vieille Europe, si longtemps secouée par nos révolutions, nous témoigne plus d'indulgence que nous n'en méritons parfois. Puis, comme les fautes de nos gouvernans et les témérités de nos assemblées semblent moins provenir de notre tempérament national que des tendances mêmes de notre époque et des aspirations d'une démocratie impatiente, on comprend que l'étranger se montre d'autant moins sévère pour nous qu'il est souvent lui-même enclin à suivre les mêmes chemins que nous.

Aussi n'est-il pas vrai, comme on l'affirme parfois chez nous, que notre influence morale est partout en déclin. Si notre gouvernement et notre parlement avaient seulement en la sagesse de montrer plus de prudence et plus d'équité dans les questions religieuses, s'ils avaient su opérer la séparation de l'Église et de l'État avec plus d'esprit de liberté et de justice, on pourrait, au contraire, affirmer sans paradoxe que la France de la troisième République a recouvré à l'étranger la meilleure part de son ascendant d'autrefois. Encore, bien que les vexations et les mesquineries de notre anticléricalisme officiel nous aient aliéné bien des sympathies, est-il juste de dire que nos anciens amis en

gardent moins rancune à la France qu'à son gouvernement, et que, en dehors des catholiques, l'opinion se laisse volontiers persuader, selon la version radicale, que, dans son long duel avec l'Église, notre gouvernement n'a fait que se défendre contre les entreprises ou les complots d'adversaires incorrigibles.

Pour relever partout notre prestige moral et restaurer, aux yeux des peuples, notre influence ancienne, il suffirait, à la France du *xx^e* siècle, de se montrer plus respectueuse des principes dont, en théorie, elle prétend toujours s'inspirer. Notre langue serait la première à en bénéficier. A vrai dire, elle passe au dehors, depuis déjà des années, par une crise qui en menaçait gravement l'expansion. Longtemps, en Occident comme en Orient, notre langue française fut la langue des salons et des cours, celle que ne pouvait ignorer aucun homme, aucune femme bien élevés. De même que le latin était l'idiome ecclésiastique ou savant, le français était l'idiome mondain, l'organe cosmopolite de toutes les aristocraties. Cette prédominance établie au *xvii^e* et au *xviii^e* siècle, les révolutions du *xix^e* l'ont ébranlée, ces révolutions, préparées à la fois par nos armes, par nos écrivains, par notre langue. Il sembla, un moment, que les idées apportées par notre Révolution allaient se retourner contre notre langue qui en avait été l'instrument, de même que, sous le premier et sous le second Empire, elles s'étaient retournées contre la puissance française. Le français allait-il être détrôné de sa royauté aristocratique et de sa souveraineté internationale par le double mouvement issu de notre Révolution, par l'avènement d'une démocratie dédaigneuse de la haute culture mondaine, par l'ascension de jeunes nationalités d'un nationalisme ombrageux, jalouses de la suprématie d'un idiome étranger? La langue préférée de Frédéric II et de Metternich courait ainsi un double danger; et ce serait nous faire illusion que de croire tout péril écarté d'elle. Si les nouvelles démocraties nationales sont contraintes de s'avouer que les langues populaires ne sauraient toujours suffire à tout, qu'il faut aux peuples modernes, à la place de l'antique latin, un idiome supranational, interprète commun de la civilisation, leurs goûts simplistes, leur défaut de sens littéraire, leurs réciproques jalousies risquent de les porter, par méconnaissance de la supériorité des langues spontanées, vers quelque informe et barbare Espéranto.

Par bonheur pour nous, les deux puissances nouvelles dont

L'avènement semblait une menace pour notre langue française, qui déjà, en Russie même, avaient commencé à en ébranler l'hégémonie ancienne, paraissent, en de nombreux pays d'Orient ou d'Occident, en train d'en devenir les alliées. C'est ce que nous voudrions montrer ici, en recherchant quel sort prochain réservent à notre langue les révolutions contemporaines, — l'inauguration ou l'extension du suffrage universel; — le mouvement de rénovation et d'indépendance qui semble soulever à la fois tous les peuples de l'Europe centrale et orientale, Slaves, Magyars, Grecs, Roumains, — le brusque éveil des peuples islamiques à la culture européenne qui fait courir un frisson de renouvellement à travers toute l'Asie musulmane, — la fièvre enfin de constitution et de gouvernement représentatif qui, après l'autocratique Russie, secoue la Turquie et la Perse et commence à gagner la Chine. Par une bonne fortune qui n'est pas imméritée, il se trouve que toutes ces modernes aspirations, toutes ces révolutions d'hier ou de demain peuvent valoir à notre langue de nouveaux amis. A beaucoup de ces peuples d'Europe ou d'Asie, en lutte pour la liberté ou pour l'indépendance, nous verrons que notre langue apparaît comme un instrument de libération. Il peut se faire ainsi que, après avoir menacé l'hégémonie moudaïne du français de cour, l'avènement des démocraties nationales et les révolutions de l'Orient apportent à cette vieille langue française, avec une clientèle élargie, un ascendant nouveau.

I

Partout dans mes récents voyages, en Hongrie, en Serbie, en Bulgarie, en Turquie, comme en Grèce, comme en Roumanie, j'ai trouvé notre langue en progrès. Il n'y a guère, dans tout l'Orient méditerranéen, qu'un pays où sa prépondérance soit menacée; ce pays, c'est l'Égypte, et il n'est, hélas! pas besoin d'en indiquer les raisons. Partout ailleurs, au contraire, l'ascendant du français s'est maintenu ou affirmé. La primauté conquise par lui au xix^e siècle, le xx^e paraît la lui devoir conserver. D'Athènes à Smyrne et de Smyrne à Constantinople, j'ai eu, au printemps dernier, le plaisir de faire route avec un des plus illustres champions de notre langue à l'étranger, le sociologue russe Novikof. On connaît sa thèse sur la future prédominance

de la langue de Voltaire et de Victor Hugo (1). Partout, à Constantinople, comme à Smyrne et en Grèce, comme sur le bateau russe lui-même, sur lequel nous naviguions, M. Novikof découvrait des argumens en faveur de sa thèse favorite.

Il en est un auquel je ne sais s'il a songé, et que me suggéraient, de Budapest à Bucarest et à Constantinople, les sympathies pour notre langue des pays danubiens et balkaniques. A tous ces peuples, si ancienne et si sincère que soit leur amitié pour nous, leurs préférences pour le français sont inspirées, bien moins par leurs sympathies pour la France, que par le sentiment de leur propre intérêt, par une sorte d'instinct national. Sur les deux versans du Balkan comme sur les deux rives du Danube, les peuples de toute origine se sentent presque également menacés par l'incessante poussée allemande, par le *Drang* germanique, qui s'exerce de plus en plus vers le Sud-Est, et que les vastes perspectives ouvertes par les ambitieux promoteurs de la ligne de Bagdad rendent redoutable à tous les pays situés sur le passage de la locomotive allemande. Plus se fait sentir la pression teutonique, allemande ou austro-allemande, plus l'influence de Berlin semblait prédominer à Constantinople, plus les commis voyageurs du Nord envahissent les pays au Sud du Danube, et plus les peuples assujettis, malgré eux, à l'hégémonie économique des Allemands cherchent à fortifier leur nationalité contre les empiétemens du germanisme (2). Ne pouvant toujours se défendre sur le terrain économique, ils s'efforcent de maintenir ou de reconquérir leur indépendance, non seulement sur le terrain politique, mais sur ce qu'ils appellent le terrain de la culture. Les Allemands ont beau leur vanter sans relâche les bienfaits de la civilisation germanique et la supériorité de la *deutsche Kultur*, les peuples danubiens et balkaniques refusent, obstinément, d'en rester les humbles tributaires. Pour mieux assurer leur indépendance politique et leur autonomie nationale, ils cherchent à rejeter de leurs fronts, sans toujours y parvenir, l'orgueilleux joug de la pesante culture germanique, s'ingéniant à s'y soustraire comme à une sorte de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} décembre 1907, l'étude de M. J. Novicow : *La Langue auxiliaire du groupe de civilisation européenne*. — *Les Chances du français*, et, dans la *Revue* du 1^{er} juin 1903, un article de F. Brunetière intitulé : *Une Apologie de la langue française*.

(2) Voyez, outre *L'Europe et l'Empire ottoman* de M. René Pinon, le livre de M. René Henry : *Des monts de Bohême au golfe Persique*.

servage ou de vasselage intellectuel. N'ayant pas dans leur propre fonds, dans leurs traditions parfois à demi effacées par les siècles, dans leur civilisation encore trop jeune ou trop peu originale, dans leur littérature née ou renée d'hier, dans leur langue même à l'horizon borné, de quoi résister à la pression des influences allemandes et faire contrepoids à la lourde culture du Nord, ils sont contraints, pour s'émanciper de sa tutelle, de chercher un point d'appui à l'étranger, en une civilisation, une langue, une littérature assez vivantes et assez puissantes pour tenir tête aux forces intellectuelles du Nord germanique, et à la fois assez claires et assez humaines pour être accessibles aux généreux efforts des peuples jeunes.

Ce point d'appui, quelques Slaves de l'Ouest et du Sud commencent, il est vrai, à le chercher chez leur grande congénère du Nord-Est, dans les neiges de la Russie. La solidarité slave, la fraternité de race ou de religion, qu'avait tant prônée le XIX^e siècle, du Kremlin de Moscou au Hradchine de Prague et au Kalemegdan de Belgrade, après avoir été discréditée par les rêveries du panslavisme politique, tend à redevenir une foi vivante, comme le dogme d'une rédemption future, non seulement sur les bords de la Vltava-Moldau, de la Save et de la Maritza, mais jusque sur les rives de la Vistule, où, durant tout le dernier siècle, les *pans* polonais raillaient obstinément cette fraternité slavo-russe qui semblait n'avoir pas de place pour la Pologne. La politique prussienne et les lois de M. de Bülow ont fini par ouvrir les yeux des Polonais, par réveiller, chez les plus réfractaires, l'obscur conscience slave. Le pangermanisme a ressuscité le panslavisme; ou mieux, il a fait naître un slavisme nouveau, plus logique et plus pratique. Les lois prussiennes en Posnanie et la pression allemande ont rendu aux Slaves le sentiment de leur solidarité. Le vieux panslavisme, vain épouvantail dont l'Allemagne se su trop longtemps nous effrayer, n'a jamais été bien sérieux ni bien redoutable. Il est mort depuis longtemps; mais le slavisme ou, comme on se plaît à dire aujourd'hui, le neo-slavisme lui survit. Si, en dépit du vers fameux de Pouchkine, les ruisseaux slaves n'aspirent point à se jeter dans la mer russe, les peuples slaves, de l'Elbe à la Vistule et de l'Adriatique à la Mer-Noire, presque également inquiets de la domination allemande ou de l'hégémonie germanique, tendent à se rapprocher pour leur mutuelle défense. Le

mouvement eût sans doute pris une force et une ampleur singulières, si la brusque annexion de la Bosnie n'était venue réveiller passagèrement les anciennes défiances de ces frères séparés.

C'est ainsi que, à plus d'un demi-siècle de distance, nous avons vu, en juillet dernier, les représentans de sept ou huit nationalités slaves se rassembler en congrès « panslave » à Prague, « la Prague dorée » des légendes, pour y préparer de futures réunions périodiques et y étudier tout un plan d'institutions communes. Là, spectacle nouveau pour l'Europe, on a vu, aux applaudissemens de tout ce vaste monde slave, les délégués des Polonais donner publiquement la main aux représentans de Moscou, et, pour la première fois, depuis les trois partages, l'aigle blanche de Pologne, saignant encore de sa longue captivité, fraterniser avec l'aigle noire des tsars russes. Autrefois, aux temps héroïques de 1848, lors de leur premier Congrès de Prague, les délégués des Slaves n'avaient pu s'entendre qu'en se résignant à parler dans leurs séances la langue de l'oppresser, du *niémets* détesté, l'allemand. Un demi-siècle plus tard, en ce deuxième congrès de Prague, il n'en a plus été de même ; ils ont pu se comprendre en se servant d'un des idiomes issus du tronc slave commun, du russe officiel, de l'harmonieuse et souple langue grande-russienne.

En 1908, à ce congrès panslave, dirigé, avec autant de talent que d'autorité morale, par le chef du parti jeune-tchèque, M. Karel Kramarj, un véritable homme d'État, que nous nous honorons d'avoir eu pour élève à notre libre École des Sciences Politiques, la plupart des orateurs, les Slaves du Sud notamment, se sont exprimés en russe. Les Polonais, il est vrai, ont souvent tenu à se servir de leur langue nationale, demeurée si voisine du tchèque qu'elle était aisément comprise de leurs hôtes de Bohême ; mais, pour être plus sûrs d'être entendus des autres Slaves, les Polonais mêmes se sont décidés à recourir, eux aussi, à cette langue « moscovite » qu'hier encore leurs pères se faisaient un patriotique devoir d'ignorer. Il y a là une nouveauté qui mérite d'être signalée à l'Europe ; le russe tend à devenir l'idiome intermédiaire, comme la langue commune des peuples slaves. Il a déjà un domaine plus vaste que le vieux slavon d'Église, qui ne s'est conservé que dans la liturgie orthodoxe. C'est là un succès dont les Russes peuvent être fiers ; leur langue en va prendre dans le monde une importance nouvelle et

s'ils savaient se montrer respectueux des droits de leurs congénères, au dedans comme au dehors de leur vaste Empire, ils y pourraient gagner un ascendant que toutes les visées ambitieuses et surannées du vieux panslavisme orthodoxe ne leur auraient pu assurer.

Le rôle nouveau de la langue russe chez les peuples slaves, des sources de l'Elbe aux bouches de Cattaro et des Alpes juliennes aux vallées du Rhodope, peut de loin sembler en toutes ces vastes régions une menace pour notre vieille langue française. En fait, il n'en est rien, au moins pour une longue période. Le russe peut devenir la langue inter-slave, sans s'élever au rang des grandes langues internationales, sans être, comme disent les Allemands, une « *Weltsprache*. » De quelque secours qu'il puisse être aux Slaves du Sud ou de l'Ouest, le russe ne peut, de longtemps, leur ouvrir les portes de l'Occident; il ne peut ni servir d'intermédiaire entre eux et la vieille Europe, ni leur apporter lui-même ce que tous ces jeunes peuples demandent à l'Europe libérale. Ce n'est ni sous les ombrages de Tsarskoïé-Sélo ou de Péterhof, ni même sous la blanche coupole du palais de Tauride, que les Slaves du Balkan peuvent prendre des leçons de régulières libertés constitutionnelles. Ce n'est ni dans les universités russes, aux cours si souvent fermés ou troublés, ni même auprès du mystique prophète de Iasnâia Poliana, le vénérable apôtre de l'anarchisme évangélique, que les Slaves d'Occident ou d'Orient peuvent s'initier aux modernes méthodes scientifiques ou à l'étude passionnante des nouveaux problèmes sociaux ¹.

La Russie du tsar Nicolas II, si originale et si riche que soit déjà sa jeune littérature, est encore trop novice dans les sciences et dans la culture elle-même, trop novice surtout et trop incertaine dans la politique et le régime constitutionnel, pour offrir à des peuples en fièvre de croissance et jaloux d'émancipation la forte pâture moderne dont a besoin leur robuste appétit. C'est pourquoi, tout en tendant, de nouveau, à se rapprocher de la Russie, elle-même en voie de rajeunissement,

1. C'est le cas de des raisons du grand nombre d'étudiens slaves, aussi bien qu'd'étudiens russes qui se rencontrent chez nous. M. L. Pogodine remarquait, non sans le regretter, que la jeunesse slave, spécialement les Serbes et les Bulgares, abandonnent les Universités russes, préférant achever leurs études en France ou en Suisse. *Moskovskîi Vjedenel'nik*, 9 août 1908.

les Slaves de l'Ouest, comme les Slaves du Sud, les catholiques comme les orthodoxes, Tchèques, Polonais, Serbo-Croates, Bulgares, se tournent presque en même temps vers la France et vers la langue française, et cela avec d'autant plus de confiance que des bords lointains de la Seine qui les ignoraient encore, leur sont venues, comme un écho prolongé de nos révolutions, les premières paroles de liberté.

Et il n'en est pas ainsi seulement des Slaves. Leurs voisins et leurs rivaux, les Magyars, les Roumains, les Hellènes sont poussés vers notre langue et vers notre littérature par des aspirations ou des besoins analogues. A tous ces nobles peuples, notre claire langue française apparaît comme un instrument d'émancipation, en même temps que de culture humaine à la fois et nationale. Ce qui les attire vers le français n'a rien d'une fantaisie passagère ou d'un engouement irréfléchi; c'est la conscience même de leurs besoins nationaux, le légitime désir de se libérer des envahissemens d'une culture étrangère qui, en les conquérant et les assimilant, risquerait de les dénationaliser.

Si cela est vrai des peuples chrétiens, qui, des sources de l'Elbe aux embouchures du Danube, luttent pour leur existence nationale, cela ne l'est guère moins des peuples islamiques, non seulement du peuple impérial de l'Islam, des Turcs d'Europe ou d'Asie, mais aussi des Arabes de Syrie, mais des Égyptiens, avides de s'initier à la civilisation européenne, sans se laisser angliciser par leurs maîtres du jour; mais des Perses eux-mêmes, jaloux, eux aussi, de s'appropriier les institutions occidentales et presque également défrans de l'aigle moscovite et du léopard britannique. Chrétiens ou Musulmans, tous ces peuples de l'Orient, en rivalité ou en lutte entre eux, sont d'accord en leur goût et leur préférence pour notre langue. Mais notre amour-propre ne s'y doit pas tromper; ce qu'ils cherchent en elle, c'est un moyen d'éducation et un moyen d'affranchissement. S'ils semblent se faire nos élèves, ce n'est pas pour s'assujettir à nous, à nos intérêts ou à nos idées, c'est, tout au rebours, pour apprendre de nous à rester ou à redevenir eux-mêmes, en se rajeunissant et se fortifiant à notre contact. Cela du reste n'a rien que de flatteur pour notre orgueil, rien que de conforme à notre histoire et aux meilleures ambitions de notre génie national. Cette haute tâche attribuée à notre langue par la confiance des peuples d'Orient, c'est à nous de montrer que nous

n'en sommes pas indignes. Nous y avons d'autant plus d'intérêt que, à bien considérer le vaste monde moderne, ce n'est pas seulement l'Orient de l'Europe ou l'Occident de l'Asie qui, d'instinct, ont conféré à la France et à la langue française cette noble mission civilisatrice; c'est, pour des raisons analogues, dans l'autre hémisphère, tout un vaste continent, tout un monde encore adolescent et déjà riche de promesses.

Nul n'ignore les sympathies persistantes que témoignent à notre langue et à notre pays, des hauts plateaux du Mexique aux forêts du Brésil et à la pampa de l'Argentine, les peuples de l'Amérique latine. Si les jeunes nations hispaniques du Nouveau Monde et les peuples rajeunis du vieil Orient montrent la même ferveur pour notre langue française, ce n'est point rencontre de hasard. Sur les bords de l'Orénoque et de la Plata, tout comme sur les rives du Danube ou de la Maritza, la langue et la culture françaises apparaissent encore aujourd'hui comme le plus sûr instrument d'éducation personnelle et d'émancipation nationale. Plus heureuses que les peuples du Balkan, la plupart des républiques espagnoles ou portugaises du nouveau continent ont depuis longtemps conquis une indépendance que personne désormais ne menace plus. Presque toutes enfin sorties des convulsions de leur turbulente enfance, elles peuvent grandir librement. La doctrine de Monroe, qui a protégé leurs premières années, prétend toujours les abriter sous sa garantie. Si, du Mexique au Brésil et à l'Argentine, certains Américains du Sud semblent s'inquiéter de l'extension successivement donnée par les Américains du Nord à cette doctrine « yankee » bientôt séculaire; s'ils craignent, aux bords de la mer des Antilles surtout, que la bienveillante protection dont les a longtemps couverts les larges ailes de l'aigle américaine ne tende peu à peu à se changer en un lourd protectorat, les loyales déclarations du gouvernement de Washington, les traditions mêmes du Capitole et de la Maison Blanche semblent de nature à rassurer leur patriotisme. Mais, quand ils n'auraient rien à redouter, pour leur indépendance, de l'hégémonie, sur leur vaste continent, de la bannière étoilée, il ne suffit pas, aux peuples grandissants de l'Amérique latine, de conserver leur indépendance politique. Ils ont une autre ambition non moins légitime, celle de garder intacts leur caractère et leur génie national. Ils craignent, sans toujours l'avouer, que la grande ombre projetée du Nord par la civilisa-

tion anglo-saxonne ne vienne à obscurcir chez eux l'empreinte latine, et par là même, ne dénature leur personnalité. Ils se font gloire de demeurer fidèles au génie latin, en même temps qu'aux sonores langues latines. Ils restent tous, en un mot, attachés à la « latinité » qu'ils tiennent de leurs aïeux d'Europe, la regardant comme le fondement commun de leur vivace nationalité. S'ils rêvent de créer, eux aussi, sur le sol neuf de leur Amérique, de robustes nations à la puissante culture, ils veulent que ce soit en conformité avec leur histoire et leur caractère ethnique, au profit de l'esprit latin et des antiques races élevées par la vieille Rome.

Pour se mieux défendre contre les empiétemens ou contre les séductions de l'envahissant génie anglo-saxon, toutes ces nations néo-latines du Nouveau Monde se retournent vers l'Europe, vers la vieille Europe romane, dont leur indépendance n'a plus rien à redouter et où leur autonomie intellectuelle peut se retremper et se fortifier. Elles regardent à la fois vers leurs mères patries anciennes, vers la Castille, vers le Portugal, et par delà les terres ibériques, vers l'Italie d'où leur arrivent aujourd'hui le plus grand nombre d'immigrans, vers la France surtout, restée, pour toutes ces lointaines républiques, la grande sœur et la grande éducatrice.

Depuis que le drapeau des Castilles a cessé de flotter sur le continent et sur les îles du Nouveau Monde, l'Espagne est devenue, pour ses nombreuses filles transatlantiques, la vénérable aïeule vers laquelle montent les respects affectueux de tous ses enfans. Mais si rapides et si pleins de promesses que soient les progrès de l'antique monarchie, si vivaces que semblent ses forces et si abondantes ses ressources ramassées en sa massive presqu'île européenne, l'Espagne du roi Alphonse XIII ne saurait encore offrir à ses remuantes filles de l'autre hémisphère tous les alimens intellectuels que réclame, de leurs parens d'Europe, la faim impatiente de ces jeunes républiques. Il leur faut quelque chose de plus neuf et de plus vivant; et ce qu'elles ne peuvent toujours trouver chez la grave et solennelle Espagne aux institutions anciennes et aux mœurs surannées, les républiques du Sud-Amérique viennent le demander à la France, demeurée à la fois l'aînée et la plus moderne des nations latines.

Pour ces sœurs de l'Amérique, comme pour les peuples de l'Orient, la France reste la grande pourvoyeuse d'idées aussi

bien que de capitaux, double prestige, intellectuel à la fois et matériel, qui, si nous en savions user, pourrait rendre à notre vieille France un ascendant nouveau, une sorte de primauté dans les deux mondes. De là, en Amérique, comme en Orient, la faveur instinctive ou raisonnée, dont continue à jouir, malgré les efforts de nos adversaires et malgré nos propres fautes, la langue française, sur les bords du Bas-Danube et du Bosphore aussi bien que sur les rives de la Plata ¹.

Une autre raison de la préférence témoignée à notre langue en Orient — et ici encore on en pourrait dire autant de l'Amérique du Sud — c'est le désintéressement de notre politique. De toutes les puissances dont les ambitions s'agitent en Orient, la France est, à bon droit, celle qui excite le moins de soupçons ou d'appréhensions. On sait que, dans la presqu'île des Balkans et sur la mer Égée, comme sur toute la Méditerranée orientale, elle n'a plus, si elle en a jamais eu, aucune convoitise territoriale, aucune prétention à l'hégémonie. Nous sommes peut-être la seule puissance dont le jaloux nationalisme des gouvernements ou des peuples de l'Orient ne suspecte pas les intentions. Si peu crédules que soient les Orientaux, les moins candides des hommes, la plupart admettent que nos sympathies peuvent être désintéressées. Le reproche que beaucoup font à notre politique et à notre diplomatie, ce n'est pas de poursuivre secrètement des visées égoïstes, c'est plutôt de nous résigner trop souvent à l'effacement, de nous mettre trop facilement à la remorque de nos alliés de Russie ou de nos amis d'Angleterre, si bien que certains allaient jusqu'à dire que, n'ayant plus de politique propre, la France, en Orient, est devenue quantité négligeable.

Beaucoup des plus sages le regrettaient. On sent que par suite même de notre désintéressement, notre politique, si elle ne peut se mettre au service de toutes les ambitions rivales, s'exerce naturellement en faveur de l'équilibre et de la paix, en faveur de la justice, de la liberté, de la concorde, c'est-à-dire de tout ce qui peut aider l'Orient dans les voies nouvelles où le pousse l'esprit du siècle. Telle a bien été l'action de la politique fran-

1. On sait, — ou mieux peut-être on ne sait pas assez qu'il s'est formé, sous la présidence de M. Appell, doyen de la Faculté des Sciences, un « groupement des Universités et grandes Ecoles de France » pour développer nos rapports intellectuels avec l'Amérique latine. Ne pourrait-on en faire quelque chose de semblable pour resserrer nos relations avec les peuples de l'Orient de l'Europe ?

çaise durant la crise ouverte par la révolution turque et par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine ; et quand les passions nationales, fatalement soulevées par ce double événement, viendront à se calmer, nous pouvons espérer que l'Orient comme l'Occident rendront justice à nos efforts pour le maintien de la paix et le rétablissement de la concorde.

II

Au seuil de l'Orient, sur le moyen Danube, se déroulent, à l'abri de la haute muraille des Carpathes, les riches plaines de la Hongrie. Là domine, depuis déjà plus de mille ans, un peuple aux obscures origines orientales, venu des profondeurs de l'Asie, et qui, seul entre ses barbares congénères, a réussi à fonder un État européen policé et durable, peuple énergique et indomptable, qui, à travers dix siècles de luttes, est parvenu à maintenir son individualité nationale au confluent des races, entre les Allemands, les Slaves, les Turcs, les Roumains. Peuple ancien et jeune à la fois, fier de ses longs souvenirs et de ses rudes aïeux, puisant sa force et sa confiance en ses lointaines traditions, peuple à structure encore aristocratique, aimant à donner pour appui, à ses revendications présentes ou à ses ambitions d'avenir, les droits à ses yeux imprescriptibles de la couronne de Saint-Étienne, le peuple magyar n'a rien d'un parvenu. Ses révolutions mêmes, il se plaît à les faire au nom de ses droits et privilèges anciens, n'admettant pas qu'aucun des titres hérités de ses rois nationaux puisse être jamais périmé. Peuple politique en même temps que peuple militaire, au génie tenace, dont rien ne lasse les patientes énergies, il a su reconquérir pacifiquement, légalement, l'indépendance affirmée et perdue dans les glorieuses et trop inégales batailles de 1849. Après une courte période de luttes où leur constitution séculaire, la doyenne du continent, avait semblé de nouveau en péril, l'entente s'est refaite entre la nation et la couronne. Les patriotes qui pour symbole avaient arboré la tulipe nationale sont rentrés en vainqueurs dans le fastueux palais du Parlement. Avec le parti de l'indépendance, ont triomphé aux élections les héritiers des rebelles de 1848, et un Kossuth, fils du dictateur renversé il y a un demi-siècle par les armes austro-russes, est aujourd'hui ministre de Sa Majesté Apostolique, le roi François-Joseph.

Cette indépendance qu'ils ont réussi à faire reconnaître par le Habsbourg, les Hongrois ne cherchent pas seulement à la compléter par l'autonomie militaire et commerciale. Ils veulent la consolider en fortifiant leur individualité nationale, sentant que le principe de la force d'un peuple est avant tout en lui-même, en son âme et sa conscience. Pour eux, il réside dans leurs traditions, dans les droits qu'ils tiennent de leur histoire, dans leur langue surtout. Aussi ne pouvons-nous être surpris de leur affection tenace pour cette vieille langue magyare, apportée par les compagnons d'Arpad, des steppes de l'Asie dans la puszta danubienne. En leur passion pour elle, ils ne négligent rien pour la défendre et la répandre. Ils voudraient que des sommets du Carpathe à la Save et à l'Adriatique, elle fût comprise et aimée de tous les sujets de la couronne de Saint-Étienne, magyars ou non. Ce souci domine toute leur politique. Ils sont jaloux d'effacer partout de la terre hongroise les traces de la longue domination de l'Allemand, symbole de la suprématie étrangère. Nous sommes parfois étonnés du soin qu'ils apportent à biffer de leurs monumens, de leurs places, de leurs rues, de leurs gares de chemins de fer, les mots et les noms allemands; nous sommes tentés, comme étrangers, plus familiers avec la langue de Goethe qu'avec celle de Petöfy, de taxer cette classe à l'Allemand de nationalisme étroit et mesquin. Il nous semble peu libéral, en une grande ville comme Budapest, où presque tout le monde entend l'Allemand, de ne tolérer ni théâtre allemand, ni école allemande.

Pour comprendre cette apparente intolérance des Hongrois, comme en Autriche celle des Tchèques, il faut se rappeler qu'au temps où régnait en Hongrie la bureaucratie viennoise, l'Allemand, installé en souverain dans l'administration, menaçait de supplanter partout la langue nationale et, par là, de dénationaliser la nation. Budapest et Presbourg, les capitales historiques du royaume, avaient pris l'aspect de villes allemandes; le hongrois, presque expulsé des villes, semblait condamné à n'être bientôt plus qu'un grossier patois rural. Pour échapper à ce péril, les Magyars, redevenus maîtres en Hongrie, n'ont trouvé qu'un moyen: restaurer partout la langue des ancêtres, et, pour en mieux assurer le triomphe, proscrire celle de l'étranger de tous les documens et actes officiels. Si, dans leurs collèges, on apprend toujours la langue des voisins de l'Ouest, ils tiennent que ce soit comme un idiome étranger.

L'an dernier, à un congrès de Berlin, le seul homme de l'Europe, sans doute, qui sait être également éloquent en quatre ou cinq langues, le comte Albert Apponyi, prononçait, en allemand, un panégyrique de la robuste et vaste langue allemande en même temps que de l'universel génie germanique. A Budapest, le même comte Albert Apponyi, comme chef de parti ou comme ministre de l'Instruction publique, est un de ces patriotes hongrois qui, depuis des années, travaillent à émanciper la Hongrie de la domination de la langue et de la culture allemandes. Et entre la conduite du ministre hongrois aux bords du Danube et son discours aux bords de la Sprée, s'il y a contraste, on ne saurait dire qu'il y a contradiction. Plus les Magyars sentent l'ascendant de la langue allemande, la vigueur et la puissance de la culture allemande, plus ils en redoutent les envahissemens. Si défiants qu'ils soient des influences étrangères, les Hongrois les plus passionnés pour leur langue n'en sont pas assez infatués pour se persuader qu'elle peut suffire à tout, et qu'ils n'ont que faire d'autres idiomes. Ils ont trop de peine à la faire apprendre de leurs sujets slaves ou roumains pour espérer lui ouvrir l'Europe. Ils se réjouissent, quand une université de l'Occident accorde à la langue et à la littérature magyares une place dans son enseignement, ainsi que l'a fait, en ces dernières années, la Sorbonne; mais ils sentent qu'en dehors de leurs étroites frontières, une pareille étude ne convient guère qu'aux érudits. Pour demeurer en relation avec l'Europe et avec le monde, il leur faut un autre instrument, une langue d'un usage moins local. Autrefois, ils avaient le latin, resté longtemps la langue officielle du gouvernement et de la loi, le latin sorte de passe-partout universel qui ouvrait toutes les portes et tous les sanctuaires. Aujourd'hui, ils ont bien sous la main, l'allemand, la langue de leurs associés de l'Ouest, celle que Vienne a longtemps voulu leur imposer; mais l'allemand a beau se présenter à eux comme la *Weltsprache*, ils gardent contre lui d'anciennes défiances et de justes rancunes. Ils ont eu trop de mal à s'affranchir de son joug pour lui tendre, d'eux-mêmes, de nouveau, le col. Loin d'être enclins à se courber sous sa suprématie, ils cherchent à s'en libérer. S'ils sentent, entre eux et l'Europe, le besoin d'un interprète, ils préfèrent une langue qui, au lieu d'un instrument de vasselage, puisse être pour eux un agent d'émancipation.

De là, le goût déjà ancien des Hongrois pour le français et pour la France. Entre eux et nous, il y a eu, du moyen âge et de leurs rois angevins aux Rakoczi, des relations d'amitié que leurs historiens se plaisent à rappeler. S'il est vrai que, depuis le XVIII^e siècle, notre littérature a partout contribué au réveil des peuples, cela l'est particulièrement de la Hongrie, du patriotisme magyar, de la civilisation hongroise. Entre cette dernière et la culture française, il y a, semble-t-il, plus d'affinités, partant plus de sympathies, qu'entre elle et l'orgueilleuse et parfois pédantesque culture germanique. Aussi, ne faut-il pas s'étonner de la faveur que retrouvent, aux bords du Danube et de la Tisza, notre langue, notre art, notre littérature. Entre la Hongrie et nous recommencent à se nouer des liens qui ne peuvent inquiéter personne, et qu'il ne dépend que de nous de rendre plus étroits.

Grâce à l'activité de quelques-uns de nos compatriotes, grâce surtout à l'initiative et au tact de notre consul général à Budapest, les sympathies hongroises pour notre langue et notre littérature se sont affirmées, en ces derniers temps, de la façon la plus flatteuse pour nous. Sous l'impulsion de M. le vicomte de Fontenay, notre consul général, il s'est fondé, à Budapest, une « Société littéraire française » qui compte parmi ses adhérens les plus grands noms de la Hongrie et les plus illustres représentants de la nation. Cette société ne se contente pas d'ouvrir des cours gratuits de français, de distribuer des bourses d'études aux Hongrois désireux de suivre à Paris les cours de « l'Alliance française », d'appeler de France des écrivains ou des artistes à donner des conférences en Hongrie, elle a entrepris et fait réussir une œuvre plus difficile. Elle a fondé une *Revue de Hongrie* entièrement rédigée en français, qui a pour collaborateurs, des savans, des politiques, des littérateurs hongrois. Les ministres du royaume, les chefs du gouvernement et les chefs de partis, un Wekerlé, un Albert Apponyi, un Kossuth, un Andrássy, n'ont pas dédaigné d'y exposer eux-mêmes, en notre langue, les plus graves problèmes de la politique hongroise, la question des finances, celle des écoles, celle du commerce, celle de la réforme électorale. Les Hongrois se sont souvent plaints d'être mal connus et mal compris de la France et de l'Europe. Avec la *Revue de Hongrie*, ils ont aujourd'hui le moyen de parler eux-mêmes au grand public européen, de défendre, devant lui, leurs droits et leur politique. La place grandissante que la Hongrie est appelée

à prendre dans les affaires européennes mérite à ce nouvel organe national du royaume de Saint-Étienne toute notre attention. C'est un grand honneur pour notre langue de servir d'interprète entre la Hongrie et l'Europe; aussi faisons-nous des vœux pour le succès durable de la jeune *Revue de Hongrie*. Ce n'est point du reste la seule façon dont les Hongrois et les Hongroises manifestent leur goût pour le français. Comme autrefois, il est resté ou redevenu la langue des salons et du grand monde. Et l'intérêt éclairé que portent les Hongrois à notre langue et aux choses de France, nous serions ingrats de ne pas reconnaître qu'il s'étend, le plus souvent, à la France et aux Français eux-mêmes. La bienveillance de l'accueil qu'ils nous font en leur beau pays n'en est pas la seule preuve; ils nous en ont donné un témoignage public, au printemps de 1908, lors de l'inauguration du monument élevé par eux, à Pecz, aux soldats français tombés en Hongrie, durant les guerres du premier Empire.

On ne saurait s'attendre à rencontrer, en de petits États aussi jeunes et aussi éprouvés que la Serbie et la Bulgarie, la même culture française que dans la riche et aristocratique Hongrie. Serbie et Bulgarie ne sont pas seulement des pays neufs, nés ou renés tardivement à la vie nationale, et dont la récente indépendance est encore incomplète ou précaire; ce sont, presque également, des nations plebéiennes, des États de paysans au fond desquels la haute culture occidentale n'a pu encore jeter de profondes racines. A travers toutes leurs difficultés présentes, malgré trop de causes manifestes d'infériorité vis-à-vis de leurs voisins de Hongrie ou même de Roumanie, ils ont un avantage précieux, en notre âge de démocratie, celui d'être des peuples de paysans propriétaires. Avantage considérable pour l'avenir de ces Slaves du Sud, mais qu'ils paient aujourd'hui de l'absence d'une couche cultivée ancienne.

N'ayant ni vieille noblesse, ni nouvelle et riche bourgeoisie, c'est à peine si, aujourd'hui même, ils possèdent une haute classe. Chez eux aucune aristocratie d'aucune sorte. « L'intelligence, » comme ils disent à l'imitation des Russes, les intellectuels, dirions-nous, qui forment la tête de la nation ne font guère qu'émerger des masses populaires; comment auraient-ils cette culture raffinée, traditionnelle et héréditaire, qui se rencontre souvent chez leurs frères de Russie ou leurs voisins de Hongrie et de

Roumanie⁹ Nous sommes d'autant plus agréablement surpris de rencontrer chez ces Slaves du Sud, encore tout pleins de la sève populaire, tant d'amis de notre langue et de notre littérature. Ils sont nombreux en effet dans les deux pays; j'ai été invité à faire des conférences à Belgrade et à Sophia, et j'ai été étonné du grand nombre d'auditeurs qu'y attirait la parole française. Beaucoup de nos compatriotes, écrivains, artistes, hommes politiques, visitent chaque année les rives enchantées du Bosphore; au lieu de traverser en somnolant la Serbie et la Bulgarie dans les étroits « sleepings » de l'Orient-Express, ils nous rendraient service en faisant une courte escale entre Budapest et Stamboul, dans ces deux jeunes capitales serbe et bulgare, si différentes l'une de l'autre, dont la croissance rapide et les grands horizons méritent de retenir, une ou deux journées, tous les voyageurs.

Comme la Roumanie, comme la Grèce, la Bulgarie et la Serbie envoient chaque année de nombreux jeunes gens étudier en France. Nous en recevons tous les ans une escouade à l'École des Sciences politiques, et je ne crois pas que la crise balkanique en doive diminuer l'affluence. Plus malaisée est la situation des États slaves du Balkan, celle de la Serbie surtout; plus lourdement pèse sur Belgrade la pression austro-allemande, et plus les Slaves du Sud, plus les Serbes auront besoin de chercher au dehors un point d'appui intellectuel et moral. Après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, la Serbie va se trouver, définitivement, ensermée au Nord et à l'Ouest par l'Autriche-Hongrie. On sait quelles sont ses plaintes, et quelles sont ses inquiétudes. Coupée à la fois de l'Adriatique par la Bosnie, de la mer Égée par la Macédoine, elle gémit de voir se fermer devant elle toutes les routes de la mer libre. Elle s'afflige et s'irrite de n'être plus guère qu'une enclave de la monarchie habsbourgeoise. Victime de combinaisons qui n'ont même pas entamé ses frontières, son indépendance politique ne lui semble plus suffire à garantir son autonomie économique : pour la recouvrer, elle montre peu de foi dans les projets de chemins de fer du Danube à l'Adriatique qui pourraient encore la relier au Monténégro et à la mer. Dans la profondeur de leurs déceptions, nombre de Serbes en sont venus à dire que, l'avenir du royaume étant perdu, mieux valait en jouer hardiment l'existence dans une folle guerre; que, si l'héroïsme des Serbes ne parvenait pas à briser l'étreinte de leur

envahissante voisine, si la Russie, mal remise de ses défaites japonaises, se sentait de longtemps impuissante à secourir ses frères slaves, autant valait pour la Serbie, embryon avorté d'un grand État panserbe, se jeter elle-même dans les serres de l'aigle des Habsbourg. Au moins, alors, si tous les Serbes ne pouvaient être encore rassemblés en un État indépendant, ils auraient la consolation d'être presque tous réunis, Serbes, Croates, Bosniaques, orthodoxes, catholiques, musulmans, sous une domination étrangère qui, en les écrasant et les foulant, les réduirait, malgré elle, en un corps de nation, prêt aux résurrections futures ; et ainsi, au jour du destin, à une heure prochaine ou lointaine, se reconstituerait une grande Serbie, plus vaste et plus durable que celle du tsar Douchan.

Ces conseils du désespoir, il faut féliciter la Skoupchtina et le peuple serbe si, cédant aux instances des nations amies, ils ne s'y laissent pas entraîner. Pour les peuples, plus encore que pour les individus, le désespoir et la colère, si légitimes semblent-ils, sont de mauvais conseillers. Le suicide n'a jamais été une politique. Un peuple a beau se croire sûr de renaître plus grand et plus fort, il ne sait au bout de combien d'années et de combien de souffrances sonnera pour lui l'heure de retour à la vie. Jouer, contre toutes les chances de la guerre et de la diplomatie, l'existence d'une patrie restreinte sous prétexte de lui ouvrir de plus larges destinées peut tenter, de loin, l'imagination d'un poète ou d'un mystique ; ce n'est pas ainsi que procède la politique qui forge les nations et les États. Quand à un peuple il serait permis de sacrifier la vie présente à l'espoir d'une vie future meilleure, il doit prendre garde d'être victime de sa foi en lui-même et au droit des nations. Quelques encouragemens que les résurrections nationales d'un passé encore récent apportent aux nationalités souffrantes, nous ne sommes pas certains de voir le siècle nouveau réaliser tous les rêves et toutes les promesses du XIX^e siècle. S'il est vrai que les nations chrétiennes ne sauraient mourir, il n'est pas sûr qu'elles puissent toutes arriver à l'entière indépendance et à la complète unité. En Orient, plus encore qu'en Occident, il serait téméraire de croire aux prophètes qui osaient déjà annoncer que les frontières des États ne tarderaient pas à se modeler partout sur les formes vivantes des nationalités.

La moitié de la nation serbe a beau se trouver en dehors

des étroites limites du royaume des Karageorgevitch, ce n'est point, pour la nationalité serbe elle-même, un mince avantage que de posséder un État indépendant de deux millions et demi d'habitans. Malgré la vaillance de ses fils, le Montenegro est trop petit et trop isolé pour se prêter au même rôle. A l'abri du drapeau national, le peuple serbe peut, au Sud de la Save et du Danube, se développer librement, selon ses traditions et son génie propre. C'est là, en somme, pour les nations, le grand bien de l'indépendance, et celles qui ne le possèdent pas sont le plus à plaindre. Quand elles ne peuvent être tout entières émancipées de la tutelle étrangère, c'est un bien précieux pour elles que de posséder un territoire affranchi de toute sujétion, un libre foyer national, de libres institutions, de libres écoles et universités, où leur nationalité peut se cultiver, s'affirmer, et d'où elle peut rayonner au dehors. Les Serbes se lamentent sur les périls de leur indépendance politique et de leur indépendance économique. Nous souhaitons, ardemment, que l'une et l'autre leur puissent être garanties; mais quand elles le seraient, cela ne suffirait pas à assurer l'avenir de leur nationalité. Il y faut une chose non moins essentielle, et qui heureusement dépend davantage de leur propre énergie, l'indépendance de leur culture nationale. Plus menaçante est la pression politique ou économique exercée sur eux du Nord ou de l'Ouest, et plus leur culture nationale, plus l'âme de leur peuple ont besoin d'être défendues contre les séductions ou contre les empiétemens de la culture étrangère. Pour ne pas être dominés ou dénationalisés, dans leur intelligence et leur être intime, par l'orgueilleuse culture germanique, les Serbes formés dans les écoles de l'Autriche et de l'Allemagne sont les premiers à sentir qu'il leur faut, au dehors, un appui capable de faire contrepoids à la *Deutsche Kultur*; et cet appui, la plupart reconnaissent qu'ils ne peuvent guère le trouver que dans la libre culture française. Il est vrai que, dans l'amertume de leurs déceptions, les fenilles de Belgrade, irritées de nos conseils pacifiques, se sont parfois élevées avec aigreur contre ce qu'elles appelaient notre égoïsme et notre peu de souci du droit des peuples, comme si les voix qui leur venaient des frères de Pétersbourg ne leur donnaient pas les mêmes conseils de prudence, ou comme si la France aux frontières mutilées n'avait pas le droit de songer aux périls, pour elle et pour ses amis, d'une grande guerre, à une heure manifestement inopportune. Ce sont là

plaintes de cœurs ulcérés dont l'injustice est trop flagrante pour que Français ou Serbes en gardent le souvenir. Ces emportemens immérités des jours de colère ne sauraient longtemps prévaloir contre d'anciennes et naturelles sympathies.

Plus favorisée que sa sœur aînée la Serbie, la jeune Bulgarie, hier encore vassale, semble à l'abri des empiétements du Nord-Est. Si la révolution jeune-turque paraît lui fermer les routes de la Macédoine et l'accès de la mer Égée, à aucun de ses voisins, chrétiens ou musulmans, elle ne saurait prêter de mauvais desseins contre son indépendance. Bulgarie et Roumélie orientale, réunies sous le spectre émancipé du tsar Ferdinand, n'en demeurent pas moins sur la grande voie de Vienne et de Berlin à Stamboul et à l'Asie Mineure. Pour proclamer son indépendance, le nouveau roi des Bulgares a eu beau s'entendre avec l'empereur François-Joseph, ni lui ni ses sujets ne songent à se ranger dans la clientèle austro-allemande. Le Bulgare est essentiellement autonome, défiant de toute sujétion directe ou indirecte ; si, avec Stamboul, il s'est jadis émancipé de la tutelle de la Russie émancipatrice, ce n'est certes pas pour tomber sous celle des rivaux de la Russie et des contempteurs du Slave. A travers toutes les crises, on peut être assuré qu'il ne fera d'autre politique que la sienne. Bulgare avant tout, épris des réalités, il ne lui suffit point d'avoir proclamé son indépendance : pour l'assurer et la renforcer, il veut fortifier, dans tous les domaines, sa nationalité, en même temps que l'affranchir des tares qu'a pu laisser sur elle le joug séculaire de Stamboul ou de Byzance. Il prétend se « désorientaliser, » se moderniser, et comme, pour cette double tâche, il sent qu'il lui faut des maîtres ou des guides, il préfère les chercher là d'où il n'a rien à craindre, d'où ne lui sont jamais venus que des conseils de liberté et des paroles d'amitié. C'est la raison de la vogue croissante de notre langue en Bulgarie, du goût décidé que montre pour elle l'élite de cette forte race, affranchie depuis à peine une génération. Les pères n'apprenaient guère que les langues de leurs maîtres religieux ou politiques, le turc et le grec ; les fils préfèrent le français. Ainsi se manifeste le changement d'orientation de ce vieux peuple bulgare, qui, lui aussi, a derrière lui, sur le sol européen, plus de mille ans d'histoire. A peine émancipés, ces modernes Thraces, aux lointaines origines asiatiques, se retournent résolument vers l'Occident.

En Roumanie et en Grèce, pays plus riches, de civilisation

plus ancienne, de structure sociale plus complexe, notre langue est naturellement encore plus répandue, notre littérature plus goûtée que dans les jeunes États slaves. Personne n'ignore la passion des Roumains pour le français, demeuré, depuis les hospodars phanariotes, la langue de la Cour et du monde. Comme naguère en Russie, le français reste en Roumanie le signe d'une bonne éducation, la clé qui ouvre les salons et la haute société. La famille royale a beau être d'origine allemande, la politique roumaine a beau incliner vers Berlin et la Triple Alliance, le commerce du pays et la navigation des côtes ont beau passer en des mains germaniques, la longue prédominance du français n'en semble pas encore ébranlée. Peut-être, cependant, le sera-t-elle à la longue; peut-être les Roumains auront-ils peine à rester toujours les alliés et les liens de l'Allemagne, sans en subir l'orgueilleux ascendant. Du domaine politique, du domaine économique, l'influence germanique, s'ils n'y prennent garde, et si nous ne savons les y aider, risque de s'étendre à toute la vie sociale, à toute la vie nationale. Par bonheur, il est vrai, ces derniers nés de la vieille Rome, ces héritiers des colons de Trajan, jetés comme une lointaine avant-garde aux extrémités du monde antique, ont gardé profonde la conscience d'être un peuple latin. En redevenant libres, ils se sont retrouvés « *welches*. » La latinité, ils en ont de plus en plus le sentiment, est le fond de leur nationalité, et cette latinité, qui a surnagé miraculeusement sur les flots jaunâtres du Bas Danube, ces fils orientaux de la Rome impériale, pressés entre les Slaves, les Magyars, les Allemands, au confluent des races et des civilisations, songent qu'ils ne peuvent la sauvegarder qu'en ayant soin de se retremper aux sources latines.

La Grèce ne se réclame point de Rome, ni des Latins. La gloire d'être l'héritière des anciens Hellènes suffit à son orgueil. Mais, isolé dans sa montagneuse péninsule et dans ses îles, le Grec moderne, en face des peuples slaves et des peuples germaniques, se découvre une parenté, une affinité d'esprit, sinon de race, avec les nations néo-latines, issues comme lui de la culture classique. S'il veut échapper à l'isolement ethnique, c'est vers l'Occident que se tournent ses regards, vers les peuples méditerranéens qui gardent, avec lui, le trésor des souvenirs antiques et des gloires communes. C'est près d'eux, près de la France surtout, qu'il va chercher les éléments de la moderne

civilisation, qu'il ne peut demander ni à l'Hellade héroïque, ni à l'impériale Byzance. Ainsi s'explique l'amour des Grecs pour notre langue et pour notre culture. Athènes, tête et cœur de l'hellénisme, en même temps que capitale du petit royaume, est un centre de culture française. Si justement fiers de leur langue que soient les Grecs, ils font volontiers, à côté d'elle, une place à la nôtre dans leurs écoles. Et comme les Grecs débordent de tous côtés la Grèce, comme ils sont restés ou redevenus les habituels intermédiaires entre l'Occident et l'Orient, ils ont transporté, avec eux, le goût et l'usage du français sur tous les rivages du bassin oriental de la Méditerranée.

III

Si, des petits États chrétiens, nous passons dans les provinces demeurées à la Turquie, la prédominance de notre langue n'y est pas moins bien établie. Sa suprématie n'a cessé de s'affirmer durant tout le cours du XIX^e siècle, à tel point qu'aujourd'hui, à Salonique comme à Constantinople, à Smyrne comme à Beyrouth, si nous avons des rivaux anglais, allemands, italiens, russes, dont les écoles se dressent en face des nôtres, ils sont souvent contraints, pour attirer des élèves, de leur enseigner, eux aussi, le français. De même, pour retenir leurs lecteurs, les journaux en langues étrangères, tels que le *Levant Herald* ou la *Turchia* ont dû faire au français, dans leurs colonnes, une place qui tend à devenir prédominante. En vérité, sur les rives du Bosphore, on se demande à quoi bon s'ingénier, comme les propagateurs de l'«*esperanto*», à forger une langue artificielle aux sons barbares et aux pauvres flexions monotones, quand, à ce confluent des races d'Orient et d'Occident, notre claire langue française sert déjà d'idiome international à toutes les races d'Europe et d'Asie.

Cette hégémonie du français, établie et fortifiée sous le régime absolu d'Yldiz-Kiosk, va-t-elle être ébranlée par la révolution turque, c'est-à-dire par l'avènement au pouvoir des disciples et des imitateurs de l'Occident? Cela est d'autant moins vraisemblable que les promoteurs de la révolution ottomane sont pour la plupart nos élèves, qu'au lieu d'en avoir honte, ils proclament, loyalement, que c'est, en notre langue, dans nos universités de France, dans nos collèges ou nos écoles d'Orient, dans

nos livres ou nos journaux, qu'en dépit de toutes les vexations de la censure et les persécutions de la police, ils ont puisé les nouveautés audacieuses, les idées émancipatrices avec lesquelles ils se flattent de rénover l'antique Orient. La France a été la patrie de leur intelligence; c'est en français, à notre imitation, qu'ils ont appris à bégayer ces nobles mots de liberté, d'égalité, de progrès, jusque-là presque inconnus de l'Orient; c'est à nos révolutions qu'ils ont emprunté ces généreuses et parfois décevantes formules qu'ils prétendent inscrire sur les bannières de l'Islam, et à l'aide desquelles ils osent se promettre de lui rendre gloire et puissance.

Comment rejetteraient-ils, une fois vainqueurs, l'instrument qui a préparé leur victoire? Ils ne dissimulent pas ce qu'ils lui doivent; partout, c'est au son de la *Marseillaise* qu'a été proclamé le rétablissement de la Constitution; c'est en notre triple et fascinante devise, ailleurs devenue trop souvent une mensongère enseigne, que ces jeunes Musulmans résument les plus nobles ambitions de leur foi nouvelle. Aux premiers jours de cette sorte de 89 ottoman, la spontanéité de ses embrassemens fraternels, la naïveté des explosions de son enthousiasme, nous ont souvent rappelé les heures idylliques de notre Révolution française. Mais s'ils nous ont imités, s'ils sont nos élèves, ces Jeunes-Turcs, disciples de l'Occident, ne semblent pas fermés aux douloureuses leçons de l'histoire. Ils sentent que, pour régénérer un peuple et achever une révolution, il ne suffit pas de proclamer un changement de régime et de décréter le règne de la liberté et de la justice. C'est peu de modifier les lois, les institutions, les formes de gouvernement; pour faire œuvre durable, il faut changer les habitudes, les mœurs, les esprits même, et cela ne peut être fait sans guides et sans modèles. Quand il serait prouvé à tous les vrais croyans que le régime constitutionnel n'a rien de contraire à la lettre ou à l'esprit du Coran, ce n'est pas dans les surates du livre sacré qu'ils en pourraient apprendre les règles et les principes. Il leur faudra, pour cela, se remettre à l'école de l'Occident. Ils en auront d'autant plus besoin qu'en s'appropriant les institutions de l'Europe, ce n'est pas seulement les libertés des États occidentaux, mais bien leur puissance politique et leurs ressources économiques que convoitent les novateurs ottomans.

Le mouvement des Jeunes-Turcs, on ne saurait trop y insister, n'a pas été seulement libéral; c'était aussi et c'est resté, comme

il sied à une révolution militaire fomentée par des officiers, un mouvement national ou mieux nationaliste. C'est un des côtés par où la révolution turque se distingue de la révolution russe. Si elle a eu, elle aussi, des modèles étrangers, elle s'est inspirée surtout, comme en ces dernières années tous les mouvemens de l'Asie et de l'Islam, des fascinans exemples du Japon. Les Jeunes-Turcs voulaient-ils imiter l'Europe chrétienne, emprunter ses institutions politiques, en même temps que ses découvertes et ses méthodes scientifiques, c'était avant tout, comme l'ont fait, il y a bientôt un demi-siècle, leurs glorieux maîtres de l'Empire du Soleil Levant, afin de fortifier l'État et de revivifier la nation en leur appliquant les institutions ou les lois qui paraissaient avoir fait la force des États chrétiens et la supériorité de l'Occident. Militaires ou civils, les Jeunes-Turcs sont tous des patriotes ottomans, on pourrait dire des patriotes islamiques, tant, chez eux, le sentiment national et le sentiment religieux demeurent, malgré tout, confondus et indistincts. Ce qu'ils cherchent dans les libertés constitutionnelles, ce n'est pas, comme nos ancêtres de 1789, le triomphe des « Droits de l'homme, » c'est le moyen de retremper, de rajeunir le vieil Empire en décadence, de donner à l'Islam une vigueur nouvelle. Ils ne nous imitent que pour être plus forts, en face de nous et, au besoin, contre nous. Ils ne veulent copier l'Europe qu'afin d'être mieux en mesure de tenir tête à l'Europe. S'ils se mettent à notre école, c'est pour s'émanciper de notre tutelle.

Aux Turcs de Macédoine et d'Anatolie, comme à tous les peuples d'Orient, le régime constitutionnel, le parlementarisme, déjà si décrié ou discrédité chez plus d'une nation d'Occident, apparaît encore comme l'unique fontaine de Jouvence des États décrépits et des peuples vieilliss. Aux pays des Mille et une Nuits, plus d'un disciple du Prophète y verrait volontiers une sorte de bain magique dans lequel il n'y a qu'à se plonger, hardiment, pour recouvrer vigueur et santé. C'est ce qu'a osé entreprendre, sous nos yeux, avec la foi qui fait les miracles, l'« homme malade » des deux derniers siècles, — celui dont les médecins politiques annonçaient tous les vingt ans la fin prochaine, et dont les héritiers impatients se disputaient, hier encore, la succession. Après le prodige accompli par le Japon, l'Europe aurait mauvaise grâce à railler ce confiant effort, comme si les modernes constitutions et l'appel aux assemblées électives ne sauraient convenir

qu'aux peuples grandis sous la loi chrétienne. De quel droit interdire à d'autres d'accommoder avec le Coran des institutions que, somme toute, les chrétiens n'ont pas découvertes dans les Évangiles? Déprimés et abaissés par un despotisme étouffant, les Turcs ont beau, comme les Magyars, être venus des steppes de l'Asie, ils ont assez souffert de l'absolutisme pour ne voir de salut que dans la conquête de droits politiques. Pour le Turc musulman, de même que pour ses voisins orthodoxes de Russie, un régime libéral, loin d'être à coup sûr un dissolvant, peut bien être un tonique et un reconstituant; mais à une condition, que ni Turcs ni Russes ne doivent oublier, c'est qu'ils sachent l'appliquer avec prudence et avec une patiente sagesse.

Ces jeunes Ottomans qui se tournent vers l'Europe, étant Turcs et prétendant demeurer Turcs, ils voudront faire à leur langue nationale, à leur asiatique idiome touranien, à leur écriture sémitique empruntée de l'arabe, une part de plus en plus large dans l'enseignement, dans la banque, dans les affaires comme dans le gouvernement et l'administration. Il se peut ainsi que, au lieu d'être stimulée par la révolution turque, l'expansion du français en soit ou en paraisse plutôt arrêtée. Dans toutes les institutions ottomanes ou étrangères, gouvernementales ou privées, dans les collèges ou les écoles, de même que dans les chemins de fer et les grands établissemens financiers, les Jeunes-Turcs s'efforceront de faire prévaloir la langue officielle de l'Empire. Ils y apporteront d'autant plus de zèle qu'ils considèrent la suprématie de leur langue comme le symbole et le ciment tout ensemble de l'unité de l'État. Ce qu'on doit souhaiter pour le bien de la Turquie nouvelle et pour la paix de tous ses peuples, c'est que cette tendance des Jeunes-Turcs soit contenue en de justes bornes, qu'ils sachent se montrer assez politiques pour que leur patriotisme ottoman et leur légitime amour de la langue de leurs ancêtres ne les entraînent pas à faire violence aux sentimens et aux habitudes des différentes nationalités chrétiennes ou musulmanes. Grecs, Slaves, Arméniens, Albanais, Arabes, sont presque également passionnés pour les droits de leur langue maternelle. Les Grecs, orgueilleux héritiers de Platon et de Chrysostome, ont déjà exprimé, à cet égard, leurs inquiétudes et leurs prétentions ¹. Les Slaves, Bulgares ou Serbes,

1. Voyez par exemple les derniers numéros du journal *l'Helléniste* et la brochure de M. KASAPIS : *Les Grecs sous le nouveau régime ottoman*, Paris, 1908.

obstinément fidèles aux traditions de leurs antiques apôtres, Cyrille et Méthode, ne se montrent pas moins attachés à leur parler slave, à leur liturgie slavonne, réinstallée dans l'église malgré le patriarcat œcuménique. Parmi les Musulmans, les Arabes de Syrie ne laisseront pas oublier que l'arabe était la langue du Prophète, comme il est demeuré celle du livre sacré. S'il nous était permis de donner un conseil aux nouveaux maîtres de la Turquie et à son parlement encore novice, ce serait celui de ne procéder, en cette épineuse question des langues, qu'avec beaucoup de réserve et de tact, afin de ne pas provoquer à la rébellion, contre le centralisme turc, toutes les individualités nationales d'Europe et d'Asie.

Mais, en même temps, à tous les habitans de la Turquie, chrétiens ou musulmans, sujets ou non du Sultan Calife, nous donnerions le conseil de ne pas dédaigner la langue officielle de l'Empire, de l'introduire, d'eux-mêmes, dans leurs écoles et leurs collèges, comme dans leurs établissemens financiers, sans attendre qu'on prétende les y obliger par la loi. Cet avis, nous le donnerons à nos écoles et à nos établissemens français, religieux ou laïques. Ce peut être parfois, pour eux, une difficulté de plus; mais c'est une difficulté qu'il leur faut savoir affronter et vaincre. Le problème est du reste d'une solution plus facile en Orient qu'il ne le serait chez nous, Français; car, musulmans, chrétiens ou juifs, Turcs ou Grecs, Arméniens ou Arabes, les Orientaux, à cet égard, nous sont aisément supérieurs. Ils ont, pour l'étude des langues, un goût et une intelligence qui se rencontrent rarement au même degré en Occident, comme si le besoin en avait fait chez eux une faculté héréditaire.

C'est une des choses qui doivent nous rassurer sur l'avenir prochain du français en Turquie. Aux Turcs, comme aux Grecs, aux sujets ottomans de toute race et de toute religion, il faudra, longtemps encore, j'oserai presque dire il faudra toujours, une langue internationale, empruntée à l'Occident, qui les mette ou les maintienne en relations avec l'Europe et avec la civilisation moderne. N'est-ce pas là une des premières conditions de la rénovation de l'Orient? Les plus patriotes, les plus nationalistes des Jeunes-Turcs en ont eux-mêmes le sentiment. Comme me le disait l'un d'eux à Constantinople, il y a peu de mois, ils tiennent à ne pas être ou à ne pas rester un peuple asiatique; c'est même, affirment-ils, un des motifs pour lesquels ils attachent tant de

PRIX à conserver leurs dernières provinces européennes. Mais la possession territoriale d'un fragment du sol européen, le contact matériel avec l'Europe n'est rien, si les Turcs d'Europe et d'Asie, si ces derniers surtout, de beaucoup les plus nombreux, ne demeurent ou n'entrent en contact moral et intellectuel avec l'Occident et avec l'esprit moderne. Or, cela ne peut se faire qu'à l'aide d'une des grandes langues de l'Europe, d'une de celles qui servent de véhicule aux idées et aux sciences contemporaines. A cela le turc est absolument impropre, — comme du reste l'arabe ou le persan, ces grandes langues littéraires de la tradition islamique. En dépit de leur classique beauté, ou mieux en raison même de leur longue culture, ces nobles langues asiatiques ne peuvent guère servir qu'à transmettre les idées anciennes, qu'à fortifier les influences traditionnelles et l'esprit de la vieille Asie. A cela, au contraire, au rapprochement intellectuel avec l'Europe et l'esprit moderne, le français est merveilleusement apte ; loin de pouvoir s'en passer, la Jeune-Turquie, qui s'en est nourrie, en a plus besoin que jamais. C'est pour elle, encore enfant ou adolescente, l'aliment substantiel dont elle ne peut se sevrer, sous peine de languir et de dépérir. Le français s'impose au patriotisme des Jeunes-Turcs comme l'instrument naturel de l'évolution ottomane. Il nous est permis de le dire sans présomption : ce que l'anglais a été pour le Japon insulaire, le français, langue reine de la Méditerranée, doit l'être pour la Turquie.

Ce n'est point que nous ayons la sotte prétention de condamner la Turquie nouvelle à n'avoir d'autres précepteurs de la civilisation occidentale, d'autres interprètes ou drogmans de la culture moderne que des Français. Loin de nous pareille infatuation ! En leur effort d'affranchissement et d'éducation européenne, les Turcs sont libres de choisir leurs maîtres ; il est naturel qu'ils ne s'adressent pas toujours aux mêmes. Anglais, Allemands, Italiens, Autrichiens ont le droit, comme nous, Français, de prendre leur part de cette grande œuvre de rénovation de l'Orient qui, pour être sérieuse et durable, exigera le labeur de plus d'une génération, peut-être de plus d'un siècle. Comme les Japonais, depuis la chute du Shogunat, comme les Russes depuis la révolution opérée par Pierre le Grand, les Turcs peuvent emprunter des professeurs, des instructeurs, des moniteurs à toutes les nations selon les facultés de chacune.

Qu'ils demandent à leur gré des conseillers à l'Allemagne pour l'armée, à l'Angleterre pour la flotte, comme à nous pour les finances (1). Nous n'avons jamais eu l'outrecuidance de réclamer le monopole de l'éducation de l'Orient. Grâce à la diffusion de notre langue, notre part a été la plus large dans la lente élaboration de la Turquie nouvelle; nous sommes en droit d'espérer qu'elle ne sera pas moindre dans l'achèvement de la grande tâche.

Si, pour ses réformes intérieures et pour la refonte de ses institutions, la Jeune-Turquie a besoin d'appeler chez elle des conseillers européens, il lui faudra, également, envoyer de chez elle en Europe, comme des pèlerins de l'Islam aux profanes sanctuaires de l'Occident, des jeunes gens, qui se puissent pénétrer, à leur source même, des principes et des méthodes de la science moderne. Déjà, dans la nuit de l'ancien régime, une élite de jeunes Ottomans poursuivaient, dans nos universités ou nos écoles, en France, en Autriche, en Allemagne, de libres études dont l'absolutisme n'eût pas toléré la hardiesse dans les États du Sultan Calife. C'est cette élite d'élèves de l'Europe, sorte de « hadjis » de la science, remplis d'une ferveur religieuse pour la culture occidentale, qui, agissant sur l'épaisse masse des officiers et des fonctionnaires, a soulevé, en cet Empire à la surface immobile, le brusque et merveilleux mouvement jeune-turc. Mais, sous l'absolutisme ombrageux du maître inquiet d'Yldiz-Kiosk, les études au dehors étaient découragées. La France surtout et les écoles françaises étaient particulièrement suspectes, en tant que berceau de la Révolution et foyer naturel des revendications libérales. Nous étions à l'index; la plupart des jeunes Ottomans qui osaient fréquenter nos écoles (j'en ai connu plus d'un parmi mes élèves des Sciences politiques) étaient des lecteurs et des amis du révolutionnaire *Mechveret*. C'étaient presque tous des exilés ou des réfugiés, en rupture de ban avec le gouvernement autocratique du sultan Abdul-Hamid, dont ils annonçaient et préparaient, depuis longtemps, la chute. Désormais, il n'en sera plus de même; musulmans ou chrétiens, les sujets du Padishah qui viendront chez nous étudier la médecine, le droit, les finances,

(1) On sait que, pour étudier l'état de ses finances et pour en préparer la réorganisation, le gouvernement ottoman s'est adressé au gouvernement français et que, sur les indications de ce dernier, cette haute mission a été confiée à M. Charles Laurent, premier président de la Cour des Comptes. Il était impossible de faire un meilleur choix.

les sciences politiques ne seront plus des émigrés ou des conspirateurs, préparant en leurs congrès publics, ou dans leurs conciliabules secrets, la révolution prochaine. Ce seront de jeunes ou de futurs fonctionnaires en apprentissage chez nous, pour apprendre à s'y former aux lois et aux mœurs des pays libres ¹.

Par malheur, pour venir étudier en France ou en Europe, il ne suffira pas aux jeunes Ottomans d'en avoir le désir ou d'en sentir le besoin. Autrement, les banes de nos Facultés et de nos grandes Écoles risqueraient fort d'en être encombrés. Étudier en France ou en Occident sera toujours, pour les familles d'Orient, aux ressources d'ordinaire restreintes, un luxe que le coût du voyage et la cherté de la vie ne rendent accessible qu'à de rares privilégiés. Les autres, le plus grand nombre, auront beau éprouver, eux aussi, le besoin de s'initier à nos sciences, ou de goûter à notre culture française, ils devront le faire dans leur propre patrie, sur le sol ottoman. C'est là, sur place, dans les collèges et les écoles du pays que la grande majorité des Turcs, des Syriens, des Grecs, des Arméniens de Turquie devront prendre les leçons de l'Europe, pour se former aux principes de l'État moderne et aux maximes du régime constitutionnel.

IV

Nous sommes ainsi amenés au seuil de l'école, à la question de l'enseignement, une des plus graves et malaisées de toutes celles qui se dressent à la fois devant la Turquie nouvelle. De toutes parts déjà, du fond des provinces asiatiques, comme de Constantinople et des grandes villes maritimes de Macédoine, d'Anatolie, de Syrie, les libéraux de tout âge et de toute condition réclament l'ouverture d'écoles, de collèges, de facultés, d'établissements d'instructions de tout ordre. Et ces Jeunes-Turcs ont une juste vue des choses : la Turquie ne se régénérera, elle ne se modernisera, le régime nouveau n'acquerra force et durée que si les idées et les principes dont il s'inspire se répandent dans le pays par l'école, pénètrent dans le peuple par l'enseignement. Sans cela, la Jeune-Turquie manque de base : le régime constitutionnel, privé de tout support effectif, est cou-

¹ C'est ainsi qu'il nous est arrivé récemment de Turquie un douzaine de jeunes fonctionnaires envoyés par leur gouvernement pour étudier, sous la direction de nos inspecteurs des finances, nos méthodes financières.

damné à bientôt s'écrouler. Or, à part le grand collège turco-français de Galata Seraï et quelques rares lycées des grandes villes, il n'y a vraiment ni enseignement moyen, ni enseignement élémentaire, ni enseignement supérieur.

Le vieil Islam a bien ses écoles populaires; mais les Turcs affranchis ne sauraient se contenter des Mektebs, ces primitives écoles de mosquées, où, à l'ombre des hauts minarets, les petits musulmans, assis sur leurs talons, apprennent, en se balançant et en psalmodiant d'une voix nasillarde, à déchiffrer péniblement, un à un, les versets du livre sacré. Ni les écoles musulmanes plus relevées, les Médressés, ni l'enseignement traditionnel donné aux Softas, aux théologiens ou juristes de l'Islam, ne sauraient suffire aux futurs citoyens et, moins encore, aux futurs magistrats ou fonctionnaires de la Turquie émancipée. Du sommet à la base de l'enseignement public, tout est à changer, ou mieux tout est à créer, et les établissemens matériels et plus encore l'esprit et les méthodes de l'enseignement. Pour y réussir, il ne faudrait guère moins qu'une révolution; et la plus malaisée, la plus dispendieuse de toutes. C'est un domaine où il serait téméraire à la Turquie de prétendre *far dâ se*. Elle aura beau confier le ministère de l'Instruction publique aux hommes les plus libéraux et les plus compétens, elle aura beau appeler du dehors, pour l'aider à fonder des écoles et à former des maîtres, toute une armée de professeurs et d'instituteurs dévoués, alors même qu'elle ne se briserait point contre les suspicions des Vieux-Turcs et contre les préjugés populaires, une telle entreprise restera longtemps au-dessus des forces de la Turquie.

La tâche est trop vaste, et partant trop coûteuse. Certes, le gouvernement nouveau pourrait ouvrir, dans les principales villes, quelques grands collèges ou gymnases comme l'ancien régime en avait déjà créé un à Constantinople. Peut-être même, avec le concours de maîtres du dehors, pourrait-il, comme l'avait déjà tenté, pour la médecine et pour le droit, le régime tombé, établir une ou deux universités. Il lui sera impossible de mettre les sciences, de mettre même les élémens des connaissances modernes à la portée de tous les Ottomans qui en sentent le besoin. Il y faudrait plusieurs centaines de millions, et ces millions, en admettant même qu'on pût en demander quelques-uns aux vakoufs, aux biens des mosquées, le Parlement ne pourra les donner au ministère de l'Instruction publique. Pour

les inscrire au budget, il faudrait les exiger des contribuables. Ici la révolution turque se trouve en face des mêmes obstacles que la révolution russe. Comme la Douma de Russie, le Parlement de Constantinople verra ses justes desirs de développer l'instruction nationale se heurter aux résistances du ministère des Finances. Car, s'il est vrai que, pour faire vivre et durer le régime nouveau, il faut instruire le peuple, il est non moins vrai que, pour faire accepter ce nouveau régime libéral, il ne faut pas le rendre odieux au pays en le lui rendant trop onéreux. Fatal dilemme où la Jeune-Turquie restera longtemps enfermée. Par quel miracle doter toutes les provinces du vaste Empire des collèges et des écoles que, déjà, elles commencent à réclamer? En attendant les années, sans doute lointaines, où l'Empire sera assez riche pour couvrir les villes et les campagnes de nouveaux établissemens d'instruction, les libéraux tures devront s'estimer heureux du concours gratuit que leur apportent, en tant de régions, les écoles ou les collèges fondés par des Européens ou des Américains, écoles laïques ou religieuses, écoles catholiques, protestantes ou israélites.

Au premier abord, il semble que le mouvement nationaliste jeune-ture doive être peu favorable à tous ces collèges, à toutes ces écoles, dirigés par des maîtres qui ne sont ni de vrais croyans, ni des sujets du Sultan. Il se peut que plus d'un Jeune-Turc ait eu la pensée de leur substituer des écoles nationales, toutes musulmanes, ou du moins toutes ottomanes. L'idée, après tout, serait naturelle; en en poursuivant l'exécution, les Tures ne feraient guère qu'imiter la plupart des États d'Occident. Mais c'est là, pour la Turquie, un rêve que l'état de ses finances rend de long-temps irréalisable. Comme elle ne peut remplacer ces écoles étrangères, le mieux, pour elle, sera de les respecter. Le gouvernement ture devra déjà compter avec les écoles indigènes nationales: grecques, bulgares, serbes, arméniennes, écoles religieuses ou laïques, sur lesquelles il ne saurait porter une imprudente main, sans soulever les colères de toutes les populations chrétiennes de l'Empire. Il aura, de toute façon, assez de difficultés avec ces écoles indigènes nationales pour ne pas s'en créer d'autres avec les écoles fondées par les étrangers. Ces dernières ont au moins, pour lui, l'avantage de ne pouvoir être suspectes de séparatisme. Cela est particulièrement vrai de nos écoles françaises. Religieuses ou laïques, elles sont à l'abri de tout soupçon; elles ne

poursuivent aucun but hostile à la Turquie. Elles sauraient d'autant moins lui porter ombrage que, de toutes les puissances étrangères, la France reste celle dont la politique orientale demeure la plus désintéressée.

Nous avons, en Turquie d'Europe et d'Asie, des écoles d'ordre divers, les unes laïques, les autres congréganistes. Ces dernières sont les plus anciennes et, de beaucoup, les plus nombreuses; ce sont elles qui comptent le plus d'élèves, elles qui, depuis un siècle, un demi-siècle surtout, ont le plus fait pour la propagation de notre langue en Turquie et dans tout l'Orient musulman (1). Ces écoles congréganistes, élémentaires ou supérieures, ont ce caractère singulier d'être des écoles catholiques dirigées par des religieux ou des religieuses, sans être, à proprement parler, des écoles confessionnelles. Dans la plupart des villes de Turquie, la grande majorité de leurs élèves ne sont ni des catholiques de rite latin, ni même des catholiques des divers rites orientaux, mais bien des Grecs, des Arméniens, des Slaves séparés de Rome, voire des Juifs et des Musulmans. Les pères, les frères, les sœurs qui les dirigent ont, depuis longtemps, la sagesse de s'abstenir de tout prosélytisme; ils devront, plus que jamais, s'en garder scrupuleusement; car, alors même que le parlement ture viendrait à proclamer l'entière liberté de conscience, ce sera toujours, pour eux, comme ils le sentent bien, le seul moyen de ne pas éveiller le mécontentement du pouvoir et les défiances des familles. Quelques-unes de ces écoles ont, il est vrai, été accusées de prosélytisme, par le clergé grec; mais ces accusations ont beau avoir été proférées par le patriarcat œcuménique, elles n'en paraissent pas moins l'œuvre de concurrents jaloux du succès de ces écoles françaises. La vérité est que le clergé grec et les « sylloges » grecs n'aiment pas que les enfans grecs fréquentent des écoles étrangères. Ils ont leurs écoles, ils ont leurs collègues, foyer et citadelle de l'hellénisme; leur patriotisme s'efforce d'y retenir toute la jeunesse de sang ou de culte grec. A la prospérité de ces écoles, les Grecs ont un intérêt national, un intérêt moral et matériel, qui les rend parfois injustes pour les établissemens rivaux. Avant d'accueillir les plaintes locales contre nos écoles d'Orient, il faut se demander d'où elles

(1) On nous permettra de renvoyer le lecteur à notre article de la *Revue* du 1^{er} mars 1903, intitulé : *les Congrégations religieuses, le Protectorat catholique et l'Influence française au dehors*.

partent. Les sympathies que continuent à leur témoigner, d'un bout à l'autre du vaste Empire, les familles de toutes religions et de toutes nationalités suffiraient à montrer l'inanité des rares accusations portées contre elles.

Ces écoles religieuses françaises auxquelles tant de milliers d'Orientaux de toute race doivent leur connaissance du français, le péril pour elles, aujourd'hui, vient moins de la Turquie, ou de nos concurrents étrangers, que de la France elle-même. Durant tout le XIX^e siècle, elles n'ont cessé de grandir, au profit commun de l'Orient et de la France; et voici qu'à l'heure où elles étaient le plus prospères, plane sur elles, comme une menace de mort, une loi française, la loi sur les congrégations. Jusqu'ici, il est vrai, elles ne paraissent pas encore en avoir beaucoup souffert: quelques-unes même, imprévu paradoxe, en ont semblé tirer profit, comme si l'Orient s'était enrichi des dépouilles de l'Occident. Parmi les religieux et les religieuses de France contraints de chercher un refuge à l'étranger, parmi les frères et les sœurs dont, chaque année, un arrêté ministériel ferme brutalement les écoles, quelques-uns, comme autrefois nos chevaliers, passent la mer; ils vont, aux pays des croisades, renforcer les généreuses phalanges qui, à l'ombre protectrice du Croissant, soutiennent le bon renom de l'Évangile et de la France. Mais ces précieuses recrues de volontaires combattans feront bientôt défaut à ces humbles écoles, dont la religion et le patriotisme semblaient d'accord pour assurer l'existence. Comme des garnisons abandonnées au loin sans renforts, l'effectif de ces pacifiques troupes françaises d'Orient va bientôt commencer à baisser, sans que les nouveaux venus, envoyés par la mère patrie, suffisent à combler dans leurs rangs les vides creusés par la maladie, la vieillesse ou la mort. Anciens ou récents, comment tous ces établissemens français qui se dressent sur les plages du Levant pourraient-ils vivre, quand seront taries les ressources des congrégations qui les avaient fondés, quand seront partout fermés en France les couvens et les noviciats où se recrutaient leurs maîtres et leurs maîtresses?

On répète souvent en France le mot de Gambetta, mot d'un politique, trop réaliste pour être sectaire: «L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation.» Mais, outre qu'à beaucoup de nos maîtres de l'heure présente, cette formule semble d'un opportunisme suranné, elle est, en réalité, d'une courte sagesse. Un pays

ne saurait jamais exporter que ce qu'il produit; et du jour où la France ne produira ni religieux, ni religieuses, ni frères, ni sœurs, comment en pourra-t-elle exporter au loin? Pour que ces fils et ces filles de France pussent continuer à répandre, sur l'Orient et sur le monde, leur dévouement gratuit, il faudrait qu'il ne fût plus interdit aux catholiques français d'en garder la semence et d'en cultiver la graine.

Par leur nombre comme par leur variété, les écoles congréganistes restent, malgré tout, encore aujourd'hui, de beaucoup les plus importantes des écoles françaises en Orient. Elles ne sont pas les seules; il en est d'autres, à côté d'elles, auxquelles doivent rendre également hommage tous les Français que n'aveuglent ni les préjugés de partis, ni l'esprit de secte. Ce sont d'abord des écoles, elles aussi confessionnelles, en ce sens qu'elles ont été fondées par la solidarité religieuse: les écoles de l'Alliance israélite universelle, œuvre d'origine française, née chez nous, il y a un demi-siècle, et dont le siège est toujours demeuré à Paris. Ces écoles israélites, destinées au relèvement des Juifs d'Orient, ont singulièrement grandi, en nombre et en importance, depuis mes premiers voyages dans le Levant. Du Balkan au golfe Persique, du Maroc à la Syrie, elles dépassent largement la centaine. Des milliers d'enfans des deux sexes les fréquentent. Écoles de garçons, écoles de filles, j'en ai visité plus d'une en Europe, en Asie, en Afrique. Partout, j'ai été frappé des hautes qualités de leur enseignement, du savoir des maîtres, de l'intelligence et de l'application des élèves. Telles de ces écoles que j'ai encore visitées au printemps dernier, celles de Salonique, celle de Galata à Constantinople, celles de Sophia en Bulgarie sont des établissemens qu'on pourrait donner en modèles.

Or, toutes ces écoles de l'Alliance israélite sont des écoles françaises, où le français est la langue de l'enseignement. C'est même une des raisons pour lesquelles l'Alliance, en son œuvre de relèvement des Juifs d'Orient, ne semble pas toujours rencontrer, à l'étranger, le concours sur lequel on la croirait en droit de compter. Les Juifs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, ceux même des États-Unis lui reprochent de donner, en ses écoles, une place prédominante à notre langue, et par là de favoriser notre influence. A la tête de ces écoles orientales de l'Alliance sont des Français ou des Françaises; si la plupart des maîtres sont des

Juifs indigènes des divers pays de l'Orient, ils ont, eux aussi, fait le plus souvent leurs études en France. Pour former des maîtres orientaux, l'Alliance israélite entretient, à Paris, une véritable école normale. C'est là un système excellent; il mériterait d'être imité pour les écoles chrétiennes ou musulmanes (1).

Ces établissemens israélites qui prospéraient, déjà, sous l'ancien régime semblent destinés à grandir encore sous le régime constitutionnel. Comme nos écoles congréganistes, ils sont ouverts aux enfans de toute religion: si les chrétiens y sont rares, j'y ai souvent rencontré de jeunes musulmans. Ni au point de vue politique, ni au point de vue national, ces écoles de l'Alliance israélite ne sauraient provoquer les défiances d'un gouvernement turc, d'un gouvernement jeune-turc surtout. L'enseignement s'y inspire d'un esprit vraiment moderne et d'une large tolérance, si bien que les vieux rabbins et les vieux juifs orthodoxes le tiennent souvent en suspiccion. D'autres lui reprochent de rester fermé à la propagande du « Sionisme: » ils l'accusent de préparer la jeunesse israélite à l'assimilation avec ses compatriotes musulmans ou chrétiens, au lieu d'entretenir chez elle l'esprit de tribu, au lieu d'encourager, à l'exemple des disciples de Herzl et des récents congrès de Bâle, le rêve d'une prochaine restauration d'un État juif. Pour le gouvernement turc et pour tous les Ottomans, cette réserve envers le Sionisme et le récent nationalisme israélite est plutôt une recommandation. A cet égard, les Jeunes-Turcs ne diffèrent guère des Vieux-Turcs. Ils jugent que l'Empire compte déjà, en Europe et en Asie, assez de races, assez de nationalités, enclines à réclamer des institutions autonomes. Ils n'ont aucun désir de voir les Juifs ottomans ou étrangers jeter, sur les arides plateaux de la Syrie, les fondemens d'un nouveau royaume de Juda ou d'une future république d'Israël. Ils s'inquiéteraient plutôt de la foule des pèlerins juifs du Nord ou de l'Orient, que les glorieux souvenirs de la Terre Sainte et les lointaines visions des prophètes ramènent, chaque printemps, sur la montagne de Sion. Turcs anxieux de maintenir l'unité de l'Empire, Arabes jaloux d'obtenir une autonomie syrienne commencent à se délier des nombreux im-

(1) Les écoles de l'Alliance Israélite ne sont pas les seules écoles juives où est enseignée notre langue. Les écoles israélites de Roumanie, pays où toute action est interdite à l'Alliance, enseignent aussi le français, avec un succès que j'ai pu constater en visitant celles de Bucharest et de Yassy.

migrants de Russie, de Roumanie, de Galicie qui, après vingt siècles d'exode, reviennent au pays de leurs lointains ancêtres coloniser les champs déserts de l'antique terre de Chanaan. Jérusalem, Jaffa, Tibériade sont déjà redevenues aux trois quarts des villes juives. Musulmans et chrétiens s'en préoccupent également. Si elles n'encouragent pas, chez leurs élèves, le vieux songe du relèvement du trône de David ou du temple de Salomon, les écoles de l'Alliance rendent service à leurs coreligionnaires, en n'éveillant pas les défiances du gouvernement turc.

Les écoles laïques française ne viennent en Turquie, et dans tout l'Orient, que bien après les écoles catholiques et israélites. Aux écoles laïques privées, jusqu'ici peu nombreuses, sont venus naguères s'ajouter les établissemens fondés par la « Mission laïque française, » à laquelle nos Chambres ont voté, pour quinze ans, une subvention annuelle de 18 000 francs. Nous serions heureux de voir cette subvention largement augmentée, à condition que ce ne fût pas aux frais de nos autres écoles d'Orient. Les fondateurs de la mission laïque estiment qu'aux musulmans ou aux chrétiens qui ne relèvent pas de Rome, les écoles de nos religieux catholiques peuvent être justement suspectes. Ils croient que, pour être plus sûrs d'attirer à nous les Orientaux de toutes religions, il est bon de créer à côté, sinon à la place des missions catholiques, une « mission laïque » dont l'enseignement soit à l'abri de tout soupçon de prosélytisme. Pour réussir en cette œuvre nouvelle, il faut que les fondateurs et les maîtres de ces écoles laïques n'oublient point qu'en Orient la laïcité et la neutralité ne sauraient être entendues, comme elles l'ont été trop souvent en France. Il est une chose que les Orientaux redoutent plus que le prosélytisme religieux, c'est la propagande irréligieuse. A cet égard, le nom de Mission laïque n'est peut-être pas très heureux ; il a, qu'on le veuille ou non, une saveur de prosélytisme. Qui dit mission dit missionnaires ; si les nouveaux maîtres français du Levant en veulent mériter le nom, qu'ils laissent derrière eux tout esprit de propagande politique ou philosophique, pour n'être, là-bas, que les missionnaires de la science, de la culture et de la langue françaises.

La Mission laïque française a fondé ses premiers établissemens à Salonique, le grand port de la Macédoine, déjà en train de redevenir le rival de Constantinople et de Smyrne. J'ai visité,

au printemps dernier, son lycée de garçons, dirigé par un ancien élève de l'École normale, et ses cours secondaires pour les jeunes filles. Ce sont des établissemens qui font honneur à la France. Maîtres et maîtresses, pour la plupart français, pourvus de nos diplômes, sont animés d'un noble patriotisme et entièrement dévoués à leur œuvre. Ils se considèrent bien comme des missionnaires de la culture française. Les programmes semblent adaptés au but; l'enseignement, comme il convient en une grande ville commerciale, est très moderne; à côté des sciences, il y est fait une large place aux langues vivantes, à l'anglais, à l'allemand, voire à l'italien, en même temps qu'au turc et au français, qui reste la langue de l'enseignement. De pareils collèges ou écoles sont dignes de tous les encouragemens. Ils n'ont guère qu'un défaut: ils coûtent cher. Des professeurs, comme ceux du lycée de Salonique, qui, pour se vouer tout entiers à leur mission, s'établissent en ces contrées déjà lointaines et y font venir leur famille, ont droit à un traitement qui, alors même qu'il paraîtrait relativement élevé, reste au-dessous de leur mérite. Une bonne école laïque coûte sept ou huit fois plus qu'une humble école congréganiste. Alors même que nous donnerions la préférence à la première, cela seul nous interdirait de la substituer partout à la seconde. Loin d'assurer la victoire du français, pareille laïcisation aboutirait à la fermeture de la plupart de nos écoles, partant, au recul rapide, à la défaite prochaine de notre langue. Puis, s'il faut nous tenir en garde contre toute suspicion de prosélytisme, n'oublions pas qu'en Orient le sentiment religieux conserve partout une grande force; si diverses que soient leurs croyances, les Orientaux de tout culte s'inclinent volontiers devant la religion et devant ses ministres. Musulmans ou chrétiens, la noire soutane des frères, la blanche cornette des sœurs gardent, pour la plupart, un prestige que relèvent encore, chez nos religieuses, les soins donnés par elles aux malades. En outre, sans disputer l'exactitude des hâtifs rapports de voyageurs de passage sur nos écoles du Levant, il importe de songer que ce que cherchent dans nos écoles primaires la plupart des Orientaux, ce n'est pas un enseignement plus ou moins élevé, conforme aux dernières méthodes pédagogiques, c'est plutôt des connaissances élémentaires, et surtout la pratique de notre langue française.

Aussi, loin d'opposer l'école laïque à l'école congréganiste,

loin de prétendre partout substituer la première à la seconde, la sagesse serait de les superposer l'une à l'autre. Il y a place, en Orient, pour les deux à la fois, dans les grandes villes au moins, les seules où puissent prospérer des collèges ou des écoles laïques d'un type élevé. Salonique même en est la preuve. L'ouverture des écoles de la Mission laïque n'a point diminué le nombre des enfans qui fréquentent les autres écoles françaises. Leur clientèle est différente ; et le champ d'action est si vaste, l'ambition de savoir le français est telle qu'il y a place pour les établissemens les plus divers. Ce que devraient faire les amis de notre langue, notre gouvernement surtout, c'est ce que fait l'« Alliance française, » dans la mesure trop modeste de ses ressources : subventionner indistinctement les écoles laïques ou religieuses, sans autre souci que celui de leurs services. Au lieu de se regarder comme des ennemies en guerre, nos écoles d'Orient doivent apprendre à se considérer comme des collaboratrices qui, sous des enseignes différentes, servent également la même cause, la langue française et la France. Ecclésiastiques ou laïques, c'est ce que comprennent, là-bas, les mieux inspirés de nos maîtres ; ainsi le directeur et les professeurs de la Mission laïque à Salonique. En me faisant visiter leurs établissemens, ils se défendaient, avec une loyauté généreuse, de toute pensée d'hostilité contre les autres écoles françaises.

A l'étranger, en effet, même en Orient où les antipathies et les préjugés de sectes semblent encore si vivaces, on prend conscience de la solidarité qui nous fait trop souvent défaut, chez nous, en France. Puis, à l'étonnement de l'observateur superficiel, écoles laïques et écoles congréganistes, dès lors qu'elles sont françaises, deviennent en Orient un instrument de liberté et de progrès, répandant autour d'elles, sans même y songer, des aspirations nouvelles avec les idées modernes. Vues des hauteurs du Bosphore ou des sommets du Liban, les deux Frances qui se disputent l'âme française, la France de la tradition chrétienne et la France de la Révolution, en dépit de toutes leurs dissemblances et leurs luttes, laissent apercevoir bien des traits communs et finissent presque par se confondre en une seule et même France. De loin, les contrastes s'effacent, les différences s'atténuent, les ressemblances s'accusent. Les étrangers, les Orientaux surtout, sont plus frappés des analogies que des oppositions. A ces peuples longtemps assoupis à l'ombre d'un des-

potisme étouffant, ces deux Frances rivales, la nouvelle et l'ancienne, apparaissent, malgré tout, comme les dispensatrices de l'esprit nouveau, esprit de liberté et d'égalité, esprit de progrès et de justice, qui s'exhale spontanément de nos écoles françaises, et comme de notre langue elle-même. Car, aux yeux des peuples de l'Orient, ces grands mots fascinateurs, aux contours imprécis, dont le vague même fait une partie de l'enchantement, ces nobles vocables, ailleurs trop souvent profanés, qui sont soudain devenus l'idéal de l'Orient, Liberté, Égalité, Progrès, Droit, Justice, lui sont venus de loin, à travers les flots de la Méditerranée, comme des voix de la terre de France. Ces mots nouveaux, pleins de promesses, c'est en français, à notre école, que musulmans ou chrétiens, la plupart des Orientaux ont appris à les prononcer, et cela même leur rend notre langue plus chère et comme sacrée. Les idées que nous nous sommes fait gloire de représenter dans le monde, notre langue et nos humbles écoles françaises les ont portées plus loin que les soldats de la Révolution et de l'Empire. Elles ont fait des conquêtes que n'ont jamais égalées celles de nos armes, et qui promettent d'être moins éphémères. Notre langue est pareille à la Semeuse au large geste de nos monnaies nouvelles. Voici bientôt deux siècles qu'elle répand, à pleines mains, sur l'Europe et sur le monde des graines d'idées que les brises de la mer et le vent des montagnes emportent au loin. Ces graines ailées où, comme dans la nature et dans toutes les choses humaines, l'ivraie se mêle parfois au pur froment, elles ont déjà fait lever sur le sol de l'Europe bien des révolutions. Les voilà, aujourd'hui, qui germent brusquement en ce vieil Orient aux terres en apparence épuisées. Dieu veuille que les meilleures d'entre elles y trouvent un sol propice, qu'elles y puissent prendre racine, et que, grâce à elles, les vallées et les plateaux trop longtemps dénudés de cet antique Orient s'y couvrent, de nouveau, de blondes moissons et de vertes forêts!

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

UNE HÉROÏNE CORNÉLIENNE

JACQUELINE PASCAL ⁽¹⁾

Je voudrais ici, sans recherche d'érudition singulière, mais simplement en laissant parler des textes déjà connus, esquisser un nouveau portrait de celle qui fut la sœur préférée, la sœur héroïque et sainte de Blaise Pascal.

I

Elle était la dernière des quatre enfans d'Étienne Pascal. Des trois survivans, Gilberte, la future M^{me} Perier, était l'aînée : elle avait trois ans et demi de plus que Blaise, près de six ans de plus que Jacqueline, — ou Jacquette. Celle-ci était née le 5 octobre 1625, et comme tous ses frère et sœurs, à Clermont-Ferrand, vieille cité âpre et triste où les volontés fortement trempées semblent naître moins rares qu'ailleurs. Quelques mois après, la mère, Antoinette Bégon, mourait à trente ans. Nous ne savons malheureusement rien de la mère de Blaise et de Jacqueline Pascal. Elle était, comme son mari, de vieille souche auvergnate, et l'on se plaît à penser, ou à conjecturer, que ses enfans tenaient un peu d'elle, avec leur chétive santé, leur âme énergique et ardente.

1 *Œuvres complètes de Pascal*, publiées suivant l'ordre chronologique, avec documens complémentaires, introductions et notes (Collection des *Grands Écrivains de la France*), par MM. Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux. *Première série : Jusqu'au Mémorial de 1654*, 3 vol. in-8, Hachette, 1908. — Tous les textes essentiels, au moins jusqu'à 1654, sont recueillis dans cette très belle édition, véritable monument d'information méthodique et d'ingéniosité historique et critique : les

Le père, quoique jeune encore, — il n'avait que trente-huit ans, — ne se remaria pas, et se consacra tout entier à l'éducation de ses enfans. Il était très cultivé, et avait des « clartés » de toutes choses, et même plus que des clartés, notamment en matière scientifique. D'intelligence vive, spontanée, lucide, avec ce quelque chose de direct et d'*autodidacte* qui caractérise nombre d'esprits à cette époque, il semble avoir produit, sur tous ceux qui l'ont approché, l'impression d'un homme supérieur. Et de fait, il l'était. Bon chrétien d'ailleurs, mais sans rigidité, sans étroitesse, indulgent même aux compagnies un peu libres, pourvu qu'elles fussent intelligentes, mais d'une « grande probité » et d'une intégrité scrupuleuse, « il pensait pouvoir allier des vues de fortune avec la pratique de l'Évangile. » En un mot, « il avait un très grand mérite et tout l'esprit possible, » et il réalisait avec une rare distinction ce type de « l'honnête homme selon le monde » dont Montaigne venait de tracer le vivant modèle.

Étienne Pascal avait fait jadis ses études de droit à Paris. On peut sans témérité supposer qu'il avait gardé de la grande ville un agréable et toujours jeune souvenir. Demeuré veuf, c'est là qu'il vint se fixer en 1631, avec toute sa famille, après avoir vendu à son frère Blaise sa charge de Président à la Cour des Aides et la plus grande partie de ses biens qu'il mit en rentes sur l'Hôtel de Ville. La précocité intellectuelle de son fils unique l'avait si vivement frappé qu'il voulut être le seul maître de l'enfant, et se placer lui-même dans les meilleures conditions possibles pour procéder en toute liberté à une éducation qui allait désormais absorber tous ses soins. Paris, à cet égard, lui offrait des commodités de toute nature qu'il n'aurait pu rencontrer à Clermont.

Jacqueline avait alors six ans. Ce fut, elle aussi, tout comme Blaise, une façon d'enfant prodige. « Je me souviens, nous dit

œuvres de Jacqueline s'y entrelacent tout naturellement à celles de son frère. — Pour la période qui suit 1654, voyez, en attendant la fin de l'édition Brunschvicz et Boutroux, *Lettres, Opuscules et Mémoires de Madame Perier et de Jacqueline, sœurs de Pascal et de Marguerite Perier, sa nièce*, publiés sur les manuscrits originaux, par Faugère, Paris, Vaton, 1845, in-8 les textes y sont reproduits d'une façon plus exacte et plus complète que dans la grandiloquente *Jacqueline Pascal* de Victor Cousin, Dellet, 1844, in-16. — Cf. encore le *Recueil d'Utrecht; le Port-Royal de Sainte-Beuve*; les *Études sur Blaise Pascal*, de Vinet; *Jacqueline Pascal*, par Marie Dutoit, Fischbacher, 1897, in-16; les travaux de MM. E. Boutroux et G. Michaut; et surtout F. Strowski, *Pascal et son temps*, t. II et III, Plon, 1907 et 1908, in-16.

M^{me} Perier, que, dès qu'elle commença à parler, elle donna de grandes marques d'esprit. Elle était outre cela parfaitement belle, et d'une humeur douce et la plus agréable du monde; de sorte qu'elle était autant aimée et caressée qu'un enfant le peut être... Ces qualités la faisaient souhaiter partout; de sorte qu'elle ne demeurait presque point chez nous. » On ne commença pas à lui apprendre à lire avant l'âge de sept ans; et Gilberte, que son père avait chargée de ce soin, y aurait éprouvé quelque difficulté, vu « la grande aversion » que l'enfant témoignait pour cet exercice, si Jacqueline, entendant sa sœur aînée lire des vers tout haut, n'avait pas d'elle-même demandé qu'on usât comme livre de lecture d'un volume de poésie. On fit « ce qu'elle souhaitait, et ainsi elle apprit peu à peu à lire. Depuis ce temps-là, elle parlait toujours de vers; elle en apprenait par cœur quantité, car elle avait la mémoire excellente; elle voulut en savoir les règles; et enfin à huit ans, avant de savoir lire, elle commença à en faire qui n'étaient point mauvais : cela fait voir que cette inclination lui était bien naturelle. » L'un invente la géométrie, l'autre découvre la poésie. Si jamais enfans furent marqués du sceau du génie, ce sont bien ceux d'Étienne Pascal.

A onze ans, en compagnie des deux filles de M^{me} Saintot, — la maîtresse de Voiture, — Jacqueline compose et joue une comédie en cinq actes et en vers : « on y trouva quantité de jolies choses : de sorte que ce fut l'entretien de tout Paris durant un long temps. » Des vers qu'elle composa à treize ans sur la grossesse de la Reine lui donnèrent l'occasion d'être présentée à la Cour, où elle fut souvent dans la suite, et où son précoce talent, sa gentillesse, la finesse et l'à-propos de ses reparties lui valurent force complimens et caresses. « Cependant, tout cela ne diminuait rien de la gaieté de son humeur, et elle jouait avec les autres de tout son cœur à tous les jeux des petits enfans; et quand elle était en particulier, elle était sans cesse après ses poupées. » Le père chérissait cette délicieuse enfant « avec une tendresse tout extraordinaire. » Il allait bientôt lui devoir sa fortune.

En cette même année, — mars 1638, — Étienne Pascal se trouva compromis, à tort, semble-t-il, dans une protestation, quelque peu séditieuse, des rentiers sur l'Hôtel de Ville : trois de ses amis furent mis à la Bastille; il réussit à s'échapper, et dut se cacher pour éviter le même sort. Mais Jacqueline ayant été atteinte de la petite vérole, le père, sans souci du

danger qu'il courait, revint chez lui, s'installa au chevet de la malade et ne la quitta pas d'un instant. Elle fut sauvée, mais demeura défigurée. Loïn de pleurer la perte d'une beauté qui était, nous dit-on, remarquable, elle fit des vers pour remercier Dieu, non seulement de l'avoir guérie, mais de lui avoir envoyé cet « accident » qu'elle « considéra comme une faveur. » Puis, elle retourna à ses poupées. Nous avons ces *Stances pour remercier Dieu au sortir de la petite vérole* : elles sont médiocres de forme ; mais l'inspiration, qui fut toute « de son propre mouvement, » en est bien touchante. Cette enfant de treize ans a l'âme tout naturellement héroïque.

Peu de temps après, Richelieu eut la fantaisie de se faire jouer une comédie par des enfans. Sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, fit demander Jacqueline. Gilberte répondit fièrement : « M. le cardinal ne nous donne pas assez de plaisir pour que nous pensions à lui en faire [1]. » Sur l'instance de M^{lle} d'Aiguillon et de quelques amis, elle se ravisa : l'enfant joua son rôle à merveille, et, après la représentation, alla demander au cardinal la grâce de son père : elle récita un compliment en vers de sa composition ; elle fut charmante, et, comme toujours, pleine de décision et d'à-propos. Richelieu fut ravi, lui prodigua « des caresses si extraordinaires que cela n'était pas imaginable, » et accorda tout ce qu'on voulut. « Dites à votre père, répéta-t-il plusieurs fois, quand il sera revenu, qu'il me vienne voir. » Nous avons la lettre que Jacqueline, au retour de la fête, écrivit à Etienne Pascal pour lui annoncer la bonne nouvelle ; elle est adorable de simplicité et de naïveté : « On nous mena ensuite dans une salle où il y eut une collation magnifique de confitures sèches, de fruits, limonade et choses semblables. » Nous serions fâchés qu'elle eût omis ce détail ; mais elle n'en omet aucun, et sa présence d'esprit est admirable : « Je vous prie de prendre la peine de lui écrire à l'acteur Mondory, qui avait longuement parlé en sa faveur par le premier ordinaire, pour le remercier, car il le mérite bien. Pour moi, je m'estime extrêmement heureuse d'avoir aidé en quelque façon à une affaire qui peut vous

[1] Ceci est la version du *Beau-père d'Utrecht*. Peut-être est-elle un peu arrangée, car la réponse rapportée par Marguerite Perier est un peu moins cornehenne : « Ma mère répondit tristement qu'elle etul à Paris seule sans père ni mère, avec son frère et sa sœur, bien affligée de l'absence de son père ; et qu'ils n'avoient pas assez de joie, ni de gaite pour donner du plaisir à M. le cardinal, ni les uns ni les autres. »

donner du contentement... » On conçoit qu'Étienne Pascal ait conservé précieusement cette lettre de sa fille. Rentré à Paris, il vint saluer Richelieu avec ses trois enfans, car le cardinal « n'avait point voulu le voir seul. » Le tout-puissant ministre le reçut « parfaitement bien. » « Je vous recommande ces enfans, ajouta-t-il, *j'en ferai un jour quelque chose de grand.* » Si le mot, rapporté par Marguerite Perier, est authentique, Richelieu n'en a pas prononcé qui fasse plus d'honneur à sa puissance d'intuition.

En attendant, il envoya Étienne Pascal à Rouen pour y servir d'adjoint, pendant une période difficile, à M. de Paris, intendant de Normandie. Étienne Pascal y resta neuf ans, remplissant avec conscience les devoirs de sa charge, appliquant avec une vigoureuse fermeté les ordonnances royales, et sans d'ailleurs perdre de vue l'éducation et l'établissement de ses enfans. Tandis que Gilberte épousait, en 1640, Florin Perier, un de ses parens, que Blaise poursuivait ses travaux scientifiques, inventait la machine arithmétique, Jacqueline, dans ce nouveau milieu, très lettré et très mondain, où on l'accueillit avec transport, Jacqueline continua à faire des vers, et à jouer aux poupées. Corneille était un familier de la maison : ce fut sur ses encouragemens que Jacqueline prit part à un concours organisé par une confrérie religieuse, en l'honneur de la Conception de la Vierge, et la jeune fille ayant obtenu le prix, ce fut lui encore qui, dans une improvisation en vers, — en mauvais vers, — remercia « pour la jeune Muse absente. »

Un certain nombre des vers juvéniles, — les meilleurs sans doute, — de Jacqueline Pascal nous ont été conservés (1). Ils sont loin de valoir l'admiration qu'ils ont provoquée parmi les contemporains; et il n'y a pas à en appeler du jugement de Sainte-Beuve, qui déclare que ces productions de l'enfant prodige « n'étaient guère capables de faire revenir son frère du peu d'estime qu'il ressentait pour la poésie. » Le mauvais goût du temps y fleurit avec une fâcheuse abondance. Voici un *Quatrain fait sur le champ, sur ce que Madonte faisait fermer les volets de*

(1). Quelques-uns de ces vers ont été imprimés du vivant même de l'auteur, en un petit volume in-4°, intitulé : *Vers de la petite Pascal*, 1638, sans nom d'imprimeur. Ce volume, qui contenait une épître dédicatoire de Jacqueline à la Reine, existait encore au XVIII^e siècle, puis que le P. Guerrier l'a eu entre les mains : il est devenu introuvable.

sa chambre. Jacqueline, il est vrai, n'avait pas treize ans, quand elle le composa :

Voyez la bonté de Madoute :
Son œil, qui n'a point de pareil,
Ne veut pas souffrir le soleil
De crainte de lui faire honte.

La phraséologie sentimentale de l'époque fait aussi trop souvent les frais de cette poésie, et si Cathos et Madelon ont lu les *Stances pour une dame amoureuse d'un homme qui n'en savait rien*, soyons sûrs qu'elles s'en sont pâmées d'aise. Voiture, Benserade, Scudéry et sa sœur, voilà le groupe auquel tout naturellement s'apparente Jacqueline, et Benserade en personne a riposté gabaument à la pièce que nous venons de rappeler. Sainte-Beuve n'a donc pas eu tort, ce semble, en parlant de Jacqueline poète, de dire qu'« elle aurait pu devenir en littérature une mademoiselle de Scudéry, et mieux. » Et pourtant, cela suffit-il entièrement? Suffit-il même d'ajouter que ces vers « marquent beaucoup de facilité et de bel esprit? » Ça et là, ne voyons-nous pas poindre, parmi tous ces madrigaux et ces épigrammes, quelque vers de vrai poète :

Sacré refuge du silence ?

Ailleurs, par la fermeté de la langue et la sobre plénitude du mouvement, cette poésie de cour ne nous rend-elle pas comme un écho du grand Corneille :

Grand Dieu, je te conjure avec affection
De prendre notre reine en ta protection,
Puïsq' la conserver, c'est conserver ! France!

Et n'est-ce pas encore du Corneille, — M. Strowski l'a déjà finement observé, — que ces *Stances contre l'amour*, où la jeune poétesse de dix-sept ans accable de son fier dédain les faiblesses et les surprises de la sensibilité, et les range impérieusement sous la loi de la « vertu » et de la « raison » :

Amour, quitte cet arc dont tu nous veux combattre...
Tes yeux sont sans effet et les flèches sans force,
Quand le cœur a goûté d'une plus douce amorce,
Et lorsque la vertu se le peut asservir...

• • • • •

Et c'est le seul lien qui retient ma franchise
 Libre de ton servage et de cette rigueur
 Qui fait que *la raison te fuit et te méprise...*

.....
Qui veut te résister est aussitôt le maître...

.....
 C'est à cette beauté qui n'a point de seconde
 Qu'est réservé l'honneur de vaincre l'univers...

.....
 Et pense qu'en cédant à tant d'appas divers
On cède à la vertu qui les rend invincibles.

Ce stoïcisme tout cornélien, on le retrouve encore dans une autre pièce *Sur la guérison apparente du Roi*. C'est Louis XIII qui parle :

Pour amoindrir mon mal, il fallait des miracles,
 Et si je fus guéri malgré tous ces obstacles,
C'est ma seule vertu qui fut mon médecin.

Toute stoïcienne qu'elle soit, par esprit d'imitation peut-être, mais je crois aussi par tendance naturelle et « affinité élective, » Jacqueline reste très simplement et profondément chrétienne : ses vers *Pour remercier Dieu du don de la poésie*, *A sainte Cécile*, *Sur la Conception de la Vierge*, son *Sonnet de dévotion* sont d'assez pauvres productions, mais la sincérité du sentiment est indéniable, et, parfois même, surtout si l'on songe à ce qui va suivre, ne laisse pas d'entraîner une certaine éloquence fort significative :

Grand Dieu ! si je finis dans ces froides langueurs,
 Conserve pour le moins mes sincères ardeurs,
Et fais que mon amour ne puisse être mortelle !

Mais le sentiment religieux n'est accompagné chez elle d'aucun fanatisme. Ses stances *Sur la mort d'une huguenote* (1645) sont empreintes, nous dirions volontiers d'un large sentiment de tolérance, s'il n'était plus simple de parler ici de très chrétienne charité :

Mon Dieu, je ne pénètre pas
 Dans les secrets dont ici-bas
 Vous nous ôtez la connaissance ;
 Mais j'espère en votre équité,
 Et crois que votre Providence
 Suit les lois de votre bonté.

Cependant Jacqueline atteignait sa vingtième année. Choyée et adulée de tous, sa douceur, sa bonté, son extraordinaire « indifférence » aux compliments et aux éloges, « l'agrément et l'égalité de son humeur qui était incomparable, » tant d'aimables qualités faisaient d'elle le radieux sourire de la maison d'Étienne Pascal. Son père et son frère l'aimaient tendrement. Plusieurs partis se présentèrent : diverses raisons les firent écarter. « Elle ne témoigna jamais dans ces rencontres, nous dit M^{me} Perier, ni attaché, ni aversion, étant fort soumise à la volonté de son père, sans qu'elle eût jamais en aucune pensée de religion de vie religieuse, au contraire *en ayant un grand éloignement et même du mépris, parce qu'elle croyait qu'on y pratiquait des choses qui n'étaient pas capables de satisfaire un esprit raisonnable.* » Notons ce trait : il est essentiel. Dans cette âme forte et haute, le mysticisme sera une sorte de raison supérieure, lucide et logique toujours, une exaltation, non pas une abdication de la raison.

Ce fut sur ces entrefaites que « Dieu éclaira toute la famille. » Au mois de janvier 1646, Étienne Pascal, ayant fait une chute sur la glace, et s'étant démis la cuisse, se mit entre les mains de deux gentilshommes de ses amis, qui pratiquaient la médecine, MM. Deslandes et de la Bouteillerie. Gens de bien et de grande piété, ces deux gentilshommes, qui étaient frères, s'étaient « donnés entièrement à Dieu : » « la voie étroite de la pénitence et le vrai esprit de l'Église touchant l'usage des sacrements » leur avaient été révélés par M. Guillebert, curé de Rouville en Normandie, lequel s'était lié d'amitié avec Arnauld et Saint-Cyran. Très pénétrés des doctrines nouvelles sur la grâce et le véritable objet de la vie chrétienne, les deux frères, dans leur ardeur d'apostolat, ne pouvaient manquer cette occasion qui leur était offerte de propager leurs idées et de faire d'illustres recrues. « Ils s'attachèrent beaucoup à M. Pascal, mon oncle, nous dit Marguerite Perier, pour le faire entrer dans des lectures de livres de piété solides et pour les lui faire goûter. Ils y réussirent très bien... Et quand ils l'eurent gagné à Dieu, ils eurent toute la famille. » Blaise entraîna son père et sa sœur Jacqueline,

1. Je suis ici la version de Marguerite Perier, dont M. F. Strousski a essayé récemment d'infrimer le témoignage, sous prétexte qu'il n'est que de second main, et qu'il est contredit par un témoignage tout contemporain, celui de Jacqueline écrivant le 1^{er} avril 1648 à M^{me} Perier : « Dieu ne nous a pas seulement faits

puis sa sœur Gilberte et son mari, qui vinrent peu après à Rouen, et tous ensemble « se soumièrent à la conduite » de M. Guillebert.

Chez aucun des siens l'ardente parole de Blaise Pascal ne trouva un terrain mieux préparé, une âme plus intacte, plus vibrante et plus prête que chez Jacqueline. Dans cette famille très unie, les deux derniers nés, plus rapprochés par l'âge, et restés seuls au foyer, avaient conçu l'un pour l'autre une de ces jalouses et profondes tendresses, comme il en naît parfois entre un frère et une sœur presque contemporains et élevés côte à côte. Ils se ressemblaient même physiquement (1), mais plus encore par l'intelligence et par le cœur : ils pensaient, ils sentaient à l'unisson ; leurs esprits, comme deux tiges jumelles issues d'un même arbre, avaient poussé, drus et fiers, d'un même élan ; leurs deux âmes semblaient forgées du même pur métal résistant et sonore, de celui dont on fait les héros et les saints. Il y avait dans la mâle affection de Blaise quelque chose de protecteur, de dominateur aussi, et ce besoin de prêcher, d'entraîner, de convertir, qui devait faire de lui un apologiste ; il y avait dans celle de Jacqueline plus de douceur et plus de grâce, quelque admiration sans doute aussi pour ce génie qui s'annonçait si ferme et si hardi, et un peu enfin de cette pitié inquiète, de cette sollicitude quasi maternelle qu'en vraie femme qu'elle était elle devait éprouver d'autant plus vive pour ce frère si souvent malade, que leur mère n'était plus là pour veiller sur la chère santé compromise. Son âme était libre d'ailleurs de toute grande

frères les uns des autres, mais encore enfans d'un même père, car tu sais que *mon père nous a tous prévenus* et comme conçus par le dessein. » Mais il faudrait d'abord prouver que ce passage d'une lettre d'ailleurs fort obscure, et qui, écrite par Jacqueline, a été dictée par Blaise, a exactement le sens qu'on lui attribue. D'autre part, j'observe que le témoignage de Marguerite nous montrant Blaise le premier converti, convertissant ensuite toute sa famille, a ceci pour lui d'être non seulement conforme à la tradition, mais aussi à la vraisemblance psychologique, et qu'il est enfin formellement confirmé par M^{me} Perier, dans la *Vie* de son frère : « Mon frère, dit-elle, continuant de chercher de plus en plus les moyens de plaire à Dieu, cet amour de la perfection s'enflamma de telle sorte dès l'âge de vingt-quatre ans, qu'il se répandit sur toute la maison ; mon père même, n'ayant pas de honte de se rendre aux enseignemens de son fils, embrassa pour lors une manière de vie plus exacte... »

(1) Il existe deux portraits de Jacqueline Pascal : l'un qui se trouve à l'Oratoire-musée de Port-Royal, l'autre au château de Bosmelet (Seine-Inférieure). Aucun des deux ne figure parmi les illustrations du charmant volume que M. A. Hallays vient de publier sous le titre du *Pèlerinage de Port-Royal* (Perrin) ; mais l'un au moins sera reproduit dans la belle *Iconographie port-royaliste*, qui va prochainement paraître à la librairie Hachette, par les soins de MM. A. Hallays et A. Gazier.

attache mondaine. Elle n'eut pas de peine à se laisser convaincre par l'âpre logique passionnée de Blaise. « Comme elle avait beaucoup d'esprit, nous dit M^{me} Perier, dès que Dieu lui eut tourné le cœur, elle comprenait comme mon frère toutes les choses qu'il disait de la sainteté de la religion chrétienne. » La mère Angélique avait désormais une fille de plus.

II

A la fin de l'année 1616, Jacqueline se prépara à la confirmation, qu'elle n'avait pas encore reçue, par la lecture des traités de Saint-Cyran. « On peut croire, écrit M^{me} Perier, qu'elle y reçut véritablement le Saint-Esprit, car depuis cette heure-là, elle fut toute changée. Toutes ces lectures et tous ces discours firent une si forte impression dans son cœur, que peu à peu elle se trouva à la fin de l'année 1617 dans une résolution parfaite de renoncer au monde. »

Peu après, ayant accompagné à Paris son frère « qui avait besoin d'y être pour ses indispositions, » elle alla souvent avec lui entendre M. Singlin, l'admirable directeur de Port-Royal. « Et voyant, ajoute M^{me} Perier, qu'il parlait de la vie chrétienne d'une manière qui remplissait tout à fait l'idée qu'elle en avait conçue depuis que Dieu l'avait touchée, et considérant que c'était lui qui conduisait la maison de Port-Royal, elle crut des lors, comme elle me l'a dit en propres termes, *qu'on pouvait être là dedans religieuse raisonnablement*. Elle communiqua cette pensée à mon frère qui, bien loin de l'en détourner, l'y confirma, car il était dans les mêmes sentimens. Cette approbation la fortifia de telle sorte que depuis ce temps-là elle n'a jamais hésité un instant dans le dessein de se consacrer à Dieu. » Il y aura dans la vie morale de Blaise et dans son évolution religieuse des reprises, des hésitations, des retours en arrière, des momens d'oubli, et de divertissement; le drame intérieur de sa conversion sera plus dispersé et plus complexe; il faudra que par deux fois Dieu frappe à la porte de son âme pour la déterminer à le suivre. Rien de tel dans Jacqueline. Moins mobile, moins nuancée peut-être et moins diverse, plus simple et plus logique, plus « raisonnable, » comme elle eût dit sans doute, du jour où la vérité de sa vocation lui apparut clairement, elle consumma sans coup férir le don absolu d'elle-même, et dans la voie étroite, mais

lumineuse où son Dieu l'appelait, elle entra sans jamais jeter un regard derrière elle : le sacrifice était complet, et il allait être définitif.

Blaise, pour l'instant, « était ravi de la voir dans cette sainte résolution, de sorte qu'il ne pensait à autre chose qu'à la servir pour faire réussir ce dessein. » On se mit en rapport avec la mère Angélique, avec M. Singlin, qui, si prudent et si discret qu'il fût d'ordinaire, déclara, dès la première entrevue, « qu'il n'avait jamais vu en personne de si grandes marques de vocation. » Ce témoignage remplit Blaise de joie, et, au mois de mai 1648, Étienne Pascal étant revenu à Paris, — les Intendants allaient être supprimés, — on résolut, sur le conseil très pressant de M. Singlin, de lui apprendre la résolution de sa fille. « Mon frère se chargea de cette commission, nous dit M^{me} Perier, parce qu'il n'y avait que lui qui le pût faire. » Blaise avait sans doute un grand ascendant sur son père. Celui-ci, nous l'avons vu, s'était laissé « convertir » par ce fils pour le génie duquel il devait éprouver comme une tendre et fière admiration. Mais il aimait aussi tendrement Jacqueline, et ce lui fut une profonde et douloureuse surprise que d'apprendre son désir d'entrer au couvent. Quelque prévenu qu'il fût en faveur de Port-Royal et des rigoureuses « maximes du christianisme, » il était père, et, comme chez tant de pères chrétiens, la nature s'émut fortement en lui ; les voix de la chair et du sang parlèrent plus haut que tout le reste. « L'affection si tendre qu'il avait pour ma sœur, écrit M^{me} Perier, l'attachait si fort à elle qu'il ne pouvait se résoudre de s'en séparer pour jamais. » Gilberte était mariée ; Jacqueline, sa dernière née, si distinguée et si aimable, était la poésie et la grâce et le charme de son foyer ; il avait soixante ans, et, pensant à la vieillesse commençante, à la mort peut-être prochaine, il avait rêvé que l'enfant qui lui rappelait le mieux celle qui les avait quittés resterait auprès de lui pour lui fermer les yeux. Après avoir quelque temps hésité, il répondit nettement à Blaise qu'il ne pouvait donner son consentement. Et même, — chose trop humaine, — il s'irrita contre son fils de ce qu'il eût, à son insu, et sans avoir pris son avis, favorisé le dessein de Jacqueline ; et, un peu aigri et devenu méfiant à l'égard de ses deux enfans, il alla jusqu'à faire surveiller leurs allées et venues par une ancienne domestique. « L'honnête homme » d'autrefois, le « converti » de la veille devenait jaloux de Dieu.

Jacqueline, très attristée, et fort gênée dans ses mouvements, se soumit, mais ne se relâcha point de sa ferveur. Elle rompit complètement avec le monde, s'affranchissant même peu à peu de « la conversation domestique, » et « demeurant toute la journée seule dans son cabinet. » En « cette exacte solitude, » « on s'apercevait de jour en jour qu'elle faisait un progrès admirable dans la vertu. » Au reste, elle trouvait le moyen de rester en relations étroites avec Port-Royal : elle y allait quelquefois, elle y envoyait souvent et en recevait des lettres, « car elle avait une adresse admirable pour cela, et ainsi elle se soutenait. »

Nous possédons d'elle une lettre à son père, datée de cette époque, 19 juin 1648, lettre infiniment touchante, habile et tendre sous ses formes respectueuses, lentement déduites et un peu compassées, et que je ne puis relire sans songer à la prière de l'Iphigénie de Racine. Citons en quelques lignes, puisque aussi bien Sainte-Beuve ne l'a même point mentionnée dans son *Port-Royal* :

Monsieur mon père, ... avant toutes choses, je vous conjure, au nom de Dieu (que nous devons seul considérer en toutes matières, mais particulièrement en celle-ci), de ne vous point étonner de la prière que je vous vais faire, puisqu'elle ne choque en rien la volonté que vous m'avez témoigné que vous aviez. Je vous conjure aussi, par tout ce qu'il y a de plus saint, de vous ressouvenir de la prompte obéissance que je vous ai rendue sur la chose du monde qui me touche le plus, et dont je souhaite l'accomplissement avec plus d'ardeur. Vous n'avez pas oublié sans doute cette soumission si exacte, *vous en parîtes trop satisfait* pour qu'elle soit sitôt sortie de votre esprit. Dieu m'est témoin que je crois avoir fait mon devoir d'en user ainsi, et que ce que je vous en dis n'est que pour vous faire comprendre que toutes mes maximes me portent à *ne rien entreprendre d'important* que par votre consentement, et que jamais il ne m'arrivera de vous lâcher, s'il m'est possible...

Et à quoi vont toutes ces longues « préparations ? » Tout simplement à obtenir l'autorisation d'aller faire une retraite de quinze jours ou trois semaines à Port-Royal. Certes, elle aurait pu prendre sur elle de s'y rendre, « sans offenser en rien » son père ; mais il en eût été surpris, et elle veut éviter jusqu'à l'« image d'une désobéissance. » Et elle poursuit, toujours humblement implorante et soumise, mais avec infiniment d'adresse et de tact et d'ingéniosité tendrement persuasive dans sa délicate insistance :

Puisque Dieu me fait la grâce d'augmenter de jour en jour l'effet de la

vocation qu'il lui a plu me donner (*et que vous m'avez permis de conserver*), qui est le désir de l'accomplir aussitôt qu'il m'aura fait connaître sa volonté par la vôtre; puis, dis-je, que ce désir m'augmente de jour en jour, et que je ne vois rien sur la terre qui me pût empêcher de l'accomplir si vous me l'aviez permis, cette retraite me servira d'épreuve pour savoir si c'est en ce lieu-là que Dieu me veut. Je pourrai là l'écouter seul à seule, et peut-être par là je trouverai que je ne suis pas née pour ces sortes de lieux; et, s'il en est ainsi, je vous prierai franchement de ne plus songer ni vous préparer à ce que je vous avais dit; mais bien, si Dieu me fait entendre que j'y suis propre, je vous promets que je mettrai tout mon soin à attendre sans inquiétude l'heure que vous voudrez choisir pour sa gloire; car je crois que vous ne cherchez que cela; au lieu que je vis à présent dans un désir continué d'une chose que je ne sais si elle pourrait réussir, quand même vous la souhaiteriez... C'est pourquoi je vous conjure, si j'ai jamais été assez heureuse pour vous satisfaire en quelque chose, de m'accorder promptement ce que je vous demande. Ces religieuses [quelle subtilité charitable encore dans l'imprécision volontaire de la formule!] ces religieuses ont eu assez de bonté pour me l'accorder de leur part; M. Perier, mon frère et ma fidèle [M^{me} Perier] l'approuvent et en sont contents, pourvu que vous y consentiez, si bien qu'il ne dépend que de vous seul. J'ai pris la hardiesse de vous prier de peu de chose en ma vie; je vous supplie, autant que je le puis et avec tout le respect possible, de ne me point refuser celle-ci, et surtout de ne me point laisser sans réponse... S'il y avait quelque conjuration plus forte que l'amour de Dieu, pour vous obliger de m'accorder en sa faveur cette petite prière, je l'emploierais en une occasion pour laquelle j'ai tant d'affection et qui me fait vous conjurer, au nom de ce saint amour que Dieu nous porte et que nous lui devons, d'accorder ma demande ou à ma faiblesse, ou à mes raisons, puisque vous devez être certain, plus par la dernière épreuve que vous en avez faite que par toutes les autres, que vos commandemens me sont des lois, et que toutes les fois qu'il s'agira de votre satisfaction, au préjudice même du repos de toute ma vie, vous connaîtrez par la promptitude avec laquelle j'y courrai que c'est par reconnaissance et par affection plutôt que par le devoir, et que quand je vous accordai ce que vous me demandiez, c'était par pure affection à votre service (selon Dieu), lequel vous me dites être la cause pourquoi vous me reteniez auprès de vous. J'espère en Dieu qu'il vous fera connaître quelque jour combien plus je vous pourrai servir auprès de lui qu'auprès de vous (1)..

(1) Cf. Racine, *Iphigénie* :

Mon père,

Cessez de vous troubler, vous n'êtes point trahi :
 Quand vous commanderez, vous serez obéi.
 Ma vie est votre bien : vous voulez le reprendre :
 Vos ordres sans détours pouvaient se faire entendre,
 D'un œil aussi content, d'un cœur aussi soumis
 One j'acceptais l'époux que vous m'aviez promis,
 Je saurais, s'il le faut, victime obéissante,
 Tendre au fer de Calchas une tête innocente,
 Et, respectant le coup par vous-même ordonné,
 Vous rendre tout le sang que vous m'aviez donné.
 Si pourtant ce respect, si cette obéissance,
 Paraît digne à vos yeux d'une autre récompense...

Nous ne savons pas ce qu'Étienne Pascal répondit à cette admirable lettre où tous les mots portent, et où toutes les susceptibilités, même les moins légitimes, d'un cœur endolori sont touchées d'une tendre main de femme, si chrétiennement délicate et légère. Mais il est à croire qu'il donna son consentement, et que le résultat de cette retraite fut ce qu'il était facile de prévoir, et ce que Jacqueline, même en écrivant ce qu'on vient de lire, ne pouvait manquer de prévoir elle-même. Car M^{me} Perier nous a conservé le souvenir d'un entretien, daté du mois de mai 1649, et qui nous fait saisir d'une façon aussi vivante que touchante l'attitude respective du père et de la fille :

Mon père, qui était persuadé qu'elle avait choisi la meilleure part, et qui ne résistait à son dessein que par affection et par tendresse, voyant qu'elle s'affermissait tous les jours dans sa résolution, lui dit qu'il voyait bien qu'elle ne voulait pas penser au monde, qu'il approuvait de tout son cœur ce dessein, et qu'il lui promettait de ne lui faire jamais aucune proposition d'engagement, aussi avantageux qu'il parût, mais qu'il la priait de ne le point quitter; *que sa vie ne serait possible pas encore bien longue, et qu'il la priait d'avoir cette patience*; et cependant qu'il lui donnait la liberté de vivre comme elle voudrait dans sa maison. Elle le remercia de toutes ces choses, et *ne lui fit point de réponse positive* sur la prière qu'il lui faisait de ne le point quitter, se contentant seulement de lui promettre qu'elle ne lui donnerait jamais sujet de se plaindre de sa désobéissance.

Jacqueline tint fidèlement sa promesse. A Clermont, où toute la famille séjourna près d'un an et demi, elle continua à mener, parmi les siens, la vie claustrale qu'elle avait inaugurée à Paris, ne sortant de sa chambre que pour aller à l'église et prendre ses repas, se dérochant le plus possible aux entretiens inutiles, à toutes les superfluités de l'existence. Un Oratorien ayant appris qu'elle était douée pour la poésie, lui conseilla de mettre en vers les hymnes de l'Église. Elle commença par l'hymne *Jesu, nostra redemptio*; mais un scrupule l'ayant prise au sujet de ce travail, elle consulta Port-Royal; la mère Agnès qui lui écrivait souvent, — nous avons quelques-unes de ces lettres, — lui répondit : « C'est un talent dont Dieu ne nous demandera point compte, puisque c'est le partage de notre sexe que l'humilité et le si-

*Il se vint l'écouter, l'état où je suis,
Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie
Pour ne pas s'y aller qu'elle me fut ravie...*

N'est-ce pas la même langue et les mêmes formules, la même habileté dialectique, le même mouvement et, si je puis dire, les mêmes intonations ?

lence; il faut l'ensevelir (1). » Jacqueline obéit, et, sauf une dernière exception, ensevelit pour toujours un talent qui, s'il avait été longuement cultivé, aurait peut-être produit des œuvres remarquables. Elle se retrancha plus que jamais dans une vie d'austérité et de mortifications, passant tout un hiver sans feu, mangeant à peine, ruinant sa santé déjà chétive par ses veilles et ses abstinences, « habillée comme une femme âgée, » et déjà comme une religieuse, faisant des visites de charité, travaillant pour les pauvres, et d'un dévouement inlassable dès que la santé d'un des siens réclamait son secours. Elle édifiait tout le monde par sa parfaite bonté et l'affable égalité de son humeur. La dévotion ne l'avait rendue ni importune, ni chagrine.

A Paris, où toute la famille revint au mois de novembre 1650, sa vie de recluse continua. Son père la laissait complètement libre, sauf pour ses rapports avec Port-Royal, qu'elle entretenait pourtant de son mieux, mais en secret. Son frère, à qui les médecins avaient prescrit instamment quelque divertissement et « les conversations ordinaires du monde, » s'était laissé persuader, non sans beaucoup de peine, et se relâchait peu à peu de son ancienne ferveur. Peut-être Jacqueline avait-elle sa part de responsabilité dans ce changement. Elle avait quelque temps vécu avec Blaise dans une étroite communion spirituelle; convertie par lui, elle l'avait pris pour confident de sa vie intérieure; elle s'intéressait à ses travaux et veillait anxieusement sur sa santé; elle lui avait servi de secrétaire et de garde-malade; elle avait écrit avec lui et pour lui à leur sœur Gilberte et à son mari de véritables lettres de direction. Un peu brusquement, semble-t-il, cette communauté d'existence avait cessé : en même temps que Blaise était fortement poussé et encouragé, probablement par son père, à se divertir au dehors, Jacqueline, elle, se renfermait de plus en plus dans son isolement un peu farouche,

(1) Ce texte, cité par Sainte-Beuve, a été un peu arrangé par lui, d'après la version originale et la version donnée par M^{me} Perier. Voici le vrai texte de la mère Agnès : « Il vaut mieux que cette personne [Jacqueline elle-même] cache le talent qu'elle a pour cela que de le faire valoir, car Dieu ne lui en demandera pas compte, puisque c'est le partage de notre sexe que l'humilité et le silence. » (*Lettres de la mère Agnès Arnauld, abbesse de Port-Royal*, publiées sur les textes authentiques avec une introduction, par P. Faugère, 2 vol. in-8°; Paris, Benjamin Duprat, 1858; t. I, p. 171 : cette importante publication est en réalité l'œuvre de M^{me} Rachel Gillet).

Corneille a traduit en vers lui aussi cet hymne *Jesu, nostra redemptio* : la traduction de Jacqueline vaut au moins la sienne.

« seule à seul » avec son Dieu. Elle ne s'était pas rendu compte, moins pure peut-être et moins ardente que celle dont elle brûlait elle-même, la flamme qui animait son frère avait besoin d'être fidèlement entretenue et attisée par le contact quotidien et par le vivant et présent exemple de sa propre ferveur. Quand elle s'en aperçut, il était peut-être trop tard, ou du moins sa discrétion, sa timidité de femme durent s'imaginer volontiers qu'il était trop tard : elle souffrit, et elle pria en silence. « Prie Dieu pour moi. — écrivait-elle, dès 1649, à M^{me} Perier, — mais tout de bon; rends-lui aussi grâces pour tous et *pour mon frère quelques prières et quelques actions de grâces particulières.* » Évidemment, l'âme et le salut de Blaise étaient l'objet de ses plus constantes préoccupations.

La mère Agnès essayait de calmer ses impatiences et ses tristesses : « Pour cette personne, lui écrivait-elle, il vous fait voir souvent cette vérité que si Dieu n'édifie les âmes, on travaille en vain; c'est pourquoi il faut plus prier pour elles que non pas leur parler de Dieu, sinon par l'exemple. » Et elle lui envoyait le 20 mai 1651, selon l'usage de Port-Royal, un « billet qui était le *Mystère de la mort de Notre-Seigneur* : » ce sujet lui inspira une suite de pensées que M^{me} Perier déclare « admirables, » et qui nous ont été conservées. Avouons-le : il n'y a rien là qui vaille et qui rappelle, même de loin, cet émouvant *Mystère de Jésus* que Pascal nous a laissé. Ce n'est pas ce dialogue sublime qui s'engage entre le divin Crucifié et l'âme implorante et prosternée du pécheur. Ce ne sont pas ces mots de flamme qui tombent de la croix comme des larmes brûlantes sur les douleurs et les plaies humaines pour les purifier et les guérir; ce ne sont pas ces reprises étouffées, ardentes de la voix pécheresse, ces élans d'amour, de confiance et de joie, et tout ce jaillissement lyrique qui s'épanche d'un cœur trop plein : « Console-toi, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé. J'ai pensé à toi dans mon agonie, j'ai versé telles gouttes de sang pour toi... Veux-tu qu'il me coûte toujours du sang de mon humanité sans que tu donnes des larmes?... Si tu connaissais tes péchés, tu perdrais cœur. — Je le perdrai donc, Seigneur... Seigneur, je vous donne tout... — Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures... » Ces mystiques effusions, cet accent d'intimité passionnée manquent dans la méditation de Jacqueline. Elle raisonne, elle déduit trop. Elle s'applique à elle-même,

avec une trop exacte et lente minutie, tous les détails, toutes les circonstances de la mort du Sauveur. Son émotion ne s'extériorise guère; au lieu de se traduire en cris de pénitence ou de tendresse, elle se transpose en analyses subtiles et d'une littéralité trop ingénieuse; c'est la différence d'un médiocre sermon de Bourdaloue aux plus beaux sermons de Bossuet. On croirait que Jacqueline n'a pas revéu pour elle-même le drame douloureux du Calvaire :

Jésus meurt tout nu.

Cela m'apprend à me dépouiller de toutes choses.

— Encore que Jésus ait bien voulu souffrir ce dépouillement, il ne s'est pas néanmoins dépouillé soi-même.

Cela m'apprend non seulement à me dépouiller de toutes choses, mais à souffrir que Dieu m'en dépouille par quelque voie que ce soit.

Le talent d'expression de Jacqueline n'est pas ici à la hauteur de son âme.

Au mois de septembre 1654, Étienne Pascal tomba malade de la maladie dont il mourut. Jacqueline le soigna jour et nuit avec un dévouement infatigable. « Lorsqu'elle voyait qu'elle n'était pas si nécessaire auprès de lui, elle se retirait dans son cabinet où elle était prosternée en larmes, priant sans cesse pour lui. » Il mourut le 24 septembre; sa fin fut « si chrétienne, si heureuse, si sainte et si souhaitable, » — ce sont les propres expressions de son fils, — que le curé de Saint-Jean en Grève, sa paroisse, « fit son éloge en chaire, ce qu'il n'avait jamais fait d'aucun de ses paroissiens. » Tous ses enfans furent vivement affectés par cette mort, et Blaise peut-être plus que tous les autres : M^{me} Perier, qui était en couches à Clermont, quand l'événement eut lieu, avait son foyer à part, ses intérêts, ses affections, sa vie particulière; Jacqueline, enfin affranchie de la contrainte qui pesait sur elle, allait pouvoir entrer au couvent; il allait, lui, brusquement, se trouver seul, privé tout à la fois de la double compagnie d'un père et d'une sœur très tendrement aimés, sans compensations d'aucune sorte : car, quel que fût l'attrait qu'exercât dès lors sur lui la vie mondaine, il n'était pas homme à être trop dupe des satisfactions qu'elle promet et des jouissances qu'elle procure; quand d'ailleurs le deuil qui venait de le frapper ne l'eût pas condamné, pour quelque temps du moins, à une existence plus retirée, il était encore trop chrétien, trop pénétré des sévères doctrines de Saint-Cyran, — sa *Lettre sur la*

mort de M. Pascal le père nous le prouve, — pour trouver, dans les agrémens de la vie de société, une diversion suffisante à sa peine. Surtout, il ne pouvait se faire à l'idée d'être désormais séparé de Jacqueline. Si contradictoire que fût son attitude présente avec celle qui, jadis, lui avait valu les amers reproches de son père, et même avec les idées de haute spiritualité qu'il professait encore, — mais la logique n'est pas la règle du cœur humain, — voici qu'il épousait maintenant et qu'il reprenait pour ainsi dire à son compte 1. les sentimens d'opposition jalouse que, trois années durant, Étienne Pascal avait manifestés à sa fille. Toute son humaine tendresse fraternelle se réveillait dans son âme 2. Tous les souvenirs d'une jeunesse vécue côte à côte lui remontaient au cœur. Jacqueline avait été étroitement associée à tous les actes de sa vie intellectuelle et morale : elle avait été le témoin attendri et fier de ses découvertes scientifiques, elle avait vu éclore et monter sa jeune gloire; mieux encore, elle avait été la fille aînée de sa pensée religieuse; Jacqueline enfin avait été, depuis le mariage de Gilberte, l'unique sourire féminin de son austère et chaste jeunesse. Après avoir été la confidente, pouvait-elle, dans le deuil qui les frappait tous, se refuser à être la consolatrice?

Mais laissons M^{me} Perier, dans son style si uni et pourtant si fortement suggestif, nous raconter ce douloureux épisode. J'ai toujours regretté que cette admirable page ne figurât point dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve :

Mon frère, qui était sensiblement affligé, et qui recevait beaucoup de con-

(1) Cf. Pascal lui-même dans la *Lettre sur la mort de M. Pascal le père* : « Une des plus solides et plus utiles charités envers les morts est de faire les choses qu'ils nous ordonneraient s'ils étaient encore au monde... » éd. Brunshvieg, t. II, p. 578.

(2) Je ne tiens, à dessein, dans tout ceci, aucun compte des raisons d'ordre matériel que Pascal aurait pu avoir de garder sa sœur auprès de lui; car il ne me paraît pas du tout prouvé qu'à ce moment-là, il ait été aussi âprement intéressé que l'ont insinué M. Strowski et M. Brunshvieg. Non pas que je veuille idéaliser outre mesure l'auteur des *Provinciales*; l'humanité d'une nature comme la sienne doit nous suffire. Mais il ne faut pas non plus rabaisser, et peut être calomnier, sans preuve suffisante. Or, il me semble que les conclusions qu'on serait tenté de tirer des actes notaires signés par Pascal, et qui a publiés, en 1888, M. Barrois (*Bulletin des travaux historiques et scientifiques, section d'histoire et de philologie*) et qui a réimprimés M. Brunshvieg, sont en contradiction si formelle, — ne parlons même pas de vraisemblance psychologique, car, psychologiquement, tout est possible, — avec les témoignages de M^{me} Perier et de Jacqueline elle-même, qu'il est de toute prudence de suspendre notre jugement. Peut-être les documents examinés ne sont-ils pas complets. Il serait à souhaiter qu'un homme du métier reprît cette délicate question.

solutions de ma sœur, s'imagina que sa charité la porterait à demeurer avec lui au moins un an, pour lui aider à se résoudre dans le malheur. Il lui en parla, mais d'une manière qui faisait tellement voir qu'il s'en tenait assuré, qu'elle n'osa le contredire de crainte de redoubler sa douleur, de sorte que cela l'obligea de dissimuler jusqu'à notre arrivée [fin novembre]. Alors elle me dit que son intention était d'entrer en religion aussitôt que nos partages seraient faits, mais qu'elle épargnerait mon frère, en lui faisant accroire qu'elle y allait faire seulement une retraite. Elle disposa toutes choses pour cela en ma présence; nos partages furent signés le dernier jour de décembre, et elle prit jour pour entrer le 4 janvier.

La veille de ce jour-là, elle me pria d'en dire quelque chose à mon frère le soir, afin qu'il ne fût pas si surpris. Je le fis avec le plus de précaution que je pus; mais quoi que je lui disse, que ce n'était qu'une retraite pour connaître un peu cette sorte de vie, il ne laissa pas d'en être fort touché. *Il se retira donc fort triste* dans sa chambre, sans voir ma sœur qui était lors dans un petit cabinet où elle avait accoutumé de faire sa prière. Elle n'en sortit qu'après que mon frère fut hors de la chambre, *parce qu'elle craignait que sa vue lui donnât au cœur*. Je lui dis de sa part les paroles de tendresse qu'il m'avait dites : après quoi, nous nous allâmes tous coucher. Mais quoique je consentisse de tout mon cœur à ce qu'elle faisait, à cause que je croyais que c'était le plus grand bien qui lui pût arriver, néanmoins la grandeur de cette résolution m'étonnait de telle sorte et m'occupait si fort l'esprit que je n'en dormis point de toute la nuit. Sur les sept heures, comme je voyais que ma sœur ne se levait point, je crus qu'elle n'avait point dormi non plus, et j'eus peur qu'elle ne se trouvât mal, de sorte que j'allai à son lit, où je la trouvai fort endormie. Le bruit que je fis l'ayant réveillée, elle me demanda quelle heure il était : je le lui dis, et lui ayant demandé comment elle se portait et si elle avait bien dormi, elle me dit qu'elle se portait bien et qu'elle avait bien dormi. Ainsi elle se leva, s'habilla et s'en alla, *faisant cette action comme toutes les autres dans une tranquillité et une égalité d'esprit inconcevable*. Nous ne nous dîmes point un mot de crainte de nous attendrir, et je me détournai de son passage lorsque je la vis prête à sortir. Voilà de quelle manière elle quitta le monde. Ce fut le 4 janvier de l'année 1652, étant lors âgée de vingt-six ans et trois mois.

O Racine, vous qui alliez pleurer aux prises de voile de vos filles, vous n'avez pas, dans toute votre œuvre tragique, de page plus belle, plus noble, plus sobrement, et, si je l'ose dire, plus chastement émouvante que celle-là. Beauté tout intérieure, toute morale, faite de sa simplicité et de sa nudité mêmes, et qui est si bien dans la grande manière et selon l'esprit de Port-Royal. Émotion involontaire, d'autant plus pénétrante qu'elle est plus contenue. Noblesse qui semble n'avoir pas conscience d'elle-même et qui est sans faste, sans étalage, comme il convient aux gestes les plus naturels de l'âme. Et quelles âmes, profondes, vibrantes, héroïques, vraiment maîtresses d'elles-mêmes ce récit sans

apprêt dresse vivantes devant nous! Bossuet a beaucoup admiré la bravoure tranquille du grand Condé qu'il fallut réveiller d'un profond sommeil au matin de la bataille de Rocroy; le calme sommeil de Jacqueline Pascal dans les heures qui précèdent son entrée à Port-Royal n'est-il pas aussi admirable? Et tous ceux qui pensent qu'il n'y a pas de véritable héroïsme « sans humanité » sauront bien, sous la pudeur voilée des termes et la prudente réserve des attitudes, reconnaître et admirer la richesse de sensibilité et la profondeur de tendresse qui se dérobe, se refrène et se trahit tout ensemble.

III

Le « consentement » de M^{me} Perier ne pouvait suffire à Jacqueline. Deux mois après son entrée à Port-Royal, elle écrivit à son frère pour lui demander le sien et pour le prier d'assister à la cérémonie de ses vœux. Nous avons la longue et curieuse lettre qu'elle lui adressa en cette occasion. Sainte-Beuve n'en a cité qu'une dizaine de lignes, non les plus significatives, et s'est abstenu d'un commentaire qui, pourtant, répondait si bien à son objet. Cette lettre est le digne pendant de celle que, quatre ans auparavant, Jacqueline écrivait à son père; mais ici, ce n'est plus à l'Alphigénie de Racine qu'elle nous fait songer, c'est au Polyucte de Corneille, dont elle retrouve spontanément l'inspiration, et dont elle parle tout naturellement la langue. Jacqueline Pascal est à la lettre une héroïne cornélienne. Elle exhorte « son très cher frère » à « étouffer les sentimens de la nature; » elle souhaite que « Dieu exauce enfin les prières et les larmes presque continuelles qu'elle lui offre depuis plus de quatre ans. » Et elle ajoute :

Car encore que je sois libre, et qu'il ait plu à Dieu qui châtie en favorisant et dont les châtimens sont des faveurs, de lever en la manière que vous savez et que je n'ose nommer pour ne mêler rien de triste parmi ma joie, le seul obstacle légitime qui pouvait s'opposer à l'engagement où je désire d'entrer, je ne laisse pas d'avoir besoin de votre consentement et de votre aveu, que je demande de toute l'affection de mon cœur, non pas pour pouvoir accomplir la chose, puisqu'ils n'y sont point nécessaires, mais pour pouvoir l'accomplir avec joie, avec repos d'esprit, avec tranquillité, puisqu'ils y sont nécessaires absolument et que sans cela je ferai la plus grande, la plus glorieuse et la plus heureuse action de ma vie avec une joie extrême mêlée d'une extrême douleur, et dans une agitation d'esprit si

indigne d'une telle grâce que *je ne crois pas que vous soyez assez insensible pour vous pouvoir résoudre à me causer un si grand mal.*

Même dans la juste et insistante revendication de ses droits, — qui sont les droits de Dieu, — que de délicate et ardente affection, que d'humaine et touchante tendresse! Et elle poursuit, plus pressante encore :

C'est pourquoi je m'adresse à vous *comme au maître* en quelque façon de ce qui me doit arriver, pour vous dire : Ne m'ôtez point ce que vous n'êtes pas capable de me donner; car *encore que Dieu se soit servi de vous pour me procurer le progrès des premiers mouvemens de sa grâce*, vous savez assez que c'est de lui seul que procède tout l'amour et toute la joie que nous avons pour le bien... Vous devez connaître et sentir en quelque façon *ma tendresse par la vôtre*, et juger que si je suis assez forte pour ne laisser pas de passer outre malgré vous, je ne la suis pas assez peut-être pour être à l'épreuve de la douleur que j'en recevrai... Et ne m'obligez pas à *vous regarder comme l'obstacle de mon bonheur* (1), si vous êtes capable de différer l'exécution de mon dessein, ou comme l'auteur de mou mal, si vous êtes cause que je l'accomplisse avec tiédeur.

Et elle continue sur ce thème, évoquant tour à tour l'affection de Blaise, et l'équité de ses sentimens chrétiens : « Ne vous rendez pas ingrat envers Dieu de la grâce qu'il fait à une personne que vous aimez : plus elle doit vous être chère, plus les faveurs qu'elle reçoit vous doivent être sensibles. » Puis, brusquement, comme la Pauline de Corneille, — comme l'Amélie de *René* dans la célèbre lettre à son frère, — emportée par le flot de l'émotion, elle quitte là ces cérémonieuses formules, et ce *vous* solennel, et elle revient au tutoiement familier, qu'elle abandonne bien vite, pour le reprendre encore, comme par surprise et involontaire retour à la douce intimité du passé. Et parfois aussi, le ton se fait plus âpre, plus impérieux, plus sévère :

Fais par vertu ce qu'il faut que tu fasses par nécessité. Donne à Dieu ce qu'il te demande en le prenant : car il veut que nous lui donnions ce qu'il

(1). Cf. *Polyeucte* :

Et je ne regarde Pauline
Que comme un obstacle à mon bien.

Dans tout le cours de la lettre on pourrait relever d'involontaires réminiscences de *Polyeucte*. Je crois bien que ce sont des réminiscences véritables. Jacqueline était à Rouen, et elle avait dix-huit ans quand Corneille donna *Polyeucte* (1643). Elle ne serait pas Jacqueline, si elle n'avait pas beaucoup admiré la « tragédie chrétienne » du grand poète qu'elle connaissait. Qui sait même si la lecture de la pièce n'aurait pas réveillé ou fait naître dans l'âme de la jeune fille des sentimens de sacrifice et d'héroïsme chrétiens dont, trois ans plus tard, sa conversion allait bénéficier ?

nous ôte comme nous faisons véritablement ce qu'il fait en nous. Je suis ravie que *vous ayez* cette occasion de mériter... *Contentez-vous* que c'est pour *votre* considération que ne suis pas ébans il y a plus de six mois, et que j'aurais déjà l'habit *sans vous*; car nos mères ont reçu le noviciat de quatre années que j'ai fait dans le monde pour toute épreuve... Si bien que la seule peur que j'aie eue de lâcher ceux que j'aime a différé jusques ici mon bonheur. *Il n'est pas raisonnable que je préfère plus longtemps les autres à moi, et il est juste qu'ils se fassent un peu de violence pour me payer celle que je me suis faite depuis quatre ans. Faites ce témoignage d'amitié de toi principalement, et je te prie pour mes fiançailles qui se feront, Dieu aidant, le jour de la Sainte-Trinité...*

J'écris à ma fidèle; je *vous* supplie de la consoler si elle en a besoin et de l'encourager. Je lui mande que si elle s'y sent disposée et qu'elle croie que je la pourrai encore davantage fortifier, je serai ravie de la voir; mais que si elle vient pour me combattre ¹, je l'avertis qu'elle perdra son temps. Je *vous* en dis de même et à tous ceux qui voudraient l'entreprendre, pour vous épargner à tous une peine inutile. *Je n'ai que trop patience...*

Ce n'est que par forme que je *t'ai* prié de *te* trouver à la cérémonie, car je ne crois pas que *tu* aies la pensée d'y manquer. *Vous* êtes assuré que je *vous* renonce si *vous* le faites. Adieu, je suis de tout mon cœur...

Faites de bonne grâce ce qu'il faut que vous fassiez, c'est-à-dire en esprit de charité, et ne me donnez point de déplaisir, car il me semble que je ne vous en ai point donné de sujet, mon très cher frère.

Votre très humble et très obéissante sœur et servante

SŒUR JACQUELINE] D'E] SAINTE-EUPHÉMIE.

Singulière lettre, et qui dut tout à la fois froisser, irriter, et toucher profondément Pascal. Comme on sent, sous la volontaire retenue du langage, bouillonner une fièvre et impatiente et pourtant charmante personnalité! A chaque instant, elle fait éclater de sa vivacité impérieuse ou câline la rigidité des cadres que la politesse monacale lui impose. Le moi a été réprimé, il n'a pas été effacé ou éteint. Ces Pascal sont tous les mêmes: ils ont beau proclamer le moi « haïssable: » ils ne parviendront jamais à le supprimer entièrement.

Nous savons par une autre lettre de Jacqueline à M^{re} Perier l'effet que produisit cette lettre sur Blaise: « il vint le lendemain fort outré avec un grand mal de tête que cela lui causait, et néanmoins fort adouci; » il avait, peu auparavant, demandé à sa sœur d'attendre deux ans encore: il ne demandait plus maintenant que d'attendre jusqu'à la Toussaint; la voyant à la fois

1 Cf. *Polyeucte*:

Malame, quel dessein vous fait me demander?
Est-ce pour me combattre, ou pour me secourir?

« ferme » et « complaisante, » « il s'adoucit entièrement et eut pitié de la peine que cela lui faisait. » Mais il fallut encore l'intervention chaleureuse et adroite de M. d'Andilly, pour le faire céder tout à fait : encore aurait-il souhaité tout d'abord un délai « considérable ; » mais il finit par accepter la date proposée. Ce frère qui aimait sa sœur « d'une tendresse toute particulière » ne pouvait se résoudre à l'abandonner à Dieu.

Il allait faire plus encore. Jacqueline partie à Port-Royal, Pascal, un peu désesparé sans doute, secrètement irrité peut-être et déçu, repris par sa gloire naissante et par je ne sais quel désir instinctif de s'épanouir plus largement à la vie, Pascal « se remit dans le monde » avec l'ardeur fiévreuse qu'il portait en toutes choses. Il semble avoir mené assez grand train, et plus peut-être que son état de fortune ne le lui permettait. M. Strowski a finement relevé ce mot des *Pensées*, qui a tout l'air d'un aveu personnel : « Les choses qui nous tiennent le plus, *comme de cacher son peu de bien...* » Ce fut alors que Jacqueline, sur le point de faire profession, lui écrivit, ainsi qu'à M^{me} Perier, « pour mettre la dernière main à ses affaires » et pour les avertir qu'elle désirait disposer de son bien en faveur de Port-Royal. Cette lettre fut l'origine d'un véritable drame de famille et de cloître dont la sœur de Sainte-Euphémie nous a laissé une admirable *Relation*, que connaissent bien tous les lecteurs du *Port-Royal*. Sainte-Beuve l'a si ingénieusement extraite, citée et commentée qu'on ne peut, après lui, que passer rapidement, en indiquant les faits et les traits essentiels. A la grande surprise de Jacqueline, son frère et sa sœur (1) se montrèrent fort « choqués » et lui répondirent « chacun à part, mais de même style, » faisant mille difficultés, et parlant même de « déshéritement » à leur préjudice. « Je sais bien, avouait-elle un peu plus tard, je sais bien qu'à la rigueur leurs raisons étaient véritables, mais nous n'avions pas accoutumé d'en user ensemble (2). » Et elle ajoute,

(1) Blaise est alors en Auvergne, auprès de M^{me} Perier. Est-ce que je me trompe ? Et vais-je commettre, par hasard, un jugement téméraire ? Mais il me semble que Gilberte dut être pour beaucoup dans l'opposition faite à Jacqueline. « C'est la Marthe de la famille, » a très joliment dit M. Strowski. Dans une autre circonstance (édition Brunshvieg, t. I, p. 27), on l'entrevoit plus intéressée que son mari. Et peut-être Blaise, laissé à sa seule inspiration, eût-il été plus conciliant. Une fois arrivé à Paris, on le voit céder assez vite.

(2) M. Brunshvieg qui suit, pour le texte de la *Relation*, un manuscrit communiqué par M. Gazier et intitulé : *Diverses lettres de piété de quelques religieuses de Port-Royal et autres personnes*, donne en notes d'intéressantes variantes tirées

et on peut l'en croire sur parole : « Aussi la douleur que j'en ressentis fut si violente, que je ne puis assez m'étonner de n'y avoir pas succombé. »

Car elle se voyait dans la nécessité « ou de différer sa profession de quatre ans... ou de recevoir la confusion d'être reçue gratuitement et d'avoir le déplaisir de faire cette injustice à la maison. » Dernier vestige peut-être d'amour-propre mondain, et je suis tenté de dire « bourgeoïs, » dans cette âme si profondément chrétienne : la fille du président Pascal ne pouvait se résoudre à être reçue gratuitement, comme une simple fille du peuple. En vain la mère Agnès et M. Singlin, tous deux admirables de ferme bon sens, de fine bonté et de vrai désintéressement, intervinrent-ils pour la raisonner et la calmer : un moment apaisée et « endormie, » sa confusion reprenait le dessus, « cette confusion qui, dit-elle, était tout à fait insupportable à son orgueil. » Elle « supplia instamment qu'on la reçût en qualité de sœur converse. » M. Singlin s'y opposa pour des raisons d'une bien subtile et juste délicatesse. (1), et il fut convenu que, conformément aux conseils de la mère Angélique, Jacqueline écrirait à ses parens qu'elle « leur laissait le tout... non plus que s'il ne lui appartenait point. » La lettre écrite, sœur de Sainte-Euphémie se sentait encore toute triste. La mère Angélique qui, déjà, la veille, avait essayé de la reconforter, « ayant remarqué pendant la prière une tristesse extraordinaire sur son visage, sortit du chœur avant le commencement de la messe, » et la fit appeler « pour donner quelque soulagement à sa douleur. »

Mais parce que cet espace était trop bref pour sa charité, aussitôt après la messe, elle me fit signe de la suivre, et, me faisant mettre auprès d'elle elle me tint une heure entière la tête appuyée sur son sein, en m'embrassant avec la tendresse d'une vraie mère. Hélas! je puis dire avec vérité qu'elle n'oublia rien de tout ce qui était en son pouvoir pour enchanter mon déplaisir.

Il faut relire ici dans le texte même tout le récit de cette

d'un autre manuscrit, mais il ne donne pas cette phrase que j'emprunte à la vulgate, « publiée par Cousin et Fagnere, et qui est pourtant fort importante : car elle justifie, ou du moins elle excuse dans une certaine mesure Pascal et M^{me} Perier. Le vrai texte critique de la *Relation* aurait mérité d'être méthodiquement établi.

(1) Dans toute cette affaire, l'attitude de M. Singlin est aussi admirable que celle de la mère Angélique, et justifie pleinement ce qu'a dit de lui Racine dans son *Abbrégé de l'histoire de Port-Royal* (édition Garnier, p. 88-89), quand il loue « sur bon sens, joint à une piété et à une charité extraordinaire. »

scène, où la mère Angélique apparaît si grande, si hautement désintéressée, et en même temps si tendre, si délicatement persuasive, si clairvoyante aussi et si ferme dans son rôle de mère et de consolatrice. Quelle merveilleuse conductrice d'âmes était cette femme, et comme l'autorité que lui conférait sa règle était bien placée entre ses mains ! Enjouement, gravité, douceur, indulgence, elle sait prendre tous les tons qui peuvent toucher, convaincre et courber les volontés rebelles. Et comme elle sait bien lire jusqu'au fond des âmes, celle qui parle ainsi à Jacqueline !

Mais cela vous doit faire voir *qu'il vous reste encore bien de l'amour-propre*, si, *quoi que vous pensiez*, ce n'est proprement ni la maison, ni la justice que vous considérez le plus en cela, *mais vous-même* et la peine que vous avez de ce que les choses ne vont pas comme vous les demandez. *S'il était venu des voleurs cette nuit, qui eussent emporté notre argent, en pleureriez-vous et vous en affligeriez-vous comme vous faites à présent ? Il est sans doute que non...*

Jacqueline alors proposant de remettre sa profession de quatre ans, pour dégager son bien, et « faire justice à la maison, » la mère Angélique s'y refuse formellement ; elle l'empêche même d'en « menacer » ses parens, « pour voir l'effet que cela fera, » — toujours l'amour-propre qui reparait, et un moi dominateur qui veut avoir le dernier mot : « Non, dit-elle, ma fille, gardez-vous-en bien, vous détruiriez tout ce que vous voulez faire par votre démission... N'en parlez donc plus, et n'y pensez plus. » Et « sans vouloir plus de réplique, » la vieille abbesse congédie la trop raisonneuse novice.

A quelques jours de là, Pascal vint à Port-Royal voir sa sœur ; et, la trouvant toute triste, quelque effort qu'elle fit pour cacher ses sentimens, il en comprit l'origine, et allait commencer à se plaindre, quand, ayant été mis au courant des dispositions du monastère, un brusque revirement se fit en lui : « il fut touché de confusion, et de son propre mouvement, il se résolut de mettre ordre à cette affaire, s'offrant de prendre sur lui toutes les charges et les risques du bien, et de faire en son nom, pour la maison, ce qu'il jugeait bien qu'on ne pouvait omettre sans injustice. » Pascal ici se relève : l'honnête homme en lui fait honte au chrétien des misères et des chicanes auxquelles celui-ci s'était un moment arrêté, et en quelques séances et entrevues où Jacqueline laisse encore percer « cette malheureuse

nature que tous les soins de nos mères, dit-elle, n'avaient encore pu entièrement mortifier, » mais où, jusqu'au bout, la mère Angélique reste à la hauteur de son rôle, les arrangemens furent terminés à la commune satisfaction. Pascal « protestait souvent qu'il était bien fâché de n'être pas en état de faire plus; » la mère Angélique affirmait de son côté « qu'il donnait largement à proportion de son bien, surtout si on le comparait presque à tous les autres; » et sœur de Sainte-Euphémie, enfin rassérénée, après avoir failli mourir de la déception morale que lui avait infligée son frère, put faire profession, le 3 juin 1633, dans les sentimens « de joie, de repos d'esprit et de tranquillité » qu'elle jugeait indispensables au don qu'elle allait consommer d'elle-même.

Peu de semaines après, M^{me} Perier étant très gravement malade, et sur le point, croyait-on, de mourir en couches, Jacqueline écrivit à son beau-frère une lettre qui nous peint au vif l'état d'esprit et d'âme qui va être le sien désormais. Lettre un peu dure pour notre goût moderne, et où perce un peu trop l'orgueil monacal de sa chasteté, touchante pourtant par la naïveté, par l'humaine tendresse qui, malgré tout, s'y mêle, et atténuée l'âpre intransigeance de ce jansénisme. Car est-il bien chrétien de dire que « tous nos efforts et tous nos souhaits seront inutiles contre le décret de Dieu? » Et un saint François de Sales eût-il signé cette phrase : « Étouffons donc autant qu'il nous sera possible tous les sentimens de la nature? » Et ceci encore :

Car, encore que votre union soit toute légitime et toute sainte, néanmoins *il y a quelque chose de plus parfait; et possible Dieu, connaissant par sa sagesse divine que vous n'eussiez pas été disposé à écouter l'inspiration qu'il vous aurait pu donner d'aspirer à un état si pur et de vous résoudre à prévenir par un divorce saint et tout volontaire cette dure séparation qui est inévitable tôt ou tard, il veut vous témoigner que tous les prétendus obstacles que l'amour-propre suggère en ces occasions sont levés en un moment quand il lui plaît, et que, lorsqu'il le veut, il fait faire par nécessité ce qu'on n'a pu faire volontairement. C'est une pensée que m'a donnée le bonheur de ma coalition, qui me semblera imparfaite tant que ceux que j'aime comme mon frère (1) et vous deux ne le connaîtront pas assez et n'y participeront point...*

Et cependant, elle dit très vrai, quand elle ajoute : « Dieu sait que j'aime plus ma sœur, sans comparaison, que je ne faisais

(1) Son frère, d'abord.

lorsque nous étions toutes deux du monde, quoiqu'il me semblât en ce temps que l'on ne pouvait rien ajouter à l'affection que j'avais pour elle. » Je n'en veux pour preuve que ce touchant détail qu'elle nous donne elle-même : « Quelque violente que soit ma douleur et la crainte et l'émotion où je suis à toute heure qu'on me vienne porter cette nouvelle [de la mort de Gilberte], qui fait que, *dès qu'on me regarde pour me parler, il me prend un tremblement tel que je ne puis me soutenir...* » Évidemment, celle qui parle et qui sent ainsi, et dont le langage parfois nous étonne, n'a rien répudié des sentimens qui font seuls le charme profond et la vraie valeur de la vie.

Elle les a si peu répudiés que, parmi toutes ses émotions, son frère, son « pauvre frère, » comme elle l'appelle, reste encore l'objet de ses préoccupations les plus intimes. Il est si loin d'elle, maintenant, ce frère qu'elle a tant aimé, qu'elle aime plus profondément que jamais, lui qui, jadis, lui a ouvert la voie du salut et du bonheur, et dont l'âme, elle le sait, vaut infiniment mieux que sa vie présente ! Et elle écrit à son beau-frère et à sa sœur mourante :

Comme je sais que Dieu est proche des affligés et qu'il écoute favorablement leurs prières, j'y joins *mon* pauvre frère [pourquoi pas *notre*?], et je vous supplie d'en faire autant, afin que Dieu daigne se servir de cette affliction pour le faire rentrer dans lui-même et lui ouvrir les yeux sur la vanité de toutes les choses du monde (1)...

Au moment où elle écrivait ces lignes, — 31 juillet 1653, — la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie n'avait plus bien longtemps à attendre le retour de l'enfant prodigue.

IV

Ce fut, — nous le savons par une mémorable lettre de Jacqueline elle-même, — ce fut vers la fin de septembre 1654. Pascal vint voir sa sœur, et « s'ouvrit à elle d'une manière qui lui fit pitié. » Il lui avoua qu'il avait « depuis plus d'un an un grand mépris du monde et un dégoût presque insupportable de

1) Jacqueline revient encore sur cette idée en terminant, et en y joignant d'ailleurs une considération qui, pour être un peu inattendue sous sa plume, n'en est pas moins intéressante : « Qu'elle Gilberte prie pour mon frère, pour la sainte Eglise et pour tout l'Etat ; car Dieu écoute les prières des malades, quand ils sont tout à lui comme je sais qu'elle y est. »

toutes les personnes qui en sont. » Mais « il était dans un si grand abandonnement du côté de Dieu, qu'il ne se sentait aucun attrait de ce côté-là. » « Cette confession, déclare Jacqueline, me surprit autant qu'elle me donna de joie; et dès lors, je conçus des espérances que je n'avais jamais eues. » Et en effet, à partir de ce jour-là, Blaise multiplia les longues visites à Port-Royal, si bien, dit sa sœur, « que je pensais n'avoir plus d'autre ouvrage à faire. » On sait quel fut le dénouement logique de ce long drame intérieur, dont nous essaierons quelque jour de raconter les péripéties, et, dans la nuit du 23 novembre 1654, les mystiques effusions dont le *Mémorial* nous a transmis le brûlant souvenir : « Certitude, certitude, sentiment, vue, joie, paix... soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur. » Un moment rompue, l'étroite communion d'âme du frère et de la sœur allait désormais se reformer avec une ferveur nouvelle.

Quelle a été au juste dans la lente préparation de cette progressive évolution morale, dans cette crise d'âme, qui durait « depuis plus d'un an, » la part propre de Jacqueline? Si l'on en croit les historiens jansénistes, elle eût été assez active. « Jusqu'alors, nous dit le compilateur du *Recueil d'Utrecht*, jusqu'alors cette sainte religieuse, dont la piété était reconnue éminente par toute la communauté, lui avait parlé en vain avec autant de douceur que de force; il la laissait dire et continuait d'agir de la même manière. » Je ne sais, — tout témoignage direct nous faisant ici défaut, — si le chroniqueur ne s'abuse pas un peu sur la nature du rôle de la sœur de Sainte-Euphémie en toute cette affaire, et j'imagine que son action qui fut, certes, non seulement considérable, mais capitale, dut être toute d'exemple, d'attitude, de discrétion silencieuse : ce ne sont pas là, on le sait, et surtout à l'égard d'une personnalité comme celle de Pascal, les actions les moins efficaces. En tout cas, à partir du jour où son frère la prit comme confidente, elle semble avoir été parfaite de tact, de prudence et de réserve : « Je ne faisais, écrit-elle, que le suivre sans user d'aucune sorte de persuasion, et je le voyais peu à peu croître de telle sorte que je ne le connaissais plus. » Et à propos de la délicate question d'un directeur : « Je ne voulus pas néanmoins faire aucune avance en cela; je me contentai seulement de lui dire que je croyais qu'il fallait faire pour le médecin de l'âme comme pour celui du corps, choisir le meilleur. » C'était si bien là le genre de « direction » qui conve-

naît à Blaise Pascal, que M. Singlin, en attendant qu'il se fût résolu à « se charger » de ce nouveau pénitent, « constitua » Jacqueline « directrice » de son frère, « dignité » dont elle s'empressa d'ailleurs de se décharger, dès qu'elle le put, sur M. de Saci et sur M. Singlin lui-même.

Nous avons quelques fragmens des « lettres de direction » de Jacqueline à Blaise : elles sont charmantes d'enjouement, de tendresse et de bon sens :

Je ne sais comment M. de Saci s'accommode d'un pénitent si réjoui et qui prétend satisfaire aux vaines joies et aux divertissemens du monde par des joies un peu plus raisonnables et par des jeux d'esprit plus permis, au lieu de les expier par des larmes continuelles... (19 janvier 1655).

J'ai bien intérêt que vous soyez tout à Dieu avec tout ce qui vous appartient, puisque je suis du nombre, par sa grâce autant pour le moins que par la nature. *Car, proprement, je suis votre fille : je ne l'oublierai jamais* (26 octobre 1655).

On m'a congratulée pour la grande ferveur qui vous élève si fort au-dessus de toutes les manières communes, que vous mettez les balais au rang des meubles superflus... Il est nécessaire que vous soyez, au moins durant quelques mois, aussi propre que vous êtes sale, afin qu'on voie que vous réussissez aussi bien dans l'humble diligence et vigilance sur la personne qui vous sert, que dans l'humble négligence de ce qui vous touche... (1^{er} décembre 1655).

Il y avait si bien dans la sœur de Sainte-Euphémie une admirable « directrice » que sa sœur aînée Gilberte n'hésite pas à s'adresser à elle pour avoir de bons conseils touchant l'organisation intérieure de sa maison et la manière de traiter ses domestiques. Et Jacqueline, après s'être dérobée par humilité de « petite novice » et s'être d'ailleurs couverte de l'autorité de M. de Rebours, s'exécute, et envoie à M^{me} Perier d'excellentes directions chrétiennes d'administration familiale. Une autre fois, elle se laisse entraîner par son instinct naturel à donner des « avis spirituels » à ses nièces ; et un scrupule la prend : « Je ne m'aperçois pas, mes chères sœurs, que je fais une chose bien étrange de vous donner des avis au lieu où vous êtes : *je n'y viens que de penser.* » Ces Pascal, — Blaise à cet égard ressemble à Jacqueline, — ces Pascal sont nés directeurs de conscience.

A Port-Royal, où l'on savait utiliser tous les talens, on s'avisa d'assez bonne heure de ces remarquables aptitudes de la sœur de Sainte-Euphémie. Peu après sa profession, on l'employa à « former les postulantes et les enfans à la piété, et ensuite les no-

vices. » Il est probable que la méthode qu'elle appliqua dut donner de bons résultats, car son directeur, M. Singlin, la pria de lui en rendre compte par écrit. Telle fut l'origine de ce *Règlement pour les enfans* que Jacqueline rédigea en avril 1657, et qui est parvenu jusqu'à nous.

Avouons-le : à le lire de nos jours, ce *Règlement* nous paraît singulièrement sévère. Ni l'auteur du *Traité de l'éducation des filles*, ni celui de *l'Introduction à la vie dévote* ne l'eussent volontiers signé. C'est à proprement parler un *Règlement* de religieuse et à l'usage des religieuses non même pas futures, mais actuelles. Quelque prévenu que l'on puisse être contre le laisser aller, le relâchement d'épicurisme qui s'introduit dans les habitudes pédagogiques et dans les mœurs contemporaines, quelque convaincu que l'on soit qu'ascétisme et moralité sont choses inséparables, et qu'on ne saurait de trop bonne heure inculquer cette juste notion à l'enfance, il y a une limite à tout ; et cette limite, la pédagogie janséniste en général, et celle de Jacqueline en particulier l'ont souvent dépassée. *Cui non risere parentes...* On ne riait pas à Port-Royal, et l'on y proscrivait même le sourire. La règle la plus étroite, la plus minutieuse et la plus dure ; peu de jeux et peu d'ébats ; peu de variété dans les exercices et dans les lectures ; beaucoup de travail et beaucoup de prières ; une perpétuelle surveillance sur soi-même ; l'âme tout entière absorbée et comme ensevelie dans la méditation d'« une grande pensée triste, » et toute la volonté tendue à la poursuite du salut personnel ; voilà le régime que l'on imposait à des enfans d'une dizaine d'années. Pauvres petites âmes si comprimées, si sevrées de tout plaisir et de tout rayon ! On se sent pris pour elles d'une sorte de pitié rétrospective, et l'on en veut un peu à Jacqueline d'avoir si étrangement interprété — ou méconnu — le *Sinite parvulos*. Comme son frère Blaise, et comme presque tout Port-Royal, elle n'a pas eu le sentiment de la diversité des vocations individuelles 1.

1. Le premier éditeur du *Règlement pour les enfans* l'a si bien senti qu'en l'imprimant à la suite des *Constitutions du monastère de Port-Royal du Saint-Sacrement* (Mons, Gaspard Migeot, 1665), il l'a fait précéder d'un court *Avertissement* qui est bien curieux à relire : « Quoique ce Règlement des Enfans ne soit pas une idée, mais qu'il ait été dressé sur ce qui s'est pratiqué à Port-Royal des Champs pendant plusieurs années, il faut néanmoins avouer que, pour l'extérieur, il ne serait pas toujours facile, ni même utile de le mettre en usage dans toute cette exactitude. Car il se peut faire, et que tous les enfans ne soient pas capables d'un si grand silence et d'une vie si tendue, sans tomber dans l'abattement et dans l'ennui, ce

Ceci dit, — et il faut le dire, — on est plus à son aise pour reconnaître combien, dans le détail de son programme d'éducation, la sœur de Sainte-Euphémie a déployé d'ingéniosité, de souplesse, de bon sens, de réalisme même. Elle devait savoir admirablement manier les âmes, et les enfans qui subirent l'ascendant de sa personnalité dominatrice durent longtemps en garder l'empreinte.

Parmi les enfans qu'elle eut sous sa direction se trouvait sa propre nièce, Marguerite Perier, celle-là même qui, au mois de mars 1656, au plus fort de la polémique des *Provinciales*, fut guérie d'une fistule à l'œil gauche par l'attouchement d'« un éclat d'une épine de la Sainte-Couroune. » Jacqueline nous a laissé tout au long, en des lettres à sa sœur Gilberte, le récit de cet événement qui fit grand bruit alors, non seulement à Port-Royal, mais dans toute la France (1). On devine les sentimens de joie et de pieuse gratitude qui animèrent en cette occasion la sœur de Sainte-Euphémie. « C'est une double joie, écrivait-elle à M^{me} Perier, d'être favorisé de Dieu lorsqu'on est haï des hommes. Priez Dieu pour nous, afin qu'il nous empêche de nous élever en l'un et de nous abattre en l'autre, et qu'il nous fasse la grâce de les regarder tous deux également comme des effets de sa miséricorde. » Et ailleurs : « Tout ce qui regarde Dieu est ineffable et s'apprend beaucoup mieux par l'expérience que par les paroles. » Si Jacqueline et Blaise avaient jamais douté de la justice de leur cause, qui était celle de Port-Royal tout entier, le miracle de la Sainte-Épine, survenu en pleine bataille, leur eût enlevé toute inquiétude. Dieu, en accomplissant un miracle dans la sainte maison persécutée et dans la famille même de celui qui avait pris sa défense, Dieu ne marquait-il pas sa volonté expresse de ne pas abandonner ses vrais serviteurs et de leur manifester son approbation ?

qu'il faut éviter sur toutes choses ; et que toutes les maîtresses ne puissent pas les entretenir dans une si exacte discipline, en gagnant en même temps leur affection et leur cœur, ce qui est tout à fait nécessaire pour réussir dans leur éducation. C'est donc à la prudence à tempérer toutes ces choses, et à allier, selon la parole d'un Pape, *une force qui retienne les enfans sans les rebuter, et une douceur qui les gagne sans les amollir.* »

(1) L'église de Linas possède aujourd'hui deux tableaux ex-voto représentant Marguerite Perier et Claude Baudran, une autre miraculée de la Sainte-Épine. Cousin, avec l'intrépidité d'affirmation sans preuve qui le caractérise, attribuait naturellement à Philippe de Champaigne le portrait de Marguerite, qu'il n'avait d'ailleurs pas vu. M. Hallays a reproduit ces deux ex-voto dans son *Pèlerinage de Port-Royal*, et il y a finement discuté la question d'authenticité :

Ce fut à cette occasion que la sœur de Sainte-Euphémie se souvint une dernière fois qu'elle avait jadis été poète. Elle composa sur le miracle de la Sainte-Epine une longue pièce de vers que Sainte-Beuve juge « parfaitement détestables, » tandis que Victor Cousin déclarait que « plusieurs de ces stances, et particulièrement la première, ne dépareraient pas *l'Imitation* de Corneille. » Sainte-Beuve exagère : la pièce est trop longue, et elle contient des vers médiocres, mais elle en renferme d'autres qui ont réellement une allure cornélienne. Ainsi, par exemple, cet éloge de la ville de Clermont-Ferrand sous Henri IV :

Cette heureuse cité fit voir dans le hasard
Qu'elle rendait justice à Dieu comme à César,
En conservant sa foi sans devenir rebelle.

Et voici la strophe signalée par Cousin :

Invisible soutien de l'esprit languissant,
Secret consolateur de l'âme qui t'honore,
Espoir de l'affligé, juge de l'innocent,
Dieu caché sous ce voile où l'Eglise t'adore,
Jésus, de ton autel jette les yeux sur moi ;
Fais-en sortir ce feu qui change tout en toi ;
Qu'il vienne heureusement s'allumer dans mon âme,
Afin que cet esprit, qui forma l'univers,
Monte, en rejaillissant de mon cœur dans mes vers,
Qu'il donne encore aux tiens une langue de flamme.

Nous n'avons pas, sur les six dernières années de la vie de la sœur de Sainte-Euphémie, tous les renseignements dont nous serions curieux. Il est infiniment probable qu'elle dut réaliser à bien peu près le type de la « religieuse parfaite » tel qu'on le trouve décrit dans un petit livre dont elle semble avoir été l'auteur (1). L'historien des *Vies intéressantes et édifiantes des Reli-*

1 *Image d'une religieuse parfaite et d'une imparfaite, avec les occupations intérieures pour toute la journée*, 2^e édition, Paris, Charles Savreux, 1606, in-16. — Dans l'excellente édition que M. A. Gazier vient de publier de *l'Abregé de l'histoire de Port-Royal de France*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1908 ; in-16, p. 197, je lis ceci : « La *Religieuse parfaite* a été recueillie par la sœur Euphémie sous la mère Agnès, lorsque celle-ci était maîtresse des novices. » *Diverses particularités concernant Port-Royal recueillies par mon père de ses conversations avec M. Nicole.* Le témoignage est formel, mais il est un peu énigmatique : car, dans ce livre, qu'est-ce qui est exactement de la mère Agnès, qu'est-ce qui est de la sœur de Sainte-Euphémie ? C'est ce qu'il est bien difficile de demander. Et voilà pourquoi je n'insiste pas sur ce petit volume.

gieuses de Port-Royal nous dit d'elle : « Elle parut dès le commencement un modèle parfait des vertus religieuses. Surtout, il n'y a jamais eu, au jugement de ses supérieurs, rien de plus édifiant que sa douceur, son humilité, sa soumission, son obéissance, sa modestie et son amour pour la pauvreté; tous ses talents étant tellement couverts de l'éclat de ses vertus qu'on avait peine à les apercevoir. Sa vie fut toujours si sainte, que ce fut un continuel sujet d'édification pour la communauté... Elle aurait été certainement élevée aux plus grandes charges, si elle ne fût pas morte jeune. Mais, quoi qu'il en soit, pendant le peu d'années qu'elle a passées dans le cloître, on doit dire qu'elle a rempli une longue course. » On peut conjecturer aussi sans témérité que, dans sa joie sans mélange de voir revenir son frère aux sévères « maximes du christianisme, » il entraît, pour une certaine part, le désir et l'espoir de le voir mettre son génie au service d'une cause qui lui était chère entre toutes. « Je supplie Dieu, lui écrivait-elle au début de sa conversion, de continuer sur vous sa miséricorde *en vous faisant profiter du talent qu'il vous donne.* » Elle dut trouver sans doute que ce talent faisait merveille dans la polémique des *Provinciales*, et il est probable qu'elle applaudit avec une tendre admiration aux « petites lettres. » Peut-être enfin, — on le voudrait du moins, — applaudit-elle plus encore au dessein des *Pensées*. Même séparée de lui, elle sentait son affection pour lui s'approfondir, et s'accroître, et se purifier encore. C'était un peu son œuvre, à elle, ce frère tant aimé et tant admiré: par ses prières, par son exemple, par ses conseils spirituels, n'était-elle pas la secrète inspiratrice de sa vie nouvelle? et ne lui avait-elle pas bien rendu ce que jadis il lui avait prêté? Elle lui écrivait sous la date du 16 novembre 1660 (1) :

Bonjour et bon an, mon très cher frère : vous ne doutez pas que je ne vous l'aie souhaité de bon cœur dès le commencement, quoique je n'aie pu vous le dire qu'à la fin. Je m'assure que vous vous étonnez d'être prévenu ; mais il était raisonnable [cette expression revient souvent sous sa plume] que le vœu finit par où il avait commencé, et que je vous assurasse que *cette année, que j'ai donnée à Dieu de bon cœur, ne vous a rien ôté de tout ce que vous pouviez attendre de moi devant lui.* Mon Dieu ! quand je pense combien cette séparation, qu'il semblait que la nature devait appréhender, s'est passée doucement, et combien cette année a été tôt passée, je ne puis m'empêcher de désirer l'éternité ; car en vérité, le temps est peu de chose...

(1) Je me demande si cette lettre est bien exactement datée.

Elle n'avait plus bien longtemps à désirer l'éternité. Elle avait été trop mêlée à toute la vie de Port-Royal pour ne pas prendre sa part très intime des luttes que dut soutenir la pieuse maison et des persecutions qu'elle eut à souffrir. En 1661, les religieuses reçurent l'ordre de renvoyer à leurs familles respectives toutes leurs pensionnaires, puis toutes les novices et postulantes; un des grands vicaires de l'archevêché de Paris vint même au monastère pour les interroger sur leur foi. Nous avons, rédigé par elle-même, l'interrogatoire de la sœur de Sainte-Euphémie : ses réponses sont pleines d'à-propos, de franchise et de noble fermeté. Elle parle « comme devant Dieu. » Voici, par exemple, l'une de ses réparties : « D'où vient, lui demande-t-on, qu'il y en a tant qui se perdent éternellement ? »

Je vous avoue, monsieur, — répond-elle, — que cela me met souvent en peine, et que d'ordinaire, quand je suis à la prière, et particulièrement devant un crucifix, cela me vient à l'esprit, et je dis à Notre-Seigneur en moi-même : Mon Dieu! comment se peut-il faire, après tout ce que vous avez fait pour nous, que tant de personnes périssent misérablement? Mais quand ces pensées me viennent, je les rejette, parce que je ne crois pas que je doive sonder les secrets de Dieu; c'est pourquoi je me contente de prier pour les pécheurs.

Ce n'était là que le commencement de l'orage. En février 1661, l'Assemblée du clergé, sous la pression royale, avait rédigé un formulaire, que tous les ecclésiastiques devaient signer, pour condamner en droit et en fait les cinq propositions (1). D'accord avec « Messieurs de Port-Royal, » qu'ils favorisaient secrètement, les vicaires généraux avaient composé un trop habile mandement, — Pascal passait pour l'avoir écrit, — qui avait pour objet de rassurer les consciences inquiètes, et d'obtenir la signature du formulaire, tout en réservant les croyances intimes (2). Parvenu à Port-Royal des Champs, le mandement parut aux religieuses « obscur et embarrasse. » Plus que toute autre, la

(1) Voyez, pour tous ces événements, les précieux *Mémoires de Godefroi Heugnot sur l'histoire ecclésiastique du XVII^e siècle*, publiés par M. A. Gazier, t. IV et V, Paris, Plon, 1908.

(2) Sur cette question de la signature du formulaire, la première attitude de Pascal était celle qu'eut plus tard Bossuet, dans sa *Lettre aux Jésumites de Port-Royal* (juillet 1665). Voyez cette *Lettre* au tome I de la très belle et sans doute définitive édition de la *Correspondance de Bossuet*, qu'ont commencée récemment MM. Levesque et Urbain dans la *Collection des Grands Écrivains de la France* (Hachette, 1909), p. 84 et suivantes.

sœur de Sainte-Euphémie éprouva de la répugnance à signer le formulaire. Elle avait encore dans l'oreille les héroïques exhortations, les « paroles de feu » de la mère Angélique qui, tout infirme et mourante qu'elle fût, était, au premier bruit de la persécution, rentrée à Paris pour soutenir le courage de ses filles : « Quoi ! disait la vieille religieuse, je crois que l'on pleure ici ? Allez ! mes enfans, qu'est-ce que cela ? N'avez-vous point de foi ? et de quoi vous étonnez-vous ? Quoi ! les hommes se remuent ; eh bien ! ce sont des mouches qui volent et qui font un peu de bruit. Vous espérez en Dieu, et vous craignez quelque chose ! Croyez-moi, ne craignons que lui, et tout ira bien. » Voyant que les habiles du parti faisaient peu de cas de leurs scrupules, Jacqueline voulut libérer son âme. Le 22 juin 1661, « après avoir communié dans une grande amertume de cœur, » « tandis qu'elle faisait son action de grâces, ou plutôt qu'elle gémissait devant Dieu, il lui vint une forte pensée d'écrire toutes ses pensées, sur ce sujet, ou plutôt les principales, » et, s'adressant à la sœur Angélique de Saint-Jean, la fille d'Arnauld d'Andilly, sous-prieure à Port-Royal de Paris, elle écrivit une très belle lettre, la plus éloquente, la plus âprement passionnée, la plus cornélienne de toutes celles qui nous ont été conservées de l'admirable fille. Le lendemain, elle l'envoya à Arnauld, avec un billet où elle trouvait le moyen d'approuver avec « une joie incroyable » la conduite de son frère et la solution qu'il avait imaginée, et en même temps où elle revendiquait pour elle-même le droit et le devoir de faire plus : « Il me semble, mon père, que ce qui est assez pour les uns, serait un horrible défaut aux autres. A la bonne heure que les choses soient de cette sorte, pourvu que l'on permette à ceux qui en auront le courage d'aller plus avant, et que l'on ne prétende pas que nous nous sauverons en voilant la vérité. » Et elle ajoutait, comme si elle sentait la fragilité de son être intime : « Ne croyez pas, je vous en supplie, quelque forte que je paraisse, que la nature n'appréhende beaucoup toutes les suites ; mais j'espère que la grâce me soutiendra, et il est vrai qu'il me semble quasi que je la sens. »

Et elle disait à la sœur Angélique de Saint-Jean :

Il n'y a que la vérité qui délivre véritablement, et il est sans doute qu'elle ne délivre que ceux qui la mettent elle-même en liberté en la confessant avec tant de fidélité qu'ils méritent d'être confessés eux-mêmes et reconnus pour de vrais enfans de Dieu.

Je ne puis plus dissimuler la douleur qui me perce jusqu'au fond du cœur ¹⁾ de voir que les seules personnes à qui Dieu a confié sa vérité lui soient si infidèles, si je ose dire, que de n'avoir pas le courage de s'exposer à souffrir, quand ce devrait être la mort même, pour la confesser hautement.

Je sais le respect qui est dû aux puissances de l'Église; je mourrais d'aussi bon cœur pour le conserver inviolable, comme je suis prête à mourir avec l'aide de Dieu pour la confession de ma foi dans les affaires présentes.

Ce n'étaient point là, — elle allait le faire voir, — de vaines paroles. Et du geste, de l'accent de Polyeucte marchant au supplice :

Que craignons-nous? Le bannissement et la dispersion pour les religieuses, la saisie du temporel, la prison et la mort, si vous le voulez : mais n'est-ce pas notre gloire ²⁾ et ne doit-ce pas être notre joie ?

Renonçons à l'Évangile, ou suivons les maximes de l'Évangile; et estimons-nous heureuses de souffrir quelque chose pour la justice. Mais peut-être on nous retranchera de l'Église : mais qui ne sait que personne n'en peut être retranché malgré soi, et que l'esprit de Jésus-Christ étant le lien qui unit ses membres à lui et entre eux, nous pouvons bien être privés des marques, mais non jamais de l'effet de cette union, tant que nous conserverons la charité, sans laquelle nul n'est un membre vivant de ce saint corps? Et ainsi ne voit-on pas que tant que nous n'érigerons point autel contre autel, que nous ne serons pas assez malheureuses pour faire une Église séparée, et que nous demeurerons dans les termes du simple gémissement et de la douceur avec laquelle nous porterons notre persécution, la charité qui nous fera embrasser nos ennemis... nous attachera inviolablement à l'Église.

Ce n'est pas qu'elle n'eût admiré la subtilité de l'esprit, » — celui de son frère, — dont témoignait le mandement. « Je crois, déclarait-elle avec force, je crois qu'il est bien difficile de trouver une pièce aussi adroite et faite avec tant d'art. Je louerais très fort un hérétique en la manière qu'un père de famille louait son dépensier, s'il était aussi finement échappé de la condamnation sans désavouer son erreur, *que nous consentons par là au mensonge sans nier la vérité.* »

Mais des fidèles, — reprenait-elle avec indignation, — des gens qui connaissent et qui soutiennent la vérité, l'Église catholique, user de degu-

¹⁾ Cf. le Cid :

*Percez-moi que au fond du cœur
D'une atteinte invisible aussi bien que mortelle.*

²⁾ C'est le mouvement même de Polyeucte :

Où le conduisez-vous? — A la tour? — A la gloire?

sement et biaiser! Je ne crois pas que cela se soit jamais vu dans les siècles passés, et je prie Dieu de nous faire mourir tous aujourd'hui plutôt que de souffrir qu'une telle abomination s'introduise dans l'Église... En vérité, ma chère sœur, j'ai bien de la peine à croire que cette sagesse vienne du Père des lumières, mais plutôt je crois que c'est une révélation de la chair et du sang. Pardonnez-moi, je vous en supplie, ma chère sœur, je parle dans *l'excès d'une douleur à quoi je sens qu'il faudra bien que je succombe*, si je n'ai la consolation de voir au moins quelques personnes se rendre volontairement victimes de la vérité et protester par une vraie fermeté ou par une fuite de bonne grâce contre tout ce que les autres feront, et *conserver la vérité en leur personne*. Car, je vous le demande, ma très chère sœur, au nom de Dieu, dites-moi quelle différence vous trouvez entre ces déguisemens et donner de l'encens à une idole sous prétexte d'une croix qu'on a dans sa manche?

C'était retourner contre son propre frère l'ironie même des *Provinciales*. Et elle poursuivait avec une fougue d'éloquence que Pascal n'a pas dépassée :

Je sais bien que ce n'est pas à des filles à défendre la vérité, quoique l'on peut dire, par une triste rencontre, que, *puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques*; mais si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité et à souffrir plutôt toutes choses que de l'abandonner.

Et elle concluait, douloureusement :

Du reste, arrive ce qui pourra, la pauvreté, la dispersion, la prison, la mort, tout cela me semble rien en comparaison de l'angoisse où je passerais le reste de ma vie, si j'avais été assez malheureuse pour faire alliance avec la mort en une si belle occasion de rendre à Dieu les vœux de fidélité que nos lèvres ont prononcés.

Elle signa pourtant, la sœur de Sainte-Euphémie, car il fallut bien se soumettre aux avis autorisés des directeurs de Port-Royal; mais elle signa, la mort dans l'âme, disant qu'« elle serait la première victime du formulaire. » Ses sombres pressentimens ne l'avaient pas trompée. La douleur d'avoir agi contre ce qu'elle croyait être la voix de sa conscience fut pour la sainte fille le coup de grâce. Elle s'alita, et deux mois après la mère Angélique, elle mourait à Port-Royal des Champs, le 4 octobre 1661, à l'âge de trente-six ans.

Quand Pascal apprit la nouvelle de la mort de sa sœur, quoique ce fût « assurément, nous dit M^{me} Perier, la personne qu'il aimait le plus, » il dit simplement : « Dieu nous fasse la grâce d'aussi bien mourir! » Dix mois après, il expirait à son

tour. C'est ainsi que l'on meurt à Port-Royal. Aucun geste, aucun cri, aucune plainte; des larmes tout intérieures; mais le cœur se brise, et, par la fissure intime, la vie s'écoule avec les pleurs...

Sainte-Beuve, à propos de Jacqueline Pascal, a écrit de belles et pénétrantes pages sur les sœurs des grands hommes qui, « quand elles sont égales, sont plutôt supérieures à leur frère illustre. Elles se retrouvent meilleures. Ce sont comme des exemplaires de famille, des *doubles* du même cœur, qui se sont conservés sans aucune tache au sein du foyer, ou dans l'intérieur du sanctuaire. » Comme le critique a ici délicatement raison! Dans « l'ordre » de l'intelligence et du génie littéraire, la sœur de Sainte-Euphémie est assurément moins grande que son frère; dans « l'ordre » du cœur, de la moralité, et de la sainteté, ne lui est-elle pas supérieure? Chez elle, rien de ces compromissions, de ces défaillances, de cette poussière d'humanité dont Pascal lui-même a subi l'atteinte. Sa vie nous présente la simplicité d'ordonnance et l'unité d'une belle tragédie classique. Éprise d'« honnêteté » tout d'abord, elle traverse, sans s'y attarder, le bel esprit et la frivolité des distractions mondaines; ni son esprit, ni son cœur ne s'en laissent corrompre; elle est comme indifférente aux séductions du milieu qui l'acclame, et comme dans l'attente d'un idéal supérieur. Quand cet autre idéal lui est révélé par son frère, elle l'embrasse avec une ferveur et, pour ainsi parler, avec une plénitude d'âme dont rien d'humain ne saurait désormais la distraire ou la divertir. Ce n'est pas, comme chez Blaise, son intelligence seule, c'est son être tout entier qui est engagé dans cette première et, pour elle, définitive conversion. Sa voie découverte, elle la suit avec une âpreté d'énergie, une rigueur de logique, un besoin d'aller jusqu'au bout de son sacrifice, bref, une virilité d'héroïsme dont il n'y a pas beaucoup d'exemples. Jacqueline Pascal est un admirable type de ces fortes générations de la première moitié du xviii^e siècle, dont nous retrouvons l'image, à peine idéalisée, dans le théâtre de Corneille. Le vieux poète n'a guère eu qu'à copier ce qu'il voyait autour de lui pour faire de ses drames une vivante école de grandeur d'âme. La petite poétesse dont à Rouen il avait salué la réputation naissante est digne de figurer parmi ses plus nobles héroïnes. Jacqueline Pascal, c'est Pauline après la grâce.

A Port-Royal des Champs, dans le petit oratoire qu'on a élevé sur les ruines de l'église détruite, on nous a conservé un portrait de la sœur de Sainte-Euphémie. Moins émouvant que celui que nous possédons de sa sœur Gilberte, à l'hôpital de Clermont, il a bien pourtant son austère et parlante beauté. Jacqueline est revêtue du sévère et imposant costume des Bernardines de l'ordre de Cîteaux : grande robe de laine blanche aux plis raides et lourds ; par devant, une croix rouge se détachant sur la blancheur du scapulaire ; la guimpe blanche, le voile noir enserrent et encadrent le long et fin ovale du visage. La jeune sous-prieure est assise : la main droite, appuyée au bras du fauteuil, touche, d'un geste familier, le blanc rosaire ; la main gauche tient un livre d'heures. Moins anguleuse, moins heurtée, la physionomie rappelle en plus doux celle de son frère. Le pli de la lèvre est bien spirituel, et l'on sent que le léger sourire qui éclaire cette noble figure serait aisément ironique. Moins vifs et moins perçans que ceux de Blaise, les beaux grands yeux profonds regardent droit devant eux avec calme, avec confiance, avec courage. Pourtant, il y a dans l'expression de ces traits quelque chose de subtilement douloureux qui inquiète et provoque à la rêverie... A quoi songe la sœur de Sainte-Euphémie ? et quelles sont ses raisons d'être triste ? L'idée de la mort et du jugement hante-t-elle son esprit ? Pense-t-elle aux malheurs qui fondent sur la sainte maison, et aux conséquences de la signature du formulaire ? Ou bien plutôt, sa mélancolie n'aurait-elle pas pour cause le souvenir de ce frère tant aimé qui s'attarde aux vanités du monde et pour le salut duquel elle donnerait si joyeusement sa vie?... On ne sait ; ou du moins, on ne sait qu'une chose : c'est que ceux-là sont dignes d'admiration et d'envie qui savent mourir pour leur croyance, et que, dans cette existence si courte, et pourtant si bien remplie de Jacqueline Pascal, l'idéalisme français a trouvé l'une de ses plus hautes et plus mémorables expressions.

VICTOR GIRAUD.

UNE BIOGRAPHIE ANGLAISE

DE

JEANNE D'ARC

The Maid of France, par Andrew Lang, 1 vol. in-8, illustré ;
Londres, librairie Longmans, 1909.

I

M. Anatole France nous dit, dans la préface de sa *Vie de Jeanne d'Arc*, que les pages « rapides et colorées » de Michelet, au tome cinquième de *l'Histoire de France*, « resteront, sans doute, comme la plus belle expression de l'art romantique appliqué à la Pucelle. » Et il est bien vrai que toutes les périodes ont leur manière propre d'écrire l'histoire, de même qu'elles ont leur littérature et leur art, et probablement aussi leur philosophie et leur médecine. Avec son goût passionné d'antithèse et de grossissement, le romantisme ne pouvait manquer de prendre un plaisir tout spécial à l'aventure merveilleuse de Jeanne d'Arc, ni de vouloir découvrir, dans cette fille du peuple « romantiquement » promue aux plus hautes destinées, une victime de toute sorte de princes, grands seigneurs, et prélats, qu'elle écrasait de la supériorité de son nauf génie. Puis un autre temps est venu, et à la période romantique a succédé ce qu'on pourrait appeler la période « scientifique, » ou encore « réaliste. » Celle-là s'est donnée pour principe, dans sa conception de l'histoire comme dans tout l'ensemble de sa doctrine littéraire, la proposition fameuse empruntée par Renan au P. Malebranche, et suivant laquelle Dieu, — ou plutôt la nature, — « n'agit jamais

par des volontés particulières. » Éliminer à tout prix, de la surface du monde, tout élément miraculeux ou exceptionnel, tel a été, pendant cette période, l'objet des historiens aussi bien que des savans et des romanciers; et peut-être n'y a-t-il pas une seule des grandes figures de l'histoire, religieuse ou profane, à qui l'on n'ait tenté d' « appliquer » l'art issu de cet esprit nouveau. Mais les révolutions intellectuelles, et les périodes qui les suivent, sont toujours fatalement condamnées à n'avoir qu'une durée passagère. De même qu'elle avait remplacé la conception « romantique, » il était inévitable que la conception « réaliste » finit, à son tour, par s'user et par disparaître. Une de ses dernières manifestations, en matière d'histoire, a été la *Vie de saint François d'Assise* de M. Paul Sabatier, parue aux environs de 1890; et encore M. Sabatier semble-t-il avoir bien compris la difficulté qu'il y aurait pour lui, dès cette date, à « humaniser » trop ouvertement la figure enchantée du *Poverello*. Bien loin de la réduire aux proportions ordinaires de notre nature, — ainsi que l'avaient fait auparavant les Karl Hase et les Edmond Scherer, — il faut voir avec quel soin il s'est attaché à l'élever et à la grandir, ne cessant point de la mettre en opposition avec son entourage, ni de substituer, aux petits miracles accidentels de ses biographies de jadis, le prodige constant de sa beauté morale et de son action historique. Depuis lors, du reste, la déchéance de l'esprit « réaliste » s'est encore sensiblement accentuée. De plus en plus, savans et artistes se sont aperçus qu'il y avait, dans les lois naturelles, une part de « contingence » qui avait échappé à l'observation de leurs devanciers : tandis que, par ailleurs, ils se trouvaient amenés à constater, de plus en plus clairement, que leur connaissance présente de ces lois était trop fragile et trop incomplète pour pouvoir être invoquée, comme un argument *a priori*, contre la possibilité des manifestations même les plus inexplicables. Des forces imprévues se sont révélées, à la fois dans l'ordre des sciences physiques et dans celui des sciences de la vie, qui nous ont contraints à garder une attitude plus réservée que celle de nos pères, en face de phénomènes dépassant la portée habituelle de notre expérience. Et peu s'en faut que, dès maintenant, les « applications » les plus parfaites de cet art « scientifique » de la génération précédente nous semblent aussi irrémédiablement surannées que celles de l'art « romantique » de Michelet ou d'Henri Martin.

Voilà de quoi, peut-être, M. Anatole France a négligé de se rendre compte; et de là vient que sa *Vie de Jeanne d'Arc*, malgré ses éminentes qualités d'érudition et d'art, n'a point réussi à nous satisfaire aussi pleinement que nous l'aurions souhaité. Publié il y a vingt ou trente ans, un tel livre aurait peut-être choqué davantage nos sentimens intimes, par sa tendance à diminuer l'une des plus glorieuses héroïnes de notre histoire nationale; mais son inspiration philosophique aurait été beaucoup mieux comprise, tandis qu'elle nous apparaît forcément, aujourd'hui, un peu démodée, et que nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver plus ou moins, devant elle, la même gêne instinctive que devaient ressentir les contemporains de Michelet et de Lamartine à la lecture d'une histoire conçue d'après les anciennes méthodes « classiques » d'un Rollin ou d'un Mabillon.

« On me reprochera mon audace, — nous dit encore M. France, — jusqu'à ce qu'on me reproche ma timidité. » En fait, l'« audace » de son livre a été, depuis longtemps, dépassée, ainsi qu'il est naturel pour un ouvrage qui arrive après son heure. Sans parler des jugemens portés naguère sur Jeanne d'Arc par une certaine école d'historiens universitaires, on se rappelle, — ou peut-être même a-t-on déjà oublié! — qu'un écrivain français des plus graves a déploré la collaboration de la Pucelle au grand mouvement populaire qui a délivré notre pays de la domination anglaise, en affirmant que, soumise à cette domination et devenue une colonie anglaise à travers les siècles, la France aurait été plus tranquille, plus heureuse, surtout plus « civilisée » en toute façon. Combien les conclusions de M. France ont de quoi sembler « timides » au regard de celle-là et de maintes autres, dont l'écho se retrouve, depuis plus de dix ans, jusque dans des manuels d'enseignement primaire! Car M. France, lui, ne se risque pas à regretter que Jeanne d'Arc ait chassé les Anglais: il ne refuse pas même d'admettre, au moins par instans, qu'elle ait véritablement entendu des « voix, » — sauf à supposer qu'elle aura pris pour des voix célestes celles des prêtres et des moines qui « l'endoctrinaient. » Son objet est simplement celui que j'ai défini tout à l'heure: éliminer de l'histoire toute trace d'une « volonté particulière, » tout élément de miracle ou d'anomalie. Lorsque les documens contemporains lui présentent des manifestations qui ne s'accordent pas avec les

dogmes scientifiques d'il y a quarante ans, — visions d'événemens lointains ou prémonitions d'événemens futurs, — il les supprime sans discussion, comme autant de fables inventées après coup. Et lorsque, par-dessus ces miracles épisodiques, la voix unanime des historiens précédens lui atteste le grand miracle de la délivrance et du relèvement d'un peuple sous l'action d'une jeune paysanne ignorante et dévote, c'est absolument de la même manière que, *a priori*, il estime impossible un phénomène dont la réalité serait contraire aux lois scientifiques de l'enchaînement invariable des effets et des causes. Pas une fois il ne s'attache sérieusement à démontrer, à établir sur des preuves solides et formelles l'insignifiance du rôle militaire qu'il attribue à son héroïne, non plus qu'il ne prend la peine de réfuter les témoignages concernant les prédictions de Jeanne, ou le « secret » qu'elle prétend avoir révélé au roi Charles VII : tout cela constitue, à ses yeux, autant d'impossibilités historiques qui ne méritent pas d'être considérées. Et ainsi, il nous raconte la vie « humanisée » de la Pucelle, avec un charme exquis dans l'évocation poétique des paysages, des mœurs, et des caractères, mais en effaçant toujours, au fur et à mesure de son récit, tout ce qui prêterait à la personne ou aux actes de la jeune fille une apparence exceptionnelle, — attendu que, suivant lui, l'ordre régulier de la nature ne supporte point d'exceptions (1).

Or, il se trouve que nous sommes aujourd'hui de plus en plus enclins à reconnaître, dans tous les domaines de la nature, la possibilité de ces « exceptions » que M. France rejette d'emblée, — avec un dogmatisme qui ne laisserait point de nous surprendre chez le poète désabusé de l'*Étui de Nacre*, si nous ne nous rappelions que son délicieux sourire a toujours caché un fond très solide de croyance aux doctrines littéraires et morales de sa génération. Aussi bien nous a-t-il montré, dans un de ses contes, le vieux procureur Ponce-Pilate ayant oublié jusqu'à l'existence du prétendu Roi des Juifs qu'il avait, naguère, condamné à mourir sur la croix : et pareillement il imaginerait volontiers Charles VII, Dunois, et le duc d'Alençon, vingt-cinq ans après la levée du siège d'Orléans, ne parvenant plus à distinguer, dans leurs souvenirs, Jeanne la Lorraine de Catherine de la Rochelle, de la Pierronne, et d'une demi-douzaine

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1908, la *Jeanne d'Arc* de M. Anatole France, par M. René Doumic.

d'autres « béguines » errantes dont ils avaient eu à écouter les divagations. Mais cet état d'esprit n'est plus celui de notre temps. L'importance du rôle historique de Jeanne d'Arc ne nous est pas plus gênante à admettre, désormais, que celle du rôle de saint François d'Assise ou de Napoléon, pourvu seulement qu'elles nous soient démontrées par des preuves certaines; et peut-être n'y a-t-il pas d'habitude intellectuelle dont nous soyons, Dieu merci, plus entièrement revenus que celle qui pendant un quart de siècle a conduit les biographes, et leurs lecteurs avec eux, à vouloir obstinément rapetisser les grands hommes, sous prétexte de les rendre plus conformes aux lois moyennes de l'humanité.

C'est ce qu'a bien senti M. Andrew Lang, l'éminent érudit et philosophe anglais, qui vient de nous offrir, à son tour, une *Vie de la Pucelle*, patiemment méditée et préparée depuis plus de vingt ans; et aussi ne puis-je assez dire combien le contraste est complet et profond, entre l'image nouvelle de Jeanne telle qu'il la conçoit et nous la représente, et cette image « réaliste » que tout l'art merveilleux de M. Anatole France n'a point réussi à nous rendre vivante, — faute pour nous de pouvoir, dorénavant, partager le point de vue historique d'où il l'a conçue.

II

J'ai eu souvent déjà l'occasion de louer ici les travaux et le talent de M. Andrew Lang, dont on peut bien affirmer, sans crainte d'erreur, qu'il est aujourd'hui tout à fait au premier rang des hommes de lettres de son pays (1). Ses livres sur l'histoire de l'Écosse, en particulier, lui ont valu une autorité incomparable; et leur légitime succès ne leur est pas venu seulement de l'abondance et de la sûreté de leur documentation, ni de l'agrément littéraire de leur mise en œuvre, mais aussi du sang-froid exemplaire avec lequel l'auteur y a toujours réussi à se garder de toute exagération comme de tout « emballement, » assidu à démêler le désir de « mystification » qui se cachait trop souvent sous les plus fameux « mystères de l'histoire, » et ne permettant point, par exemple, à sa profonde pitié pour l'infortune de Marie Stuart de l'aveugler sur sa participation au meurtre de Darnley. Impossible, à coup sûr, de rencontrer un historien

(1) Voyez notamment la *Revue* des 15 décembre 1901, 15 novembre 1903, et 15 décembre 1904.

plus éloigné du naïf enthousiasme « romantique » que M. France reproche à Michelet et aux autres « hagiographes » anciens de Jeanne d'Arc. Et certes ce n'est pas, non plus, le « préjugé confessionnel » qui peut avoir amené M. Lang à juger favorablement le caractère ou les actions de son héroïne : car on sait avec quelle parfaite impartialité « évolutionniste » le nouveau biographe anglais de la Pucelle, avant de se consacrer définitivement à l'étude de l'histoire, a recherché, dans les croyances et les coutumes rudimentaires des peuplades sauvages, des indices de la formation primitive du sentiment religieux. Mais s'il n'apporte aucun parti pris « confessionnel » à ses travaux d'historien, M. Andrew Lang s'efforce, également, à n'y pas apporter d'autre partis pris d'aucune sorte. Lorsque des documents nombreux et concordans lui attestent la réalité d'un fait, il ne se refuse pas, d'avance, à le tenir pour vrai uniquement parce qu'il en ignore l'explication scientifique. Sans être le moins du monde convaincu de l'existence du « miracle, » il est disposé à admettre, dans certains cas spéciaux, l'existence de manifestations « anormales, » ou plutôt régies par des lois qui échappent à notre science actuelle ; et, sur ce point encore, nous sommes tous, maintenant, beaucoup plus prêts à nous entendre avec lui que l'étaient les représentans de cette conception « réaliste, » dont les principes continuent à se refléter jusque dans la *Jeanne d'Arc* de M. France.

C'est dans ces conditions que M. Lang a entrepris d'écrire la *Vie de la Pucelle* ; et comme il y a plus de vingt ans qu'il a publié, dans des revues ou des recueils d'*essais*, les premiers résultats de ses investigations, je n'ai pas besoin d'ajouter que son livre n'a nullement pour objet de contredire l'ouvrage du plus récent biographe français de Jeanne d'Arc. Mais il n'a pu s'empêcher, d'autre part, ayant achevé son enquête historique, de vouloir la comparer avec celle que venait de terminer son illustre confrère. En fait, les nombreux *appendices* de son livre, et toute la série des notes qui occupent les dernières cinquante pages du volume, sont presque entièrement consacrés à l'examen minutieux du travail de M. France ; et cette analyse aboutit à des conclusions trop considérables, — du moins dans la pensée de l'auteur anglais, — pour que je puisse me dispenser de les signaler.

La conclusion principale de la critique de M. Lang, celle qui, au total, domine et embrasse toutes les autres, est celle-ci :

M. France, emporté par son imagination de poète, et peut-être aussi égaré par les certitudes « naturalistes » que j'ai exposées plus haut, a souvent interprété arbitrairement la masse énorme des textes originaux qu'il a consultés. Plus d'une fois, lorsqu'il nous cite les sources contemporaines où il a puisé, la vérité est que ces sources, — à en croire M. Lang, — ou bien ne mentionnent nullement le sujet en question, ou bien le présentent sous un autre aspect que celui sous lequel M. France veut nous le présenter en s'autorisant d'elles. C'est là, naturellement, entre les deux biographes de la Pucelle, un débat où je ne saurais intervenir en aucune façon : je vais me borner, par manière d'exemple, à relever quelques-unes des observations publiées par M. Lang dans les notes des deux premiers chapitres de sa *Pucelle d'Orléans*.

Commençons par la naissance de Jeanne d'Arc. M. France nous dit, que, « dès la première heure, on voulut que les merveilles qui avaient signalé la nativité de Jésus se fussent renouvelées lors de la venue de Jeanne au monde. » Et il ajoute : « On imagina qu'elle était née dans la nuit de Noël. Les bergers du village, émus d'une joie indicible dont ils ignoraient la cause, couraient dans l'ombre pour découvrir la merveille inconnue... Ainsi l'enfant eut, dans sa crèche, son adoration des bergers. » La source citée, ici, est une lettre écrite, après la délivrance d'Orléans, par Perceval de Boulainvilliers, qui avait dû connaître les résultats de la première enquête ouverte à Domremy, sur l'ordre de la Cour, au sujet des origines de la Pucelle (1). Or, on lit dans cette lettre que Jeanne est née « la nuit de l'Épiphanie, » et que les « paysans du village, » cette nuit-là, ont ressenti une joie extrême, « sans rien savoir de la naissance qui, au même instant, se produisait parmi eux. » Cette « joie extrême » est, évidemment, une fable ; mais M. Lang suppose que les paysans de Domremy, comme ceux d'Angleterre et d'Écosse, avaient coutume, tous les ans, de fêter joyeusement la « douzième nuit ; » et, en tout cas, il ne s'agit point de « Noël, » ni de rien qui ressemble à une « adoration des bergers. »

1. Enquête pour le procès d'après M. France, en tout et en partie des mêmes mendiants. — Mais le texte ancien lit seulement qu'on a envoyé des « gens, » et ce n'est que deux ans plus tard, en vue du procès de Rouen, qu'on a envoyé à Domremy des « frères mineurs, » afin de recueillir des témoignages « sur la Pucelle » (*Procès*, vol. II, p. 397.).

Voici maintenant les « voix. » Et d'abord, M. France nous apprend que la première qu'ait entendue Jeanne est celle de saint Michel, en ajoutant que l'enfant a reconnu ce saint « à ses armes, à sa courtoisie, et aux belles maximes qui sortaient de sa bouche. » Source citée : le *Procès de Rouen*, tome I, pp. 72-73. Or il n'est nullement question, dans ces pages, des « armes » de saint Michel; et, au contraire, un peu plus loin, Jeanne déclare qu'elle « ne sait pas si ses saints avaient des armes. » Ou bien, M. France écrit : « La mère du petit Nicolas, filleul de Jeanne, blasonnait rustiquement une fille si peu dansante... Jeanne passait pour un peu folle. Poursuivie de railleries, elle en souffrait. » Tout cela appuyé sur les pages 426 et 432 du tome II du *Procès*. Mais ni l'une ni l'autre de ces deux pages ne contiennent rien qui se rapporte aux choses qu'on vient de lire. L'unique passage utilisable qu'ait pu découvrir M. Lang est une phrase de la page 433 où l'un des paysans, Colin, déclare que lui-même et d'autres se moquaient parfois de l'excessive piété de leur petite compagne, — sans que nous sachions le moins du monde à quel point celle-ci « en souffrait, » ni si elle passait, en effet, « pour un peu folle. »

L'objection suivante est beaucoup plus grave. A propos des « voix » de Jeanne, le biographe anglais s'étonne vivement que son confrère français ait pu dire de la jeune fille : « Ses hallucinations perpétuelles la mettaient, le plus souvent, hors d'état de distinguer le vrai du faux. » Sa réponse à cette assertion de M. France mérite d'être citée tout entière :

Voilà, s'écrie-t-il, une accusation que M. France ne saurait appuyer sur aucun témoignage! Toujours, au contraire, nous trouvons Jeanne infiniment alerte à se rendre compte de ce qui l'entoure, pleine de vigilance et d'observation. En bataille, elle épiait le moindre signe de défaillance morale, chez l'ennemi, tout en ne perdant jamais de vue les mouvemens de celui-ci et la position de ses canons. « Cette pièce va vous tuer, si vous restez à l'endroit où vous êtes! » disait-elle opportunément à d'Alençon, pendant le siège de Jargeau. Sur quoi le duc d'Alençon se retirait de l'endroit, et le canon venait tuer le soldat qui l'y remplaçait. Jamais, tout au long de sa vie, nous n'entendons dire qu'on ait vu la Pucelle immobile et absorbée en extase, comme autrefois Socrate au siège de Potidée. La particularité caractéristique de ses visions est précisément que jamais, — autant du moins que nous pouvons le savoir par les témoignages qui subsistent, — jamais ces visions ne l'ont entravée le moins du monde dans sa perception nette et sûre des faits extérieurs. Sur l'échafaud, à Rouen, lorsqu'on la prêchait, et que la charrette l'attendait pour la conduire au bûcher, elle entendait « ses

voix ; » elle les entendait aussi distinctement qu'elle entendait le prédicateur dont nous savons qu'elle a interrompu la lâche insolence.

De la même façon, M. Lang ne s'explique pas l'insistance du biographe français à soutenir que, dès le début, toutes les paroles de Jeanne lui ont été « soufflées » par des prêtres. « On nous dit qu'elle était en relations spirituelles avec plusieurs prêtres, et l'on nous donne les noms de deux d'entre eux. De ces deux prêtres, l'un avait huit ans lorsqu'elle a quitté Domremy, ce qui n'empêche pas M. France d'assurer qu'il l'a *entendue en confession*. De l'autre, nous lisons seulement qu'elle s'est confessée à lui, durant un carême. » Mais surtout, M. France découvre un argument péremptoire, en faveur de sa conjecture, dans le discours tenu par Jeanne à Vaucouleurs, quand la jeune fille affirme que le royaume appartient à Dieu seul, et que Charles VII ne pourra l'avoir qu'« en commande. » A quoi M. Lang répond qu'une telle idée était alors trop courante pour que Jeanne ait eu besoin de se la faire expressément « souffler » par le prêtre mystérieux qu'a inventé M. France. En Écosse, l'attribution des royaumes « en commande » était l'un des thèmes les plus familiers aux prédicateurs. Et l'on peut voir reproduites, dans l'ouvrage de Wallon, des monnaies du temps où sont gravés les mots : *Christus regnat, Christus imperat*.

Je ne puis, malheureusement, entrer dans le détail de la réfutation de M. Lang, sur cet important sujet de l'inspiration « électorale » de la Pucelle. Avec une patience et un soin infinis, il s'est attaché à examiner tous les renseignements que nous offraient les textes anciens sur les rapports de la Pucelle avec les prêtres et les moines de son entourage. Nous sommes désormais, grâce à lui, en état de l'affirmer : si profondément pieuse que fût la jeune fille, jamais elle n'a rien livré de soi-même à personne d'entre eux. Mais, au reste, ne savons-nous pas que son refus, dès l'enfance, de confesser à aucun prêtre l'existence et les ordres de ses « voix » a été l'un des plus forts griefs retenus contre elle ?

A Vaucouleurs, la première fois, Robert de Baudricourt a très mal accueilli l'enfant visionnaire. Mais le mépris du capitaine et les outrages de la garnison ne l'ont ni humiliée ni découragée ; elle les tenait au contraire comme des preuves de la vérité de sa mission, s'imaginant que ses Voix les lui avaient

annoncées. » En témoignage de quoi M. France cite le *Procès*, tome II, p. 53. La source véritable se trouve p. 53 du tome I, où nous lisons ceci : « Le sire Robert l'a repoussée à deux reprises, mais, la troisième fois, il l'a reçue et lui a donné des hommes (pour l'escorter); et c'est ce que sa Voix lui avait prédit. » Nulle trace, ici ni ailleurs, des « outrages de la garnison; » et rien ne prouve, non plus, que Jeanne ait « tenu le mépris du capitaine comme une preuve de la vérité de sa mission. » Ses « voix » lui ont seulement annoncé que Baudricourt lui « donnerait des hommes » pour l'accompagner auprès du Dauphin.

Voici, maintenant, une observation qui ne laisse pas d'avoir une certaine portée historique ! Racontant le départ de Jeanne pour Toul, où elle avait à se justifier d'un prétendu manquement à une promesse de mariage, M. France nous dit que, plus tard, au procès, la Pucelle s'est repentie d'avoir désobéi à ses parens dans cette occasion. Sur ce point, les sources citées sont une page 476 du tome II du *Procès*, page qui n'existe pas dans ce tome, et une page 128 du tome I, « où aucune mention n'est faite de cette histoire. » Dans la page suivante, Jeanne déclare que « jamais elle n'a désobéi à ses parens qu'une seule fois, à savoir, en quittant Domremy pour se rendre auprès du Dauphin. » Mais l'erreur reprochée à M. France a été commise, bien avant lui, par l'un des rapporteurs du procès de Rouen, qui, brouillant deux réponses de l'accusée, note qu'elle a reconnu « n'avoir désobéi à ses parens qu'une seule fois » et ajoute que c'est en allant à Toul pour l'affaire du mariage. Erreur que démontre clairement le contexte du *Procès*. Et lorsque M. France nous représente la jeune fille « se rendant à l'officiel de Toul non pas une fois, mais deux ou trois fois, et cheminant, jour et nuit, sur la même route que suivait en même temps son faux fiancé, » M. Lang lui objecte que, à ce compte, durant la quinzaine de jours qu'elle est restée à Neufchâteau, Jeanne aurait fait à pied plus de deux cents kilomètres ! Il rappelle, d'ailleurs, que le père de la jeune fille possédait des chevaux, et qu'elle avait toujours un frère pour l'accompagner.

Ainsi la réfutation se poursuit, de page en page; et sans cesse le biographe anglais, après avoir examiné les sources invoquées par M. France, assure qu'il les a trouvées muettes sur les faits allégués, ou bien présentant ces faits sous un aspect différent.

J'ai cité quelques-unes des objections relatives au début de l'histoire de la Pucelle : je pourrais continuer de la même manière jusqu'à la fin du dernier chapitre, où M. France raconte que Jeanne, avant de mourir, « demanda pardon au roi Henri et aux princes anglais du royaume, » en appuyant son récit sur une page du *Procès* qui ne fait pas la moindre mention du pardon demandé au « roi Henri, » ni aux « princes anglais du royaume. » Si bien que c'est le plus ingénument du monde que M. Lang, accoutumé à une précision rigoureuse dans la pratique des textes documentaires, nous exprime, quelque part, sa surprise « devant les procédés d'un historien qui, se livrant aux affirmations les plus étranges, les fonde sur des références à des livres et des pages où il n'est question de rien de ce qu'il dit. » Mais, avec tout cela, nous avons l'impression que les erreurs signalées dans l'ouvrage français ne se rapportent pas, indistinctement, à tout l'ensemble de la vie de Jeanne d'Arc : presque toutes se produisent dans des passages où M. France s'occupe soit du rôle politique de son héroïne ou de cette inspiration « cléricale » dont j'ai parlé tout à l'heure. Et c'est pourquoi je n'ai pas cru pouvoir passer sous silence cette partie « critique » de la nouvelle biographie anglaise de la Pucelle : car il s'agit ici beaucoup moins du livre et de la personne de M. France, — qui, même si les reproches qu'on lui adresse étaient mérités, n'en resterait pas moins un admirable écrivain, — que d'un grand problème historique à jamais actuel et passionnant pour nous. De l'effort tenté par M. France pour dénier à Jeanne d'Arc toute action effective dans l'affranchissement de notre pays, comme pour nous représenter la Pucelle sous les traits d'une « bégueule hallucinée, » inconsciemment soumise à la direction de ses confesseurs, M. Andrew Lang nous affirme, pièces en main, que l'histoire n'a pas à tenir compte. Quelle que soit, d'autre part, la signification réelle du caractère et du rôle de Jeanne, tout ce que nous en dit M. France n'est qu'hypothèse plus ou moins vraisemblable, libre conjecture de conteur ou de psychologue. Personne, peut-être, n'a plus exactement décrit les circonstances extérieures parmi lesquelles s'est déroulée l'aventure de la Pucelle ; mais, à notre connaissance, de cette aventure elle-même l'auteur de *l'Orme du Mail* n'ajoute ni n'enlève absolument rien, non plus que, dans sa *Thais* ou dans ses adorables nouvelles italiennes, il n'a rien changé à notre connaissance

historique de la vie des Pères du Désert, du peintre florentin Buffalmacco, ni de frère Léon ou de frère Genièvre.

III

L'ouvrage de M. Lang, au contraire, avec la richesse et la nouveauté de son information, ne peut manquer d'avoir pour nous un intérêt historique tout particulier. Non seulement, en effet, nous sommes curieux d'apprendre l'opinion que s'est formée, sur la victime de Bedford, un compatriote de ce dernier, — encore que M. Andrew Lang soit, proprement, d'origine écossaise, et n'ait donc aucun ressentiment patriotique contre l'héroïne victorieuse d'Orléans et de Patay : — mais j'ai dit déjà qu'il y a plus de vingt ans que l'auteur du *Mystère de Marie Stuart* s'est mis à réunir et à confronter tous les documens, anciens et modernes, qui concernaient Jeanne d'Arc; et comme les archives d'Angleterre et d'Écosse renfermaient, elles aussi, nombre de ces documens, ignorés ou trop peu connus des historiens français, leur étude a permis à M. Lang de compléter ou de modifier, sur plus d'un point, les assertions émises naguère par les Quicherat et les Siméon Luce. Jamais encore, sans doute, aucun biographe de Jeanne ne s'est trouvé muni d'un appareil de témoignages aussi abondant, ni aussi varié. En attendant les découvertes possibles de l'érudition de demain, cette biographie anglaise de la Pucelle nous apporte le dernier mot de l'érudition d'aujourd'hui; et si les jugemens qui en ressortent ne peuvent, certes, point prétendre à une valeur définitive, du moins ont-ils chance d'être les plus parfaitement appropriés à l'état présent de la science historique, au sujet de l'une des périodes les plus mémorables de toute l'histoire de notre nation.

Sur le rôle de Jeanne d'Arc, en général, le jugement de M. Lang est formel : l'auteur anglais tient ce rôle pour « miraculeux, » à la fois par l'importance politique qu'il a eue et par les conditions où il s'est produit. Voici, d'ailleurs, en quels termes M. Andrew Lang, dès le début de son livre, définit le caractère et l'action de son héroïne :

Le nom et la gloire de la Pucelle d'Orléans sont, comme on l'a dit de l'arc-en-ciel, « dans le catalogue des choses communes : » nous avons été, de tout temps, si accoutumés à eux que nous avons besoin d'un effort d'imagination

pour pouvoir apprécier la position unique et sans pareille occupée par l'aventure de Jeanne dans l'histoire tout entière. Mais il n'en reste pas moins que cette aventure, ainsi que l'a écrit M. Siméon Luce, constitue « l'épisode le plus merveilleux » de la vie historique française. Elle a été la réalisation idéale, et cependant absolument réelle, de deux nobles efforts humains vers la perfection.

Car, d'abord, la paysanne Lorraine nous apparaît comme la fleur de la Chevalerie : vaillante et douce, pleine de courtoisie, d'ardeur guerrière, et de loyauté. Après elle, poètes et auteurs de romans se sont plu à dessiner la figure de la « Dame Chevalière » ; mais jamais Spenser, Arioste, ni Shakespeare n'ont pu en créer un type aussi pur que celui-là, ni aussi complet. En second lieu, Jeanne a été la fille la plus parfaite de son Eglise. Les sacrements de celle-ci lui étaient vraiment le Pain de la Vie ; sa conscience, grâce à un usage fréquent de la confession, demeurait candide et parfumée comme les lys du paradis. Et le destin tragique a voulu que cette Fleur de Chevalerie mourût au service de la chevalerie française, qui l'avait abandonnée ; qu'elle mourût par la chevalerie anglaise, qui honteusement s'est emparée d'elle pour la détruire ; et enfin que l'instrument de cette mort de la plus fidèle des chrétiennes fût la « science céleste » de prêtres haineux, qui s'intitulaient impudemment « l'Eglise. »

La chevalerie expirante, la « science céleste » ont vu venir à elles un idéal vivant de chevalerie et de foi ; et elles l'ont anéanti... Elle venait avec un génie et une grâce qui seront l'étonnement du monde à travers les siècles. Elle a délivré une nation ; elle a accompli des œuvres que tout son temps a estimées miraculeuses, et qui continuent à nous sembler telles ; et pourtant, même dans son pays, même à présent, sa gloire trouve des historiens pour la contester !

Essayons de nous figurer la nature de la tâche que Jeanne s'est proposée lorsqu'elle n'était encore qu'une enfant ignorante, et la portée de la victoire qu'elle a inaugurée, n'étant encore qu'une jeune paysanne de dix-sept ans. Elle avait à guérir « la grande pitié qui était au royaume de France. » — pitié qui était causée, extérieurement, par l'oppression d'un maître étranger dans la capitale et d'un pouvoir étranger dans toute la partie du royaume au nord de la Loire ; intérieurement, par la rivalité sanglante entre le duc de Bourgogne et le dauphin desherité, Charles VII, par une génération de trahisons et de boucheries, par des guerres qui n'étaient que des spéculations commerciales organisées, ayant pour objet le pillage et la rançon... Suivant l'opinion de la plupart des observateurs contemporains, français et étrangers, à la date de 1428, le roi légitime était fatalement condamné à s'exiler ou à mendier son pain, et la France à se voir effacée de la liste des nations... Réunir la France, l'affranchir et la restaurer, en cela consistait la tâche de Jeanne.

Car il ne faut pas que nous nous laissions tromper par l'idée que, au xve siècle, le patriotisme national n'existait pas encore, et que le mot de France n'avait pas encore le pouvoir de toucher les cœurs. Ce mot avait déjà un tel pouvoir enchante des temps où les Paladins de Charlemagne, dans la *Chanson de Roland*, pleuraient au souvenir de la « douce France. » Sans cesse nous le rencontrons sur les lèvres et dans les lettres de la Pucelle, em-

ployé comme un charme pour effacer le surnom d' « Armagnacs, » que les Anglais avaient donné au parti national. Il est vrai que le mot de « patrie » n'était pas encore entré dans l'usage commun, — bien que la traduction latine du procès de Rouen prête à l'accusée le terme de *patria* : mais son « doux pays de France » en signifiait tout autant.

C'est pour réaliser cette tâche que Jeanne a entrepris de faire lever aux Anglais le siège d'Orléans : mais avant même qu'Orléans fût assiégé, dès 1428, elle avait sa conception personnelle de la méthode à employer pour affranchir son pays. Dès le mois de mai de cette année, elle avait promis de conduire son « gentil Dauphin » à Reims, pour y être sacré, à travers le territoire hostile anglo-bourguignon. Car ce n'était pas elle seule, mais son temps tout entier qui gardait au roi Charles le titre de « Dauphin, » jusqu'au jour où ce prince serait oint de l'huile qu'un ange, jadis, avait apportée au saint patron du village de Jeanne, Domremy. Aujourd'hui, cette importance attachée à quelques gouttes d'huile ne peut évidemment que nous paraître absurde : mais en étudiant l'histoire, il convient que nous acceptions le passé tel qu'il était. L'importance politique du sacre de Reims était reconnue aussi pleinement par le pratique et positif Bedford, frère d'Henri V et gouverneur de France, que par la paysanne visionnaire de Domremy. Entre la fille de Jacquot d'Arc, dans son village lointain des bords de la Meuse, et le grand homme d'État et guerrier anglais à Paris, il s'agissait, en fait, d'une course vers Reims, vers le couronnement du Dauphin français Charles ou du petit roi anglais Henri VI.

Et les résultats politiques du succès de cette course ne formaient, eux-mêmes, qu'une partie du vaste plan conçu par la jeune paysanne. Son objet principal, dès le début, était de venir en aide aux pauvres et aux opprimés. Elle entendait couronner le Dauphin : mais, d'abord, elle exigeait qu'il lui promît de régner avec justice et pitié, sans aucun esprit de vengeance, en fidèle vassal du Christ. D'un bout à l'autre de la carrière de Jeanne, la véritable couronne, celle qui, seule, pourrait rendre à la France sa place parmi les nations, était, — comme elle l'a dit à ses juges, — cette couronne idéale « que nul orfèvre sur terre ne saurait façonner. »

Telles étaient les conceptions de cette humble fille qui, sans l'assistance de personne, avait résolu d'accomplir son rêve : et il faut ajouter qu'elle a entrepris sa mission non seulement avec la certitude la plus profonde de son impuissance personnelle, mais aussi, du commencement à la fin, avec l'assurance formelle qu'elle « ne durerait qu'un peu plus d'un an. » C'est en sachant tout cela qu'elle s'est mise à l'exécution de sa tâche. Durant les dix derniers mois des treize mois de sa carrière active, elle a été fort peu soutenue par le roi qu'elle avait couronné ; durant les six dernières semaines, ses inspirations ne lui ont plus rien prédit que sa prochaine capture. Mais il n'importe : elle a détourné le flux de la conquête anglaise ; dès ce moment, les vagues se sont retirées, et, dans le délai prédit par la Pucelle captive, l'Angleterre allait « perdre un gage plus cher encore qu'Orléans. »

Voilà ce que sont les merveilles, merveilleusement accomplies, de Jeanne d'Arc ! Une enfant a compris et appliqué, — du moins selon ce qu'affirment les juges autorisés de la stratégie et de la tactique, — les idées

essentielles de l'art militaire : les avoir, de concentrer rapidement, de frapper vivement et aux points principaux, de déloger les vaines escarmouches et vaillances, de combattre avec une invincible tenacité de propos. 1. A quoi l'on peut répondre que la compréhension de ces secrets a été, pour Jeanne, affaire de cœur plutôt que de la tête, affaire de courage plutôt que de science. Il est possible ; mais nous verrons, en tout cas, que Jeanne pouvait décliner une bataille aussi bien que l'offrir, et cela dans un moment de crise où les capitaines professionnels auraient probablement risqué de perdre les fruits de la victoire, en acceptant la provocation de l'ennemi. Et puis, si l'on admet que les succès de Jeanne ont été dus à son cœur plus qu'à sa tête, c'est précisément de cœur, de courage, de confiance, que la France avait besoin. Une série de victoires anglaises, aboutissant au pitoyable échec des Français dans leur effort du 12 février 1429 pour délivrer Orléans, avaient privé le royaume de ces attributs moraux que la Pucelle leur a redonnés.

Elle possédait ce qui nous apparaît unanimement comme l'intuition du génie chez un Napoléon ou un Marlborough. A la différence des généraux qui l'accompagnaient, elle devinait l'humeur de l'ennemi, prévoyait la conduite qu'il allait tenir. Elle savait que, à Orléans, les Anglais ne prendraient point l'offensive, estimant exactement leur « moral » de l'heure présente. Les chefs français auraient dû l'estimer aussi, au spectacle de la manière dont les Anglais leur permettaient d'entrer dans Orléans ; mais le fait est que Dunois, selon son propre aveu, n'a pas su tirer la conclusion que la Pucelle a tirée, et a manqué de l'héroïque confiance qui était en elle.

Elle puisait cette confiance dans sa foi parfaite aux admonitions de ses « voix » ; mais enfin, pour ce qui est de la conduite militaire, en stratégie et en tactique, ses adversaires eux-mêmes étaient contraints à reconnaître qu'elle avait raison. Ainsi il en allait d'elle en toutes choses. « Simple et ignorante » elle paraissait à beaucoup de ceux qui la connaissaient. Mais quel que fût le problème qui se posait devant elle, tout de suite elle le résolvait, tout de suite elle adoptait la manière d'agir qui convenait à la situation. Elle affrontait bravement les docteurs et les clercs ; elle aimait les soldats comme plus tard Napoléon ; d'après l'exigence du moment, elle parlait et agissait en capitaine, en clerc, ou bien en « grande dame de par le monde.

Ne pas admettre tout cela, à son sujet, c'est se refuser à reconnaître les faits incontestables de son histoire. Dans une crise des destinées nationales de la France, l'heure est venue, et l'héroïne. Pareillement, dans d'autres crises, sont venus les héros, Cromwell ou Napoléon, et personne ne conteste leur génie, non plus que l'opportunité de leur apparition. Mais, en présence de Jeanne d'Arc, petite fille ignorante de dix-sept ans, notre sensibilité humaine est tentée de vouloir mettre en doute l'heureuse alliance du génie avec l'opportunité, et de se mettre en quête d'explications pour atténuer l'incroyable prodige.

1 Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 17 mars 1838, l'intéressant article du général Dragomirof sur les *Etapes de Jeanne d'Arc*.

Ce « prodige » que des compatriotes de la Pucelle s'efforcent d'« atténuer, » les contemporains ont été unanimes à le proclamer, sauf à y voir un prodige de sorcellerie, directement inspiré de Satan. Vers le milieu d'avril 1430, une lettre du duc de Bourgogne au Conseil anglais constate que la campagne de l'été précédent a complètement et définitivement changé la situation antérieure. Nombre de villes et de forteresses, naguère soumises aux Anglais, sont à jamais perdues pour eux ; et Paris même ne saurait tarder à être reconquis par les troupes françaises. Mais un document bien plus significatif encore est une lettre de Bedford à Henri VI, dont Quicherat n'a connu que des fragmens, et n'a pu apprécier l'extrême importance. Cette lettre, que l'érudit français croyait datée de juillet 1429, a été écrite beaucoup plus tard, en décembre 1433. Le duc Bedford, qui dès 1430 avait insisté sur l'obligation, pour les Anglais, de s'emparer à tout prix de « Jehanne la Pucelle, personnage militaire, et chef principal des armées du Dauphin, » expose maintenant à son roi les résultats déplorables de l'intervention de ce « personnage militaire. » Il en voit l'unique source dans le « grand coup porté aux Anglais devant Orléans, et dû surtout à la panique causée par la Pucelle. » Jusqu'à ce « grand coup » d'Orléans, « toutes choses ont prospéré pour Henri VI. » La Brie, la Champagne, l'Auxerrois, le Nivernais, le Mâconnais, l'Anjou, le Maine, autant de provinces que l'on pouvait croire soumises pour toujours à la couronne anglaise. Mais après la « panique » d'Orléans, poursuit Bedford, « plusieurs de vos grandes cités et villes, telles que Reims, Troyes, Châlons, Laon, Sens, Provins, Senlis, Lagny, Creil, Beauvais, ainsi que la substance des régions de Champagne et de Beauce et une partie de la Picardie, ont cédé aux Français sans résister ni attendre secours. » Dans le royaume entier, les habitans soumis au pouvoir anglais sont « ruinés, » ne pouvant ni cultiver leurs terres et vignobles ni profiter de leurs marchandises. Si bien que Bedford a dû venir exprès en Angleterre, pour supplier son roi de tenter un dernier effort. Que si cet effort tarde à se produire, il faudra « désespérer » de conserver en France aucun sujet anglais ; ce royaume, naguère presque entièrement conquis, se trouve en « opprobre notoire » d'être perdu à jamais.

IV

Quant aux preuves particulières que nous fournit M. Lang, à l'appui de son jugement sur l'importance personnelle du rôle de Jeanne dans ce « merveilleux » résultat historique, il va sans dire que je ne puis songer à les citer ici. Du moins, les pages qu'on vient de lire suffisent à indiquer l'esprit qui anime la nouvelle biographie de la Pucelle. Ce qui constitue proprement le « miracle, » aux yeux de l'historien anglais, c'est l'ensemble de l'aventure de son héroïne, la manière dont elle est parvenue à réaliser l'œuvre nationale qu'elle avait conçue. De ce fait, Jeanne lui apparaît une créature exceptionnelle ; et, après cela, il ne s'inquiète plus de rechercher encore le « miracle » dans le détail de toutes ses actions, non plus qu'il ne consent à échanger sa mission d'historien contre celle d'un « hagiographe, » assidu à se représenter toutes choses sous la catégorie de la sainteté. Avec une modération et une bonne foi absolues, il nous expose, tout au long de son récit, les témoignages négatifs en regard des autres, et jamais ne prend parti, dans les questions controversées, qu'à la condition que l'évidence des faits l'y autorise pleinement.

Certes, la jeune fille dont il nous raconte la vie se montre à nous bien différente de la créature hallucinée, mêlée de sottise et d'hypoërisie, qui, dans l'ouvrage de M. France, « simule l'extase » en prétendant répéter à Charles VII les paroles de ses « voix, » ou bien, conduite à Poitiers tandis qu'elle s'imagine d'abord qu'on la mène à Orléans, « rappelle l'ignorance et la foi de ces pauvres gens qui, à chaque ville qu'ils voyaient devant eux, pensaient que ce fût Jérusalem. » Mais l'admiration de M. Lang pour l'intelligence et les qualités morales de la paysanne de Domremy ne l'empêche pas de nous la présenter dans une réalité tout humaine, avec sa part naturelle d'ignorance et d'erreur. Parfois nous la voyons se tromper dans l'interprétation des avertissements de ses « voix, » comme lorsqu'elle apprend qu'elle sera bientôt « délivrée de sa captivité ; » parfois la conscience de son triomphe se traduit en elle par d'amusans accès de vanité enfantine ; et parfois même, aussi, sa faiblesse de femme, en présence de trop cruelles perspectives de souffrance et

de mort, la conduit à des reniements qu'il est impossible à un historien d'effacer tout à fait du récit de sa vie.

Sur ces reniements de la Pucelle, M. Lang analyse en grand détail tous les témoignages qui nous sont parvenus. Il établit de la façon la plus certaine que, le 24 mai, dans le cimetière Saint-Ouen, la première abjuration de Jeanne ne porta point sur le long « catalogue de crimes » reproduit dans le *Procès*, mais sur une sentence beaucoup plus courte, « à peine plus longue qu'un *Pater noster*. » Seul, le fait de l'abjuration est malheureusement incontestable : sa réalité et sa gravité nous sont affirmées par la pauvre fille elle-même, dans son aveu du 28 mai suivant. « Dieu m'a parlé, — reconnaît-elle, — par l'entremise de sainte Catherine et de sainte Marguerite, de la grande pitié de la trahison à laquelle j'ai consenti en faisant cette abjuration et révocation pour sauver ma vie... Mes voix m'ont assuré, depuis lors, que j'avais grandement péché à ce faire... Ce que j'ai dit, je l'ai dit par crainte du feu. »

Mais ensuite, à la veille de sa mort, la condamnée a-t-elle renouvelé, une seconde fois, l'abjuration que ses « voix » lui avaient reprochée? Le document qui nous l'affirme est daté du 7 juin, huit jours après l'aveu qu'il prétend révéler; et M. Lang, sans aller jusqu'à y voir une invention calomnieuse des bourreaux de la Pucelle, émet l'hypothèse que celle-ci, avec la finesse subtile dont une foule de ses réponses au procès nous apportent la preuve, aura inventé un moyen de paraître accorder satisfaction aux juges, tout en ne leur concédant rien sur les points essentiels. Son objet, désormais, n'était plus de sauver sa vie, se sachant perdue : elle voulait simplement qu'on lui permit de se confesser avant de mourir, afin de pouvoir aller tout droit à ce « Paradis » où ses Voix lui avaient déclaré qu'elle serait reçue. Imaginer, dans ces conditions, qu'elle ait vraiment consenti à abjurer de nouveau, c'est lui prêter une conduite d'une absurdité trop visible. Et quant au fait incontestable de sa confession, qui, suivant ses détracteurs, suffit à démontrer qu'elle a dû abjurer une fois de plus, est-ce que nous n'aurions pas le droit de penser, plutôt, que Pierre Cauchon et ses acolytes ont été ravis d'autoriser un acte dont eux-mêmes, après la mort de Jeanne, tiraient argument à l'appui du mensonge d'une abjuration? « Quoi qu'il en soit de tout cela, — conclut l'histo-

rien anglais, — il est sûr que le document du 7 juin 1431 ne formera pas un obstacle à la canonisation de la Pucelle, si, par ailleurs, son Église la juge digne d'avoir son pur et glorieux nom inscrit sur la liste des saints. »

L'unique trait de son caractère qui, d'après M. Lang, distinguerait Jeanne de ces saints parmi lesquels l'Église va l'inscrire serait sa simple, franche, et charmante gaieté, le sourire lumineux que nous voyons flotter sur ses lèvres, depuis ses premiers entretiens avec Jean de Metz jusqu'à ce touchant dialogue avec le docteur Pierre Maurice, le matin de son exécution : « Maître Pierre, devinez où je serai ce soir ! — N'avez-vous pas bonne foi dans le Seigneur ? — Si fait, maître Pierre, et de par Sa Grâce je serai dans son Paradis ! » Mais, en vérité, le biographe anglais me paraît ici avoir étrangement oublié qu'une gaieté toute semblable s'exhale, pour nous, de chaque page de la *Légende Dorée* et des *Fioretti*. Le sourire des saints est, peut-être, l'un des attributs les plus communs à toute leur espèce ; et l'on est même frappé de découvrir à quel point la bonne humeur de Jeanne d'Arc est précisément celle que nous rencontrons, par exemple, chez un saint François d'Assise ou un saint Bernardin. Ces âmes profondément innocentes sont poussées par leur amour de Dieu à aimer d'une tendresse particulière la vie et le monde que Dieu a créés : sans compter que leur allégresse est encore une des formes de leur charité, un moyen qu'ils emploient, instinctivement, pour répandre autour d'eux la consolation. Combien les joyeuses chansons de la Pucelle et ses vives reparties, combien la lumière qu'elle dégageait ont dû contribuer à ranimer, dans les cœurs français, ce courage et cette confiance que des années de défaite y avaient amortis ! Par sa gaieté comme par sa compassion, l'humble paysanne lorraine a joué un rôle comparable seulement à celui de quelques êtres exceptionnels, que l'Église a promus au rang de ses saints : il est juste qu'à son tour elle les rejoigne, digne sœur des plus beaux et aimables d'entre eux.

V

Resteraient à examiner, au point de vue de l'histoire, les visions, pressentimens, et autres manifestations anormales que nous rapportent les biographes anciens de la Pucelle : M. Lang n'a pas cru pouvoir se dispenser de les signaler, et les pages

qu'il y a consacrées abondent en réflexions d'un extrême intérêt. Mais, avant tout, l'écrivain anglais s'attache à nous faire entendre qu'il ne s'agit point là de « miracles, » pouvant servir de preuves à la sainteté de Jeanne, ni influencer en aucune façon sur la conception générale de son œuvre ou de son caractère. Des phénomènes analogues à ceux que l'on attribue à la Pucelle ont été signalés dans la vie de maintes personnes, qui, d'ailleurs, lui ressemblaient aussi peu que possible : tandis que le prodige de la beauté de son âme, et celui de l'action politique et militaire qu'elle a exercée, n'ont nul besoin, pour nous émerveiller, de s'accompagner du don de « télépathie » ou de « prémonition. » Mais, cela posé, il est intéressant de savoir si vraiment la jeune fille a possédé ces « dons, » que la science moderne tendrait à regarder comme possibles, chez certaines natures anormales, et résultant de lois biologiques encore peu connues.

On sait que le libre penseur Quicherat, après avoir patiemment compulsé tous les textes relatifs à la vie de Jeanne d'Arc, s'est déclaré contraint à reconnaître, dans cette vie, plusieurs faits en apparence inexplicables, mais d'une authenticité à peu près certaine. Ces faits, suivant lui, « reposent sur des preuves documentaires si solides que nous ne saurions les rejeter sans rejeter le fondement même de l'histoire... Que la science puisse ou non y trouver son compte, les visions de la Pucelle doivent être admises, ainsi que les étranges perceptions spirituelles qui en ont été la conséquence. » Et de ces faits mystérieux Quicherat citait notamment trois exemples : la connaissance accordée à Jeanne du « secret du Roi, » son pressentiment d'une blessure, mais non mortelle, au siège d'Orléans, et sa découverte de l'épée cachée sous l'autel de Fierbois. A quoi il convient d'ajouter que ces deux derniers faits sont loin d'être les plus caractéristiques, parmi les « miracles » enregistrés par les chroniqueurs : on en trouvera maints autres signalés, au cours du récit de M. Lang, qui ne sont ni moins surprenans, ni attestés avec moins de force. A en croire les documens contemporains, Jeanne aurait deviné, pendant son séjour à Vaucouleurs, une nouvelle défaite infligée aux armées royales ; elle aurait prédit, dès le début de sa carrière, les circonstances prochaines de sa capture ; et, même après celle-ci, son pouvoir prophétique lui aurait fait annoncer les événemens qui allaient suivre sa mort. Tout cela,

pour M. Lang, peut bien n'être que des légendes, ou plutôt des erreurs de témoins aveuglés par leur enthousiasme; et il se peut aussi que tous ces faits, ou une partie d'entre eux, soient vrais, nous étant affirmés de telle sorte qu'on ne saurait les rejeter péremptoirement « sans rejeter les fondemens mêmes de l'histoire. » Mais le seul de ces « prodiges » qui ait une réelle importance historique est celui qu'on appelle « le secret du Roi. »

Le témoin principal, ici, est Jeanne elle-même. Sans cesse, durant toute la marche de son *Procès*, nous l'entendons répéter qu'elle a transmis au Dauphin une « communication secrète » qui lui venait de ses Voix; et sans cesse, également, avec cette obstination et ce courage tranquilles qui lui sont propres, elle se refuse à rien dévoiler du mystère dont elle atteste, sous serment, la réalité. Pressée de questions, elle recourt à toute sorte d'allégories et de métaphores, s'amuse à jouer sur les paroles des interrogateurs, mais toujours finit par déclarer qu'elle a promis à ses Saintes de ne pas divulguer le « secret du Roi, » aussi longtemps que vivra celui-ci. Encore son témoignage, si digne de foi qu'il doive nous apparaître dans ces circonstances, est-il loin d'être le seul, ni le premier, à nous apprendre l'existence du célèbre « secret. » Voici ce que nous raconte, à ce sujet, le biographe anglais :

Dès le 22 avril 1429, le bruit courait que la Pucelle avait promis de lever le siège d'Orléans et de conduire le Roi à Reims pour y être sacré, en révélant d'autres choses encore « que le Roi gardait strictement secrètes. » Cette information nous est donnée, à la date susdite, par un officier employé au service de Charles de Bourbon; et c'est là, pour nous, la première allusion contemporaine du « secret du Roi. » Suivant Jeanne, ce secret a été le motif qui a décidé Charles à la prendre au sérieux. Son confesseur Passquerel rapporte qu'elle lui a avoué le sens général de la communication faite par elle au Roi : « Je vous déclare, de la part de Dieu, que vous êtes le véritable héritier de France et fils du défunt Roi ! » Discours qui, à lui seul et sous cette forme, n'aurait guère suffi à lui valoir la confiance du Dauphin; mais Jeanne a dit à ce dernier quelque chose de plus. Dans une lettre de la fin de juillet, attribuée au poète Alain Chartier, nous lisons : « Quant aux paroles qu'elle a dites au Roi, nul ne les connaît. Mais on a pu constater que le Roi, en les entendant, a été grandement réconforté et encouragé. » Aussi bien une lettre écrite de Bruges à Venise, le 9 juillet 1429, annonçait-elle que « la Pucelle avait révélé au Dauphin un secret, que personne ne pouvait connaître, sauf lui-même et Dieu. » Voilà, évidemment, pourquoi Charles a pris au sérieux cette paysanne travestie, qui lui arrivait de son village lorrain sans qu'il sût rien d'elle !..

Et pour ce qui est de la nature du « signe » secret apporté au Roi par

la Pucelle, je ne crois pas que l'on puisse hésiter à admettre l'opinion, sur ce point, du plus savant et autorisé de ses biographes, Jules Quicherat. Celui-ci accepte comme authentique l'affirmation suivante d'un prélat du temps, Thomas Bazin, évêque de Lisieux : « Le comte de Dunois, qui était très intime avec le Roi, m'a redit les faits d'après l'assurance expresse de son maître. La Pucelle a confirmé l'authenticité de sa mission en révélant à Charles des matières si secrètes et cachées que nul mortel autre que lui n'avait pu en être informé, si ce n'est par révélation divine. » Ce qu'étaient ces « matières, » Dunois ne l'a pas dit à Bazin, et probablement le Roi lui-même ne l'aura pas dit à Dunois : mais plus tard, après la mort de Charles, le secret a fini par venir au jour.

On voit que le mystère s'éclaircit peu à peu. D'abord, nous n'avons pas moins de dix témoignages contemporains affirmant que la Pucelle a communiqué au Dauphin certaines choses secrètes qui ont paru le remplir de confiance et de joie. En second lieu, deux chroniques, qui probablement n'ont reçu leur forme présente que vers 1468, nous révèlent que ce secret avait rapport à quelque chose que le Dauphin lui-même avait fait, « à un vœu qu'il avait prononcé, » à « quelque chose de très important qu'il avait accompli. » Jeanne aussi, dans son procès, est allée un jour jusqu'à avouer que le « signe » se rattachait à « une action » du Dauphin. Un peu plus tard, vers 1420, dans le *Mystère du Siège d'Orléans*, le roi Charles, avant l'arrivée de Jeanne, fait une prière secrète, et Jeanne, en arrivant, lui rappelle cette même prière. Il ne reste plus qu'à connaître les détails de la prière, qui, pour des motifs trop évidens, ne pouvait pas être rendue publique du vivant de Charles VII : ces détails nous sont donnés dans un livre de Pierre Sala, *les Hardiesses des Grands Rois*, paru en 1516.

Sala avait été au service de Louis XI, fils de Charles VII, et de Charles VIII. Vers l'an 1480, il s'était lié très intimement avec de Boisys, qui avait été autrefois gentilhomme de la Chambre de Charles VII. A ce Boisys le Roi s'était ouvert de son secret. Au moment le plus critique de sa vie, en 1428, se trouvant seul dans son oratoire, il avait fait une prière mentale, sans « émettre une parole, mais implorant Dieu dans son cœur que, s'il était vraiment l'héritier du royaume, issu du sang de la noble maison de France, il plût à Dieu de le garder et défendre, ou du moins de lui accorder la grâce d'éviter mort ou captivité, et de gagner l'Espagne ou l'Écosse, dont les rois avaient été, de tout temps, frères d'armes et alliés des rois de France. » Puis, lorsque la Pucelle était venue annoncer sa mission, « elle l'avait confirmée en répétant au Roi la susdite prière. »

Nous possédons plusieurs autres versions anciennes, ne différant de celle-là que sur des détails : mais le récit de Sala s'appuie sur un témoignage autorisé, et Quicherat estime que l'historien est en droit de tenir pour certaine l'authenticité de la révélation. Au reste, Jeanne n'a-t-elle pas dit à ses juges que, avant de quitter Vaucouleurs, ses Voix lui avaient promis un « signe » qui convaincrat le Roi ?

Vallet de Viriville a été forcé de reconnaître, à l'appui de ces faits, un concours de témoignages des plus imposans. Mais comme ces faits, admis pour vrais, impliqueraient chez la Pucelle l'existence de ce que nous appelons des « facultés supernormales, » Vallet de Viriville leur donne une

explication « scientifique. » Il suppose que Jeanne peut avoir été guidée par le confesseur du Roi, le vieux Machet. Pour aboutir à cette conclusion, nous devons conjecturer que le Roi a parlé de sa prière à son confesseur, — ce que les témoignages nous disent qu'il n'a point fait, — que Machet a rompu le sceau de la confession, dans son enthousiasme pour une jeune fille inconnue déguisée en page, et que lui et Jeanne ont conspiré à « mystifier » le comte Dauphin!

M. France, de son côté, observe que l'affirmation par Jeanne de la légitimité de Charles n'aurait pas eu de quoi enrouver ce dernier. « Sa première idée aurait été que les prêtres avaient endoctriné la jeune fille. » Mais aussi Charles, suivant tous les témoignages, n'a-t-il été convaincu par la révélation de son secret, et non point par l'assertion de Jeanne. Sa confiance lui est venue à découvrir que la Pucelle se trouvait connaître « ce qui ne pouvait être connu que de lui-même et de Dieu. » Avec Quicherat et Vallet, je reconnais l'excellence des témoignages en faveur des faits : mais l'explication « scientifique » de ces faits ne nous a pas encore été présentée.

Ce qui n'empêche pas M. Lang, comme je l'ai dit, de n'attacher qu'une importance très secondaire à ces épisodes, plus ou moins inexplicables, de la vie de Jeanne d'Arc; et là-dessus tous les admirateurs de l'héroïque jeune fille s'accorderont avec lui. Le vrai « miracle, » chez Jeanne, c'est son génie, l'intelligence avec laquelle cette enfant s'est rendu compte de sa tâche, et le sublime courage qui lui a permis de l'exécuter. « Cependant, — ajoute le biographe anglais en achevant son récit, — j'incline à penser que Jeanne, d'une façon et jusqu'à un degré difficiles à définir, a été véritablement *inspirée*. Son haut génie et son noble caractère ont trouvé, à leur service, des pouvoirs qui n'ont de valeur réelle qu'en proportion de l'objet où ils sont employés. Le don qu'elle a eu de voir certaines choses cachées, — à supposer qu'elle l'ait eu, — ce n'est pas lui qui l'aurait aidée dans la grande entreprise de la délivrance de son pays, sans le génie et le caractère qui étaient en elle. Une autre fille aurait pu entendre les mêmes voix, offrant les mêmes conseils : mais aucune autre n'aurait déployé l'énergie indomptable que celle-là nous a montrée, sa force d'encouragement, l'exquise douceur de son âme, ni sa merveilleuse et triomphante ténacité de vouloir. »

T. DE WYZEWA.

NOTE. — A propos de ma dernière chronique sur *l'Immortelle Bien-Aimée de Beethoven*, des descendants de la plus jeune sœur de Thérèse

Brunsvick, la comtesse Teléky, ont affirmé n'avoir jamais entendu parler, dans leur famille, des fiançailles de leur arrière-grand'tante avec Beethoven. Il m'est naturellement impossible de leur répondre en mon propre nom, puisque je n'ai fait qu'analyser l'ouvrage allemand dont j'avais inscrit le titre en tête de ma chronique. Mais voici un passage de ce livre qui expliquera l'obligation où je me suis trouvé de considérer comme définitivement résolu le problème du nom de l'« immortelle bien-aimée : »

Enfin, — écrit M^{me} La Mara, — après l'éclaircissement du mystère par l'article paru dans la livraison de janvier 1908 de la *Neue Rundschau*, les plus proches parentes de Thérèse Brunsvick se sont décidées, elles aussi, à ouvrir leurs lèvres, longtemps fermées. De l'arrière-petite-nièce de Thérèse, M^{me} la chanoinesse Isabelle comtesse Deym, et de sa sœur, femme du docteur Melichar, à Prague, j'ai reçu l'affirmation, d'une importance et d'un poids infinis, que c'était bien, en effet, la comtesse Thérèse Brunsvick qui avait été l'« immortelle bien-aimée » de Beethoven.

En m'adressant d'abord à la comtesse Marie Brunsvick, j'avais frappé à la mauvaise porte. Le frère de Thérèse, François, qui naguère avait vécu avec sa sœur dans une familiarité très intime, s'était ensuite de plus en plus éloigné d'elle, depuis son mariage, ainsi que cela ressort des *Mémoires* qu'on va lire. Que pouvaient savoir ses enfans de la tragédie muette qui, autrefois, s'était déroulée dans la jeunesse de leur tante, puisque, aussi bien, les enfans de la plus jeune sœur de Thérèse, la comtesse Teleky, l'avaient eux-mêmes toujours ignorée? Mais cette tragédie n'a pas pu rester cachée à la sœur préférée et fidèle confidente de Thérèse, la comtesse Joséphine Deym, avec qui, et avec les enfans de laquelle l'amie de Beethoven n'a point cessé d'être liée de l'affection la plus étroite; et c'est par cette sœur chérie et par ses enfans que le secret s'est transmis jusqu'à nos jours.

J'ajouterai que la sonate *Appassionata*, dont je parlais l'autre jour, n'est pas la seule œuvre pour piano dédiée par Beethoven au violoncelliste François Brunsvick, frère de Thérèse. C'est encore à lui qu'est dédiée la grande *Fantaisie en sol mineur*, op. 77, dont l'allure saccadée et la merveilleuse ardeur pathétique rappellent singulièrement le ton et le contenu de la *lettre à l'immortelle bien-aimée*. N'y a-t-il pas, en tout cas, quelque chose d'étrange dans cette habitude, que semble avoir eue Beethoven durant les années de son intimité avec Thérèse, d'inscrire le nom du frère de celle-ci, — bon violoncelliste, mais nullement pianiste, — sur les plus libres, passionnées et personnelles de ses compositions pour le piano, véritables confidences des sentimens les plus profonds de son cœur?

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Connais-toi*, pièce en trois actes, par M. Paul Hervieu. —
RENAISSANCE : *Le Scandale*, pièce en quatre actes, par M. Henry Bataille.

La nouvelle pièce de M. Paul Hervieu a obtenu un franc succès. Elle a plu par un caractère qui est au surplus celui où on reconnaît les œuvres bien venues : la simplicité. Point de dissertations, point de thèse plus ou moins paradoxale, point de proposition tendante à la réforme des lois, mais des personnages qui agissent, en agissant se font connaître et, par l'exemple de leurs erreurs, nous instruisent des misères de la pauvre nature humaine. Parmi les écrivains de théâtre, aucun autre aujourd'hui ne possède cette manière directe, précise, vigoureuse, et à laquelle convient si exactement la qualification de classique.

L'œuvre dramatique de M. Paul Hervieu, déjà très abondante, est d'une variété qu'on n'a pas assez remarquée. Sa première pièce, *Les Paroles restent*, n'avait été que l'essai d'un ironiste professionnel, la reconnaissance opérée par le romancier sur un terrain nouveau pour lui. C'est avec *les Tenailles* et *la Loi de l'homme* qu'il prend vraiment possession de la scène. Inspirées par le désir de mettre en relief certaines injustices de la législation, ces comédies appartiennent au genre du théâtre de polémique. Si par là elles font songer à certaines œuvres retentissantes de Dumas fils et d'Augier, elles s'en distinguent d'ailleurs si profondément, que l'écrivain semble moins continuer ses prédécesseurs que prendre le contre-pied de leur système dramatique. Plus de « personnage sympathique », plus de raisonneur, plus de couplets, plus de « mots », aucun des artifices destinés à amuser le spectateur ou à l'attendrir et qui retardaient la marche de la pièce. *L'Énigme*, était surtout le triomphe de l'agencement scénique. *Le Réveil* intro-

duisait dans ce théâtre des élémens que j'appellerai romanesques, me souvenant que Brunetière se fâchait quand on parlait à ce propos de mélodrame. Et je mets à part *la Course du Flambeau*, qui reste jusqu'ici comme la pièce la plus achevée du répertoire moderne.

Cette œuvre multiple et variée n'en a pas moins une forte unité. Elle la doit en partie aux idées qui y circulent, et à cette impression d'amertume que nous laisse chacune de ces transcriptions de la vie. Elle la doit surtout à la façon dont l'auteur conçoit l'objet et les procédés de l'art dramatique. M. Paul Hervieu, en publiant son théâtre, n'y a pas mis de préfaces. Il est avare de commentaires sur son œuvre et de considérations théoriques sur son art. Toutefois on peut, sans trop de peine, imaginer quelle est son intime conviction : c'est que, depuis les maîtres du xvii^e siècle, on n'a pas fait de pièces de théâtre en France. S'il est, par bien des côtés, l'un des plus modernes entre nos auteurs dramatiques, M. Hervieu, par sa conception même de l'art du théâtre est le plus traditionnel. Cette conception consiste à considérer que le lieu de la scène est dans l'âme des personnages et que tout le drame réside dans une crise de la vie intérieure. Sous l'action de certaines circonstances, non pas fortuites, mais découlant elles-mêmes de la logique d'une situation, comment se comportera notre être moral ? De nos idées conscientes ou de nos aspirations instinctives, lesquelles l'emporteront ? Est-ce la volonté qui triomphera de la passion, est-ce la passion qui mettra la volonté en déroute ? D'avance nous n'en pouvons rien dire, car il nous manque d'avoir fait l'épreuve de nos forces, et nous sommes pareils au conscrit avant le baptême du feu. Seul le péril, réellement affronté, permet d'établir le départ entre les couards et les braves. A l'instant décisif, quel être allons-nous voir surgir, de qui nous ne soupçonnions pas en nous l'existence ? C'était déjà une découverte de ce genre que faisaient en eux les personnages de *la Course du Flambeau*. C'en est une analogue que feront ceux de *Connais-toi*. Dans les deux cas, la pièce de théâtre est une même chose : c'est une expérience de psychologie.

On s'est étonné que M. Paul Hervieu affectionnât, pour en décorer ses pièces, les titres empruntés à l'antiquité. Naguère c'était un souvenir de ces fêtes où les coureurs, de main en main, se repassaient le flambeau. Cette fois, au fronton de son nouveau drame, nous lisons la même inscription que déchiffraient les pèlerins au fronton du temple de Delphes. Apparemment il veut donner à entendre que, si beaucoup de choses changent dans la forme des sociétés et dans le décor de la vie, le fond de la nature ne change pas et la comédie

humaine, dans son essence, reste identique à elle-même. Aux temps légendaires, quand le ciel était tout voisin de la terre et que les hommes allaient enveloppés de merveilleux, à ceux qui venaient des cités lointaines chercher dans la ville sainte la révélation d'une parole inspirée, l'oracle se bornait à répondre ces simples mots : « Connais-toi ! » Et le pèlerin, sachant que les dieux aiment à parler en termes obscurs, revenait méditant sur la formule énigmatique chargée de trop de sens au gré de son âme ingénue. Le jour où Socrate développa le contenu de la formule et la prit pour base de son enseignement, ce ne fut rien de moins qu'une révolution. Il faisait redescendre la philosophie du ciel sur la terre ; il rejetait au néant les vaines spéculations de ceux qui cherchaient dans la combinaison des quatre élémens le dernier mot des choses ; il annonçait au monde cette vérité que rien n'est intéressant pour l'homme, sinon ce qui est humain. C'était le dernier mot de la sagesse antique ; c'est le premier de la pensée moderne. Car cette étude de soi-même, c'est celle à laquelle le christianisme ne cesse de nous ramener. De là ce grand travail de réflexion et de méditation, ce grand effort de repliement, cette perpétuelle interrogation de soi par soi. Cette vaste enquête sur l'âme humaine est le moyen par lequel le christianisme a créé notre conscience. Aujourd'hui, ceux-là mêmes qui rejettent les dogmes de son *Credo* demeurent façonnés par lui. Ils ne peuvent admettre qu'une règle de vie : s'analyser soi-même en vue de réaliser l'accord entre les sentimens de l'individu et l'idéal qu'il s'est forgé. Ainsi un même précepte pénètre l'étroite philosophie antique et l'accueillante morale chrétienne, et se perpétue de l'enthousiasme des époques inspirées à la prudence positive de nos temps desabusés. Car il s'adresse aux hommes dont les erreurs, à travers les siècles, n'ont pas cessé de procéder des mêmes causes. — Ne dites pas que voilà, à propos d'une œuvre de théâtre, de bien vastes perspectives ! C'est la définition même de l'art classique qu'il envisage dans la nature humaine l'élément qui est de tous les temps. Notre vieille tragédie évoquait les âges ou la conscience humaine s'essayait aux premiers balbutiements, pour donner aux esprits raffinés du xvii^e siècle des enseignemens dont peut encore profiter l'âme inquiète de nos contemporains.

C'est un fait d'observation simple et coutumière qui sert de point de départ à la pièce de M. Hervieu. Combien de fois nous est-il arrivé de constater, avec une espèce de stupeur, l'extraordinaire démenti qu'une action imprevue vient donner à toute une vie ? Non seulement nos plus intimes amis nous sont apparus très différens de

l'image où nous avions cru fixer leur ressemblance, mais nous-mêmes nous nous surprenons dans un rôle que nous ne croyions pas devoir jamais jouer. Et, s'il faut le dire, la surprise est le plus souvent désagréable. C'est rarement un héros insoupçonné, c'est la plupart du temps un pauvre être qui sommeillait au fond de nous et n'attendait qu'une occasion de s'éveiller. Quand la vérité se découvre, il est rare que nous reconnaissons en elle une amie. Nous nous étions, de bonne foi, composé un rôle et fabriqué une attitude. Nous répétions des phrases dont la sonorité nous plaisait. Des mots ! Des mots ! Tant que la vie se continue sans secousses, nous pouvons demeurer dans cette illusion dont nous-mêmes nous sommes les dupes. Vienne un choc un peu violent ! le masque tombe, l'homme reste. C'est le cas pour presque tous les personnages de *Connais-toi*, mais pour un surtout ; car il y a ici une figure qui domine toutes les autres et que toute la pièce est destinée à mettre en relief. Il y a un personnage central, autour duquel toute l'action gravite, en sorte que tous les autres n'existent que par rapport à lui. Sa psychologie tient en quelques mots : il est le représentant de l'absolu en morale. Supposez un homme qui a pris au pied de la lettre les formules où se résume l'enseignement religieux, moral, philosophique, depuis celles du catéchisme jusqu'à celles de la théorie militaire. Il croit au Bien, au Devoir, à la Vertu, à l'Honneur. Il accepte ces idées dans leur intégralité, sans atténuations et sans nuances. Il est persuadé que la vie doit se modeler exactement sur elles. Il s'imagine pour sa part y avoir de tout temps conformé sa conduite et ne doute pas que jusqu'au bout il n'ait la force de rester fidèle aux mêmes principes, sans une défaillance. Il apprécie les autres à la même règle rigide qu'il s'applique à lui-même. Quel sera, dans ce domaine de l'à peu près qui est celui de la réalité, dans ce monde de compromissions où nous évoluons, le sort d'un tel homme ? Quels sentimens fera-t-il naître autour de lui ? Combien de temps tiendra-t-il sa hautaine gageure ? Telle est, en quelques mots, toute la donnée de la pièce. C'est la grandeur et la décadence d'un idéaliste.

Chez un tel homme l'absolutisme doit être le résultat de facteurs nombreux dont le premier est le tempérament. C'est lui, assure-t-on, qui nous met sur la voie de nos idées et qui désigne nos doctrines au choix de notre intelligence. Le général de Sibéran a dû grandir dans un milieu de vieille aristocratie où les idées d'autorité n'étaient pas même discutées, où n'a jamais pénétré ce souffle d'universelle anarchie caractéristique de l'esprit moderne. Enfin le métier militaire

a achevé l'œuvre, en mettant sur lui son empreinte. Comme la discipline est la force des armées, il en infère sans hésitation qu'elle est toute la sauvegarde des sociétés, toute la dignité des caractères individuels. M. Hervieu a négligé de nous donner sur la formation d'un caractère si exceptionnel tous les renseignements que nous aurions souhaités; mais il est vrai de dire que le portrait ira sans cesse en se précisant dans la pièce. C'est déjà du général de Sibéran qu'il est question dans le long entretien, qui remplit la première scène, entre le lieutenant Pavail et Clarisse de Sibéran. Nous y apprenons que ce Pavail est le fils d'un révolutionnaire, tué sur une barricade. La première M^{me} de Sibéran s'est intéressée à lui, l'a recueilli, l'a fait quasiment adopter par son mari, qui l'a attaché à sa personne en qualité d'officier d'ordonnance. Pavail, autant qu'il nous est donné de démêler sa psychologie ténébreuse, je veux dire sa mentalité de beau ténébreux, a trouvé tout naturellement et sans effort un ingénieux compromis de conscience qui lui permet de profiter du bienfait sans toutefois en concevoir pour son bienfaiteur aucune espèce de reconnaissance. Le cas est fréquent et nous n'éprouvons aucune surprise à constater, chez Pavail, cette indépendance du cœur. Quant à Clarisse de Sibéran, c'est la jeune fille pauvre qui a fait un mariage de raison. Elle a épousé un homme beaucoup plus âgé qu'elle, veuf, avec un grand garçon tout poussé. Elle a pour le général infiniment d'estime; mais le moyen qu'elle ait trouvé auprès de lui le bonheur dont elle rêvait au couvent? Non, ce n'est pas vers lui qu'allaient ses longs soupirs de petite pensionnaire. C'est un vieil aigle qui est venu, quand elle attendait l'oiseau bleu. Elle se résigne, étant foncièrement honnête, et, dans la plus stricte acception du terme, femme de devoir. Mais cette résignation a été plus d'une fois chèrement achetée. Que de sanglots refoulés, que de larmes dévorées en silence! Cette résignation plaintive ne nous dit rien qui vaille: nous la devinons en secrète harmonie avec l'obéissance revoltée du jeune officier. « Voilà une honnête femme qui n'aime pas son mari, » disait une précieuse en entendant Pauline protester de son attachement à Polyenete. Et nous songeons à part nous: « Voilà d'honnêtes jeunes gens qui sont en train de jouer avec le danger. » Au surplus, dans leur conversation ce qui nous a le plus intéressé, c'est ce qu'elle nous a appris sur leur commun bienfaiteur. Nous avons en effet, à travers leurs propos, aperçu une première silhouette du général. Nous ne pouvons douter que ce ne soit un homme excellent. Mais il est de ceux qui peuvent rendre toute sorte de services sans qu'on leur en sache jamais de

gré. Leur manière autoritaire, tyrannique et cassante, leur aliène ceux de qui ils devraient attendre un juste retour d'affection et de tendresse. Ils n'obligent que des ingrats.

Le voici lui-même, et précisément dans un état d'exaspération bien fait pour révéler le fond de sa nature. Un hasard vient de le rendre témoin d'un scandale qui le touche de tout près. Comme il se promenait avec son parent et ami, Doncières, il a vu la femme de celui-ci, Anna Doncières, sortir de la maison de Pavail. Le doute n'est pas permis, et il y a des preuves : la délinquante a, dans sa précipitation, perdu un gant. Tel est le crime; le châtiment ne se fera pas attendre. A Doncières de prendre les justes résolutions pour sauver son honneur de mari; quant à lui, il expédiera Pavail au Tonkin.

Une conversation va mettre en présence le général et Doncières. L'objet en est d'opposer deux caractères d'homme, le personnage de Doncières n'ayant été inventé que pour faire contraste avec celui du général et par là mettre celui-ci en un relief plus saisissant. Doncières est un faible, disposé à l'indulgence, avide de trouver des motifs de pardonner, et prêt à s'aveugler lui-même pour n'être pas obligé de sévir. Le général, à qui il est venu demander conseil, ne lui cache pas que sa mollesse lui inspire quelque mépris. Il lui souffle un peu de son âme, et tâche de le convertir à son intransigeance. Pas de miséricorde au péché! Pas de pitié pour la pécheresse! Il faut congédier l'épouse coupable. Le pardon, en pareil cas, n'est pas le louable effort d'une grande âme; c'est une lâcheté procédant de mobiles inavouables, c'est le honteux triomphe des sens qui se souviennent sur la volonté qui abdique. Le caractère s'accuse et se complète dans cette scène où le général, avec une si belle assurance, se fait juge dans une cause qui n'est pas la sienne. Grave responsabilité que celle d'un conseil à donner, dans des matières aussi délicates et dans une circonstance aussi décisive! La plupart hésiteraient. Mais c'est le propre de ces natures entières et qui possèdent « l'horrible certitude, » de disposer d'autrui aussi allégrement que d'elles-mêmes. Le devoir est pareil pour tous; il n'est pas relatif aux individus ou dépendant des circonstances; il est d'ailleurs simple et clair : il s'impose par son évidence et ne souffre pas la discussion.

Comme on a mis Doncières en opposition avec Sibéran, de même Anna devait être l'antithèse de Clarisse. C'est une petite âme sans consistance et telle qu'on en trouve à la douzaine dans notre époque falote. Elle regrette énormément sa faute, depuis qu'elle s'est laissé surprendre. Elle n'avait jamais imaginé que l'adultère pût avoir l'ombre

d'une importance. Elle s'est donnée comme on se prête. Son inconscience est sa seule excuse, mais, vaille que vaille, c'en est une. Sans doute, en un autre temps, Clarisse n'eût pas refusé à l'aimable étourdie une indulgence qu'elle pouvait lui décerner du haut de sa propre vertu; mais elle se montre cette fois un peu plus sévère, soit qu'elle ait été gagnée aux raisonnemens farouches de son intransigeant de mari, soit que son inclination secrète pour Pavail lui rende plus inexcusable une faute dont celui-ci a bénéficié.

Tel est le premier acte qui pose les personnages dans leur attitude habituelle et les montre dans le caractère où ils semblent installés une fois pour toutes. Les voilà tels que les aperçoivent ceux qui vivent dans leur familiarité, et qui les reconnaissent au langage, au son de voix, à l'air de la physionomie, à ces mille détails imperceptibles dont se compose l'individualité de chacun de nous. L'événement ne s'est pas encore produit qui va tout bouleverser. Ou plutôt ils ne s'en sont pas encore avisés. Car nous sommes, pour notre part, assez peu disposés à accepter l'exactitude de faits auxquels ils ont si légèrement ajouté foi. Notre perspicacité, ou, pour mieux dire, l'habileté de l'auteur nous avertit que tous ces gens sont dans l'erreur. Nous allons, au second acte, l'apprendre de la bouche de Pavail. Celui-ci, aux rudes admonestations du général n'a rien répondu, et il a, sans protester, accepté de demander lui-même son renvoi dans un régiment colonial. Mais il dira tout à Clarisse, ne pouvant se résoudre à être calomnié auprès d'elle. Ce n'est pas lui qui est le coupable; ce n'est pas lui qui est l'amant d'Anna Doucières; c'est Jean de Sibéran, le fils du général, né d'un premier mariage. Pavail s'est borné à prêter son appartement aux amoureux. C'est un service qui, paraît-il, ne se refuse pas; d'ailleurs il a pour Jean de Sibéran une amitié aveugle, et qui ne discute pas. Mais lui, comment aurait-il courtsé Anna, puisque son cœur est tout rempli par l'amour d'une autre femme, ou plutôt puisqu'il n'y a pour lui qu'une femme au monde, et c'est Clarisse. Elle pourtant, Clarisse, le laisse parler; elle ne se défend pas d'avouer qu'elle même n'est pas insensible à son amour; c'est la découverte qu'elle vient de faire; et, en tout autre temps, elle aurait su garder le silence; mais puisque le jeune homme est à la veille de s'éloigner, le moyen de cacher entièrement ce tendre secret à celui qui va partir?

C'est ici le tournant de la comédie. Elle va maintenant changer de direction. Le général que nous avons vu jusqu'à présent si tranquille, ou si imperturbable, va recevoir un premier choc. Il apprendra la vérité et que tous les anathèmes, qu'il a si libéralement fulminés à

l'adresse de Pavail, retombent en fait sur son fils. Ce sera pour cet homme tout d'une pièce le commencement de la fin, et nous allons voir, une à une, tomber les pièces de son armure. Brutus envoya ses fils au supplice : cela lui a valu un chapitre dans Plutarque. Mais l'héroïsme à la Plutarque n'a plus cours, si tant est qu'on l'ait jamais rencontré ailleurs que dans les livres de cet honnête rhéteur. Depuis qu'il s'agit de son fils, le général de Sibéran n'est plus d'avis que, pour une fredaine, il convienne d'expédier les officiers aux colonies. Il sera beaucoup pardonné au jeune officier, à la condition qu'il promette de ne pas revoir sa complice. Car le général ne va pas cesser de se désavouer lui-même. Si Anna est répudiée par son mari, il semble indiqué que Jean de Sibéran doive l'épouser. Mais voilà ce que le général ne saurait admettre ! Son fils épouser une femme perdue, une débauchée ! Tels sont en effet les termes dont il se sert pour flétrir l'adultère. La violence de ce langage a fait sourire, et la critique n'a pas manqué d'en souligner l'outrance prudhommesque. Savourons-en au contraire l'admirable naïveté ! Au point de vue de l'absolu, où se place le général, toutes les fautes s'équivalent. C'est nous qui, à force de distinctions, énermons et anémions la doctrine morale ; c'est cet homme de rude bon sens qui a raison. Aussi bien, s'il nous fallait encore une preuve de la noblesse d'âme où se hausse sans effort M. de Sibéran, nous la trouverions dans ce mouvement qui le porte à s'aller excuser auprès de Pavail pour l'injustice de ses reproches.

Ne craignez pas, d'ailleurs, que la passade du jeune Sibéran et d'Anna Doncières finisse par un mariage ! Ils ne veulent, ni l'un ni l'autre, de cette solution radicale. La scène, par laquelle s'ouvre le dernier acte, remet les choses au point, chacun des amans évitant, pardessus tout, de laisser à l'autre aucun doute sur la fragilité d'une fantaisie sans lendemain. Le dialogue est charmant d'ironie légère. C'est un moment de détente dans une pièce où on ne les prodigue pas. Mais revenons à l'essentiel du drame, qui est en train de se corser terriblement. La vertueuse Clarisse ne vient-elle pas d'accorder un baiser à Pavail ? Il n'y a que les innocens pour se faire prendre. C'est pourquoi le général arrive juste à point pour être témoin de l'unique faiblesse de sa vertueuse épouse. Voilà l'épreuve. Le moment est venu pour l'impitoyable justicier de faire justice, alors que lui-même est l'offensé. Qu'il s'applique sa propre théorie ! Qu'il tienne pour faute l'intention de la faute ! Qu'il chasse l'épouse qui a été coupable fût-ce en pensée ! Ah ! le pauvre justicier qui, au lieu de condamner, pardonne, au lieu de chasser, supplie qu'on ne l'abandonne pas ! Il s'age-

noûlle, lui, l'orgueilleux, devant celle à qui nous imaginions qu'il allait refuser toute clémence. Il vient de découvrir que principes, raisonnemens et tous ces vains échafaudages ne tiennent pas contre un mouvement de la passion. Un être, dont il ne soupçonnait pas l'existence, vient de lui apparaître. Il ne se reconnaît pas lui-même, parce qu'il ne se connaissait pas...

Elle non plus, Clarisse, n'avait pas prévu ce désir qui s'éveille en elle de secouer le joug, de reconquérir sa liberté, d'aller ou l'appelle une promesse de bonheur. Va-t-elle donc augmenter le nombre de ces révoltées qui, sorties des pièces actuelles, feraient non pas un quadrille mais un régiment? Non. Elle ne cédera pas, et, après une courte velléité de s'échapper, elle saura se reprendre. Elle ne cédera pas, parce qu'elle ne pouvait pas céder; il y avait à cela impossibilité esthétique autant que morale. Clarisse divorçant d'avec son vieux mari pour s'en aller filer le parfait amour avec un lieutenant, eût mis dans l'ensemble de cette pièce une fausse note. La vulgarité de cette conclusion eût été en désaccord avec la tonalité générale de l'œuvre.

Car nous n'avons affaire ici qu'à des âmes élevées. Par le temps qui court, ce n'est pas un mince mérite. Je laisse de côté Doucières, qui est vaguement pleutre, et sa petite évaporée de femme: ce ne sont que des comparses. Le drame se joue entre trois personnages. Clarisse est, sans aucun doute, le plus noble caractère de femme qu'il y ait dans tout le théâtre de M. Paul Hervieu. Lui-même, Pavail, se tire suffisamment à son honneur de son personnage d' amoureux brûlant et transi. Quant au général de Siberan, c'est une des figures les plus originales qu'on ait mises depuis longtemps à la scène; je n'ai vu nulle part qu'on ait rendu entière justice à son caractère et qu'on en ait apprécié, comme il convenait, la conception. Homme d'un autre âge, attaché à des principes ou nous ne voyons plus que des préjugés, dévot de saints que nous ne chémons plus, il traverse notre époque sans rien soupçonner du continuel démenti que donne la vie contemporaine à ses antiques chimères. Ce désaccord entre lui et son temps le condamnait à une catastrophe inévitable. Pour être prévue elle n'en est pas moins pénible. Aussi bien, lorsque s'effondre ce héros presomptueux, nous ne songeons aucunement à le trouver ridicule; nous le plaignons, au contraire. Une grande mélancolie s'empare du drame. C'est cette tristesse particulière qui monte en nous chaque fois que nous assistons à une défaite de Fédal. Don Qui-chotte était parti gaiement de sa gentilhommière pour s'en aller redresser les torts et lâter le règne de la justice par le monde: il rentre

meurtri et confus, n'ayant pourfendu que des moulins à vent, vaincu dans sa lutte inégale contre le réel. Nous avons commencé par nous égarer à ses dépens et nous ne songions qu'à nous amuser de son aventure héroï-comique; à la fin, elle nous laisse une saveur d'amertume. Lui aussi, don Quichotte de la morale, le héros de *Connais-toi* voit, au dénouement, se dissiper les plus précieuses de ses illusions : celles qu'il se faisait sur lui-même. Il constate l'inanité de l'effort par lequel il avait cru s'élever au-dessus des faiblesses communes. Il s'aperçoit pareil aux autres, à ces autres dont il se croyait si différent et qu'il méprisait. Comment sa déception n'éveillerait-elle pas dans nos âmes un écho douloureux? Hélas! se peut-il qu'il en soit ainsi, et que ceux-là aient raison qui tiennent notre nature pour infirme et son infirmité pour incurable?...

L'analyse que nous venons de donner de *Connais-toi*, ou, tout au moins, le portrait que nous avons essayé de tracer du principal personnage, ne laissera pas de surprendre ceux qui, ayant vu la pièce, ont présentée à l'esprit l'interprétation que M. Le Bargy a donnée de ce rôle. Ah çà! diront-ils, le général de Sibéran n'est-il donc pas un grotesque? Non certes. C'est l'interprète qui a résolument tourné le rôle au comique. Il a fait du général de Sibéran la vieille culotte de peau, le Ramollot, le général d'opérette. On n'imagine pas un contresens plus complet ni plus fâcheux. Car ce n'est pas seulement un rôle qui est faussé, c'est toute la pièce qui perd sa signification et devient à peu près inintelligible. M. Le Bargy fait rire et peut-être se réjouit-il de ce succès facile. Quelle erreur est la sienne! Et combien elle surprend, venant d'un artiste de sa valeur, si bien désigné pour dresser dans sa hautaine intransigeance cette silhouette de vieil aristocrate de la morale! M^{me} Bartet, exquise de grâce et d'émotion, a fait du rôle de Clarisse une de ses plus merveilleuses créations. M^{lle} Lecomte a montré beaucoup de finesse dans le rôle parfois ironique d'Anna Doncières. Je n'en vois point d'autres à louer.

Dans un de ses romans les plus connus, *l'Aventure*, M. Pierre Veber signalait naguère le danger qu'il y a pour une femme à se laisser suivre dans les rues de Paris par un monsieur qu'elle ne connaît pas. Il mettait en scène une Parisienne bien d'aujourd'hui, curieuse de sensations plutôt qu'embarrassée de scrupules, que tentait une intrigue commencée, au salon de lecture du Bon Marché, avec un Roumain du plus beau noir. De rencontre en rendez-vous et de faveur en complaisance, l'honnête dame s'achemine peu à peu vers les concessions

suprêmes, lorsqu'elle apprend que son galant est un abominable escroc sur qui la police vient de poser lourdement la main. Il était temps. Tout de même, elle en éprouve un frisson retrospectif. Et je n'affirme pas qu'à l'avenir elle ne s'égarrera jamais hors des sentiers de la vertu; du moins elle ne s'égarrera plus qu'en bonne compagnie, et exigera de ses complices de sérieuses références. Cette histoire cocasse était contée sans gravité sur un ton d'ironie légère. Cela faisait un roman parisien des plus agréables.

Il est impossible de ne pas évoquer ce souvenir en abordant la pièce de M. Henry Bataille, *le Scandale*. Même point de départ, même sujet, traité, à vrai dire, d'une manière toute différente. Nous sommes ici lancés en plein drame. M^{me} Ferioul est venue faire une saison à Luchon avec son mari et ses enfans. C'est une provinciale, habituellement domiciliée à Grasse. Épouse vertueuse, bonne mère de famille, bourgeoise timorée, comment est-elle tout à coup devenue la maîtresse d'un rastaquouère, rencontre dans les couloirs de l'hôtel, et dans la chambre duquel elle passe des nuits frénétiques? On ne nous l'explique pas et pour cause. C'est un mystère. On ne discute pas le mystère; on y croit. Donc admettons, sans objections, que M^{me} Ferioul est devenue subitement la maîtresse du brun Artanezzo. Entendons-la derrière les délices inoues qu'elle goûte dans les bras de ce virtuose de l'amour. Notons seulement que le lyrisme de cette matrone énamourée d'un passant est ce qu'on imagine au monde de plus déplaisant. A la fin de l'acte, elle découvre que cet incomparable amant est un vulgaire escroc.

M^{me} Ferioul rentre, à Grasse, dans son intérieur, retrouve sa paisible vie de famille et peut croire que sa déplorable aventure n'a été qu'un cauchemar. Mais Artanezzo écrit. Sans doute est-ce le chantage qui commence. Artanezzo arrive en personne. Et M^{me} Ferioul le reçoit. Quelle n'est pas son émotion à découvrir que, pour être un escroc, le rasta n'en est pas moins plein de délicatesse. Il lui rend ses lettres, les menus souvenirs qu'il a gardés de leur amour. C'est le filon chevaleresque. Toutefois notre époque est rude aux belles âmes; Artanezzo, pour avoir extorqué je ne sais plus quelle somme à un bijoutier, est traduit devant les tribunaux, et M^{me} Ferioul est citée comme témoin. Elle pourrait à la rigueur se dispenser de répondre à la citation. Mais quoi! laisser condamner un si galant homme? Elle ira. Tout de même pour une bourgeoise notable de Grasse, venir à Paris témoigner en audience publique, sans que personne s'en aperçoive, c'est un peu compliqué. M^{me} Ferioul se perd en combinaisons...

Jusqu'ici tout le drame n'a été que celui de la détresse où se débat la victime d'une imprudence un peu forte. C'est maintenant sur le mari que va se reporter tout l'intérêt. M. Ferioul arrache à un certain Parizot, greffier, confident de sa femme, l'horrible vérité. C'est un homme violent, comme tous ceux dont le rôle a été écrit pour M. Guitry. Emporté par la colère, il va faire un éclat. Il appelle à grands cris sa mère, ses enfans, ses domestiques. Il va leur révéler la honte de sa femme, lorsqu'il se ravise, invente une histoire à dormir debout pour expliquer la soudaine convocation de ce conseil de famille. Il feindra d'ignorer.

Au dernier acte, M^{me} Ferioul étant revenue de Paris, il tente de prolonger la comédie de l'ignorance. Mais il la joue mal. La femme coupable comprend que son mari est instruit de tout. Elle profère des prières incohérentes. Lui commence un long discours où il est parlé de souffrance, de colère, d'arrangemens, de pardon possible dans un avenir éloigné... Pendant ce discours, M^{me} Ferioul s'est endormie. — Il s'en faut que cette pièce soit au nombre des meilleures de M. Henry Bataille. Comme M. Bernstein, M. Bataille est fort bien doué pour le théâtre. Comme M. Bernstein, il affecte de gâcher ses qualités. Nous nous évertuons vainement à rappeler ces jeunes auteurs à une observation plus soucieuse de la réalité moyenne. Mais ils n'entendent qu'aux sujets d'exception. Ils secondent eux-mêmes à une espèce de surenchère. *Le Scandale* n'est que la mise à la scène d'une situation violente et violemment invraisemblable, où l'auteur a péniblement tiré un fait divers en mélodrame.

M. Guitry et M^{me} Bady se donnent beaucoup de mal pour nous émouvoir. Il faut leur en savoir gré. Mais pourquoi M^{me} Bady prononce-t-elle le mot « ignoble » comme s'il s'orthographiait : « innoble ? »

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les Chambres sont en vacances; mais, avant de se séparer, le Sénat a nommé dans ses bureaux la Commission qui devra étudier le projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu, et le sentiment vrai de la haute assemblée au sujet de cet impôt s'est manifesté tout de suite avec évidence. Sur 48 commissaires élus, 16 sont hostiles au projet, et les deux qui l'acceptent dans ses lignes générales se sont réservé d'y introduire de nombreux amendements. Il semble donc, à première vue, que la loi de M. Caillaux soit bien malade; toutefois, ses partisans ne désespèrent pas encore. Quand le Sénat vote dans ses bureaux, loin du gouvernement, il n'écoute que son bon sens et sa conscience; mais en séance publique, d'autres voix lui donnent d'autres conseils, et trop souvent il s'y soumet. La Chambre, d'ailleurs, en fait autant. C'est ce que M. Camille Pelletan, qui connaît mieux les choses du Parlement que celles de la marine, nous a expliqué dans un article de journal. « Le Sénat, a-t-il dit, est en grande majorité violemment hostile au projet; je l'accorde; et après? La Chambre était dans le même sentiment. Nous n'aurions peut-être pas eu deux cents voix au scrutin secret. » Mais, au scrutin public, c'est autre chose. M. Pelletan a raison. Nous avons signalé plus d'une fois, nous aussi, la différence qu'il y a entre les résultats des deux modes de scrutin, parce que, dans le premier, on vote suivant son opinion et, dans le second, suivant son courage. L'aveu de M. Pelletan n'en est pas moins bon à retenir: la Chambre, si elle avait voté librement, en dehors de toute intimidation, n'aurait pas donné deux cents voix au projet. C'est ce qui explique qu'au moment du saut définitif, c'est-à-dire du scrutin sur l'ensemble, plusieurs orateurs sont venus dire à la tribune qu'ils votaient la loi parce qu'ils ne voulaient pas enterrer la réforme, mais

qu'ils espéraient bien que le Sénat corrigerait l'œuvre informe qu'ils lui renvoyaient. Il ne faut pas laisser perdre de pareilles paroles.

Tout le monde convient qu'il y a lieu de réformer nos contributions directes. Ce serait miracle si notre système fiscal, qui date de plus d'un siècle, n'avait pas besoin, ici ou là, de quelques retouches, étant donné que la richesse nationale s'est beaucoup accrue, et qu'elle ne l'a pas fait également dans toutes ses parties. Au surplus, l'œuvre initiale n'était pas parfaite : aucune œuvre humaine ne l'est. Il faut en défendre les principes qui sont excellents, mais apporter quelques correctifs à leur application. C'est ce que M. Raymond Poincaré a dit dans son bureau. Il est partisan d'une réforme; il l'avait même mise à l'étude pendant qu'il était ministre des Finances; mais est-ce bien une réforme qu'a faite M. Caillaux? N'est-ce pas plutôt une révolution, et la plus imprudente, la plus redoutable de toutes? Nous avons quatre contributions directes, qui rapportent 600 millions. Qu'on en prenne une pour commencer et qu'on s'efforce d'en améliorer le système; qu'on attende ensuite pour juger de l'effet produit, et qu'on ne passe à une nouvelle réforme qu'après s'être assuré que la première aura réussi, c'est la marche que le bon sens recommande et c'est aussi celle que conseillent les vrais réformateurs. Mais ce n'est pas ce qu'a fait M. Caillaux. Il a commencé par jeter par terre tout l'édifice; après quoi, il s'est proposé d'en reconstruire un autre. Ce que sera cet autre, personne ne le sait. On tremble à la pensée que M. Caillaux pourrait s'être trompé, comme cela lui est arrivé autrefois lorsqu'il a réformé le régime fiscal des boissons. Sans doute les choses se sont arrangées et tassées au bout d'un certain temps, mais on a commencé par des déconvenues sérieuses. Heureusement, il ne s'agissait alors que d'un impôt; il s'agit aujourd'hui de toute une série en même temps. C'est pourquoi nous protestons avec M. Poincaré. Quelque admiration qu'on ait pour le système fiscal de telle ou telle nation étrangère, le nôtre n'est pas indigne d'estime. Il faut donc n'y toucher qu'avec beaucoup de prudence. Que la Commission du Sénat le pense, le choix qu'elle a fait de M. Rouvier pour la présider en est la preuve. M. Rouvier, en posant sa candidature dans son bureau, n'avait rien à dire pour l'appuyer : son passé est connu. Il s'est contenté de rappeler que nos contributions avaient suffi, depuis un siècle, à faire face aux besoins du pays à travers des difficultés qui quelquefois ont été tragiques : cette constatation est toute une opinion.

Une autre partie du projet de loi a été l'objet de critiques qui n'ont été ni moins vives, ni moins fondées : nous voulons parler de l'impôt

complémentaire. Cet impôt s'expliquerait dans notre système mieux que dans celui de M. Caillaux. Si on se contente, en effet, d'une réforme partielle s'appliquant à une ou à deux de nos contributions directes, au lieu de la refonte générale à laquelle a procédé M. Caillaux, on peut admettre la nécessité d'un impôt complémentaire pour corriger quelques défauts auxquels on n'aurait pas porté suffisamment remède, défauts oubliés ou négligés. Mais à quoi bon cet impôt avec un réformateur quasi infaillible et qui a tout changé à la fois? L'impôt complémentaire a, dit-on, pour objet de faire contrepoids à la charge trop lourde que les contributions indirectes imposent aux classes pauvres. Soit; mais pourquoi en inventer un de plus et le qualifier de complémentaire alors qu'on vient de reformer tous les autres avec une liberté absolue? L'esprit d'imitation explique seul cette création: on a voulu imiter ce qui se passe en Prusse, comme si la Prusse était un pays modèle, et si ses institutions et ses mœurs étaient le plus rapprochées des nôtres; elles sont en réalité à l'antipode. On a donc fait l'impôt complémentaire et, bien que nous n'en apercevions pas la nécessité, nous dirons une fois de plus: soit! M. Ribot en ayant accepté le principe, nous l'accepterons aussi. Nous y verrons un impôt destiné à remplacer l'impôt personnel mobilier et l'impôt des portes et fenêtres, qui par leur réunion étaient déjà, à tout prendre, un impôt général sur le revenu. Nous demandons seulement que le nouvel impôt s'inspire des mêmes principes que l'ancien, qui reposait sur des signes apparents, qui était proportionnel et non progressif, et qui enfin était très modéré: il n'y aurait pas d'inconvénients à ce qu'il le fût un peu moins. Dans cette mesure prudente et restreinte, l'impôt complémentaire n'est pas inadmissible; mais ce n'est pas là celui de M. Caillaux! Celui de M. Caillaux en est même tout l'opposé! M. Ribot l'a dénoncé comme un instrument de la guerre de classes rêvée, poursuivie, déjà fomentée par les socialistes. Le complémentaire porte une atteinte directe au principe de l'égalité devant l'impôt. Il y a, en effet, en France plus de 8 millions de contribuables; sait-on, sur ce nombre, combien paieront l'impôt? 500 000, un demi-million; le reste, c'est-à-dire la grande majorité, en sera exempt. Ainsi, en ce qui concerne cet impôt, dont le taux déjà très élevé est certainement destiné à grandir encore, les contribuables français sont divisés en deux catégories outrageusement inégales: l'une ne paiera rien, l'autre paiera tout. Cette énormité fiscale, politique, sociale, est le trait distinctif de l'œuvre de M. Caillaux.

Au surplus, nous n'avons pas l'intention de disputer aujourd'hui le

projet de loi : la *Revue* a déjà publié sur ce projet des études approfondies, et elle en publiera d'autres à mesure que la question apparaîtra sous des faces nouvelles. Le seul objet de notre chronique est de noter le sens de la manifestation du Sénat. En dépit de la confiance de M. Pelletan, qui escompte hardiment une capitulation de la haute assemblée, les socialistes ne sont pas rassurés, et le plus oratoire d'entre eux, celui dont la voix résonne le plus loin, M. Jaurès, a poussé dans son journal des cris de douleur et de colère. Le Sénat est déjà dénoncé à la vindicte publique; on l'accuse d'avoir jeté le défi à la démocratie; on annonce que la démocratie le relèvera comme il convient. Qu'est-ce que le Sénat, après tout? Le produit du suffrage restreint. Osera-t-il s'insurger contre la Chambre qui représente le suffrage universel? Peut-être, en effet, ne l'osera-t-il pas; mais on a vu que la Chambre tient beaucoup moins que M. Jaurès à la loi qu'elle a votée, et même que sa déception serait grande si elle ne lui revenait pas du Luxembourg sensiblement amendée. C'est sans doute à une transaction de ce genre que s'arrêtera le Sénat. Il ne faut pas attendre de lui le rejet pur et simple de la loi qui lui est soumise. Des partis pris aussi tranchés ne sont pas dans son caractère. Il étudiera la loi consciencieusement, scrupuleusement, — longuement sans doute; — il apportera une bonne volonté sincère à la mettre sur pied; il cherchera en toute loyauté à s'entendre avec le gouvernement, avec celui d'aujourd'hui ou avec un autre, si le ministère actuel ne dure pas aussi longtemps que le feront ses travaux; et finalement, à une date impossible à déterminer, il aboutira à une loi nouvelle où les principaux défauts de celle de M. Caillaux seront corrigés ou atténués. C'est tout ce qu'on peut espérer ou prévoir. Quant à dire que la future réforme inaugurerait chez nous un régime fiscal supérieur à celui que nous ont légué nos pères, nous ne nous hasarderions pas à le faire. Mais les hommes aiment à changer: cela leur donne l'illusion du progrès.

Le 28 mars, M. Briand, ministre de la Justice, a prononcé au Neubourg, chef-lieu de canton du département de l'Eure, un discours auquel les journaux ont fait grand accueil. On sait que M. Briand parle bien. Nous n'avons pourtant pas trouvé, dans ce dernier discours, toute la netteté de pensée et d'expression à laquelle il nous a habitués. Traitant de questions actuelles et brûlantes, et résolu à le faire avec « bonne humeur, » il en a le plus souvent donné des solutions imprécises. La question sociale l'a longuement occupé; il ne pouvait pas en être autrement, puisque M. Briand est socialiste; toute-

fois, il n'a pas oublié qu'il était ministre, et il y a eu dans sa parole un mélange assez singulier des obligations que lui imposent ses doctrines d'hier et de celles qui résultent pour lui de sa situation d'aujourd'hui. Ainsi, il a parlé en fort bons termes du respect qui est dû au principe d'autorité. « Aucun parti au pouvoir, a-t-il dit, ne peut se soustraire à ce devoir nécessaire. J'ai traversé des heures où j'ai vu se déchirer de vieilles amitiés auxquelles, au fond de mon cœur, je restais fidèle. Je les ai vues se tourner contre moi en invectives, parce que je respectais dans ma conscience le contrat moral que j'avais signé en acceptant une haute fonction, et si ceux-la mêmes, demain, arrivaient à ces postes sérieux, ils seraient obligés de comprendre que, plus un parti a son idéal haut placé, plus son programme de réformes est étendu, plus il a besoin d'ordre dans la nation et de discipline dans ses ressorts. » Nous ne doutons pas que si un des amis de M. Briand était arrivé à sa place à un de ces postes où le monde apparaît sous un autre aspect, il en aurait subi la suggestion à son exemple, et nous ne rechercherons pas ce qui serait arrivé de lui-même si sa bonne fortune, aidée de son mérite, ne lui avait pas donné cette utile leçon de choses.

Du point de vue où il se trouve placé, M. Briand constate que des divisions fâcheuses se sont produites dans le corps social et politique. Autrefois, dit-il, la République était un centre commun pour tous les républicains ; aujourd'hui, — de petits groupes se forment et se séparent ; on se regarde avec défiance, et demain ce regard pourrait devenir fratricide, et ces hommes qui ont donné leur sang à la République pourraient s'entre-déchirer ! » Reculant devant cette vision tragique, il s'écrie que « cela n'est pas possible, » et il continue ainsi : « Oui, ce sont choses nouvelles ; je reconnais que, par certains côtés, elles peuvent être inquiétantes, pernicieuses, redoutables. Que voulez-vous ? C'est le premier accès de goutte d'une société qui, politiquement, a vieilli. » Mais aussitôt il nous rassure, ou plutôt il se rassure lui-même en songeant qu'avec un certain régime la goutte devient « un certificat de longue vie. » Cela vaut ce que vaut une métaphore. Lorsqu'il en vient à des conseils plus sérieux, M. Briand recommande la participation aux bénéfices comme une sorte de panacée. Il y a beaucoup de choses à dire à ce sujet ; nous ne les dirons pas aujourd'hui. La question, en effet, n'est pas posée d'une manière immédiate et pressante ; celle des syndicats de fonctionnaires, avec les menaces de grève qu'elle comporte, est autrement inquiétante. On sait de quelle manière ces menaces viennent de se réaliser. Qu'en pense M. Briand ?

Il ne met pas ici une grande clarté dans ses explications. « Le sujet est délicat, dit-il : je suis un grand ami de la liberté, au point que je la vois presque rejoindre la licence, et j'estime que c'est seulement lorsqu'elle se transforme en tyrannie qu'on doit intervenir et réprimer. » Nous n'en demandons pas davantage, mais le fait-on ? Il est difficile de lire ce passage du discours, sans qu'un doute ironique vienne à l'esprit. « Républicains, dit par exemple M. Briand, vous aurez demain à légiférer sur cette question : « La République peut tout et permet d'accéder à la propriété, et, cette propriété une fois acquise, elle la garantit contre tout pillage. Mais à l'association, quel moyen d'appropriation lui avez-vous donné ? » Nous convenons que le moyen donné à l'association de devenir propriétaire est aujourd'hui insuffisant, ou même qu'il est nul ; mais quand on lui en aura donné un, si on le fait jamais, nous souhaitons qu'on entoure la propriété nouvelle de garanties qui manquent à d'autres. Il arrive à des ouvriers, à force de travail et d'économie, d'accéder à la propriété ; la République le « permet, » comme dit M. Briand ; mais cette propriété une fois acquise, est-il vrai qu'elle la garantisse contre tout pillage ? Allez le demander à Méru et à Hazebrouek. Vous verrez là des maisons saccagées, parce que la licence s'y est transformée en tyrannie, et que les gendarmes chargés de les protéger sont arrivés trop tard, comme des carabiniers fameux. Voilà ce que le gouvernement actuel sait faire pour garantir la liberté et la propriété des citoyens.

Quant aux fonctionnaires, M. Briand promet la même sécurité à leurs associations quand elles seront devenues propriétaires, et il leur annonce en outre, en termes d'ailleurs très vagues, un statut destiné à leur assurer un autre genre de sécurité, celle qui les garantira des abus du parlementarisme. Ces abus, M. Briand les reconnaît, oh ! combien doucement ! Après avoir rappelé que la République a fait pour les fonctionnaires plus que tous les régimes antérieurs, — ce qui n'empêche pas que, par une anomalie bizarre, ils ne se plaignaient pas des régimes antérieurs, tandis qu'ils se révoltent contre la seule République, — M. Briand fait un aveu. « Je conviens, dit-il, qu'ils peuvent avoir des griefs légitimes à faire valoir. Le régime parlementaire n'est peut-être pas parfait. Il y a certains usages de leur mandat que les députés pourraient ne pas faire. Prêts à franchir le seuil d'un ministère, dans un sentiment de protection électorale, les députés devraient avoir la force de se dire : « Non, je ne ferai pas cette démarche, et si celui qui me l'a demandée me pose une question, j'expliquerai mon abstention par des raisons qu'il n'aura pas

le droit de méconnaître. « Il n'en aura pas le droit, c'est bien possible mais il le prendra, comme tout le monde le fait aujourd'hui. M. Briand, qui n'est pas un naut, n'attend sans doute pas grand-chose de l'examen de conscience qu'il prêche à ses collègues et du ferme propos qui doit en être la conséquence; il sait quelle impitoyable, quelle féroce ruée de sollicitations l'assaille lui-même tous les jours; il n'ignore pas que, du haut en bas de l'échelle, l'administration de la France est livrée au brigandage des politiciens. Cependant, il affirme que le gouvernement actuel a en lui-même à la fois le mal et le remède. « Sous notre régime de liberté, s'écrie-t-il, on entend les protestations; les récriminations vont parfois trop loin, mais enfin on entend les plaintes; l'injustice ne peut pas durer sous la République. Aussi, quand on essaie d'entraîner la classe ouvrière contre la République, se trompe-t-on. Jamais la classe ouvrière ne se tournera contre le régime pour lequel elle a versé son sang. » Ce sont là de belles paroles; nous demandons qu'on les retienne un moment; on verra, en effet, bientôt ce qu'il convient d'en penser. Sans doute, la classe ouvrière n'a aucune propension à se tourner contre la République, mais elle pourrait bien y devenir indifférente. L'indifférence, la désaffection sont le danger d'aujourd'hui et encore plus, si on n'y met ordre, celui de demain.

Le discours de M. Briand peut servir de prologue aux incidents dont il nous reste à parler.

Ici se place un intermède suggestif. Le vendredi, 2 avril, a eu lieu à l'hôtel des Sociétés savantes une réunion, qui a été plus nombreuse et surtout plus mêlée que ses organisateurs ne l'avaient prévu. Le but était de conférer sur le statut des fonctionnaires. Cette « réforme » est entre les mains du Parlement, mais il ne se pressait guère de la réaliser, et ne l'aurait certainement pas fait avant la fin de la législature, sans les derniers événements. Deux organisations différentes veillent aujourd'hui, d'une manière plus ou moins efficace, sur les intérêts des fonctionnaires : l'une preconise l'action parlementaire, l'autre l'action syndicaliste. C'est la première qui a préparé la réunion du 2 avril, mais la seconde s'y est rendue en nombre, très résolue à y jouer un rôle. La réunion était présidée par M. Courrèges, secrétaire général de l'association des Amicales d'instituteurs. Des députés, venus là pour s'instruire, figuraient sur l'estrade, entre autres M. Chaugne, rapporteur de la loi sur le statut des fonctionnaires, MM. Dubiet, Joseph Reinach, Steeg, Ferdinand Buisson, Paul Boncomp, etc. C'était, on le voit, une belle assemblée, nous allions dire une assemblée

choisie; mais, au premier coup d'œil jeté sur la salle, on apercevait des élémens d'un autre ordre, des grévistes d'hier et de ces fonctionnaires qui sont plus réellement des ouvriers. M. Chardon, maître des requêtes au Conseil d'État, a pris le premier la parole, et, comprenant la nécessité pour lui de se rendre favorable tout son auditoire, il a fait entendre sur les députés et sur les ministres quelques vérités bien senties. « Quel que soit le député, s'est-il écrié, il ne doit pas être le maître de sa circonscription. » Les applaudissemens ont été unanimes. Ils l'ont été encore lorsque M. Chardon a dit que les ministres n'étant que les représentans d'un parti destinés à être remplacés par les représentans d'un autre, sans compter qu'ils changeaient eux-mêmes quelquefois d'opinion, ne devaient pas être omnipotens sur une administration qui était la chose commune de tous les citoyens, sans acception de partis, sans considération de personnes. C'est une idée fausse, d'après M. Chardon, de croire que le pouvoir est concentré entre les mains d'une douzaine de ministres. « Chaque employé de l'État, lorsqu'il exerce ses fonctions, devient lui-même le gouvernement. Ainsi, quand le président de la République chasse par un temps de neige et qu'un garde lui dresse procès-verbal, c'est bien le garde qui incarne l'autorité, de même que c'est le gardien de la paix lorsqu'il dresse une contravention contre le président du Conseil dont l'auto file à une vitesse trop rapide. » Ce sont là des hypothèses bien indiscrètes, bien hardies! Mais si les paroles de M. Chardon étaient peu révérencieuses, ses intentions étaient pures: il l'a prouvé en concluant que ces fonctionnaires, dépositaires de la puissance publique, avaient des devoirs à côté de leurs droits et que, en aucun cas, ils ne devaient se mettre en grève. Aussitôt interruptions violentes, cris, huées, tempête; la table qui servait de bureau a été à demi renversée; les carafes et les verres d'eau ont été se promener dans l'auditoire, et, pour une première fois, le président a déclaré la séance levée, ce qui ne l'a pas empêchée de continuer. On a entendu alors M. Grangier, postier révoqué, M. Nègre, instituteur révoqué, d'autres encore, généralement révoqués, eux aussi, mais dont le nom est moins notoire. Finalement les députés, qui décoraient l'estrade, ont été pris à partie. « Nous sommes dégoûtés du Parlement, leur criait-on. Le Parlement n'entend rien à nos affaires. A bas les quinze-mille! Vive la grève! Nous ne voulons pas du statut. Le droit commun nous suffit avec l'affiliation à la Confédération générale du Travail. » Bientôt le tumulte a été à son comble. Alors le citoyen Pataud, jouant des coudes, a fait son apparition sur l'estrade, au milieu de bravos frénétiques. La plu-

part des députés s'étaient déjà discrètement esquivés, et le président, M. Courrèges, s'est écrié pour la seconde fois : « La séance est levée. » « Vraiment ? » a répliqué M. Patand ; eh bien ! camarades, nous allons en tenir une autre ; la séance est ouverte. » Il n'a d'ailleurs pas abusé de la parole ; il s'est borné à inviter les « camarades fonctionnaires » à se rendre à un grand meeting qui devait se tenir le surlendemain à l'Hippodrome, et a terminé par cette menace : « Si les fonctionnaires étaient de nouveau spoliés par la gent gouvernementale, les travailleurs organisés seraient tout prêts à les soutenir et à les défendre. Qu'ils comptent sur nous ! » Et voilà à quoi a servi la tentative faite par les fonctionnaires en redingote qui avait si bien représentés M. Chardon. Ils ont dû battre en retraite devant les fonctionnaires de deuxième et de troisième classe, en veston, en tunique de postiers, ou en bougeron d'ouvriers ; symbole, a-t-on dit, de tout un état social en voie d'évolution, première esquisse de mouvemens destinés à se répéter plus en grand, figuration encore mollesse d'une pièce qui bientôt cessera de l'être.

Quant au meeting de l'Hippodrome, le 4 avril, il est sans précédent dans notre histoire. Dix mille personnes s'y pressaient, presque tous des ouvriers, qui ont écouté avec attention et applaudi avec enthousiasme leurs orateurs, ont voté toujours à l'unanimité, — une forêt de bras et de mains se levant à la fois, — et sont partis enfin comme ils étaient venus, dans un ordre parfait. On ne saurait nier que cette manifestation n'ait été imposante ; mais elle a été encore plus inquiétante, si on songe aux discours qui ont été prononcés et aux votes qui ont été émis. Et sans doute on ne doit rien prendre au tragique, mais c'est à la condition de prendre tout cela très au sérieux. Il est possible que, dans le premier enivrement de leur force déchainée, débordante, triomphante, les orateurs de l'Hippodrome se soient fait un secret plaisir d'épouvanter le bourgeois par des violences calculées ; mais ces violences opèrent sur eux-mêmes et les élèvent à un degré d'exaltation d'où ils ne redescendent pas tous, ni tout de suite ; et qui pourrait dire qu'il n'y a pas un immense danger dans ce dédain, dans ce mépris largement, grossièrement versés sur nos institutions et nos lois ? Qui oserait dire qu'il n'y a pas quelque chose de grave dans le seul fait que de pareilles manifestations peuvent se produire impunément ? Depuis quand est-il permis de pousser à la violation des lois, de jeter l'outrage et la menace à nos institutions et à leurs représentans, de préparer ouvertement la résistance par la force à l'action des pouvoirs publics si elle venait à se produire sous la forme d'une répression ?

Tout cela, chez nous, se fait aujourd'hui couramment, à la condition, bien entendu, que ceux qui le font appartiennent à un certain parti et non pas à un autre. Ah! si des entreprises pareilles venaient de royalistes ou de bonapartistes, comme le gouvernement retrouverait vite le courage de se faire respecter! On crierait que le complot est évident, en attendant l'attentat, et on en trouverait facilement des preuves. On convoquerait la Haute Cour. On sauverait une fois de plus la République. On déploierait sa force contre des partis impuissans, avec la certitude que personne ne se mettrait en grève pour les venger. Mais quand on a affaire à l'armée de la Confédération générale du Travail, c'est autre chose. Le gouvernement devient aussitôt aveugle et sourd; il ne voit rien, il n'entend rien; hier il laissait tout faire, aujourd'hui il laisse tout dire. Comment serions-nous rassurés sur demain?

Le peuple assemblé aime les discours: on en a prononcé beaucoup au meeting de l'Hippodrome. Ils ont été mêlés de grosses facéties à l'adresse du parlement et des parlementaires: c'est aujourd'hui le refrain obligatoire des manifestations oratoires de ce genre. Malheureusement, les orateurs ne s'en sont pas tenus là; leurs coups ont porté plus haut. Plusieurs d'entre eux ont exprimé le regret que M. Clemenceau ne fût pas là pour les entendre: nous serions tenté, à notre tour, de regretter l'absence de M. Briand qui proclamait au Neubourg l'union indissoluble de la classe ouvrière et de la République. « La République, s'est écrié M. Janvion, c'est cela qui nous est égal! Il n'y a qu'une classe qui nous alarme, et ce n'est pas celle des réactionnaires, c'est celle des actionnaires. Nous n'avons pas à nous occuper de la forme du gouvernement. Si le syndicalisme est à la hauteur de sa tâche, il jettera à bas les deux Bastilles, le Parlement et l'État, et remettra aux travailleurs libres le soin de faire leurs affaires eux-mêmes. » Le Parlement, en effet, l'État sont des forces avec lesquelles il faut compter: dès lors, ce sont des ennemis. Mais il y a encore une autre institution qui gêne les ouvriers, et c'est la patrie elle-même, la patrie qui impose des devoirs à ses prétendus enfans et qui a besoin d'une armée pour la défendre. Il faut entendre en parler le citoyen Yvetot, secrétaire de la fédération des Bourses à la Confédération générale du Travail. L'antimilitarisme est la première condition de tout progrès; mais qu'on se rassure, l'armée est déjà travaillée et le sera bientôt davantage; quand elle l'aura été suffisamment, l'heure de l'antipatriotisme sera venue. « Le patriotisme, dit M. Yvetot, ne sert qu'à fanatiser les foules. On nous appellera les sans-patrie: cela est

risible. Notre patrie n'est-elle pas partout où nous avons des frères, c'est-à-dire des travailleurs qui souffrent ? » Est-ce tout ? M. Yvetot déclare encore que les fonctionnaires ne reculeront pas devant le sabotage, « lorsqu'on voudra les brimer. » Tous les moyens leur seront bons pour détruire et piétiner ce qui leur fera obstacle. La franc-maçonnerie elle-même, « le croirait-on ? » ne trouve pas grâce devant M. Janvion. « Il y a, dit-il, une garde qui veille autour de l'État : c'est le syndicat d'arrivistes qu'est la franc-maçonnerie. Ces macaques essaient d'attirer à eux nos meilleurs militants, mais nous saurons mettre un terme à cela. » Ce n'est pas bien sûr, car la franc-maçonnerie exerce une attraction presque aussi grande que la Confédération générale du Travail. Mais on le voit, le meeting de l'Hippodrome n'a rien respecté.

Au fond, tout porte ombrage aux syndicalistes, et ils craignent presque également que leurs troupes ne soient débanchées par le parlement ou par la franc-maçonnerie : de là leur colère jalouse contre eux. Les orateurs de l'Hippodrome ont repoussé en termes brutaux le statut qu'un projet de loi propose de donner aux fonctionnaires, et ils ont dit très franchement pourquoi : c'est parce qu'ils ont peur qu'on ne leur enlève par ce moyen une partie de leur armée de mécontents et de révoltés. Raison de plus, semble-t-il, pour que les Chambres votent le statut, bien que le sujet soit « délicat, » comme l'a dit M. Briand au Neubourg, et que, en somme, on ait recours à un mal pour en combattre un autre : tout ce qui affaiblit, en effet, l'autorité du gouvernement sur ses agens est un affaiblissement pour l'État lui-même. Mais il y a gouvernement et gouvernement, et, quand on a affaire à celui d'aujourd'hui, il faut bien lui enlever, ou diminuer entre ses mains un pouvoir dont il ne s'est sûrement pas servi dans l'intérêt de l'État. Seuls, les syndicats protestent, et il faut voir sur quel ton. M. Pataud, qui a l'éloquence familière et gouailleuse, a jeté à pleines mains l'outrage et le ridicule sur le Parlement, et a suscité par là ce qu'on appelle dans les assemblées une hilarité générale. On peut deviner ce qu'est une hilarité à laquelle 10 000 personnes prennent part. Donc, pas de statut pour les fonctionnaires ; ils doivent être traités comme les autres salariés, afin de marcher avec eux ; à tous la loi de 1887, c'est-à-dire le régime syndical, suffit. Mais il faut une force au syndicalisme : eh bien ! ne l'a-t-il pas ? N'a-t-il pas prouvé qu'il en avait une très efficace dans la grève ? Le gouvernement, avec toute la sienne, n'a-t-il pas capitulé devant lui ? Là est l'avenir pour tous les travailleurs. C'est du moins ce que les votes du meeting de l'Hippodrome

ont déclaré, et peut-être n'est-il pas exagéré de voir dans ces affirmations hardies l'annonce de temps nouveaux.

Beaucoup ont cru l'y voir en effet, et nous ne saurions dire s'ils ont raison ou s'ils se trompent, car cela dépendra de conditions qu'il est impossible de prévoir. La Révolution a donné à la société actuelle les principes sur lesquels elle vit depuis un siècle : mais, pour la première fois, la société paraît douter de la valeur de ces principes ; elle se trouble ; elle hésite à se défendre : elle a un gouvernement qui ne la défend pas, gêné qu'il est par le passé de quelques-uns de ses membres, et par le sentiment qu'il a d'une popularité incertaine et chancelante. Ce n'est pas seulement la société qui a vieilli et qui ressent son « premier accès de goutte ; » le gouvernement est atteint du même mal, et par là nous n'entendons pas la République, mais le système qui y a prévalu depuis une dizaine d'années et les hommes qui représentent ce système, soit dans le Parlement, soit au ministère. Ces hommes viennent de donner l'exemple d'une grande défaillance, à laquelle on leur répond par une grande insolence. Si le gouvernement ne se réveille pas de sa torpeur et s'il laisse les forces syndicalistes s'organiser devant lui et contre lui, de deux choses l'une : ou nous aurons un jour une grande bataille, et le gouvernement la gagnera, quoiqu'il n'ait rien fait pour cela, ou la société actuelle périra comme a péri l'ancien régime. Et aujourd'hui, comme alors, l'histoire rejettera la responsabilité de la catastrophe sur un gouvernement qui, par défaut d'intelligence et de courage, n'aura su, quand il en était temps encore, ni se réformer lui-même, ni rien prévoir, ni rien empêcher.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

TABLE DES MATIÈRES

DE

CINQUANTIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1^{er} Mars.

	Pages.
LES UNIS, troisième partie, par M. EDOUARD ROD	5
LES RICHES DEPUIS SEPT CENTIS ANS. — IX. HONORAIRES DES AUTEURS ET ARTISTES DRAMATIQUES, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL	53
LES MARIONNETTES DE DOCTEUR FAUST, par M. GASTON CARRAUD	85
AU CANADA. — APRÈS LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES, par M. HENRI LORIN	116
LA PREISSANCE MARITIME EN MARCHÉ, par ***	134
LA RIVALITÉ DE L'ALLEMAGNE ET DE L'ANGLETERRE, par M. RENE PINON	154
POÉSIES, par M. EDOUARD SCHURÉ	185
UNE ÉCOLE D'IMPERIALISME MYSTIQUE. — LES PLUS RÉCENTS THÉORIENS DE L'ANGLOMANISME, par M. ERNEST SEILLIÈRE	196
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	229

Livraison du 15 Mars.

ETIENNE MAYBAN, première partie, par H. FAINE, avec une introduction de M. PAUL BOURGET, de l'Académie française	24
LE SOCIALISME EST-IL SCIENTIFIQUE ? par M. ALBERT FOUILLEE, de l'Académie des Sciences morales	282
LES UNIS, dernière partie, par M. EDOUARD ROD	344
LE PROLOGE D'UNE VIE D'EMPERATRICE, par M. ERNEST BAUDET	361
ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS. — M. RUDYARD KIPLING, par M. FERMIN ROZ	382
LE TRAVAIL INTELLECTUEL CHEZ LES AVEUGLES, par M. PIERRE VILLEY	420

	Pages.
REVUE DRAMATIQUE. — <i>La Furie</i> , A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — <i>La Route d'Émeraude</i> , AU VAUDEVILLE; — <i>L'Ane de Buridan</i> , AU GYMNASÉ; — <i>Les Grands</i> , A L'ODÉON, par M. RENÉ DOUMIC	444
REVUES ÉTRANGÈRES. — L' « IMMORTELLE BIEN-AIMÉE » DE BEETHOVEN, par M. T. DE WYZEWA	456
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	469

Livraison du 1^{er} Avril.

ÉTIENNE MAYRAN, dernière partie, par H. TAINÉ.	481
LES PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française.	518
PIERRE ET THÉRÈSE, première partie, par M. MARCEL PRÉVOST.	555
LA JEUNESSE D'EUGÈNE FROMENTIN, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française.	599
LES INDIGÈNES ALGÉRIENS. — II. LA NÉCESSITÉ D'UN PROGRAMME POLITIQUE NOUVEAU ET L'AVENIR DES RACES INDIGÈNES, par M. ROUIRE.	615
L'ART DU MOYEN ÂGE EST-IL D'ORIGINE ORIENTALE? par M. LOUIS BRÉHIER.	650
LA LÉGISLATION FRANÇAISE DES ALIÉNÉS, par M. JACQUES ROUBINOVITCH.	671
REVUE MUSICALE. — <i>Solange</i> , A L'OPÉRA-COMIQUE; — <i>Cent Motets du XIII^e siècle</i> , par M. CAMILLE BELLAIGUE.	697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	709

Livraison du 15 Avril.

LE RETRAIT DE LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française.	721
PIERRE ET THÉRÈSE, deuxième partie, par M. MARCEL PRÉVOST.	758
LE DERNIER DES ATTIQUES. — MÉNANDRE, par M. MAURICE CROISSET, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.	806
LA LANGUE FRANÇAISE ET LES RÉVOLUTIONS DE L'ORIENT, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales.	832
UNE HÉROÏNE CORNÉLIENNE. — JACQUELINE PASCAL, par M. VICTOR GIRAUD.	872
UNE BIOGRAPHIE ANGLAISE DE JEANNE D'ARC, par M. T. DE WYZEWA	911
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Connais-toi</i> , A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — <i>Le Scandale</i> , A LA RENAISSANCE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française.	935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	947



AP
20
R5
per. 5
t. 50

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

